

ENSÉRUNE

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES CIVILISATIONS
PRÉROMAINES DE LA GAULE MÉRIDIONALE

PAR

JEAN JANNORAY

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE MONTPELLIER
DIRECTEUR DE LA XI^e CIRCONSCRIPTION DES ANTIQUITÉS HISTORIQUES

PARIS
E. DE BOCCARD, ÉDITEUR
1, RUE DE MÉDICIS, 1

1955

ENSÉRUNE

BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
FASCICULE CENT QUATRE-VINGT-UNIÈME

ENSÉRUNE

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES CIVILISATIONS
PRÉROMAINES DE LA GAULE MÉRIDIONALE

PAR

JEAN JANNORAY

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE MONTPELLIER
DIRECTEUR DE LA XI^e CIRCONSCRIPTION DES ANTIQUITÉS HISTORIQUES

PARIS
E. DE BOCCARD, ÉDITEUR
1, RUE DE MÉDICIS, 1

—
1955

A MA FEMME

INTRODUCTION

C'est en 1915 que des sondages heureux, dus à l'initiative privée, ont signalé à l'attention du monde savant le gisement archéologique d'Ensérune, le plus important du Languedoc méditerranéen. L'intérêt éveillé par les premiers travaux, qui avaient amené la découverte d'une nécropole à incinération contemporaine des deux premières périodes de La Tène, ne devait pas être démenti par la prospection systématique qui fut entreprise ensuite et qui eut pour objet de mettre au jour l'habitat correspondant à cette nécropole. Ces recherches sont cependant demeurées à peu près inédites : elles semblent n'avoir été organisées et conduites, pendant de longues années, qu'en vue de pourvoir à l'enrichissement d'un musée. Le visiteur qui le trouve aujourd'hui installé sur le site même n'a certes pas lieu d'être déçu : la totalité du mobilier recueilli dans les sépultures et dans les habitations y a été rassemblée, et c'est là une collection qui, pour la céramique grecque, n'a guère son équivalent en dehors des pays classiques et qui, de surcroît, réunit un matériel de vases, d'armes et de bijoux ibériques et celtiques capable de rivaliser avec celui des musées les mieux fournis d'Espagne et de France. Une fouille comme celle d'Ensérune trouve néanmoins sa véritable justification, par delà les exigences de l'approvisionnement d'un musée, dans l'enrichissement de nos informations encore si lacunaires sur le passé le plus lointain de notre pays, cette Gaule ancienne dont « nous connaissons si bien l'histoire après la conquête de César, mais dont la physionomie reste encore obscure et mystérieuse par tant d'endroits dès qu'on veut remonter à la période antérieure »¹. Les trop rares indications des auteurs grecs ou latins ne permettent, on le sait, ni de percer ce mystère ni de dissiper cette obscurité. Aussi l'apport archéologique est-il bienvenu de l'historien, quand il vient suppléer aux carences de la tradition écrite, comme c'est ici le cas, et procurer de précieux témoignages sur les développements de la civilisation dans une province de cette Gaule avant la mainmise de Rome.

Sans doute ses côtes méridionales, plus tôt et mieux connues des auteurs de l'antiquité, ont-elles fait l'objet de leur part de mentions moins rares que le reste du pays. Mais ils ne nous instruisent assez exactement de leurs destinées

(1) E. POTTIER, Préface à *CVA*, France, fasc. 6 (1928), p. vii.

qu'à partir des interventions romaines, c'est-à-dire du dernier quart du II^e siècle avant notre ère. Pour la période antérieure, et singulièrement pour le territoire placé à l'Ouest du Rhône où se trouve Ensérune, ils ne nous fournissent que des indications si brèves, parfois même si contradictoires, qu'elles rendent impossible de marquer les principales étapes de son peuplement et de savoir quelle part de réalité historique se cache derrière des noms comme ceux de Ligures, d'Ibères, de Celtes, dont ils usent pour désigner ses habitants, voire d'apprécier exactement ce qu'a été l'hellénisation d'une région dans laquelle on a accoutumé de reconnaître une province de la *Gallia Graeca*. Or, là où les œuvres littéraires sont muettes ou trop peu explicites, des fouilles comme celles d'Ensérune nous permettent de lire, un peu comme en « un livre d'images sans texte »¹, toute une histoire qui demeure inscrite sur le terrain et de discerner en quel état de barbarie ou de civilisation à peu près formée vivaient les peuplades que les Romains trouvèrent installées en bordure du golfe du Lion, lorsque, pour la première fois, les légions de Cn. Domitius eurent franchi le Rhône en 121.

Au début de l'exploration, en un temps où le passé gallo-romain masquait trop souvent aux archéologues le passé préromain et où aucun gisement de la période autonome n'avait encore fait l'objet d'une véritable fouille en Gaule méridionale, on avait pu parler de « révélation » à propos de ces recherches, qui nous restituaient « un coin de la vie préromaine »². Depuis lors, dans cette Gaule méridionale et notamment dans le Languedoc méditerranéen et le Roussillon, bien d'autres sites préromains ont été repérés, quelques-uns ont donné lieu à des recherches intéressantes, mais aucun n'a bénéficié d'une exploration aussi poussée que celui d'Ensérune. Et si l'on est en droit d'attendre beaucoup pour l'avenir des sondages qui ont été entrepris au voisinage de Perpignan, en particulier à Ruscino, et dans la région proche de Narbonne, au Cayla de Mailhac, c'est pour l'instant à Ensérune que l'on peut se représenter le mieux ce que furent les destinées d'un *oppidum* indigène pendant la période de l'autonomie. Il n'est pas actuellement, à l'Ouest du Rhône, de site où l'on ait simultanément mis au jour, comme ici, un habitat offrant les vestiges superposés de trois périodes d'occupation, qui vont du premier âge du Fer à l'ère chrétienne et une nécropole dans laquelle près de cinq cents sépultures ont été fouillées. Il reste aujourd'hui encore un véritable gisement-témoin pour l'étude des peuples et des civilisations de la Gaule méridionale avant la conquête romaine. Son histoire propre est un chapitre de l'histoire générale de la Méditerranée occidentale ; elle interfère avec l'installation en Ibérie et en Gaule des établissements phocéens, avec les luttes qui opposèrent leurs occupants aux Carthaginois, avec les premières interventions romaines en ces pays ; elle s'achève avec l'inclusion de la région dans la province romaine de Narbonnaise. Elle

(1) La formule est de Ch. PICARD, qui l'a appliquée à la connaissance des civilisations préhelléniques : *Les origines du Polythéisme hellénique*, I (Paris, 1930), p. 59.

(2) E. POTTIER, *CVA*, loc. cit.

illustre la vie de ces hauts lieux qui, à mi-chemin entre les avant-monts cévenols et la mer, jalonnent la plaine qui s'étend du Rhône aux Pyrénées et d'où l'on pouvait à la fois tenir le plat pays, surveiller les havres naturels de la côte et contrôler le trafic de l'antique voie du commerce terrestre qui conduisait de la péninsule ibérique vers le Rhône et l'Italie.

Les recherches pratiquées à Ensérune gardent donc un intérêt primordial au regard des exigences de la science historique. On a pu regretter, non sans raison, qu'elles n'aient pas jusqu'ici donné lieu à une présentation d'ensemble des résultats obtenus, fût-elle provisoire¹. Il est vain d'espérer, sur un site aussi étendu, que l'exploration puisse être jamais exhaustive. La valeur de la documentation déjà recueillie impose néanmoins l'établissement d'un bilan, quitte à produire par la suite les compléments et les corrections nécessaires à mesure que la fouille se poursuivra : c'est ce bilan que nous avons voulu dresser dans la présente monographie. Alors que viennent de prendre fin sept campagnes de fouilles menées avec des moyens importants, que nous avons personnellement conduites et qui ont été plus spécialement consacrées à élucider les questions laissées pendantes par les recherches de nos devanciers, il nous a paru opportun de tenter de faire le point du travail accompli. Aussi bien, cette entreprise ne devait-elle pas être plus longtemps différée. Après de longues années d'une prospection méthodique, il n'est plus de révélations à attendre : si les divers secteurs de l'*oppidum* n'ont pas été fouillés complètement, il n'en est pas un seul qui n'ait fait l'objet au moins d'une reconnaissance. Qu'il s'agisse de la stratigraphie, des dispositions générales de l'habitat, de ses rapports avec la nécropole, de la succession des diverses phases d'occupation, des caractères ethniques des occupants à chacune de ces phases, si tous les problèmes qui se posent ne peuvent être considérés comme dès maintenant résolus, il n'en est aucun pour lequel nous ne disposons d'éléments de solution.

L'exploration a porté sur la surface entière de la colline d'Ensérune et sur ses abords. Les approches de l'*oppidum* ont été reconnues au moyen de sondages qui, du côté de l'Est, ont révélé, par la présence de silos, les traces d'une occupation humaine primitive et qui, à l'Ouest, ont abouti à la découverte de deux *vallums* parallèles. La fouille proprement dite a été conduite sur le plateau et sur les pentes Nord et Sud, d'une part à l'intérieur d'un périmètre d'environ deux kilomètres que délimitent approximativement les restes d'une enceinte, d'autre part, hors de ce périmètre, dans un secteur étendu de la pente Sud. La zone occidentale du plateau renferme la nécropole, dont l'exploration peut être aujourd'hui considérée comme achevée, et un quartier d'habitations, qui, tardivement, prit sa place et dont le dégagement a été amorcé. Celle de l'Est, dans sa partie occidentale, a fait l'objet d'une prospection systématique qui a mis au jour les vestiges stratifiés de trois occupations successives et montré que deux d'entre elles avaient débordé largement du côté Sud, en direction de la plaine, la limite marquée par l'enceinte : dans ce seul secteur, neuf grandes

(1) R. LANTIER, *Gallia*, 2, 1943, p. 247.

citernes, soixante-cinq silos et quatre-vingt-cinq habitations forment un ensemble complet. La partie orientale de cette même zone et le secteur intermédiaire qui la sépare de celle de l'Ouest n'ont fait l'objet que de sondages ; ceux-ci ont du moins permis de s'assurer que les traces, ailleurs reconnues, de trois occupations consécutives s'y retrouvent également (Fig. 1). Nulle région, on le voit, n'a échappé à l'investigation et les informations dont nous disposons sont assez étendues et assez variées pour rendre légitime l'essai de synthèse que nous avons voulu tenter dans la présente monographie.

Dans celle-ci, nous avons eu dessein de présenter un état aussi exact que possible des résultats obtenus par les recherches qui ont été conduites à Ensérune depuis les premières explorations de 1915 jusqu'aux campagnes de fouilles de ces dernières années. Qu'on ne cherche cependant pas ici la publication exhaustive des vestiges architecturaux mis au jour et du matériel recueilli. Notre travail, qui est d'ordre historique autant qu'archéologique, est destiné, dans notre esprit, à servir d'introduction à une telle publication, qui ne pourra être qu'une œuvre collective associant tous ceux qui ont part à la besogne des fouilles. Nous avons considéré les restes d'habitations, les sépultures et les objets qu'elles renfermaient en fonction, moins de leur intérêt propre, que de leur valeur documentaire. Nos descriptions, nos analyses, nos classements n'ont visé qu'à dégager les traits les plus caractéristiques et à mettre en lumière les faits susceptibles de nous renseigner sur les modes de vie des populations d'Ensérune, la famille ethnique à laquelle elles appartenaient, les relations commerciales qu'elles entretenaient, les influences qu'elles ont subies. Notre intention a été, en exposant les résultats des fouilles, de marquer ce qu'ils apportent à la connaissance du passé préromain de la Gaule méridionale en l'absence ou en l'insuffisance de nos sources écrites. Pour en apprécier la valeur exacte, nous nous sommes efforcé de les replacer dans le cadre de la région et de faire intervenir comme éléments d'appoint ou de comparaison, chaque fois où cela était nécessaire, les données qu'a procurées la prospection des sites archéologiques voisins¹.

En entreprenant d'écrire cette monographie, nous avons naturellement bénéficié du travail de ceux qui furent à Ensérune nos devanciers, F. Mouret et l'abbé L. Sigal. Mais la tâche que nous nous étions assignée n'eût sans doute pas abouti s'il ne nous avait été accordé de reprendre et d'élargir les recherches qu'ils avaient amorcées et de vérifier sur place, en les confrontant avec les résultats de nos propres fouilles, les informations qu'ils avaient réunies. Il n'est que juste de reconnaître que nous le devons à notre maître, M. Charles Picard, dont l'intérêt agissant n'a cessé de se manifester, au sein de la Commission des Monuments Historiques au Ministère de l'Éducation Nationale, en faveur des fouilles que nous poursuivions et qui nous a constamment guidé dans l'accom-

(1) Il est des cas où nous serons amené, dans le cours de notre travail, à dresser des listes de documents — graffites ibériques, marques arrétines, noms de monétaires romains — nous croyons devoir rappeler, à leur propos, que ces listes s'allongent après chaque campagne de fouilles et que, par conséquent, elles risquent de n'être déjà plus complètes lorsque paraîtra ce livre, nos dénombrements s'arrêtant à la fin de 1952.

plissement de notre travail¹. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de notre profonde gratitude.

Nous n'aurions garde d'oublier combien nous sommes redevable également à M. Albert Grenier, dont ce serait trop peu de dire qu'il s'est montré favorable à notre entreprise, car il l'a, à chaque occasion, encouragée et conseillée. Nous tenons à l'en remercier, sans oser espérer que nous aurons procuré sur Ensérune la monographie qu'il appelait naguère de ses vœux après un séjour en Languedoc méditerranéen, et sur laquelle il comptait, mieux que sur d'impuissantes mesures de protection matérielle, pour « conserver le souvenir de documents archéologiques exceptionnels et particulièrement fragiles »².

Qu'il nous soit accordé de nommer enfin avec reconnaissance ceux qui furent nos collaborateurs directs sur le chantier : M. l'abbé J. Giry, Conservateur du Musée National d'Ensérune, M^{lle} S. Hanicotte et M. M. Joucla, aujourd'hui disparu. Après de tous trois nous avons trouvé une aide dévouée qui a facilité notre tâche à plus d'un titre³.

(1) Renouant avec une tradition qu'avaient inaugurée E. Pottier et S. Reinach au moment où commençait l'exploration, M. Charles Picard a tenu à deux reprises, en septembre 1946 et en février 1948, à s'informer sur place du progrès des travaux. Nous avons eu ainsi la bonne fortune de bénéficier de directives données sur le chantier lui-même. Son patronage nous a valu, d'autre part, d'obtenir l'audience de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui avait accueilli jadis avec faveur les premières découvertes, et de pouvoir lui soumettre, au cours de ses séances des 18 et 22 octobre 1946, le bilan des fouilles que nous venions de conduire dans l'habitat et dans la nécropole.

(2) A. GRENIER, *En Languedoc méditerranéen*, dans *REA*, XLIV, 1942, p. 299.

(3) Les indications Fig. et Pl. renvoient respectivement aux illustrations que nous donnons dans le texte et à celles qui ont été groupées dans l'album séparé dont il s'accompagne.

Les figures sont pour la plupart de M^{lle} Hanicotte, quelques-unes de M. S. Albaille. Les plans des fouilles anciennes ont été établis par l'abbé L. Sigal ; pour les fouilles récentes — à partir de 1945 —, les plans levés par M. Joucla, aidé de M^{lle} Hanicotte, ont été dessinés par celle-ci ; quant aux photographies, elles proviennent des archives du Musée d'Ensérune, à la constitution desquelles ont contribué tous ceux qui ont participé aux fouilles et plus que quiconque M. Joucla. Les graffites ibériques des Pl. LXIV-LXXI, dessinés par M^{lle} Hanicotte, ont été revus par nous et mis au net par M. Albaille.

Le présent travail a été présenté à la Sorbonne sur exemplaire dactylographié comme thèse de doctorat ès lettres. Les observations qui nous ont été faites lors de la soutenance, le 24 mai 1952, par MM. Charles Picard, F. Chapouthier, A. Aymard nous ont conduit à apporter quelques modifications à notre texte primitif — des crochets distinguent la nouvelle rédaction quand ces modifications ne sont pas seulement de forme —, à faire passer un paragraphe de notre seconde partie dans la première pour en faire le paragraphe III du chapitre III, à ajouter au chapitre IV un paragraphe correspondant, le paragraphe IV, en bonne partie composé d'indications précédemment éparses en plusieurs passages, qui gagnaient à être rassemblées en un seul. Nous avons pu, en outre, inclure dans notre notice bibliographique et faire état dans nos références de plusieurs études parues depuis l'achèvement de notre manuscrit.

TABLE DES ABRÉVIATIONS USUELLES

Dans le cours de notre travail, nous avons cité d'ordinaire par le nom de l'auteur, suivi du titre abrégé, les études les plus constamment utilisées parmi celles qui figurent dans notre notice bibliographique : par exemple, C. Jullian, *Histoire*, III = C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, III (Paris, 1909 ; 2^e éd., 1920).

Voici les quelques publications collectives ou périodiques pour lesquelles nous avons eu recours à des abréviations particulières :

AERq = *Archivo Español de Arqueología* (Publié sous le patronage du Consejo superior de investigaciones científicas. D'abord *Archivo Español de Arte y Arqueología*, Madrid, 1925 sq.).

BATH = *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques* (Paris, 1883 sq.).

BCAN = *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne* (Narbonne, 1890 sq.).

BSAB = *Bulletin de la Société archéologique de Béziers* (Béziers, 1863 sq.).

BSEA = *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude* (Carcassonne, 1890 sq.).

BSNA = *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France* (Paris, 1857 sq.).

BSPF = *Bulletin de la Société préhistorique française* (Paris, 1904 sq.).

BSPO = *Bulletin de la Société scientifique, agricole et littéraire des Pyrénées-Orientales* (Perpignan, 1840 sq.).

CHA = *Cahiers d'histoire et d'archéologie, revue méridionale d'histoire locale* (Nîmes, 1931-1938 ; nouvelle série, 1946-1949).

CPF = *Congrès préhistorique de France* (Comptes rendus des Congrès annuels de la Société préhistorique de France, Paris, 1905 sq.).

ER = *Études roussillonnaises* (Revue d'histoire et d'archéologie régionales ; Perpignan, 1951 sq.).

FHA = *Fontes Hispaniae Antiquae*, par A. Schulten, P. Bosch-Gimpera et L. Pericot ; 7 vol. parus : I-VI, couvrant la période des origines à Auguste, et IX, consacré à l'époque wisigothique (Barcelone-Berlin, 1922-1940). — Nos citations de cet ouvrage renvoient à l'édition espagnole.

FOR = *Forma Orbis Romani* (Carte archéologique de la Gaule romaine dressée sous la direction de A. Blanchet).

Fasc. VIII, Gard (Paris, 1941).

Fasc. X, Hérault (Paris, 1946).

MLI = E. HÜBNER, *Monumenta linguae Ibericae* (Berlin, 1893).

MSAM = *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier* (Montpellier, 1834 sq.).

RELig = *Rivista di studi Liguri* (devenue, depuis 1947, *Revue d'études ligures* ; Bordighera, 1935 sq.).

Les autres abréviations sont celles de l'*Année Philologique*.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

En rédigeant la présente notice, nous n'avons pas cherché à fournir une bibliographie d'ensemble des études qui, dans les domaines de l'archéologie et de l'histoire, ont été consacrées depuis près d'un siècle aux civilisations préromaines de la Gaule méridionale. Notre propos a été, plus modestement, de présenter un bilan de travaux et de connaissances valable pour la seule région comprise entre le Rhône et les Pyrénées, à laquelle appartient Ensérune et dans les limites de laquelle s'est exercée notre enquête. Il répond à un triple dessein :

1^o rappeler les quelques textes littéraires et épigraphiques qui ont trait à l'histoire de cette région aux premiers et seconds âges du Fer ;

2^o dresser la liste des publications dont nous disposons sur Ensérune et sur les sites analogues du Languedoc méditerranéen-Roussillon ;

3^o signaler les ouvrages généraux ou de détail dont la consultation s'impose à qui se donne mission d'interpréter les vestiges découverts sur ces *oppida*, de marquer leur place dans l'ensemble de notre documentation et d'apprécier ainsi la valeur du témoignage qu'ils procurent sur le peuplement et les développements de la civilisation en Gaule méridionale entre l'époque des premiers contacts avec le monde grec et celle de la mainmise de Rome.

LISTE DES OUVRAGES

I

LES SOURCES DE L'ÉTUDE

A. — Les textes.

1^o *Les auteurs anciens.*

Nous n'avons pas l'équivalent pour la Gaule ancienne des *Fonles Hispaniae Antiquae*. Nous citerons pour mémoire la réimpression par L. DELISLE (Paris, 1869) des textes grecs et latins réunis par :

dom BOUQUET, *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, I (Paris, 1738).

et le travail vieilli de :

E. COUGNY-H. LEBÈGUE, *Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules*, 6 vol. (Paris, 1878-1892).

En ce qui concerne la Gaule méridionale, et plus particulièrement la région languedocienne et roussillonnaise, les informations les plus circonstanciées dont il puisse être fait état pour la période préromaine sont fournies par :

STRABON, *Geographica*, IV, 1.

AVIÉNUS, *Ora maritima*, v. 557-713 (deux éd. avec étude des sources, trad. et comment. hist. et géogr. ; éd. A. Schulten, dans *FHA*, I (1922) : texte avec apparat critique ; éd. A. Berthelot (Paris, 1934) : texte peu sûr, sans apparat critique).

Des indications sporadiques et de valeur très inégale sont données par :

HÉCATÉE, ap. ETIENNE DE BYZANCE, *Ethnica*, s. v. Ἐλισυχοὶ et Νάρδων (éd. Jacoby, *Fr. gr. Hist.*).

HÉRODOTE, *Historiae*, II, 33 ; VII, 165.

Ps. ARISTOTE, *De mirab. auscultationibus*, 85 sq. (éd. Geffcken, *Timaios und die Geographie des Westens*).

Ps. SCYLAX, *Periplus*, 2, 3, 4 (éd. Müller, *GGM*).

POLYBE, *Historiae*, III, 37, 40-41.

Ps. SCYMNOS, *Periegesis*, v. 201-216, (éd. Müller, *GGM*).

DIODORE DE SICILE, *Bibliotheca*, V, 25-38 (*passim*).

POMPONIUS MELA, *Chorographia*, II, 5.

PLINE, *Nat. Historia*, III, 31-37.

SILIUS ITALICUS, *Punica*, III, v. 415-446.

TITE-LIVE, *Ab urbe cond. libri*, XXI, 26.

DION CASSIUS, *Historia Rom.*, fr. 53.

PTOLÉMÉE, *Geographia*, II, 10.

Les interventions romaines entre Rhône et Pyrénées à partir de 121, suivies en 118 de la fondation de Narbonne, constituent le chapitre final de l'histoire de la région. La liste des textes qui s'y rapportent et parmi lesquels le plus détaillé demeure le *Pro Fonteio* de Cicéron a été dressée par :

A. LEBÈGUE, *Fastes de la Narbonnaise*, dans CL. DEVIC-J. VAISSÈTE, *Hist. gén. de Languedoc*, XV (Toulouse, 1892), pp. 5-63.

Tous les textes sont également cités dans :

C. JULIAN, *Histoire de la Gaule*, III (Paris, 1909 ; 2^e éd., 1920), pp. 19-129.

2^o Les textes épigraphiques.

a) L'épigraphie grecque antérieure à la conquête romaine est pratiquement inexistante entre Rhône et Pyrénées. On ne connaît que trois textes lapidaires provenant d'Agde : un seul a été publié, *IG*, XIV (1890), 2514 ; pour les deux autres, voir, ci-après, p. 355, n. 1 ;

b) Des textes lapidaires gréco-celtiques en plus grand nombre ont été retrouvés à Montagnac, Substantion et surtout dans la région nîmoise. Certains d'entre eux figurent dans *CIL*, XII, pp. 383 sq. L'ensemble en a été publié par :

J. RHYS, *The Celtic inscriptions of France and Italy* (Londres, 1906), pp. 34 sq.

— *The Celtic inscriptions of Gaul, additions and corrections* (Londres, 1911), pp. 17 sq.

Tous ces textes ont été republiés par :

J. DOTTIN, *La langue gauloise* (Paris, 1918), pp. 154 sq., nos 18-32 bis.

J. WHATMOUGH, *The dialects of ancient Gaul* (Ann Arbor University Microfilms, Michigan, 1949-1951).

On ajoutera les légendes gallo-grecques de trois séries monétaires de la région Narbonne-Béziers datées des II^e et I^{er} siècles :

A. BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises*, I (Paris, 1905), pp. 92-93, 274-278.

c) De nombreux graffites ibériques gravés à la pointe par les indigènes sur les diverses classes de poteries ont été recueillis à Ensérune. Ils s'échelonnent entre le IV^e et le I^{er} siècle avant notre ère. Des spécimens en ont été publiés par F. Mouret, *CVA*, France, fasc. 6, p. 28.

Quelques indications sur ces graffites ont été fournies par M. Gomez-Moreno, *Misceláneas. Historia, Arte, Arqueologia. Primera serie : la Antigüedad* (Madrid, 1949), pp. 321-325, et certains d'entre eux figurent, accompagnés de leur translittération, dans :

A. TOVAR, *Léxico de las inscripciones ibéricas*, dans *Estudios dedicados a Menendez Pidal*, II (Madrid, 1951), pp. 286-323.

Un relevé complet de ces graffites est donné aux Pl. LXIV-LXXI de notre travail.

Les légendes ibériques de deux séries monétaires de la région Narbonne-Béziers datées des II^e et I^{er} siècles ont été étudiées par :

G. F. HILL, *Les monnaies de la Narbonnaise avec inscriptions ibériques* (Toulouse, 1933) (trad. par F. Cros d'une étude des *Numismatic notes and monographs*, n° 44, 1930, que publie la Société américaine de numismatique) ;

d) Les textes lapidaires latins antérieurs à l'Empire sont rares. On les trouvera dans : *CIL*, XII (Narbonnaise, 1888).

Hist. gén. de Languedoc, XV : recueil des inscriptions antiques de la province de Languedoc, pp. 136 sq.

E. ESPÉRANDIEU, *Inscriptions latines de Gaule (Narbonnaise)*, 2 vol. (Paris, 1929).

On ajoutera un milliaire de *Cn. Domilius Ahenobarbus*, la plus ancienne inscription latine de Gaule, qui a été trouvé en 1949 à Treilles (Aude) :

J. CAMPARDOU et P. M. DUVAL, *Gallia*, VII, 1949 [1952], pp. 195 sq.

Pour les légendes latines des monnaies locales, voir :

A. BLANCHET, *Traité*, I, pp. 198-199.

B. — Les gisements archéologiques.

Nous n'indiquerons que les travaux se rapportant à la période préromaine (premier et second âges du Fer). Pour ceux des sites mentionnés ci-après qui ont fait l'objet d'une réoccupation à l'époque romaine, on se reportera aux *Répertoires archéologiques* départementaux que la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon a dressés de 1930 à 1937 pour la période gallo-romaine. Pour le Gard et l'Hérault, on dispose, en outre, de *FOR*, VIII et X.

1° *Etudes générales.*

Le progrès des recherches et des publications depuis 1940 est enregistré régulièrement dans *Gallia* par R. LANTIER, *Recherches archéologiques en Gaule*.

Pour la période antérieure, voir, du même auteur, *Ausgrabungen und neue Funde in Frankreich aus der zeit von 1915 bis 1930*, dans *XX. Bericht der röm.-germ. Kommission*, 1931, pp. 108-119, pour les premier et deuxième âges du Fer, et J. GAGÉ, *Les fouilles et les études d'archéologie en France depuis vingt ans*, dans *RH*, CXL, 1940, pp. 1-26.

Voir aussi, dans *Gallia*, les *Informations* (chronique des fouilles) données par les Directeurs de Circonscriptions archéologiques depuis 1947.

A plusieurs reprises des bilans partiels ou généraux des recherches archéologiques menées entre Rhône et Pyrénées ont été dressés :

M. ALMAGRO-P. DE PALOL, *Nuevos Campos de urnas en el Languedoc y Rosellon*, dans *Pirineos*, V, 1949, pp. 547-561.

- E. BONNET, *Antiquités et Monuments du département de l'Hérault*, dans *Géographie générale du département de l'Hérault publiée par la Société languedocienne de géographie*, III (Montpellier, 1905), pp. 205-272.
- J. BOURRILLY-F. MAZURIC, *Statistique des Enceintes préhistoriques et protohistoriques du département du Gard*, dans *CPF*, septième session, Nîmes 1911, pp. 540-613.
- R. DEMANGEL, *Sites gallo-grecs du Languedoc méditerranéen*, dans *Ass. G. Budé*, Congrès de Nîmes, 1932, pp. 115-126.
- A. GRENIER, *En Languedoc méditerranéen*, dans *REA*, XLIV, 1942, pp. 285-299.
- Ph. HÉLÉNA, *Les origines de Narbonne* (Paris-Toulouse, 1937), pp. 157-204.
- A. JOUBIN, *Aspects archéologiques du Languedoc méditerranéen*, dans *RA*, 5^e série, XII, 1920, pp. 269-309.
- L. JOULIN, *Les âges protohistoriques dans le Sud de la France*, dans *RA*, 4^e série, XVI, 1910, pp. 7-11, 18-29.
- R. LANTIER, *Antiquités du Roussillon*, dans *REA*, XXI, 1919, pp. 271-289.
- M. LOUIS, *Préhistoire du Languedoc méditerranéen et du Roussillon* (Nîmes, 1948), pp. 140-180 (ouvrage sans notes ni références).
- J. DE SAINT-VENANT, *Les derniers Arécomiques. Traces de la civilisation cellique dans la région du Bas-Rhône, spécialement dans le Gard*, dans *BATH*, 1897, pp. 481-531.

2^o Ensérune.

a) Période antérieure aux fouilles (1874-1915).

- E. BONNET, *Antiquités de l'Hérault* (Montpellier, 1905), pp. 390-394.
- J. DARDÉ, *Trouvailles d'Ensérune*, dans *BSAB*, 3^e série, VII, 1908, pp. 215 sq.
- L. NOGUIER, *Ensérune et Montady*, dans *BSAB*, 2^e série, VII, 1874, pp. 234 sq. (utilise et publie des extraits de la notice de l'abbé A. GINIEIS, demeurée inédite, *Recherches sur Montady* (vers 1860), dans laquelle un important chapitre est consacré à Ensérune).
- *Chronique archéologique*, *Ibid.*, XII, 1884, p. 428 ; XIII, 1886, p. 209 (signale quelques trouvailles faites à Ensérune, décrit une « villa romaine », indique la présence d'un cimetière à incinération).
- H. ROUZAUD, *L'oppidum préromain d'Ensérune*, dans *BCAN*, XV, 1923, pp. 269-327.
- P. THIERS, *Note sur les Ibères du Bas-Languedoc*, dans *BCAN*, X, 1908, pp. 280 sq. (étude inspirée par les recherches faites par l'auteur à Ensérune et la découverte de poterie « ibérique »).

b) Période des fouilles (1915-1952).

- J. D. BEAZLEY, *Allie red-figure vase-painters* (Oxford, 1942), pp. 733 et 857-887, *passim* (réétudie la céramique attique à figures rouges d'Ensérune publiée par F. Mouret).
- R. DEMANGEL, *REA*, XXXVI, 1934, pp. 483-485.
- J. FORMIGÉ, *L'oppidum d'Ensérune*, dans *Gallia*, I, 1943, pp. 5-14.
- *BSNA*, 1945-47, pp. 70-71 (signale les silos d'Ensérune).
- A. GRENIER, *REA*, XLIV, 1942, pp. 297-299.
- Ph. HÉLÉNA, *Origines* (Paris-Toulouse, 1937), pp. 180-202 et 235-464, *passim*.
- J. JANNORAY, *Les fouilles d'Ensérune*, dans *RA*, 6^e série, XXXVI, 1946, pp. 5-41 (rapport sur la campagne de 1945).
- *L'habitat et la nécropole d'Ensérune d'après l'exploration archéologique récente*, dans *CRAI*, 1946, pp. 530-547.
- *Les fouilles d'Ensérune et les civilisations préromaines du Midi de la France*, dans *RELig*, XIV, 1948, pp. 85-103.

- *Las recientes excavaciones en la necrópolis de Enserune*, dans *Crón. IV Congreso arqu. Sudeste español*, Elche 1948, pp. 331-344.
- *Las excavaciones de Enserune y el problema de la cerámica « ibérica »*, dans *AEArg*, n° 74, 1949, pp. 3-20 (étude de stratigraphie et de chronologie).
- *Les fouilles d'Enserune et la connaissance des civilisations préromaines de la Gaule méridionale*, dans *La Nouv. Clío*, n°s 5-6, 1950, pp. 203-230.
- M. LOUIS, *Enserune, habitat et nécropole du premier âge du Fer*, dans *CHA*, IV, 1949, pp. 62-66.
- *La poterie grossière du premier âge du Fer à Enserune*, dans *RELIg*, XVII, 1951, pp. 89-116.
- F. MOURET, *Note de M. Félix Mouret sur ses fouilles d'Enserune près de Béziers*, dans *CRAI*, 1916, pp. 397-411.
- *Un vase du style de Meidias trouvé dans la nécropole d'Enserune*, dans *Mon. Piot*, XXVII, 1924, pp. 45-56 (notice sur la nécropole d'Enserune et en particulier sur la tombe où le vase fut découvert ; voir G. Nicole).
- *CVA*, France, fasc. 6, Collection Mouret (Paris, [1928]) (matériel céramique découvert par F. Mouret dans la nécropole).
- *Historique d'Enserune*, dans *BSAB*, 3^e série, XI, 1934, pp. 46 sq.
- *Quelle a été la place d'Enserune dans la Gallia Graeca?* dans *Ass. G. Budé*, Congrès de Nîmes 1932, pp. 128-134.
- *La céramique d'Enserune: problèmes qu'elle résout et problèmes qu'elle pose*, *Ibid.*, Congrès de Nice, 1935, pp. 131-134.
- G. NICOLE, *Un vase du style de Meidias trouvé dans la nécropole d'Enserune*, dans *Mon. Piot*, XXVII, 1924, pp. 57-68 (note sur une coupe attique à figures rouges attribuée à l'atelier de Meidias, découverte dans la nécropole d'Enserune ; voir F. Mouret).
- Ch. PICARD, *Enserune et les civilisations préromaines du Midi de la France*, dans *RA*, 6^e série, XXXV, 1950, pp. 195-197 (rend compte des fouilles et des études de J. Jannoray).
- E. POTTIER, *CRAI*, 1919, pp. 293-294 (note sur les fouilles Mouret).
- *CRAI*, 1920, pp. 31-37 (note sur les fouilles Mouret).
- *CRAI*, 1927, pp. 18-20 (note sur les silos d'Enserune).
- E. POTTIER-S. REINACH, *CRAI*, 1916, pp. 469-484 (rapport sur les premières fouilles Mouret dans la nécropole).
- — *CRAI*, 1918, pp. 95-97 (note sur le mobilier métallique et céramique provenant des fouilles Mouret).
- S. REINACH, voir E. Pottier.
- K. SCHEFOLD, *Untersuchungen zu den Kertscher Vasen* (Berlin-Leipzig, 1934), p. 13 (étude des vases attiques du style de Kertsch publiés par F. Mouret).
- L. SIGAL, *Les nouvelles fouilles d'Enserune*, dans *Ass. G. Budé*, Congrès de Nîmes, 1932, pp. 143-146.
- *Les fouilles d'Enserune*, dans *BSAB*, 3^e série, XI, 1934, pp. 148-153.
- *Enserune, dans Cévenne et Méditerranée*, n° 1, 1948, pp. 6-18 ; n° 2, 1949, pp. 81-89.
- A. TOVAR, *Léxico* (Madrid, 1951), pp. 286-323 (publie certains graffites ibériques ; voir, ci-dessus, p. 16).
- Chronique des fouilles de *Gallia*, IV, 1946, pp. 357-360.
- — — VI, 1948, pp. 203-206.
- — — VIII, 1950, pp. 112-115.
- — — XI, 1953, pp. 96-99.

3° Les sites préromains du Languedoc méditerranéen et du Roussillon.

a) Aude.

Le Cayla (commune de Mailhac).

- Ph. HÉLÉNA, *Origines*, pp. 175-180 et 205-421, *passim*.
- H. MARTIN-GRANEL, *L'oppidum du Cayla à Mailhac. Les niveaux du premier âge du Fer*, dans *Bull. Soc. Et. Sc. Nat. Vaucluse*, 1942, pp. 1-5.
— *Les fouilles de l'oppidum du Cayla de Mailhac*, dans *Gallia*, 3, 1944, pp. 1-24 (stratigraphie du gisement).
- O. et J. TAFFANEL, *L'oppidum du Cayla, commune de Mailhac (Aude)*, dans *BSEA*, XLIII, 1938, pp. 110-147.
— *Le Cayla de Mailhac* (Carcassonne, 1938).
— *Marques d'amphores trouvées au Cayla de Mailhac*, dans *Gallia*, V, 1947, pp. 143-146.
— *L'oppidum du Cayla, commune de Mailhac (Aude)*, dans *RA*, 6^e série, XXXIII, 1949, pp. 150-163 (étude de la céramique incisée du premier âge du Fer).
— *L'oppidum du Cayla*, dans *Mél. Charles Picard*, 1949, pp. 996-999 (publication d'un calibre de potier).
- Chronique des fouilles de *Gallia*, VI, 1948, pp. 200-201.
Près de l'oppidum du Cayla, trois nécropoles du premier âge du Fer ont été mises au jour : 1^o Le Moulin, 2^o Le Grand-Bassin I, La Redorte et l'Entari, 3^o Le Grand-Bassin II. Voir :
Ph. HÉLÉNA, *Origines*, pp. 131-135 (La Redorte).
- O. et J. TAFFANEL, *La nécropole I du « Grand-Bassin » à Mailhac*, dans *RELig*, XVI, 1950, pp. 151-156.
— *Nouvelles découvertes archéologiques à Mailhac (Aude)*, dans *BSEA*, LX, 1950, pp. 3-19 ; LXI, 1951, pp. 3-35 (t. à part) (nécropoles du Moulin et du Grand-Bassin I et II).
— *Deux nécropoles à incinérations à Mailhac (Aude)*, dans *Actes 1^{er} Congrès intern. Ét. ligures* (Bordighera, 1952), pp. 59-68 (nécropoles du Grand-Bassin I et II).
Las Fados (commune de Pépieux).
- O. et J. TAFFANEL, *La nécropole hallstattiennne de « Las Fados »*, dans *CHA*, V, 1947, pp. 1-8.
— *La nécropole hallstattiennne de « Las Fados »*, dans *Gallia*, VI, 1948, pp. 1-29.
Fanjeaux.
- G. SICARD, *Note sur les sépultures antiques du domaine d'Enbonnes, près de Fanjeaux (Aude)*, dans *BSEA*, XXII, 1912, pp. 1-24 (t. à part) (nécropole du premier âge du Fer identique à celle du « Moulin » de Mailhac).
Fleury d'Aude.
- J. CAMPARDOU, *Sépultures du premier âge du Fer à Fleury-d'Aude*, dans *BCAN*, VIII, 1905, pp. 527 sq.
- Ph. HÉLÉNA, *Origines*, pp. 126-130.
Montlaurès (commune de Narbonne).
- J. DÉCHELETTE, *Manuel d'archéologie préhistorique, cellique et gallo-romaine*, IV (Paris, 1915), pp. 514 sq.
- A. GRENIER, *REA*, XLIV, 1942, p. 298.
- Ph. HÉLÉNA, *Origines*, pp. 161-174 et 235-421, *passim*.
- A. JOUBIN, *RA*, 5^e série, XII, 1920, pp. 296 sq.
- E. POTTIER, *Les fouilles de Montlaurès*, dans *CRAI*, 1905, pp. 136 et 213.
— — — — *CRAI*, 1907, p. 260.
— — — — *CRAI*, 1909, pp. 981 sq.
- H. ROUZAUD, *Notes et observations sur le pays narbonnais*, dans *BCAN*, VIII, 1905, pp. 490 sq.
— *Ibid.*, IX, 1906, pp. 471 sq.
La Moulinasse (commune de Salles-d'Aude).

- P. COURRENT-Ph. HÉLÉNA, *Répert. arch. de l'Aude*, p. 89.
Pech Maho (commune de Sigean).
- J. CAMPARDOU, *Notes archéologiques sur la région de Sigean*, dans *BCAN*, XVIII, 1926, pp. 150 sq.
- Ph. HÉLÉNA, *Origines*, pp. 175-176.
La Serre Méjane (commune d'Homps).
Cet oppidum, situé sur la rive gauche de l'Aude, qu'il domine de sa face Sud, entre les villages d'Homps et d'Argens, n'a jusqu'ici fait l'objet d'aucune prospection. Restes d'une enceinte étendue. Poterie grecque de l'Ouest en surface.
- b) Gard.
- Castelviél (commune de Sainte-Anastasie).
- J. BOURRILLY-F. MAZAURIC, *Statistique*, p. 559.
- L. ROCHETIN, *L'oppidum de Marbacum*, dans *Soc. scient. et litt. d'Alès*, 1879, pp. 248 sq.
- J. DE SAINT-VENANT, *Arécomiques*, p. 529.
Près de l'oppidum de Castelviél, sur le territoire de la commune de Sainte-Anastasie, ont été trouvés plusieurs fragments de statues préromaines.
- E. ESPÉRANDIEU, *Recueil*, I, n° 494 (bustes de Russan).
— *Mon. Piot*, XXX, 1930, pp. 69-76 (bustes de Sainte-Anastasie).
- P. F. FOURNIER, *Bull. hist. et scient. d'Auvergne*, LXVII, 1945, pp. 125 sq. (torse de Castelviél).
Chusclan.
- J. BOURRILLY-F. MAZAURIC, *Statistique*, p. 577.
- J. DE SAINT-VENANT, *Arécomiques*, p. 510.
La Jouffe (commune de Montmirat).
- J. BOURRILLY-F. MAZAURIC, *Statistique*, p. 559.
- J. DE SAINT-VENANT, *Arécomiques*, p. 527.
Languissel.
- M. LOUIS, *La station préhistorique de Languissel*, dans *Rhodania*, 1929, pp. 182 sq. (gisement du premier âge du Fer).
Laudun.
- L. ALLÈGRE, *Le « camp de César » de Laudun*, dans *Mém. lus à la Sorbonne, Archéol.*, 1865, pp. 113 sq.
- J. BOURRILLY-F. MAZAURIC, *Statistique*, p. 579.
- A. DURAND, *Le « camp de César » de Laudun*, dans *Rhodania*, 1922, pp. 74-85.
- J. DE SAINT-VENANT, *Arécomiques*, p. 509.
Mardieul (commune de Saint-Bonnet).
- J. BOURRILLY-F. MAZAURIC, *Statistique*, p. 567.
- J. DE SAINT-VENANT, *Arécomiques*, p. 508.
Mauressip (commune de Saint-Côme).
- J. BOURRILLY-F. MAZAURIC, *Statistique*, p. 568.
ages.
- J. BOURRILLY-F. MAZAURIC, *Statistique*, p. 561.
- E. FLOUEST, *L'oppidum de Nages*, dans *RA*, 2^e série, XX, 1869, pp. 392 sq.
- F. MAZAURIC, *L'oppidum de Nages*, dans *REA*, XX, 1918, pp. 185-190.

Au pied de l'*Oppidum*, a été découverte une frise préromaine de chevaux et de têtes coupées :

E. ESPÉRANDIEU, *Recueil*, I, n° 515.

Nîmes¹.

J. BOURRILLY-F. MAZAURIC, *Statistique*, p. 563.

M. GOURON, *La formation topographique de Nîmes*, dans *CHA*, I, 1931, pp. 136 sq.

— *Les étapes de l'histoire de Nîmes* (Nîmes, 1939).

A. GRENIER, *Manuel*, VI, pp. 680-683 et 729-730.

— *REA*, XLIV, 1942, pp. 285-287.

J. DE SAINT-VENANT, *Arécomiques*, p. 497.

Les inscriptions gallo-grecques trouvées à Nîmes et aux environs de Nîmes ont été réunies dans :

G. DOTTIN, *La langue gauloise*, pp. 155-158 (voir, ci-dessus, p. 15).

On ajoutera :

H. I. MARROU, *Le culte des sources dans la cité gallo-romaine de Nîmes*, dans *Ass. G. Budé*. Congrès de Nîmes 1932, pp. 186-195.

La partie supérieure d'une statue préromaine de dieu ou de guerrier a été trouvée sur le territoire de la commune de Nîmes, à Grézan :

E. ESPÉRANDIEU, *Recueil*, I, n° 427.

c) Hérault.

Agde.

R. ARIS-G. CLAUSTRES, *Le problème d'Agde*, dans *BSAB*, 4^e série, V, 1939, pp. 81 sq.

— *Ibid.*, VII, 1941, pp. 137 sq.

E. BONNET, *Antiquités de l'Hérault*, pp. 209-212 et 225-226.

A. GRENIER, *REA*, XLIV, 1942, pp. 288-293.

Chronique des fouilles de *Gallia*, VI, 1948, p. 203 ; VIII, 1950, pp. 111-112.

Pour les trouvailles d'inscriptions grecques faites à Agde, voir, ci-dessus, p. 15.

Bessan.

J. COULOUMA, *L'oppidum ibéro-grec de Bessan*, dans *Ass. G. Budé*, Congrès de Nice 1935, pp. 134-136.

— *La station grecque de « La Monédière » près Bessan*, dans *CHA*, IX, 1936, pp. 690-712.

— *Gallia*, VI, 1948, pp. 177-178 (notes sur la céramique trouvée à Bessan).

P. LE GENTILHOMME, *Rev. Numism.*, 1943, pp. 145-148 (étude d'un dépôt de 27 deniers et 86 quinaires de la République romaine enfoui vers le milieu du 1^{er} siècle avant J.-C.).

Béziers.

A. BLANCHET, *Trailé*, I, pp. 272-278 (monnaies portant la légende Βηταρρατις).

E. BONNET, *Antiquités de l'Hérault*, pp. 230-231, 234 et 243.

J. COULOUMA-L. MONTAGNIER, *Rhodania*, 1938-1946, pp. 80-82 (observations stratigraphiques).

J. GIRY, *BSAB*, IX, 1943, p. 93 (notes sur des sondages pratiqués place de la Madeleine).

A. GRENIER, *REA*, XLIV, 1942, pp. 293-295.

(1) Nous écrivons Nîmes, en nous conformant à l'usage local et en supprimant l'accent circonflexe, qui, aussi bien, n'a aucune raison d'être.

- F. MOURET, *CVA*, fasc. 6, pp. 2 et 44 (publication de poteries attiques trouvées à Béziers lors de la construction des halles centrales).
- J. TEL, *BSAB*, VIII, 1942, pp. 133 sq. (étude du tracé de la voie Domitienne dans Béziers).
- M. TOUSSAINT, *Trouvailles archéologiques dans les niveaux antiques de Béziers*, dans *Gallia*, VI, 1948, pp. 179-181.
- Causses et Veyran (commune de Murviel-les-Béziers).
- L. MONTAGNIER, *La nécropole hallstattiennne de Causses et Veyran*, dans *BSAB*, XV-XVI, 1949-1950, pp. 17-21.
- Cazevieille.
- M. LOUIS, *La nécropole hallstattiennne de Cazevieille*, dans *CHA*, I, 1946, pp. 72-80 et 157-175.
- *Ibid.*, II, 1947, pp. 32-43.
- Magalas.
- J. COULOUMA, *Magalas et son oppidum de Montjo*, dans *CHA*, VII, 1934, pp. 701-741.
- *L'oppidum et les ateliers de Montjo près Magalas*, *Ibid.*, XII, 1937, pp. 584-610.
- *Gallia*, VI, 1948, pp. 175-177.
- Mèze.
- E. BONNET, *Antiquités de l'Hérault*, pp. 229-230 et 280 sq.
- Murviel-les-Montpellier.
- E. BONNET, *Antiquités de l'Hérault*, pp. 246-253.
- R. DEMANGEL, *Ass. G. Budé*, Congrès de Nîmes, 1932, pp. 121-123.
- — — — — Nice, 1935, p. 136 (signale quelques découvertes sporadiques).
- A. DE MONTGRAVIER-A. RICARD, *Murviel. Ruines d'un oppidum des Volces Arécomiques*, dans *RA*, 2^e série, VII, 1863, pp. 146-166.
- Une tête féminine préromaine en calcaire, provenant de Murviel et aujourd'hui perdue, est décrite dans :
- F. BENOÎT, *L'art primitif méditerranéen*, p. 34.
- Notre-Dame-de-Londres.
- CENTRE DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES DES CHÊNES-VERTS, *La nécropole hallstattiennne du ravin des Arcs*, dans *ER*, III, 1953, pp. 71 sq.
- Pioch Balat (commune d'Aumes).
- J. GONDARD, *Aumes-Puech Balat*, dans *BSAB*, XV, 1949, pp. 22-27.
- Une inscription gréco-celtique, trouvée non loin de l'oppidum de Pioch Balat, sur le territoire de la commune de Montagnac, a été publiée dans :
- J. DOTTIN, *La langue gauloise*, n° 32 bis.
- L'avant-train d'un lion préromain en calcaire a été trouvé dans un silo de l'oppidum de Pioch Balat en 1951 : *Gallia*, VIII, 1950 [1952], p. 112, n. 7.
- Pont-Ambroix (commune de Villetelle).
- E. BONNET, *Antiquités de l'Hérault*, pp. 261-263.
- J. DE SAINT-VENANT, *Arécomiques*, p. 506.
- Portal-Vieux (commune de Vendres).
- J. GONDARD-R. ROS, *Trouvailles archéologiques à Béziers et aux environs*, dans *Congrès régional des Fédérations historiques de Languedoc* (Carcassonne, 1952), pp. 217-220.

- M. LOUIS, *Gallia*, VI, 1948, pp. 413-414 (gisement du premier âge du Fer).
 La Roque (commune de Fabrègues).
- E. BONNET, *Antiquités de l'Hérault*, pp. 259-261.
 — *L'oppidum de La Roque*, dans *CHA*, III, 1932, pp. 76-86.
 Saint-Martin-de-Londres.
- M. LOUIS-CENTRE ARCHÉOLOGIQUE DES CHÊNES-VERTS, *Le tumulus n° 1 du Cayla du Frouzel*, dans *ER*, III, 1953, pp. 91 sq.
 Saint-Thibéry.
- E. BONNET, *Antiquités de l'Hérault*, pp. 243-244.
- J. COULOUMA-G. CLAUSTRES, *BSAB*, VII, 1941, pp. 98 sq. (étude du tracé de la voie Domitienne près de Saint-Thibéry).
 — *Ibid.*, VIII, 1942, pp. 64 sq. (notes sur le site).
 — *L'oppidum de Cessero près de Saint-Thibéry*, dans *Gallia*, 2, 1943, pp. 8-18.
- J. COULOUMA, *Gallia*, VI, 1948, pp. 178-179 (observations sur la céramique trouvée à Saint-Thibéry).
 Salaisons (commune de Boujan-sur-Libron).
- M. LOUIS-G. MARY, *La station préhistorique de Salaisons*, dans *CHA*, IX, 1935, pp. 321 sq.
 Substantion (commune de Castelnaud-le-Lez).
- E. BONNET, *Antiquités de l'Hérault*, pp. 252-259.
 — *L'oppidum préromain de Substantion*, dans *MSAM*, 2^e série, IX, 1924, pp. 93 sq.
 — *Monspelesia*, I, 1930, pp. 79 sq.
- R. DEMANGEL, *Ass. G. Budé*, Congrès de Nîmes, 1932, pp. 123-126 (commente les carreaux de terre cuite estampés trouvés à Substantion).
 Une inscription gallo-grecque provenant de Substantion a été publiée dans :
- G. DOTTIN, *La langue gauloise*, n° 18.
- d) Pyrénées-Orientales.
- Elne.
- E. ESPÉRANDIEU, *Répert. arch. Pyrénées-Orientales*, pp. 28-29.
 Millas.
- P. PONSICH-A. DE POUS, *Le champ d'urnes de Millas*, dans *ER*, I, 1951, pp. 1-94.
 La Pave (commune d'Argelès-sur-Mer).
- G. CLAUSTRES, *La nécropole de La Pave*, dans *RELig*, XVI, 1950, pp. 140-150.
 Reixach (commune de Corbère-les-Cabanes).
- P. PONSICH, *Sépultures hallstattiennes en Roussillon*, dans *BSPO*, 1944, pp. 69-78.
 Ruscino (commune de Perpignan).
- H. ARAGON, *Le bilan des fouilles de Ruscino* (Perpignan, 1914).
 — *Les vestiges de Ruscino* (Perpignan, 1917).
- G. CLAUSTRES, *Stratigraphie de Ruscino*, dans *ER*, I, 1951, pp. 135-195.
- E. ESPÉRANDIEU, *Répert. arch. Pyrénées-Orientales*, pp. 21-26.
- A. HÉRON DE VILLEFOSSE, *BATH*, 1917, pp. 19-44 (étude de la céramique).

- P. THIERS, *Ibid.*, 1909, p. 121 ; 1910, p. 149 ; 1911, p. 208 ; 1912, p. 76 ; 1914, p. 185 (rapports de fouilles).
 R. LANTIER, *La Nouv. Clio*, nos 5-6, 1950, pp. 287-288 et 304 (résultats des fouilles qui ont été reprises à Ruscino en 1948).

II

TRAVAUX SE RAPPORTANT A L'ÉTUDE DES PEUPLES ET CIVILISATIONS PRÉROMAINS
 DE LA RÉGION DU GOLFE DU LION

A. — Ouvrages de synthèse.

Aux études citées p. 16, dont l'objet se limite à la région languedocienne et roussillonnaise, on ajoutera quelques ouvrages plus généraux de synthèse :

- J. DÉCHELETTE, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, III (Paris, 1913) et IV (Paris, 1915).
 E. DESJARDINS, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, 4 vol. (Paris, 1876-1893).
Dictionnaire archéologique de la Gaule. Époque celtique, I et II (Paris, 1919).
 C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, I, II et III (Paris, 1908-1909 ; 2^e éd. 1920).
 Ch. LENTHÉRIC, *Les villes mortes du golfe du Lion* (Paris, 4^e éd., 1883).

B. — Peuplement.

1^o Études générales.

La question du peuplement de la Gaule méridionale est abordée dans les ouvrages cités à la rubrique précédente. Voir, notamment :

- J. DÉCHELETTE, *Manuel*, III (Paris, 1913), pp. 46-68 (migrations celtiques) ; cf. aussi II (Paris, 1910), pp. 6-28 (Ligures et Ibères).
 C. JULLIAN, *Histoire*, I, pp. 110-192 (Ligures) ; pp. 254-280 (Ibères) ; pp. 227-254 et 281-332 (Celts).

On ajoutera :

- H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Les premiers habitants de l'Europe*, 2 vol. (2^e éd., Paris, 1894).
 A. BERTHELOT, *Les Ligures*, dans *RA*, 6^e série, V, 1933, pp. 72-120 et 245-303.
 — *Festus Avienus, Ora maritima* (Paris, 1934), pp. 102-106 et 111-128, *passim*.
 A. BERTRAND, *La Gaule avant les Gaulois* (Paris, 1891).
 A. BLANCHET, *Les Ibères en Gaule*, dans *Rev. de Synthèse*, XVII, 1939, pp. 33-36.
 K. MÜLLENHOFF, *Deutsche Altertumskunde*, III (2^e éd., Berlin, 1892).
 E. PHILIPON, *Les Ibères* (Paris, 1909).
 — *Les peuples primitifs de l'Europe méridionale* (Paris, 1925).
 A. SCHULTEN, *Numantia*, I (Munich, 1914), pp. 27 sq. ; 60 sq. (Ligures et Ibères).
 — *Tartessos* (2^e éd., Madrid, 1945), pp. 185 sq.

2^o Études particulières.

- M. ALMAGRO, *Ligures en España*, dans *RELig*, XV, 1949, pp. 195-208 ; XVI, 1950, pp. 37-56.
 P. BOSCH-GIMPERA, *Etnología de la Península Ibérica* (Barcelone, 1932), pp. 409 sq.
 — *La Formación de los pueblos de España* (Mexico, 1945), pp. 165, n. 8.
 J. BRUNEL, *Les peuples du Languedoc avant la période gallo-romaine*, dans *Ecole antique de Nîmes*, XXV^e session 1944, pp. 17-31.

- P. FOUCHÉ, *Les Ligures en Espagne et en Roussillon*, dans *Rev. hispan.*, LXXXI, 1933, pp. 12 sq.
- A. GRENIER, *Ligures et Italo-Celles*, dans *Mél. Ernout*, 1940, pp. 159-169.
- *Peuples et civilisations préhistoriques du Languedoc méditerranéen*, dans *École antique de Nîmes*, XXI^e session, 1940, pp. 23-44.
- J. JANNORAY, *La polerie « ibérique » et l'expansion des Ibères en Gaule méridionale*, dans *Mél. Charles Picard*, 1949, pp. 448-462.
- R. LANTIER, *Celtas e Iberos*, dans *AEArq*, n^o 42, 1941, pp. 141-151.
- *Recherches archéologiques*, dans *Gallia*, V, 1947, pp. 210-211 ; VI, 1948, pp. 269-271.
- M. LOUIS, *Le premier âge du Fer et les Ligures dans le Languedoc méditerranéen*, dans *RELig*, XV, 1949, pp. 171-183.
- M. DE NAVARRO, *Were the people of the Rhone culture Celts?*, dans *Proceedings of the 1st Congress of prehist. and protohist. Sciences*, 1932, pp. 277-278.
- C. — Langue et alphabet.
- Aux ouvrages cités pp. 15 et 16, on ajoutera :
- J. BALLESTER, *Corpus de inscr. ibéricas en cerámicas de San Miguel de Liria*, dans *Servicio de investigación prehistórica de la Diputación provincial de Valencia*, 1935, pp. 48 sq. ; 1942, pp. 134 sq. ; 1949, pp. 159 sq.
- P. BELTRAN, *Notas sobre el estudio de las inscr. ibéricas en cerámicas de San Miguel (Liria)*, *Ibid.*, 1935, pp. 1 sq.
- J. CABRÉ, *Corpus Vas. Hisp.*, *Azaila* (Madrid, 1944), pp. 23-35 (epigraphia de la cerámica de Azaila).
- D. FLECHTER, *Inscripciones ibéricas del Museo de prehistoria de Valencia* (Estudios ibéricos, n^o 2, Valence, 1953).
- M. GOMEZ-MORENO, *La escritura ibérica*, dans *Bol. real Acad. Historia*, CXII, 1943, pp. 251-278.
- E. HÜBNER, *Monumenta linguae Ibericae* (Berlin, 1893).
- H. ROLLAND, *Inscr. antiques de Glanum*, dans *Gallia*, 3, 1944, pp. 169-173.
- J. WHATMOUGH, *Κελτικὰ*, dans *Harv. Studies*, LV, 1944, pp. 1-85.
- D. — Numismatique.
- G. AMARDEL, *Les monnaies des chefs gaulois attribuées à Narbonne*, dans *BCAN*, II, 1893, pp. 328-354.
- *Les Longostalètes*, *Ibid.*, III, 1894, pp. 13-36.
- *Les monnaies ibériques attribuées à Narbonne*, *Ibid.*, IV, 1895, pp. 549-564.
- *Les monnaies des Elysiques et les autres monnayages narbonnais*, *Ibid.*, X, 1901, pp. 131 sq.
- A. BLANCHET, *Trailé des monnaies gauloises*, 2 vol. (Paris, 1905).
- E. BONNET, *Les monnaies gallo-grecques de la Narbonnaise*, dans *Ass. G. Budé*, Congrès de Nîmes 1932, pp. 134-136.
- P. BOUDARD, *Essai sur la numismatique ibérienne* (Paris, 1859).
- G. F. HILL, *Les monnaies de la Narbonnaise avec inscriptions ibériques* (Toulouse, 1933).
- Ch. ROBERT, *Numismatique de la province de Languedoc. Période antique*, dans *Hist. gén. de Languedoc*, II (Toulouse, 1875), pp. 457-520.
- H. ROLLAND, *Sur les drachmes lourdes de Massalia*, dans *Provincia*, XV, 1935, pp. 231-246.
- *L'expansion du monnayage de Marseille dans le pays cello-ligure*, dans *RELig*, XV, 1949, pp. 139-148.
- A. VIVES Y ESCUDERO, *La moneda hispánica* (Madrid, 1926).

E. — Art ornemental, décoratif et figuré.

Pour l'art ornemental et décoratif, voir :

P. JACOBSTHAL, *Early Celtic Art*, 2 vol. (Oxford, 1944).

Les documents de la statuaire préromaine ont été recueillis dans :

E. ESPÉRANDEU, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, I-XI. (Paris, 1907-1938). — Compléments par R. Lantier : XII-XIII (1947-1949).

Les œuvres intéressant la Gaule méridionale ont été récemment étudiées dans :

F. BENOÎT, *L'art primitif méditerranéen de la vallée du Rhône. La sculpture* (Paris, 1945).

En dehors de ces travaux d'ensemble, nous nous bornerons à mentionner quelques études de détail, inspirées par des découvertes récentes :

F. BENOÎT, *Sculptures d'Entremont*, dans *CRAI*, 1943, pp. 474-486.

— *Le Cerbère de Gênes et les « lèles coupées » de la Narbonnaise*, dans *RELig*, XII, 1946, pp. 80-86.

— *La statuaire d'Entremont*, *Ibid.*, XIV, 1948, pp. 64-84.

— *L'aire méditerranéenne de « la lêle coupée »*, *Ibid.*, XV, 1949, pp. 243-255.

R. LANTIER, *Chenels gaulois d'Uzès*, dans *BATH*, 1936-1937, pp. 175 sq.

— *Les nouvelles statues d'Entremont*, dans *Mon. Piot*, XL, 1944, pp. 87-106.

— *L'art celtique*, dans *JS*, 1946, pp. 67-77.

— *L'équipement militaire des « héros » d'Entremont*, dans *CRAI*, 1951, pp. 276-279.

F. — Relations avec le monde grec.

1° Études générales.

F. BENOÎT, *Le delta du Rhône à l'époque grecque*, dans *Mél. Radet*, 1940, pp. 567-572.

— *La légende d'Héraclès et la colonisation grecque dans le delta du Rhône*, dans *Lettres d'Humanité*, VIII, 1949, pp. 104-148.

— *L'archéologie sous-marine en Provence*, dans *RELig*, XVIII, 1952, pp. 237-307.

J. BÉRARD, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'antiquité* (Paris, 1941).

— *L'hellénisation de la Grande Grèce*, dans *RA*, 6^e série, XXXV, 1950, pp. 182 sq.

Rhys CARPENTER, *The Greeks in Spain* (Bryn Mawr-London, 1925).

M. CLERC, *Les premières explorations phocéennes dans la Méditerranée occidentale*, dans *REA*, VII, 1905, pp. 329 sq.

— *La prise de Phocée*, *REG*, XVIII, 1905, pp. 143 sq.

J. COULOUMA, *Les stations grecques du Rhône aux Pyrénées*, dans *CHA*, III, 1948, pp. 84-105 et 125-132.

T. J. DUNBABIN, *The western Greeks : the history of Sicily and south Italy from the foundation of the Greek colonies to 480 B. C.* (Oxford, 1948).

A. GARCIA Y BELLIDO, *Hispania Graeca*, 2 vol. et 1 vol. pl. (Barcelone, 1948).

C. JULIAN, *La thalassocratie phocéenne*, dans *REA*, V, 1903, pp. 317-327.

P. JACOBSTHAL-J. NEUFFER, *Gallia Graeca. Recherches sur l'hellénisation de la Provence*, dans *Préhistoire*, II, 1933, pp. 16-80.

H. ROLLAND, *A propos des fouilles de Saint-Blaise. La colonisation préphocéenne. Les Étrusques. Le domaine de Marseille*, dans *REA*, LI, 1949, pp. 83-99.

A. SCHULTEN, *Die Griechen in Spanien*, dans *Rh. Mus.*, LXXXV, 1936, pp. 289 sq.

2^o *Marseille et colonies massaliotes de Provence*¹.

- F. BENOÎT, *Les fouilles de Marseille en 1946-1947*, dans *CRAI*, 1947, pp. 582-585.
- A. BLANCHET, *Recherches sur l'influence commerciale de Massalia en Gaule*, dans *Mém. et Notes de Numismatique*, 2^e série (Paris, 1920), pp. 220-251.
- J. BRUNEL, *Étienne de Byzance et le domaine de Marseille*, dans *REA*, XLVII, 1945, pp. 122-133.
- *Marseille et les fugitifs de Phocée*, *Ibid.*, L, 1948, pp. 5-26.
- R. BUSQUET, *Le commerce de Marseille dans l'antiquité*, dans *Histoire du Commerce de Marseille*, I (Paris, 1949), pp. 1-105.
- E. CAHEN, *L'archéologie antique*, dans *Les Bouches-du-Rhône, Encyclopédie départementale*, IV (Paris-Marseille, 1932).
- M. CHAILLAN, *L'oppidum de la Teste-Nègre aux Pennes*, dans *Annales Fac. Sciences Marseille*, XXIV, 1917, pp. 33-53.
- M. CLERC, *Massalia. Histoire de Marseille dans l'antiquité*, 2 vol. (Marseille, 1927-1929).
- L. A. CONSTANS, *Esquisse d'une histoire de la Basse-Provence dans l'antiquité*, dans *Les Bouches-du-Rhône*, II (Paris-Marseille, 1924), pp. 1-103.
- J. COUPRY-F. DESCROIX, *Le site antique d'Olbia, près d'Hyères (Var)*, dans *RA*, 6^e série, XXVIII, 1947, pp. 12-22.
- *La place forte d'Olbia sur la côte provençale*, *Ibid.*, XXXIV, 1949, pp. 42-52.
- J. JANNORAY, *A propos d'Aviénus, Ora maritima, v. 701-702*, dans *RA*, 6^e série, XXXVI, 1950, pp. 77-83.
- G. DE MANTEYER, *L'expansion de Marseille dans le monde antique* (Gap, 1929).
- M. DE NAVARRO, *Massilia and early Celtic culture*, dans *Antiquity*, 1928, pp. 423-442.
- H. ROLLAND, *Ugium-Lavalduc*, dans *Mél. Radet*, 1940, pp. 652-659.
- *Les fouilles de la basse-vallée du Rhône*, dans *REA*, XLV, 1943, pp. 80-90.
- *Fouilles de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence)* (Paris, 1946).
- *Fouilles à Marseille dans le quartier du Vieux-Port*, dans *Gallia*, V, 1947, pp. 155-160.
- *Fouilles de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône)* (Paris, 1951).
- G. VASSEUR, *L'origine de Marseille... Résultats des fouilles archéologiques exécutées à Marseille dans le fort Saint-Jean*, dans *Annales du Musée d'Hist. Nat. de Marseille*, XIII, 1914.
- *Note préliminaire sur l'industrie ligurienne... en Provence au temps de la colonisation grecque*, dans *Annales Fac. Sciences Marseille*, XIII, 1903, pp. 83-130 (fouilles de l'oppidum de Baou-Roux).
- Chronique des fouilles de *Gallia*, V, 1947, pp. 155-160 ; VI, 1948, pp. 207-216 ; VIII, 1950, pp. 116-117 ; XI, 1953, pp. 100-102.
- Les fouilles de Glanum de 1945 à 1947*, *Ibid.*, pp. 139-169 (H. Rolland).

3^o *Emporion et côte catalane.*

Une bibliographie complète des travaux consacrés à *Emporion* jusqu'à 1950 a été donnée dans :

- M. ALMAGRO, *Las fuentes escritas referentes a Ampurias* (Monografías ampuritanas, I ; Barcelone, 1951), pp. 182-194.

Nous nous bornerons à signaler ici quelques études parmi les plus importantes.

(1) Parlant de «Marseille», non de «Massalia», nous avons cependant hésité à user du mot «marseillais», comme l'eût voulu la logique. Il nous a semblé que, s'agissant de l'antiquité, la forme «massaliote», traduction littérale de *Μασσαλιώτης* devait être préférée. Nous l'avons retenue plutôt que la forme «massaliète», forme locale qui se lit sur les monnaies, les inscriptions et chez de rares auteurs, parce qu'elle a pour elle l'usage le plus ancien et le plus constant des écrivains de l'antiquité.

Pour les fouilles anciennes, on se reportera aux *Chroniques* qui ont été données chaque année par :

J. PUIG Y CADAVALCH, *Anuari Estudis Catalans*, 1907-1927.

Pour les fouilles récentes, voir :

- M. ALMAGRO, *Las excavaciones de Ampurias*, dans *Ampurias*, II, 1940, pp. 170-173.
 — *Excavaciones de Ampurias: últimos hallazgos y resultados*, dans *AEArq*, n° 58, 1945, pp. 59-81.
 — *Estratigrafía de la ciudad helenístico-romana de Ampurias*, *Ibid.*, n° 58, 1947, pp. 179-199.
 — *Las necrópolis de Ampurias*, I (Monografías ampuritanas, III ; Barcelone, 1953).

On consultera également :

- M. ALMAGRO, *Ampurias. Historia de la ciudad y guía de las excavaciones* (Barcelone, 2^e éd., 1951).
 — *Cerámica griega gris de los siglos VI y V a. de J.-C. en Ampurias*, dans *RELig*, XV, 1949, pp. 62-122.
 P. BOSCH-GIMPERA, *Emporion*, dans *Jahrb.*, 1936, *Anz.*, col. 87.
 — J. DE SERRA RAFOLS, *Emporion*, IV Congreso intern. arq., Barcelone, 1929.
 A. DEL CASTILLO, *La Costa Brava en la Antigüedad*, dans *Ampurias*, I, 1939, pp. 118 sq.
 A. FRICKENHAUS, *Griechische Vasen aus Emporion*, dans *Anuari Estudis Catalans*, 1908, pp. 195-240.
 N. LAMBOGLIA, *La fondazione di Emporion e il Periplo di Avieno*, dans *RELig*, XV, 1949, pp. 149-158.
 P. PÂRIS, *Emporion*, dans *RA*, 5^e série, IV, 1916, pp. 329-357 ; V, 1917, pp. 108-123.

G. — Relations avec le monde celtique.

1^o *Études générales.*

Au *Manuel* de J. Déchelette déjà cité, on ajoutera :

- M. ALMAGRO, *La España de las invasiones célticas* (Madrid, 1947 [1952]) (Extrait du t. I, vol. 2, de la *Historia de España*, publiée sous la direction de Menéndez Pidal).
 H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Les Celtes depuis les temps les plus reculés jusqu'en l'an 100 avant notre ère* (Paris 1904).
 P. BOSCH-GIMPERA, *Two Cellic waves in Spain*, dans *Proceedings of the British Academy*, XXVI, 1939.
 — *Les Celtes et la civilisation des urnes en Espagne*, dans *Préhistoire*, VIII, 1941, pp. 121-154.
 — *Les mouvements celtiques. Essai de reconstitution*, dans *Études celtiques*, V, 1950-1951, pp. 352-400 ; VI, 1952, pp. 71-126 (à suivre).
 A. GRENIER, *Sanctuaires celtiques et lombes du héros*, dans *CRAI*, 1943, pp. 360-371.
 — *Les Gaulois* (Paris, 2^e éd., 1945).
 H. HUBERT, *Les Celtes*, 2 vol. (Paris, 1932).
 W. KIMMIG, *Zur Frage der Urnenfelderkultur in Frankreich*, dans *III^e Congrès des Sciences pré- et protohistoriques de Zurich*, 1950.
 — *Où en est l'étude de la civilisation des champs d'urnes en France, principalement dans l'Est ?*, dans *Rev. arch. de l'Est et du Centre-Est*, II, 1951, pp. 65-81 ; III, 1952, pp. 7-19 (à suivre).
 M. E. MARIËN, *Où en est la question des champs d'urnes ?* dans *L'Antiquité classique*, XVIII, 1948, pp. 413-444.

2° Gaule du Sud-Ouest.

- G. FABRE, *Les poignards à antennes de l'âge du Fer trouvés dans le Sud-Ouest de la France*, dans *Bull. Soc. arch. Midi de la France*, V, 1944, pp. 53-66.
 — *Contribution à l'étude du protohistorique du Sud-Ouest de la France*, dans *Gallia*, I, 1943, pp. 43-79 ; IV, 1946, pp. 1-75.
 — *Inventaire des découvertes protohistoriques faites dans les départements des Landes, Basses et Hautes-Pyrénées, Gers, Lot-et-Garonne* (Paris, 1951).
 — *Les civilisations protohistoriques de l'Aquitaine* (Paris, 1952).
- L. JOULIN, *Les sépultures des âges protohistoriques dans le Sud-Ouest de la France*, dans *RA*, 4^e série, XIX, 1912, pp. 1-59 et 235-254.
- R. LIZOP, *Le Comminges et le Couserans avant la domination romaine* (Paris-Toulouse, 1931).

3° Provence.

- F. BENOÎT, *L'oppidum des Caisses de Saint-Jean à Mouriès*, dans *CRAI*, 1939, pp. 621-623.
 — *Une forteresse celtique aux Baux : Les Bringasses*, dans *Préhistoire*, V, 1936, pp. 120-139.
 — *Les fouilles d'Entremont en 1946*, dans *Gallia*, V, 1947, pp. 81-97.
- P. DE BRUN-S. GAGNIÈRE, *Les habitats hallstattiens de la Vallongue*, dans *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1933, pp. 160 sq.
- H. DE GÉRIN-RICARD, *Le sanctuaire préromain de Roquepertuse* (Marseille, 1927).
 — *Préhistoire et protohistoire*, dans *Les Bouches-du-Rhône*, I (Paris-Marseille, 1932), pp. 257-338.
 — *L'oppidum du Baou de Saint-Marcel*, dans *Provincia*, 1934, pp. 55-88.
 — *BATH*, 1936-37, pp. 125-126 ; 1938-40, pp. 110-111 (oppida préromains aux approches de Marseille).
- H. ROLLAND, *Quelques vases du Hallstatt I à Saint-Rémy-de-Provence*, dans *Gallia*, IV, 1946, pp. 316-320.
 — *Nouvelle documentation sur le culte de Roquepertuse*, dans *RELig*, XVII, 1951, pp. 201-208.

4° Catalogne.

Aux études déjà citées de P. Bosch-Gimpera, on ajoutera :

- M. ALMAGRO, *Una necrópolis de campos de urnas en Ampurias : el cementerio Parralli*, dans *AEArq*, n° 78, 1950, pp. 39-71.
- J. MALUQUER DE MOTES, *Les culturas hallstàtiques en Catalunya*, dans *Ampurias*, VII-VIII, 1945-46, pp. 115-184.
 — *Préhistoire de la Catalogne*, dans *CHA*, IV, 1949, pp. 1-15.
- P. DE PALOL, *La necrópolis hallstàtica de Agullana*, dans *Ampurias*, V, 1943, pp. 260-267.
 — et J. MALUQUER DE MOTES, *Avance de los hallazgos de Agullana (Gerona)*, *Ibid.*, VI, 1944, pp. 97-139.
- J. DE SERRA RAFOLS, *El poblament prehistoric de la Catalunya* (Barcelone, 1930).

H. — Relations avec le monde ibérique.

Les recherches et les publications relatives au monde ibérique sont signalées par R. Lantier dans sa *Chronique ibéro-romaine* du *Bull. hispanique*.

Nous ne signalerons ici que les études les plus importantes.

1° Études générales.

- P. BOSCH-GIMPERA, *Etnología de la Península Ibérica* (Barcelone, 1932).
 — *La formación de los pueblos de España* (Mexico, 1945).

- E. CARTAILHAC, *Âges préhistoriques de l'Espagne et du Portugal* (Paris, 1886) (ouvrage vieilli, encore utilisable comme répertoire de documents).
- P. DIXON, *The Iberians of Spain and their relations with the Aegean World* (Oxford-Londres, 1940).
- L. JOULIN, *Les âges protohistoriques dans le Sud de la France et dans la péninsule hispanique*, dans *RA*, 4^e série, XVI, 1910, pp. 193-235.
- P. PÂRIS, *Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive*, 2 vol. (Paris, 1903).
— *Promenades archéologiques en Espagne*, 2 vol. (Paris, 1910 et 1921).
- A. SCHULTEN, *Tartessos* (2^e éd., Madrid, 1945) (aventureux).
- P. SIRET, *Questions de chronologie et d'ethnologie ibériques* (Paris, 1913).

2^o Sites indigènes, architecture, art figuré.

- J. CABRÉ, *Azaila*, IV Congreso arq. intern., Barcelone, 1929.
— R. LANTIER, *El santuario ibérico de Castellar de Santisteban*, dans *Mem. Comision invest. paleont. y prehist.*, n^o 15, 1927.
- P. BOSCH-GIMPERA, *Bajo Aragon*, IV Congreso arq. intern., Barcelone, 1929.
- A. ENGEL-P. PÂRIS, *Une forteresse ibérique à Osuna*, dans *Nouv. Archives des Missions scient.*, XIII, fasc. 4, 1906.
- R. LANTIER, *Bronzes votifs ibériques* (Paris, 1936).
- J. R. MELIDA, *Las esculturas del Cerro de los Santos*, dans *Revista de Archivos*, 1903-1905.
- J. PUIG Y CADAVALCH, *L'Arquitectura Románica a Catalunya*, I (Barcelone, 1909).
- H. SANDARS, *Pre-Roman bronze offerings from Despeñaperros*, dans *Archaeologia*, vol. 60, suppl. (Londres, 1907).
- A. SCHULTEN, *Numantia*, 4 vol. (Munich, 1914-1929).

3^o Le problème de la céramique ibérique.

C'est le travail de P. PÂRIS, *Essai, op. cit.*, qui a attiré l'attention sur l'existence d'une poterie « ibérique », non sans en méconnaître toutefois l'origine et la chronologie.

Cette poterie a fait l'objet, depuis, de nombreuses études, parmi lesquelles nous retiendrons :

- M. ALMAGRO, *Sobre el origen de la cerámica ibérica*, dans *Actas del IV Congreso arq. del S. E. español*, Elche 1948, pp. 382 sq.
— *El estado actual de la clasificación de la cerámica ibérica*, *Ibid.*, VI Congreso..., Alcoy, 1950, pp. 128 sq.
- P. BOSCH-GIMPERA, *El problema de la cerámica ibérica* (Madrid, 1915).
- J. CABRÉ, *La cerámica pintada de Azaila*, dans *XV^e Congrès intern. d'anthrop. et d'arch. préhist. Portugal* (Paris, 1931).
— *Corpus Vas. Hisp.*, *Cerámica de Azaila* (Madrid, 1944).
- A. DEL CASTILLO, *La cerámica ibérica de Ampurias: cerámica ibérica del Sudeste*, dans *AEArq*, n^o 50, 1943, pp. 1 sq.
- D. FLECHTER, *Sobre la cronología de la cerámica ibérica*, *ibid.*, pp. 109 sq.
— *Los hallazgos de Ampurias y Carmona en relación con la cronología de la cerámica ibérica*, *Ibid.*, n^o 55, 1944, pp. 135 sq.
- A. GARCIA Y BELLIDO, *Algunos problemas de arte y cronología ibéricos*, *ibid.*, n^o 50, 1943, pp. 78 sq.
- J. JANNORAY, *La poterie « ibérique »...*, *op. cit.* (ci-dessus, p. 25).
- L. PERICOT, *La céramique ibérique de San Miguel de Liria*, dans *RA*, 6^e série, VIII, 1936, pp. 95 sq.

- E. POTTIER, *Le problème de la céramique ibérique*, dans *JS*, 1918, pp. 28 sq.
 B. TARACENA, *La cerámica ibérica de Numancia* (Madrid, 1924).

I. — Relations avec le monde romain.

- C. H. BENEDICT, *The Romans in Southern Gaul*, dans *AJPhil*, LXIII, 1942, pp. 38-50.
 — *A History of Narbo* (dissert. ; Princeton, 1941).
 G. BLOCH-J. CARCOPINO, *La République romaine de 133 à 44 avant J.-C.*, dans *Hist. romaine* (coll. G. Glotz), II (2^e éd., 1940), pp. 275-313 et 333-344.
 M. CLERC, *Aquae Sextiae* (Aix, 1912).
 — *Massalia, op. cit.*, II.
 L. A. CONSTANS, *Arles antique* (Paris, 1921).
 — *Esquisse d'une histoire de la Basse-Provence dans l'antiquité, op. cit.*
 P. GOESSLER, P. W., Suppl. VII (1940), s. v. *Narbo*, col. 515-548 (ignore les fouilles Sigal).
 Ph. HÉLÉNA, *Origines*, pp. 423-464.
 H. HERZOG, *Galliae Narbonensis Provinciae Romanae historia, descriptio, institutorum expositio; accedit appendix epigraphica* (dissert. Leipzig, 1864).
 A. GRENIER, *Manuel*, V et VI.
 — *Roman Gaul*, dans T. Frank, *An economic survey of ancient Rome*, III (Baltimore, 1937).
 L. SIGAL, *Les premiers temps chrétiens à Narbonne*, dans *BCAN*, XX, 1939-1940, pp. 93-151 ; XXI, 1943-1946, pp. 62-90 ; XXII, 1947-1948, pp. 21-67 (nombreux renseignements sur les monuments et la topographie de Narbonne romaine d'après les fouilles de l'auteur ; plan de la ville, dressé par lui, dans le second article).
 C. H. V. SUTHERLAND, *The Romans in Spain*, 217 B.C.-A.D. 117 (Londres, 1939).

PREMIÈRE PARTIE

L'OPPIDUM PRÉROMAIN D'ENSÉRUNE

CHAPITRE PREMIER

LE SITE ET LES FOUILLES

L'*oppidum* d'Ensérune est situé aux confins occidentaux du département de l'Hérault, à quelque 9 kilomètre au Sud-Ouest de Béziers. Il est compris dans les limites territoriales de la commune de Nissan, où il se dresse, vers le Nord, à moins de 3 kilomètres de l'agglomération actuelle, un peu à l'écart de la route nationale qui relie Béziers à Narbonne¹ (Fig. 3).

I

LA POSITION

C'est un éperon barré de grès helvétiques et de conglomérats pliocènes, émergeant de la plaine côtière qui s'étale entre l'Orb et l'Aude d'une part, la mer et les premiers contreforts des Cévennes d'autre part. Il la domine de toute sa masse, qui s'élève à 120 mètres au-dessus d'elle, la pointe face à l'Est. Son aspect général est celui d'une colline allongée qui va s'élargissant vers l'Ouest, en même temps qu'elle s'abaisse progressivement. Partout ailleurs les pentes sont abruptes, avec toutefois, au versant Sud, une succession d'étroites terrasses étagées qui amortissent un peu le relief. Il est couronné par un plateau de forme approximativement triangulaire, qui mesure 750 mètres du sommet à la base, c'est-à-dire d'Est en Ouest, et 250 mètres du Nord au Sud dans sa plus grande largeur. Ce plateau, dont le substrat rocheux présente à mi-longueur un brusque affaissement, se compose de deux paliers séparés par cette cassure, véritable démarcation naturelle qui court entre ses lisières Nord et Sud. De l'un à l'autre s'accuse une dénivellation d'environ 4 mètres ; celui de l'Est, le plus étroit et le plus élevé, dont l'extrémité est tournée vers la mer comme une

(1) Jusqu'à la Révolution, l'*oppidum* fait partie du territoire de la « cité » de Narbonne, d'abord comme possession de la maison vicomtale, ensuite comme terre d'église placée dans la seigneurie des archevêques. La création du département de l'Hérault l'a rattaché au domaine administratif de Béziers.

proue, a reçu le nom conventionnel d'acropole¹ ; en contrebas, celui de l'Ouest, plus spacieux, offre un sol en plan doucement incliné jusqu'à la limite occidentale de l'*Oppidum*. A diverses reprises, ce haut lieu a subi des transformations qui l'ont adapté à l'habitat humain et en ont modifié le profil original. Dès sa plus ancienne occupation, à la fin du premier âge du Fer, le sommet et les bords du plateau furent aplanis pour y asseoir des cabanes ou y creuser des silos. Plus tard, à l'époque de La Tène I, ces emplacements furent remblayés pour permettre l'implantation de nouvelles constructions, en pierre celles-là ; en même temps, on aménageait le haut des versants Nord et Sud, qui surplombaient la plaine environnante, en entaillant ou remblayant le tuf, selon les cas, de manière à gagner sur la pente des paliers propices à recevoir des habitations. Plus tard encore, à l'époque de La Tène II, ces aires furent remaniées et élargies ; elles furent multipliées au versant Sud, où l'on sut mettre à profit l'existence des terrasses naturelles ; deux fossés coupèrent à l'Est et à l'Ouest le plateau dans toute sa largeur, marquant désormais les limites du site : le *vallum* oriental barre, en arrière de l'éperon terminal, le seul point relativement abordable de ce côté ; à l'Ouest, où les pentes sont plus douces, le *vallum* comporte deux coupures parallèles distantes l'une de l'autre de 45 mètres. Il n'est pas jusqu'à certaines modifications de l'époque moderne dont il ne faille tenir compte : c'est ainsi que la partie centrale de l'acropole fut arasée pour permettre la construction d'une villa, aujourd'hui remplacée par le Musée, tandis que la partie occidentale en était remblayée et plantée en pins. Ces altérations, s'ajoutant aux aménagements des Anciens, ont achevé de remodeler la colline d'Enserune sous la forme que nous lui connaissons de nos jours (Pl. XXVIII, 1).

Tout désignait ce promontoire pour être occupé de bonne heure par des groupes humains en quête d'un refuge : il offrait une position en elle-même très forte, où il était aisé de se maintenir contre les attaques éventuelles venant de la plaine ; il avait pour défenses ses falaises escarpées et ses approches étaient couvertes du côté du Sud-Ouest et du Nord-Est par deux étangs aujourd'hui asséchés, dont le flot venait battre le pied de la colline et qui formaient comme les douves de cette citadelle naturelle². La possession de ce repaire assurait à

(1) Ce nom lui a été donné par E. POTTIER, Préface à *CVA*, France, fasc. 6, p. VI.

(2) Ces étangs occupaient les dépressions existant au Sud des villages actuels de Capestang et de Montady, dont ils ont pris les noms. Tandis que celui de Montady était une étendue d'eau douce, l'étang de Capestang était, en fait, une lagune, résidu d'un immense fiord marin qui, à l'époque quaternaire, pénétrait très profondément dans les terres : englobant au Sud-Ouest les étangs de Narbonne, ce fiord se ramifiait vers l'Est, couvrant toute la plaine au Nord du massif de La Clape, qu'il isolait de la mer, et venait s'étaler dans la cuvette de Vendres. A l'époque historique, il avait été en bonne partie colmaté par les atterrissements de l'Aude, qui s'y déversait par deux bras, et scindé en plusieurs lagunes distinctes, après rattachement du massif de La Clape à la terre ferme : celles de Narbonne et de Vendres, qu'un simple cordon littoral, où s'ouvraient des graus, séparait de la mer, et, plus avant dans les terres, celle de Capestang (Fig. 3). Sensiblement plus étendue qu'à l'époque moderne cette dernière devait arriver encore, vers le Sud, jusqu'à la région de Coursan. Cf. A. BERTHELOT, éd. de FESTUS AVIÉNIUS, *Ora Maritima*, pp. 114 sq.

C'est à l'étang de Capestang que paraît faire allusion AVIÉNIUS, au v. 590 de son poème géographique, quand il mentionne le *palus Helice*, « auprès » et « en arrière du fleuve *Allagus* » (l'Aude) : cf. A. SCHULTEN,

ceux qui le tenaient le contrôle du plat pays. Ils trouvaient ainsi dans la production de la plaine fertile qui se déployait à leurs pieds, conjuguée avec les ressources de la pêche dans les étangs dont elle était coupée, de quoi pourvoir à leur subsistance. Seul le manque d'eau sur la colline, où il n'existe aucune source vive, créait une gêne ; mais il était loisible de s'en affranchir par le creusement de citernes, auquel se prête aisément la nature tufeuse du sol, afin de recueillir les eaux de pluie.

Sur cette position avantageuse s'est développé un habitat dont les destinées ont été déterminées par le caractère même du territoire auquel il commandait et sur lequel il vivait. Pays de culture et de pêche, celui-ci présentait toutes les conditions requises à la création d'une civilisation de type agricole. Mais il offrait parallèlement bien des possibilités de transformation et de renouvellement. C'est, en effet, une portion du Bas-Languedoc, cette province maritime qui est en même temps une région de passage : à travers elle, comme en un couloir ménagé entre mer et montagne, ont passé, depuis les temps préhistoriques, les migrations de peuples aussi bien que les charrois du commerce terrestre¹ ;

FHA, I, p. 128, que suit A. BERTHELOT, *op. cit.*, pp. 115 et 122, sans exclure cependant la possibilité d'une identification avec la lagune de Vendres.

Les étangs de Capestang et de Montady sont aujourd'hui colmatés. Pour le second, le travail remonte au Moyen Age. Il fut entrepris en 1248 en vertu d'une charte délivrée par l'archevêque de Narbonne, qui patronnait l'œuvre, et dura vingt ans. La charte concédait à une association à forme syndicale, groupant seigneurs et villageois riverains de l'étang, le droit de creuser un tunnel sous la pointe orientale de la colline d'Ensérune pour drainer vers l'Aude les eaux qui stagnaient dans la dépression de Montady : cf. A. GINIEIS, *Notice sur l'étang de Montady*, dans *BSAB*, 2^e série, I, pp. 3-13. L'association constituée alors a survécu jusqu'à nos jours à toutes les vicissitudes historiques ; elle veille au bon état du tunnel et des rigoles d'assèchement, dont le réseau se déploie dans la plaine comprise entre la colline d'Ensérune et la butte de Montady, lui conférant un dessin parcellaire rayonnant qui retient l'attention.

Percée une première fois au Moyen Age pour permettre l'écoulement des eaux de l'étang de Montady, l'extrémité orientale de la colline d'Ensérune l'a été de nouveau à deux reprises, au XVII^e et au XIX^e siècle, pour donner passage au canal du Midi et à la voie ferrée. Les trois tunnels, de l'aqueduc, du canal et de la voie ferrée, sont directement superposés l'un à l'autre, d'où le nom de « percée » du Malpas qui est donné sur les cartes à la pointe du promontoire d'Ensérune — le terme de Malpas étant le très ancien toponyme sous lequel elle est connue.

Pour assécher l'étang de Capestang, des efforts furent tentés à partir du XVIII^e siècle, mais ils furent contrariés par les inondations de l'Aude, qui le renouaient périodiquement : il comptait encore 1.900 hectares en 1892. Seules la régularisation du cours du fleuve et l'installation d'une station de pompage dans les années qui suivirent rendirent possible un assèchement définitif.

(1) Le Languedoc méditerranéen est une région de passage, qui réunit, à travers ce que les Anciens ont appelé « l'isthme gaulois » (cf. STRABON, III, 1, 3 ; IV, 2, 1), la vallée rhodanienne au bassin aquitain et ouvre l'accès du monde ibérique aux populations de la Provence et de l'Italie du Nord, comme à celles du Massif Central.

Depuis l'époque préhistorique, c'était par là que passait la voie principale reliant la péninsule italique à l'Espagne, cette voie qu'Héraclès était censé avoir ouverte et qu'HÉRODOTE D'HÉRACLÉE appelait, au V^e siècle, un *διπλοῦς* terrestre (d'après ÉTIENNE DE BYZANCE, s. v. Ἰβηρία). Lorsqu'à partir de la fin du III^e siècle avant notre ère les Romains travaillèrent à se ménager à travers ce territoire une route vers leurs possessions d'Espagne, ils n'eurent le plus souvent qu'à reprendre le tracé de cette voie ancestrale du commerce pour en faire leur *via Domitia*.

Dans la région d'Ensérune, celle-ci passait au pied de l'*oppidum*, vers le Sud : ce parcours, établi au plus court entre Narbonne et Béziers, impliquait le franchissement sur une chaussée surélevée de la lagune de Capestang dans sa partie la plus resserrée. Il est vraisemblable que la voie héracléenne, elle, contournait par le Nord cette étendue d'eau et celle de Montady, longeant ainsi la colline d'Ensérune sur sa face septentrionale (Fig. 3).

ses côtes basses et, en avant de celles-ci, son chapelet de lagunes isolées du large par un étroit lido ont de bonne heure attiré les navigateurs anciens, auxquels ils offraient des facilités d'abordage et des abris sûrs¹. De ce fait, l'histoire d'Ensérune est, pour une part, celle d'un habitat indigène vivant d'une économie rurale, qui s'est ouvert aux apports du négoce extérieur et où les modes primitifs d'existence ont évolué sous l'effet d'influences civilisatrices dont l'action s'est exercée à la faveur des échanges économiques. Elle reflète, pour une autre part, l'enrichissement du ban de populations autochtones par de sporadiques apports ethniques qui vinrent se fondre en lui. Elle fait apparaître cet *oppidum* comme un lieu commun vers lequel ont convergé, avant le temps de la domination romaine, les influences de l'Orient hellénique, de la Celtique et de l'Ibérie. En se mêlant au substrat de culture indigène, elles ont donné naissance à une civilisation complexe de type essentiellement méditerranéen : tout cela était en quelque sorte inscrit dans la géographie.

C'est minimiser assurément l'importance et le rôle de l'habitat d'Ensérune que d'y voir « un simple poste fortifié comme on devait en compter beaucoup le long de la ligne qui contournait le golfe du Lion et unissait Narbonne à Marseille »². Certes, l'exploration des sites préromains du Languedoc et du Roussillon est encore loin d'être achevée et il faut se garder d'exagérer la portée des résultats obtenus à Ensérune parce que la fouille a été là plus systématique et plus poussée qu'ailleurs. Néanmoins, des recherches ont été entreprises ici et là et elles ont fourni des éléments d'appréciation qui manquaient autrefois pour se faire une juste idée du peuplement de la Gaule méridionale aux hautes époques. Il s'est précisé ainsi que les centres de la basse plaine comme Narbonne³ ou Nîmes⁴ n'eurent pas, dans la période qui précéda la mainmise de Rome sur le pays, une importance égale à celle que nous leur connaissons au cours de la phase suivante. A l'inverse, la fortune des *oppida* est antérieure à l'organi-

(1) Ceux-ci trouvaient des points d'abordage propices dans la zone même à laquelle commandait Ensérune, sur les berges de l'étang de Vendres et à l'embouchure de l'Orb.

(2) E. POTTIER, *CVA*, 6, p. vi. L'appréciation de E. Pottier reproduit celle de H. ROUZAUD, *L'oppidum préromain d'Ensérune*, dans *BCAN*, 1923, p. 318, qui estime que les fouilles de F. Mouret n'ont révélé qu'« un poste accessoire » de la voie héracélienne.

(3) L'*oppidum* de Montlaurès, à 4 kilomètres environ vers le Nord de l'emplacement qu'a occupé la Narbonne romaine, représente le centre primitif du peuplement et de l'occupation, le site de la Narbonne préromaine. Non loin de cette acropole s'était développée une basse ville, un *emporium* vite prospère en bordure d'un bras de l'Aude, au point où venait se raccorder à la voie héracélienne la route qui, par la vallée de l'Aude, rejoignait l'Aquitaine. C'est là que fut installée, en 118 avant notre ère, la première colonie romaine à l'Ouest du Rhône et que grandit, sous l'administration de Rome, la cité qui devait devenir la capitale de la Narbonnaise. Cf. Ph. HÉLÉNA, *Origines*, pp. 161 sq. ; voir aussi A. GRENIER, *REA*, XLIV, 1942, pp. 297 sq.

(4) Nîmes n'est devenue un centre urbain important qu'à l'époque d'Auguste, où elle reçut une colonie de droit latin. Jusqu'alors elle n'avait été qu'un modeste *oppidum* limité au Mont Cavalier, dont son sanctuaire de la fontaine faisait un centre de la piété indigène. Cf. J. BOURRILLY et F. MAZAURIC, *CPF*, Nîmes, 1911, pp. 563 sq. ; voir aussi A. GRENIER, *Manuel*, V, pp. 314 sq. ; VI, pp. 680 sq., et *FOR*, VIII, Gard, p. 32.

On opposerait au cas de Nîmes ou de Narbonne celui de Béziers : cette cité garda sous l'administration de Rome, qui en fit une colonie militaire de droit romain, le caractère de place de défense, commandant le cours de l'Orb du haut de son plateau, qui avait été celui de l'*oppidum* indigène. Elle paraît d'ailleurs avoir décliné après le premier siècle de notre ère, dans une province pacifiée, où la force d'une position militaire comptait moins. Cf. A. GRENIER, *Manuel*, V, p. 288, et *FOR*, X, Hérault, p. 30.

sation de la province romaine. Des villes comme Narbonne et Nîmes n'ont pu s'épanouir sur des sites où rien ne les protégeait, mais dont l'accès était plus aisé, que dans la paix assurée par Rome. Leur développement a précisément coïncidé avec la décadence et le progressif abandon des *oppida*, dont les avantages défensifs se tournaient en inconvénients dans un pays pacifié, abandon auquel la politique romaine, qui devait craindre de rencontrer en eux des centres de résistance, ne resta certainement pas étrangère.

Mais, aux âges antérieurs, ce sont les *oppida*, « d'où l'on pouvait dominer les plaines, surveiller le cours et l'embouchure des fleuves, guetter au loin les bateaux sur la mer »¹, qui ont été d'abord peuplés. Ils ont connu le cycle complet des formes d'une économie et d'une culture particulières, auxquelles ont fait suite celles de la civilisation gallo-romaine sur les sites de la plaine, après l'intervention de Rome². Ensérune, en vertu des facteurs permanents que nous avons analysés et qui sont liés à sa position géographique, avait sa place marquée comme une des plus importantes parmi ces habitats, postes fortifiés en même temps qu'*emporia*. Sur la carte que l'on peut en dresser compte tenu de l'état actuel de l'exploration archéologique, nous voyons qu'ils sont répartis sur deux lignes parallèles entre mer et montagne, sur un double front de profondeur dirait-on (Fig. 2). Les uns sont installés à la lisière du plateau cévenol sur des collines qui commandent les débouchés vers le plat pays : tels sont ceux de La Serre-Méjane (Homps) et du Cayla (Mailhac) dans l'Aude, celui de Magalas dans l'Hérault et ceux de La Jouffe (Montmirat), de Chusclan et de Laudun dans le Gard³. Les autres occupent, plus près de la mer, des acropoles rocheuses qui émergent de la plaine non loin des cours d'eau dont elle est striée : tels sont, dans les Pyrénées-Orientales, ceux d'Elne près du Tech, de Ruscino (Perpignan) près de la Têt ; dans l'Aude, ceux de Pech Maho (Sigean), de Montlaurès (Narbonne), de la Moulinasse (Salles d'Aude) près de l'Aude ; dans l'Hérault, ceux de Béziers près de l'Orb, de Saint-Thibéry, de Bessan et du Pioch Balat (Aumes), qui, avec Agde, s'échelonnent le long de l'Hérault, de Mèze au bord de l'étang de Thau, de La Roque (Fabrègues) et de Murviel-les-Montpellier près de la Mosson, de Substantion (Castelnau-le-Lez) au bord du Lez, de Pont-Ambroix (Villetelle) sur le Vidourle ; dans le Gard, ceux de Maurressip (Saint-Côme) et de Nages près du Rhosny, de Nîmes, de Castelviel (Sainte-Anastasia) et de Mardieu (Saint-Bonnet) près du Gard⁴. Ensérune appartient lui-même à cette seconde ligne.

(1) E. POTTIER, *CVA*, 6, p. VIII.

(2) On comparerait, en Provence, la civilisation des *oppida*. Cf. L.-A. CONSTANS, *Esquisse d'une histoire de la Basse-Provence dans l'antiquité*, dans *Les Bouches-du-Rhône*, II, p. 22 sq.

(3) Nous désignons ces *oppida*, soit par les noms des communes sur le territoire desquelles ils se trouvent, soit, quand ils sont connus dans la tradition locale comme des lieux dits, par ceux de ces lieux dits : dans ce dernier cas, nous ajoutons entre parenthèses l'indication de la commune.

(4) Notre liste ne vise pas à être exhaustive : elle ne comprend que les sites dont l'occupation à l'époque préromaine est attestée de manière indiscutable, soit par les mentions des textes, soit par les trouvailles archéologiques (références dans notre notice bibliographique). En dehors de ceux que nous avons cités, il y aurait à mentionner ici ou là, en particulier dans le Gard, d'autres places de refuge, généralement considérées comme

II

LE NOM

Ces *oppida*, où subsistent les vestiges d'une occupation ancienne, n'ont pas tous laissé de traces dans la tradition historique. On peut dire que seuls ceux dont l'existence s'est prolongée au delà de l'époque d'Auguste et qui ont survécu comme stations ou relais, *mansiones* ou *mutationes*, de la voie Domitienne sont nommés dans les textes, dont les plus circonstanciés ne remontent pas plus haut que la mainmise de Rome, comme il a été indiqué¹. Encore n'a-t-on quelque idée de l'importance qui avait pu être la leur avant cette mainmise que pour Elne, Narbonne, Béziers et Agde².

arécologiques, où se remarquent des enceintes en pierres sèches et qui livrent, avec de la poterie domestique gauloise, des débris gallo-romains : nulle part il n'a été conduit de fouilles régulières et, en l'absence de céramique grecque ou d'objets des deux premières périodes de La Tène parmi les découvertes fortuites qui y ont été faites, il est malaisé de décider si ces modestes *oppida* — que la tradition populaire appelle « castellas », voire « camps de César » — sont véritablement des centres gaulois antérieurs à la domination romaine. Tels sont, par exemple, ceux de la Liquière (Calvisson), de N.-D. de Brueys (Aigaliers), du Camp de Suzon (Bouquet), de Serre de Brienne (Brignon), d'Euzet-les-Bains, de Vié-Cloutat (Mons), du Castellas de Roucaute (Bragassargues), de Mus (Sauve). Rappelons que PLINE, *N. Hist.*, III, 37, a mentionné l'existence au premier siècle de notre ère d'*oppida ignobilia*, qui étaient dans la dépendance administrative de Nîmes et dont, pour certains d'entre eux, les noms nous ont été conservés par l'inscription géographique du Musée archéologique de Nîmes : *CIL*, XII, 3362. Il est probable que les « castellas » que l'exploration a repérés correspondent aux *oppida ignobilia* de Pline : aussi bien, pour plusieurs de ceux-ci, les lieux dits qui les désignent dérivent-ils de ceux des vocables antiques portés par ces *oppida* qui nous sont connus par l'inscription de Nîmes (par exemple, N.-D. de Brueys/*Brugelia*, Camp de Suzon/*Segusion*, Serre de Brienne/*Briginn(um)*). Voir, pour le recensement de ces *oppida*, J. BOURRILLY-F. MAZAUURIC, *Statistique des enceintes préhistoriques et protohistoriques dans le département du Gard*, dans *CPF*, VII^e session, Nîmes, 1911, pp. 540-610, et *FOR*, fasc. VIII.

Pour l'Hérault, voir le cas analogue de refuges comme ceux de Plé-de-Bru (Castanet) et de Puech de Montauray (Maureilhan) : E. BONNET, *Antiquités de l'Hérault*, pp. 262 et 266.

(1) Voici, parmi ces *oppida*, ceux qui peuvent être identifiés avec des stations dont les textes attestent l'existence à l'époque romaine et dont les noms antiques se sont conservés :

Agde = *Agatha, quondam Massiliensium* : PLINE, *N. Hist.*, III, 33 ; ETIENNE DE BYZANCE, *s. v.* ; PTOLÉMÉE, II, 10, 2.

Elne = *Illiberis* : STRABON, IV, 1, 6 ; TITE-LIVE, XXI, 24 ; POMPONIUS MELA, II, 5 ; PLINE, III, 32 ; PTOLÉMÉE, II, 10, 2 et 6. — Station de la voie Domitienne, d'après la *Table de Peutinger*, dont le nom fut changé en celui de *castrum Helenae* à l'époque constantinienne.

Méze = *Mesua* : POMPONIUS MELA, II, 5. — Relais de la voie Domitienne.

Murviel-les-Montpellier = *Allimurium?* : *Chroniques de Saint-Denis*, LVII, 27.

Pont-Ambroix = *Ambrussum* : relais de la voie Domitienne, d'après la *Table de Peutinger*, les *Itinéraires* et les *Vases Apollinaires*.

Ruscino = *Colonia Julia Ruscino* ; *Ruscino Latinorum* : POLYBE, XXXIV, 10 ; STRABON, IV, 1, 6 ; POMPONIUS MELA, II, 5 ; PLINE, III, 32 ; PTOLÉMÉE, II, 10, 6. — Station de la voie Domitienne, d'après les *Itinéraires*.

Saint-Thibéry = *Cessero* : PLINE, III, 36 ; PTOLÉMÉE, II, 10, 6. — Station de la voie Domitienne, d'après la *Table de Peutinger*, les *Itinéraires* et les *Vases Apollinaires*.

Substantion = *Sextantio* : relais de la voie Domitienne, d'après les *Itinéraires*. Voir, aussi, *CIL*, XII, 3362.

Pour Narbonne, Nîmes et Béziers, cf., ci-dessus, p. 38 n. 3 et 4.

(2) Agde figure chez les auteurs au nombre des comptoirs fondés par Marseille sur les côtes méridionales de la Gaule avant la mainmise de Rome : PS. SCYMOS, v, 208 ; STRABON, IV, 1, 5-6. — Pline l'Ancien, au temps de qui elle n'était plus qu'une modeste localité, rappelle, lui aussi, son origine massaliote : voir la note précédente.

L'importance de Narbonne et de Béziers nous est surtout connue à partir des interventions romaines

L'*oppidum* d'Ensérune est de ceux dont le souvenir et jusqu'au nom même s'étaient complètement perdus. Le vocable sous lequel nous le désignons aujourd'hui apparaît pour la première fois dans les textes du haut Moyen-Age, où il est appliqué comme un lieu dit au site que nous avons décrit¹. Il figure ensuite dans la geste de Guillaume d'Orange, où, par la fantaisie de quelque clerc connaissant la région, il fournit un ethnique à Garin, troisième fils d'Aimeri². Il se retrouve enfin, à plusieurs reprises, dans les chartes du XIII^e et du XIV^e siècle, voire du XVI^e, où il est appliqué derechef à la colline dont nous nous occupons³,

comme nous l'avons vu : l'activité de Narbonne comme port et comme marché a été bien mise en lumière par STRABON, IV, 1, 6 et 12, et par DIODORE DE SICILE, V, 38 ; le caractère de Béziers, ville-citadelle, a été noté par STRABON, IV, 1, 6. — Nous devons toutefois à l'*Ora maritima* d'AVIÉNIUS, qui mentionne Narbonne, v. 587 (sous la forme *Naro*), et Béziers, v. 591 (sous la forme *Besara*), de savoir que ce furent plus anciennement d'importants centres préromains de la région languedocienne.

Pour Elne, voir POMPONIUS MELA, *loc. cit.* : *vicus Eliberri, magnae quondam urbis et magnarum opum tenue vestigium*. L'indication est reprise mot pour mot (d'après une source commune ?) par PLINE, *loc. cit.* : *Illiberis magnae quondam urbis tenue vestigium*.

Il est possible que la mention d'un *Mansa vicus* par AVIÉNIUS, v. 616, soit à rapporter à Mèze ; cf. A. SCHULTEN, *FHA*, I, p. 129, et A. BERTHELOT, *Festus Avienus*, p. 123.

Si la plupart des sites préromains que l'exploration archéologique a repérés n'ont pas laissé de souvenir dans la tradition littéraire, il faut noter qu'à l'inverse l'*Ora maritima* nous fait connaître les noms de trois habitats qui n'ont pu être jusqu'ici identifiés : la « cité » de *Polygium*, v. 615, et l'*oppidum* de *Naustalo*, v. 616, dont il semble, d'après le contexte, qu'ils se trouvaient dans le voisinage de l'étang de Thau, et surtout, v. 559, l'*emporium* de *Pyrene*, connu d'autre part, qui est à chercher aux approches des Pyrénées, où la tradition se souvenait que les marins de Marseille fréquentaient. Cf. A. SCHULTEN, *FHA*, I, p. 125 ; A. BERTHELOT, *Festus Avienus*, p. 112, et J. JANNOY, *PW*, XXII, 1 (1953), s. v. *Portus Veneris*, col. 417.

(1) On invoquerait deux chartes des IX^e et X^e siècles qui figurent dans les preuves de la *Gallia Christiana*. L'une est de 899 : il s'agit de privilèges accordés par Charles le Simple au monastère de Saint-Chinian (Hérault), où il est fait mention, *in Narbonensi civitate*, d'un *loco ubi vocant Anseduna* (*G. Chr., instr.*, VI, p. 75). La seconde est de 958 : c'est une donation par l'archevêque de Narbonne au chapitre de Saint-Paul des alex qu'il possédait *in comitatu Narbonensi in loco quem vocant Anseduna* (*Ibid.*, p. 18).

(2) Dans *Aimeri de Narbonne*, Eustace apporte en dot à Garin « la bonne ville d'Anseüne ». Ce Garin, devenu ainsi Garin d'Anseüne, reparait à plusieurs reprises dans l'épopée carolingienne, notamment dans *Aye d'Avignon*. Il est probable qu'il a reçu cet ethnique d'un clerc de Narbonne, qui utilisait les ressources de la toponymie locale et qui savait que le nom d'Anseüne désignait un haut lieu vénérable, conservant les vestiges d'une très ancienne occupation.

L'identification n'avait pas échappé à P. MEYER, *Romania*, IV, 1875, p. 191. J. BÉDIER, qui avait d'abord situé Anseüne dans l'Aude, près de Ginestas, *Légendes épiques*, I (Paris, 1908), p. 389, s'y est finalement rallié, *Ibid.*, IV (1913), p. 414.

Comme l'a fait observer F. BENOÎT, *Lettres d'Humanité*, VIII, 1949, p. 105, il est remarquable que les sites des chansons de geste qui jalonnent la *via Tolosana* se superposent à ceux qui jalonnaient la voie héracléenne. « Nourris de traditions antiques », les clercs des XII^e et XIII^e siècles ne firent qu'« habiller à la française » les données géographiques qui ont servi de cadre à la légende d'Héraclès. — La même continuité se retrouverait ailleurs : cf. la succession des civilisations en un même lieu qu'ont mise en évidence les fouilles de Fontaines-Salées, où, depuis l'époque celtique, il existait un habitat au pied de la colline de Vézelay, que mentionne le poète Girard de Roussillon au XII^e siècle : R. LOUIS, *RA*, 1938, pp. 243 et 317.

(3) Pour le XIII^e siècle, cf. les trois chartes mentionnées par E. CAROU, *Géographie de l'arrondissement de Béziers*, dans *BSAB*, 2^e série, III, 1865, pp. 319 et 335, et notamment l'acte de 1216 par lequel le vicomte de Narbonne inféode à Gaucérand de Capestang « *bastidam tuam de Anseruna quam a nobis lenes* ». — On ajouterait un hommage rendu au vicomte de Narbonne en 1298 par « *Petrus Radimondi, miles, dominus de bastida vocata de Amsuzena* » (*Arch. municip. Narbonne, fonds Doat*, vol. 47, f^o 379).

Au XIV^e siècle, il est question, en 1346 d'un « recteur de la bastide de Amsuzena » (*Ibid.*, AA IV Hoalamus, f^o 152).

Pour le XVI^e siècle, d'après E. CAROU, *op. cit.*, on trouverait une mention en 1585, d'un lieu dit « al puech d'Ensérune » sur le terroir de Capestang dans des archives particulières.

avant de disparaître de l'usage, semble-t-il, jusqu'à la Révolution¹. Ce nom d'Ensérune, qui dérive de la forme latine *Anseduna*, attestée dans les textes les plus anciens, se présente avec une désinence qui paraît celtique : le groupe *-rune* = *-duna* répondrait, en effet, bien que le féminin ne laisse pas de faire difficulté, au suffixe *-dunum*, qui se rencontre avec le sens de « lieu élevé », « montagne », comme on le sait, dans les toponymes hérités du gaulois². Quant à la première partie du mot, elle recouvre probablement un vocable préceltique — « méditerranéen »³ —, que les Gaulois, tard venus en Languedoc, auraient conservé en l'habillant d'un suffixe oronyme adapté au caractère escarpé du lieu dont disposait leur langue : le nom d'Ensérune, semblable en cela à d'autres toponymes⁴, reflèterait dans sa constitution hybride l'apport successif de deux couches de populations et serait sans doute un doublet tautologique.

III

HISTORIQUE DES RECHERCHES

Le mérite d'avoir le premier retrouvé, après des siècles d'oubli, ce que cachait de réalité antique le nom d'Ensérune revient à l'abbé A. Ginieis, curé de Montady, qui explora la colline à plusieurs reprises et y pratiqua même

(1) On lui substitua, pour désigner la colline, le vocable de Saint-Loup, qui était celui d'une chapelle installée sur son versant Sud depuis l'époque wisigothique. Elle fut élevée en 455 par le prêtre Othia en l'honneur des Saints-Martyrs Vincent, Agnès et Eulalie, comme nous en instruit l'inscription dédicatoire, qui a été conservée (*Hist. Languedoc*, XV, p. 373 ; *CIL*, XII, 4311). Celle-ci était gravée sur le linteau qui surmontait la porte d'entrée et qui, après la destruction de la chapelle en 1793, fut encastré comme pierre de remploi dans un mur de la ferme de Régimont, au pied de la colline d'Ensérune. Le document a été récemment transporté dans la crypte de l'église Saint-Nazaire à Béziers.

(2) Cf. G. DOTTIN, *La langue gauloise*, pp. 85 et 254.

L'explication est d'autant plus probable qu'*Anseduna* apparaît comme la forme première. Celle-ci a donné normalement *Anseüne* en francien (geste de Guillaume d'Orange). En regard, *Amsuzena* (chartes de 1298 et de 1346) est une forme méridionale, avec passage du *d* intervocalique devenu spirant, qui n'a pas de correspondant exact en langue d'oc, à la spirante la moins éloignée, soit *z*. Quant à *Ensérune*, le mot offrirait une dérivation propre au languedocien, qui présente des passages de *z* intervocalique à *r* et réciproquement : cf. P. MEYER, *Romania*, 1875, pp. 184-194, où le cas d'Ensérune est d'ailleurs envisagé. On comparerait d'autres toponymes de l'Hérault : par exemple, *Balaruc*, dérivé de *Baladunum* (charte de 1099), *Baladuc* (charte de 1182), par l'intermédiaire de *Balasuco* (*castrum de Balasuco* : charte de 1120).

(3) L'aspect latin du mot nous étant connu, *Anseduna*, on écartera comme une pure vue de l'esprit l'hypothèse naguère formée par Ph. HÉLÉNA, *Origines*, pp. 181 et 250, qui voyait dans *Ensérune* une altération du nom **Inselodunum*, qu'il pensait retrouver sous la forme abrégée de *Selo* sur certaines monnaies à légende ibérique de la région de Narbonne.

La forme *Anseduna* est expliquée par A. HOLDER, *All-celtischer Sprachschatz*, I (Leipzig, 1896), col. 1376, comme *Antio-duna*, forteresse d'*Antius* : cette explication ne saurait être retenue, car il est à croire que le nom n'est pas gallo-romain, mais celto-méditerranéen.

[On pourrait penser à la racine *an-t-*, bien représentée dans la toponymie méditerranéenne et entrant dans la composition de vocables désignant des éminences ; cf. Ch. ROSTAING, *Essai sur la toponymie de la Provence* (Paris, 1950), pp. 53-54].

De la forme *Anseduna* procède, outre le nom d'Ensérune porté par l'*oppidum* que nous avons décrit, celui de *Sahune*, appliqué à une commune de la Drôme et obtenu par l'intermédiaire des vocables *Aseduna*, *Anseduna* (textes des XIII^e et XIV^e siècles) après chute de la syllabe *En* : cf. Ph. LAUER, *Romania*, LXIX, 1946, pp. 112-114.

[[4] Voir, pour la Provence, les indications de Ch. ROSTAING, *op. cit.*, pp. 301-302.]

quelques sondages de 1843 à 1860. Aux versants Nord et Sud, il identifia les assises d'un rempart et, sur le plateau, il signala la présence de silos, de citernes, de mosaïques et de fragments de colonnes. Pour lui, ces vestiges provenaient d'une cité romaine composée d'une citadelle ou *castrum* et d'une agglomération urbaine. La description qu'il en a laissée n'est malheureusement guère utilisable, car elle est faite sans grand sens de la critique historique et ne s'accompagne d'aucun plan ou croquis. Elle atteste que les restes de l'occupation ancienne demeuraient fort importants sur l'*oppidum* vers le milieu du siècle dernier et donne le regret que, jusqu'au moment où commencèrent les véritables fouilles, ils n'aient pas mieux résisté aux déprédations des hommes, qui ont été les principaux agents de leur disparition¹.

Elle a eu surtout le grand mérite d'attirer l'attention des chercheurs et des érudits locaux sur le gisement². Ils y retrouvent eux aussi les traces de l'influence de Rome, qui leur semble dominante, mais ne méconnaissant cependant pas la présence de vestiges plus anciens, « grecs et ibériens ». Et, dès 1908, P. Thiers pouvait en prendre prétexte pour ranger Ensérune au nombre des sites-témoins de la pénétration de la culture ibérique dans la région du golfe du Lion bien avant le temps de la conquête romaine³. Dans les années qui suivirent, H. Rouzaud, déjà connu pour ses recherches sur la colline de Montlaurès, où il avait retrouvé des vestiges antiques qu'il avait identifiés comme étant ceux de la Narbonne préromaine⁴, multiplia les reconnaissances à Ensérune, dont la configuration et la position semblaient annoncer une destinée similaire. Elles le convainquirent que cet *oppidum* représentait, en effet, comme celui de Montlaurès, une de ces stations qui jalonnaient à l'Ouest du Rhône le parcours de la voie héracléenne avant l'arrivée des Romains et qui, pénétrées d'influences helléniques au contact des Grecs de Marseille et des comptoirs de la côte catalane, virent leur importance et leur prospérité décroître avec les interventions de Rome. Déjà, à la partie occidentale du plateau, il avait décelé, dès 1909, la présence de sépultures à incinération et recueilli des fragments de poterie grecque, « ibérique », campanienne, et divers objets métalliques appartenant aux séries de La Tène, qui en provenaient et dont il tirait argument pour expliquer le peuplement du site et pour proposer une date, le IV^e-III^e siècle avant notre ère : résultats d'importance qui fixaient certains aspects de la civilisation

(1) La description de l'abbé GINIEIS figure dans la monographie, *Montady et ses environs*, qu'il rédigea en 1860. Celle-ci est demeurée inédite, mais il en existe des copies dont une est conservée dans les archives du Musée d'Ensérune.

(2) C'est ainsi que E. CAROU signale en 1872 l'*oppidum* d'Ensérune à l'attention du monde savant dans *Congrès scient. de France*, 35^e session, 1872, II, p. 333, et qu'en 1874, L. NOGUIER, utilisant le mémoire de l'abbé Ginieis, publie la première notice sur Ensérune, en l'accompagnant d'un relevé topographique, *Ensérune et Montady*, dans *BSAB*, 2^e série, VII, 1874, pp. 233 sq.

(3) Dans une note sur *Les Ibères du Bas-Languedoc*, dans *BCAN* X, 1908, pp. 280 sq.

(4) Cf. E. POTTIER, *CRAI*, 1905, pp. 136 et 213 ; 1907, p. 260 ; 1909, pp. 981 sq. ; Ph. HÉLÈNA, *Origines*, pp. 161 sq.

de la Gaule méridionale à l'époque de l'autonomie et qui ouvraient la voie aux recherches futures¹.

Ces premières indications, en effet, orientèrent utilement les travaux lorsque débuta, en 1915, l'ère des fouilles proprement dites. L'initiative en revint à un riche amateur de la région biterroise, F. Mouret, dont les découvertes n'allaient pas tarder à rendre célèbre dans les annales de l'archéologie nationale un site demeuré peu connu jusqu'alors. L'exploration commença par la partie occidentale du plateau, dans les vignes dont F. Mouret s'était rendu acquéreur et où fut aussitôt confirmée la présence, soupçonnée par H. Rouzaud, d'une nécropole à incinération. Une série de *loculi* ou petits puits à ossuaires noyés dans une épaisse couche de cendres furent mis au jour. La fouille de ce champ funéraire, si heureusement amorcée, se poursuivit jusqu'en 1924. Trois cent trente-cinq sépultures furent ainsi exhumées, dont le mobilier de vases, d'armes et de bijoux constituait une collection hors de pair. Au printemps de 1916, F. Mouret avait communiqué le résultat de ses premières recherches à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui en avait immédiatement apprécié la valeur et qui était demeurée attentive, dans les années suivantes, à enregistrer le progrès des travaux². La nécropole mise au jour n'appartenait pas, en effet, au type habituel des champs d'urnes tels qu'il s'en rencontre dans toute la zone de diffusion de la civilisation celtique. On se trouvait en présence d'un cimetière dont le matériel s'intégrait dans le cadre des développements d'une culture méditerranéenne, d'aspect gréco-ibérique, et rencontrait plus d'analogies dans les nécropoles de la côte orientale d'Espagne que dans celles des autres régions de France, et ce pour une époque correspondant aux deux phases initiales de La Tène. Pour la première fois, on obtenait, sur cette période demeurée si mal connue en Gaule méridionale, des éléments d'information qui permettaient de caractériser les territoires du golfe du Lion comme une province à part à l'intérieur du domaine celtique. En 1928, alors qu'on pouvait croire épuisée cette nécropole, F. Mouret procura dans le *Corpus Vasorum* la publication du mobilier céramique qu'elle avait livré³.

Restait à chercher l'habitat correspondant à ce champ funéraire sur le vaste emplacement qui lui faisait suite vers l'Est, sur le plateau et sur les pentes de l'*oppidum*. L'entreprise dépassait en ampleur les tâches accomplies jusqu'alors

(1) Cf. le détail de ses observations, notées au jour le jour, dans son *Oppidum préromain d'Ensérune*, *BCAN*, 1923, pp. 269-327.

(2) Cf. la communication de F. MOURET dans *CRAI*, 1916, pp. 397 sq. — A la suite de cette communication, l'Académie délégua sur place, en octobre 1916, deux de ses membres en mission d'information et d'étude, MM. E. Pottier et S. Reinach. Leur rapport, lu à la séance du 17 novembre (*CRAI*, 1916, pp. 469-482), allait consacrer dans l'opinion savante l'importance du gisement d'Ensérune.

Sur le développement des recherches de F. MOURET à Ensérune, cf. *CRAI*, 1918, pp. 95-97; 1919, pp. 293-294; 1920, pp. 31-37; 1927, p. 18.

(3) C'est le fasc. 6 pour la France du *CVA*, dont nous avons déjà cité la *Préface*, due à E. Pottier. — En dehors de ce fascicule du *Corpus*, F. Mouret a donné sur Ensérune quelques études, mentionnées dans notre *Notice bibliographique*, où l'on aimerait trouver parfois plus de rigueur scientifique.

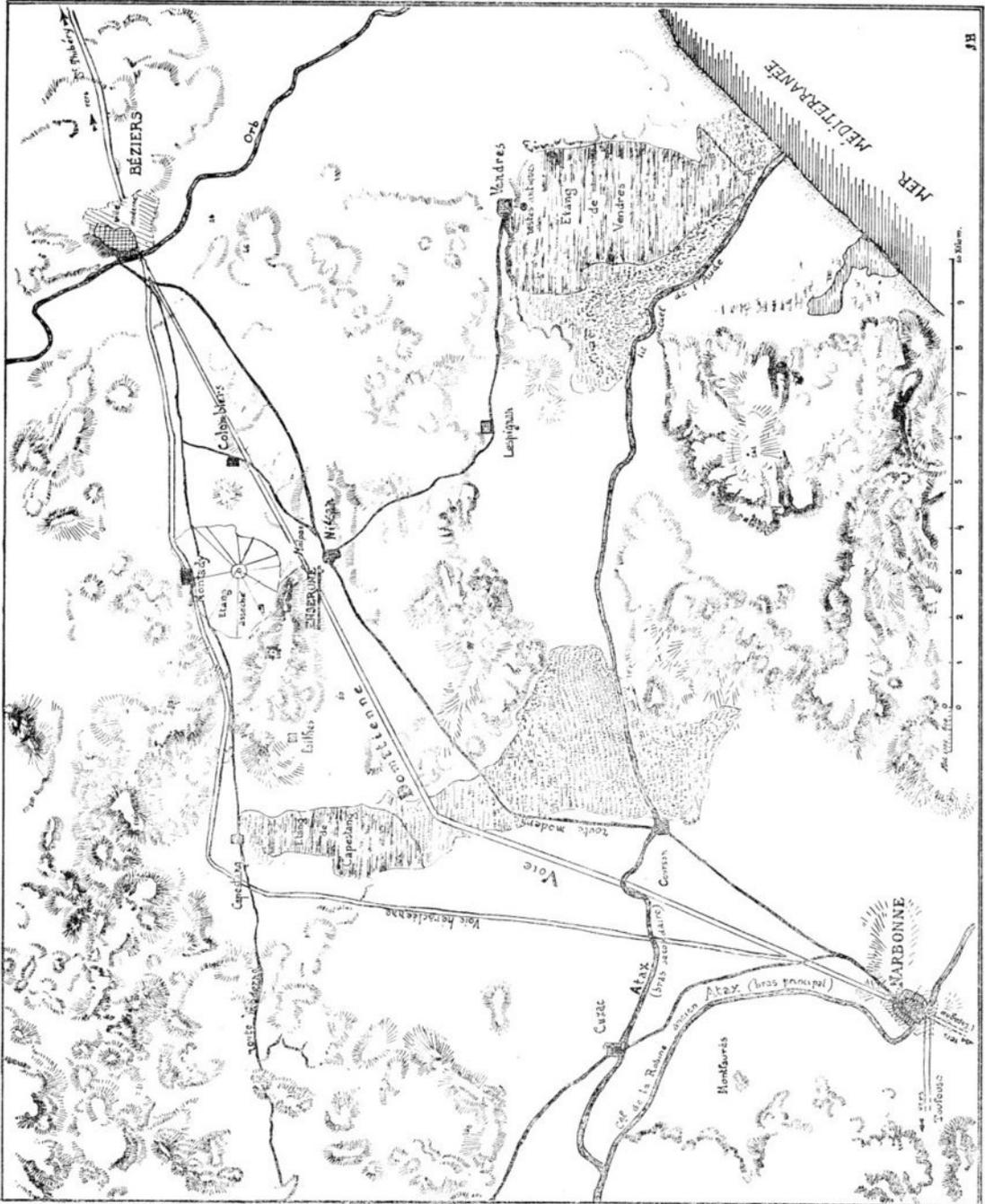


Fig. 3. — La région proche d'Ensérune, entre l'Orb et l'Aude.

et il fallut l'intervention de l'État pour qu'elle aboutît. A partir de 1922, la Direction des Beaux-Arts allait procéder à une série d'acquisitions qui la rendirent propriétaire de la presque totalité de la colline d'Ensérune¹ et prendre en charge les frais de la poursuite des recherches. De 1924 à 1928, F. Mouret put ainsi repérer et fouiller un certain nombre de silos. Puis, à partir de 1929 et jusqu'en 1945, l'abbé L. Sigal entreprit une exploration méthodique du site à raison de six à huit semaines de fouilles chaque année. Limitant à dessein les recherches à la zone orientale de la colline, il poursuivit, avec un esprit de suite que couronna le succès, la mise au jour d'un habitat dont les premières recherches lui avaient livré les vestiges au sommet du plateau et sur les pentes Nord et Sud de la colline. Étendant progressivement les recherches, il mit au jour un complexe de vestiges architecturaux qui ont recomposé, à l'Est de la nécropole, le plan d'une cité que protégeait une forte enceinte. Ces fouilles constituaient l'indispensable corollaire des premiers travaux et doubblaient, en quelque sorte, la valeur du témoignage fourni jusqu'alors par Ensérune sur les aspects particuliers de la civilisation préromaine en Gaule méridionale : on était désormais en présence d'un ensemble complet, nécropole et habitat, le seul que l'on connût, où les résultats se complétaient et se recoupaient les uns par les autres. Ceux-ci révélaient comment un vieil *oppidum* indigène, apparenté par son peuplement et sa culture à ceux de la côte catalane, s'était développé en recevant successivement les apports du monde hellénique et celtique, sans devenir jamais pour autant une ville grecque ni, à proprement parler, gauloise, jusqu'au moment où les influences romaines s'y firent sentir à leur tour, sans aboutir davantage à en faire un centre gallo-romain. L'œuvre accomplie à Ensérune par l'abbé L. Sigal se recommande par une méthode rigoureuse ; elle est malheureusement peu connue, car il n'a rien livré au public érudit du résultat de ses recherches².

(1) Notamment du domaine Maux et de la villa qui s'y élevait dans la zone orientale. Cette villa fut aménagée en maison de fouilles et en dépôt où furent réunies les trouvailles de l'habitat au fur et à mesure de la progression des recherches. En 1937, la riche collection que F. Mouret avait formée avec les documents exhumés dans la nécropole fut achetée par l'État et vint les y rejoindre : le Musée National d'Ensérune, où la quasi totalité du matériel mis au jour sur l'*oppidum* était désormais regroupée, se trouvait constitué. Pour remplacer l'ancienne villa devenue insuffisante, le Service des Monuments Historiques édifia un bâtiment moderne sur les plans de l'architecte J. Formigé. Achevé en 1939, il réalise, sans nuire à l'harmonie du paysage, les meilleures conditions d'étude, sinon toujours de présentation, des collections. On se préoccupait simultanément de le rendre accessible aux visiteurs, ainsi que le champ de ruines, et les Ponts et Chaussées reçurent mission, en 1937, de remplacer par une route carrossable le médiocre sentier qui desservait seul jusqu'alors la colline, en l'escaladant par l'Est.

Quelques enclaves privées subsistent encore sur le plateau, en particulier à l'Ouest du Musée, où deux parcelles sont restées la propriété de M. Joseph Gondard, de Colombiers. Celui-ci y a pratiqué, entre 1930 et 1939, des fouilles dont il nous a communiqué les résultats avec une bonne grâce dont nous tenons à le remercier. Ces résultats ont été utilisés ci-après, à l'occasion.

(2) On déplorera assurément que, par excès de scrupule scientifique, l'abbé L. Sigal se soit imposé de ne rien extraire des rapports de fouilles accompagnés de photographies et de plans qu'il adressait après chaque campagne à l'Administration des Beaux-Arts, par crainte de ne pouvoir donner que des conclusions partielles, et qu'il ait ajourné d'année en année la publication d'ensemble qu'il était le mieux qualifié pour nous donner sur Ensérune. Même la tradition, qui s'était établie avec F. Mouret, de tenir l'Institut informé de la progression des recherches sur un site auquel il portait un intérêt particulier fut interrompue. Il en résulte que, si l'on dispose

Lorsque nous reçûmes mission, à partir de 1942, de contrôler les fouilles d'Ensérune, puis, après la mort de l'abbé Sigal, en 1945, d'en assurer la poursuite, nous nous fixâmes un double objectif. D'une part, en ce qui concerne la nécropole, il convenait de vérifier si les fouilles de F. Mouret l'avaient bien épuisée, comme on l'affirmait. D'autre part, il importait d'étendre l'exploration de l'habitat, qui, jusqu'alors, avait été un peu trop limitée à la portion orientale du plateau. Enfin, il s'agissait, dans l'un et l'autre secteur, de vérifier par de rigoureuses observations stratigraphiques les données sur lesquelles nos prédécesseurs avaient édifié une chronologie. D'importants moyens financiers mis à notre disposition par la Commission des Monuments historiques au Ministère de l'Éducation Nationale nous ont permis de réaliser ce programme. Dans la nécropole, la preuve put être assez rapidement faite que si les fouilles anciennes en avaient atteint la lisière occidentale, en revanche, vers le Sud et vers l'Est, des séries entières de tombes avaient été oubliées : cent vingt-cinq sépultures nouvelles ont été ainsi fouillées ; non seulement elles ont livré un matériel précieux, mais encore elles ont permis de faire, sur la chronologie et sur les rites funéraires, des observations qui précisent ou rectifient sur plusieurs points les affirmations de F. Mouret. Pour l'habitat, nous nous sommes attaché à rechercher systématiquement le tracé de l'enceinte, à amorcer le dégagement du quartier d'habitations qui succéda au cimetière lors de la phase ultime d'occupation de l'*oppidum*, à reprendre les sondages au versant Sud et à reconnaître les secteurs encore inexplorés qui s'étendent entre la nécropole et la partie orientale du plateau. Ces recherches ont abouti à mieux fixer, croyons-nous, les vicissitudes de l'histoire de l'habitat, dont la fortification a pu être datée avec précision et dont les remaniements et les extensions ont été établis en liaison avec les diverses phases du peuplement de la région¹.

jusqu'ici des quelques indications procurées par F. Mouret sur la nécropole d'Ensérune et d'une publication qui contient une partie du matériel qui y fut exhumé, rien n'est connu de l'habitat ou plutôt des habitats successifs qui se sont élevés dans son voisinage immédiat.

(1) Sur les étapes de cette exploration récente, cf. J. JANNORAY, *CRAI*, 1946, pp. 530 sq. ; *La Nouv. Cléo*, nos 5-6, 1950, pp. 203 sq. ; CH. PICARD, *RA*, 6^e série, XXXV, 1950, pp. 195 sq.

Les rapports annuels de l'abbé L. Sigal, qui sont conservés dans les archives du Musée d'Ensérune, ont constitué pour nous une précieuse documentation sur les fouilles anciennes. L'absence d'un inventaire muséographique dressé par notre devancier ne permet malheureusement pas toujours d'identifier les objets qu'il mentionne ou étudie dans ses rapports. Cet inventaire n'a été établi qu'au cours des années dernières par le Conservateur actuel du Musée, l'abbé J. Giry. L'indication inv. suivie d'un numéro y renvoie dans notre texte.

Les plans que l'abbé L. Sigal dessinait lui-même avec un soin parfait ont représenté pour nous une part plus précieuse encore de l'héritage ancien. Nous en avons reproduit quelques-uns dans notre album de planches, où la signature de leur auteur permettra de les identifier.

CHAPITRE II

LES DONNÉES DE LA STRATIGRAPHIE

En l'absence de textes, c'est aux ruines elles-mêmes qu'il faut demander compte du passé d'histoire dont elles restent les témoins. Des traces d'occupation humaine peuvent être relevées sur toute l'étendue de la colline d'Ensérune, plateau et pentes. Comme nous l'avons indiqué, ces vestiges sont ceux d'un habitat et de sa nécropole. En fait de restes architecturaux, il n'est pas de secteur où la fouille, voire de simples sondages, n'aient mis au jour des substructions de maisons : l'exploration exhaustive a dû être limitée au dégagement de quelques *insulae* sur l'« acropole » et sur les versants Nord et Sud (Fig. 1)¹. Quant aux sépultures, groupées à la partie occidentale du plateau, elles sont enfermées dans un espace relativement restreint qui a pu être entièrement prospecté (Fig. 1 ; Pl. XXI)². C'est par l'examen de ces vestiges, éclairé de loin en loin par une allusion des auteurs anciens aux peuplades fixées en bordure du golfe du Lion, que nous aurons à reconstituer les développements qu'a connus la civilisation préromaine en Gaule méridionale et dont un habitat comme celui d'Ensérune était l'expression. Le type des constructions et la nature du matériel qu'on y recueille nous renseigneront sur les formes de vie qui y prévalaient ; les pratiques funéraires nous fourniront des indications sur certaines des croyances qui y avaient cours. L'étude ne laissera pas d'être parfois malaisée. Chevauchement des murs, enchevêtrement des plans, diversité des appareils, exhaussement des sols dans l'habitat ; entassement et parfois empilement des tombes les unes sur les autres, superposition de maisons à ces tombes

(1) Les constructions actuellement dégagées se répartissent entre neuf *insulae* principales. Chacune d'elles, dont les limites sont marquées sur le plan d'ensemble, porte un numéro-repère en chiffres romains, qui se retrouve sur les plans de détail. Toute maison ou aire a reçu un numéro d'ordre à l'intérieur de l'*insula* à laquelle elle appartient. Lorsque nous aurons à mentionner une construction ou une aire, nous la désignerons par ce numéro précédé de celui de l'*insula* dont elle fait partie, sous la forme III/4, par exemple.

La répartition des neuf *insulae* est la suivante : plateau, palier supérieur : *ins.* I ; versant Sud, palier supérieur : *ins.* II et III ; paliers inférieurs : *ins.* IV ; versant Nord : *ins.* V, VI et VIII ; lisière occidentale du plateau, palier inférieur : *ins.* VII ; lisière occidentale du plateau, palier supérieur : *ins.* IX.

(2) Chaque tombe fouillée par nous a reçu un numéro d'ordre en chiffres arabes permettant de l'identifier sur le plan général du secteur de la nécropole (*ins.* VII). Pour les sépultures découvertes par F. Mouret, il est regrettable qu'elles n'aient pas fait l'objet d'un repérage systématique et que leurs emplacements n'aient pu être reportés sur notre plan de la zone occidentale.

dans la nécropole : tout indique qu'il s'agit d'une occupation prolongée pendant de longs siècles et qu'il faut compter, non seulement avec l'évolution normale d'une même agglomération humaine qui serait allée se renouvelant au cours des âges, mais encore avec des vicissitudes importantes qui ont marqué sa destinée et retenti, d'une époque à l'autre, sur la civilisation qui y fleurissait.

I

LES FACTEURS TOPOGRAPHIQUES

Déjà l'abbé L. Sigal, préoccupé de débrouiller la complexité des vestiges architecturaux mis au jour, avait abouti à marquer trois moments distincts dans ce qu'il appelait « l'histoire monumentale de l'*oppidum* ». Le dépouillement de ses rapports de fouilles montre qu'il avait compris tout le parti qu'on pouvait tirer d'observations stratigraphiques minutieuses pour établir cette succession des phases d'occupation et déceler les modifications intervenues de l'une à l'autre dans les dispositions de l'agglomération. Malheureusement, il ne semble pas toujours avoir eu souci de relier l'histoire monumentale du site à l'histoire ethnique de la région, d'expliquer les transformations qu'enregistre la première par les transformations parallèles des civilisations que fait paraître la seconde. Il a méconnu, au demeurant, certaines données qui ne s'accordaient pas avec les datations hautes qu'il proposait, notamment pour l'enceinte, et cela tient en partie à ce qu'il s'est mépris sur l'origine et sur la chronologie de diverses poteries. Enfin, il a eu le tort de n'opérer de coupes stratigraphiques qu'au versant Nord de la colline¹.

Assurément, le terrain n'y est pas partout propice. Au sommet de l'*oppidum*, le sol naturel affleure dans le secteur oriental — l'« acropole » — et les strates fertiles ne sont là jamais bien épaisses. Elles n'y sont, par surcroît, pas toujours intactes : on tiendra compte des effets de longs siècles d'une érosion qui a usé la surface de ce promontoire et peu à peu effrité les constructions anciennes, du ruissellement des eaux de pluie qui ont entraîné la terre sur les pentes ; il faut compter aussi avec l'arasement consécutif à la mise en culture et aux aménagements modernes. Mais, plus à l'Ouest, sur le palier médian et sur le palier occidental du plateau, il existe des régions où les niveaux archéologiques sont mieux préservés : il se trouve, en effet, que la couche gréseuse et tufeuse constituant le sol vierge, qui affleure à l'Est, accuse, vers l'Ouest, des dépressions plus ou moins accentuées, où la terre s'est amassée. Cela est caractéristique dans la zone de la nécropole, où cette couche dessine une sorte de dos d'âne à l'emplacement exact où commencèrent les fouilles Mouret, avec affais-

(1) Son rapport de fouilles de l'année 1941-42 est, à cet égard, un des plus significatifs : il renferme, p. 67, la description d'un sondage stratigraphique-type pratiqué au centre du versant Nord, et, p. 78, des considérations sur l'enceinte, qui est attribuée à la première phase d'occupation de l'*oppidum* et datée du VI^e siècle avant J.-C.

sement brusque vers le Nord et abaissement en pente douce, puis cassure à nouveau, vers le Sud : dans l'un et l'autre cas, l'espace compris entre ce dos d'âne et la lisière du plateau offre une poche de terre dont l'exploration s'est révélée fructueuse. Ajoutons, enfin, que, sur toute la surface du plateau, de multiples silos creusés dans le sol naturel au cours de la première phase d'occupation de l'*oppidum* furent transformés en dépotoirs lors des deux suivantes et qu'ils présentent ainsi un entassement précieux de résidus de toute espèce.

Ce sont néanmoins les pentes Nord et Sud qui se prêtent aux observations les plus précises. L'épaisseur préservée de la couche archéologique y est suffisante pour offrir une stratification complète, dans des conditions d'ailleurs différentes. Au Nord, une puissante enceinte, établie sur une sorte de corniche rocheuse un peu en contrebas du rebord du plateau supérieur, a retenu les terres de remblai, mêlées de déchets domestiques, sur lesquelles furent implantées les constructions d'un habitat plusieurs fois remanié. Sur les quatre mètres qui séparent du sommet du plateau le banc de tuf sur lequel est fondé le mur de défense, les strates se sont ainsi accumulées et l'on en compte jusqu'à six en certains secteurs. Au flanc Sud, en contrebas de l'enceinte, dont ne restent que de rares vestiges un peu en dessous de la lisière du plateau, la fouille a révélé la présence, à mi-pente, d'un amoncellement de cendres blanches renfermant de légères traînées de terre, des tessons de poterie et des débris divers. Il s'agit de résidus d'occupation rejetés du plateau, qui se trouvèrent retenus par une faille longitudinale de la roche et finirent par s'entasser au cours des âges sur plus de trois mètres d'épaisseur. Lorsque l'expansion de l'habitat rendit nécessaire l'aménagement du flanc Sud de la colline, ils constituèrent un remblai tout prêt pour l'installation d'une terrasse.

Au Nord, les déchets domestiques étaient pareillement déversés sur la pente, mais il n'existait pas d'accident de terrain susceptible de les retenir. Il subsiste néanmoins, en divers points, les traces d'une strate cendreuse au pied des parements interne et externe de l'enceinte : tout porte à croire que cette strate avait été entaillée pour atteindre le sol dur et y asseoir la fortification, d'où la possibilité de dater cette dernière en utilisant les indices chronologiques que fournissent les nombreux tessons mêlés aux cendres dont elle se compose.

En ce qui concerne plus spécialement les habitations, il va de soi que, dans les niveaux profonds, il ne demeure que des vestiges fort altérés, murs ou fragments de murs organisés ou non en plans lisibles, voire simplement la trace de ces habitations sur le rocher. C'est seulement dans les couches supérieures que la fouille a dégagé des restes architecturaux recomposant le dessin d'une cité avec ses quartiers de maisons, ses rues et ses citernes. S'il n'est pas de région de la colline où, sauf arasement dû aux occupants modernes, on n'ait mis au jour des substructions plus ou moins ruinées appartenant à la dernière phase des destinées de l'*oppidum*, les vicissitudes dont celles-ci furent marquées n'ont pas souvent permis que fussent conservés des vestiges de construction des époques plus anciennes. Encore ressort-il des remarques précédentes que

leur préservation est fonction de la présence au-dessus du sol naturel d'une certaine épaisseur de terre ayant favorisé la superposition des habitations les unes aux autres. Partout où le tuf affleure, en revanche, il y a eu substitution non plus superposition et les installations les plus récentes ont fait disparaître celles des âges antérieurs : le fait de retrouver seulement des restes architecturaux de la dernière période sur tel ou tel emplacement n'implique donc pas toujours qu'il n'ait pas été occupé auparavant. Quant aux constructions de la phase finale, elles-mêmes ont pu être gravement altérées et parfois détruites par les défoncements profonds qui ont accompagné la plantation du plateau en vignes à l'époque moderne. Il est rare, en ce cas, que le roc ne se révèle entaillé, aplani ici ou là, et ne conserve, de cette façon, la trace d'aménagements plus anciens, alors que l'utilisation ultime a aboli toute substruction et dispersé le matériel mobile.

II

LE PROBLÈME DE LA POTERIE GRECQUE D'OCCIDENT

Il ne suffit pas de pouvoir enregistrer sur le terrain la durée de l'occupation humaine et d'y déceler plusieurs « temps ». Il convient encore d'en établir la chronologie et de fixer quelques repères qui permettent d'insérer à leur place dans le cadre de l'histoire de la Méditerranée ancienne les destinées d'une de ses provinces occidentales. C'est là où l'absence de textes a peut-être les effets les plus fâcheux en nous rendant entièrement tributaires de l'étude stratigraphique : c'est dans la superposition et dans la morphologie des couches archéologiques que nous devons rechercher les éléments d'une chronologie relative des développements successifs de l'habitat ; c'est au matériel qu'elles renferment, dans la mesure où il porte en lui-même son âge, que nous aurons à nous référer afin de proposer une datation absolue pour chacun des niveaux et, partant, pour les constructions et les tombes superposées les unes aux autres que l'on y rencontre.

Nous aurons peu à tirer des graffites et des légendes ibériques qui figurent, les premiers sur de nombreux vases ou tessons, les seconds sur des monnaies locales, puisque l'étude de l'ibérique n'a guère dépassé le stade du déchiffrement des signes dont use cet idiome ; nous utiliserons avec un profit plus certain les devises en caractères grecs d'autres séries monétaires régionales. Nous trouverons nos meilleures indications dans les découvertes de céramiques, de bronzes et de monnaies de provenance non indigène, dont les types, les timbres ou les légendes nous permettront de déterminer les contacts qu'on entretenait à Enserune avec d'autres régions du monde antique ; dans ce matériel, ce sont les poteries qui sont susceptibles de fournir les informations de loin les plus sûres. Aussi voyons-nous que ce sont elles qui servent de fossiles directeurs dans toutes les stratigraphies sur lesquelles se fonde la chronologie des sites préromains de la Méditerranée occidentale. Les vases ou les fragments de vases sont, en effet,

les éléments les plus constamment et les plus abondamment représentés à tous les niveaux ; ils fournissent les moyens de caractériser chacun d'eux d'après une classe de céramique déterminée, alors que la trouvaille d'une fibule ou d'une monnaie, dont on pourrait tirer argument pour dater une strate, n'est jamais qu'occasionnelle.

Il ne sera pas inutile de rappeler que, parmi les poteries d'origines très diverses qui ont été recueillies sur les *oppida* du littoral méditerranéen de la Gaule ou de l'Espagne, beaucoup n'auraient pu être datées sans la présence d'un contexte de vaisselle grecque, et, pour l'époque la plus avancée, de vaisselle italique. Celui-ci a permis d'établir des synchronismes qui sont allés en se précisant à mesure que se sont étendues les recherches et auxquels la chronologie des développements des civilisations préromaines en Méditerranée occidentale doit de s'être affermie¹. Tout récemment encore, elle a bénéficié en Espagne d'études importantes, dont nous aurons à tenir compte, étant donné la parenté des habitats de la Péninsule avec ceux de la Gaule méridionale². Un certain nombre de problèmes ont pu être ainsi résolus, notamment ceux qu'avait posés la découverte en Espagne d'une poterie en argile claire à décor géométrique simple exécuté au vernis brun-rouge, qu'on retrouvait en Gaule méridionale et dont le style avait paru à certains un reflet de l'art mycénien. Les trouvailles d'Ampurias et surtout, dès les premières fouilles, celles de la nécropole d'Ensérune, où elle se rencontrait en abondance au milieu d'un contexte de vases attiques à figures rouges, montrèrent l'impossibilité d'une pareille dérivation et obligèrent à la rapporter au second âge du Fer³. Mais toutes les incertitudes n'ont pas encore été levées. Si l'on est d'accord pour ne pas placer plus haut que la fin du III^e siècle la diffusion de la céramique catalane du type *sombrero de copa*, par contre, les séries naturalistes du Sud-Est restent l'objet de vifs débats⁴.

Ce n'est d'ailleurs pas seulement la date qui fait question, mais parfois aussi l'origine : c'est le cas pour la poterie à décor géométrique, dont la chronologie n'offre plus guère matière à discussion, mais dont il n'est pas sûr qu'elle

(1) Les progrès récents des études stratigraphiques consacrées aux stations préromaines de la Gaule méridionale ont été enregistrés par R. LANTIER dans sa Chronique archéologique, *Gallia*, 2, 1943, pp. 245 sq. ; IV, 1946, pp. 330 sq. ; V, 1947, pp. 208 sq. ; VI, 1948, pp. 270 sq. ; VIII, 1950, pp. 209 sq. ; IX, 1951, pp. 170 sq. ; XI, 1953, pp. 192 sq.

En ce qui concerne plus spécialement la région languedocienne et roussillonnaise, nous disposons aujourd'hui de données précises pour les *oppida* de Bessan (*CHA*, IX, 1936, pp. 690-712), de Béziers (*Gallia*, VI, 1948, pp. 179-181), du Cayla de Mailhac (*Gallia*, 3, 1944, pp. 1-24), d'Ensérune (*AEArg*, n° 74, 1949, pp. 3-20), de Magalas (*CHA*, VII, 1934, pp. 701-741 ; XII, 1937, pp. 584-610), de Ruscino (*ER*, I, 1951, pp. 135-195), de Saint-Thibéry (*BSAB*, 4^e série, VIII, 1942, pp. 64-78 ; *Gallia*, 2, 1943, pp. 1-18).

(2) Voir l'exposé général de A. GARCIA Y BELLIDO, *Algunos problemas de arte y cronología ibéricos*, dans *AEArg*, n° 50, 1943, pp. 78 sq., l'étude stratigraphique jointe par J. CABRÉ à sa publication de la céramique d'Azaila : *Corpus Vas. Hisp.*, pp. 9-22 (et deux tableaux synoptiques), et les recherches très poussées de M. ALMAGRO à Ampurias : *AEArg*, n° 58, 1945, pp. 59 sq. ; n° 68, 1947, pp. 179 sq. ; *RELIg*, XV, 1949, pp. 62 sq.

(3) Le problème a été résumé par E. POTTIER, *CRAL*, 1918, pp. 281 sq. (avec la bibliographie antérieure). En dernier lieu, on consultera P. DIXON, *The Iberians*, pp. 73 sq., et A. GARCIA Y BELLIDO, *op. cit.*, pp. 78 sq.

(4) Cf., outre l'étude précédemment citée de A. GARCIA Y BELLIDO, A. DEL CASTILLO, *AEArg*, n° 50, 1943, pp. 1 sq. ; D. FLECHTER, *Ibid.*, n° 55, 1944, pp. 135 sq. ; M. ALMAGRO, *Ibid.*, n° 58, 1945, pp. 59 sq., et n° 68, 1947, pp. 179 sq.

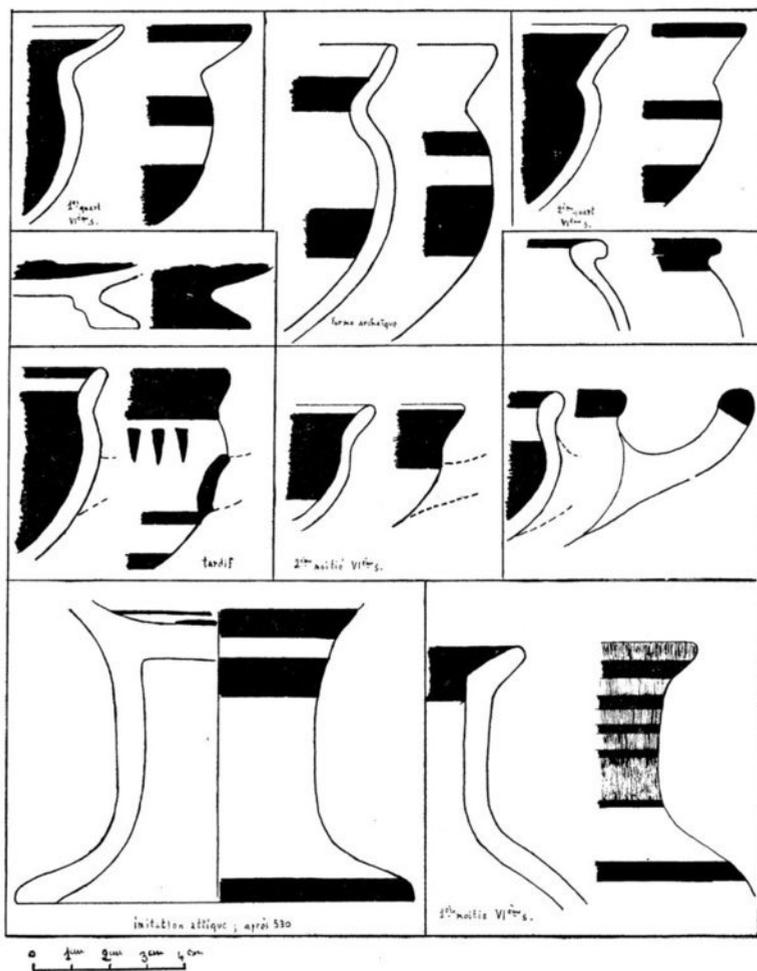


Fig. 4. — Profils des tessons de poterie ionienne trouvés à Ensérune.

soit ibérique, comme on l'admet volontiers¹. Ces incertitudes qui grèvent encore l'étude des céramiques laissent parfois la terminologie assez flottante. Elles nous obligent, pour la clarté de notre exposé, à fixer préalablement la valeur de certaines désignations dont nous aurons à user. Elles concernent les poteries communément appelées ioniennes, ibériques et phocéennes par les explorateurs des sites préromains de la Gaule méridionale et de la Péninsule. Ces appellations très larges ont souvent prêté à confusion car elles recouvrent, en fait, des variantes assez diverses. On a prétendu y remédier en créant une terminologie plus diversifiée, qu'il nous paraît impossible d'adopter sans explications là où elle se justifie, sans rectifications là où elle enregistre des hypothèses caduques.

La céramique proprement ionienne n'est représentée à Ensérune, comme d'ailleurs sur tous les autres sites indigènes du Languedoc et du Roussillon, que par une vaisselle ordinaire de plats, d'œnochoés et surtout de coupes profondes à rebords bien marqués et à pied détaché, que rehausse un décor de lignes et de bandes traité au vernis brun-rouge à reflets métalliques. La pâte, fine et bien cuite, est micacée, de teinte grise virant extérieurement au rose et au rouge. L'épiderme des vases est enduit d'un engobe brillant tirant sur le blanc ; l'intérieur est entièrement verni (Fig. 4 ; Pl. XLV, 1 et 2). Il s'agit là d'une vulgate courante que les ateliers grecs d'Asie ont largement diffusée à l'époque archaïque et dont il est impossible le plus souvent de fixer les provenances exactes². La désignation d'ionienne, qui la caractérise comme une poterie d'importation, à la vérité peu abondante, parmi les trouvailles céramiques qui ont été faites sur les *oppida* indigènes de la Gaule méridionale, ne doit pas être étendue à des séries beaucoup mieux fournies, qui sont issues des ateliers des colonies grecques d'Occident comme Marseille ou *Emporion* et qui, par comparaison, peuvent être considérées comme des fabrications locales.

La poterie ionienne, qui ne se rencontre guère en Languedoc et en Roussillon avant la seconde moitié du VI^e siècle³, a pour contexte dans les niveaux où elle

(1) Voir notre étude, *La poterie « ibérique » et l'expansion des Ibères en Gaule méridionale*, dans *Mél. Charles Picard*, 1949, pp. 448-462.

(2) La diffusion de cette poterie a été considérable en Méditerranée orientale, comme on le sait : Milet, Samos, Rhodes, la Basse-Égypte, les rivages de la Mer Noire en ont fourni des quantités importantes. Cf., outre E. R. PRICE, *East Greek Pottery* (Classif. Union acad. intern., n° 13, 1927), pp. 3-5, l'étude demeurée classique des trouvailles faites à Samos par W. TECHNAU, *Ath. Mitt.*, 54, 1929, pp. 9 sq. Voir également M. F. LAMBRINO, *Les vases archaïques d'Histria* (Bucarest, 1938).

En Méditerranée occidentale, elle se rencontre sur tout l'arc côtier qui va de la Provence au Levant espagnol et au long duquel s'exerça l'activité des Phocéens. Pour ce qui est plus spécialement de la Gaule, la carte de répartition de cette céramique naguère dressée par F. JACOBSTHAL-J. NEUFFER, *Préhistoire*, II, 1933, p. 19, appelle aujourd'hui des compléments pour la région située à l'Ouest du Rhône. Cf., en particulier, J. COULOUMA, *CHA*, IX, 1936, pp. 699-701 (Bessan) ; XII, 1937, p. 609 (Magalas) ; H. MARTIN-GRANEL, *Gallia*, 2, 1944, pp. 9-11 (Mailhac) ; G. CLAUTRES, *ER*, I, 1951, p. 160 (Ruscino).

Parmi les trouvailles qui ont été faites à Marseille, où la poterie ionienne abonde, comme il est naturel sur un site grec, il a été possible d'identifier l'origine phocéenne de certaines séries de tessons : P. JACOBSTHAL-J. NEUFFER, *Ibid.*, p. 28. A Ensérune, où les tessons ioniens ne sont pas très nombreux, on a affaire à une vulgate au décor le plus souvent atypique, dont la provenance reste indiscernable.

(3) Cette date, et celles qui seront données dans les paragraphes suivants, seront justifiées ci-après pp. 64 sq.

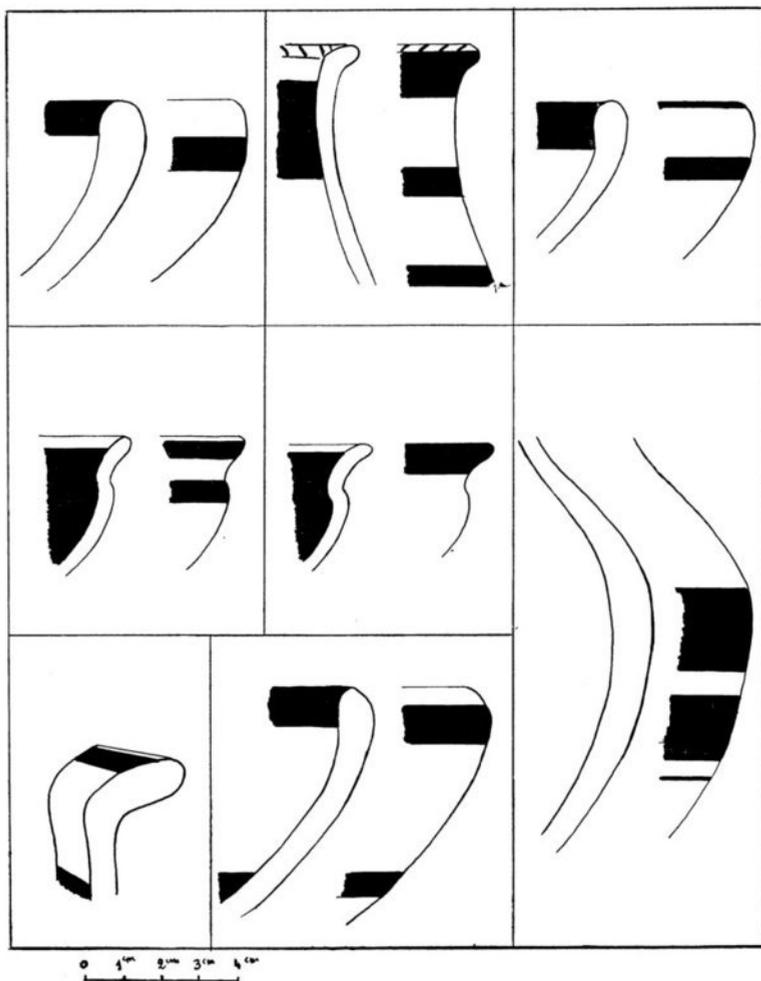


Fig. 5. — Profils des tessons de poterie d'imitation ionienne trouvés à Enserune.

figure une vaisselle d'apparence fort semblable. Celle-ci constitue néanmoins une production distincte, relevant d'une technique beaucoup plus médiocre : la pâte épaisse, de couleur gris-rosé, est mal épurée, peu cuite et friable. L'engobe blanchâtre dont l'épiderme des vases est enduit et sur lequel est appliqué le décor au vernis brun mat est mal adhérent et s'écaille aisément. Une plus grande variété paraît dans les motifs qui restent cependant d'inspiration géométrique, associant aux bandes et aux lignes horizontales les demi-cercles ou les cercles concentriques, les ondulations, les « larmes ». Les vases de petites dimensions demeurent bien représentés avec les coupes profondes, mais il se rencontre aussi des amphores, des urnes ovoïdes et des hydries à col évasé de bonne taille — elles peuvent atteindre jusqu'à 0^m40 de haut —, qui n'étaient pas attestées dans les séries ioniennes (Fig. 5 ; Pl. XLVIII, 2). Cette poterie n'a pas laissé d'embarrasser les fouilleurs. Certains ne savent trop si elle est une variété grossière des fabrications orientales, un ionien commun, ou une imitation de l'ionien par les indigènes, un pseudo-ionien¹. La plupart y voient une production ibérique, dans laquelle ils reconnaissent la céramique à décor géométrique qui est si largement représentée en Espagne, où elle a été recueillie sur toute la côte orientale, en Catalogne, dans le Levant et jusqu'en Andalousie. Or, si l'on a pu discuter, comme nous l'avons rappelé, sur la datation de cette poterie et sur les récurrences égéennes de son décor, on n'a pas contesté qu'elle fût une production indigène ni qu'on dût rechercher dans l'Orient hellénique les origines de son style géométrique. Il est aujourd'hui acquis qu'elle apparaît dans la Péninsule au cours du VI^e siècle, en contexte avec l'ionien et la vaisselle attique à figures noires, et se rencontre au V^e siècle encore². Son ornementation s'inspirerait, nous dit-on, de la céramique peinte d'Asie Mineure et de la Grèce archaïque³. Ces vues ont été communément acceptées par les archéologues, qui retrouvent cette poterie sur les habitats préromains de la Gaule méridionale et qui sont ainsi enclins à y reconnaître un apport de la civilisation ibérique⁴.

Cette céramique relativement ancienne, qu'on rencontre dans les niveaux profonds des *oppida*, a eu des « suites ». De celles-ci les fouilles pratiquées par F. Mouret dans la nécropole d'Ensérune ont fourni de nombreux spécimens, qui se présentent comme une version améliorée de la série ancienne. Ils se

(1) C'est le cas par exemple de H. MARTIN-GRANEL, *Gallia*, 3, 1944, pp. 9, 16 (Le Cayla de Mailhac).

(2) Cf. les données très précises qui ont été recueillies à Ampurias : M. ALMAGRO, *AEArg.*, n° 58, 1945, pp. 66-67 ; *RELig.*, XV, 1949, pp. 84 fig. 20 et 85 fig. 21.

Il est remarquable que cette poterie apparaisse sans le moindre décalage chronologique, avec le même contexte de coupes attiques à figures noires et de vases ioniens, sur les sites du Roussillon et du Languedoc méditerranéen : pour Ensérune, voir, ci-après, pp. 64 et 313-314 ; pour d'autres sites, cf. *Gallia*, 3, 1944, pp. 9-13 (Le Cayla de Mailhac) et *ER*, I, 1951, pp. 160-167 (Ruscino). Il y a là une indication qui s'accorde mal avec la thèse d'une origine ibérique.

(3) Cf. P. BOSCH-GIMPERA, *Etnologia*, pp. 335 sq. — Cet « ibérique ancien » est parfois mal distingué de l'ionien. Cf. la terminologie assez flottante de M. ALMAGRO, *op. cit.*, où les deux séries sont parfois confondues. Cf. aussi les études de J. COULOUMA et de ses collaborateurs, notamment *CHA*, IX, 1936, p. 699 (Bessan), et *Gallia*, 2, 1943, p. 15 fig. 8 (Saint-Thibéry), où il est parlé de poterie ionienne ou pseudo-ibérique !

(4) C'est le cas, par exemple, de Ph. HÉLÉNA, *Origines*, p. 343. Celui-ci, avec quelque inconséquence, appelle d'ailleurs parfois pseudo-ionienne cette poterie : *Ibid.*, p. 362 fig. 237.

caractérisent, en effet, par l'excellence de leur technique et constituent un groupe de vases en argile claire dont la pâte est bien épurée et bien cuite. Les formes les plus courantes sont l'œnochoé et l'urne ovoïde avec ou sans anse, de taille relativement modeste. Leur décor très simple ne met en œuvre aucun élément nouveau et demeure fait de lignes et de bandes horizontales, de demi-cercles concentriques et, plus rarement, de motifs festonnants exécutés au vernis brun-rouge. Ces vases appartiennent au IV^e siècle¹. Le nom d'ibériques que leur a donné F. Mouret dans le fascicule du *Corpus Vasorum* où il les a publiés² a prévalu et donné lieu à des emplois abusifs. S'il reste, en effet, quelque hésitation chez les fouilleurs touchant la plus ancienne poterie peinte à décor géométrique qu'ils rencontrent sur les sites préromains de la Gaule méridionale, ils s'accordent à considérer comme étant d'origine péninsulaire celle qui appartient à la phase récente de La Tène I³, au cours de laquelle beaucoup d'*oppida* connurent une période d'apogée. Pour rendre compte de la présence de cette céramique dans des habitats en plein essor, on admet qu'elle a fait suite à une conquête ibérique, et cela sans prendre garde que, si les séries anciennes ne sont pas moins abondantes en Espagne qu'en Gaule, l'« ibérique récent », en revanche, est à proportion beaucoup mieux représenté à partir du IV^e siècle en Gaule qu'en Espagne : il n'est pas, sur toute la côte orientale de la Péninsule, de site indigène qui, à la fin de La Tène I, soit aussi bien pourvu en vaisselle « ibérique » qu'Ensérune (Pl. XLVII, 3-6)⁴.

En anticipant sur les développements de notre chapitre sur « Ensérune et le monde hellénique »⁵, nous nous bornerons à indiquer ici qu'une chose ressort de tous les essais d'explication qui ont été proposés de la poterie peinte à décor géométrique qui se rencontre sur toute la côte orientale d'Espagne et en Gaule méridionale à partir de la seconde moitié du VI^e siècle et qui dure, au moins en Gaule, jusqu'à l'apparition des céramiques campaniennes, vers 325 : c'est sa parenté avec l'ionien courant, dont elle partage d'ailleurs l'aire de diffusion en Méditerranée occidentale et qui semble lui avoir ouvert la voie. Tout donne à penser qu'elle s'est développée en Occident à l'imitation de la poterie peinte d'usage courant importée de l'Orient hellénique : sa technique commence par montrer les tâtonnements et les imperfections inhérents à toute imitation à ses débuts, avant de devenir plus assurée et de réaliser des œuvres de qualité. Nous croyons que les séries anciennes et récentes ont leur origine dans les

(1) C'est aussi la date qu'on peut assigner aux « suites » de la série ancienne à décor géométrique sur les *oppida* autres qu'Ensérune où elles se rencontrent entre Rhône et Pyrénées. Cf., par exemple, à Magalas, *CHA*, X, 1937, p. 601.

(2) *CVA*, 6, pp. 7 sq. et 29 sq.

(3) Cf., entre autres, P. BOSCH-GIMPERA, *Etnologia*, pp. 409 sq., et Ph. HÉLÉNA, *Origines*, pp. 347 sq.

(4) Ceux-là mêmes qui réservent le nom de poterie ionienne commune ou pseudo-ionienne aux séries anciennes de la céramique peinte à décor géométrique acceptent, non sans illogisme, que soient ibériques les vases plus récents et de technique plus parfaite qu'on rencontre dans la nécropole d'Ensérune et dans les niveaux moyens des habitats. — On enregistra, dans un travail récent de J. COULOUMA sur *La céramique à Magalas, à Bessan et à Saint-Thibéry (Hérault)*, dans *Gallia*, VI, 1948, p. 176, l'aveu significatif des abus qu'a entraînés parmi les érudits locaux la trop grande confiance dans les thèses « ibériques » de F. Mouret.

(5) Ci-après, pp. 313-314 et 316 sq.

centres grecs des côtes méditerranéennes de l'Espagne et de la Gaule comme *Emporion* et Marseille, où l'on s'est efforcé de reproduire la vaisselle que fabriquait et exportait cet Orient hellénique, où les Phocéens, colonisateurs de l'Occident, avaient eux-mêmes leur métropole et avec lequel ils restaient en relations commerciales¹. Il est dès lors tout naturel que cette céramique ait été plus largement diffusée sur les sites indigènes que la poterie ionienne : produite dans les comptoirs d'Occident, elle était susceptible d'être écoulée directement par eux, alors qu'ils devaient importer préalablement les vases ioniens avant de les revendre aux indigènes. Il est normal, d'autre part, qu'elle se rencontre simultanément en Gaule méridionale et sur la côte orientale de la péninsule ibérique, c'est-à-dire à travers toute la zone d'expansion qui s'est ouverte à l'hellénisme en Occident par l'effet de la colonisation phocéenne². Accompagnant, dans la seconde moitié du VI^e siècle et au début du V^e, la vaisselle ionienne d'origine un peu à la manière d'une fabrication de remplacement, elle prolongera ensuite en Occident jusqu'au IV^e siècle les traditions du style qui s'était formé dans les métropoles grecques d'Asie, depuis longtemps abolies par l'avance perse³. Dans le temps où Athènes profitera de leur disparition pour répandre sa poterie en Méditerranée orientale et y substituer l'attique à l'ionien, celui-ci se survivra en milieu phocéen d'Occident grâce aux fabrications locales, auxquelles l'activité commerciale de Marseille et des comptoirs de la côte d'Espagne ouvrira des débouchés en terre barbare. La désignation d'ibérique appliquée à cette céramique, en tant qu'elle implique une création spécifique de la culture péninsulaire, nous paraît donc foncièrement impropre. Et une appellation comme celle de « céramique grecque d'Occident de tradition ionienne » serait assurément préférable. S'il nous arrive de désigner comme « ibériques » certaines poteries, en nous conformant à l'usage établi, c'est en ce sens que nous entendrons le mot. Nous préférons cependant, chaque fois où cela sera possible, parler de « vaisselle de tradition ionienne »⁴.

(1) L'existence d'une production occidentale trouve à Marseille une confirmation dans la découverte, récemment signalée, d'un four de potier « avec céramique locale jaune clair », dans un niveau de la fin du VI^e siècle : F. BENOIT, *Gallia*, VI, 1948, p. 208. — Ajoutons que la région de Marseille, avec les carrières de l'Estaque, fournissait en abondance l'argile nécessaire à cette production : voir M. CLERC, *Massalia*, I, p. 40, pour qui il ne fait aucun doute que ces carrières n'aient été exploitées dès l'antiquité.

(2) Si cette poterie représente une fabrication des colonies grecques d'Occident, il n'est pas moins explicable que les séries récentes soient mieux représentées en Gaule qu'en Espagne : la période archaïque correspond, en effet, en Espagne à la phase de la plus large extension de l'hellénisme, alors qu'en Gaule l'essor massaliote, auquel a été liée la diffusion des produits et de la civilisation grecs, est sensiblement plus tardif.

(3) P. JACOBSTHAL-J. NEUFFER, *Préhistoire*, 1933, p. 13, n'ont pas laissé de marquer la filiation qui unit à l'ionien les vases peints à décor géométrique trouvés dans la nécropole d'Ensérune par F. Mouret, malgré leur date relativement récente ; toutefois, sans tirer les conséquences que cette constatation impliquait, ils ont accepté, selon la thèse traditionnelle, que cette « continuation » de la poterie peinte d'Asie Mineure fût une fabrication ibérique : tant est grande la séduction des thèses « ibériques » qu'ont développées les historiens comme C. JULLIAN, *Histoire*, I, pp. 266 sq., et A. SCHULTEN, *Numantia*, I, pp. 81 sq., et qui ont paru trouver une justification dans la publication par F. Mouret du butin céramique de ses fouilles d'Ensérune. — Voir déjà, cependant, les réserves de J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, pp. 1005-1009.

(4) Quand nous aurons à parler de poteries dont les centres de production se trouvent en Espagne, nous n'userons jamais du mot ibérique — employé alors au sens géographique — sans préciser et dire, par exemple, « poterie ibérique de la côte catalane », « poterie ibérique du style Oliva-Liria », ou encore utiliser des expressions consacrées de la terminologie espagnole comme *barret* ou *sombrero de copa*.

De même que le vocable d'« ibérique » pour la céramique peinte, celui de « phocéenne » qui est communément appliqué dans les publications à une poterie grise, distincte des fabrications indigènes, qu'on recueille sur les *oppida* préromains de la Gaule méridionale, a donné lieu à des confusions. Ce terme est employé pour désigner en bloc une vaisselle monochrome à la pâte d'un gris plus ou moins foncé, assez épaisse, qui peut être unie ou ornée de lignes ondulées et de minces filets parallèles exécutés au poinçon avant cuisson¹. Les formes de prédilection sont la coupelle de forme variée, le plat tronconique au marli horizontal percé de deux trous pour la suspension, la coupe profonde et l'hydrie à haut col, semblables l'une et l'autre à celles des séries ioniennes et de tradition ionienne (Pl. XLVI, 1-4). Les deux fabrications sont d'ailleurs contemporaines et se retrouvent dans les mêmes couches. L'attention a été naguère attirée sur la céramique grise par P. Jacobsthal et J. Neuffer, qui y ont reconnu une production importée de l'Orient hellénique au même titre que la vaisselle ionienne et qui l'ont baptisée « poterie grise d'Asie Mineure », sans d'ailleurs exclure la possibilité qu'une partie de celle qu'on retrouve sur les sites indigènes de la Gaule méridionale ait été fabriquée en réalité dans les colonies grecques d'Occident². Le progrès des fouilles, tant à Marseille qu'à Ampurias, a permis d'en reprendre l'étude et de distinguer, en effet, à côté de fabrications sûrement importées d'Asie, qui sont en petit nombre, des imitations occidentales beaucoup mieux fournies. En somme, il en va de la poterie grise comme de la poterie peinte : une bonne part représente la production des centres de l'Ouest, où s'est constituée une industrie céramique par transplantation des techniques apportées de l'Asie grecque par les colonisateurs phocéens³.

Il a été reconnu que, parmi les trouvailles de poterie grise faites en Gaule méridionale, la vaisselle importée d'Asie Mineure se caractérisait, à l'instar des séries ioniennes, par l'excellence de sa technique : la terre micacée est fine, très compacte et très dure ; la surface externe des vases est gris clair et ne comporte pas d'engobe mais seulement un polissage à la raquette de bois ; elle présente toujours un décor incisé. Celui-ci est absent dans les fabrications occidentales, où la pâte plus grossière, plus légèrement micacée, moins cuite, demeure tendre

(1) Cf., par exemple, J. COULOUMA-Abbé THOMAS, *CHA*, IX, 1936 p. 697 (Bessan), et H. MARTIN-GRANEL, *Gallia*, 3, 1944, p. 11 (Le Cayla de Mailhac).

(2) *Préhistoire*, 1933, p. 16. — La carte de l'expansion de cette céramique en Gaule méridionale, qui est donnée, *Ibid.*, p. 12, appelle de multiples compléments. — Celle qu'a publiée récemment M. ALMAGRO dans *RELig*, XV, 1949, p. 63, tient compte des découvertes intervenues depuis la parution de l'étude de P. Jacobsthal et J. Neuffer ou méconnues d'eux, comme le furent celles d'Ampurias pourtant singulièrement abondantes. Quelques corrections doivent lui être apportées : le lieu de trouvaille n° 5 est à lire non pas « Les Moulinasses » (c'est le nom d'un quartier de Narbonne) mais « La Moulinasse » (près de Salles d'Aude) ; au n° 10, Agde doit être effacée : les fouilles n'ont livré jusqu'ici, à Agde, aucune poterie antérieure au IV^e siècle ; il y a eu confusion entre la céramique grise d'Asie Mineure et la céramique grise, dite de la côte catalane, qui en est une suite beaucoup plus tardive.

(3) La poterie grise d'Asie Mineure qu'on retrouve en Gaule méridionale serait d'origine éolienne, et plus précisément phocéenne : cf. P. JACOBSTHAL-J. NEUFFER, *op. cit.*, p. 31. C'est vraisemblable, encore qu'il s'agisse là d'une céramique qui ne s'est guère individualisée et qui a pu être fabriquée simultanément par plusieurs ateliers, tout comme le Minyen gris des civilisations helladiques, dont elle fait revivre la technique à plus d'un millénaire de distance et en dehors, bien entendu, de toute filiation de l'une à l'autre.

et comme onctueuse. L'épiderme des vases est recouvert d'un engobe gris plus ou moins foncé, auquel le lustrage donnait des reflets brillants mais qui n'était pas tenace et qui s'écaillait facilement (Pl. XLVI, 3). Il est probable, comme pour la poterie peinte fabriquée en Occident à l'imitation de la vaisselle ionienne, que cette céramique grise de l'Ouest, aisément reconnaissable à sa technique, était produite simultanément dans plusieurs ateliers. Il est légitime de penser que Marseille a été un de ceux-là : l'abondance des trouvailles faites sur son territoire n'y contredit pas¹. Il est probable qu'*Emporion*, où la poterie grise est également bien représentée, en a été un autre, et peut-être même la variante emporitaine est-elle à distinguer de la variante massaliote par sa teinte plus foncée et son toucher plus savonneux².

De même que la vaisselle peinte fabriquée en Occident selon la tradition ionienne à partir de la seconde moitié du VI^e siècle jouira d'une longue fortune et aura, au IV^e siècle encore, dans la céramique prétendue ibérique, une suite témoignant d'une technique en progrès, la poterie grise demeurera longtemps en usage. Les séries archaïques, créées dans les centres grecs de l'Ouest selon des formules encore imparfaites, auront une descendance lointaine et améliorée dans cette fine vaisselle grise sans décor, dite de la côte catalane, qu'on retrouve en abondance, à partir du second quart du III^e siècle, tant en Catalogne même que sur les *oppida* préromains de la Gaule méridionale³. A Ensérune, on la recueille à la fois dans les sépultures les plus récentes et dans les maisons qui prirent leur place au cours de la dernière phase d'occupation du site. La forme la mieux attestée est l'œnochoé à panse carénée, mais on rencontre également des vases qui imitent les cratères campaniens à pouciers (Pl. XLVIII, 1)⁴. Là encore, il conviendra de réviser certaines notions traditionnelles sur les réalisations dont on fait mérite au génie créateur des potiers ibères et où il apparaît de plus en plus que l'on a affaire, à la vérité, à des productions qui ont leur origine dans les colonies helléniques d'Occident. Cette poterie grise de date récente en est une pour sa part. Elle mérite d'être appelée catalane, si l'on entend par là qu'elle se rencontre en abondance sur la côte de Catalogne, mais elle a été fabriquée, en fait, dans les centres grecs d'*Emporion* et de Marseille⁵.

La désignation de phocéenne, dont l'emploi est devenu traditionnel et qu'on applique à la catégorie la plus ancienne de cette vaisselle grise, peut être conservée à condition d'en limiter l'usage aux fabrications issues des ateliers helléniques d'Occident, qui, par leurs origines, sont bien des ateliers phocéens. Mais, pour éviter toute confusion avec la céramique peinte importée d'Asie, où une série phocéenne a pu être distinguée, il importe, en utilisant le mot, de

(1) Cf. P. JACOBSTHAL-J. NEUFFER, *Préhistoire*, 1933, pp. 22 sq. On ajoutera, pour les trouvailles récentes, H. ROLLAND, *Provincia*, 1936, pp. 193-243 ; *REA*, XLV, 1943, p. 83 ; *Saint-Blaise*, pp. 65-68 ; F. BENOIT, *CRAI*, 1946, pp. 124 sq.

(2) Cf. M. ALMAGRO, *RELIg*, XV, 1949, pp. 69 et 115.

(3) Cf. F. BOSCH-GIMPERA, *Etnologia*, pp. 380 sq., et PH. HÉLÈNE, *Origines*, p. 325 sq.

(4) Cf. *CVA*, fasc. 6, p. 10. et pl. 41, 1, 3, 5 et 43, 9-23.

(5) Cf. M. ALMAGRO, *RELIg*, XV, 1949, p. 117.

préciser qu'il s'agit de la poterie grise et qu'elle est phocéenne d'Occident. Pour simplifier, nous parlerons plus souvent de « céramique grise d'Occident », en calquant la formule sur celle de « céramique grise d'Asie Mineure », que nous réserverons aux vases importés.

Reste une dernière classe de documents, représentée à Ensérune et sur les sites du Languedoc et du Roussillon par des amphores ou fragments d'amphores de taille moyenne — 0m40 à 0m60 de haut, — à panse arrondie et fond en bobine, qui ont servi au transport du vin et peut-être aussi de l'huile. Elles comportent un col court, nettement séparé de l'épaule et relié à elle par deux anses verticales plates, à nervure, qui ont leur point d'attache sous son rebord (Pl. LII, 1). La pâte, de couleur jaune sable ou jaune rougeâtre, en est épaisse et renferme des particules de mica. Leur forme et leur technique les apparentent étroitement aux amphores ioniennes, ces amphores que les cités marchandes de la Grèce d'Asie produisaient pour les besoins de leur commerce et qui, à l'instar de leur poterie peinte, ont été largement répandues en Méditerranée dès l'époque archaïque¹. Cette constatation ne laisse pas d'embarrasser les fouilleurs des sites occidentaux, qui, là encore, se demandent s'ils sont en présence d'une vaisselle importée de l'Orient hellénique avec les denrées qu'elle renfermait ou d'une vaisselle fabriquée dans les colonies de l'Ouest à l'imitation des modèles métropolitains. C'est pourquoi la terminologie dont ils usent hésite, pour ces amphores, entre les appellations d'ioniennes, de massaliotes, d'ionio-massaliotes, de massalioto-emporitaines et, tout uniment, de grecques². Nous croyons, quant à nous, que dans cette série de documents comme dans les précédentes, la part de la Grèce d'Asie est relativement faible et que l'essentiel a été produit en Occident et, dans le cas particulier, à Marseille plutôt qu'à *Emporion*.

Il s'agit d'une céramique qui, notons-le, se rencontre à Ensérune en stratigraphie depuis le milieu du VI^e siècle jusque dans le cours avancé du II^e. Si elle accuse quelques modifications d'une époque à l'autre, celles-ci restent d'ordre secondaire : on observe seulement, avec le temps, que la pâte, de mieux en mieux cuite, est plus faiblement micacée ; que le rebord du col, traité en quart de rond dans les exemplaires les plus anciens, où il est large et souligné par un listel, tend à perdre de son importance pour devenir, à un stade intermédiaire, une simple lèvres en biseau et, au terme de l'évolution, un bourrelet en demi-boudin.

(1) Voir, par exemple, W. M. FLINDERS PETRIE, *Naukratis*, I (1886), pl. XVI, 2 ; *Tanis*, II (1888), pl. XXXIII, 1, 12 ; XXXIV, 39 ; J. BÖHLAU, *Aus ionischen und italischen Nekropolen* (Leipzig, 1898), pp. 23 et 44 ; H. DRAGENDORFF, *Thera*, II (1903), pp. 227-229, 234, et fig. 425 a ; M. F. LAMBRINO, *Les vases archaïques d'Histria*, p. 123.

(2) Ces hésitations paraissent dans l'article récent de F. BENOÎT, *L'archéologie sous-marine en Provence*, dans *RELig*, XVIII, 1952, pp. 237 sq. : l'auteur, incertain, p. 262, de « l'origine ionienne ou massaliète » des amphores ovoïdes à fond en bobine que l'on recueille en Provence à l'occasion des fouilles terrestres et sous-marines, caractérise leur type, p. 282, comme « ionio-massaliote ».

Voir aussi, H. ROLLAND, *Glanum*, p. 23, où la désignation d'ioniennes est appliquée à ces mêmes amphores pour en définir la forme, sans rien préjuger de leur origine, et *Saint-Blaise*, p. 72, où est posé le problème de leur fabrication et où la solution envisagée est en faveur de Marseille. — Pour M. ALMAGRO, *RELig*, XV, 1949, p. 86, fig. 22, l'amphore ovoïde à fond en bobine est « massaliota-ampuritana ». — O et J. TAFFANEL, *Gallia*, V, 1947, p. 143, s'en tiennent, pour elle, à l'appellation de grecque.

Une semblable production, dont l'uniformité trahit l'emploi d'une formule de fabrication inchangée au cours du long espace de temps sur lequel elle s'échelonne, est à mettre au compte de l'activité d'une même région, sinon d'un même atelier. On concevrait mal, dans ces conditions, que le fournisseur des indigènes d'Ensérune eût pu être ainsi, pendant des siècles, la Grèce d'Asie : elle était trop éloignée et les relations avec elle furent soumises à trop de vicissitudes pour que ses apports eussent pu avoir la continuité que nous constatons. Cette continuité n'est explicable qu'avec une proche colonie d'Occident et, dans le cas présent, l'hésitation n'est guère possible. On observera, en effet, que des amphores analogues à celles dont nous nous occupons ont été découvertes à maintes reprises à Marseille et en divers points de la côte ou de l'arrière-pays provençal accessible à son négoce¹. A Ampurias, en revanche, bien qu'on les y ait signalées également, elles sont rares et voisinent, dès le VI^e siècle, avec des amphores allongées, à fond pointu et sans col, dont la série est beaucoup mieux fournie². Celles-ci ne sont d'ailleurs pas inconnues à Ensérune et sur les *oppida* du voisinage, mais elles n'y apparaissent pas avant la seconde moitié du III^e siècle³. Tout se passe, en somme, comme si chacun des domaines ibérique et gaulois avait constitué longtemps pour un modèle particulier d'amphores une aire de diffusion privilégiée. C'est là le signe que, de part et d'autre des Pyrénées, s'exerçait un monopole commercial placé entre des mains différentes. Et puisque le type d'amphores à panse ovoïde et fond en bobine apparaît propre à la Gaule méridionale, il est légitime de penser qu'il représente une fabrication de la colonie que les Phocéens y avaient fondée à Marseille et de désigner comme massaliotes les échantillons qui en ont été mis au jour sur les sites préromains analogues à Ensérune⁴.

(1) Cf. J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, pp. 508 sq. ; M. CHAILLAN, *Annales Fac. Sciences Marseille*, XXIV 1917, p. 43 et Pl. I, 2 et 6 ; R. BUSQUET, *Hist. Commerce*, pp. 24-25 ; F. BENOÎT, *RELig*, 1952, p. 262.

(2) Voir M. ALMAGRO, *RELig*, 1949, pp. 74-76, 81 et 86 ; *Las necrópolis de Ampurias*, pp. 398-399.

(3) Ci-après, pp. 72 et 328-329.

(4) Une preuve implicite en est fournie par la découverte récente, au large de Marseille, d'un bateau naufragé qui renfermait un chargement d'amphores grecques et italiennes — la présence de ces dernières suffisant à écarter l'hypothèse qu'il pût venir de Marseille : on remarque, en effet, que parmi les amphores grecques de la cargaison le type ovoïde à fond en bobine n'est pas représenté, mais seulement, avec le modèle rhodien à anses coudées et col haut et étroit, le type en toupie, à pointe effilée et terminée par un empatement, à col assez haut lui aussi, qu'ont produit divers centres insulaires de l'Orient grec à l'époque hellénistique : F. BENOÎT, *RELig*, 1952, pp. 244-256.

Quant aux amphores ovoïdes trouvées sur les *oppida* de la Gaule méridionale, il est possible que la différence de terres que nous avons signalée réponde à la distinction à faire entre les documents massaliotes, formant le lot le plus nombreux, et les quelques exemplaires qui, à date ancienne, ont été importés d'Ionie avant que l'industrie céramique ait pris à Marseille son plein développement : l'argile rose pourrait être une indication ionienne, si l'on note que l'épiderme des amphores, seul, est rose et que la pâte, intérieurement, est gris-bleu ; c'est bien ainsi, en effet, qu'elle se présente dans les grands vases ioniens : K. F. KINCH, *Vroulia*, p. 102 ; E. R. PRICE, *Pottery of Naucratis*, dans *JHS*, XLIV, 1924, p. 206 ; M. F. LAMBRINO, *Les vases archaïques d'Histria*, p. 12. — Il est regrettable que, dans l'état actuel de nos connaissances, les marques que portent certaines de ces amphores et qui se réduisent à des monogrammes imprimés en creux dans un cachet circulaire (ci-après, p. 313 n. 1) ne nous apportent aucune précision sur les ateliers d'origine.

III

LES TROIS ÉTAGES STRATIGRAPHIQUES

Après avoir ainsi caractérisé certaines fabrications occidentales, souvent méconnues comme telles, qui se rencontrent à Ensérune auprès des céramiques importées de Grèce propre, dont l'origine ni la datation ne font question, nous pouvons passer à l'examen des données que fournit la stratification des résidus de l'occupation du site, parmi lesquels les fragments de vases joueront, comme il a été dit, le rôle de fossiles directeurs. Trois étages de couches archéologiques, correspondant à trois phases distinctes de l'existence de l'habitat, apparaissent bien marqués. Les vicissitudes qu'ont connues les deux plus récentes ont entraîné, au second et au troisième étages, des remaniements des constructions, accompagnés d'exhaussement des sols. Il en résulte que ces second et troisième niveaux sont formés, non d'une strate uniforme comme le premier, mais d'un étagement de couches dont le nombre varie avec les secteurs envisagés, en fonction de la topographie du terrain, qui, nous l'avons vu, n'a pas été partout propice à une superposition des déchets des occupations successives. L'abbé L. Sigal avait reconnu pour la première fois l'existence de ces trois étages stratigraphiques au versant Nord, où les conditions d'étude sont le plus favorables, mais sans avoir une vue bien nette de ce qu'il en était ailleurs. Nos recherches, étendues à d'autres secteurs, ont permis de contrôler et de compléter les données obtenues par lui. Elles ont abouti, entre autres résultats, à fixer parallèlement à celle de l'habitat la stratigraphie des sépultures, entièrement méconnue par F. Mouret, et, grâce aux découvertes de poteries attiques ou italiotes, qui caractérisent certaines couches d'ensevelissements, à fournir les éléments d'une datation solide. Elles ont en même temps révélé une remarquable et claire superposition de maisons aux tombes, qui traduit une extension du périmètre urbain au détriment de la nécropole et éclaire d'un jour nouveau les développements dans l'espace d'un habitat dont notre prédécesseur s'était satisfait de marquer les étapes successives de sa croissance dans le temps.

Nous analyserons tour à tour les indications recueillies à chacun des trois étages de couches archéologiques, dont l'alternance, si nette au versant Nord, a été vérifiée sur le plateau supérieur et sur la pente Sud. Pour la commodité de l'exposé, nous distinguerons entre ce que nous appellerons l'habitat, c'est-à-dire les secteurs où ces trois étages renferment exclusivement les vestiges d'une occupation urbaine, et ce que nous appellerons la nécropole, c'est-à-dire la portion occidentale du plateau, où les étages I et III conservent seuls les restes de cette occupation urbaine et où l'étage II correspond à un niveau funéraire¹.

(1) Cf. les coupes stratigraphiques sur l'habitat et sur la nécropole que nous avons publiées dans *AEArg.*, n° 74, 1949, pp. 3-20.

L'HABITAT

Niveau I (Pl. XVIII). — Les traces les plus anciennes d'une présence humaine se reconnaissent au niveau du sol naturel. Elles sont représentées par des aires aplanies, qui ont été entaillées dans la couche gréseuse et tufeuse dont il est constitué, et par des silos, qui ont été creusés dans cette même couche. Une strate épaisse de 0^m25 environ, où la terre très tassée est mêlée de cendres, d'ossements d'animaux, de coquilles marines et de débris céramiques, recouvre les aires et se retrouve formant dépôt au fond de nombreux silos : elle compose visiblement l'amas résiduaire qu'ont laissé l'occupation des unes et l'utilisation des autres¹. Ces plates-formes sont des fonds de cabanes, qui marquent les emplacements de modestes demeures édifiées en matériaux légers, torchis ou pisé, dont rien n'a subsisté. Près d'elles, les silos jouaient le rôle de resserres à provisions. Ces aires et ces silos se retrouvent sur toute l'étendue du plateau et des pentes Nord et Sud. L'habitat dont ils proviennent ne comportait pas d'autre protection que les escarpements naturels de la colline. Aucun secteur n'y était réservé à usage de nécropole.

Parmi les vestiges de l'industrie humaine qui étaient mêlés aux résidus d'utilisation de ces fonds de cabanes et de ces silos, il convient de souligner la rareté des trouvailles métalliques, limitées à quelques débris informes de bronze et à des fragments de fibules, où se reconnaissent des exemplaires dérivés des types de la Certosa. Elle est d'autant plus digne de remarque qu'elle coïncide avec la découverte en place de plusieurs pièces d'un outillage en os et en pierre, peignes de potier ou peignes à carder la laine et haches polies notamment, qui laisse augurer du caractère primitif des premières populations fixées sur la colline d'Ensérune. La poterie qu'elles utilisaient n'y contredit pas. Il s'agit d'une vaisselle grossière faite à la main, de couleur orange virant au noir, dont le décor se réduit à des impressions en creux, des incisions ou des bourrelets. C'est là une production atypique, d'allure indigène, telle qu'il s'en retrouvera encore des échantillons dans les sépultures et les habitations des niveaux d'occupation nettement plus récents. Elle perpétue une tradition ancestrale et s'accorde bien avec la nature archaïque d'un outillage, où le métal, sans être ignoré, intervient peu (Pl. XXXIX, 5-6).

Tout cela est d'ailleurs à mettre au compte de formes de vie plus attardées que véritablement anciennes. Certaines indications montrent, en effet, qu'on ne peut guère envisager pour ce premier niveau stratigraphique une date plus haute que la fin du premier âge du Fer. Sur de rares fonds de cabanes et dans les couches profondes du comblement d'assez nombreux silos, la poterie indigène a pour contexte des tessons ioniens et quelques débris de coupes attiques à figures noires, associés à de la poterie peinte de tradition ionienne, à de la céramique grise d'Asie Mineure et d'Occident, ainsi qu'à des fragments

(1) Ce dépôt, quand il existe, est enfoui sous un amas de résidus et de terre, qui représente le comblement postérieur à leur désaffectation.

d'amphores massaliotes. Ce matériel hellénique interdit de remonter beaucoup plus haut que le milieu du VI^e siècle (Pl. XL ; XLV).

Niveau II (Fig. 24). — Le second étage stratigraphique est formé par les couches qui s'interposent entre le niveau des fonds de cabanes et des silos et celui des constructions de la phase ultime d'occupation du site. Il représente, en quelque sorte, le sous-sol de ces dernières et — cela ressort des remarques faites au début de ce chapitre — n'est bien préservé que sur les pentes Nord et Sud. Son épaisseur varie à la fois avec la déclivité elle-même et avec le relief, qui accuse parfois des affaissements brusques. C'est ainsi qu'au versant Nord, où le tuf naturel s'abaisse rapidement d'Est en Ouest, elle passe de 0^m40 à 1^m50 d'une extrémité du secteur à l'autre. Plus ou moins bouleversé par l'implantation des murs des maisons de la dernière époque, ce niveau II se compose d'une couche de comblement et d'une strate résiduaire, dans lesquelles sont noyées des substructions. Il montre que l'exhaussement progressif du sol, auquel pourra désormais se mesurer la durée de l'occupation humaine, ne résulte pas uniquement, à Ensérune, de l'entassement de déchets au cours des âges : il procède au moins autant d'un parti arrêté de remodeler le terrain dont on s'était accommodé précédemment et trahit la volonté de transformer les pentes en terre-pleins propices à recevoir des constructions. Dès la seconde phase d'occupation, les terrasses artificielles sur lesquelles la fouille a dégagé les maisons de la dernière période ont commencé à se constituer ; deux « temps » sont à considérer :

1^o Le premier correspond à la mise en place d'une couche de terre homogène très tassée et pauvre en trouvailles céramiques, qui recouvre uniformément le roc naturel, se superposant à la strate résiduaire qui s'était amassée sur les aires des cabanes primitives et comblant les silos qui n'avaient pas été employés. Il s'agissait, en la remblayant, de régulariser la pente et d'y aménager, pour y bâtir, des terrasses plus larges, au sol plus égal, que les étroites corniches de tuf qu'on s'était jusqu'alors contenté d'entailler et d'aplanir. Ce remblai, qui peut atteindre jusqu'à 0^m60, manque lorsque le relief ne rendait pas nécessaire cette régularisation : il est à peu près absent vers l'Est du versant Nord et fait défaut au sommet du plateau. Parmi les rares fragments céramiques qu'il renferme se trouvent des tessons de poterie indigène et des débris de vaisselle de tradition ionienne, mêlés à des échantillons de coupes attiques à figures rouges, dont les premiers caractérisent la phase d'occupation la plus ancienne et les seconds celle qui lui succèdera, à La Tène I : ce fait montre bien que la formation de ce niveau est liée au passage d'une époque à l'autre. Le processus que nous venons d'analyser ne laissera d'ailleurs pas de se répéter : un nouvel aménagement des pentes Nord et Sud marquera pareillement, en effet, le passage de la seconde à la troisième phase de l'existence de l'habitat.

2^o La strate qui vient ensuite est celle qui renferme les résidus d'occupation proprement dits de la seconde. Variant de 0^m40 à 0^m90, elle est constituée de terre noire, avec par places des traînées de cendres grises, et, à la différence

de la précédente, elle est riche en fragments céramiques, en objets divers de terre cuite, de métal ou d'os et en débris alimentaires identiques à ceux de l'époque précédente. A cette couche appartiennent des restes de murs, édifiés en petit appareil rustique, qui représentent les vestiges des plus anciennes constructions en pierre de l'*oppidum*. La seconde phase d'occupation atteste donc un progrès dans l'art de bâtir, que traduit la substitution de la maison en pierre à la cabane en matériaux légers. Ces murs offrent un alignement Nord-Sud et Sud-Nord, qui découle du parti adopté de transformer les pentes en terrasses et qui se maintiendra à la période suivante de l'histoire de l'habitat : sa permanence a été imposée par des exigences topographiques que ne connaissaient pas les bâtisseurs de la première époque. Aussi n'y a-t-il aucune correspondance, sinon fortuite, entre cet alignement régulier des maisons de pierre et l'orientation, qui se révèle très diverse, des aires où s'élevèrent les cabanes primitives : tout montre qu'après avoir remblayé le terrain on construisit sans se préoccuper de leur existence ni y chercher le moyen d'assurer l'assiette des nouvelles demeures. Édifiées à la suite d'une première mise en état des pentes, celles-ci cédèrent la place, au cours d'une troisième phase d'occupation, à des maisons dont l'aménagement, comme le leur, fut lié à d'importants terrassements. Leur existence s'inscrit donc entre deux comblements massifs, qui ont abouti à donner aux versants Nord et Sud leur aspect définitif de terre-pleins artificiels. Il n'en subsiste naturellement que des substructions de médiocre importance, qui furent parfois réutilisées dans les bâtisses qui prirent leur place.

Mais, avant qu'intervienne cette nouvelle transformation, il apparaît que l'existence de l'habitat avait connu certaines vicissitudes. Cela ressort de la façon même dont s'est constitué, en certains secteurs du versant Nord, l'amas de résidus mêlés de cendres et de terre que nous examinons. Il présente un aspect stratifié qui mérite de retenir l'attention :

a) immédiatement au-dessus de la couche de comblement et de niveau avec le pied des substructions préservées, on a un sol formé d'argile parsemée de petits moellons, qui correspond à un premier état d'utilisation des habitations ;

b) sur ce sol se sont entassés, sur 0^m45 environ, des déchets provenant de cette utilisation, parmi lesquels l'emplacement d'un foyer se laisse ici ou là reconnaître ;

c) un second lit d'argile vient ensuite, qui répond à un second niveau exhaussé d'utilisation ;

d) sur celui-ci, on trouve derechef une strate résiduaire de 0^m30 à 0^m40.

Il se trouve que certaines substructions, dont la hauteur ne dépasse pas 0^m40, sont entièrement recouvertes par la strate résiduaire *b* et par le plancher *c*. D'autres ont gardé une élévation qui correspond à celle de l'étage stratigraphique formé par ces quatre niveaux superposés, notamment celles qui ont fait l'objet de emplois en fondations dans les constructions de la période d'occupation postérieure. De cette étude morphologique, on conclura que la seconde phase de l'histoire du site ne s'est pas déroulée d'un cours uniforme et paisible. Deux

« moments » y sont à distinguer d'après les deux paliers différents qui se reconnaissent si nettement dans l'utilisation des maisons. L'exhaussement du sol, à lui seul, traduirait une occupation de quelque durée. Accompagné d'une réfection du plancher allant de pair, en certains cas, avec la ruine de murs qui se sont trouvés noyés dans l'amas résiduaire et recouverts par ce nouveau plancher, il indique d'importants remaniements intervenus dans le cours de cette occupation et imputables probablement à une destruction plus ou moins complète des bâtisses, suivie de leur réfection.

Nous avons signalé combien la formule constructive s'est modifiée et perfectionnée de la première à la seconde phase de l'histoire de l'*oppidum*. L'examen du matériel recueilli dans la couche II montre, d'autre part, que, dans les demeures qui ont pris la place des cabanes primitives, l'office des silos est désormais dévolu à de grandes jarres ou *dolia*, dont certains fonds ont été retrouvés parfois en place et que caractérise leur pâte rouge, mal cuite, utilisant des éléments de calcite comme dégraissant. Bien que leur technique soit médiocre et fort éloignée de la perfection que révèlent les magnifiques exemplaires recueillis dans les strates de la troisième période d'occupation, ils semblent avoir été remarquables déjà par leurs dimensions importantes. Ils sont le signe d'une civilisation en progrès, au même titre que la maison de pierre.

Parmi les autres trouvailles céramiques, on notera que les couches les plus profondes du niveau II, intercalées sur certains points entre deux sols de terre battue, comme il vient d'être indiqué, renferment des fragments de poterie peinte de tradition ionienne et de poterie grise d'Occident, où se reconnaissent les suites des fabrications rencontrées sur les fonds de cabanes. Les séries importées d'Asie Mineure ne sont plus représentées et, en fait de céramique attique, on retrouve des débris de coupes et de cratères à figures rouges, qui, à l'exception de rares tessons ressortissant encore à la manière phidiesque, sont à rapporter au style fleuri du dernier quart du v^e siècle et des débuts du iv^e (Pl. XLIII). Dans les couches supérieures, qui se superposent au plus élevé des deux planchers repérés, la poterie grecque d'Occident est toujours représentée par les séries peinte et grise, de technique de plus en plus évoluée — les prétendues séries ibériques —, et par les fragments d'amphores massaliotes. La céramique à figures rouges qui lui sert de contexte associe désormais aux fabrications attiques du iv^e siècle avancé — cratères et coupes de Kertch — des débris de skyphoi à rehauts blancs de provenance italiote. La céramique sans décor groupe pareillement des fragments de coupes attiques à palmettes estampées, postérieures au milieu du iv^e siècle, et de coupes et cratères campaniens au beau vernis noir, qui en dérivent et vont en perpétuer la technique à partir de la fin de ce siècle ou du début du iii^e (Fig. 36, S 521)¹.

Nous avons ainsi la possibilité de fixer la chronologie des deux « temps » distincts qui doivent être marqués dans la seconde période d'occupation de

(1) C'est là un campanien ancien, analogue à celui que livre en abondance la nécropole sous forme de vases entiers : cf. ci-après, pp. 321 sq.

l'oppidum : le plus ancien couvrirait le dernier quart du v^e siècle et le premier quart du iv^e, l'autre, les trois derniers quarts du iv^e siècle et les deux premiers tiers du iii^e. Ces époques sont celles où la civilisation du second âge du Fer connaît en Gaule continentale les développements de La Tène I et II.

En notant, d'après les trouvailles céramiques qui le matérialisent, que l'apport hellénique ne diminue pas à Ensérune au cours de ces époques par comparaison avec le premier âge du Fer, il convient toutefois de ne pas méconnaître diverses indications celtiques qui n'apparaissent guère auparavant. Elles se traduisent par la présence, dans les couches supérieures du niveau II, de débris peu nombreux d'urnes de type marnien à panse ovoïde ou plus rarement carénée, tantôt en argile brune ou noire avec décor de motifs linéaires exécutés au brunissoir avant cuisson, tantôt en argile jaune avec ornementation au vernis brun-rouge de motifs géométriques ou naturalistes. Elles se traduisent surtout par la découverte d'un abondant matériel métallique, qui manquait presque totalement à l'époque précédente et qui se retrouve à travers tout le niveau II. Il groupe des fibules et des objets de parure en bronze, des couteaux et des rasoirs en fer, qui ressortissent aux formes connues de La Tène I et II. Sa présence nous fournit un nouveau témoignage sur le progrès des modes de vie.

Signalons enfin que, grecs ou celtiques, ces divers objets ont un contexte indigène de poteries où se maintiennent les techniques de la première phase d'occupation et de meules à grain en basalte d'un genre primitif, qui sont des broyeur à va-et-vient : celles-ci composaient, avec les *dolia*, le mobilier habituel des maisons.

En fait de monnaies, on ne rencontre, et seulement dans les couches supérieures du niveau II, que des oboles d'argent de Marseille du type « récent » à l'effigie d'Apollon¹.

Nous nous bornerons à indiquer ici, en nous réservant d'y revenir, qu'une enceinte fut édifée dans le cours de la deuxième période de l'histoire de *l'oppidum*. C'est pendant la plus ancienne des deux phases qu'elle comporte que l'habitat de La Tène, après avoir été un certain temps une agglomération ouverte comme celle du premier âge du Fer, s'enferme dans une muraille défensive. Le tracé de cette dernière montre qu'il groupe ses maisons sur le plateau supérieur et sur le haut des pentes. Au versant Sud, les déchets d'occupation, rejetés par les habitants pendant toute la durée de la deuxième période, ont formé, en dehors et en contrebas de l'enceinte, un véritable cône de cendres et de débris divers, en partie préservé, où le matériel retrouvé correspond exactement à celui que livre en stratigraphie, dans les secteurs bâtis, la couche résiduaire de notre niveau II.

Sur le plateau lui-même, le secteur occidental, précédemment englobé dans l'habitat, est réservé désormais à usage de nécropole. Celle-ci reste en dehors du périmètre fortifié lorsqu'il se constitue, voisinant avec l'agglomération

(1) La plupart des trouvailles de monnaies qui sont à rapporter à la seconde phase d'occupation du site ont été faites dans les comblements des silos et dans les déchets d'occupation rejetés sur la pente Sud de la colline au-delà de la zone habitée.

urbaine pendant toute la seconde période de son existence, mais séparée d'elle. Au-dessus du tuf naturel, deux couches funéraires proprement dites et une couche de comblement, renfermant elle-même des sépultures, y correspondent à notre niveau II dans la zone bâtie. Nous les étudierons ci-après.

Niveau III (Fig. 24). — Le troisième étage stratigraphique est celui des constructions que la fouille dégage immédiatement au-dessous de la couche de terre arable. Ce ne sont plus des vestiges sporadiques comme ceux dont il a été question jusqu'ici, mais bien de véritables ensembles architecturaux, dont les plans le plus souvent sont demeurés lisibles et qui recomposent les divers quartiers d'une ville parvenue à son plein développement. Il n'est pas de région de la colline où ne se rencontrent ces témoins de la phase finale de l'occupation du site : sur le plateau, le niveau stratigraphique auquel ils appartiennent est à peu près le seul conservé, comme nous l'avons indiqué ; sur les pentes, il s'est superposé aux couches plus profondes et c'est là, où cette superposition nous permet de suivre jusqu'au bout la croissance de l'agglomération urbaine, que l'étude reste le plus profitable malgré tout. L'examen des couches I et II nous a révélé les deux premières étapes de cette croissance, dont la seconde marque par rapport à celle qui l'a précédée une rénovation complète. Entre la seconde et la troisième phase d'occupation il y a plus de continuité. Sans doute l'habitat va-t-il être entièrement réédifié une fois encore et sensiblement agrandi. Mais c'est la même formule constructive qui prévaut et certaines dispositions n'ont pas varié : le parti adopté d'aménager les pentes trouve de nouvelles applications, l'orientation des maisons reste inchangée, des murs sont remployés en sous-œuvre, de sorte que la ville de la dernière période, avec plusieurs de ses quartiers étagés en terrasses, avec son plan en damier allongé, dont le grand axe correspond à celui de la colline, était en puissance, si l'on peut dire, dans celle de La Tène I.

Ces survivances ne doivent cependant pas nous abuser. Le fait que les constructions de l'une et de l'autre appartiennent à des étages stratigraphiques nettement différenciés montre que leur édification n'en est pas moins intervenue à deux moments distincts de l'histoire du site. La constitution du troisième niveau stratigraphique, dont la hauteur varie de 0^m60 à 1^m80, correspond donc à une période d'occupation bien définie. Il se compose, à l'instar du niveau II, d'une couche de comblement et d'une strate résiduaire :

1^o Épaisse de 0^m40 à 1^m20, la couche de comblement est formée, comme celle de l'étage inférieur, de terre ordinaire homogène et tassée et elle est, comme elle, pauvre en déchets d'occupation et en trouvailles céramiques. Là encore, nous sommes en présence d'un remblai massif, opéré en une seule fois au moment où commence une nouvelle phase de l'histoire du site. Recouvrant entièrement la couche 2 du niveau II, ses strates résiduairelles lentement accumulées et ses substructions, il annonce un remaniement complet de l'habitat. Il ne s'agit plus seulement, cette fois, de régulariser et de niveler le terrain peu à peu exhaussé. Les modifications portent sur la structure même des terrasses artificielles que le précédent comblement avait permis de constituer sur les pentes

et dont le volume est augmenté, l'assiette élargie et le profil remodelé. La refonte apparaît complète. Elle s'accompagne de la mise en état — limitée d'ailleurs au versant Sud — de certaines parties des pentes qui étaient demeurées en dehors du premier aménagement. Celles-ci sont remblayées à leur tour et transformées en terre-pleins. Avec ces travaux prend fin l'effort appliqué à rendre plus commodément habitables les pentes rocheuses où s'étaient fixés les plus anciens occupants. Nous n'aurons plus à enregistrer désormais que l'élévation continue du sol consécutive à l'entassement des résidus d'utilisation et les reprises d'architecture à mesure que se poursuivra le cours des destinées de l'*oppidum*.

Cette couche de comblement du niveau III ne renferme comme éléments caractéristiques que de rares fragments de poterie campanienne, débris de cratères ou de vases domestiques du premier style, tels qu'on en rencontre à la fois dans la couche résiduaire sous-jacente et dans les strates qui se sont entassées sur les sols des maisons pendant la phase d'occupation qui suivra la mise en place du remblai. Son matériel fait en quelque sorte la transition entre celle-ci et la période antérieure et montre, en dépit de la coupure qu'il y eut entre elles, qu'elles ne furent pas séparées par un long intervalle de temps.

2° La couche résiduaire nous conserve, à l'intérieur même des habitations, les vestiges du matériel qui y fut employé au cours de la phase ultime de l'existence de l'*oppidum*. Pas plus que la seconde, celle-ci ne fut exempte de vicissitudes et cela est bien marqué dans la stratigraphie, cette fois encore, par l'existence de deux niveaux d'utilisation superposés, qui donnent à ce troisième étage le facies suivant, analogue à celui de la couche 2 du niveau I :

- a) un sol en argile battue appliqué contre le pied des substructions ;
- b) une strate fertile en déchets d'occupation, d'une épaisseur de 0^m30 à 0^m40 ;
- c) un second sol, représenté généralement par un pavement fait de losanges de céramique ;
- d) une nouvelle couche résiduaire, épaisse de 0^m40 à 0^m50.

En même temps que les portions conservées des sols, d'autres témoins nous permettent d'apprécier l'exhaussement du niveau d'utilisation des maisons, qui se remarque au cours de la troisième période de l'existence de l'habitat, comme elle se remarquait au cours de la seconde. Ce sont les *dolia*, que l'on retrouve en place parmi les restes de ces maisons¹. Or, bien souvent, on constate la présence à l'intérieur d'une même pièce de deux *dolia* étagés à des hauteurs différentes dans la couche résiduaire dont elle est emplie. Cet étagement répond à la superposition des sols et indique pareillement qu'il faut compter avec deux paliers distincts d'occupation. En révélant en outre que, de l'un à l'autre,

(1) Les *dolia* étaient enfouis dans le sol des habitations jusqu'à l'épaule : le col et l'embouchure émergeaient seuls au-dessus du plancher. — L'usage a consacré le nom latin que les fouilleurs ont donné à ces grandes jarres pansues qu'on retrouve dans les habitats préromains de la Gaule méridionale et qui répondent aux *pithoi* des civilisations préhelléniques et helléniques.

il n'y eut pas remploi de mobilier, mais bien désaffectation suivie de renouvellement, il ne laisse aucun doute sur le sens à donner à cette élévation partout constatée des planchers : elle est le signe d'un remaniement complet des habitations, lié à quelque perturbation dont fut marqué le cours des derniers âges de la vie de l'*oppidum*¹.

On notera que les *dolia* sont d'un type différent selon qu'ils appartiennent à l'un ou à l'autre des deux niveaux d'utilisation distingués : au niveau inférieur, on rencontre de grands vaisseaux en argile jaune-rouge à panse carénée, au col évasé et rebord en demi-boudin (Pl. LIV, 5) ; au niveau supérieur, les *dolia*, dont la pâte est de couleur brique, sont à panse sphérique, col court et rebord droit ou biseauté. Les uns et les autres étaient fabriqués à Ensérune ou dans la région proche². Les premiers, sinon par leur forme, du moins par les symboles dont ils sont estampillés et parmi lesquels revient fréquemment la figuration plus ou moins schématique de la colonne ionique, trahissent une inspiration hellénique : la présence d'une abondante vaisselle campanienne dans le niveau stratigraphique des constructions où on les rencontre invite à l'expliquer par le développement des échanges avec la Grande-Grèce. La forme des seconds dénonce, en revanche, l'imitation des modèles italiques introduits par les colons romains en Gaule méridionale : on verra là un signe des influences italiques qui s'exercent à Ensérune, signe dont on trouvera la confirmation dans l'étude du matériel céramique appartenant au même étage stratigraphique que ces *dolia*. L'évolution typologique que révèle d'un niveau à l'autre l'examen du mobilier demeuré en place ne laisse donc pas d'être significative : elle apporte une preuve supplémentaire que la présence de deux paliers à l'intérieur du troisième étage de couches archéologiques répond bien à deux moments distincts de l'existence de l'*oppidum* dans la phase ultime de son histoire.

La poterie italiote, dont nous avons signalé l'apparition dans les couches supérieures du niveau II, se retrouve au niveau III, où elle est abondamment représentée. Dans les strates profondes, soit dans la couche *b*, elle constitue la dominante céramique et cette primauté italiote coïncide avec la disparition de la vaisselle de provenance attique. Il s'agit d'une poterie campanienne d'utilisation courante. Les premiers échantillons rencontrés dans le niveau II étaient encore tout proches des prototypes athéniens d'époque hellénistique.

(1) On renverra au cas particulièrement net des pièces VII/5 et 6 à l'extrémité occidentale du plateau, où le troisième étage stratigraphique atteint la hauteur exceptionnelle de 2^m 50 (Pl. XIX et XX). Deux *dolia* en place ont été mis au jour dans chacune d'elles à des niveaux différents. Le *dolium* 8 dans la première, le *dolium* 4 dans la seconde sont enfoncés dans le sol naturel et le niveau d'utilisation que leur embouchure indique pour ces pièces est visiblement celui qui s'accorde avec les parties inférieures des murs en petit appareil irrégulier. La présence, dans ces mêmes pièces, des *dolia* 2 et 5, dont l'embouchure s'ouvre à 1^m 25 plus haut, implique une désaffectation de l'habitation primitive, suivie après remblai d'une réutilisation à un niveau exhaussé. Celui-ci correspond au palier qu'annoncent d'autre part les reprises dont témoigne la partie supérieure des murs, édifiée à l'aide de matériaux de remploi. Dans les pièces voisines VII/4 et 12, un seul *dolium* a été découvert : dans la première le *dolium* 1, placé au droit d'une porte murée et témoin de la réutilisation de la pièce au niveau exhaussé, après remaniement des appareils, dans la seconde le *dolium* 9, enfoncé dans le sol naturel et mis en place lors de la phase première d'occupation.

(2) Cf., ci-après, pp. 261 sq.

Le niveau III, lui, offre la vulgate ordinaire des coupes, coupelles, bols, assiettes et plats adaptés aux usages les plus divers, que les ateliers de Grande-Grèce, bénéficiant de l'éclipse athénienne, ont largement diffusés dans l'Occident méditerranéen. Tous les exemplaires recueillis dans les couches inférieures du niveau III appartiennent au premier style ou, si l'on veut, à la première époque du campanien, dont l'épanouissement correspond au II^e siècle avant notre ère et que distinguent la teinte rouge de l'argile et le noir brillant à reflets métalliques du vernis¹. Tel modèle de coupe largement évasée à rebord retombant ou de bol conique sans rebord marqué, dont le fond intérieur porte, à l'occasion, un décor de palmettes estampées, isolées les unes des autres et plus ou moins stylisées, est typique (Pl. XLIX, 4). Ils ont pour contexte une vaisselle en argile grise, fine et bien cuite, qui est, comme nous l'avons vu, la suite de la poterie grise d'Occident et qu'on recueille en abondance sur les sites de la côte catalane à compter du second quart du III^e siècle. La production des ateliers gréco-ibériques de Catalogne ne laisse d'ailleurs pas d'être représentée par des vases en argile rosée en forme de calathoi à bords droits (*sombreros de copa*), qui portent un décor en rouge vineux inspiré de motifs naturalistes dégénérés (Pl. L)². Dans la poterie vulgaire, on notera la présence des derniers fragments d'amphores massaliotes qui s'étaient rencontrés jusqu'ici à tous les niveaux, en facteur commun si l'on peut dire aux diverses productions importées. Ils sont désormais associés à des débris d'amphores à pâte jaune, sans col et à deux petites anses verticales sur l'épaule, dont la forme en obus est caractéristique et qui sont propres à la péninsule ibérique (Pl. LII, 5). Pour autant que soit fixée la chronologie de ces diverses fabrications, on peut situer dans une période comprise entre 225 et 100 avant J.-C. la formation des strates inférieures du troisième étage stratigraphique.

Dans les strates supérieures, soit dans la couche *d*, les apports romains apparaissent nombreux. Le campanien est toujours représenté ; il appartient maintenant au second style, où l'argile est grise et le vernis mat, et montre certaines formes spécifiques comme la coupe plate à pied, sans rebord marqué, où l'on retrouve sur le fond intérieur les palmettes estampées, devenues rosaces, ou la *pyxis* à bords concaves (Pl. XLIX, 5). Mais, près de lui, on rencontre de la vaisselle arrétine, de la céramique à parois fines, des vases de l'atelier d'Aco (Pl. LI)³. Même la poterie grossière, avec les amphores vinaires à fond pointu, témoigne de l'augmentation des échanges entre l'Italie et la Gaule méridionale

(1) La date de 225-200 avant J.-C. peut être adoptée comme *terminus post quem* et celle de 100 comme *terminus ante quem*, encore que le campanien du premier style se survive en quelques échantillons dégénérés jusqu'à l'époque d'Auguste. Cf., ci-après, pp. 324-325.

(2) La fabrication des vases de ce groupe a certainement commencé après celle des vases du premier ; il est significatif que la céramique grise se rencontre dans la nécropole, uniquement dans les sépultures les plus récentes d'ailleurs, tandis que les *sombreros de copa* n'y sont pas représentés.

(3) Si le campanien du second style n'apparaît guère avant 125-100, l'arrétin s'échelonne entre 30 avant J.-C. et 30 après. On notera que la poterie sigillée gauloise du type La Graufesenque, qui en est le prolongement, n'est guère représentée à Ensérune, et seulement par des fabrications d'époque julio-claudienne. Cf., ci-après, pp. 450 sq.

(Pl. LII, 4). Ces trouvailles permettent de fixer de 100 avant J.-C. aux premières décades de l'ère chrétienne la durée de la phase ultime de l'occupation de l'*oppidum*.

Ainsi, la formation du niveau III atteste que dans la dernière période de l'histoire de l'habitat, comme dans la période intermédiaire, deux temps distincts doivent être marqués. Le premier voit se maintenir ou se développer les échanges économiques avec le monde grec — les ateliers de Campanie suppléant désormais à la carence de ceux d'Athènes — et avec les provinces proches de l'Ibérie. Le second nous montre l'*oppidum* s'ouvrant aux apports de l'Italie romaine, qui finiront par l'emporter sur tous les autres. En même temps qu'elles fournissent des repères chronologiques, les trouvailles céramiques nous renseignent donc utilement sur le caractère durable des influences méditerranéennes qui se sont exercées sur les développements de la civilisation qui a fleuri à Ensérune. Il convient cependant d'indiquer que le troisième étage stratigraphique, pas plus que le second, n'a livré que des documents de cette sorte et de signaler, là encore, ce qui revient aux indigènes et à la Celtique. Pour les premiers, leur part reste représentée par la vaisselle domestique faite à la main selon des formules ancestrales, par des *dolia* et par des moulins en basalte, dont le modèle s'est perfectionné — le broyeur à va-et-vient étant devenu meule rotative¹. Pour ce qui est de l'apport celtique, il est signalé par la présence d'une céramique qui, pour n'être pas très abondante, n'en est pas moins caractéristique. Il y a tout d'abord la poterie peinte en argile dure, rosée, rappelant les séries de Lezoux (Pl. XLIX, 2). Il y a aussi la vaisselle en terre grise de La Tène III. Plus encore que la céramique, le mobilier métallique provenant du troisième étage stratigraphique témoigne de l'importance de la part celtique : il met en lumière la prééminence de l'industrie gauloise dans le travail du fer et du bronze, où elle fut sans rivale dans tout l'Occident, alors que, pour la poterie, elle eut à compter avec la concurrence des pays grecs et italiens, comme cela se remarque à Ensérune même. Qu'il s'agisse de l'outillage, de l'armement ou de la parure, tous les objets recueillis se classent dans les séries connues de La Tène II et III : en fer, les socs de charrues à forme triangulaire, les lames de faux, les tridents à pointe barbelée, les hameçons, les ciseaux ; en bronze, les fibules allongées à pied triangulaire, les bracelets, les pendentifs, les bagues à châton filigrané (Pl. LVII, 4 ; LIX, 1-4). Les analogies seraient, là, à chercher sur les sites ou dans les cimetières gaulois de la Marne et des Ardennes.

Quant aux trouvailles monétaires, limitées au numéraire de Marseille dans le niveau précédent, elles deviennent assez nombreuses et variées à l'étage qui nous occupe pour fournir un matériel méritant de retenir l'attention. Il y a tout d'abord le lot des bronzes frappés dans la région, où se reconnaît aisément une imitation des monnayages grecs et ibériques et qui, aussi bien, portent des devises en caractères grecs et ibériques. On notera simplement ici que

(1) Ci-après, p. 264.

plusieurs nous rendent les noms de dynastes indigènes de la Narbonnaise et que l'aspect celtique de ces noms se reconnaît sous la transcription¹. Nous rejoignons ainsi certaines des indications que nous a fournies l'examen de la poterie et du mobilier métallique. Ces pièces se rencontrent surtout dans les couches profondes du niveau III ; elles deviennent rares dans les strates supérieures : elles appartiennent donc essentiellement au II^e siècle avant notre ère² (Pl. LVI, 1 et 2).

Elles ont pour contexte un groupe de monnaies d'origines assez diverses, où l'on ne s'étonnera pas de retrouver en bonne place le numéraire de Marseille, qui comporte désormais, avec les mêmes oboles d'argent que précédemment, des bronzes à l'effigie d'Apollon ou d'Athéna, associés à l'occasion aux frappes d'*Emporion* et de *Tarraco*. Il convient de noter également des provenances gauloises, avec d'assez nombreuses pièces des Volques Tectosages et Arécomiques, des monnaies des peuples de la Gaule centrale, qui nous apportent une nouvelle preuve que, tout en maintenant ses relations avec les pays méditerranéens, l'*oppidum* d'Ensérune a vu se multiplier les liens qui l'unissaient à la Celtique dans la dernière phase de son histoire.

Dans les couches supérieures du troisième étage stratigraphique, la primauté du monnayage romain est le fait dominant. Elle va de pair avec la diffusion des poteries italiques que nous avons signalée. Les frappes de Rome et des villes de la Gaule déjà romanisée — deniers et quinaires d'argent de la République, as de Rome, de Lyon, de Nîmes — se rencontrent à peu près seules dans les constructions des derniers âges, nous apportant le témoignage d'une mainmise romaine de plus en plus affirmée dans le cours de La Tène III.

La période qui s'achève sur cette romanisation et dont nous avons pu fixer les débuts vers 225 voit augmenter considérablement l'étendue de l'habitat. Dans la première des deux phases que nous avons distinguées, c'est-à-dire entre 225 et 100, il déborde largement sur le plateau et sur la pente Sud. L'enceinte bâtie à la lisière du plateau à l'époque précédente a littéralement éclaté pour permettre ce développement. Au versant Nord, moins bien exposé, l'agglomération reste sensiblement dans les limites antérieures, mais la muraille protectrice désormais sans raison d'être d'un seul côté tombe en ruines. Dans le même temps, l'emplacement de la nécropole est intégré dans la zone urbaine et fournit, sur le plateau, une autre possibilité d'agrandissement vers l'Ouest : un quartier d'habitations y prend la place du cimetière. La phase ultime d'occupation, de 100 au début de l'ère chrétienne, ne marque ni régression ni extension nouvelles. Le domaine bâti continue à englober le plateau tout entier et la pente Sud, mais la nécessité, probablement temporaire, se fait sentir de le

(1) Voir, ci-après, pp. 347-350.

(2) On peut, d'après les données de la stratigraphie, assigner ce monnayage à la période 225-80, en notant que ces conclusions s'accordent sensiblement avec celles que les numismates ont obtenues par la seule étude des types monétaires et la comparaison avec les frappes de Marseille, de la Sicile, d'*Emporion* et de *Tarraco*, dont ces monnaies indigènes sont imitées. Cf. A. BLANCHET, *Trailé*, I, p. 277, et G. F. HILL, *Monnaies de la Narbonnaise*, p. 25.

protéger derechef par une enceinte et l'on voit clairement au versant Nord que l'ancien mur de défense est, selon les cas, réparé ou refait et qu'il est prolongé en bordure du quartier neuf par une fortification de fortune.

Telles sont les données de la stratigraphie générale. Elles nous mettent en mesure de distinguer, dans l'histoire de l'*oppidum* d'Ensérune, trois phases successives d'occupation, qui s'échelonnent de la fin du premier âge du Fer jusqu'à la dernière période de La Tène, et de caractériser chacune d'elles. La première s'étend de 560-550 à 430-420 environ, la seconde couvre la fin du v^e siècle, le iv^e et une bonne partie du iii^e. La troisième correspond à la période comprise entre 225 et les premières décades de l'ère chrétienne. Ces deux phases, au moins du iv^e siècle au i^{er} avant J.-C., sont celles de l'*ἀρχή* de l'*oppidum*. La décadence ne commencera qu'au siècle suivant et, avant qu'il ne s'achève, elle sera consommée. Le passage d'une période à l'autre s'accompagne de modifications apportées aux dispositions de l'habitat et aux modes d'existence, dont nous aurons à nous demander dans quelle mesure elles sont l'effet d'un renouvellement ethnique. Nous pouvons, en tout cas, enregistrer dès maintenant à chaque époque un apport extérieur important et préciser que la première est celle de la civilisation des cabanes et des silos, où l'élément indigène l'emporte ; que, pendant la seconde, qui est celle des maisons de pierre substituées aux cabanes et des *dolia* remplaçant les silos, les éléments helléniques interviennent comme un facteur décisif de progrès ; que la troisième connaît la plus grande extension de l'ensemble urbain, où les indications celtiques deviennent de plus en plus perceptibles, mais qui reste tourné vers la Méditerranée et dont la destinée se clora au moment où, en Gaule méridionale, s'affirmera le nom romain.

Ces résultats ne sont pas particuliers à Ensérune. Ils s'accordent en tous points avec ceux que les recherches ont obtenus sur les autres *oppida* de la région roussillonnaise et languedocienne où une stratigraphie a pu être établie. A Ruscino, au Cayla de Mailhac, à Magalas, on retrouve les trois étages principaux d'occupation, qui correspondent à trois grandes étapes de l'existence des habitats¹. La courbe de leur histoire s'inscrit, elle aussi, entre la fin du premier âge du Fer et les débuts de l'ère chrétienne et enregistre les mêmes progrès des formes de vie, allant de pair avec les mêmes apports extérieurs. Elle présente successivement :

1^o une phase proprement indigène, assez primitive, qui est celle des fonds de cabanes et des silos², où apparaissent, vers le milieu du vi^e siècle, les premières céramiques importées, ioniennes, attiques et grecques d'Occident ;

2^o une phase qui commence plus ou moins tôt selon les sites dans la seconde moitié du v^e siècle, où les cabanes en pisé sont remplacées par des maisons de pierre et où le silo tend à céder la place au *dolium*. La poterie attique voisine

(1) Références, ci-dessus, p. 52, n. 1.

(2) Fonds de cabanes à Ruscino, au Cayla de Mailhac, à Magalas, ainsi qu'à Montlaurès, où l'on ne dispose pas d'une stratigraphie complète (cf. Ph. HÉLÉNA, *Origines*, pp. 164 sq.). — Silos à Ruscino et à Magalas.

avec celle des centres helléniques d'Occident et avec un mobilier métallique de type celtique ;

3^o une phase couvrant toute la période comprise entre la seconde moitié du III^e siècle et les débuts du I^{er} siècle après J.-C. Les formes architecturales de l'époque antérieure se maintiennent et, dans un horizon où les indications celtiques se multiplient, d'actifs échanges commerciaux avec la Grande-Grèce, relayés vraisemblablement par Marseille, avec la Catalogne et bientôt avec l'Italie nous valent d'abondantes trouvailles de poteries phocéennes d'Occident, campaniennes et catalanes, que rejoignent les importations de céramique augustéenne et les emprunts à la technique constructive romaine.

Sans doute peut-on marquer des différences d'un site à l'autre : c'est ainsi qu'au Cayla de Mailhac on a pu constater que le niveau des fonds de cabanes recouvrait une strate plus ancienne, inconnue à Ensérune, à Ruscino et à Magalas, renfermant des fragments de poterie du premier âge du fer analogue à celle des « champs d'urnes », à l'exclusion de tout vestige d'aménagement architectural ; qu'à Ruscino il s'avère que les silos, demeurés plus longtemps en usage qu'à Ensérune, sont encore utilisés pendant la seconde phase d'occupation, pour ne céder la place aux jarres et amphores que dans le cours de la troisième ; que la densité respective des diverses catégories de céramiques importées n'est pas partout la même : ainsi l'ionien et l'attique, relativement rares à Ensérune dans la première période, sont à proportion mieux représentés à Ruscino ; dans la seconde, l'attique du style phidiesque à peu près absent à Ensérune est attesté au Cayla ; à l'inverse, dans la troisième, le campanien qui abonde à Ensérune n'afflue ni à Ruscino ni au Cayla. On en conclura sans doute que sur ces *oppida* la prospérité entretenue par les échanges commerciaux avec l'extérieur a été ici plus précoce, là plus tardive mais plus durable. Toutefois, la succession de trois temps distincts dans leur existence apparaît comme une constante de l'histoire des civilisations préromaines entre le milieu du VI^e siècle avant J.-C. et les débuts de l'ère chrétienne dans les régions de la Gaule méridionale comprise entre les Pyrénées et le Rhône.

LA NÉCROPOLE

Pendant toute la durée de la seconde phase de l'histoire de l'*oppidum*, la partie occidentale de la colline d'Ensérune a été utilisée comme nécropole, ainsi qu'il a été indiqué. Les sépultures qu'on y a retrouvées appartiennent à un type uniforme de fosses à incinération en forme de petits puits circulaires ou *loculi*, d'un diamètre de 0^m40 à 0^m80 et d'une profondeur de 0^m50 à 0^m70. On n'a pas affaire à un champ funéraire d'un seul tenant, mais à deux séries isolées de tombes. C'est qu'en ce secteur du plateau le tuf naturel affleure presque partout et que l'on ne disposait d'assez de terre pour creuser les fosses que sur les points où des affaissements du substrat rocheux lui avaient permis

de s'amasser¹. Une solution de continuité dans les ensevelissements était inévitable et ceux-ci ont été groupés, en effet, en deux replis de terrain que sépare un banc de tuf². F. Mouret fouilla l'un, vers le Sud, et nous avons exploré l'autre, vers le Nord. Ce dernier arrivait jusqu'à la pente de la colline et il est sûr qu'il y eut des tombes à l'amorce de cette pente, au delà de la muraille qui marque actuellement de ce côté la limite de l'habitat : celle-ci est en effet postérieure aux sépultures, car elle repose sur des couches funéraires plus ou moins détruites. De pair avec cette enceinte, furent édifiées des constructions qui occupèrent toute la partie occidentale de la colline, empiétant sur le cimetière, et que nous avons dégagées et étudiées dans le secteur que nous avons fouillé. À l'Ouest, leurs fondations ont respecté les ensevelissements, dont les sépare une couche de terre d'environ 0^m30, et il nous a été donné de retrouver intacts plusieurs *loculi* sous des murs de maisons bâties directement au-dessus d'eux³. Vers l'Est, à mesure que le sol se relève, l'épaisseur de cette couche de terre diminue et les constructions finissent par mordre sur les tombes et par les détruire. L'antériorité de celles-ci par rapport à celles-là ne laisse pas plus de doute que leur antériorité par rapport à l'enceinte.

Voici, au demeurant, les différentes strates qu'on rencontre à partir du sol vierge (Fig. 6 et 7).

1^o une croûte argileuse pétrie de cendres, de 0^m20 d'épaisseur moyenne, recouvrant le tuf naturel ;

2^o une couche de terre meuble renfermant des cendres abondantes, dont la hauteur varie de 0^m30 à 0^m60 ;

3^o une couche de conglomérat formée de galets arrondis pris dans une gangue d'argile, dont l'épaisseur est de 0^m30 à 0^m70.

Lorsque le matelas de terre a été suffisant pour que les habitations se superposent aux tombes en les respectant, leurs murs ne font que mordre sur le niveau 3, celui du conglomérat, où on les a fondés. Dans le cas contraire, ils ont été posés directement sur le sol naturel, entraînant la disparition des niveaux 2 et 3. Quant aux tombes, elles se retrouvent aussi bien dans les couches 1 et 2 que dans la couche 3. On remarque par endroits, intercalées entre ces diverses couches, des plaques d'argile brûlée recouvertes de cendres noires mêlées d'osse-

(1) Cf., ci-dessus, pp. 49-50. Rappelons que 460 tombes plus ou moins intactes ont été découvertes à ce jour, 335 par F. Mouret, 125 par nous-même.

(2) C'est ce qui explique que F. Mouret se soit arrêté dans ses recherches, croyant le cimetière épuisé, en constatant la progressive raréfaction des ensevelissements à mesure qu'il avançait vers le Nord et vers l'Est. Il n'avait épuisé, en fait, qu'une des deux poches de terre dans lesquelles avaient pu être creusés les puits funéraires. Nos observations ont porté sur la seconde poche, à quelque 20 mètres au Nord de la précédente, dans l'angle formé par le *vallum* et par l'enceinte. Elles se sont accompagnées de plusieurs tranchées de reconnaissance, qui furent menées à travers la zone explorée par F. Mouret et qui ont révélé l'existence de plusieurs îlots de terre ayant échappé à la fouille et renfermant de nouvelles sépultures (Pl. XXI). Nous avons pu réunir ainsi les éléments d'une stratigraphie complète.

(3) Cf. la série des tombes 38, 41, 53, 79 *bis*, 80, 95 et 96, que chevauche le mur de façade Sud du groupe d'habitations placé à l'extrémité occidentale de la nécropole (mur D, Pl. XXI). Cf. aussi les tombes 121 et 123, sous le mur limitant à l'Ouest une maison située au Sud des précédentes (mur A, Pl. XXI).

ments humains calcinés : ce sont les emplacements où s'opérait la crémation, les *ustrina*. Comparables aux paliers superposés d'utilisation existant dans la zone urbaine, ils indiquent des niveaux successifs d'incinération et montrent nettement qu'il ne s'agit pas d'une formation naturelle, mais d'un terrain progressivement exhaussé au cours des âges.

Pour ce qui est de l'étagement des ensevelissements, il ne s'explique, lui, qu'en partie par cet exhaussement. Il faut tenir compte, en effet, de la possibilité qui s'offrait de creuser plus ou moins profondément les puits funéraires et qui allait augmentant à mesure qu'on avançait dans le temps, de sorte que la date

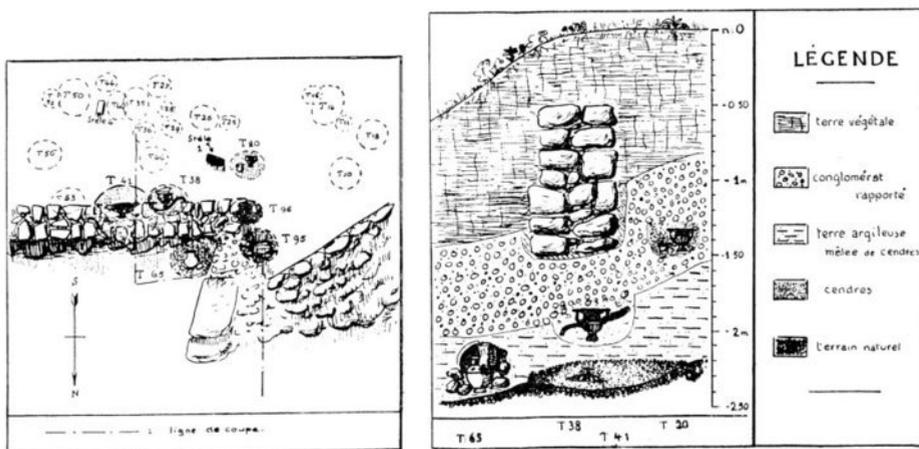


Fig. 6. — Coupe stratigraphique sur la nécropole.

d'une sépulture n'est pas immédiatement donnée par le niveau auquel on la retrouve. C'est ainsi qu'on rencontre des *loculi* à mobilier campanien à la même profondeur que des tombes à ossuaire de tradition ionienne nettement plus anciennes¹. Il est bien évident, cependant, qu'une telle marge de variation ne s'applique qu'aux ensevelissements les plus récents et que le seul fait de découvrir un certain type de mobilier dans la couche 3 de conglomérat — c'est le cas pour la poterie campanienne — suffit à le désigner comme appartenant à la dernière période de l'histoire de la nécropole, même s'il se retrouve d'autre part dans la couche 2. Inversement, le fait de rencontrer uniquement dans cette couche 2 les *loculi* à ossuaire de tradition ionienne en implique l'ancienneté relative.

(1) Cf., par exemple, la tombe 81, à mobilier campanien, qui se trouve à 2^m 40 au-dessous du niveau du sol actuel, à la même profondeur que les tombes voisines 74 et 87 à ossuaire de tradition ionienne (Pl. XXI).

Compte tenu de ces indications, la succession des ensevelissements peut être établie de la manière suivante :

1^o Un premier groupe est constitué, au niveau le plus profond, par des restes de *loculi* creusés dans la croûte d'argile recouvrant le tuf naturel et parfois dans ce tuf lui-même¹. Il s'agit là d'une couche funéraire arasée, où ne subsistent que des fonds de tombes. Ils sont remplis de cendres noires et épaisses, mêlées à des fragments de coupes attiques à figures rouges, plus rarement de skyphoi à rehauts de peinture blanche, dont plusieurs exemplaires ont pu être

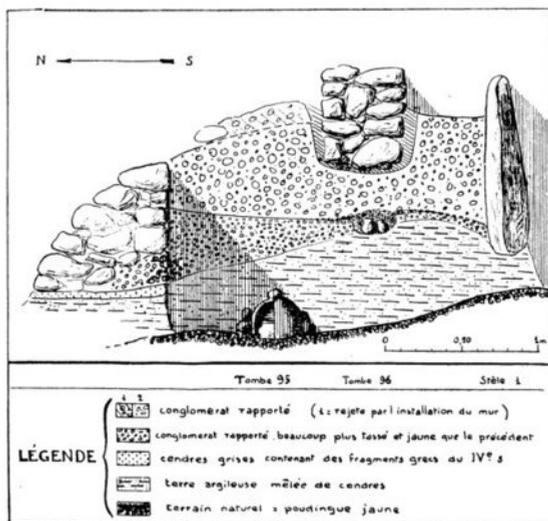


Fig. 7. — Coupe stratigraphique sur la nécropole.

reconstitués et qui, d'après leur technique et leur décor, ne sont pas antérieurs au premier quart du IV^e siècle avant notre ère (Pl. XXXVI, 1; XLI, 1 et 2)². Il est à noter que ce type de poterie, qui caractérise le niveau des tombes arasées, ne se rencontrera plus dans les couches supérieures³.

(1) Tels les *loculi* 77, 94, 78, 92, 89 et 90, qui forment un véritable alignement d'Est en Ouest, ou les *loculi* 79 bis et 41, un peu au Nord des précédents (Pl. XXI; XXXVI, 1).

(2) Les coupes appartiennent à la catégorie appelée « sub-Meidian cup-group » dans la classification de J. D. BEAZLEY, *Attic red-figure vase painters*, pp. 857 sq.

(3) Il convient d'y insister, car F. Mouret a fait état de la trouvaille de coupes attiques à figures rouges dans les tombes à ossuaire qu'il nomme « ibérique » — les tombes de notre niveau 2. Tel serait le cas de celle où fut recueillie la kylix dont la décoration intérieure emprunte ses personnages à la légende de Procris et Céphale et qui fut attribuée à l'atelier de Meidias : *Mon. Piot*, XXVII, 1924, pp. 57 sq.; *CVA*, fasc. 6, pp. 15 sq. — D'après les travaux de J. D. BEAZLEY, *op. cit.*, pp. 881 sq., elle serait en réalité du « peintre d'Iéna » et daterait, non du dernier quart du V^e siècle, mais du début du IV^e.

Les indications de F. Mouret ont abusé les archéologues qui, se fondant sur ce prétendu contexte attique

2° L'arasement du premier niveau d'ensevelissements fut suivi d'un remblai général de la zone où l'on avait fait place nette et où fut reconstitué un sol à l'aide d'apports de terre meuble. C'est dans ce sol que se trouve la seconde strate funéraire, qui renferme deux séries de sépultures. Les unes sont des tombes à ossuaire de tradition ionienne, où le mobilier céramique se réduit à l'urne cinéraire (Pl. XXXVI, 3 et 4). Les autres, toutes différentes, ont un mobilier le plus souvent campanien, où l'ossuaire est accompagné d'une vaisselle domestique plus ou moins abondante (Pl. XXXVII, 1 et 2). Le fait, indiqué déjà, que les tombes du premier type appartiennent exclusivement au niveau 2, tandis que celles du second se rencontrent à la fois dans ce niveau 2 et dans le niveau 3, implique que celles-ci sont postérieures à celles-là.

Tout indique, au demeurant, qu'entre le creusement des unes et celui des autres un nouvel exhaussement du sol avait eu lieu et qu'on lui doit le fait que les strates du niveau 2 aient été entièrement recouvertes par l'épaisse couche de conglomérat dont se compose le niveau 3. La contexture très spéciale de ce dernier permet de reconnaître, en effet, que nous n'avons pas affaire à un sol primitif, mais à des déblais provenant de forages profonds, ayant dépassé la couche de terre arable, et entassés sur les sépultures déjà en place. Dans le sol ainsi exhaussé, les *loculi* furent désormais creusés indifféremment dans le conglomérat ou, à travers lui, dans la couche sous-jacente comme par le passé. L'observation suivante nous en apporte la preuve : au-dessus des tombes à ossuaire de tradition ionienne, le conglomérat est toujours intact et parfois subsiste une plaque d'argile cuite formant *ustrinum* ; pour celles dont le mobilier est campanien, on constate à l'inverse, lorsqu'elles se présentent dans le niveau 2, que leur mise en place a obligé à crever la strate de conglomérat et jamais on ne retrouve au-dessus d'elles, comme au-dessus des précédentes, des traces

des ossuaires « ibériques », ont été amenés à dater trop haut la classe de céramique à laquelle ceux-ci appartiennent et qui est, nous l'avons vu, la variante récente de la production de tradition ionienne : par exemple, P. BOSCH-GIMPERA, *Etnologia*, pp. 409 sq.

Hormis un seul cas, nous n'avons jamais, quant à nous, rencontré de contexte de vases attiques ou autres dans les tombes à ossuaire prétendu ibérique, dont le mobilier céramique se réduit pour chacune d'elles à l'urne cinéraire. Ce cas est celui de la tombe 98, où l'amphore « ibérique » était accompagnée d'une coupelle à vernis noir timbrée intérieurement de fines palmettes et décorée par-dessus de cercles de peinture rouge : on y reconnaît la production attique du milieu du IV^e siècle, où la figure rouge est absente et qui va servir de modèle aux fabrications campaniennes (Fig. 25 et 35). Cf., ci-après, p. 236 n. 2.

Au niveau 3, en revanche, on trouvera des cratères attiques du style de Kertch, associés dans les mêmes tombes à de la vaisselle campanienne d'usage courant : il n'y a qu'à ce niveau où la poterie attique, si précieuse pour fixer des repères chronologiques, se rencontre dans la nécropole d'Ensérune en contexte avec une autre céramique.

Ces données ont été entièrement méconnues par F. Mouret, qui n'a prêté aucune attention à la stratigraphie des ensevelissements et qui, trompé par leur extrême densité, a visiblement confondu des couches funéraires distinctes. Non seulement il n'a pas vu que la présence des coupes attiques à figures rouges se limitait à un niveau profond, le plus ancien, mais encore il n'a pas su à quelle strate appartenaient les cratères du style de Kertch et les grands cratères campaniformes à vernis noir, baptisés campaniens et en réalité de provenance attique, qu'il avait mis au jour (CVA, fasc. 6, pp. 18, 5 et 22). Cf., à propos de ces derniers, et d'une manière générale sur la façon dont F. Mouret a fouillé la nécropole d'Ensérune, les réserves de F. H. HILL, *Monnaies de la Narbonnaise*, p. 20. — Toutes les indications stratigraphiques données après coup par F. MOURET dans *Mon. Piot*, op. cit., et reproduites dans Ph. HÉLÉNA, *Origines*, p. 201, sont sans valeur.

d'*ustrinum*. On est donc fondé à considérer que ce sont les tombes à ossuaire de tradition ionienne qui constituent proprement le second groupe des ensevelissements dans l'ordre chronologique, sinon dans l'étagement stratigraphique¹ (Fig. 25-27).

3^o Le troisième réunit les sépultures où l'ossuaire est ordinairement campanien et en tout cas accompagné d'un contexte céramique composé de vases d'usage domestique². Leur présence caractérise le niveau 3, de la même façon que celle des *loculi* arasés caractérise le niveau 1 (Fig. 29-31).

Seule donc la couche funéraire du niveau 2 manque d'unité. Ce fait n'interdit cependant pas de rattacher les trois « temps » qui peuvent être distingués dans les ensevelissements d'après la nature des mobiliers céramiques qu'ils comportent à la formation des trois couches stratigraphiques dont l'existence a été reconnue. Il apparaît clairement, pour les deux plus récentes, que leur mise en place a été liée à une élévation du sol primitif due à deux remblais successifs en vertu d'un processus qui rappelle, notons-le, celui du développement de l'habitat sur les pentes de la colline, remaniées et exhaussées à deux reprises. Reste maintenant à préciser la chronologie absolue des deux dernières phases d'ensevelissements. Pour ceux qui sont à situer après le premier exhaussement du terrain, les ossuaires de tradition ionienne qui les caractérisent ne portent pas en eux-mêmes de date. Du moins les données de la stratigraphie suffisent-elles à nous assurer qu'ils sont postérieurs aux sépultures arasées à vaisselle attique du premier quart du iv^e siècle et antérieurs aux sépultures à mobilier campanien.

Pour celles-ci, qui furent aménagées à la suite du second exhaussement du sol, elles offrent comme ossuaires, une riche série de cratères, d'ordinaire à pouciers et à flancs godronnés, et, comme vaisselle d'accompagnement, toute une gamme de « plats à poisson », coupes, coupelles et bols, dont le fond intérieur porte parfois un décor de palmettes estampées. C'est, représentée par des vases entiers — nos Fig. 36 et 37 en montrent les principaux échantillons —, la même poterie à vernis noir que celle qu'on recueille dans les couches du deuxième niveau d'occupation de la zone urbaine, où sa présence a révélé déjà la précocité des apports italiotes à Ensérune. Précisons ici qu'il s'agit de la plus ancienne de ces fabrications à couverture noire dont les ateliers de Campanie, s'inspirant des productions athéniennes analogues, vont se faire une spécialité et dont il n'est pas sans intérêt de pouvoir fixer la date d'apparition sur un site indigène d'Occident³. Nous le devons à la découverte, dans le niveau 3, d'un petit

(1) On notera, à titre d'exemples, les tombes 9, 69, 70, 74 et 95 retrouvées intactes (Pl. XXI; Fig. 26 et 27).

(2) Telles sont, entre autres, les tombes 2, 43, 64, 55 et 81, qui sont parmi celles qui renfermaient le mobilier le plus abondant (Pl. XXI; Fig. 30-32).

(3) Peu de sites d'Occident ont livré avec autant d'abondance qu'Ensérune ces séries anciennes de la poterie campanienne : on ne trouve guère à comparer, pour la richesse des trouvailles, que les centres d'Ampurias, de Cabrera de Mataro et de La Bastide de Mogente, sur la côte orientale d'Espagne : cf., ci-après, p. 323 n. 3. Ce sont les suites de cette céramique, celles dont nous avons noté la présence, à partir du dernier tiers du III^e siècle et jusqu'à la fin du I^{er}, dans le troisième niveau d'occupation de la zone urbaine à Ensérune, qu'on

nombre de tombes où l'urne cinéraire est un cratère attique du style de Kertch¹. Qu'elles forment bien le contexte des sépultures à ossuaire campanien, c'est ce que montre, en dehors de la stratigraphie, l'identité typologique des deux groupes d'ensevelissements où l'ossuaire est chaque fois accompagné d'une vaisselle domestique de provenance italienne. Ces cratères de Kertch peuvent être datés avec assez de précision du troisième quart du IV^e siècle (Pl. XLII, 2-4)². Ils représentent les dernières productions de la céramique attique à figures rouges et le fait de les découvrir ainsi associés, dans le même niveau de tombes, aux cratères campaniens et placés côte à côte dans les *loculi* avec des coupes, des assiettes et des plats qui sont indiscutablement campaniens, eux aussi, ne laisse pas d'être significatif. Cette coexistence nous vaut de pouvoir fixer au début de la période hellénistique l'apparition à Enserune de la poterie fabriquée en Campanie. La date ainsi obtenue constitue un *terminus ante quem* pour les ensevelissements du groupe 2 et un *terminus a quo* pour ceux du groupe 3. Les premiers, pour lesquels les tombes arasées à coupes attiques à figures rouges fournissaient d'autre part un *terminus post quem*, sont donc à placer entre le premier et le troisième quart du IV^e siècle. Quant aux seconds, ils appartiennent à une période qui commence vers 325 et qui trouve vers 225 sa limite inférieure.

Celle-ci nous est fournie par la présence des constructions qui, selon les cas, se sont directement superposées aux tombes les plus récentes ou les ont bouleversées, montrant, comme il a été indiqué déjà, que le cimetière a été désaffecté pour faire place à un quartier de maisons. Les vestiges qui en ont été mis au jour ont livré un matériel ne laissant pas douter que la période où se produisit cette extension de l'habitat ne fût la dernière de l'histoire de l'*oppidum* : les fragments céramiques les plus anciens qu'on ait recueillis, tessons campaniens du premier style et débris de calathoi catalans, correspondent

rencontre le plus ordinairement sur les sites indigènes de l'Occident méditerranéen et qui ont consacré la primauté des fabrications campaniennes.

Rappelons que dans la nécropole d'Enserune comme dans la zone urbaine on a recueilli quelques échantillons de la vaisselle attique à vernis noir à laquelle la production campanienne a demandé ses prototypes : ci-dessus, p. 79 n. 3, et ci-après, p. 321.

(1) Une tombe intacte, 121, et une seconde en partie bouleversée, 123, où l'ossuaire était un cratère de Kertch, ont été retrouvées en 1948 dans un secteur autrefois exploré par F. Mouret (Pl. XXI ; XXXVII, 3). Elles étaient engagées sous le mur d'une maison et doivent à ce fait de lui avoir échappé. Cette découverte apporte un précieux repère chronologique pour le niveau 3 des ensevelissements et nous fixe sur les conditions dans lesquelles ont été mis au jour par notre devancier les quatre cratères à figures rouges du style de Kertch qu'il a publiés dans le *CVA*, fasc. 6, pl. 9 et 10. Les notes qu'il a laissées indiquent simplement le lieu de trouvaille, qu'elles situent « au voisinage de la citerne ibérique » : c'est précisément le secteur où ont été découvertes les tombes 121 et 123. C'est de là également que provenaient, semble-t-il, les grands cratères campaniformes à vernis noir, décorés à la barbotine d'une guirlande de smilax sur l'épaule et d'une ligne d'oves peints en noir sur le rebord de l'embouchure, que F. Mouret a fait connaître *Ibid.*, pl. 19, en se méprenant sur leur origine et sur leur datation : ils sont attiques et voisins dans le temps des cratères de Kertch, appartenant comme eux à la seconde moitié du IV^e siècle. Cf. J. D. BEAZLEY, *JHS*, 1928, p. 127. Que ces cratères campaniformes proviennent de notre niveau 3, cela ne fait aucun doute.

(2) C'est la forme en cloche, avec la technique de l'emploi de la peinture blanche pour traiter certaines figures ou souligner des détails. On y retrouve des thèmes devenus des poncifs, tels le cavalier chevauchant un griffon ou le groupe de trois personnages drapés tenant un tympanon sur le cratère inv. T. 121, 1 (Pl. XLII, 2). Cf. K. SCHEFFOLD, *Kertscher Vasen* (Leipzig, 1930), p. 20-21 ; H. METZGER, *Les représentations dans la céramique attique du IV^e siècle* (Paris, 1951), pp. 328-331.

exactement à ceux que nous retrouvons dans les couches inférieures de notre niveau III de la zone urbaine.

Pour dater les différentes couches funéraires dont l'étude stratigraphique nous a révélé l'étagement dans la nécropole, nous n'avons fait fonds que sur les trouvailles de poterie grecque. C'est, d'une part, qu'elles sont les seules à nous apporter des indices chronologiques précis, d'autre part qu'elles constituent, en matière de mobilier céramique, de loin la catégorie la mieux fournie dans les sépultures d'Ensérune. On y verra une nouvelle preuve, à joindre à celles que nous avons recueillies dans les secteurs de l'habitat, que l'apport hellénique, assez modestement représenté au cours de la première phase des destinées de l'*oppidum*, a pris une importance croissante au cours de la seconde. On ne devra pas pour autant perdre de vue les éléments indigènes et celtiques que comporte le mobilier des tombes comme celui des maisons. Ce sont d'ailleurs les mêmes : en premier lieu, la grossière céramique produite à la main sur le site ou dans la région fournit les quelques pots à usage culinaire qu'on disposait autour des ossuaires avec les coupes, coupelles et plats campaniens, dans les ensevelissements de la phase la plus récente (Pl. XXXVIII, 1 et 2 ; XXXIX, 1-4)¹ ; en second lieu, dans ceux des niveaux 2 et 3, on retrouve souvent, en guise d'offrandes accompagnant les urnes cinéraires, des objets de parure et des armes, notamment des fibules de bronze des types de La Tène I et des épées en fer à boulerolle ajourée ou non des formes connues à La Tène I et II (Pl. LVII, 1, 2, 6, 7 ; LVIII ; Fig. 38-42) ; enfin, dans la dernière phase des ensevelissements, il arrive que l'ossuaire soit une urne de type marnien à panse ovoïde ou carénée, tantôt en argile brun-noir avec décor linéaire exécuté au brunissoir, tantôt en argile jaune avec ornementation peinte (Pl. XLIX, 1 et 3 ; Fig. 33 et 34)².

Ainsi, dans les limites chronologiques que nous avons été en mesure de définir et qui recoupent celles de la seconde occupation de la zone urbaine, soit de 400 à 225 environ, trois phases d'incinérations sont à distinguer. Il existe entre elles et les « temps » que nous avons pu marquer dans le cours de cette occupation des correspondances fort nettes. Tout d'abord, il est à noter qu'à l'instar des maisons du deuxième habitat les tombes ne renferment plus la poterie ionienne que l'on recueillait au niveau des fonds de cabanes et pas

(1) Cf. la série de vases publiés par F. MOURET dans *CVA*, fasc. 6, pl. 43 et 44, et pp. 36-37. Ils sont classés, *Ibid.*, p. 10, dans la *Céramique indigène de Gaule* — d'une Gaule à vrai dire considérée comme ibérique — et présentés comme étant « datés par des tombes du v^e et iv^e siècle avant notre ère ». On rectifiera cette indication chronologique : cette céramique, indigène assurément, qui se retrouve à Ensérune pendant toute la durée de l'occupation du site, ne se rencontrera que dans le groupe des tombes les plus récentes, à partir de 325. Leur présence est liée à des pratiques funéraires qui sont propres à la dernière phase des ensevelissements et que nous étudierons, ci-après, pp. 236 sq.

(2) Cf., pour le premier type, la série des vases publiés par F. MOURET, *CVA*, fasc. 6, pl. 42, et pp. 10 et 35, où leur origine véritable a été méconnue et où ils sont donnés comme ibériques. — Pour le second type, cf. les amphores peintes des pl. 31, n° 1 et 2, 32, n° 4 et 6, 33, n° 1-6, 34, n° 1-5, considérées elles aussi comme ibériques pp. 9 et 29-30 : analogues à celles de la catégorie précédente, les formes, sinon toujours le décor, sont nettement marniennes. — Les circonstances de la découverte n'ont été précisées pour aucune des deux séries ; les fouilles récentes ont montré que, provenant du niveau des ensevelissements les plus tardifs, ces sortes de vases ne pouvaient être antérieures à 325, contrairement à ce qu'on avait cru d'abord.

encore la céramique de la côte catalane du type *sombrero de copa*, qu'on rencontrera dans les constructions du troisième habitat. La couche funéraire la plus ancienne, datée par la découverte de coupes attiques à figures rouges du premier quart du IV^e siècle, répond aux strates profondes de la couche 2 de notre niveau II, qui conservent les résidus du premier des deux « moments » reconnaissables dans le cours de la seconde occupation de la zone urbaine, et parmi eux, précisément, la même classe de poterie attique. Constituée au moment où le deuxième habitat substitue ses demeures en pierre aux cabanes en pisé du premier, la nécropole connaît, vers 375, un arasement accompagné d'un remblai, qui apparaît parallèle à la désaffectation des maisons, suivie de remaniements et d'une réutilisation à un niveau plus élevé, dont nous avons vu que le cours des destinées de ce deuxième habitat avait été marqué vers cette même date. La seconde couche funéraire, caractérisée par les tombes à ossuaire de tradition ionienne, et la troisième, qui renferme les sépultures où l'ossuaire, associé à une vaisselle d'accompagnement, est un cratère, le plus souvent campanien et parfois attique, ou encore une urne gauloise, correspondent ensemble à l'étage supérieur de la couche 2 du niveau II, où se sont amassés les résidus de la phase d'occupation du deuxième habitat, qui suivit les remaniements intervenus vers 375. Le renouvellement des céramiques dans les tombes correspond à celui qu'on enregistre dans les secteurs urbains après cette date, avec la raréfaction progressive de la vaisselle athénienne, l'essor des importations grecques de l'Ouest — les vases peints de tradition ionienne, prétendus ibériques — et l'apparition du campanien.

Il conviendra de rechercher dans un prochain chapitre sous quelles influences est intervenu le changement des pratiques funéraires qui se constate entre la deuxième et la troisième phase des ensevelissements et que matérialise, à partir de celle-ci, la présence d'une vaisselle d'accompagnement autour de l'ossuaire. On observera, dès maintenant, que l'existence du second habitat paraît s'être prolongée moins longtemps que la période pendant laquelle eurent lieu des ensevelissements dans la zone occidentale de l'*oppidum* : ce qui le donne à penser, c'est la présence dans les sépultures les plus récentes de la céramique grise d'Occident, dite catalane, qui ne se rencontrera que dans les constructions du troisième habitat. Il n'en est pas moins vrai, même si la nécropole est demeurée quelque temps en service au début de l'existence de ce troisième habitat avant d'être désaffectée pour permettre son agrandissement, qu'elle représente vraiment le cimetière de la deuxième période d'occupation de l'*oppidum*, celui qui correspond au second habitat. Elle n'est, en somme, qu'un des trois cimetières que dut compter Ensérune au cours des trois phases successives de son existence, les deux autres restant à découvrir.

Si nous avons pu replacer dans le cadre des résultats qui ont été obtenus sur d'autres sites préromains de la région roussillonnaise et languedocienne les données de l'étude stratigraphique menée dans la zone qu'occupe l'habitat sur la colline d'Ensérune, il est impossible de faire de même pour la nécropole. Celle-ci reste, par son mobilier, la seule du genre qu'on ait jusqu'ici mise au

jour dans cette région et même dans la Gaule méridionale tout entière. Sans doute s'agit-il d'un champ d'urnes, où la pratique systématique de la crémation permet d'évoquer les cimetières à incinération à tombes plates ou tumulaires, qui ont été retrouvés à travers la plaine maritime entre Pyrénées et Rhône, par exemple, non loin d'Ensérune même, ceux de Pépieux et de Mailhac, dans l'Aude, et celui de Millas, dans les Pyrénées-Orientales¹. Mais ce sont là des nécropoles plus anciennes, qu'il n'est pas toujours possible de mettre en rapport avec les habitats : leur mobilier révèle un faciès de culture propre au premier âge du Fer, où le contexte grec est absent et qui apparaît ainsi fort différent de celui dont témoigne le matériel recueilli dans les tombes dont il vient d'être question. La présence de ces champs d'urnes dans la plaine est liée, non aux développements de la civilisation ionienne des *oppida*, mais, comme nous le verrons, au passage des migrations celtiques, dont ils jalonnent la marche à travers le Languedoc et le Roussillon : hormis la pratique de la crémation, ils n'ont guère de traits communs avec le cimetière d'Ensérune. Les trouvailles qui sont intervenues dans ce dernier ne peuvent guère jusqu'à présent se comparer valablement qu'aux découvertes sporadiques qui ont été faites à Mailhac : d'une part, sur l'*oppidum* du Cayla, celle d'un dépôt funéraire demeuré unique, où l'ossuaire était une amphore de tradition ionienne de type ancien, qu'accompagnaient les débris de cinq coupes et d'un skyphos attiques à figures rouges comme il s'en rencontre dans les sépultures arasées de notre niveau 1 ; d'autre part, dans la plaine, au lieu dit le « Grand-Bassin », celle d'un groupe de treize tombes, voisines des incinérations du premier âge du Fer, mais distinctes de ces dernières, où le mobilier céramique se limitait au vase cinéraire ; ce dernier est souvent une amphore de tradition ionienne du type ancien, absolument semblable aux urnes dont on recueille les débris sur les fonds de cabanes des *oppida* d'Ensérune et du Cayla, respectivement aux premier et second étages stratigraphiques².

(1) Ils seront étudiés, ci-après, pp. 364 sq.

(2) Cf., ci-après, pp. 240 sq.

CHAPITRE III

L'HABITAT DU PREMIER AGE DU FER

Nous avons vu que le plus ancien habitat installé sur la colline d'Ensérune fut celui de populations assez primitives, à en juger par les aménagements qui en ont subsisté et par le mobilier qu'il a livré. Les trouvailles de poterie grecque, en nous révélant qu'il s'ouvrit aux apports du commerce extérieur vers le milieu du VI^e siècle, nous ont fixé sur son âge relatif. Celui-ci implique qu'il s'agissait d'un village attardé dans des formes de vie d'un archaïsme ancestral. C'est seulement à la fin du V^e siècle qu'il sera remplacé par une agglomération d'un type plus évolué. Bien que son existence empiète ainsi à la fois sur ce qu'il est convenu d'appeler le premier et le second âge du Fer dans la chronologie traditionnelle des civilisations de la Gaule ancienne¹, nous le désignerons pour simplifier comme « l'habitat du premier âge du Fer », n'entendant signifier par là qu'une certaine permanence de civilisation, sans rien préjuger de son caractère.

En fait de vestiges architecturaux, il n'en reste, comme nous l'avons indiqué, que des aires aplanies formant l'assiette de modestes cabanes et des silos servant de resserres à provisions, qu'on retrouve au niveau du sol naturel.

I

LES FONDS DE CABANES

C'est sur les versants Nord et Sud que l'on a reconnu les exemples les plus nets de la mise en état du terrain par les premiers occupants du site pour y asseoir leurs habitations. A l'origine, avant que la masse des remblais et des résidus accumulés au cours des seconde et troisième phases de l'histoire de l'*oppidum* n'eût transformé ces versants en terrasses portant une suite de maisons de pierre alignées d'Est en Ouest, la colline offrait le profil suivant : à partir de la lisière du plateau et pendant quelque 10 mètres courait une pente irrégulière, relativement douce, qui venait s'amortir sur une étroite

(1) La date de 500 est donnée classiquement comme marquant la coupure entre le premier et le second âge du Fer. Cf. J. DÉCHELETTE, *Manuel*, III, pp. 110-111 ; IV, p. 418.

corniche bordée par des arêtes rocheuses formant une manière de défense, au delà de laquelle le sol accusait une chute brusque. L'aménagement de cette déclivité lors de la première occupation a consisté à creuser le tuf pour y établir des aires planes : méthode primitive, qui vise à gagner sur la pente l'assiette de chaque cabane, bien différente de celle que l'on appliquera ensuite et qui, témoignant déjà d'un véritable souci d'urbanisme, aboutira à remblayer en totalité les versants Nord et Sud pour en faire des terre-pleins propices à recevoir des habitations. Les aires obtenues en entaillant le roc se présentent comme des plates-formes rectangulaires de 2 à 3 mètres de large, pour une longueur qui ne dépasse jamais 4 mètres et que limite, à contre-pente, une paroi verticale dont la hauteur varie selon la déclivité de 0^m20 à 1 mètre¹. Elles étaient recouvertes d'une couche de gravats et d'argile épaisse de 0^m10 en moyenne, destinée à égaliser les aspérités que la taille avait pu laisser subsister (Pl. XVII, 1 ; XVIII)². Sur ces socles se dressaient des maisons construites en briques crues ou en pisé, ayant une toiture de chaume ou de clayonnage d'osier enduit d'argile, dont rien n'est demeuré hormis quelques mottes de terre durcie, où se reconnaît parfois l'empreinte d'un poteau de bois ou d'un faisceau de roseaux. Dans les angles de plusieurs de ces aires, les emplacements des piliers de bois qui constituaient l'ossature des cases restent marqués par des cavités rondes de 0^m20 à 0^m30 de diamètre, profondes seulement de quelques centimètres. D'après les encoches ou entailles qui se voient sur les longs côtés des mêmes aires ou d'autres et qui ont servi à fixer des pieux plus petits, il semble qu'un chaînage renforçant les parois d'argile complétait à l'occasion l'ossature angulaire³.

Dans les strates résiduelles qui se sont amassées sur ces fonds de cabanes au cours de leur occupation se reconnaissent parfois des emplacements de foyers, signalés par de larges lentilles d'argile cuite recouvertes d'une couche de cendres grises mêlées d'ossements d'animaux calcinés, de coquilles marines et de débris céramiques. Chacun de ces emplacements, d'une superficie d'un mètre carré en moyenne, où la glaise avait été intentionnellement tassée et damée, servait d'assiette à un dispositif constituant le foyer proprement dit, pierres assemblées ou réchaud d'argile. Allumés ainsi le plus souvent à même

(1) Cf., au versant Nord, V/C 2 et 3, VI/C 1, 9, 13, 14, 15 et 16 (Pl. XIII, XVII) ; au versant Sud, III/C 4, 8, 9 et 18 (Pl. VI).

Chaque fond de cabane a été désigné par la lettre C, suivie du numéro affecté sur les plans à la pièce d'habitation, d'âge postérieur, dans le sous-sol de laquelle il a été retrouvé. — Nous désignerons de même les silos, en usant de la lettre S, toutes les fois qu'il ne sera pas nécessaire de leur donner une numérotation particulière : dans ce dernier cas — il s'agit de silos groupés dans un espace restreint —, nous les signalerons par un numéro, avec référence à l'*insula* dans laquelle ils se trouvent, sous la forme : silo III/1, 2, par exemple.

(2) Nous renvoyons, à titre d'exemple, à deux coupes établies sur l'emplacement des pièces VI/14 et 15.

(3) Rappelons qu'en dehors d'Ensérune des aménagements analogues se rencontrent dans la région roussillonnaise et languedocienne, à Ruscino, au Cayla de Mailhac, à Magalas et à Montlaurès.

Il est à noter que tous ces fonds de cabanes sont du type rectangulaire, « méditerranéen ». La forme ronde, nordique, qui coexiste ailleurs, par exemple en Italie, avec la forme rectangulaire ou carrée au premier âge du Fer (A. GRENIER, *Bologne villanovienne et étrusque* (Paris, 1912), pp. 69-79 et 102 ; A. FIGANIOL, *Essai sur les origines de Rome* (Paris, 1916), pp. 200-202) est inconnue sur les *oppida* de la Gaule méridionale.

le sol des habitations, les feux pouvaient l'être également en dehors d'elles, dans des excavations protectrices creusées dans le terrain naturel.

L'un de ces trous à feu mérite une mention spéciale : il a été découvert isolément, avec son remplissage intact, à l'extrémité Sud-Ouest du plateau, au pied extérieur du rempart (Pl. XXVII, 1). Il s'agit d'une excavation ovoïde de 0^m90 d'ouverture, profonde de 1^m20, qui avait été ménagée dans un banc de tuf. Elle était emplie, à sa partie supérieure, de cendres, de cailloux et de débris céramiques, notamment de tessons de poterie ionienne et de tradition ionienne, qui, débordant de la cavité, formaient une couche épaisse alentour. A 0^m30 environ au-dessous de cette strate superficielle, l'emplacement du foyer proprement dit était marqué par un amas de cendres noires reposant sur un lit d'argile cuite épais de 0^m07. Celui-ci se superposait à un comblement composé d'un mélange de cendres grises, légères, de moellons et d'abondants fragments de vases ioniens, de tradition ionienne et surtout indigènes, qui garnissait le reste de la cavité¹. Ces poteries, qui sont parmi les plus anciennes qu'on recueille à Ensérune, indiquent que le foyer brûlait à l'extrémité Sud-Ouest du plateau pendant la phase d'occupation primitive : on ne se trompera sans doute guère en supposant que près de lui, sur le banc de tuf où il a été creusé, se dressait une ancienne cabane, dont les remaniements de la zone et peut-être les retaillages qu'a entraînés la construction du rempart ont pu effacer l'emplacement, tout en respectant le foyer². Cette découverte est à rapprocher de celle de nombreux silos dans le secteur qui s'étend au Nord-Ouest du plateau, symétriquement à celui où a été trouvé le foyer : elle témoigne d'une façon indubitable que le village primitif englobait toute l'extrémité occidentale du plateau, où les seuls vestiges de la seconde phase d'occupation qui ont été mis au jour sont ceux, non d'un habitat, mais d'une nécropole, et où il faut attendre la fin du III^e siècle pour qu'elle soit intégrée à nouveau dans le périmètre urbain.

L'aménagement des aires rocheuses destinées à servir de fonds de cabanes a été conditionné par le relief du terrain naturel. Il se conçoit donc que la première agglomération n'ait été édiflée sans autre dessein que de tirer parti au mieux des possibilités qu'il offrait et sans qu'on ait cherché à réaliser un ensemble. Aussi voyons-nous que les fonds de cabanes, qui d'ordinaire se présentent isolément, en ordre dispersé, parfois se groupent l'un près de l'autre³ et parfois s'étagent deux à deux⁴, mettant à profit la présence d'un banc de tuf

(1) Voici la nomenclature des trouvailles : dans la cavité, au-dessus du disque d'argile cuite, on a recueilli deux fragments de coupes ioniennes, un tesson de poterie grise de l'Ouest, sept tessons de poterie indigène ; au-dessous, on a retrouvé exactement la même céramique, à raison de quatre tessons ioniens, huit fragments de céramique grise d'Occident, vingt-trois tessons indigènes. Autour du foyer, outre ces trois types de poteries, on a recueilli également de nombreux fragments de tradition ionienne (Pl. XLV, 2).

(2) Il semble qu'il ait été de pratique aussi courante dans les habitats primitifs d'allumer les feux en plein air qu'à l'intérieur des cases, qu'on évitait ainsi d'enfumer : cf., par exemple, à Ruscino : G. CLAUSTRES, *ER*, I, 1951, p. 147 ; comparer Bologne villanovienne : A. GRENIER, *Bologne villanovienne*, p. 72, n. 4.

(3) Cf. les deux aires contiguës III/C 9, séparées l'une de l'autre par une cloison rocheuse de 0^m 30 d'épaisseur (Pl. VI). — Même disposition à Montlaurès : Ph. HÉLÉNA, *Origines*, p. 169.

(4) Cf. les deux aires III/C 18, étagées l'une au-dessus de l'autre (Pl. VI). — Même disposition à Montlaurès : *Ibid.*, p. 170.

particulièrement tendre et facile à travailler. Il n'y a que sur les pentes où, par la force des choses, ils offrent tous le même alignement Nord-Sud ; sur le plateau, l'orientation est chaque fois différente¹.

II

LES SILOS

De semblables vestiges rendent sensible l'effort d'adaptation au sol des premiers occupants de l'*oppidum*. Ils permettent de reconstituer la physionomie générale de l'habitat qu'ils édifièrent ; mais, pour en apprécier l'importance, il faut faire entrer en compte les silos. Ces cavités en forme de puits, creusées de main d'homme dans le terrain naturel, se rencontrent sur toute l'étendue de la colline, sur le plateau aussi bien que sur les pentes. Le nom même qui leur est donné évoque la coutume primitive de conserver des provisions, surtout des grains, dans des cachettes souterraines : leur usage répond au caractère sommaire des demeures qui se dressaient sur les fonds de cabanes taillés dans le tuf et indique un stade attardé de civilisation, où le *dolium* et la jarre sont inconnus.

Qu'il y ait corrélation entre le creusement des uns et l'aménagement des autres, cela n'est guère douteux. C'est ce que démontre leur commune antériorité par rapport à toutes les constructions en pierre qui ont été bâties à Ensérune, antériorité qui n'est pas moins évidente dans le cas des silos que dans celui des fonds de cabanes : il est visible, en effet, que beaucoup d'entre eux ont dû être comblés pour permettre l'édification des maisons en pierre, car le sol de celles-ci, parfois le dallage d'une rue adjacente, les recouvre et un matelas de terre s'interpose entre lui et leur embouchure² ; souvent même des murs empiètent

(1) Il est arrivé que certaines de ces aires aient été réutilisées pour assurer l'assiette des constructions édifiées au cours des phases d'occupation postérieures : c'est le cas pour les pièces III/4 et 8, dont les dimensions coïncident avec celles des fonds de cabanes qui les avaient précédées et qu'elles ont remployées comme des socles de fondation (Pl. VI). Mais l'exhaussement du terrain intervenu depuis la période primitive ne permet pas alors de les faire servir en même temps comme sols : c'est ainsi que le niveau d'utilisation des pièces qui viennent d'être mentionnées est à 0^m 30 au-dessus des fonds de cabanes et que leur plancher repose sur un comblement formé de couches alternées de cendres et de terre, qui conserve les résidus de l'occupation de la case plus ancienne à laquelle chaque aire rocheuse servait de soubassement. Le plus souvent, il n'y a pas de corrélation entre la présence de ces aires et celle des habitations postérieures qui s'y trouvent superposées, comme nous avons eu l'occasion de le noter déjà. Bien des exemples, où ni les dimensions ni l'orientation des unes et des autres ne correspondent, montreraient que les bâtisseurs des maisons en pierre ignorèrent ces fonds de cabanes ou n'en tinrent pas compte dans les plans et les dispositions qu'ils adoptèrent. C'est le cas, entre autres, des pièces VI/9 et 14, qui recouvrent des aires nettement plus petites qu'elles et qui sont désaxées par rapport à ces dernières. C'est le cas encore plus net, s'il se peut, de la pièce III/18, qui occupe l'emplacement de deux aires étagées l'une au-dessus de l'autre et dont le mur oriental est assis, pour partie sur le roc de l'aire supérieure, pour partie sur le comblement de terre et de cendres qui recouvre l'aire inférieure et rachète la dénivellation existant entre l'une et l'autre (Pl. VI).

(2) Cf. V/S 24, 9 et 13 (Pl. XIII) : tous se sont trouvés recouverts par des terres rapportées au moment de l'aménagement de la pente en terrasse ; la désaffectation est là fort nette.

Dans le cas de V/S 13, son embouchure est à 1^m 50 au-dessous des murs de la pièce dans le sous-sol de laquelle il a été découvert. Dans le cas de V/S 9, qui a été mis au jour sous le dallage d'une rue, l'épaisseur du matelas de terre est la même (Pl. XV). Dans les deux cas, maison et rue remontent à la fin du ^v siècle, c'est-à-dire à la seconde phase d'occupation de la colline, qui a vu s'édifier les premières habitations en pierre.

sur eux¹ ; parfois ils ont été purement et simplement arasés². Ces indications, qui se préciseront dans le cours de notre étude, interdisent de chercher, comme on l'a fait quelquefois, une relation entre l'office attendu de ces silos et l'occupation des demeures en pierre dont la fouille a dégagé les alignements sur les pentes et sur le plateau de la colline³.

La relation qui existait en revanche entre fonds de cabanes et silos ressort en plusieurs cas où ils ont subsisté côte à côte sous les strates accumulées pendant les seconde et troisième phases de l'histoire de l'*oppidum*⁴ : non seulement l'embouchure des silos s'ouvre au niveau des fonds de cabanes, mais encore leur cavité est ménagée dans l'enceinte ou à proximité immédiate des cases qu'ils portaient, étant creusée soit dans le sol même de ces plates-formes et faisant alors partie des dispositions intérieures des demeures⁵, soit en bordure de ces aires⁶ et constituant en ce cas une sorte d'annexe, qui, à l'occasion, pouvait être commune à deux cabanes⁷. Ajoutons que les vestiges les plus anciens que renferment le comblement des silos et les strates accumulées sur les fonds de cabanes appartiennent pareillement, comme nous l'avons indiqué, au premier des trois « temps » que nous avons été en mesure de distinguer dans l'histoire du site. La mise hors de service des uns et des autres fut simultanée et liée au progrès dans les modes de vie qui a marqué l'entrée dans le second âge du Fer⁸.

Il nous paraît assuré — et nous l'avons implicitement admis jusqu'à présent — que, près des cases des primitifs occupants de l'*oppidum*, les silos faisaient office de resserres où ils entassaient leurs réserves alimentaires. Il n'est cependant pas unanimement accepté que telle ait été la destination originelle de ces cavités, qui, pas plus que les fonds de cabanes, ne sont propres à Ensérune. Elles se retrouvent comme eux sur d'autres sites de la région roussillonnaise et languedocienne, en Aquitaine et, par delà le Rhône, en Provence, ainsi qu'outre-Pyrénées, en Catalogne, témoignant des affinités qui existèrent à une certaine époque entre les civilisations de ces diverses provinces⁹. Les études qui ont

(1) Cf. II/S 3, VI/S 3 et 15 (Pl. I et XVII, 1).

(2) On notera l'arasement massif de douze silos groupés sur un palier de la pente Sud pour y aménager le terre-plein qui porte les maisons en pierre de l'*insula* IV (Pl. IX). Cet arasement est intervenu à la fin du III^e siècle, au début de la troisième phase de l'occupation de l'*oppidum*.

(3) P. THIERS, *BCAN*, X, 1908, pp. 280 sq., et, récemment, G. CLAUTRES, *ER*, I, 1951, p. 168.

(4) Le groupement des uns entraînait à l'occasion celui des autres : cf. le cas si net des quatre silos adjacents aux trois cabanes III/C 8 et 9 (Pl. VI).

(5) Voir VI/S et C 9 et 14 (Pl. XVII, 1).

(6) Voir III/S 3 et C 4, VI/S 3 et C 15 (Pl. VI et XVII, 1).

(7) Voir V/C 2 et 3 et V/S 4 (Pl. XIII).

(8) On voit mal, avec J. FORMIGÉ, *BSNA*, 1945-47, pp. 70-71, comment les silos pourraient être antérieurs à l'habitat des fonds de cabanes.

(9) Rappelons que des silos ont été découverts en Roussillon sur l'*oppidum* de Ruscino et en Languedoc sur celui de Magalas.

En Aquitaine, des silos ont été retrouvés près de Toulouse : cf. L. JOULIN, *RA*, 4^e série, XIX, 1912, pp. 8 sq.

Pour la Provence, cf. L. JOULIN, 4^e série, XVI, 1910, p. 7 ; voir aussi J. SAUTEL-S. GAGNIÈRE, *CHA*, VI, 1933, pp. 4 sq.

En Catalogne, les principaux lieux où des silos ont été mis au jour sont Vich (Puig de'n Planes) : J. COLOMINES, *Anuari Estudis Catalans* VI, 1915-1920, pp. 270 sq. ; Rubi (Can Fatjo) : J. COLOMINES, *Ibid.*,

été faites jadis des silos aquitains et catalans permettent de s'assurer qu'ils sont identiques par leurs formes et leurs dimensions à ceux d'Enserune ; leur contenu, d'après les indications qui nous sont données, paraît semblable lui aussi, car on y reconnaît le même amas de terre, de cendres et de déchets les plus variés, tessons de poterie, restes d'outillage en bronze et en fer, résidus de cuisine. Or, ces cavités — auxquelles est attaché en Catalogne le nom de *sitges* — auraient eu une tout autre destination que celle de cachettes à provisions : elles auraient servi de tombes collectives dans le cadre des développements de cultures protohistoriques apparentées, où l'incinération serait de règle. Cette thèse se fonde sur la découverte d'ossements humains en plusieurs silos, dont elle rend compte de la manière suivante : les restes des corps préalablement brûlés auraient été recueillis dans de grandes jarres ou amphores qu'on aurait déposées dans les silos avec un accompagnement de petits vases, d'instruments de travail et d'autres objets d'offrande. Ce mobilier était chaque fois recouvert de terre et d'un lit de pierres formant sol pour permettre un nouvel ensevelissement, et cela d'âge en âge jusqu'au remplissage complet des puits. Cet essai d'interprétation a rencontré un agrément assez général et accrédité l'idée du caractère funéraire des *sitges* catalanes¹ ou des silos de la région de Toulouse². Certains ont pensé trouver là une explication valable pour les puits d'Enserune³.

Or, l'exégèse qui nous est proposée appelle deux réserves sérieuses : n'est-ce pas procéder par généralisation abusive que d'attribuer au contenu de tous les silos le caractère de résidus d'ensevelissements, alors que, hormis quelques cas, la plupart ne renferment aucune trace des incinérations supposées ? Sans doute prétend-on l'expliquer en invoquant le bouleversement qu'aurait subi ce contenu au cours des siècles. Mais, peut-on concevoir qu'il ait été à ce point total ? D'autre part, si, dans les civilisations antiques et à des époques très différentes, il a été normal d'ensevelir les morts dans des pithoi ou des jarres, on ne voit pas qu'on les ait rassemblés dans des sépultures collectives. Et il semble étrange qu'on se soit imposé de creuser avec tant de soin, et sans doute à grand peine, des excavations pour réunir des restes incinérés auxquels on pouvait penser que les amphores qui les contenaient, une fois enfouies dans le sol, constituaient une protection suffisante. Au demeurant, la découverte en Espagne et en Aquitaine de nécropoles à incinération, qui appartiennent aux mêmes périodes du second âge du Fer que celles où, d'après leur contenu, se situerait l'utilisation

pp. 599 sq. ; Sant Feliu de Guixols : G. HURTEBISE, *Rev. de Archivos*, 1905, pp. 220 sq. ; Sabadell : J. MALUQUER DE MOTES, *Ampurias*, VII-VIII, 1945-46, pp. 128-130 ; Capellades : M. ALMAGRO, *Pirineos*, n° 6, 1947, pp. 219 sq.

(1) Cf. J. COLOMINES et G. HURTEBISE, *opp. cit.* : la destination funéraire des *sitges* n'a pas été mise en doute par P. DIXON, *The Iberians*, pp. 147-148, dans le relevé qu'il a donné des sites préromains de la Catalogne. Cf., depuis, les réserves formulées par J. MALUQUER DE MOTES et M. ALMAGRO, *opp. cit.*

(2) L. JOULIN, *op. cit.* : la destination indistinctement funéraire des puits qu'on rencontre dans la région de Toulouse et parmi lesquels se trouvent des silos à côté d'authentiques tombes à fosses reste acceptée sans discussion par G. FABRE, *Gallia*, IV, 1946, pp. 17-18.

(3) Ph. HÉLÈNA, *Origines*, pp. 194 sq., ne laisse pas d'être convaincu du caractère funéraire des silos d'Enserune. Cf. E. POTTIER, *CVA*, fasc. 6, p. vi, et *CRAI*, 1927, pp. 18 sq., qui a été tenté de l'admettre.

des silos comme tombes¹ et dans lesquelles la règle est d'enterrer dans de modestes fosses individuelles les vases faisant office d'urnes cinéraires et le mobilier d'accompagnement, accuse le peu de vraisemblance de l'interprétation proposée.

Les termes de comparaison que fournit Ensérune achèvent d'en démontrer l'impossibilité. Si le contenu des silos était formé de dépôts funéraires même bouleversés, il serait difficilement explicable, étant donné le nombre de ceux qui ont été retrouvés, qu'on n'y eût jamais rencontré, sauf en un cas², les traces de sépultures successives sous forme d'ossements humains ni rien reconnu qui évoquât le groupement des vases et des objets d'un mobilier funéraire : aucun indice, ni dans la composition des déblais entassés dans ces cavités, ni dans la disposition des couches, n'implique qu'elles aient été utilisées pour des ensevelissements. Le plus souvent, leur contenu est, soit un mélange indistinct de terre et de cendres, soit une masse compacte de terre et de moellons, où l'on recueille des résidus de toute sorte. Il arrive qu'il renferme d'importantes coulées de cendres s'étageant en strates homogènes ; il se trouve même, à vrai dire fort rarement, que tel silo soit entièrement rempli de cendres³. Mais, dans celles-ci, on ne remarque jamais le moindre fragment d'os humain. Ce sont des restes de foyers, chargés de déchets de cuisine, d'ossements d'animaux ou de coquilles marines, qui, en certains cas, peuvent avoir constitué des amas assez denses, mais qu'on rencontre éparpillés dans la plupart des comblements. Les débris variés qui les accompagnent et où dominent les objets d'utilisation courante, outillage ou poterie, sont visiblement ceux de mobiliers domestiques. Sauf quelques exceptions, on n'a recueilli dans les silos que des vases ou des outils brisés et incomplets, si bien que le même dépôt livrera, par exemple, de nombreux pieds de coupes sans les parois ou inversement des hauts d'amphores privées de leurs fonds. Même si l'on admet un bouleversement total des comblements, ce qui serait d'ailleurs peu compatible avec les cas où ils sont composés de cendres se présentant en couches homogènes, il en serait autrement si nous avions affaire à des mobiliers funéraires déposés intacts à l'origine dans les silos. Ils apparaissent bien plutôt comme constitués à partir des déchets de l'occupation d'un habitat, prolongée pendant des siècles, qui se seraient rassemblés dans ces cavités.

Au demeurant, en dépit du caractère d'amas indistincts qui semble être le leur, l'idée d'un mélange de dépôts primitivement stratifiés n'est pas à retenir. C'est qu'en effet, en plusieurs silos, où se remarque non un comblement massif,

(1) L'utilisation funéraire des silos s'échelonne entre le VI^e et le III^e siècle, d'après les études précédemment citées.

(2) C'est celui du silo II/5, où l'on a recueilli, dans une masse de terre et de débris de toute sorte, deux crânes et des fragments d'os humains (Pl. I). Leur présence — dans un niveau de comblement *très postérieur* — y est certainement tout à fait fortuite et n'a pas plus de sens, quant à la destination originelle du silo, que celle du squelette à peu près intact trouvé, dans la position horizontale, à mi-hauteur des terres de remblai qui emplissent la citerne bâtie, adjacente vers le Sud aux constructions de l'ins. I (Pl. I) : rapport Sigal 1930, p. 61, où il est noté qu'« aucune trace de vêtements, d'armes ou de sépulture n'a pu être reconnue ».

(3) Par exemple silo II/12 (Pl. I).

mais un lent entassement de débris échelonné sur une longue durée, nous rencontrons une ébauche de régularité, avec les couches résiduaire disposées obliquement et plongeant du centre vers la périphérie : elle fournit la preuve que les terres, cendres et déchets divers ont été jetés au hasard et non pas placés avec soin en couches horizontales, comme on l'attendrait si l'on était en présence de mobiliers provenant d'ensevelissements successifs. Au reste, les poteries que renferment ces strates se sont éparpillées à partir de leur point de chute et ont glissé vers les parois des silos où les entraînait leur poids : cette dispersion achève de montrer qu'il n'y a rien dans ces comblements qui rappelle la morphologie d'un dépôt funéraire¹. D'autres indications enfin viennent écarter toute intention eschatologique. De nombreux silos ont été trouvés dans le sous-sol des constructions des habitats du second âge du Fer. Or, il est aisé de constater que l'aménagement de celles-ci a entraîné leur comblement entre la fin du v^e siècle et celle du III^e : peut-on concevoir, dès lors, que la ville historique ait, dans le même temps, bâti ses maisons au-dessus des silos et les ait utilisés comme sépultures ? L'existence de cette cité des morts, coexistant avec la cité des vivants et en partageant l'emplacement, serait en soi une chose inouïe à l'époque indiquée : elle serait d'autant plus extraordinaire à Ensérune qu'il y avait, aux lisières occidentales de l'habitat, une nécropole à incinération dont les tombes sont à rapporter, précisément, à la période où, d'après les résidus datables qu'ils renferment, les silos auraient eu une destination funéraire. Dira-t-on, dans ces conditions, qu'ils avaient pu servir plus anciennement de sépultures et, en liaison avec les progrès de l'urbanisme, céder la place, à partir du second âge du Fer, à des tombes désormais groupées en nécropole hors de l'habitat ? L'hypothèse devient alors purement gratuite, puisque l'explication funéraire prétendait trouver sa justification dans la nature du contenu des silos et que celui-ci est à dater de la période comprise justement entre le v^e et le III^e siècle. Elle aurait contre elle, avec l'absence de résidus d'ensevelissements, la forme même des cavités : un tracé ovoïde parfaitement étudié y domine, qui paraît mal adapté au rôle de sépultures qu'on veut leur faire jouer. Le type cylindrique à large ouverture permettrait seul d'évoquer les tombes à puits de certaines civilisations de la protohistoire égéenne, mais il est rare à Ensérune, où il se révèle imposé comme un pis-aller par la contexture du sol. La destination funéraire des silos ne saurait donc être retenue. Rien, ni dans leur contenu, ni dans leur aspect, ne s'accorde avec elle. L'étude qu'on peut en faire en liaison avec les développements de l'habitat du second âge du Fer montre qu'à cette époque ils faisaient figure d'aménagements archaïques, qu'ils étaient hors de service et constituaient en bien des cas une gêne pour les constructeurs.

En faveur de leur rôle originel de resserses ou, si l'on veut, de caves pendant la première phase d'occupation de l'*oppidum*, divers indices peuvent être au demeurant invoqués. Tout d'abord, on peut croire que des silos nous

(1) Cf., ci-après, pp. 157 sq.

(2) Cf., ci-dessus, p. 89.

sont parvenus dans leur état primitif dans deux cas au moins, car ils étaient hermétiquement clos par une épaisse dalle de couverture¹. Or, ils étaient vides de tout comblement comme de tout dépôt archéologique et leur office de cachettes ressort ici clairement. D'autre part, il est arrivé bien souvent, quand les silos se sont trouvés englobés dans l'aire des habitations du second âge du Fer, que la grande jarre à provisions ait été enfoncée directement dans le comblement qui emplissait leur cavité². N'y a-t-il pas, dans cette succession du *dolium* au silo comme l'indication d'une destination commune? On croira volontiers que les progrès de l'industrie indigène ont rendu inutile d'aménager des cavités souterraines pour y conserver les réserves alimentaires à partir du moment où elle devint capable de fabriquer, pour le même usage, des récipients céramiques de taille suffisante. L'utilisation de *dolia* désormais enfouis dans le sol des maisons est un facteur de commodité qui traduit une amélioration des modes de vie. Les silos évoquent encore les cachettes des âges préhistoriques, où l'on ignore la solide et spacieuse maison de pierre. Mais, appartenant à une époque déjà avancée, ils sont taillés avec une régularité et une habileté qu'on peut appeler de l'art et qui caractérisent, en tout cas, le terme d'une évolution à partir de ces resserres primitives. La partie inférieure était propre à recevoir les grains. Un plancher établi au-dessus de ce dépôt pouvait aisément former un étage permettant de garder d'autres provisions, tandis que des traverses horizontales fichées dans les parois supérieures, où l'on en voit encore parfois les trous de scellement, servaient de pendoirs pour fixer les quartiers de viande ou d'autres comestibles. Certaines cavités de forme aplatie et de faible profondeur peuvent d'ailleurs n'avoir été destinées qu'à conserver les grains.

Greniers, caves, et carniers tout ensemble, les silos constituaient les précieuses et sûres réserves où s'alimentait la vie économique du premier habitat. Creusés dans le sol naturel pour des fins utilitaires en vertu d'une tradition ancestrale, ils ont reçu, d'une façon générale, la forme la plus pratique et en même temps la mieux adaptée au terrain, la forme ovoïde, qui restera, notons-le, celle du *dolium* et de la jarre. Leur tracé varie d'ailleurs de l'ovoïde parfait au cylindre selon la composition des strates géologiques rencontrées et les facilités de creusement qu'elles offraient, parfois aussi selon la destination spéciale du silo (Fig. 8). Dans les couches de tuf épaisses, homogènes et faciles à travailler, le profil de la cavité est d'une régularité géométrique et la paroi taillée avec un soin extrême³. Le type ovoïde est tantôt allongé avec le fond plus ou moins aplati et tantôt écrasé avec un tracé globulaire. On trouve aussi la forme hémisphérique, imposée par la dureté de la couche profonde. Le profil tendant vers le cylindre est plus rare, sans doute à cause de la friabilité des parois, plus difficiles en ce cas à protéger des intempéries. Les silos creusés dans les masses de conglomérat ou dans les strates alternées de roche et de grès ont les mêmes tracés que les précédents, mais défigurés par l'irrégularité des éléments du

(1) Ce sont les silos V/S 4 et VI/S 12 (Pl. XIII et XVII, 1).

(2) Cf., par exemple, les silos des pièces I/4, II/5 et 12, VI/11 (Pl. I et XVII, 1).

(3) Ce sont les types I de la Fig. 8.

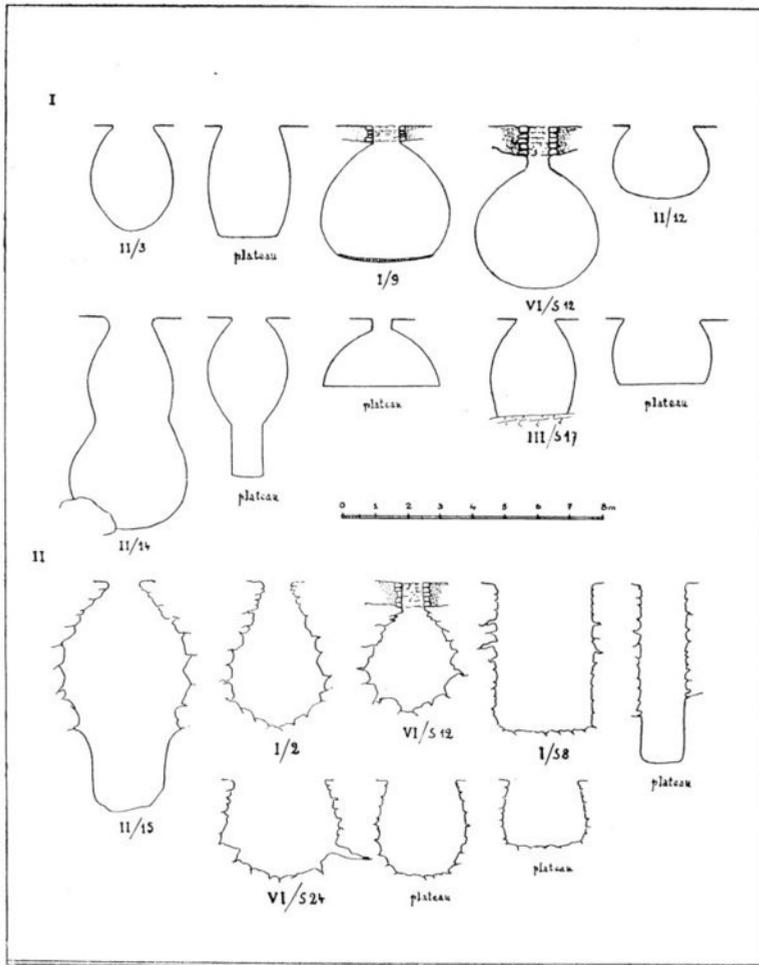


Fig. 8. — Les silos d'Ensérune : profils.

terrain¹. Le type piriforme tient, dans les couches de gros conglomérat, à des nécessités statiques. La forme cylindrique à parois curvilignes, d'une certaine régularité dans les conglomérats à petit grain, est assez commune. Enfin, les bords verticaux de quelques-unes de ces cavités en font de véritables puits. En dehors de ces profils courants et pour ainsi dire classiques, certains silos présentent une structure particulière, qu'ils doivent à une réutilisation postérieure qui les a détournés de leur destination originelle et que nous mentionnerons en traitant de celle-ci.

Tous, quelles que soient leur forme et la nature du terrain où ils sont creusés, ont une profondeur de 2^m50 à 5 mètres, sauf reprise postérieure, et une largeur maximum de 2^m50 à 4 mètres, dimensions appropriées à des usages domestiques. La plupart de ceux qui sont aménagés dans le tuf et ont une forme ovoïde présentent, pour embouchure, une étroite cheminée de 0^m60 à 1 mètre de diamètre, forée dans une couche que l'on garde épaisse pour parer aux risques d'effondrement. Ceux qui sont taillés dans le conglomérat et dont le profil tend vers le cylindre ont une large ouverture pouvant atteindre jusqu'à 2 mètres. Les différences qui s'accusent ainsi entre silos ovoïdes et silos cylindriques méritent d'être spécialement notées, car elles pourraient correspondre, comme il est légitime de le penser, à une destination distincte.

Sauf deux, dont il a été fait mention, tous les silos fouillés sur la colline d'Ensérune étaient entièrement comblés. Leur contenu ne diffère pas sensiblement des strates qui se sont amassées sur les sols des habitations du second âge du Fer. Il est constitué par des résidus d'occupation, où voisinent, noyés dans des couches de cendres, les déchets de cuisine, os d'animaux et coquilles marines, les débris de poterie, les objets ou fragments de bronze, de fer, de verre — ustensiles usuels, armes et parures —, les monnaies, les pesons de tisserand, les tuiles à rebord, les restes de pavements et de peintures murales. Tant par sa nature que par sa formation, ce remplissage se révèle, selon les cas, soit un remblai massif où la terre et les pierres dominant et qui a été mis en place en une seule fois après désaffectation des silos, soit un entassement de débris constitué au cours des siècles et faisant d'eux de véritables dépotoirs, soit, lorsqu'il y a eu réutilisation, un éboulis de membres d'architecture et de terre provenant de la ruine finale de l'habitat. Tombés ainsi en désuétude, ils ne sont plus au second âge du Fer que les vestiges d'un état plus ancien. Nous verrons, en étudiant cette période, ce qu'il est advenu d'eux².

Leur office de resserres à provisions s'est limité à la première occupation de l'*oppidum*. Ils ont été les magasins dans lesquels les habitants des cabanes dont nous avons retrouvé les aires entaillées dans le tuf conservaient, à l'abri du refuge naturel de la colline, les produits qu'ils tiraient de l'exploitation de la plaine. Il pourra sembler étrange que le nombre des fonds de cabanes identifiés demeure inférieur de fort loin à celui des silos fouillés ou repérés. Sans doute

(1) Ce sont les types II de la Fig. 8.

(2) Cf-après, pp. 151 sq.

ont-ils disparu plus facilement qu'eux par suite des retaillages et des remblais dont se sont accompagnés les développements successifs de l'habitat. Mais la disproportion s'explique surtout par le fait que l'implantation d'une maison de briques crues ou de torchis n'obligeait certainement pas toujours à creuser le tuf : ce travail, qui s'imposait sur les pentes irrégulières, était inutile sur le plateau et, dans bien des cas, près des silos forés dans le roc, les traces des cabanes posées simplement sur lui ont été effacées par les vicissitudes d'une occupation prolongée pendant plusieurs siècles. Les silos, qui n'étaient en somme que les annexes des cabanes, survivent là où elles disparaissent. Mais les cas où ils sont compris dans l'enceinte des habitations sont suffisamment nets : ils invitent à restituer auprès d'eux les demeures dont ils dépendaient. Ces cavités constituent donc de précieux repères pour juger de l'étendue du premier village, dont elles font apparaître la grande dispersion : le plateau et le haut des pentes n'étaient pas seuls occupés, comme ils le seront pendant le second âge du Fer, mais toute la colline, à en juger par l'aire de découverte des silos qui s'étend jusqu'au bord des anciens étangs, au pied de l'*oppidum*. A l'intérieur de cette vaste zone, la densité du peuplement était faible, comme l'indique leur répartition sur notre plan d'ensemble (Fig. 1). La dispersion s'accroît d'ailleurs à mesure qu'on s'éloigne du plateau et du haut des pentes, secteur privilégié qui a visiblement exercé une attraction sur les occupants : disposés par groupes voisins les uns des autres sur le plateau, alignés en files sur les corniches des pentes, les silos précisent ce que laissait supposer la présence des fonds de cabanes, à savoir que sur ces points les demeures primitives s'étaient rapprochées et formaient des noyaux d'une certaine importance, préludant à la concentration de l'habitat qui caractérisera le second âge du Fer.

Ce fait s'explique certes par les avantages de la position. Il est certain qu'au versant Sud, par exemple, où, avec vingt et un silos retrouvés dans un espace de 200 mètres carrés au droit de l'actuel Musée, la plus grande densité a été atteinte (Pl. IX), l'exposition au Midi a joué, la pente offrant un abri contre les vents du Nord. Mais il n'est pas moins assuré que la nature du terrain est, en bien des cas, comme pour les fonds de cabanes, à l'origine des groupements constatés : c'est la rencontre d'un banc de tuf homogène, se prêtant à un creusement commode et parfait, qui explique ceux de l'extrémité occidentale du plateau (Pl. XXI). Il y a, aux époques primitives, une sorte de déterminisme géologique : celui-ci n'a pas manqué d'intervenir et il donne à penser que les habitants n'ont pas toujours eu le libre choix des emplacements où ils aménageraient leurs maisons, obligés qu'ils étaient de tenir compte des possibilités que le sol présentait près d'elles en vue du creusement des silos qui en étaient l'accompagnement obligé.

Bâti sans dessein d'ensemble sur le refuge propice d'une colline émergeant d'une plaine marécageuse, le premier village d'Ensérune, avec ses cabanes et ses silos disséminés sur le plateau et sur les pentes que ne protégeait aucune enceinte, conserve, à la fin du premier âge du Fer, l'allure d'une agglomération préhistorique. Ce type d'habitations et cette formule de resserres à provisions

sont, en effet, dans une région agricole, l'héritage des populations qui, depuis la fin de l'époque de la Pierre, s'y sont appliquées à gagner sur la silve des zones de culture. Les fonds de cabanes d'Ensérune évoquent directement les fonds de cabanes sur plan rectangulaire, dont les côtés étaient formés de murettes et la toiture supportée par des piliers de bois, qu'on rencontre en Languedoc même et où se reconnaissent les vestiges des villages de plein air qu'avaient édifiés à la fin du néolithique, sur les plateaux jusqu'alors voués au nomadisme pastoral, des peuplades de plus en plus gagnées à l'agriculture¹. Sur les parois en pente des collines, la cabane, tout en demeurant une construction légère, requérait l'aménagement d'une aire plane obtenue en entaillant le roc naturel. Cette transposition sur les *oppida* d'une formule de bâtir appliquée jusqu'ici sur les plateaux suffit à rendre compte des paliers sculptés dans le roc qui se rencontrent à Ensérune et ailleurs à la fin du premier âge du Fer². Quant aux silos, ces cachettes souterraines répondent au type le plus ancien de réserves à grains que les agriculteurs aient imaginé et il en existe en Provence et en Catalogne, sinon en Languedoc, qui remontent à la période de la Pierre³ : ceux d'Ensérune en sont les « suites » attardées et ne s'en distinguent que par un progrès dans la technique du tracé.

Ainsi, le premier habitat d'Ensérune apparaît dans sa morphologie comme une survivance. Illustrant le maintien dans ses formes ancestrales d'une architecture créée pour les besoins d'une civilisation agricole, il donne à penser qu'il n'y a pas eu de solution de continuité dans le peuplement de la région à laquelle il appartient entre les âges préhistoriques et une période déjà avancée des temps historiques.

(1) Cf., par exemple, la station-type de Fontbouisse, dans le Gard, datée de l'énéolithique : M. LOUIS-D. PEYROLLE-J. ARNAL, *Gallia*, V, 1947, pp. 235 sq., ou celles des environs de Vacquières, dans l'Hérault : M. LOUIS-D. PEYROLLE, *CHA*, XIII, 1937, pp. 160 sq. Ces habitats se trouvent au point de rencontre, si l'on peut dire, de la culture des grottes, culture agricole par excellence, et de la culture pastorale des plateaux à la fin du néolithique. Sur ces civilisations en Languedoc et en Roussillon, cf. M. LOUIS, *Préhistoire du Languedoc*, pp. 52 sq.

(2) L'assiette des cabanes néolithiques, bâties sur les plateaux, est obtenue par un simple remblai du sol destiné à en faire disparaître les inégalités : cf. M. LOUIS-D. PEYROLLE-J. ARNAL, *CHA*, op. cit., p. 239 fig. 2.

A une époque où l'on ne connaissait guère, en fait de fonds de cabanes entaillés dans le roc, que ceux de l'*oppidum* de Montlaurès, on avait cru pouvoir les rapprocher de ceux qui ont été trouvés à Athènes et en Phrygie et leur attribuer une origine grecque : le type en aurait été « importé des pays helléniques sur le littoral de la Gaule » par la colonisation phocéenne, d'après J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, pp. 514-516. Cette thèse a été reprise par Ph. HÉLÉNA, *Origines*, p. 166, qui affirme, à tort, l'extrême rareté de cette sorte de fonds de cabanes dans l'Occident méditerranéen. En réalité, ils sont assez fréquents en Languedoc et en Roussillon, comme nous l'avons indiqué déjà. Ils ont été signalés en Catalogne : cf. J. SERRA-RAFOLS, *El poblament prehistòric de Catalunya* (Barcelone, 1940), pp. 132 sq., et J. MALUQUER DE MOTES, *Ampurias*, VII-VIII, 1945-46, p. 128. Ils sont courants en Provence : cf. la liste dressée par H. de GÉRIN-RICARD, *BATH*, 1936-37, pp. 125-126; 1938-40, pp. 110-111, et *Préhistoire et Protohistoire*, dans *Les Bouches-du-Rhône*, I (1932), p. 287 ; on ajoutera P. DE BRUN-S. GAGNIÈRE, *BSPF.*, 1933, p. 160 (La Vallongue), et H. ROLLAND, *Glanum*, p. 16 (Saint-Rémy).

Leur origine n'a rien d'hellénique. S'ils se rencontrent en Grèce, à une époque d'ailleurs sensiblement plus reculée, c'est parce que des conditions identiques d'habitat ont conduit des populations indigènes encore primitives à trouver spontanément et indépendamment les unes des autres les mêmes solutions constructives.

(3) Silos néolithiques en Provence : J. SAUTEL-S. GAGNIÈRE, *CHA*, VI, 1933, pp. 4 sq.

Silos néolithiques en Catalogne : J. MALUQUER DE MOTES, *Ampurias*, VII-VIII, 1945-46, pp. 128-129.

III

LE MOBILIER INDIGÈNE. LES MODES DE VIE

Ces indications se trouvent pleinement confirmées par l'examen du mobilier que l'on recueille sur les fonds de cabanes. Le caractère attardé de la civilisation dont ils sont les témoins paraît à l'extrême rareté des vestiges métalliques, limités à quelques objets de parure, coïncidant avec la découverte des restes d'un outillage lithique : une pointe de flèche, un couteau, un grattoir en silex, trouvés avant les fouilles dans les déblais de la pente Sud¹, auxquels se sont ajoutées, au cours de l'exploration des versants Nord et Sud, un certain nombre de haches en pierre polie, recueillies en place sur le sol des fonds de cabanes ou dans les strates sous-jacentes au plancher des maisons du second âge du Fer². Celles-ci, on l'a justement noté, ne sont ni des objets votifs ni des armes, mais des outils caractéristiques des civilisations agricoles, qui furent créés par les populations néolithiques pour répondre aux besoins du défrichement et permettre de tailler et de débiter le bois³. Le maintien en usage de ces haches à une époque où l'industrie du métal était depuis longtemps en mesure de fournir, pour le même service, des ciseaux et des tranchets ne laisse pas d'être significatif. On notera encore la découverte de fragments de broyeur à va-et-vient en basalte, qui servaient à écraser les grains et dont le type est tout à fait comparable à celui qu'on utilisait dans les stations de l'âge de la Pierre dont les habitants s'adonnaient à la culture. La mise au jour de quelques peignes en os, dits de potier, — peut-être, en réalité, peignes à carder la laine — mérite également d'être signalée (Pl. LXI, 1)⁴.

Il y a, enfin, la poterie indigène : elle demeure fort grossière, faite à la main dans une argile mal épurée et peu cuite de couleur brun-noir. Les vases ont un épiderme tantôt lissé et tantôt strié de fines raies tracées au peigne avant cuisson. Les anses, quand elles existent, sont placées immédiatement sous les rebords et ne sont pas détachées ; parfois ce sont de simples protubérances perforées pour la suspension. Le décor, localisé au bas du col, consiste en cercles imprimés en creux, en incisions obliques, en bourrelets quelquefois torsadés et plus souvent ornés sommairement d'impressions digitales. Les formes les mieux représentées sont la tasse à vasque profonde, carénée ou pansue (haut. 0^m10-0^m15), qu'une anse épaisse en forme de boudin réunit au bord supérieur de la lèvre, et le pot sans anses (haut. 0^m15-0^m20), à profil caliciforme ou légèrement concave et à large ouverture, que souligne un léger étranglement de la panse

(1) Conservés au Musée sous les numéros d'inventaire respectifs : S' 22, 6, 3.

(2) Elles sont au nombre de cinq. Deux proviennent des fonds de cabanes III/C 4 et 13, trois des couches profondes retrouvées intactes sous les pièces III/11, VI/11 et 12. Elles portent respectivement les numéros d'inventaire : S' 9 et 11, S' 18, 19, 20.

(3) Cf. L. STRET, *Questions de chron. et d'ethn. ibériques*, I, pp. 12-15.

(4) Le peigne représenté Pl. LXI, 1 provient d'un silo du plateau : il est catalogué sous le numéro d'inventaire OS 35.

(Pl. XXXIX, 5 et 6)¹. Ces vases n'ont pas été cuits au four et leur surface présente par endroits des coups de feu et des traces d'oxydation et de fumée, qui en font virer la couleur du rouge au beige clair et du brun foncé au noir. Mal calibrés et gauchis, les plus grands sont parfois ovalisés ou gondolés. Tout indique qu'il s'agit de fabrications dont la technique n'a pas évolué depuis les âges les plus reculés : leur filiation par rapport à la poterie néolithique dite « des grottes » n'est pas douteuse, si l'on en juge non seulement par ces procédés de façonnage et de cuisson, mais encore par les formes, les anses et les décors, qui trouvent là leurs prototypes exacts². C'est une vaisselle d'usage domestique, qu'on continue à produire sur place selon des procédés traditionnels et qui, d'ailleurs, persistera sans modifications appréciables bien au delà de la phase première des destinées de l'*oppidum*, comme nous l'avons observé déjà en signalant les découvertes intervenues dans la nécropole et dans les maisons des second et troisième habitats.

Si l'on examine maintenant les déchets culinaires que l'on recueille sur les fonds de cabanes, mêlés aux tessons de poterie, on remarque qu'ils se composent d'os d'ovidés et de suidés, de pectens, d'écaillés de moules et d'huîtres. Ils aident à mieux se représenter l'existence des premières populations installées sur l'*oppidum*. Vivant de la culture de la plaine à laquelle il commande et entassant dans les silos, à l'abri des escarpements de la colline où elles avaient leur refuge, les produits de leurs récoltes — les céréales y tenaient certainement le premier rôle³ —, elles pratiquaient de surcroît l'élevage d'un certain nombre de têtes de bétail. Pour mieux assurer leur subsistance, elles savaient en outre tirer parti des ressources que fournissaient la pêche dans les étangs et la chasse dans les halliers des contreforts tout proches du plateau cévenol⁴.

Qu'il s'agisse de mobilier ou d'aménagements architecturaux, tout concorde donc pour nous montrer que les premiers occupants d'Ensérune s'attardent dans une forme archaïque de culture. Le cas de ce site n'offre, au demeurant,

(1) Cette poterie n'est guère représentée que par des tessons. Ceux qui sont reproduits (Pl. XXXIX, 5 et 6) proviennent des niveaux correspondant à la première occupation qui ont été retrouvés intacts sous les murs des pièces V/8 et 9. — Un vase entier (un pot sans anses, non figuré) a été découvert dans les mêmes couches, sous le sol de la rue qui court en avant des pièces VI/9-11.

(2) Cf. dans Ph. HÉLÉNA, *Origines*, pp. 73-75, fig. 36-38, quelques échantillons de la poterie néolithique provenant de gisements languedociens voisins d'Ensérune. — Voir aussi, sur les caractères généraux de la céramique « des grottes », l'analyse de M. LOUIS, *Préhistoire du Languedoc*, pp. 94-95, et sa liste des sites du Languedoc et du Roussillon où elle se retrouve.

Bien que sa typologie et sa technique l'apparente indéniablement à cette vaisselle, la « poterie grossière » d'Ensérune a paru à M. LOUIS, *RELig*, XVII, 1951, pp. 89-116, un apport des populations des « champs d'urnes » ; c'est là une pure vue de l'esprit, car ces peuplades n'ont pas occupé Ensérune. Ci-après, pp. 368-369, 375-376. — On relèvera dans l'étude de M. Louis une curieuse confusion : « les écuelles ou jattes à petit pied, à bord très évasé, et plus ou moins hautes », figurées sur la pl. XLIII, nos 25 à 31, du fasc. 6 du CVA, qu'il invoque sont... campaniennes ou d'imitation campanienne. Une pareille forme n'est pas attestée dans la céramique « grossière » d'Ensérune.

(3) Voir, au Cayla de Mailhac, la découverte de lentilles et de grains de blé carbonisés parmi les vestiges du village des cabanes et des silos qui correspond à celui d'Ensérune : H. MARTIN-GRANEL, *Gallia*, 3, 1944, p. 7.

(4) Le sanglier semble y avoir abondé, à en juger par les nombreuses mâchoires pourvues de défenses qui se remarquent parmi les os de suidés recueillis à Ensérune.

rien qui ne trouve ailleurs des correspondances. Il est celui de bien d'autres *oppida* de la région languedocienne et roussillonnaise, voire de la Provence et de la Catalogne, où nous avons indiqué déjà que se rencontrent des fonds de cabanes et des silos et où l'on découvre à leur niveau le même matériel, notamment la même poterie indigène si caractéristique¹. C'est donc, en fait, dans une vaste province littorale, débordant largement à l'Est et à l'Ouest le territoire dont Ensérune est le centre, que nous avons à prendre acte de l'identité à base de survivances de l'âge de la Pierre d'une civilisation de type agricole qui, à la fin de la première période du Fer, paraît s'être réfugiée sur les *oppida*. La permanence qu'elle implique dans le peuplement ne laisse pas, à vrai dire, de surprendre dans la zone comprise entre le Rhône et les Pyrénées, dont nous savons qu'elle n'est pas restée à l'écart des migrations du premier âge du Fer. Nous aurons à en rechercher l'explication dans la seconde partie de cette étude, en confrontant les données recueillies à Ensérune et sur les sites analogues avec les informations, puisées à d'autres sources, dont nous disposons sur le peuplement de la Gaule méridionale aux hautes époques.

(1) Bien que l'étude des sites n'ait pas toujours été systématique, cette céramique a retenu l'attention. Cf., pour le Cayla de Mailhac, où elle a été retrouvée en stratigraphie, les indications de H. MARTIN-GRANEL, *Gallia*, 3, 1944, p. 8, qui parle à propos d'elle de « poteries grossières dites « de ménage », dont la fabrication dure depuis les temps néolithiques ». — Voir aussi les échantillons recueillis à Montlaurès, dont Ph. HÉLÉNA, *Origines*, p. 312, souligne le caractère archaïque et la parenté avec la vaisselle « des temps lointains des âges de la Pierre et du Bronze ».

Pour la Provence, cf. déjà les observations de G. VASSEUR sur la poterie indigène de l'*oppidum* de Baou-Roux, identique à la vaisselle domestique d'Ensérune, dont il note la similitude de technique, de formes et de décors avec la céramique « robenhausienne » : *Annales Fac. Sciences Marseille*, XIII, 1903, pp. 107-110. Voir aussi H. DE GÉRIN-RICARD, *Les Bouches-du-Rhône*, I, p. 277 ; P. DE BRUN-S. GAGNIÈRE, *Bull. Soc. préhist.*, 1933, p. 160 ; H. ROLLAND, *Provincia*, 1936, pp. 192 sq, et, en dernier lieu, *Observations sur la céramique indigène dans la basse vallée du Rhône*, dans *Actes 1^{er} Congrès intern. études ligures* (Bordighera, 1952), pp. 69 sq. — Pour la Catalogne, cf. les trouvailles massives faites à Ampurias : M. ALMAGRO, *AEArq.*, n° 58, 1945, p. 66 et fig. 12 ; J. MALQUER DE MOTES, *Ampurias*, VII-VIII, 1945-46, pp. 128-130.

CHAPITRE IV

L'HABITAT DU SECOND AGE DU FER

Les développements successifs de l'habitat, tels qu'ils nous ont été révélés par l'étude stratigraphique, nous ont montré les transformations profondes qui sont intervenues entre la première et la seconde des trois phases d'occupation que nous avons pu distinguer. Au village du premier âge du Fer, de type archaïque avec ses cabanes en matériaux légers bâties sans plan d'ensemble et ses resserres à provisions creusées dans le sol de la colline, fait suite, à la fin du v^e siècle, un ensemble urbain de caractère sensiblement plus évolué : il se compose de maisons groupées les unes près des autres et désormais construites en pierre, dont les habitants ont renoncé aux silos pour conserver les denrées alimentaires et fabriquent ou acquièrent pour cet usage de grands vaisseaux d'argile ou *dolia*. Entre cette seconde phase d'occupation, où l'habitat fut entièrement remodelé, et la troisième, il y a plus de continuité. Bien qu'il ait été totalement réédifié à la fin du III^e siècle, rien n'apparaît changé ni dans ses dispositions générales ni dans les modes de bâtir, si bien que, dans l'histoire monumentale du site, la seconde et la troisième agglomération ne sont que le prolongement l'une de l'autre ou, si l'on veut, deux aspects d'un même habitat à deux moments différents. Nous les étudierons donc comme formant un ensemble architectural, non sans marquer, chemin faisant, ce qui revient à chacune d'elles d'après les données de la stratigraphie et suivre, dans ses manifestations successives et jusqu'aux réalisations dernières du I^{er} siècle avant notre ère, la croissance de ce que nous appellerons l'habitat du second âge du Fer.

Des secteurs importants en ont été dégagés sur le plateau supérieur, sur les pentes Nord et Sud, à l'extrémité occidentale de la colline, et sa physionomie générale se dessine aujourd'hui clairement. Dans les régions non fouillées, par exemple en plusieurs points du versant Sud et sur le promontoire oriental du plateau, des sondages plus ou moins étendus ont permis de préciser divers aménagements. Notre plan d'ensemble (Fig. 1), qui enregistre ces résultats, nous apporte l'image de la ville historique : elle s'étirait en longueur sur quelque 750 mètres entre les deux *vallums* qui en marquaient la limite occidentale et celui qui la bordait à l'Est, couvrant toute la surface du plateau et empiétant sur les pentes, plus largement au Sud qu'au Nord, où ses demeures s'étagaient

en terrasses reliées par des escaliers. Il fait paraître l'ordonnance régulière des habitations, qui s'alignaient en files continues le long de rues tracées selon le grand axe de la colline. Au Nord elles s'adossaient à une puissante muraille, dont on retrouve les vestiges par places au Sud et dont la mission était à la fois de retenir les terre-pleins qui les portaient et d'interdire l'accès du plateau, mur de soutènement en même temps qu'enceinte protectrice. Les deux quartiers de maisons qui ont été mis au jour immédiatement en contrebas de la lisière du plateau sur les pentes Nord et Sud et qui se font vis-à-vis de part et d'autre de l'actuel Musée, alignant une suite de pièces contiguës sur environ 250 mètres d'Est en Ouest, le groupe de constructions qui occupaient l'emplacement où s'élève ce Musée, celui qui a été dégagé à l'angle Nord-Ouest du plateau forment des ensembles importants. Ils offrent à l'étude les moyens de mesurer les progrès accomplis au second âge du Fer dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme, après la phase d'occupation première encore tributaire des formules préhistoriques, et d'apprécier la part qui revient en cette évolution aux apports extérieurs, ceux du monde hellénique d'abord, que suivent longtemps après ceux de l'Italie. Ils laissent reconnaître cependant assez de survivances ancestrales pour empêcher de croire que l'*oppidum* d'Ensérune ait pu abriter à un moment quelconque de son existence autre chose qu'un centre indigène. Ils révèlent un type d'habitat pour lequel les termes de comparaison sont à chercher surtout du côté de l'Ibérie, hellénisée elle aussi avant d'être romanisée.

Comme ils s'organisent selon un plan homogène et constituent un tout logique, on pourrait penser, pour s'en expliquer l'unité, qu'ils ont été conçus et réalisés selon un dessein d'ensemble en une période de temps assez courte. En réalité, parmi ces ruines, les plus apparentes et les mieux conservées n'éclairent que la dernière phase des destinées de l'habitat : elles proviennent de constructions édifiées à la fin du III^e siècle avant J.-C. et utilisées non sans remaniements jusqu'au début du I^{er} après. Mais celles qui les avaient précédées découlaient des mêmes formules et, si l'on peut dire, du même art de bâtir. Les rares vestiges qui en subsistent immédiatement au-dessus des silos et des fonds de cabanes nous permettent de restituer la physionomie de l'habitat du second âge du Fer à ses débuts : c'est une cité dont les maisons s'alignent déjà les unes près des autres ; des terrassements entrepris pour corriger le relief du sol lorsque c'était nécessaire ont rendu possible de faire prévaloir partout ce dessein de concentration urbaine. On assiste à la mise en œuvre d'un véritable plan directeur, succédant à la dispersion de l'époque antérieure, où l'on ne prétendait qu'à tirer parti au mieux du terrain, non à l'organiser. Le résultat, c'est un habitat sensiblement moins étendu que le premier, qui se rassemble sur le plateau et sur les paliers supérieurs des pentes Nord et Sud, abandonnant les approches de la plaine et l'extrémité occidentale du plateau primitivement occupées. Il s'enferme dans une enceinte, qui accuse, dirait-on, ce resserrement et comme ce regroupement des demeures jadis éparpillées et que nulle défense autre que les escarpements naturels de la colline ne protégeait : cette ville, dont l'édification remonte à la fin du V^e siècle, est bien la préfiguration de celle

qui lui succède à partir de la fin du III^e et qui a laissé en surface tant de substructions. Cette dernière n'en diffère que par son extension plus vaste, puisqu'elle déborde largement sur la pente Sud et qu'elle englobe toute la zone occidentale du plateau, mais non par ses dispositions générales. Elle en apparaît simplement comme une projection agrandie à un niveau exhaussé du sol.

I

LA TECHNIQUE CONSTRUCTIVE

La stratification monumentale, là où elle est conservée, n'est pas seule à permettre de marquer les temps successifs d'une longue occupation et de discerner, parmi les vestiges architecturaux, ce qui appartient à l'une et à l'autre des deux grandes périodes qui sont à distinguer dans l'existence de l'habitat du second âge du Fer, voire à chacune des deux phases qu'elles comportaient. Les remplois, les reprises et les variantes dont témoignent les formes constructives ne sont pas moins révélateurs que l'étagement des substructions. Ils aident à déterminer l'apport des générations différentes dans la constitution d'une agglomération urbaine dont les aspects généraux ne se sont guère modifiés pendant des siècles, bien qu'elle n'ait cessé de se développer et de s'étendre.

D'une époque à l'autre, il faut compter avec des remplois nombreux, favorisés par cette permanence des dispositions d'ensemble. Lors même qu'intervient une réédification totale, il est rare que des restes de constructions abolies ne soient pas réutilisés. Des murs entiers, témoins de l'état antérieur, peuvent être ainsi conservés : tels sont les soubassements des maisons de la première période, qui fournissent des assises de fondations à celles qu'on élève au III^e siècle, comme on le constate si souvent au versant Nord¹ ; telles aussi les assises de base de ces habitations du III^e siècle, réutilisées dans le quartier de la nécropole lors d'une réfection intervenue à la fin du II^e ou au début du I^{er}. La différence des appareils signale en ces cas là le remploi. La mise en place de murs nouveaux sur des substructions ainsi conservées en sous-œuvre peut d'ailleurs s'accompagner d'un recours à des matériaux provenant des parties préalablement ruinées : la reprise de construction est alors particulièrement apparente (Pl. XXXIII, 2)².

(1) Cette formule du remploi partiel, en sous-œuvre, par les époques postérieures de murs d'habitations construites au début de la seconde phase d'occupation de *Poppidum* est clairement illustrée dans le cas des pièces V/8 et 9 (Pl. XV). Elle est de pratique quasi générale au versant Nord, où les demeures voisines à l'Ouest, V/10-15, et à l'Est, V/1-7, donneraient lieu à des observations analogues. L'alignement régulier de maisons de plan rectangulaire qu'elles dessinent s'est constitué à la fin du III^e siècle, mais elles ont utilisé comme fondations des appareils prenant appui sur le roc, qui proviennent des habitations édifiées sur les mêmes emplacements à la fin du V^e siècle.

(2) Celle qui se constate dans les maisons bâties à l'extrémité occidentale du plateau en est un bon exemple : dans son état actuel, la pièce VII/5 entre autres, a des fondations en moyen appareil irrégulier, qui remontent au III^e siècle et qui ont été conservées. En revanche, comme il se voit aux murs Sud et Ouest, les superstructures sont entièrement édifiées en matériaux occasionnels, si l'on peut ainsi parler : ce sont des éléments

Il arrive que les traces qu'elle a laissées soient le signe, non d'une réédification complète, mais seulement de modifications apportées à l'aménagement primitif d'une demeure au cours d'une longue occupation. Bien des maisons bâties à la fin du III^e siècle, lors de la réfection générale de l'habitat, sont restées en service jusqu'à la dernière phase de son existence au début de l'ère chrétienne. Cette utilisation prolongée, qui se reconnaît, comme il a été dit, à l'exhaussement des sols, n'est pas allée sans remaniements ni adaptations à des nécessités nouvelles : ceux-ci se traduisent le plus souvent, dans les appareils, par l'aveuglement de certaines baies¹.

Les appareils. — Ce sont là des cas particulièrement favorables, où une bâtisse doit à son remploi d'âge en âge de refléter en elle-même les vicissitudes de l'histoire de l'*Oppidum*. Le plus souvent, celles-ci ont amené la substitution des maisons les unes aux autres, des destructions suivies de réédifications et, dans les circonstances propices, l'étagement des vestiges architecturaux aux divers niveaux que révèle la stratigraphie. Il convient alors de prêter attention à l'évolution de la formule constructive pour caractériser, par comparaison d'un édifice à un autre, chacune des périodes d'occupation.

Les murs ont été le plus couramment édifiés, aux diverses époques, en un appareil irrégulier ou, mieux, rustique. Il utilise des pierres simplement dégrossies, de formes et de dimensions variables depuis la dalle de taille réduite et de surface à peu près rectangulaire jusqu'à l'imposant bloc polygonal. Il faut signaler, cependant, l'existence d'un appareil plus régulier et soigné, rappelant d'assez loin la construction grecque en assises isodomes. L'emploi du mortier pour assurer la liaison des moellons entre eux n'apparaît que dans la phase ultime de l'histoire de l'habitat, en même temps que l'usage se développe, dans les aménagements intérieurs, d'appliquer sur les murs un crépi ou un stuc qui dissimule la maçonnerie. Il convient enfin de noter que des différences dans le mode de bâtir interviennent non seulement d'une époque à l'autre, mais encore dans le cours d'une même époque, selon la destination de ce qu'on édifiait : c'est ainsi, par exemple, que les parois d'une citerne feront apparaître plus de régularité dans la disposition des assises et de soin dans l'assemblage que les murs d'une maison. Les matériaux employés se limitent au calcaire et au tuf de la région, dont la colline d'Ensérune est elle-même formée ; on les extrayait

architectoniques, fûts et bases de colonnes, corbeaux, dont nous savons, grâce à la découverte de l'un d'eux encore en place, qu'à l'origine ils avaient fait partie des aménagements intérieurs de la pièce, avant qu'intervienne, à la fin du II^e siècle, une réfection signalée par leur abolition et leur remploi comme simples matériaux de construction (Pl. XIX).

(1) Là encore, le quartier occidental (*ins. VII*) en offre des exemples clairs : ainsi pour la pièce 1, qui communiquait à l'origine avec l'espace 2, cour ou place, au moyen d'une porte percée dans son mur oriental et qu'on rendit par la suite indépendante en aveuglant l'ouverture par un blocage de moellons (Pl. XIX). — Même constatation dans la pièce 4, voisine. Dans son aménagement premier, elle communiquait par une porte pratiquée dans son mur Sud avec une rue qui longeait d'Est en Ouest le groupe d'habitations dont elle fait partie. Un aménagement plus récent nous montre la porte murée au moyen d'un blocage analogue et un *dolium* enfoncé dans le sol exhaussé de la pièce, juste dans l'axe de la porte. L'état ancien remonte à la fin du III^e siècle, lors de l'extension de l'habitat au détriment de la nécropole. Les remaniements sont d'un siècle postérieurs.

sur ses approches Nord-Ouest, au lieu dit le « ravin de Soustres », où des emplacements de carrières antiques demeurent visibles.

Voici le classement chronologique des appareils, avec l'indication, pour chaque époque, de ce qui peut être considéré comme un trait spécifique de la construction :

1^o *Première période* (dernier quart du v^e siècle-dernier quart du III^e).

Abstraction faite de l'enceinte cyclopéenne, qui fera l'objet d'une étude spéciale, les murs qui peuvent être rapportés à la première période de l'existence de l'habitat du second âge du Fer sont le plus souvent du type rustique. L'époque se signale par la petitesse de l'appareil — la plus grande dimension des moellons couramment utilisés ne dépasse guère 0^m20 à la face visible — et par une certaine recherche d'uniformité, qui se traduit par le souci d'employer des pierres de grosseurs, sinon de formes, analogues. Il n'est cependant guère de cas où, de place en place, un bloc polygonal plus important, de 0^m50 à 0^m60, ne vienne rompre cette amorce de régularité. Une boue argileuse sert de liant, cependant que les intervalles les plus larges sont obturés au moyen d'éclats de calcaire. Les murs sont généralement à deux épaisseurs, qui, d'ordinaire, mesurent ensemble 0^m60, les deux parements ne présentant pas de différences de travail (Pl. V, coupe selon GH).

L'appareil rustique paraît avoir été normalement employé pour les habitations¹. Il a été utilisé également dans les murs de terrasses. Pour ceux-ci, toutefois, on lui préférerait parfois une formule constructive plus soignée, faisant usage de moellons moins petits. Parmi les rares portions qui en ont subsisté, certaines montrent une régularité digne de remarque². Elles sont édifiées avec des blocs taillés en forme de parallélépipèdes, dont la face visible est, selon les cas, un rectangle allongé, de 0^m40 × 0^m20, ou proche du carré, de 0^m30 × 0^m20 en moyenne, et qu'on a assemblés par assises horizontales de hauteurs variables. Ces soutènements se distinguent des murs ordinaires, non seulement par la grosseur de leur appareil, mais aussi par leur largeur, qui est couramment de 0^m75. Ils sont à deux parements, avec des blocs disposés en parpaings de distance en distance pour souder ces parements l'un à l'autre et donner à l'ensemble la cohésion interne requise qui lui permettra de résister à la poussée des terres. Il arrive cependant à quelques-uns d'entre eux de n'avoir qu'une seule épaisseur : la disposition en parpaings y est alors systématiquement adoptée³. Tandis que la face postérieure, masquée, présente des surfaces simplement abattues, la face visible est parée, les intervalles entre les moellons sont réduits à de faibles

(1) Par exemple, au versant Nord, dans l'*insula* V, les murs A et B qu'a recoupés la construction des pièces 8 et 9, les assises inférieures des murs de ces pièces et des pièces adjacentes, qui sont constituées par des substructions anciennes, remployées en sous-œuvre dans les aménagements du III^e siècle (Fig. 23 et 24).

(2) Par exemple, les murs E et F, de l'*insula* II, au versant Sud (Pl. III, coupe selon OP).

(3) Telle est, par exemple, la portion occidentale du mur de terrasse D', de l'*insula* III, au versant Sud : sa largeur est seulement de 0^m 60 (Pl. VII, coupe selon A' B').

interstices par la régularité de la taille et le blocage de petites pierres n'est plus nécessaire (Pl. XXXII, 1 et 2).

Il n'est guère douteux que l'adaptation fonctionnelle n'ait présidé à la répartition que nous avons signalée des deux appareils en usage pendant la première période de l'existence de l'habitat du second âge du Fer : l'appareil régulier, en même temps qu'il leur donnait plus grande apparence, offrait plus de sûreté dans la construction des soutènements que l'appareil rustique, qui convenait à l'édification des maisons.

2^o *Deuxième période* (dernier quart du III^e siècle-premières décades du I^{er} siècle p. C.).

a) La reconstruction générale de l'habitat à la fin du III^e siècle, qui s'est accommodée en bien des cas du remploi de substructions de l'époque précédente, ne s'accompagne pas d'un changement sensible dans les modes de bâtir. L'appareil rustique reste en honneur : il témoigne seulement d'une irrégularité accrue et fait usage de moellons de plus grande taille — des dimensions de 0^m50 × 0^m20 à la face visible sont fréquentes (Pl. XXX, 1-4). L'épaisseur des murs est la même. Ayant conservé une élévation supérieure à ceux de la période antérieure, ils montrent certaines recherches constructives, comme celle à laquelle donne lieu l'ouverture de portes : les montants sont édifiés à l'aide de blocs soigneusement taillés en forme de parallélépipèdes et disposés avec ordre en assises où alternent lancis et piédroits. L'appareil régulier n'est plus représenté et cède le pas, dans ses usages antérieurs, à celui du type rustique, qui prévaut décidément lors de cette deuxième période. Il n'est pas jusqu'à l'enceinte dont la construction cesse d'être « cyclopéenne » pour devenir rustique elle aussi. Le trait le plus original de l'architecture du temps est sans conteste le recours, à l'intérieur des habitations, à des ordres dont certains éléments ont été retrouvés encore en place et dont d'autres ont servi de matériaux de remploi dans les réaménagements postérieurs : ils feront l'objet d'une étude spéciale.

b) Au cours de la phase ultime d'occupation de l'*oppidum*, les maisons élevées à la fin du III^e siècle subissent des remaniements et des reprises d'importance variable, parfois une réfection complète, qui interviennent généralement à la fin du II^e et pendant le I^{er} siècle. Les modes de bâtir témoignent, au cours de cette époque, d'une plus grande variété qu'aux âges précédents. L'appareil rustique subsiste, mais révèle un travail de plus en plus irrégulier et fruste. Les blocs sont de tailles très différentes, souvent assez imposantes : des dimensions de 0^m70 × 0^m50 à la face visible, pour une épaisseur de 0^m30, sont courantes ; ils sont à peine dégrossis. Les parements extérieurs accusent, par le ressaut prononcé de nombreux moellons sur le nu des murs, le peu de soin apporté à les construire (Pl. XXVIII, 2)¹. Il arrive même que l'on fasse appel à

(1) Cf., à l'extrémité occidentale du plateau, la partie supérieure des murs des pièces VII/4, 5, 6 (Pl. XIX), qui représente une reprise de construction de la fin du II^e-I^{er} siècle sur des assises du III^e. Cette superposition des appareils permet de juger clairement de la dégradation de la formule rustique de bâtir. Le remploi en sous-œuvre de portions de murs de la fin du V^e siècle permettait pareillement, dans les pièces V/8 et 9, au versant

des matériaux de fortune sans prendre la peine de les retailler : tels les éléments architectoniques précédemment mentionnés, qui étaient noyés dans la maçonnerie de murs rapidement édifiés et où se reconnaissent des bases de colonnes, des corbeaux, voire un fût long de 1^m25¹. L'épaisseur des appareils augmente avec leur inégalité et atteint généralement 0^m75 à 0^m80 pour les maisons. Elle s'accompagne parfois d'un surplomb des assises supérieures, à l'inverse des façons ordinaires où les superstructures accusent un retrait sur les fondations².

A côté de ces formes dégénérées, ce type d'appareils présente une variante qui révèle un souci constructif assez remarquable pour qu'on l'en distingue comme un mode à part de bâtir. Il consiste à couper et à renforcer, de distance en distance, le blocage irrégulier de moellons par de grandes dalles quadrangulaires en tuf, soigneusement taillées et dressées verticalement en manière de piliers, auxquelles on donne l'épaisseur du mur et dont la hauteur atteint couramment 1 mètre et plus. Elles ont leur place marquée aux angles des édifices et partout où une baie interrompt la continuité de la maçonnerie (Pl. XXIX, 1)³. On a ainsi une série de piédroits qui constituent l'ossature même de l'appareil et dans les intervalles desquels les moellons ne sont plus qu'un remplissage, qu'on paremente grossièrement en abattant les parties en saillie.

Le même parti de robustesse paraît, au versant Nord et au versant Sud, dans une suite de maisons, dont les murs sont une maçonnerie en plein mortier. Ils sont édifiés avec des pierres assemblées au ciment de chaux, avec gros lancis et piédroits formant chaîne d'angle. Leur épaisseur moyenne est de 0^m60. Sur la face intérieure est appliqué un crépi de chaux, de sable et de brique pilée, servant de support à des stucs peints (Fig. 11)⁴.

Il peut sembler étonnant que les aspects dégénérés de l'appareil rustique coexistent avec les réalisations d'une technique beaucoup plus soignée, que représentent les appareils à piédroits et la maçonnerie utilisant le mortier. Cette coexistence tient sans doute au fait qu'ils sont liés à des réfections hâtives — d'ailleurs peu nombreuses —, comme c'est visiblement le cas dans le quartier de la nécropole, où le emploi de matériaux trahit l'improvisation.

Il convient, pour leur construction, de mettre à part les citernes qui furent aménagées dans les derniers âges de l'occupation du site et dont, jusqu'à présent, la fouille n'a pas reconnu moins de sept exemplaires sur le plateau. Les parois à simple épaisseur en sont bâties en grand appareil régulier à l'aide de carreaux de tuf disposés en assises isodomes de 0^m30 à 0^m45 de haut et présentant une face externe indifféremment carrée ou rectangulaire, en fonction de leur longueur, qui n'est pas uniforme et peut atteindre jusqu'à 1^m10. Ces blocs,

Nord, de mesurer les différences avec les réalisations du III^e et d'apercevoir les premiers signes de l'évolution : blocs plus gros, formes et dimensions très variables, sans que les parements témoignent encore d'une semblable irrégularité (Fig. 24).

(1) Cf., ci-dessus, p. 104 et n. 2.

(2) Voir, par exemple, à l'extrémité occidentale du plateau, les murs des pièces VII/4, 5 et 6, déjà mentionnées (Pl. XIX).

(3) Cf. la pièce VI/12 au versant Nord et les pièces IV/1, 2 et 3 au versant Sud (Pl. XVII, 2 ; IX).

(4) Voir les habitations II/7 et III/16 (Pl. I et VI).

soigneusement assemblés à joints vifs, ont une épaisseur variant de 0^m40 à 0^m65 et on les a superposés, en jouant de ces variations, de manière à donner à la face postérieure des parements un profil en dent de scie : celui-ci retient le blocage de terre et de pierres dans lequel sont noyés les murs de la citerne et empêche les tassements. La face antérieure a fait l'objet d'un piquetis soigneux, qui est destiné à fixer le revêtement d'étanchéité. Il s'agit d'un enduit épais de 0^m015 à 0^m02, fait de chaux, de sable et de brique pilée, sous lequel est dissimulé l'appareil que nous avons analysé. Le fond consiste en une couche de béton de 0^m15 à 0^m20, reposant sur le sol naturel de conglomérat. Un talus de ciment de 0^m15 de haut, en forme de moulure en quart de rond, relie ce fond aux parois, amortissant l'angle droit et rendant plus facile le nettoyage (Pl. XXVII, 2 ; XXXV, 2).

Tels sont les divers types d'appareils qui furent en usage au cours des deux grandes périodes qu'il est possible de distinguer dans l'histoire de l'habitat du second âge du Fer et qui couvrent une durée de plus de quatre siècles. Il apparaît qu'à côté d'une dominante, la construction rustique, qui se retrouve à toutes les époques sans autre différence que le plus ou moins de soin apporté à la taille et à l'assemblage des matériaux, des variantes se rencontrent pendant la première période et à la fin de la seconde. Elles trouvent leur explication dans les développements d'une civilisation qui, sur un *oppidum* largement ouvert aux apports étrangers, n'a pas vécu sur les seules ressources de la région, mais s'est enrichie, renouvelée et, pour ainsi dire, colorée diversement selon les âges. Elles sont le reflet dans les façons de bâtir de ces influences extérieures qui se sont exercées sur la culture indigène et dont témoignent parallèlement des techniques mineures comme la céramique.

Il y a tout lieu de considérer que l'appareil rustique, le plus constamment employé, a son origine dans le fonds ethnique primitif. C'est celui qu'on retrouve sur tous les *oppida* préromains du Languedoc et du Roussillon. Au Cayla de Mailhac, le seul site où on se soit attaché jusqu'ici à dégager un ensemble urbain comparable à celui d'Ensérune, nous voyons qu'il est par excellence l'appareil utilisé à partir du v^e siècle et jusqu'à la ruine finale de l'habitat dans la ville dont les maisons de pierre ont remplacé, là aussi, les cabanes en pisé¹. Partout ailleurs, il est celui des vestiges de constructions qui ont été mis au jour : à Ruscino, à Montlaurès, à Saint-Thibéry, à Magalas. C'est celui que présentent les *oppida* de la côte orientale d'Espagne². C'est celui, enfin, des substructions

(1) Cf. O. et J. TAFFANEL, *Le Cayla de Mailhac*, pp. 11 sq., et Ph. HÉLÉNA, *Origines*, pp. 175 sq.

(2) Cf. J. PUIG Y CADAFALCH, *L'Arquitectura Románica a Catalunya*, I (Barcelone, 1909), pp. 11 sq. — Voir en particulier l'habitat indigène d'Azaïlla et ceux de la région de Mazaleon, dans la basse vallée de l'Èbre : P. DIXON, *The Iberians*, pp. 135 sq.

TITE-LIVE, XXI, 11, ne laisse pas de souligner le caractère « indigène » des murailles de Sagunte en décrivant l'entreprise tentée par Hannibal pour en ruiner les défenses : *tum Annibal, occasionem ratus, quingentos ferme Afros cum dolabris ad subruendum ab imo murum militi: nec erat difficile opus, quod coementa non calce durata erant, sed interlita luto, structurae antiquae genere*. Réaction suggestive d'un Romain du temps d'Auguste, accoutumé à une robuste construction de moellons ou de briques assemblés en plein mortier, en face d'un mode de bâtir moins savant et, partant, considéré par lui comme périmé ! Il n'est pas sûr cependant que l'entreprise de démolition d'Hannibal ait été à proportion aussi aisée que l'a cru Tite-Live, la masse des blocs cyclopéens d'une enceinte en appareil rustique en faisant un solide rempart, capable de décourager bien des assauts.

qui se rencontrent sur tant de *castella* de Provence, dont le caractère indigène a été justement mis en lumière près des centres de la colonisation massaliote¹.

Dans la classe des murs d'une architecture plus savante qu'on retrouve à Ensérune parmi les vestiges de l'habitat du second âge du Fer, ceux dont l'appareil tend vers l'isodomie et se distingue par la régularité des assises et le soin de leur assemblage évoqueraient, en revanche, et d'ailleurs d'assez loin, des modes de bâtir qui se remarquent dans telle colonie de Marseille en Gaule méridionale et qui appellent tout naturellement la comparaison avec les procédés de l'architecture de la Grèce propre : l'analogie avec les beaux murs de terrasse édifiés en appareil pseudo-isodome à décrochements qui s'y rencontrent couramment au IV^e siècle est évidente pour les enceintes de Saint-Blaise et d'*Olbia* ou pour certains monuments de *Glanum*, par exemple². Il s'agit là, véritablement, d'une transplantation en terre barbare, liée à une présence grecque, de types constructifs de l'architecture hellénique. A Ensérune, sur un site indigène ouvert aux apports du commerce massaliote, nous n'avons plus que le reflet de ces formules devenues une sorte de *κοινή* familière à l'Occident, où elles avaient pénétré de proche en proche à partir de quelques relais que l'hellénisme s'y était assurés. Il n'y a pas lieu de croire, en effet, à une colonisation étendue de la région du golfe du Lion pour rendre compte des observations faites. Il suffit qu'Ensérune, proche des foyers de civilisation massaliote allumés en Gaule et en Espagne, se soit trouvé dans la zone de leur rayonnement. Aussi bien, les comparaisons indiquées y laissent-elles paraître le caractère « provincial » de réalisations architecturales, dont l'apparence est plus « à la grecque » que grecque et ne dissimule pas certaines gaucheries, qui dénoncent l'imitation de modèles étrangers par des ouvriers locaux.

Il est vraisemblable que la variante de l'appareil rustique à piliers quadrangulaires formant chaînage à l'intérieur de la maçonnerie trahit, elle aussi, une imitation des procédés de l'architecture hellénique à travers les transpositions qui en ont été faites dans les colonies de Marseille. Il s'agit, cette fois, non plus de donner bonne apparence à des soutènements par une certaine recherche d'isodomie, mais d'assurer la solidité des murs des habitations. Or, le procédé qui consiste à doter un mur en blocage ou en petite maçonnerie d'une ossature de pierres de taille pour en obtenir la cohésion est une pratique connue dans la construction des maisons en pays grec à l'époque hellénistique. Le fait qu'elle soit couramment appliquée à *Glanum*³, en territoire massaliote, d'après les

(1) Sur l'architecture de ces *oppida* en général et sur son caractère indigène, aux approches mêmes de Marseille, cf. H. DE GÉRIN-RICARD, *Les Bouches-du-Rhône*, I, pp. 281 sq.; BATH, 1936-37, pp. 125-128; 1938-40, pp. 110-111, et F. BENOÎT, *Préhistoire*, V, 1936, pp. 120-139.

(2) Pour Saint-Blaise, cf. H. ROLLAND, *Saint-Blaise*, pp. 78-130. — Pour *Olbia*, cf. J. COUPRY, *RA*, 6^e série, XXXIV, 1949, pp. 47 sq. — Sur l'emploi à *Glanum* du grand appareil régulier, cf. H. ROLLAND, *Glanum*, p. 34.

Pour les influences exercées en Espagne par les modes helléniques de bâtir sur l'architecture indigène, en particulier sur la construction des enceintes, cf. J. PUIG Y CADAFALCH, *Arquitectura*, pp. 14-16, et P. DIXON, *The Iberians*, p. 136.

(3) Cf. H. ROLLAND, *Glanum*, pp. 124 sq. Comme à Ensérune, cet appareil à piliers internes est utilisé à *Glanum* au premier siècle avant J.-C. Il a été observé, sur ce site, que les blocs noyés dans la maçonnerie et

mêmes formules qu'en Grèce propre¹, permet de s'expliquer les emplois qui en sont faits à Ensérune, où ils gardent, comme ceux de l'appareil isodome, une rusticité pareillement indigène.

Dans la phase ultime de l'histoire de l'habitat, le prestige de la technique romaine fait à son tour sentir ses effets sur les procédés constructifs. On lui doit, cela n'est pas douteux, l'apparition, à la fin du II^e siècle, des maçonneries assemblées en plein mortier, dont une cohésion interne accrue entraîne une diminution de l'épaisseur. On lui rapportera également la façon de bâtir les parois des citernes², les enduits dont elles sont revêtues et ceux qui assurent aux silos transformés en réserves d'eau l'étanchéité nécessaire, peut-être aussi les stucs peints qui habillaient intérieurement les murs des maisons, ainsi que leur système de couverture.

Les revêtements peints. — Les stucs recueillis à Ensérune présentent deux enduits superposés : l'un est un mortier de chaux et de brique pilée, d'une épaisseur de 0^m02-0^m03, qu'on appliquait directement sur la maçonnerie et dont la surface était rayée de stries obliques ; l'autre est une fine pellicule de plâtre micacé ne dépassant pas 0^m005, dont ces stries assuraient l'adhérence et dont l'épiderme soigneusement poli recevait une ornementation peinte³. Tantôt cet enduit restait non teinté et constituait un fond blanc, sur lequel s'enlevaient en rouge et en noir des filets d'encadrement, qui le compartimentaient en panneaux, et divers motifs décoratifs ; tantôt on lui donnait une couleur unie, rouge, jaune-orange, verte, violette, noire, qui formait la teinte de fond de panneaux que délimitaient des filets ou des frises d'oves et de rais de cœur, eux-mêmes traités en rouge ou en blanc quand le fond était sombre, en rouge ou

destinés à « donner plus de rigidité à un appareil dont la cohésion est loin d'être satisfaisante » provenaient souvent des ruines de monuments plus anciens bâtis en grand appareil régulier.

A propos des murs qui présentent à Ensérune ces piliers intérieurs. PH. HÉLÉNA, *Origines*, p. 192 n. 2, a cru pouvoir en rattacher l'origine au développement en Occident des influences romaines. Ce serait une imitation de l'*opus mixtum*, qui, nous dit-on, « est la règle en Espagne à partir de la fin du III^e siècle, date de l'établissement des Romains dans le pays » et constituerait « un des caractères les plus nets de l'art provincial romain ancien dans nos régions occidentales ». C'est là faire bon marché de la différence des temps et reporter à l'époque républicaine ce qui ne sera vrai que sous l'Empire. L'*opus mixtum* est, en effet, tardif et, loin d'être la « règle » en Espagne à partir du III^e siècle avant notre ère, il n'y apparaît pas avant le second siècle de notre ère, comme en Gaule ou en Afrique : cf. J. PUIG Y CADAFALCH, *Arquitectura*, p. 172 ; R. CAGNAT-V. CHAPOT, *Manuel*, I, p. 25.

Il est d'ailleurs fort différent de l'appareil à piliers quadrangulaires d'Ensérune et présente une disposition alternée de pierres de taille placées de champ et en boutisse que n'a pas celui-ci.

(1) Cf., par exemple, les applications qui en sont faites à Délos, où l'on utilise, à l'occasion, des blocs de marbre régulièrement taillés pour fournir, dans la construction des maisons, un chaînage à des maçonneries en gneiss : J. CHAMONARD, *Délos*, VIII (1922), p. 239.

(2) Celle-ci répond exactement à l'*Opus pseudisododomum* que décrit Vitruve, II, 8, 17 : *pseudisododomum dicitur, cum imparis et inaequales ordines coriorum diriguntur*.

(3) Sauf pour les soutènements, nous n'avons jamais constaté dans la construction des murs qu'on ait cherché à tirer un effet décoratif de la mise en place des matériaux. Celle-ci est d'une trop grande rusticité pour qu'à l'intérieur des maisons on ait pu laisser l'appareil apparent à une époque où l'influence de la civilisation hellénistico-romaine fait sentir ses effets à Ensérune et où les exigences artistiques deviennent plus impérieuses dans la construction indigène. Aussi les pièces d'habitation avaient-elles leurs parois entièrement recouvertes d'un enduit qui en dissimulait la maçonnerie irrégulière.

en noir quand le fond était clair ; tantôt les panneaux recevaient, toujours dans l'un de ces tons, une ornementation guillochée ou jaspée évoquant un placage de marbre. La technique de ces stucs s'inspire directement, on le voit, de celle des revêtements peints utilisés dans l'architecture domestique de l'époque hellénistico-romaine, telle qu'elle a été définie par Vitruve¹ et qu'on la voit mise en œuvre à Priène, à Délos ou à Pompéi, par exemple².

A partir du décor qu'ils portent, il est possible de répartir les enduits d'Ensérune en deux catégories différentes ou, si l'on veut, de reconnaître parmi eux deux manières distinctes. La première groupe les revêtements unis, dont le fond est blanc. Autant que de simples fragments permettent d'en juger, ce fond était divisé en rectangles délimités par un trait rouge et eux-mêmes encadrés par des rectangles plus grands, cernés d'un trait noir. Les panneaux ainsi indiqués pouvaient être ornés de grosses pastilles rouges et noires, de tiges à volutes figurant des sortes de thyrses peints en noir, de motifs divers traités en rouge : cercles concentriques réunis par des zigzags et des perles ou plantes foliacées (Fig. 9). La formule décorative que l'on peut reconstituer à l'aide de ces données n'a rien d'indigène : elle ne laisse pas, comme la technique, de trouver des équivalents dans les stucs des maisons hellénistico-romaines. Les analogies sont à chercher dans ce qu'il est convenu d'appeler le « premier style » ; mais elles se rencontrent moins dans l'ornementation « à refends » ou « à incrustation »³, qui en est l'ornementation-type et que rappelleraient seulement le compartimentage en panneaux et l'exécution des motifs en teintes plates, que dans le décor plus libre du genre de celui dont les revêtements unis de Délos⁴ et certains enduits de Théra⁵ ou de *Glanum*⁶, à fond blanc comme les stucs d'Ensérune, ont fourni des spécimens : on y retrouverait, notamment, les rectangles s'encadrant les uns dans les autres et plusieurs thèmes où l'inspiration naturaliste s'allie à

(1) VITRUVÉ, VII, 3, 20 sq. — Sur la technique des enduits muraux dans l'architecture hellénistico-romaine, les indications les plus précises restent celles qui ont été procurées par M. BULARD, *Peintures murales et mosaïques de Délos*, dans *Mon. Piot*, XIV, 1908, pp. 180 sq., et par J. CHAMONARD, *Délos*, VIII, pp. 338 sq.

Sur l'emploi de la couleur dans le décor de ces revêtements, cf. R. CAGNAT-V. CHAPOT, *Manuel*, II, pp. 15 sq. Depuis qu'O. Donner, dans W. HELBIG, *Wandgemälde* (Leipzig, 1868), p. XXXIX sq., a indiqué les raisons techniques de penser qu'il s'agit d'un décor exécuté « à fresque », d'autres raisons non moins techniques ont été invoquées et ont permis de soutenir que le procédé utilisé était celui de la « détrempe » : cf., notamment, H. BLÜMNER (d'après E. Berger), *Neue Jahrb. für klass. Altertum*, XV, 1905, pp. 207 sq., et O. DANNENBERG, *Jahrb. deuts. arch. Inst.*, XLII, 1927, *Anz.*, pp. 178 sq. Ces raisons ont obtenu l'adhésion de G. E. RIZZO, *La pittura Ellenistico-Romana* (Milan, 1929), p. 91.

(2) Pour Priène, cf. Th. WIEGAND-H. SCHRADER, *Priene* (Berlin, 1904), pp. 308 sq. — Pour Délos, cf. J. CHAMONARD, *Délos*, VIII, pp. 357 sq., et M. BULARD, *Délos*, IX. — Pour Pompéi, cf. A. MAU, *Gesch. des decor. Wandmal. in Pompeji* (Berlin, 1882), et G. E. RIZZO, *La pittura*.

On notera qu'à Délos, seuls les revêtements unis, les plus « économiques », ne comportent que deux couches, comme les stucs d'Ensérune, tandis que ceux où il était fait application du décor « à refends », le décor délien par excellence, en comptent trois. On en retrouve trois à Priène et à Pompéi également, mais deux seulement à *Glanum* : H. ROLLAND, *Glanum*, p. 86.

(3) L'expression de « décor à refends » a paru devoir être préférée, à la suite des découvertes déliennes, à la désignation traditionnelle de « décor à incrustation », forgée par A. MAU, *Wandmalerei*, pp. 119 sq., dont les théories sur l'origine de ce style se sont avérées en partie caduques. Cf. J. CHAMONARD, *Délos*, VIII, p. 387.

(4) *Délos*, VIII, pp. 360-362.

(5) *Thera*, III, pl. 3.

(6) *Glanum*, p. 73.

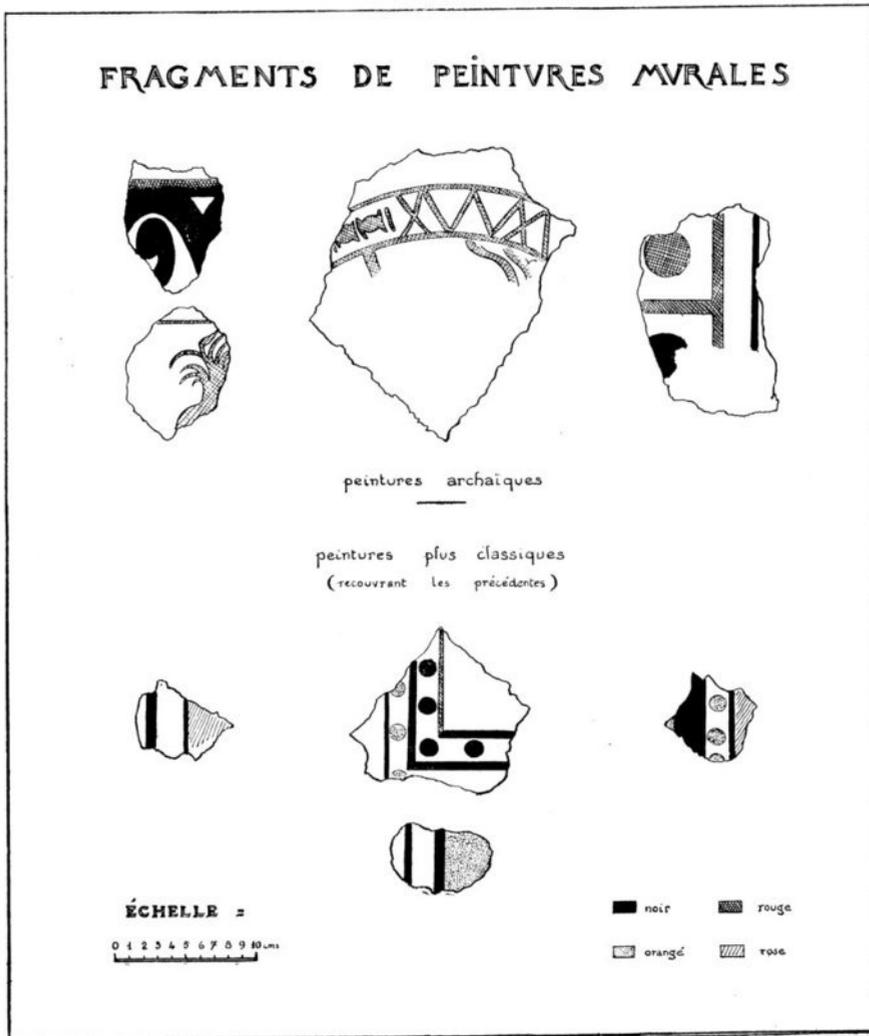


Fig. 9. — Revêtements peints d'Enserune (premier style).

la stylisation du dessin, comme les thyrses et les plantes foliacées. Il y a là un système ornemental qui se caractérise à la fois, on le sait, par un effort pour échapper aux contraintes de la disposition « à refends » et par un appauvrissement des effets décoratifs : la gamme des couleurs employées se réduit et le blanc domine.

Dans un cas, celui de la pièce II/7, où, dans l'angle Sud-Est ainsi qu'au centre de la paroi Nord, le revêtement est demeuré en place sur une hauteur de 0^m60 à partir du niveau marqué par le pavement et où il a été recueilli de nombreux débris des superstructures gardant encore leur enduit, il a été possible de tenter une restauration d'ensemble (Pl. XXXII, 1 ; Fig. 10 et 11). Celle-ci montre que la décoration de la salle comportait trois registres superposés : un soubassement constitué par une série de panneaux d'une largeur moyenne de 0^m83 pour une hauteur de 0^m60, que délimitaient des thyrses peints en noir ; une zone médiane, séparée de la précédente par un filet horizontal, qui était divisée en grands rectangles verticaux de même largeur que ceux du soubassement par des traits noirs, que doublait intérieurement un second trait, noir en haut et à droite, rouge en bas et à gauche ; une frise de postes, qui formait couronnement au sommet de ces panneaux. Nous avons là une composition assurément moins rigide que celle des revêtements ornés d'un décor « à refends », dont les divisions obéissent à une immuable combinaison de rectangles visant à rappeler l'appareil de murailles édifiées en assises isodomes. Elle garde néanmoins quelque chose d'une ordonnance architectonique, avec ses trois registres nettement marqués. Elle trouverait des équivalents proches à Théra et à *Glanum*¹.

Le cas qui vient d'être envisagé reste le seul où il soit possible de se représenter dans son ensemble la décoration d'une pièce. Les fragments conservés qui ressortissent à la seconde manière ne se prêtent pas à une restitution analogue. Quand ils sont demeurés en place, ce qui est exceptionnel et ce qui ne se rencontre jamais que sur de faibles surfaces, ils ne nous fournissent d'indications que sur les soubassements : ainsi dans l'angle Sud-Est de la salle V/7b, au versant Nord, où subsiste sur 0^m20 de haut à partir du niveau du sol un enduit peint en rouge. Plus proche que la première de la formule ornementale « à refends », la seconde manière, à Ensérune, proscrit l'emploi des revêtements unis à fond blanc et tire ordinairement ses effets décoratifs du recours à la polychromie, qui souligne le compartimentage de la paroi en grands rectangles verticaux en leur donnant les tons les plus variés, qui s'associent ou s'opposent. On retrouve la division en plusieurs registres ou du moins la distinction entre un soubassement et une zone supérieure. C'est par excellence à cette dernière,

(1) Mur Sud de la maison D² à Théra : *Thera*, III, pl. 1 ; salles L et M de la maison « des antes » à *Glanum* : *Glanum*, p. 86. La disposition générale est la même. — Il n'est pas sans intérêt d'observer que, si le traitement pictural des panneaux diffère, on retrouve à Théra un soubassement dont les divisions verticales sont indiquées comme à Ensérune par des thyrses traités en noir. Ce thème a dû être un poncif parmi les motifs décoratifs de la fresque hellénistico-romaine d'époque avancée, où il reparait souvent : par exemple à Délos, dans une habitation romaine édiflée à l'emplacement de la salle hypostyle, à Éleusis, à Athènes : G. LEROUX, *Délos*, II (1909), pp. 68-69.

au demeurant la plus importante, que s'applique le principe caractéristique du compartimentage allié à l'alternance des teintes ; car le soubassement, autant qu'on puisse le reconnaître, est soit traité dans un ton uniforme, volontiers rouge, soit peint de touches de couleurs diverses lui donnant l'aspect du marbre, sans qu'il y ait dans l'un ou l'autre cas d'indication de panneaux. Pour ce qui est du registre supérieur, les rectangles dont il se compose et que cernent un ou deux minces filets parallèles sont séparés les uns des autres par des bandes plus ou moins larges, qui, tantôt, gardent le ton blanc du stuc, et, plus souvent, sont colorées elles aussi : on peut avoir, par exemple, deux panneaux, l'un vert et l'autre violet, délimités par des filets noirs et blancs et séparés par un intervalle rouge (Fig. 12). Il arrive que ces bandes, quand elles ne sont pas teintées, soient semées de pastilles noires ou jaune-orange et, quand elles le sont, soient relevées de motifs qui les transforment en véritables bordures d'oves et de rais de cœur. Il faut signaler enfin qu'il se rencontre des panneaux dans lesquels s'inscrivent des décors végétaux. Mais, alors que l'emploi de ces décors est habituel dans la première manière, il est rare dans la seconde, où, d'ailleurs, le fond n'est pas blanc mais coloré et où les motifs sont moins stylisés : il s'agit ordinairement de panneaux violets ou noirs, sur lesquels se détachent en blanc des tiges et des feuilles de lierre (Fig. 12). Cette conception décorative, qui trouverait des analogies en Gaule même, à *Glanum*¹, a son origine sur les sites hellénistiques où, comme à Priène et à Théra² par exemple, la formule des compositions picturales « à refends » s'est survécue en des prolongements dégénérés, à côté d'une manière plus libre qui se dessinait avec l'emploi, sur des revêtements unis à fond blanc, d'un décor d'origine naturaliste.

L'un et l'autre procédé est le propre d'une époque avancée, comme on a pu le constater sur les divers habitats où s'en rencontrent des applications³. Quand les deux genres sont représentés sur un même site, il semble qu'ils aient été employés simultanément. Ils l'ont été, en tout cas, à Ensérune, où la discrimination stylistique que nous avons pu faire parmi les enduits conservés ne correspond pas à une différence d'époques. Restés quelquefois *in situ*, ils sont le plus souvent effondrés et mêlés aux membres d'architecture dans le comblement amoncelé à l'intérieur des demeures après leur destruction et leur abandon ; on les recueille toujours, en pareille circonstance, au-dessus des pavements qui en marquent le dernier niveau d'utilisation, en même temps qu'un mobilier céramique ou des monnaies interdisant de remonter plus haut que 100 avant J.-C. : ils proviennent visiblement des revêtements qui ornaient les murs des pièces dans la période ultime de leur utilisation et les décors qu'ils nous restituent ont tous été peints dans le cours du 1^{er} siècle avant notre ère. Que les deux

(1) *Glanum*, pp. 52, 119 et 131.

(2) Cf. *Priène*, p. 314, et *Thera*, III, pl. 4.

(3) Les revêtements unis à fond blanc, ornés de motifs naturalistes plus ou moins stylisés, sont rapportés à Délos à l'époque romaine avancée : *Délos*, VIII, pp. 361-362. Ils sont pareillement indiqués comme tardifs à *Glanum* : *Glanum*, pp. 86 et 93.

Cf., sur les variantes attardées du style « à refends », la discussion instituée à propos des découvertes faites à Théra, d'où il ressort qu'elles sont à dater de l'époque romaine : *Thera*, III, pp. 169 sq.



Fig. 10. — Revêtements peints de la pièce II/7.

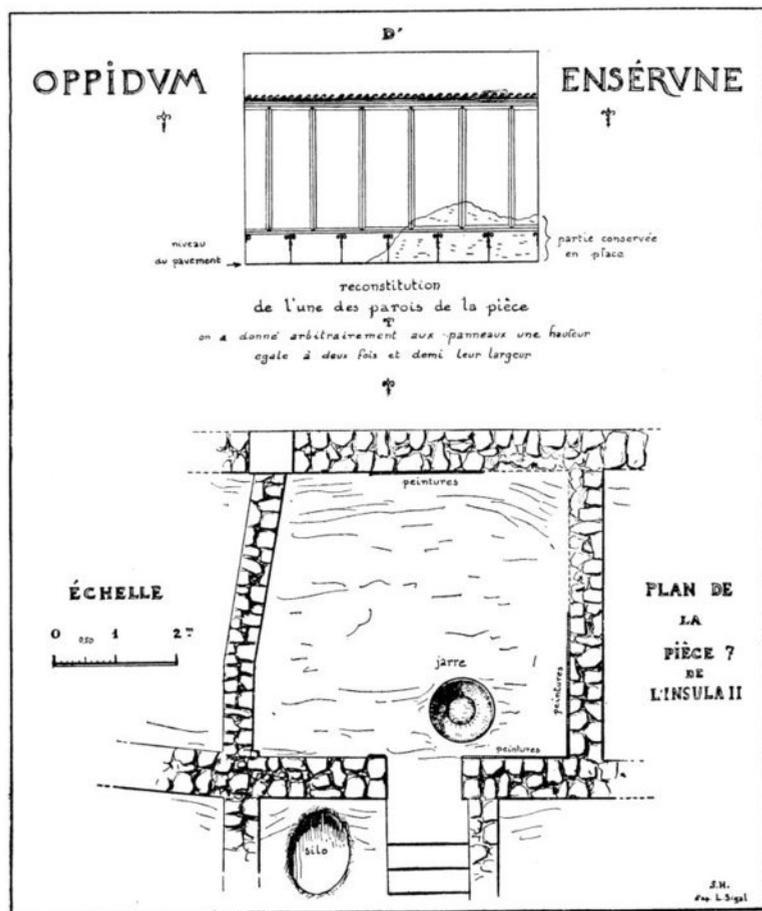


Fig. 11. — Essai de restitution du revêtement peint de la pièce 11/7.

formules dont ils procèdent aient alors été appliquées concurremment, c'est ce que montrent à la fois le fait que des enduits ressortissant à l'une comme à l'autre sont restés en place dans certaines habitations jusqu'à leur ruine finale et le fait que des stucs à repeints, découverts dans le comblement qui emplissait la chambre III/16, présentent un décor de la première manière, conservé sous un décor de la seconde. Nous avons noté, en outre, comme un facteur commun entre les deux types d'ornementation, l'emploi de motifs d'inspiration naturaliste. Nous ajouterons enfin que ni l'un ni l'autre ne font appel à des moulures traitées plastiquement : là où elles eussent trouvé leur utilisation dans la composition, on se borne à les figurer picturalement, comme permettent de le reconnaître quelques fragments du deuxième genre auxquels nous avons fait allusion et qui sont décorés d'une bordure d'oves et de rais de cœur. On sait qu'il y a dans une telle substitution du dessin au modelage une indication assez tardive¹.

La période à laquelle appartiennent les stucs peints découverts à Ensérune étant celle des emprunts à la technique constructive romaine, la question se pose de savoir si ces enduits ne représenteraient pas eux aussi un apport de la romanité : apport dans lequel celle-ci eût retransmis à son tour aux indigènes de Gaule le legs de la Grèce, qu'elle avait elle-même trouvé dans l'héritage campanien, ce qui expliquerait la parenté existant entre les peintures murales d'Ensérune et celles qu'on rencontre à la même époque sur des sites comme Délos, Théra ou Priène. Il est malaisé d'en décider, car il n'est pas exclu que la technique de ces revêtements ait été apportée directement de Marseille et des postes massaliotes, dont l'activité économique, concurrencée par celle de Rome, ne laissait pas cependant de se prolonger en Gaule méridionale.

Les couvertures. — En même temps que les fragments de la décoration pariétale des habitations et des autres vestiges qui peuvent être rapportés aux aménagements de la phase ultime de leur utilisation, il a été assez souvent retrouvé, dans le comblement qui les emplissait, des débris provenant des toitures. Ceux-ci comprennent des tuiles et des couvre-joints en terre cuite, rarement intacts, associés à des grands clous de fer, grâce auxquels il est loisible de restituer un système de couverture en charpente. Les tuiles sont plates et mesurent en moyenne 0^m33 × 0^m45. Elles sont pourvues d'un rebord sur leurs longs côtés et une de leurs extrémités présente, à droite et à gauche, une encoche qui permet de les emboîter les unes dans les autres et de les assembler en rangées disposées suivant la pente du toit, les tuiles de deux rangées contiguës

(1) Voici, au demeurant, le détail des trouvailles faites dans la pièce II/7, dont la décoration peinte a pu être reconstituée dans son ensemble, comme nous l'avons vu, à partir des stucs demeurés en place. Recueillies sur le sol qui marque le niveau de son utilisation dernière, elles comprennent, en dehors de nombreux moellons, de tuiles à rebord et de fragments d'enduits peints, une petite encoché à pâte jaune de fabrication vraisemblablement indigène (inv. S 1160), deux tessons campaniens du second style, cinq fragments de vases italiques « à parois fines », quatre rebords et trois fonds de bols arrétins, dont un avec l'estampille de *M. Perennius* (inv. S 963), une lampe romaine en argile rouge décorée d'un hippocampe (inv. S 721), un grattoir (inv. OS 465) et un pied de miroir en bronze, un quinnaire de *L. Calpurnius Piso Frugi* (inv. 29-22). L'ensemble de ces objets indique nettement la période romaine et, plus précisément, la seconde moitié du 1^{er} siècle avant notre ère : présence de la poterie arrétine, disparition de la céramique catalane, rareté du campanien ; quant à la monnaie, elle donne l'année 89 comme *terminus post quem*, d'après le triumvirat monétaire de *L. Calpurnius Piso Frugi*.

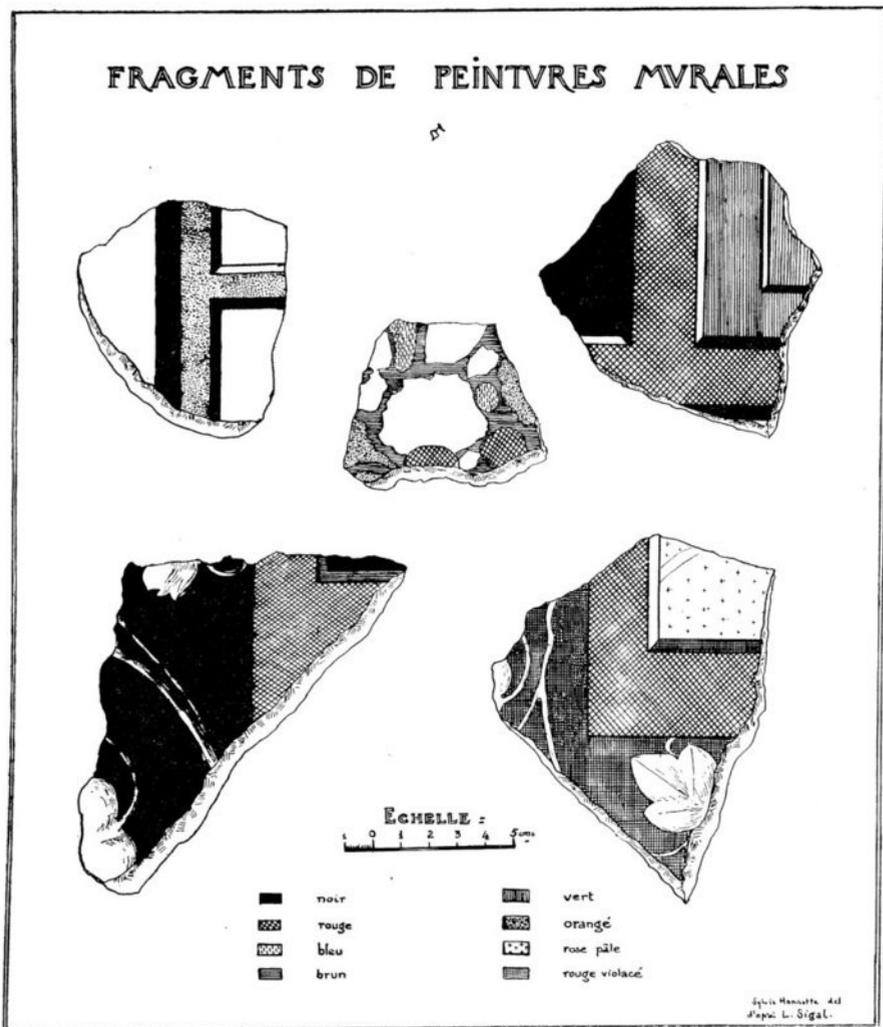


Fig. 12. — Revêtements peints d'Enserune (deuxième style).

étant placées rebord contre rebord. D'autres tuiles demi-cylindriques, longues comme les premières de 0^m45 environ, forment couvre-joints. Un ciment de chaux et de brique pilée les rend adhérentes aux rebords jointifs des tuiles plates, en même temps qu'il assure l'étanchéité de l'ensemble. Les tuiles venant au bord inférieur du toit peuvent recevoir une forme spéciale et faire office de chéneaux (Fig. 13). Les toitures qu'on réalise ainsi sont identiques, tant par la forme des éléments dont elles se composent que par la manière dont ils sont assemblés, aux couvertures romaines à *tegulae* et *imbrices*¹ : elles en sont à n'en pas douter la copie. Assurément, là encore, les procédés de la technique romaine et ceux de l'architecture hellénistique sont voisins : le principe de la toiture en charpente, avec emploi de tuiles plates à rebord et de couvre-joints en argile, a été appliqué dans les villes hellénistiques et a donné naissance à des couvertures à versant qui sont allées parfois de pair avec celles en terrasse². Mais certains détails sont caractéristiques, comme la forme des couvre-joints semi-circulaires et non à arête ou le type des tuiles plates, qui se prêtent à un mode simplifié d'assemblage et ne présentent plus à leur extrémité inférieure la moulure en cavet et à leur extrémité supérieure la moulure en saillie destinées à assurer un véritable accrochage des éléments deux à deux : ils dénoncent à Ensérune la variante d'inspiration italique dans la mise en œuvre d'une formule de couverture en charpente qui a été appliquée dans l'ensemble du monde hellénistico-romain³.

Il n'y a rien là que de naturel : les réalisations dont il vient d'être question sont d'un temps où l'influence de Rome grandit dans la région d'Ensérune : on se rappellera que son action a été favorisée par la présence de la colonie qu'elle a envoyée à Narbonne depuis 118 avant notre ère⁴. Non seulement les apports du commerce italique rejoignent ceux du négoce hellénique, mais, comme il est naturel et comme avaient fait ces derniers, ils ont préparé les indigènes à s'inspirer, à l'occasion, des formules constructives de ceux avec qui ils trafiquaient. Le bilan des emprunts qui portent ainsi la marque de la romanité se traduit par un véritable renouveau dans l'urbanisme, caractérisé par l'aménagement de grandes citernes bâties et le soin dont témoigne la décoration intérieure des maisons, sans parler de l'habitude prise de lier les maçonneries avec du ciment.

Les éléments d'un ordre d'architecture. — Les influences helléniques dans lesquelles a baigné l'Occident méditerranéen et qui ont retenti sur les procédés de la construction indigène dès la première phase d'occupation de *Poppidum* pendant le second âge du Fer ont abouti, au cours de la seconde, à la formation

(1) Cf. J. DURM, *Die Baukunst der Römer* (2^e édit., Leipzig, 1905), pp. 325 sq.

(2) Par exemple à Priène : *Priene*, pp. 306 sq., et à Délos, *Délos*, VIII, pp. 319 sq.

(3) Une seule tuile a été jusqu'ici retrouvée à Ensérune portant une marque d'origine. Elle provient du comblement de la pièce 11/14 au versant Sud. Il n'est pas sans intérêt de constater que le nom, qui se lit dans une estampille quadrangulaire, est un nom latin : *VTIL*. On sait que les tuiles inscrites ne sont pas très fréquentes en Gaule : cf. *CIL*, XII, pp. 683 sq. Le fait de rencontrer à Ensérune le nom d'*Utilis*, porté certainement par un esclave, n'implique pas qu'on ait affaire à une fabrication qui ne serait pas locale.

(4) Voir, ci-après, p. 442.

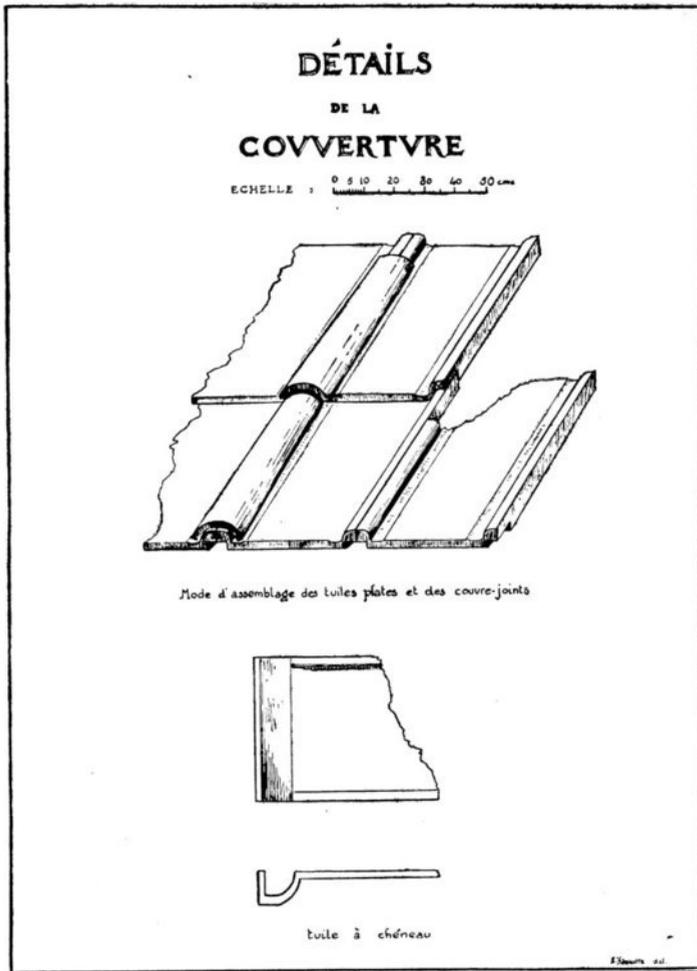


Fig. 13. — Détail des couvertures des habitations d'Ensérune (dernière époque).

d'un véritable ordre provincial d'architecture. Celui-ci est utilisé à l'intérieur des maisons bâties à la fin du III^e siècle, qui, souvent, sont demeurées debout jusqu'à la ruine finale de l'habitat et qui ont conservé ainsi, avec une certaine élévation, une partie de leurs aménagements.

Maints éléments architectoniques étaient jadis épars sur le plateau d'Ensérune, s'il faut en croire les plus anciennes descriptions du site que nous possédons¹. La plupart ont aujourd'hui disparu avec la mise en culture des terrains et il ne subsiste plus que quelques *membra disjecta*, qui ont été rassemblés sur l'esplanade du Musée : deux fûts de colonnes, deux bases et un chapiteau. Les fouilles ont heureusement permis d'en augmenter le nombre. D'une part, celles de l'abbé L. Sigal y ont ajouté, en 1930, deux bases et un fragment de fût retrouvés dans le comblement d'une citerne qui fut mise au jour à la lisière Sud du plateau, dans la zone de constructions au-dessus desquelles a été édifié le Musée (*ins.* I). D'autre part, les recherches de 1947 ont abouti à la découverte de plusieurs pièces, dont nous avons eu l'occasion de signaler déjà qu'elles avaient été utilisées comme matériaux de remplissage dans des murs de maisons à l'extrémité occidentale de l'*oppidum* (*ins.* VII) : on ne compte pas moins de huit fûts ou débris de fûts, trois bases et quatre chapiteaux. En outre, dans deux cas, en 1935 et 1947, il a été possible de remonter sur une base demeurée en place une colonne à laquelle on a été en mesure, dans l'un de ces deux cas, de restituer son couronnement². Ces éléments architectoniques sont taillés dans un grossier tuf local, dont un stuquage dissimulait, à l'occasion, le grain, comme le montre telle base qui a partiellement conservé son enduit (Pl. LV, 3). Ils appartiennent tous à la seconde période de l'histoire de l'habitat du deuxième âge du Fer, mais ils se rangent en deux séries chronologiquement distinctes : l'une est de la première phase et antérieure à la diffusion des influences romaines, l'autre est de la seconde et contemporaine de cette diffusion.

a) Les *fûts*, monolithes et lisses, accusent un fruit important, qui en fait non des cylindres mais des troncs de cônes. Il varie sensiblement d'une colonne à l'autre, si bien qu'il n'existait pas de profil moyen et courant³ : l'évasement à la base, l'aspect trapu caractérisent telle colonne, où le fruit atteint 0^m032 par mètre (colonne VI) ; telle autre, où il est de 0^m016, est moins écrasée (colonne I) ; telle enfin, où il n'est que de 0^m012, est presque svelte (colonne II) (Fig. 18)⁴. Aucune n'est galbée. Ces inégalités ne sont sans doute que l'expression

(1) Cf., par exemple, les indications de l'abbé A. GINIEIS, d'après L. NOGUIER, *BSAB*, 2^e série, VII, 1874, pp. 238 sq.

(2) Pièce VI/12 au versant Nord : colonne complète (Pl. XXIX, 2). Pièce VII/5 à l'extrémité occidentale du plateau : colonne sans chapiteau (Pl. XXX, 2).

(3) Les diamètres inférieur et supérieur sont respectivement de 0^m 38 et 0^m 275 pour le fût de la colonne I, qui mesure 1^m 97 de haut ; 0^m 44 et 0^m 35 pour celui de la colonne VI, qui a 1^m 40 ; 0^m 32 et 0^m 29 pour celui de la colonne II, qui a 1^m 25 (Pl. XIX) : les deux dernières sont certainement incomplètes et ont été sciées au moment du remplissage. — Les diamètres de la colonne remontée dans la pièce VI/12, qui a 2^m 50 de haut, sont de 0^m 50 et 0^m 40.

(4) L'absence d'indication de provenance implique, pour les éléments architectoniques dont nous nous occupons, qu'ils ont été trouvés en 1947 : ils demeurent encastrés dans les maçonneries tardives du secteur occidental (*ins.* VII), notamment dans le mur Sud de la pièce VII/5. Les numéros-repères sous lesquels ils sont

de la maladresse des artisans indigènes, mais le principe même dont ils s'inspirent ne témoigne-t-il pas qu'ils se sont souvenus des leçons de l'architecture grecque, et plus précisément dorique? Sans doute le type monolithique des colonnes, l'absence de cannelures et de galbe, dont s'accommodait assurément leur manque d'habileté, invitent-ils à évoquer les formes abâtardies qui trahissent l'altération du dorique originel dans le monde hellénistico-romain¹. Mais le fruit que la taille a donné à ces fûts, parfois avec indiscretion, apparaît d'autre part comme une récurrence archaïsante — le dorique hellénistique présentant le plus souvent des monolithes à peu de chose près cylindriques² —, où il faudrait voir un effort pour se conformer à l'orthodoxie de canons plus anciens et le plus souvent oubliés. Et l'on peut se demander s'il n'y aurait pas là, retransmis une fois encore à travers certaines réalisations de l'architecture coloniale de Marseille, comme un souvenir attardé des édifices doriques de l'Italie méridionale, au temps où les trouvailles de céramique campanienne attestent que les échanges économiques entre elle et les régions occidentales étaient actifs et suivis³. On ne saurait cependant se dispenser d'évoquer aussi, en Italie même, l'architecture étrusque, où paraît une tendance analogue à exagérer le fruit des colonnes⁴.

Ces fûts reposaient sur des *bases*, qui étaient de simples dés de tuf et dont ils pouvaient être indifféremment détachés ou non⁵. Celles-ci n'ont rien qui soit caractéristique et sont telles qu'on est en droit de les attendre d'une archi-

désignés dans notre texte sont ceux qu'ils portent sur le pl. XIX, où ils sont figurés. — Seuls les éléments qui proviennent des découvertes antérieures et qui ont été rassemblés devant le Musée ont été jusqu'ici pourvus d'un numéro d'inventaire.

(1) Vitruve, IV, 7, 11-15, donne de la colonne toscane une définition qui en fait un dérivé du fût dorique sans cannelure ni galbe : définition à laquelle répondent les éléments de colonnes trouvés à Ensérune. — Sur les formes de l'architecture étrusco-latine en général, cf. D. S. ROBERTSON, *Handbook of Greek and Roman Architecture*, pp. 201 sq.

(2) Par exemple, les colonnes des péristyles dans les maisons de Délos, J. CHAMONARD, *Délos*, VIII, p. 249, et de *Glanum*, H. ROLLAND, *Glanum*, p. 80. — Cf., cependant, en Italie même, le parti archaïsant dont témoigne l'ordre de certains temples doriques d'époque républicaine : D. S. ROBERTSON, *Handbook*, p. 207.

(3) Que ces échanges se soient accompagnés, de la part des Grecs d'Occident, d'emprunts architecturaux à l'Italie méridionale, la chose est sûre : ainsi l'attention a pu être récemment attirée sur la ressemblance de la fortification du poste massaliote de Saint-Blaise avec les enceintes de la Sicile, aussi bien dans les dispositifs adoptés que dans les procédés de construction : cf. H. ROLLAND, *CRAI*, 1946, pp. 299-306 ; *Saint-Blaise*, pp. 126-128.

Rappelons que l'importance de leur fruit est une caractéristique des fûts doriques de *Paestum* : R. KOLDEWEY-O. PUCHSTEIN, *Die griech. Tempel in Unteritalien und Sicilien*, I (Berlin, 1899), p. 23. Celui des colonnes d'Ensérune n'est pas sans le rappeler, *mutatis mutandis*.

Une action directe du monde grec sur les développements de la civilisation indigène en Gaule méridionale n'est guère vraisemblable. Dans le domaine architectural comme dans les autres, il n'a pu s'agir que d'une sorte de choc en retour des influences qui se sont exercées sur Marseille et ses colonies et dont l'effet s'est transmis aux *oppida* « barbares » à la faveur des échanges commerciaux.

(4) D. S. ROBERTSON, *Handbook*, p. 201.

(5) Le fût de la colonne remise en place dans la pièce VII/5 fait corps avec sa base. Celui de la colonne remontée dans la pièce VI/12 en est, au contraire, détaché. — Les dimensions des dés de tuf servant de bases présentent une faible marge de variations : elles sont, dans le premier cas, de 0^m 46 × 0^m 40 × 0^m 40 ; trois dés séparés de leurs fûts, qui figurent parmi les éléments remployés dans des maçonneries à l'extrémité occidentale du plateau (pièce VII/10 et 11), sont de taille équivalente. La base de la colonne redressée dans la pièce VI/12 est un peu plus importante et mesure 0^m 65 × 0^m 60 × 0^m 45.

ture indigène, bien qu'elles puissent trouver des analogies dans les ordonnances hellénistiques¹.

Cinq chapiteaux ont été conservés, où se précise la volonté de reproduire les modèles grecs. Les réalisations sont certes malhabiles, mais les traits des deux ordres majeurs, le dorique et l'ionique, s'y reconnaissent, permettant de les classer en deux séries différentes.

Voici d'abord deux exemplaires qui se composent d'un abaque rectangulaire et d'un gros tore : le premier élément, qui mesure 0^m50 de long pour 0^m45 de large, a une hauteur de 0^m14 ; celle du tore est de 0^m18. Il est clair que ce second élément est traité en coussinet et qu'on a cherché, en lui donnant une épaisseur accrue, à rendre moins sensible l'effet d'écrasement sous la charge de l'entablement qu'il avait mission de supporter. Celui-ci est d'ailleurs suggéré, semble-t-il, par le profil légèrement aplati de la courbe du tore (Fig. 14 et Pl. LV, 4)². Ces créations sont assurément plus proches des types « toscans » que des types proprement doriques. Pour en juger, il est loisible de s'adresser, à défaut de documents de comparaison contemporains qui soient fournis par l'Étrurie elle-même, aux réalisations de l'architecture romaine d'époque républicaine procédant des formules étrusques que l'on connaît en Italie ou en Espagne³ : on y retrouverait des chapiteaux qui ont en commun avec ceux d'Ensérune la tendance caractéristique à transformer en profil circulaire le profil en hyperbole de l'échine dorique ; quoiqu'elle n'aille pas, comme chez eux, jusqu'à en faire un véritable tore⁴, elle procède cependant d'une intention identique. Et, aussi bien, en remontant aux origines de l'ordre, pourrait-on invoquer la colonne « toscane » du VI^e siècle qui fut découverte à Pompéi, remployée dans une maçonnerie, et dont le chapiteau présente bien, lui, comme ceux

(1) Cf., à Délos, le cas de certains péristyles doriques, dont les colonnes reposent sur un dé de marbre sans moulures : J. CHAMONARD, *Délos*, VIII, p. 249.

(2) Une telle indication n'est pas sans rappeler le traitement de l'échine des chapiteaux doriques — dont la courbe, assurément, est toute différente, mais qui est traitée également comme un coussinet sur lequel s'accuse le faix qu'il porte. L'importance respective des deux éléments dont se composent les chapiteaux d'Ensérune n'évoque-t-elle pas assez exactement le rapport qui s'établit avant l'époque classique entre les hauteurs de l'abaque et de l'échine du chapiteau dorique ? Cf. P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE, *BCH*, LXVI-LXVII, 1942-43, pp. 57 et 61 : la hauteur de l'échine croît, en même temps que sa courbe se redresse et que la hauteur de l'abaque diminue pendant la période archaïque ; après 500, ce sera l'inverse. N'aurait-on pas là un nouvel indice du prestige que conservaient en Occident les grands édifices doriques de l'Italie méridionale ?

(3) Sur les formes étrusques en général dans l'architecture romaine d'époque républicaine, cf. D. S. ROBERTSON, *Handbook*, pp. 201, 207 et 209.

C'est en Espagne que les chapiteaux d'Ensérune trouveraient les équivalents les moins éloignés : cf. deux chapiteaux « toscans » de Tarragone, J. PUIG Y CADAFALCH, *Arquitectura*, p. 182 fig. 187, et un exemplaire d'Ampurias, *Ibid.*, p. 183 fig. 191.

(4) Celui-ci se rencontrerait, en revanche, dans les bases « toscanes » : cf. VITRUVÉ, IV, 7, 15.

Il est exclu cependant que les éléments architectoniques trouvés à Ensérune puissent être autre chose que des chapiteaux : d'une part ils comportent une plinthe carrée et non pas circulaire comme les bases « toscanes », d'autre part et surtout, l'amorce du fût qui fait corps avec le tore présente, pour les deux exemplaires mis au jour, un diamètre de 0^m 30 : or, les éléments de fûts que nous possédons n'ont jamais moins de 0^m 32 à la base. — Deux chapiteaux « ioniques », qui avaient été remployés dans la maçonnerie de la pièce VII/5 côte à côte avec les exemplaires « toscans » mesurent 0^m 32 à l'amorce du fût pour 0^m 30 à leurs voisins : les chiffres sont très proches, on le voit.

d'Ensérune, un tore en guise d'échine¹. Plus proches de cet archétype que les documents précédemment invoqués et qui en sont des variantes évoluées, les chapiteaux d'Ensérune gardent donc, comme les fûts qu'ils couronnaient, un curieux air d'archaïsme. Celui-ci n'est pas sans gaucherie et dénonce le travail

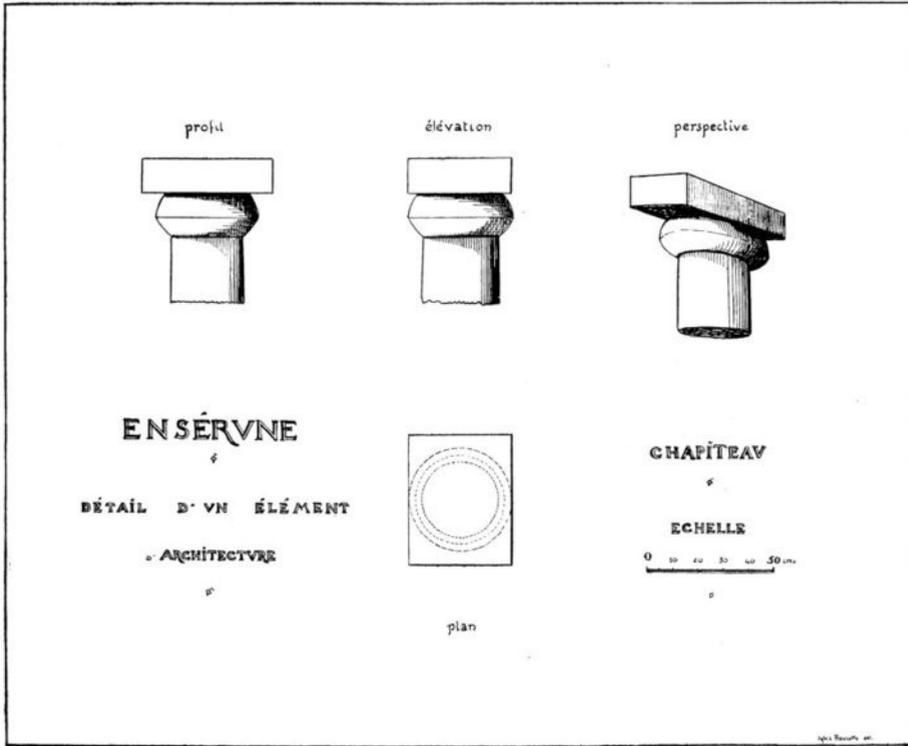


Fig. 14. — Chapiteau d'Ensérune, d'inspiration dorique (ordre ancien).

d'artisans indigènes, dont il est difficile d'admettre qu'ils aient cherché de propos délibéré à faire archaïsant. C'est le modèle dont ils s'inspiraient qui, déjà, était archaïsant. Faut-il croire, dès lors, qu'il a pu leur être fourni par l'Étrurie elle-même et que ce soit en définitive au « toscan » qu'ils soient rede-

(1) J. DURM, *Die Baukunst der Etrusker* (Leipzig, 2^e éd. 1905), p. 64, et fig. 65 ; G. PATRONI, *Architettura Etrusca*, dans *Storia dell' Architettura*, I (Rome, 1941), pp. 251-255, et fig. 305. — Le chapiteau à tore — et l'on n'a pas manqué de le noter à propos de celui de Pompéi — n'est pas sans rappeler les types créto-mycéniens.

vables du reflet d'hellénisme dont s'éclairent leurs réalisations? La chose n'est pas impossible¹; mais il se peut aussi que, tributaires de prototypes communs qui s'offraient en Italie méridionale, l'Étrurie et la province hellénisée du golfe du Lion se soient rencontrées sur certains points dans leur création d'un ordre

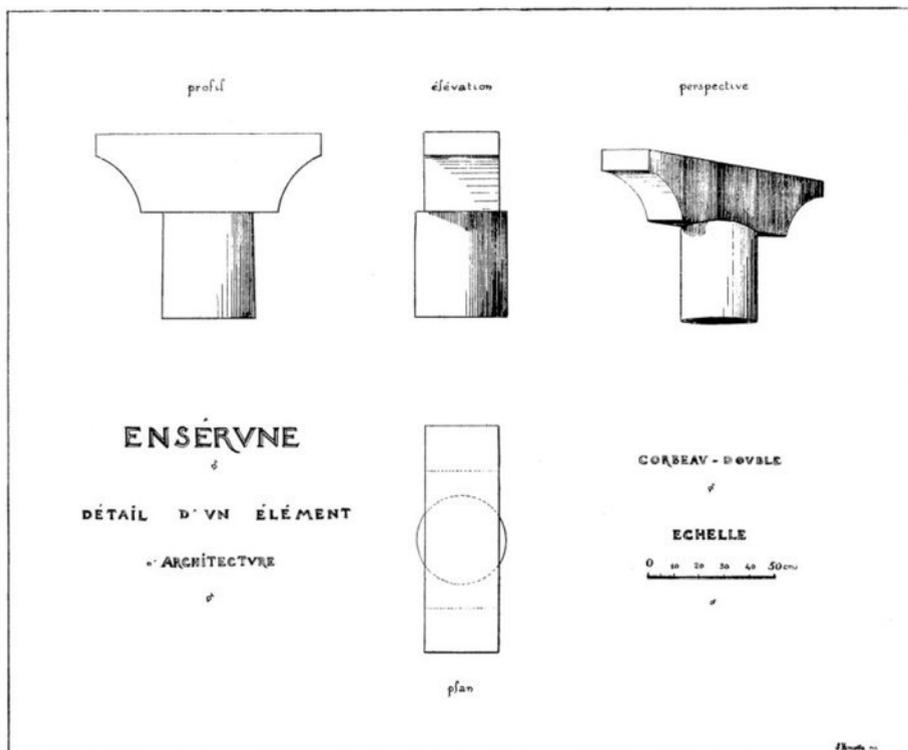


Fig. 15. — Chapiteau d'Ensérune en forme de corbeau double (ordre ancien).

provincial imité du dorique, sans qu'il y ait pour autant filiation des monuments de l'une à ceux de l'autre².

(1) Étant donné la date des colonnes d'Ensérune — fin du III^e siècle avant J.-C. —, qui est sensiblement antérieure à la diffusion des influences romaines en Gaule méridionale, il est exclu qu'il faille penser, dans le cas présent, à des formes « toscanes » retransmises par l'architecture romaine, qui les avait adoptées concurremment avec les formes proprement grecques.

(2) Cette seconde hypothèse paraît la plus vraisemblable : il est à noter, en effet, qu'en dehors de cinq ou six tessons de *bucchero nero* et d'une coupe dont la technique est celle de la *sovrapposta*, il ne se rencontre

Restent trois chapiteaux qui composent un second groupe. L'un est constitué par une dalle étroite et barlongue, dont les faces latérales sont évidées en quart de cercle à leurs extrémités. C'est en somme un corbeau double, où seul le dispositif allongé peut passer pour un souvenir de la formule ionique : la

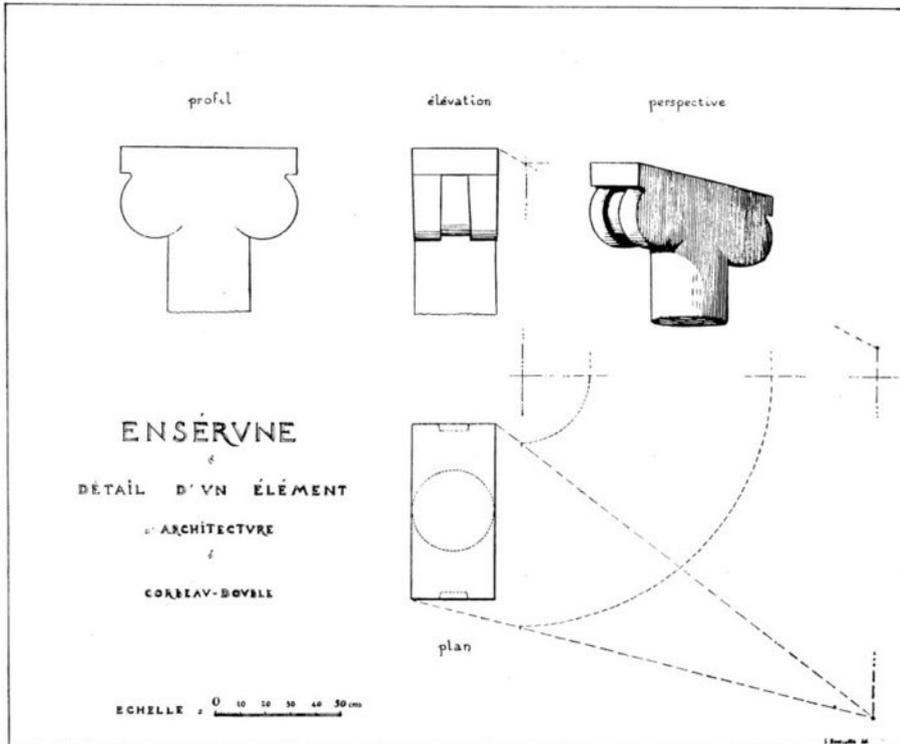


Fig. 16. — Chapiteau d'Ensérune, d'inspiration ionique (ordre ancien).

contrefaçon serait alors simplifiée à l'extrême et il n'est pas exclu qu'on ait affaire à une création indigène (Fig. 15)¹. Pour les deux autres, l'effort de transposition du modèle grec y est évident. Le résultat est maladroit, le travail manque de finesse et les ciselures décoratives sont absentes, mais l'allure générale

pas, à Ensérune, d'objets de provenance étrusque. Cette constatation ne permet guère de croire à des relations directes et suivies entre l'Étrurie et la Gaule méridionale, qui puissent justifier l'introduction à Ensérune de formes « toscanes » qui n'auraient pas été retransmises par Rome.

(1) C'est celui qui a pu être remis en place sur le fût redressé dans la pièce VI/12, au versant Nord.

est bien celle d'un chapiteau ionique, avec l'abaque réduit et, au-dessous, débordant à droite et à gauche, les joues rondes qui, sur chaque face latérale, veulent reproduire des volutes ; un gros boudin en quart de rond tient lieu de balustre et réunit ces joues deux à deux, rappelant leur courbure et en retrait sur elles. L'ensemble, une fois encore, revêt un aspect archaïsant qui n'est pas entièrement l'effet d'une technique sans habileté (Fig. 16 et Pl. LV, 5). Il n'est pas sans rappeler le chapiteau ionique barlong récemment découvert à Marseille et qui est lui aussi, croyons-nous, plus archaïsant que véritablement archaïque¹.

Qu'ils fussent de l'un ou l'autre type, ces chapiteaux n'étaient pas destinés à supporter un épistyle de pierre : leur rôle était celui de corbeaux, sur lesquels reposaient directement les poitrails en bois formant l'ossature de la charpente du toit.

Les membres d'architecture qui viennent d'être étudiés permettent de reconstituer un ordre, qui, d'après le traitement du chapiteau, présentait deux styles distincts, tous deux d'inspiration hellénique. Dressée sur un simple dé de tuf en guise de base, la colonne lisse, au fruit très marqué, avait un couronnement visant à reproduire la classique combinaison, tantôt de l'abaque et de l'échine doriques, tantôt de l'abaque et des volutes ioniques (Fig. 18 et Pl. LV, 2). Les différences entre les deux formules se limitent à ce qui a paru l'essentiel à des architectes indigènes : adoptant un genre uniforme de fût, ils n'ont, en effet, retenu de ce qui distinguait les deux ordres grecs que les caractères particuliers à leur chapiteau. Ils ont abouti à des réalisations parmi lesquelles la colonne qui a été remontée dans la pièce VI/12 montre jusqu'à quel point l'imitation du modèle qu'on se proposait d'évoquer pouvait demeurer fruste et schématique.

Il reste à préciser les conditions dans lesquelles a été utilisée l'ordonnance ainsi créée. Dans l'habitation qui vient d'être mentionnée, on a affaire à une colonne axiale unique. Bien qu'elle soit du type le plus gauche, il ne fait cependant aucun doute qu'elle n'ait appartenu aux aménagements que comportait la maison au cours de son dernier état d'utilisation, celui que la présence de la céramique arrétine date de la seconde moitié du 1^{er} siècle avant notre ère : la base de cette colonne est, en effet, de niveau avec un pavement en mosaïque grossière qui recouvrait alors le sol de la pièce. Parmi toutes les demeures d'Ensérune, c'est d'ailleurs la seule qui ait conservé les vestiges d'un ordre d'architecture dans la phase romanisante de son occupation et cela ne laisse pas de surprendre. Les installations de cette période sont relativement mieux

(1) *Gallia*, XI, 1953, p. 102, fig. 2. Voir F. BENOÎT, *Le chapiteau ionique de Marseille*, dans *RA*, 6^e série, XLIII, 1954, pp. 17-43.

On connaît, en Espagne, des imitations indigènes du chapiteau ionique antérieur à l'époque romaine : P. PARS, *Essai*, I, pp. 40-54 (chapiteaux de Cerro de los Santos et d'Elche). Mais aucune n'est exactement comparable aux chapiteaux d'Ensérune, qui au demeurant, montrent beaucoup moins d'habileté et restent le produit d'un art sensiblement plus barbare. En Catalogne, les seuls chapiteaux qui soient sûrement antérieurs à l'époque impériale sont de style « toscan » ; ils sont contemporains des premières interventions romaines en Espagne : J. PUIG Y CADAFALCH, *Arquitectura*, pp. 181 sq. (chapiteaux précédemment mentionnés de Tarragone et d'Ampurias).

préservées, comme il est naturel, que celles des âges plus anciens et, si des appuis intérieurs avaient constitué un dispositif normal, le cas de cette pièce ne serait certainement pas isolé. Il convient d'observer qu'elle n'a pas été édiflée par les bâtisseurs du 1^{er} siècle, mais que, selon une pratique courante, ils n'ont fait que remployer et remettre en état des aménagements préexistants : à quelque 0^m30 au-dessous du pavé qu'ils établirent, la présence d'un sol témoigne clairement d'une occupation antérieure et les fragments de poterie campanienne et « catalane » qui reposaient sur lui permettent de remonter, pour celle-ci, jusqu'à la fin du III^e siècle. Ne peut-on croire, dès lors, que la colonne axiale faisait partie des installations primitives de la maison et qu'elle a été maintenue, au prix d'un simple exhaussement de sa base, rendu nécessaire par l'élévation du niveau d'utilisation de la pièce d'une époque à l'autre ?

Un semblable remploi d'un élément architectonique est d'autant moins invraisemblable que nous voyons, par l'exemple des habitations construites à la fin du III^e siècle sur l'emplacement de la nécropole, que la construction de cette période comportait normalement le recours à un ordre intérieur : d'une part, dans la pièce VII/5, un fût de colonne a été découvert renversé sous les niveaux du 1^{er} siècle et il a suffi de le redresser pour restituer l'aménagement de la maison dans son état antérieur; d'autre part, les murs de celle-ci conservent comme fondations des assises qui remontent à ce premier état, mais ils ont les parties hautes refaites : or, comme il a été signalé, c'est à cette réfection qu'a concouru le remploi en guise de moellons d'éléments de colonnes démontées¹. Tout indique donc qu'à l'origine la demeure, parmi ses dispositions intérieures, était pourvue d'un ordre et que celui-ci fut aboli au 1^{er} siècle lors de sa réoccupation. On n'en doit sans doute pas conclure que toutes les habitations qui furent bâties en même temps que celle-ci étaient à colonne, bien que, vraisemblablement, ce que nous devons à une heureuse circonstance de pouvoir constater en un point ait dû être courant : il faut compter, en effet, avec la disparition de membres d'architecture devenus inutiles dans tous les cas où, une reprise de murs ne s'imposant pas, on n'avait pas la ressource de les utiliser comme moellons et où, si elle s'imposait, la réfection était opérée moins sommairement avec des pierres spécialement préparées. Quoi qu'il en soit, le cas des maisons du quartier de la nécropole est parfaitement clair : la création d'un ordre a précédé à Ensérune la pénétration des influences romaines et, loin d'être lié aux réaménagements dont celle-ci s'est accompagnée au cours de la phase finale de l'histoire de l'*oppidum*, cet ordre disparaît au moment où ils interviennent. Quelques exceptions purent évidemment être faites : la pièce VI/12 en fournirait une ; il est certain que le type de colonne qui s'y rencontre est une survivance dans les derniers temps de son occupation.

Les éléments architectoniques qui viennent d'être étudiés nous sont apparus tous plus ou moins comme l'expression d'un art local assez barbare. Ils ne valent

(1) Deux chapiteaux « toscans » y voisinent avec deux chapiteaux ioniques : on en conclura que les deux ordres d'architecture étaient employés simultanément à Ensérune et qu'il n'y a pas à penser que l'un ait pu précéder l'autre.

guère auprès des modèles de l'architecture grecque. Ils n'ont même pas la qualité de certaines réalisations ibériques qui s'en sont inspirées également¹. Ils n'en sont pas moins fort précieux à leur date, étant les seuls jusqu'ici retrouvés sur un site indigène de la Gaule méridionale. L'ordre qu'ils permettent de reconstituer appartient à l'époque qui est celle de la plus large diffusion en Occident des poteries campaniennes. Au cours de celle-ci, nous étions accoutumés, hors des points où nous sommes assurés de la présence d'établissements massaliotes, à identifier l'apport hellénique à ce matériel céramique qui fait le fonds des échanges économiques. Le recours à une ordonnance dans l'architecture indigène témoigne qu'il est allé au delà de la vente aux indigènes d'une pacotille commerciale et qu'il a fait sentir ses effets sur les développements de la culture. A ce titre, les colonnes d'Ensérune seraient à rapprocher des sculptures découvertes à Entremont² : elles montrent qu'à la veille des interventions romaines, les régions du golfe du Lion vivaient dans le rayonnement des foyers que l'hellénisme avait allumés sur l'arc côtier qui relie la Grande-Grèce à l'Ibérie.

L'emploi de ces colonnes dans les aménagements intérieurs procède d'une formule constructive qui mérite de retenir l'attention. Elles sont utilisées, non comme des motifs d'ornement, mais comme des piliers, avec le rôle fonctionnel bien défini de servir de supports à la couverture. La pièce VI/12 comportait une seule colonne, axiale nous l'avons vu. La pièce VII/5, dans son état actuel, conserve une colonne et une base en place, équidistantes de ses murs Sud et Nord. Ces deux éléments n'étant pas disposés à égale distance des murs Est et Ouest, mais plus près du premier que du second, on est conduit à supposer qu'il en existait deux autres, symétriquement alignés en avant de ce mur Ouest (Pl. XIX). On aurait ainsi affaire à une véritable salle hypostyle à quatre soutiens intérieurs, pour lesquels les membres d'architecture remployés dans la superstructure du mur Sud fournissent les éléments d'une restitution assurée³. La formule dont relèvent de semblables réalisations était jusqu'ici inconnue en Gaule méridionale à l'époque de l'indépendance. Il n'y a là rien de commun, on le voit, avec les aménagements de la maison hellénistique ou gallo-romaine. Il s'agit d'un type d'habitation à la vérité beaucoup plus pauvre, où rien ne rappelle le groupement de pièces plus ou moins nombreuses autour d'une cour intérieure à péristyle ou d'un *atrium*⁴. L'analogie avec un dispositif tétrastyle

(1) Cf., ci-dessus, p. 124 n. 3, et p. 128 n. 1.

(2) Voir, ci-après, pp. 358 et 412.

(3) Avec les quatre chapiteaux précédemment mentionnés, il y avait là, encadrés côte à côte dans le blocage, trois fûts ou fragments de fûts : il s'agit visiblement d'éléments architectoniques ayant fait partie des aménagements primitifs des habitations, qui furent démembrés et remployés sur place au moment de la reconstruction.

(4) Le dispositif de la cour à péristyle, qui est une des caractéristiques de l'architecture domestique à Délos pendant tout le II^e siècle avant notre ère (J. CHAMONARD, *Délos*, VIII, pp. 121 sq.), mais qu'on retrouverait aussi à la même époque à Pergame et à Alexandrie (D. S. ROBERTSON, *Handbook*, p. 300), se rencontre dans les maisons « hellénistiques » du premier habitat de *Glanum* : H. ROLLAND, *Glanum*, pp. 37-38. — Quant au dispositif italique de la maison à *atrium* sans colonne, il y a été adopté à partir du 1^{er} siècle avant J.-C. dans la construction des maisons du second et du troisième habitat : H. ROLLAND, *Ibid.*

que présente la pièce VII/5 n'est que superficielle¹ : à Ensérune, la demeure se réduit, en fait, à une seule chambre et celle-ci ne comporte jamais d'espace hypèthre ; la colonne n'intervient, intérieurement, que pour diminuer la portée et faciliter la couverture. Est-ce à dire que cette façon de procéder soit un souvenir des salles hypostyles de l'architecture grecque ? Nous ne le croyons pas et nous penserions plus volontiers qu'il y a là une survivance d'une pratique de la construction indigène, celle-là même que nous a révélée l'étude des fonds de cabanes du premier âge du Fer, qui présentent parfois un trou creusé dans le tuf et destiné à l'implantation d'un poteau de bois dont l'office était de soutenir la toiture. La colonne de pierre a remplacé le poteau de bois, mais le principe reste identique. Ce dispositif à pilier intérieur remonte d'ailleurs beaucoup plus haut que le premier âge du Fer ; il aurait son origine, nous l'avons vu, dans la hutte néolithique. Son emploi illustre ainsi, dans l'art de bâtir, une permanence remarquable d'éléments traditionnels qui est à retenir parmi les développements d'une civilisation largement accessible aux apports étrangers. Ceux-ci, dans le cas présent, ne sont intervenus que pour modifier l'aspect extérieur du pilier, qui vise à reproduire certains caractères des ordres grecs, mais le rôle fonctionnel qui était le sien dans l'architecture indigène demeure inchangé et l'économie générale de la construction n'en est pas modifiée.

b) Nous avons à dessein réservé, dans cette analyse de l'ordre que permettent de reconstituer les fragments architectoniques retrouvés à Ensérune, le cas de quatre bases cylindriques, de deux fûts de colonnes et d'un chapiteau qui sont plus récents.

Comparables aux types couramment employés dans les ordonnances ioniques de l'époque hellénistico-romaine, les bases sont formées de deux tores encadrant une scotie et leur diamètre, mesuré au lit de pose, est en moyenne de 0^m80. La netteté avec laquelle ont été ciselés les listels réunissant les tores et la scotie et le tore supérieur à l'amorce du fût², la franchise des courbes en saillie ou en creux sont dignes de remarque. Elles témoignent d'une certaine recherche technique, qui fait contraste avec le caractère fruste des éléments architectoniques étudiés jusqu'ici (Fig. 17 et Pl. LV, 3). Ces mérites ne masquent cependant pas une sensible lourdeur dans les proportions : l'importance donnée à la partie moulurée, dont la hauteur est égale à la moitié du diamètre de base, peut trouver des équivalents en pays grec, mais la valeur égale attribuée à chacune des trois zones de la mouluration et surtout l'absence d'empiètement, qui résulte de l'identité des diamètres des deux tores et donne à la scotie un tracé concave très accentué, dénoncent une imitation provinciale du type

(1) On pense évidemment à un *atrium* tétrastyle. Si, à l'origine, l'*atrium* ne comporte pas d'ordre d'architecture, il s'est constitué des dispositifs à quatre colonnes ou plus — tétrastyles ou corinthiens, pour reprendre la terminologie de Vitruve, VI, 3, 7 sq. —, qui décèlent l'emprunt à l'architecture hellénistique. L'important à noter, par comparaison avec les maisons d'Ensérune, c'est que celles-ci ne présentent jamais qu'un aménagement hypostyle, tandis que la cour et l'*atrium*, bordés ou non de colonnes, restent des espaces à ciel ouvert.

(2) Le diamètre à l'amorce du fût est de 0^m 50 ±.

« attique » de base, qui est devenu une vulgate aux deux derniers siècles avant notre ère¹.

Le fait que deux des quatre exemplaires conservés aient été recueillis au fond d'une citerne² autorise, avec leur style moins sommaire, à conclure que ces

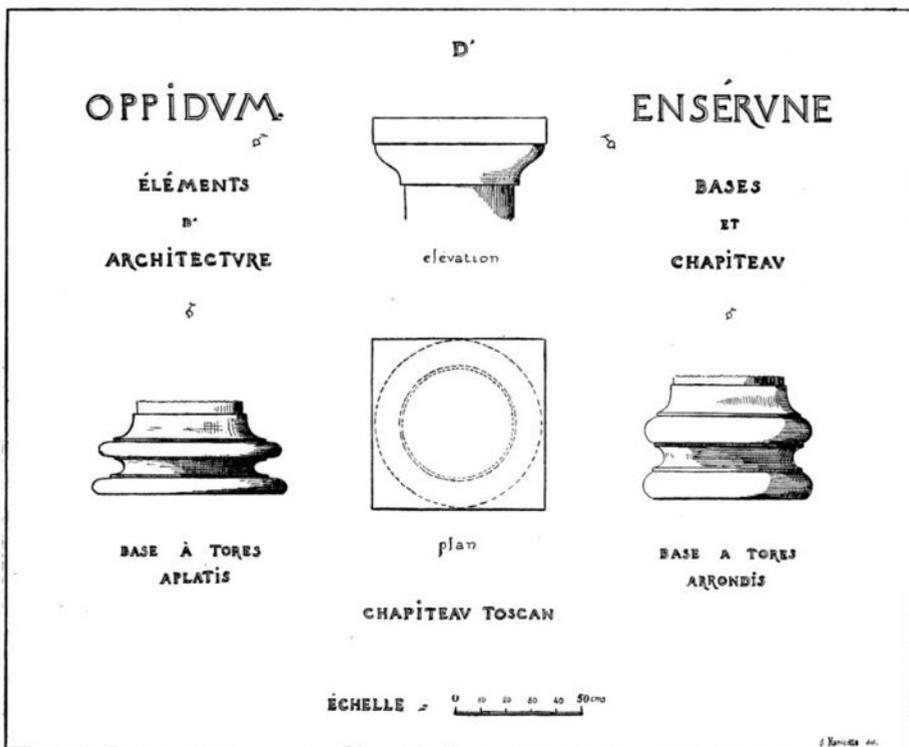


Fig. 17. — Éléments d'architecture d'Ensérune (ordre récent).

bases sont à rapporter à des aménagements nettement postérieurs aux ordonnances dont il a été précédemment question. D'une part, cette citerne placée à la lisière Sud du plateau fait partie d'un groupe d'habitations qui appartiennent

(1) VITRUVÉ, III, 5, 4 sq. Cf., par exemple, Délos, où l'emploi des péristyles ioniques dans les maisons est d'ailleurs peu fréquent : J. CHAMONARD, *Délos*, VIII, p. 252, et *Glanum* : H. ROLLAND, *Glanum*, pp. 75, 80, 83 et 101.

(2) Ce sont les exemplaires inv. X 327 et 347. Les deux autres, inv. X 342 et 344, proviennent du fonds antérieur aux fouilles, ainsi que les deux fûts, inv. X 325 et 328 et le chapiteau, inv. X 329 dont il sera question ci-après.

à la dernière phase de l'histoire de l'*oppidum* (Pl. I). Édifiée elle-même en bel appareil isodome, elle est à ranger dans cette série de réserves d'eau qui furent constituées selon les procédés de la technique hellénistico-romaine au 11^e-1^{er} siècle avant notre ère. D'autre part, la nature de son contenu donne à croire qu'elle n'avait pas cessé d'alimenter les demeures du voisinage jusqu'à l'abandon complet du site. Il était formé exclusivement de terre végétale et de débris d'architecture, au nombre desquels figuraient les deux bases ioniques, et ne renfermait aucun fragment céramique ou objet métallique¹. Il s'agit visiblement d'un comblement opéré en une seule fois au moment de la ruine finale des maisons d'alentour. Il est des plus vraisemblables que ces éléments d'architecture leur appartenaient et qu'ils roulèrent dans la citerne lorsqu'elles s'écroulèrent. On restituera donc les bases à un ordre faisant partie des habitations qui étaient en service au cours de la période ultime de l'occupation du site, le 11^e-1^{er} siècle.

Parmi les pièces dont, avec elles, il se composait, on classera sans doute les deux fûts et le chapiteau en tuf qui ont été placés sur l'esplanade du Musée. Les fûts, qui sont monolithes, ne présentent aucun fruit. L'un d'eux a l'aspect d'un cylindre à facettes, mais le nombre de celles-ci, qui est de vingt-trois, et leur irrégularité rendent malaisé de croire qu'il s'agit d'une colonne à pans : il se peut qu'on ait affaire à un fût inachevé, dont le polissage était seulement ébauché, ou encore que ces facettes aient été destinées à recevoir le stucage qui, en dissimulant le grain assez grossier du tuf, permettait d'obtenir l'arrondi définitif, que la taille se bornait à amorcer (Fig. 18)².

Le chapiteau est du type « toscan » ancien, assez proche de ses origines doriques, que caractérisent l'épaisseur de l'abaque et la fermeté de l'échine avant l'affinement excessif qui affadira l'ordre à l'époque impériale (Fig. 17 et Pl. LV, 1)³.

Ce chapiteau trouverait des analogies dans la *Neapolis* d'Ampurias à partir des interventions romaines, de même que des bases « attiques » à double tore, semblables à celles d'Ensérune, se rencontreraient dans la colonie créée par les Scipions à Tarragone⁴. Les apports de la romanité se précisent à l'époque où furent édifiées les demeures qui utilisaient cet ordre. Il n'y a donc rien d'inattendu à ce que l'on observe en lui quelques-uns des traits « toscans » qui étaient passés dans l'architecture romaine, à laquelle on demandait désormais des leçons. Pour l'époque antérieure déjà, certaines affinités « toscanes » avaient pu être notées : le développement des échanges avec la péninsule italique devait les confirmer. À travers elles et dans le même temps où la technique se romanisait, c'est encore la manière grecque qui se prolongeait.

(1) On y verra la preuve que la citerne donnait lieu à de fréquents nettoyages. Rien n'y rappelle le dépôt vaseux renfermant de nombreux fragments d'œnochoés des silos transformés en réserve d'eau : sans doute le curage, que leur forme rendait malaisé, en était-il négligé.

(2) C'est le fût inv. X 368. Sa hauteur est de 1^m 62. Son diamètre, qui mesure 0^m 522 à la base et au sommet, correspond sensiblement à celui des bases « attiques ». — Pour le second, sa hauteur, probablement incomplète, est de 1^m 02. Son diamètre est de 0^m 422.

(3) La hauteur totale du chapiteau est de 0^m 47. L'abaque carré mesure 0^m 65 de côté. Sa hauteur est de 0^m 13, celle de l'échine de 0^m 095. Le diamètre de l'amorce du fût est de 0^m 42.

(4) Cf. J. PUIG Y CADAFALCH, *Arquitectura*, pp. 180 et 216.

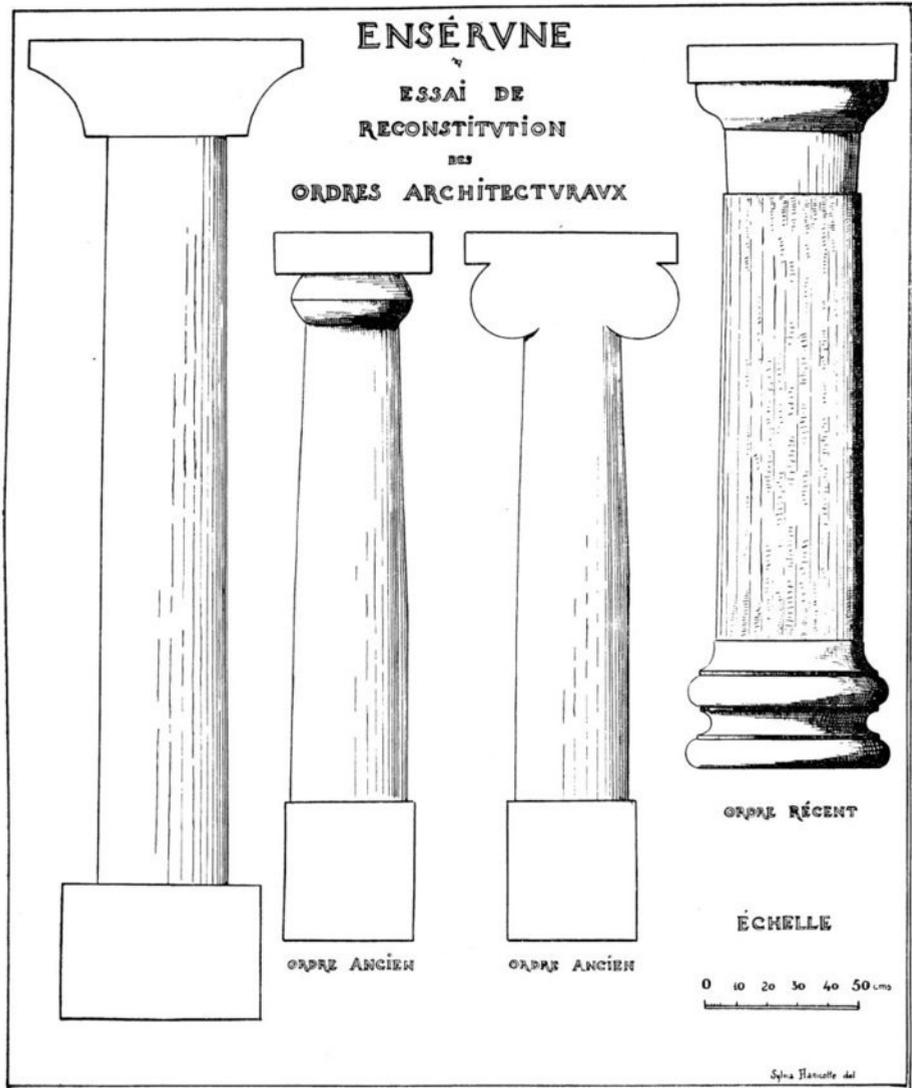


Fig. 18. — Les ordres d'architecture d'Ensérune : essai de restitution.

L'enceinte. — Alors qu'à la phase la plus ancienne de son histoire, à la fin du premier âge du Fer, l'habitat d'Ensérune ne comportait pas d'autre protection que les escarpements naturels de la colline, nous avons vu que, dans le cours du second, il s'était enfermé dans une puissante muraille de type cyclopéen, semblable en cela aux *oppida* indigènes de la Gaule méridionale et de la côte orientale d'Espagne, qui, à l'époque préromaine, étaient autant de hauts lieux fortifiés d'où l'on surveillait la plaine et le rivage. Cette enceinte a très inégalement subsisté selon les points et son état de conservation actuel tient, pour une bonne part, aux vicissitudes diverses qui ont marqué les destinées du site. Elle est relativement bien préservée au versant Nord, sur toute l'étendue duquel son parcours peut être jalonné avec certitude. Son élévation y varie d'une seule assise à plusieurs mètres de haut. Dans le secteur central, elle a été dégagée sur une longueur continue de 210 mètres. Plus à l'Ouest, elle a fait l'objet d'un repérage systématique, qui en a mis au jour d'autres portions plus ou moins importantes : l'une d'elles atteint 24 mètres au droit de la nécropole. Au versant Sud, en revanche, elle a pratiquement disparu dans les agrandissements de l'habitat, qui, au cours de la dernière phase de son histoire, aboutirent à une occupation totale de la pente jusqu'à la plaine et se traduisirent par un véritable éclatement de la cité à l'étroit dans son enceinte. Il n'en reste que de rares tronçons au sommet de cette pente, notamment dans le secteur oriental. Aux extrémités occidentale et orientale de l'*Oppidum*, il ne subsiste plus guère que les soubassements aménagés dans le terrain naturel (Fig. 1).

Reportées sur le plan d'ensemble, les diverses indications recueillies font clairement apparaître que la muraille ceinturait le palier supérieur de la colline, négligeant les pentes, et que le périmètre urbain dont elle a marqué les limites se réduisait au plateau. Les aménagements du flanc Sud en représentent une extension postérieure, comme il a été dit, en un temps où la protection d'une enceinte s'avérait moins nécessaire. Au cours de la période la plus ancienne de ses destinées déjà et avant d'être fortifié, l'habitat avait débordé sur les pentes, comme il fera au cours de la période ultime, et plus largement même, puisque le versant Nord également avait été alors occupé. Pendant toute une phase intermédiaire, la zone bâtie s'est donc comme rétractée et limitée à la plate-forme allongée, très étroite à l'Est, plus large à l'Ouest, qui couronne l'étagement des bancs rocheux dont est faite la colline. La construction de l'enceinte, qui cerne désormais ce réduit d'une ligne de défense continue, accuse cette rétraction temporaire, que rendit nécessaire l'insécurité de la région. L'habitat se modèle à ce moment là à l'image de l'espace triangulaire dans lequel il se renferme : à la formule des terrasses de constructions superposées, fait place, au cours de cette phase intermédiaire, un plan étiré en longueur, où les demeures se juxtaposent et s'alignent selon le grand axe de la colline.

Le haut des versants se présente, autour du plateau, comme une sorte de glacis de largeur et de déclivité variables, partout protégé, sauf à l'Ouest, par un brusque affaissement du sol, auquel fait suite jusqu'à la plaine une pente rapide et coupée d'étroits ressauts au Nord, amortie en paliers successifs et

parfois assez larges au Sud. Le rempart suit le bord extérieur de ce glacis et son tracé reproduit, avec ses infléchissements et ses sinuosités, d'ailleurs peu marqués, la courbe de niveau que dessine, à quelque 12 mètres en contrebas du plateau, l'alignement d'aspérités rocheuses qui forme comme l'ourlet de cette lisière. Reliées l'une à l'autre par des blocs rapportés, elles constituaient une fondation toute désignée pour y asseoir la fortification. En divers secteurs où la ruine de la muraille a été totale, ce *substratum* a pu être mis à nu et étudié. C'est le cas, notamment, à l'extrémité occidentale du versant Sud (Pl. XXVII, 1) : on a là, sur une longueur de 60 mètres, un socle mi-naturel, mi-artificiel, large de 3 à 4 mètres, épais de 0^m40 à 1 mètre, qui suit le bord du glacis. Les parties rapportées sont tantôt d'énormes blocs, tantôt de simples pierres ou même des cailloux. A peine dégrossis, ces matériaux sont disposés dans les intervalles des arêtes de la roche, de manière à réaliser un soubassement continu qui permette à la fois de compenser les inégalités du relief et de tirer parti des appuis qu'il offre.

Au versant Nord, l'enceinte, après avoir décrit un arrondi fort étroit autour de l'extrémité orientale du plateau, courait avec un tracé à peu près rectiligne jusqu'au centre de la colline, où elle accusait un net saillant, pour reprendre ensuite son alignement et rejoindre l'extrémité occidentale. De ce côté, l'*oppidum* est prolongé, rappelons-le, par une série de vallonnements qui s'abaissent progressivement en direction de la plaine. Une dépression peu accusée en marque la limite, en bordure de laquelle se retrouve la corniche rocheuse qui définit au Nord et au Sud l'aire du plateau et sur laquelle se dressait le retour, maintenant ruiné, de la muraille. Sur la pente Sud, autant qu'on puisse en juger d'après les vestiges qu'elle a laissés, elle formait un rentrant et, courant toujours à niveau, elle laissait en contrebas une succession de terrasses qui rejoignaient la plaine pour venir se refermer sur elle-même à l'Est. Il est clair que le point faible du système était à l'Ouest, où il n'existait aucune coupure véritable ; ailleurs, les pentes rendaient aisé d'interdire l'accès du plateau. Pour renforcer la défense, deux fossés parallèles, profonds de 3 mètres environ, furent creusés sur ses lisières occidentales, de façon à établir à travers la colline une double saignée du Nord au Sud et à suppléer à l'absence de cassure naturelle. Le plus oriental s'ouvre au pied même de la corniche utilisée comme soubassement par le retour de l'enceinte : il mesure 15 mètres de bord à bord ; le second, distant de 45 mètres, a une largeur de 18 mètres. L'un et l'autre présentent les parois inclinées et talutées habituelles à ces sortes de tranchées. Une coupure analogue se retrouve à l'extrémité orientale du plateau. Mais là, au lieu d'avoir été pratiquée en avant de la fortification pour en interdire l'approche, elle l'a été en arrière, de manière à isoler la pointe de la colline : des sondages pratiqués en 1947 ont précisé que le fossé, large de 8 mètres et profond de 4, avait été creusé à 30 mètres en deçà des aspérités rocheuses qui marquent la lisière de cette avancée. La découverte de quelques assises de gros blocs taillés formant liaison entre eux montre qu'elle faisait partie intégrante du périmètre défendu. Sa largeur ne dépasse pas là 30 mètres et la tranchée

qui la sépare du reste du plateau en fait un véritable réduit, un bastion à la proue de l'*oppidum*. Les recherches ont révélé, au surplus, qu'aucune habitation ne s'élevait là¹. Le profil du *vallum* offre une particularité intéressante : dans sa partie médiane, il présente un plat de 3 mètres de large, qui va se rétrécissant vers ses extrémités Nord et Sud, où les faces latérales se rejoignent presque et où il n'est plus qu'un évasement triangulaire, alors qu'il conserve une largeur constante à sa partie supérieure. Ce mode de creusement répond assurément à la nécessité d'assurer l'écoulement des eaux amassées dans la dépression qu'il formait². La mise au jour de trois gros appareils de construction, dont deux avaient roulé au fond du fossé et dont l'autre couronnait sa paroi occidentale, donne à penser à l'existence d'une escarpe formant barrage et renforçant ainsi l'efficacité de la coupure (Pl. XXVI, 2).

Tel est, dans son état actuel, le système défensif de l'*oppidum* : une muraille ceinturant le plateau, qui s'appuie à l'Ouest sur deux *vallums* extérieurs et qu'un autre *vallum* double intérieurement à l'Est. En l'édifiant, on n'avait pas en vue une destination uniquement militaire. Comme il apparaît clairement au versant Nord, son rôle de protection se doublait d'une fonction de soutènement. Bâtie en liaison avec les travaux qui ont transformé le haut de la pente de glacis en terrasse propice à recevoir des habitations, elle fut conçue, non seulement de manière à interdire l'accès du plateau, mais encore à opposer un obstacle au glissement d'un sol entièrement rapporté. En même temps, elle fournissait un mur de fond ou du moins un solide appui en fondation aux maisons qui venaient s'adosser à elle³. On notera toutefois que, dans le secteur central, la portion qui en a été dégagée constituait vers l'Est un mur indépendant, courant parallèlement à la ligne des constructions, dont il est séparé par une rue large de 4^m50 en moyenne, au sol formé de remblais entassés et damés qu'il retenait (*ins.* VI). Peut-on penser que c'était là le dispositif originel et que le parti d'appuyer les demeures à l'enceinte en empiétant sur l'espace intermédiaire représente, plus à l'Ouest (*ins.* V), un remaniement ultérieur, procédant du désir de leur donner une assiette plus solide? Rien n'y autorise. Au contraire, tout porte à croire dans la zone considérée que les vicissitudes qu'a connues l'habitat au cours des âges n'ont rien changé à l'économie de ses aménagements généraux tels qu'ils furent d'abord fixés. On rappellera, d'une part, que les maisons dont le plan d'ensemble montre l'alignement régulier appartiennent à la phase ultime

(1) C'est le second âge du fer qui a fait de cette avancée un bastion défensif, à partir du moment où l'*oppidum* s'est enfermé dans une enceinte. La présence d'un silo indique qu'au cours du premier âge du Fer la pointe de la colline avait été habitée. Ce silo renfermait des fragments abondants de poterie campanienne du premier style, qui invitent à penser que, désaffecté sans doute depuis longtemps déjà, il fut comblé au moment où l'on creusa le *vallum*. L'absence dans son comblement de tessons campaniens du second style fournit pour ce creusement un *terminus ante quem*.

(2) L'existence du *vallum*, assez inattendue à la vérité, avait été reconnue en 1937 lors des travaux d'aménagement du chemin d'accès à l'*oppidum*, qui en avaient recoupé les extrémités Nord et Sud : on les voit se dessinant en coupe dans la paroi de tuf du promontoire que contourne ce chemin et qui, sur un côté, en forme le talus.

(3) Sur l'*oppidum* du Cayla de Mailhac, les habitations étaient pareillement adossées à l'enceinte : O. et J. TAFFANEL, *Le Cayla de Mailhac*, p. 12.

de l'histoire de l'*oppidum* et furent élevées souvent sur les fondations et en respectant les orientations d'édifices plus anciens : en particulier, dans la série des pièces V/1-16, qui sont adossées à la fortification et dont la rue longe la face Sud, les vestiges d'un état remontant jusqu'à la fin du ^ve siècle sont très apparents. D'autre part, les restes en place, à un niveau plus profond, d'un chemin dont le tracé coïncide exactement avec celui de cette rue prouvent que, dans ce premier état, les maisons ouvraient déjà sur le côté Sud. Il n'est donc pas douteux que, dès sa construction, le rempart, distinct des demeures dans la moitié orientale de la pente Nord, a été utilisé pour y adosser des habitations dans la moitié occidentale. Aussi bien, on notera que la partie de la rue sur laquelle donnent ces dernières est dans le prolongement exact de celle qui passe entre le mur de défense et les maisons et que rien n'indique, d'un secteur à l'autre, une déviation ou un détournement de parcours. Il en est en réalité comme si l'axe marqué par la voie s'était imposé dans l'aménagement de la ville, dont nous savons qu'il obéit à un plan d'ensemble d'une régularité géométrique. Il se trouve qu'au centre du versant Nord le glacis, qui, lors de cet aménagement, fut converti en terrasse propice à recevoir des constructions, est assez étroit à l'Est, mais s'élargit sensiblement à l'Ouest. Il en résulte un infléchissement vers le Nord du tracé de l'enceinte, qui en suit le rebord. Le chemin qui dessert la terrasse et qui, à l'Est, longe le mur de défense, le séparant des maisons, garde, lui, un parcours rectiligne. Aussi, à partir du moment où l'élargissement du glacis entraîne, à l'Ouest, un décrochement correspondant de la fortification, la rue et la muraille s'écartent l'une de l'autre : dans l'espace ainsi ménagé entre elles, on a pu élever une rangée d'habitations symétriquement à celle qui limite la voie au Sud et se poursuit sans solution de continuité (*ins.* V : Pl. XIII).

En même temps que, dans cette zone, le tracé de l'enceinte se modifie pour former un saillant, sa structure change. Son épaisseur, qui ailleurs ne dépasse pas 2 mètres, en atteint là 7 à la base. Faut-il établir une relation entre les deux faits et penser que la protection de l'avancée créée par l'élargissement du glacis a imposé de donner à la muraille cette robustesse massive ? Or, elle ne présente cette largeur sensiblement augmentée que sur le front du saillant, qu'une série de décrochements portent à 6 mètres en avant du reste de la fortification. Ceux de l'Est, au nombre de trois, sont conservés ; au flanc Ouest, où l'enceinte est ruinée, il ne subsiste que l'amorce du premier : elle garde toujours dans ces décrochements son épaisseur réduite de 2 mètres (Pl. XIII). Si l'exigence défensive avait été primordiale, eût-on manqué de renforcer le saillant sur ses flancs comme sur son front ? Nous croirions plus volontiers que la justification de cet élargissement du mur est dans la fonction de soutènement qui lui est dévolue sur la pente. Il s'agissait d'en proportionner les dimensions à l'importance de la poussée des terres, accrue du poids des constructions de la terrasse, qu'il avait à contenir. Toutefois, le fait que les maisons prennent appui sur lui ne suffit pas, à lui seul, à en rendre compte : au versant Sud, dans la zone centrale, sa largeur n'excède pas 2 mètres ; au versant Nord, dans les portions

dégagées qui font suite vers l'Ouest au secteur considéré, elle n'atteint pas 3 mètres ; et pourtant, sur ces deux points, l'enceinte a été pareillement utilisée comme mur de fond. Dans le cas particulier qui nous occupe, pour expliquer son épaisseur renforcée, il faut en outre prendre en considération le profil de la colline. En premier lieu, le glacis s'élargit sensiblement, comme nous l'avons signalé ; en même temps, la déclivité se fait plus rapide. Lors de l'aménagement de la terrasse, le comblement que le mur eut à retenir se trouva donc beaucoup plus considérable que dans les autres parties du versant Nord : les terres rapportées atteignent jusqu'à 3^m50 de haut au pied de sa face postérieure, contre 0^m90 dans la zone placée plus à l'Est. On comprend qu'on ait éprouvé la nécessité d'accroître en proportion sa largeur. En second lieu, le relief change : le glacis ne vient plus finir, comme ailleurs, sur une brusque dépression, mais il s'amortit en gradins successifs, sculptés par l'érosion dans un banc de conglomérat, sans offrir de saillies auxquelles la fortification puisse s'accrocher. Ne trouvant plus sur lui d'assiette suffisante, elle a débordé, dirait-on, sur la pente et sa base s'est modelée sur le profil du sol naturel : ses parements interne et externe présentent des assises sensiblement décalées en hauteur l'une par rapport à l'autre — ce décalage peut atteindre jusqu'à 3 mètres — et l'intervalle entre eux est rempli par un blocage de moellons grossiers. Le pied de la muraille est donc comme un gigantesque escalier ou, plus exactement, comme le revêtement de pierre d'un escalier dont les marches seraient taillées dans la roche (Pl. XV)¹. Ce parti ne manque pas d'originalité. Il permettait, en fonction du terrain qui s'offrait, d'obtenir l'épaisseur voulue et de suppléer ainsi à l'absence de points d'appui. Il est d'ailleurs assuré qu'on n'avait en vue que de donner un empatement suffisant à la partie inférieure de l'enceinte et que sa largeur allait ensuite en diminuant : ce qui l'atteste, c'est que les pièces attenantes ne lui sont pas simplement adossées mais empiètent sur elle. Dans le groupe de constructions V/4-13, les murs de direction Sud-Nord la chevauchent. Il ne saurait cependant s'agir de casemates qui auraient été ménagées dans l'épaisseur de la fortification, mais bien de demeures analogues à celles de la terrasse et faisant partie du même ensemble. Le cas de la pièce V/7b, placée au Nord de la pièce V/7a, est d'ailleurs parfaitement clair : la moitié de sa surface était prise sur le sol rapporté du terre-plein retenu par l'enceinte et l'autre moitié sur l'enceinte elle-même ; un mur mitoyen, percé d'une porte, la séparait de la pièce V/7a (Pl. XIII). Pour que la muraille, dans les parties où elle présente une largeur renforcée, ait pu ainsi servir de socle aux habitations, il faut bien admettre que seules les assises qui se trouvaient au-dessous du niveau d'utilisation des constructions de la terrasse présentaient ce renforcement et qu'à

(1) Cette structure de la pente, qui présente l'aspect d'un emmarchement, va de pair avec l'élargissement du glacis transformé en terrasse au centre du versant Nord. Elle ne se rencontre pas ailleurs. On peut l'étudier commodément sur les flancs du saillant, où l'enceinte conserve une épaisseur réduite et n'empiète pas, comme elle le fait de front, sur les degrés de l'escalier naturel : on voit, par exemple, au droit et immédiatement à l'Est de la pièce V/1, que celui-ci est formé de cinq petites terrasses ou corniches de 0^m 60 à 1^m 40 de largeur, disposées de 0^m 80 à 1^m 90 en contrebas l'une de l'autre (Pl. XIII).

partir de ce niveau on revenait à la largeur normale de 1^m50 à 2 mètres, fournissant à ces constructions une paroi de fond toute prête.

On voit comment la fonction de soutènement, plus que les exigences défensives, a été prise en considération dans l'édification du rempart. Sa structure est adaptée au profil variable d'un sol où elle doit s'accrocher pour résister, non seulement à d'éventuelles attaques menées de front, mais encore et surtout à la pression, elle-même variable avec le relief, qui s'exerçait par derrière sur sa maçonnerie. La muraille est bâtie en grand appareil irrégulier du type cyclopéen. C'est au versant Nord, mieux qu'au versant Sud où elle est réduite le plus souvent à une seule assise, voire aux débris d'un parement, qu'on peut l'étudier, soit dans sa forme étroite, dans la moitié orientale du secteur central ou dans la zone occidentale, soit dans sa forme large, dans la moitié occidentale du secteur central. Il n'est pas rare, là, que l'élévation atteigne encore une hauteur de 3 à 4 mètres. Fondée sur les aspérités rocheuses partout où elles existent — et nous avons vu que c'est leur présence ou leur absence qui conditionne, pour une part, son épaisseur plus ou moins grande —, elle utilise des pierres simplement dégrossies de dimensions variables, comme les murs en appareil irrégulier, mais elle s'en distingue par la taille imposante de certaines d'entre elles, qui sont d'ailleurs la dominante et lui confèrent son aspect cyclopéen : des cotes de 0^m70 à 1 mètre de long, pour 0^m50 à 0^m70 de haut et 0^m80 à 1 mètre d'épaisseur, ne sont pas rares. Les moellons plus petits n'interviennent, selon la pratique caractéristique de la construction cyclopéenne, que pour combler les intervalles entre les gros blocs (Pl. XV ; XVII, 2 ; XXXIV ; 1).

C'est là un appareil barbare qui ne rappelle en rien celui des enceintes helléniques, dont nous pouvons juger, en Gaule même, par les défenses qui protégeaient les postes massaliotes de Saint-Blaise et d'*Olbia*, en Provence : celles-ci présentent un grand appareil isodome à décrochements avec des joints parfaitement ajustés¹. Les analogies sont à chercher, comme il se précisera, hors du domaine grec, du côté des fortifications indigènes des *oppida* de Provence, des *castella* du Gard et des *castros* de la côte orientale d'Espagne².

(1) A Saint-Blaise, il n'est pas jusqu'aux procédés de couronnement, à propos desquels on a pu évoquer le dispositif à créneaux et merlons des murs d'Eryx et de Motye en Sicile, qui ne rappellent des formules caractéristiques de la construction grecque. Cf., pour Saint-Blaise, H. ROLLAND, *Saint-Blaise*, 82-92 ; pour *Olbia*, J. COUPRY, *RA*, 6^e série, XXXIV, 1949, pp. 42-52.

(2) Toutes ont en commun la formule de construction cyclopéenne, propre à l'architecture indigène. Son emploi n'est pas forcément un signe de haute antiquité. Des recherches récentes ont montré, en Espagne, que les magnifiques enceintes de ce type de Tarragone, d'Olerdola, de Gérone et d'Ampurias ne remontent probablement pas plus haut que la période des interventions romaines : cf. A. FERRER SOLER, *AEArg*, n° 74, 1949, pp. 21 sq. (Olerdola) ; J. SERRA VILARO, *Ibid.*, n° 76, 1949, pp. 221 sq. (Tarragone).

On s'expliquerait ainsi, sans doute, qu'*Emporion* (Ampurias), quoique fondation massaliote, ait une enceinte si différente de celles de Saint-Blaise et d'*Olbia* : elle serait une œuvre tardive, édiflée par des ouvriers indigènes à une époque où la force des traditions grecques tendait à s'affaiblir : cf. M. ALMAGRO, *Ampurias, Gula de las excavaciones*, 2^e éd., pp. 87 et 135.

On s'est beaucoup exagéré la portée d'une indication de JUSTIN, XLIII, 4, 1, d'après laquelle les barbares avoisinant le territoire de Marseille auraient appris des Grecs à fortifier leurs habitats. On s'en autorise, en effet, pour admettre que les remparts helléniques ont servi de prototypes à la construction de toutes les enceintes qui protègent les *oppida* préromains de la Gaule méridionale : cf. C. JULLIAN, *Histoire*, I, p. 161 n. 8 ; M. CLERC,

Dans ses parties étroites, l'enceinte d'Ensérune est une maçonnerie compacte à plusieurs épaisseurs de pierres qui se contrefortent mutuellement, avec de place en place de grandes dalles disposées en boutisses de manière à renforcer la cohésion interne. Ailleurs, et notamment sur le front du saillant du versant Nord, où son épaissement à la base se double d'un dispositif à crémaillère, les faces interne et externe sont de simples parements, en dépit de leur largeur qui est de 1 mètre à 1^m30. Un remplissage comble l'intervalle qui les sépare.

Ce type de mur, fait de deux parements réunis par un blocage, est le plus couramment utilisé dans la défense des *oppida* préromains. Il se retrouve à Pech-Maho¹, à La Serre-Méjane², au Cayla de Mailhac³, à Murviel-les-Montpellier⁴, à Pont-Ambroix⁵, à Nages⁶, tous sites qui, entre Pyrénées et Rhône, ont conservé des vestiges plus ou moins importants de remparts. Les deux faces ont, comme à Ensérune, un aspect cyclopéen, sauf à Murviel, où les moellons sont disposés en assises horizontales de différentes hauteurs⁷.

A Ensérune, le remplissage entassé entre les parements comporte une solide ossature intérieure. Il se compose de moellons irréguliers de dimensions moyennes, utilisés comme blocage entre des alignements réguliers qui ont été édifiés parallèlement à ces parements avec des pierres de plus grande taille. Ils forment, de distance en distance, des assises de longueur variable, fondées

REA, 1909, p. 45 ; J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, p. 503. L'indication de Justin vaut pour les postes massaliotes, dont les murailles défensives présentent, en effet, et elles seules, une technique grecque, non pour les *oppida* indigènes, dont nous avons marqué combien les fortifications sont différentes. Celles-ci mettent en œuvre des formules de construction ancestrales, dont l'identité de part et d'autre du Rhône s'explique, non par l'imitation de prototypes communs fournis par la Grèce, mais par la parenté originelle des peuplades installées dès avant le premier âge du Fer sur les rivages méditerranéens.

(1) Ph. HÉLÉNA, *Origines*, p. 175.

(2) Cet *oppidum* n'a encore fait l'objet d'aucune prospection.

(3) O. et J. TAFFANEL, *Le Cayla de Mailhac*, p. 6, et Ph. HÉLÉNA, *Origines*, p. 177.

(4) E. BONNET, *Antiquités de l'Hérault*, pp. 247 sq.

(5) *Ibid.*, pp. 261 sq.

(6) J. BOURRILLY-F. MAZURIC, *Statistique des enceintes préhist. et protohist. du Gard*, dans *CPF*, Nîmes, 1911, pp. 561 sq.

(7) De dimensions variables, atteignant jusqu'à 2 mètres de longueur, ces moellons ne sont ni taillés ni même dégrossis sur les faces de joints, entre lesquelles subsistent des interstices que ne comble aucune pierre. Cette disposition exceptionnelle en assises horizontales, qui pourrait faire croire à une volonté d'imiter l'isodomie des appareils grecs, est simplement due à la nature des carrières du voisinage, d'où la pierre — un calcaire lias — a été extraite et où elle se présente par bancs horizontaux à surface lisse, ce qui permet de l'employer sans la tailler.

Il convient de marquer l'insuffisance de la documentation dont nous disposons sur les enceintes préromaines qui viennent d'être mentionnées. Elle n'a de caractère systématique que pour les *oppida* de l'Hérault et du Gard, dont l'inventaire méthodique a été autrefois dressé. Encore celui-ci ne nous procure-t-il qu'une description sommaire des murailles qui protégeaient les sites recensés et ne s'accompagne-t-il pas de relevés précis et complets : seul est indiqué, de façon schématique, le tracé des plus importantes, celles de Murviel-les-Montpellier, Pont-Ambroix, Nages, La Jouffe. On le regrettera d'autant plus que ces enceintes, demeurées à l'abandon, sont aujourd'hui fort ruinées.

En confrontant les indications anciennes avec les vestiges subsistants, il est possible de reconnaître que la fortification des *oppida* était une ou multiple selon les lieux. Dans le premier cas, elle dessinait, tantôt un quadrilatère (Nages), tantôt un polygone irrégulier (Pont-Ambroix), avec renforcement des angles au moyen d'avant-corps qu'on utilisait comme tours de défense. Dans le second, on pouvait avoir un système de murs concentriques (La Jouffe) ou un dispositif à trois enceintes s'articulant l'une sur l'autre de manière à protéger successivement et séparément les zones hautes, moyennes et basses de l'*oppidum* (Murviel-les-Montpellier).

sur le sol naturel comme les parois de l'enceinte et reliées parfois deux à deux par un énorme bloc cyclopéen disposé en parpaing (Pl. XVI). C'est un mode de bâtir qui rappelle la structure de certains murs des *castella* du Gard, pourvus eux aussi d'appareils intérieurs destinés à assurer à l'ensemble plus de cohésion¹. Il est probable que nous avons là un nouvel exemple de survivance, dans l'architecture de l'*oppidum*, d'anciennes pratiques indigènes².

Il est une partie de l'enceinte, immédiatement à l'Ouest du saillant du versant Nord, où elle garde une largeur de plus de 5 mètres, dont l'aménagement relève d'une formule constructive différente et, si l'on peut dire, plus économique. Elle a été cloisonnée intérieurement par une série de murs appareillés, qui en réunissent les parois l'une à l'autre, et les intervalles ont été comblés avec de la pierraille, voire simplement de la terre. On observera que cette section de la fortification, et c'est la seule, était contrefortée en même temps de l'extérieur : deux massifs épais de 1 mètre à 1^m20 sont appliqués perpendiculairement au parement à une distance de 5 mètres environ l'un de l'autre. Ils font suite à des renforts intérieurs, qu'ils prolongent en quelque sorte. Un seul est entièrement conservé et vient prendre appui sur un énorme rocher placé à la lisière de la pente et entaillé pour la circonstance. Ce sont là de véritables arcs-boutants, qui s'accrochent au sol naturel et dont la fonction est d'empêcher la déformation de la paroi sous la poussée du blocage de pierres et de terre dont la muraille est constituée en épaisseur (*ins.* V : Pl. XIII). Ce besoin d'un étayement externe ne se faisait pas sentir sur le front du saillant, où elle avait ses faces soudées l'une à l'autre par un remplissage de moellons, auquel la présence d'appareils internes, formant points d'appui, donnait le caractère d'une maçonnerie compacte. Il est à noter que, dans la partie où elle a été cloisonnée et contrefortée, l'enceinte soutenait une rampe d'accès menant au sommet de la colline.

Le mur qui protège le quartier de maisons édifiées sur l'emplacement de la nécropole au cours de la phase ultime du développement de l'habitat présente,

(1) Cf., par exemple, la muraille de l'*oppidum* de Nages, J. BOURRILLY-F. MAZURIC, *Statistique*, p. 561.

(2) Les fortifications des *oppida* préromains du Languedoc et du Roussillon ont encore en commun avec celle d'Ensérune qu'elles ne présentent jamais le chaînage intérieur de poutres en bois qui caractérise les murs de défense élevés par les Gaulois, comme CÉSAR l'a indiqué (*Bell. Gall.*, VII, 23) et comme l'ont confirmé les enceintes retrouvées au Mont-Beuvray (Bibracte), à Mursens (J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, pp. 493 sq.) et, récemment, à l'*oppidum* des Caisses-de-Saint-Jean, à Mouriès (F. BENOÎT, *CRAI*, 1939, pp. 621-623). Aussi bien, la date de la fortification, telle que nous avons pu l'établir à Ensérune, nous reporte-t-elle sensiblement plus haut que l'arrivée des Volques en Languedoc.

Par analogie, on peut penser que les défenses des *oppida* languedociens qui peuvent lui être comparées et dont la chronologie n'a jamais été établie de façon satisfaisante sont à placer, elles aussi, dans le IV^e siècle : ce sont là des enceintes véritablement indigènes.

On sait qu'en Provence également, nombre de hauteurs sont protégées par des fortifications en pierres sèches qu'on attribue aux Ligures, ce qui est une façon d'en reconnaître le caractère indigène, ni grec, ni gaulois : cf. H. DE GÉRIN-RICARD, *Les Bouches-du-Rhône*, I, p. 281.

En Espagne, abstraction faite des enceintes de Tarragone, d'Olerdola, de Gérone et d'Ampurias, qui sont probablement assez tardives, les fortifications qui protègent les sites indigènes à l'époque préromaine sont absolument comparables sur la côte orientale : cf. J. PUIG Y CADAFALCH, *Arquitectura*, p. 11, et J. et C. DE SERRA RÀFOLS, *Ampurias*, IV, 1942, pp. 85 sq. (Puig-Castellar); P. BOSCH-GIMPERA, *Bajo Aragón*, dans *IV^e Congrès intern. d'arch.*, Barcelone, 1929; J. CABRÉ, *Azaila*, *Ibid.*, et *CVIHisp.*, *Azaila*, pp. 3-4 et fig. 1. Cf. aussi P. DIXON, *The Iberians*, pp. 137-140.

lui aussi, une structure particulière. Celle-ci peut être étudiée en bordure du versant Nord, où la fortification a été dégagée sur 24 mètres de longueur à partir de l'angle Nord-Ouest du plateau en même temps que les constructions qui lui sont adossées. Elle a été établie en retrait de 5 mètres environ sur l'alignement d'aspérités rocheuses qui marque la lisière du glacis naturel, au lieu de s'accrocher à elles comme elle fait dans les secteurs dont il a été question jusqu'ici. L'espace qu'elle laisse en avant d'elle avait été occupé par des demeures plus anciennes, dont subsistent certains vestiges que ses fondations ont recoupés : tel l'angle de maison sur lequel elle a empiété à l'extrémité occidentale de la zone qui nous occupe et où un *dolium* a été retrouvé en place. Celui-ci permet de restituer le niveau d'utilisation de l'habitation, dont il est probable qu'elle était déjà en ruines lorsque l'enceinte fut bâtie. L'une et l'autre sont assises sur une couche de cendres talutée, qui déborde largement sur la pente et dont l'épaisseur variable atteint en plusieurs points jusqu'à 0^m90 (*ins.* VII : Pl. XIX ; XXXIII, 1). Nous aurons à tirer parti de ces données quand il s'agira de dater la fortification ; il nous suffira pour l'instant de constater les conditions particulières dans lesquelles elle a été élevée dans ce secteur et d'en examiner le mode de construction. Dans la portion qui a été mise au jour et où elle conserve une hauteur moyenne de 2^m50, sa largeur est de 2^m10 et se trouve conforme à celle qu'elle présente en d'autres points de son tracé. Sa structure, en revanche, n'est pas du tout habituelle. Au lieu d'une maçonnerie compacte à plusieurs épaisseurs soudées l'une à l'autre ou de deux parements réunis par un blocage, nous avons affaire à trois murs distincts, accolés deux à deux, dont chacun offre des assises décalées d'une demi-hauteur par rapport à celles du mur postérieur. Ce système a l'avantage de donner à l'ensemble la souplesse nécessaire et de permettre aux éléments qui le composent de jouer l'un par rapport à l'autre sans qu'on ait à redouter une dislocation sous l'effet des glissements et tassements du sol rapporté sur lequel l'enceinte est bâtie dans cette région (Pl. XIX ; XXX, 1). En même temps, les possibilités de résistance à un assaut frontal en étaient accrues, puisque, si un premier rang d'appareils venait à être abattu, on se trouvait en présence d'un second, puis d'un troisième. Il n'est nullement certain, toutefois, qu'on ait adopté de propos délibéré ce parti constructif : celui-ci n'est peut-être que le résultat des remaniements qui ont affecté l'extrémité occidentale du plateau. Ils ont consisté, comme on sait, à transformer la nécropole qui l'occupait en un quartier d'habitations et l'édification de la muraille fut liée à ces transformations : la couche cendreuse qui passe sous elle et sous les constructions adjacentes a été préservée en certains points et conserve encore des sépultures intactes, attestant l'utilisation primitive de la zone à usage de cimetière. Il est sûr, toutefois, que la fortification n'a pas été bâtie en même temps que les premières demeures. Il y eut une période où, ayant pris la place des tombes, celles-ci n'étaient protégées par aucune défense : c'est ce que montre le fait que, lorsqu'elle fut élevée, l'enceinte ait empiété sur certaines d'entre elles. On doit, dès lors, se demander si, utilisant la présence des maisons qui s'alignaient sur la pente face au Nord, on ne s'est pas borné à renforcer les murs de front en

appliquant contre eux deux épaisseurs de moellons irréguliers, semblables à ceux avec lesquels ils étaient eux-mêmes construits. Ainsi s'expliquerait le dispositif en appareils juxtaposés que l'on rencontre en ce secteur et qui ne se retrouve pas ailleurs. Les habitations, qui, dans l'état dernier d'occupation de la région, paraissent adossées à la muraille, préexistaient donc à celle-ci, qui n'en est qu'une sorte de renforcement extérieur. Il est probable qu'il y a eu là une solution de fortune pour assurer hâtivement la protection d'une zone jusque-là ouverte et soudain menacée par quelque danger¹.

Dans l'état actuel des recherches, rien n'a été découvert qui corresponde à une porte principale d'accès à l'*oppidum* d'un caractère monumental. On a seulement reconnu deux sorties qui s'ouvraient, l'une dans le rempart Nord, l'autre dans le rempart Sud. La première a été pratiquée à peu près au centre du bastion, en un point où l'épaisseur du mur atteint 7 mètres. C'est un étroit couloir d'à peine 1^m60 de large, une sorte de barbacane ou chemin couvert qui suit la pente et coupe perpendiculairement le tracé de l'enceinte. Il se raccorde à la rue qui desservait la zone en passant en arrière des constructions adossées au rempart et il aboutissait vraisemblablement à une poterne donnant sur l'extérieur, que l'effondrement partiel de la face externe de la muraille a fait disparaître. Long de 8 mètres environ, il est bordé par deux parois élevées, qui sont constituées par les petits côtés des pièces V/5 et 7, entre lesquels il se glisse d'abord, et par le blocage intérieur de l'enceinte, qu'il traverse ensuite : ces parois ont été parementées et présentent un bel et grand appareil régulier, qui trahit une évidente préoccupation décorative. Aménagée dans le saillant formé par les habitations et le rempart, la sortie se trouve protégée par leur masse même, dans laquelle elle est en quelque sorte insérée. Le sol en est le terrain naturel, qui accuse une forte déclivité. Elle est rachetée par un escalier, dont huit marches subsistent encore et qui n'occupe que la moitié de la largeur du couloir, l'autre moitié ayant pu être réservée à la circulation des bêtes de bât. Ce même côté a été utilisé pour faire passer une canalisation qui vient de la rue et qui, profitant de la percée pratiquée dans l'enceinte, s'en va déboucher à l'extérieur (Pl. XIII et XXXV, 1)².

Une sortie analogue se reconnaît au versant Sud, vers son extrémité orientale. C'est un boyau large de 1^m40, qui est frayé entre deux pièces, III/14 et 16, et qui se poursuit à travers le rempart, ici ruiné. Comme au Nord, un emmarchement rachetait la déclivité du sol, occupant cette fois toute la largeur du couloir, et une canalisation, qu'il fallut aménager au-dessous de l'escalier, empruntait ce boyau pour déverser ses eaux sur la pente (*ins.* III : Pl. VI)³.

(1) On notera la différence significative avec tel secteur du versant Sud, où les maisons prennent appui pareillement sur l'enceinte : celle-ci est bâtie en une maçonnerie compacte et il existe une liaison entre elle et les murs des constructions qui y sont adossées. Chacun de ces murs se termine par un gros bloc d'angle, qui est noyé dans l'épaisseur du rempart et assure avec lui une solide connexion : il est clair que là l'enceinte et les habitations ont été élevées en même temps et forment un ensemble en quelque sorte organique.

(2) Il s'agit d'un égout servant à l'évacuation des eaux usées ou encore de l'exutoire d'une grande citerne. Cf., ci-après, p. 182.

(3) Là encore, nous avons affaire à un égout ou à l'exutoire d'une citerne. Sa section intérieure est de

Il n'est pas sans intérêt de noter qu'un très ancien chemin d'accès à la colline, venant de l'agglomération de Nissan, aboutit précisément dans les parages de cette poterne (Fig. 1). On sait que la voie Domitienne passait quelque part entre ce village et le pied de la colline¹, tandis que la voie héracléenne, qui l'avait précédée, contournait le site par le Nord. Il est donc possible que le chemin en question reproduise le tracé de celui qui, à l'époque romaine, reliait l'*oppidum* à la route principale, qui courait non loin du rivage. De la poterne Nord, on rejoignait la voie qui, plus anciennement, desservait la région et les chemins qui s'en détachaient vers l'hinterland, où il existait une seconde ligne d'*oppida* parallèle à celle sur laquelle se situe Ensérune. Ces deux issues ne suffisaient assurément pas, à elles seules, aux allées et venues de la population de l'habitat. Rien ne permet de croire cependant qu'il y ait eu une sortie principale et que celles dont il vient d'être question représentent des sorties secondaires. Sans doute faut-il tenir compte de la ruine de l'enceinte en divers secteurs et de l'inachèvement de la fouille. Mais certaines indications montrent qu'en dehors de celles que nous avons décrites d'autres poternes analogues avaient été aménagées, par exemple en un point du versant Nord situé quelque 150 mètres à l'Ouest de l'issue que nous avons signalée (*ins.* VIII)². On peut dès lors se demander si, cette sorte de poternes ayant été multipliées, le besoin se faisait sentir d'un accès monumental, dont aussi bien aucun vestige n'a été jusqu'ici retrouvé.

Tel est le système de murs dont la colline a été pourvue et qui fait d'elle un *oppidum* fortifié. Son édification a été liée, comme nous l'avons indiqué, aux travaux d'aménagement d'où est sorti l'habitat du second âge du Fer. Nous avons donc là un moyen de fixer pour celle-ci un *terminus a quo* et de dissiper l'incertitude chronologique dont témoignent les comptes rendus de notre prédécesseur : il est exclu, comme il avait pu le croire, qu'elle soit à rapporter aux premiers occupants du site³. Il est possible, au demeurant, de préciser davantage et de marquer à quelle étape de la mise en état des pentes elle intervint pour répondre à des exigences défensives, en même temps que pour remplir l'office de soutenir les terres et les constructions de terrasses artificielles, dont nous

0^m 40 × 0^m 35. Les côtés sont formés de deux assises de moellons appareillés. Le radier est constitué de tuiles à rebord, imbriquées l'une sur l'autre. La couverture, sur laquelle reposent les degrés de l'escalier, est faite de grandes dalles épaisses de 0 m. 15. Il est probable que la canalisation faisait suite à celle qu'on retrouve plus à l'Est. Venant du plateau, cette dernière se dirige vers la pente selon un tracé Nord-Est Sud-Ouest, qui, malgré la solution de continuité, rend vraisemblable son aboutissement dans le passage.

(1) Voir FOR, Hérault, p. 57.

(2) Cette *insula* a été fouillée en 1946 (Pl. XXIII) : tout donne à croire qu'il existait à une certaine époque un passage le long du mur B, mur d'une habitation qui s'articulait sur l'enceinte A et que ce passage fut muré par la suite ; le mur J, avec ses petits appareils appliqués contre la chaîne d'angle formée de gros blocs bien taillés qui est placée au point de jonction des murs A et B offre tous les caractères d'un remplissage destiné à aveugler une porte. — On notera, d'autre part, que, comme à l'extrémité occidentale du plateau, l'enceinte a recoupé les restes d'une habitation plus ancienne aménagée sur la pente et gardant encore en place un *dolium* du type caréné.

(3) A la vérité, l'abbé L. Sigal est demeuré assez hésitant et, selon les secteurs fouillés, il a donné le rempart, tantôt comme ayant protégé déjà les cabanes du premier village, tantôt comme ayant été édifié seulement au cours de la seconde phase d'occupation du site. Sur ces variations, cf. les rapports de fouilles de 1935, p. 9 (deuxième phase d'occupation), 1939, pp. 47 et 50, et 1941-42, p. 67 (première phase d'occupation).

savons que deux remblais successifs élevèrent progressivement le sol jusqu'à atteindre, au dernier siècle de l'existence de l'habitat, 3^m50 au-dessus du niveau primitif des fonds de cabanes. Dans son état actuel, ce rempart montre des traces de reprises et de réfections, qui représentent les apports de plusieurs époques. Ces remaniements permettent, dans une certaine mesure, d'en suivre la destinée à partir du moment où il fut élevé et de reconnaître qu'elle reflète les vicissitudes de la longue histoire de l'*oppidum*. Ils se décèlent aisément au versant Nord, où la muraille n'a pas connu l'éclatement qui se produisit au Sud à la phase finale de cette histoire et où son sort est resté étroitement associé à celui des maisons qui n'ont guère cessé de prendre appui sur elle.

L'étude systématique entreprise au cours des campagnes 1946 et 1947 nous a valu de recueillir à cet égard des indices précieux. Il paraissait légitime de dater l'enceinte d'après l'âge des couches de remblais les plus anciennes qu'elle retenait sur la pente. Or, l'on pouvait observer, en plusieurs points, des niveaux en place au pied de son parement intérieur, immédiatement au-dessus du roc naturel, qui renfermaient tels fragments caractéristiques de poterie, par exemple les débris d'un coupe attique à figures noires ou d'une coupe ionienne, permettant de rapporter à la fin du VI^e siècle la formation de ces strates et semblant, par là même, donner la date du mur auquel elles s'appuyaient¹. Le raisonnement, en fait, était caduc : ces niveaux profonds *ont préexisté* au rempart, qui a été construit à leur détriment, comme nous avons pu l'observer en deux secteurs du versant Nord, l'un qui fait suite à la zone où s'étaient arrêtées les fouilles Sigal vers l'Ouest (*ins.* VIII), l'autre qui se situe à l'extrémité occidentale de la colline, en bordure de la nécropole (*ins.* VII). En ces deux régions, un étroit glacis subsiste en avant de la fortification, qu'on a reportée un peu en deçà de la corniche naturelle sur laquelle elle est installée ailleurs, au point où, comme nous l'avons signalé, la pente s'amortit avant une brusque cassure de la roche. Or, sur ce glacis, se remarquent les vestiges de couches identiques à celles qu'on retrouve habituellement au pied intérieur de la muraille et que caractérisent pareillement l'abondance des cendres et la présence de tessons de vases d'origine ou de tradition grecque. Ainsi, dans le premier secteur (Pl. XXXIV, 2), les strates, dont l'épaisseur est de 0^m20 en avant et en contrebas de l'enceinte, ont livré un col d'amphore peinte de la série géométrique d'Occident ; en arrière, où elles atteignent 0^m90, on a recueilli, à la base du mur, un fragment de style semblable, qui s'est avéré appartenir à la même amphore² : il ne fait donc aucun doute que les cendres recouvrant le glacis en avant du rempart et la plus profonde des couches qui se sont entassées par derrière n'aient fait partie d'un niveau commun, antérieur à la construction de la fortification et au détriment duquel

(1) Cf., entre autres, les coupes stratigraphiques pratiquées en arrière de l'enceinte au droit des pièces V/8-9 (Fig. 24), VI/11-18 (Pl. XVII, 2), VI/1-3. Parmi les trouvailles les plus caractéristiques qui ont été faites au pied du parement intérieur du mur, on retiendra un fragment de coupe attique à figures noires (inv. S 30 : au droit de la pièce VI/1) ; deux tessons ioniens et quelques fragments d'une coupe attique à figures rouges du dernier quart du V^e siècle (inv. S' 37, 47 et S 101 : au droit de la pièce VI/15).

(2) Inv. 46-85 et 96.

celle-ci fut bâtie¹. Il est clair également qu'avec ce niveau nous avons affaire à des déchets d'occupation qui s'étaient accumulés sur la pente pendant toute une période où il n'existait pas d'enceinte. Lorsqu'on l'aménagea, on fut généralement contraint d'entailler ce dépôt pour lui assurer une assiette suffisante et il se conçoit que, là où elle se dressait sur la corniche même, on puisse avoir l'illusion que la formation des couches résiduelles a été liée à sa présence. En réalité, c'est à partir d'une phase déjà avancée de l'histoire de l'habitat, et non dès le début, qu'elle a joué le rôle de soutènement à l'abri duquel une stratification a pu se constituer. C'est elle qui a rendu possible les remblais dont celle-ci témoigne ; mais, lorsqu'ils intervinrent, un premier niveau de déchets recouvrait déjà le sol, où il avait été retenu par les aspérités rocheuses bordant le glacis². Son origine, d'après les fragments céramiques qu'il renferme, remonte jusqu'au premier village, mais il a continué à s'accroître alors que les cabanes de celui-ci avaient fait place aux maisons de pierre de la seconde ville. Du moment qu'il a été nécessaire de mordre sur lui pour édifier l'enceinte, c'est donc que cette seconde ville n'avait pas été pourvue d'un système défensif dès les débuts de son existence et que, comme l'agglomération à laquelle elle succédait, elle n'avait pas d'abord éprouvé le besoin d'une autre protection que celle que lui assuraient les escarpements naturels de la colline.

Quant à la date où elle se fortifia, on notera qu'avec le fragment grec de l'Ouest dont il a été précédemment question il fut recueilli, en avant et au pied du mur, la moitié d'un cratère attique à figures rouges qui permet de fixer au premier quart du IV^e siècle le *terminus ad quem* de sa construction (Pl. XLIII, 1)³. Elle est donc à placer dans le cours de la première des deux périodes que nous avons pu distinguer dans l'histoire de l'habitat pendant la seconde phase d'occupation de l'*oppidum*. Nous nous bornerons à enregistrer ici cette indication chronologique, en nous réservant, quand nous aurons à établir une relation entre les étapes du développement de la seconde ville et ce que nous pouvons connaître par les textes des vicissitudes qui ont marqué le deuxième âge du Fer en Gaule méridionale, de rechercher à laquelle de celles-ci est à rapporter l'édification d'un rempart à Ensérune. Faut-il l'expliquer par les incursions des Ibères, avec lesquelles on admet communément que la région eut à compter ? S'agit-il plutôt de faire face à une menace venant du monde celtique ? Nous marquerons seulement, pour l'instant, que la date à laquelle on sentit à Ensérune le besoin

(1) Il va sans dire qu'une fois cette enceinte édifiée de nouveaux résidus s'entassèrent en arrière du mur sur les couches primitives, antérieures à lui et entaillées au moment de sa construction : cela explique que les strates cendreuses soient sensiblement plus épaisses en arrière qu'en avant du rempart. La nature du matériel recueilli permet de déceler assez bien l'exhaussement postérieur : c'est ainsi, alors que les niveaux profonds ont livré un fragment de coupe attique du début du IV^e siècle, qu'on ne retrouve plus dans les couches supérieures que des débris de cratères attiques du style de Kertch, datables des environs de 330, et des tessons campaniens appartenant déjà au III^e siècle.

(2) On comparerait, au versant Sud, la couche de cendres qu'a retenue une dépression de la roche. On observera, sur ce même versant, que l'enceinte s'élevait très en deçà de cette strate cendreuse, ce qui montre bien qu'elle a été aménagée après coup, en abandonnant toute une zone où s'étaient antérieurement amassés les déchets d'occupation. Cf., ci-après, pp. 215 sq.

(3) Inv. 46-105.

de se mettre à l'abri d'une enceinte est relativement basse et qu'elle coïncide avec celle qui est attribuée aux fortifications des postes massaliotes de Provence comme Saint-Blaise et *Olbia*¹ : coïncidence dont il conviendra de se demander si elle est purement fortuite, compte tenu du fait qu'à l'Est du Rhône nous nous trouvons en présence d'établissements installés par les Grecs au milieu d'indigènes hostiles, où la nécessité d'une muraille défensive se justifiait d'elle-même.

Dans le secteur occidental de l'*oppidum*, en bordure de la nécropole, on rencontre des strates cendreuseuses *continues*, dont nous avons indiqué déjà qu'elles passent sous l'enceinte et s'étalent sur sa face antérieure². Elles renferment, avec de nombreux débris d'amphores massaliotes, de coupelles à pâte grise de la série dite « catalane » et de vases indigènes, des tessons provenant de coupes et de skyphoi hellénistiques à vernis noir et de multiples restes de cratères campaniens à pouciers, mêlés à des fragments calcinés d'ossements humains. Il ne s'agit plus, cette fois, d'un dépôt résiduaire, mais d'un prolongement des niveaux funéraires qui ont été reconnus en arrière du rempart, sous les constructions adjacentes, et qui, à l'origine, avant que celles-ci eussent été bâties, arrivaient jusqu'à la lisière du plateau³. La présence de poterie campanienne dans ces strates montre que les ensevelissements avaient continué jusqu'au milieu du III^e siècle et fixe ainsi un *terminus post quem* pour les aménagements qui mirent un terme à l'utilisation de la région comme nécropole. Cette donnée est confirmée par la nature du mobilier recueilli dans les habitations les plus anciennes qui prirent la place des sépultures et dont les murs sont adossés à l'enceinte. Ce matériel, composé de tessons campaniens du premier style et ibériques du type *sombrero de copa*, indique la fin du III^e siècle. On pourrait croire que l'édification du rempart fut contemporaine de celle des demeures qui prennent appui sur lui et qui furent construites, comme on le voit, entre le milieu et la fin du III^e siècle. Au moment où l'extrémité occidentale du plateau cessa de servir de cimetière et fut intégrée dans l'agglomération urbaine, n'est-il pas légitime d'admettre, en effet, que simultanément on agrandit le périmètre fortifié de façon à protéger, comme les secteurs anciens de l'habitat, le quartier nouvellement bâti ?

En fait, il n'en fut rien, comme nous l'avons observé : la mise au jour d'une maison qui s'élevait sur la pente en avant de l'enceinte et dont celle-ci a chevauché l'angle Sud-Ouest nous en fournit la preuve (Pl. XXXIII, 4). Précisons qu'elle avait été édiflée en même temps que celles qui, en arrière, lui sont adossées : comme ces dernières, elle renfermait un *dolium* à panse carénée et elle a livré de la poterie campanienne du premier style, associée à quelques

(1) Pour la date du rempart de Saint-Blaise, cf. H. ROLLAND, *Saint-Blaise*, pp. 128-130. La ressemblance qu'il présente avec celui d'*Olbia* permet de penser que ce dernier, dont la date est moins certaine, est à reporter également jusqu'au IV^e siècle : cf. J. COUPRY, *RA*, 6^e série, XXXIV, 1949, p. 49.

(2) Cf. le témoin qui a été conservé au droit de la pièce VII/6 (Pl. XIX).

(3) Aussi bien, la découverte en avant du mur de défense de plusieurs *loculi* plus ou moins bouleversés, mais dont l'un au moins, le *loculus* 117, gardait encore son urne cinéraire intacte — un petit vase à pâte jaune à fond pédonculé (inv. 47 - T. 117, 2) —, ne laisse aucun doute à cet égard (Pl. XXI).

fragments catalans du genre *sombrero de copa*. Comment, dès lors, peut-il se faire que, dans leur état primitif, les constructions qui prennent appui sur le parement interne du rempart et l'utilisent comme mur de fond soient exactement contemporaines de la demeure qui se trouve en avant et sur laquelle il a empiété, qu'il en ait recoupé les ruines ou qu'il en ait entraîné la destruction? Il n'est qu'une explication, à savoir que le groupe d'habitations bâties à la fin du III^e siècle à l'emplacement de la nécropole, au moment où commençait la phase ultime d'occupation de l'*oppidum* et où la zone urbaine s'agrandissait, ne comporta d'abord pas de mur de défense. Celui-ci fut élevé tardivement, en se superposant à des substructions qui nous reportent au début de la période, dans le même temps, sans doute, où intervinrent dans l'ensemble du quartier des réfections à l'aide de matériaux de remploi dont certaines maisons portent les marques les plus nettes¹. Ces remaniements appartiennent au second des deux « moments » qui sont à distinguer dans la troisième période de l'histoire du site ; ils le caractérisent au même titre que l'exhaussement du sol des pièces, accompagné de l'implantation de *dolia* à panse arrondie succédant aux *dolia* carénés, et que la présence de céramique campanienne du second style, arrétine et italique. Il est logique de penser que l'édification de l'enceinte participa de cette œuvre de restauration, à laquelle nous pouvons assigner la date de 100 avant J.-C. comme *terminus post quem* : à constater la façon sommaire dont elle fut menée dans les habitations et la nécessité où l'on fut, pour donner au rempart une assiette satisfaisante, de sacrifier certaines demeures laissées en dehors du périmètre qu'il protégeait, nous devons conclure à un travail hâtif, improvisé pour parer à quelque danger pressant. La structure très spéciale que présente pour sa part le mur de défense n'y contredirait pas. Nous verrons si ces destructions suivies de réfections et ce besoin nouveau d'une fortification ne trouveraient pas d'explication dans les événements qui ont intéressé la région comprise entre le Rhône et les Pyrénées à la fin du II^e siècle ou au début du I^{er}. En tout état de cause, il est à noter, pour la portion de l'enceinte élevée pour mettre à l'abri l'extrémité occidentale de l'*oppidum*, que nous sommes conduit à lui attribuer une date sensiblement moins haute que celle que nous avons pu fixer pour le secteur placé plus à l'Est, dont il a été précédemment question. Il n'y a rien là que de naturel, étant donné qu'il s'agit d'une zone qui, pendant le second âge du Fer, attendit pour être bâtie la phase ultime de l'histoire du site. L'important était de préciser que l'enceinte fut construite, non au début de cette troisième période d'occupation, lorsqu'elle fut intégrée dans l'agglomération urbaine, mais à un moment déjà avancé de cette période, en liaison avec les vicissitudes, révélées par l'étude stratigraphique, que l'habitat avait alors connues.

Il n'est pas sans intérêt d'observer que, dans les régions qui avaient été plus anciennement pourvues d'un rempart, paraissent vers le même temps des

(1) Cf., entre autres, les maisons 4 et 5 adossées à la paroi interne de l'enceinte, qui donnent un bon exemple de ces réfections (Pl. XIX).

signes de remise en état, voire de réfection complète. On se bornera à signaler deux cas qui sont particulièrement nets. Dans l'*insula* VIII, au versant Nord, on a constaté la présence d'un mur large de 2^m60, en gros appareil rustique, qui double à 2 mètres en arrière la fortification, partiellement conservée, du IV^e siècle (Pl. XXXIV, 2, mur A). A quelque 30 mètres vers l'Ouest, il ne subsiste de l'enceinte ancienne que de rares vestiges, mais, à 5 mètres en retrait, une forte muraille de 1^m70 d'épaisseur, bâtie en petits moellons assemblés au mortier, représente le système défensif refait (Pl. XXIII, murs A et J) : dans cette dernière zone, comme dans celle de la nécropole, il chevauche une maison édiflée antérieurement et gardant encore en place son *dolium* caréné, qui a livré une céramique permettant de la dater de la fin du III^e siècle. Les habitations qui, dans les deux secteurs, s'adossent, en arrière, aux portions ainsi reconstruites du rempart appartiennent à la fin du II^e ou au début du I^{er} siècle avant notre ère. Toutes les indications se recoupent donc pour montrer que vers 100, au moment où l'on munit d'une enceinte le quartier neuf élevé à la place de la nécropole à la fin du III^e siècle et qui jusqu'alors n'en avait pas comporté, on remet en état, sur d'autres points, la fortification qui avait protégé l'ensemble urbain du IV^e siècle et qui, dans l'intervalle, était tombée en désuétude.

Quant au creusement des *vallums*, il est fort probable, pour ceux de l'Ouest, qu'il a fait partie des travaux de mise en état de défense du quartier neuf édifié à l'emplacement de la nécropole. Les deux fossés parallèles sont, là, destinés à renforcer la protection qu'une muraille élevée à la hâte devait lui assurer. Par analogie, on pensera que le *vallum* de la pointe orientale de la colline a été aménagé simultanément pour parer, à l'autre extrémité du site, au même péril pressant : les trouvailles céramiques qui ont été faites sur ce point n'y contredisent pas¹.

Malgré les précisions qui peuvent être ainsi apportées, il s'en faut cependant que toutes les incertitudes aient été levées par l'exploration récente. Au versant Sud en particulier, où les fouilles n'ont pas été suffisamment poussées, on ne voit rien, dans l'état actuel, qui corresponde, vers 100, à des travaux de protection rappelant ceux du secteur de la nécropole, dont l'intégration dans l'agglomération urbaine avait eu lieu dans le temps où ce versant sud se couvrirait lui-même d'habitations. Quelques doutes subsistent aussi sur le tracé de l'enceinte qui protégeait l'*oppidum* pendant la seconde phase de son occupation et qui n'enfermait que le plateau supérieur : s'il est assuré dans son ensemble, on ignore encore jusqu'où l'habitat s'étendait alors vers l'Ouest et, par conséquent, où se refermait de ce côté le rempart qui le séparait de la nécropole, laissée hors les murs.

[Un fait, toutefois, paraît acquis à la lumière des deux dernières campagnes de fouilles (1950 et 1952), c'est que la partie occidentale du plateau, qui formait un palier surélevé, était isolée par une solide muraille de direction Nord-Sud, articulée sur l'enceinte principale et adossée au rebord rocheux de cette zone

(1) Voir, ci-dessus, p. 137 n. 1.

en surplomb. On retrouve là, en effet, dans les niveaux profonds les restes d'un appareil à double parement, fait de gros blocs de calcaire sommairement dégrossis, d'une épaisseur de 0^m90 (*ins.* IX, Pl. XXV, 1). Celui-ci servait en même temps de mur de fond aux habitations placées en contrebas du palier qu'il protégeait. Là encore, l'enceinte a éclaté au cours des réaménagements qui ont marqué la troisième phase d'occupation de l'*oppidum* : partiellement réutilisée sur certains points, détruite jusqu'aux fondations sur d'autres et remplacée par un mur nouveau, elle ne fit plus alors office que de soutènement. En somme, pendant la deuxième période d'occupation de l'*oppidum*, il semble que la ville ait été double et qu'elle se soit composée d'une sorte d'acropole de superficie restreinte, isolée à la manière d'un réduit par un rempart intérieur, et d'une ville basse, beaucoup plus vaste, qui s'était développée en direction de l'Ouest, où le retour de l'enceinte principale formait sa limite].

On voit donc se dessiner peu à peu les grandes lignes de l'histoire du système défensif de l'*oppidum*, dont le tracé a dû s'adapter aux transformations que, d'une étape à l'autre de son développement, l'habitat a connues. L'agglomération de la fin du premier âge du Fer, qui s'étale sur toute la colline, se repose pour sa protection sur les escarpements de celle-ci. La ville qui la remplace vers 425 se concentre sur le plateau et sur le haut des pentes, qui font l'objet d'importants aménagements. Pendant les premiers temps de son existence, elle ne possède pas d'enceinte. Celle-ci n'est bâtie qu'au début du IV^e siècle et témoigne que la région, dont la sécurité n'avait pas été sérieusement troublée jusqu'alors, se sent menacée et s'efforce de se prémunir contre un péril extérieur. A cette phase de son histoire, le site était devenu un *burg* à la manière des villes de la péninsule ibérique ou des *oppida* de Provence et seule la nécropole, retrouvée à l'extrémité occidentale du plateau, restait hors les murs. Vers 225, l'agglomération urbaine perd cet aspect de poste fortifié. Une reconstruction générale intervient alors, qui se traduit par un agrandissement considérable du périmètre habité : au Sud, le rempart éclate littéralement et les pentes sont occupées ; à l'Ouest, la nécropole désaffectée se couvre de maisons ; au Nord, l'enceinte est visiblement devenue sans objet, puisque des constructions s'élèvent hors de la limite autrefois marquée par elle. C'est la période de la plus grande extension de la cité, qui de nouveau est une ville ouverte. Il faudra, un siècle plus tard, que reparaisse une pressante menace pour que soient refaites des défenses démantelées et que le quartier neuf qui a remplacé le cimetière et qui jusqu'alors n'a pas comporté de protection en soit pourvu.

II

LES SILOS : COMPLEMENT ET REMPLI

Dans les travaux d'aménagement d'où est sorti l'habitat du second âge du Fer à Ensérune et qui furent entrepris avec une technique constructive en progrès sur celle de la première phase d'occupation, il fallut compter avec la

présence des silos hérités de cette époque. Leur emploi comme resserres à provisions fut propre au village primitif, nous le savons ; dans celui qui lui succéda à la fin du v^e siècle leur office fut rempli par les grandes jarres ou *dolia* : désaffectés, ils ont été alors, en bien des cas, une gêne pour les bâtisseurs et ont dû être remblayés ; dans d'autres, ils furent utilisés comme fosses à déchets près des maisons et se trouvèrent lentement comblés au cours des siècles par l'accumulation des résidus qui y furent jetés par les occupants de ces demeures ; quelques-uns, enfin, furent transformés en citernes. En envisageant successivement chacun de ces cas, nous pourrions suivre, en fonction des développements de l'habitat du second âge du Fer, la destinée des silos détournés désormais du rôle pour lequel ils avaient été conçus¹.

Les exemples, précédemment signalés, de cavités que chevauchent des murs de maisons ou que recouvrent les sols de celles-ci² montrent à la fois les difficultés auxquelles on s'est heurté pour construire sur un terrain où s'ouvraient de multiples puits et les solutions adoptées pour y parer. Quand le tracé d'un appareil recoupait un silo, l'ouverture en était élargie et les assises allaient en chercher le fond rocheux : on évitait ainsi les effets des tassements qui n'eussent pas manqué de se produire si l'on avait comblé la cavité et fait passer le mur sur un sol rapporté. C'est là la pratique normale et courante.

On en rapprochera le dispositif, demeuré unique, que présente le silo I/8 (Fig. 19) : il s'agit d'un pilier quadrangulaire se dressant à l'intérieur d'une excavation à profil piriforme, qui a été creusée à travers des couches alternées de conglomérat et de tuf. Profonde de 3^m50, celle-ci mesure 2^m25 dans son plus grand diamètre et 1^m30 à son embouchure. Le pilier, à section à peu près carrée de 0^m53 × 0^m56, n'est pas axial, mais décalé vers la paroi Nord du silo, contre laquelle il prend appui en haut et en bas. Fondé sur une sorte de socle fiché dans le sol, il est fait de trois blocs de tuf superposés, qui sont longs respectivement de 1^m25, 1^m05 et 1 mètre et qui sont soigneusement taillés et appareillés. Le bloc médian porte au bas de sa face orientale, un peu au-dessus du joint, un trou de mortaise de 0^m10 de côté pour une profondeur de 0^m17. Le bloc supérieur émerge à peine de la cavité. Faut-il penser, comme on l'a fait au moment de la découverte, en 1926, à une grande stèle édiflée dans le silo même et s'élevant à l'origine beaucoup plus haut hors de son embouchure³? Le contenu du puits ne se révélait cependant guère favorable à l'hypothèse d'une destination funéraire, qui, seule, en eût justifié la présence. Il ne renfermait, en effet, ni dépôt, ni cendres, mais indiquait, comme pour tant d'autres, un comblement massif : aucune stratification comme dans les silos-dépotoirs, pas d'amas de

(1) On mettra à part trois cas où le silo a été exceptionnellement remployé comme resserre à provisions. Cf., ci-après, p. 166.

On comparerait la destinée respective des silos à Ensérune et à Ruscino : sur ce dernier site, au lieu de n'avoir été en usage que pendant la première phase d'occupation, ils sont utilisés encore pendant toute la seconde pour conserver les réserves alimentaires. Leur désaffectation n'intervint qu'à la fin du III^e siècle. Cf. R. LANTIER, *La Nouvelle Clé*, n^o 5/6, 1950, p. 287 ; G. CLAUSTRÉS, *ER*, I, 1951, pp. 168-171, 194-195.

(2) Cf., ci-dessus, pp. 89 et n. 2, 90 et n. 1.

(3) Fouilles Mouret. Cf. les observations de E. POTTIER, *CRAI*, 1927, p. 18.

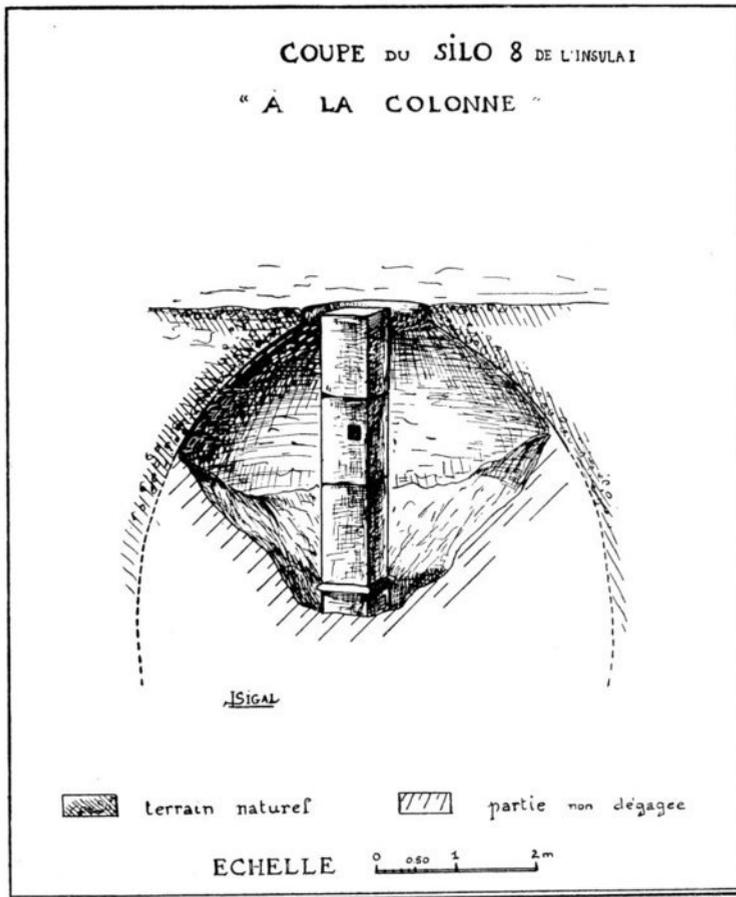


Fig. 19. — Coupe sur le silo 1/8.

vase ni de fragments d'œnochoés comme dans les silos-citernes, mais de la terre et des pierres grosses ou moyennes, avec, à tous les niveaux, des débris de mosaïques grossières et de revêtements de murs en stuc colorié¹. Il s'agit visiblement d'un comblement opéré pendant la dernière phase de l'existence de l'*oppidum*, mais renfermant quelques résidus d'une occupation plus ancienne du secteur.

L'exploration exhaustive dont celui-ci a fait l'objet aboutit, en 1938, au dégagement d'un vaste ensemble d'habitations bâties dans la seconde moitié du III^e siècle et demeurées en service jusqu'à l'ère chrétienne au prix de divers remaniements et d'une élévation du niveau d'utilisation (Pl. I)². Ne trouvant qu'une faible épaisseur de terre — moins de 0^m50 — les constructeurs voulurent fonder directement les édifices sur le sol naturel, où ils rencontrèrent plusieurs silos. Alors que certains d'entre eux furent englobés dans l'aire des pièces³, d'autres furent recoupés par leurs murs⁴. Le silo I/8 se situait juste au point de rencontre de deux appareils, à l'angle externe d'une maison : pour parer au risque d'affaissement à un endroit particulièrement sensible, on dressa à l'intérieur de la cavité un pilier qui, reposant sur le fond rocheux, pût servir à porter la superstructure à la façon d'un pilotis dans l'architecture moderne. Le procédé offrait sur la pratique ordinaire l'avantage d'une sécurité accrue, en même temps qu'il permettait une économie de matériaux⁵. Le comblement du silo n'étant pas antérieur à la dernière phase d'occupation de la colline, au cours de laquelle les demeures élevées plus anciennement furent l'objet de transformations plus ou moins importantes, il est probable que l'implantation d'un pilier dans l'excavation qui se creusait au milieu d'elles représente elle-même une de ces reprises de construction : il est clair, en effet, que l'on s'est servi de pierres de remploi, comme l'indique le trou de mortaise du bloc médian, et il n'est pas exclu qu'on ait là des éléments architectoniques provenant des aménagements primitifs des habitations, où avait pu exister un dispositif hypostyle analogue à celui qui nous est connu en d'autres régions de l'*oppidum*. Un éboulement de l'angle de la bâtisse aurait montré l'imperfection de l'ancien type de fondations et conduit à y substituer la formule du pilier-support employé en sous-œuvre. Celle-ci, en tout cas, révèle une habileté dans l'art de construire qui n'est pas pour

(1) Quelques fragments de poteries datables ont été recueillis : des morceaux de jarres italiques, de tuiles à rebord et de *dolia* formaient une catégorie relativement abondante, qui se rencontrait surtout en surface; à mi-hauteur du silo, de rares tessons campaniens ont été trouvés, en même temps qu'un fragment de coupe attique à figures rouges du début du IV^e siècle et deux morceaux de coupes peintes de tradition ionienne.

(2) Cf., ci-après, pp. 173 sq.

(3) Tels les silos des pièces II/5 et 12 (Pl. I), dans chacun desquels les habitants fichèrent un *dolium* destiné à le remplacer à un niveau d'occupation exhaussé.

(4) Tel le silo II/4, traversé par le mur mitoyen des pièces 2 et 3, dont les fondations, selon la pratique habituelle, allèrent chercher le fond rocheux à 3 mètres au-dessous du niveau d'utilisation des pièces qu'il délimite.

(5) On comparerait, sur la terrasse aux silos du versant Sud (Pl. IX), les pièces IV/2 et 3, dont un des angles a également recoupé un silo : il a fallu apporter aux fondations, qui, selon la pratique courante, plongent dans la cavité, des renforcements considérables pour parer aux risques de tassement ; encore tout danger n'était-il pas éliminé, avec une dépense de matériaux cependant plus importante.

surprendre à une époque où l'apport de la technique romaine est un facteur de progrès sur les sites indigènes du golfe du Lion, comme nous avons pu le constater déjà à Ensérune même.

Quand un silo se trouvait, non plus chevauché par des murs, mais englobé dans l'aire d'une maison, il était purement et simplement comblé : son embouchure, qui eût occupé parfois jusqu'à la moitié de la surface disponible d'une pièce, l'eût rendue inutilisable, si elle était restée béante. On observe d'ailleurs, dans ce cas, que les couches de terre, de cendres et de débris divers qui forment le sol de la demeure ne marquent aucune interruption au-dessus de l'orifice du silo et l'on a ainsi la preuve que la stratification qui rend compte de l'occupation de cette demeure s'est constituée après obturation préalable de la cavité. Il est à noter que les puits ainsi remblayés au moment où fut aménagé l'habitat du second âge du Fer ne livrent jamais de fragments céramiques postérieurs au III^e siècle avant notre ère ; beaucoup même ne renferment que des tessons des V^e et IV^e siècles. On en conclura qu'il y eut deux grandes phases de comblement, correspondant aux deux étapes du développement de cet habitat : pour les uns, ce fut l'époque où s'élevèrent les premières constructions en pierre ; pour les autres, leur obturation plus tardive est allée de pair avec les remaniements et agrandissements qui ont marqué la période nouvelle de l'histoire de l'*oppidum* qui commence à la fin du III^e siècle. D'une façon générale, le comblement s'opère en deux temps, car deux couches se distinguent à l'ordinaire assez nettement : au fond, une strate résiduaire lentement formée et caractérisée par la présence de cendres, de déchets de cuisine et de poteries abondantes ; par-dessus, de la terre et des pierres constituant un remplissage assez pauvre en débris céramiques, qui a été déposé en une fois pour achever de fermer l'excavation. Selon la période où intervint la désaffectation, dès le V^e siècle ou au III^e, l'importance relative des deux couches varie : la première est plus épaisse dans les silos qui, étant restés en dehors de la zone urbaine lors de la première phase de l'existence de l'habitat du second âge du Fer, furent ainsi respectés et servirent d'abord de dépotoirs ; les diverses séries céramiques qui se succédèrent au cours de cette phase et qui vont de l'attique à figures rouges au campanien y sont représentées ; cette strate résiduaire le cède naturellement en volume au contenu stérile dans les puits que la construction des premières maisons de pierre, remplaçant les cabanes primitives, obligea à combler dès le début.

Plusieurs exemples fort caractéristiques de ceux-ci se rencontrent au versant Nord : tels sont, entre autres, ceux des pièces V/13 et 24, VI/2, 9 et 14, et du passage en face de la pièce V/9 (Pl. XIII-XV ; XVII, 1 ; XVIII). Dans leur état dernier, ces demeures et la rue qui les dessert furent aménagées à la fin du III^e siècle, mais l'étude stratigraphique a permis de reconnaître les traces d'une occupation plus ancienne, remontant au dernier quart du V^e siècle. Elle a fait la preuve qu'à cette époque les fonds de cabanes et les silos qui s'ouvraient à leur niveau se trouvaient entièrement recouverts par un épais matelas de terre rapportée. Dans les silos, on constate que la couche inférieure renferme quelques fragments de poterie indigène à pâte brune, analogue à celle qu'on recueille

parmi les résidus qui subsistent dans les fonds de cabanes et qu'accompagnent parfois des tessons ioniens ou attiques à figures noires. Il s'y trouve en plus grand nombre des débris de coupes ou de cratères attiques à figures rouges et de coupes de tradition ionienne, qui sont de date plus récente et appartiennent à la fin du v^e siècle. Pour la couche supérieure, elle est faite de lits alternés de terre, d'argile et de cendres, qui sont disposés plus ou moins horizontalement et qui contiennent peu de céramique : la figure rouge attique et les séries grecques d'Occident y dominent, sans qu'il s'y rencontre jamais un fragment postérieur à 350¹. On en conclura que ces silos, pauvres en vestiges contemporains du village primitif, étaient en service pendant la première occupation de l'*oppidum*, qu'ils connurent ensuite une courte période au v^e siècle où, désaffectés, ils devinrent des dépotoirs, dans lesquels des résidus s'accumulèrent peu à peu, et qu'à la fin du siècle on acheva de les combler d'un seul coup. Quant au remblai dont ils furent alors emplis, il est aisé de reconnaître qu'il est identique par sa nature à celui qui recouvrit les fonds de cabanes et forma au-dessus d'eux le sol nouveau d'une terrasse artificielle, régularisée et élargie, sur laquelle furent bâties les plus anciennes demeures en pierre : celui-ci, où l'on retrouve la disposition alternée de couches de terre et de gravats, d'argile et de cendres, renfermant de rares fragments de poterie, généralement attique à figures rouges et de tradition ionienne, ne se distingue pas de la masse principale du contenu des silos, avec laquelle il forme, en réalité, un seul et même niveau de remblai². Rien ne saurait mieux indiquer, pour ces silos, que leur comblement fut lié aux premiers aménagements de l'habitat du second âge du Fer.

Voici maintenant quelques exemples qui permettront d'apprécier les variantes que présente le processus que nous venons d'analyser, quand il est appliqué au cours d'une phase d'occupation plus avancée. Nous les emprunterons à trois excavations du versant Sud, les silos IV/14, 16 et 19 (Pl. IX-XII), où il s'agit d'un comblement, accompagné d'arasement, qui fut opéré à la fin du III^e siècle, au moment où on aménagea la pente en terrasse pour y bâtir. Le silo 16, détruit sur plus de la moitié de sa hauteur, était entièrement rempli d'éclats de tuf, à l'exclusion de cendres ou d'autres résidus : il apparaît comme ayant été remblayé en une fois au moment où la colline fut entaillée pour obtenir l'aire plane où s'éleva la pièce IV/3. Les silos 14 et 19, arasés eux aussi et dont il ne reste que la partie inférieure, furent recoupés par les murs de l'habitation ; chacun d'eux conserve cependant les restes d'une couche cendreuse, qui renfermait, mêlés à des ossements d'animaux, des fragments de poterie tous

(1) Voici, à titre d'exemple, l'indication des trouvailles céramiques faites dans le silo de la pièce VI/2 : couche du fond, trois tessons ioniens, cinq tessons de poterie grise d'Asie Mineure, sept tessons de poterie peinte d'imitation ionienne ; couche supérieure, une douzaine de fragments de céramique peinte d'imitation ionienne, quatre fragments d'amphores massaliotes, quatre fragments d'un cratère attique à figures rouges des dernières années du v^e siècle.

(2) On ne saurait s'y tromper, en constatant, par exemple, qu'on recueille des fragments du même cratère attique à figures rouges à la fois dans le sous-sol de la pièce VI/2, bâtie à la fin du v^e siècle sur l'emplacement remblayé d'un fond de cabane, et dans la partie inférieure du comblement du silo qui s'ouvrait au milieu de l'aire occupée par la cabane primitive. Ces fragments de cratère sont catalogués inv. S 327-332.

antérieures à 250 avant J.-C.¹. Nous avons ainsi la preuve que la destruction et le remblai massif des cavités, qui devaient permettre de bâtir au-dessus d'elles, avaient été précédés d'un lent comblement au cours d'une période pendant laquelle elles étaient tombées en désuétude et s'étaient peu à peu emplies de débris divers. L'étude stratigraphique montre qu'entre l'époque des fonds de cabanes et celle où intervint leur obturation, le palier où elles avaient été creusées ne porta pas d'habitations et que les déchets rejetés du plateau s'y entassèrent. Ce sont eux qui glissèrent dans les silos, où ils formèrent le niveau de cendres qui en tapisse le fond et sur lequel fut déversée la terre qui acheva de les combler lorsque fut édifée la pièce 3. Là encore, l'absence de corrélation entre l'utilisation des silos et l'occupation de l'*oppidum* au second âge du Fer est évidente : désaffectés dès la première phase de cette occupation, ils furent arasés et remblayés lorsqu'à la fin du III^e siècle la pente Sud fut intégrée dans la zone urbaine et se couvrit de demeures en pierre.

Les exemples qui viennent d'être invoqués illustrent le cas des excavations qui furent une gêne pour les constructeurs et dont certaines ont été recoupées par les murs ou recouvertes par les sols des maisons et certaines comblées à l'une ou à l'autre des deux grandes étapes de l'histoire de l'habitat qui succéda au village primitif, lors de sa naissance à la fin du V^e siècle ou lors de sa poussée de croissance à la fin du III^e. Il est arrivé, cependant, à plusieurs d'entre elles d'être respectées par les occupants du second âge du Fer et de ne subir ni destruction ni remblai. Il faut ici distinguer entre celles qui sont devenues des dépotoirs près des demeures et celles qui ont été véritablement réutilisées, presque toujours comme citernes. Les silos-dépotoirs, dont le contenu est composé de résidus lentement accumulés au cours des siècles, témoignent dans leur aménagement d'un soin qui ne les différencie en rien des autres : cette perfection technique suffit à écarter l'idée qu'ils aient pu être destinés originellement à cet office de fosses à déchets et à montrer que nous avons bien affaire, là encore, à des survivances d'un état plus ancien que les maisons du second âge du Fer. Au lieu de les combler, comme ils avaient fait pour d'autres qui les gênaient, les habitants s'en étaient accommodés pour y entasser les résidus de leur occupation et les transformer en décharges aux ordures ménagères. D'ailleurs, nous avons vu que ceux des silos qui furent remblayés à la fin du III^e siècle, voire ceux qui le furent dès la fin du V^e, jouèrent généralement ce rôle avant de faire l'objet d'un remplissage massif. Le nombre de ceux qui y échappèrent et qui continuèrent, de génération en génération, à servir de dépotoirs n'est pas considérable. Il n'est pas sans intérêt d'examiner avec quelque détail la façon dont s'est opéré leur comblement progressif.

Le processus a été indépendant de sa durée et c'est ici le profil des excava-

(1) Dans le silo 14, cette couche de cendres était épaisse de 0^m 30. Elle a livré une trentaine de tessons, dont quatre de céramique grise d'Asie Mineure et dix de céramique grise de l'Ouest. Dans le silo 19, la strate cendreuse mesurait 0^m 20. Elle renfermait de nombreux ossements d'animaux (cheval et sanglier), ainsi que de la poterie grossière d'usage domestique, notamment des rebords de grandes jarres dont le profil biseauté indique le IV^e siècle.

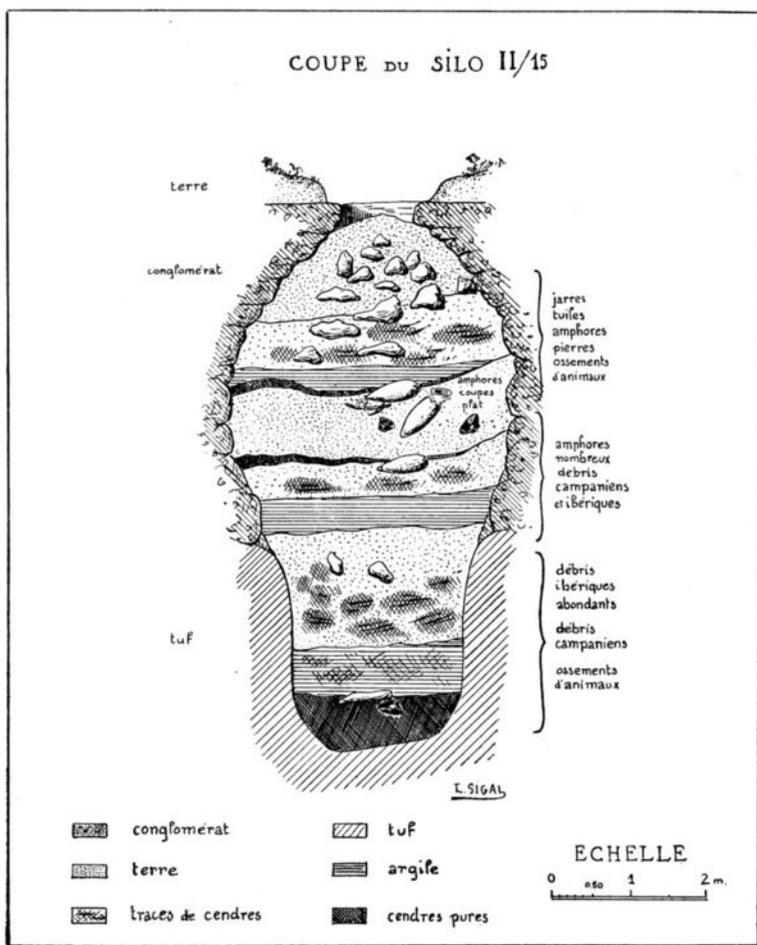


Fig. 20. — Coupe sur le silo II/15.

tions qui a surtout compté. Dans celles qui ont une large embouchure et notamment dans celles dont la forme est cylindrique, comme les silos II/11, 12 et 13 (Pl. III), les déblais se sont entassés en couches qui sont à peu près horizontales ou qui partent de tous les points à la fois de la périphérie pour se rencontrer et s'équilibrer au centre. Dans les autres, les plus nombreuses, où les déchets

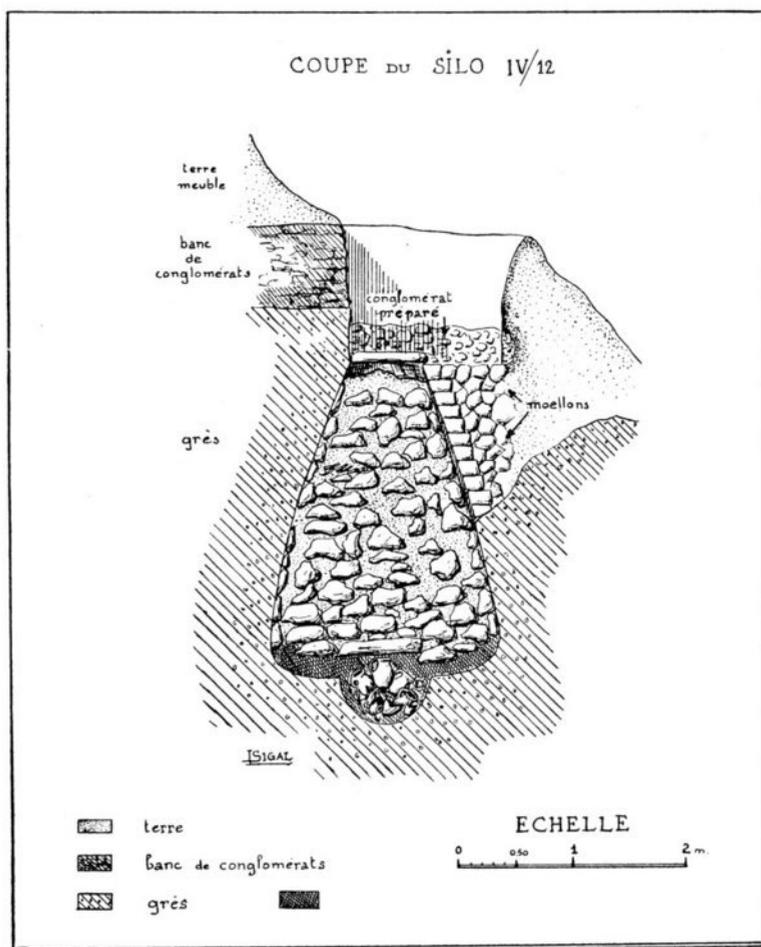


Fig. 21. — Coupe sur le silo IV/12.

étaient lancés par un orifice central étroit dans une cavité évasée de forme ovoïde, des strates plongeantes, allant du milieu vers les bords, se sont formées. C'est ce dont permet de juger la coupe pratiquée sur le silo II/15, qui a été donnée à titre d'exemple (Fig. 20) : les niveaux y sont visibles dans leur disposition centrifuge, bien marquée par l'alternance des lits de cendres et de

terre ; les résidus qu'ils renferment, et notamment les fragments céramiques, sont répartis selon les lignes obliques des couches, les plus nombreux se trouvant à la périphérie où ils ont été entraînés par leur poids : des débris jetés ensemble ont pu se trouver ainsi dispersés, comme le montre la découverte des deux moitiés intactes d'une coupe hellénistique, qui avaient roulé en directions opposées vers les parois du silo. Cette disposition plongeante des strates et cet éparpillement des poteries rendent malaisé d'établir une véritable stratigraphie¹. Il n'est cependant pas toujours impossible de faire une certaine démarcation entre les niveaux et, en tout cas, de suivre, grâce à la présence d'objets caractéristiques, la progression du comblement².

(1) On notera ici, d'après les coupes qui ont été publiées par L. JOULIN dans *RA*, 4^e série, XIX, 1912, p. 9, l'aspect tout à fait comparable du comblement de certains silos découverts dans la région de Toulouse et donnés comme des cavités funéraires : il s'agit, là encore, visiblement, d'excavations détournées de leur destination première, qui était celle de resserres à provisions, et transformées en dépotoirs.

(2) Voici, pour illustrer cette progression et, en même temps, pour donner une idée de la variété des débris qui s'entassèrent ainsi dans les excavations, le contenu du silo II/15, que les habitants des maisons bâties à l'emplacement où s'élève aujourd'hui le Musée utilisèrent comme dépotoir pendant toute la durée de l'occupation de l'*Oppidum* :

1^o la partie supérieure de la cavité, formant col, était emplie sur une hauteur de 0^m80 environ par des cendres pures et de la terre renfermant des tuiles à rebord, des pierres, de nombreux fragments de stucs peints, un petit vase à parois fines (inv. S 876) et deux becs de lampes d'époque romaine, qui peuvent être datés de la seconde moitié du 1^{er} siècle avant notre ère : ces débris proviennent sans doute de la ruine des constructions voisines, dont l'occupation s'est en effet prolongée jusqu'à cette époque ;

2^o sur 0^m 40 à 0^m 50 venait ensuite un amas de pierres, de charbons, de fragments de *dolia*, de poterie commune, au milieu duquel on a recueilli une grande amphore italique intacte (inv. X 19) ;

3^o au-dessous commencent les couches obliques, stratifiées, où alternaient les traînées cendreuses et la terre. Les premières se sont révélées riches en déchets de cuisine, os de sanglier, de porc, de bœuf et de cheval, écailles de moules et peclens :

a) sur 0^m 60 environ, on n'a rencontré que de la céramique italique, représentée par des fragments de jarres, un fond de bol à pâte jaune lissée, deux tessons de la série dite d'*Acò*. En même temps, ont été recueillis deux épingles en os (inv. OS 43 et 39), quatre osselets usés (inv. OS 20 et 23), une perle de corail, deux pesons et trois disques à jouer découpés dans des débris de jarres (inv. OS 309). On a là des vestiges de la phase ultime d'occupation de l'habitat, dont les plus nombreux sont à rapporter au 1^{er} siècle avant notre ère ;

b) la dominante est ensuite, sur 1^m 10 environ, le campanien, qui est représenté par deux plats à vernis mat du second style (inv. S 574 et 593), six fragments de coupes, dont une à rosace à sept pétales, cinq fragments d'un petit cratère à panse godronnée à vernis brillant du premier style. Quelques tessons de poterie peinte de tradition ionienne apparaissent dans les couches inférieures de cette zone « campanienne ». Outre la céramique, il a été trouvé, aux divers niveaux de l'étage, trois bracelets de bronze filiformes (inv. OS 471, 424, 425), un débris de *torques*, une fibule annulaire du type ibérique (inv. OS 688), une boucle de ceinturon de type celtique (inv. OS 548). Les trouvailles de poterie, à en juger par les variétés de campanien ressortissant à deux techniques de qualité très différente, représentent des résidus échelonnés sur tout le III^e siècle et probablement le début du II^e. La fibule ibérique est identique à celles qu'ont livrées les sépultures de Cabrera de Mataro, en Catalogne, et qui ont été datées de 250 environ ;

c) nous entrons ensuite, et jusqu'au fond du silo, dans la zone de la poterie peinte de tradition ionienne, déjà représentée à l'étage supérieur. Mais ici sa technique se modifie, en même temps que change le contexte, à mesure qu'on descend : là encore, nous avons affaire à des débris entassés au cours d'une longue période. On rencontre d'abord une douzaine de tessons qui, comme ceux de la zone précédente, proviennent de petits vases en argile jaune clair, bien cuite, à décor de simples lignes et bandes. Ils sont accompagnés de six fragments de coupes campaniennes ou hellénistiques à palmettes. Viennent ensuite des vases de technique médiocre, à pâte rosée, friable, dont le décor est fait de demi-cercles concentriques exécutés au vernis brun-rouge. A 3 mètres de profondeur environ, ont été recueillis vingt-quatre fragments d'une amphore qu'il a été possible de reconstituer (inv. S' 244) ; elle avait pour contexte un grand plat hellénistique à vernis noir portant par-dessous, près du pied, un graffite ibérique (inv. S 560). Au même niveau, on a trouvé une soixantaine de boutons à griffe, en bronze, destinés à servir d'appliques sur une ceinture (inv. S 624). Plus bas encore, presque au fond du silo,

Le contenu des silos transformés en dépotoirs se présente donc sous un aspect qui les distingue aisément de ceux qui firent l'objet d'un comblement massif. En soi, l'intérêt des ébauches de stratifications qu'ils offrent et qui doublent celles qui se rencontrent sur l'habitat n'est pas mince : les déchets datables que renferment les cavités utilisées comme fosses à débris par les occupants du site au second âge du Fer constituent autant de témoins de chacune des phases successives de son histoire et nous fournissent ainsi, pour en apprécier la durée, les repères qui manquent parfois dans les sols des maisons, dont les vicissitudes de cette histoire ont souvent entraîné le bouleversement, alors qu'elles épargnaient le remblai des silos. Rejetés des constructions voisines, les résidus qui composent celui du silo II/15 permettent, par exemple, de se rendre compte de l'édification d'un quartier d'habitations sur le plateau à la fin du v^e siècle ; ils nous valent de retrouver, dans les séries de poteries représentées, le reflet des divers aspects de la civilisation qui s'est développée sur l'*Oppidum* pendant la longue durée de l'existence de ce quartier. Plusieurs « temps » peuvent être ainsi marqués : tout d'abord, une période où la dominante est la céramique peinte de tradition ionienne, où se reconnaît l'apport des colonies grecques de l'Ouest ; puis l'on passe à la phase qui voit, en Occident, le « règne » du campanien et, pour finir, nous assistons, au II^e-I^{er} siècle, à l'entrée du site dans la zone des influences romaines. De telles indications sont en concordance avec celles que nous procure la fouille des maisons près desquelles le silo 15 a servi de dépotoir et dont les vestiges mis au jour appartiennent à la seconde moitié de l'époque « campanienne » et à l'âge romanisant. Elles précisent ce que laisserait soupçonner l'étude d'une mince strate de terre et de résidus sur laquelle ces constructions ont été édifiées : à savoir que celles-ci avaient été précédées d'installations plus anciennes, dont les aménagements postérieurs ont provoqué la ruine et dont, à défaut de murs, il a du moins subsisté des déchets d'occupation, que le silo nous a mieux conservés et en plus grande abondance que le sol contemporain des pièces, bouleversé par les remaniements plus récents. Elles permettent aussi de se rendre compte, en dépit de la présence dans ce dernier de quelques fragments céramiques de la première moitié du v^e siècle qui ne se retrouvent pas dans le silo, que l'histoire de ce quartier de l'habitat n'a commencé véritablement qu'à la fin du siècle.

En dehors des cas de désaffectation qui viennent d'être envisagés et qui sont les plus nombreux, il reste cependant que certaines cavités ont été remployées. Elles sont aisément reconnaissables au fait que ce remploi a entraîné des dispositions spéciales, destinées à rattraper la différence entre leur niveau d'utilisation primitif, qui est le même que pour les fonds de cabanes, et celui des maisons

ont été découverts cinquante-sept fragments d'un grand vase de tradition ionienne analogue au précédent (inv. S^o 243), ainsi que de nombreux spécimens d'une poterie domestique façonnée à la main et décorée de stries au peigne, qui représente une production essentiellement indigène. Avec eux ont été recueillis deux fragments d'épées et un poignard en fer (inv. 46-273). L'accumulation de ces débris divers est à rapporter au IV^e siècle, comme l'indique nettement le caractère des céramiques campaniennes ou hellénistiques, mais la présence de poterie de tradition ionienne de technique ancienne rend probable qu'elle ait commencé dès la fin du v^e.

du second âge du Fer, qui est sensiblement plus élevé : nous avons vu comment, dès le début de la période, l'exhaussement était déjà de 1^m50 en plusieurs points par suite d'un remblai de la pente, pour augmenter encore au fur et à mesure qu'on avançait dans le temps, jusqu'à atteindre 3^m50 au moment des remaniements de la fin du III^e siècle. Pour compenser cette élévation du sol il a fallu aménager, au-dessus des silos, une sorte de margelle qui amenait leur embouchure au niveau des planchers des nouvelles habitations et les rendait ainsi utilisables par leurs occupants. C'est une armature circulaire formée d'assises de moellons régulièrement taillés, que renforce généralement à l'extérieur un empierrement ou blocage. La présence de cette cheminée est le signe du remploi ; sa hauteur augmente lorsque le sol s'exhausse : elle mesure 0^m70 au I^{er}-II^e siècle dans la pièce VI/12, par exemple, où l'on peut reconstituer qu'avec 0^m40 elle était suffisante à la fin du III^e siècle (Pl. XVII, 2)¹. Deux cas, ceux des silos IV/13 et VII/8, où cette margelle, à l'ordinaire en partie éboulée, a été découverte intacte, montrent qu'elle se terminait par un couronnement de tuf², comportant en son centre une ouverture à section quadrangulaire³ et muni d'une feuillure destinée à l'encastrement d'un couvercle, probablement en bois, qui assurait une fermeture hermétique (Pl. IX et XIX)⁴.

La plupart de ces silos ainsi réutilisés ont servi de citernes. Leur contenu est d'une nature très particulière. A la partie supérieure, on retrouve la terre et les moellons qui y ont roulé au moment de la ruine finale de l'*oppidum*, comme dans tous les autres silos, et parmi lesquels on reconnaît des vestiges datant de la seconde moitié du dernier siècle avant notre ère : fragments de jarres italiques et débris de peintures murales. Mais, au-dessous, le remblai et le dépôt résiduaire des cas envisagés précédemment sont remplacés par des lits alternés de boue argileuse, qui livrent par séries entières des œnochoés à pâte jaune : on n'en a

(1) Il est arrivé, fort rarement à la vérité, que le niveau auquel s'ouvrait l'embouchure des silos ait coïncidé avec celui de l'utilisation des constructions du second âge du Fer. C'est le cas au versant Sud : les aménagements ont porté, à la fin du III^e siècle, sur une zone formée d'étroits paliers, où les cavités s'étagaient à des hauteurs différentes et qui était restée en dehors de l'agglomération urbaine pendant la première phase de l'existence de l'habitat du second âge du Fer. Les arasements qui ont été rendus nécessaires pour obtenir une aire suffisante en vue de l'édification des pièces IV/1, 2 et 3 ont été opérés au niveau du palier inférieur, où s'ouvraient les silos 13 et 15 (Pl. X). Leur embouchure s'est trouvée ainsi de plain-pied avec le sol de ces pièces et, comme nous le voyons par le cas du silo 13 qui a conservé son système de fermeture, il a été possible de les employer sans que la construction d'une margelle fût utile : la dalle servant de couvercle a été encastrée directement dans l'orifice de tuf de la cavité. En revanche, le silo 21, remployé lui aussi, mais situé sur un palier placé en contrebas et dont l'embouchure s'ouvrait ainsi à 0^m 85 au-dessous du plancher de la pièce 3, a été pourvu d'une margelle, dont subsistent trois assises.

(2) Une seule dalle carrée de 1^m 05 de côté et 0^m 25 d'épaisseur dans le cas du silo IV/13 ; quatre carreaux assemblés, formant un couronnement de 1^m 25 × 1^m 10, épais de 0^m 35, dans celui du silo VII/8.

(3) Celle du silo IV/13, qui est carrée, a 0^m 35 de côté ; celle du silo VII/8 mesure 0^m 40 × 0^m 30.

(4) La pierre qui fermait pareillement le silo IV/15 a été retrouvée à la surface du comblement, brisée en deux parties : c'était une dalle de 0^m 64 × 0^m 66, épaisse de 0^m 25, portant en son centre une ouverture *ronde* de 0^m 40 de diam. — Le dispositif du silo VII/12, retrouvé dans les mêmes conditions, nous conserve un puits de forme également circulaire : la couverture était assurée par deux dalles jointives portant chacune un évidement semi-circulaire ; un orifice de 0^m 79 de diam. s'ouvrait ainsi au centre de cette couverture ; un rouleau creusé dans un appareil de tuf de 0^m 25 de haut surmontait cet orifice, formant margelle et fermé, là encore sans doute, par un couvercle de bois.

pas recueilli, intactes, moins de huit dans le silo II/14¹, dix dans le silo IV/21², dix-neuf dans le silo IV/15³, vingt-huit dans le silo IV/13. Cette boue qui s'y est accumulée, l'absence de déchets de cuisine, les vases à puiser qu'on en retire et qui visiblement y étaient tombés par accident, tous ces éléments témoignent du rôle de réserves d'eau dévolu à ces cavités. Le type des cœnochoés et les indications chronologiques que nous apportent parfois les marques qui y sont gravées nous indiquent pour leur part — et le fait de ne rencontrer aucun tesson campanien nous le confirme — que la formation du dépôt vaseux n'est pas antérieure au milieu du 1^{er} siècle avant J.-C. et que, par conséquent, ces silos-citernes sont demeurés en service aussi longtemps qu'a duré l'habitat (Fig. 21).

S'il restait d'ailleurs des doutes quant à leur destination, ils seraient levés par certains aménagements. En premier lieu, deux d'entre eux ont conservé leur canalisation d'alimentation : il s'agit du silo II/14 et de celui de la pièce V/7a (Pl. I et XIII). Le premier, qui se trouve sur le palier inférieur des constructions édifiées à la lisière Sud du plateau, est situé, dans l'angle Nord-Ouest, à l'intérieur d'une étroite pièce ou vestibule couvert, qui communique par un escalier avec les habitations bâties en arrière sur une terrasse plus élevée. La canalisation, de direction Nord-Sud, longe le pied du mur occidental de la pièce. Elle est conservée sur 3^m70 et présente intérieurement une section de 0^m18 × 0^m12. Ses parois sont des moellons plantés de champ de 0^m25 de haut pour une épaisseur de 0^m15. La couverture est faite de larges dalles de 0^m60 × 0^m40, épaisses de 0^m10, tandis que d'autres dalles de 0^m18, posées à plat entre les faces latérales, forment radier. L'étanchéité est assurée par un solide mortier rougeâtre de chaux et de brique pilée. La pente va du Sud vers le Nord, ce qui prouve qu'il s'agit bien d'une amenée d'eau vers le silo, non d'un exutoire. Il est probable que l'extrémité Sud, aujourd'hui ruinée, de la canalisation venait à l'alignement des toitures des maisons du palier et qu'elle recevait par une conduite de descente les eaux de pluie recueillies dans une gouttière placée au bord de ces toits. Sa couverture est établie à un niveau correspondant exactement à celui que marque le sol d'argile de la pièce et qui est celui de la dernière période d'occupation des habitations de la terrasse, au 1^{er} siècle avant notre ère. Nous avons là une nouvelle indication corroborant celles que nous ont apportées les cœnochoés retrouvées dans le dépôt de boue de ces citernes et montrant qu'elles sont demeurées en service aussi longtemps que s'est prolongée l'existence de l'*oppidum*. Dans la pièce V/7a, sur la pente Nord, la canalisation semble avoir fait partie des aménagements du III^e siècle. Elle est, en effet, de plain-pied avec le sol mis en place à cette époque dans une maison qui fut d'ailleurs constam-

(1) Dont une portait au col, comme une marque de propriété gravée à la pointe, le graffite *Urcius* (sans n° d'inv.).

(2) Elles étaient accompagnées d'une amphore vinnaire italique et d'un fragment de bol arrétin portant l'estampille d'*Hermes*, esclave du fabricant *Calidius* (inv. S 979).

(3) Dent une avec le graffite *Conelius...cius* et une autre gardant encore un anneau de suspension en bronze, passé à l'une de ses anses (sans n° d'inv.).

ment utilisée par la suite, jusqu'à la ruine finale de l'agglomération du second âge du Fer, et dont le niveau d'occupation s'éleva progressivement par rapport au sol et à la canalisation primitifs (Pl. XV). Installée dès la fin du III^e siècle, il n'est nullement exclu qu'elle ait continué à servir en dépit de cet exhaussement; elle a pu être enfouie là où elle affleurerait primitivement¹. Elle s'est en tout cas conservée intacte. Disposée obliquement par rapport à l'axe de la pièce, elle part de la base du mur Nord en son milieu et rejoint le silo vers le Sud-Ouest après un parcours de 2^m70. Elle est faite de trois éléments de tuf, longs respectivement de 1^m48, 0^m70 et 0^m42, hauts de 0^m29, qui ont été taillés de manière à former gouttière et qui s'emboîtent l'un dans l'autre : au lieu d'une canalisation bâtie et cimentée comme la précédente, qui s'inspire de la technique romaine, nous avons affaire à un caniveau qui, avec ses blocs évidés et assemblés, évoquerait plutôt les formules de l'architecture hellénique². Des dalles posées à plat et amovibles assuraient la couverture et rendaient le curage aisé. Un dispositif avait été prévu pour permettre à l'eau de se débarrasser de ses impuretés sur son trajet. Le premier bloc de la canalisation à partir du mur Nord de la pièce accuse seul une légère pente de 0^m004. La largeur de la gouttière est de 0^m14. Elle passe à 0^m20 au bloc suivant, qui, lui, est horizontal et forme bassin de décantation ; un ressaut de 0^m02 entre cet élément et ceux qui l'encadrent retenait les impuretés qui s'y déposaient. Le bloc terminal, où la gouttière reprend sa largeur de 0^m14, pénètre dans la margelle qui entoure l'orifice du silo et sert de déversoir. La conduite amenant l'eau du toit était appliquée intérieurement au mur Nord de la pièce, comme l'indique l'encastrement que porte à son point de départ le premier élément du caniveau et où le tuyau de descente venait visiblement s'emboîter.

Au même titre que ces canalisations, qui n'ont subsisté qu'exceptionnellement, des aménagements qui ont mieux survécu à la ruine finale de l'habitat nous renseignent sur le rôle de citernes dévolu à certains silos. Il y a, tout d'abord, le soin pris d'assurer leur étanchéité : c'est à dessein qu'on a choisi de réutiliser, chaque fois où c'était possible, ceux qui avaient été creusés dans la couche de tuf, car elle donnait une bonne garantie d'imperméabilité. Pour la renforcer encore et pour empêcher toute fuite, les parois et le fond en ont été revêtus à l'occasion d'un enduit fait de chaux et de brique pilée d'une épaisseur de 0^m015 en moyenne. C'est le même stucage que nous retrouverons tapissant intérieurement les citernes qui furent bâties au cours de la phase ultime de l'histoire de l'*oppidum*. Il y a là un recours à une technique qui est d'inspiration romaine et l'on est sans doute fondé à croire que les silos où elle est appliquée constituent un groupe dont le emploi comme citernes ne serait

(1) Le niveau correspondant à la dernière phase d'occupation est conservé dans la rue qui borde la pièce. Un égout y représente un aménagement de cette période : sa couverture est à 0^m 65 au-dessus du sol de la pièce adjacente, dans lequel fut installée à la fin du III^e siècle l'amenée d'eau du silo.

(2) Le silo III/17, qui fut transformé en citerne lui aussi comportait une canalisation analogue, dont quatre fragments ont été découverts parmi les moellons et la terre qui formaient la partie supérieure de son comblement.

pas antérieur au II^e-I^{er} siècle, tandis que ceux dont nous voyons qu'ils remplirent le même office, mais où tout revêtement est absent, auraient reçu cette destination beaucoup plus tôt¹. Dans les cas, à la vérité assez rares, où les cavités avaient été creusées dans le conglomérat et où le stuquage pouvait sembler une précaution insuffisante, il est arrivé qu'on ait adossé aux parois des silos des assises de moellons soigneusement taillés et ajustés, voire des lits de briques : on les doublait ainsi intérieurement de véritables citernes bâties qui en épousaient la forme ovoïde ; un remplissage de cailloutis aveuglait les vides entre le conglomérat et les appareils, dont la face externe était tapissée d'un enduit analogue à celui dont il a été question précédemment². Là encore, on pensera à un travail tardif. Il faut signaler enfin, comme une dernière indication, la présence d'une dépression régulière d'un diamètre moyen de 0^m50 et d'une profondeur de 0^m10 à 0^m25 au fond de certains silos remployés³. Cette cuvette est visiblement destinée à assurer la décantation et à rassembler les impuretés peu à peu déposées au point le plus bas de la cavité et en son centre.

Ces aménagements forment, avec les canalisations retrouvées, et compte tenu des trouvailles faites dans les comblements, un faisceau de données qui nous prouvent que la plupart des silos demeurés en service au second âge du Fer étaient devenus des citernes. Mettant à profit l'existence de cavités qui, primitivement, avaient été destinées à un usage différent, les habitants s'efforcèrent de pourvoir à leur alimentation en eau par des moyens de fortune. Leur réutilisation traduit, chaque fois, l'effort tenté individuellement par les occupants d'une maison pour résoudre le problème que posait l'absence de sources sur la colline. Les indications chronologiques que nous apporte le recours à certaines techniques tendent à prouver que l'aménagement de ces cavités prit un caractère systématique lors de la dernière phase de l'histoire de l'*oppidum*. On rappellera que leur contenu nous assure, d'autre part, qu'elles furent utilisées pendant toute la durée de cette période. On peut reconnaître, néanmoins, à divers signes que nous avons notés, que leur transformation en citernes a dû commencer plus haut dans le temps et qu'elle a précédé la construction des grandes citernes en pierre, qui caractérise l'état ultime de l'occupation du site et représente un essai de solution collective.

[On signalera, dans un secteur du plateau — l'enclave Gondard — où les silos étaient nombreux et rapprochés, un aménagement demeuré jusqu'ici

(1) Au premier groupe appartiennent, par exemple, les silos II/14, III/17 et celui de la pièce V/7a ; au second, les silos IV/13, 15 et 21, qui, au versant Sud, ont échappé à l'arasement au moment où fut aménagée la terrasse à la fin du III^e siècle et qui, dès cette époque, durent servir de citernes.

(2) Tels sont, par exemple, le silo III/17, dont le revêtement intérieur est en pierre (Pl. VII) et le silo 3 de l'enclave Gondard, où il est en brique (Fig. 22). Ce dernier conservait son système de fermeture, fait de quatre dalles de calcaire de 2^m 65 de long et 0^m 53 de large, posées à plat sur l'orifice : deux d'entre elles étaient placées en porte à faux dans le prolongement l'une de l'autre, selon l'un des diamètres, de manière à laisser entre leurs faces taillées en biseau, un vide de 0^m 50, l'obturation étant complétée par les deux autres dalles, qui les encadraient.

(3) Tels sont, entre autres, les silos IV/12 et IV/13 (Pl. X).

unique. Il a consisté à en relier un certain nombre l'un à l'autre au moyen d'une canalisation bâtie, qui court du Nord au Sud selon la pente et qui, après avoir reçu successivement deux canaux afférents arrivant de l'Est, vient se jeter dans une vaste citerne de réception au terme d'un parcours de quelque 80 mètres (Fig. 1). Cette canalisation, large de 0^m50 et haute de 0^m60, a des parois et un radier faits de grandes plaques de calcaire ; sa couverture est une maçonnerie de minces dalles, en calcaire également, liées par un mortier de chaux, qui forme une voûte en berceau. Les silos lui sont raccordés par de courts conduits aménagés un peu au-dessous de leur embouchure. Elle-même aboutissait à un grand bassin carré de 5^m25 de côté, profond de 5 mètres, creusé dans le tuf naturel, où l'eau se décantait avant de se déverser dans la citerne de réception, vaste puits à section tronconique, profond de 13 mètres, dont les parois étaient édifiées en pierre (Fig. 22). Cet ensemble hydraulique n'est pas antérieur à la fin de la troisième période d'occupation du site, comme suffit à le montrer l'emploi du ciment dans la canalisation. Il est d'un temps où, en d'autres secteurs de l'*oppidum*, le parti avait été adopté de construire de grands réservoirs pour assurer l'alimentation en eau de la population. Il semble qu'ici l'on ait profité d'un groupement particulièrement dense de silos dans un espace qui avait pu rester vide de constructions pour s'en dispenser au prix d'un dispositif assez complexe. Il est sûr que ces silos, dont tel ou tel garde encore son canal d'amenée, indépendant du conduit qui le relie à la canalisation, par exemple les silos 8, 9, 10, ne déversaient en elle que leur trop-plein. C'est le seul cas où l'on voit avec précision ce qu'il advenait du surplus que rejetaient une fois emplis les silos-citernes : la canalisation faisait office de collecteur général, drainant les eaux en excès, non pour les évacuer vers une pente, mais pour remplir un réservoir de plus. Sur un *oppidum* comme celui d'Enserune, du fait tout à la fois de l'absence de sources, de l'importance de la population, du régime des pluies, violentes mais rares, l'eau était une denrée trop précieuse pour qu'on pût la laisser perdre.]

Est-ce à dire que tous les silos remployés l'aient été comme réserves d'eau ? Si, pour le plus grand nombre, cette destination ne fait pas question, il est quelques cas où l'on peut croire qu'ils continuèrent, exceptionnellement, à jouer leur rôle originel de resserres à provisions à une époque où ils avaient été remplacés dans cet office par les *dolia* et les jarres. Ainsi le silo I/9 : son comblement, entièrement formé de débris provenant de la ruine finale de l'habitat — moellons, terre, fragments de peintures murales, mêlés à des tessons de céramique romaine —, montre qu'il n'avait été ni remblayé ni converti en dépotoir ; le pavement soigné en *opus testaceum*, fait de béton et de morceaux de vases, qui recouvre le fond de la cavité, atteste au contraire qu'elle a été utilisée jusqu'à une époque avancée. Or, le fait de n'y retrouver ni dépôt de boue ni *œnochoés*, joint à l'absence d'un revêtement stuqué et d'une cuvette de décantation, oblige à penser qu'elle ne servit pas de citerne. Cet exemple est à rapprocher du cas des deux silos V/S 4 et VI/S 12, au-dessus desquels s'était amassée une épaisse couche de résidus contemporains de la dernière phase de

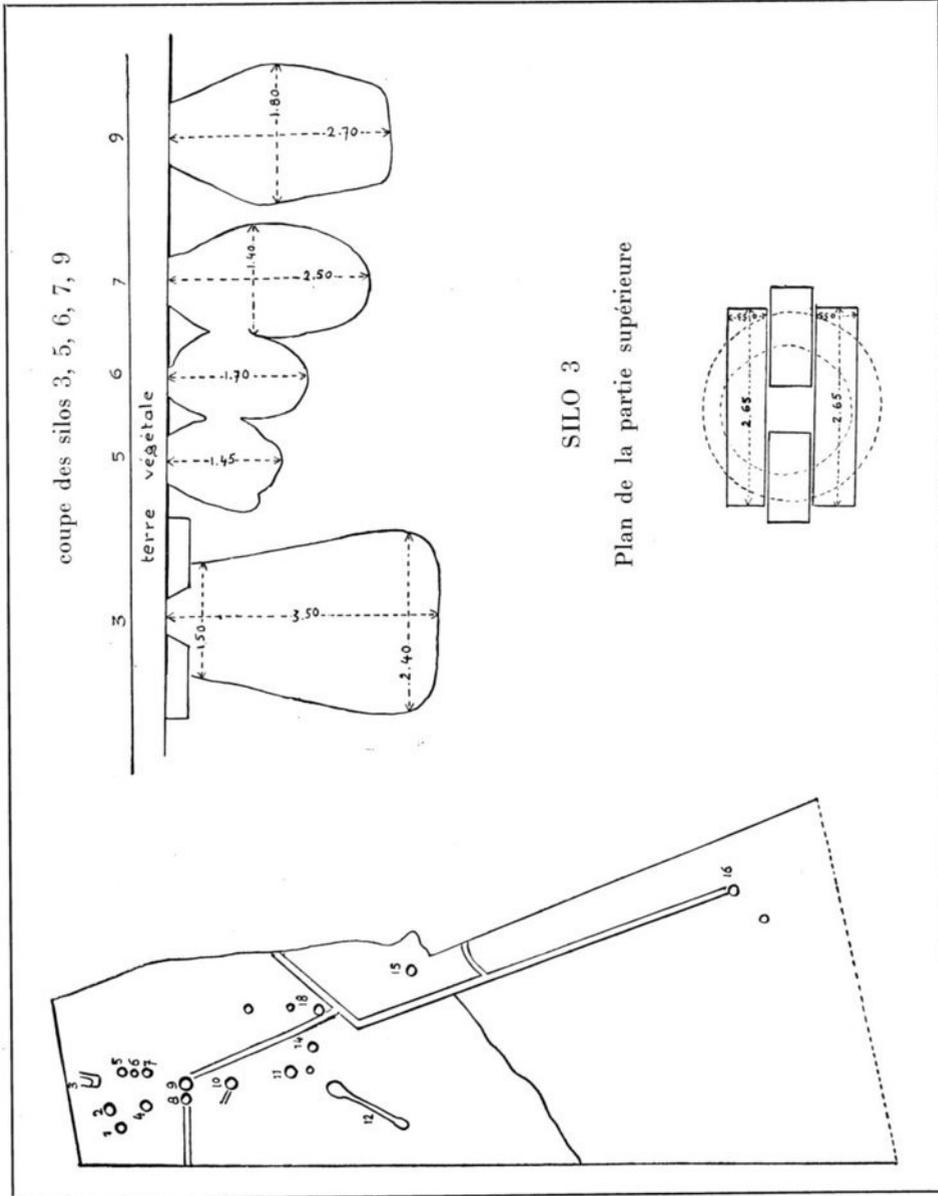


Fig. 22. — Silos de l'enclave Gondard.

l'histoire de l'*oppidum* et qui, par conséquent, étaient alors hors de service ; en revanche, ils étaient en usage encore au III^e siècle, comme le prouve le fait qu'ils sont pourvus d'une margelle qui amène leur embouchure au niveau d'occupation des maisons de cette époque (Pl. XVII, 2). Leur réutilisation ne paraît s'être accompagnée d'aucune transformation ; ils étaient hermétiquement clos par une dalle et entièrement vides au moment de leur découverte : comme pour le silo I/9, leur réutilisation en vue d'un office dont nous constatons que, d'une part, il n'est pas celui de réserves d'eau et que, d'autre part, il n'a pas laissé de traces matérielles, ne semble guère pouvoir s'expliquer que par l'effet d'une survivance des âges primitifs, qui en avaient fait des resserres à provisions.

Le remploi des silos n'a généralement pas entraîné d'altération de leurs formes originelles : on surmonte l'orifice d'une cheminée, on stuque les parois ou on les double d'un parement bâti, on ménage une cuvette au fond, mais on respecte le profil que leur donnèrent les premiers constructeurs. Il est arrivé cependant, en de rares occasions, que l'adaptation à une destination nouvelle ait provoqué des reprises et des modifications. C'est ce dont témoignent certains d'entre eux, dont le type est anormalement allongé et étranglé à mi-hauteur, comme le silo II/14, qui est profond de 6^m50 (Pl. V) : il est en réalité double et se compose de deux cavités ovoïdes superposées. Il est probable que la seconde représente un approfondissement de la première, auquel il fut procédé au moment de la transformation en citerne en vue d'augmenter la capacité utilisable.

[Il arrive, pour la même fin, que des silos aient été jumelés. C'est le cas, par exemple, des silos 5, 6, 7 de l'enclave Gondard (Fig. 22) : creusés dans un conglomérat à petits grains ils sont alignés côte à côte sur un axe Nord-Sud et communiquent deux à deux par un orifice circulaire percé dans leurs parois mitoyennes. Ce jumelage, inspiré par le voisinage même des cavités, réalise un véritable système de vases communicants¹. Les silos ne sont d'ailleurs pas d'un type uniforme : le premier est ovoïde et profond de 1^m45, le second piriforme et profond de 1^m70, le troisième cylindrique et profond de 2^m50. Le second présente une courte et étroite cheminée circulaire ; les deux autres, entre lesquels il s'encadre, ont au contraire un orifice largement ouvert. A considérer leur profondeur croissante du Nord au Sud, c'est-à-dire suivant la pente, il semble bien que les deux premières cavités aient servi de bassins successifs de décantation, d'où l'eau passait dans la troisième, dont son importance faisait l'équivalent d'une citerne de réception.]

Plus curieux est le dispositif de silos communicants, dont un bon exemple nous est fourni, au versant Sud, par les silos IV/15 et 18 (Pl. XII). Le silo-citerne 15, de profil ovoïde étiré, à base plate, profond de 4^m50, comporte une ouverture elliptique de 0^m65 percée dans sa paroi orientale. Celle-ci donne

(1) On ne connaît à Ensérune qu'un seul autre cas de silos jumelés, celui des silos 8 et 9 dans la même enclave.

accès à une galerie de 3^m50 de long, qui rejoint le silo 18 en passant sous le silo 16, placé entre les deux. Le silo 18, profond de 3^m30 et large de 1^m65, avait à l'origine une forme régulière de cylindre à base plate. Il fut transformé de telle sorte que sa partie Nord-Est, progressivement évasée en voûte, s'ouvre, à 1^m70 au-dessous de l'embouchure, en une sorte de couloir souterrain, qui, large à son début de 1^m35 et haut de 1^m60, va en se rétrécissant peu à peu et gagne en pente douce le silo 15, dans lequel il débouche à 1 mètre environ au-dessus du fond. Au moment de la fouille, une dalle de 0^m75 de côté et de 0^m15 d'épaisseur interceptait la communication entre le silo et la galerie. Le silo 15 ayant été transformé en citerne, un effondrement du silo 18 aura fourni l'occasion d'une reprise de construction et donné l'idée de percer le couloir qui, reliant les deux cavités, transforma à son tour la seconde en citerne et en fit un réservoir annexe de la première¹. Cet aménagement, inspiré sans doute par les circonstances, tendait en somme, par une disposition plus compliquée, plus savante si l'on veut, au même résultat que l'approfondissement du silo II/14 : en augmentant le volume de la réserve d'eau dont disposaient les occupants de la demeure voisine, il leur permettait, de surcroît, de l'utiliser en bénéficiant d'un double puisard².

III

LE DÉVELOPPEMENT DE L'HABITAT

Telle a été la destinée des silos dans l'habitat du second âge du Fer : comblés ou désaffectés à l'ordinaire, lorsqu'ils sont réemployés, c'est pour des usages tout différents de ceux pour lesquels ils avaient été creusés dans le sol naturel de la colline. L'étude que nous en avons faite achève de dégager les lignes générales selon lesquelles une agglomération nouvelle s'est créée et développée, à partir de la fin du v^e siècle, sur les emplacements qu'avait occupés le village primitif. Elle achève aussi de nous montrer combien a été profonde la transformation de l'une à l'autre. Révolution dans les modes de bâtir, construction d'une enceinte, rejet ou altération de l'héritage du passé, tels sont les principes dont on s'est inspiré.

Il convient maintenant d'examiner les réalisations auxquelles ont donné lieu les applications qui en ont été faites. Nous envisagerons successivement les divers secteurs du site, le plateau supérieur, le versant Nord, le versant Sud et la zone occidentale, en ne retenant pour chacun d'eux que quelques exemples caractéristiques. Nous rappellerons que si, pour la plus récente des deux grandes phases qui doivent être distinguées dans l'histoire de l'habitat du second âge

(1) Aucun doute n'est possible à ce sujet : des débris d'œnochoés de même forme et de même époque que celles qui ont été trouvées dans le silo 15 ont été recueillis dans la galerie de communication entre les deux silos.

(2) On comparerait, sur le plateau, le cas analogue des silos 12 et 12 bis de l'enclave Gondard (Fig. 1 et 22) : distants de 7 mètres, ils ont été réunis au niveau de leur fond par un véritable tunnel haut de 1^m 65 et large, à la base, de 0^m 95.

du Fer, nous voyons se dessiner sous nos yeux l'image d'une ville avec ses maisons régulièrement alignées, ses rues, ses citernes, ses égouts, ses défenses, il reste peu de vestiges architecturaux de la première, hormis l'enceinte et les cas de remplois. Bien souvent, il ne subsiste que des déchets de cuisine ou des débris de poterie pour attester que telle région, où n'ont été mises au jour que des substructions de la fin du III^e siècle, a vu cependant s'élever des maisons de pierre dès le IV^e. Tout cela est néanmoins suffisant, à la fois pour montrer la continuité du développement de l'agglomération d'une époque à l'autre — la reconstruction du III^e siècle ne s'accompagnant pas, quoiqu'elle soit totale, d'une transformation comparable à celle qui intervient entre la fin de la première occupation du site et le début de la seconde —, et pour préciser les étapes de ce développement, qui se caractérise aussi bien par les aménagements successifs des mêmes secteurs que par l'intégration de secteurs nouveaux dans le périmètre urbain.

Le plateau supérieur. — Sur le plateau supérieur, le sol naturel affleure partout sous une couche d'humus qui ne dépasse pas 0^m80. Il est constitué, sur une profondeur de 1^m50 à 2 mètres environ, par un conglomérat pliocène très résistant, mêlé de gros blocs, recouvrant une strate de tuf argileux assez tendre, dont la hauteur atteint jusqu'à 3 mètres et au-dessous de laquelle on rencontre le roc, qui est un grès helvétien¹. La faible épaisseur de terre explique qu'un seul niveau de constructions ait été mis au jour au sommet du plateau, encore que, là même, se révèlent les traces de plusieurs occupations successives. C'est ce qui est apparu de façon fort claire à l'emplacement exact où se dresse le Musée actuel, que nous étudierons à titre d'exemple (*ins.* I).

On y a dégagé, à fleur de sol, des vestiges architecturaux qui s'ordonnent en une série de neuf pièces contiguës, encadrées à l'Est et à l'Ouest par une sorte de cour et bordées au Nord et au Sud par une rue dallée, ainsi qu'une grande citerne (Pl. I-V)². Celle-ci est intacte ; des habitations, dont plusieurs gardent encore en place les jarres ou *dolia* qui en composaient le mobilier intérieur, il subsiste, sur une hauteur moyenne de 0^m80, des murs d'appareil rustique, épais de 0^m80 à 0^m90, édifiés en gros moellons de calcaire. Ils sont fondés directement sur le conglomérat rocheux. Qu'ils ne représentent pas néanmoins les restes d'une première occupation, c'est ce que démontrent à la fois l'étude des strates sur lesquelles ils reposaient et la présence de silos.

Dans tout le secteur qui nous intéresse, il existe, immédiatement au-dessus du terrain naturel, une couche d'argile, de cendres et de gravats mêlés, d'une épaisseur de 0^m30 environ. Pour asseoir les constructions sur le sol dur, il a été nécessaire de l'entailler, sans que d'ailleurs on soit parvenu partout jusqu'à

(1) Cette contexture peut être étudiée sur les parois des silos. Elle se retrouve identique dans tous les secteurs de l'*oppidum*, sous une couche de terre et de débris plus ou moins importante.

(2) Cet ensemble, que recouvrait une villa moderne, a été dégagé en 1938 et 1939, lorsque celle-ci fut démolie pour permettre l'édification du Musée actuel. Ce dernier a été bâti sur pilotis au-dessus des vestiges antiques, qu'il a respectés.

celui-ci : il arrive, en effet, qu'elle soit demeurée partiellement en place au fond de la saignée, formant sommier entre le pied des murs et le conglomerat (Pl. IV). Nous avons affaire ainsi à un premier niveau, passablement bouleversé, mais dont l'antériorité chronologique par rapport aux substructions retrouvées est évidente. Les résidus datables qu'il renferme comprennent, avec quelques objets de bronze, boucles de ceinturons et fibules de La Tène I, une poterie grecque assez abondante composée de tessons ioniens, d'un aryballe et de quelques fragments de coupes attiques à figures noires, de débris de coupes et de cratères attiques à figures rouges, qui ont été recueillis à l'intérieur des habitations mentionnées précédemment, sous les sols, ou à l'extérieur de celles-ci, au pied des murs. Ces résidus s'échelonnent de la fin du VI^e siècle au premier tiers du IV^e et mettent ainsi en mesure de marquer les limites chronologiques de ce qui apparaît déjà comme une utilisation pour des usages urbains du secteur que nous étudions, avant qu'y ait été édifié l'ensemble architectural mis au jour par les fouilles ; en même temps, ils fixent un *terminus post quem* pour cette édification¹. A côté de pièces qui peuvent être attribuées aux débuts de l'occupation du second âge du Fer, il convient de noter, parmi eux, la présence de vestiges plus anciens, qui nous reportent jusqu'à la période primitive de l'histoire de l'*oppidum*, à l'époque où, dans le village du premier âge du Fer, les silos servaient de resserres à provisions près des cabanes en pisé.

La découverte de six d'entre eux sous les sols des aires ou des pièces 1, 2, 4, 8, 9 est d'ailleurs venue nous renseigner sur les aménagements dont la zone avait alors fait l'objet. Tous, sauf celui de la pièce 8, ont une profondeur moyenne de 2^m50 pour un diamètre maximum de 2^m65 ; ils sont de forme ovoïde et comportent une embouchure de 1^m20 à 1^m70. Celui de la pièce 8, de dimensions beaucoup plus importantes que les précédents — sa profondeur atteint 4^m50 —, s'en distingue aussi par son type : son aspect est celui d'un cylindre à peu près régulier de 2^m50 de diamètre, ouvert à la partie supérieure.

Ces silos n'ont pas eu une destinée uniforme et les variantes que celle-ci présente nous aident à reconstituer l'histoire du plateau depuis le moment où fut aboli le village du premier âge du Fer jusqu'à celui où, dans le cours du second, furent bâties les constructions que nous avons signalées. Cinq d'entre eux, le silo 7 de l'aire 1 et ceux des pièces 2, 4, 8 et 9, ont été comblés pour en permettre l'édification : sur le premier passe le radier d'une canalisation, les quatre autres sont recouverts par des strates d'une épaisseur allant parfois jusqu'à 1 mètre, qui renferment les résidus de l'occupation des maisons ; dans l'embouchure de celui de la pièce 4, se trouve enfoncée de surcroît une jarre, qui,

(1) Voici le détail de ces trouvailles, classées d'après la provenance : pièce 2, au pied extérieur du mur Nord, une fibule de La Tène I (inv. OS 552), deux agrafes de ceinturons (inv. OS 661), fragments d'une coupe et d'un cratère attiques à figures rouges du début du IV^e siècle ; pièce 7, à l'intérieur, une portion de fibule de La Tène I, un aryballe non verni, mais au col peint en noir (inv. S 72), fragments de coupes attiques à figures rouges du début du IV^e siècle ; abords de la citerne, au Sud, dix-huit fragments d'une coupe attique à figures noires de la fin du VI^e siècle (inv. S 58), une partie de coupe ionienne ; pièce 10, immédiatement à l'Ouest de la citerne, quatre fragments de coupes attiques à figures noires, pied et fragment inférieur d'une coupe ionienne.

demeurée en place, donne exactement le niveau d'utilisation de l'habitation. Le sixième, le silo 6 de l'aire 1, a servi, lui, de dépotoir jusqu'à la ruine finale de l'agglomération. Or, pour les cinq silos remblayés, leur contenu révèle que le comblement massif dont ils ont fait l'objet a été précédé d'un lent entassement de déchets de toute sorte, parmi lesquels n'apparaît aucun fragment datable qui soit postérieur au III^e siècle et dont les plus nombreux indiquent la fin du V^e et le VI^e. Il en résulte une double conséquence : d'une part, les édifices dont l'aménagement a entraîné l'obturation de ces silos appartiennent à la deuxième période du développement de l'*oppidum* au second âge du Fer et ils furent vraisemblablement élevés au moment de la reconstruction générale qui a marqué le début de cette phase ; d'autre part, les emplacements où ils furent bâtis avaient été occupés déjà pendant la première période, comme l'attestent, à défaut de vestiges architecturaux, les résidus des V^e et VI^e siècles qui se sont amassés dans les silos ; ils viennent s'ajouter à ceux de la strate qui a été conservée par endroits, comme nous l'avons vu, sous les substructions dont nous savons maintenant qu'elles ne remontent pas au delà du dernier tiers du III^e siècle. Leur témoignage est d'autant plus précieux que cette strate, dans ses couches supérieures sinon dans ses couches profondes, a été passablement bouleversée lorsque des maisons furent implantées sur elle, alors que le comblement des silos demeurait intact.

À défaut de murs de la première phase de l'occupation du second âge du Fer, on a retrouvé en place des restes de foyers qui ne permettent pas de douter qu'elle ne se soit accompagnée d'installations permanentes, dont les remaniements postérieurs n'ont rien laissé subsister. Tels sont les dépôts cendreaux qu'on rencontre autour de la base du *dolium* et de la jarre de la pièce 4, ainsi que dans l'angle Sud-Ouest de la même pièce et dans l'angle Sud-Est de la pièce 2. Ils ont livré quelques débris céramiques, notamment une moitié d'amphore et un fragment de coupe en argile claire à décor géométrique de tradition ionienne. Antérieurs aux constructions, ces vestiges ne sauraient cependant être rapportés à la plus ancienne occupation du secteur, celle du premier âge du Fer. Les restes de foyers, qui sont comme des îlots au milieu des terres dans lesquelles s'enfoncent les fondations des maisons, apparaissent nettement distincts — et à un niveau d'ailleurs plus élevé — des strates régulières de cendres et de gravats mêlés qui se sont constituées immédiatement au-dessus du sol naturel et dont la formation nous reporte, elle, jusqu'à l'époque des silos. Il est donc légitime d'y voir des témoins laissés par l'habitat du second âge du Fer dans la première phase de son existence².

(1) Dans le silo 7 de l'aire 1, par exemple, la poterie la plus récente est représentée par dix-huit fragments de petites coupes campaniennes. Voici, à titre indicatif, l'énumération des autres trouvailles céramiques qui y ont été faites : une amphore entière et un fragment important d'amphore de céramique grise d'Occident (inv. S¹ 1102), une oenochoé et un fragment de cratère de tradition ionienne, un morceau de cratère attique à figures rouges du style de Kertch, trois fragments d'une coupe hellénistique à vernis noir.

(2) On rapprochera, pour la forme et la technique, des fragments de poterie que renferment les dépôts cendreaux correspondant à des emplacements de foyers les tessons provenant de jarres analogues qui ont été retrouvés nombreux dans les silos des pièces 2 et 4. Dans ce dernier cas, cette céramique nous reporte visible-

Pour ce qui est du silo-dépotoir 6 de l'aire 1, il renferme comme les cinq autres des résidus de cette période et offre pour celle-ci les mêmes moyens de contrôle. Mais il contient, en outre, des déchets de la seconde phase, contemporains de ceux que l'on recueille sur les sols des pièces qui composent l'ensemble architectural voisin et d'ailleurs plus nombreux. Là encore, nous disposerons d'éléments d'information qui ne seront pas négligeables, bien que, cette fois, nous puissions nous adresser à des substructions, qui nous renseigneront directement sur ce que fut l'occupation du plateau à partir de la fin du III^e siècle. A la vérité, le complexe de murs qui a été mis au jour ne représente plus que les traces d'aménagements rasés au niveau des fondations, dont on ne peut guère que rétablir en plan les dispositions essentielles. On reconnaît un alignement de pièces ou d'aires, disposées sur deux rangs de profondeur, qui se font suite d'Est en Ouest. Elles étaient bordées au Nord, du côté du plateau, et au Sud, à la lisière de la pente, par une voie qui les séparait des *insulae* voisines, placées, la première au même niveau qu'elles, la seconde en contrebas, sur une terrasse artificielle. Une grande citerne paraît faire corps avec l'ensemble ; elle a été construite en empiétant à la fois sur les salles du groupe méridional et sur la rue adjacente (Pl. I).

L'aire 1 est délimitée par un mur occidental de 4^m70 de long et deux murs latéraux dont la longueur ne dépasse pas 2 mètres. Dans la phase finale de l'utilisation de la bâtisse, il n'existait certainement pas de mur oriental, car l'aire ouvre à l'Est sur un dallage de pierres irrégulières, dans lequel est encastrée une canalisation conservée sur 7^m50 de long, dont la pente est vers le Nord et qui passe à son extrémité Sud sur le silo 7¹. Faisant suite à l'Est à ce dallage, il y avait un grand espace vide de toute substruction, où il a été retrouvé deux grandes jarres encore en place l'une près de l'autre. Il semble que l'aire 1 ait été, non une pièce d'habitation, mais une sorte de porche donnant à l'Est sur une cour et permettant, à l'Ouest, d'accéder à une série de salles disposées en enfilade.

La première, la chambre 2, dont le sol est établi au-dessus d'un silo comblé, est de plan à peu près carré (4^m50 × 4^m60). La position de son mur Sud, en retrait sur l'alignement général des parois méridionales des salles voisines, l'interruption de 1^m50 qu'on constate dans ce mur à sa partie occidentale, le fond de jarre qui est encastré dans sa maçonnerie comme matériau de remplissage, les substructions qu'on remarque à l'intérieur des pièces 6 et 7, tout indique que le dispositif que présentait l'ensemble au moment de sa ruine finale est le fruit de remaniements et ne correspond pas aux aménagements primitifs. On a voulu, dirait-on, ouvrir un couloir mettant en communication la chambre 2, vers le Sud, avec le réduit 6 et la salle 7. On notera la présence dans l'angle Sud-Ouest de ce couloir d'un *dolium* en place.

ment à une époque antérieure à celle des constructions, dont l'édification a été liée, comme il a été indiqué, à la mise hors de service du silo et à l'implantation dans son embouchure obturée de la jarre, suivie par le *dolium*.

(1) Elle se compose d'une série de blocs taillés en forme de caniveau sur 0^m 45 de largeur et 0^m 25 de profondeur.

La pièce 3, toute en longueur avec ses $6^m20 \times 2^m20$, apparaît comme l'arrière-salle de la chambre 2.

Plus à l'Ouest, la pièce 4 mesure $7^m40 \times 6^m40$. Son mur Sud conserve, à 2^m55 de l'angle Sud-Est, un petit escalier de deux marches hautes de 0^m25 et larges de 0^m30 , la marche supérieure étant elle-même à 0^m25 de la crête actuelle du mur, ce qui laisserait croire qu'à cet endroit il a joué, à une certaine époque, le rôle de seuil par lequel on accédait à la salle 8, l'escalier rattrapant la différence de niveaux qui existait entre les deux chambres. Ce dernier faisait partie des aménagements primitifs, mais devint sans objet dans la dernière phase de l'occupation, car il se trouvait alors recouvert par le sol exhaussé de la pièce 4 ; dans celle-ci, la présence de deux fragments de jarres et d'un *dolium* permet, en effet, de reconnaître aisément deux périodes successives d'utilisation et de mesurer l'élévation du sol intervenue de l'une à l'autre. Elle indiquerait en même temps que cette salle 4 faisait office de magasin. La limite entre elle et l'espace qui lui fait suite à l'Ouest est marquée, dans l'état actuel des substructions, par les restes d'un mur de refend et par un dallage fait de pierres irrégulières, qui a une longueur de 5^m40 et une largeur de 1^m70 : les assises du refend sont entaillées au Nord pour faire place au dallage ; au Sud, elles reposent sur lui et comportent une sorte de dé ou base à faces régulièrement parementées, qui a pu servir de support à un pilier ou à une colonne. Nous devons en conclure qu'il existait un passage entre la chambre 4 et l'aire 5, le dallage formant seuil et la cloison de séparation étant percée d'une baie, qu'encadraient probablement deux éléments d'une ordonnance.

Quant à l'aire 5, de $12^m50 \times 6^m70$, où il ne subsiste au Sud et à l'Ouest que des traces des murs qui la délimitaient, c'était à n'en pas douter un enclos ou cour, couvert ou non, dans lequel on n'a pas retrouvé moins de cinq jarres en place, dont une entièrement conservée, et les emplacements de deux autres.

L'ensemble dont il vient d'être question est doublé vers le Sud d'une rangée de pièces qui font corps avec lui. De la salle 6, qui n'est qu'un réduit de 3 mètres \times 3 mètres, de la salle 7, qui mesure $5^m50 \times 4^m60$, et de la salle 8, qui a $5^m10 \times 4^m65$ et qu'on a édifiée au-dessus d'un silo, il a été fait mention déjà, pour indiquer qu'elles communiquaient directement avec celles de la rangée Nord, auxquelles elles sont attenantes. Nous ajouterons simplement que la chambre 8 garde le long de son mur oriental les traces d'un escalier à deux marches, qui, rachetant une dénivellation, permettait de passer dans la pièce 7. Pour ce qui est des salles 9 et 10, sur lesquelles a épiété la citerne, la première, dont les dimensions sont de $4^m50 \times 4^m70$, conserve dans son mur Nord les restes d'un seuil qui donnait accès à l'enclos 5 ; la seconde n'est plus qu'un réduit de $1^m90 \times 4^m70$, dont le sol recouvre l'embouchure d'un silo.

Comme nous l'avons indiqué, l'ensemble architectural que nous venons de décrire, s'encadrait entre deux rues au Nord et au Sud ; mais il est impossible de savoir, dans l'état actuel de la ruine, si les pièces qu'elles longeaient ouvraient sur elles.

Le plan que nous avons pu reconstituer ne laisse pas d'être incomplet.

Toutefois, il est clair qu'il procède d'une volonté d'ordonner, à un moment déterminé, en un tout logique, au prix d'aménagements que nous avons notés chemin faisant, une série de chambres qui ont pu être indépendantes à l'origine : ces aménagements ont eu, en effet, pour objet constant d'assurer de l'une à l'autre des communications qui n'avaient pas d'abord été prévues. Le résultat, ce fut un ensemble architectural qui ouvrait à l'Est par un porche sur une cour et dont la pièce 2 et son arrière-salle étaient sans doute le cœur ; à l'Ouest de celles-ci, on avait le magasin et l'enclos et, plus au Sud, une rangée de chambres secondaires, reliées par de faciles passages aux pièces principales ou à leurs annexes. Quant à la citerne, elle a fort probablement appartenu au vaste corps de logis qui fut ainsi créé, si l'on en juge par le fait qu'elle s'encastre dans certaines de ses installations et que, partant, elle paraît bien avoir été construite en liaison avec lui.

Nous pouvons ajouter que cette demeure, qui, à elle seule, forme une véritable *insula*, comportait probablement une ordonnance. C'est, en effet, dans la citerne dont il vient d'être question qu'ont été retrouvées deux des bases attiques précédemment étudiées¹, sans parler d'un fragment de fût, qui sont à rapporter à l'époque de la romanisation. Il est vraisemblable que ces éléments d'architecture ont fait partie des aménagements en élévation de l'habitation dans la période ultime de son existence, au II^e-I^{er} siècle, sans qu'il soit possible, dans l'état actuel des vestiges mis au jour, de proposer une restitution quelconque.

Un complexe de constructions comme celui-ci n'est pas habituel à Ensérune, où, dans la grande majorité des cas, la maison reste tout au long de l'histoire de l'*oppidum* la modeste demeure à pièce unique des origines. La ressemblance qu'il offre avec les réalisations de l'architecture domestique du monde hellénistico-romain est purement fortuite. En dépit des influences que ce monde a exercées sur la Gaule méridionale et dont nous avons eu l'occasion de signaler les effets à Ensérune même, le prototype de ce genre d'habitation n'est pas à chercher de ce côté, croyons-nous. Dans cet agrégat de salles, qui s'est constitué sans doute au fur et à mesure des besoins, en s'accommodant au mieux d'un état de choses existant, et qui est accosté à l'arrière d'un enclos et par-devant d'une cour, rien ne rappelle l'économie de la bâtisse organisée autour d'un espace hypèthre, cour ou *atrium*, qui est le véritable cœur de l'habitation². La formule ne trouve d'équivalents exacts qu'en Espagne, sur les sites indigènes de la basse vallée de l'Èbre notamment, à San Antonio de Calaceite et à Azaila³, où l'on rencontre des maisons à plusieurs chambres, à côté de demeures à salle unique, à partir du III^e siècle, c'est-à-dire à une époque correspondant à celle à laquelle appartient l'ensemble d'Ensérune⁴.

(1) Cf., ci-dessus, pp. 131-133.

(2) Cf., ci-dessus, pp. 130-131.

(3) Cf. P. BOSCH-GIMPERA, *Bajo Aragón*, et J. CABRÉ, *Azaila*, et *CVHis.*, *Azaila*, pp. 4-5 et fig. 1. Cf. aussi P. DIXON, *The Iberians*, pp. 138 et 140.

(4) La formule n'est pas sans rappeler, et naturellement en dehors de toute filiation possible étant donné

Les vicissitudes, qui ont marqué l'utilisation des pièces dont la réunion compose cet ensemble et que laissent soupçonner les remaniements dont leurs substructions portent les traces, sont attestées, d'autre part, par les variations qu'accuse leur niveau d'occupation. Pour plusieurs d'entre elles, celui-ci peut être établi avec précision grâce à la découverte d'un *dolium* ou de jarres demeurés en place. Le cas de la chambre 4 et celui de l'enclos 5 sont à cet égard particulièrement instructifs : ils font apparaître un exhaussement progressif du sol, lié à l'occasion à des reprises de construction, pendant la période où cette salle et cette aire furent en service. Le *dolium* intact que renferme la pièce 4 a son embouchure à la hauteur de la crête des murs, dont le point d'arasement correspond ainsi au palier d'utilisation de la chambre dans son dernier état avant la ruine. Cette phase fait suite à une occupation plus ancienne, au cours de laquelle le sol était aménagé à un niveau inférieur, que permet de restituer la présence, au pied du *dolium*, de la moitié encore *in situ* d'une jarre qu'il avait fallu tronquer pour installer celui-ci. Sectionnée horizontalement à 0^m70 de sa base, cette jarre ne peut appartenir, en effet, à la même époque que le *dolium*, haut de 1^m45, qui lui est directement superposé : il suffit d'en rétablir la hauteur primitive pour s'apercevoir que le sol d'où émergeait son embouchure venait à 0^m15 au-dessous du sol correspondant à la période où le *dolium* était en service. Ce niveau se trouve coïncider avec celui que nous donnont, d'autre part, les restes de l'escalier à deux degrés qui se sont conservés le long du mur Sud de la pièce et qui, comme la portion de jarre laissée en place, ont été visiblement noyés dans le sol exhaussé. On parvient ainsi à établir que cet exhaussement et la substitution du *dolium* à la jarre sont allés de pair avec des transformations plus importantes dans l'utilisation de la bâtisse, avec la mise hors de service d'un escalier et, partant, du seuil auquel il conduisait et dont il n'y a plus trace. On pourrait penser que la salle 4 était primitivement un espace hypèthre, une cour avec jarres, comme le fut peut-être l'aire 5 dans la dernière phase d'occupation, et que l'escalier permettait de rattraper la dénivellation existant entre cette cour et la chambre attenante. Cet espace aurait été couvert et serait devenu postérieurement une nouvelle pièce, au moment où se constitua l'ensemble architectural que nous étudions. L'enclos 5 prête à des remarques analogues : une jarre intacte et en place y est témoin d'un premier état ; près d'elle, les fonds *in situ* de trois autres jarres, brisées au moment de la ruine finale de l'installation, sont à rapporter à une période plus récente. Il est aisé de reconnaître que l'embouchure de ces dernières s'ouvrait 0^m40 plus haut que celle de la jarre entière et de vérifier ainsi, une fois de plus, l'élévation du sol intervenue dans le cours de l'utilisation de la demeure.

Il est possible, grâce aux trouvailles, d'évaluer la durée de cette utilisation et de situer dans le temps le moment où intervinrent les remaniements que dénote l'exhaussement du niveau d'occupation. Nous pouvons fixer ainsi au dernier

le décalage chronologique, celle de l'architecture domestique des civilisations égéennes, helladiques notamment, où certaines maisons sont faites pareillement de rangées contiguës de pièces placées en enfilade : cf. D. M. ROBINSON, *PW, Suppl. VII* (1940), s. v. Haus, col. 244 sq.

siècle avant notre ère le second des deux « temps » à distinguer, celui où le sol était établi à la hauteur de la crête actuelle des murs, d'après l'indication fournie par le *dolium* en place de la pièce 4 : c'est à cette époque, en effet, que se rapporte intégralement le matériel recueilli dans ce *dolium*, matériel qui comprend des documents caractéristiques, par exemple une coupe arrétine de l'atelier de *Perennius*, des fragments de vases de l'atelier d'*Aco* et deux lampes romaines historiées¹. Quant à la phase précédente, où le sol était à un niveau inférieur, que permet de restituer la découverte de jarres, associée à celle de vestiges architecturaux, son *terminus a quo* nous est donné par une méthode analogue : on a signalé, dans la chambre 4 toujours, que la moitié inférieure de la jarre, témoin de cette première occupation, avait été implantée directement dans l'embouchure d'un silo ; comme le contenu de ce dernier ne renferme pas de résidus plus récents que la fin du III^e siècle, on en conclura que l'aménagement de la bâtisse auquel est liée la mise en place de la jarre remonte au plus tôt à cette période. C'est donc entre le III^e siècle et les débuts de l'ère chrétienne que s'inscrit l'utilisation des constructions que nous avons décrites : long espace de temps, où l'on ne s'étonnera pas si les dispositions adoptées au cours de la dernière phase ne correspondent plus aux aménagements originels, compte tenu des modifications intervenues au cours des âges.

En dehors des documents dont il vient d'être fait état, il n'a subsisté de cette utilisation que d'assez maigres vestiges de l'industrie humaine dans les strates résiduaire qui recouvraient les sols des diverses pièces : tessons campaniens, petits bronzes tels que des crochets, un fléau de balance, un poids, une fibule intacte de La Tène III, et quelques monnaies, notamment un petit bronze de Nîmes au sanglier et un moyen bronze d'Auguste². Heureusement, l'office de dépotoir qu'a rempli le silo 6 de l'aire I pendant toute la durée de l'occupation de ces pièces nous a conservé, comme il a été dit, des débris qui suppléent utilement à cette relative carence et parmi lesquels se retrouvent, en effet, des poteries appartenant à chacune des deux périodes que nous avons distinguées : on rapportera ainsi à la première une abondante céramique campanienne et d'assez nombreux spécimens de vaisselle catalane de la série dite *sombrero de copa*, à la seconde, des vases de l'atelier d'*Aco*³.

Telles sont les données qui ont été recueillies dans le secteur du plateau où s'élève l'actuel Musée. Elles en démontrent l'occupation continue, à travers

(1) Outre la coupe de *Perennius* (inv. S 963), la céramique arrétine est représentée par un fragment de bol et un fond de vase avec marque et soixante-dix-neuf autres tessons. La poterie romaine comprend encore vingt-neuf fragments de l'atelier d'*Aco*, un flacon de forme bulbaire (inv. S 1054), les débris de six lampes, y compris les deux exemplaires historiés (inv. S 712, 710). Il a été recueilli, également, quarante-cinq fragments de vases communs.

(2) Inv. OS 494, 564, 764 (fléau, poids, fibule) et inv. 36-27, 30-33 (monnaies).

(3) Le silo renfermait, dans les couches profondes de son comblement, des résidus antérieurs à l'édification de l'ensemble architectural qui nous intéresse : fragments de coupes attiques à figures rouges, d'amphores de tradition ionienne et de coupelles hellénistiques à vernis noir. Dans les couches supérieures, dont la formation est contemporaine de l'utilisation des pièces qui composent cet ensemble, on a recueilli trente-cinq tessons campaniens du premier et du second styles, un amphoriskos (inv. S 867) et les fragments de trois autres petits vases à parois fines de l'atelier d'*Aco* (inv. S 873, 875, 876).

les vicissitudes de l'histoire de l'*oppidum*, depuis la fin du premier âge du Fer jusqu'à l'ère chrétienne. Des aménagements successifs auxquels elle a abouti, seuls ont subsisté des vestiges de ceux de la période la plus ancienne, avec les silos, et de ceux de la période la plus récente, avec les restes d'architecture. Tout se passe comme si la reconstruction générale dont l'habitat a fait l'objet à la fin du III^e siècle avait entraîné l'abolition des installations antérieures. Et, dans la zone considérée, nous ne pouvons nous représenter l'agglomération du second âge du Fer qu'à travers les aspects qu'elle prit à partir de cette date et qui, d'ailleurs, ne restèrent pas immuables jusqu'à la destruction finale. Du moins n'est-il pas sans intérêt d'être assuré, grâce à la découverte de strates résiduelles, que dans la première phase de son existence elle englobait déjà cette zone.

Aussi bien, même pour l'époque à laquelle appartient le complexe architectural que nous avons étudié, nos informations demeurent limitées. En dehors de l'emplacement qu'il occupe, le plateau supérieur n'a pas encore donné lieu à une exploration étendue et nous n'y voyons pas se dessiner l'image d'un quartier complet d'habitations, comme au versant Nord et au versant Sud. Du moins, deux des rues qui le desservaient ont-elles été partiellement dégagées. Il s'agit des deux voies parallèles, larges de 2^m20, de direction Est-Ouest, dont il a été fait mention déjà et qui longent le groupe de pièces que nous avons décrit sur ses faces septentrionale et méridionale (Pl. I). Elles ont pu être suivies, la première sur quelque 8 mètres, la seconde sur près de 20 ; ce sont des chemins pavés, qui sont faits de grandes dalles plates, carrées ou polygonales, d'une épaisseur de 0^m20 à 0^m25, pouvant atteindre jusqu'à 1 mètre carré et reposant sur un massif de pierraille et de sable grossier¹.

Nous savons encore que le secteur avait pour trait d'être pourvu de plusieurs grandes citernes et d'être ainsi, au point culminant du plateau, une manière de château d'eau pour une zone étendue de l'*oppidum*. Au nombre de trois, ces réservoirs encadraient littéralement le complexe architectural dont nous avons analysé les dispositions. Avec celui dont il a été précédemment question et qui lui est attenant vers le Sud, deux autres ont été retrouvés à environ 20 mètres de sa façade orientale. Tous trois sont bâtis en grand appareil et ont des parois stuquées selon les méthodes de la technique romaine que nous avons étudiées antérieurement². Ils illustrent, avec des variantes dans leur type sinon dans leur conception, l'effort qui fut tenté, à partir d'une certaine époque, pour donner au problème de l'alimentation en eau une solution plus efficace que celle que l'on avait auparavant recherchée dans la transformation en réserves

(1) C'est l'application de la technique romaine de l'aménagement des pavements : VITRUVIUS, VII, 1. Cf. A. GRENIER, *Manuel*, VI, p. 318. La présence du *rudus* sous les dalles est caractéristique. Les rues dégagées au versant Nord de l'*oppidum*, qui n'en comportent pas, procèdent d'une façon de faire purement indigène : elles sont antérieures à celles dont il est ici question et qui ont dû donner lieu à une réfection au I^{er} siècle avant notre ère, en même temps que se constituait, à partir d'installations anciennes remaniées, l'ensemble architectural que nous avons étudié.

(2) Cf., ci-dessus, pp. 108-109.

d'eau des silos désaffectés et qui ne fut d'ailleurs pas pour autant écartée. D'une formule à l'autre, il n'y a pas de différence de nature et toutes deux procèdent de la nécessité, imposée par l'absence de sources et de nappes d'eau souterraines, où l'on était de recueillir les eaux pluviales : pratique que les Anciens considéraient, au demeurant, comme la plus orthodoxe lors même que le choix était possible¹. La construction de grandes citernes permit d'améliorer le rendement et ne traduisit, en somme, qu'un progrès technique.

Il s'agit, en effet, de vastes bassins édifiés sur plan rectangulaire, qui tout à la fois offrent une contenance plus vaste que les silos et sont mieux adaptés à leur rôle de réserves d'eau potable — leur forme permettant, par exemple, des curages plus aisés. La citerne qui est adjacente au Sud à l'ensemble architectural que nous avons décrit est axée Nord-Sud ; elle est parfaitement rectangulaire et mesure $7^m40 \times 4^m90$, pour une profondeur actuelle de 2^m60 (Pl. I et IV). De celles qui se trouvent un peu en avant de cet ensemble, vers l'Est, et qui sont axées Est-Ouest, la citerne septentrionale a 6 mètres \times 2 mètres, pour une profondeur de 3^m05 , la citerne méridionale $5^m10 \times 2$ mètres, pour une profondeur de 2^m80 : toutes deux ont leurs petits côtés arrondis (Fig. 1).

Alors que les parois des autres sont normales au fond, dans cette dernière elles ne le sont que sur 1^m40 et présentent ensuite un encorbellement destiné à faciliter la couverture en diminuant la portée : de 2 mètres à la base, la largeur passe ainsi à 1^m10 à la partie supérieure et la longueur, de 5^m10 à 4^m35 . Le système de fermeture, très simple, consistait en dalles plates posées en porte à faux sur l'ouverture subsistante. Quatre de celles-ci, recueillies au fond du réservoir, mesurent 1^m07 de long, 0^m56 de large et 0^m40 d'épaisseur : placées moitié sur la dernière assise, moitié dans le vide, et butant deux à deux l'une contre l'autre par leur tête, elles formaient une voûte plate (Pl. XXVII, 2). Chacune de ces quatre dalles était évidée en quart de cercle à l'un de ses angles, de sorte qu'on obtenait, en les rapprochant, une étroite ouverture circulaire de 0^m55 , le puisard de la citerne, par ailleurs hermétiquement couverte.

Dans la réserve d'eau qui lui fait pendant un peu au Nord, on a préféré à ce système de fermeture en porte à faux une couverture soutenue par deux piliers intérieurs. Ceux-ci, en tuf, sont à section carrée de $0^m50 \times 0^m50$; prenant appui sur le fond de la citerne, ils sont disposés selon son grand axe à 1^m50 l'un de l'autre et à 1^m75 de chacun des petits côtés (Pl. XXXV, 2). Rien n'a subsisté des éléments de la couverture, mais il est à croire que ces piliers portaient un poitrail longitudinal, qui pouvait être en bois et d'une seule pièce ou en pierre et formé de trois poutres placées bout à bout¹. L'espace entre cette arête médiane et les parois latérales, qui se trouvait réduit à 0^m75 , pouvait être aisément couvert

(1) On sait que les Anciens donnaient la préférence à l'eau de pluie, considérée par eux comme la meilleure, non seulement sur l'eau de puits, mais même sur l'eau de source : CELSE, *De Med.*, II, 18 : *aqua levissima pluvialis est, deinde fontana, tum ex flumine, tum ex puteo*. Cf. aussi PLINE, *N. Hist.*, XXXI, 21, 1, 2 ; VITRUVÉ, VIII, 2, 1 ; COLUMELLE, *De re rust.*, I, 5.

(2) Il suffisait de donner aux deux poutres extrêmes une longueur de 2^m25 et de 2 mètres à la poutre médiane.

avec des dalles plates, auxquelles il suffisait de donner une longueur de 1 mètre pour une largeur indifférente¹.

En aucun cas le système d'adduction d'eau n'a été conservé : on a toutefois recueilli au fond du réservoir dont les parois sont construites en encorbellement et on a pu remettre à la place qu'il occupait dans la dernière assise du petit côté oriental, dans l'axe même de la citerne, le bloc qui venait à l'extrémité de la conduite d'aménée. Il est évidé en forme de caniveau sur une largeur et une profondeur de 0^m12 et constituait un déversoir en surplomb de 0^m25 sur le parement intérieur de la réserve d'eau (Pl. XXVII, 2).

En dehors de ces trois citernes, groupées sur le plateau supérieur, les fouilles en ont mis au jour quatre autres en divers secteurs de l'*oppidum* : l'une a été retrouvée au versant Sud, dans l'aire de la pièce III/12, accolée au parement intérieur de l'enceinte, qui formait le mur Sud de cette pièce ; elle mesure 4 mètres \times 1^m70 \times 2 mètres ; une seconde a été découverte au versant Nord, dans l'aire des pièces V/2 et 3, placée comme la précédente contre le rempart ; ses dimensions sont de 4 mètres \times 2 mètres \times 3^m25 ; la troisième et la quatrième se rencontrent dans le secteur occidental de la colline, l'une dans la partie centrale, l'autre, au milieu d'un groupe de maisons qui l'entourent, dans la partie septentrionale de la zone dont on sait qu'après avoir servi de nécropole elle fut intégrée dans le périmètre urbain lors de la reconstruction générale de l'habitat à la fin du III^e siècle ; elles mesurent respectivement 12^m50 \times 2 mètres \times 3^m10 et 10 mètres \times 2^m50 \times 3 mètres. Toutes les quatre sont du type rectangulaire à parois normales au fond et à petits côtés arrondis. L'une, la troisième, est orientée Nord-Sud ; les autres sont axées Est-Ouest.

Parmi les particularités que tel ou tel de ces réservoirs présente, on notera les deux piliers destinés à porter la couverture qui se dressent à l'intérieur de celui des pièces V/2 et 3 (Pl. XIII), le refend interne qui, dans ceux du secteur occidental, réunit les deux longs côtés et, par ce compartimentage, assure la décantation de l'eau (Pl. XIX et XXI)², enfin la structure spéciale qu'offre, parmi ces derniers, la citerne septentrionale : au lieu d'être bâties en grand appareil comme ceux des autres réservoirs, ses murs sont faits d'une maçonnerie de moellons irréguliers, assemblés en plein mortier, dont l'étanchéité est obtenue par l'application sur le parement interne de l'enduit habituel de chaux grasse et de brique pilée³ ; la citerne comporte, à l'angle Nord-Est, une sorte d'appendice, de prolongement, de forme irrégulière, où l'on reconnaîtra un ancien silo,

(1) On peut imaginer aussi une couverture faite d'un assemblage de six dalles posées sur les parois de la citerne et prenant appui par un de leurs angles sur les piliers intérieurs : mais cela eût obligé à tailler des éléments de dimensions relativement importantes, atteignant 2^m25 \times 1 mètre pour quatre d'entre eux et 2^m \times 1 mètre pour les deux autres. La formule du poitrail longitudinal offrait plus de commodité, en permettant de se contenter de dalles sensiblement plus réduites.

(2) C'est la formule recommandée par VITRUVIUS, VIII, 6, 15, et par PLINUS, *N. Hist.*, XXXVI, 52, 1, qui consiste à compartimenter la citerne afin que l'eau, passant d'une chambre à l'autre avant d'être utilisée, dépose ses impuretés et se clarifie.

(3) C'est la maçonnerie des murs ordinaires, et non le béton de cailloux et de pierraille malaxés avec le mortier, l'*opus signinum*, que la technique romaine emploie volontiers pour la construction de parois étanches : VITRUVIUS, VIII, 7, 7.

qui, après avoir lui-même servi de réserve d'eau, fut intégré dans la construction de la citerne et en constitua le puisard ; les parois ont pour couronnement une bordure de dalles plates, dont la face interne a été entaillée et a reçu un profil de feuillure : celle-ci était visiblement destinée à accueillir l'extrémité d'une couverture, qui ne pouvait être qu'un plancher de bois (Pl. XIX).

Il n'y a donc pas à Ensérune un type uniforme de réservoir, à proprement parler. Toutefois, il apparaît qu'on s'est tenu de préférence, pour la forme, au plan rectangulaire à petits côtés arrondis, qui est celui de six citernes pour une seule à plan absolument rectangulaire, et, pour la construction, au grand appareil, qui est celui de six réservoirs pour un seul à murs édifiés en moellons. Les variantes portent surtout sur la couverture, sans que jamais d'ailleurs on ait complètement renoncé au principe de la fermeture plate, la plus simple : rappelons, en effet, qu'une seule citerne présentait un système inspiré de la voûte en encorbellement et que les six autres avaient pour couverture un dallage horizontal, soutenu à l'occasion par des piliers intérieurs, voire un plancher de bois.

L'édification de grands réservoirs établis sur ces principes est devenue à Ensérune une pratique usuelle à partir d'une certaine époque. Elle évoque les solutions employées dans le monde hellénistico-romain sur les sites où il n'y avait ni source ni nappe d'eau. Aussi bien révèle-t-elle la mise en œuvre d'une technique très supérieure à celle dont témoigne à l'ordinaire l'architecture domestique : le grand appareil, la forme arrondie donnée aux petits côtés, qui augmente la capacité tout en rendant les curages plus aisés, la qualité du revêtement d'étanchéité, dans un cas au moins un essai de stéréotomie, tout indique que nous ne sommes plus là en présence de réalisations purement indigènes. Il faut y faire la part des influences extérieures, celles de la construction romaine en particulier, que dénonce l'utilisation si caractéristique d'un ciment hydraulique comme enduit, sans préjudice de certains aménagements conformes à l'usage que Vitruve codifiera, tel le compartimentage intérieur destiné à permettre la décantation des eaux recueillies. Et, cette fois encore, l'on pourrait instituer d'instructives comparaisons avec Délos, Théra ou, en Gaule même, avec le poste massaliote de *Glanum*, où, sans parler de la construction proprement dite, on trouverait des parallèles exacts à diverses dispositions de détail, notamment en ce qui concerne les procédés de couverture¹. Il convient de noter, toutefois, que l'emploi de l'arc appareillé, si fréquent à Délos, n'est pas attesté à Ensérune : la taille et l'assemblage de voussoirs dépassaient-ils les capacités des bâtisseurs indigènes ? On le croirait, à constater la préférence donnée à la couverture plate, supportée à l'occasion par des piliers intérieurs, qui paraît une formule un peu désuète dans l'architecture hellénistico-romaine à partir du

(1) Couverture faite d'un dallage supporté par des poutres horizontales à Délos (poutres en pierre et poutres en bois), J. CHAMONARD, *Délos*, VIII, pp. 334 sq., à Théra (poutres en pierre), H. VON GÄRTRINGEN, *Thera*, III (Berlin, 1904), p. 144, à *Glanum* (poutres en bois), H. ROLLAND, *Glanum*, p. 79. — Couverture soutenue par des piliers verticaux reposant sur le fond de la citerne à Théra, H. VON GÄRTRINGEN, *Ibid.*, p. 160.

moment où l'arc appareillé fut en usage¹. Le seul cas jusqu'ici rencontré de construction en encorbellement, avec dalles de fermeture placées en porte à faux, ne peut-il être considéré comme une tentative inspirée par le désir de reproduire le type des réservoirs voûtés, sans qu'on soit parvenu à se rendre entièrement maître des procédés dont leur édification exigeait la mise en œuvre ?

Ces citernes étaient-elles destinées à recueillir les eaux pluviales qui ruisselaient sur le sol ou celles qui tombaient sur les toitures des habitations voisines ? Rien ne permet d'en décider et l'on ne peut, sur ce point, que faire état de vraisemblances : d'une part, celles que fournit à Ensérune même l'étude des silos transformés en réservoirs et pour lesquels nous disposons d'un certain nombre d'indications montrant qu'ils recevaient les eaux réunies et canalisées provenant des toits des maisons dans l'aire desquelles ils se trouvent² ; d'autre part, celles qui se tirent de la pratique constante sur les sites antiques, où l'alimentation en eau est assurée par des citernes, de ne recueillir que les eaux pluviales tombant sur les toitures³. Il est donc fort probable que les réservoirs qui furent bâtis à Ensérune avaient été prévus eux aussi pour ne recevoir que ces eaux-là.

Aucun d'eux ne semble avoir été pourvu d'un système de trop-plein pour le cas où l'afflux d'eau aurait dépassé les besoins de la consommation. Peut-être cette précaution n'était-elle pas nécessaire et l'importance de ceux-ci rendait-elle vaine la crainte de voir jamais les citernes déborder. On signalera toutefois, à l'extrémité occidentale de la colline, la présence, près du réservoir du secteur septentrional, d'une grande canalisation à section carrée de 0^m50 de côté, édifiée en larges dalles (Pl. XIX). Son point haut se trouve en bordure du long côté Nord de ce réservoir, auquel elle est d'abord parallèle ; obliquant ensuite vers le Nord, elle passe sous le mur méridional de la pièce VII/3, puis sous l'enceinte, et débouche sur la pente. Ce conduit, qui est par son importance à la mesure du volume de la citerne, ne paraît pas adapté au simple rôle d'exutoire. Aussi bien, son radier est-il, au point haut, à 0^m40 au-dessus du bord supérieur du réservoir. Force est donc d'admettre qu'il n'a rien à voir directement avec celui-ci et qu'il représente un égout, destiné sans doute à évacuer les eaux de ruissellement hors de l'espace, ménagé au milieu d'un groupe d'habitations, où la citerne fut creusée, et à empêcher ainsi que son contenu ne soit souillé⁴. Il se peut aussi

(1) Cf. J. CHAMONARD, *Délos*, VIII, p. 336. — Pour quatre des sept citernes retrouvées à Ensérune, nous disposons, comme nous venons de le voir, d'indications qui permettent d'en reconnaître à coup sûr le procédé de couverture. Pour les trois autres, où les parois restent normales au fond sur toute leur hauteur, la voûte ronde est exclue et seule la couverture plate est possible, qu'elle soit constituée par des planches ou par des dalles soutenues par des poutres de pierre ou de bois.

(2) Cf., ci-dessus, pp. 163-164.

(3) On invoquerait, pour une période très voisine de celle à laquelle appartiennent les citernes d'Ensérune, l'exemple de Délos, où, dans le quartier du théâtre, aucune dérogation n'a été constatée à ce principe : J. CHAMONARD, *Délos*, VIII, p. 341.

(4) Cf., à Délos encore, les précautions prises pour évacuer les eaux souillées par le contact du sol et empêcher qu'elles ne se mêlent au contenu des citernes aménagées dans les cours des maisons : *Ibid.*, p. 352.

qu'il ait servi à l'écoulement de l'eau puisée dans celle-ci quand on entreprenait de la vider pour la nettoyer¹.

Il reste à se demander quel était le caractère de ces réservoirs : s'agit-il de citernes publiques, dont chacune était faite pour alimenter tout un quartier de l'*Oppidum*, ou, au contraire, de citernes privées, dont chacune n'était que le complément des aménagements d'une maison? Si, pour les silos convertis en réservoirs, il n'est pas douteux qu'ils n'entrent dans cette seconde catégorie et que cette conversion n'illustre l'aspect individuel des efforts tentés pour résoudre le problème du ravitaillement en eau², la réponse est plus malaisée pour les citernes. La comparaison avec Délos, Théra ou *Glanum* ne fournit plus, sur ce point, d'indications absolument valables : sur ces sites, où les réserves d'eau se rencontrent dans les cours des habitations, dont le pavement les recouvrait, il est clair que l'on a affaire à des citernes privées et que chacune d'elles a été constituée en même temps que se construisait la demeure afin de subvenir aux besoins de la consommation familiale. Le plan usuel des maisons à Ensérune ne comportait pas de cour où l'on pût creuser un réservoir et l'on ne voit pas toujours nettement quels rapports existent entre les citernes et les maisons voisines.

A l'instar de certains silos, il est probable que les citernes découvertes dans l'aire des pièces V/2 et 3, au versant Nord, et III/12, au versant Sud, où elles sont tangentes au parement intérieur de l'enceinte, avaient été aménagées dans le sous-sol de ces salles, dont le plancher avait été établi directement sur leur couverture — justifiant ainsi parfaitement la présence de piliers intérieurs dans celle du versant Nord : nous aurions donc là des réservoirs privés, comme le furent à Ensérune même les silos et à Délos, Théra ou *Glanum*, les citernes bâties.

En revanche, avec la réserve d'eau mise au jour au milieu d'un groupe d'habitations dans le secteur occidental de la colline, il est à peu près certain qu'il s'agit d'une citerne publique. Ce qui le donne à croire, c'est qu'elle a été visiblement installée au détriment de constructions plus anciennes. Il est possible, en effet, de se rendre compte que, dans une première phase d'utilisation, le quartier de maisons qui a pris la place de la nécropole à la fin du III^e siècle se composait de deux rangées symétriques de demeures, l'une au Sud (pièces VII/3, 4, 5, 6, 12), l'autre au Nord (pièces ou aires VII/1, 2, 8, 9, 11), séparées par une rue de direction Est-Ouest : la citerne alors n'existait pas (Pl. XIX). Ce quartier, après avoir subi les effets d'une destruction brutale, est réaménagé au II^e-I^{er} siècle

(1) De toute façon, la citerne et la canalisation sont contemporaines : la première a été aménagée au détriment d'habitations plus anciennes dans la dernière phase de l'histoire du quartier occidental de l'*oppidum*, au II^e-I^{er} siècle, comme nous le verrons ci-après. Sur le radier de la seconde, qu'emplissait presque entièrement une couche de terre stérile, une mince strate résiduaire a livré des débris céramiques : aucun n'est plus ancien que le II^e siècle et les plus nombreux s'échelonnent sur le I^{er} siècle avant notre ère et les débuts de l'Empire, poterie campanienne du second style, fragments d'amphores vinaires italiques, céramique à parois fines, tessons arrêtés, débris de lampes historiées.

(2) Rappelons que plusieurs d'entre eux ont été retrouvés sous le sol même des pièces dont les occupants les utilisaient : cf., ci-dessus, pp. 163-164 sq.

sans que les dispositions originelles soient profondément altérées ; cependant, si l'orientation et la forme des habitations, le tracé de la voie ne sont pas modifiés par cette reconstruction, qui marque le début d'une seconde phase d'utilisation, l'édification d'une enceinte, les reprises d'appareils, l'exhaussement des sols témoignent clairement de la réfection intervenue. Or, c'est précisément à celle-ci qu'il faut rapporter le creusement de la grande citerne : l'aire où elle a été découverte est un quadrilatère qui s'insère dans la rangée Nord de maisons entre les pièces 1 et 9 : dans la première période d'utilisation, il était occupé par des demeures de dimensions analogues à ces salles et dont subsistent encore les arrachements de leurs murs de refend Nord-Sud. Fort opportunément, l'on a profité de la ruine de ces habitations pour récupérer l'emplacement où elles s'élevaient et y installer le réservoir. Il est vraisemblable que celui-ci demeura à l'air libre dans cette sorte de cour bordée au Sud par une rue, au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des maisons. Une clôture légère pouvait la délimiter du côté de la voie et il n'est pas exclu, en ce cas, que les deux dés de tuf un peu au Nord du puisard de la citerne¹ aient porté les montants d'un accès, qui, notons-le, eût été exactement dans l'axe de ce puisard. Placés autour de ce dernier au niveau indiqué par les dés de tuf, les restes d'un béton encore *in situ* semblent indiquer que le sol de l'aire au milieu de laquelle on avait creusé le réservoir avait été dallé : si l'hypothèse que nous avons formulée quant au rôle joué par la grande canalisation, dont le point de départ se trouve à l'angle Sud-Est de ce réservoir, est fondée, il faut y voir une précaution prise pour recueillir les eaux de ruissellement et les drainer vers ce conduit d'évacuation, en évitant que soit souillé le contenu de la citerne, comme il n'eût pas manqué de l'être si le sol alentour avait été de terre. Nous avons donc là un cas assez net où l'aménagement d'une grande réserve d'eau a été lié à des travaux de réfection qui ont porté sur tout un quartier, dans la phase ultime des destinées de l'*oppidum*, et où l'on peut définir la période de sa mise en service.

Il est probable que le réservoir rectangulaire qui est adjacent, au Sud, à l'ensemble architectural du plateau supérieur que nous avons étudié représente, lui aussi, une adjonction postérieure. Le fait que pour l'installer il ait fallu empiéter à la fois sur une pièce de cet ensemble, la pièce 9, et sur la rue qui en longe la façade méridionale suffit à le montrer (Pl. I)². Et l'on croira volontiers que son aménagement est allé de pair avec les remaniements dont le groupe d'habitations a fait l'objet au II^e-I^{er} siècle, comme nous l'avons vu, et qui marquent le point de départ d'une seconde phase d'utilisation. Qu'on ait pu mordre sur la voie n'implique pas nécessairement, en effet, qu'il s'agissait d'une citerne publique et non pas simplement de la réserve d'eau privée que la demeure voisine, étant donné son importance, ne devait pas manquer de posséder : d'ailleurs encastrée comme elle est en partie dans l'aire d'une de ses

(1) Ils ne sont autres que des bases de colonnes ayant fait partie de l'aménagement intérieur des habitations voisines au cours de leur première phase d'utilisation.

(2) Assurément, après que la citerne eut été creusée, le sol de la pièce 9 et le dallage de la rue furent rétablis au-dessus de sa couverture.

pièces, ne semble-t-elle pas s'intégrer dans le complexe de ses installations — encore qu'on puisse s'étonner qu'elle n'ait pas été creusée dans l'enclos 5, qui est suffisamment vaste? Le doute reste donc permis.

Pour les deux autres réservoirs, qui, avec ce dernier, ont été mis au jour sur le plateau supérieur, comme pour celui qui, dans le secteur occidental, se trouve isolé, un peu au Sud de la citerne que nous avons décrite, il est impossible de décider quel en était le caractère. On doit néanmoins constater que, même si nous n'avions jamais affaire à Ensérune qu'à des réservoirs privés, les cas où les habitants d'une maison entreprennent d'assurer leur ravitaillement en eau par la construction d'un de ces réservoirs ne seraient, de toute façon, pas très nombreux : il y a, en effet, une disproportion évidente entre le nombre de ceux qui ont été jusqu'ici découverts et celui des demeures fouillées¹. La facilité qu'on avait de transformer les silos en citernes, conformément à un usage ancestral, explique sans doute pour une bonne part qu'on n'ait pas fait une plus large application de la formule du réservoir bâti, empruntée au monde hellénistico-romain. Sur ce point comme sur tant d'autres, les pratiques indigènes n'ont pas été abolies par l'accueil fait aux apports extérieurs².

Quoi qu'il en soit, publiques et privées, il nous paraît probable que toutes les citernes mises au jour sont contemporaines et qu'il est vain de chercher à établir entre elles une discrimination chronologique d'après les variantes que nous avons constatées de l'une à l'autre. Nous avons montré comment la construction du réservoir aux murs de béton de la zone occidentale pouvait être datée, en liaison avec l'édification des maisons d'alentour, de la dernière phase de l'histoire de l'*oppidum*, au II^e-I^{er} siècle. Le fait que la même sorte d'enduit qui forme le revêtement des parois de celui-ci et en assure l'étanchéité se retrouve également appliquée sur les murs en grand appareil des autres est une indication qui ne permet guère de penser qu'ils aient pu être aménagés à une époque bien différente. On notera, d'autre part, qu'il n'en est aucun dans lequel on ait recueilli le moindre fragment datable qui soit antérieur aux derniers temps de l'existence de l'habitat. Dans la masse de terre qui emplissait les citernes au moment de leur découverte, on ne rencontre, au demeurant, que des débris

(1) En quelques cas, on a constaté la présence dans une aire contiguë à des habitations, qui pouvait être une cour aussi bien qu'une pièce couverte, d'un petit bassin, généralement rectangulaire, aux parois bâties en maçonnerie et revêtues d'un enduit analogue à celui des grands réservoirs : c'était là, assurément, une réserve d'eau privée, véritable citerne en miniature, couverte d'une ou de plusieurs dalles plates avec orifice rond formant puisard. Quatre exemplaires en ont été jusqu'à présent retrouvés :

1^o aire V/26 : orientation Est-Ouest. Dimensions 1^m70 × 1^m04 pour une profondeur de 1^m15. Couverture absente (Pl. XIII) ;

2^o aire VI/18 : orientation Nord-Sud. Petit côté Nord arrondi. Dimensions 2^m10 × 1 mètre pour une profondeur de 1^m25. Couverture conservée, faite de trois dalles (Pl. XVII, 1) ;

3^o aire VII/1 : orientation Nord-Sud. Dimensions 1^m05 × 0^m90 pour une profondeur de 0^m80. Couverture absente (Pl. XXI) ;

4^o aire VII/8 : orientation Est-Ouest. Dimensions 1^m50 × 0^m80 pour une profondeur de 1^m05. Couverture conservée, faite d'une seule dalle (Pl. XIX).

(2) On marquerait la différence avec l'utilisation systématique qui en est faite sur un site comme Délos, par exemple, où on ne compte pas moins de vingt-six citernes pour la cinquantaine de maisons du quartier du théâtre : J. CHAMONARD, *Délos*, VIII, p. 330.

d'architecture, morceaux de pavements, stucs peints, tuiles à rebord, moellons ou pierres de taille, à l'exclusion de tout mobilier métallique ou céramique¹ : il est visible qu'elles n'ont été comblées que lors de la ruine finale de l'agglomération urbaine et en partie avec les matériaux provenant de l'écroulement des maisons voisines. Il n'y a rien là qui ressemble, comme pour certains silos, à une désaffectation ancienne et il est clair qu'elles étaient en service dans la phase ultime de l'histoire du site. Et nous croyons être fondé à voir dans l'édification de ces grands réservoirs un des traits qui illustrent le développement, au cours de cette période, d'un véritable urbanisme, dont nous reconnaitrons également les effets dans la construction d'égouts et dans les soins apportés dans les aménagements intérieurs des habitations.

Le versant Nord. — Sur toute la lisière Nord du plateau s'étend une terrasse d'une largeur moyenne de 15 mètres, que retient sur la pente l'enceinte que nous avons étudiée. Elle porte une suite continue de constructions alignées d'Est en Ouest, que la fouille a dégagées sur une longueur de quelque 250 mètres. Elles ont souvent gardé une élévation importante, qui peut atteindre jusqu'à 2 mètres, et nous retrouvons en place certains dispositifs qui aident à se représenter la vie qui les anima : ici un seuil, là le pilier central portant la toiture, un silo converti en citerne avec sa conduite d'alimentation, ailleurs les lambeaux d'un revêtement stucqué, une meule à grains, et presque partout des jarres à provisions. Les maisons de la moitié orientale de la terrasse s'appuient directement, au Nord, sur le rempart et sont desservies par une rue de direction Est-Ouest qui borde leur face méridionale ; celles de la moitié occidentale sont séparées de la muraille, qui accuse un brusque saillant, par le prolongement de cette voie, sur lequel donne ainsi leur face Nord. En arrière et un peu plus haut, il y avait successivement un second puis un troisième palier de constructions, dont la fouille n'a fait qu'amorcer le dégagement et dont l'étagement permettait de rattraper le niveau des maisons installées au sommet de la colline : c'est donc tout un quartier de la ville dont l'image se recompose ainsi avec précision. Sa constitution, qui appartient comme celle du groupe de demeures du plateau à la seconde période de l'existence de l'habitat du deuxième âge du Fer, a été précédée et préparée par une mise en état de la pente et par des aménagements plus anciens, qui ont occupé la phase précédente.

La terrasse qui porte ces constructions est, en effet, une aire artificielle, dont le sol est formé, comme nous l'avons indiqué, pour partie de terre de remblai et pour partie de déchets domestiques entassés au-dessus du roc naturel. L'épaisseur du remblai et des résidus, qui est variable avec le profil de la pente, a pu atteindre ainsi, nous l'avons vu, jusqu'à 3^m50 en arrière de l'enceinte, qui a joué le rôle de soutènement². Alors que, sur le plateau où le tuf affleure

(1) Cf. les observations faites à propos de la citerne du plateau supérieur, ci-dessus, p. 133.

(2) Cf., ci-dessus, p. 146. L'épaisseur du terre-plein présente des variations sensibles selon les points considérés, car le profil de la pente, rappelons-le, est loin d'être partout uniforme : le sol non seulement va s'abaissant vers le Nord, mais cette déclivité se combine avec un affaissement de la roche en direction de l'Ouest.

presque partout, le bouleversement des strates a été la rançon de la succession des divers « temps » d'utilisation, celle-ci s'est traduite au versant Nord par un exhaussement progressif du sol. Ce terrain, entièrement rapporté, offre ainsi une claire superposition de niveaux archéologiques où il subsiste des témoins de chacune des phases du développement de l'habitat du second âge du Fer. Et ce n'est pas le moindre élément d'intérêt de la fouille de cette zone que de nous révéler, pour la plus ancienne qui a laissé si peu de traces sur le plateau et uniquement des dépôts résiduaux, des couches renfermant non seulement de tels résidus, mais encore des vestiges architecturaux. Cette stratification complète se rencontre aussi bien dans la partie bâtie de la terrasse que dans le passage, large d'environ 4 mètres, qui dessert les maisons et qui tantôt court entre elles et l'enceinte et tantôt passe en arrière des demeures appuyées directement au rempart.

Bien que l'importance relative des divers niveaux dont elle se compose varie selon la région considérée, leur disposition reste partout la même. Nous savons que le sol de l'aire qui porte les constructions et la rue que nous avons mentionnées précédemment est formé de l'étagement d'une couche de remblai, d'une strate renfermant des substructions et des déchets domestiques et d'une seconde couche de remblai : il s'agit d'une terrasse qui s'est constituée en deux « temps », marqués chacun par un apport de terrain, et dont le premier aussi bien que le second apparaît lié à l'implantation de maisons. Nous savons aussi qu'il se vérifie partout, en matière de trouvailles caractéristiques, que la céramique campanienne et la poterie catalane du type *barret de copa* apparaissent uniquement *au-dessus* des sols des habitations et du pavé de la voie que la fouille dégage en surface et les fragments attiques à figures rouges ou les tessons de tradition ionienne uniquement *au-dessous*. Dans ces conditions, il est clair que la formation de la terrasse a commencé dans la première période de l'occupation du second âge du Fer et que, si ces constructions et cette rue appartiennent à la deuxième période de cette occupation, nous aurons dans les vestiges architecturaux que renferme le sol de l'aire des témoins de la première.

Partant de l'état actuel, nous examinerons successivement la zone bâtie et l'espace libre de la rue. Nous commencerons par faire état des indications qui

Voici quelques exemples de ces variations. Mesurée à l'intérieur de la pièce VI/12 et comptée à partir du pavé correspondant à la dernière période d'occupation des constructions que porte la terrasse, l'épaisseur du terrain varie de 0^m30 à 0^m80 entre le mur Sud et le mur Nord. Dans la rue qui longe ce mur Nord et sur laquelle ouvre la pièce, elle atteint 3^m40 au pied de l'enceinte. Dans la pièce V/8, qui est adossée à l'enceinte, on retrouve au pied intérieur de ce mur une épaisseur de strates de 3^m50, tandis que dans la rue qui borde, là, le mur Sud elle n'est que de 1^m50, ce qui implique, on le voit, une pente sensiblement plus accusée que dans le secteur de la pièce VI/12. Plus à l'Est encore, dans la pièce VI/4, le roc naturel qui affleure au Sud s'abaisse au Nord à 1^m25 au-dessous du sol antique, mais, plus au Nord encore, ne descend pas à plus de 1^m70 au-dessous du niveau de la rue, soit deux fois moins profond que dans les cas précédents. Il en est résulté que les constructions de la partie orientale de la terrasse, installées en arrière de la rue qui court d'Est en Ouest entre elles et l'enceinte, purent asseoir directement leurs fondations sur le rocher, bouleversant parfois les vestiges de l'habitat du premier âge du Fer. Dans la partie occidentale, au contraire, où la dénivellation accrue du sol a rendu nécessaire un remblai partout plus important qu'à l'Est et où les habitations prennent appui directement sur le rempart, les strates primitives n'ont eu nulle part à souffrir de la réoccupation postérieure, car les fondations de ces maisons n'atteignent pas le roc.

nous permettent de nous représenter ce que fut la première phase de l'existence de l'habitat du second âge du Fer, avant d'analyser les aménagements qui donnèrent naissance, pendant la deuxième, à la ville dont nous avons évoqué les aspects généraux.

1^o *Première période* (dernier quart du v^e siècle-dernier quart du III^e).

A : Zone bâtie. — Partout où la fouille a pu être menée jusqu'au sol vierge, elle a rencontré les traces des installations primitives que la mise en état des lieux au cours du second âge du Fer avait abolies. A l'instar du plateau supérieur, en effet, le versant Nord a été occupé depuis le premier âge du Fer et, comme nous l'avons noté déjà, il subsiste, sous le comblement et les résidus entassés, des silos et des fonds de cabanes au niveau du tuf naturel, que l'on s'était d'abord contenté d'entailler et d'aplanir avant d'entreprendre de le remblayer : tels sont, par exemple, les silos et les fonds de cabanes, parfois voisins les uns des autres, V/S 9 et 13, VI/S 2, 9, 12, 13 et 14, V/C 2 et 3, VI/C 1, 9, 14 et 16. Immédiatement au-dessus de ces vestiges de la phase primitive de l'existence de l'*oppidum*, des restes architecturaux se sont conservés ici ou là, ils nous renseignent sur les aspects de l'habitat qui fit suite à l'agglomération indigène dans la première période de l'occupation du second âge du Fer et montrent que les cabanes en pisé ont alors fait place à des aménagements moins sommaires, dont certaines dispositions préfigurent celles de la ville du III^e siècle. Telles sont, entre autres, les substractions que renferme la masse de comblement intercalée entre le sol naturel et le plancher des pièces V/4, 8 et 9.

Dans la pièce V/4 (Pl. XIII), on reconnaît les restes d'un escalier axé Sud-Nord, selon le sens de la pente. En contrebas, quelques assises d'un mur de direction longitudinale, bâti sur des résidus de l'habitat primitif, a servi, en un point, de socle à une jarre dont l'embouchure arrive au niveau du plancher de la pièce : aucun doute n'est donc possible sur l'appartenance de ce mur à la période d'occupation intermédiaire. Une différence d'appareil attestant une reprise de construction, le fait que l'escalier soit venu s'y adosser, semblent indiquer que la partie inférieure de la paroi Sud de la pièce, qui est parallèle au mur dont il vient d'être question, a été édifiée comme lui dans la première phase de l'utilisation du versant Nord au second âge du Fer : on aurait eu ainsi, à cette époque, une salle de même orientation que celle qui fut élevée au III^e siècle, moins large vers le Nord et non adossée comme elle à l'enceinte, avec un sol accusant une forte dénivellation que rachetait un escalier. Ce sol est à 1^m40 environ, au point le plus bas, au-dessous de celui du III^e siècle, dont l'apport de terre de remblai entraîna l'exhaussement en proportion et rendit possible l'horizontalité. Sur la date de ces aménagements, une donnée nous est fournie par la découverte, à même les marches conservées de l'escalier, de fragments d'un cratère attique à figures rouges du style de Kertch et par celle d'un brûle-parfum en terre cuite qui, lui, appartient déjà à l'époque hellénistique¹. La marge séparant dans le temps ces constructions de celles du

(1) Inv. S 488.

niveau supérieur ne serait donc pas considérable, comme, aussi bien, paraît l'impliquer la réutilisation de certains murs d'une période à l'autre que nous avons signalée. Nous aurions ainsi affaire à un habitat de la seconde phase de La Tène I et des débuts de La Tène II.

Qu'il ait existé des installations analogues plus anciennement et plus précisément dès la fin du ^ve siècle, c'est ce que donnent à penser les niveaux préservés du sous-sol des pièces V/8 et 9 (Fig. 23 et 24). L'exceptionnelle épaisseur du terrain rapporté au-dessous du sol de ces salles nous a valu de conserver des témoins des divers « temps » de l'aménagement du versant Nord en terrasse. Elle permet de constater qu'il n'y eut pas de solution de continuité réelle dans l'occupation de ce versant entre la période indigène et le second âge du Fer. Six couches renfermant des restes de murs, un dallage et des foyers, sans parler de résidus domestiques, ont pu être distinguées :

a) La première à partir du sol naturel, d'une épaisseur de 1 mètre, est formée de terre très tassée et renferme des débris qui proviennent visiblement de l'habitat des silos et des fonds de cabanes : quelques ossements d'animaux et plusieurs fragments de poterie noire locale, sans aucune céramique importée. L'homogénéité de cette couche, jointe à son importance, sa relative indigence en matériel céramique, ainsi que l'absence de cendres ou de foyers, ne donnent pas à penser qu'elle se soit formée à la suite du lent entassement de déchets dans le cours de l'occupation primitive ; elles indiquent bien plutôt un niveau de remblai, mis en place en une seule fois en liaison avec la réutilisation et l'aménagement, selon une nouvelle formule constructive, des emplacements où s'était élevé l'habitat du premier âge du Fer.

b) La seconde strate mesure 0^m065 ; elle est constituée de terre claire, granulée, sableuse, parsemée de petits moellons. Elle renferme une partie de grésale de tradition ionienne et quelques tessons de poterie noire indigène analogues à ceux du niveau inférieur. Cette couche vient s'appliquer contre le pied de deux murs qui s'articulent à angle droit, l'un *A* de direction Sud-Nord, l'autre *B* de direction Est-Ouest, et dont plusieurs assises ont été conservées sur une hauteur de 0^m40. Elle représente vraisemblablement le sol de la bâtisse à laquelle appartenaient ces murs et qui s'était substituée aux cabanes du premier âge du Fer à une époque plus récente. On voit, en effet, par les deux murs subsistants, qu'au lieu d'être fondée comme elles sur le roc, la bâtisse était assise sur la masse de terre du niveau *a*, formant sommier entre elle et le tuf naturel. Le fait de découvrir dans le sol interposé entre ce niveau *a* et les strates plus élevées, avec un contexte de poterie noire primitive, de la céramique de tradition ionienne telle qu'en livreront les couches *c*, *d* et *e* montre qu'un long intervalle de temps n'a pas dû séparer les premières demeures en pierre des cabanes indigènes.

c) La troisième strate est épaisse de 0^m45 en moyenne ; elle est formée de terre, de petits cailloux et de cendres noires mélangés et elle est très riche en débris céramiques. Les murs *A* et *B* sont entièrement noyés dans cette couche

constituée à la fois par les résidus d'occupation de la construction à laquelle ils appartiennent et par les déblais dont elle fut recouverte après sa ruine. Près du mur *A*, à 0^m15 au-dessus du niveau *b* qui marque le plancher de cette maison, un disque d'argile rouge, cuite au feu, d'un diamètre de 0^m75 et d'une épaisseur de 0^m06, que recouvrent d'abondantes cendres noires, désigne l'empla-

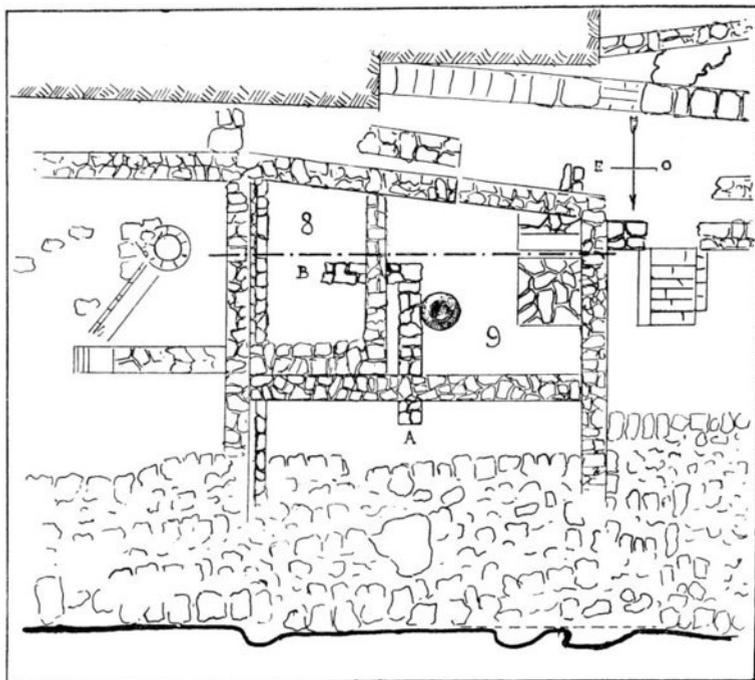


Fig. 23. — Les pièces V/8 et 9 : plan de détail.

cement d'un foyer, dont on peut se demander s'il a été installé alors que la pièce était en service et que le sol s'en était peu à peu exhaussé ou s'il ne traduit pas une réoccupation de cette demeure, ruinée déjà et partiellement remblayée. La poterie que renferme la strate *c* est très caractéristique : fragments de céramique de tradition ionienne¹ et débris de coupes attiques à figures rouges. Ces dernières indiquent la fin du v^e siècle ou le début du iv^e comme étant la période où était en service la maison dont cette couche *c* contient les déchets d'utilisation.

(1) Notamment un rebord d'urne décoré de bandes noires et orangées et l'épaule d'une amphore ornée de demi-cercles concentriques rouges, qui ont été recueillis juste sous le foyer, à même le sol constituant le niveau *b* (inv. S^o 315).

d) Le niveau *d*, qui recouvre complètement la couche *c* et les restes de murs qui s'y trouvent noyés, a bien l'air d'être un sol comme le niveau *b* : c'est, en effet, une couche d'argile claire de 0^m09 d'épaisseur, recélant quelques fragments de coupes attiques à figures rouges analogues à celles des niveaux *c*

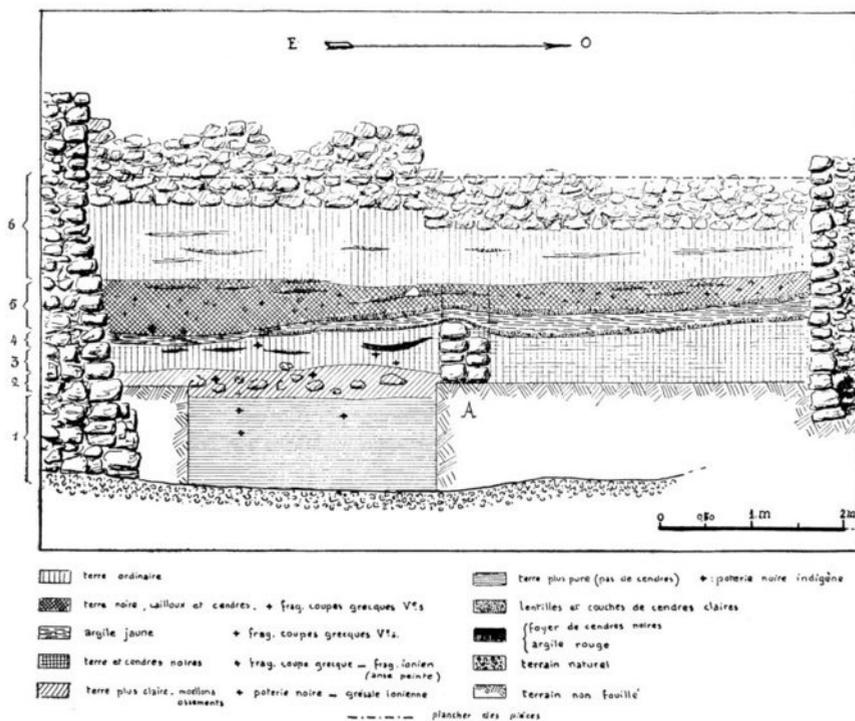


Fig. 24. — Les niveaux successifs d'occupation des pièces V/8 et 9.

et *e*, entre lesquels elle est interposée. Leur présence indique qu'à l'intérieur du second âge du Fer, de même qu'entre celui-ci et le premier, il n'y eut pas de longue interruption dans l'occupation du versant Nord. La strate *d* vient buter contre le pied des murs des pièces V/8 et 9 telles qu'elles existèrent à partir de la fin du III^e siècle sur la terrasse définitivement constituée. Et il est probable que nous avons là le sol correspondant à un premier état d'utilisation de ces pièces : il se situe à 1^m60 environ au-dessous du pavement en place qui marque le niveau de leur occupation dernière. Leurs murs, au demeurant, témoignent de reprises et de disparates : par exemple, les assises inférieures avec lesquelles va de pair le sol de notre couche *d* accusent une saillie prononcée, jusqu'à 0^m40, sur les assises supérieures et donnent à penser que lorsqu'inter-

vinrent les aménagements du III^e siècle, on remploya comme fondations ce qui subsistait des murs du premier état pour y asseoir les superstructures des pièces, dont le niveau d'utilisation avait été sensiblement exhaussé, comme il vient d'être dit.

e) La strate *e*, épaisse de 0^m45, est, comme la couche *c*, une strate résiduaire formée de cendres et de petits cailloux mêlés. Elle renferme les déchets de l'occupation des pièces, dont le niveau *d* constituait le sol, et la terre de comblement qui s'y entassa après leur ruine. Elle est fertile en trouvailles céramiques, parmi lesquelles domine la poterie grecque à figures rouges : débris de coupes, où se reconnaissent des spécimens des fabrications athéniennes les plus tardives, et fragments de cratères appartenant au style de Kertch, qui indiquent les uns et les autres une date postérieure à 350 et fixent ainsi la période où les bâtisses des niveaux *d* et *e* furent en service.

f) La formation de la couche *f* est à rattacher à l'aménagement des pièces V/8 et 9 dans la phase dernière de leur utilisation. Son épaisseur atteint 1^m15 et elle est de nature très semblable à celle de la strate *a* : terre ordinaire mêlée à des traînées d'argile jaune et à quelques cailloux et renfermant de rares débris de poterie. Il s'agit, là encore, d'un comblement, dont les fragments datables qu'il contient — tessons provenant d'assiettes, de coupelles et de plats campaniens — sont analogues à ceux qu'on recueille au-dessus du sol des pièces V/8 et 9. Dans cette couche est enfoncée une jarre, découverte en place à peu près au centre de la salle 9 et dont l'embouchure est de niveau avec son pavement. La date qui nous est indiquée — le dernier tiers du III^e siècle — montre que le second remblai a été opéré pour égaliser à une hauteur uniforme le sol de la terrasse au moment où furent édifiées les pièces 8 et 9 dans le cadre d'un vaste ensemble architectural.

Telle est la superposition des strates archéologiques dans une région-type du versant Nord. Elle permet de jalonner les étapes successives de la formation du terre-plein artificiel qui, au-dessus des vestiges de l'habitat du premier âge du Fer, porte les constructions élevées dans la seconde phase de l'occupation du deuxième âge du Fer. On retrouve, aux niveaux *a* et *f*, les traces des deux remblais massifs qui y ont contribué et qui sont séparés dans le temps par une longue période correspondant à la première phase de l'occupation du second âge du Fer :

1^o A partir du tuf naturel, sur lequel s'étaient installées les cabanes primitives près des silos, un premier et important apport de terre hausse le sol de 1 mètre. Il prépare, sur ce qui est déjà une aire aménagée, l'édification des demeures en pierre appartenant au premier « temps » du développement de l'habitat du second âge du Fer.

2^o Dans le cours de cette période, deux états de constructions se succèdent, représentés respectivement par le sol et les restes de murs des niveaux *b* et *c* et par le sol et les assises inférieures des pièces V/8 et 9 aux niveaux *d* et *e*. On assiste corrélativement à une élévation progressive du terre-plein par entas-

sement des cendres et des résidus provenant de l'utilisation de ces constructions et par comblement une fois qu'elles furent ruinées. Pendant une première phase, le niveau d'occupation, marqué par le plancher d'argile de la couche *b*, est à 1^m35 au-dessus du tuf. Pendant une seconde, il est porté à 1^m90 avec le sol de la strate *d*. A la fin de la période, l'exhaussement ayant continué, il atteint 2^m35.

3^o Un deuxième remblai amène ce chiffre à 3^m50 et marque le début d'une seconde période de développement. La terrasse est alors constituée dans son volume définitif. L'ère des apports massifs de terre est terminée et l'élévation des sols que révélera l'étude des maisons qui y furent bâties s'expliquera simplement par les remplois et remaniements auxquels donnera lieu une occupation prolongée et tels, en somme, qu'il s'en était produit pendant la première période déjà.

L'exhaussement constant du sol s'est accompagné d'un élargissement concomitant de la terrasse, qui d'une époque à l'autre gagne un peu plus sur la pente. Il résulte, à l'origine, de l'accumulation des déchets domestiques, suivie d'un apport de terre en contrebas des aires rocheuses utilisées au premier âge du Fer, où la construction des murs Nord des maisons permet de retenir le remblai et de doubler ces surfaces sommairement aplanies d'une aire artificielle établie à leur niveau dès le début de l'occupation du second âge du Fer. Le processus se répéta par la suite avec l'édification d'une puissante enceinte, qui constitua, plus bas encore, un nouveau soutènement et rendit possible d'augmenter derechef la terrasse élargie une première fois¹.

On voit, en conclusion, que chacun des deux remblais marque une étape importante dans la formation du terre-plein du versant Nord : ils se placent au point de départ des deux grandes phases de l'histoire de l'habitat du second âge du Fer. On retiendra ici pour la première, dont les vestiges architecturaux sont absents sur le plateau supérieur, qu'il subsiste des restes suffisants, interposés entre les couches de terre rapportée, pour montrer qu'elle s'est déroulée en deux « temps » distincts et qu'elle se caractérise, non par une utilisation continue des mêmes maisons, mais par l'édification de deux séries successives d'installations.

Les repères chronologiques qui nous ont été fournis par la découverte, aux différents niveaux, des poteries grecques que nous avons signalées au fur et à mesure permettent de penser que le premier remblai intervint au versant Nord dans le dernier tiers du v^e siècle : on eut ensuite, sur la terrasse alors constituée, un habitat dont l'existence se poursuivit jusqu'à ce que cette aire eût été

(1) L'examen des coupes faites sur les pièces VI/14 et 15 est, à cet égard, très révélateur. Le mur Sud de ces deux chambres est bâtilégrément en contrebas des aires portant les fonds de cabanes de l'époque primitive, qui constituent le sol naturel : l'accumulation des strates et des terres qu'il a retenues a permis d'établir un terrain rapporté de niveau avec ces paliers entaillés dans le roc et d'élargir de façon déjà sensible, surtout dans le cas de la pièce 4, l'assiette dont disposèrent les constructeurs dès les débuts de la première phase d'occupation du second âge du Fer. Établi dans le cours de cette phase à quelque 2^m50 plus bas, le rempart rendit possible un nouveau remblai et l'élargissement de 5 mètres environ de la terrasse artificielle, dont le surplomb sur le terrain décline s'accuse de plus en plus (Pl. XVIII).

refondue à la suite du second remblai, qui est à placer dans le dernier tiers du III^e siècle. Entre ces deux limites, qui définissent la durée de la première occupation du second âge du Fer, l'agglomération connue, dans son développement, deux « temps » qui couvrent, l'un la fin du V^e siècle et le premier quart ou le premier tiers du IV^e, l'autre les deux derniers tiers du IV^e siècle et la première moitié ou les trois premiers quarts du III^e.

Dans le secteur des pièces V/4, 8 et 9, que nous venons d'étudier, nous avons constaté que certains aménagements appartenant à cette première période de l'occupation du second âge du Fer furent en partie réemployés, au cours de la deuxième, comme fondations des maisons qui furent édifiées sur le terre-plein, une fois achevée sa mise en place à la fin du III^e siècle, et dont ils préfigurent déjà les dispositions générales. Ces exemples ne restent pas isolés. La formule de la réutilisation partielle, en sous-œuvre, de restes de murs d'habitations d'une phase à l'autre de l'histoire de l'*oppidum* est, en effet, de pratique quasi générale au versant Nord. Les pièces V/1, 2, 3, 5, 7 et V/10, 11, 12, 13, 14, 15, qui encadrent à l'Est et à l'Ouest celles dont il vient d'être question, donneraient lieu à des observations du même ordre. L'alignement régulier d'habitations de plan rectangulaire qu'elles dessinent s'est constitué à partir de la fin du III^e siècle, mais il a pu être établi qu'elles aussi réutilisaient souvent comme fondations des substructions plus anciennes prenant appui sur le roc. C'est ainsi que la longue muraille de moyen appareil irrégulier, mêlé de gros blocs, qui s'étend d'Est en Ouest et qui ferme ces maisons vers le Sud, existait dès l'époque de La Tène I : or, son épaisseur, qui varie de 0^m85 à 1^m10, la désigne comme un soutènement retenant le remblai d'un palier qui portait une autre série de constructions à un niveau supérieur à celles qui viennent d'être mentionnées et qui lui sont adossées (Pl. XXX, 4). Ce n'est donc pas seulement par les types, l'orientation et les dimensions de ses demeures que l'habitat édifié lors de la première période de l'occupation du second âge du Fer préfigure celui qui le remplacera à partir de la fin du III^e siècle, mais encore par ses dispositions générales, puisqu'il présente déjà les étagements caractéristiques d'une ville bâtie en terrasse.

B : La rue. — La fouille en profondeur de l'espace laissé libre par la rue qui dessert les maisons du versant Nord a confirmé les observations qui ont pu être faites dans la zone construite. Les mêmes étapes s'y retrouvent dans l'exhaussement du sol, nettement marquées par des sols et par des strates de déblais et de débris qui correspondent à ceux des secteurs précédemment étudiés. Il est visible que le tracé de cette rue a été fonction de la configuration du terrain. Dans la moitié orientale du versant Nord, où la déclivité est à peu près uniforme, elle a été aménagée immédiatement en arrière du mur d'enceinte et comme lui sur la corniche naturelle déjà signalée, qui forme, à quelque 3 mètres plus bas que la partie de la pente remblayée pour recevoir les constructions, une sorte de palier horizontal avant une brusque cassure de la roche. Dans la moitié occidentale, où cette pente s'accompagne de ressauts, on a tenu compte de l'existence de deux terre-pleins plus ou moins horizontaux, qui se font suite du

Sud au Nord en contrebas l'un de l'autre — celui du Nord est à 2 mètres environ au-dessous de celui du Sud — et qui sont séparés par une déclivité. Ils constituaient des plates-formes tout indiquées pour asseoir les habitations : au cours des diverses phases d'occupation, elles s'y sont, en effet, succédé et superposées, cependant que le sol peu à peu s'exhaussait. Quant à l'espace primitivement déclive qui les séparait, il était indiqué également de l'utiliser, en le remblayant jusqu'à la hauteur du palier supérieur, comme passage mitoyen entre les maisons des deux terre-pleins. C'était d'autant plus naturel qu'il se trouvait dans le prolongement immédiat de la corniche où fut aménagée la rue, à l'Est, et dont on sait qu'elle précède la cassure de la roche, au lieu qu'à l'Ouest il se rencontre encore un peu plus bas et avant cette cassure un palier assez large pour porter un autre groupe de constructions (Pl. XIII). Le sol de cette rue est constitué, au niveau des maisons de la terrasse qu'elle est chargée de desservir, par un solide pavement de gravats et d'argile épais de 0^m20 à 0^m30, qui correspond au sol de ces dernières et marque la même coupure dans les couches archéologiques¹.

Une épaisseur de terre variant de 0^m65 à 0^m85 le sépare du roc naturel. Partout où la fouille a pu être exhaustive, aussi bien dans la zone orientale que dans la zone occidentale, elle a révélé une stratification qui, au même titre que celle du sous-sol des habitations adjacentes, nous renseigne sur les aménagements auxquels donna lieu, au versant Nord, la première période d'occupation du second âge du Fer. Elle a montré, en particulier, que dès cette époque il existait une rue, à laquelle celle qui vient d'être mentionnée se substitua à la fin du III^e siècle sur la terrasse définitivement constituée. La voie ancienne est représentée, de 0^m50 à 0^m70 au-dessous de celle-ci, par les restes d'un pavement en place. Il est fait de pierres plates noyées dans une gangue d'argile tassée de 0^m15 d'épaisseur². Sa présence constitue un précieux repère stratigraphique et permet de distinguer deux étages de couches entre le niveau supérieur de la terrasse et le tuf. L'étage inférieur, au-dessous du pavement, correspond à la première strate de remblai du sous-sol des pièces V/8 et 9. Il a été exploré, entre autres secteurs, dans la partie du passage qui est située précisément en avant de ces salles et où il a une épaisseur de 0^m30. Sa composition est significative : c'est une terre homogène, mêlée de rares cendres, qui provient d'un comblement destiné à permettre l'aménagement au niveau requis du dallage, — lequel répond au sol de la strate *b*, pareillement installé après l'apport de terre de la couche *a*. Ce remblai a recouvert les vestiges de l'habitat indigène, représentés par un fond de cabane entaillé dans le roc et par un silo³.

(1) Cf. une partie de ce pavement adhérent encore aux murs Nord des pièces V/22, 23 et 24 (Pl. XIV).

(2) Cf. ce dallage au droit des pièces V/8 et 9 (Pl. XV).

(3) L'attention a été attirée déjà, pp. 89 n. 2 et 155, sur le cas du silo creusé dans le sous-sol de la rue au droit de la pièce V/9 : il était entièrement comblé et sur son embouchure, comme sur le reste de l'aire rocheuse au niveau de laquelle elle affleurerait, les couches stratigraphiques se superposaient sur 1^m25 de haut : terre de comblement, sol de dalles et d'argile, couches de terre et lits d'argile alternés et, finalement, pavage de la rue formant le sol du III^e siècle, de plain-pied avec les constructions qui la bordent. Le mur Nord de la pièce V/9, dans sa partie occidentale, plonge dans le silo ses fondations qui prennent appui contre la paroi Nord de l'excavation (Pl. XV). Nous avons là un cas parfaitement probant, on le voit, pour montrer que la mise hors de service

Le pavement qui fut établi par-dessus vient buter contre les assises inférieures des murs des pièces qui bordent la rue, de telle manière que la présence de l'un paraît connexe de celle des autres. Or, le remblai sous-jacent à ce pavement renferme, comme celui du niveau *a*, des débris céramiques qui sont de la fin du *v^e* siècle ou de la première moitié du *iv^e* : tessons de poterie de tradition ionienne et fragments de coupes attiques à figures rouges ; à même le dallage, au droit de la pièce V/8, on a recueilli plusieurs fibules de La Tène I, ainsi que des débris de vases grecs qui appartiennent également à cette période (Pl. XV). Il est ainsi bien daté ; la liaison architectonique qui existe entre lui et les murs contre lesquels il est appuyé implique que ceux-ci lui sont contemporains : dans le cas de la pièce V/8, cela confirme, pour sa paroi méridionale, les indications que nous avons tirées de l'étude stratigraphique du sous-sol et qui nous avaient permis de conclure que les constructions de la terrasse édifiées à la fin du *iii^e* siècle avaient remployé en fondations des appareils remontant à la première phase de l'occupation du second âge du Fer. Il suit de là que, dès cette époque, il existait une rue de direction Est-Ouest, dont celle du *iii^e* siècle ne fera que reproduire le tracé à un niveau plus élevé et qui était encadrée déjà, comme le sera celle-ci, de maisons au Nord et au Sud : cela nous amène à vérifier, sur un nouveau point, la permanence des dispositions générales de l'habitat entre la première et la seconde période de son existence au deuxième âge du Fer puisque, d'une époque à l'autre, non seulement les demeures, mais encore les rues qui les desservent, se succèdent aux mêmes emplacements, à des niveaux simplement différents. Cette permanence, en revanche, ne remonte pas jusqu'au premier âge du Fer. Entre cette période et celle de La Tène, une complète transformation s'est opérée, comme nous avons eu l'occasion de l'indiquer déjà ; nous voyons maintenant qu'elle n'a pas intéressé uniquement l'économie de la construction, mais qu'elle a abouti à remodeler entièrement la physionomie de l'*oppidum* : le fait que rien ne répondait primitivement à la rue dont il vient d'être question et que celle-ci, passant au-dessus d'un fond de cabane et d'un silo, représente visiblement une percée ouverte au milieu des habitations du premier âge du Fer, en apporte la preuve.

L'exhaussement du niveau d'utilisation des maisons qu'il nous a été donné de constater entre la première et la deuxième phase de l'occupation du second âge du Fer a entraîné une élévation correspondante du sol de la voie qui les desservait. Le nouveau dallage est séparé de l'ancien par une couche de terre

des silos et leur comblement sont liés à l'aménagement de la pente en terrasse : le fait qu'un passage dallé avait été établi au-dessus du silo à l'époque où étaient en usage les maisons de cette terrasse et que les murs de celles-ci avaient pu être fondés dans le silo est là pour témoigner de sa désaffectation à la fin du *iii^e* siècle. La présence de couches stratigraphiques interposées entre le sol de cette rue et le rocher, couches parfaitement horizontales et intactes formant écran au-dessus de l'orifice du silo, interdit de penser, d'autre part, qu'il ait pu être en service au cours de la première occupation du second âge du Fer, pendant la durée de laquelle, d'après les documents recueillis, s'est échelonnée la formation de ces strates : aussi bien, l'existence, dès cette période, d'une voie de même tracé que celle du *iii^e* siècle, mais à un niveau inférieur, exclut-elle la possibilité d'utilisation du silo. Il est sûr, dès lors, que celui-ci n'a pu être en service que pendant le temps où l'aire rocheuse, au niveau de laquelle son orifice affleure, servit d'assiette aux premières habitations de la pente Nord. Sa désaffectation, comme celle de tous les silos de la colline, est liée à une transformation profonde des formes de vie sur l'*oppidum*.

qui est l'homologue du niveau intercalaire dont la présence se constate dans la zone bâtie entre les pavements de l'une et l'autre phase. Elle est composée de strates homogènes disposées horizontalement, où les traînées cendreuse alternent avec les couches d'argile : leur régularité, la présence de cendres, dont l'entassement en certains endroits semble marquer des emplacements de foyers, l'abondance des trouvailles céramiques, où voisinent les fragments de vases domestiques grossiers — les fonds de jarres par exemple — et la poterie décorée, le nombre des fibules recueillies — dix-neuf appartenant toutes aux séries de La Tène I sur les quelque quarante mètres du parcours de la rue qui sépare les pièces V/1-9 des pièces V/18-22, dont sept au droit de la seule pièce V/8 —, tout indique qu'on a affaire aux couches résiduelles d'une occupation et non à un niveau de comblement¹. On croirait volontiers que ces débris accumulés sont à rapporter à la présence humaine dans les maisons attenantes au cours de la première phase de l'existence de l'habitat du second âge du Fer. Parmi les éléments datables qu'ils comportent, les tessons de poterie notamment, on relève, en effet, les mêmes fabrications, de tradition ionienne, attiques et hellénistiques, que parmi les trouvailles faites dans les niveaux profonds des demeures adjacentes, où, sous les sols qui en marquent la période récente d'utilisation à partir de la fin du III^e siècle, se retrouvent, nous l'avons vu, les vestiges de cette occupation plus ancienne remontant jusqu'à la première époque de La Tène. On se rappellera que les découvertes faites immédiatement au-dessous du pavement primitif de la rue n'étaient pas, pour leur part, d'une nature ni d'un âge différents. Elles étaient seulement beaucoup moins abondantes et fournissaient des indices de datation un peu plus élevés, comme il est normal, si nous avons d'une part, au-dessus du pavement, des strates résiduelles, d'autre part, au-dessous, un comblement. Le contenu de ce dernier nous a valu de pouvoir fixer la fin du V^e siècle comme *terminus ad quem* de l'aménagement de la rue; d'après l'échelonnement chronologique des documents mis au jour, l'accumulation des déchets sur le sol de cette voie s'est poursuivie pendant tout le IV^e siècle et une bonne partie du III^e. Ces données recourent exactement celles que fournit pour la zone bâtie l'étude de la couche résiduelle qui sépare le sol du niveau *b*, marquant la première étape de l'aménagement de la terrasse, de celui qui le remplacera lorsqu'elle fut définitivement constituée. Assurément, les vicissitudes dans l'utilisation des maisons au cours de La Tène I dont témoignent divers remaniements ne pouvaient trouver de correspondances dans l'établissement de la rue. On doit seulement se demander si les allées et venues ont pu s'accommoder, tout au long de la période, de l'entassement des strates sur le pavement primitif que nous avons constaté et si, à un certain moment, une désaffectation n'a pas préludé à l'exhaussement du niveau de la voie qui intervint à la fin du III^e siècle.

L'étude du versant Nord met en lumière, on le voit, la révolution architecturale qui s'est produite à Ensérune entre les occupations du premier et du second âge du Fer. La substitution des demeures en pierre aux cabanes en

(1) Inv. OS 691-697 (fibules trouvées au droit de la pièce V/8).

matériaux légers, l'effort entrepris, pour les recevoir, d'aménager la pente en terrasse artificielle au prix de remblais successifs, le remplacement du silo par la jarre en sont les traits les plus marquants. La fouille du sous-sol des pièces V/8 et 9 a montré que la transformation était un fait accompli dès la première période de l'occupation du second âge du Fer. A cette époque, l'habitat prend la physionomie qui, sans changement appréciable, restera la sienne tout au long de son existence future. En présence de vestiges architecturaux différenciés et datables respectivement de l'une et l'autre des deux grandes phases de cette existence, nous voyons s'affirmer cette permanence : murs d'orientation générale Sud-Nord et Est-Ouest dessinant des pièces rectangulaires de dimensions modestes, disposition étagée, rue courant d'Est en Ouest suivant le grand axe de la colline, tout indique, dès le début de la première occupation du second âge du Fer, que s'esquissent des aménagements et une orientation qui se maintiendront au cours de la seconde. Les maisons pourront être alors rebâties, la rue refaite : l'exhaussement sensible de la terrasse mis à part, le emploi de substructions des âges antérieurs et le respect du tracé primitif de la voie accusent les survivances et témoignent qu'en dépit de son rajouissement la cité ne fut pas profondément transformée.

Deuxième période (dernier quart du III^e siècle-premières décades de l'ère chrétienne).

A : Zone bâtie. — Les constructions dégagées sur la pente Nord, au niveau supérieur, permettent de se faire une idée assez exacte de ce qu'elle fut au cours de cette seconde occupation qui commence à la fin du III^e siècle. Elles composent une longue file de maisons alignées d'Est en Ouest, dont les dimensions s'établissent entre 14^m50 × 7^m15 pour la plus grande et 5 mètres × 4^m20 pour la plus petite. Il y a là un ensemble complet, qui nous restitue la physionomie d'un habitat indigène de la Gaule méridionale telle qu'elle était à la veille des interventions romaines et dont nous vérifierons que celles-ci, comme nous l'avons constaté déjà sur le plateau, n'aboutirent pas à en modifier sensiblement l'économie. Ce sont de modestes cases à pièce unique, dont il a été indiqué qu'elles s'appuyaient directement à l'enceinte dans la partie occidentale du secteur et qu'elles en étaient séparées, dans la partie orientale, par la rue qui dessert le quartier. Vers celle-ci, qui fait figure d'artère principale par laquelle circule la vie, bien qu'elle n'ait, nous l'avons dit, que 4 mètres de large, toutes les demeures tournaient leur façade, Nord ou Sud selon les cas, dans laquelle ouvrait la porte. Rappelons qu'elle a pour sol un pavement de gravats et d'argile, qui la distingue des voies du plateau supérieur, dont le dallage dénonce l'imitation de la technique romaine dans la dernière phase des destinées de l'*oppidum*. Une porte précédemment décrite¹, ou plus exactement un chemin couvert qui se glisse entre les constructions adossées au rempart et débouche directe-

(1) Voir, ci-dessus, p. 144.

ment sur la pente Nord, communique avec la rue et met le quartier en relations avec l'extérieur.

Telle des habitations qui la bordent retient l'attention par un détail d'aménagement ou un mobilier en place : ainsi la pièce V/7, au milieu de laquelle se creuse un silo que ses occupants ont transformé en réserve d'eau selon la pratique coutumière de l'*oppidum* et qui est encore pourvu de son canal d'alimentation¹ ; les pièces V/2 et 3, sous le sol desquelles avait été bâtie, assez exceptionnellement, une grande citerne selon une formule qui, plus que les usages proprement indigènes, évoquerait ceux du monde hellénistico-romain² ; l'aire VI/18, peut-être une cour, qui comporte un petit bassin à parois bâties en moellons irréguliers et enduites d'un revêtement d'étanchéité³ ; la pièce V/9, dont le dallage est fait de fragments de poterie noyés dans un ciment de chaux et de brique pilée selon le procédé de l'*opus testaceum* et dans laquelle on a retrouvé, presque en son centre, une jarre en place et, le long de son mur Nord, un moulin rotatif en basalte⁴, les pièces VI/15, 16 et 17, qui ont conservé pareillement leur jarre, la pièce V/5, dont le sol était un simple plancher d'argile battue et où ont subsisté trois petits *dolia*, dont la présence la désigne comme une resserre ou magasin ; les pièces V/13, VI/9, VI/8, où se sont rencontrés ici le *catillus* et là la *meta* d'un moulin rotatif ; les pièces VI/12 et 11 enfin, qui, de toutes, sont les plus dignes de remarque. La première mesure 7^m80 × 7^m15 : elle ouvrait directement sur la rue par une porte de 2 mètres de large, qui était percée dans son mur Nord et dont il reste le seuil avec sa feuillure ; au centre, se dressait une colonne faite d'un fût monolithe en tuf couronné par un corbeau double, qui a pu être remonté sur sa base, un simple dé demeuré en place, et dont l'office était de soutenir la toiture⁵. Dans l'état actuel, la pièce présente, à un niveau qui correspond à la fois à celui qu'indiquent le seuil et le dé portant le pilier axial, des restes d'un pavement en *opus testaceum*, dont les éléments constitutifs sont de petits losanges de céramique. Le mur de fond, conservé sur près de 2 mètres de haut, et les refends, sur 0^m90 en moyenne, montrent l'appareil rustique à piliers quadrangulaires formant chaînage à l'intérieur de la maçonnerie⁶ : celle-ci a une épaisseur de 0^m75 à 0^m80 et chaque pilier mesure 1^m20 × 0^m60. Le mur Nord, en revanche, dont l'élévation atteint de 0^m70 à 0^m80, est bâti en moellons irréguliers sans chaînage. La chambre voisine, avec ses 14^m50 × 7^m15, est l'aire enclose la plus vaste qui ait été jusqu'ici mise au jour sur l'*oppidum*. On y retrouve comme sol le pavement de losanges de céramique et, dans la construction des murs de fond et de refend, l'appareil à piliers quadrangulaires. Elle est indépendante de la pièce à la colonne et il est probable qu'elle aussi ouvrait sur la rue, bien qu'on ne puisse plus en juger aujourd'hui du fait de la ruine de sa paroi Nord. En dépit de ses dimensions, elle ne comportait

(1) Voir, ci-dessus, pp. 163-164.

(2) Voir, ci-dessus, pp. 180 et 183.

(3) Voir, ci-dessus, p. 185.

(4) Voir, ci-après, p. 264.

(5) Voir, ci-dessus, pp. 128 et 130-131.

(6) Voir sur cet appareil, ci-dessus, pp. 108 et 110-111.

pas de soutiens intérieurs supportant la couverture. Son plan oblong, son mobilier, la désignent comme une sorte d'entrepôt : on notera, en effet, la présence de trois jarres alignées le long du mur Nord, dont l'embouchure affleure au niveau du pavement.

Dans l'état actuel de la fouille, les habitations dont il vient d'être question se répartissent en deux *insulae* placées en bordure d'une longue rue qui court d'Est en Ouest parallèlement au tracé de l'enceinte, celle de la moitié occidentale au Nord, celle de la moitié orientale au Sud de la voie. La première, insérée entre un saillant de l'enceinte et la rue, ne s'étendait guère au delà des quelque 90 mètres sur lesquels on l'a dégagée et après lesquels, vers l'Ouest, la rue longeait de nouveau le rempart qui reprenait sa direction primitive. La seconde, au contraire, se poursuivait sur tout le parcours de la rue et il y avait là, sur le côté Sud de celle-ci, un remarquable alignement de maisons contiguës, indépendantes, donnant directement sur elle. Il se doublait, en arrière, d'une rangée symétrique de demeures mitoyennes de type identique, mais placées sur un palier plus élevé, que devait desservir un peu plus au Sud une seconde voie de même direction que la première. Cette forme d'habitat, dont nous voyons se recomposer sous nos yeux les dispositions générales, nous invite une fois encore à regarder du côté de la péninsule ibérique et à chercher des analogies sur certains des sites indigènes déjà mentionnés. Sans nous arrêter à la construction rustique en moellons irréguliers, qui n'a rien de très caractéristique, nous noterons la conception semblable de la maison, qui est de plan rectangulaire¹ et se compose ordinairement d'une pièce unique sans subdivision : sur l'*oppidum* de Tossal Redo au moins, il semble qu'elle ait été pourvue, à l'occasion, d'un soutien intérieur pour la toiture. Nous retiendrons l'air de famille que présentent avec Ensérune les agglomérations, simples hameaux ou cités plus importantes, de la basse vallée de l'Èbre comme Tossal Redo, Els Castellans, San Antonio de Calacite et Azaila : tous sont des habitats installés sur des collines élevées et protégés par une enceinte², qui atteignent leur plein développement à partir du III^e siècle, c'est-à-dire précisément de la période qui est à Ensérune celle de la troisième et dernière phase d'occupation que nous étudions ici. On y retrouve les terrasses étagées de constructions à l'intérieur du rempart et, sur chacune d'elles, les maisons alignées en files continues de part et d'autre de longues rues droites³.

(1) Sur les habitats préromains de la côte orientale d'Espagne, pas plus qu'à Ensérune ou sur les autres sites de la région comprise entre les Pyrénées et le Rhône, on ne rencontre jamais les huttes rondes dont STRABON, IV, 4, 3, et VITRUVÉ, II, 1, 15, ont signalé et dont les fouilles ont confirmé qu'elles étaient un type d'habitats répandu dans les régions celtisées. On sait, d'ailleurs, qu'à partir du I^{er} siècle avant J.-C. ces régions connurent un développement remarquable de la vie urbaine et que la formule de la maison à plan rectangulaire y prévalut, comme l'ont montré, entre autres, les fouilles du Mont Beuvray (*Bibracte* : J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, pp. 458-459) et de Gergovie (*Gallia*, 2, 1943, p. 105 ; VI, 1948, p. 34).

(2) A Els Castellans, l'enceinte est construite en assises de blocs rectangulaires soigneusement appareillés. A Tossal Redo, à San Antonio et à Azaila, elle est en grand appareil irrégulier, cyclopéen, comme à Ensérune.

(3) Cf. les observations générales de P. DIXON sur l'urbanisme « ibérique » dans *The Iberians*, pp. 11 et 137 sq., et les monographies déjà mentionnées de P. BOSCH-GIMPERA, *Bajo Aragón*, et de J. CABRÉ, *Azaila*, où ont été utilisées les chroniques qui ont été données sur les fouilles des sites de la côte orientale d'Espagne dans l'*Anuari de l'Institut d'Estudis Catalans*, le *Boletín de la R. Academia de Buenas Letras de Barcelona* et les *Memoirs de la Junta Superior de Excavaciones y Antigüedades*.

Quelle a été la destinée du quartier de maisons qui s'est constitué sur le versant Nord de l'*Oppidum* d'Ensérune à l'image des agglomérations contemporaines de la côte orientale d'Espagne? Ces demeures ont été retrouvées emplies d'une épaisse couche de déblais antiques renfermant des résidus abondants et disparates, où voisinent les déchets domestiques (traînées cendreuses et ossements d'animaux), la poterie (débris de jarres, vases indigènes, vaisselle campanienne, « ibérique », celtique et arrétine, pesons et lampes), l'outillage et les objets de parure (pinces, hameçons, fibules, épingles, agrafes de ceintures, anneaux en bronze, couteaux en fer, peignes de potier ou de tisserand, charnières, appliques en os, perles et fusaïoles en verre), les monnaies (frappes indigènes, massaliotes, gauloises et romaines), les fragments architecturaux (moellons, tuiles à rebord et débris de stucs peints). Les repères chronologiques que fournit ce matériel si divers, échelonnés entre l'époque du campanien et de la poterie catalane et celle de l'arrétin et de la céramique d'*Acò*, montrent que les maisons de la terrasse sont restées en service depuis le dernier tiers du III^e siècle avant J.-C. jusqu'aux premières décades de l'ère chrétienne. Une aussi longue utilisation n'est pas allée sans entraîner des modifications nombreuses et parfois importantes, dont les substructions mises au jour ont gardé les traces et qui permettent de distinguer au versant Nord, comme nous avions pu le faire sur le plateau, deux « temps » dans la dernière période d'occupation. De l'un à l'autre, nous n'aurons pas affaire à des transformations comparables à celles qui marquèrent l'entrée dans cette période et qui, compte tenu de quelques emplois et de la permanence des dispositions essentielles de l'agglomération, aboutirent à une reconstruction générale. Il n'y eut, en fait, que des remaniements et des réfections analogues à ceux qui intervinrent dans la première phase de l'existence de l'habitat du second âge du Fer, mais dont nous voyons plus clairement que pour ceux-ci qu'ils furent de nature et d'étendue très variables selon les cas et selon les points considérés : ainsi, alors qu'au Nord de la rue le groupe des pièces V/1-9 a été simplement rajeuni, les demeures V/18-25 qui leur faisaient face de l'autre côté de la voie ont été à peu près entièrement rebâties.

L'exhaussement du niveau d'utilisation des maisons, pour lequel les jarres retrouvées en place et parfois des sols conservés fournissent de sûrs indices, est au versant Nord, comme sur le plateau, le premier signe des changements accomplis. Il s'y ajoute certaines reprises d'appareils, certaines modifications dans les aménagements intérieurs, parfois certaines innovations architecturales inspirées par le souci auparavant ignoré de l'urbanisme. L'élévation du niveau d'occupation est aisément discernable dans les séries de pièces VI/11-18 et V/18-26 : il n'en est guère, en effet, où un premier « temps » d'utilisation ne soit marqué par un plancher où affleure l'embouchure de jarres restées *in situ*, voire la margelle d'un silo réemployé, et auquel s'est superposé un second sol que recouvrent les déchets domestiques et le mobilier précédemment énumérés. Deux exemples suffiront pour rendre compte à nouveau d'un processus que les études précédentes nous ont rendu familier. La pièce VI/12, dont nous avons

analysé les dispositions, nous fournira le premier : nous aurions de sûrs repères pour en fixer le niveau d'utilisation le plus récent avec le seuil de la porte percée au milieu du mur Nord et la base de la colonne qui se dresse au centre de la bâtisse, s'il ne subsistait de nombreux vestiges d'un pavement en *opus testaceum*, comme il a été dit : sur celui-ci ont été recueillis, outre des tuiles à rebord et une fibule de La Tène II, des fragments caractéristiques de fine céramique romaine et d'arrétin, qui indiquent la seconde moitié du 1^{er} siècle avant J.-C. A quelque 0^m30 au-dessous, nous avons un sol plus ancien en argile battue : il est le témoin d'un premier état d'occupation, auquel appartient le remploi comme resserre à provisions d'un silo découvert dans l'angle Nord-Est de la pièce et dont le bord supérieur de la margelle arrivait précisément au niveau de ce sol (Pl. XVII, 2)¹. La poterie campanienne ou ibérique du type catalan, que renferme la couche de remblais intercalée entre les deux planchers, montre que ce premier état d'occupation doit remonter jusqu'au III^e siècle. Il en va de même de la chambre attenante VI/11, mentionnée également, où chacune des deux phases d'utilisation, caractérisée par les mêmes trouvailles céramiques, est signalée par la présence de jarres en place. Au niveau supérieur, on retrouve le pavement fait de losanges de céramique où affleurent les trois récipients alignés un peu en avant du mur Nord dont il a été question précédemment. A 0^m40 au-dessous, on reconnaît, un peu plus au Sud, le sol antérieur d'où émerge l'embouchure d'un *dolium* à profil caréné, qui est estampillé à la colonne ionique². Dans plusieurs pièces, où s'est conservée *in situ* une de ces grandes jarres timbrées à la colonne ionique dont la présence fournit un bon indice pour fixer le premier niveau d'utilisation, il arrive que celle-ci soit remplacée, après l'exhaussement du sol, par un autre *dolium* à panse arrondie d'un type plus récent : c'est le cas des pièces VI/11 et VI/17 par exemple³. De toute façon, il s'agit, dans les unes et les autres, d'un remaniement qui n'a pas laissé d'être important, puisqu'il a entraîné une réfection et une élévation des sols, rendues nécessaires par un entassement de déchets domestiques qui traduit une certaine durée d'occupation antérieure.

Les modifications ainsi attestées n'ont pas dû se limiter au remplacement des pavements que nous sommes encore en mesure de déceler. Sans affecter l'économie générale des bâtisses, dont les plans et les orientations sont restés inchangés d'une époque à l'autre, elles ont assurément intéressé dans leur ensemble les aménagements intérieurs, mais nous sommes là dépourvus de

(1) Il a été fait mention déjà, p. 166, de ce silo qui était entièrement vide et dont une dalle de couverture obturait l'embouchure à la différence des silos désaffectés devenus des dépotoirs. Son orifice est surmonté d'une margelle de pierre destinée à rattraper l'élévation du niveau d'utilisation intervenue entre l'époque des fonds de cabanes et celle du remploi postérieur.

(2) Sur les *dolia* en général, qui constituent de bons repères chronologiques, cf., ci-dessus, pp. 70-71. Le type caréné est propre au premier des deux « temps » que comporte la deuxième période d'occupation du second âge du Fer. Au cours du suivant, il cède la place au *dolium* à panse arrondie d'origine italique.

(3) Il arrive couramment que l'office des *dolia* de la première époque soit assuré, au cours de la seconde, par des jarres mobiles déposées sur le plancher refait. Celles-ci ont souvent disparu, ce qui explique que l'on ne retrouve d'ordinaire dans les pièces où se constate un exhaussement du niveau d'utilisation que le *dolium* correspondant à l'état ancien.

données pour en apprécier l'étendue. Certains signes cependant ne laissent pas douter qu'il n'en ait été ainsi : telles sont les reprises de construction qui peuvent être constatées en divers points, par exemple dans les pièces VI/12 et 14, dont le mur de fond et les refends montrent une maçonnerie à chaînage de blocs quadrangulaires qui contraste avec le petit appareil allongé des autres maisons de la terrasse. Le cas de ces pièces, qui ont gardé une bonne partie de leur élévation et où, comme il a été dit, l'exhaussement du niveau d'utilisation dénote que l'état dans lequel elles nous sont parvenues représente un aspect remanié par rapport à une première occupation, invite à penser que nous sommes en présence d'une maçonnerie refaite, qui caractériserait la période du II^e-I^{er} siècle, l'appareil irrégulier appartenant à la phase primitive de l'édification, la fin du III^e siècle¹. Telle est aussi, à ce qu'on peut croire, la présence de revêtements stuqués qui subsistent par places en certaines pièces, notamment à la partie inférieure des murs de la chambre V/7, ou dont les débris se retrouvent parmi les déblais qui jonchent les sols contemporains de la phase ultime d'utilisation des maisons.

Des traces de remaniements plus profonds encore apparaissent en quelques points. Ainsi, dans le groupe d'habitations V/25-26 et V/18-24, qui bordent au Sud, sur une cinquantaine de mètres, la voie desservant la terrasse, il ne reste que de rares vestiges de l'état de la fin du III^e siècle : nous sommes là en face, non d'un simple rajeunissement, mais d'une totale reconstruction opérée dans la période qui suivit. Dans plusieurs pièces, comme il a été dit, on a retrouvé *in situ* un *dolium* appartenant au niveau primitif d'occupation. Ce dernier est en moyenne à 0^m45 plus bas que celui de la dernière époque, qui nous est donné, dans la chambre V/26, par un pavement bien conservé. A l'étage stratigraphique des *dolia*, des substructions ont été mises au jour par endroits, qui permettent de restituer l'alignement des façades et dans certains cas de recomposer les dispositions intérieures des maisons auxquelles elles appartenaient : outre le mur Nord, il subsiste de l'état primitif le refend Ouest dans les pièces V/25 et V/24, les refends Est et Ouest dans la pièce V/22, par exemple (Pl. XIII). On voit ainsi qu'à la fin du III^e siècle elles dessinaient une série de demeures contiguës de dimensions modestes — 5^m50 de façade environ — analogues à celles qui leur font vis-à-vis de l'autre côté de la rue et dont l'économie générale n'a pas été sensiblement modifiée depuis cette date. Ces aménagements originels furent d'ailleurs respectés lors de la réfection qui intervint au cours de la dernière phase d'occupation et dont il est aisé de voir qu'elle fut une réédification complète, supposant une entière destruction préalable : en effet, un peu en arrière des murs de façade primitifs et disposé obliquement par rapport à eux, nous

(1) En d'autres secteurs du versant Nord, par exemple dans les pièces de l'*insula* VIII, qui se date du II^e-I^{er} siècle d'après les trouvailles faites, et à l'extrémité occidentale du plateau, dans les maisons les plus récentes de l'*insula* VII qui fut bâtie lorsque l'emplacement eut été intégré dans le périmètre urbain, on rencontre une maçonnerie qui se distingue des appareils plus anciens par l'emploi du ciment. On a pu observer aussi que la largeur des murs, qui est de 0^m75 à 0^m80 dans les constructions du III^e siècle, n'est plus que de 0^m60 dans celles où il est fait usage de ciment.

avons un long soutènement bâti dans l'appareil à blocs quadrangulaires précédemment signalé, qui caractérise les plus récentes constructions de l'*oppidum*. Édifié de 0^m40 à 0^m50 plus haut que ces façades, il repose sur une couche de déblais qui recouvre entièrement les assises qui en ont été conservées et dont l'épaisseur correspond à l'exhaussement du niveau d'occupation que nous avons reconnu d'autre part : dans les pièces V/21-24, il passe juste au-dessus de l'embouchure des *dolia* restés en place et recoupe les refends qui ont subsisté. Rien ne démontre plus clairement à la fois la désaffectation des uns et la ruine des autres au temps où il fut établi et que, partant, il appartient à une période d'utilisation postérieure. A cette muraille s'adossèrent vers le Nord les habitations qui furent élevées pour remplacer celles dont on avait fait table rase. Vers l'Est, elle s'articule sur un système de substructions qui dessinent un groupe de pièces rectangulaires, parmi lesquelles la chambre V/26, en bonne partie préservée, témoigne du caractère plus spacieux des maisons ainsi réédifiées, avec ses 14 mètres × 9 mètres (Pl. XIII). Il peut s'agir d'ailleurs d'une sorte d'enclos, dont il semble, d'après les vestiges subsistants, que le côté oriental était occupé par une étroite galerie couverte de 2 mètres de large : on expliquerait mal, autrement, la présence à peu de distance du mur Nord d'une petite citerne dont les parois sont revêtues d'un stucage fait de mortier et de brique pilée.

B: La rue. — En même temps que les maisons, la rue adjacente a fait l'objet d'un remaniement. Nous savons qu'elle avait été aménagée à la fin du III^e siècle pour desservir les habitations de la terrasse et qu'elle avait succédé, après avoir été sensiblement exhaussée, à une voie plus ancienne de même tracé. Au II^e-I^{er} siècle, la reconstruction des demeures qui la bordaient au Sud a entraîné sa réfection et celle-ci s'est traduite par une nouvelle élévation de son sol, qui fut d'importance à peu près égale à la première, soit 0^m50 en moyenne : elle correspond à l'intervalle séparant les niveaux auxquels sont établis le soutènement à chaînage de blocs quadrangulaires précédemment décrit et le système de murs qu'il a remplacé. De ce sol refait ne subsistent que de rares vestiges, montrant que c'était un pavement de gravats et d'argile, mais il est possible de le restituer avec exactitude grâce à la présence d'une canalisation qui a trouvé passage dans l'espace libre de la rue. Elle court pendant une vingtaine de mètres au pied du soutènement qui longe la voie au Sud, avant de bifurquer vers le Nord et de s'engager dans le passage ouvert entre les pièces V/5 et 7. De section à peu près carrée de 0^m30 × 0^m22, elle a des parois constituées de dalles plates posées de champ, une couverture formée d'autres dalles plates et, pour radier, un béton étendu sur un lit de cailloux. Elle est un accessoire de la voie dans son état le plus récent, étant noyée dans la couche de terre et de résidus qui s'interposait entre le pavement de la rue du III^e siècle et le sol de celle du II^e-I^{er} siècle. Ce dernier, qui la masquait à n'en pas douter, passait donc un peu au-dessus de sa couverture et se trouvait de niveau avec le pied du soutènement à chaînage de blocs quadrangulaires (Pl. XV). Quant à la conduite, qui était ainsi aménagée sous le pavement d'une rue dont elle suivait le tracé et qui, se glissant entre les maisons, venait déboucher sur la pente Nord, elle faisait

office de canal d'évacuation, d'égout, soit pour recueillir les eaux usées des habitations, soit plus probablement pour collecter les eaux de ruissellement¹.

Les remaniements et les réfections qui viennent d'être signalés et qui caractérisent les derniers temps de la deuxième période de l'occupation du second âge du Fer, qu'ils se limitent ici à des remises en état ou qu'ils aboutissent là à la réfection complète d'un groupe de maisons et de la rue qui les dessert, révèlent un réel progrès dans la mise en œuvre d'une formule architecturale déjà ancienne. Si le type général des demeures reste inchangé, l'emploi de l'appareil à chaînage témoigne d'un soin plus grand apporté à la construction, les proportions plus spacieuses des pièces d'un goût accru du confort, les pavements en *opus testaceum* et les parois stuquées d'un souci plus impérieux de la décoration intérieure, l'édification de citernes domestiques d'un désir d'améliorer l'alimentation en eau ; surtout, l'aménagement d'égouts fait paraître une préoccupation nouvelle d'hygiène liée à la naissance d'un véritable urbanisme. Parmi les trouvailles les plus récentes que livrent les maisons de la terrasse, figurent en bonne place les céramiques d'importation italique, jarres vinaïres, vases arrétins ou fine poterie de l'atelier d'Aco, et les monnaies de la République. Leur présence, rapprochée de l'emploi de certaines techniques comme celle des enduits au ciment de chaux et de l'entrée en usage d'aménagements comme les citernes bâties et les égouts, atteste la part grandissante de l'apport romain à Ensérune. Dans la période du II^e-I^{er} siècle, où ces signes apparaissent, la chose n'a rien qui doive étonner : elle est comme un reflet sur le développement de la civilisation indigène des interventions de Rome en une région où, dès 118, elle appuyait son action sur une base solide en fondant à Narbonne sa première colonie de Gaule². Au demeurant, cette romanisation reste secondaire et l'aspect ancestral de l'agglomération, où, comme nous l'avons noté, subsiste le type ancien d'habitation, foncièrement différent en dépit des emprunts et des perfectionnements de la formule italique de la maison à *atrium*, n'en est pas sensiblement altéré³.

(1) On comparerait, ci-dessus, p. 182, une conduite analogue dont la destination paraît bien être, à l'extrémité occidentale du plateau, de collecter les eaux de pluie aux abords d'une citerne et d'empêcher qu'elles ne viennent en souiller le contenu en se déversant en elle.

(2) Voir, ci-après, p. 442.

(3) Voici, à titre indicatif, les documents les plus caractéristiques qui ont été retrouvés, parmi les résidus d'occupation, dans le groupe des pièces V/18-23 : trente-huit fragments de céramique arrétine, dont cinq à l'estampille de *Rullus*, deux à celle d'*Atcius* (inv. S 1072-1076 et 49-927, 928), quinze tessons de poterie d'Aco, cinq fibules de La Tène III, trois bagues et trois bracelets en bronze, sept épingles en os, cinq perles de verre, neuf petits bronzes de Marseille, neuf monnaies locales (dynastes indigènes, *Longostalètes*, *Neroncen*), deux deniers d'argent des *gentes Roscia* et *Considia* (inv. 31-63 et 66), cinq as de bronze. L'abondance de l'apport de l'Italie est notable et nous sommes fondé à placer la réfection de ce groupe de pièces, intervenue au II^e-I^{er} siècle, sous le signe de la romanisation.

A l'étage inférieur des substructions qui représentent, dans ce secteur, une version de l'habitat remontant à la fin du III^e siècle, on a, en revanche, une dominante de poterie campanienne, associée à la céramique catalane du type *barrel de copa* : Voici, au demeurant, l'indication du matériel recueilli : cent dix tessons campaniens, où dominent les fabrications du premier style, trente-sept fragments de calathoi catalans, huit oboles d'argent de Marseille, deux monnaies de la Tarraconaise, un denier de la *gens Acilia* (inv. 31-49), un as, dix fibules de La Tène II et treize anneaux, en bronze, un bracelet de verre.

Le versant Sud. — Nous avons vu comment l'occupation du second âge du Fer, qui s'est prolongée sans coupure depuis la fin du ^v^e siècle avant J.-C. jusqu'au début de l'ère chrétienne, a peu à peu modelé la physionomie du versant Nord, d'abord sommairement entaillé pour recevoir les silos et les cabanes primitives, puis progressivement remblayé et régularisé de manière à former un palier de constructions retenu par un puissant mur de soutènement faisant en même temps office d'enceinte. On ne perdra pas de vue que ces aménagements se sont limités à la partie supérieure de la pente et qu'à aucun moment on n'a cherché à intégrer dans le périmètre urbain les secteurs placés en contrebas au prix d'une mise en état analogue. Une exposition et un relief plus favorables expliquent sans doute que le versant Sud ait fait l'objet, lui, d'une occupation beaucoup plus étendue et qu'il ait été presque entièrement converti en une série de terrasses étagées depuis le plateau jusqu'aux approches de la plaine, où s'édifièrent des maisons. On notera qu'au premier âge du Fer déjà il avait été largement utilisé : l'agglomération s'accrochait alors littéralement à la pente et, du haut jusqu'en bas, sur chaque corniche qui en amortissait la déclivité, on avait bâti une cabane ou creusé un silo. Ce n'est pourtant que dans la seconde des deux grandes phases de son existence que l'habitat du deuxième âge du Fer retrouva l'extension qu'avait eue le village primitif et que le versant Sud fut entièrement aménagé. Pendant toute la première, la majeure partie en fut laissée en dehors du périmètre urbain et, comme au Nord, seul le palier supérieur fut transformé en terrasse artificielle et porta des constructions : deux siècles durant, l'agglomération, qui s'était comme rétractée, ne déborda plus sur le versant Sud. C'est seulement à compter du dernier tiers du ⁱⁱⁱ^e siècle que les corniches inférieures furent réoccupées et qu'une véritable poussée de croissance, dont nous constaterons également les effets à l'extrémité occidentale du plateau, provoqua leur conversion en terre-pleins propices à recevoir des maisons.

Nous avons donc à distinguer dans notre étude entre les aménagements de la zone haute et ceux des zones basses.

1^o La terrasse supérieure. — La terrasse supérieure correspond exactement au palier de constructions qui court un peu en contrebas du plateau sur sa lisière Nord. Large d'une quinzaine de mètres également, elle porte une file continue d'habitations, qui, dans l'état actuel de l'exploration, a son point de départ au droit du Musée et se poursuit ensuite sur quelque 170 mètres en direction de l'Est (Pl. I et VI). Le sol de cette aire longue et étroite est établi à 2^m80 au-dessous du pavement de la rue qui, en bordure même du plateau, passe devant la façade méridionale du complexe architectural qu'a recouvert en partie le Musée. Il s'agit là du niveau d'utilisation de la dernière période, qui n'a été atteint qu'au terme d'aménagements où les deux « temps » de l'occupation du second âge du Fer ont eu leur part : car, nous avons affaire, comme sur l'autre versant, à un terre-plein entièrement artificiel. Il faut observer d'ailleurs que l'apport de remblai qui a contribué à le former a été sensiblement moins important que sur la pente Nord et que son épaisseur ne dépasse jamais 1^m80.

La stratification est, partant, beaucoup moins bien préservée et les vestiges remontant à la première phase de l'existence de l'habitat du deuxième âge du Fer ont le plus souvent disparu¹.

Comme au Nord, les plus anciens occupants, ceux du premier âge du Fer, s'étaient installés directement sur la corniche rocheuse qui sert de substrat à cette terrasse, en se bornant à l'entailler et à l'aplanir. Sur toute sa longueur elle conserve les traces de leurs aménagements, auxquels se sont directement superposés ceux des époques postérieures. Ce sont, entre autres, les silos et les fonds de cabanes II/S 8, 10, 13 et 14, III/S 5, 14 et 17, III/C 4 et 8. Sur ces vestiges, la terre rapportée et les déchets domestiques vont s'entasser au cours du second âge du Fer pour constituer la terrasse, retenue sur la pente par une puissante enceinte cyclopéenne, qui porte la rangée de maisons que la fouille a dégagées immédiatement au-dessous de la couche moderne de terre arable. Ce terre-plein s'est formé selon un processus qui fut le même que pour celui du versant Nord. L'étude détaillée que nous avons faite de ce dernier nous dispensera d'insister et nous permettra de nous tenir à quelques observations générales, auxquelles conduit l'examen des cas, d'ailleurs assez peu nombreux, où la réfection complète de la fin du III^e siècle n'a pas été fatale aux installations antérieures.

Nous enregistrerons, tout d'abord, un premier « temps » d'occupation qui suit un premier remblai et qui peut être marqué grâce à des vestiges de sols en terre battue conservés en plusieurs habitations, par exemple dans les pièces II/17 et VI/10, 12, sous les pavements de la dernière période. Le niveau ainsi indiqué s'établit de 0^m30 à 0^m70, selon les points, au-dessus des fonds de cabanes et il se vérifie que l'étage stratigraphique interposé dans ces salles entre les deux planchers correspond à celui des premières maisons de pierre du versant Nord. Les trouvailles sont les mêmes dans les deux cas : fragments de céramique attique à figures rouges de la fin du V^e et du IV^e siècle dans les couches profondes, à vernis noir de la période hellénistique dans les strates plus élevées, qu'accompagne un contexte de poterie de tradition ionienne, à l'exclusion de tout tesson campanien². Au Sud comme au Nord, c'est donc bien à la première phase de l'existence de l'habitat du second âge du Fer que doivent être rapportés les débuts de la mise en état de la pente supérieure et de sa conversion en terrasse propice à recevoir des constructions édifiées en matériaux plus durables que les cabanes qu'elles remplaçaient.

(1) Aussi bien, les versants Nord et Sud présentent-ils un relief quelque peu différent : tandis que le premier prolonge le plateau en une pente assez douce mais continue, qu'il fallait amortir, le second, après une cassure qui le sépare du plateau, comporte un amortissement naturel sous forme d'un palier rocheux à peu près horizontal. L'aménagement d'un terre-plein n'entraînait donc pas ici un apport aussi considérable de remblai que là. L'absence de ce matelas protecteur a fait que, comme sur le plateau, les installations se sont succédé aux diverses époques au détriment les unes des autres.

(2) Voici, à titre d'exemple, l'indication des trouvailles de poterie caractéristique qui ont été faites dans le sous-sol de la pièce III/12 à l'étage stratigraphique qui correspond à la phase première de l'aménagement de la terrasse — étage qui s'intercale entre le plancher de cette pièce, qui est à 1^m70 au-dessus du sol naturel, et un second plancher, qui est à 0^m70 plus bas et qui appartient à une habitation plus ancienne, que la pièce III/12 a remplacée : un fragment d'une coupe attique à figures rouges du début du IV^e siècle (inv. S 319), trois morceaux d'un cratère attique du style de Kertch (inv. S 348, 356, 383), les deux tiers d'un skyphos hellénistique à vernis noir décoré de palmettes estampées, neuf tessons d'amphores ovoïdes de tradition ionienne ornées de cercles concentriques.

De ces constructions, des vestiges se reconnaissent ici ou là : tels sont, par exemple, à l'intérieur de la pièce II/13, deux murs parallèles à ses longs côtés Nord et Sud ou, dans les pièces II/16 et III/2, un mur de même orientation que leurs petits côtés (Pl. I et VI). Les uns et les autres sont noyés dans la couche de terre et de résidus sur laquelle reposait le plancher de ces salles et par conséquent se trouvaient ruinés lorsqu'elles furent bâties. Telle est, surtout, la longue muraille en moellons rectangulaires réguliers qui sert de soutènement en arrière des pièces III/1-5 (Pl. VI) : large de 0^m75 et haute encore par places de 1^m50, elle double, à 0^m40 plus au Nord et pendant quelque 27 mètres, avec un tracé légèrement divergent, le mur en gros appareil rustique — refait en plusieurs points (chambres III/2 et 3) avec chaînage de grands blocs quadrangulaires — qui servait de paroi de fond à ces pièces. Il est visible que, de ces deux murs, le premier, qui est sans lien avec les habitations de la terrasse et qui, d'ailleurs, a ses fondations à 0^m30 plus bas que les leurs, a été d'abord édifié et qu'il a été ensuite remplacé par le second, sur lequel s'articulent les refends de celles-ci. Il est, à la vérité, étonnant qu'on ne l'ait pas utilisé lui-même pour y adosser les maisons et l'on peut se demander si, la poussée des terres qu'il retenait pouvant faire craindre des déformations, on n'avait pas préféré en dissocier l'ensemble architectural qu'on élevait en avant de lui. Le dispositif, en tout cas, est inhabituel à Ensérune, où, quand on a affaire comme en ce secteur à une construction étagée en paliers, l'*analemma* qui supporte la masse de la terrasse supérieure sert en même temps de mur de fond aux demeures de la terrasse inférieure.

A côté de ces vestiges sporadiques de l'état ancien que la reconstruction générale du III^e siècle n'a pas abolis, il faut signaler, comme au versant Nord, quelques cas de remplois. C'est ainsi que la paroi Nord des pièces II/6, 7, 8 et 10, longue de 16^m20 et large de 0^m75, est un soutènement édifié dès la première phase de l'aménagement du terre-plein et appliqué contre le rebord du plateau qui le surplombe et qui porte lui-même un groupe de maisons, nous l'avons vu. Distinct des murs des constructions attenantes, qui sont en maçonnerie rustique, il est bâti dans le même appareil régulier que la muraille dont il vient d'être question et qui remplissait le même office plus à l'Est. Il a comme elle deux épaisseurs de moellons moyens, bien taillés, avec de place en place des blocs formant parpaings (Pl. XXXII, 1)¹. Il conserve encore cinq assises sur une hauteur de 1^m10 et il est fondé directement sur le tuf naturel, à la différence des murs des pièces II/6, 7, 8, 10 qui lui sont adossés et qui reposent sur une couche de strates et de terre de 0^m40 en moyenne, où l'on recueille des fragments céramiques provenant de la première occupation de la terrasse au second âge du Fer. Cette indication, rapprochée du fait qu'il n'existe aucune liaison vraie entre lui et les refends auxquels il sert d'appui, mais sans qu'il y ait imbrication des uns dans l'autre, démontre son antériorité sur les maisons du terre-plein : tout se passe comme si, lorsqu'elles furent édifiées, on l'avait réutilisé en le traitant comme un mur de fond tout trouvé.

(1) Sur cet appareil régulier, cf., ci-dessus, p. 106.

La grande muraille qui ferme du côté du Sud la série des pièces III/10-14 et qui subsiste sur une longueur de 36 mètres a été manifestement remployée elle aussi. C'est en effet une portion de l'enceinte, qui fut bâtie, comme nous le savons, dans la première phase de l'existence de l'habitat du second âge du Fer. Large de 2 mètres et haute encore de 1^m30 en plusieurs points, elle présente la robuste construction cyclopéenne à plusieurs épaisseurs que nous avons étudiée précédemment¹. Elle aussi a fourni, lors de la réfection générale de la fin du III^e siècle et bien qu'elle fût à ce moment-là dépouillée, semble-t-il, de toute fonction défensive², une paroi de fond aux maisons qui s'édifièrent sur la terrasse qu'elle soutenait sur la pente depuis le début du IV^e siècle. Il est d'ailleurs probable qu'on a fait resservir en même temps ce qui subsistait des murs Nord-Sud des demeures de la première époque, qui déjà prenaient appui sur le rempart. On constate, en effet, que les assises inférieures des refends, dans le groupe de maisons III/10-14, présentent à leur extrémité méridionale des moellons assez réguliers ayant la largeur exacte de l'enceinte et encastrés en quelque sorte dans son épaisseur (Pl. XXX, 3). Cette liaison étroite donne à penser que ces murs, au moins dans leurs parties basses, sont contemporains de l'enceinte et que, pour eux comme pour elle, il y a eu remploi.

De ces observations il ressort que l'ensemble architectural que portait la terrasse supérieure du versant Sud lors de la première phase de l'occupation du second âge du Fer, qui correspond pour elle à un premier stade d'aménagement, préfigurait dans ses lignes essentielles celui qui fut édifié au cours de la seconde : longs murs d'orientation Est-Ouest, parallèles à l'enceinte, qui servaient de soutènements du côté du plateau, murs Nord-Sud qui les reliaient au rempart et qui formaient les refends des maisons, les vestiges qui ont subsisté permettent de restituer déjà cet ensemble comme une rangée de pièces contiguës, alignées selon le grand axe de la colline. Pour la période ancienne, les indications obtenues sur les deux versants Nord et Sud se recourent donc pleinement.

Il en va de même pour l'époque suivante. La ruine des installations dont il vient d'être question fut suivie d'un nouvel apport de remblai, qui fit passer le niveau d'utilisation de la terrasse à 1^m40-1^m80 au-dessus du sol naturel. C'est alors que, compte tenu des remplois dont nous avons fait état, fut bâti sur cette aire, constituée désormais dans son volume définitif, le groupe d'habitations dont le plan d'ensemble a enregistré les dispositions. Les trouvailles qui ont été recueillies à l'intérieur de ces demeures témoignent de la disparition de la poterie attique, remplacée par le campanien, et de la substitution à la céramique de tradition ionienne des fabrications catalanes du type *barret de copa* : le second stade de l'aménagement de la pente supérieure est donc à dater au Sud comme au Nord du dernier tiers du III^e siècle. Le quartier de maisons qui s'édifie à ce moment-là et dont nous avons signalé déjà qu'il se présente comme une longue file de constructions étirée d'Est en Ouest révèle

(1) Ci-dessus, p. 141.

(2) Cf., ci-dessus pp. 148 sq., les signes recueillis au versant Nord sur cette désaffectation de l'enceinte comme mur de défense à la fin du III^e siècle.

une ordonnance en tous points comparable à celle du groupe contemporain de la terrasse Nord, précédemment décrit. On y retrouve, avec des dimensions analogues, comprises entre $4^m50 \times 3^m20$ pour la plus petite et 9 mètres $\times 3^m10$ pour la plus grande, des cases rectangulaires à pièce unique, qui sont placées à la suite l'une de l'autre avec des petits côtés mitoyens et des murs de façade regardant respectivement le Nord et le Sud (Pl. XXX, 3). Nous pouvons croire, d'après l'exemple des habitations III/10-14, qu'elles prenaient appui sur l'enceinte du côté de la pente. Rappelant le dispositif de l'*insula* occidentale du versant Nord, un chemin couvert qui se glissait entre deux maisons menait à une porte ménagée dans le rempart et débouchait sur cette pente¹. Bien qu'aucun vestige n'en ait été mis au jour, il est logique de supposer que la rue qui desservait les demeures de la terrasse méridionale et sur laquelle devait s'articuler l'issue qui a été reconnue longeait leur façade Nord. Toutefois, à propos de la série des salles III/1-5, dont le côté Nord a gardé une certaine élévation et que double en arrière un *analemma*, comme nous l'avons vu, il faut observer que, d'une part, l'ouverture attendue dans ce mur donnant par hypothèse sur la rue n'existait pas et que, d'autre part, la zone placée immédiatement au Nord où la voie eût passé se trouvait à un niveau sensiblement supérieur par rapport à ces pièces. On constatera, en outre, que le groupe de constructions II/14-17, qui leur fait suite vers l'Ouest, est flanqué du côté du plateau d'une seconde rangée d'habitations, les chambres II/6-10 : or, le plancher de celles-ci est établi à 0^m80 plus haut que le leur et lui-même est à 1 mètre en contrebas de la rue dallée qui, courant à la lisière de ce plateau, dessert de plain-pied les édifices qu'il porte. Faut-il penser que des maisons de la terrasse on pouvait accéder à cette voie en dépit de la dénivellation ? qu'elle se prolongeait vers l'Est, toujours en surplomb par rapport à la série des salles III/1-7 et 10-19, et que celles-ci communiquaient également avec elle ? On devrait alors supposer qu'un système d'escaliers, rachetant la différence de niveaux, reliait les demeures à cette rue. Or, dans l'état actuel de la ruine, nous voyons seulement dans le groupe de pièces II/6-17, disposées comme il a été dit sur deux rangs de profondeur en contrebas de ce qui subsiste du chemin, que les chambres 7 et 15 communiquaient entre elles grâce à un escalier à trois marches placé contre le petit côté oriental de la plus basse et amenant à une porte percée dans le mur mitoyen (Pl. I). Mais nulle part, ni dans cette *insula* ni dans celles qui lui font suite vers l'Est, on n'a retrouvé de vestiges d'escaliers reliant les maisons de la pente au plateau supérieur. Croira-t-on que l'enceinte, qui ne s'est pas conservée à l'Ouest de la série d'habitations III/10-14, emportée qu'elle a été dans un effondrement du bord de la terrasse, accusait un décrochement dans ce secteur et ne servait plus de mur de fond aux demeures, mais laissait entre elle et ces dernières un chemin sur lequel elles ouvraient, comme dans l'*insula* orientale du versant Nord ? La chose n'est pas exclue, bien que, même en ce cas, on ne voie pas bien comment eût été desservie la rangée interne des chambres

(1) Cf., ci-dessus, p. 144.

du groupe II/6-10 et 14-17, — peut-être simples dépendances de celles de la rangée externe, à en juger par la communication existant entre les pièces contiguës 7 et 15. Force est de reconnaître, de toute façon, pour la terrasse de constructions du versant Sud, que la manière dont elle était desservie n'apparaît pas aussi nettement que pour celle de l'autre versant. Une seule chose est certaine, c'est que les salles III/10-14, qui prennent encore appui contre le rempart et à l'Est desquelles s'ouvre une sortie sur la pente, donnaient sur une voie courant d'Est en Ouest parallèlement à leur long côté Nord et, par conséquent, d'un tracé analogue à celui des rues dont les vestiges ont été retrouvés aussi bien sur le terre-plein Nord que sur le plateau.

Dans l'état où elles nous sont parvenues, les maisons qui s'alignent sur la pente Sud et dont plusieurs ont une élévation atteignant 1^m50 ont conservé ici ou là divers éléments caractéristiques de leurs aménagements. Ils rappellent ceux que nous avons signalés en décrivant le quartier d'habitations du versant Nord. Nous retrouvons, par exemple, les réservoirs où l'on recueillait l'eau nécessaire aux usages domestiques : silo converti en citerne dans les pièces II/15 et III/11, avec encore, dans la première, à la base de son mur occidental, le canal amenant l'eau de la toiture, ou citerne bâtie, dans la chambre III/12 ; les sols, constitués par des pavements en *opus testaceum* dans les pièces III/10 et 14 ou par de simples bétons de gravats et de chaux dans les salles III/12, 16, 18 ; les jarres ou *dolia* servant de réserves à provisions, qui demeurent en place avec leur embouchure émergeant des sols dans les chambres III/1 et 5, II/7 et 14, dont chacune ne renferme qu'un de ces vaisseaux, et dans les pièces II/11, III/14 et 17, où ils vont par paires ; un moulin rotatif en basalte, reposant à même le plancher dans l'angle Nord-Ouest de la salle III/3. Nous signalerons dans la chambre III/10, adossée à l'enceinte, le dispositif inhabituel qui a consisté à ménager dans l'épaisseur de cette muraille, large de 1^m80, cinq alvéoles plus ou moins circulaires de 0^m70 à 1^m10 de diamètre : ces cavités placées en ligne étaient destinées à recevoir des jarres, dont l'une au moins a été conservée. Il faut donc admettre que, lorsque fut installée la pièce, il ne subsistait plus du rempart, édifié pendant la première occupation du second âge du Fer et dans l'intervalle désaffecté, qu'un socle arasé au niveau du sol de cette salle : seule la partie externe fut remployée pour porter la paroi de fond de la bâtisse, tandis que la partie interne forma une sorte de banquette dans laquelle on avait enfoncé les *dolia* constituant le mobilier de cette bâtisse, qui, étant donné leur nombre, semble avoir été un magasin (Pl. VI). Nous mentionnerons en outre, dans la chambre III/6, un foyer comme il ne s'en était pas rencontré au versant Nord : il se compose d'un socle de 1 mètre × 0^m90, en surplomb de 0^m20 sur le plancher de la pièce, qui est placé dans l'angle Nord-Est et qui est constitué par un lit de petits moellons supportant un assemblage de six *tegulae* d'argile, posées rebord contre terre et représentant la sole sur laquelle brûlait le feu : elle fut retrouvée noircie par la flamme et recouverte encore d'épaisses cendres mêlées à des esquilles d'os d'animaux (Pl. VI-VII). Nous ajouterons enfin que, dans la phase ultime de son occupation, aucune maison ne gardait de dispositif hypostyle comparable à celui de la salle VI/12 au Nord.

Comme les habitations similaires de l'autre versant, les demeures de la pente Sud, édifiées dans le dernier tiers du III^e siècle, resteront en service jusqu'aux premières décades de l'ère chrétienne, non sans faire l'objet de remaniements et de réfections. Ceux-ci ont intéressé à l'occasion l'économie même de la construction et se signalent ici ou là par des modifications d'appareils : c'est le cas, notamment, pour les pièces III/2, 3 et 5, où le mur de fond, dans l'état actuel, présente une maçonnerie à chaînage de blocs quadrangulaires, qui a remplacé un appareil rustique plus ancien, semblable à celui des murs de refend, où il s'est maintenu. Mais le plus souvent, ce sont les éléments de la disposition interne qui, en nous restituant l'aspect des habitations au moment de la ruine finale de l'*oppidum*, dénoncent le renouvellement intervenu en cours d'utilisation. L'exhaussement des sols dû à l'entassement des déchets domestiques en est le signe ordinaire et dans plusieurs chambres nous rencontrons, à l'étage stratigraphique qui correspond à la deuxième phase de leur occupation pendant le second âge du Fer, deux planchers superposés, l'un de terre battue, l'autre, à 0^m15-0^m25 plus haut, en *opus testaceum* ou en béton : telles sont, par exemple, les salles II/7 et III/10-13, où les deux « temps » déjà reconnus au versant Nord à l'intérieur de cette deuxième période d'occupation sont clairement marqués. Les mêmes repères chronologiques nous y sont donnés par la présence du campanien du style ancien, associé à la poterie catalane du type *barret de copa*, sur le plancher inférieur, et par celle du campanien du style récent, associé à la poterie arrétine, sur le plancher supérieur, ce qui nous reporte pareillement, pour le premier « temps », à l'époque allant de la fin du III^e siècle à 100 environ avant notre ère et, pour le second, à l'époque allant de 100 aux premières décades après J.-C.¹ Sauf dans les pièces II/7 et III/13², la découverte des sols anciens ne s'est pas accompagnée de celle de *dolia* en place : seules ont survécu d'ordinaire les jarres de la dernière période et nous ne retrouvons pas, comme au versant Nord, la superposition caractéristique dans une même salle de grands vaisseaux d'époque et de genre différents.

Il arrive même que nous soyons renseignés sur les remaniements intervenus en cours d'utilisation dans les aménagements intérieurs des maisons par les débris de leur décoration, qui fournissent, au versant Sud, un matériel d'étude sensiblement plus abondant qu'au versant Nord. Cette décoration consistait, on le sait, en un revêtement peint qui dissimulait la maçonnerie. Or nous avons la preuve qu'à un moment donné diverses salles ont vu refaire ce revêtement

(1) Voici, à titre d'exemple, l'indication des trouvailles les plus caractéristiques qui ont été faites dans la pièce III/12 à l'étage stratigraphique correspondant à la deuxième phase de l'occupation du second âge du Fer :

1° strates intercalées entre le sol de terre battue et le pavement en *opus testaceum* : neuf fonds ou bords de coupes campaniennes, dont quatre à palmettes estampées, deux fragments de grands plats campaniens, cinq fragments de calathoi catalans, une petite amphore à pâte grise, une fibule en bronze de La Tène II ;

2° strates placées au-dessus du pavement en *opus testaceum* : huit tessons arrétins, dont un avec une estampille au nom d'*Annius* (inv. S 950), deux fragments de poterie d'*Aco*, une lampe, un bracelet filiforme en bronze, treize rondelles en os, deux quinaires d'argent de la *gens Antonia* (inv. 31-75 et 76).

(2) Dans ces pièces, le *dolium* retrouvé au niveau du sol du III^e siècle est du type caréné, comme attendu, et porte sous le col une estampille figurant une colonne ionique. On n'a pas conservé la jarre qui dut le remplacer dans la phase ultime d'occupation.

et que, sur le premier enduit qu'elles avaient reçu, on en a appliqué un second : c'est ce qu'il advint, par exemple, pour la chambre III/16, où furent recueillis une cinquantaine de fragments de stucs, qui présentent tous deux couches peintes superposées montrant qu'elle avait d'abord comporté un décor à fond blanc, recouvert ensuite par un décor de panneaux polychromes (Fig. 9). Les deux styles ainsi révélés ayant été simultanément employés à Ensérune¹, les réfections dont témoigne la stratification picturale que nous constatons ici ou là ont donc été opérées dans le cours de la même phase d'occupation, la dernière. Ajoutons que, dans le secteur que nous étudions, nous avons pu nous faire une idée de ce qu'était l'enduit à fond blanc qui ornait certaines habitations d'Ensérune dans la seconde moitié du 1^{er} siècle avant notre ère : celui de la pièce II/7, grâce aux débris demeurés en place ou recueillis dans le comblement qui l'emplissait, a pu être, en effet, reconstitué, avec ses trois registres superposés, les thyrses peints en noir de son soubassement et la frise de postes, traitée en noir également, de son couronnement (Fig. 10-11)².

2^o Les terrasses inférieures. — Le palier supérieur du versant Sud a fait l'objet d'une occupation ininterrompue et les deux phases du développement de l'habitat du deuxième âge du Fer y sont représentées, comme nous venons de le voir. Les terrasses inférieures, elles, après avoir été utilisées au cours du premier âge du Fer, cessèrent, au cours du second, de faire partie du périmètre urbain jusqu'au dernier tiers du III^e siècle. Abandonnées pendant toute la première période de l'existence de l'agglomération qui succéda au village des cabanes et des silos, elles servirent de dépotoir aux habitants du palier supérieur, qui y rejetaient les cendres de leurs foyers et leurs déchets domestiques. C'est seulement lors de la seconde, au moment où s'édifia une ville nouvelle et où l'on fut en quête d'espace pour agrandir la zone bâtie, qu'elles furent mises en état de recevoir des constructions. Les travaux qui furent entrepris ont abouti à modifier sensiblement l'aspect primitif de la colline, que l'occupation du premier âge du Fer n'avait guère altéré en y asseyant ses cabanes et en y creusant ses silos. Des sondages menés jusqu'au sol vierge ont montré que l'on avait eu recours au procédé habituel d'aménagement des pentes : au demeurant, dans le cas particulier, il avait suffi de parachever au moyen d'un apport de terre l'œuvre de remblai amorcée par l'entassement des cendres et des débris rejetés du palier supérieur. L'épaisseur des aires artificielles ainsi obtenues atteignit de 1 à 3 mètres. Mais le procédé ne fut pas, comme ailleurs, seul employé : le tuf qui compose le sol naturel étant très homogène au versant Sud et se laissant aisément travailler, on en profita pour l'entailler dans tous les cas où c'était nécessaire, afin d'assurer aux constructions une assiette suffisante et de réduire d'autant l'importance des remblais à opérer.

En dépit de ces modifications, la reconstitution de l'état premier est rendue possible par les nombreux silos qui s'étagaient sur la pente et que la fouille a

(1) Voir, ci-dessus, pp. 115-118.

(2) Ci-dessus, p. 114.

retrouvés parfois intacts et parfois arasés, selon que l'on avait eu ou non à mordre sur le banc de tuf dans lequel ils avaient été creusés. Les niveaux marqués par les orifices de ces excavations — dont les formes régulières laissent aisément rétablir leurs dimensions primitives lorsqu'elles sont tronquées — servent de repères pour tracer le profil originel de la colline (coupes des pl. X-XII et pl. IX, où ce profil a été reporté en pointillé): On voit ainsi qu'à partir du palier supérieur, il existait d'abord, pendant une quinzaine de mètres, une déclivité assez abrupte un moment amortie par une étroite corniche, qui fut utilisée au premier âge du Fer pour y creuser le silo 1 et y installer une cabane, dont un foyer signale l'emplacement un peu au Sud-Ouest du silo¹. Puis venaient coup sur coup trois aires planes s'étagant respectivement à 5 mètres, 8^m50 et 12 mètres au-dessous du palier supérieur, l'une marquée par les groupes de silos 2-10 et 14, 16, 17 et 19, l'autre par la série des silos 11, 12, 13, 15 et 21, la troisième par les silos 22 et 23. Ces trois terre-pleins, à l'instar de la corniche placée plus haut, ont été utilisés dès la plus ancienne occupation du site, et plus commodément parce que plus larges, comme l'indique la présence de silos nombreux: ceux-ci permettent d'apprécier la densité de l'agglomération dont les cabanes, à n'en pas douter, s'élevaient près d'eux, bénéficiant à la fois de l'exposition au Midi et de l'abri contre les vents du Nord assuré par la pente.

Le profil des deux premières aires était des plus irréguliers, la plus élevée mordant sur la seconde par deux avancées occupées par des silos, l'une à l'Ouest, à l'emplacement où sera bâtie beaucoup plus tard la pièce IV/1, l'autre à l'Est, à l'emplacement où s'édifiera la pièce IV/3 (Pl. IX). La troisième n'est qu'une étroite corniche horizontale, en arrière de laquelle, sur toute sa longueur, court une dépression ou mieux un caniveau (Pl. XI). Il est probable, en effet, que nous avons affaire à une faille naturelle de la roche qui a été régularisée de main d'homme: le fond aplani formant radier, l'inclinaison qui est progressive d'Est en Ouest — la dénivellation atteint 0^m20 pour la longueur de 6 mètres sur laquelle elle a été explorée derrière les chambres IV/4 et 5 —, la largeur qui décroît à mesure que le sol s'abaisse et qui passe de 0^m80 à l'Est à 0^m40 à l'Ouest, le profil régulier de son rebord méridional, en léger surplomb sur le terre-plein, tout indique l'intervention humaine et le dessein d'aménager dans le tuf un fossé au tracé étudié. Sans doute avait-il pour destination à la fois d'assainir la pente, en recueillant les eaux de ruissellement, et de permettre la constitution d'une réserve, en les drainant vers quelque citerne creusée à son débouché occidental. On peut ainsi restituer le plus ancien état d'occupation du versant Sud et noter l'habileté dont il témoigne à tirer parti du relief et à utiliser chaque terrasse pour y grouper silos et cabanes. C'est déjà le dispositif étagé que les transformations postérieures ne feront que reprendre et développer.

(1) Le foyer était en grande partie détruit par l'érosion, mais il en subsistait encore le bord Nord-Est, incrusté dans le tuf naturel et conservant, sur une épaisseur de 0^m10, trois couches d'argile, jaune à la base, rouge au-dessus et noircie en haut par le feu et les cendres sur une largeur de 0^m30. Nous avons là un nouvel exemple à ajouter à ceux qui ont été précédemment observés au versant Nord de la coexistence, au cours de la plus ancienne phase d'occupation, des cabanes et des silos, ceux-ci servant à celles-là de réserves à provisions.

La première phase de l'existence de l'habitat du second âge du Fer marque, sur le plateau et sur le palier supérieur des pentes Nord et Sud, une nouvelle étape de la vie sur l'*oppidum*, au cours de laquelle les cases primitives sont remplacées par des maisons en pierre et les silos désaffectés. Sur les aires moyennes et basses du versant méridional, aucun vestige de constructions n'est à rapporter à cette période et c'est seulement dans le III^e siècle avancé qu'elles furent mises en état et que furent bâties les demeures que la fouille a dégagées. Cela ressort nettement, pour les deux premières, de la manière dont les silos qu'elles portaient ont été comblés. Sans doute, sur ces plates-formes où ils étaient nombreux, beaucoup ont été arasés lorsque le tuf fut entaillé pour établir les terrasses définitives, d'autres ont été bouleversés par l'implantation des murs qui les ont recouverts. Dans ces conditions, il se pourrait que rien n'eût subsisté des résidus d'une occupation qui aurait précédé ces travaux dans le cours du second âge du Fer. Mais il y a heureusement plusieurs silos qui ont échappé à toute perturbation et qui, transformés en dépotoirs, se sont lentement emplis de déchets et de terre, par exemple les silos 11 et 12, respectés parce que leur embouchure s'ouvrait au niveau de l'aire artificiellement constituée¹. Aucun des deux ne renferme de vestiges donnant à penser que leur comblement ait commencé avant la période pendant laquelle furent en service les seules maisons découvertes sur le même palier qu'eux. La poterie la plus ancienne qu'on recueille dans les uns et les autres est campanienne et l'ensemble des débris dont se compose le contenu des silos n'est pas sensiblement différent de celui qui forme le mobilier des demeures, attestant visiblement qu'ils se sont peu à peu emplis des déchets qu'on en rejetait². Ce comblement tardif, rapproché de l'absence de constructions anciennes, qui, à elle seule, pourrait n'être pas probante, oblige à conclure que les terrasses moyennes restèrent inutilisées pendant la période qui vit s'édifier sur le plateau et sur le haut des versants Nord et Sud les premières maisons en pierre succédant aux cabanes de l'habitat indigène.

Il est légitime de penser qu'il en fut de même du troisième palier, le plus bas, où il ne se rencontre pas non plus de vestiges architecturaux datant de cette période. On observera toutefois que, là, à défaut de murs, des résidus d'occupation peuvent lui être rapportés. Ils sont représentés par une épaisse strate cendreuse, recouverte d'une faible couche de déblais antiques, qui s'étend d'Est en Ouest sur toute la longueur dégagée du terre-plein. C'est un véritable cône de détrit, constitué par les déchets domestiques qui ont été déversés sur la

(1) Il n'y a pas à tenir compte des silos 13, 15 et 21, réutilisés comme citernes au moment de l'aménagement de la terrasse, qui ne peuvent rien contenir qui ne soit contemporain de cet aménagement.

(2) Voici, à titre d'exemple, la liste des fragments céramiques que renfermait le silo 11 : ils s'échelonnent du III^e au I^{er} siècle avant J.-C. et comprennent de la poterie campanienne (cinquante-huit tessons en majorité du premier style), de la céramique dite catalane (vingt-trois fragments de calathoi décorés et dix-sept fragments d'amphoriskoi à pâte grise), de la poterie gauloise peinte (un tesson de Lezoux), de la céramique italique (six fragments de vases fins de l'atelier d'Acœ et cinq tessons arrétins). — A ces débris de vaisselle qui peuvent être datés s'ajoutaient de nombreux fragments d'amphores, des tuiles à rebord, une demi-monnaie fruste, un bracelet en verre bleu, une tête de fibule, un petit aiguiseur, des fragments de meules en basalte, des pesons de tisserand, des débris de fer (tiges, clous et crochets). Ces déchets d'occupation sont en tous points semblables à ceux qu'on recueille dans les constructions édifiées sur la terrasse.

pente et que la dépression longitudinale de la roche mentionnée ci-dessus a retenus, les plus gros, pierres et moellons, l'ayant atteinte d'abord et ayant formé moraine en avant des débris plus légers. Ceux-ci, qui se composaient essentiellement de cendres et de légères traînées de terre renfermant d'abondants tessons de poterie, se sont accumulés, comblant la faille et débordant sur l'aire de tuf qu'elle suit. Ils ont fini, sur la partie postérieure de cette dernière, par exhausser le sol au point de l'amener au niveau du second palier, créant ainsi une terrasse artificielle, épaisse de près de 3 mètres, qui le prolonge et l'élargit au détriment de la corniche où les déchets avaient commencé à s'entasser (Pl. X, coupes AB et CD au droit des pièces IV/1 et 2). On ne compte pas moins de cinq coulées de cendres grises, homogènes, de 0^m40 à 0^m60, séparées par des strates de terre noire moins denses, qui disent le dépôt lentement formé au cours des âges. Les fragments céramiques qu'il a livrés et parmi lesquels nous avons des tessons de tradition ionienne et de la poterie hellénique représentée par des débris de coupes et de cratères à figures rouges, à l'exclusion de tout morceau campanien, indiquent fort nettement que cette accumulation de résidus d'occupation a duré de la fin du v^e siècle au iv^e inclus. Dans le sous-sol des habitations qui furent installées au iii^e siècle sur le terre-plein en avant et en contrebas de l'amas qu'ils formaient, on retrouve pareillement des cendres renfermant de la céramique de La Tène I. En l'absence de tout vestige de constructions de cette époque, il ne semble pas permis de penser que le palier inférieur ait pu être alors occupé sans que les terrasses intermédiaires le soient elles-mêmes. La présence de cendres sur la plus basse et seulement sur elle est d'ailleurs parfaitement explicable. Les déchets domestiques rejetés du quartier de maisons précédemment étudié, qui s'élevait pendant la première phase de l'existence de l'habitat du second âge du Fer sur le haut du versant, ont glissé sur la pente et ont été arrêtés ici ou là par les accidents du relief, la faille qui court en arrière de la corniche inférieure constituant le plus marqué de ceux-ci. Il a très bien pu se faire que les aires intermédiaires n'en aient, elles, retenu qu'une faible quantité¹. Il faut, en tout cas, tenir compte de la mise en état qui, en entaillant largement le tuf, a transformé, à dater du iii^e siècle, les deux terre-pleins à l'origine assez étroits et irréguliers. Les strates résiduaire qui avaient pu malgré tout s'y entasser ont dû alors disparaître (Pl. XXXI, 2).

Les coupes des Pl. X-XII montrent en quoi les travaux ont consisté. Les silos, selon qu'ils ont été respectés ou tronqués, servent de repères grâce auxquels on reconnaît qu'une aire spacieuse et plane, propice à recevoir des constructions, fut établie là où il n'y avait que deux amortissements successifs de la déclivité,

(1) Alors que dans aucun des autres il n'a été recueilli de débris remontant plus haut que la fin du iii^e siècle, les silos 1, 14 et 19 conservent dans les couches profondes de leur comblement, une épaisseur variable de déchets qui peuvent être datés de La Tène I. Il faut admettre que parmi les débris rejetés du palier supérieur sur la pente pendant la première phase de l'existence de l'habitat du second âge du Fer certains avaient pu rouler, à l'occasion, dans les cavités des silos placés en contrebas. On notera d'ailleurs que, dans le silo 1 situé immédiatement au-dessous du palier supérieur, la strate de débris de La Tène I atteint près de 1 mètre et qu'elle est beaucoup moins importante et réduite respectivement à 0^m30 et 0^m20 dans les silos 14 et 19, placés plus bas sur la pente.

dont le plus élevé mordait, nous l'avons vu, par deux avancées sur le plus bas. Les embouchures des silos 11 et 12, demeurés intacts, et celles des silos 13, 15 et 21, remployés comme citernes, marquent le niveau auquel s'opéra l'aménagement de la plate-forme. On commença par abattre les avancées de manière à obtenir une largeur accrue : à l'Ouest, le banc de tuf, dans lequel les silos 5, 6, 7, 8, 9 et 10 s'étagaient, fut arasé et l'on eut ainsi un emplacement large de 6^m50 du Nord au Sud, où fut bâtie la pièce 1 ; il en fut de même à l'Est, où l'on ne se contenta d'ailleurs pas d'abattre l'avancée en bouleversant les silos 16 et 20, mais où l'on entailla profondément la colline, tronquant les silos 2, 14, 17 et 19 et ménageant pour les pièces 2 et 3, en retrait sur la pièce 1, un espace dont la largeur atteint 8 mètres (Pl. IX). Alors que la paroi de tuf tient lieu de mur de fond à la chambre 3 sur presque toute sa longueur, on remarque, dans les salles 1 et 2, que l'on a adossé à cette paroi une muraille puissante, remarquablement appareillée, d'une épaisseur moyenne de 0^m50 : il s'agit d'un véritable soutènement, dont la construction a été rendue nécessaire par la présence des silos arasés 2 et 3, dont la cavité, entamant et affaiblissant le banc de tuf, pouvait faire redouter un effondrement. On observe d'ailleurs que, dans sa partie tangente au silo 2, le mur est renforcé par de gros blocs sur sa face postérieure. Le mur latéral *B* de la pièce 2, qui s'articule sur lui, empiète sur ce silo, dans lequel s'enfoncent ses fondations : pour plus de sécurité, celles-ci ont été doublées elles aussi par des blocs importants, dont la plupart font corps avec elles et leur donnent une épaisseur de 1 mètre. Il est à noter, en outre, toujours en relation avec la présence de ce silo, que ce mur *B* et le mur de fond *B'*, avec lequel il forme l'angle Nord-Ouest de la chambre, ont été légèrement déviés de leur direction normale et infléchis, le premier vers l'Est, le second vers le Sud : on a ainsi évité de placer cet angle dans l'intérieur du silo, où l'on pouvait craindre qu'il n'eût à souffrir de l'infiltration des eaux à travers un comblement insuffisamment tassé. On remarquera enfin, dans la pièce 3, que la seule partie construite du mur de fond a pour mission d'obturer le vide créé par le silo 14 dans la paroi de tuf. Elle ne repose du reste pas sur le fond de la cavité, mais sur un socle édifié sur une strate de cendres et de débris de poterie qui en tapisse le sol. On voit quelle servitude la présence des silos imposa à la mise en état du versant méridional de la colline. L'exceptionnelle densité de ces excavations risquait de provoquer des affaissements et obligeait à recourir à des artifices de construction là où il eût suffi d'entailler la paroi rocheuse pour y adosser les habitations. La terrasse où celles-ci s'élevèrent demeurait elle-même littéralement trouée par des silos arasés ou intacts. Bien entendu, sauf emploi, ils furent comblés, sans qu'on pût toujours éviter de faire passer les murs à travers eux, malgré les risques de tassement que cela présentait : ainsi les murs oriental et méridional de la pièce 1 et le refend oriental de la pièce 3 (Pl. XXXI, 1).

Aucun vestige n'a été retrouvé du mur méridional des pièces 2 et 3 : il est toutefois possible de le restituer, compte tenu de la présence des silos 13, 15 et 21, situés sur un même alignement, qui, tous trois, ont été utilisés comme citernes aussi longtemps qu'a duré l'occupation des constructions de la terrasse.

Le système de fermeture du silo 13 a été préservé et montre qu'ils ne pouvaient être alimentés que par les eaux de pluie recueillies sur les toits des maisons voisines et amenées par une canalisation verticale. Cela suppose donc qu'ils se trouvaient au bord de la toiture, par conséquent au pied du mur Sud des habitations, dont le tracé est ainsi donné par leur alignement. On s'étonnera toutefois, pour la pièce 3, qu'aucun reste n'ait subsisté de ce mur dans le silo 16 arasé, qu'il lui était difficile d'éviter. Peut-être n'était-il qu'une simple clôture, qui n'était pas édifiée en moellons : la longueur anormale de la pièce 3, qui dépasse 8 mètres, l'absence de refends intérieurs donneraient à croire qu'il s'agissait d'une sorte de hangar ou d'appentis, dont quelques poteaux de bois, posés à même le tuf là où nous attendons un mur, suffisaient à soutenir la couverture.

Au moment où furent entrepris ces travaux, les cendres et les déchets qui avaient roulé sur la pente formaient en avant de la zone qu'ils intéressaient un amas considérable. Il y avait là un terre-plein artificiel au sol peu stable, où l'on pouvait redouter des affaissements et des effondrements et qu'il convenait de fixer. C'était d'autant plus nécessaire qu'à 3 mètres plus bas la corniche qui retenait ce cône de résidus fut aménagée elle aussi pour recevoir des maisons. Fort étroite au droit des pièces 1, 2 et 3, elle s'élargit vers l'Est et offre une aire suffisante. Là, les constructions durent être adossées aux strates de cendres tassées, comme celles du palier placé plus haut le furent à la paroi de tuf (Pl. X et XI). Il va sans dire que le mur de fond de ces demeures (mur *D*), dont l'épaisseur est relativement faible — 0 m. 55 —, fut construit avec soin et en fonction du rôle de soutènement qu'il avait à assumer : on remarquera, sur sa face postérieure, de forts appareils de parement en saillie, qui le contrebutent à sa base pour lui permettre de résister à la poussée des cendres. Cela ne parut pas suffisant et, à l'Ouest où l'exiguïté de la corniche empêchait de bâtir et où le cône de détritrus est en surplomb sur le vide, des mesures furent prises pour éviter tout glissement qui, en mettant en mouvement la masse de cendres, n'eût pas manqué de compromettre la stabilité des maisons adjacentes. Nous avons vu comment, en avant de ces cendres, les débris les plus gros, en particulier des moellons, avaient formé une sorte de moraine : on la doubla en élevant le mur *F* à même le banc de cendres ; assez irrégulier à sa base, mais construit ensuite en assises bien ajustées de 0^m60 d'épaisseur, il eut mission de renforcer et, en quelque sorte, de contreforter le barrage déjà existant¹. En même temps qu'on édifiait ce soutènement, on fixait les strates résiduairees en noyant dans leur

(1) Les conditions dans lesquelles a été élevé ce mur *F*, en arrière du barrage de moellons et sur les cendres, montrent que le comblement était déjà formé lorsqu'il fut bâti et excluent qu'on ait affaire à un reste d'aménagement contemporain de la première phase de l'existence de l'habitat du second âge du Fer qui aurait retenu, pendant cette phase, les débris rejetés sur la pente. Il est à noter qu'un fragment de coupe attique à figures rouges de la fin du v^e siècle a été trouvé dans la couche de cendres sur laquelle il est fondé (inv. S 382). En arrière du mur, on a recueilli : dans les couches profondes, deux tessons provenant de coupes attiques à figures noires du début du v^e siècle (S 63 et 64) et un fragment de cratère attique à figures rouges de la fin du même siècle ; (inv. S 299) dans les couches plus élevées, des débris de coupes attiques à figures rouges du début du iv^e siècle et de nombreux fragments de coupes et cratères à vernis noir non historiés, à l'exclusion de tout tesson campanien.

épaisseur des piles et des massifs de maçonnerie. Deux piles rondes, soigneusement appareillées, ont été reconnues : l'une, *K*, d'un diamètre de 1^m25, a été bâtie à l'extrémité orientale du mur *F* ; conservée sur une hauteur de 3 mètres, elle repose directement sur le roc ; l'autre, *L*, d'un diamètre identique, se trouve en arrière du mur *F*, dans l'axe de la pièce 1 ; elle subsiste sur 1^m50 de haut environ et, à la différence de la précédente, n'atteint pas le sol naturel, mais est fondée sur une couche de cendres tassées de 0^m60, ce qui indique nettement une construction postérieure à la formation du comblement¹. Dans l'axe de chacune d'elles et un peu en avant vers le Sud, s'élevait un massif de maçonnerie de direction Nord-Sud, long de 1^m15 et large de 0^m70 (Pl. IX)². Ainsi se trouva constituée une terrasse artificielle, qui surplombait directement la pente dans la partie occidentale du secteur exploré et, vers l'Est, la corniche inférieure qui portait là des habitations. Cette terrasse n'arrivait pas tout à fait au niveau du palier qu'elle doublait en avant : la dénivellation est à peu près de 0^m50. Elle en était d'ailleurs séparée par un mur puissant, de 0^m75 d'épaisseur, formant soutènement, qui est construit à la lisière même du terre-plein de tuf, dont le rebord a été entaillé sur 1 mètre de profondeur environ pour en recevoir les premières assises : au droit de l'angle Sud-Ouest de la pièce 1, un énorme bloc de rocher, demeuré en équilibre sur l'arête de ce terre-plein, a été incorporé dans la muraille qu'il renforce (Pl. IX). Il est probable qu'en arrière de celle-ci courait longitudinalement un chemin comparable à ceux du plateau supérieur et du versant Nord, qui desservait les maisons de la zone. Pendant un temps, le cône de cendres et de déchets accumulés au flanc Sud resta donc, en avant de la première terrasse, comme un dépotoir qu'on laissa en dehors du périmètre bâti.

Il n'est pas davantage intégré, au début, dans l'aménagement de la terrasse inférieure. Il est certain, comme nous l'avons indiqué, que l'aire rocheuse formant ressaut en contrebas de cet amas résiduaire, qui fut utilisée pour y asseoir des habitations, fut en partie recouverte par les cendres. Il fallut donc commencer par les entailler vers le Nord, de manière à dégager le palier de tuf où l'on voulait construire. Au bord du fossé qui court sur sa lisière postérieure, on éleva le mur *D*, qui, adossé à la masse cendreuse, fournit à la fois un soutènement et la paroi de fond des maisons. L'aire plane de tuf au pied de ce mur n'avait guère plus de 2^m50 de large. Pour obtenir une assiette suffisante, il fallut tirer parti du sol rapporté qu'offraient en avant de celle-ci les strates de déchets domestiques qui s'étaient superposées à l'amorce de la déclivité. Sur le front de cette zone rapportée, un mur *O*, retrouvé fort ruiné, fut édifié un peu comme le mur *F* en bordure du secteur placé plus haut. Son rôle ne se limita d'ailleurs pas à

(1) Ces piles sont plus larges au sommet qu'à la base. Cette forme tronconique, plus accusée dans le cas de la pile *L* que dans celui de la pile *K*, où elle est cependant nettement reconnaissable, confirme qu'elles furent bâties dans l'épaisseur d'un comblement déjà formé : le puits creusé à travers les cendres et dans lequel furent enterrées les assises de maçonnerie avait reçu à dessin une forme évasée pour éviter l'éboulement d'un sol mouvant. Ces cendres, qu'on retrouve tassées contre les bords des piles, ont sans doute été jetées là en remblai à mesure que s'en superposaient les assises.

(2) Seul le massif *M*, en avant de la pile *L*, a été complètement dégagé. On peut supposer identique le massif *N*, dans l'axe de la pile *K*.

celui d'*analemma*, mais il servit également de paroi méridionale aux habitations, qui eurent en lui leur façade : car il faut bien admettre qu'accostées au cône de détritrus au Nord, elles ouvraient au Sud sur la pente. Sa direction, imposée par la configuration du terrain, était nettement oblique par rapport au mur *D*, de sorte que la forme des pièces est assez irrégulière (Pl. IX)¹. Faisant suite à l'Est à celles qui ont été dégagées — les chambres contiguës 5, 6 et 7 — l'espace compris entre les deux murs parallèles *G* et *H*, distants seulement de 1^m40, représente l'emplacement d'un escalier de sortie vers l'extérieur : ces deux murs sont bâtis sur une pente assez raide en partie remblayée et leur pied méridional se trouve à 1^m50 plus bas que leur pied Nord ; on observera qu'ils ne s'articulent pas sur le mur *O* comme les refends des pièces voisines, mais qu'ils sont posés sur la fondation de ce mur : la continuité s'en trouvait donc interrompue en élévation par une ouverture donnant sur la déclivité (Pl. IX). A la base de ces murs, des arrachements attestent qu'un emmarchement leur était accolé : il en subsiste d'ailleurs un degré sur le tuf naturel et la reconstitution en est assurée. Cet escalier conduisait vers le Nord, soit à un groupe de constructions situées sur l'arrière des pièces 5, 6 et 7 entre celles-ci et le pied de la terrasse supérieure, soit directement à cette terrasse.

Ces aménagements, nous l'avons vu, ne sont pas antérieurs à la fin du III^e siècle. La durée d'utilisation des habitations qu'ils permirent d'édifier peut être fixée d'après le mobilier qu'elles renfermaient. Sous un comblement moderne d'épaisseur très variable, la couche archéologique proprement dite, qui est de 0^m50 à 0^m80 selon les paliers, forme un niveau stratifié sur le sol des pièces, où, sans parler des jarres et des amphores demeurées en place, nous retrouvons, comme à l'accoutumée, les débris céramiques, les objets de bronze et de fer et les monnaies mêlés aux moellons, aux restes de peintures murales, aux cendres et aux déchets de cuisine. Les plus anciens vestiges datables qu'on y ait recueillis sont, comme dans le comblement des silos², des débris assez nombreux de vases campaniens du premier style, certains tessons de calathoi à décor d'inspiration naturaliste et d'amphoriskoi à pâte grise dits de la côte catalane, ici ou là un *dolium* timbré à la colonne ionique, tel celui de la pièce 2, qui peuvent être rapportés à la fin du III^e siècle. A côté de ces documents, qui permettent de fixer le point de départ de l'occupation des maisons, la poterie gauloise de Lezoux, la céramique arrétine, les jarres estampillées de noms latins, les vases fins de l'atelier d'*Aco*, les débris de peintures murales et les monnaies indigènes et romaines montrent qu'elles sont demeurées en service jusqu'à l'ère chrétienne. Sur ce point, les résultats rejoignent ceux que nous avons obtenus

(1) Il est peu probable que l'espace compris entre le mur *D* et *I* ait jamais formé une habitation : la tête du mur *D*, qui vient buter contre l'amas de cendres, ne comporte aucun arrachement indiquant qu'il se prolongeât plus à l'Ouest ou qu'un refend s'articulât sur lui et l'on ne voit pas ainsi comment le plan se fût refermé. En outre, on n'a pas recueilli, sur ce point, de résidus d'occupation, comme on l'a fait dans les constructions sises plus à l'Ouest. Il faut sans doute penser que le mur *D* se poursuivait au-delà du refend *I*, marquant la limite orientale des habitations, à la façon d'un contrefort noyé dans les strates résiduelles et destiné à réduire la poussée sur les édifices.

(2) Exception faite des silos 1, 14 et 19, sur lesquels nous nous sommes expliqué, ci-dessus, p. 216 n. 1.

tant au versant Nord que sur le palier supérieur de la pente Sud. Comme en ces secteurs, on peut, à l'occasion, faire assez bien la discrimination entre deux « temps » distincts dans cette longue utilisation, l'un antérieur et l'autre postérieur à 100 avant J.-C.¹. Le contenu des silos des diverses terrasses, dès l'instant qu'ils ne furent pas arasés au moment où elles furent aménagées², prête à des observations qui viennent confirmer celles auxquelles donne lieu le comblement des maisons. Certains, rappelons-le, ont servi de dépotoirs aux habitants de ces dernières et les résidus s'y sont accumulés au cours des âges comme sur le sol des pièces et l'on y retrouve les mêmes documents échelonnés entre le III^e et le I^{er} siècle³. D'autres ont été utilisés comme citernes et leur cas n'est pas moins significatif. Au lieu de cendres et de déchets domestiques, une masse de terre stérile, visiblement moderne, les emplit ; au-dessous, le dépôt de vase plus ou moins épais qui en tapisse le fond renferme des séries entières d'œnochoés qui sont tombées accidentellement dans les silos pendant qu'on y puisait de l'eau⁴.

Sur les terrasses inférieures du versant Sud comme ailleurs, les occupants n'ont pas manqué d'apporter au cours des siècles certaines modifications aux aménagements primitifs. Il en est qui ont intéressé les terrasses elles-mêmes. Nous avons vu comment un cône de détritrus s'était formé en avant de la première. Au début, on s'était préoccupé de le fixer et de l'empêcher de glisser sur la pente : tout en édifiant le mur *E* pour lui servir de soutènement, on avait élevé le mur *F* pour le séparer de la zone bâtie. Or, les assises qui subsistent de celui-ci étaient entièrement recouvertes par une couche de cendres noires, qui constituait le niveau supérieur à peu près horizontal de la masse résiduaire. C'est la preuve qu'à une certaine époque la séparation fut abattue : les déchets domestiques que l'on recueille parmi ces cendres — débris de jarres italiques, fragments arrétins, objets de bronze ou de fer de La Tène III — sont analogues à ceux que renferme le comblement des maisons voisines et qui sont à rapporter à la dernière phase de leur utilisation, c'est-à-dire au II^e-I^{er} siècle avant notre ère. On en peut conclure sans doute qu'à cette date le cône de débris, où les

(1) Ainsi, dans la pièce 1, les deux phases d'occupation apparaissent bien marquées : dans l'angle Nord-Est, les débris de deux grands *dolia* écrasés, dont l'un était timbré à la colonne ionique, ont été mis au jour à même le terrain naturel, mêlés à des cendres et à des déblais qu'on retrouve sur toute l'aire de la pièce sur 0m30 de hauteur et qui ont livré plusieurs fragments de poterie campanienne : ce sont là les résidus d'une première phase d'utilisation, lorsque la pièce avait pour plancher le tuf entaillé. A une seconde phase nettement plus récente, où s'accusent les indications romaines, appartiennent deux amphores italiques, l'une portant sur le col l'estampille *M. Porci* (inv. X 9), trouvée intacte dans l'angle Nord-Est également, l'autre portant en relief pointillé l'estampille *Philodamus* (inv. X 33), découverte effondrée mais complète dans l'angle Nord-Ouest, dans un milieu résiduaire caractérisé par la présence de fragments de vases arrétins, de poterie fine de l'atelier d'Aco, de débris d'œnochoés à pâte jaune et rouge et de tuiles à rebord. D'une époque à l'autre, le niveau d'occupation s'était exhaussé, comme il arrive généralement, et ces amphores et ces fragments divers furent retrouvés sur un sol artificiel formé par le comblement ancien tassé et damé.

(2) En ce cas, on les retrouve comblés de tuf et de terre renfermant de rares débris céramiques : tels sont les silos 5 et 7, remplis d'éclats de tuf et de moellons et qui ont livré, le premier quelques fragments d'amphores massaliotes, le second de la poterie indigène, une fibule de La Tène I, une rondelle de plomb et trois épinglets en os.

(3) Cf., ci-dessus, p. 215.

(4) Les trois silos 13, 15 et 21 ont été convertis en citernes. — Sur les trouvailles d'œnochoés qu'on y a faites, cf., ci-dessus, pp. 162-163.

résidus avaient continué à s'accumuler, avait fini par être de plain-pied avec l'aire de tuf et qu'après avoir démoli le mur *E* on utilisa la masse cendreuse comme une plate-forme artificielle, doublant vers le Sud la largeur du palier primitif (Pl. X).

Sur la corniche placée en contrebas, il avait fallu entailler cette masse pour assurer aux constructions une assiette suffisante et les maisons lui furent adossées, l'accès se faisant par le Sud, comme il a été indiqué. Or, il subsiste en arrière des pièces 6, 7 et 8, installées sur cette corniche basse, les restes d'un pavement formé de dalles irrégulières mais soigneusement assemblées selon une sorte d'*opus incertum*, qui reposaient, en guise de fondations, sur des cailloux roulés, enfoncés eux-mêmes directement dans les couches de cendres. C'est une chaussée, dont la présence confirme l'aménagement en terrasse du terre-plein que celles-ci avaient constitué. Elle court au niveau des assises supérieures de ce qui a été conservé du mur postérieur des habitations, à 1^m70 plus haut que leur plancher primitif (Pl. XI). Le processus de comblement des salles 5 et 6, ainsi que la structure du mur *D*, montrent que cette chaussée a été mise en place à la suite d'un important exhaussement de leur sol. En effet, pendant la phase première de leur utilisation, celui-ci était formé par le banc de tuf naturel, que doublait en avant une zone remblayée et sur lequel on a retrouvé une couche résiduaire de 0^m25 à 0^m30 renfermant des débris campaniens et, dans la pièce 6, les restes d'un foyer : à ce niveau s'ouvraient dans la salle 5 l'embouchure d'un silo demeuré en service et celle d'un *dolium* portant une devise en caractères ibériques¹. Un second stade d'occupation est marqué, dans chacune des deux pièces, par la présence d'une jarre italique, découverte effondrée mais entière et *in situ*. D'une hauteur restituable d'environ 1^m25, elle a son orifice à 1^m70 plus haut que le sol de tuf et que les embouchures du silo et du *dolium* « ibérique » de la pièce 5 : le niveau ainsi indiqué correspond exactement à celui de la voie dallée. Tout donne à penser qu'après une première période d'utilisation la salle fut remblayée et que son plancher fut amené de plain-pied avec le cône de cendres. L'accès, qui jusqu'alors s'était fait par le Sud, se fit désormais au Nord par la rue aménagée sur celui-ci, qui se trouvait maintenant converti en terrasse réunissant les deux paliers de constructions : la preuve en est fournie par l'existence d'une ouverture de 1^m65 de large percée dans le mur *D* à l'angle Nord-Ouest de la pièce 6, où se reconnaît une porte au seuil encore en place (Pl. IX et XI). Une couche homogène de terre et de pierres, pauvre en résidus et dont le caractère est bien celui d'un comblement, sépare les deux niveaux d'occupation des pièces. Le fait de ne rencontrer, au plus élevé, que des fragments céramiques du 11^e-1^{er} siècle mêlés à des débris nombreux de stucs peints, à des tuiles à rebord, à des clous de fer et à des moellons provenant de l'effondrement des habitations, indique que ces remaniements sont intervenus, là encore, au cours de la phase ultime d'utilisation de la pente Sud.

(1) Le silo paraît avoir été rempli d'un seul coup et n'avoir pas servi de dépotoir : il renfermait une rondelle de plomb, un fragment de pâte de verre, les deux parties intactes d'une meule rotative en basalte, un fond de bol arrétin et un vase domestique. Utilisé comme réserve d'eau, le silo ne fut sans doute comblé que dans la dernière phase d'occupation, lors des remaniements qui exhaussèrent le sol des habitations.

Les observations qui précèdent ont porté seulement sur les paliers intermédiaires de cette pente, situés au droit du Musée, où la fouille a été exhaustive. Il importait de savoir quelle avait été l'extension des aménagements dont nous avons pu faire l'étude sur un point précis. A cet effet, trois longues saignées ont été pratiquées dans le sens de la déclivité, l'une en contrebas de la zone dont il vient d'être question, l'autre à quelque 100 mètres plus à l'Ouest à travers l'étagement des terre-pleins modernes, la troisième à l'extrémité orientale du versant Sud. Toutes ont recoupé des murs adossés au tuf ou bâtis dans le sens de la pente, des sols entaillés dans ce tuf ou formés de remblais ; elles ont rencontré ici ou là une jarre en place ou un silo comblé. Chaque épaulement, chaque palier avait été transformé en terrasse apte à recevoir des maisons. Le nombre des aires ainsi aménagées varie selon les secteurs avec le relief : on en compte seulement deux à l'Est, où la déclivité est brusque, trois à l'Ouest et jusqu'à cinq au centre, où les amortissements sont plus nombreux, celles que nous avons décrites et trois autres plus bas. Dans le secteur oriental (Pl. XXVI, 1), la tranchée de reconnaissance a mis au jour, à la lisière du plateau, des substructions en place analogues à celles qui se retrouvent en bordure du palier supérieur dans la zone centrale et qui sont à rapporter comme elles à l'enceinte protégeant le premier habitat du second âge du Fer. Au-dessous et pendant près de 10 mètres, c'est le terrain naturel, abrupt, vierge de toute mise en état ; puis vient une terrasse horizontale, large de 14 mètres, où paraissent des vestiges de constructions consistant en un mur de fond adossé à la pente, de direction Est-Ouest, et en un sol pavé : la poterie recueillie dans le remblai qui les a recouverts et qui renferme d'abondants déchets domestiques indique le 11^e-1^{er} siècle. Plus bas, sur un second palier, on rencontre des strates cendreuses mais pas de restes architecturaux. Cependant, la présence de ces cendres et des débris d'un *dolium* éventré autorise à croire que des demeures y avaient été également édifiées. Dans le secteur occidental (Pl. XXV, 2), le sondage a été mené au droit d'une paroi escarpée de tuf, qui constitue là le rebord du plateau et que surmontent quelques assises d'appareils ayant appartenu au rempart dont il vient d'être question. Trois épaulements ont été successivement identifiés : sur le plus élevé, large de 8^m50, on a trouvé *in situ* la moitié inférieure d'un *dolium* encastré dans le terrain naturel : il marque l'emplacement d'une maison, dont le mur Nord devait s'adosser à la façade de tuf préalablement entaillée et dont subsiste le mur méridional en partie éboulé ; sur la terrasse médiane, large de 7 mètres, la fouille a recoupé le massif *I* et le mur *C* : ce dernier, établi à l'amorce d'une faible pente qui rejoint le palier inférieur, est assis sur le sol vierge et se compose de deux parements de gros appareils réguliers, réunis par un blocage, qui lui donnent une largeur de 1^m50 ; sa structure et son épaisseur ne paraissent guère convenir à un mur ordinaire d'habitation, mais annoncent un soutènement, voire une enceinte : sur la corniche inférieure, des murs et des massifs provenant visiblement d'un groupe de maisons contiguës ont été mis au jour. La poterie recueillie tout au long de la tranchée comprend des tessons campaniens et des fragments de vases italiques des fabriques d'Arezzo et de l'atelier d'Aco. Elle permet de distinguer deux phases successives d'occupation qui correspondent

exactement à celles que nous avons reconnues sur les terrasses intermédiaires de la zone centrale. Dans ce secteur, les sondages ont fait la preuve que cette occupation, prolongée du III^e au I^{er} siècle, s'étendit également aux paliers qui leur faisaient suite en direction de la plaine et qui étaient au nombre de trois, comme il a été signalé (Pl. XXV, 2). Sur chacun d'eux, des restes de murs adossés à contre-pente au tuf entaillé, des sols et des strates de cendres et de résidus divers peuvent, en effet, lui être rapportés.

Il n'est donc pas douteux qu'à un certain moment le versant méridional de la colline n'ait été tout entier couvert de constructions analogues à celles dont les vestiges ont été mis au jour sur les deux terrasses qui ont fait l'objet d'une fouille exhaustive en contrebas du Musée. Après s'être limitée au plateau pendant un temps, l'agglomération du second âge du Fer s'est développée largement vers le Sud. Le rempart qui la défendait éclate littéralement et la pente jusqu'alors inoccupée voit s'édifier des maisons nombreuses. Étagées sur des terrasses qui ont été créées en s'accommodant des accidents du relief, ici une arête rocheuse qu'on a abattue, là une dépression qu'on a comblée, elles descendent jusqu'aux abords de la plaine. Cette extension considérable du périmètre urbain est à placer, d'après les éléments de datation recueillis, en cette fin du III^e siècle dont nous avons eu l'occasion de constater à plusieurs reprises déjà qu'elle fut une période d'intense activité architecturale. Expression de la vitalité accrue de l'habitat, elle ne laisse pas d'avoir été durable, si l'on en juge par les débris de la période romanisante qui ont été découverts au versant méridional et qui démontrent que son occupation ne prit fin qu'avec l'abandon définitif de l'*oppidum*.

La ville agrandie jusqu'à la plaine avait-elle renoncé à se protéger du côté Sud ? C'est probable, car il n'est rien qui corresponde clairement au tracé d'un rempart : de toute façon, les terrasses basses apparaissent difficiles à défendre. Sans doute, parmi les substructions mises au jour, le mur *C* à double parement, qui a été découvert dans le secteur occidental et le mur *E* édifié à la lisière du premier palier dans le secteur central auraient pu constituer une protection, bien que la présence sur la pente d'un important amas de détritiques en avant de ce dernier en eût affaibli la valeur. Rappelons, pour en rendre compte, que les remaniements dont fit l'objet à la fin du III^e siècle le groupe d'habitations du versant opposé impliquent en plusieurs points la désaffectation de l'enceinte qui, anciennement, le gardait. Rappelons aussi que, vers le même temps, des maisons furent bâties à l'emplacement de la nécropole sans recevoir de défense. Il faut admettre, par analogie, que le quartier neuf qui fut construit sur les paliers inférieurs de la pente Sud ne comportait pas d'enceinte à l'origine. Si certains murs sont bien les restes d'un rempart et non ceux de simples soutènements, ils ne peuvent être que des vestiges de la mise en état de défense dont nous savons qu'elle intervint vers 100 avant J.-C. sous la pression d'un péril soudain et qu'elle se traduisit, au versant Nord, par la réfection de l'enceinte ancienne, dans la région de la nécropole, par l'édification d'une protection assez sommaire¹.

(1) Cf., ci-dessus, pp. 148-150.

Le secteur occidental. — L'étude du secteur occidental de l'*Oppidum* permet de compléter les indications que nous avons recueillies dans les autres régions sur le développement de l'habitat du deuxième âge du Fer par des informations sur la nécropole, qui, pendant un temps, a coexisté avec lui. Nous avons signalé déjà que, durant toute la première phase de son histoire et sans doute encore pendant les débuts de la seconde, l'agglomération s'était comme rétractée et n'occupait plus que le haut de la colline : l'état d'insécurité que suppose le parti ainsi adopté a peut-être imposé ou du moins rendu possible, du fait de la réduction du périmètre urbain qu'il entraînait, d'utiliser comme champ funéraire la zone qui s'étendait aux lisières Ouest de celui-ci. Rien ne l'y prédestinait, puisqu'au premier âge du Fer elle portait les installations de l'habitat au même titre que le plateau et les pentes : la preuve nous en est fournie, en dépit des remaniements postérieurs, par la présence des silos qui s'ouvrent au niveau du sol naturel et dont le nombre — une douzaine dans le seul secteur fouillé par nous — semble indiquer un groupement humain assez dense (Pl. XXI)¹.

Succédant aux aménagements du village primitif au moment où commencent, dans le dernier quart du ve siècle, les destinées de l'agglomération du second âge du Fer qui se substitue à lui, les tombes vont à leur tour céder la place à des maisons lorsque cette agglomération, vers la fin du III^e siècle, entre dans une ère nouvelle de son développement². Entièrement rebâtie, nous avons vu qu'elle déborde désormais des limites où elle s'était d'abord cantonnée : c'est alors que le champ funéraire est annexé par elle et redevient comme autrefois un secteur de la zone urbaine³.

(1) On notera, en particulier, la série des silos VII/2-11, qui furent creusés sur une même ligne en profitant de la présence d'un banc de tuf homogène. Lorsqu'après avoir servi de nécropole la zone occidentale se couvrit de constructions à la fin du III^e siècle, il fallut compter avec ces cavités : il est sensible, en effet, que la façade méridionale du groupe de maisons qui a été dégagé a été bâtie tangentiellement à celles-ci, dont elle reproduit l'alignement et qu'elle laisse à l'extérieur des habitations. Seuls de la série, les silos 8 et 9 ont été réemployés et ont servi de citernes ; ils sont pourvus d'une margelle circulaire édiflée en moellons et conservant encore, dans le cas du silo 8, le couronnement de tuf aménagé en puisard : cf., ci-dessus, p. 162.

(2) Exception faite naturellement de ceux qui ont été réutilisés comme citernes, le contenu des silos du secteur occidental reflète, à l'ordinaire, dans sa composition la double utilisation dont celui-ci a fait l'objet au cours du second âge du Fer, comme nécropole d'abord, comme quartier d'habitations ensuite. On y trouve, d'une part, dans les niveaux inférieurs, des tessons d'amphores de tradition ionienne, des fragments de cratères, de plats, de coupelles campaniens, des débris d'épées de fer, des fibules de bronze, mêlés à des cendres abondantes, où se reconnaissent les résidus du mobilier habituel des tombes et qui, sans doute, tombèrent dans les silos au moment où l'on bouleversa les couches funéraires pour y implanter les maisons de la dernière époque. Les niveaux supérieurs renferment, d'autre part, des déchets domestiques rejetés de ces maisons et accumulés d'âge en âge, notamment des débris de calathoi catalans, de la vaisselle campanienne courante du premier et du second style, de la poterie arrétine, des fragments d'amphores italiques, quelques monnaies, associés à des moellons et à des tuiles à rebord provenant de la ruine finale des habitations.

(3) Il est probable qu'au premier âge du Fer et dans la deuxième période du développement de l'habitat du second âge du Fer, c'est-à-dire pendant la première et la troisième phase des destinées de l'*Oppidum*, les ensevelissements avaient lieu, soit sur les longues terrasses qui prolongent vers l'Ouest la colline et vont s'abaissant en direction de la plaine, soit dans la plaine elle-même, non loin des étangs : on invoquerait l'exemple que vient de procurer l'exploration conduite à Mailhac (Aude), où trois nécropoles ont été retrouvées dans la plaine, à quelque 500 mètres au Sud de l'*Oppidum* du Cayla. Pour deux d'entre elles, il y a correspondance entre le mobilier qu'elles renferment et le matériel qu'on recueille dans la fouille de l'*Oppidum* : d'une part avec celui

Nous aurons donc à envisager ce double office de nécropole et de quartier d'habitations que la région occidentale a rempli alternativement au second âge du Fer.

1^o La nécropole. — En examinant dans un chapitre précédent¹ la superposition et la morphologie des strates dont se compose le sol du secteur Ouest et en notant les repères chronologiques que fournit chacune d'elles, nous avons vu comment s'est constituée la nécropole et nous avons pu distinguer trois phases d'ensevelissements : de la première ne subsistent que des fonds de *loculi* arasés, où l'on recueille des coupes attiques à figures rouges du premier quart du IV^e siècle ; la seconde, qui est celle des sépultures à ossuaire peint de tradition ionienne, est à placer entre 375 et 325 ; au cours de la troisième, les tombes ont généralement pour urne cinéraire un cratère campanien et se situent entre 325 et 250. Il nous reste maintenant à préciser, en fonction du contenu même de ces sépultures, la nature des rites funéraires qui ont été pratiqués sur l'*oppidum* et dont nous constatons qu'ils ne sont pas demeurés immuables d'une époque à l'autre. Pour tenter d'en rendre compte, nous serons amené à rechercher hors d'Ensérune des éléments de comparaison et d'explication dans ce qui nous est connu du développement des civilisations préromaines de l'Occident méditerranéen.

La crémation est de règle aux diverses périodes. Elle a lieu sur place, à en juger par les restes d'*ustrina* que l'on retrouve près des tombes. Parmi les résidus de l'incinération, les ossements que le feu n'avait pas complètement détruits étaient rassemblés et déposés dans un vase faisant office d'ossuaire, parfois après avoir été lavés², selon un usage qui est connu non seulement dans le monde classique, mais encore chez celles des populations celtisées du premier âge du Fer qui ont pratiqué l'incinération³. L'urne cinéraire était placée dans la fosse

du niveau I de l'habitat pour le contenu des tombes du groupe dit « du Moulin », d'autre part avec celui du niveau II pour le contenu des sépultures du groupe dit « du Grand-Bassin II ». Cf. O. et J. TAFFANEL, *RELig.*, XVI, 1950, p. 156 ; *BSEA*, LI, 1950, pp. 3-8 ; *LII*, 1951, pp. 28-32 (t. à part).

(1) Cf., ci-dessus, pp. 76 sq.

(2) Cet usage n'avait pas à Ensérune un caractère systématique. Il est fréquemment attesté dans les tombes de la seconde période, plus rarement dans celles de la troisième. Il se reconnaît au fait que les ossements contenus dans l'urne cinéraire sont parfaitement nets et blancs et que les cendres provenant de la combustion du bûcher qui remplissent le *loculus* présentent l'aspect très particulier de cendres de lessive : il est visible que tous les résidus de l'incinération recueillis sur l'*ustrinum* ont été soigneusement lavés. Dans le cas où la *lavatio* n'intervient pas, les ossements de l'urne cinéraire gardent les traces charbonneuses de la calcination et les cendres du *loculus* sont noires et épaisses.

Il est probable que la *lavatio* était pratiquée à l'aide de vin comme dans les civilisations classiques. Cf. la note suivante.

(3) Sur la *lavatio* dans les civilisations classiques, les textes les plus précis sont ceux de VIRGILE, *Enéide* VI, 226-228, et de PS. TIBULLE, III, 2, 19 : *postquam collapsi cineres et flamma quievit | Reliquias vino et bibulam lavere favillam | Ossaque lecta cado texit Corynaeus aheni* (Virgile). — *Ossa... legent | Et primum annos spargent collecta lyaeo* ; | *Mox etiam niveo lacte parent, | Post haec carbaceis humorem tollere velis* (Ps. Tibulle).

Ce rite n'est pas signalé dans l'article par ailleurs si précis du *Dict. Ant.*, II, s. v. *Junus*, où est seulement mentionné, pp. 1394-1396, l'usage qui, en dehors des libations, était fait du vin, tant dans la Grèce archaïque (HOMÈRE, *Iliade*, XXIII, 250, et XXIV, 791) qu'à Rome (SERVIUS, *Ad Aen.*, VI, 216 ; STACE, *Silves*, II, 6, 90), pour éteindre le bûcher funèbre. — Les observations faites au cimetière athénien du Céramique, à la suite de la découverte récente d'un groupe de sépultures à incinération de la période protogéométrique, ont bien fait

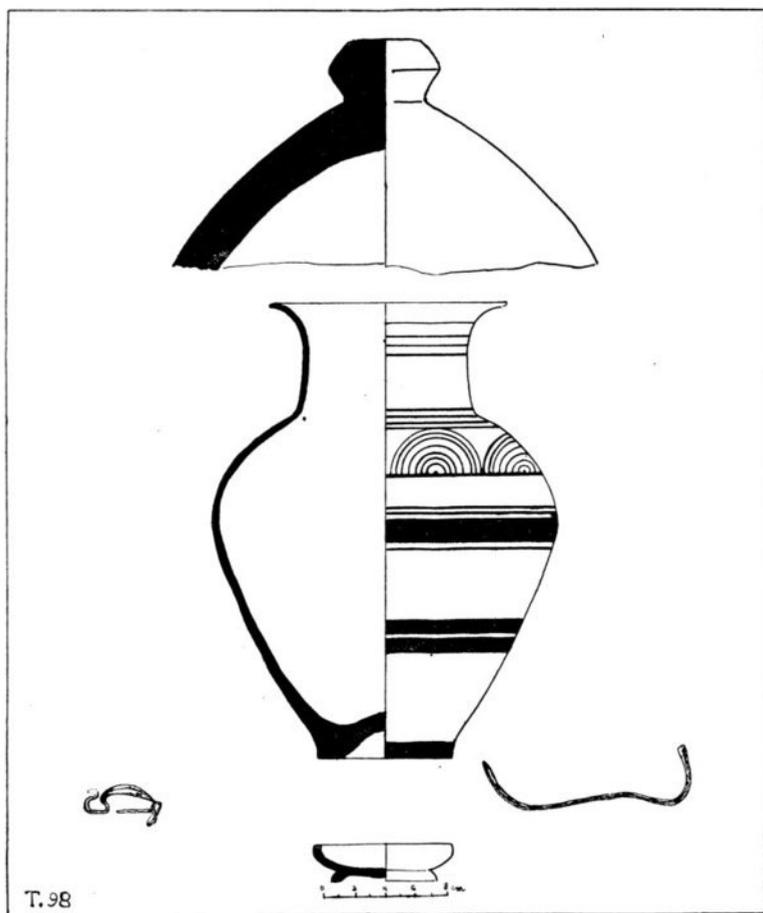


Fig. 25. — Mobilier de la tombe 98 à ossuaire de tradition ionienne (deuxième niveau d'ensevelissements).

ressortir la séparation opérée entre les os calcinés des morts, qu'on rassemble dans une urne cinéraire ou dans un trou ménagé spécialement dans la fosse, et les cendres provenant de la combustion du bûcher, qu'on répand sur le *loculus* une fois celui-ci comblé de terre. Aucune indication, toutefois, n'a été fournie touchant la *lavatio* probable qui permettait de faire la discrimination : cf. W. KRAIKER-K. KÜBLER, *Kerameikos*, I (Berlin, 1939), pp. 180-182.

Au premier âge du Fer, l'incinération est de règle parmi les populations celtisées du Sud-Ouest de la Gaule, de la Catalogne et du plateau castillan. La pratique de la *lavatio* ne leur est pas inconnue, comme l'ont montré les fouilles déjà mentionnées d'O. et J. TAFFANEL, à Mailhac, dans les nécropoles du « Grand-Bassin I » (*RELig*, XVI, 1950, p. 153) et du « Moulin » (*BSEA*, 1950, p. 12 ; 1951, p. 8).

circulaire, simplement creusée dans le sol, qui est le seul type de tombe qui se rencontre aux différents niveaux. Au cours de la seconde phase des ensevelissements, où elle est l'unique vase de la sépulture, elle est soigneusement calée contre la paroi du *loculus* au moyen de petites pierres ou de fragments de poterie et recouverte d'un tesson d'amphore, généralement massaliote (p. ex., t. 9, 60, 96 : Pl. XXXVI, 3 et 4). Pendant la phase suivante, où le mobilier céramique comprend plusieurs pièces qui s'étaient mutuellement, on se borne à poser parfois, en guise de couvercle, un plat campanien ou une pierre sur l'ossuaire, voire sur une jarre à nourriture (p. ex., t. 121, 101, 55 : Pl. XXXVII, 3 ; XXXVIII, 1 et 2). Une fois l'ossuaire et, le cas échéant, les vases d'accompagnement en place, on entassait dans la fosse les cendres produites par la combustion du bûcher et recueillies sur l'*ustrinum* et l'on achevait de combler avec de la terre. Au milieu de ces cendres, qui renferment encore des mottes d'argile rougie, des charbons, des esquilles d'os, on retrouve des armes, des pièces d'équipement ou des bijoux en fer et en bronze¹, qui ont visiblement subi l'action de la flamme : ce sont les restes de la parure que le mort portait sur le bûcher et qui avaient été réunis après la crémation et déposés dans la fosse avec les autres résidus de l'*ustrinum*. Ces objets qui lui avaient appartenu, le défunt les emportait dans la tombe, choses mortes elles aussi, qu'on achevait de rendre inutilisables quand le feu n'y avait pas suffi, en recourbant par exemple les épées et les javelots² : à chaque phase d'ensevelissements, ils forment avec l'urne cinéraire le mobilier ordinaire des *loculi*.

Il arrivait que ceux-ci fussent signalés à l'attention par des stèles, dont six ont été retrouvées en place dans le secteur que nous avons fouillé³. Ce sont de

(1) L'or n'est représenté que par quelques pendants d'oreilles, du type « à navicelle », qui est celui des exemplaires de bronze.

(2) Est-il besoin de noter que c'est une pratique constante, dans les civilisations antiques où la crémation est de règle, de placer sur le bûcher et de brûler avec le corps du défunt les objets qui avaient été à son usage personnel ? Le monde classique, avec la Grèce homérique et Rome, aussi bien que le monde celtique du premier et du second âge du Fer, en fourniraient maints exemples.

En ce qui concerne plus particulièrement le rite du repliement des épées, on signalera qu'il apparaît dès le premier âge du Fer en divers points du domaine de la civilisation hallstattienne et se généralise au second, où il est un des traits caractéristiques de la culture de La Tène II et III : cf. J. DÉCHELETTE, *Manuel*, III, p. 218, et IV, p. 637. Il est normal de le retrouver dans les régions qui conservent au second âge du Fer une civilisation à facies hallstattien attardé, notamment dans le Sud-Ouest de la France, en Catalogne et en Castille, et de constater que les javelots tout en fer qu'on y fabriquait sont traités comme les épées dans les sépultures. Ces javelots *soliferrea* ne sont pas les seuls objets métalliques, nous le verrons, qui se révèlent à Ensérune comme un apport de cette civilisation hallstattienne attardée, à côté de ceux qui sont des fabrications-type de La Tène.

Sur le repliement rituel des épées, qui serait à l'origine de l'indication erronée fournie par POLYBE, II, 33, sur les longues épées gauloises qui se faussaient aisément, cf. S. REINACH, *Cultes, Mythes et Religions*, III (Paris, 1908), p. 141.

On rappellera, touchant le « tabou » qui inspire ce rite qu'en Grèce, même lorsque l'incinération eut cédé la place à l'inhumation, on retrouve dans les tombes des objets intentionnellement brisés : cf. Ch. PICARD, *La vie privée dans la Grèce classique* (Paris, 1930), p. 43.

(3) Elles signalaient respectivement l'emplacement des tombes 45 bis et 56 (ossuaire de tradition ionienne), 20 (ossuaire campanien), 40 (ossuaire caréné à pâte grise de la côte catalane), 23 et 30 (ossuaire de type marnien).

F. MOURET, *CRAI*, 1916, p. 409, et *Mon. Piot*, XXVII, 1924, pp. 46-47, mentionne la découverte qu'il a lui-même faite de plusieurs de ces « stèles dressées », mais sans fournir sur elles aucune précision.

simples pierres dressées, sommairement dégrossies et toujours anépigraphes, dont la hauteur varie de 0^m60 à 1^m15 et qui sont plantées non pas au centre, mais sur le bord des fosses. Certaines sont des dalles plates posées de champ ; d'autres affectent une forme pyramidante (Pl. XXXVI, 2 ; XXXVII, 4). La plupart d'entre elles ont dû disparaître au moment où la nécropole fit place à un quartier d'habitations. Leur implantation sur les tombes, pour fixer la personnalité des morts et la perpétuer auprès des vivants, est sans doute à expliquer comme la survivance d'une très ancienne pratique indigène, pour laquelle on pourrait invoquer, en Languedoc même, des exemples remontant jusqu'à la fin du Néolithique¹.

A de rares exceptions près, on répugne à employer comme ossuaire aux diverses périodes d'ensevelissements un produit de l'industrie indigène et l'on utilise un vase importé et à ce titre précieux. Le plus souvent, c'est le commerce avec les pays grecs qui le fournit, comme il a été indiqué : dans les sépultures du niveau 2², on rencontre uniquement des amphoriskoi ou des urnes avec ou sans anses en argile jaune pâle à décor géométrique de lignes et de bandes exécuté au vernis brun-rouge, où l'on est fondé à reconnaître une fabrication des colonies grecques d'Occident, Marseille et *Emporion*, continuant la tradition de la vaisselle ionienne courante (p. ex., t. 12, 60, 65 : Pl. XLVII, 3-6 ; Fig. 25-27) ; dans celles du niveau 3, s'il arrive que des vases indigènes fassent office d'ossuaires (p. ex., t. 77), ordinairement ce sont, soit des urnes de type marnien, où il faut voir un apport de la civilisation de La Tène (p. ex., t. 43 bis, 45, 52 : Fig. 33 et 34), soit des amphoriskoi en argile grise à panse carénée dits de la côte catalane, qui prolongent les formules de la poterie grise d'Asie Mineure (p. ex., t. 29 et 40 : Pl. XLVIII, 1), soit des cratères attiques du style de Kertch (p. ex., t. 121 : Pl. XXXVIII, 2), soit, dans la majorité des cas, des skyphoi campaniens à pouciers (p. ex., t. 2, 43, 55 : Pl. XXXVIII, 1 ; XLIV, 1-4). Cette dominante hellénique vaut d'être notée, car elle est un des éléments qui distinguent la nécropole d'Ensérune des champs d'urnes qu'on retrouve habituellement en Gaule.

On soulignera, à propos du mobilier métallique, que l'outillage et les bibelots font défaut et qu'hormis l'équipement militaire et les bijoux, l'usage ne paraît pas avoir été d'incinérer avec les morts les ustensiles ou instruments qu'ils

(1) M. LOUIS, *Le néolithique dans le Gard* (Nîmes, 1933), pp. 106 et 205 ; D. PEYROLLE, *A propos de sépultures à incinération avec stèles aniconiques*, dans *CHA*, 1938, pp. 103 sq. — On comparerait aussi, dans les nécropoles de Castille, les sépultures à incinération de tradition hallstattiennes qui étaient pareillement signalées, au IV^e siècle, par des cippes de pierre brute : MARQUIS DE CERRALBO, *Congrès intern. anthrop. et archéol. préhist.*, Genève, 1912, I, p. 593. Dans ces nécropoles, sous les traits hallstattiens qui dominent, transparaît, là encore, une pratique indigène beaucoup plus ancienne que les apports de la civilisation de Hallstatt.

Voir également, dans le même sens, à propos des stèles aniconiques trouvées en Provence et qui sont bien connues par les inscriptions gallo-grecques ou par les figurations gravées qu'elles portent, F. BENOÎT, *Des chevaux de Mourîès aux chevaux de Roquepertuse*, dans *Préhistoire*, X, 1948, pp. 147-152.

Dans le cas d'Ensérune, on observera que la survivance, de caractère rituel, s'ajoute aux récurrences d'ordre matériel déjà signalées, que révèlent la technique de la poterie domestique et l'économie des habitations.

(2) Dans celles du niveau 1, si l'arasement a fait disparaître les ossuaires, on sait que les débris de vases que l'on retrouve sont eux-mêmes de provenance attique (p. ex., t. 41 : Pl. XLI, 1).

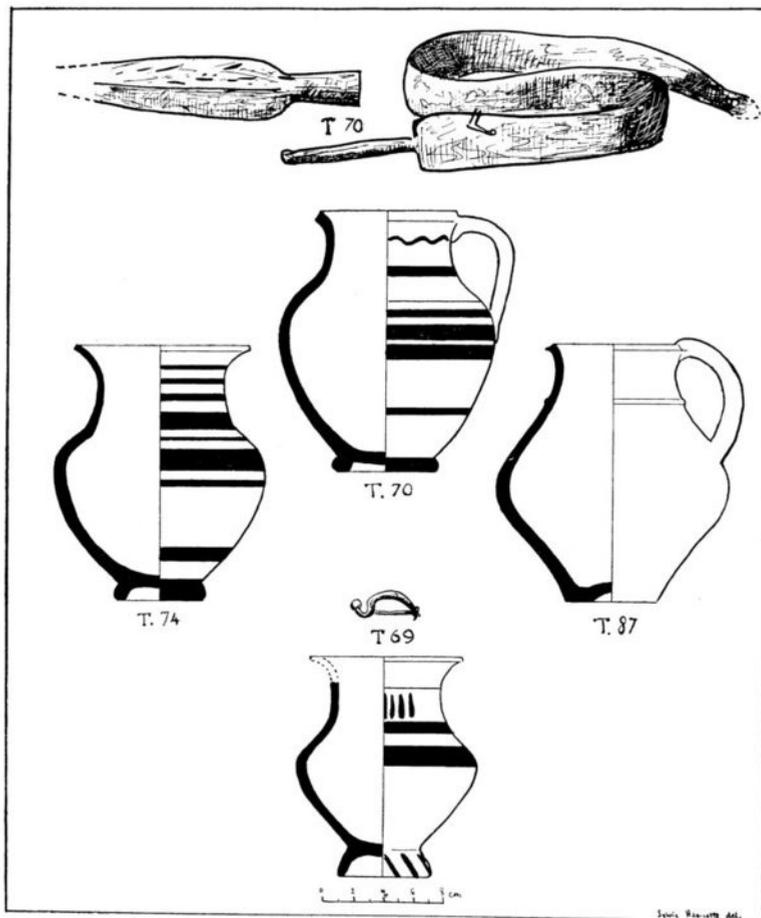


Fig. 26. — Mobilier de tombes à ossuaire de tradition ionienne (deuxième niveau d'ensevelissements).

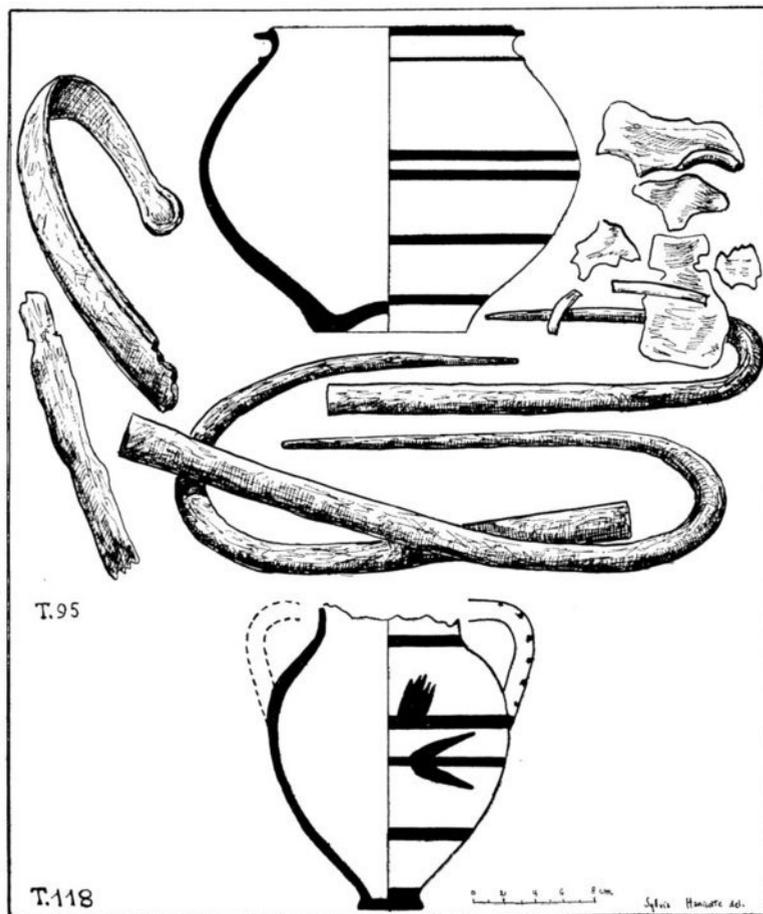


Fig. 27. — Mobilier de tombes à ossuaire de tradition ionienne (deuxième niveau d'ensevelissements).

avaient utilisés dans l'ordinaire de leur vie : il y a loin de ce que nous constatons aux véritables holocaustes qui se pratiquèrent plus tard en Gaule au temps de César¹ et qui portaient sur tout ce que le défunt avait chéri pendant sa vie, voire « les esclaves et les clients qu'il avait aimés »².

Armes et boucliers composaient la parure guerrière des morts. Les premières comprennent de grandes épées, pour la plupart à lame droite, quelques-unes à lame courbe, qui peuvent mesurer jusqu'à 0^m80 et qui sont enfermées parfois dans un fourreau à bouterolle (p. ex., t. 1, 37, 43, 121 : Fig. 31, 41, 42), des javelots *soliferrea* à tige creuse atteignant 0^m72 et terminée en pointe (p. ex., t. 95 : Fig. 27), des fers de lances à douille, qui sont tantôt en « feuille de saule » à lame mince, d'une longueur allant jusqu'à 0^m45 (p. ex., t. 13 : Fig. 42), tantôt à larges ailerons et de dimensions n'excédant pas 0^m20 (p. ex., t. 121 : Fig. 28), et qu'accompagnent parfois des ferrets coniques à douille ou pyramidaux à soie provenant du talon des hampes (p. ex., t. 70). Des boucliers ne subsistent que la garniture métallique, la bordure « en gouttière », l'*umbo* semi-cylindrique et le manipule (p. ex., t. 1, 14, 81 : Fig. 41). Il arrive qu'on recueille également des éléments de chaînes torsadées, qui servaient à accrocher au côté les épées dont certains gardent, soudée à la lame, l'agrafe de suspension (p. ex., t. 43 : Fig. 31).

Tous ces objets sont en fer. Les boucles à plaques ajourées, dont étaient pourvues les ceintures de cuir ou d'étoffe et qu'accompagnent souvent les anneaux dans lesquels étaient passés leurs crochets, sont à la fois des pièces d'équipement et des éléments de parure. Elles sont ordinairement à un crochet, parfois à trois, et leur ornementation dérive soit du motif de la palmette, soit de celui des animaux affrontés (p. ex., t. 9, 25, 40, 43, 66 : Fig. 40). Elles sont en bronze, comme la plupart des bijoux que livrent les tombes. Ceux-ci comprennent toute une gamme de fibules, à col de cygne, à bouton, en arbalète, à

(1) *Bell. Gall.*, VI, 19. — Le témoignage de CÉSAR est confirmé par celui de POMPONIUS MELA, III, 2, 19.

(2) Il convient cependant de mentionner la découverte, dans le secteur fouillé par nous, de deux *loculi* qui renfermaient quelques restes calcinés d'un squelette de cheval, accompagnés dans l'un (t. 42) d'un mors de fer, dans l'autre (t. 103) de fragments de javelot, en fer également : faut-il penser que ces animaux avaient été sacrifiés aux mânes de leurs possesseurs ? Nous rejoindrions ainsi les pratiques signalées par César et Pomponius Mela pour une époque sensiblement plus récente. Il s'agit, en tout cas, d'un usage qui est resté exceptionnel à Ensérune. Il semble que F. MOURET ait lui-même mis au jour deux autres tombes de chevaux : *CRAI*, 1916, p. 409.

Rappelons à ce propos qu'il existe dans le fonds Mouret des collections d'Ensérune un fer de cheval à clous du genre de ceux qu'ont livrés les nécropoles post-hallstattiennes du plateau castillan et un mors articulé d'un type qui est connu dans la civilisation de La Tène I et qui est en tous points comparable à celui que nous avons nous-même trouvé dans la t. 42 (inv. T 42, 3) et à un autre exemplaire que l'on a découvert sur l'*oppidum* du Cayla de Mailhac (Ph. HÉLÉNA, *Origines*, p. 283 fig. 172). Les conditions dans lesquelles ont été recueillis ces objets, qui, selon toute probabilité, viennent de la nécropole, n'ont pas été précisées. Il ne nous a pas été donné, quant à nous, de mettre au jour d'autres spécimens de fers.

Faut-il, sur d'aussi faibles indices, admettre, comme on l'a fait (Ph. HÉLÉNA, *Ibid.*, p. 282), que le cheval a joué parmi les populations des *oppida* préromains du Languedoc et du Roussillon un rôle comparable à celui qu'il jouera parmi les Gaulois du temps de César et conclure à leur caractère belliqueux ? On rappellerait plutôt le caractère rituel des enroulements de chevaux dans les civilisations antiques (H. DE GÉMIN-RICARD, *Pro Alesia*, III, 1916-17, pp. 14 sq.) et la place du cheval dans la symbolique funéraire des peuplades préromaines de la région des Alpilles (F. BENOÎT, *L'art primitif méditerranéen*, pp. 22 sq.).

appendice caudal soudé à l'arc, voire à ressort annulaire (p. ex., t. 12, 98, 17, 9 : Fig. 39). Quelques-unes sont en fer et décorées d'un cabochon de bronze (p. ex., t. 55 : Fig. 39). Il y a aussi des bracelets, unis, torsadés ou guillochés, à tige creuse ou pleine, fermés ou spiralés et, dans ce dernier cas, à terminaisons profilées en forme de glands (p. ex., t. 40, 60, 66 : Fig. 38), auxquels s'associe à l'occasion un lourd anneau à tige pleine et fermée en fer (p. ex., t. 43 : Fig. 31). Il y a encore les bagues, simples anneaux plats et unis, les pendants d'oreilles à profil de barque, pour lesquels l'or est quelquefois préféré au bronze, les perles de colliers ou de pendentifs en pâte vitreuse habituellement de couleur bleue, les fusaïoles en terre cuite (p. ex., t. 55 bis : Fig. 32)¹. Dans cette classe de mobilier, l'apport de la civilisation de La Tène apparaît prépondérant, avec certaines indications ici ou là — nous y reviendrons — qui nous orientent vers les formes particulières qu'elle a revêtues dans les régions du Sud-Ouest de la Gaule et sur le plateau castillan. Alors qu'elles s'en distinguent par le type de leurs ossuaires, les tombes d'Enserune sont comparables, par le caractère du matériel métallique qui accompagne ceux-ci, aux sépultures à inhumation que l'on connaît ailleurs en Gaule aux deux premiers temps du développement de la culture du second âge du Fer².

On voit donc que le contenu même des *loculi* permet d'évoquer assez bien, dans ce qu'on peut nommer leur aspect formel, les pratiques funéraires qui avaient cours sur l'*oppidum* et qui faisaient de la crémation une règle : le bûcher funèbre, sur lequel le défunt repose avec son équipement guerrier si c'est un homme, sa parure si c'est une femme — seuls objets, parmi ceux qui lui avaient été familiers, qui fussent voués avec son corps à l'holocauste —, la fosse voisine, où, une fois que le feu a fait son œuvre, l'on place l'urne cinéraire renfermant les os du mort que l'on a triés et parfois lavés, les cendres auxquelles sont mêlés les restes calcinés des armes et des bijoux, qu'on rassemble sur l'*ustrinum* et qu'on entasse dans le *loculus* de manière à recouvrir l'ossuaire, voilà ce qu'on peut se représenter³.

(1) Il arrive fréquemment pour les fibules, plus rarement pour les agrafes de ceintures, qu'elles soient déposées directement dans l'ossuaire avec les ossements (p. ex., t. 69 : fibule de bronze dans une urne de tradition ionienne ; t. 55 : fibule de fer dans un cratère campanien ; t. 74 : boucle de ceinture en bronze dans un amphoriskos de tradition ionienne).

(2) Cf. les observations de S. REINACH sur le mobilier métallique des tombes découvertes par F. Mouret : *CRAI*, 1918, pp. 95-97.

(3) Nous avons à dessein donné quelque étendue à cette première partie de notre étude des pratiques funéraires, qui s'appuie sur les observations que nous avons pu faire personnellement en reprenant les recherches à la nécropole. Les indications qui ont été jadis publiées à la suite des fouilles Mouret demeurent insuffisantes, en effet : E. POTTIER-S. REINACH, *CRAI*, 1916, pp. 472-474 ; F. MOURET, *Mon. Piot*, XXVII, 1924, pp. 46-50 ; Ph. HÉLÉNA, *Origines*, pp. 198-202. Ces indications n'ont ni la précision ni même quelquefois l'exactitude nécessaires, faute d'être étayées sur la distinction qui s'impose de plusieurs niveaux d'ensevelissements et sur le respect des groupements de mobiliers que présentaient les *loculi* (les objets ont été dissociés par F. Mouret et classés par catégories ou types) : cf. J. JANNORAY, *CRAI*, 1946, pp. 533 sq., et *Crôn. IV Congreso arq. Sudeste Español*, Elche, 1948, pp. 331 sq.

Voici, à titre d'exemple, l'inventaire de quelques tombes :

Série I. — T. 41 : fond de *loculus* sous le mur d'une construction du III^e siècle, à 2^m43 au-dessous du niveau du sol moderne. Fragments d'une coupe attique à figures rouges parmi les cendres du *loculus*. Diam. : 0^m285 avec les anses ; haut. : 0^m098. Intérieur : femme debout, drapée, coiffée d'un bandeau de tête, étendant

Quant aux conceptions religieuses dont procède ce mode de funérailles, aux rites dont il s'accompagnait, sans nous échapper absolument, ils nous sont mal connus, d'autant qu'ils constituent l'élément qui, d'âge en âge, s'est transformé. A défaut de leurs urnes cinéraires qui ont disparu, les sépultures arasées du premier niveau ont livré, nous l'avons indiqué, des coupes à figures rouges ou parfois des skyphoi à rehauts blancs de provenance attique. Or, si plusieurs ont pu être reconstitués entièrement, tous ont été recueillis à l'état de fragments qui, visiblement, ont subi l'action de la flamme : on doit se demander si ces

une bandelette blanche, dont une extrémité pend au-dessus d'une corbeille (fleuse ?). Encadrement circulaire en grecque serrée, mêlé de petites croix en damier. Extérieur : deux scènes à trois personnages. *A* : un homme debout enveloppé dans son manteau, appuyé sur son bâton, tend de la main droite une bande d'étoffe frangée à une femme debout, drapée, qui lui présente elle-même une sorte de calathos et que suit une autre femme debout, drapée ; *B* : un homme debout enveloppé dans son manteau, appuyé sur son bâton, est placé entre deux femmes debout, drapées, dont l'une, la tête couverte, lui tend de la main droite une sorte de coffret et dont l'autre se dirige vers lui en regardant derrière elle et en tendant de la main droite une bande d'étoffe aux extrémités pendantes. Anses encadrées de palmettes et de rinceaux à volutes. Manière du « peintre d'Iéna » (Pl. XLI, 1).

Série 2. — *T. 9* : diam. du *loculus* : 0^m70 ; prof. au-dessous du sol moderne : 1^m70. Ossuaire : amphoriskos en argile jaune à deux anses verticales, orné au vernis brun-rouge de deux bandes horizontales sur l'épaule et la panse. Technique de tradition ionienne. Haut. : 0^m225. Dans les cendres du *loculus* : 3 bracelets plats spirales en bronze, fibule annulaire en bronze, boucle de ceinture de type post-hallstattien à un crochet, trois fusatoles de terre cuite. L'ossuaire était protégé par un fond d'amphore massaliote et calé avec des pierres (Fig. 39 et 40).

T. 95 : diam. du *loculus* : 0^m45. En partie sous le mur d'une maison du III^e siècle, à 3^m08 au-dessous du niveau du sol moderne. Ossuaire : petite urne en argile jaune sans anses, décorée au vernis brun-rouge de bandes horizontales. Technique de tradition ionienne. Haut. : 0^m205 ; diam. 0^m25. Dans les cendres du *loculus*, sous l'ossuaire : 3 javelots en fer repliés et enchevêtrés l'un dans l'autre de 0^m72 de long, fragment d'une grande épée de fer repliée dans son fourreau à boulerolle et débris d'un vase de bronze. L'ossuaire était protégé par un fond d'amphore massaliote et calé au moyen de pierres (Fig. 27 ; Pl. XLVII, 3).

Série 3. — *T. 121* : diam. du *loculus* 0^m68. Sous le mur d'une maison du III^e siècle, à 2^m60 au-dessous du niveau du sol moderne. La fosse, par une disposition demeurée unique, était divisée en deux par une cloison d'argile crue ; dans la moitié Sud avaient été placés le mobilier céramique, dans la moitié Nord les objets métalliques. Ossuaire : cratère attique à figures rouges et rehauts blancs de la forme « en cloche » à deux anses horizontales. Diam. : 0^m265 ; le bord manque. Avers : un Eros ailé, nu, traité en blanc, est représenté debout entre deux femmes drapées, également debout. Ces personnages exécutent un pas de danse : l'Eros, figuré de profil droit, dressé sur les pointes, frappe un tympanon entre ses mains et se retourne vers une des deux femmes qui l'encadrent et qui, en regardant toutes deux dans sa direction, accomplissent un mouvement de rotation sur elles-mêmes, indiqué par les plis de leur vêtement dessinés en noir. Revers : trois personnages drapés, debout, assez indistincts, avec dans le champ deux disques coupés d'une croix cantonnée de points. Au bas du tableau, grecque avec damier. Sous la cassure du rebord, restes d'une guirlande de lierre à feuilles peintes en blanc. Style de Kertch. Vases d'accompagnement : 1^o un grand « plat à poisson » campanien (diam. : 0^m265) ; 2^o une coupe campanienne, réparée dans l'antiquité, à fond timbré sur sa face intérieure de quatre rosaces à huit pétales (diam. : 0^m15 ; haut. : 0^m055) ; 3^o une coupe campanienne sans marque (diam. : 0^m107 ; haut. : 0^m045). Ces trois vases campaniens sont du premier style à vernis noir brillant à reflets métalliques ; 4^o une coupe à pâte jaune peu cuite de fabrication locale (diam. : 0^m08 ; haut. : 0^m08) ; 5^o un pot indigène à pâte brune, non tourné, à une anse verticale, orné sur l'épaule par incision d'une ligne brisée surmontée d'une ligne horizontale (haut. : 0^m16 ; diam. : 0^m13). Ces vases étaient disposés ainsi : le n^o 1 était placé sur l'ossuaire en guise de couvercle ; le n^o 2 reposait sur le fond du *loculus* à l'Est de l'ossuaire ; le n^o 4 avait été placé dans le n^o 2 et contenait une coquille d'œuf et un os de volatile ; le n^o 5 était posé sur le fond du *loculus* au Sud de l'ossuaire et il était recouvert par le n^o 3 retourné. Près des vases, au milieu des cendres, on a retrouvé une côte de bœuf. Mobilier métallique : fer, une grande épée repliée de 0^m78 de long, une pointe de lance à douille de 0^m175 de long ; bronze : éléments de chaîne torsadée (Fig. 28 ; Pl. XXXVIII, 2).

T. 43 : diam. du *loculus* : 0^m75. Prof. au-dessous du sol moderne : 1^m70. Ossuaire : cratère campanien à puciers, à panse godronnée, décoré d'une branche de lierre sur l'épaule. Haut. : 0^m23 ; diam. : 0^m17, avec les anses : 0^m29. Vases d'accompagnement : 1^o une coupelle campanienne à bords godronnés (diam. : 0^m094 ; haut. : 0^m046) ; 2^o une coupelle campanienne à bords lisses (diam. : 0^m084 ; haut. : 0^m034). Ces deux vases sont

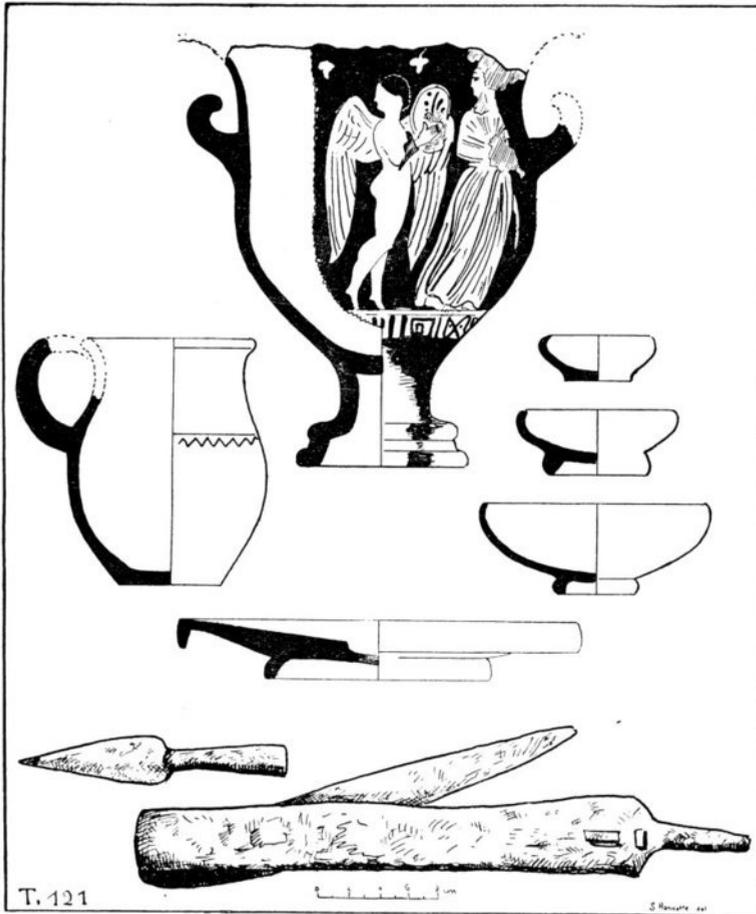


Fig. 28. — Mobilier de la tombe 121 à ossuaire attique
(troisième niveau d'ensevelissements).

du premier style ; 3° une coupe de fabrication locale à pâte rouge (diam. : 0^m26 ; haut. : 0^m082) ; 4° une coupe de fabrication locale à pâte jaune (diam. : 0^m16 ; haut. : 0^m05) ; un pot indigène à pâte brune non tourné, brisé (haut. : 0^m18). Les vases 1 et 5 étaient placés sur le fond du *loculus* au Sud de l'ossuaire, les vases 2 et 4 également, à l'Ouest ; la coupe 3 avait été déposée en équilibre sur l'ossuaire et le pot indigène 5. La coupelle 1 contenait une coquille d'œuf et le pot 5 des os de volatile. Mobilier métallique : fer, une grande épée de 0^m80 de long, repliée, dans les cendres du *loculus* au Nord de l'ossuaire, débris de rebord de bouclier et anneau fermé de 0^m11 de diam. sous l'ossuaire ; bronze : fragments de chaîne torsadée dans les cendres du *loculus* et débris de fibule dans l'ossuaire parmi les ossements (Fig. 31).

vases, après avoir été utilisés pour une ultime libation, n'avaient pas été brisés intentionnellement et jetés dans le feu du bûcher par application du rite d'holocauste qui, déjà, entraînait, avec celle de son corps, la crémation des armes et des bijoux ayant appartenu au défunt¹. En tout cas, aucun indice ne permet de penser que cette pratique ait continué au cours des seconde et troisième phases d'ensevelissements, où l'on ne retrouve plus, parmi les résidus de l'*ustrinum* qui emplissent les *loculi*, que des restes d'équipement et de parure, à l'exclusion de tout tesson de coupe ou de skyphos à libations.

Ces deux périodes n'ont cependant pas professé les mêmes croyances eschatologiques. Pendant la deuxième, entre 375 et 325, où l'ossuaire est le seul vase de la tombe², celles-ci paraissent avoir été le plus dépouillées d'éléments matériels. La troisième, au contraire, voit apparaître et se maintenir aussi longtemps qu'elle se prolonge, c'est-à-dire jusque vers 250, l'usage de munir les morts d'un repas : en dehors du mobilier habituel d'armes et de bijoux, les sépultures renferment désormais, autour de l'urne cinéraire, toute une vaisselle d'accompagnement destinée à contenir ce repas : grossiers pots indigènes en argile brune, où se reconnaît la même céramique à destination culinaire que celle que livrent les maisons contemporaines, petites œnochoés à pâte grise dites « de la côte catalane », plats, coupes et coupelles à pâte jaune de fabrication locale ou à vernis noir de provenance grecque, soit attique en quelques cas, soit, plus souvent, campanienne (p. ex., t. 1, 43, 81, 121 : Pl. XXXVIII, 1 et 2). Le contenu de certains de ces vases — coquilles d'œufs, squelettes de volailles³, os d'ovidés, arêtes de poissons —, dont on voit bien qu'il n'a pas été brûlé, dit assez pour quels offices ils avaient été placés dans les *loculi* et permet d'imaginer qu'aucun n'y avait été déposé vide, même si on l'a retrouvé tel. De surcroît, il nous renseigne sur la nature des repas qu'on offrait aux défunts et montre qu'ils n'étaient nullement symboliques, mais semblables à ceux que prenaient les vivants⁴, compte tenu cependant du fait que toute une catégorie d'aliments, ceux précisément qui emplissaient les récipients découverts vides, a disparu sans laisser de traces⁵.

(1) Cf. E. POTTIER, *CVA*, fasc. 6, pp. ix-x. — Sur un possible emprunt au monde hellénique de ce rite de la libation suivie du bris de la coupe, voir, ci-après, p. 338.

(2) Une seule exception a été constatée parmi toutes les sépultures que nous avons fouillées : elle est fournie par la t. 98, où l'ossuaire — une petite urne sans anses de tradition ionienne — était accompagné d'une coupelle incomplète (diam. : 0^m09 ; haut. : 0^m025) à vernis noir, timbrée intérieurement de quatre palmettes disposées en cercle et décorée par-dessous de deux cercles concentriques peints en rouge sur la teinte naturelle de l'argile laissée apparente : il s'agit d'une production attique du milieu du iv^e siècle. Peut-être cette coupelle avait-elle contenu un parfum ? Le mobilier de la sépulture comprenait, en outre, une fibule de bronze à arbalète, placée dans l'ossuaire, et une tige de bronze tordue, peut-être une épingle, mêlée aux cendres du *loculus* (Fig. 25).

(3) Il s'agit de poulets ou de pigeons. Dans la nécropole à incinération déjà mentionnée du « Moulin » à Mailhac, qui date du premier âge du Fer, les seuls restes de volailles qu'on ait retrouvés sont des os d'oies, ce qui semble indiquer le caractère rituel de la présence de chair d'oie dans la composition des repas funéraires.

(4) Les déchets de cuisine qu'on recueille dans le comblement des habitations prêtent, sur le régime alimentaire des vivants, à des constatations qui ne sont pas très différentes de celles auxquelles conduit l'examen des restes de nourriture que renferment les tombes.

(5) En quelques cas, on a trouvé un os d'animal non brûlé, par exemple une côte de bœuf dans la t. 121, parmi les cendres emplissant le *loculus* : il arrivait donc qu'on plaçât un quartier de viande directement dans la fosse.

Quelle valeur faut-il attacher à ce dépôt dans les tombes d'offrandes alimentaires, qui devient de règle à partir de 325 sans avoir eu d'antécédents au cours de la phase antérieure d'ensevelissements? S'agit-il d'un viatique destiné à soutenir les défunts dans leur voyage vers l'au delà? La pratique de l'incinération, qui suppose une croyance à la survie de l'âme désincarnée, ne justifiait pas cette exigence, semble-t-il. Le fait de placer un repas dans le *loculus* procède-t-il plutôt de l'assimilation qu'on en faisait à une demeure où il fallait assurer au mort une existence analogue à celle qu'il avait quittée? On doit s'étonner, en ce cas, d'y reconnaître les apprêts d'un festin, mais de n'y retrouver aucun des objets qui avaient été familiers à celui qu'elle abritait, à l'exception de ses armes et de ses bijoux. On est loin, en effet, de cette variété du mobilier funéraire qui, en Grèce par exemple, recréait dans la tombe le cadre de la vie réelle. En Gaule même, les inhumations de La Tène I et II sont, on le sait, mieux pourvues. Il est malaisé de décider et il faut se borner à constater que la coutume de déposer dans les sépultures des offrandes alimentaires est commune aux civilisations antiques, classiques ou non, indépendamment de la pratique adoptée de l'incinération ou de l'inhumation et vraisemblablement sans grand lien avec le spiritualisme plus ou moins affirmé de leurs conceptions eschatologiques.

L'important est d'observer qu'à Ensérune ce rite apparaît tardivement et qu'il y est le signe d'un changement intervenu dans ces conceptions en fonction vraisemblablement de transformations culturelles —, transformations qui n'entraînent d'ailleurs, notons-le, aucune modification dans l'habitat. Faut-il l'expliquer par un renouvellement ethnique ou par une simple évolution qu'aurait déterminée l'action d'influences extérieures? Sans anticiper sur une discussion qui trouvera place dans la seconde partie de notre étude et qui fera état non seulement de cette indication, mais encore de celles que fournissent les développements successifs de l'agglomération urbaine, nous essaierons de replacer les données que nous avons recueillies et qui valent pour les *iv*^e et *iii*^e siècles dans le contexte d'observations, touchant les pratiques funéraires préromaines, qui ont été faites en Gaule méridionale.

On peut dire que, dans toute la région allant du Rhône aux Pyrénées, les cimetières du second âge du Fer restent à découvrir. Jusqu'à la mise au jour de celui d'Ensérune, seules quelques sépultures à incinération de La Tène II et III avaient été fouillées près de Nîmes et d'Uzès : le peu qu'on sait aujourd'hui sur le mobilier qu'elles contenaient permet de penser qu'elles étaient des tombes gauloises postérieures à l'installation des Volques dans les régions méditerranéennes¹.

Par la suite, sont intervenues les trouvailles déjà signalées de Mailhac, qui, malheureusement, demeurent sporadiques². En premier lieu, l'*oppidum* du

(1) J. DE SAINT-VENANT, *Les derniers Arécomiques*, dans *BATH*, 1897, pp. 481 sq. Il s'agirait d'incinérations tumulaires. Parmi les armes et les objets d'équipement qu'elles ont livrés, les plus anciens ne sont pas sans rappeler ceux qu'on recueille dans les tombes les plus récentes d'Ensérune. Les ossuaires ressortissent aux séries de La Tène : aucun n'est de provenance grecque.

(2) Les trouvailles de l'*oppidum* de Mailhac demeurent à peu près inédites. Nous ferons état, ci-après, des renseignements qu'ont bien voulu nous communiquer M^{lle} O. et M. J. Taffanel.

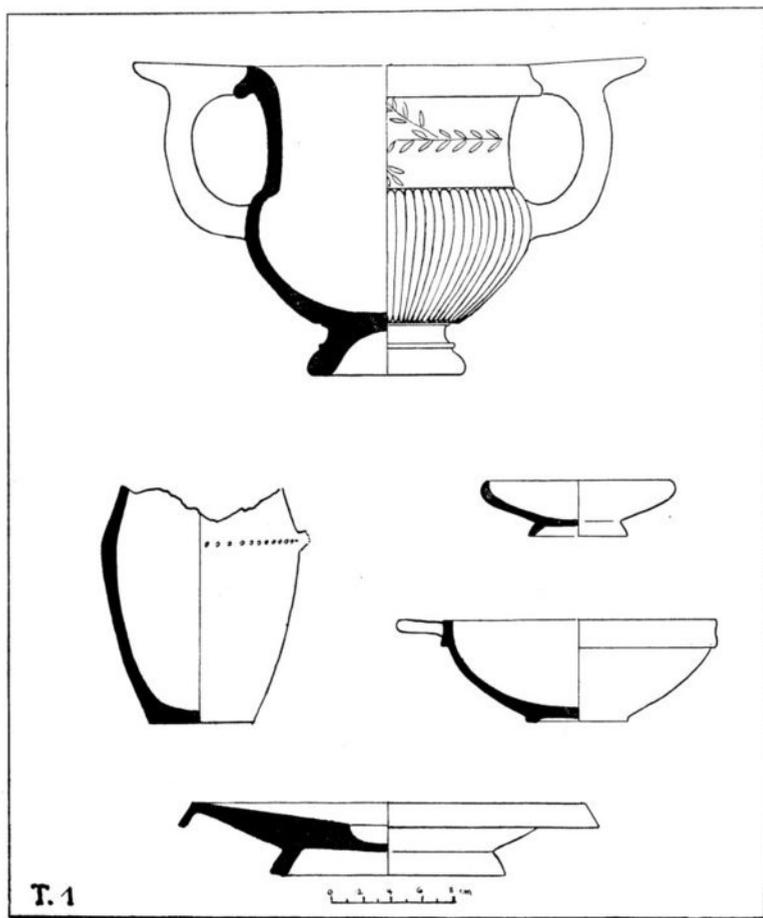


Fig. 29. — Mobilier de la tombe I à ossuaire campanien
(troisième niveau d'ensevelissements).

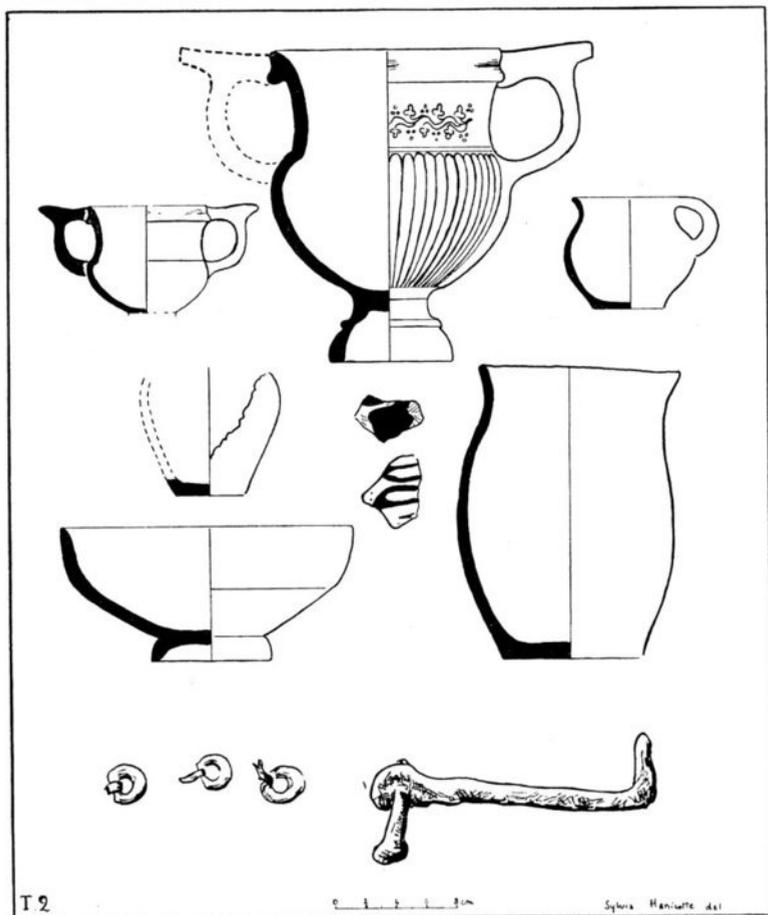


Fig. 30. — Mobilier de la tombe 2 à ossuaire campanien
(troisième niveau d'ensevelissements).

Cayla, où plusieurs cas d'inhumations de nouveau-nés dans des fosses creusées au milieu des habitations et ne renfermant aucun mobilier ont été reconnus¹, a fourni un dépôt funéraire provenant d'une incinération qui appelle la comparaison avec les tombes d'Enserune². Il ne s'agit pas là, à vrai dire, d'une sépulture aménagée, mais des résidus laissés à même le sol d'une maison par la crémation d'un mort³. De tels résidus, qui, à Enserune, sont recueillies et enterrés dans des *loculi*, sont restés sur l'*ustrinum* improvisé où avait été dressé le bûcher : ils se composent pareillement de cendres épaisses produites par la combustion de ce bûcher et contenant les débris des offrandes qui avaient été brûlées avec le corps ; au milieu de cette masse cendreuse, une urne cinéraire — elle est de tradition ionienne de type ancien⁴ — renfermait les ossements du défunt qu'on avait pris la peine de rassembler. Quant aux fragments épars dans le dépôt ainsi formé, les plus nombreux proviennent d'une série de vases, dont il est visible qu'ils avaient été brisés intentionnellement et qui comptaient cinq coupes et un skyphos attiques à figures rouges, ainsi que deux coupelles à vernis noir, attiques également, à palmettes estampées ; il y a aussi des objets métalliques, une fibule et un anneau de bronze, une épée de fer qu'on avait repliée, des fusaïoles de terre cuite et une perle de verre. Avec les pièces de ce mobilier, toutes très altérées par la flamme, il a été retrouvé un bol à pied de tradition ionienne, lui-même brisé et incomplet, mais qui, du moins, n'avait pas été comme elles exposé au feu du bûcher⁵. Tout indique, en somme, une incinération justiciable du même rite que celles qui appartiennent, à Enserune, au premier niveau d'ensevelissements et que l'arasement a partiellement bouleversées. Les coupes et le skyphos attiques à figures rouges recueillis nous reportent, pareillement, aux débuts du IV^e siècle⁶ et nous offrent un nouvel exemple de ces pratiques qui vouaient à l'holocauste les vases que l'on avait utilisés pour des libations avant d'allumer le bûcher funèbre et brisés ensuite. La présence d'un bol non brûlé, mais brisé lui aussi, permet sans doute d'ajouter qu'une ultime libation avait lieu après la crémation, peut-être au moment où les os étaient rassemblés dans l'urne cinéraire. Pas plus qu'à Enserune, il n'a été décelé de traces d'offrandes alimentaires ni recueilli de vases ayant pu en contenir.

(1) O. et J. TAFFANEL, *Le Cayla de Mailhac*, p. 16.

(2) Mention est faite de ce dépôt funéraire, *Ibid.*, p. 17.

(3) Cette maison appartient au niveau 3 de l'habitat : c'est celui où apparaissent au Cayla les premières maisons de pierre succédant aux cabanes en pisé ; il correspond, rappelons-le, au second étage stratigraphique d'Enserune.

(4) C'est une urne pansue, sans anse, décorée sur l'épaule de languettes en forme de feuilles et de deux mamelons en relief. Elle est reproduite dans *Gallia*, 3, 1944, p. 17 fig. 27.

(5) Reproduit dans *Gallia*, 3, 1944, p. 17 fig. 27, où il est présenté inexactement comme servant de couvercle à l'amphore qui a fait office d'ossuaire et qui, en réalité, n'en comportait pas.

(6) Deux des coupes provenant du dépôt funéraire de Mailhac ont été figurées dans O. et J. TAFFANEL, *Le Cayla de Mailhac*, pp. 19 fig. 15, et 20 fig. 16 ; le skyphos est reproduit p. 21 fig. 17.

La coupe de la fig. 15 est du même style et du même peintre que les fragments de coupes provenant d'Enserune et publiés dans *CVA*, fasc. 6, pl. 6 n^{os} 3 et 15, 4 et 11, 2 et 16 ; pl. 12 n^{os} 10, 12, 15 : c'est le peintre appelé « Mouret painter » par J. D. BEAZLEY, *Attic red-figure vase painters*, p. 862.

En second lieu, les fouilles menées récemment dans la plaine à laquelle commande l'*oppidum* du Cayla ont conduit, comme il a été indiqué déjà, à la découverte d'un vaste champ funéraire à incinération, à quelque 500 mètres au Sud de celui-ci. Elles ont permis de reconnaître, près de deux nécropoles du premier âge du Fer, un groupe distinct de treize *loculi*, dit du « Grand-Bassin II », où, indépendamment d'objets de métal, pointes de lances et couteaux en fer, bracelets et boucles de ceinturons en bronze, le mobilier se réduit à l'ossuaire : ce dernier est tantôt un vase indigène fait à la main, de technique « néolithique », tantôt une urne tournée, à pâte grise sans décor, ou à pâte jaune, à décor de lignes et de bandes de tradition ionienne du type ancien¹. Il est clair que nous sommes là en présence d'une formule d'ensevelissements qui rencontre de directes analogies dans les sépultures du second niveau du cimetière d'Ensérune : on retrouve, pareillement, dans les fosses les résidus carbonneux des incinérations, qu'on y a déposés après les avoir recueillis sur l'*ustrinum* ; l'absence d'offrandes alimentaires et de fragments de récipients à libations y est également à noter. La ressemblance s'étend à l'occasion aux urnes cinéraires, dont certaines se révèlent aussi des fabrications grecques d'Occident. Toutes, cependant, ne le sont pas et celles qui le sont appartiennent à une production « archaïque », qui n'est représentée à Ensérune que dans les fonds de cabanes du premier habitat. Ce qui confirme que les tombes du « Grand-Bassin II » sont plus anciennes, en effet, que celles du niveau 2 de la nécropole d'Ensérune, bien que du même type, c'est la nature de leur mobilier métallique : couteaux à rivets à dos convexe, pointes de lances à douille cylindrique et à nervure centrale et, surtout, agrafes de ceinturons composées d'un talon rectangulaire et d'une plaque triangulaire, dont la partie postérieure, au point où elle s'unit au talon, est échancrée en demi-cercle sur chaque bord et dont la partie antérieure est terminée par un ou deux crochets². Ces objets ressortissent à des fabrications où se perpétuent les traditions du premier âge du Fer et qui caractérisent les formes attardées de la civilisation hallstattienne. Ils apparaissent comme des emprunts aux régions où celle-ci s'est prolongée au second âge du Fer et où, parmi les documents à mettre au compte des survivances qu'elle y a laissées,

(1) Sur les treize *loculi* mis au jour, sept seulement étaient intacts. De ceux-ci, un ne comportait pas d'ossuaire : les os du défunt avaient été placés à même la fosse ; des six autres, trois présentaient en guise d'urne cinéraire un amphoriskos peint, un, une urne à haut col et à rebord évasé à pâte grise, deux, un pot indigène en argile brune décoré à l'épaule d'impressions digitales. Cf. O. et J. TAFFANEL, *BSEA*, 1951, pp. 22-28 (t. à part).

(2) Deux exemplaires, l'un à crochet unique, l'autre à deux crochets, ont été jusqu'ici découverts. Les bords de la plaque et le talon de chacun d'eux sont décorés à la face supérieure de lignes de points ; le centre de la plaque porte une rosace formée de points et de cercles. Ces motifs sont estampés au poinçon. — Une agrafe tout à fait semblable a été trouvée dans la nécropole de La Pave (Pyrénées-Orientales) : G. CLAUSTRES, *RELIg*, XVI, 1950, p. 143, fig. 1.

Ces agrafes sont des pièces particulièrement typiques : on notera qu'elles rencontrent des équivalents exacts dans les tumulus de la région aquitaine et pyrénéenne, ainsi que dans les nécropoles de Castille, c'est-à-dire dans tout le domaine où est attestée une civilisation de type hallstattien prolongé ; les agrafes de cette forme y sont d'ailleurs considérées comme des fossiles directeurs : cf. G. FABRE, *Gallia*, IV, 1946, pp. 38, 61 et 50 fig. 17, n° 13. Elles dérivent probablement, comme bien des créations de l'industrie hallstattienne, de prototypes grecs : cf. J. DÉCHELETTE, *Agrafes de ceinturons ibériques d'origine hellénique*, dans *Mél. Montelius*, 1913, p. 233. *Contra* : P. BOSCH-GIMPERA, *Bol. Sociedad españ. Excursiones*, XXIX, 1921, p. 29.

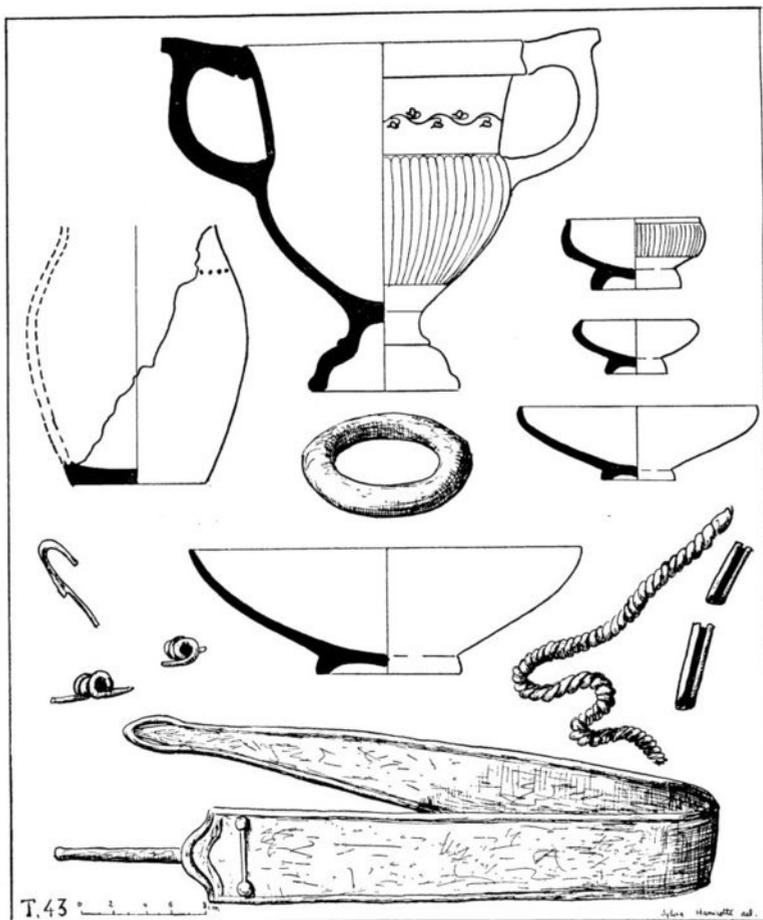


Fig. 31. — Mobilier de la tombe 43 à ossuaire campanien
(troisième niveau d'ensevelissements).

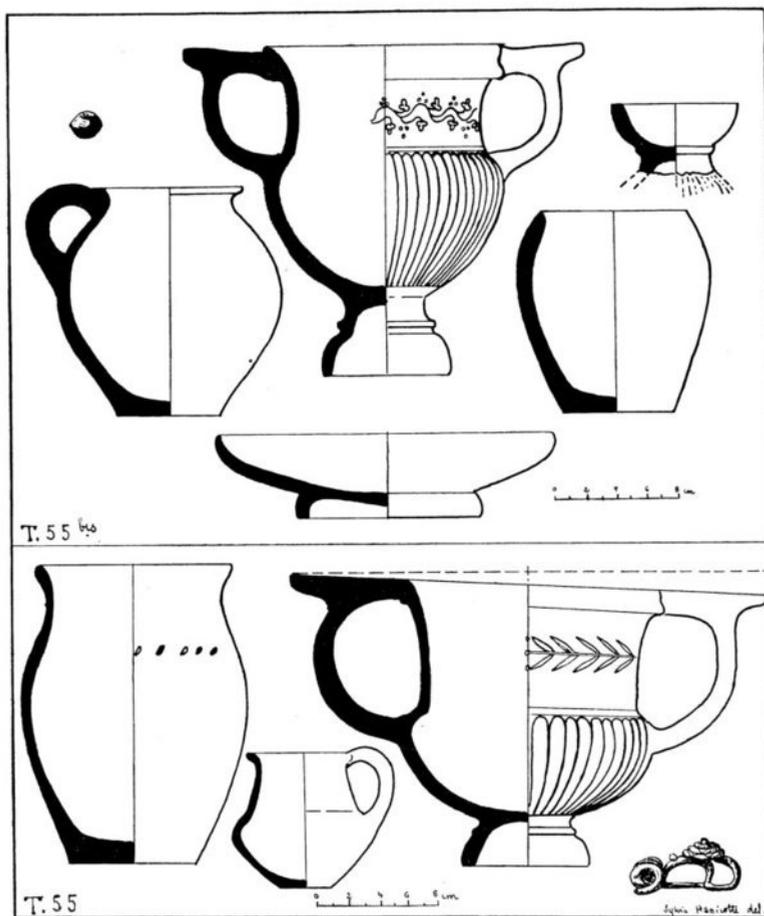


Fig. 32. — Mobilier de tombes à ossuaire campanien
(troisième niveau d'ensevelissements).

ils se retrouvent dans la catégorie des plus anciens, qu'on date de la période 550-450¹. En regard, le mobilier métallique des sépultures d'Enserune révèle, dans son ensemble, une dominante des fabrications de La Tène. Tout concourt donc — la classe des urnes de tradition ionienne utilisées comme ossuaires, le fait qu'elles alternent dans cet office avec des vases indigènes, le style des objets de fer et de bronze qui les accompagnent — pour montrer que les tombes du « Grand-Bassin II » sont à reporter jusqu'à l'époque qui est, à Enserune, celle de l'agglomération des cabanes en pisé et des silos². Elles ne sont cependant pas les témoins d'une civilisation différente par rapport aux ensevelissements de notre niveau 2, qui, eux, sont du temps du second habitat, puisqu'elles attestent des pratiques funéraires absolument identiques.

Il faut enfin mentionner la découverte, également récente, d'un groupe de sépultures à incinération dans les Pyrénées-Orientales, au hameau de La Pave, commune d'Argelès-sur-Mer³. Il s'agit d'une vingtaine de *loculi* passablement bouleversés par les travaux de culture, qui semblent contemporains des tombes du « Grand-Bassin II » : d'une part, leur mobilier métallique présente le même faciès hallstattien prolongé⁴ ; d'autre part, ils renferment comme ossuaires, à l'exclusion de tout vase de tradition ionienne, des pots indigènes non tournés en argile brune, le plus souvent sans anses, à décor d'incisions ou d'impressions digitales ; or, ces derniers sont identiques à ceux qui ont été recueillis au « Grand-Bassin II » dans plusieurs sépultures et à ceux qu'on rencontre, à partir du VI^e siècle, sur les *oppida* du Cayla et d'Enserune, où ils constituent, nous le savons, une production locale⁵. Le contenu des tombes de Mailhac et de La Pave serait donc absolument semblable, n'était l'absence dans celles-ci d'urnes cinéraires de tradition ionienne : encore la céramique grecque d'Occident s'y retrouve-t-elle sous forme de tessons de poterie grise ornée d'ondulations incisées, dite phocéenne, dont la présence, notons-le, concorde bien avec la date assignée d'autre part à ces tombes par leur mobilier post-hallstattien⁶.

Quant à la pratique funéraire, qui, à La Pave, ignore le dépôt d'offrandes alimentaires dans les *loculi*, elle rejoint celle qui est appliquée dans la nécropole

(1) Les agrafes de ceinturons de Mailhac et de La Pave sont conformes à celles que la terminologie admise range dans « le groupe A de Castille ». P. BOSCH-GIMPERA, *Two Celtic Waves*, pp. 65 sq.

(2) Rappelons que les fonds de cabanes d'Enserune offrent, comme les tombes de Mailhac, la même conjonction d'éléments indigènes et d'apports grecs d'Occident et post-hallstattiens.

(3) Cf. G. CLAUSTRÉS, *La nécropole de La Pave*, dans *RELig*, XVI, 1950, pp. 140-150.

(4) Outre une agrafe à plaque triangulaire déjà mentionnée, on signalera des fibules à formes caractéristiques : en arbalètes, pour celles de bronze, à pied relevé et terminé par un bouton, pour celles de fer. *Ibid.*, p. 148 fig. 5.

(5) *Ibid.*, p. 145 fig. 3.

(6) On a retrouvé une demi-douzaine de fragments « phocéens », à raison d'un ou deux par tombe : *Ibid.*, p. 143. D'après les observations auxquelles a donné lieu la fouille de sépultures intactes, il est sûr qu'ils y avaient bien été placés tels. Faut-il croire qu'en fait de poterie de tradition ionienne — poterie importée et précieuse — on se bornait à déposer dans les *loculi* de simples tessons de vases brisés dans l'usage ordinaire, comme offrandes de substitution aux lieux et places de vases entiers ? En ce cas, les incinérations de La Pave témoigneraient d'une culture plus pauvre que celles du « Grand-Bassin II ». Ne doit-on pas penser plutôt que les récipients, après avoir servi peut-être à des libations, avaient été brisés et que, parmi les fragments jetés sur le bûcher funèbre, seuls quelques-uns avaient été recueillis sur l'*ustrinum* et enfouis dans les tombes ?

du « Grand-Bassin II » et dans les niveaux 1 et 2 du cimetière d'Ensérune. Chaque fosse ne comporte généralement pas d'autre vase que l'ossuaire ; à deux ou trois reprises seulement, il a été constaté qu'une coupelle renversée avait été placée sur cet ossuaire en guise de couvercle. Avait-elle servi auparavant à une libation ? Nous retrouverions en ce cas le rite que nous ont révélé les incinérations de l'*oppidum* du Cayla et du premier étage stratigraphique de la nécropole d'Ensérune, les unes et les autres quelque peu postérieures à celles de La Pave et du « Grand-Bassin II ».

En dehors du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, on sait que la crémation n'a été de règle, pendant les deux premières phases du second âge du Fer, que dans les provinces du Sud-Ouest : ailleurs en Gaule, c'est alors l'inhumation qui prévaut¹. Dans le Sud-Ouest, les cimetières les plus nombreux, qui jalonnent sur les plateaux une très ancienne voie du sel et de l'étain, sont formés de sépultures tumulaires à incinérations multiples : tant par leur type que par leur mobilier, celles-ci s'intègrent dans les cadres de cette civilisation particulière dont l'aire de diffusion s'étend, par delà les Pyrénées, sur la Castille, le Bas-Aragon et le Portugal et, en Gaule même, sur la zone des « garrigues » languedociennes et dont le faciès, comme il a été dit, reste purement hallstattien au second âge du Fer². Exception faite du procédé commun de la crémation et des ressemblances que présentent quelques éléments du matériel métallique, fibules ou agrafes de ceinturons, elles appartiennent à une série différente de celle des ensevelissements d'Ensérune. Sur les *oppida* de la même région, en revanche, des tombes à puits, fouillées jadis sans grand soin malheureusement, dont les plus anciennes paraissent remonter à la période La Tène II, ont livré un mobilier qui rappelle celui des sépultures d'Ensérune par l'association qu'il offre des armes et des objets de parure de La Tène à des poteries de tradition ionienne, de la côte catalane et de Campanie³.

Ce genre de tombes, qui ne s'est jusqu'ici rencontré qu'à l'état sporadique dans les provinces méridionales de la Gaule, se retrouve couramment en Andalousie et sur la côte orientale d'Espagne dans les nécropoles à incinération que l'on nomme « ibériques »⁴ : vocable qui les distingue — et la distinction

(1) Cf. J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, p. 519.

(2) Cf. G. FABRE, *Gallia*, IV, 1946, pp. 32-61. Voir aussi R. LIZOP, *Le Comminges et le Couserans avant la domination romaine* (Paris-Toulouse, 1931), pp. 132-146, 189-194.

(3) G. FABRE, *Gallia*, IV, 1946, pp. 62-65. — Il s'agit de tombes dans l'ensemble plus récentes que celles d'Ensérune : les calathoi peints de la côte catalane qu'on y recueille ne se retrouvent pas dans les sépultures d'Ensérune, mais seulement dans les maisons qui leur ont succédé. — Aucune indication n'a été donnée sur les rites funéraires.

(4) Sur les fouilles qui ont été conduites dans ces nécropoles, voici les principales relations dont nous disposons :

Los Alcores de Carmona : G. BONSOR, *RA*, 3^e série, XXXV, 1899, pp. 145 sq. ; P. BOSCH-GIMPERA, *Etnologia*, pp. 274-275.

Setefilla : G. BONSOR-R. THOUVENOT, *Nécropole ibérique de Setefilla* (Bibl. Ec. Htes Études Hisp., XXIV, Paris-Bordeaux, 1928).

Almedinilla : E. CARTAILHAC, *Âges préhist. de l'Espagne* (Paris, 1886), pp. 250 sq.

Galera : J. CABRÉ-F. DE MOTOS, *Mem. Junta sup. Excav.*, n° 25, 1920 (nécropole de Tutugi).

Villaricos : L. SIRET, *Villaricos y Hererías* (Madrid, 1908), pp. 400 sq. — M. ASTRUC, *Informes y Memorias* (Comisaría gen. Exc. arq.), n° 25, 1951.

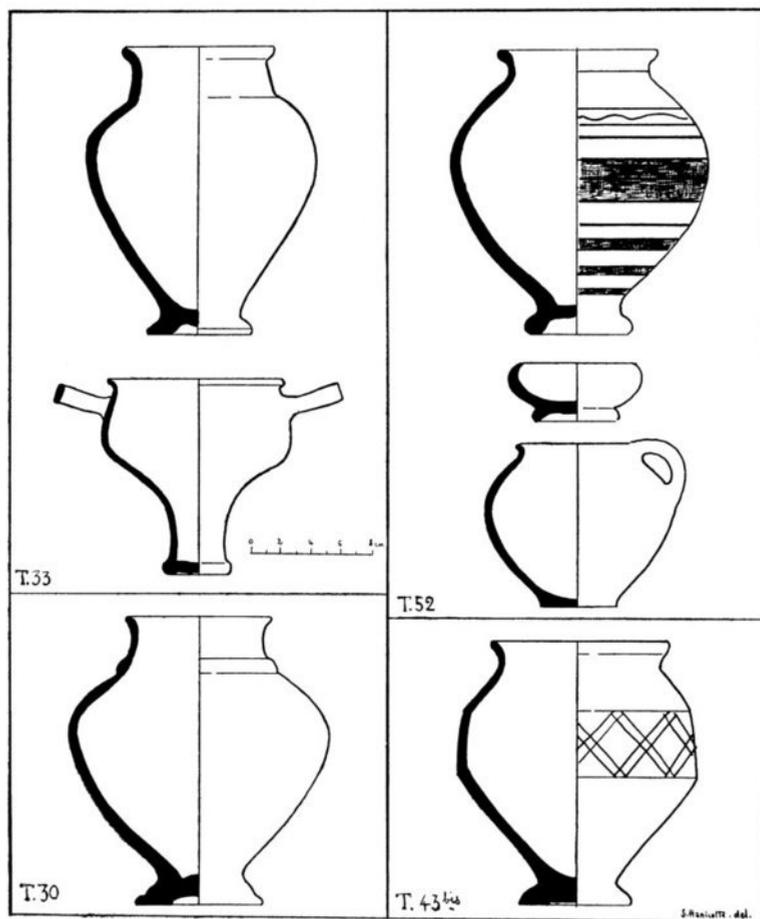


Fig. 33. — Mobilier de tombes :
 1° à ossuaire en argile grise (poterie dite de la côte catalane; t. 30 et 33);
 2° à ossuaire celtique (t. 43 bis et 52) (troisième niveau d'ensevelissements).

s'impose, en effet, même si elles ne doivent rien aux Ibères — de celles dont le contenu présente, à la même époque, un faciès hallstattien attardé et qui, nous l'avons indiqué, se rencontrent en certaines provinces de la Péninsule comme dans le Sud-Ouest de la Gaule. Elles ont pour caractéristique la complexité de leur mobilier, qui, au lieu d'être le reflet d'une civilisation bien définie, groupe des éléments de provenances diverses, avec une dominante des types de La Tène pour les objets métalliques et des fabrications grecques et « ibériques »¹ pour le matériel céramique d'ossuaires ou de vases d'accompagnement². Nous retrouverions pareillement, notons-le en passant, une vaisselle grecque associée à un contexte celto-indigène dans des tombes à incinération en forme de puits qui ont été mises au jour à Gênes, à l'autre extrémité de l'arc côtier que les Anciens appelaient « ligure »³.

Même si elle reste pratiquement isolée en Gaule méridionale, la nécropole d'Ensérune n'apparaît donc pas, à sa date, comme un *uniquum* ni par le type de ses sépultures ni par la nature du mobilier que livrent celles-ci. Les analogies qui peuvent être invoquées avec les régions méditerranéennes de l'Espagne, voire vers l'Est avec l'Italie, n'ont rien, au demeurant, qui doivent surprendre. Pour une bonne part, elles ont leur origine dans un certain déterminisme géogra-

Archena : J. SAN VALERO-D. FLECHTER, *Informes y Memorias*, n° 13, 1947, pp. 44 sq. (nécropole de Cabezo del Tío).

Verdolay : G. NIETO, *Bol. Est. Arte y Arq.* (Univ. Valladolid), VI, 1939, pp. 136 sq. ; IX, 1942, pp. 94 sq. ; X, 1943, pp. 109 sq. ; *Crón. III Congreso arq. Sudeste Español*, Murcie, 1947, pp. 176 (nécropole de Cabeceo del Tesoro).

Albacete : J. SANCHEZ, *Informes y Memorias*, n° 3, 1943, pp. 10 sq. (nécropole de Los Villares).

Alicante : J. SENENT, *Mem. Junta sup. Excav.*, n° 107, 1929 (nécropole d'El Molar). — J. LAFUENTE, *Ibid.*, n° 126, 1933, et F. FIGUERAS, *Crón. II Congreso arq. Sudeste Español*, Albacete, 1946, pp. 219 sq. (nécropole de La Albufereta).

Oliva : J. COLOMINAS, *Ampurias*, VI, 1944, pp. 155 sq.

Reus : S. VILASECA, *El poblado y necrópolis prehistóricas de Molá* (Acta arq. hispánica, I, Madrid, 1943).

Cabrera de Mataró : J. RUBIO DE LA SERNA, *Mem. Real Acad. Hist.*, suppl. au t. XI, Madrid, 1888 ; cf. aussi *Anuari Est Catal.*, 1907, pp. 472 sq. ; 1915-20, pp. 593 sq. (Chronique).

(1) On n'a pas manqué de noter les similitudes que présentent avec ces vases « ibériques » des nécropoles d'Espagne, notamment avec ceux des nécropoles andalouses, les ossuaires en argile jaune à décor géométrique traité au vernis brun-rouge des tombes d'Ensérune et d'en conclure à une « ibérisation » de la population de l'oppidum pendant les deux premières phases du second âge du Fer ; cf., notamment, F. MOURET, *CVA*, fasc. 6, pp. 7-10 ; Ph. HÉLÉNA, *Origines*, pp. 342-351 ; P. BOSCH-GIMPERA, *Etnologia*, pp. 409-411.

Tout récemment, P. BOSCH-GIMPERA, *Pueblos de España*, p. 256 n. 69, a proposé des trouvailles d'Ensérune une explication quelque peu différente : il faudrait y voir des apports de la civilisation ibérique, dont le commerce grec en Occident aurait été l'agent vecteur. — Sur le problème de la poterie « ibérique » à Ensérune, cf. J. JANNORAY, *CRAI*, 1946, pp. 540, et *Mélanges Charles Picard*, 1949, pp. 448 sq.

(2) Le dépôt d'offrandes alimentaires est attesté dans les cimetières à incinération d'Espagne comme dans celui d'Ensérune. Malheureusement les fouilles dont ils ont fait l'objet et qui souvent sont anciennes n'ont pas accordé une attention suffisante à la stratification des ensevelissements ni au groupement des mobiliers ; les comptes rendus qui ont été publiés, pas plus que ceux qu'a donnés F. Mouret de ses propres recherches, ne permettent de se faire toujours une idée précise des rites qui présidaient à ces ensevelissements ni même de leur chronologie. De là viennent, pour une part, les incertitudes qui ont longtemps grevé l'étude de la poterie « ibérique ». Partant des trouvailles de céramique grecque faites dans ces nécropoles, P. BOSCH-GIMPERA, *Pueblos de España*, pp. 201-206, 228-235, 240-245, a tenté d'améliorer les cadres chronologiques de la classification qu'il avait autrefois donnée des poteries « ibériques » dans *El Problema de la cerámica ibérica* (Madrid, 1915).

(3) R. PARIBENI, *Ausonia*, V, 1910, pp. 13-55 ; L. BERNABÒ BREA-G. CHIAPPELLA, *RELIG*, XVII, 1951, pp. 163-200.

phique : on notera, en effet, qu'il s'agit ici et là d'une même plaine côtière, assez isolée de l'arrière-pays pour constituer une province de civilisation particulière, accessible néanmoins par les routes de terre aux influences continentales, mais plus qu'à tous autres ouverte, sur sa façade maritime, aux apports du commerce grec. Et l'on expliquera sans doute ainsi que sur les rivages orientaux d'Espagne, aussi bien que sur ceux du Roussillon et du Languedoc qui leur font suite, les cimetières des débuts du second âge du Fer ne soient des témoins à l'état pur, ni de la culture de La Tène, ni de celle de Hallstatt sous sa forme attardée, ni d'une civilisation indigène autochtone, ni d'une civilisation hellénique transplantée¹, mais des « pots pourris » d'emprunts faits aux unes et aux autres².

Nous avons marqué les analogies que trouve la nécropole d'Ensérune dans le cadre d'une culture à facies multiforme, qui, dans les régions méditerranéennes de la Gaule et de l'Espagne, est demeurée en marge des civilisations de type continental que les deux premières phases du second âge du Fer ont vu fleurir sur le reste du territoire. Il importe de la situer maintenant par rapport aux développements de ces dernières. Pour ce faire, nous disposons en Languedoc même de termes de référence suffisants. Les découvertes se rapportant à l'âge du Fer, qui sont allées en se multipliant au cours de ces dernières années, font apparaître, juste avant les débuts de l'époque de La Tène, l'existence dans la plaine roussillonnaise et languedocienne d'une série de nécropoles à incinération formant une chaîne continue, qui se relie aux cimetières analogues des régions aquitaine et pyrénéenne d'une part, de la Catalogne et de la Castille d'autre part. Nous nous bornerons à faire ici état des indications fournies par celles qui ont été mises au jour au pied de l'*oppidum* du Cayla de Mailhac. De ces dernières, l'une, la nécropole du « Moulin », ressortit par ses tombes plates et par le contenu que celles-ci présentent à ce qu'il est convenu d'appeler la culture des « *Urnenfelder* » ; on a proposé de la dater de la période 750-650³. Les autres, celles du « Grand-Bassin I », de « La Redorte » et de « L'Entari » sont composées d'incinérations tumulaires et livrent un matériel à facies hallstattien récent, qui trouverait des correspondances dans les tumulus qui se rencontrent nombreux, comme on le sait, à la lisière Nord du Languedoc, à travers toute la zone des plateaux et des « garrigues » et qui abritent souvent eux-mêmes des incinérations ; il semble qu'on puisse descendre pour ces ensevelissements jusqu'au VI^e siècle⁴. A s'en rapporter à la différence des mobiliers, il n'est pas douteux

(1) Exception faite, bien entendu, des sites qui, sur cette côte, reçurent des fondations grecques, comme Ampurias dont la nécropole est hellénique.

(2) J. BOSCH-GIMPERA, dans son étude placée en appendice à l'édition espagnole de A. SCHULTEN, *Hispania* (Barcelone, 1919), *La Arqueología preromana hispánica*, p. 188, parle d'une « fructification » des éléments indigènes grâce à des influences étrangères et l'explique pareillement par des facteurs géographiques. La formation de cette civilisation de la côte est, *mutatis mutandis*, un phénomène comparable, ajoute-t-il, à celle de la culture de La Tène dans le Nord de la Gaule.

(3) O. et J. TAFFANEL, *BSEA*, 1950, pp. 8-18 ; *RELIg*, 1950, pp. 155-156. — Nécropoles identiques à Fleury d'Aude, à Pépieux (Aude) et à Millas I et II (Pyrénées-Orientales) : références, ci-dessus, pp. 19 et 23.

(4) O. et J. TAFFANEL, *BSEA*, 1951, pp. 3-21 ; *RELIg*, XVI, 1950, pp. 155-156. — Nécropole identique à Millas III.

que nous n'ayons affaire aux cimetières de deux peuplades distinctes. Les civilisations dont elles étaient porteuses, probablement dérivées d'un même fonds celtique, ne laissent pas d'offrir en tout cas des points de contact, comme tendrait à l'indiquer, avec la pratique de la crémation qui est de règle dans les deux groupes de nécropoles, le dépôt rituel d'offrandes alimentaires dans les tombes, qui leur est commun¹. Certains aspects de ces civilisations, nous l'avons noté, survivront jusqu'à une époque avancée du second âge du Fer dans les provinces du Sud-Ouest et, en Espagne, sur les plateaux de Catalogne et de Castille, ainsi qu'en Languedoc dans la zone des « garrigues ». Là même où après avoir été représentées elles ne se sont pas maintenues, ce qui est le cas de la plaine côtière comprise entre le Rhône et les Pyrénées, comme aussi de celle qui la prolonge dans la péninsule ibérique, faut-il s'étonner si les « suites » s'en retrouvent sur quelques points dans la culture, par ailleurs si différente, qui s'est développée sur les *oppida* dont elle est jalonnée et où ni la céramique ni le matériel métallique ne procèdent des techniques et des types attestés dans le mobilier des « champs d'urnes »²? Le fait qu'il y ait eu succession directe, voire coexistence, comme le montre clairement l'exemple de Mailhac, où l'on a côte à côte les nécropoles du premier âge du Fer dans la plaine et l'habitat préromain sur l'*oppidum*, rend probables certaines survivances, sans parler de l'action qu'ont pu avoir les contacts entretenus avec les régions voisines où s'attardait la civilisation hallstattienne. L'usage de brûler les morts, dont nous avons vu qu'il s'est maintenu à Ensérune pendant tout le temps où la zone occidentale de la colline fit office de cimetière — comme il se maintint dans les nécropoles « ibériques »³, — serait à inscrire au nombre de ces survivances, et cela avec d'autant plus de vraisemblance qu'outre la pratique de l'incinération proprement dite, diverses modalités relevées dans les tombes d'Ensérune trouvent des antécédents dans les « champs d'urnes » : tels, le procédé consistant à caler l'ossuaire dans le *loculus* au moyen de pierres et à le couvrir avec un plat en guise de fermeture, qui a été signalé dans les sépultures de « Las Fados » à Pépieux (Aude)⁴, ou l'usage de laver les ossements recueillis sur l'*ustrinum*, qui est attesté dans celles du « Grand-Bassin I » à Mailhac⁵.

On ne doit cependant pas s'exagérer, comme on l'a fait récemment, la portée de ces legs du passé et s'en autoriser pour ne voir dans la nécropole d'Ensé-

(1) P. BOSCH-GIMPERA, *Two Celtic Waves*, pp. 11 et 30.

(2) Cf., toutefois, ci-après, p. 368.

(3) Dans une colonie grecque comme *Emporion*, la pratique normale est, au contraire, l'inhumation : A. FRICKENHAUS, *Griech. Vasen aus Emporion*, dans *Anuari Estudis Catalans*, 1908, p. 199, et M. ALMAGRO, *Las necrópolis de Ampurias*, I, pp. 31-32, 133-135, 221, 255.

(4) Pour la précaution prise de caler soigneusement l'urne cinéraire au moyen de pierres, parfois même en entaillant le fond du *loculus*, cf. O. et J. TAFFANEL, *Gallia*, VI, 1948, p. 7. — Pour l'emploi de plats de forme tronconique comme couvercles des ossuaires, cf. *Ibid.*, p. 6.

(5) Cf., ci-dessus, p. 226 n. 3. — [On se gardera cependant de pousser trop loin le parallèle : il faut se rappeler, en effet, que l'incinération n'a pas laissé d'être couramment pratiquée en Languedoc à l'époque néolithique déjà (cf., par exemple, M. LOUIS, *Le néolithique dans le Gard*, p. 106, et D. PEYROLLE, *CHA*, 1938, p. 103). Nous sommes probablement, là encore, en présence d'une récurrence de ce lointain passé. La pénétration sur les territoires de la rive droite du Rhône des populations incinérantes du premier âge du Fer n'aura fait, en l'espèce, que la consolider].

rune — comme d'ailleurs dans l'habitat voisin — qu'une manifestation attardée de la civilisation du premier âge du Fer¹ : d'une part, c'est oublier qu'exception faite parfois d'un type de fibule ou d'agrafe de ceinturon, rien ne peut être revendiqué comme hallstattien dans le mobilier qu'elle livre, pas plus que dans celui qu'on recueille dans les cimetières comparables d'Espagne ; d'autre part, c'est méconnaître qu'à Ensérune, pendant toute la première phase des ensevelissements, la pratique funéraire, de son côté, ne présente pas l'offrande d'un repas aux morts, qui est si caractéristique dans la culture du premier âge du Fer. Et il faut bien interpréter cette différence des rites, rendue plus sensible encore par celle des matériels céramiques et métalliques, comme le signe d'une différence des civilisations. Quelle qu'en soit l'explication, affaiblissement de la tradition hallstattienne et retour à des usages indigènes, intervention de nouvelles influences extérieures, voire modifications ethniques survenues dans la région, il n'importe : en examinant les tombes d'Ensérune qui appartiennent aux trois premiers quarts du iv^e siècle, ces tombes où — sans préjudice des *loculi* arasés qui livrent des débris de coupes et de skyphoi attiques — l'on ne retrouve qu'un seul vase, l'ossuaire, qui est de tradition ionienne, et où les armes et les bijoux qui en constituent le contexte sont des fabrications de La Tène, on ne peut plus parler, en tout cas, de formes attardées de la culture du premier âge du Fer.

Dans les sépultures de la série immédiatement postérieure, à partir du dernier tiers du iv^e siècle, le dépôt d'offrandes alimentaires, inconnu jusqu'alors à Ensérune, devient une pratique normale, comme nous l'avons noté. Faut-il penser, après une longue interruption, à une récurrence des usages du premier âge du Fer, que nous avons vu appliqués à Mailhac, par exemple, dans les nécropoles du « Moulin » et du « Grand-Bassin I » ? Ne faut-il pas y reconnaître plutôt l'effet de nouveaux apports étrangers, ceux des civilisations de La Tène, où le repas funéraire est de règle ? Ce qui donnerait à croire qu'il en est bien ainsi, c'est que dans les *loculi* les plus récents d'Ensérune nous rencontrons parfois, à côté des cratères campaniens utilisés le plus fréquemment comme urnes cinéraires, des amphores de type marnien. Déjà dans les tombes plus anciennes le mobilier métallique trahissait des emprunts à ces civilisations : on pourrait penser à des échanges commerciaux devenus plus nombreux et à une pénétration culturelle accrue en proportion. Quoi qu'il en soit, si l'on tient compte à la fois des indications concordantes qui ont été recueillies dans les nécropoles du « Grand-Bassin II » à Mailhac, de La Pave à Argelès et d'Ensérune, il est significatif que, pendant toute une période couvrant au moins le v^e siècle et les trois premiers quarts du iv^e, le dépôt d'offrandes alimentaires, caractéristique à la fois de la culture du premier âge du Fer et de celle de La Tène, ne soit pas d'usage dans les sépultures. Il y a là, croyons-nous, la marque d'une

(1) Voir l'article de M. Louis, *Ensérune, habitat et nécropole du premier âge du Fer*, dans *CHA*, IV, 1949, pp. 62-66. — Le rite du repas funéraire — et ce fait est significatif, croyons-nous — ne laisse pas d'être attesté dans les sépultures du « Hallstattien prolongé » qui se rencontrent dans les régions du Sud-Ouest, en Catalogne et en Castille et qui sont exactement contemporaines des tombes des niveaux 1 et 2 de la nécropole d'Ensérune, où cette pratique est absente.

civilisation propre, distincte de l'une et de l'autre, en dépit des points de contact qu'elle peut avoir avec elles. Voici, au demeurant, en manière de résumé des observations qui précèdent, le tableau qu'il est loisible de dresser des pratiques funéraires attestées dans la région languedocienne et roussillonnaise et où s'inscrivent à leur place celles qui sont contemporaines des développements de ce qu'il est possible de nommer la civilisation des *oppida* :

A. Champs d'urnes du premier âge du Fer dans la plaine : présence d'offrandes alimentaires.

a) Incinérations à tombes plates : Millas I et II ; « Las Fados » à Pépieux ; « Le Moulin » à Mailhac ; Fleury d'Aude. — Apparentées aux champs d'urnes de la Catalogne. Civilisation des « *Urnenfelder* » : après 650 ? Représentée au niveau 1 de l'*oppidum* du Cayla de Mailhac, mais non à Ensérune.

b) Incinérations à tombes tumulaires : Millas III ; « Le Grand-Bassin I », « La Redorte », « L'Entari » à Mailhac. — Apparentées aux sépultures tumulaires des « garrigues » languedociennes et des régions aquitaine et pyrénéenne. Civilisation de tradition hallstattienne : après 600. Non représentée sur les *oppida*.

B. Incinérations à puits circulaires : absence d'offrandes alimentaires.

a) « Le Grand-Bassin II » à Mailhac ; La Pave à Argelès-sur-Mer. — Apparition de la céramique grecque de l'Ouest ; mobilier métallique post-hallstattien ; c. 550-425. Correspondances avec le niveau 2 de l'*oppidum* du Cayla et le niveau 1 de celui d'Ensérune.

b) Dépôt funéraire de l'*oppidum* du Cayla ; sépultures arasées du niveau 1 de la nécropole d'Ensérune. — Apparition de la céramique attique à figures rouges ; mobilier métallique de La Tène ; rite de libations, suivi du bris des vases utilisés, qui sont jetés dans les flammes du bûcher : c. 425-375. Correspondances avec le niveau 3 de l'*oppidum* du Cayla et le niveau 2 de celui d'Ensérune.

c) Sépultures du niveau 2 de la nécropole d'Ensérune. — Disparition de la céramique attique ; apparition des fabrications récentes de la poterie grecque de l'Ouest ; mobilier métallique de La Tène ; disparition du rite de libations : c. 375-325. Correspondances avec le niveau 2 de l'*oppidum* d'Ensérune.

C. Incinérations à puits circulaires : présence d'offrandes alimentaires.

Sépultures du niveau 3 de la nécropole d'Ensérune. — Quelques cratères de Kertch ; quelques vases de type marnien ; dominante de la poterie campanienne ; mobilier métallique de La Tène : c. 325-250. Correspondances avec le niveau 2 de l'*oppidum* d'Ensérune ; annoncent le niveau 3.

D. Tombes volques à incinérations tumulaires des environs de Nîmes et d'Uzès, de La Tène II et III : offrandes alimentaires.

2^o Le quartier d'habitations. — Nous avons signalé déjà que l'intégration dans le périmètre urbain de l'extrémité occidentale de la colline, laissée en dehors de lui et utilisée comme champ funéraire pendant toute la première phase de

l'existence de l'habitat du second âge du Fer, s'insère dans le cadre des développements que celui-ci a connus à la fin du III^e siècle et qui lui ont valu pareillement d'annexer les paliers inférieurs de la pente Sud. Rappelons que les maisons se sont parfois directement superposées aux tombes en les respectant, ce qui ne laisse aucun doute quant à leurs dates respectives¹. Les sépultures, on le sait, ne formaient pas une nécropole d'un seul tenant du fait de la configuration du sol, qui ne se prêtait pas également au creusement des fosses dans toute la zone occidentale² : elles se répartissaient en deux groupes situés l'un aux lisières Nord-Ouest, l'autre au centre de cette zone, le secteur Sud-Ouest ne comportant pas de sépultures³.

Dans la région du Nord-Ouest, sur laquelle nos fouilles ont porté, nous avons pu dégager une série de demeures qui s'organisent en une *insula* de 60 mètres × 20 mètres (Pl. XXI). Une tranchée de contrôle, menée immédiatement au Sud dans le secteur anciennement exploré par F. Mouret, nous a confirmé que le quartier neuf avait recouvert la totalité du champ funéraire : une maison, dont les fondations étaient assises sur plusieurs tombes, a été mise au jour à proximité de la citerne dont notre devancier avait reconnu l'existence au milieu même des ensevelissements. Cette confirmation était nécessaire, car F. Mouret, attaché uniquement à la prospection des sépultures, avait méconnu ou en tout cas n'avait pas signalé cette conversion postérieure de la nécropole en quartier d'habitations ; il ne lui était pas apparu, notamment, que la présence de la citerne, bâtie en grand appareil régulier, qu'il avait découverte n'avait rien à voir avec celle des tombes qu'il avait fouillées.

À l'intérieur des deux régions qui furent utilisées pour y ensevelir, la mise en place des demeures à la fin du III^e siècle a pu se faire sans toucher aux sépultures partout où il existait un matelas de terre suffisant au-dessus du tuf naturel et où leurs fondations n'ont pas eu à aller chercher ce substrat. Or, celui-ci va en se relevant d'Ouest en Est et de là vient que si, dans le complexe de substructions que nous avons dégagé, toutes les couches funéraires sont intactes vers l'Ouest, par exemple sous le sol, voire sous les murs de l'aire VII/1, elles sont de moins en moins épargnées à mesure que les pièces se font suite vers l'Est : ainsi pour l'espace VII/2 contigu à l'aire 1, où les tombes se retrouvent à demi-arasées déjà dans sa moitié occidentale et où elles ont totalement disparu dans sa moitié orientale par suite du creusement de la citerne. Dans la zone située immédiatement au Nord et où ont été édifiées les salles VII/3, 4 et 5, la destruction des sépultures a été totale, ces bâtisses, qui dans l'état actuel s'articulent au Nord sur l'enceinte, ayant été fondées directement sur le tuf. Il a été reconnu toutefois que le rempart, lui, avait été construit sur une couche de cendres talutées, qui constituait le prolongement des strates funéraires respectées dans

(1) Voir, ci-dessus, pp. 77 et 82.

(2) Voir, ci-dessus, pp. 49-50 et 77.

(3) Le tuf y affleure. Des sondages pratiqués en 1941-42 par l'abbé L. Sigal ont mis au jour des vestiges de l'habitat primitif et des substructions de la dernière période, celles-ci directement superposées à ceux-là, à l'exclusion de tout vestige de tombes. Cf. rapport L. Sigal, 1941-42, pp. 76-78.

l'espace VII/1 et détruites dans le secteur occupé par les pièces VII/3, 4 et 5, qui s'interpose entre lui et la muraille (Pl. XX)¹.

Du groupe de maisons qui a pris la place de la nécropole, il subsiste, dans l'état actuel, les substructions d'une série de salles et d'aires contiguës, alignées d'Est en Ouest selon le grand axe de la colline et disposées sur deux rangs de profondeur. Les pièces de la rangée septentrionale, au nombre de six, qui s'appuient du côté de la pente sur un mur de 2 mètres d'épaisseur faisant office à la fois de défense et de soutènement, sont de plan quadrangulaire régulier et, plus ou moins spacieuses, ont des dimensions variant entre 4 mètres \times 5^m50 (p. 12) et 8^m50 \times 6^m50 (p. 5). Au sud de celles-ci et séparées d'elles par un passage longitudinal large de 2 mètres en moyenne, l'on a, à la suite, d'Ouest en Est, deux grandes aires mesurant respectivement 15^m50 et 17 mètres \times 6 mètres et deux salles de 3^m50 et 3 mètres \times 6 mètres. Puis viennent, en retrait vers le Nord et directement attenantes aux chambres septentrionales VII/6 et 12, deux pièces ou aires VII/7 et 13, qui ont 4^m20 \times 3^m50 et 4^m70 \times 4^m80 (Pl. XXI).

Dans telle ou telle des divisions qui peuvent être ainsi marquées à l'intérieur du complexe architectural mis au jour, certains détails d'aménagement retiennent l'attention. Il nous a été donné, au cours des chapitres précédents, de nous référer à plusieurs d'entre eux et d'étudier déjà la structure de l'enceinte, les *dolia* retrouvés en place dans les chambres 5 et 6, l'ordre intérieur qui existait au cours d'un premier stade d'utilisation dans la salle 5 et sans doute aussi dans les salles voisines, la vaste citerne creusée dans l'aire 2 et la grande canalisation bâtie qui, traversant la chambre 3 et passant sous l'enceinte, venait déboucher sur la pente. Nous n'en reprendrons pas la description et nous nous bornerons à ajouter quelques compléments aux indications déjà fournies : ils ont trait à des dispositions comme la citerne et la canalisation dont il vient d'être fait mention, qui procèdent de la nécessité de recueillir et d'évacuer les eaux de pluie et de ruissellement. Ainsi, dans l'aire 1 et la pièce 8, ont été aménagés deux petits réservoirs à parois édifiées en moellons et pourvues à la face interne d'un revêtement stucqué, le premier de 0^m90 \times 0^m90 \times 0^m80, le second de 1^m50 \times 0^m80 \times 1 mètre, d'un type que nous avons déjà rencontré ailleurs² ; une canalisation à faible section (0^m25 \times 0^m30), qui est faite de pierres posées de champ, traverse avec un tracé Sud-Nord chacun des groupes de pièces contiguës 7 et 6, 13 et 12 ; entre les chambres 13 et 12, d'une part, et 14 d'autre part, se glisse une canalisation beaucoup plus importante (0^m65 \times 0^m70), qui utilise comme parois latérales les murs de ces pièces et qui est couverte de gros blocs sommairement dégrossis : la portion qui en a été dégagée montre qu'elle aussi, comme celle qui, plus à l'Ouest, est en relation avec la grande citerne de l'aire 2, court d'Est en Ouest avant de s'infléchir à angle droit pour suivre ensuite la pente de la colline et venir déboucher sur la lisière Nord du

(1) Voir, ci-dessus, p. 148.

(2) Cf., ci-dessus, p. 185.

groupe d'habitations ; sa présence implique vraisemblablement l'existence d'un second et vaste réservoir dans la zone non fouillée qui s'étend au Sud de la pièce 14 ; à l'extrémité occidentale du secteur prospecté, une autre canalisation, qui semble contourner les maisons mises au jour et qui est d'importance un peu moindre ($0^m40 \times 0^m45$), présente des parois également édifiées en moellons grossiers, mais offre cette particularité d'avoir un radier constitué par des *tegulae* placées bout à bout : son tracé indique qu'elle est à mettre en rapport avec la grande citerne située sensiblement plus au Sud et découverte par F. Mouret, comme il a été dit, dans la zone fouillée par lui ; rappelons enfin que, dans le groupe de silos retrouvés à la lisière Sud de l'îlot d'habitations que nous avons dégagé, le silo 8 a été converti en citerne et qu'à l'intérieur de la pièce 9 le silo 12 l'a été également (Pl. XIX).

Le plan d'ensemble du quartier de maisons bâti à l'emplacement de la nécropole, où ont été reportés ces divers aménagements, nous en restitue l'aspect dans la phase finale de son occupation. Les dispositions qu'il enregistre témoignent en bien des cas de transformations importantes apportées en cours d'utilisation à l'économie primitive des demeures, que divers indices permettent de reconstituer : ces indices nous sont procurés à la fois par les reprises de construction, qui se reconnaissent au remploi de matériaux, à l'aveuglement de portes et au creusement d'une grande citerne, et par l'exhaussement du sol des pièces, bien marqué par des *dolia* en place, étagés à des hauteurs différentes à l'intérieur de plusieurs d'entre elles. Telles sont, par exemple, les chambres 4, 5 et 6, qui, dans l'état actuel, sont adossées vers le Nord à l'enceinte. Deux temps distincts d'occupation y sont nettement reconnaissables d'après les signes suivants :

1^o Les murs de refend perpendiculaires au rempart et les murs qui lui sont parallèles révèlent dans leur structure deux partis constructifs différents. Les assises inférieures, fondées directement sur le tuf naturel et hautes de 0^m70 , sont en petit appareil soigné. Les assises supérieures, en retrait sensible sur les précédentes, sont constituées par une maçonnerie grossière d'une hauteur moyenne de 1^m10 , où entrent à la fois des blocs à peine dégrossis et de nombreux matériaux de remploi : parmi ces derniers, plusieurs éléments architectoniques en tuf, fûts de colonnes, bases, chapiteaux, représentent les débris d'une ordonnance qui faisait partie d'un aménagement des lieux antérieur aux remaniements qu'impliquent ces réutilisations (Pl. XXXIII, 2)¹.

2^o Une ouverture aveuglée se reconnaît dans le mur méridional de la pièce 4 au droit du *dolium* 1. Le piédroit occidental et le seuil encore en place montrent qu'elle interrompait la continuité de l'appareil primitif : il n'est donc pas douteux qu'elle n'ait été obturée au moment où intervinrent les réfections et les reprises qui sont attestées d'autre part. Un second seuil, qu'on disposa à 1^m10 au-dessus de l'ancien dans la partie refaite du mur, indique qu'une baie avait été prévue pour remplacer celle qu'on avait bouchée et assurer l'accès à la sallé par le Sud, comme par le passé (Pl. XX).

(1) Cf., ci-dessus, pp. 104 et 129.

3° Dans la chambre 5, deux socles carrés en tuf sont conservés *in situ* au niveau du sol naturel ; ils s'alignent à 2^m10 à l'Ouest du mur de refend oriental et à égale distance l'un et l'autre des murs Nord et Sud. Près du socle méridional se trouvait, renversé, le fût de colonne, terminé à sa base par un dé cubique faisant corps avec lui, qu'il portait ; sur l'autre reposait encore, détaché du fût, le dé cubique ayant appartenu à une seconde colonne (Pl. XXX, 2).

4° La petite canalisation bâtie qui traverse du Sud au Nord la pièce 6, comme celle qui traverse la salle voisine 12, est établie au niveau du sol naturel — son radier étant, notons-le, à 0^m40 plus bas que celui du grand conduit qui, plus à l'Est, se glisse entre les parois des chambres 12 et 14 : dans l'état actuel, son débouché, comme pour celle de la pièce 12, est intercepté par l'enceinte à travers laquelle il n'existe aucun exutoire, ce qui implique que ces conduits n'avaient plus de raison d'être lorsque, postérieurement à leur aménagement, le rempart fut bâti.

5° Ce rempart présente une structure curieuse, que nous avons étudiée, et paraît bien n'être qu'un renforcement ajouté après coup au mur Nord des chambres 4, 5 et 6 ; en tout cas, il a mordu sur des constructions qui s'élevaient sur la pente en avant de ces pièces avec un alignement un peu différent du leur et dont le mobilier dénote qu'elles furent édifiées en même temps¹.

6° Dans chacune des salles 4, 5 et 6, comme dans la chambre 12 qui lui est contiguë à l'Est, on a découvert en place de grandes jarres à provisions qui sont les témoins de deux phases successives d'occupation. Les *dolia* 6 et 4, à l'intérieur des pièces 5 et 6, pareils au *dolium* 9 de la salle 12, appartiennent au type caréné et sont enfoncés dans le tuf naturel ; le niveau d'affleurement de leur embouchure correspond à celui qu'indiquent d'autre part, pour l'utilisation des diverses chambres, les parties anciennes des appareils, la porte murée et les bases de colonnes mentionnées précédemment (Pl. XX). Or, dans les pièces 5 et 6, trois jarres à profil pansu, les *dolia* 2 et 8 dans la première, le *dolium* 5 dans la seconde, ont été retrouvées près des autres, mais à un niveau sensiblement plus élevé, puisque leur embouchure ouvre à 1^m25 en moyenne plus haut que celle des précédentes : il est visible qu'elles les ont remplacées et que leur présence implique, pour les salles 5 et 6, une désaffectation suivie d'une réutilisation après remblai et exhaussement du sol² ; le nouveau palier d'occupation qu'elle nous conduit à fixer s'accorde parfaitement, notons-le, avec celui qu'indiquent par ailleurs les parties refaites des murs et le seuil encore en place de la porte qui, dans la paroi Sud de la chambre 4, s'est substituée à la baie aveuglée.

Ces divers indices permettent de faire assez bien le départ entre deux « temps » distincts dans l'histoire du quartier d'habitations qui a succédé à la

(1) Cf., ci-dessus, pp. 142-144.

(2) Voir, ci-dessus, p. 71. — Les *dolia* 4, dans la pièce 6, et 9, dans la pièce 12, sont parmi les plus beaux spécimens de la série carénée qu'on ait retrouvés à Ensérune, avec leurs 1^m22 de haut, 1^m10 de diamètre à la panse, 0^m44 à l'embouchure, et leurs estampilles à la colonne ionique (Pl. L.IV, 5).

nécropole. Nous pouvons mesurer l'importance des remaniements qui sont intervenus de l'un à l'autre et qui ont modifié l'économie même des maisons, mais non leurs dimensions et leurs plans primitifs. Au cours de la première phase, les pièces 3, 4, 5, 6, 12 et 14, qui, dans l'état actuel, se font suite d'Ouest en Est, dessinaient déjà un alignement identique. Mais il n'existait pas alors d'enceinte et elles se refermaient au Nord, du côté de la pente, par un mur d'épaisseur ordinaire (mur *B*). En avant se dressaient d'autres demeures, orientées obliquement par rapport à elles et probablement isolées, dont il subsiste un témoin avec l'angle de murs *Z1-Z2* et le *dolium* 7. Cette série de salles, édifiées en petits appareils de moellons, ouvraient au Sud, comme le montre la porte murée qui se remarque dans la paroi méridionale de la pièce 4, et donnaient sur une rue courant d'Est en Ouest, qui les séparait d'une rangée similaire de chambres, passablement bouleversées par la réutilisation postérieure. Intérieurement, ces habitations, où du moins certaines d'entre elles, présentaient le dispositif hypostyle que nous avons déjà rencontré dans une maison du versant Nord (pièce VI/12). Le cas de la salle 5, où sont conservés en place des éléments de colonnes, révèle que l'on pouvait ne pas se contenter d'un pilier unique, mais recourir à une véritable ordonnance tétrastyle inspirée des formules dorique et ionique (Pl. XIX)¹. A ce premier stade d'occupation appartiennent, d'une part, les *dolia* à profil caréné qu'on a retrouvés enfoncés dans le tuf naturel, d'autre part, les petites canalisations qui, au même niveau, traversent du Sud au Nord les chambres 6 et 12 : en chacune de celles-ci, on reconnaît un système d'évacuation en relation avec quelque réserve d'eau d'importance limitée étant donné les dimensions modestes du conduit.

Le deuxième stade d'utilisation, succédant vraisemblablement à une destruction partielle des demeures, est caractérisé par l'abolition des soutiens intérieurs et par la réfection sommaire des murs, pour laquelle sont utilisés, comme matériaux de remploi, les éléments provenant de ces soutiens supprimés. Ces travaux s'accompagnent d'un exhaussement sensible des sols, qui oblige à percer de nouvelles portes dans les parois méridionales des pièces pour maintenir une communication avec la rue et à remplacer les anciens *dolia* par d'autres, dont le profil est maintenant arrondi (Pl. XXX, 1). Parallèlement, des transformations interviennent, qui intéressent le quartier dans son économie générale. Tout d'abord, on voit, par l'exemple des salles 3, 4, 5 et 6, qu'en liaison avec la remise en état des demeures de la rangée septentrionale on a procédé au renforcement de leur mur Nord de manière à en faire une véritable enceinte ; celle-ci marqua désormais la limite du quartier sur la pente, selon l'alignement même que dessinaient ces salles, et laissa en dehors du périmètre urbain les quelques habitations, d'ailleurs ruinées, qui, auparavant, s'élevaient un peu en contrebas et sans égard à cet alignement : tout se passe, nous l'avons

(1) Cette pièce 5, dont la partie méridionale est entaillée dans un banc de tuf et où subsistent les restes d'un refend Est-Ouest, semble avoir comporté une sorte d'étréit retrait intérieur à un niveau plus élevé que le reste de la salle. Peut-être le refend n'arrivait-il pas jusqu'à la hauteur du plafond. En tout cas, les deux piliers méridionaux étaient placés juste en avant de celui-ci, encadrant sans doute quelque baie ouvrant sur le réduit.

indiqué, comme si, rendu prudent par une fâcheuse expérience, on avait voulu, en restaurant des maisons détruites, se prémunir contre une nouvelle surprise et assurer au quartier neuf une protection qui lui avait jusqu'alors manqué. D'autre part, selon une formule dont nous avons constaté déjà les applications sur le plateau supérieur, on a parfois cherché à réunir les unes aux autres deux pièces contiguës ou une pièce et une aire adjacente en perçant une ouverture dans leur mur mitoyen, de façon à obtenir une demeure plus spacieuse et commode que la case ancienne à chambre unique : ainsi pour les salles 12 et 13 ; celle-ci, placée au Sud de celle-là, a son mur Sud interrompu par une porte par laquelle on accédait probablement à un passage ; ainsi également pour la pièce 6, qui est reliée vers le Sud avec l'aire 7, une courette donnant elle-même vers le Sud sur une sorte de venelle. Il se peut d'ailleurs qu'il n'ait pas toujours suffi, pour obtenir ce type nouveau d'habitation, de pratiquer une ouverture dans un mur mitoyen et qu'il ait été quelquefois nécessaire d'apporter des modifications plus importantes à l'état antérieur des lieux : il n'est pas exclu pour la courette 7, par exemple, qu'on l'ait aménagée au détriment de la rue primitive en interceptant celle-ci par un mur Sud-Nord. Enfin, des travaux considérables furent entrepris pour assurer l'alimentation en eau du groupe de maisons. Jusqu'alors on s'était satisfait de la formule de caractère individuel, si l'on peut dire, qui consistait à profiter de la présence d'un silo à proximité, voire à l'intérieur d'une demeure, pour le convertir en citerne et constituer ainsi une réserve domestique (silos 8 et 12) : les petites canalisations qui traversent au niveau du sol naturel les salles 6 et 7 et 12 et 13 sont sans nul doute à mettre en rapport avec cette pratique ancienne ; on y reconnaîtra les exutoires de ces réservoirs improvisés. Or, nous avons noté qu'à un certain moment ces conduits se trouvèrent hors de service par suite de l'exhaussement du plancher des pièces à l'intérieur desquelles ils avaient été aménagés et de la construction de l'enceinte qui en intercepta le débouché sur la pente : c'est qu'alors les silos-citernes, dont la capacité limitée ne permet à chacun de remplir son office qu'à l'échelle des besoins familiaux, deviennent sans objet grâce à l'adoption d'une solution de caractère collectif qui vise à assurer à tout le quartier une alimentation satisfaisante en eau. Cette solution est à l'origine de l'installation d'une grande citerne au Sud des salles adjacentes à l'enceinte. Il y avait là, nous l'avons dit, une seconde rangée d'habitations, symétriquement alignées par rapport aux précédentes de l'autre côté de la rue qui les en séparait. Lorsqu'intervint la remise en état générale, rendue nécessaire par les destructions auxquelles nous avons fait allusion, on débaya l'emplacement de plusieurs de ces maisons, qui devint une sorte de cour rectangulaire, bordée au Nord par la rue et sur les trois autres côtés par les demeures restaurées, au milieu de laquelle on creusa le vaste réservoir que nous avons décrit ci-dessus (Pl. XIX)¹. La construction de la grande canalisation qui part de l'angle Nord-Ouest de la citerne pour se diriger vers le Nord et venir déboucher sur la pente après avoir traversé la pièce 3 est elle-même allée de pair avec ces aménagements : la corrélation est

(1) Voir, ci-dessus, pp. 180-183.

analogue à celle qui existe entre le conduit retrouvé à la lisière occidentale du groupe d'habitations dont nous nous occupons et la réserve d'eau mise au jour plus au Sud par F. Mouret. Elle permet de penser que l'existence de la canalisation qui se glisse entre les chambres 12 et 14 implique celle d'une citerne identique. Ces diverses réalisations, auxquelles on adjoindra l'édification des petits bassins à parois stuquées de l'aire 1 et de la pièce 8, sont contemporaines : elles sont inspirées par le souci de suppléer aux insuffisances des solutions de caractère individuel qui avaient été apportées jusqu'ici au problème de l'alimentation en eau. Comme telles, elles sont liées au développement sur l'*oppidum* d'un véritable urbanisme, qui, nous l'avons indiqué, est à mettre au compte des influences que le monde hellénistico-romain a exercées sur les indigènes de la Gaule méridionale.

Les conclusions auxquelles conduisent les observations qui viennent d'être développées rejoignent celles qui se dégagent de l'étude d'autres secteurs de l'habitat du second âge du Fer, à savoir que la deuxième phase de ses destinées ne s'est pas déroulée d'un cours uniforme. Plus nettement peut-être qu'aucun autre, le quartier de maisons qui a pris la place de la nécropole porte la trace des vicissitudes qui ont marqué cette période. Nous le voyons, en effet, s'édifier dans le dernier quart du III^e siècle sur un emplacement vierge de constructions plus anciennes ; l'élément le plus caractéristique des demeures dont il se compose est la présence d'une ordonnance d'inspiration hellénique ; l'alimentation en eau est assurée au moyen de silos convertis en citernes ; il n'existe pas de mur d'enceinte. Après une utilisation d'une assez longue durée, les maisons subissent les effets d'une destruction violente, mais ne tardent pas à être restaurées sur les mêmes emplacements ; le dispositif hypostyle y est aboli ; un rempart les met désormais à l'abri des périls extérieurs ; l'eau est fournie par de grandes citernes publiques, dont le creusement achève de modifier l'aspect primitif du quartier, d'où la vie ne se retirera qu'au moment de la ruine finale de l'habitat, dans les premières décades de l'ère chrétienne.

Entre les deux « temps » qui doivent être ainsi distingués, la ligne de partage se situe vers 100 avant J.-C. : c'est ce qui ressort de l'examen du matériel de chacun des étages stratigraphiques qui sont si bien indiqués par la superposition des *dolia* en certaines des demeures mises au jour et qui répondent aux deux phases d'utilisation dont les reprises de construction rendent compte d'autre part. L'étage inférieur, dont la hauteur varie de 0^m70 à 1^m10, est celui de la vaisselle campanienne du premier style et de la poterie à pâte grise, dite « catalane », en fait d'inspiration massaliote ou emporitaine, qui forme une série prolongeant les fabrications dont se compose le mobilier des tombes les plus récentes auxquelles les maisons se sont substituées ; mais il s'y associe la seconde classe de la céramique « catalane », absente dans les sépultures, qui comprend des calathoi en forme de *sombreros de copa*, sur l'argile claire desquels s'enlève un décor d'origine naturaliste, traité en rouge vineux¹. Le second niveau, dont

(1) On fera abstraction de quelques fragments de vases qui se rencontrent à ce niveau — cratères camdaniens, ossuaires « ibériques » — comme contexte de ceux dont il a été fait mention ci-dessus, mais qui proviennent visiblement du contenu des tombes bouleversées par l'implantation des maisons.

L'épaisseur est de 1^m10 à 1^m40, livre encore de la vaisselle campanienne du premier style et des fragments de calathoi peints, mais ces productions vont en se raréfiant, tandis qu'apparaissent des plats, coupes et coupelles du second style campanien et des bols arrétins. D'après les indications chronologiques que fournissent ces poteries, associées à quelques monnaies, indigènes et massaliotes à l'étage inférieur, romaines à l'étage supérieur, il semble qu'on puisse indiquer la période de 225-100 avant J.-C. pour la première utilisation des habitations et celle de 100 avant-25 après J.-C. pour la seconde¹. La date de 100± apparaît donc bien comme correspondant à un moment critique des destinées du quartier bâti à l'emplacement de la nécropole : elle a été marquée sinon par une interruption, du moins par une perturbation importante dans son occupation, dont, au demeurant, les substructions mises au jour portent les traces encore reconnaissables et dont nous aurons à rechercher par quelle vicissitude de l'histoire régionale elle peut s'expliquer, compte tenu de la remarque déjà faite qu'un pareil épisode semble n'avoir pas intéressé ce seul secteur, mais l'ensemble de l'habitat du deuxième âge du Fer dans la seconde phase de son existence.

IV

LE MOBILIER INDIGÈNE. LES MODES DE VIE

[L'étude que nous venons de faire des développements successifs de l'habitat du second âge du Fer nous a valu d'assister, au cours des cinq siècles sur lesquels ils s'échelonnent, à l'extension des relations que les populations d'Ensérune entretenaient avec d'autres régions ou d'autres pays depuis la première occupation de l'*oppidum*. Nous en avons enregistré les effets sur l'histoire monumentale du site, en constatant qu'ils ont pour corollaire la présence parmi les maisons ou les tombes d'objets importés sans cesse plus nombreux. C'est à ceux-ci que nous nous sommes d'ailleurs le plus constamment référé quand il s'est agi de fixer la chronologie des transformations auxquelles nous assistions, car ils

(1) Voici l'inventaire des trouvailles faites dans la pièce VII/5 :

1^o étage inférieur : un *dolium* caréné, timbré à l'épaule d'une colonne ionique tracée avec le doigt sur l'argile fraîche (*dol.* 6, en place) ; vingt-cinq fragments de plats, coupelles et coupes du premier style campanien ; sept tessons de poterie grise dite « de la côte catalane » ; huit fragments de calathoi peints à décor de cercles palmiformes ; un petit bronze de Marseille au taureau cornupète (inv. 47-21) ; deux bronzes avec la légende ibérique *Neroncen* (inv. 47-22 et 23) ; deux monnaies d'argent des Volques Tectosages (inv. 47-18 et 19) ; un couteau de fer ; une petite aiguille en os.

2^o Étage supérieur : un *dolium* pansu (*dol.* 2, en place) ; dix fragments de poterie campanienne du premier style ; quatre tessons campaniens du second style ; sept fragments provenant de vases indigènes en argile grise à vernis noir mat imités des séries campaniennes ; trois tessons de calathoi peints ; douze fragments de coupes et bols arrétins (formes 25 et 27 de Dragendorff), dont trois avec les marques *Pila. Anni, Sec[undus]* (inv. 45-131, 47-443 et 450) ; trois tessons de poterie fine dite d'*Aco* ; deux fragments de céramique de Lezoux ; une moitié de lampe historiée (cerf courant) du type Loeschke I ; cinq tessons d'amphores vinaïres d'origine italique, dont une anse avec le timbre *Flaccus* (inv. 47-272) ; débris de *tegulae* et de stucs peints à fond blanc ; trois as romains d'époque républicaine avec la tête de *Janus bifrons* (inv. 47-13, 16, 17) ; deux monnaies de Nîmes avec la tête d'Auguste (inv. 47-10 et 15) ; six clous de fer ; un *scalptorium* et un anneau de bronze ; un bouton de plomb.

sont les seuls, dans la série des matériels mis au jour, à porter en eux-mêmes leur date. Le mobilier indigène qui leur sert de contexte ne doit pas être pour autant négligé : c'est lui, en effet, qui est susceptible de nous renseigner de la façon la plus valable sur les modes de vie qui avaient cours sur l'*oppidum* aux époques étudiées.

Il y a tout d'abord la vaisselle d'usage ordinaire, vaisselle domestique que chaque famille fabriquait en fonction de ses besoins et dont la technique ou les formes prolongent sans changement celles de la céramique que l'on recueille sur les fonds de cabanes du village primitif et dont nous avons précédemment décrit les caractéristiques¹. Habitations et sépultures en ont livré d'abondants spécimens : pour les pots à large ouverture ou les tasses à vasque profonde que l'on retrouve dans les tombes et qui sont souvent intacts, rappelons qu'associés à des assiettes, coupes et plats campaniens, ils constituent une poterie destinée à recevoir les éléments du repas offert aux morts, qui ne différait en rien de celui que prenaient les vivants. Des traces de flammes que portent nombre de ces vases confirmeraient qu'ils étaient de destination essentiellement culinaire et qu'allant au feu ils étaient utilisés pour la cuisson des aliments (Fig. 30 et 32 ; Pl. XXXIX)² : le fait que cette fabrication se soit perpétuée d'âge en âge et pour les mêmes usages nous paraît le signe d'une continuité dans les modes de vie sur l'*oppidum* impliquant une certaine permanence du fonds ethnique primitif.

En dehors de ce matériel mobile, il faut mentionner les *dolia*, dont presque chaque maison renfermait un exemplaire. Nous ne disposons, on le sait, de documents intacts et en place que dans le troisième niveau stratigraphique. Nous avons indiqué les deux types auxquels ils ressortissent, le type caréné plus ancien, d'inspiration hellénique, qu'on retrouve dans les constructions de la période 225-100, le type sphérique, d'inspiration italique, qui se rencontre dans celles de la phase finale de l'occupation³. Ces grands vaisseaux, dont les dimensions⁴ et la fragilité interdisent de penser qu'ils puissent avoir été importés, étaient fabriqués soit sur place, soit dans la région proche. Les premiers sont faits dans une pâte jaune rougeâtre bien particulière, de cuisson médiocre⁵ : l'argile mal épurée est pétrie d'éléments graveleux ; le dégraissant utilisé est un gros sable rempli de fragments de coquilles lacustres⁶. C'est la même argile, mais mieux épurée, mieux cuite, et de couleur plus franchement rouge qui a servi

(1) Ci-dessus, pp. 99-100.

(2) Cette poterie est abondamment représentée dans les trouvailles de F. MOURET : cf., CVA, pl. XLIV.

(3) Ci-dessus, p. 71.

(4) Ils atteignent couramment 1^m25 de haut, pour un diamètre maximum à peine inférieur. Certains qui s'étaient fendus à l'usage ont été réparés avec des agrafes de plomb.

(5) Ces grands vaisseaux, qu'on réalisait au moyen d'un véritable montage ou façonnage, ne furent probablement pas cuits au four avant l'époque romaine : cf. Ph. HÉLÉNA, *Origines*, p. 303 et n. 2.

(6) Cette pâte a été identifiée comme étant l'argile rouge de décalcification des calcaires secondaires qu'on rencontre par bancs importants au Sud de Narbonne. Quant aux coquilles lacustres du dégraissant, elles appartiennent aux petites espèces de la même faune saumâtre que celle qui peuple aujourd'hui les étangs littoraux du Languedoc méditerranéen. Ces indications ont conduit à supposer qu'un des centres de fabrication de ces *dolia* avait pu être la Narbonne préromaine, l'*oppidum* de Montlaurès : cf. Ph. HÉLÉNA, *Origines*, p. 304 n. 2.

à la confection des *dolia* sphériques ; dans cette série, la pouzzolane a remplacé le sable comme dégraissant, la technique aussi bien que les formes ayant évolué sous l'effet des influences romaines.

Plus que le décor de stries parallèles, disposées en oblique, que le peigne a tracé sur les flancs de ces *dolia*, les estampilles qui timbrent l'épaule de la plupart d'entre eux méritent de retenir l'attention. C'étaient là des marques d'origine, qui étaient imprimées dans l'argile avant cuisson et dont chacune était trois fois répétée sur le même vase. Sur les *dolia* sphériques, on a des motifs spirali-formes, des rosaces, des rouelles, sans accompagnement de légendes¹. Les *dolia* carénés présentent souvent une évocation schématique de la colonne ionique, soit exécutée au pouce à la façon d'un idéogramme, soit évoquée dans un cadre rectangulaire (0^m10 × 0^m05 en moyenne) par une stylisation compliquée où interviennent des motifs adventices ou au contraire par ses seules volutes, qui peuvent s'altérer en motifs spiralés : on ne peut se dispenser de rappeler à leur propos l'emploi que l'architecture indigène fait d'ordres imités de ceux de la Grèce. Peut-être le choix de la colonne comme symbole *doliaire* obéit-il à une intention magique, a-t-il une valeur bénéfique. Il ne se conçoit, en tout cas, que si l'on admet que les artisans indigènes se sont inspirés, pour modeler les *dolia*, des modèles que leur fournissaient les colonies grecques d'Occident (Pl. LIV, 2 et 5)².

Il existe d'autres symboles encore, d'origine naturaliste, qui sont peut-être plus intéressants car ils évoquent directement la destination de ces grands vaisseaux : inscrits dans un cadre rectangulaire, ce sont des images de l'épi de blé ou de maïs et de la grappe de raisins, accompagnées d'ordinaire de motifs spiralés, qui nous apportent l'indication fort précise que les *dolia*, tels les silos, servaient aussi bien qu'à la conservation des liquides — vin et huile — à celle des grains et des fruits ; ils nous renseignent aussi, par voie de conséquence, sur la production régionale (Pl. LXXI, 4-7)³.

On signalera particulièrement la marque, demeurée jusqu'à présent unique, qui timbre un *dolium* découvert intact et en place dans une maison fouillée en 1950 sur le plateau (*Ins.* IX) : celle-ci peut être datée du début de la troisième phase d'occupation de l'*oppidum*, c'est-à-dire du dernier quart du III^e siècle

(1) Un des motifs spirali-formes attestés à Ensérune (Pl. LIV, 4) s'est retrouvé identique à Ruscino : cf. Ph. HÉLÉNA, *Origines*, p. 310 n. 3. Faut-il en tirer argument pour admettre avec G. CLAUSTRÉS, *ER*, I, 1951, p. 182, qu'il existait des artisans itinérants fabriquant les *dolia* à la demande ? La chose est possible ; malgré l'éloignement des deux sites, il n'est cependant pas exclu que les *dolia* de Ruscino et d'Ensérune timbrés de la même estampille représentent la production d'un atelier commun, à chercher au voisinage de Narbonne.

(2) Voir l'étude qu'a consacrée aux marques *doliaires* trouvées dans la région Narbonne-Béziers Ph. HÉLÉNA, *Origines*, pp. 298-309 : il y aurait sur ces *oppida*, après l'arrivée des Volques, évolution et transformation du motif originel d'inspiration grecque en fonction du symbolisme celtique — la volute dégénéralant en spirales et rouelles, le croisillon et le motif triangulaire s'y ajoutant, sous l'effet de superstitions héliolâtriques. Le groupement ternaire des marques aurait lui-même une valeur magique.

(3) Voir un *dolium* trouvé à Montlaurès, dont le timbre représente également une grappe de raisins : Ph. HÉLÉNA, *Origines*, pp. 302 et 303, fig. 188 et 189. — On signalera, d'autre part, la découverte récente, à Ruscino, de marques *doliaires* figurant, les uns deux béliers affrontés, les autres un cheval galopant : G. CLAUSTRÉS, *ER*, I, 1951, p. 183.

avant notre ère¹. Dans un cadre rectangulaire (0^m115 × 0^m042) est figuré debout un personnage féminin nu — le sexe et les seins sont bien marqués —, les cheveux hirsutes, les bras le long du corps, tenant dans la main droite une grosse grappe de raisins et dans la main gauche une sorte de bâton ou de sceptre ; la jambe droite est de profil, la jambe gauche de face, comme si le personnage marchait ou dansait ; deux pastilles rondes encadrent la tête, deux autres les pieds (Pl. LIV, 1). Il est vraisemblable que cette marque, dont la facture est fort grossière, est une malhabile transposition d'éléments du symbolisme grec d'inspiration dionysiaque. Elle a, en tout cas, la valeur d'un phylactère et représente un personnage non pas humain, mais divin, dont la protection est attendue.

L'intérêt de cette double série de symboles qui timbrent les *dolia* carénés s'augmente du fait qu'ils sont très souvent accompagnés d'une légende imprimée en même temps qu'eux dans l'argile molle avant cuisson et placée, soit au-dessous des motifs figurés — c'est le cas de la marque dont il vient d'être question —, soit dans le champ, parmi ces motifs — c'est le cas des marques aux grappes de raisins ou aux épis de céréales. Il arrive même, à la vérité assez rarement, que l'estampille doliaria se réduise à la légende, traitée plus ou moins ornementalement et inscrite dans un cadre (Pl. LXX, 7 ; LXXI, 10)². Les caractères sont toujours ibériques et analogues à ceux des graffites qui se rencontrent nombreux sur les vases d'usage courant : ils signent l'origine indigène de nos *dolia*³.

Un seul parmi ceux qui ont été jusqu'ici mis au jour porte sur l'épaule une légende en grandes lettres gravées à la pointe en dehors de tout encadrement : nous avons donc affaire, là aussi, à un graffite — tracé avant cuisson cependant — non plus à un timbre amphorique (Pl. LXIX, 24). Ce *dolium*, actuellement exposé devant le Musée⁴, a été découvert en place lors de fouilles anciennes dans une des habitations de l'*Ins.* VII, qui s'est élevée dans le dernier quart du III^e siècle à l'emplacement de la nécropole. Il n'est sans doute pas sans portée d'observer que le mot ainsi gravé, *botiror*, se retrouve comme légende au-dessous du personnage à la grappe de raisins dans la marque estampée dont il a été précédemment question. Plutôt qu'une indication d'origine, il serait une allusion au contenu de ces vaisseaux, probablement du vin d'après le symbole auquel il est associé sur l'un d'eux⁵.

Avec le *dolium*, il n'est guère d'habitation qui ne comptait dans son mobilier

(1) Le niveau auquel appartient le *dolium*, marqué par un sol en brique crue, a livré comme éléments de datation des fragments campaniens du premier style, des tessons de petites encochés à pâte grise dites de la côte catalane, un fragment de calathos peint du type *barret de copa*, deux tessons d'urnes ovoïdes gauloises à épiderme gris noir de la série marnienne.

(2) Sur les marques doliaria, voir ci-après, pp. 435 sq.

(3) Une importation de la côte orientale d'Espagne paraît exclue, car, si les *dolia* sont bien attestés sur les *oppida* préromains du Languedoc méditerranéen-Roussillon, ils sont pratiquement inconnus en Espagne sur les sites analogues.

(4) Il est reproduit dans Ph. HÉLÉNA, *Origines*, p. 305, fig. 190. — Les graffites gravés sur les vases, non les vases eux-mêmes, d'ordinaire importés, sont des documents indigènes : ils seront étudiés, ci-après, pp. 422 sq.

(5) Au moment de sa mise au jour, le *dolium* au graffite était rempli de gros escargots gris : sa transformation en escargotière est évidemment fortuite et postérieure à la ruine finale de l'habitat.

une meule à grains, d'origine régionale également. La provenance peut être indiquée cette fois de façon certaine grâce à la matière dans laquelle est taillé cet élément de l'équipement domestique, une roche basaltique qui ne se rencontre sur le littoral languedocien qu'au voisinage d'Agde. Précisément, l'existence d'un atelier adonné à la fabrication de ces sortes de meules y est connue : c'est lui qui a été le pourvoyeur des populations fixées sur les *oppida* entre le Rhône et les Pyrénées¹. Nous avons signalé qu'à Ensérune les documents retrouvés en stratigraphie se classent en deux séries révélatrices des améliorations techniques qui, d'une génération à l'autre, ont été apportées au moulin à grains². Celui-ci est d'abord, dans les maisons de la deuxième ville, un broyeur à va-et-vient, qui perpétuait, avec une plus grande régularité dans la taille, un modèle en usage dès l'époque néolithique : il se compose d'un support allongé et plat (long. 0^m50 — 0^m70 ; larg. 0^m20 — 0^m30), à la surface supérieure duquel on donnait un profil légèrement convexe, et d'un écrasoir, dont la forme était celle d'une olive coupée dans le sens longitudinal (long. 0^m13 — 0^m20) et dont la face inférieure plane était la partie frottante. Dans les maisons de la troisième ville, il est remplacé par un moulin rotatif analogue à celui qu'on connaît dans les pays classiques et composé de la *meta* et du *catillus* (diam. sup. de la *meta* : 0^m30 — 0^m60). D'inspiration grecque, il copie jusqu'au début du 1^{er} siècle avant J.-C. le type à oreillettes en usage dans les centres hellénistiques ; il évolue ensuite vers la formule gallo-romaine sans appendices³.

A côté d'une vaisselle domestique dont les formes et les techniques se maintiennent inchangées de siècle en siècle, les *dolia* et les moulins à grains retrouvés dans l'habitat du second âge du Fer témoignent, avec les constructions elles-mêmes de cet habitat, que les conditions d'existence n'ont pas laissé s'améliorer sur l'*oppidum* depuis la phase première de l'occupation. Il est probable que cette amélioration a été en partie déterminée par l'action des influences extérieures évoquées au début de ce chapitre. Nous aurons, dans notre seconde partie, à examiner la question posée par les diverses indications dont nous disposons à Ensérune et ailleurs sur la diffusion de ces influences. Ce qui doit être marqué dès maintenant, c'est que les transformations et les progrès que notre étude a enregistrés ne paraissent pas s'être accompagnés d'une révolution économique. La permanence des façons de bâtir, commandée

(1) Cet atelier était installé sur le tènement d'Ambône, au Sud-Est d'Agde, près de la mer. Il s'agit d'un centre indigène, qui ne doit pas être confondu avec la colonie massaliote : celle-ci fut fondée un peu plus avant à l'intérieur des terres, sur un site distinct — une butte volcanique qui borde l'Hérault — non loin mais à l'écart cependant de l'habitat indigène, selon l'usage ordinaire (cf. le cas bien connu d'*Emporion* et de sa *δίπολις* indigène et grecque) : voir R. ARIS-G. CLAUSTRES, *BSAB*, V, 1939, pp. 81 sq. ; VII, 1941, pp. 134 sq.

(2) Ci-dessus, pp. 68 et 73.

(3) Dans les exemplaires les plus anciens, trouvés dans les couches profondes de la troisième ville, le *catillus* est muni de deux appendices latéraux destinés à la fixation d'une armature de bois, à l'instar des meules découvertes dans les villes hellénistiques de Grèce propre ou d'Asie Mineure : cf., par exemple, W. DEONNA, *Delos*, XVIII, (1938), p. 131. Dans les constructions de surface, les meules n'ont plus ces appendices, remplacés par une seule encoche permettant l'encastrement d'un unique manche de bois : ils sont conformes au genre ordinairement usité sur les sites gallo-romains : la primauté des influences italiques à la dernière époque de l'histoire de l'habitat rend normal cet aboutissement de la formule première de la meule rotative.

par celle des modes de vie, demeure sensible : la révolution qui a substitué la construction en pierre à celle en pisé, les *dolia* aux silos, a une apparence avant tout formelle, technique si l'on veut. Les formes de l'existence et de l'économie n'ont pas cessé d'être celles d'une population rurale qui tire ses ressources de la culture de la plaine d'où émerge l'*oppidum*. Celui-ci reste pour elle une place de sûreté, où elle a ses habitations pourvues d'installations adaptées à la conservation des réserves alimentaires : entassées aux premiers temps dans les resserres souterraines que constituaient les silos creusés près de ces habitations, elles sont maintenant mises à l'abri dans de grandes jarres enterrées à l'intérieur de celles-ci. La formule a évolué, mais l'esprit dont elle procède n'a pas changé : la maison-entrepôt, une simple case, est bien toujours celle d'un paysan, dont les symboles parlants qui timbrent les *dolia* évoquent les modestes richesses : céréales et vignes.

Cette production agricole de la plaine dont Ensérune est le centre fournissait une monnaie d'échanges pour des relations commerciales avec les régions ou les pays voisins : s'adressant à des industries et à des cultures chez eux inexistantes, les indigènes pouvaient s'y procurer des objets fabriqués et certaines denrées agricoles, vaisselle de luxe ou d'usage courant, huile et vins de cru, qu'ils demandaient à Marseille ou à *Emporion*, outillage, armes et bijoux de fer et de bronze, qu'ils faisaient venir des régions celtisées de la Gaule du Sud-Ouest et de l'Espagne, avant de devenir tributaires des Romains.

Il va sans dire que les produits de l'agriculture locale entraient pour une part importante dans l'alimentation des indigènes : les moulins en basalte ne permettent-ils pas, précisément, d'évoquer les femmes préparant la ration journalière de farine ? Aux ressources qu'elle procurait continuaient à s'ajouter, comme à l'époque du premier habitat, celles que fournissaient l'élevage, la chasse et la pêche : on en juge d'après les résidus d'occupation qui subsistent dans les maisons, en particulier les cendres des foyers, et d'après les restes des offrandes alimentaires que conservent les sépultures. Côtes de moutons et de bœufs, os de volailles et coquilles d'œufs témoignent que les familles installées sur l'*oppidum* disposaient pour leurs besoins domestiques d'un certain nombre de têtes de bétail et élevaient des volailles ; les mâchoires de sangliers, quelques cornes de cerfs attestent qu'il y avait toujours, aux lisières montagneuses de la plaine, des halliers et des garrigues où la chasse était fructueuse ; les coquilles de moules très nombreuses, les écailles d'huîtres et de cardiums, les pectens montrent que la pêche dans les étangs était d'un bon rapport. Ajoutons que les maisons livrent de nombreux pesons de tisserand et quelques peignes en os, qui, autant qu'à la décoration des vases, paraissent avoir servi au cardage de la laine : en même temps qu'aux besoins de l'alimentation, l'élevage du mouton fournissait donc aux exigences du tissage artisanal des vêtements et ce sont les femmes à leur métier que l'on pourrait, cette fois, évoquer. La vie matérielle, assurée à partir des mêmes ressources, se poursuivait donc sans changement appréciable, semble-t-il. Les progrès de la technique, en dotant les agriculteurs d'Ensérune de grands *dolia* et de moulins à grains d'un type perfectionné, sans parler de

l'importation de tout un outillage métallique, contribuaient assurément à la rendre plus facile. Sur un point, la transformation devenue possible des silos en citernes et l'aménagement de grands réservoirs bâtis, qui palliaient la gêne sensible provoquée par l'absence de sources sur l'*oppidum*, apportaient une amélioration particulièrement marquée. Mais la permanence foncière des modes de vie ancestraux ne s'en trouvait pas pour autant abolie, croyons-nous.

A la vérité, on doit ajouter que les découvertes de la nécropole invitent à compléter ces images de vie rurale par des traits quelque peu différents. Les armes recueillies — fort variées, nous l'avons vu, — indiqueraient des mœurs belliqueuses : aussi bien, l'habitat du second âge du Fer n'a-t-il pas été pourvu d'une enceinte ? Il faut sans doute imaginer que, sur un *oppidum* comme celui d'Ensérune, le pouvoir appartenait à une aristocratie militaire et penser à une organisation sociale de type féodal. Les tombes mises au jour doivent être rapportées à cette aristocratie : c'est pour cela que s'y rencontrent ces armes, qui sont le signe de la puissance, comme aussi des bijoux et des parures, apanage non pas seulement des femmes mais aussi des hommes, et, en quelques cas, des équipements prouvant que certains personnages possédaient des chevaux. Ce sont là autant de marques de richesse et, si l'on veut, de suzeraineté. A cette aristocratie revenait le soin de protéger l'*oppidum* contre les périls extérieurs. Probablement se livrait-elle aussi, à l'occasion, à de fructueuses razzias sur les populations des régions voisines ou sur les marchands étrangers qui trafiquaient le long des côtes de la Gaule méridionale. En tout cas, nous croyons qu'elle ne représentait qu'une minorité, dont les séries monétaires que nous aurons à étudier dans notre seconde partie permettent même de préciser qu'elle fut d'origine étrangère à partir du dernier quart du III^e siècle et constituée par un ban d'envahisseurs celtiques superposés aux indigènes. Ceux-ci demeurent le fonds principal de la population et nous voyons bien qu'ils continuent à vivre au second âge du Fer comme au premier dans la même économie à forme agricole.]

CONCLUSION

Nous avons étudié tour à tour, en diverses régions de l'*oppidum*, les zones qui ont bénéficié d'une exploration exhaustive. L'aspect général de l'habitat du premier âge du Fer a pu être évoqué. Plusieurs *insulae* de celui du second ont été décrites, qui ont entre elles bien des traits de ressemblance, mais dont chacune garde une physionomie propre, qu'elle doit pour une bonne part au caractère particulier du secteur où elle est installée : autour de cette manière de réduit ou d'acropole que forme le plateau couronnant la colline, nous avons vu grandir une agglomération qui déborde sur le premier palier du versant Nord, s'étage en terrasses sur toute l'étendue de la pente Sud, englobe à l'Ouest un ancien champ funéraire. Nous avons signalé l'effort d'urbanisme cohérent qui a présidé à la création et à l'extension de cet habitat, qui est devenu un ensemble organisé avec ses rues bien tracées et ses *insulae* régulières. Nous avons marqué l'importance des travaux qu'on eut à entreprendre, sur les pentes notamment, où il fallut en certains cas remblayer et niveler le sol, en d'autres abattre des parois de tuf. Le contraste est frappant avec le village du premier âge du Fer, simple groupement de cabanes et de silos disposés sans ordre, où l'on s'accommode de la configuration du terrain, en se bornant à entailler ici et là le roc pour assurer aux cases une meilleure assiette, sans chercher, comme on l'a fait à l'époque suivante, à remodeler le relief pour augmenter le périmètre urbain en se conformant à un dessin préétabli. Le fait qu'on ait substitué la pierre au pisé dans la construction et que le *dolium* ait remplacé le silo comme resserre à provisions achève d'accuser les différences. La question se pose maintenant de savoir quelle relation existe entre cette révolution et les vicissitudes qui ont marqué l'histoire de la Gaule méridionale. Il semble d'autant plus improbable qu'elle ait pu s'opérer en dehors de toute influence extérieure qu'il est des cas, hors de la région languedocienne et roussillonnaise à la vérité, où les formes de la vieille civilisation du premier âge du Fer ont persisté sans changement appréciable très avant dans l'époque du second âge du Fer : certains *oppida* de Provence, d'Aquitaine ou de Catalogne, par exemple, en témoigneraient¹.

(1) Ce fait s'accorde bien avec ce que nous font connaître ailleurs, en Aquitaine et en Catalogne, les nécropoles à incinération auxquelles nous avons fait allusion précédemment. Pour les habitats, cf. L. JOULIN,

Mais de quelle nature ont pu être ces influences extérieures, dans la diffusion desquelles les facteurs géographiques paraissent avoir joué un rôle primordial? Nous avons noté que le village des cabanes et des silos présentait à Ensérune tous les caractères d'un centre indigène où s'attardait une forme ancestrale de civilisation agricole, probablement autochtone. On pourrait être tenté de mettre son remplacement par une cité neuve au compte d'un renouvellement du fonds ethnique, d'y voir le signe de l'arrivée de peuplades étrangères, porteuses d'une culture plus évoluée. La thèse devenue classique d'une migration ibérique, qui aurait introduit en plusieurs provinces de la Gaule méridionale la civilisation du second âge du Fer¹, s'offrirait alors, semble-t-il, comme une explication : on ferait observer, aussi bien, que l'habitat du deuxième âge du Fer s'est d'abord limité à Ensérune à la partie supérieure de la colline, qu'il a été pourvu d'une enceinte, alors que l'agglomération primitive n'en comportait pas, et que tout se passe comme si un petit noyau d'invasisseurs avait voulu, en abandonnant les pentes et les régions occidentales, celles-ci vouées au rôle de nécropole, se concentrer dans une manière de réduit plus aisé à défendre. On ajouterait que les observations faites à Ensérune se vérifient sur tous les *oppida* du Languedoc et du Roussillon, où, comme nous l'avons nous-même noté, à des groupements non fortifiés de cabanes et de silos succèdent partout, dans le cours du v^e siècle, des habitats pourvus d'une enceinte, où les maisons sont en pierre². On signalerait enfin que les sites de la côte orientale d'Espagne, auxquels nous avons eu à nous référer à l'occasion parce qu'ils fournissent des analogies à telle ou telle disposition constatée à Ensérune, présentent le même aspect de *Burgen* et offrent l'application de la même formule d'urbanisme, avec leurs demeures bâties en moellons, généralement à pièce unique, régulièrement alignées et, s'il y a lieu, étagées en terrasses.

Toutefois, si l'on observe qu'à partir du milieu du vi^e siècle se manifestent sur l'*oppidum* les signes fort nets d'une pénétration commerciale grecque, liée à la présence de colons phocéens à Marseille et à *Emporion*, ne pourrait-on pas, dès lors, mettre au compte des apports helléniques les progrès intervenus, qui s'expriment dans le renouvellement de l'habitat? En prenant la physionomie d'une ville fortifiée, où les maisons sont disposées en bordure de rues se coupant à angle droit, ne dirait-on pas qu'il se modèle à l'image des fondations coloniales helléniques, dont nous voyons qu'en Occident elles étaient protégées par une enceinte et que le plan « hippodamique » ne laissait pas d'y être appliqué? En étudiant les développements de cette ville, ne rencontrons-nous pas, au demeurant, dans le détail, des marques d'hellénisation, avec un mur de terrasse qui tend, ici ou là, vers l'isodomie ou l'ordonnance qu'emploie l'architecture domestique et qui s'inspire des formules dorique et ionique? Si l'apport du

RA, 4^e série, XVI, 1910, pp. 18 et 218. Voir aussi : H. DE GÉRIN-RICARD, *Les Bouches-du-Rhône*, I, pp. 280 sq. ; L. A. CONSTANS, *Ibid.*, II, pp. 22 sq. (Provence). — R. LIZOP, *Le Comminges et le Couserans*, pp. 146 sq. (Aquitaine). — J. MALUQUER DE MOTES, *Ampurias*, VII-VIII, 1945-46, pp. 125 sq. (Catalogne).

(1) Par exemple, C. JULLIAN, *Histoire*, I, pp. 266 sq.

(2) Cf., ci-dessus, pp. 75-76.

monde grec est à retenir comme une explication de la transformation qui s'opère sur l'oppidum dans le dernier quart du v^e siècle, encore faudra-t-il en définir le caractère. Est-il le signe d'une présence de colons, essaimés de quelque fondation majeure comme Marseille ou *Emporion*? Fait-il d'Ensérune un poste, un relais du trafic phocéén entre Rhône et Pyrénées à l'instar de *Glanum* ou d'*Olbia* en Provence? Avons-nous un site purement indigène, où les mouvements d'échanges commerciaux, attestés par les trouvailles céramiques, auraient simplement frayé la voie aux influences culturelles et dont les occupants se seraient mis à l'école des Grecs d'Occident?

Renouvelé à la fin du v^e siècle, l'habitat ne connaîtra plus désormais de transformations d'importance comparable au cours de son existence, qui se prolongera jusqu'aux premières décades de l'ère chrétienne. Son développement sera pourtant marqué par de graves vicissitudes et à plusieurs reprises il faudra compter avec des destructions suivies de restaurations et de remaniements. Dans un cas au moins, il apparaît bien que la ruine fut totale et la reconstruction complète. Comme celle-ci s'est accompagnée d'une sensible extension, il est légitime de penser qu'elle correspond à une nouvelle coupure dans le cours des destinées de l'oppidum et de distinguer, par rapport à elle, deux grandes phases dans son histoire au second âge du Fer, la première qui couvre la période comprise entre 425 et 225, la seconde, la période qui va de 225 à 30 après J.-C. La continuité qui s'affirme de l'une à l'autre à la fois dans les conceptions architecturales et dans la formule d'urbanisme permet assurément, en dépit d'une réfection totale et d'agrandissements importants, de considérer comme un même habitat à deux moments successifs de sa croissance l'agglomération qui, à l'abri de son enceinte, occupe seulement le haut du plateau pendant la première phase et qui, pendant la seconde, ayant fait éclater le rempart qui l'enfermait, déborde sur le versant méridional et annexe, à l'Ouest, l'ancien champ funéraire : il est clair, en tout cas, qu'une révolution profonde n'est pas intervenue. Il faut expliquer néanmoins cette coupure qui se constate vers 225. Nous savons que la descente des bandes gauloises vers la Méditerranée, dont l'histoire écrite a gardé le souvenir, était un fait accompli à la fin du III^e siècle¹. Ne pourrait-on établir une relation entre leur arrivée et la destruction de l'ensemble urbain, suivie d'une restauration et d'une extension opérées en partie au détriment de la nécropole?

Au cours de chacun des deux « temps » qui sont à distinguer dans les destinées de l'habitat du second âge du Fer, nous avons constaté des exhaussements du niveau d'utilisation des constructions et des remaniements de leurs appareils, qui sont eux-mêmes les signes de vicissitudes graves. Pour celles qui ont marqué le premier « temps », il n'est pas aisé d'en apprécier l'étendue, étant donné le petit nombre de vestiges architecturaux qui subsistent de cette période. Si nous pouvons proposer la date de 375 comme *terminus ad quem* de ces reprises, il est difficile de savoir, en l'état lacunaire de nos connaissances touchant

(1) Cf. C. JULLIAN, *Histoire*, I, p. 310.

la phase ancienne de l'histoire de la Gaule méridionale, s'il faut en chercher l'explication dans quelque perturbation intéressant la région tout entière ou dans un accident particulier à l'*oppidum* d'Ensérune, un incendie, par exemple, qui aurait entraîné une restauration partielle. Rappelons seulement que c'est vers le même temps qu'intervient l'arasement des tombes datées par les fragments de coupes attiques à figures rouges que nous constatons dans le champ funéraire. Resterait encore, pendant ce premier stade d'occupation, à rendre compte du changement constaté dans les rites funéraires vers 330-325, qui a pour signe l'apparition dans les sépultures d'offrandes alimentaires, ainsi qu'à examiner pourquoi, vers le même temps, on creuse deux *vallums* à la lisière occidentale du plateau en recouvrant avec la terre de remblai le niveau ancien de *loculi* sans repas funéraire : quelle relation peut-il exister entre cette évolution des croyances eschatologiques et cette menace extérieure contre laquelle l'aménagement des *vallums* donne à penser qu'on a voulu se prémunir ? N'y a-t-il là qu'une pure coïncidence chronologique ? Quant aux destinées de l'habitat du deuxième âge du Fer au cours de la seconde phase de son histoire, nous avons vu beaucoup plus clairement, par l'exemple du quartier de la nécropole et par celui des secteurs du versant Nord où le rempart, après plus d'un siècle d'abandon, fut remis en état vers 100, en quoi ont consisté les perturbations qu'il a connues : la ruine des maisons, suivie de leur réfection hâtive, l'édification d'une muraille défensive pour protéger la région occidentale qui précédemment n'en comportait pas, ailleurs la réfection de la vieille enceinte, toutes ces indications donnent à croire que l'*oppidum* a été surpris par quelque raid d'envahisseurs et qu'après leur départ on eut à effacer les ruines qui marquaient les traces de leur passage en cherchant à se prémunir contre le retour possible du péril. Comme ces faits sont à placer vers la fin du second siècle avant notre ère et que nous savons que, vers ce temps là précisément, la région languedocienne fut traversée par les Cimbres marchant vers l'Espagne et qu'elle fut ravagée par eux¹, il semble légitime d'établir une relation entre cette donnée des textes et celles que nous révèle l'histoire monumentale de l'*oppidum*.

Telles sont les questions qui se posent et les éléments de solutions qui paraissent s'offrir pour certaines, si l'on replace les indications que nous a fournies la fouille de l'habitat d'Ensérune dans le cadre de ce que nous savons d'autre part ou croyons savoir grâce aux annales historiques du passé préromain de la Gaule méridionale. C'est en somme tout le problème des relations d'un habitat indigène appartenant à une région de passage, que traverse une très ancienne route de commerce et d'invasion et que sa façade maritime rend accessible aux apports du négoce et de la culture dont la mer est l'agent vecteur, avec le monde grec, celtique, ibérique et romain. Rappelons que son histoire s'inscrit entre deux dates dont la première nous est précisément fournie par la pénétration commerciale grecque en Occident et la dernière par les interventions romaines en Gaule méridionale. L'étude de ce problème, que nous

(1) Par exemple, C. JULLIAN, *Histoire*, III, p. 71.

sommes amené à poser en conclusion de notre description de l'habitat d'Ensérune, implique une confrontation des textes touchant aux destinées de la région dont nous disposons et du matériel qui a été recueilli aux divers « temps » du développement de cet habitat, la nature et l'origine des objets mobiliers mis au jour devant permettre en bien des cas d'interpréter les indications des auteurs, voire de les contrôler, eux et plus encore les exégèses qui ont été proposées des données parfois obscures et toujours lacunaires qu'ils nous ont transmises. Il est advenu trop souvent que des reconstitutions historiques aient été tentées sans tenir suffisamment compte des *realia* ou, à l'inverse, des textes : des thèses trop exclusivement helléniques, ibériques ou celtiques, à notre gré, ont été ainsi tour à tour mises en avant. Elles ne sauraient nous dispenser de l'étude qui fera l'objet de notre seconde partie.

L'examen du matériel que livre le village primitif des cabanes et des silos n'offre guère de difficultés. Il est aisé de distinguer, à côté d'une dominante indigène dans la poterie et l'outillage de pierre et d'os, des objets d'importation, fibules où se reconnaissent les types de la civilisation hallstattienne attardée et qui viennent des régions proches, Aquitaine et Catalogne, qui en constituent comme on le sait, le domaine d'élection, céramique grecque où sont associées les fabrications des colonies d'Occident, de Marseille notamment, et celles d'Ionie et d'Attique — ces dernières n'étant elles-mêmes parvenues en Gaule méridionale, selon toute apparence, que par l'intermédiaire des marchands massaliotes. Il n'y a rien là qui ne soit explicable sur un habitat dont le caractère primitif le désigne, d'autre part, comme celui d'une peuplade attardée dans les formes d'une civilisation ancestrale, si l'on admet qu'il a pu bénéficier de certains apports commerciaux : le problème se ramène alors à donner un nom à cette peuplade. Pour l'agglomération du second âge du Fer, l'interprétation est moins aisée : la diversité et l'abondance croissantes d'un matériel dont nous sommes assuré qu'il n'est pas d'origine locale rendent difficile, au moment où le développement de l'habitat accuse d'importantes transformations, c'est-à-dire une première fois vers 425 et une deuxième vers 225, de savoir s'il faut penser là encore, en dépit de la permanence attestée d'un substrat indigène, à de simples importations économiques. Les trouvailles de céramique grecque, mieux fournies que jamais, où les productions occidentales continuent à voisiner avec de la vaisselle attique, puis campanienne, ne conduisent-elles pas à reconnaître dans les indications hellénisantes que présente l'architecture un signe de la présence sur l'*oppidum* d'un noyau de colons grecs ? De même, à partir du 1^{er} siècle avant notre ère, la découverte de poteries et de monnaies romaines, l'apparition de noms latins sur des amphores et des jarres n'invitent-elles pas, pour peu qu'on les rapproche des emprunts que fait la technique constructive aux formules hellénistico-romaines, à penser qu'il put y avoir à Ensérune un groupe de trafiquants italiens ? Et la mise au jour dans la nécropole et dans l'agglomération urbaine du second âge du Fer d'un riche mobilier métallique où la dominante est visiblement en faveur de la culture de La Tène, la trouvaille d'amphores de type marnien, celle de monnaies où se lisent des noms de dynastes

celtiques, n'incitent-elles pas à croire, en vertu d'un raisonnement analogue, que l'*oppidum* a connu les effets des migrations gauloises? Enfin, l'abondante série de graffites ibériques qui figurent sur les vases les plus divers depuis le début du IV^e siècle et sur des séries monétaires depuis la fin du III^e, toute une vaisselle de provenance catalane, qui apparaît dans les tombes les plus récentes de la nécropole et dans le troisième habitat, ne posent-elles pas pareillement un problème ibérique, même si l'on rejette l'origine péninsulaire de la catégorie des vases à décor géométrique?

Avant d'aborder le détail de ces questions, rappelons que le cas d'Ensérune n'est nullement isolé. Nous avons eu l'occasion de mentionner déjà, pour la région languedocienne et roussillonnaise, les *oppida* qui ont connu une destinée analogue, marquée par les mêmes phases successives d'occupation, le même développement architectural et urbanistique et, à chacune de ces phases, les mêmes apports divers des mondes grec, celtique, ibérique et romain. Nous avons souligné les ressemblances qui existent avec les sites de la côte orientale d'Espagne et qui, au temps de la période primitive de leur histoire, s'étendaient à ceux de la Provence. Il semble que l'identité des facteurs géographiques ait joué ici un rôle déterminant : en des provinces qui étaient pareillement des zones de passage ouvertes aux charrois du commerce terrestre comme au cheminement des invasions et, en même temps, des régions maritimes placées dans l'aire d'expansion économique des fondations coloniales grecques d'Occident, il est naturel que se soient développées des formes apparentées d'une civilisation des *oppida* ; celle-ci est caractérisée par sa complexité et son avance par rapport à la culture des provinces de l'intérieur, qui, tant en Gaule méridionale qu'en Espagne, allaient rester à l'écart de ces mouvements et de ces apports et conserver sans modifications sensibles d'anciens modes de vie.

DEUXIÈME PARTIE

**L'OPPIDUM PRÉROMAIN D'ENSÉRUNE
ET LE MONDE ANTIQUE**

CHAPITRE PREMIER

ENSÉRUNE ET LE MONDE GREC

Les trouvailles abondantes de poterie grecque qui ont été faites sur les *oppida* préromains du Languedoc méditerranéen et du Roussillon ont constitué longtemps le seul, et constituent encore le principal témoignage de réalité susceptible d'être invoqué à l'appui des textes où s'est conservé le souvenir des relations qui s'établirent entre la Gaule méridionale et le monde grec à partir du vi^e siècle avant notre ère, voire plus tôt. Il n'en a pas moins suffi à accréditer l'idée d'une *Gallia Graeca* prolongeant celle de Provence sur les bords du golfe du Lion et vivant comme elle en marge de la Celtique. On parle, à propos de ces *oppida*, de sites « gallo-grecs » ou, sans plus, de stations « grecques ». On croit volontiers qu'avec ceux de Provence ils ont formé en terre gauloise une province à part, dont le peuplement et la civilisation auraient bénéficié davantage des apports de l'Orient hellénique que de ceux des pays celtisés. Toute la Gaule méridionale serait devenue, des Alpes aux Pyrénées, une nouvelle Grèce de l'Ouest, fort semblable à celle de l'Italie méridionale et de la Sicile.

Bien que l'étroite bordure méditerranéenne de la Gaule ne soit pas demeurée à l'écart des migrations du premier âge du Fer, il est exact qu'elle n'a pas participé au même degré que les régions de l'intérieur au développement des civilisations de ce qu'il est convenu d'appeler l'époque de Hallstatt. Une culture de type indigène s'y est longtemps perpétuée, semble-t-il, et ce n'est qu'à la fin du premier âge du Fer qu'on la voit se transformer, au moment où, précisément, nos annales historiques font état de l'expansion hellénique en Méditerranée occidentale et où les fouilles révèlent l'apparition de la vaisselle phocéonienne et attique sur les habitats de la côte. Mais est-on fondé à conclure de cette conjonction, comme on l'a fait, que la Gaule méridionale est désormais rattachée « au monde et à la civilisation » de la Grèce¹ ?

L'importance de l'apport grec en Languedoc méditerranéen et en Roussillon n'est certes pas niable, si l'on en juge par la masse du butin céramique qui a

(1) C. JULLIAN, *Plaidoyer pour la Préhistoire* (leçon d'ouverture faite au Collège de France), dans *Rev. bleue*, 14 déc. 1907, p. 9.

été réuni en un demi-siècle d'une exploration qui n'a guère été systématique que sur deux ou trois sites et où figurent les productions de la Grèce propre associées à celles de l'Italie méridionale et des colonies phocéennes d'Occident. On en tire argument pour soutenir que les stations préromaines du golfe du Lion ont été occupées par des Grecs. C'est ainsi, pour Ensérune, que F. Mouret, se demandant quelle fut sa place dans la *Gallia Graeca*, a naguère admis que l'*oppidum* a été habité par des Grecs, « qui ont fondé en cet endroit une très florissante colonie ». Il a cru pouvoir identifier Ensérune avec la ville de *Pyrene*, mentionnée dans l'*Ora maritima* d'Aviénus¹, et donner le nom de Longostalètes aux colons qui s'y étaient installés, d'après la mention que portent, *en grec*, des monnaies — à la vérité tardives — de la région narbonnaise qu'on rencontre sur l'*oppidum* et sur les sites voisins².

N'est-ce pas fonder sur des trouvailles céramiques des conclusions excessives ? Avant de s'en autoriser pour admettre que le Languedoc méditerranéen et le Roussillon à un certain moment furent grecs, il conviendrait de se demander, en effet, si des échanges dont nous voyons bien qu'ils furent d'abord d'ordre économique ne suffiraient pas à rendre compte des découvertes faites. Dira-t-on qu'elles ne sont plus seules aujourd'hui à témoigner en faveur d'une présence hellénique, qu'il y a ce renouvellement des habitats qui se constate partout dans le cours du ^ve siècle et dont nous avons noté, à Ensérune, qu'il s'est accompagné d'emprunts aux réalisations de l'urbanisme et de l'architecture grecs. La pénétration commerciale a pu se doubler, comme il arrive, d'une certaine pénétration culturelle. Et l'on n'a pas lieu d'être surpris, semble-t-il, si, sur un *oppidum* où l'on était en relations d'affaires avec le monde hellénique, l'influence de la construction grecque se reconnaît sur tel mode de bâtir ou si l'on découvre, parmi le mobilier d'une tombe indigène, une précieuse coupe à libations sortie d'un atelier attique.

Il ne paraît pas, au demeurant, qu'on ait apporté toute la prudence désirable à l'interprétation des marques d'influence hellénique qu'on a reconnues dans la région comprise entre le Rhône et les Pyrénées, parce qu'on n'a pas toujours accordé une attention suffisante aux données, et nous pourrions dire aux avertissements des textes, à la vérité rares et parcimonieux, mais dont la confrontation s'imposait avec les indications des fouilles³. L'abondance de ces marques, le

(1) *Ora mar.*, v. 568. — Le nom de *Pyrene* se retrouve dans HÉRODOTE, II, 33, appliqué également à une ville de la région des sources du Danube.

(2) Cf. *Ass. G. Budé*, Congrès de Nîmes, 1932, pp. 128-134. L'inscription Λογγοσταλητ(ῶν) est parfois associée à quatre lettres en alphabet ibérique, qui ont été lues *Purp.* ; F. MOURET, d'après E. HÜBNER, *MLI*, n° 2b et n° 2c, y reconnaît le radical *Pur* du nom de la ville de *Pyrene* et conclut qu'elle est une ville indigène peuplée d'Ibères, près de laquelle les Grecs vinrent s'installer. — L'identification d'Ensérune avec *Pyrene* ne résiste pas à l'examen : cf. la note suivante. Il n'y a d'autre part aucun rapport à établir entre les Longostalètes et la ville de *Pyrene*.

(3) Ainsi, pour la ville de *Pyrene*, le texte d'Aviénus la situe aux confins méridionaux du pays « sorde » ; or, celui-ci — c'est ce qui ressort à la fois d'AVIÉNIUS lui-même, v. 552-557, et d'une indication de PLINE, *N. Hist.* III, 32, — s'étendait des approches des Pyrénées jusqu'à l'étang actuel de Leucate. La basse vallée de la Têt est indiquée nommément comme y étant incluse (*Roschinus*, dans AVIÉNIUS ; *Tetus*, dans PLINE). L'identification de *Pyrene* avec l'*oppidum* d'Ensérune s'avère donc absolument impossible, comme l'avait déjà fait observer G. F. HILL, *Monnaies de la Narbonnaise*, p. 19, en se fondant sur les seules données du texte d'Aviénus.

fait qu'elles s'échelonnent sur un long espace de temps, depuis l'ère de diffusion de la poterie ionienne jusqu'à celle des fabrications italiotes, ont pu faire illusion, ainsi peut-être qu'une dévotion quelque peu romantique à la Grèce¹. En tout cas, cette illusion demeure entretenue par le nom de *Gallia Graeca* que l'on applique à la Gaule méridionale pour marquer le caractère particulier de sa civilisation, influencée par celle de la Grèce, et la distinguer du reste du pays complètement celtisé². En bien des esprits, cette formule recouvre une vue conventionnelle des faits sur le peuplement et la culture de notre Midi avant les interventions romaines³.

Dans la pénétration hellénique en Gaule méridionale, on s'accorde à reconnaître que l'action de Marseille a été primordiale. La fondation de cette ville dans le delta du Rhône à l'aube du VI^e siècle, l'organisation par ses soins au bénéfice du commerce grec de la zone côtière qui se déploie vers l'Est et vers l'Ouest grâce à la création d'un réseau de comptoirs, la diffusion de la culture hellénique qui en a été la résultante, tels sont les principaux plans de la perspective historique traditionnelle⁴. Les faits s'inscrivent tout d'abord dans le cadre du vigoureux mouvement de colonisation phocéenne qui s'est produit en Méditerranée occidentale au VI^e siècle et qui a intéressé les rivages de la péninsule ibérique en même temps que ceux de la Gaule ; aux âges suivants, ils en

(1) M. CLERC, dans son histoire de Marseille dans l'antiquité, *Massalia*, I, p. 275, a donné à propos d'Agde, où les Massaliotes installèrent un comptoir, un savoureux exemple des illusions qu'elle inspire : à la fin du siècle dernier, René Bazin ne se croyait-il pas en droit d'écrire, pour légitimer l'origine grecque de la ville, que « la beauté des filles d'Agde, mieux encore que la pierre du temple de Diane conservée dans l'église, prouve que la tradition ne ment pas » ?

Attachés à l'idée que l'hellénisation de la région languedocienne et roussillonnaise procède d'une large colonisation et que les sites préromains ont été des sites grecs, les érudits locaux sont portés à s'exagérer la valeur de certains documents de la sculpture, dès l'instant qu'ils y reconnaissent la marque grecque. Témoin, cette petite tête d'Aphrodite, trouvée récemment à Poilhes, au pied de l'*oppidum* d'Enserune, et publiée comme un original de style praxitélien du IV^e siècle : J. LATREILLE, *BSAB*, VII, 1941, pp. 15-22. Cette tête (0^m,08 de haut), aujourd'hui déposée au Musée d'Enserune, appartenait en réalité à une statuette d'appartement de l'époque romaine (fin du I^{er} siècle après J.-C. ?). Elle provient, à n'en pas douter, de l'emplacement d'une villa gallo-romaine.

(2) Rappelons que cette formule, qui donne lieu aujourd'hui à des emplois souvent abusifs, a été d'abord appliquée à l'étude des témoignages archéologiques qu'a laissés l'influence grecque en Gaule méridionale. Elle doit être entrée dans l'usage au mémoire de P. JACOBSTHAL et J. NEUFFER, *Gallia Graeca, Recherches sur l'hellénisation de la Provence, dans Préhistoire*, II, 1933, pp. 1-64.

(3) Cf. l'article de R. DEMANGEL consacré aux *oppida* préromains de la région languedocienne : *Sites gallo-grecs du Languedoc méditerranéen*, dans *Ass. G. Budé*, Congrès de Nîmes, 1932, pp. 115 sq. (cf., toutefois, les réserves de la p. 117). — Voir aussi J. COULOUMA, *Les stations grecques du Rhône aux Pyrénées*, dans *CHA*, III, 1948, pp. 84-105 et 125-132. — En dernier lieu, on se reportera à F. BENOÎT, *La légende d'Héraclès et la colonisation grecque dans le delta du Rhône*, dans *Lettres d'Humanité*, VIII, 1949, p. 108 : évoquant les sites préromains qui jalonnent la côte entre l'étang de Berre et les marais littoraux de la région de Narbonne, il écrit : « c'est sur cette côte qu'ils [les navigateurs grecs] avaient fondé les établissements-types de leur colonisation méditerranéenne, en des sites abrités au fond des terres contre les attaques des pirates et protégés des rapines des indigènes par une ceinture de marais, à la jonction d'une mer intérieure et d'un fleuve, qui permettaient les relations commerciales avec l'arrière-pays — définition à laquelle répondent les ports d'Arles et de Narbonne, Enserune, Montlaurès, Saint-Blaise ». Il est clair que, pour l'auteur de ces lignes, ces *oppida* correspondent à autant de fondations grecques en Gaule.

(4) Voir, par exemple, C. JULLIAN, *Histoire*, I, pp. 396 sq. ; M. CLERC, *Massalia*, I, pp. 160 sq. et 243 sq.

constituent une « suite », lorsque se fut effondrée ce qu'on appelle volontiers la « thalassocratie phocéenne »¹.

Faut-il donc croire, quand on étudie une province déterminée de cette Gaule méridionale, qu'il suffise de reconnaître des traces d'influence grecque sur une station préromaine pour la ranger, comme on le fait, au nombre des colonies de Marseille, des relais qui ont jalonné son expansion en pays barbare ? Sans doute avons-nous vu, pour la région comprise entre le Rhône et les Pyrénées, que les textes sont avares de renseignements sur la phase de son histoire antérieure aux interventions romaines. Rares sont les sites dont la tradition littéraire a gardé le souvenir, alors que la prospection archéologique nous a révélé l'existence d'un peuplement assez dense, comme l'indique la liste des *oppida* que nous avons pu dresser. Parmi eux, en dehors de *Polygium*, *Naustalo* et *Mansa*, qui ne sont guère pour nous que des noms, il est fait mention d'Elne, dont on enregistre la décadence à l'époque gallo-romaine par contraste avec son antique prospérité ; de Narbonne et de Béziers, demeurés des centres importants à cette époque ; de *Pyrene*, dont l'emplacement reste incertain, mais qui est signalée comme un *emporium* que les Massaliotes fréquentaient aux approches des Pyrénées ; d'Agde enfin, dont l'origine massaliote est expressément indiquée². Pour réduites qu'elles soient, ces informations ne manquent pas de précision et permettent d'affirmer, nous semble-t-il, que, parmi les stations préromaines du golfe du Lion dont les textes nous ont conservé les noms, une seule fut effectivement occupée par les Grecs et que toutes les autres, fussent-elles en relations d'affaires avec eux, étaient des centres purement indigènes. Or, dans le delta rhodanien et sur la côte provençale, une dizaine de postes et de comptoirs sont signalés par ces mêmes textes comme ayant été installés par les Grecs de Marseille, parfois sur des emplacements où ils avaient eu des prédécesseurs, phocéens ou rhodiens. N'y a-t-il pas là une différence significative ? Doit-on vraiment croire que les carences de nos annales historiques, où tous les sites préromains sont loin d'avoir été mentionnés, sont telles qu'elle se trouve sans portée ? L'abondance des marques de l'influence grecque relevées en Languedoc méditerranéen et en Roussillon ne témoigne-t-elle pas que la région comptait bien d'autres points occupés par des colonies helléniques en dehors du seul comptoir d'Agde ?

La question vaut d'être reprise à la lumière des découvertes intervenues à Ensérune, qui est aujourd'hui, comme il a été dit, le plus complètement fouillé des *oppida* préromains de la région comprise entre le Rhône et les Pyrénées. Le matériel grec s'y rencontre associé à tout un contexte, indigène ou non : il y a là de quoi nous inviter à la prudence, quand il s'agit de rendre compte de sa présence. Il prend, en effet, une valeur relative, moins frappante si l'on peut dire que celle que les ouvrages où il est traité de l'hellénisation de la Gaule méridionale sont tentés d'accorder aux trouvailles isolées de poteries, qui ont été faites sur des sites dont l'exploration s'est souvent limitée à de simples

(1) C. JULLIAN, *Histoire*, p. 213.

(2) Voir, ci-dessus, p. 40, n. 2. — Pour les autres sites, *Ibid.*, et p. 38 n. 3 et 4.

sondages. Les habitations et les tombes dans lesquelles on a recueilli du matériel grec à Ensérune ont livré, conjointement, des mobiliers qui ne doivent rien à la Grèce ; elles-mêmes révèlent ordinairement des formes d'architecture et des pratiques dont l'origine n'est pas grecque. L'apport hellénique paraît bien n'intervenir qu'au titre d'une composante parmi d'autres dans le développement d'une civilisation assez hybride, sans qu'il y ait là de quoi justifier cette colonisation à laquelle on croit si volontiers. Un *oppidum* comme celui d'Ensérune ne donne pas l'impression d'avoir été autre chose qu'un site indigène largement ouvert à la pénétration économique du monde grec. Il convient de rechercher dans quelle mesure cette explication, si elle peut rendre compte des faits dans son cas particulier, s'accorde avec la perspective historique que l'examen des textes, appuyé sur l'étude du matériel des fouilles, permet de tracer des régions méridionales de notre pays avant la conquête romaine. A s'en tenir à la tradition littéraire, un seul parmi les habitats préromains de la région comprise entre le Rhône et les Pyrénées peut être valablement appelé un centre grec, Agde ; pour les autres, tel Ensérune, les données des prospections archéologiques dont ils ont fait l'objet semblent offrir autant de raisons d'appeler gallo-ibériques que gallo-grecs des *oppida* dont nous voyons que le ^ve siècle marque un tournant décisif dans leur histoire.

Pour la commodité de l'étude, nous distinguerons, dans notre examen des témoignages qui nous ont été conservés sur la pénétration hellénique en Gaule méridionale, entre une période pré-phocéenne et phocéenne, au cours de laquelle il semble qu'on ait un peu trop oublié que Marseille n'était, en Méditerranée occidentale, qu'une fondation grecque parmi bien d'autres dont le rayonnement égalait le sien, et une période massaliote, où Marseille, profitant du déclin de ces autres fondations et de la régression phocéenne en Espagne, devint véritablement le foyer le plus actif de l'hellénisme des Alpes à l'Èbre.

I

LE LANGUEDOC MÉDITERRANÉEN-ROUSSILLON
ET LA COLONISATION GRECQUE EN OCCIDENT

Période pré-phocéenne et phocéenne. — Il n'est plus possible aujourd'hui de révoquer en doute la réalité historique de la colonisation pré-phocéenne sur les côtes de Provence et d'Espagne, dont la tradition littéraire a conservé le souvenir. Aux ^{viii}e et ^{vii}e siècles, l'hellénisme avait commencé à déborder dans le bassin occidental de la Méditerranée : l'Italie méridionale et la Sicile avaient été les premières étapes d'un mouvement colonisateur, qui, multipliant les fondations, allait aboutir à faire de ces régions une nouvelle Grèce de l'Ouest¹.

(1) Sur la colonisation grecque en Italie méridionale et en Sicile, cf. J. BÉRARD, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile* ; T. J. DUNBABIN, *The western Greeks: the history of Sicily and south Italy from the foundation of the Greek colonies to 480 B. C.* — Voir en dernier lieu : J. BÉRARD, *L'hellénisation de la Grande-*

Ce temps-là avait été aussi celui des premières explorations, qui, au-delà de ces terres, avaient peu à peu dissipé le mystère dont l'extrême Occident méditerranéen s'enveloppait pour les Grecs. Les textes font mention d'au moins un de ces voyages aventureux jusqu'aux colonnes d'Héraclès et aux régions des Hespérides. C'est celui que fit à Tartessos Colaïos de Samos vers le milieu du VII^e siècle et dont il semble, à travers le récit agrémenté de pittoresque qu'en fait Hérodote, qu'il fut un périple samien entrepris vers l'Eldorado ibérique, cette Andalousie où seule les Phéniciens avaient alors accès et d'où les pays de l'Orient méditerranéen recevaient par leur intermédiaire une partie de l'étain qu'ils utilisaient¹.

Les Samiens ne furent certainement pas l'unique peuple dont les marins et les marchands abordèrent ainsi en Ibérie ni probablement les premiers. A partir du moment où les Grecs furent installés en Italie méridionale et en Sicile, ils se trouvèrent, en effet, à portée d'atteindre plus aisément un pays dont la fabuleuse richesse les attirait. Un pont d'îles, formé par la Sardaigne et les Baléares, reliait la Grande Grèce à l'Espagne. La route était ainsi toute jalonnée et les navigateurs hellènes n'eurent qu'à la suivre². Il semble que les Rhodiens aient été parmi les pionniers, car la tradition littéraire, qui a gardé le souvenir d'une activité maritime rhodienne en Méditerranée occidentale, a noté qu'ils avaient abordé en Ibérie, où ils avaient fondé le comptoir de *Rhode*: ces reconnaissances vers l'Ouest ont vraisemblablement suivi la fondation de Géla par une expédition composée de Rhodiens et de Crétois vers 690³. Il n'y a pas lieu, quoi qu'on en ait dit, de suspecter la validité de ce témoignage, qui a pour caution Timée à travers Strabon⁴. Les indications qui nous sont fournies par ce dernier sur cette *Rhode*, « qui passa plus tard au pouvoir des Massaliotes », permettent de la

Grèce, dans *RA*, 6^e série, XXXV, 1950, pp. 182 sq. — Sur les dates de la fondation des plus anciennes colonies occidentales, Cumes, en Campanie, entre 775 et 750, Naxos, sur la côte orientale de la Sicile, vers 734, cf. J. BÉRARD, *Colonisation*, pp. 62 et 102.

(1) HÉRODOTE, IV, 152. — Sur la date du voyage de Colaïos, cf. A. GARCIA Y BELLIDO, *Hisp. Gr.*, I, p. 121.

(2) Le souvenir de leur passage se reconnaît le long de cette voie insulaire à certains toponymes, dont la tradition littéraire qui les a conservés souligne le caractère archaïque : *Ichnoussa* (Sardaigne), *Meloussa* (Minorque), *Kromyoutsa* (Majorque), *Pityoussa* (Ibiza), *Ophioussa* (Formentera). Or, les vocables à suffixe *oussa* se rencontrent pareillement en Grande-Grèce dans toute la zone de la colonisation chalcidienne (Iles *Pithékoussai*, *Seirénoussai*, par exemple). Rappelons, d'autre part, que, selon STRABON, XIV, 2, 7 et 2, Rhodes s'était elle-même nommée à l'origine *Ophioussa* et qu'il existait dans son voisinage une île dite *Eteoussa*. Le fait de retrouver des toponymes en *oussa* appliqués aux Baléares et, dans leur prolongement, à plusieurs points, de la côte orientale d'Espagne (*Oinoussa*, par exemple, près de Carthagène) s'accorde bien avec les traditions relatives à des navigations pré-phocéennes en Méditerranée occidentale. La route qui conduisait aux rivages orientaux de l'Espagne aurait été reconnue dès les VIII^e-VII^e siècles, par les Chalcidiens peut-être, par les Rhodiens certainement (nous savons, d'autre part, qu'ils abordèrent en Ibérie), au cours de la période qui suivit leur installation en Sicile et en Italie méridionale, et non pas seulement au VI^e siècle, comme on le prétend d'habitude, quand les Phocéens parurent à leur tour en Méditerranée occidentale : voir, par exemple, A. SCHULTEN, *FHA*, I, p. 89 ; RHYNS CARPENTER, *The Greeks in Spain*, p. 25, qui rattachent aux navigations phocéennes vers l'Ouest les toponymes en *oussa* que portent les Baléares. — Cf., en dernier lieu, A. GARCIA Y BELLIDO, *Hisp. Gr.*, pp. 66 sq. (avec mention des textes antiques).

(3) J. BÉRARD, *Colonisation*, p. 246 ; P. DEMARGNE, *La Crète dédalique* (Paris, 1947), pp. 320 sq.

(4) STRABON, XIV, 2, 10.

situer dans la baie où les Phocéens devaient installer au VI^e siècle leur poste d'*Emporion* — devenu massaliote, lui aussi, postérieurement —, la baie de Rosas, qui s'ouvre immédiatement au Sud de la chaîne pyrénéenne et dont le nom qui est aujourd'hui le sien n'est qu'une transposition du vocable antique¹.

Les Rhodiens étaient ainsi arrivés aux approches de la Gaule méridionale. Aucun témoignage historique ou archéologique n'autorise à penser qu'ils aient abordé sur les rivages du Roussillon et du Languedoc. Mais il est sûr qu'ils découvrirent l'importance de la voie fluviale du Rhône : on rappellera la mention que fait Pline d'une *Rhoda Rhodiorum* placée en bordure de cette voie² et qui est évidemment à rapprocher de celles que nous possédons sur la *Rhode* d'Espagne ; l'analogie s'étend d'ailleurs à la période qui suit la fondation, si, comme il est probable, cette *Rhoda Rhodiorum* ne fait qu'un avec la *Rhodanousia* que baigne le Rhône et dont le souvenir qu'en garde le pseudo-Scymnos comme d'un poste massaliote implique qu'elle avait dû être également réoccupée plus tard par des colons de Marseille³. On sait, d'autre part, que les recherches archéologiques menées dans le delta du Rhône ont abouti récemment à la découverte, sur l'*Poppidum* de Saint-Blaise, d'habitations construites en appareil polygonal dans leur partie inférieure, selon la technique grecque archaïque, et de dépôts de poterie rhodienne datés de la première moitié du VII^e siècle : elles sont venues apporter ainsi la plus éclatante confirmation aux données de la tradition littéraire relatives aux reconnaissances rhodiennes en Méditerranée occidentale⁴. Pour la plaine languedocienne et roussillonnaise, qui s'encadrait

(1) STRABON, III, 4, 8. — Cette *Rhode*, voisine d'*Emporion*, est également mentionnée comme une fondation rhodienne dans la *Périégèse* du Ps. SCYMNOS DE CHIO, v. 205-6, où a été utilisée sans doute la même source que celle où a puisé Strabon.

(2) PLINE, *N. Hist.*, III, 33 : (sunt...) *Agatha quondam Massiliensium et regio Volcarum Tectosagum atque ubi Rhoda Rhodiorum fuit, unde dictus multo Galliarum fertilissimus Rhodanus annis.*

(3) Ps. SCYMNOS, v. 206-209. Cf. aussi SIDOINE APOLLINAIRE, I, 5, 2 ; ÉTIENNE DE BYZANCE, *s. v.* — Les Rhodiens abordèrent-ils dans le delta du Rhône venant de l'Espagne, qu'ils auraient atteint d'abord en empruntant d'Est en Ouest la route insulaire à partir de la Grande-Grèce ? N'ont-ils pu, en même temps, reconnaître aussi la route du Nord, qui passait par la Sardaigne et la Corse, et parvenir directement à l'estuaire rhodanien ? Il est malaisé d'en décider dans l'état actuel de nos sources, qui parlent seulement de navigations rhodiennes aventurées toujours plus avant vers l'Ouest et les amenant jusqu'en Ibérie, tout en attestant simultanément leur présence en Provence.

(4) Cf. H. ROLLAND, *A propos des fouilles de Saint-Blaise*, dans *REA*, II, 1949, pp. 86 sq. ; *Saint-Blaise*, pp. 53-73 [La datation de H. ROLLAND a paru à certains un peu trop haute : cf. T. J. DUNBABIN, *Gnomon*, XXIV, 1952, p. 195]. — Les historiens modernes, peu enclins à admettre l'existence d'établissements pré-phocéens en Méditerranée occidentale, avaient rejeté la validité des indications relatives à une colonisation rhodienne en Espagne et en Gaule. Ils n'y avaient vu qu'explications récurrentes inspirées par une analogie toponomastique entre le nom de Πόδιον, qui ne serait que la transcription grecque d'une désignation indigène rencontrée en Catalogne et en Provence, et celui de la ville et de l'île de Rhodes : cf. C. JULLIAN, *Histoire*, I, pp. 187 et 195. La période assignée par STRABON, XIV, 2, 10, à ces expéditions — « de nombreuses années avant l'institution des Olympiades » — avait paru d'une ancienneté exagérée. C'est ainsi que J. BÉRARD encore, *Colonisation*, p. 74, est amené à refuser tout crédit, pour l'époque historique, aux textes relatifs à des interventions rhodiennes en Méditerranée occidentale et à s'en tenir au témoignage d'HÉRODOTE, I, 163, selon lequel les Phocéens auraient été les premiers à atteindre l'Espagne. Ces textes se seraient fait l'écho d'une tradition « légendaire » qu'auraient inspirée des courses maritimes, issues de la Méditerranée orientale et bien antérieures à l'époque de la colonisation grecque, qui auraient prolongé au début de l'âge du Fer les relations avec l'Occident nées au temps du Bronze et associé aux Rhodiens des Phéniciens, des Chypriotes et des Crétois.

entre deux fondations rhodiennes, celle de la baie de Rosas et celle du Rhône, il demeure vraisemblable, malgré l'absence de témoignages positifs, que les Rhodiens ne laissèrent pas de l'explorer : ce qui le donnerait à croire, c'est la légende d'Héraclès, héros dorien ouvrant, entre le Rhône et les Pyrénées, une route qui devait longtemps porter son nom¹, comme le porta au moins un des comptoirs que les Rhodiens avaient fondés dans le delta rhodanien². Sur le Rhône comme à *Rhode* et peut être à Tartessos, en Gaule comme en Espagne, les Phocéens ne devaient faire que retrouver, au VI^e siècle, des chemins déjà frayés et ressusciter souvent des établissements plus anciens.

Tard venus à la colonisation et ne trouvant pas à se fixer en Italie et en Sicile, les Phocéens allaient s'efforcer de prendre pied dans les régions qui leur font suite à l'Ouest et au Nord et dont l'inconnu était maintenant dissipé. C'est vers l'Espagne qu'ils firent les tentatives d'installation les plus nombreuses et certainement les premières, dès la fin du VII^e siècle : à Tartessos, où ils bénéficièrent de l'amitié d'un dynaste indigène, le fameux Arganthonios de la tradition, et sur la côte du Sud-Est, où furent fondés *Mainake*, *Hemeroscopeion* et proba-

Or, force est aujourd'hui d'admettre la réalité historique de la présence des Rhodiens en Occident, qui a été une « suite » de leur installation en Sicile au début du VII^e siècle.

H. ROLLAND, à qui est due la découverte des premiers vestiges certains qu'a laissés cette colonisation, a donné, *REA*, 1949, pp. 84-85, une explication qui nous semble plus ingénieuse que convaincante du texte précédemment cité de STRABON, XIV, 2, 10. Voici ce texte : ἀλλὰ καὶ πρὸ τῆς Ὀλυμπικῆς θῆσεως συγχυοῖς ἔτεσι [οἱ Ῥόδιοι] ἐπέλεον πόρρω τῆς οὐκείας ἐπὶ σωτηρίᾳ τῶν ἀνθρώπων ἄφ' οὗ καὶ μέχρι Ἰθρίας ἐπλευσαν, κακῆί μὲν τὴν Ῥόδον ἔκτισαν, ἦν ὕστερον Μασσαλιῶται κατέσχον. Selon H. Rolland, la seconde phrase se rapporterait seule à la colonisation du VII^e siècle ; la première impliquerait qu'elle avait été précédée par des reconnaissances qui, elles, devraient être entendues comme ayant été effectuées avant l'ère des Olympiades.

En fait, Strabon ou sa source a certainement commis une confusion chronologique : ne connaissant plus la date exacte à laquelle était intervenue la colonisation rhodienne, mais sachant seulement qu'elle remontait à un très lointain passé, il a tout naturellement établi une relation chronologique entre cette colonisation et la suprématie navale de Rhodes en Méditerranée, dont la tradition avait gardé le souvenir pour une période antérieure aux Olympiades — les chronographes la placent effectivement vers la fin du X^e siècle (EUSEBE, éd. Schöne, p. 69 ; cf. J. L. MYRES, *On the list of thalassocracies in Eusebius*, dans *JHS*, XXVI, 1906, pp. 84 sq.). Ce qui donnerait à penser qu'une telle confusion avait pu se produire dans les esprits entre l'époque de la thalassocratie et celle de la colonisation rhodienne, en réalité distinctes, — confusion qui supposait l'établissement d'un lien de cause à effet entre la thalassocratie et la colonisation — c'est le texte du Ps. SCYMNOS, v. 202-206, où ce lien est souligné : πόλεις Ἑλληνίδες, | ἄς Μασσαλιῶται Φωκαεῖς ἀπόκισαν | πρώτῃ μὲν Ἐμπερίον, Ῥόδη δὲ δευτέρᾳ. | Ταύτην δὲ πρὶν ναῶν κρατοῦντες ἔκτισαν | Ῥόδιοι.

(1) La voie héracléenne a été popularisée par les Grecs dès le IV^e siècle : cf. Ps. ARISTOTE, *De Mirab. Auscult.*, 85 (peut-être d'après Timée) : ἐκ τῆς Ἰταλίας φασὶν ἕως τῆς Κελτικῆς καὶ Κελτολιγύων καὶ Ἰθέρων εἶναι τινα ὁδὸν Ἡράκλειον καλουμένην. Le nom d'Héraclès reste associé à cette voie à l'époque romaine encore : cf. DIODORE DE SICILE, IV, 19, 3 ; TITE-LIVE, V, 34, 6 ; XXI, 41, 7 ; SILIUS ITALICUS, III, 496, 513 ; XV, 505 ; PLIN, *N. Hist.*, III, 123, 134 ; CORNELIUS NEPOS, XXIII, 3, 4.

Sur les légendes grecques qui en avaient fait le chemin d'Héraclès ramenant de l'île d'Érythie les bœufs de Géryon, cf. J. BÉCARD, *Colonisation*, pp. 422 sq., et, en dernier lieu, F. BENOÎT, *La légende d'Héraclès et la colonisation grecque dans le delta du Rhône*, dans *Lettres d'Humanité*, VIII, 1949, pp. 104 sq. : l'accent y est mis fort justement sur le fonds historique que recouvrent ces légendes ; les épisodes ibériques et gaulois de la geste héracléenne constituent « la littérature de la découverte de l'Occident » par le monde hellénique.

(2) Il s'agit de l'oppidum d'*Heraclea*, dont le souvenir s'était transmis jusqu'à Plin, bien qu'il eût disparu en son temps : PLIN, *N. Hist.*, III, 33, *sunt auctores et Heracleam oppidum in ostio Rhodani fuisse* ; voir aussi ÉTIENNE DE BYZANCE, s. v. — C'est à tort que C. JULLIAN, *Histoire*, I, p. 400, et M. CLERC, *Massalia*, I, p. 247, qui n'ont pas admis la réalité historique d'une colonisation pré-phocéenne, ont fait d'*Heraclea* un poste créé par Marseille : le nom que porte l'oppidum eût dû les avertir qu'il ne pouvait s'agir d'une fondation d'une ville dont la divinité poliade est Artémis.

blement *Abdera*¹. Ces colonies devaient servir d'entrepôts alimentant un actif commerce avec le Levant. Les bonnes relations qui, au témoignage d'Hérodote², persistèrent entre les Phocéens d'Espagne et ceux d'Asie jusqu'à la chute de Phocée vers 545³, la façon dont la résistance phocéenne aux empiètements d'Harpage fut soutenue avec de l'argent ibérique, attestent que l'Ionie restait le point d'aboutissement où les navires phocéens, venus d'Occident, débarquaient leur cargaison, en premier lieu l'étain, le minerai argentifère, de plus en plus demandé à cause du développement du monnayage dans les cités ioniennes, à un moindre degré l'or et le cuivre. En échange, ils rapportaient en Espagne du vin, de l'huile, de la poterie et des objets de bronze.

En même temps qu'ils s'installaient dans la péninsule ibérique, les Phocéens fondaient Marseille vers 600⁴ au débouché de la vallée du Rhône, dont les reconnaissances rhodiennes avaient révélé l'intérêt⁵. Pendant tout le VI^e siècle, cette fondation ne semble avoir été suivie d'aucune autre sur la côte qui se déploie à l'Est et à l'Ouest du fleuve. En Espagne, au contraire, des établissements nouveaux vinrent s'ajouter à ceux de la première heure, comme le montrerait l'exemple d'Ampurias, dont la *Palaia Polis* fut occupée vers 560⁶. Tout paraît indiquer que les efforts des Phocéens se concentraient sur la Péninsule, qui, plus qu'aucune autre terre d'Occident, attirait les Grecs de ces âges reculés.

Nous n'avons pas à suivre ici les destinées de la colonisation grecque en Espagne. Rappelons seulement que la belle période en fut la première moitié du VI^e siècle : les Phocéens, qui avaient dû affronter les Phéniciens pour pénétrer en Andalousie et s'installer sur la côte du Sud-Est⁷, surent mettre à profit l'affaiblissement des positions de leurs rivaux à la suite de la chute de Tyr, leur métropole, en 573, pour développer leurs propres comptoirs et leur commerce et parvenir à une véritable « thalassocratie »⁸. La seconde moitié du siècle vit se produire un retournement complet de la situation, lorsque Carthage, assurée en Espagne la relève de Tyr, eut entrepris de reconquérir les positions que les Phocéens avaient accaparées : cette époque est remplie de leurs luttes, dont l'issue, on le sait, ne fut pas favorable aux Grecs. Éprouvant à leur tour les

(1) Sur la colonisation phocéenne en Espagne, cf. M. CLERC, *Les premières explorations phocéennes en Méditerranée occidentale*, dans *REG*, VII, 1905, pp. 329 sq. ; Rhys CARPENTER, *The Greeks in Spain* ; A. SCHULTEN, *Die Griechen in Spanien*, dans *Rh. Mus.*, LXXXV, 1936, pp. 289 sq., et *Tartessos*, pp. 80 sq. ; A. GARCIA Y BELLIDO, *Hisp. Gr.*, I, pp. 29 sq.

(2) HÉRODOTE, I, 163.

(3) Plutôt que vers 540, comme on l'admet parfois. Cf. G. GLOTZ, *Hist. grecque*, II, pp. 8-9.

(4) C. JULLIAN, *Histoire*, I, p. 205 ; M. CLERC, *Massalia*, I, p. 130. — Voir, en dernier lieu, J. BRUNEL, *Marseille et les fugitifs de Phocée*, dans *REA*, L, 1948, pp. 6-8 (où les textes sont cités et commentés).

(5) Sur les avantages de la position, cf., ci-après, p. 292 n. 4.

(6) Sur la fondation phocéenne d'Ampurias, qui a précédé la colonisation proprement massaliote, cf. A. GARCIA Y BELLIDO, *Hisp. Gr.*, II, p. 26 ; P. BOSCH-GIMPERA, *La data de la fundació d'Emporion*, dans *Miscellània Puig y Cadafalch*, II, 1949, pp. 1-7.

(7) Voir l'appendice I.

(8) Cette thalassocratie aurait duré quarante-quatre ans au témoignage de DIODORE DE SICILE (*ap. EUSÈBE*, éd. Schöne, p. 226) : elle se situerait entre 593 et 549, d'après C. JULLIAN, *Histoire*, I, p. 214, n. 3, qui adopte comme *terminus ante quem* la date de la soumission de Phocée à Crésus ; entre 584 et 540, d'après A. GARCIA Y BELLIDO, *Hisp. Gr.*, I, p. 114, n. 1, qui a étudié en dernier lieu la question de la « thalassocratie » phocéenne et qui retient comme *terminus ante quem* la date de la chute de Phocée, qu'il place en 540.

mêmes difficultés domestiques que les Phéniciens, les Phocéens d'Ionie allaient succomber vers 545 devant l'avance perse. Quittant en masse leur ville, ils vinrent se fixer en Corse, où, vingt ans plus tôt, ils avaient fondé un petit comptoir à *Alalia*¹. Privées par la disparition de leur métropole des débouchés qu'elles trouvaient en Asie pour leur commerce, les colonies helléniques d'Occident furent abandonnées à leur sort. La puissance et l'ambition croissantes des Carthaginois précipitèrent leur destin. Faisant cause commune avec les Étrusques qui ne souhaitaient pas la présence des Grecs dans leurs eaux, ils ruinèrent vers 540 la « thalassocratie » phocéenne en Méditerranée occidentale dans une rencontre au large d'*Alalia*². Les Phocéens furent obligés d'évacuer la Corse et bientôt ils perdirent leurs comptoirs d'Espagne. Bien que le détail des événements soit obscur³, l'éviction des Grecs est certaine. Jusqu'à la bataille d'Himère, en 480, qui freina leur avance, rien n'arrêta plus les progrès des Carthaginois en Andalousie et dans le « Levant » ibérique, où ils s'établirent en maîtres.

Des postes helléniques fondés en Méditerranée occidentale, Marseille subsistait à peu près seule⁴ et se trouvait pratiquement isolée. Il convient de se tourner maintenant vers elle et de se demander quelles en avaient été jusqu'alors les destinées et dans quelle mesure ce foyer de civilisation grecque avait rayonné en Gaule pendant ce VI^e siècle et ce début du V^e, au cours desquels s'était joué le sort de la colonisation phocéenne en Espagne. C'est en ce dernier pays qu'avait été accompli l'effort principal de pénétration : tant que les Grecs purent y maintenir leurs positions, Marseille paraît être demeurée un simple relais de leur trafic et n'avoir pas changé grand chose au sens des circuits commerciaux qui étaient restés axés sur la Péninsule. Son heure ne vint qu'assez longtemps après et l'essor qu'elle connut fut la conséquence de la régression phocéenne en Espagne. Pendant une longue période elle dut mener une existence obscure : il est significatif, en effet, que le récit d'Hérodote ignore Marseille⁵ et que le souvenir de sa fondation au début du VI^e siècle ait pu se perdre au point que toute une tradition historique croyait pouvoir en rapporter l'origine à la fuite en Occident des Phocéens après la chute de leur ville vers 545⁶.

Nous n'ignorons pas qu'à l'encontre de cette façon de voir, on a souvent admis que Marseille s'était développée rapidement et qu'elle avait poussé fort loin ses entreprises économiques ou coloniales dans le siècle même de sa fondation,

(1) J. BÉRARD, *Colonisation*, p. 305 ; A. GARCIA Y BELLIDO, *Hisp. Gr.*, I, p. 156.

(2) La bataille est qualifiée par HÉRODOTE, I, 166, de « victoire cadmée » pour les Grecs. — Pour la date, cf. J. BÉRARD, *Colonisation*, p. 306 ; sur les faits, voir A. GARCIA Y BELLIDO, *Hisp. Gr.*, I, p. 185 (où les textes sont cités).

(3) Il se peut que la campagne décisive ait eu lieu en 494, l'année même de la bataille de Ladé, qui vit les cités grecques d'Ionie succomber devant les Perses et qu'il y ait eu déjà synchronisation entre les événements de l'Est et ceux de l'Ouest, comme ce fut le cas quatorze ans plus tard au moment de Salamine et d'Himère : cf. A. GARCIA Y BELLIDO, *Hisp. Gr.*, I, pp. 207 sq.

(4) Avec, aux approches des Pyrénées, sur la côte espagnole, la *Palaea Polis* d'Ampurias, semble-t-il.

(5) Dans HÉRODOTE, Marseille n'est citée qu'une fois comme repère géographique : V, 9.

(6) J. BRUNEL, *REA*, L, 1948, pp. 5-26.

au point de devenir, dès cette époque, une des villes les plus importantes de la Grèce de l'Ouest. Cette thèse, tout récemment encore défendue dans une importante étude consacrée au commerce de Marseille dans l'antiquité¹, croit trouver sa justification dans les données de l'exploration archéologique. Constatant la large diffusion en territoire celtique de la poterie hellénique de date ancienne, associée parfois à de la chaudronnerie de bronze, que cette exploration révèle, elle l'explique par l'activité massaliote. Deux « temps » seraient à distinguer. En premier lieu, il y aurait eu mainmise de Marseille sur les régions proches du bas-Rhône et de la Durance. On sait qu'en divers points les fouilles qui y ont été pratiquées ont livré des fragments de coupes attiques à figures noires, de bols ioniens à décor géométrique, d'amphores vinaires à pâte micacée, qui seraient ioniennes également, d'œnochoés et de coupes en argile grise à décoration incisée dites « phocéennes », voire quelques œnochoés et bassins de bronze de fabrication rhodienne ou chalcidienne. P. Jacobsthal et J. Neuffer ont dressé, il y a une vingtaine d'années, un état fort suggestif des trouvailles grecques, ainsi faites dans le delta rhodanien². Celui-ci, qui n'a cessé de s'enrichir depuis³, apporterait la preuve qu'il y aurait eu là une sorte de « banlieue économique colonisée de très bonne heure »⁴ par les Massaliotes après la préparation rhodienne et d'où leur commerce aurait rayonné « vers le cœur de la Celtique »⁵. Dès le milieu du VI^e siècle, la région aurait été solidement tenue par une série de postes, dont certains auraient laissé un souvenir dans la tradition historique et dont d'autres correspondraient à des sites dont les recherches archéologiques ont révélé l'existence : *Theline*, qui serait sur une butte arlésienne⁶, *Rhodanousia*, qui correspondrait à Trinquetaille ou peut-être à Beaucaire, sur la rive droite du Rhône⁷, *Heraclea*, sur la branche occidentale du delta⁸, *l'oppidum* de Saint-Blaise, en bordure de l'étang de Lavalduc⁹, *Glanum*, près de Saint-Rémy, au pied des Alpilles¹⁰. La possession de ce territoire aurait assuré à Mar-

(1) R. BUSQUET, *Histoire du Commerce de Marseille*, I, pp. 22-23 ; 43 sq. — Même thèse dans J. M. DE NAVARRO, *Massilia and early Celtic culture*, dans *Antiquity*, II, 1928, pp. 423 sq. ; IV, 1930, pp. 130 sq. ; G. DE MANTEYER, *L'expansion de Marseille dans le monde antique*, pp. 21 sq. — C. JULLIAN, *Histoire*, I, pp. 221 et 409, et M. CLERC, *Massalia*, I, pp. 152-162, ne laissent pas eux-mêmes de croire à la précoce expansion massaliote, manifestée à la fois par l'organisation du delta rhodanien et par la pénétration économique non seulement des régions méditerranéennes de la Gaule, mais aussi de celles de l'intérieur.

(2) *Gall. Gr.*, p. 10 et cartes des pp. 4 et 12.

(3) Voir la liste établie par R. BUSQUET, *Hist. Commerce*, pp. 24-29.

(4) R. BUSQUET, *Ibid.*, p. 25.

(5) H. ROLLAND, *Fouilles d'un habitat préromain à Saint-Rémy-de-Provence*, dans *Provincia*, 1936, p. 243.

(6) Sur la localisation de *Theline* sur la montagne de Cordes au Nord d'Arles, cf., en dernier lieu, F. BENOÎT, *Le delta du Rhône à l'époque grecque*, dans *Mél. Radet*, 1940, pp. 571-572.

(7) Pour *Rhodanousia*, cf. M. CLERC, *Massalia*, I, p. 243.

(8) Sur *Heraclea*, voir M. CLERC, *Ibid.*, p. 247, et F. BENOÎT, *Mél. Radet*, p. 571.

(9) Identifié à tort avec *Mastrabala* par H. Rolland, *Un problème de géographie antique*, dans *Latomus*, VII, 1948, p. 169, et *Saint-Blaise*, pp. 22-26. Mentionné par AVIÉNIUS, *Ora mar.*, v. 690, comme un antique oppidum du « pays salyen » et, sous la forme *Μαστραμῆλη*, par ARTÉMIÐORE d'après ÉTIENNE DE BYZANCE, *s. v.*, comme une *πόλις τῆς Κελτικῆς*, *Mastrabala* est en réalité un centre indigène à chercher en bordure de l'étang de Berre : cf. J. JANNORAY, *A propos d'Avienus, Ora maritima*, v. 701-702, dans *RA*, 6^e série, XXXVI, 1950, pp. 77-83.

(10) H. ROLLAND, *Glanum*, pp. 7-20.

seille le contrôle du trafic commercial qui empruntait la vallée du fleuve et lui aurait servi de base, au cours d'un second « temps », non seulement pour prospector les régions côtières qui font suite au Rhône vers l'Est et vers l'Ouest, mais encore pour réaliser par cette voie une pénétration profonde et précoce en pays barbares : on expliquerait de la sorte que, tout comme dans le delta rhodanien, des débris de poterie attique à figures noires, de vaisselle « phocéenne », de céramique fine et d'amphores vinaires ioniennes, ainsi que des bronzes grecs archaïques, aient été retrouvés en Bourgogne, en Champagne, en Franche-Comté, en Suisse et, plus avant encore, jusqu'en Allemagne du Sud¹. Marseille aurait fait pénétrer les premiers apports helléniques en des régions qui furent le berceau de la civilisation celtique : c'est donc à elle, en définitive, que l'art qui y est né à la fin de la période hallstattienne et au début de celle de La Tène devrait de porter à sa naissance même l'empreinte grecque.

Cette thèse, qui heurte dans sa conclusion les idées qui ont prévalu parmi les historiens du monde celtique², ne nous paraît guère plus acceptable en ses prémisses. Elle a, selon nous, le tort de reporter trop haut dans le passé, au mépris de certaines indications des textes, une situation qui sera le fait d'une époque relativement récente. Ce qui nous invite à le penser, c'est, tout d'abord, le témoignage fort significatif d'Aviénus, dont l'*Ora maritima* reste notre source fondamentale pour la connaissance de la région comprise entre les Pyrénées et le Rhône à date ancienne : on sait, en effet, qu'elle garde le reflet d'un état de choses qui est celui de la fin du VI^e siècle ou du début du VII^e. Or, si elle a conservé un souvenir très net des possessions phocéennes en Espagne, elle ignore tout, en revanche, en Gaule, d'une organisation par les Massaliotes du delta

(1) La liste de ces trouvailles a été jadis dressée par J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, pp. 1101 sq. — Des compléments y ont été ajoutés depuis par P. JACOBSTHAL, *Early Celtic art*, p. 158, n. 2, et par W. DEHN, *Zur Verbreitung und Herkunft der latènezeitlichen Braubacher Schalen*, dans *Bonner Jahrbuch*, 151, 1951, p. 91, n. 33. Voir aussi R. BUSQUET, *Hist. Commerce*, pp. 22-23, et J. GY. SZILÁGYI, *Zur Frage des Etruskischen Handels nach dem Nordem*, dans *Acta ant. Hung.*, I, 1953, pp. 419-454.

(2) Voir, ci-après, pp. 288-289.

(3) S'il n'est pas contestable que les informations mises en œuvre par AVIÉNIUS dans l'*Ora maritima*, poème géographique archaisant composé au IV^e siècle de notre ère, se réfèrent à un état de choses beaucoup plus ancien que cette époque, il n'est pas sûr qu'elles procèdent d'une source principale, un très vieux périple massaliote, comme l'a soutenu A. SCHULTEN, *FHA*, I, pp. 4-12. En fait, il apparaît plus probable que Festus Avienus a utilisé des sources assez diverses, pour ne pas dire disparates, comme l'a justement fait observer A. BERTHELOT, *Festus Avienus*, pp. 15 sq. Celles-ci permettent de reconstituer un panorama de géographie politique qui nous reporterait en gros jusqu'à la fin du VI^e siècle ou au début du VII^e : Aviénus, par exemple, qui garde le souvenir des établissements phocéens d'Espagne, ignore tout d'une colonisation massaliote dans la Péninsule et, en particulier, ne mentionne pas le nom d'*Emporion*, le plus durable des comptoirs qu'y ait fondés Marseille. Ce panorama est celui de la période postérieure à la bataille d'*Atalia*, qui a clos, vers 540, le chapitre phocéen de l'expansion grecque en Occident, et antérieure à celle d'Himère, qui, en 480, va en ouvrir un autre, massaliote celui-là.

Il n'y a rien à tirer, pour apprécier le recul grec qui a marqué cette période, des passages où Aviénus oppose les dévastations « d'aujourd'hui » à la prospérité « d'autrefois », contrairement à ce qu'ont cru C. JULLIAN, *Histoire*, I, p. 219, n. 2, et M. CLERC, *Massalia*, I, pp. 165-166 : cette opposition ne vient pas des sources qu'il utilise et ne s'applique pas à une situation ancienne ; c'est Aviénus qui parle en son propre nom et pour son temps, faisant de l'antithèse entre ce qu'étaient les choses *olim* et ce qu'elles sont *nunc* un véritable poncif : cf. A. BERTHELOT, *Avienus*, p. 101.

rhodanien, où elle mentionne comme *grec* un unique établissement, *Theline*¹. Nous retiendrons aussi que Justin — le seul auteur qui nous renseigne sur les relations de Marseille avec ses voisins et dont on a reconnu que le romanesque ne laissait pas de recouvrir de valables informations² — parle d'une ville mal assurée de ses destinées, isolée et sans cesse obligée de se garder au milieu d'indigènes hostiles³ : on ne voit pas bien, dans ces conditions, comment Marseille aurait pu se rendre maîtresse du bas-Rhône. Les données qui nous viennent de Justin recourent celles que nous tenons d'Aviénus pour nous fournir l'image d'un simple comptoir installé sur une côte barbare et demeuré sans hinterland ni possibilité d'expansion vers l'intérieur de longues années après sa fondation. Ajoutons enfin que, parmi les postes dont on lui attribue si précocement la création, il en est comme *Rhode-Rhodanousia* et *Heraclea* qui sont d'origine pré-phocéenne⁴ ; quand ils firent l'objet d'une réoccupation par les Massaliotes, tout indique que celle-ci fut très postérieure au VI^e siècle : c'est ce que montrerait l'exemple de *Rhode*, dont il est bon d'observer qu'elle est signalée pour la première fois — sous le nom de *Rhodanousia* — comme une colonie de Marseille dans la *Périégèse* du Pseudo-Scymnos, c'est-à-dire dans l'œuvre d'un écrivain qui ne paraît pas avoir utilisé des sources antérieures au IV^e siècle, et que son souvenir est associé à celui des établissements massaliotes de Provence et du Languedoc, dont on s'accorde à placer la création très postérieurement à l'époque archaïque⁵.

Quant aux données de l'archéologie dont il est fait état, elles nous paraissent avoir été utilisées sans critique suffisante. Ainsi, à Saint-Blaise, où les fouilles ont révélé l'existence d'un établissement grec, les résultats jusqu'ici obtenus n'autorisent pas à penser que, sur un site anciennement reconnu par les Rhodiens, l'habitat se soit développé et ait atteint quelque importance avant le IV^e siècle : c'est de cette époque que date, en particulier, l'enceinte⁶. Pour *Glanum*, qui est mentionné par Pline et Ptolémée, mais sans indication d'origine, les recherches archéologiques qui en ont retrouvé l'emplacement ont montré que, là encore, l'installation d'une colonie grecque, si elle était assurément due aux Massaliotes,

(1) *Ora mar.*, v. 690.

(2) Son œuvre, à travers l'*Histoire* de Trogue Pompée dont elle n'est qu'un abrégé, nous conserverait des renseignements remontant selon les uns à Timée (M. CLERC, *Massalia*, I, p. 116), selon les autres à Théopompe (C. JULLIAN, *Histoire*, IV, p. 201, n. 4).

(3) JUSTIN, XLIII, 3, 13 et 5, 1.

(4) Voir, ci-dessus, pp. 281-282.

(5) Ps. SCYMNOS, v. 204-209. — Pour *Heraclea*, la réoccupation par Marseille n'est pas attestée par les textes. Elle demeure cependant probable, mais à une date assez avancée. Rappelons que « la ville d'Héraclès » ne peut être en tout cas d'origine massaliote. La divinité poliade de Marseille est Artémis et non Héraclès. C'est le culte d'Artémis que la colonisation massaliote a répandu chez les indigènes, comme le dit expressément STRABON, IV, 1, 5 : aussi bien, n'est-ce pas à l'Artémis d'Éphèse que les Massaliotes avaient élevé un temple dans le delta du Rhône ? — Voir Ch. PICARD, *Éphèse et Claros* (Paris, 1922), pp. xvi, 375 et 682.

(6) Voir H. ROLLAND, *CRAI*, 1946, pp. 299-306 ; *REA*, 1949, pp. 92-99 ; *Saint-Blaise*, pp. 77-130. — On signalera qu'en un point du site, dans un amoncellement de cendres stratifiées — où l'on recueille d'autre part, à un niveau inférieur, de la poterie rhodienne — la céramique d'origine ionienne, datée du VI^e siècle, se rencontre en abondance : *Saint-Blaise*, pp. 63-73. H. Rolland hésite cependant à admettre, sur ce seul témoignage, l'existence d'un établissement massaliote dès cette époque, d'autant qu'il constate ensuite l'absence de toute poterie grecque du V^e siècle.

ne remontait pas plus haut que la fin du III^e siècle¹. Quant à *Theline*, Aviénus a expressément marqué que la ville qui avait autrefois porté ce nom et qui en son temps s'appelait *Arelatus* avait connu une occupation hellénique ; mais aucune précision ne nous est donnée sur sa date ni sur son caractère². L'exemple de Saint-Blaise et de *Glanum* rend fort improbable qu'il puisse s'agir d'une fondation massaliote très ancienne. Le fait qu'Aviénus ou plutôt sa source ignore tout, d'autre part, d'établissements créés par Marseille conduit à se demander s'il n'y aurait pas eu là aussi un poste qui aurait tiré son origine des reconnaissances pré-phocéennes. On voit donc que l'idée d'une mainmise de Marseille sur la région du bas-Rhône au VI^e siècle ne s'accorde guère avec ce que nous apprennent à la fois les textes et les fouilles.

Reste la diffusion de la céramique et des bronzes grecs d'époque archaïque à travers les régions intérieures de la Celtique. Prétendre apprécier, en fonction de celle-ci, l'étendue de l'activité massaliote dans le siècle qui suivit la fondation de la ville, c'est oublier l'existence des routes terrestres du commerce, au long desquelles, grâce au portage et à la navigation fluviale, les produits ont circulé depuis les temps préhistoriques entre l'Orient et l'Occident : voie de l'ambre, mentionnée par Hérodote³, qui partait de la Baltique et, par la vallée de l'Elbe et le col du Brenner, rejoignait l'Adriatique, voies de l'étain qui, par les passes des Alpes orientales, mettaient les régions rhénanes et danubiennes en communication avec la vallée du Pô et qui, de plus en plus utilisées à mesure que se développait en Italie méridionale la colonisation grecque et que grandissait en Italie centrale la puissance étrusque, tendaient à supplanter la grande transversale qui, plus anciennement, à travers l'Europe centrale, avait relié directement les contrées de l'Océan à celles de l'Égée par les vallées de la Seine, de la Saône, du Rhin et du Danube. C'est par ces routes alpêtres qui les unissaient à l'Italie que les pays celtiques ont reçu les marchandises helléniques, acheminées par mer à travers l'Adriatique ou par terre à travers la péninsule jusqu'aux relais du Nord du pays. Il est sûr que, dans ce trafic, les colonies grecques d'Italie ont joué un rôle important, et non pas seulement le rôle de points de transit, car c'est leur production qui l'a en bonne partie alimenté⁴. Il n'est donc nullement

(1) H. ROLLAND, *Glanum*, p. 19.

(2) *Ora mar.*, v. 689-691 : *Arelatus illic civitas altollitur*, | *Theline vocata sub priore saeculo*, | *Graio incolente*. La vieille fondation grecque, en même temps que ses colons, a perdu son nom de *Theline*, qui recouvrait probablement un toponyme indigène. Les infiltrations celtiques qui se sont produites dans la basse vallée du Rhône ont abouti à la domination salyenne à partir du IV^e siècle, comme on le sait (H. HUBERT, *Les Celtes*, II, p. 22). Le site a gardé dans la tradition historique le nom celtique qu'il reçut au temps de cette domination et qui caractérise sa position « près des marais ». [C'est l'étymologie couramment admise : cf. L.-A. CONSTANS, *Arles antique*, p. 48. La forme latinisée *Arelatus* recouvre un toponyme indigène, *Arelate*, attesté chez divers auteurs (p. ex. CÉSAR, *B. Civ.*, I, 46 ; II, 5 ; STRABON, IV, 1, 6), qui se décomposerait en *are*, près, et *late* marais (d'après le gallois *llaid*, boue : G. DOTTIN, *La langue gauloise*, p. 265). Voir, cependant Ch. ROSTAING, *Toponymie de la Provence*, pp. 56-61].

(3) HÉRODOTE, IV, 24 et 49. — Voir J. DÉCHELETTE, *Manuel*, II, pp. 19-21.

(4) Il n'importe pas à notre propos que les Étrusques, comme on l'a soutenu, aient été, à partir du début du V^e siècle, les agents vecteurs de ce commerce entre les pays celtiques et le monde grec, ni qu'ils aient, à compter de cette période, substitué de plus en plus leurs produits à ceux qui venaient de Grèce ou de Grande-

nécessaire de supposer une intervention massaliote pour expliquer comment la poterie et les bronzes helléniques, en même temps que le corail et le vin, ont pu atteindre les régions intérieures de la Celtique, qui, en contrepartie, fournissaient de l'ambre, de l'étain, des esclaves. L'existence d'antiques circuits économiques, bien antérieurs à la fondation de la colonie phocéenne, a joué dans cette diffusion le principal rôle¹.

Nous n'entendons pas dire, si Marseille n'a pas été au VI^e siècle l'intermédiaire obligé que l'on croit entre les pays classiques et les régions occidentales, que son action ait été nulle et qu'elle n'ait pas eu sa part dans la prospection du marché gaulois. Simplement, nous ne croyons pas que celle-ci ait eu le caractère d'une pénétration en profondeur. Isolée du côté de la terre, c'est vers la mer que la colonie se tourne, envoyant ses marins visiter la côte qui prolonge le delta rhodanien vers l'Est et vers l'Ouest. Si la découverte de poteries ioniennes et attiques dans la Gaule du Centre et de l'Est n'a rien à faire avec son activité, il est légitime de penser, en revanche, que c'est à elle que l'on est redevable de l'apparition sur les sites du golfe du Lion ou sur les rivages de Provence des premières céramiques grecques. Nous nous arrêterons plus particulièrement à la région languedocienne et roussillonnaise pour essayer d'estimer l'importance de l'expansion que supposent de pareilles trouvailles, dont nous avons nous-même fait état en décrivant la première occupation d'Ensérune et des *oppida* voisins. Doivent-elles nous conduire à admettre qu'à défaut d'une véritable mainmise sur le delta rhodanien, les régions côtières qui en sont le prolongement ont pu être du moins organisées par un système de relais et de comptoirs ? Indiquons tout de suite que, là non plus, la perspective historique que présentent les sources d'Aviénus n'est guère favorable à cette façon de voir. L'existence d'un domaine colonial de Marseille dans le siècle qui suivit sa fondation leur est inconnue. Parmi les postes grecs d'Espagne qu'elles mentionnent, il est significatif qu'aucun ne soit indiqué comme massaliote. En Gaule, elles ne signalent pas d'établissement hellénique entre les Pyrénées et le Rhône. Leur témoignage interdit de reporter trop avant dans le temps un état de choses que nous connaissons par d'autres textes et où les Massaliotes disposèrent de plusieurs comptoirs sur la côte orientale d'Espagne et sur les rivages de Provence, ainsi que du poste d'Agde sur le golfe du Lion : il s'agit là d'une expansion très postérieure, dont, aussi bien, les textes qui en sont la caution ne remontent pas plus haut que le IV^e siècle et sont souvent beaucoup plus tardifs². Dans le siècle qui suivit sa

Grèce : P. JACOBSTHAL, *Early Celtic art*, pp. 158-159 ; J. GY. SZILÁGYI, *Acta Ant. Hung.*, I, 1953, pp. 149-464. Il suffit de constater la présence au Nord des Alpes de poteries et de bronzes indiscutablement grecs dès le VI^e siècle, c'est-à-dire dès le siècle de la fondation de Marseille et de reconnaître qu'ils y sont venus par d'autres voies que la vallée rhodanienne.

(1) Cf., déjà, J. DÉCHELETTE, *Manuel*, III, pp. 69-71 ; IV, pp. 420, 1080, 1085, et P. JACOBSTHAL, *op. cit.*, pp. 142, 158-159 ; W. DEHN, *Bonner Jahrbuch*, 1951, p. 91. — Voir aussi R. LANTIER, *Gallia*, 3, 1943, pp. 245-246 ; A. GRENIER, *La Gaule romaine : Marseille et la Gaule*, dans T. FRANK, *An economic survey of ancient Rome*, III, pp. 420-425 ; *Les Gaulois* (2^e éd., Paris, 1945), pp. 144-149 et 248-252.

(2) Cf., ci-après, pp. 296-297. — Rappelons que le témoignage d'Aviénus nous manque pour la côte provençale. Mais comment douter que la situation n'y ait été la même à l'époque archaïque que celle que nous pouvons restituer sur la côte orientale d'Espagne et sur les rives du golfe du Lion, où l'*Ora maritima* a enregistré l'absence d'une colonisation massaliote ?

fondation, Marseille, qui n'avait pas de territoire propre dans le bas-Rhône, paraît bien ne pas avoir eu non plus de colonies sur les côtes qui lui font suite. On ne peut donc croire sans invraisemblance que les *oppida* préromains du Languedoc méditerranéen et du Roussillon comme Ensérune aient été peuplés de Grecs dès le VI^e siècle et soient devenus à leur tour des relais de l'hellénisme vers l'arrière-pays.

Il se trouve, au demeurant, que nous pouvons aller au-delà de ces indications générales et nous faire une idée assez précise de ce qu'était, au cours de ce VI^e siècle, l'état politique de la région à laquelle ils appartenaient. La plaine allongée qu'ils jalonnent forme une grande voie terrestre, dessinée par la nature elle-même, qui a fait du bas-Languedoc et du Roussillon comme « un vaste chemin de ronde » autour du massif cévenol¹. Entre la vallée du Rhône et la péninsule ibérique, c'est la route ancestrale qu'ont suivie les migrations de peuples et les caravanes de trafiquants. Son origine était si ancienne que la tradition hellénique a pu faire gloire à Héraclès de l'avoir ouverte, comme nous l'avons rappelé déjà. Les Romains n'allaient avoir qu'à la remettre en état à la fin du II^e siècle avant notre ère pour en faire leur *via Domitia*². Le centre de gravité de cette région de passage se situait près de Narbonne. Là venait aboutir, en effet, et s'articuler sur elle la voie fluviale de l'Aude, qui, par le seuil de Naurouze, la reliait à la vallée de la Garonne et aux pays atlantiques : voie de pénétration vers l'intérieur, toute tracée au commerce, en même temps, elle aussi, que chemin d'invasion. Au point où il atteignait la côte, le fleuve s'élargissait et formait un havre naturel, en avant duquel un vaste étang constituait pour les flottes un bassin de réserve³. Narbonne où se croisaient les routes du trafic

(1) Le mot est de C. JULIAN, *Histoire*, I, p. 23.

(2) Ci-dessus, p. 37 n. 1.

(3) C'est l'étang de Bages et de Sigean, *λίμνη Ναρθωνίτις* (ÉTIENNE DE BYZANCE, *s. v. Νάρθων*, d'après Hécatée ?), aussi nommé *lacus Rubraesus* (POMPONIUS MELA, II, 81) ou *Rubrensis* (PLINE, *N. Hist.*, III, 32). AVIÉNIUS, v. 583-585, en parle comme de « l'étang des quatre îles ».

La thèse qu'a défendue Ch. LENTHÉRIC, *Les villes mortes du golfe du Lion*, et selon laquelle la configuration du rivage du golfe du Lion se serait modifiée depuis l'antiquité, a été reprise par divers auteurs qui se sont efforcés de fixer le tracé ancien du littoral narbonnais à la lumière du texte d'Aviénus : cf., entre autres, E. DESJARDINS, *Géographie*, I, pp. 152-158 et 231-252 ; A. SCHULTEN, *FHA*, I, pp. 127-128 et la carte. Il faudrait admettre qu'il avait existé jusqu'au Moyen Âge un vaste golfe marin, où l'Aude se déversait et que ses atterrissements auraient colmaté depuis. Englobant l'étang de Vendres à l'Est, celui de Capestang au Nord et celui de Sigean au Sud, cette baie s'enfonçait dans les terres jusqu'à la hauteur du village actuel de Coursan et sa rive occidentale ne passait qu'à 2 kilomètres de Narbonne. Le massif de La Clape, qui était alors une île, la fermait en partie du côté de la mer, ne laissant au Nord et au Sud que deux passes assez étroites. Il y avait là une rade naturelle, à l'abri des vents contraires, qui fit la fortune de Narbonne.

A. BERTHELOT, dans son édition déjà citée de l'*Ora maritima* d'Aviénus, pp. 114 sq., s'est inscrit en faux contre cette théorie. Il a montré qu'il est géologiquement impossible qu'un processus d'alluvionnement ait permis depuis le Moyen Âge de rattacher le massif de La Clape à la terre ferme et de transformer le golfe en une plaine de 14 kilomètres de long, où seuls les étangs de Vendres, de Capestang et de Sigean seraient les témoins de l'ancien état de choses. Sans contester que la région ait bien présenté, à une époque, la configuration qu'on lui prête, il estime que celle-ci ne peut avoir été le fait que d'âges reculés et que les changements qu'on suppose intervenus depuis le Moyen Âge étaient accomplis déjà aux temps préhistoriques (voir, ci-dessus, p. 36 n. 2). L'aspect du pays décrit par Aviénus serait donc sensiblement le même que celui d'aujourd'hui et il faudrait renoncer, pour éclairer certaines obscurités de son texte, à faire état de graves modifications

terrestre était donc appelée à devenir aussi un port : port placé, on l'a noté, à l'une des extrémités de « l'axe principal de la Méditerranée tout entière », menant « par le canal de Sicile jusqu'au delta du Nil et à l'embouchure de l'Oronte »¹. Il est bien connu qu'à l'époque romaine les avantages de cette situation ont fait de Narbonne une des grandes places de commerce du monde occidental : entrepôt et marché à la fois, vers lequel convergeaient des flottes venues de tous les points de la Méditerranée et des charrois en provenance de l'arrière-pays gaulois, via Toulouse ou Arles, et de la Tarraconaise, par le col du Perthus².

Cette prospérité remonte beaucoup plus haut dans le temps. Il est certain que la politique romaine a contribué à la développer en installant à Narbonne une colonie dès 118 avant J.-C. et en faisant d'elle la capitale de la province³ : elle ne l'a pas créée toutefois, pas plus qu'elle n'a créé l'*emporium* lui-même, qui existait depuis des siècles à l'embouchure de l'Aude. L'activité économique de Marseille en avait entraîné dans une certaine mesure le déclin lorsque se produisit cette intervention de Rome⁴, qui devait lui apporter un renouveau de fortune. Mais, avant même la fondation de Marseille et pendant la longue période où la colonie resta mal assurée de ses destinées, Narbonne fut, comme elle le redevint à l'époque romaine, un marché de transit vers les pays méditerranéens. Elle était en quelque sorte vouée à ce rôle par sa position géographique. Tête de ligne,

morphologiques qui se seraient produites depuis qu'il a été rédigé. Fixité de la ligne du rivage isolant une ceinture d'étangs littoraux, colmatage progressif de ces lagunes, tels sont les deux principes sur lesquels devrait se fonder tout essai d'explication.

La seule différence porterait sur le cours de l'Aude. Dès l'époque préhistorique, à mesure que se comblait le golfe dans lequel il se jetait, le fleuve, qui courait à l'origine d'Est en Ouest comme aujourd'hui, gêné par ses propres dépôts et poussé par le vent Cers (*Circius*), se serait détourné vers le Sud (A. BERTHELOT, *op. cit.*, p. 120). Dans l'Antiquité, son cours était donc le même que celui de l'actuel canal de dérivation ou Roubine de Narbonne, et il se décaintait dans l'étang *Rubraesius* (étang de Bages et de Sigean), n'envoyant plus qu'un peu d'eau dans son premier lit devenu un bras secondaire. Les Romains, ayant élevé un barrage à la hauteur du village moderne de Sallèles-d'Aude, en interceptèrent le cours et en firent refluer l'eau dans le bras principal pour lui assurer un débit suffisant en vue de la navigation. En 1320, lors d'une crue, l'Aude rompit le barrage romain et reprit son cours originel, le cours oriental, « au travers de la plaine qu'elle avait construite à la place du lac quaternaire ». Le bras méridional, qui était jusqu'alors le bras principal, fut ensuite rétabli par le travail humain et, sous le nom de Roubine, il relia le fleuve à l'étang de Bages et de Sigean. — Sur les ports de Narbonne, cf. A. GRENIER, *Manuel*, VI, 2, pp. 483 sq., d'après H. ROUZAUD, *Notes sur les ports de Narbonne*, dans *BCAN*, 1914, pp. 280-299, et 1916, pp. 167-197.

(1) C. JULIAN, *Histoire*, I, p. 59.

(2) DIODORE DE SICILE, V, 38, 5, appelle Narbonne « le plus grand marché » de la Gaule méridionale; STRABON, IV, 1, 12, renchérit et dit qu'elle est « le port des Volques Arécômiques ou plutôt de toute la Gaule, tant elle surpasse les autres villes maritimes par l'importance et l'activité de son commerce ». AUSONE, *Ordo urb. nob.*, XIX, v. 124 sq., a évoqué son intense vie économique, évocation rétrospective qui ne correspondait plus à l'état de choses de son temps, mais s'accordait bien avec celui du ^{II} siècle qui vit l'épanouissement du commerce narbonnais.

Les inscriptions et les marques d'amphores nous ont conservé le souvenir de plusieurs armateurs et trafiquants de Narbonne. Elles montrent que les principales relations de la ville semblent avoir été, en Espagne, la province de Bétique, en Italie, Rome, Ostie, où il existait une *schola* des *Narbonenses*, les régions méridionales et la Sicile, où tel d'entre eux était magistrat honoraire en plusieurs ports : cf. A. GRENIER, *Manuel*, VI, pp. 531-533, 612-613; *Economic Survey*, III, pp. 466-473; C. H. BENEDICT, *History of Narbo*, pp. 67, 84-89.

(3) Ci-après, pp. 442-443.

(4) Voir, ci-après, la n. 5 de la p. 293.

comme il vient d'être indiqué, d'une route qui coupait l'« isthme gaulois » pour aboutir à la mer intérieure, nous savons que par cette voie arrivaient vers elle, au temps de Diodore de Sicile, des caravanes de chevaux qui lui apportaient, avec le blé de l'Ouest aquitain, le minerai d'étain des pays bretons, dont l'industrie antique faisait une si grande consommation¹. Des navires l'attendaient dans ses ports pour le prendre et le conduire en Italie et vers l'Orient égéen. Il n'est pas exagéré de penser que c'est ce trafic de l'étain qui a fait de Narbonne romaine, aux dires des auteurs, le plus grand marché de la Celtique. Or, il est sûr que le minerai avait commencé bien antérieurement à parvenir par terre à l'embouchure de l'Aude et que le transit qu'il accomplissait à travers la Gaule avait longtemps répondu à une impérieuse nécessité, avant de n'être plus qu'un moyen commode d'acheminement offert par la configuration heureuse du pays.

Ce sont, en effet, les aléas qui grevaient pour les peuples classiques la route maritime de l'étain dans son parcours atlantique qui ont imposé l'ouverture de semblables circuits continentaux, par lesquels un trafic de batellerie et de charrois a permis à ces peuples de recevoir directement le minerai des régions bretonnes. Il s'agissait, sans doute, d'échapper aux risques de la navigation atlantique, que pratiquèrent dès les temps préhistoriques les indigènes des rives de l'Océan, puis, à partir du xii^e siècle, les Phéniciens, plus tard les Carthaginois de Gadès² ; il s'agissait surtout d'éluder le contrôle que ces rivaux s'étaient assuré sur cette navigation et sur le marché de Tartessos auquel elle aboutissait et où l'étain de Grande-Bretagne rejoignait la production indigène, avant d'être pris en charge par les marines orientales. Nous avons eu l'occasion de rappeler l'existence de ceux des parcours terrestres qui menaient à l'Italie du Nord et qui avaient rendu possible l'échange de produits entre les mondes occidental et grec avant que les Phocéens se fussent installés à Marseille³. Articulées sur eux, les deux voies tracées par la nature qui conduisaient à la Méditerranée à travers la Gaule, celle de l'Aude, dont nous venons de parler, et celle du Rhône furent ouvertes et utilisées simultanément⁴. La première était la plus courte

(1) Cf. le texte si précis de DIODORE DE SICILE, V, 38, 5, cité à la n. 2 de la page précédente : πολλὰ δὲ καὶ [κατ'ἑτέρως] ἐκ τῆς Βρετανικῆς νήσου διακομίζεται πρὸς τὴν καταντικρὴν κειμένην Γαλατίαν, καὶ διὰ τῆς μεσογείου Κελτικῆς ἕρ' ἵππων ὑπὸ τῶν ἐμπόρων ἄγεται παρά τε τοῖς Μασσαλιώταις καὶ εἰς τὴν ὀνομαζομένην πόλιν Ναρβόνα· αὕτη δ' ἐστὶν ἄποικος τῶν Ῥωμαίων, διὰ δὲ τὴν εὐκαιρίαν καὶ τὴν εὐπορίαν μέγιστον ἐμπόριον ἔχουσα τῶν ἐν τοῖς ἐκείνοις τοῖς τόποις.

(2) Cf. le curieux passage de l'*Ora maritima*, v. 95-107, où AVIÉNIUS parle des habitants « au cœur fier » des îles Oestrymides, riches en mines d'étain et de plomb (îles britanniques), et dit qu'ils sillonnent l'Océan plein de monstres marins avec des navires de peaux cousues ensemble. Ces indications se réfèrent, à n'en pas douter, à une très ancienne forme de navigation atlantique. — Sur cette navigation et sur l'activité des Phéniciens et des Carthaginois de Gadès, cf. A. SCHULTEN, *Rhein. Mus.*, 1936, pp. 290 sq. ; J. GAGÉ, *Gadès, l'Inde et les navigations atlantiques dans l'antiquité*, dans *Rev. Hist.*, 1951, pp. 200-203.

(3) Cf. ci-dessus, p. 288.

(4) DIODORE DE SICILE, V, 22, 1, atteste qu'à l'époque romaine le minerai d'étain, en même temps qu'à Narbonne par la vallée de l'Aude, parvenait également à Marseille par la vallée du Rhône. — Sur les avantages et les difficultés qu'offrait la voie rhodanienne, cf. STRABON, IV, 1, 14.

Il est probable que la vallée du Rhône, articulée sur la très ancienne voie qui, de Bretagne, gagnait l'Europe Centrale par les vallées de la Seine, de la Saône et du Rhin, a été utilisée bien antérieurement elle aussi, comme la voie de l'Aude, par le trafic de l'étain. On peut à juste titre se demander avec J. DÉCHELETTE *Manuel*, III, p. 71, si les Phocéens et — nous le savons aujourd'hui — les Rhodiens avant eux, n'ont pas été

et la plus commode¹. L'activité du trafic est attestée le long de cette voie dès l'âge du Bronze par la découverte dans les régions qu'elle traversait et jusqu'à Narbonne même de sépultures et de dépôts votifs renfermant des haches de grand prix en roches rares ou en bronze de type breton ou irlandais². Que ce trafic se soit maintenu et développé à l'époque historique, c'est d'autant plus certain que la navigation atlantique vers le Nord et les pays de l'étain en suivant les côtes d'Espagne demeurait le monopole des Phéniciens et des Carthaginois³. Depuis les voyages du Samien Colaios et des Phocéens amis d'Arganthonios vers Tartessos aux VII^e et VI^e siècles et hormis la tentative de Pythéas le Massaliote dans le dernier tiers du IV^e, restée sans effets pratiques, Grecs ou indigènes, les trafiquants de l'Occident méditerranéen ne se sont plus aventurés au-delà des colonnes d'Héraclès⁴. Une voie continentale comme celle de l'Aude, qui donnait accès aux pays de l'étain, gardait donc toute sa valeur, puisqu'elle dispensait à la fois d'affronter sur mer la concurrence phénicienne et carthaginoise et d'entreprendre la longue circumnavigation de la péninsule ibérique⁵. Le commerce qui l'empruntait devait assurer à Narbonne une fortune comparable à celle que nous lui connaissons à l'époque de la colonisation romaine, ayant fait d'elle, bien avant cet âge, un actif *emporium*, en même temps qu'un centre politique important.

C'est lui qui déjà commandait à toute la région d'alentour lorsque se manifesta l'expansion hellénique en Méditerranée occidentale. Cela ressort, en effet, du périple d'Aviénus, dont les sources nous reportent à une période où, rappelons-le, l'Ouest s'était ouvert depuis un siècle au moins aux entreprises coloniales des Phocéens, qui avaient essaimé leurs comptoirs sur la côte d'Espagne et

amenés, précisément, à se fixer à son débouché parce que des comptoirs où le commerce de ce minerai tenait une part importante y prospéraient déjà.

(1) STRABON, II, I, 28 le dit expressément.

(2) Voir, Ph. HÉLÉNA, *Origines*, pp. 72 sq. — Méconnaissant ces indications, V. BÉRARD, *Les Phéniciens et l'Odyssee*, I (Paris, 1902), p. 144, et L. SIRET, *Les Cassitérides et l'empire colonial des Phéniciens*, dans *L'Anthropologie*, XIX, 1909, pp. 160 sq., pensaient que la route de l'étain par Narbonne et l'Aquitaine n'avait été frayée qu'après l'installation des Romains en Narbonnaise. Pour M. CARV, *The Greeks and ancient trade with the Atlantic*, dans *JHS*, XLIV, 1924, pp. 176-178, c'est au III^e siècle qu'elle aurait été ouverte, en liaison avec le développement des relations commerciales de Marseille avec les indigènes.

(3) Ils en écartaient soigneusement les autres, même au temps où les Romains eurent une marine : STRABON, III, 5, 11.

(4) Rappelons qu'en 147-146 Scipion Émilien, passant en Gaule en compagnie de Polybe et voulant se renseigner sur les mystérieuses contrées de la Bretagne, s'informa auprès des marchands de Narbonne et de Marseille, les deux ports de la Gaule qui étaient connus pour exporter en Méditerranée le produit breton par excellence, l'étain. Les marins de Narbonne et ceux de Marseille durent confesser leur ignorance sur la Bretagne. On en conclut que l'étain continuait à atteindre ces villes par la voie de terre et que la route atlantique restait fermée aux marines autres que celles de Carthage. Cf. STRABON, IV, 2, 1, cité dans M. CLERC, *Massalia*, I, p. 422, qui en tire des conclusions d'un autre ordre.

(5) Cette voie a servi à un trafic qui a dû demeurer très actif jusqu'au moment où Marseille fut en mesure de contrôler à son profit celui qui empruntait la vallée du Rhône, ce qui n'arriva guère avant le II^e siècle, lorsqu'elle fut épaulée par les Romains : voir, ci-après, pp. 298-300.

Sans doute l'impossibilité où Marseille se trouva longtemps d'annexer ce trafic a-t-elle conduit Pythéas à reconnaître la route atlantique. « Quand, plus tard, la route fluviale fut largement ouverte aux Marseillais, ils ne surent pas rendre justice au hardi navigateur, parce que l'intérêt économique de sa tentative ne se percevait plus aussi nettement » : J. DÉCHELETTE, *Manuel*, III, p. 71.

fondé Marseille en Gaule. Elles ont gardé le souvenir d'un peuple ou d'une confédération de peuples indigènes, les Elisyques, qui occupaient, au cœur du Languedoc méditerranéen, la basse plaine de l'Aude et dont Narbonne était la capitale : c'était dès cette époque une grande cité, *maximum regni caput*¹. Quant à la nation « élisyque » dont elle était le centre principal, le texte d'Aviénus indique assez bien quelle était l'étendue de son territoire. Il faisait suite, au Nord, à celui des Sordes, qui habitaient les vallées inférieures de la Têt et de l'Agly², et se déployait jusqu'à l'Hérault à travers la plaine maritime, coupée d'étangs, que traversent l'Aude et l'Orb. Indépendamment de la capitale, plusieurs des agglomérations urbaines qu'il comptait ont été mentionnées par l'*Ora maritima*, mais seul nous est connu l'emplacement de *Besara*, qui correspond à l'actuel Béziers³; d'autres, dont l'existence a été révélée par les recherches archéologiques, étaient installées sur les *oppida* dont nous avons dressé la liste au début de ce travail : sur cette liste, Ensérune est au nombre de ceux que nous devons rattacher au domaine « élisyque », et avec lui Pech-Maho, Montlaurès, Saint-Thibéry, Bessan, Le Cayla de Mailhac et Magalas, qui sont disposés, sur une double ligne, en arc de cercle autour de Narbonne, barrant les voies de pénétration à la périphérie et jalonnant à l'intérieur les routes de circulation (Fig. 2)⁴.

L'image qui se dessine ainsi de la région est celle d'un pays organisé, où des populations étaient associées autour d'un *emporium*. Il n'importe pas de rechercher pour l'instant à quelle famille ethnique elles appartenaient. Notons seulement qu'il n'y a rien là qui témoigne en faveur d'une emprise hellénique : tout donne à penser au contraire que les Phocéens, trouvant la contrée solidement tenue par les Elisyques, durent renoncer à l'espoir de s'y installer. En lui appliquant l'épithète de *ferox*, Aviénus n'entendait-il pas marquer précisément que cette nation était rebelle à la pénétration étrangère ? Il est certain, en tout cas, qu'elle avait su tirer parti d'une position géographique favorable et qu'à l'embouchure de l'Aude le contrôle d'un des relais méditerranéens du trafic de l'étain restait entre ses mains. Que n'ayant pu l'en déposséder ou, plus probablement, n'ayant même pas tenté de le faire, les Grecs se soient satisfaits

(1) *Ora mar.*, v. 586-588 : *gens Elesycum prius | loca haec tenebat atque Naro civitas | erat ferocis maximum regni caput*. — Le vocable de *Naro* paraît être, en face de *Narbo*, la forme préromaine ; on en rapprochera la légende que portent les monnaies ibériques qui apparaissent dans la région narbonnaise à partir de la fin du III^e siècle : *Neroncen*. Cf., ci-après, pp. 419 sq. Quant au nom des Elisyques, il figure dans HÉRODOTE, VII, 165, comme celui d'une peuplade qui avait fourni des mercenaires à l'armée d'Hamilton que les Grecs vainquirent à Himère. Il se trouvait déjà dans HÉCATÉE, d'après ÉTIENNE DE BYZANCE, s. v. 'Ελισυκοι, comme celui d'un ἔθνος Ἀργύων.

(2) La frontière entre les deux nations devait passer entre Sigean et Salses, l'étang de Salses ou de Leucate (AVIÉNIUS, v. 570 : *Sordice palus*) faisant encore partie du territoire sorde : cf. A. SCHULTEN, *FHA*, I, p. 127.

(3) *Ora mar.*, v. 591. — On comparerait à la forme habituelle, *Baeterrae*, le vocable archaïque que donne là encore AVIÉNIUS, *Besara*, et on en rapprocherait la légende Βηταρρατις qui se lit sur des monnaies gauloises de la région biterroise. Cf., ci-après, pp. 349 sq.

Pour les autres centres que mentionne AVIÉNIUS, *Ora mar.*, v. 615-616 : *Mansa, Polygium et Naustalo*, il résulte du contexte qu'ils se trouvaient au voisinage de l'étang de Thau, mais ils restent à identifier. Voir ci-dessus, p. 40 et n. 2.

(4) Voir, ci-dessus, p. 39.

de n'en être pas écartés et d'être admis à y commercer, c'est vraisemblable bien qu'Aviénus n'en dise mot, étant donné les relations que les Massaliotes entretenaient avec l'*emporium* voisin de *Pyrene*, en territoire sorde, d'après son propre témoignage¹. Comme les Elisyques, les Sordes s'étaient groupés en nation autour d'un marché et, jusqu'aux Pyrénées, tenaient en leur pouvoir le rivage qui faisait suite à celui du pays narbonnais et que jalonnaient les *oppida* d'Elne et de Ruscino². Là encore, il est assuré que les Grecs ne pouvaient posséder d'établissement permanent.

En ce vi^e siècle, qui fut par excellence celui de l'expansion phocéenne en Occident, force est donc de constater l'absence d'une véritable colonisation sur les bords du golfe du Lion. Aussi bien n'était-il pas dans les possibilités des Grecs ni dans l'esprit de leur politique d'entrer en lutte avec les indigènes pour se tailler à leur détriment un domaine territorial. Leur effort tendait à développer des échanges avec eux et à s'ouvrir l'accès aux grands circuits du commerce gaulois. L'installation de postes à eux était sans doute malaisée en une province où il existait des peuples et une économie déjà organisés et elle était au demeurant de peu d'utilité dès l'instant qu'ils étaient admis à participer à cette économie. Tout démontre que Marseille, dans le siècle qui suivit sa fondation, est restée leur seul établissement en Gaule et que son activité s'est limitée à celle d'un *emporium* de cabotage et de transit. L'*Ora maritima* d'Aviénus, qui, nous le savons, a gardé le souvenir des voyages que les Massaliotes accomplissaient aux approches des Pyrénées, nous permet d'imaginer ce qu'a pu être ce trafic, limité aux régions méridionales de notre pays. Certes les Grecs eurent ainsi accès aux marchés indigènes, où ils se faisaient les courtiers et les transporteurs des produits helléniques, ceux de la Grèce propre, de la Grande Grèce ou des colonies d'Occident. Mais ils n'y séjournèrent pas à demeure, comme ils l'eussent fait dans des comptoirs créés par eux. Et les traces qu'ils y laissèrent de leur venue, les marques qu'ils imprimèrent sur la civilisation locale restèrent superficielles. Rappelons ici qu'à Ensérune ou sur les *oppida* du voisinage les habitats du premier âge du Fer qui correspondent à ces centres élisyques ou sordes ne donnent pas l'impression, au demeurant, avec leurs cabanes en pisé et leurs silos, d'être autre chose que des habitats « barbares ».

Ces conclusions qui valent pour la phase ancienne de la colonisation phocéenne peuvent-elles être maintenues pour les époques postérieures ? Au second âge du Fer, dont les textes, jusqu'alors à peu près muets sur son compte, montrent qu'il fut tout rempli de l'activité de Marseille, et cela dans le même temps où les fouilles attestent que d'importantes transformations sont intervenues sur les

(1) *Ora mar.*, v. 560-561.

(2) Voir, ci-dessus, pp. 39, 40 n. 2, 276 n. 3. — Le nom des Sordes se retrouve dans POMPONIUS MELA, II, 5, 8, et dans PLINE, *N. Hist.*, III, 32, qui les situent, conformément aux indications d'AVIÉNIUS, v. 552-557, entre les Pyrénées et le cap actuel de Leucate. — Sur les noms de Sordes et d'Elisyques, cf., ci-après, p. 438 n. 1.

Les textes mentionnent deux autres peuples, les *Bebryces* ou *Berybraces* et les *Cereles* ou *Cerretani*, qui, dès l'époque préromaine, occupaient les premiers les Albères et la haute vallée du Tech, les seconds les districts montagneux de la Cerdagne : voir, ci-après, pp. 379 n. 1 et 438.

oppida de la région roussillonnaise et languedocienne, les perspectives n'ont-elles pas changé ?

Période massaliote. — Il ne le paraît pas tout d'abord. L'heure de Marseille s'est fait attendre : elle ne vient pas avant le iv^e siècle et il ne pouvait guère en être autrement. Au lendemain d'*Alalia*, sa situation était loin d'être favorable : elle était dangereusement isolée, ses communications avec l'Orient grec se trouvaient interceptées, l'avance des Carthaginois en Sicile et la suprématie de leur marine, alliée à celle des Étrusques, dans les eaux de la Sardaigne et de la Corse ayant mis en des mains ennemies les principaux relais de la route qui conduisait vers l'Égée. Dans le même temps, les Massaliotes avaient à faire face dans la banlieue immédiate de leur ville à l'hostilité des indigènes, dont les incursions la plaçaient en péril constant et la forçaient à se transformer « en place de guerre toujours sur le qui-vive »¹, à se replier sur soi.

Les défaites infligées aux Puniques à Himère, en 480, et à Cumes, en 474, aux Étrusques par les Grecs de Grande Grèce semblaient devoir leur rouvrir la Méditerranée. Et certains historiens sont, en effet, tentés de fixer les débuts de l'expansion massaliote au lendemain même de ces combats². La chose ne fut pourtant pas immédiate. Divers indices, que fournissent à la fois l'examen des données archéologiques et l'étude des textes, interdisent de penser que cette expansion remonte plus haut que la fin du v^e siècle ou le début du iv^e. Il en va de l'ensemble des fondations de Marseille comme de celles du delta rhodanien dont il a été question précédemment. Les fouilles qui ont été entreprises récemment à *Olbia*³, en Provence, et à Agde⁴, en Languedoc, ont montré que la vitalité de ces postes, dont nous savons qu'ils furent créés par Marseille ne s'affirme guère qu'à partir du iv^e siècle, à l'instar de ce que nous avons constaté pour ceux de Saint-Blaise et de *Glanum* dans le bas-Rhône : à *Olbia* notamment, l'enceinte qui est en cours de dégagement est du type pseudo-polygonal, comme celle de Saint-Blaise, et elle a, comme elle, tous les caractères de l'architecture grecque d'époque classique⁵. Pour ce qui est des textes, nous avons eu l'occasion d'observer déjà que nos sources les plus anciennes, celles dont Aviénus s'est fait l'écho, n'assignent expressément une origine massaliote à aucune des colonies grecques fondées en Méditerranée occidentale au vi^e siècle dont elles ont conservé le souvenir.

(1) C. JULLIAN, *Histoire*, I, pp. 213 et 389 (références aux textes anciens). — Voir l'Appendice II.

(2) Pour R. BUSQUET, *Hist. Commerce*, I, p. 47, c'est dans le demi-siècle qui suivit ces défaites que Marseille aurait fondé toutes ses colonies. C. JULLIAN, *Histoire*, I, p. 396, situe cette fondation, sans préciser, dans les années 480-350. M. CLERC, *Massalia*, I, p. 392, fait de même.

(3) J. COUPRY, *La place forte d'Olbia sur la côte provençale*, dans *RA*, 6^e série, XXXIV, 1949, pp. 49 sq.

(4) Fouilles inédites de R. ARIS : cf. *Gallia*, VI, 1948, p. 203 ; VIII, 1950, pp. 111-112 (chronique des fouilles).

(5) On comparerait le cas d'Ampurias, où les fouilles ont rendu des vestiges des deux occupations grecques, phocéenne d'abord, massaliote ensuite. Comme celles de Gaule, la colonie massaliote d'*Emporion* fut protégée par une enceinte. Or, d'après les résultats des recherches récentes, celle-ci serait sensiblement postérieure aux remparts de Saint-Blaise et d'*Olbia*. Défendant une ville double, grecque et indigène, et étant elle-même double, cette enceinte est mentionnée dans la description que fait TITE-LIVE, XXXIV, 9, de la cité à l'époque des premières interventions romaines en 195 avant J.-C. Elle ne serait guère antérieure à cette époque : voir, ci-dessus, p. 140 n. 2.

De plus, parmi les auteurs où il est question de comptoirs de Marseille, il n'en est pas un seul qui remonte plus haut que le IV^e siècle : tous ces postes sont cités par le Pseudo-Scymnos, d'après Éphore vraisemblablement, à l'exception des plus occidentaux, ceux du Sud-Est espagnol, qui sont nommés par Strabon, et du plus oriental, Nice, nommé également par Strabon¹. Éclairé par les résultats des fouilles, ce silence des auteurs entre la fin du VI^e siècle et le IV^e sur une colonisation massaliote ne nous semble pas fortuit. Il invite à reporter l'essor de Marseille assez longtemps après les victoires d'Himère et de Cumes. Aussi bien, celles-ci n'avaient-elles pas entièrement levé pour elle l'hypothèque carthaginoise. Et, pour s'ouvrir les débouchés qu'elle convoitait, elle allait avoir à lutter en Espagne, où Carthage restait présente, sinon en Gaule. Il en résulta une série d'engagements sur mer, dont le souvenir paraît s'être conservé dans quelques textes et qui furent des victoires massaliotes². Il faut tenir compte de ces combats, de l'hostilité de rivaux affaiblis, mais encore redoutables : ils n'ont pas permis à Marseille d'exercer très tôt dans le V^e siècle, en Méditerranée occidentale, une hégémonie commerciale consacrée par la création de comptoirs nombreux.

C'est seulement à partir de la fin de ce siècle que se présenteront les conditions favorables à la réalisation de cette hégémonie : les Carthaginois seront alors occupés en Sicile, où les retiendront de longues guerres contre les villes grecques, et ils laisseront les mains libres aux Massaliotes. Ceux-ci en profiteront pour reconstituer à leur bénéfice le circuit d'échanges économiques qui avait existé entre le monde barbare d'Occident et le monde hellénique avant le recul phocéén. De simple relais du commerce grec que leur ville avait été jusqu'alors, elle va devenir le centre d'un réseau de postes échelonnés des Alpes au Levant espagnol. S'attachant dans la Péninsule à relever les fondations phocéennes que l'avance carthaginoise avait ruinées à la fin du VI^e siècle, elle s'efforce en même temps, et c'est là l'originalité de sa colonisation par rapport à celle de ses devanciers, de s'assurer de profitables débouchés dans le domaine gaulois, jusqu'ici délaissé pour le marché ibérique. Il est probable, au demeurant, que ce fut vers lui, et plus précisément vers la côte du Levant, que les Massaliotes se tournèrent d'abord, suivant les Phocéens à la trace et attirés comme l'avaient été leurs prédécesseurs vers les fabuleuses richesses de Tartessos³. Mais là était la partie fragile de leur empire colonial et elle ne tarda pas à leur échapper : Éphore, dont s'inspire le Pseudo-Scymnos, ne connaît déjà plus, en fait de fondations massaliotes en Espagne, que celles du Nord, *Emporion* et *Rhode*, au voisinage du cap Creus⁴. Sans doute Marseille avait-elle été évincée des parages

(1) Cf., ci-après, p. 300.

(2) Cf. PAUSANIAS, X, 8, 6 ; 18, 7. JUSTIN, XLIII, 5, 2. — Voir P. BOSCH-GIMPERA, *Una guerra fra Cartaginesi e Greci in Spagna: la ignorata battaglia di Artemision*, dans *Riv. Filol.*, LXXVIII, 1950, pp. 313-325.

(4) Dans les parages du cap de la Nao, nous savons par STRABON, III, 4, 6, que les Massaliotes possédèrent un temps trois établissements, parmi lesquels *Hemeroscopeion*, ancienne fondation phocéenne réoccupée par eux et dédiée au culte de l'Artémis d'Éphèse.

(4) Ps. SCYMNOS, v. 201-206 : il s'agit là encore d'anciens comptoirs phocéens réoccupés par Marseille. — Parlant comme d'une *Μασσαλιωτική πόλις* de *Mainake*, qui est sensiblement au Sud d'*Hemeroscopeion* et dont nous savons par STRABON, III, 4, 2, et par AVIÉNIUS, v. 426-427, qu'elle fut une fondation phocéenne de la première heure, le Ps. SCYMNOS, v. 146-147, commet visiblement une confusion entre Massaliotes et Phocéens.

du Sud-Est dès le milieu du iv^e siècle¹. A partir de 250, même les établissements du cap Creus vont se sentir menacés : les Carthaginois désormais en lutte avec Rome s'installent en force en Espagne, dont toute la côte orientale jusqu'à l'Èbre devient un domaine punique². Inquiets, *Emporion* et *Rhode* se placent sous la protection romaine³. Les liens avec Marseille se relâchèrent, sans se rompre pourtant : les centres d'échanges avec les indigènes qu'étaient devenus ces comptoirs continuèrent à accueillir les marins et les marchands de l'ancienne métropole, qui, aussi bien, entretenait avec Rome les meilleures relations et qui allait avoir besoin de son aide pour son propre compte⁴. La victoire de Rome sur Carthage consolida ces liens, mais, en même temps, comme elle assurait en Espagne la primauté romaine, elle enlevait aux Massaliotes l'espoir de jamais retrouver le contrôle économique du Levant espagnol.

Leur domaine par excellence, ce fut la Gaule méridionale. En cette région, leur action fut durable. Les positions qu'ils y acquirent se maintinrent jusqu'au temps de César, et Rome, alliée de Marseille et satisfaite de tenir l'Espagne, contribua longtemps à les renforcer. Il faut toutefois se défendre de l'illusion, restée vivace et entretenue par des travaux récents, que l'empire de Marseille ait pu être autre que maritime aussi longtemps que Rome se tint à l'écart de la Gaule. Cette illusion, que nous avons dénoncée pour le siècle qui suivit la fondation de la cité, reparaît, en effet, pour les âges postérieurs, où Marseille, nous dit-on, ne se serait pas bornée, à partir du iv^e siècle, à « entretenir avec les indigènes des relations de commerce et à exercer sur eux une action civilisatrice » ; elle les aurait « bel et bien soumis à son pouvoir »⁵, d'abord ceux du pays compris entre le Rhône, la Durance et les Alpes, qui serait devenu une *χώρα Μασσαλιώτις*, ensuite ceux des rivages qui s'étendent à l'Est et à l'Ouest du delta, dont elle se serait assurée « la possession », en y fondant « une série de places, à la fois ports et citadelles »⁶. Or, toutes les indications d'ordre historique et archéologique concourent à montrer que cette façon de voir ne correspond pas à la réalité.

Deux groupes de faits sont à considérer. Du premier il ressort que c'est seulement avec l'appui de Rome, à l'extrême fin du ii^e siècle avant notre ère,

(1) Il est d'autant plus légitime de le supposer d'après le silence du Ps. SCYMNOS que le traité que Carthage conclut avec Rome en 348 témoigne de sa volonté de se réserver, comme son domaine propre, l'Andalousie et ses approches par la côte du Levant espagnol : POLYBE, III, 24. Cf. A. GARCIA Y BELLIDO, *Hisp. Gr.*, I, pp. 238 sq. — Il n'est pas possible d'admettre avec S. GSELL, *Hist. anc. Afrique Nord* (Paris, 1914), IV, p. 490, que les Massaliotes se maintinrent sur la côte ibérique au Nord du cap Palos jusqu'au iii^e siècle.

(2) Cf. DIODORE DE SICILE, XXV, 10 et 12 ; TITE-LIVE, XXI, 5 ; APPIEN, *Iberica*, 5-7. — Vers 226, un pacte conclu entre Hasdrubal et le Sénat fixa l'Èbre comme limite entre les « empires » de Rome et de Carthage : TITE-LIVE, XXI, 2, 7, et 60, 3 ; APPIEN, *Ibid.*

(3) TITE-LIVE, XXIV, 9 et 10 ; APPIEN, *Ibid.* — Le fait qu'à *Emporion* on ait renoncé, vers la fin du iii^e siècle, à frapper des monnaies de même poids que celles de Marseille pour se conformer au système pondéral romain atteste déjà cette primauté de Rome en Espagne, que confirmera l'issue des guerres puniques. Cf. A. VIVES Y ESCUDERO, *La moneda Hispánica* (Madrid, 1926), I, pp. 10-11 ; II, pp. 8-9.

(4) Lors de l'appel que Marseille adressa à Rome en 181 pour qu'elle la délivrât des pirateries des indigènes de la côte ligure : TITE-LIVE, XL, 4, 6.

(5) J. BRUNEL, *Étienne de Byzance et le domaine marseillais*, dans *REA*, XLVII, 1945, p. 133.

(6) H. ROLLAND, *A propos des fouilles de Saint-Blaise... Le domaine de Marseille*, dans *REA*, LI, 1949, p. 93. — Voir aussi l'étude citée ci-dessus, p. 277 n. 3, de F. BENOÎT, *Lettres d'Humanité*, VIII, 1949.

que Marseille put assurer sa mainmise sur le delta : celle-ci ne nous est connue que par des auteurs tardifs, dont Strabon, le plus explicite, rapportant les campagnes de C. Sextius Calvinus en 122, signale que pour la première fois fut desserrée la pression indigène qui pesait sur la ville¹ ; enregistrant ensuite la donation que lui fit Marius en 102 des *fossae Marianae*, il note qu'elle avait attendu de se les voir attribuer pour occuper sérieusement le pays qu'elles traversaient ainsi que la Camargue². Cette donation s'inscrivait, on le sait, dans une longue suite de libéralités, celles de Q. Opimius, qui lui avait remis en 154 l'arrière-pays de ses comptoirs d'Antibes et de Nice, le territoire conquis sur les Déciates et les Oxybiens³, de C. Sextius lui-même, qui leur avait attribué le littoral salyen à l'Est du Rhône⁴, celles de Pompée, puis de César avant la rupture en 49, qui ne devait pas se montrer moins généreux⁵. Marseille fut mise ainsi en possession de la basse région rhodanienne, où jusqu'alors elle avait été impuissante à faire prévaloir son autorité⁶ ; non contente d'y fonder un sanctuaire dédié à l'Artémis d'Éphèse, elle l'organisa en y installant des tours de signalisation et de défense, qui jalonnaient et surveillaient les voies de la navigation et qui lui permettaient de prélever sur celle-ci de fructueux droits de péage⁷. Les études récemment consacrées au domaine de Marseille auxquelles nous avons fait allusion s'efforcent d'en fixer l'étendue, en fonction, d'une part des mentions que fait Étienne de Byzance de plusieurs localités, d'après Artémidore, en les qualifiant de « cités de Marseille », d'autre part de la frappe en certaines villes de monnaies dont les types sont empruntés à la numismatique massaliote. Les arguments d'ordre philologique et archéologique se rejoignent pour montrer que ce domaine était situé le long de la mer et du Rhône inférieur, dans la plaine qui s'étend des Alpilles à la Durance et que Cavaillon et Avignon formaient les « têtes de pont » de ce territoire au-delà de la Durance⁸. Ces travaux restent valables à condition de ne pas attribuer à cette χώρα *Μασσαλιώτις* une trop haute antiquité : ce sont les Romains qui ont constitué son domaine à Marseille, en qui ils avaient trouvé une alliée fidèle et efficace dans leur lutte contre Carthage. Sans doute entendaient-ils récompenser ainsi les services rendus, mais ils ménageaient en même temps leurs propres intérêts en consolidant la position d'une ville dont l'amitié leur assurait, à toute éventualité, un point d'appui et une base d'opérations en Gaule. Il est vain, selon nous, de vouloir faire remonter

(1) STRABON, IV, 1, 5 : [Σέξτιος] ἐκ τῆς παραλίας τῆς εἰς τὴν Ἰταλίαν ἀγούσης ἀπὸ Μασσαλίας ἀνάστειλε τοὺς βαρβάρους, οὗ δυνάμενων τῶν Μασσαλιωτῶν ἀνείργειν αὐτοὺς τελείως.

(2) STRABON, IV, 1, 8.

(3) POLYBE, XXXIII, 8, 12.

(4) STRABON, IV, 1, 5.

(5) CÉSAR, *Bell. Civ.*, I, 35, 4 ; CICÉRON, *Pro Fonteio*, VI, 13. — Voir, sur l'ensemble des donations romaines à Marseille, M. CLERC, *Massalia*, II, pp. 27-63.

(6) Rappelons, d'autre part, qu'au début du IV^e siècle, le péril gaulois vint menacer Marseille jusque sous ses murs : pour les textes et leur commentaire, cf. M. CLERC, *op. cit.*, I, pp. 171-178 ; J. BRUNEL, *Une tradition milésienne et la légende marseillaise de Catumandus*, dans *Bull. Soc. hist. et arch. Nîmes*, I, 1934, pp. 51 sq.

(7) STRABON, IV, 1, 8.

(8) J. BRUNEL, *REA*, 1945, pp. 122-133 ; H. ROLLAND, *REA*, 1949, pp. 91-99.

à une date ancienne l'acquisition d'un hinterland par les Massaliotes et de la rattacher à leur expansion coloniale : c'est ce que montrent certaines données archéologiques sur lesquelles l'attention a été attirée naguère : la prospection du bas-Rhône a montré l'existence, à sept kilomètres du Vieux-Port, d'une ceinture de forteresses indigènes au Baou-de-Saint-Marcel, à Allauch, à Saint-André, à Saint-Antoine, à Bouc-Baou-Roux, aux Pennes, à Teste-Nègre¹. La présence de cette ligne d'*oppida* ne permet pas de croire que Marseille ait vraiment pu se rendre maîtresse du pays avant la pacification romaine.

Aussi bien, c'est ce dont nous avertissait Strabon pour sa part, lorsque, signalant cette occupation tardive par les Massaliotes du territoire avoisinant leur cité, il a été amené à définir le caractère de leur colonisation² : il a ainsi nettement marqué qu'ils avaient un tempérament de marins et que leurs activités furent essentiellement maritimes. C'est là le second ordre de faits auquel il faut s'arrêter : antérieurement aux interventions romaines, Marseille s'est bornée à s'assurer en Gaule méridionale quelques points d'appui, à la fois postes fortifiés et relais d'échanges dont la possession n'implique nullement qu'elle ait dominé et tenu le pays resté hostile, comme le montrerait le soin pris d'entourer les comptoirs de Saint-Blaise et d'*Olbia* d'une solide muraille défensive³. Et l'on a pu parler à juste titre de la « précarité » de l'occupation massaliote et noter qu'elle rappelait le caractère des établissements européens de la côte occidentale d'Afrique au xvii^e siècle⁴. Les emplacements de ces fondations témoignent clairement par eux-mêmes des buts poursuivis par Marseille. D'une part, elle cherche à placer sous son contrôle la voie commerciale du Rhône, dont elle a réalisé l'importance : c'est alors qu'elle crée, dans le delta, des colonies comme celle de Saint-Blaise, dont il vient d'être fait mention, et celle de *Glanum*, et qu'elle réoccupe *Rhodanousia* et peut-être *Heraclea*. D'autre part, elle installe une série de postes sur les rivages qui lui font suite, ne dépassant pas d'abord à l'Est le cap d'Antibes, à en juger par la liste qu'en donne le Pseudo-Scymnos : *Tauroentum*, *Olbia* et *Antipolis*⁵. Il s'y ajoutera ensuite Nice, au témoignage de Strabon, en même temps qu'elle prendra pied dans les îles d'Hyères⁶. Ces

(1) R. LANTIER, *Gallia*, 2, 1943, p. 245, et *RA*, 6^e série, XXXV, 1950, pp. 164-166. Voir aussi H. DE GÉRIN-RICARD, *L'enceignement de Marseille*, dans *Provincia*, XIV, 1934, pp. 58-88, et, ci-dessus, p. 293 n. 5.

(2) Dans le texte cité ci-dessus, STRABON, IV, 1, 5, on retiendra le passage suivant : πεποιθότες τῇ θαλάττῃ μᾶλλον ἢ τῇ γῇ τὸ πρὸς ναυτιλίας εὐφρὲς εἶλοντο μᾶλλον ὕστερον μὲντοι ταῖς ἀνδραγαθταῖς ἰσχυρῶς προσλαβεῖν τινα τῶν πέριξ πεδίων. Étant Grec, Strabon se devait de célébrer les mérites des Massaliotes : ceux-ci n'expliquent pas seuls la constitution d'une *χώρη Μασσαλιώτις*, à laquelle contribuèrent, nous l'avons vu, les donations de Rome.

(3) STRABON, IV, 1, 9 : ἐπετείχισαν γὰρ τὰ κτίσματα ταῦτα (les comptoirs de la côte provençale) τοῖς ὑπερκαυμένους βαρβάρους οἱ Μασσαλιῶται, τὴν γε θαλάτταν ἐλευθέρων ἔχειν βουλόμενοι, τῆς χώρας ὕπ' ἐκείνων κρατουμένης. — IV, 1, 5 : τὰς πόλεις ἔκτισαν, ἐπιτειχίσματα τὰς μὲν ... τοῖς Ἴβηρων, ... τὴν δὲ ... τοῖς περὶ τὸν ποταμὸν οἰκοῦσι τὸν Ῥοδανὸν βαρβάρους, τὸ δὲ... τῶ τῶν Σαλλῶν ἔθνεϊ καὶ τοῖς Λίγυσι.

(4) R. LANTIER, *Gallia*, 2, 1943, p. 245.

(5) PS. SCYMNOS, v. 215-216.

(6) STRABON, IV, 1, 5 ; 1, 9 et 10. — C. JULLIAN, *Histoire*, I, p. 398, et M. CLERC, *Massalia*, I, p. 262, ajoutent à cette liste le *Citharista portus* mentionné par POMPONIUS MELA, II, 77, et par PLINE, *N. Hist.*, III, 35 : comme pour *Rhodanousia* et *Heraclea*, il peut s'agir d'un établissement d'origine pré-phocéenne ou, plus simplement, d'un toponyme indigène habillé à la grecque : [voir Ch. ROSTAING, *Essai*, p. 163].

comptoirs étaient placés au débouché sur la mer des routes naturelles reliant la basse-Provence à l'arrière-pays : les vallées du Gapeau, de l'Argens, du Var et du Paillon. L'action de Marseille ne visait donc qu'à constituer un réseau étendu de relais bien situés, sans intention de mainmise sur les territoires environnants, mais avec le dessein d'organiser à son profit de fructueux échanges avec leurs occupants, de drainer à elle les produits du sol et du sous-sol que les indigènes acheminaient le long des routes naturelles auprès desquelles elle établissait ses comptoirs et de répandre, par ces mêmes voies, vers l'arrière-pays les denrées et les articles importés du monde grec ou produits par elle qu'elle avait à écouler.

Encore faut-il rechercher pourquoi cette politique de points d'appui se développa surtout en Provence. A l'Ouest du Rhône, les Massaliotes ne fondèrent, nous l'avons vu, que le poste d'Agde¹ : moins encore qu'à l'Est leur action tendait à l'occupation du sol. A aucun moment, même à partir des interventions romaines, ils n'élargirent leur possession, limitée à celle d'une butte à l'estuaire de l'Hérault, que descendaient les barques chargées du blé et du minerai de cuivre de l'arrière-pays. L'embouchure de l'Aude restait sans doute trop fortement tenue par les Elisyques pour qu'ils pussent pareillement s'y installer et s'assurer le contrôle du trafic qui empruntait le cours du fleuve pour aboutir au vieil *emporium* de Narbonne et dans lequel nous savons quelle place tenait l'étain. Du moins l'accès de celui-ci ne leur demeura-t-il pas interdit et trouvèrent-ils là et, plus au Sud, dans celui de *Pyrene*, de fructueuses compensations dans les échanges qu'ils étaient admis à venir pratiquer. Et l'on peut se demander si ce ne sont pas les résistances des indigènes, leurs incursions toujours à craindre qui les conduisirent à fonder leurs comptoirs de Provence afin de disposer sur la côte et en bordure du delta de places de sûreté capables de maintenir contre toutes les tentatives hostiles la liberté de leur commerce. Pour autant qu'en Languedoc méditerranéen et en Roussillon ils ne rencontrèrent pas au même degré ces résistances et cette hostilité, il se conçoit qu'ils n'aient pas eu besoin d'y multiplier les postes et qu'ils soient parvenus cependant à des résultats équivalents, si la pénétration commerciale était leur seul objectif.

En conclusion, s'il n'est pas douteux que les apports de l'hellénisme n'aient pénétré en Gaule méridionale grâce à l'action de Marseille, il ne faut se méprendre ni sur la chronologie ni sur la nature de celle-ci. Nous avons dû reconnaître que pendant tout le siècle qui suivit sa fondation, Marseille, demeurée le seul poste phocéén hors d'Espagne, incertaine de l'avenir et se heurtant à l'hostilité des Carthaginois en Méditerranée occidentale, n'avait eu qu'un faible pouvoir d'expansion : il nous a été donné de le constater dans la région à laquelle appartient Ensérune. Cette situation s'est prolongée durant la majeure partie du siècle suivant ; au cours de celui-ci, aussi bien, nous n'avons observé aucun changement apporté, sur cet *oppidum*, aux développements de la civilisation

(1) Ci-dessus, p. 278.

par rapport à la période antérieure ni relevé des marques d'influence grecque moins sporadiques et superficielles. C'est à partir de la fin du v^e siècle seulement, pendant tout le iv^e et la première moitié du iii^e, que s'affirma pleinement l'essor massaliote : si Marseille ne parvint pas à assurer durablement la relève phocéenne en Espagne, elle réussit, en revanche, sur les rivages de la Gaule méridionale, à instituer et à développer largement avec les indigènes des échanges qui allaient asseoir sa fortune économique. Le réseau de comptoirs qu'elle parvint à créer témoigne de son succès. Mais il témoigne aussi, dans sa constitution même, que sa politique a toujours été une politique de marchands préoccupés de pénétration économique, non de conquérants soucieux d'acquérir des territoires. Il est significatif qu'au temps de sa plus grande prospérité elle n'ait même pas tenu en son pouvoir l'arrière-pays de la cité. L'hellénisation dont elle a été l'artisan procède, à l'Est comme à l'Ouest du Rhône, des échanges économiques qu'elle entretenait avec les indigènes : elle a consisté à donner à sa clientèle barbare le goût des produits grecs et à lui transmettre certains usages de sa civilisation à mesure que celle-ci lui devenait plus familière. Il se conçoit qu'au second âge du Fer les marques de l'influence hellénique paraissent plus nombreuses et plus profondes qu'à l'époque précédente sur les *oppida* comme Ensérune, que ces marques ne se limitent plus désormais à des trouvailles céramiques, mais que, sur les habitats renouvelés, s'organise une architecture où diverses pratiques de l'art de bâtir trahissent des emprunts au monde grec. Il se conçoit aussi que la victoire de Rome et ses interventions en Gaule aient semblé d'abord profiter à Marseille et augmenter son pouvoir de rayonnement en libérant la mer et en pacifiant un pays barbare. Mais nous avons constaté, en étudiant à Ensérune l'agglomération du second âge du Fer dans les phases successives de son évolution, qu'à partir de la fin du ii^e siècle ce pouvoir avait, en fait, commencé à décliner : la présence et l'activité romaines sur le territoire gaulois allaient désormais entraîner une régression des apports grecs devant les influences sans cesse accrues de la romanité. On peut dire, en somme, que la courbe de la diffusion de l'hellénisme en Gaule méridionale présente un tracé exactement parallèle à celle de l'activité économique de Marseille.

Il reste donc que la *Gallia Graeca*, c'est la Gaule méridionale en direction de laquelle s'exerça cette activité et qui lui fut accueillante. Cette formule, si on l'applique aux régions qui s'étendent à l'Ouest du Rhône, ne recouvre, nous allons le voir, qu'une assez large diffusion de produits, accompagnée d'une diffusion d'influences beaucoup plus limitée. C'est seulement en Provence que la *Gallia Graeca* désigne, de surcroît, un domaine massaliote, réduit longtemps à une poussière de comptoirs isolés et qui ne s'identifia véritablement à un territoire que lorsque les interventions romaines eurent mis Marseille en possession du delta, à la fin du ii^e siècle, et que la formule acquiert, pourrait-on dire, une consistance qui justifie l'emploi qu'on prétend en faire par analogie avec celle de *Magna Graecia*.

II

LES APPORTS HELLÉNIQUES A ENSÉRUNE

En nous efforçant, comme nous venons de le faire, de prendre une vue exacte des formes qu'a revêtues en Gaule méridionale ce qu'il est convenu d'appeler la colonisation grecque, nous n'avons pas oublié que notre propos était de rendre compte des nombreux apports helléniques que l'on relève à Ensérune, et auxquels répondent les apports semblables qui ont été signalés sur les autres *oppida* préromains du Languedoc méditerranéen et du Roussillon : il importait d'être fixé sur le caractère de cette colonisation puisque c'est d'elle qu'ils tirent leur origine. Notre enquête nous a conduit à rejeter l'explication traditionnelle, évoquée au début de ce chapitre, en faisant apparaître combien il est hors de la vraisemblance historique générale d'envisager ces apports comme le témoignage d'une mainmise phocéenne sur les sites où ils se constatent et de croire que l'ensemble de la Gaule méridionale est devenu, dès le lendemain de la fondation de Marseille, une province de la civilisation grecque. On voit dès lors quelle sorte d'indications nous sommes en droit d'attendre du mobilier d'origine hellénique, céramique et monnaies, que l'on recueille à Ensérune ou sur les *oppida* analogues, ainsi que des réalisations inspirées de la Grèce que révèle l'architecture locale : ils nous renseigneront au premier chef sur la nature, la durée et les fluctuations des échanges économiques que Marseille entretenait avec la région qui s'étend du Rhône aux Pyrénées ; ils nous permettront aussi, à l'occasion, d'entrevoir dans quelle mesure ces apports matériels ont pu s'accompagner d'emprunts à certaines pratiques, à certains usages de la civilisation hellénique : il n'est pas indifférent, sans doute, de constater l'emploi systématique du cratère campanien comme ossuaire dans la nécropole ou la présence de légendes grecques sur des monnaies régionales.

Les influences helléniques sur l'architecture. — Avant d'en venir à l'examen du matériel mobile, nous croyons qu'il est de bonne méthode de rassembler les données fournies par l'étude architecturale menée dans la première partie de notre travail et de dresser le bilan de ce que l'agglomération qui nous a livré ce matériel doit au monde hellénique dans sa structure même, en l'illustrant par quelques rapprochements avec d'autres habitats préromains. Cela nous vaudra de constater le caractère foncièrement indigène de pareils habitats, en dépit des influences subies, et d'obtenir ainsi confirmation du bien-fondé de la conclusion à laquelle nous a conduit notre enquête préliminaire sur la colonisation grecque en Gaule méridionale et selon laquelle l'apport hellénique, matérialisé par de la poterie et des monnaies, est à expliquer, entre Rhône et Pyrénées, comme la résultante d'une simple pénétration commerciale, faible aux VI^e et V^e siècles, plus profonde ensuite.

Nous savons que l'*oppidum* d'Ensérune n'est dans la première phase de ses

destinées qu'une agglomération de cabanes et de silos. Nous avons signalé que les niveaux correspondant à cette période d'occupation renferment des poteries ioniennes, phocéennes, attiques à figures noires, représentées par des tessons dont les plus nombreux s'échelonnent sur la seconde moitié du VI^e siècle et les débuts du V^e. La structure même de l'habitat, avec ses cases en pisé servant de maisons et ses silos utilisés comme resserres à provisions, indique une civilisation de type agricole et de caractère passablement attardé, visiblement indigène. Sur un tel habitat, la céramique grecque fait figure de vaisselle de prix, associée qu'elle est, en effet, à une poterie destinée aux usages domestiques et procédant d'une technique qui ignore encore le vernis et le tour et qui accuse une fabrication locale. Elle apparaît comme ayant été pour les occupants de l'*oppidum* un luxe importé qu'ils se procuraient par voie d'échanges¹.

Avec la substitution de constructions en pierre aux cabanes primitives et la naissance d'une véritable cité ordonnée selon un plan logique, c'est une seconde phase de l'histoire du site qui commence à la fin du V^e siècle. Dans ce progrès de l'art de bâtir qui la caractérise, nous voyons bien cette fois que la Grèce a sa part, mais c'est une part malgré tout secondaire. Les vestiges d'habitations qui ont subsisté révèlent une construction rustique en moellons sommairement dégrossis. Seuls, quelques murs de terrasses témoignent d'une certaine recherche de régularité dans la taille des pierres et dans l'assemblage des assises, qui ne sont pas sans rappeler l'aspect des soutènements helléniques. En aucun cas, toutefois, nous ne trouvons appliquée la technique de l'appareil véritablement isodome ou pseudo-polygonal, qui est de pratique courante dans la Grèce classique : c'est là une architecture demeurée indigène, où l'on a pu parfois s'inspirer des formules en usage dans le monde hellénique, sans parvenir d'ailleurs à les reproduire parfaitement, non pas l'œuvre de colons grecs. Pour s'en convaincre, il n'est que de comparer l'enceinte qui fut élevée à Ensérune dans le cours de cette époque, et plus précisément au début du IV^e siècle, avec celles de Saint-Blaise et d'*Olbia*, deux sites où les Massaliotes fortifièrent vers le même temps les établissements qu'ils avaient installés. La défense de ceux-ci est assurée par de magnifiques murailles à double parement en appareil pseudo-polygonal, où paraît, à la fois dans la taille et dans l'assemblage des blocs, la perfection d'une maçonnerie hellénique. A Ensérune, le rempart est un mur cyclopéen, dont la construction irrégulière et massive procède d'un art de bâtir beaucoup moins savant. Au IV^e siècle, la formule « cyclopéenne » est depuis longtemps dépassée en Grèce, où elle a été le propre des âges achéen et géométrique, et il serait vain, étant donné le décalage chronologique, de prétendre établir une filiation entre l'enceinte d'Ensérune et les murailles mycéniennes. Les points de comparaison sont à chercher, nous l'avons noté, du côté de l'Espagne, où les *oppida* préromains des rivages méditerranéens sont eux aussi protégés par des fortifications cyclopéennes, dont la technique se maintient jusque sous l'occupation romaine et qui, à juste titre, sont considérées comme indigènes. De telles

(1) Cf., ci-dessus, pp. 64-65.

enceintes, formées du simple entassement de blocs à peine équarris, sont communes aux civilisations primitives ou attardées. Il est naturel de supposer qu'en Gaule, aussi bien qu'en Espagne, elles sont l'œuvre des populations locales, non des Grecs dont les méthodes constructives sont plus avancées, comme les défenses des postes massaliotes sont là pour en témoigner. La muraille d'Ensérune ne saurait avoir été bâtie par le même peuple que celles de Saint-Blaise et d'*Olbia* et elle confirme ce que laissent soupçonner les rares vestiges de maisons qui ont été mis au jour, à savoir que le second habitat, pas plus que le premier, n'a connu une occupation hellénique¹.

Pendant la troisième phase d'occupation, l'empreinte grecque a plus nettement marqué la pratique architecturale. Mais nous avons dû constater qu'elle n'a pas pénétré profondément et que cette pratique n'en demeure pas moins foncièrement indigène dans son esprit et dans son économie. A la suite des remaniements qui intervinrent à la fin du III^e siècle et d'où l'agglomération urbaine sortit à la fois complètement renouvelée et sensiblement agrandie, nous avons observé qu'une disposition en damier des maisons avait été adoptée et qu'elle avait abouti à donner à la ville ainsi reconstruite un véritable plan « hippodamique ». On ne peut se défendre d'évoquer à ce propos les formules de l'urbanisme hellénique et la large diffusion de ce plan, qui a prévalu, comme on le sait, dans la construction des villes coloniales. Il n'est pas exclu qu'il y ait eu à Ensérune un effort conscient pour reproduire le type urbain des comptoirs qui furent créés ou réoccupés en Occident par les Massaliotes et dont nous voyons, pour *Emporion* et pour *Olbia* par exemple, qu'ils respectaient les exigences du tracé « hippodamique »². Mais il est possible aussi que les bâtisseurs aient été conduits par la configuration même du terrain à adopter cette disposition, qui s'avérait la mieux adaptée à la forme allongée de la colline et à la nécessité d'aménager les pentes en terrasses pour y étager les demeures. Nous avons pu observer, en tout cas, d'après l'orientation des murs, qu'à l'époque précédente, lorsque furent édifiées les premières maisons en pierre, celles-ci furent alignées déjà selon le grand axe de la colline, comme le seront celles de l'habitat postérieur. Qu'il y ait eu imitation délibérée ou reproduction fortuite des formules de l'urbanisme grec — le doute reste permis —, le plan en damier est donc consacré à Ensérune par une longue tradition, comme il l'est sur les *oppida* préromains de la côte orientale d'Espagne, où nous avons noté les applications en tous points comparables qui en ont été faites.

(1) Cf., ci-dessus, pp. 140 sq.

(2) Sur les applications du plan « hippodamique », dont les plus anciennes remonteraient à la fondation des colonies grecques d'Ionie, cf. D. S. ROBERTSON, *Handbook*, pp. 187 sq. ; P. LAVEDAN *Histoire de l'urbanisme* (Paris, 1926), I, pp. 118 sq. — Est-il besoin de rappeler, pour l'Occident, qu'Hippodamos de Milet, après avoir été l'introducteur en Grèce propre d'une formule empruntée à ses devanciers, avait dessiné le plan de la colonie fondée à *Thourioi* ?

Pour plusieurs des comptoirs massaliotes, les fouilles ou les observations topographiques ont confirmé qu'ils avaient été construits sur plan en damier : voir, entre autres, *Emporion*, M. ALMAGRO, *Guía de las excavaciones*, pp. 49 sq. et fig. 3 ; *Olbia*, J. COUPRY, *RA*, 6^e série, XXXIV, 1949, pp. 45 sq. ; Agde, A. GRENIER, *REA*, XLIV, 1942, p. 290.

Dans la ville ainsi réédifiée à la fin du III^e siècle, on a eu recours à un ordre d'architecture dont nous ne connaissons jusqu'à présent d'utilisations que pour l'aménagement intérieur des maisons : la dette envers le monde hellénique est, cette fois, certaine. L'étude qui lui a été consacrée a fait ressortir son caractère provincial : les colonnes qu'il est possible de reconstituer évoquent bien l'art de la Grèce, avec leur fût monolithe, qu'on a laissé lisse mais qu'on a doté d'un fruit sensible à la manière dorique, et leur chapiteau, qu'on a taillé de façon à rappeler tantôt l'échine dorique, tantôt les volutes ioniques. Mais elles l'évoquent comme peuvent le faire les imitations malhabiles d'indigènes qui s'essaient à reproduire des styles dont la perfection leur est inaccessible et dont, sans doute, l'esprit leur échappe en partie. Le caractère hybride de ces réalisations, la gaucherie technique dont elles témoignent interdisent, là encore, de penser à autre chose qu'à l'œuvre d'artisans locaux. Au demeurant, comme nous l'avons observé, les maisons hypostyles qui sont édifiées à la fin du III^e siècle n'ont rien de grec dans leurs dispositions : elles continuent à être aménagées selon la formule assez pauvre de l'habitation ancestrale à pièce unique, à ceci près que la colonne de pierre y remplace désormais le poteau de bois intérieur, qui soutenait jadis la toiture. L'apport hellénique laisse inchangée l'économie générale de la bâtisse : il se réduit à la valeur ornementale que les constructeurs indigènes, sans rien toucher à leur conception traditionnelle de la maison, s'efforcent de donner au pilier qu'elle comporte, en le traitant à la ressemblance des modèles offerts par les ordres dorique et ionique.

Nous constatons, en outre, qu'ils sont restés fidèles à la maçonnerie rustique. Sans doute convient-elle à l'édification des habitations et nous voyons bien qu'en Grèce même l'appareil régulier est rarement employé dans ce cas. Mais là où en Grèce celui-ci trouve des applications normales, dans la construction des murs de terrasses et des enceintes, on s'en tient sur l'oppidum d'Ensérune à cette maçonnerie rustique. La troisième phase d'occupation n'a rien changé sur ce point à ce que nous avons pu constater pour la période antérieure : tel *analemma* vise à reproduire la régularité des murailles isodomes, mais à la manière dont le pilier tâche à imiter, fort imparfaitement, la colonne hellénique ; le rempart, dans ses parties refaites ou ajoutées, reste « cyclopéen ». Toutes les observations que nous pouvons réunir concourent donc à nous montrer que, pas plus pendant la dernière phase de ses destinées que pendant les deux précédentes, l'*oppidum* n'était devenu un poste grec¹.

Il en résulte qu'au second âge du Fer comme au premier les poteries helléniques n'y représentent, en dépit de leur abondance accrue, qu'un matériel importé et ne valent que pour attester des échanges commerciaux, dont elles sont comme les résidus. Qu'elles proviennent des habitations ou des tombes, qu'elles aient une origine attique, campanienne ou occidentale, elles témoignent simplement de la persistance de courants économiques dont les trouvailles ioniennes et attiques faites sur les fonds de cabanes ou dans les silos démon-

(1) Cf., ci-dessus, pp. 110 sq., 129 sq.

traient l'existence dès la période antérieure. Plus nombreuses, elles sont loin cependant de constituer une dominante, ni même désormais le seul apport extérieur, car elles vont de pair avec un mobilier celtique d'abord, plus tard romain. Elles continuent à faire figure d'une production de luxe au milieu d'un contexte bien fourni de vaisselle locale. Le fait que les vases grecs soient proportionnellement plus abondants dans les sépultures que dans les maisons atteste clairement la valeur qu'on leur attribuait : si les indigènes les ont utilisés comme urnes cinéraires de préférence à ceux qu'ils fabriquaient, c'est en vertu du prix qu'ils y attachaient, au même titre qu'aux armes et aux bijoux qu'ils emportaient avec eux dans la tombe.

La perspective ne varie donc guère d'âge en âge : qu'il s'agisse de l'agglomération des cabanes et des silos ou de la ville bien bâtie, aux maisons de pierre protégées par une enceinte, qui l'a remplacée, nous ne cessons pas d'avoir affaire à un centre indigène. L'in vraisemblance d'une occupation grecque découle des formes locales qu'y conserve l'architecture : elle peut bien, à l'occasion, montrer une empreinte hellénique ; celle-ci reste toute de surface, puisque, lors même que l'appareil d'un mur, voire le type d'une colonne, permet d'évoquer l'art de bâtir de la Grèce, la maladresse de la réalisation trahit encore le travail d'ouvriers indigènes, puisque surtout il n'y a rien de grec dans le plan des maisons, dans l'aspect de l'enceinte et dans la technique constructive. On voit combien il est arbitraire de chercher à reconstituer le peuplement d'une région uniquement d'après la céramique qu'on y retrouve. Celle-ci n'apporte jamais qu'une information indirecte sur les modes de vie, à la différence d'une formule d'habitation, qui en est l'expression immédiate. La poterie voyage ; la maison se crée sur place et, même si elle révèle dans ses aménagements des éléments empruntés à une architecture étrangère, elle reste dans sa conception à l'image du milieu ethnique où elle est utilisée. Quand on se fonde sur les découvertes de céramique grecque qui ont été faites entre Rhône et Pyrénées pour soutenir que la région fut jalonnée de postes phocéens, on ne semble pas s'aviser du caractère indigène des habitats sur lesquels elles interviennent et que nous signale un *oppidum* comme celui d'Ensérune. Il est vrai que bien peu de sites s'offrent encore à l'étude : on a multiplié les sondages, mais rares ont été les explorations systématiques. Toutefois, dans la région languedocienne et roussillonnaise à laquelle se limite notre enquête, les résultats obtenus jusqu'ici sont en accord avec nos propres observations. Nulle part, sur les *oppida* préromains où des constructions ont été dégagées, on ne se trouve plus qu'à Ensérune en présence d'une architecture hellénique.

C'est ainsi qu'à Ruscino et à Montlaurès, on a reconnu les vestiges d'une agglomération analogue à la première qui se constitua à Ensérune et dont subsistent, à flanc de colline, des fonds de cabanes taillés dans le roc naturel : les encastrement destinés à l'implantation des poteaux de bois supportant la toiture s'y remarquent encore, ainsi que, par places, des traces de foyers. Un niveau brûlé recouvre ces fonds de cabanes, attestant une destruction par l'incendie des demeures qui s'y élevaient. D'après les tessons de poterie grecque

les plus récents, qui, avec la vaisselle domestique, en constituaient le mobilier céramique, elle serait intervenue dans la première moitié du v^e siècle. Elle fut suivie d'une réoccupation au cours de laquelle furent édifiées, à Montlaurès, une enceinte dont les restes faits de gros blocs sommairement équarris se voient encore sur la pente Nord-Est de l'*oppidum*, et, à Ruscino, de petites maisons de plan rectangulaire, bâties en une maçonnerie de moellons irréguliers¹.

Des fonds de cabanes se retrouvent au Cayla de Mailhac, qui, de tous les sites préromains de la région comprise entre le Rhône et les Pyrénées, est à l'heure actuelle, avec Ensérune, le plus complètement fouillé. Comme à Ruscino et à Montlaurès, l'habitat primitif dont ils représentent les vestiges fut détruit par l'incendie, probablement au début du v^e siècle. Une agglomération nouvelle, dont l'étude est en cours, lui succéda, où la pierre fut substituée à la brique crue et au pisé comme matériau de construction. Disposée en terrasses étagées, elle est protégée par un rempart qui court à flanc de colline et qui est en tous points semblable à celui d'Ensérune : c'est une muraille à deux parements d'aspect « cyclopéen », qui est faite de gros blocs polygonaux entassés les uns sur les autres avec de petites pierres dans les intervalles. Son épaisseur varie avec le profil du terrain et les deux faces sont tantôt accolées, tantôt séparées par un blocage de terre et de cailloux, compartimenté ici et là par des cloisons reliant et contrefortant ces faces. Les maisons sont bâties en moellons dans l'appareil rustique que nous avons vu employé et que nous avons étudié à Ensérune. Elles se groupent le long de l'enceinte, où elles forment une rangée de cases à pièce unique de dimensions modestes communiquant avec une rue par un large seuil. Le sol de ces maisons est une aire d'argile battue, où se remarquent des emplacements de foyers délimités par de petites dalles plates et disposés dans l'angle ou au milieu des pièces. Comme à Ensérune, leur mobilier se compose habituellement de *dolia*, de jarres et de meules à grains. Pour la vaisselle de moyenne et de petite taille, on retrouve, associées aux fabrications indigènes, les productions massaliotes, grecques de l'Ouest, attiques et campaniennes, qui permettent de fixer les grandes lignes de la chronologie. La vie de cet habitat s'est prolongée jusqu'au 1^{er} siècle de notre ère, avec des vicissitudes diverses qui s'accompagnent de remaniements, voire de destructions suivies de réédifications, mais sans que les procédés constructifs mis en œuvre cessent d'être les mêmes. A l'instar de celles d'Ensérune, les demeures prennent un air moins rustique à partir du 1^{er} siècle avant J.-C. : les aménagements intérieurs en sont plus soignés, les murs sont revêtus de stucs peints, les sols sont dallés, une plus grande attention est accordée à l'adduction ou à l'évacuation de l'eau. Mais, pas plus qu'à Ensérune, la formule de l'habitation hellénistico-romaine à pièces multiples groupées autour d'une cour n'a été adoptée. Dans une *insula* qui a été récemment dégagée au versant Ouest de la colline, on reconnaît, en revanche, le type de maison à pilier intérieur que nous avons rencontré à Ensérune et dont nous avons indiqué l'origine indigène : il est là

(1) Références, ci-dessus, pp. 19 et 23.

aussi une survivance intéressante, car l'ensemble architectural dans lequel il est attesté n'est guère antérieur à la fin du III^e siècle¹.

Pour les autres sites préromains du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, ils n'ont pas encore donné lieu à des explorations étendues ; il s'avère cependant que les vestiges qui y ont été reconnus sont tous analogues à ceux que nous venons de décrire : il nous suffira de rappeler, pour en signaler la parfaite identité avec ceux d'Ensérune, de Montlaurès et du Cayla, les remparts qui protégeaient les *oppida* de Pech-Maho et de La Serre-Méjane et dont subsistent encore d'importantes substructions².

Les indications recueillies sur plusieurs habitats confirment entièrement, on le voit, les conclusions auxquelles nous ont mené les recherches conduites à Ensérune. Partout nous sommes en présence, au cours d'une première occupation, de modestes agglomérations de cabanes en brique crue ou en pisé, dont les aires sont aménagées à même le roc naturel, préalablement entaillé. Détruites au début du V^e siècle, elles cèdent la place à des villes où les maisons sont désormais édifiées en pierre et où, en dépit d'extensions successives, se maintiendra pendant toute la durée de leur existence le même mode rustique de construire, la même formule de maison à pièce unique, la même sorte de fortification « cyclopéenne ». On a pu dire des premières agglomérations qu'elles avaient « un aspect misérable et barbare »³. Celles qui leur succèdent sont certes moins misérables ; elles n'en restent pas moins barbares et il n'y a rien en elles qui ne puisse s'expliquer comme une œuvre indigène.

Il est fâcheux que les fouilles d'Agde n'aient jusqu'ici abouti qu'à la découverte de niveaux archéologiques et n'aient rien révélé de l'architecture de la cité. Il eût été intéressant de pouvoir comparer, en Languedoc même, la physionomie d'une fondation dont nous savons qu'elle était massaliote avec les établissements préromains dont il vient d'être question⁴. A défaut d'Agde, nous pourrions toutefois demander à un habitat comme celui de *Glanum*, qui est à l'heure actuelle la plus complètement explorée des colonies grecques de Provence, les moyens d'instituer cette comparaison. Il s'agit d'une cité qui fut créée à la fin du III^e siècle et qui n'atteignit sa plus grande prospérité que dans la seconde moitié du siècle suivant. Cette période correspond à la dernière phase d'occupation d'Ensérune et des sites indigènes du Languedoc et du Roussillon. Entre les installations qui s'y sont alors développées et celles, contemporaines, de *Glanum*, les différences s'accusent nettement. D'un côté, nous avons noté l'emploi exclusif d'une technique de construction rustique en appareil irrégulier ; de l'autre, nous voyons utiliser jusque dans l'architecture domestique l'appareil pseudo-

(1) Fouilles inédites de M^{lle} O. TAFFANEL en 1948 : *Gallia*, VIII, 1950, p. 110 et fig. 3 (Chronique des Fouilles). — Pour les campagnes antérieures, références, ci-dessus, p. 19.

(2) Références, ci-dessus, p. 20.

(3) Ph. HÉLÉNA, *Origines*, p. 172.

(4) On a seulement pu inférer du tracé des rues du « Vieil Agde », bâti sur la butte même où s'était installée la colonie massaliote, que celle-ci avait dû présenter le même plan en damier qu'*Emporion* ou qu'*Olbia*. Cf., ci-dessus, p. 305 n. 2, et p. 21.

isodome, caractérisé par la mise en œuvre de blocs soigneusement taillés, qu'on assemble à joints vifs et qu'on dispose en assises d'une horizontalité parfaite, après en avoir dressé les lits de pose et d'attente et pourvu les faces latérales d'un cadre d'anathyrose¹. Ce mode de bâtir, si éloigné, on le voit, des pratiques qui avaient cours dans la région du golfe du Lion, était déjà celui des remparts de Saint-Blaise et d'*Olbia*, plus anciens que les maisons de *Glanum*, puisqu'ils remontent au iv^e siècle, et eux-mêmes si différents des enceintes d'Ensérune et des *oppida* analogues. La technique des constructeurs, qui font usage dans le delta rhodanien de l'appareil régulier avec la même continuité qu'est employée la maçonnerie rustique en Languedoc et en Roussillon, n'est pas seule grecque à *Glanum*; le type des constructions l'est aussi : au lieu de demeures à pièce unique, où le dispositif à pilier axial vient parfois rappeler de lointaines origines indigènes, on a affaire à des maisons spacieuses à pièces multiples, dont le plan est caractérisé par la cour à péristyle, autour de laquelle elles s'organisent de manière à constituer une unité architecturale. On a pu noter à juste titre les ressemblances avec les réalisations contemporaines des bâtisseurs de villes dans l'Orient grec et trouver, en particulier, des analogies à Délos : *Glanum* fait figure, en effet, en Gaule de cité hellénistique². Par comparaison, son architecture accuse plus nettement encore l'aspect non hellénique de l'agglomération urbaine mise au jour à Ensérune.

Nous pouvons donc prendre acte de ces résultats, qui s'accordent en tous points avec les indications générales que nous avons cru pouvoir tirer des textes. D'une part, ceux-ci nous ont montré l'invraisemblance d'une colonisation directe des Phocéens ou d'un essaimage de la fondation massaliote pendant tout le vi^e siècle et la plus grande partie du v^e dans la région placée à l'Ouest du Rhône, comme aussi sur la côte provençale : ce que nous constatons de façon précise en Languedoc méditerranéen, c'est qu'à cette époque les habitats sont de modestes groupements de cabanes et de silos, où ne se retrouve aucun des traits attendus d'établissements grecs, mais tous les caractères de villages indigènes attardés dans des formes de vie primitives. D'autre part, dans la période qui, à partir de la fin du v^e siècle, voit s'affirmer le sort de Marseille, héritière en Occident des intérêts phocéens, et dans laquelle un certain nombre de comptoirs furent créés par elle, nous avons marqué les raisons que nous avons de penser que cet essor n'avait jamais pris la forme d'une véritable expansion coloniale ; dans la région du golfe du Lion, en particulier, il apparaissait improbable, d'après nos sources littéraires, que l'action de Marseille eût été au-delà d'une pénétration commerciale et de l'installation d'un seul relais d'échanges à Agde : l'étude des habitats vient confirmer cette façon de voir, puisqu'il n'en est aucun où se rencontrent des réalisations architecturales que l'on puisse reconnaître comme des œuvres véritablement grecques. En dépit de progrès certains par rapport aux âges antérieurs et de quelques indications hellénisantes, ces réalisations

(1) Voir H. ROLLAND, *Glanum*, p. 34.

(2) H. ROLLAND, *Ibid.*, pp. 37-38.

trahissent la persistance de formules foncièrement indigènes. Nulle part elles ne composent un ensemble comparable à celui que nous offre le site de *Glanum*, où nous savons que se fixèrent des Grecs de Marseille, et méritant comme lui d'être appelé une ville hellénistique.

La poterie grecque. — Pendant toute l'histoire de l'habitat la poterie hellénique n'a donc représenté à Ensérune qu'un apport du commerce extérieur — et l'observation vaut, bien entendu, pour les divers *oppida* échelonnés entre le Rhône et les Pyrénées. L'origine des séries qui composent ce matériel nous étant connue, leur chronologie pouvant être fixée avec une exactitude suffisante, nous allons nous efforcer de tracer grâce à lui la courbe des échanges économiques qui se sont établis entre les rivages du golfe du Lion et le monde hellénique.

La plus ancienne céramique grecque qui ait été recueillie à Ensérune remonte au VI^e siècle : il y a donc une relation directe entre l'expansion des Phocéens en Méditerranée occidentale et l'ouverture de la région languedocienne au négoce hellénique. Rien n'y évoque, en tout cas, comme dans le delta du Rhône, le souvenir des explorations rhodiennes plus anciennes. Contemporaines par leur date de la poussée coloniale qui leur succéda, les poteries retrouvées à Ensérune parmi les déchets d'occupation du premier village révèlent, dans un horizon ionien, des caractères nettement phocéens et massaliotes. Jusqu'au V^e siècle inclusivement, l'abondance des découvertes n'est d'ailleurs pas telle qu'il faille supposer un trafic intense pendant la phase primitive des destinées de l'*oppidum*. Pour la période antérieure à 550, qui fut cependant le bel âge de la thalassocratie phocéenne en Occident, il n'y a guère à citer que quelques tessons ioniens — fragments de coupes ou de tasses profondes en argile grise à décor géométrique très simple de bandes de couleur brun-rouge —, dont les profils permettent seuls de fixer l'âge approximatif et qui représentent une production courante, où rien ne rappelle la vaisselle de luxe des ateliers de Rhodes, de Naucratis ou de Fikellura (Fig. 4)¹. C'est juste assez pour attester que, dès cette époque, la région était visitée par des marins et des marchands venus non pas sans doute d'Ionie, mais des colonies de l'Ouest restées en relations d'affaires avec la Grèce d'Asie : le comptoir tout proche d'*Emporion*, dans le golfe de Rosas, et surtout Marseille, dont nous avons vu que les trafiquants furent attirés de bonne heure jusqu'aux rivages pyrénéens. A partir de 550, les documents deviennent plus nombreux et la part qui revient à Marseille dans ce commerce se précise. Parmi eux, la poterie ionienne tient une place assez restreinte — le total des tessons ioniens recueillis à Ensérune ne dépasse guère la centaine — et elle est toujours représentée par une vulgate de coupes et de bols à décoration géométrique (Pl. XLV, 1 et 2)². Il y a là, notons-le, tant en quantité qu'en

(1) Un tesson, où paraît une rosace de points, et deux, où se voit une grecque interrompue, semblent d'origine rhodienne (Pl. XLV, 1) : pour le motif de la rosace, comparer, par exemple, K. F. KINCH, *Fouilles de Vroulia* (Berlin, 1914), pp. 136-137, et pl. 21, 6a, et 25, 6 ; pour celui de la grecque interrompue, comparer, dans le style dit camiréen, *Ibid.*, pl. 17, 3 a, 6, 9 a. — Les deux tessons à grecque d'Ensérune proviennent de coupes larges à pied haut, forme bien représentée dans ce style camiréen : *Ibid.*, p. 130.

(2) Sur ses caractéristiques, voir, ci-dessus, p. 54. — Les spécimens trouvés en dehors d'Ensérune dans

qualité, une singulière différence avec ce que l'on constate à *Emporion*, où des séries entières de bols, d'olpés et de calices orientalisants ont été retrouvées, comme aussi à Marseille¹.

Si la poterie ionienne est rare à Ensérune, la poterie attique à figures noires l'est plus encore : une cinquantaine de fragments seulement ont été mis au jour, provenant de coupes qui sont à ranger dans les dernières fabrications ressortissant à la technique de la figure noire ; ils offrent d'ordinaire un décor ocellé, que rehaussent des applications de blanc et de rouge violacé, et s'échelonnent entre 525 et 490 (Pl. XL)². Là encore la différence avec *Emporion* et Marseille, où l'on possède de nombreux spécimens des productions de l'Athènes archaïque, parmi lesquels les tessons datables de la première moitié du VI^e siècle ne sont pas rares, ne laisse pas d'être instructive³. Dans le cas de ces deux cités, nous avons affaire à des centres peuplés de Grecs, où il est naturel que les beaux vases venus d'Ionie et d'Attique aient été particulièrement prisés. Tout se passe comme si leurs habitants, les conservant pour leur usage, n'avaient vendu aux indigènes que de la pacotille courante. Nous découvrons ainsi, dans le mobilier céramique, un nouveau trait accusant la distinction qui s'impose, et que déjà nous avons pu marquer d'après les formes de l'architecture, entre de tels centres, où l'on continue à faire appel aux ressources nationales, et un habitat barbare, où les indications hellénisantes témoignent seulement de relations économiques avec le monde grec.

Aussi bien, plus encore que la poterie attique et ionienne, même commune, c'est la vaisselle fabriquée dans leurs propres ateliers par ces Hellènes d'Occident que l'on rencontre sur les fonds de cabanes et dans les silos d'Ensérune. Les amphores pansues à fond en bobine, modelées à Marseille dans une argile jaune micacée, y figurent en bonne place (Pl. LII, 1)⁴. A la différence des coupes et bols ioniens ou attiques qui étaient vendus pour eux-mêmes, ce sont là des récipients ayant servi au transport de denrées plus précieuses qu'eux, en l'occurrence du vin ou de l'huile. Celles-ci, Marseille, ville sans hinterland et, partant, démunie de ressources agricoles propres, allait les chercher dans les grands centres producteurs de l'Orient hellénique⁵. Dès l'origine, elles paraissent avoir constitué

la région languedocienne et roussillonnaise ressortissent à la même vulgate : cf. Ph. HÉLÉNA, *Origines*, fig. 236 à 239.

(1) Pour *Emporion*, voir A. FRICKENHAUS, *Anuari Estudis Catalans*, 1908, pp. 201-207 ; A. GARCIA Y BELLIDO, *Hisp. Gr.*, II, pp. 150-152 ; III, pl. LXIV-LXXI. — Pour Marseille, cf. G. VASSEUR, *Annales Musée Hist. Nat. Marseille*, XIII, 1914, pp. 30 sq. ; P. JACOBSTHAL-J. NEUFFER, *Gall. Gr.*, p. 11, et, en dernier lieu, F. BENOÎT, *CRAI*, 1947, pp. 582 sq. ; *Gallia*, VI, 1948, pp. 207-208 ; VIII, 1950, pp. 116-117.

(2) Un seul fragment attico-corinthien est plus ancien et paraît remonter jusqu'au milieu du VI^e siècle : c'est celui que Ph. HÉLÉNA, *Origines*, p. 367, mentionne comme étant de « vieux style corinthien ». On y reconnaît, au-dessus d'une couronne d'arêtes rayonnantes, le bas d'un personnage drapé, assis ; certains détails du costume sont soulignés par des incisions, d'autres par des retouches lie-de-vin (inv. S 111).

(3) Pour les trouvailles faites en Languedoc et en Roussillon, voir Ph. HÉLÉNA, *Origines*, fig. 243-246. — Pour *Emporion*, cf. A. FRICKENHAUS, *Anuari*, 1908, pp. 211-226 ; A. GARCIA Y BELLIDO, *Hisp. Gr.*, II, pp. 153-160 ; III, pl. LXXXIII-XCII. — Pour Marseille, voir M. CLERC, *Massalia*, I, pp. 206-207 ; P. JACOBSTHAL-J. NEUFFER, *Gall. Gr.*, pp. 4-5.

(4) Sur leurs caractéristiques, voir, ci-dessus, pp. 61-62.

(5) Il est probable que tour à tour et peut-être simultanément l'Ionie, les Iles, ainsi que la Grèce propre,

un poste important du trafic à la commission qu'elle pratiqua avec les indigènes de la Gaule méridionale — et tout indique qu'elles tenaient une place équivalente dans celui des Phocéens d'*Emporion* avec les peuples de la côte ibérique. Dans le cas des Massaliotes, ils maintiendront longtemps sans faiblir ces importations de vin et d'huile que nous voyons s'amorcer au VI^e siècle entre Rhône et Pyrénées par l'exemple d'Ensérune, auquel répond celui des divers sites de la région¹.

Leurs amphores ont pour contexte la céramique « phocéenne » et « ibérique ». La première est à pâte grise et forme une série à l'intérieur de laquelle, nous le savons, les fabrications vraiment issues des ateliers d'Asie, à décor incisé de lignes festonnées, sont à distinguer des imitations sans décor réalisées dans les colonies d'Occident, parmi lesquelles *Emporion* et Marseille elle-même. Or, celles-ci sont à Ensérune les plus nombreuses, la forme la mieux attestée étant la coupe profonde, autant qu'on puisse le voir (Pl. XLVI)².

Pour la céramique « ibérique » ou « ibéro-ionienne », à pâte jaune et à décor géométrique simple, nous avons indiqué les raisons qui invitent à la considérer également comme une vaisselle produite dans les ateliers grecs de l'Ouest³. Elle a été très largement répandue dans la péninsule ibérique et, en Gaule, il n'est guère de site préromain entre le Rhône et les Pyrénées où elle ne se rencontre, le vase le plus courant étant le vase pansu (Pl. XLVIII, 3). Bien que, dans l'état actuel de nos connaissances, on ne puisse décider pour elle avec certitude entre les diverses provenances possibles, comme on parvient à le faire pour la

fournir du vin aux Massaliotes. Lorsqu'à partir du II^e siècle se fut développée en Italie méridionale une production vinicole suffisante pour que le pays pût exporter, il est à croire qu'habituellement déjà à venir y chercher de la vaisselle de terre cuite, ils furent tentés de faire également, et sans doute de préférence, appel à elle, car elle leur était plus aisément accessible. A cette époque toutefois, ils allaient se heurter à la concurrence de Rome qui se procurait en Campanie le vin qu'elle aussi entreprenait d'exporter vers la Gaule. — Pour l'huile, l'Attique, plus tard l'Italie méridionale, ont dû être les principaux fournisseurs de Marseille.

(1) Voir les références indiquées p. 62, n. 1. — Pour Ensérune, les données de la stratigraphie nous ont renseigné déjà sur cette continuité des importations massaliotes, que nous aurons l'occasion de retrouver dans les pages qui vont suivre. Rappelons qu'elles nous ont permis d'observer une certaine évolution typologique à l'intérieur d'une fabrication utilitaire qui, en se prolongeant, est restée fidèle à ses formules originelles. Les quelques timbres amphoriques que nous possédons n'ajoutent malheureusement aucune précision, nous l'avons dit, à ces indications générales. Voici les six documents recueillis à Ensérune dans les fouilles Sigal, sans indication de provenance et dans un état trop fragmentaire pour qu'on puisse reconnaître la forme exacte des vaisseaux dont ils proviennent :

1° *Fragment de col*, inv. S 1217 ; pâte jaune micacée : deux cercles concentriques imprimés en creux ;

2° *Fragment de col*, inv. S 1218 ; pâte jaune micacée : dans un timbre circulaire en creux Δ ;

3° *Col*, inv. S 1219 ; pâte jaune micacée ; le rebord supérieur forme un bourlet sous lequel s'attachaient les anses : au bas de ce col, un peu à gauche de l'attache de l'anse droite \ominus ;

4° *Fragment de col*, inv. S 1188 ; pâte jaune micacée ; dans un timbre circulaire en creux \mathcal{P} ;

5° *Épaule et bas de col*, inv. S 1220 ; pâte rouge fortement micacée ; sur le col, dans la même position que la marque n° 3, dans un timbre circulaire en creux ∇ ;

6° *Menu fragment* sans n° d'inv. ; pâte grise fortement micacée : dans un timbre rectangulaire \mathbb{H} .

On comparera les monogrammes d'un type semblable, mais non identiques, qui ont été trouvés à Mailhac : O. et J. TAFFANEL, *Gallia*, V, 1947, p. 143 et fig. 2.

(2) Sur ses caractéristiques, voir, ci-dessus, pp. 59 sq. — Comparer les spécimens trouvés en dehors d'Ensérune entre Rhône et Pyrénées : Ph. HÉLÉNA, *Origines*, fig. 240-241.

(3) Ci-dessus, pp. 56 sq.

poterie grise, il est légitime de penser, là encore, pour partie au moins, à des importations massaliotes¹. Elle est, avec cette céramique grise, une vaisselle de remplacement fabriquée en Occident et destinée à tenir lieu d'une poterie qu'il fallait faire venir de la lointaine Asie². L'une et l'autre se substituèrent de plus en plus à cette dernière à partir de la seconde moitié du VI^e siècle, après les victoires carthaginoises qui rendirent malaisées les relations avec le monde hellénique, et la remplacèrent totalement au début du V^e, lorsque les villes grecques d'Ionie eurent été atteintes par l'avance perse.

La céramique « ibérique » est donc à ranger, à côté des amphores à fond en bobine et de la vaisselle grise, parmi les apports occidentaux du commerce hellénique. Nous constatons que ces éléments forment une dominante parmi les trouvailles de poterie importée qui ont été faites sur l'*oppidum* d'Ensérune. Ils sont datés par la céramique ionienne et attique qui les accompagne et s'échelonnent par conséquent de 550 à 490 : le témoignage des *realia* vient ainsi confirmer ce que nous avait laissé soupçonner l'étude des textes sur l'impossibilité où fut Marseille d'exercer un rayonnement économique aussi précoce qu'on le croit d'ordinaire. Le décalage chronologique qui existe avec les découvertes intervenues à Marseille même permet de mesurer le temps qui fut nécessaire à la colonie à partir de sa fondation pour être en mesure d'organiser des circuits commerciaux avec le monde barbare. Ce décalage implique, par voie de conséquence, que la vaisselle ionienne et attique qu'on rencontre à Ensérune n'y est pas arrivée par importation directe. Dans ce cas, on ne comprendrait pas pour quoi, étant représentée à Marseille et à *Emporion* à compter de l'installation des Phocéens, elle apparaîtrait plus tard sur cet *oppidum*. La chose s'explique fort bien, au contraire, si son introduction est liée à l'activité de la fondation massaliote, qui ne fut pas immédiate, et si l'on y voit seulement l'apport d'un commerce à la commission près des productions proprement occidentales³.

Il convient d'observer que pour Athènes, sa poterie, rare déjà au cours de la période antérieure, est absente pendant la plus grande partie du V^e siècle ; de 490 à 425, entre les fragments qui appartiennent à la figure noire finissante et les débris de vases à figures rouges de style fleuri, nous ne trouvons guère à

(1) Cette céramique « ibérique » — en réalité de tradition ionienne — est représentée à Marseille. Cf. les petites amphores en argile claire portant une décoration de larges cercles concentriques, traitée au vernis brun-rouge, qui sont à distinguer des vases d'origine proprement ionienne, seuls signalés par P. JACOBSTHAL et J. NEUFFER, *Gall. Gr.*, et dont M. CLERC, *Massalia*, I, pp. 204-205 et fig. 40, rappelle la découverte, en indiquant déjà fort justement qu'ils représentent une « fabrication locale... datant des temps anciens de la colonie, du premier, des deux premiers siècles si l'on veut ». Ils sont en tous points semblables aux ossuaires « ibériques » de la nécropole d'Ensérune. Voir aussi, ci-dessus, p. 58 n. 1.

(2) On comparerait la naissance et les développements analogues, en Italie centrale, à partir de la seconde moitié du VII^e siècle, d'une poterie « italo-géométrique », qui procède de l'imitation des séries protocorinthiennes et corinthiennes et qui serait l'œuvre d'artisans grecs travaillant en Étrurie : cf. I. S. RYBERG, *An archaeological record of Rome*, dans *Studies and Documents edited by K. and S. Lake*, XIII (Londres-Philadelphie, 1940), I, pp. 7 sq. ; 2, pl. 3-5.

(3) Notons, à ce propos, que la poterie de Corinthe, dont les fabrications concurrencèrent pendant tout le VI^e siècle celles d'Athènes sur les marchés extérieurs n'est pas représentée à Ensérune. Elle l'est, en revanche, à *Emporion*, ainsi que la céramique de Chalcis : A. FRICKENHAUS, *Anuari*, 1908, pp. 207-210 ; A. GARCIA Y BELLIDO, *Hisp. Gr.*, II, pp. 149-150, et III, pl. LV, LXXI-LXXIII.

Enserune d'échantillons de céramique attique à insérer. La poterie du style sévère n'y est pas représentée, celle du style libre, traitée à la manière polygnotéenne ou phidiesque, à peine mieux : les documents qui succèdent directement aux tessons de coupes à figures noires à yeux prophylactiques sont déjà de l'époque de Meidias¹. Ce hiatus ne laisse pas de surprendre, tout particulièrement pour les années qui virent l'essor économique d'Athènes sous le gouvernement de Périclès et au cours desquelles la production attique fit prime à l'exportation. Dira-t-on que cette lacune correspond à une phase de décadence dans l'histoire de l'*oppidum*, qui se traduirait par un ralentissement des échanges commerciaux avec le monde extérieur? Cela n'est guère vraisemblable, étant donné que, d'une part, cette interruption ne porte que sur la poterie athénienne et que pendant toute sa durée la vaisselle « ibérique » et « phocéenne », importée elle aussi, ne cesse pas d'être représentée et que, d'autre part, la même carence se constate sur tous les sites préromains du Languedoc. L'expliquera-t-on par un bouleversement des circuits économiques, consécutif à des mouvements de peuples issus de la péninsule ibérique dans le premier quart du ve siècle, comme on le fait volontiers²? Mais alors il faudrait que la poterie « ibérique » eût remplacé à partir de ce moment là la céramique venue de Grèce propre, alors qu'elle lui sert de contexte au vi^e siècle déjà et que, lorsque prennent fin les apports athéniens, elle ne donne pas lieu à des trouvailles plus abondantes qu'auparavant. Il faudrait aussi et surtout que cette vaisselle pût être considérée comme le produit d'une civilisation ibérique, ce qui n'est pas. Nous verrons plus volontiers, dans cette interruption des importations attiques, une nouvelle preuve du fait qu'il n'y eut à aucun moment un circuit direct de relations commerciales entre la Grèce propre et la Gaule méridionale : la carence des fabrications d'Athènes, qui est générale entre Rhône et Pyrénées au plus beau moment de l'essor économique de la ville, serait alors inexplicable. Elle se justifie fort bien, au contraire, en fonction des vicissitudes d'un trafic à la commission. Les entreprises coloniales des Phocéens en Occident ont eu à compter avec l'hostilité des Carthaginois, comme nous l'a montré l'examen des textes, et la seconde moitié du vi^e siècle fut pour eux une période de recul. Les développements du négoce massaliote s'en trouvèrent limités du même coup et de là vient sans doute qu'à Enserune la poterie attique, comme d'ailleurs la vaisselle ionienne et la céramique grise d'Asie Mineure, qui n'apparaissent qu'à partir de 550, n'y soient pas tellement abondantes : c'est la marque d'un temps où les communications avec l'Orient hellénique, sur lesquelles pèse la menace carthaginoise, restent hasardeuses. Elles deviendront de plus en plus malaisées après la bataille d'Alalia, lorsque Carthage se fut assurée l'hégémonie navale en Méditerranée occidentale et que les Phocéens se virent réduits à la possession de Marseille. L'absence de

(1) Voir, pour Enserune, la publication de F. MOURET, *CVA*, fasc. 6, pp. 15-19, et pour la région languedocienne dans son ensemble, Ph. HÉLÉNA, *Origines*, pp. 380-395, avec les indications de notre p. 333 n. 4.

(2) C'est la thèse soutenue par Ph. HÉLÉNA, *op. cit.*, pp. 146 et 379. Voir également R. LANTIER, *Celtas e Iberos*, dans *AEArq*, n° 42, 1941, p. 146. — La même interruption dans les apports de poterie attique se constate sur les sites de la côte orientale d'Espagne à partir de 490, mais elle ne paraît se prolonger là que jusque vers 440 : cf. P. BOSCH-GIMPERA, *La formación*, pp. 205-206, 226-231 et 221, n. 63.

vaisselle attique à Ensérune après 490 est, à l'origine, l'effet direct de cet état de choses. En découvrant qu'elle se prolonge jusque vers 425, de nombreuses années encore après la bataille d'Himère qui fut un coup d'arrêt donné à l'expansion carthaginoise, nous vérifions le bien-fondé des indications que nous avions tirées des textes sur l'impuissance à lever l'hypothèque punique où Marseille demeura très longtemps dans le v^e siècle¹.

La poterie ionienne, dont les apports ont été aussi rares et se sont interrompus en même temps que ceux de la céramique attique, prêterait à des observations analogues. On ajouterait toutefois qu'au début du v^e siècle les foyers de l'hellénisme en Asie ont été abolis l'un après l'autre par l'avance perse et ont subi le sort que Phocée avait connu dès 545 : la vaisselle ionienne était donc condamnée de toute façon à disparaître des marchés de l'Occident méditerranéen, comme elle allait disparaître des pays égéens. Mais tandis qu'elle allait être remplacée dans toute la Méditerranée orientale par la poterie attique, en Occident, où la diffusion de cette dernière fut retardée comme nous l'avons dit jusqu'au iv^e siècle, le style ionien survécut sous la forme des productions locales que les colonies grecques avaient créées et développées à l'imitation des séries importées et que leur activité commerciale répandit en terre barbare. Ce fut même, pendant toute la durée de l'interruption des relations avec le monde hellénique, c'est-à-dire pendant la majeure partie du v^e siècle, la seule vaisselle d'inspiration hellénique qui parvint aux sites préromains de la Gaule méridionale.

L'origine de ces fabrications occidentales, qui sont les « suites » de la poterie « ibérique » ou « ibéro-ionienne » du vi^e siècle, est trop souvent méconnue. Abusé sans doute par le fait que les séries céramiques qui sont parmi les productions les plus caractéristiques de la Grèce propre se rencontrent en Gaule méridionale et en Espagne, on a raisonné comme si les colonies d'Occident ne pouvaient avoir fabriqué une poterie qui leur fût particulière et si l'importation avait pourvu à tous leurs besoins. C'était oublier que ces colonies, maîtresses de leurs destinées, n'étaient pas dans la sujétion économique des métropoles qui les avaient fondées, qu'elles avaient leur industrie et leur commerce à elles. On a été conduit à fausser ainsi les perspectives historiques pour rendre compte de certaines découvertes faites sur les *oppida* préromains de la région comprise entre le Rhône et les Pyrénées ou de la côte orientale de la péninsule espagnole. C'est ce qui est arrivé à Ensérune, comme nous l'avons indiqué, pour toute une classe de vases que livrent les habitations et les tombes au cours de la deuxième phase d'occupation du site : il s'agit d'amphores et d'œnochoés à pâte jaune, décorées de motifs géométriques simples, qui forment dans les sépultures une série

(1) [L'hypothèque punique, qui, cela n'est pas douteux ne fut pas entièrement levée pour Marseille en Méditerranée occidentale après la bataille d'Himère, suffit-elle à expliquer cette interruption prolongée des apports attiques — interruption qui ne se remarque pas seulement en Gaule et en Espagne, mais aussi en Étrurie, en dehors de la zone des activités massaliotes ? Il semble qu'il faille faire aussi une part à l'action de Syracuse, dont la victoire de Cumes a consacré la primauté en Sicile et qui, interceptant les communications entre la Méditerranée occidentale et le monde égéen, aurait fait perdre le contact à l'Orient hellénique avec Marseille en même temps qu'avec l'Étrurie : A. PIGANIOL, *La conquête romaine, dans Peuples et Civilisations*, III (3^e éd., Paris, 1940), pp. 77-79].

bien datée des trois premiers quarts du IV^e siècle (Pl. XLVII, 2-6; XLVIII, 2 et 4), et d'œnochoés et de skyphoi en argile grise sans décor, qui apparaissent dans la nécropole à partir de la première moitié du III^e et se retrouvent dans les constructions qui furent édifiées sur son emplacement à la fin du siècle (Pl. XLVIII, 4). Tous ces documents ont été interprétés à tort comme des produits de la civilisation ibérique et leur présence sur des *oppida* comme Ensérune a été invoquée à l'appui des théories qui ont tenté d'expliquer le peuplement de la région languedocienne et roussillonnaise par des migrations venues d'outre-Pyrénées au début du deuxième âge du Fer : à leur diffusion se mesurerait l'étendue de cet apport ethnique¹. Pour les premiers, les ressemblances qu'ils présentent avec la poterie andalouse indiqueraient une origine Sud-orientale ; pour les seconds, ils seraient issus d'ateliers catalans². Or, s'il est exact que les deux familles céramiques auxquelles ils appartiennent sont largement répandues en Espagne, il convient d'observer que les provinces où elles sont représentées sont celles qui, précisément, sur la côte méditerranéenne, du Levant aux Pyrénées, ont ressenti le plus intensément les effets de l'expansion grecque. On notera d'ailleurs qu'une région comme l'Andalousie, où la pénétration hellénique n'aura qu'un temps, connaîtra seulement la vaisselle à décor géométrique et ne verra pas se développer les fabrications à pâte grise, plus récentes, tandis que la Catalogne, où cette pénétration sera plus durable, apparaîtra comme un des foyers de production de cette poterie, *Emporion* se révélant un des ateliers les plus actifs³. Loin d'être une fabrication spécifique de l'industrie céramique des Ibères et d'être parvenue en Gaule au moment où leurs migrations supposées y auraient diffusé les formes de leur culture, la vaisselle peinte à décor géométrique simple ou la vaisselle grise sans décor n'est, de part et d'autre des Pyrénées, que le facteur commun des influences que l'hellénisme a exercées en Occident : c'est là une poterie spécifique des centres grecs de l'Ouest, produite dans les colonies que les Phocéens avaient fondées au VI^e siècle et dont certaines, *Emporion* en Espagne, Marseille en Gaule, avaient survécu à la poussée carthaginoise. On peut en en suivre les développements aussi longtemps que durent ces colonies : après une période où les ateliers ne visent qu'à répéter les techniques métropolitaines, on assiste ensuite à des transpositions de plus en plus libres. La diffusion de cette céramique permet uniquement d'apprécier l'étendue du réseau d'échanges économiques que les Grecs d'Occident avaient réussi à tisser avec les peuples indigènes au milieu desquels ils vivaient.

Si, dans le cas de la vaisselle grise, *Emporion* a été reconnu récemment

(1) Sur la valeur de cette explication, qui n'a permis d'aboutir à un accord ni sur la date ni sur l'étendue de ces migrations, cf., ci-après, pp. 379-380 et 415.

(2) Voir, ci-dessus, pp. 56 sq. et 48 n. 1.

(3) A telle enseigne que l'étude attentive de la poterie grise a permis, comme nous l'avons noté, de reconnaître une catégorie de *gris ampuritana*, qui apparaît dans le cours du VI^e siècle à l'imitation de la céramique grise d'Asie Mineure et qui se prolonge jusqu'à l'époque romaine, en s'éloignant peu à peu pour les formes, sinon pour la technique, des prototypes orientaux. C'est à elle qu'il faut rapporter les séries traditionnellement appelées « fabrications de la côte catalane ». Cf. M. ALMAGRO, *RELIg.*, 1949, pp. 69 et 115, et, ci-dessus, pp. 59-60.

comme un des centres importants où elle se fabriquait, il n'est guère douteux que Marseille n'en ait produit elle aussi. On observera à ce propos que dans la période qui correspond à la seconde phase d'occupation de l'*oppidum* d'Ensérune, *Emporion*, après l'éclipse phocéenne en Espagne, a dû à l'intervention de Marseille de redevenir un poste actif et vivant, dont le rayonnement se fit sentir sur toute la Catalogne. Cela n'impliquait cependant pas que la céramique qu'on y fabriquait fût destinée à s'identifier avec celle de l'atelier massaliote, et cela parce qu'elle était l'œuvre de potiers qui trouvaient à puiser dans un fonds de traditions remontant jusqu'à la colonisation du VI^e siècle. Et il est légitime qu'on s'attache à distinguer une variante emporitaine à l'intérieur de la production grecque de l'Ouest, lors même qu'*Emporion* est devenu un comptoir de Marseille, sans doute dans le dernier tiers du V^e siècle¹.

Les spécimens qu'on en rencontre dans la seconde ville d'Ensérune — tessons de teinte foncée, au toucher savonneux, dans les vestiges de l'habitat, et vaisselle « catalane », dans les tombes les plus récentes — voisinent avec les amphores à fond en bobine d'origine massaliote, dont l'importation ne connaît pas d'interruption depuis l'époque du village primitif : la conjonction sur un site indigène des fabrications de Marseille et de celles de son comptoir d'*Emporion* est fort instructive. Elle suffit à prouver que les liens commerciaux que Marseille avait noués avec l'*oppidum* dès le premier âge du Fer n'ont pas été rompus. Aussi bien, est-elle désormais en situation d'augmenter son trafic avec la Gaule et n'est-il guère douteux que la part qui lui revient dans les apports de l'hellénisme ne soit prépondérante dans les régions méditerranéennes. Cela n'impliquait cependant pas la cessation des échanges alimentés par des marchés tout proches comme celui d'*Emporion* dès le temps de la première colonisation. A partir du moment où les Massaliotes furent devenus en Espagne les héritiers des intérêts phocéens, il est probable que ces échanges ne firent, au contraire, que s'accroître. Le fait que nos études soient plus avancées sur *Emporion* que sur Marseille explique seul, et de manière purement fortuite, que nous puissions, à l'occasion, mieux discerner le lot du comptoir que celui de la métropole parmi les éléments occidentaux du commerce hellénique avec la province allant du Rhône aux Pyrénées.

Ce commerce connaît une extension accrue dans le cours du IV^e siècle et les relations interrompues reprennent avec la Grèce propre. C'est ce que traduit à Ensérune la réapparition de la poterie attique dans les strates qui correspondent

(1) Rappelons que le nom d'*Emporion* ne paraît pas dans l'*Ora maritima* d'Avienus : cf., ci-dessus, p. 286 n. 3. — Les fouilles ont néanmoins démontré l'existence, à l'emplacement où devait s'élever le poste dont la fondation est communément attribuée aux Massaliotes par les auteurs grecs (Ps. SCYMNOS, v. 202-204 ; Ps. SCYLAX, 2 ; STRABON, III, 4, 8), d'une colonie phocéenne plus ancienne —, ce qui permet d'expliquer que TITE-LIVE, XXVI, 19, 11, et PLINE, *N. Hist.*, III, 22, donnent *Emporion* comme étant d'origine phocéenne, pour autant qu'ils n'ont pas employé le terme de « Phocéens » pour désigner, en fait, les Massaliotes.

Il se peut que le nom de *Cypsela*, appliqué par Avienus, v. 527, à un établissement du golfe de Rosas ait désigné le comptoir pré-massaliote et que le poste fondé postérieurement par Marseille sur le même emplacement et ignoré de l'*Ora maritima*, comme tous les autres comptoirs massaliotes, ait porté, lui, le nom d'*Emporion* : cf. N. LAMBOGLIA, *La fondazione di Emporion e il periplo di Avieno*, dans *RELig.*, XV, 1949, pp. 149 sq.

à la seconde occupation de l'*oppidum* et où elle voisine avec la vaisselle grecque d'Occident dont il vient d'être question. L'abondance relative des trouvailles contraste avec leur pauvreté pendant la phase première de l'histoire du site. De nombreux tessons ont été recueillis parmi les vestiges des maisons de l'habitat ou, sur les pentes, parmi les déchets rejetés de celles-ci pendant la durée de leur utilisation ; les tombes de la nécropole ont livré des vases entiers. Un premier groupe, le mieux fourni, comprend les coupes : on y reconnaît les ultimes fabrications à figures rouges qui soient sorties des ateliers athéniens ; échelonnées sur les dernières années du v^e siècle et le début du iv^e jusque vers 370, elles ressortissent aux diverses manières, plus ou moins inspirées de celles de Meidias, qu'il est possible de marquer dans cette production d'après les travaux de J. D. Beazley (Pl. XLI)¹. Près de cette forme, qui garde chez les indigènes la vogue dont elle jouissait déjà au temps de la figure noire et de la poterie ionienne, le cratère apparaît, représenté par des fragments contemporains de ce *sub Meidian cup group* (Pl. XLIII, 1). Mais c'est à la série dite de Kertch, datée du troisième quart du iv^e siècle, qu'appartiennent les exemplaires les plus nombreux, qui, faisant office d'ossuaires, ont été mis au jour à peu près intacts dans le niveau d'ensevelissements le plus récent (Pl. XLII, 2-4)². Les thèmes traités sur ces vases ne sortent pas, le plus souvent, de la banalité : Ménades et Satyres, réunions de personnages drapés debout, éphèbes, drapés ou nus, dans des attitudes variées, brandissant un double javelot, s'appêtant à boire dans un grand skyphos tenu à deux mains, faisant face à une femme drapée qui tient une phiale ou à une Niké qui apporte une couronne, sur les coupes ; scènes de banquet, sur les cratères antérieurs à ceux du style de Kertch ; combats de griffons et d'Arimaspes, réunions de personnages drapés, sur ces derniers. Ce sont là les poncifs habituels dans la céramique à sujets figurés du iv^e siècle³. Plus qu'au

(1) La coupe de la Pl. XLI, 1, est décrite, ci-dessus, p. 233 n. 3, *série 1*. Voir J. D. BEAZLEY, *Aegean vase painters*, pp. 733-735, 857-887. Les deux fragments de coupes, CVA, fasc. 6, pl. 7, n^o 16 et 17, attribués au *Calliope painter* (troisième quart du v^e siècle), sont les plus anciens qui aient été recueillis à Ensérune. La coupe CVA, fasc. 6, pl. 11, constitue le document le plus récent : classée par J. D. Beazley dans la manière du *Vienna painter*, elle appartiendrait déjà au style de Kertch, dans lequel la coupe est une forme très rare, et serait à dater du second quart du iv^e siècle : K. SCHEFOLD, *Untersuchungen zu den Kertscher Vasen*, p. 60.

(2) Le cratère de la Pl. XLII, 2, est décrit, ci-dessus, p. 233 n. 3, *série 3*. Voir K. SCHEFOLD, *op. cit.*, p. 13, et, ci-dessus, p. 82 n. 1 et 2. Comparer, en Occident, les exemplaires trouvés à *Emporion* (A. GARCIA Y BELLIDO, *Hispan. Gr.*, pl. CX) et dans la nécropole préromaine de Gênes (R. PARIBENI, *Ausonia*, V, 1909, pp. 13 sq., fig. 2, 5, 8 ; L. BERNABO BREA-G. CHIAPPELLA, *RELig.*, XVII, 1951, pp. 163 sq., fig. 10 et 11).

(3) Voir H. METZGER, *Céramique attique du IV^e siècle*, pp. 369 sq. — Rares sont les documents qui sortent de l'ordinaire comme la coupe représentant un épisode de la légende de Procris et Céphale, à laquelle on a jadis fait un sort en l'attribuant à Meidias (CVA, fasc. 6, pl. 1-4) et qui est en réalité du « peintre d'Iéna » (cf., ci-dessus, p. 79 n. 3). On notera également — et n'est-ce point normal dans une production exportée en pays barbares ? — la rareté des scènes à sujets religieux : cf. le cratère du style de Kertch où paraissent Aphrodite et Eros (*Ibid.*, pl. 9, n^{os} 1 et 3) et la coupe du même style avec Apollon ou Dionysos chevauchant un griffon (*Ibid.*, pl. 11, n^{os} 1 et 3).

Les réunions de personnages drapés debout, tenant parfois un miroir ou un strigile, sont de loin les sujets les plus fréquemment traités au revers des coupes ou sur l'une des faces des cratères. Ces *mantellate figure*, d'une exécution hâtive et négligée, sont un des éléments caractéristiques du style attique en pleine décadence du second tiers du iv^e siècle : groupes de remplissage à une époque où le décor tend à se stéréotyper ou scènes de palestre ? Cf. E. POTTIER, *Catalogue des vases... du Louvre*, III (1906), p. 1072 ; G. LEROUX, *Vases grecs et italo-grecs du Musée archéologique de Madrid* (Paris, 1912), pp. 77-78.

choix des thèmes, les différences à marquer entre les œuvres tiennent à la qualité de l'exécution : quelques-unes, les plus anciennes, montrent une technique fine et soignée, un art sobre rappelant l'idéal du style sévère ; d'autres accusent, avec les mêmes qualités techniques, les raffinements du style fleuri, avec son décor de rinceaux, de palmettes, de guirlandes de lierre encadrant les personnages ; mais la plupart témoignent d'un faire rapide et négligé, ce qui n'a rien d'inattendu pour une poterie destinée à l'exportation et produite en un temps où la décadence avait commencé dans les ateliers attiques¹. Quelques cratères en forme de calices à beau vernis noir, d'époque hellénistique, où le décor se réduit à une guirlande de feuilles sur l'épaule et à une ligne d'oves peints en noir sur le rebord, complètent le butin (Pl. XLII, 1)².

Associée à cette céramique de provenance indiscutablement attique, on recueille la vaisselle très semblable que produisaient les ateliers de Grande Grèce, où de longue date la colonisation avait transplanté les formules attiques, un peu comme avaient été transférées dans les centres créés en Espagne et en Gaule par l'expansion phocéenne les techniques ioniennes. Les fabrications italiotes, qui n'étaient pas représentées à Ensérune lors de la première phase d'occupation, concurrencent celles d'Athènes au cours de la seconde, au moment où se rouvrent pourtant au commerce occidental les voies d'accès vers la Grèce propre. Parmi les plus anciennes qui se rencontrent sur l'*oppidum*, on trouverait à citer quelques coupes à figures rouges appartenant à la première moitié du IV^e siècle : véritables contrefaçons des séries athéniennes pour la forme et le décor, elles sont visiblement destinées à les remplacer auprès d'une clientèle indigène qui les recherchait à partir de la période où la fabrication des coupes à personnages va en se raréfiant à Athènes. C'est en Campanie qu'elles ont été vraisemblablement produites³. Viennent ensuite des skyphoi à figures rouges, non plus réservées mais peintes sur le vernis noir, et des lécythes à figures rouges également, avec certains détails figurés par des rehauts blancs, dont le style semble indiquer l'origine apulienne⁴. Si la part de l'Attique reste nettement supérieure à celle de l'Italie méridionale jusque vers 325, la production italiote l'emporte ensuite de plus en plus nettement. Dans le troisième quart du IV^e siècle, s'affirme la vogue de la céramique à vernis noir imitant des prototypes métalliques, où le décor peint est absent ou n'est plus qu'un accessoire et dont la provenance

(1) Comparer les fragments de coupes issues du même atelier (« peintre d'Iéna ») : *CV.A*, fasc. 6, pl. 1-4, et pl. 13, nos 1 et 2.

(2) *Ibid.*, pl. 19 et ci-dessus, p. 82 n. 1.

(3) Cf. *CV.A*, fasc. 6, pl. 8, nos 2 et 3. — Le centre principal de fabrication était sans doute Cumès : voir P. DUCATI, *Storia ceram. greca*, II (1923), p. 463 ; *Ceram. della Penisola italiana* (Class. Union. acad. intern. n° 9, 1927), pp. 25-29. Le style est « néo-attique », à telle enseigne que la teinte particulière de l'argile — bistrée et mate dans la production italiote, rosée dans celle d'Athènes — permet seule de décider de l'origine. Les thèmes traités témoignent d'une égale banalité d'inspiration. Lorsque, par exception, ils sortent de cette banalité, les sujets figurés sur les vases italiotes ne s'écartent pas pour autant du répertoire attique : voir *Ibid.*, pl. 8, nos 7 et 8, la scène montrant Thésée en train de tresser le taureau de Marathon.

(4) *Ibid.*, pl. 13, nos 7 et 8 ; 12, nos 21, 24 et 26. — Sur la question controversée des centres de production des séries apuliennes et sur la part probable que Tarente a prise à cette production, cf. P. WUILLEUMIER, *Tarente* (Paris, 1939), pp. 444 sq.

n'est pas attique dans nombre de cas. La balance penche désormais en faveur de l'Italie méridionale : le mobilier des tombes est à cet égard des plus révélateurs¹. Pour la fin du iv^e siècle et le début du iii^e, on ne retrouve plus, en fait de vases peints, que de rares skyphoi italiotes ornés de motifs floraux et géométriques, dont la technique des repeints blancs et rouges sur fond sombre annonce les séries dites de « Gnathia » et qui sont probablement apuliens eux aussi². Tout se passe donc comme si, au moment où les ateliers attiques eurent cessé de fabriquer de la poterie à personnages, la vogue dont leur production avait bénéficié sur les marchés d'Occident avait pris fin.

Il faut bien constater, en effet, que, s'ils ont lancé la formule des vases à vernis noir lustré reproduisant les modèles de la vaisselle métallique, les spécimens de cette céramique retrouvés à Ensérune auxquels on puisse attribuer une origine attique sont relativement rares : on citerait, cependant, la coupelle timbrée intérieurement de fines palmettes et ornée par-dessous de deux cercles concentriques peints en brun-noir sur la teinte de l'argile laissée apparente qui a été recueillie dans une tombe à ossuaire de tradition ionienne datable d'un peu après 350 (Fig. 35)³ ; ce document est certainement l'un des premiers exemplaires des vases à vernis noir et à décor estampé qui apparaissent à Ensérune ; on ajouterait, dans quelques sépultures qui sont parmi les plus anciennes de la dernière série des ensevelissements, plusieurs coupes timbrées intérieurement de fines palmettes ou de motifs rayonnants d'oves, dont, à défaut du décor peint sur le fond réservé qui tend à disparaître, la teinte rosée de l'argile indique la provenance⁴. Il y a là, assurément, les prototypes des fabrications de l'Italie méridionale, qui vont abonder dans les tombes les plus récentes et dans les habitations de la phase finale d'occupation : la conjonction des modèles et des premières dérivations dans des sépultures qui appartiennent au dernier tiers du iv^e siècle ne laisse pas d'être instructive pour fixer la chronologie encore flottante de la poterie italiote⁵. Exploitant à leur tour la formule de la céramique à vernis noir et à décor estampé, les ateliers de Grande Grèce, plus aisément accessibles à partir de l'Occident que ceux de Grèce propre, ne vont pas tarder à substituer leur production à la vaisselle attique auprès de la clientèle indigène. Dès 330, les cratères à libations, aussi bien que la plupart des vases d'usage domestique, « plats à poisson », coupes et coupelles qu'on rencontre à Ensérune,

(1) On constaterait, par exemple, que la tombe 121 renfermait, à côté de l'ossuaire de provenance attique (cratère du style de Kertch), trois vases à vernis noir de fabrication campanienne (un grand « plat à poisson », une coupe, une coupelle). Cf., ci-dessus, p. 233 n. 3, *série* 3.

(2) *CVA*, fasc. 6, pl. 18, nos 8 et 10. Comparer certains vases du musée de Naples : Ch. PICARD, *BCH*, XXXV, 1911, pl. VII, nos 60, 89 et 95.

(3) Ci-dessus, p. 236 n. 2.

(4) *CVA*, fasc. 6, pl. 23, nos 13, 14 et 17 ; 24, nos 1 et 2.

(5) Rappelons qu'avec ces coupes et coupelles à vernis noir et à décor estampé les tombes de la série la plus récente ont livré également quelques cratères de technique analogue et, comme elles, de provenance attique (ci-dessus, p. 320 et 82 n. 1). Les sépultures où se rencontrent ces fabrications et où apparaissent en même temps leurs dérivations italiotes, sous la forme, d'une part, des cratères à pouciers utilisés comme ossuaires, d'autre part, d'une vaisselle domestique fournissant le mobilier d'accompagnement, sont datées par la présence de cratères de Kertch de la période 330-325.

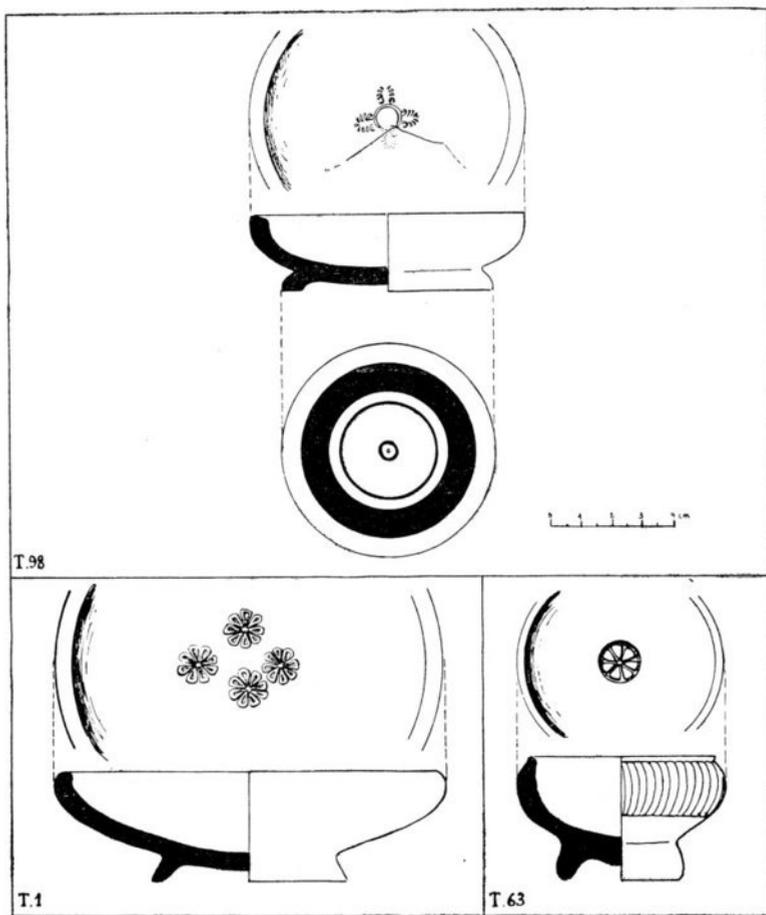


Fig. 35. — Céramique attique (en haut) et italote à vernis noir.

sont importés de l'Italie méridionale¹. Ces fluctuations de la courbe des échanges avec le monde hellénique dénoncent une activité économique attentive à la fois à répondre aux préférences des populations barbares et à s'organiser dans le sens de la plus grande commodité géographique.

(1) Le troisième habitat n'offre plus aucun spécimen de poterie attique à vernis noir et à décor estampé : celle-ci, elle-même, est rare à l'époque de la seconde occupation, comme nous l'avons noté, et semble bien n'être plus représentée déjà dans les tombes les plus récentes du dernier niveau d'ensevelissements.

Il reste que, pas plus que pour la céramique peinte, il n'est aisé de distinguer toujours dans les séries les plus anciennes de vases à vernis noir les fabrications attiques des fabrications italiotes. Les séries spécifiquement attiques, qui apparaissent en Grèce propre dès la fin du v^e siècle, ont été récemment étudiées. Elles offrent les prototypes exacts des formes qui sont parmi les plus courantes de la production campanienne et qu'on trouve bien représentées à Enserune : le cratère à flancs godronnés et à pouciers, le plat à rebord retombant et la coupelle à lèvres rentrante. Cf. H. A. THOMPSON, *Excavations in the Athenian Agora. Two centuries of Hellenic pottery*, dans *Hesperia*, III, 1934, pp. 311 sq. ; D. M. ROBINSON, *Excavations at Olynthus*, XIII (1950), pp. 274 sq. ; P. E. CORBETT, *Attic pottery of the late fifth century from the Athenian Agora*, dans *Hesperia*, XVIII, 1949, pp. 318-336. — La plus ancienne poterie à vernis noir proprement campanienne a été examinée, d'après les trouvailles faites à Minturnes, par A. KIRSOPP, « *Campana suppellex* », the pottery deposit of Minturnae, dans *Boll. Assoc. intern. studi Mediterranei*, V, 1934, pp. 139 sq. — Voir aussi Ch. PICARD, *La fin de la céramique peinte en Grande-Grece*, dans *BCH*, XXXV, 1911, pp. 177 sq.

A compter du III^e siècle, l'origine campanienne de la poterie à vernis noir est aisément discernable d'après la technique, sinon d'après les formes : de bons critères de cette origine campanienne sont fournis par le fait que les palmettes timbrant parfois le fond intérieur des vases forment des motifs détachés, alors qu'elles se combinent en un décor complexe dans la production attique, le vernissage du fond externe de ces vases, souvent réservé en rouge quand ils sont attiques, les reflets métalliques du vernis utilisé : cf. N. LAMBOGLIA, *Per una classificazione preliminare della ceramica campana*, dans *Attes du 1^{er} Congrès internat. d'Études Ligures* (Bordighera, 1952), pp. 163-166.

Dans cet ouvrage, l'auteur admet que la plus ancienne poterie à vernis noir qu'on retrouve sur les sites d'Occident à partir de la seconde moitié du IV^e siècle révèle un horizon italiote. — On comparerait à celles d'Enserune les trouvailles faites en Espagne, à Ampurias (abondant mobilier campanien parmi les collections céramiques d'Ampurias conservées au Musée archéologique de Barcelone ; inédit encore, à l'exception de quelques mentions dans les *Chroniques* de l'*Anuari Estudis Catalans* par J. Puig y Cadafalch et les études de M. Almagro citées, ci-dessus, p. 28), La Bastide de Mogenle (J. BALLESTER TORMO-L. PERICOT, *Arch. Prehist. Levantina*, I, 1928, pp. 179 sq.), Cabrera de Mataró (J. DE SERRA RAFOLS, *Anuari Estudis Catalans*, VI, 1921-26, pp. 67 sq.). Mais, prenant acte à la fois de la difficulté à distinguer souvent les dérivations italiotes des modèles attiques et de l'existence vraisemblable d'ateliers différents en Italie méridionale, qui ne seraient pas tous en Campanie, il rejette l'appellation traditionnelle de « poterie campanienne » et adopte, pour ces séries anciennes qui se prolongent jusque dans la première moitié du III^e siècle, et même plus avant, la désignation de « vaisselle précampanienne » : N. LAMBOGLIA, *Classificazione*, p. 165.

Puisque de l'aveu même de N. Lamboglia, l'élément attique n'est plus guère représenté, nous n'avons pas cru devoir renoncer à parler de « céramique campanienne » : la formule a du moins l'avantage de rendre sensible la part grandissante que les centres producteurs de l'Italie méridionale prennent dans l'approvisionnement des marchés occidentaux. Aussi bien, est-elle si inexacte ? Nous continuons, quant à nous, à croire, comme faisait E. POTTIER, *CVA*, fasc. 6, pp. 3, 5, 7, que, parmi ces centres, ceux dont les fabrications sont parvenues le plus abondamment à Enserune et sur les sites de l'Occident méditerranéen se trouvaient en Campanie, région dont les ports étaient le plus commodément accessibles. Peut-être faut-il penser aux ateliers de Cumes, qui déjà avaient concurrencé ceux d'Attique pour la vaisselle à figures ou, plutôt, à ceux d'Ischia d'après la nature de l'argile employée — elle est rose vif, alors que celle de Cumes, qui est l'argile des vases trouvés à Minturnes, est bistrée : cf. G. BUCHNER, *Origine e passato dell' isola d' Ischia* (Naples, 1950), pp. 56 sq. ; N. LAMBOGLIA, *Classificazione*, p. 164.

Il demeure que, près de cette production campanienne, celle d'Apulie est parfois représentée, comme nous l'indiquerons. Mais en dehors des vases de prix portant un décor, comme les cratères, où un style apparaît nettement marqué, il est impossible de discerner, dans l'état présent de nos connaissances, par la technique ou la typologie seule, l'origine apulienne de l'origine campanienne à l'intérieur d'une vaisselle de plats, coupes et coupelles, dont les formes ont été en quelque sorte normalisées et dont l'évolution a été commune aux divers ateliers.

On notera, à ce propos, que, parmi les poteries importées de Grande Grèce, la provenance campanienne est de loin la mieux attestée. Sans doute avons-nous eu l'occasion de mentionner quelques fragments de skyphoi et de lécythes peints dont l'origine apulienne est probable et, à l'intérieur de la vaisselle à vernis noir, est-il possible d'attribuer également la même origine à quelques cratères à anses rondes, à la panse godronnée dont l'épaule s'orne d'une guirlande de lierre, où les feuilles blanches alternent avec les feuilles d'un rouge jaunâtre (Pl. XLIV, 3)¹. Mais le plus grand nombre de ces cratères aux anses à pouciers, aux flancs godronnés ou non, portant sur l'épaule une branche de smilax ou de lierre peinte en blanc ou en rouge pâle, voire un feuillage plus ou moins stylisé de manière à évoquer une sorte de pendentif et traité à la barbotine avec rehauts dorés, qu'on retrouve faisant office d'ossuaires dans les tombes les plus récentes de la nécropole², sont de fabrication campanienne, comme aussi les plats, coupes et coupelles³ qui les accompagnent (Pl. XXXVIII, 1 ; XLIV, 1 et 2 ; Fig. 30-32)⁴. Le fait que le trajet à parcourir soit moins long et plus aisé depuis la Gaule méridionale pour atteindre la région de Naples que pour gagner celle de Tarente suffit sans doute à expliquer que, parmi les céramiques italiotes qu'on recueille sur un site comme Ensérune, les produits de provenance campanienne l'emportent de beaucoup par leur nombre.

L'abondance de la poterie importée du monde hellénique caractérise, on le voit, la seconde phase d'occupation de l'*oppidum*. Elle ne diminuera guère au cours de la troisième, qui commence dans le dernier tiers du III^e siècle et se prolonge jusqu'au début de l'ère chrétienne. La primauté campanienne est désormais sans partage : c'est par séries entières que l'on retrouve dans les constructions les plus récentes de l'habitat les plats, coupes, coupelles, gobelets à vernis noir, sans parler des lampes, qui composaient la gamme des formes appropriées aux divers usages domestiques que proposaient à la clientèle d'Occident les ateliers de Campanie et dont nous avons vu les prototypes apparaître dans les tombes dès le dernier quart du IV^e siècle (Pl. XXXVIII ; Fig. 28-32). Ces fabrications ont continué jusqu'à l'époque d'Auguste, lors même que l'Italie entière était soumise à la puissance de Rome, et ne cessèrent pas d'être recherchées par les indigènes de la Gaule méridionale jusqu'au moment où, vers 30 avant notre ère, les produits arrétins commencèrent à les concurrencer, pour

(1) Sur les caractéristiques de la série apulienne, cf. Ch. PICARD, *BCH*, 1911, pp. 177 sq. — Pour le vase de notre Pl. XLIV, 3, comparer, *Ibid.*, pl. VII, fig. 67-69. Voir d'autres exemplaires à Ensérune *CVA*, pl. 16, n° 12 ; pl. 17, n° 7, 9, 11 ; pl. 18, n° 7. C'est la forme Lamboglia, 40 C, *Classificazione*, p. 186.

(2) Ce type de cratère comporte à Ensérune trois variantes, deux à flancs godronnés, une à flancs lisses, que l'on distingue d'après l'aspect de la vasque et la forme du pied. Il s'y ajoute un type sans godrons et sans pouciers : Lamb. 40 B, D, E, F, *Classificazione*, pp. 185-187.

(3) On distingue le « plat à poisson » à larges bords retombants et cavité médiane : Lamb. 23 ; la coupe et la coupelle à pied détaché, carène oblique, parois courbes, bords rentrants : Lamb. 21, 24, 25 ; la patère à vasque haute et évasée : Lamb. 29. Voir *Classificazione*, pp. 170-175, 178.

(4) On ajoutera aux documents dont nous donnons une reproduction les séries entières de cratères trouvées dans la nécropole par F. Mouret et publiées *CVA*, fasc. 6, pl. 14-17. — Comparer, en Italie méridionale, les échantillons de vaisselle campanienne « ancienne » provenant des fouilles de Minturnes et, en Occident, ceux qui ont été trouvés en Espagne sur la côte orientale : références p. 323 n. 1.

finalemeut les supplanter. Cette longue fortune est attestée à Ensérune même, où, d'après les documents mis au jour, il est possible de retracer l'évolution des techniques et des formes dont elle s'est naturellement accompagnée et de faire, en particulier, le départ entre les deux styles qui se sont successivement formés dans les ateliers campaniens et qui appartiennent, le premier au III^e siècle et au II^e, le second au I^{er} siècle (Pl. XLIX, 4 et 5 ; Fig. 36 et 37)¹.

(1) Sur les caractéristiques de ces deux styles, voir, ci-dessus, pp. 72 et 73. Les fig. 36 et 37 donnent pour chacun les formes attestées sur l'*oppidum* : certaines sont spécifiques, comme le bol conique à parois plus ou moins évasés et à pied marqué (Lamb. 30 et 33), la coupelle à bords rentrants (Lamb. 34), la patère à lèvre retombante (Lamb. 36), pour le premier ; la coupe à large fond et à parois convexes, au rebord parfois souligné extérieurement de cannelures horizontales (Lamb. 1), la pyxis à parois concaves et à pied oblique (Lamb. 3), pour le second. L'évolution typologique et la chronologie de la vaisselle campanienne courante sont à l'étude : voir l'ouvrage déjà cité de N. LAMBOGLIA, *Per una classificazione preliminare della ceramica campana*. Il s'agit d'enregistrer les modifications qui sont intervenues dans une fabrication qui s'est poursuivie pendant trois siècles au moins, jusqu'à l'époque d'Auguste : disparition de certaines formes, par exemple le plat à poisson au début du II^e siècle, transformation de certaines autres, changement de technique se traduisant par le virage du rouge au gris pour l'argile, du brillant au mat pour le vernis. Il semble qu'on puisse fixer vers 130 l'apparition d'un second style bien défini, entérinant cette évolution, non sans qu'il y ait parfois survivance du premier style au-delà du terme ainsi marqué.

Bien entendu, la distinction de deux styles vaut essentiellement pour la vaisselle domestique. Encore N. LAMBOGLIA, *op. cit.*, entend-il ne l'appliquer qu'à partir de l'épanouissement des fabrications campaniennes dans le cours avancé du III^e siècle. Or, nous avons vu que cette vaisselle domestique apparaît à Ensérune dès 330 dans les tombes en même temps que les cratères de Kerch et les cratères à pouciers, pour se retrouver ensuite dans les maisons du troisième habitat jusqu'à la fin de l'histoire du site. Il existait donc, nous l'avons dit, à l'intérieur du premier style une série « ancienne ». Quant aux cratères à pouciers, ils constituaient eux-mêmes une variante de luxe de cette série ancienne qui n'a pas bénéficié d'une aussi longue fortune que la production courante, car ils ne sont plus représentés sur l'*oppidum* après 250, c'est-à-dire pendant la troisième phase d'occupation.

Ajoutons qu'il n'est pas seulement possible, à Ensérune, de fixer le *terminus ad quem* de l'apparition des fabrications du premier style, mais encore d'observer que ces fabrications ne sont représentées que dans le premier niveau d'utilisation des maisons de la troisième ville, superposées après 230 aux sépultures dans la zone occidentale. Ce n'est que dans le deuxième niveau d'occupation de ces maisons, à partir de 100 ±, que se rencontrent le campanien du second style et ses imitations locales.

On a observé, d'autre part, sur un *oppidum* comme celui d'Entremont, capitale des Salyens, dont on sait qu'il fut détruit en 123 avant J.-C., que les fabrications du premier style s'y retrouvent seules, à l'exclusion de tout fragment du second : cf. F. BENOÎT, *CRAI*, 1946, pp. 395 sq. ; *Gallia*, V, 1947, pp. 81-97.

A *Albintimilium* (Vintimille), les fouilles qui ont porté sur la ville d'époque républicaine ont fourni les moyens de préciser certaines caractéristiques typologiques et de fixer quelques repères chronologiques pour les fabrications du second style : N. LAMBOGLIA, *La stratigrafia de Albintimilium y la cronologia de la ceramica romana*, dans *Ampurias*, XI, 1949, pp. 54 sq. ; *Gli scavi di Albintimilium e la cronologia della ceramica romana* (Bordighera, 1950), pp. 65 sq., 79 sq., 91 sq., etc.

Voir aussi, pour *Emporion*, les études stratigraphiques de M. ALMAGRO, *Estratigrafia de la ciudad helenistico-romana de Ampurias*, dans *AEArq.*, n° 68, 1947, pp. 179 sq.

Cette distinction de deux styles est fondamentale et enregistre, à l'intérieur de la production campanienne, des différences techniques et typologiques ayant valeur d'indications chronologiques auxquelles les publications anciennes n'ont pas été attentives (p. ex. le fasc. 6 du *CVA* pour Ensérune) et qui restent méconnues en certaines publications récentes. C'est ainsi qu'à Gergovie la présence d'une poterie à pâte blanc-jaunâtre et à vernis gris-bleu, sans éclat, a surpris et a été interprétée comme impliquant l'existence de fabrications imitées du campanien, qui auraient leur origine dans les ateliers de Marseille et de Narbonne et qui auraient été exportées « vers le Sud-Ouest et le centre de la Gaule au II^e siècle avant notre ère et probablement même jusqu'au milieu du I^{er} » : cf. M. LABROUSSE, *Gallia*, VI, 1948, p. 74, et, pareillement, J.-J. HATT, *Ibid.*, V, 1947, pp. 279-280. Il s'agit, en fait, d'une vaisselle de provenance italienne, qui constitue la variante récente de la production campanienne et qui a été simplement introduite en Gaule par Marseille. — De même, en Espagne, à Azaila, où presque tout le mobilier campanien mis au jour est du second style, J. CABRÉ, *C. V. Hisp.*, *Azaila*, p. 93 et pl. 59, parle à son propos de « pseudo-campanien » ou « campanien provincial ».

Comme aux âges précédents, la céramique grecque d'origine occidentale ne laisse pas d'être représentée elle aussi dans la période finale de l'histoire de l'*oppidum*. Il y a tout d'abord les amphores de Marseille à fond en bobine, dont les importations demeurent abondantes au II^e siècle. C'est seulement à partir de la fin de ce siècle que celles-ci fléchissent, au moment précis où les amphores italiques font leur apparition : on verra là un effet de l'activité des *negotiatores Romani* de la colonie de Narbonne, qui s'emploient à enlever aux Massaliotes les fructueuses commissions qu'ils percevaient sur le commerce du vin. On observera d'ailleurs qu'au premier « temps » de l'existence de la troisième ville déjà, les amphores de Marseille ne se rencontrent plus seules à Ensérune. D'une part, des fragments portant des timbres d'origine indiquent que les grands centres de production de la Grèce hellénistique, notamment Rhodes, exportaient leur vin vers la Gaule méridionale¹. D'autre part, on recueille des amphores en obus,

N. LAMBOGLIA, *Classificazione*, pp. 140, 156-163, a proposé de distinguer un style C, voire un style D, apparentés l'un et l'autre au second style, puisque les formes y sont sensiblement les mêmes, mais qui s'en différencient par la technique de fabrication : cuite à réduction, la pâte est de teinte grise et le vernis est noir-olivâtre. Ce sont là des productions locales, imitées du campanien récent. Il en existe des spécimens à Ensérune où, cependant, la masse principale du matériel est importée et ressortit aux deux premiers styles, A et B.

(1) Trois timbres relevés sur des fragments d'amphores trouvés dans les ruines de la troisième ville témoignent de ces exportations rhodiennes. Que celles-ci aient atteint la Gaule méridionale n'a rien de surprenant, étant donné ce que de multiples découvertes de timbres analogues ont révélé déjà de leur développement à travers tout l'Orient hellénique et jusqu'en Asie, attestant que Rhodes fut le centre majeur de production et du commerce du vin de la Grèce hellénistique : voir M. ROSTOVITZ, *The social and economic history of the hellenistic world* (Oxford, 1941), I, pp. 229, 236 ; II, 677. Il n'en est pas moins curieux de voir reparaitre alors ses exportations dans l'Occident méditerranéen, au temps de la seconde apogée de l'île dont les marins avaient été, des siècles plus tôt, les découvreurs de cet Occident et les pionniers d'une pénétration économique qui allait faire la fortune de leurs successeurs phocéens.

Le premier document rhodien d'Ensérune est la moitié supérieure d'une amphore de forme caractéristique avec son col haut et étroit, ses anses verticales arrondies, raccordées au col par un coude à angle droit, sa panse conique (inv. 50-671) (Pl. LII, 3). Il a été trouvé en 1950 dans le comblement d'un silo-citerne faisant partie d'un groupe d'habitations de l'*insula* IX. Les éléments les plus anciens de son contexte céramique peuvent être datés de la période 200-150 : ils sont constitués par des fragments de poterie, campanienne du premier style et de céramique de tradition ionienne, associés à des tessons de *sombreros de copa* et d'*onchochos* à pâte grise de la côte catalane. Les plus récents sont romains et appartiennent à l'époque d'Auguste : ce sont des vases d'*Aco* et des *onchochos* à haut col en argile jaune.

L'amphore rhodienne porte dans un cartouche rectangulaire imprimé à la face supérieure du coude d'une des anses le nom du prête éponyme et l'indication du mois : 'Επι Τεισάμενου | 'Αγ[ραιών]. A la même place, sur le coude de l'autre anse, dans un cartouche identique, sont figurés un caducée, cantonné d'une ancre (?) et d'un autre symbole indistinct. A l'attache supérieure de l'anse inscrite, on voit dans un cartouche carré deux signes peu nets qui se lisent de haut en bas Ι ο.

Des timbres au nom de Τεισάμενος sont connus par les trouvailles faites dans l'Orient hellénique et en Russie méridionale : cf. E. M. PRIDIK, *Zu den rhodischen Amphorenstempeln*, dans *Klio*, XX, 1926, p. 319 ; H. von GÄRTRINGEN, *PW*, Suppl. V (1931), s. v. Rhodos, col. 840 ; V. GRACE, *Timbres amphoriques trouvés à Délos*, dans *BCH*, LXXVI, 1952, p. 530. V. Grace place Τεισάμενος dans la seconde moitié du II^e siècle.

[On comparera les amphores rhodiennes du même type que celle dont il vient d'être question qui ont été retirées de l'épave du bateau naufragé au large de Marseille, où elles étaient associées à des amphores italiques : F. BENOÎT, *RELig.*, XVIII, 1952, p. 249 et fig. 10 (D'après les documents recueillis, parmi lesquels figure un exemplaire au nom de l'éponyme Κλειτόμ[αχος], bien connu par les trouvailles faites dans l'Orient hellénique, il semble que le chargement de ce bateau soit à dater du début du II^e siècle.)]

Le second document (inv. M 774) est une anse timbrée au nom du fabricant ; on lit dans un cadre rectangulaire ΔΙΟΚΑΕΙΑΣ. Découverte et publiée par F. MOURET : *CVA*, fasc. 6, pl. 46, n° 10, et p. 3. Ce nom est lui aussi bien connu : voir les articles cités ci-dessus : E. M. PRIDIK, p. 323 ; V. GRACE, p. 526. L'activité de Διοκλείας se situerait avant la période 200-180 : V. GRACE, *Stamped amphora handles...*, dans *Hesperia*, III, 1934, p. 219.

à fond pointu et sans col, munies de deux petites anses verticales, d'un type inconnu aux périodes antérieures sur les *oppida* du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, alors qu'il était depuis longtemps adopté sur la côte orientale d'Espagne, où il semble avoir été créé sous l'effet d'influences puniques (Pl. LII, 5)¹. Rapprochée des apports « catalans » dont nous allons avoir à faire état pour la même période et qui attestent le développement des échanges entre les régions des deux versants pyrénéens, la présence à Ensérune de ces amphores en obus donne à penser que Marseille, à un certain moment, a eu à compter avec une véritable concurrence d'*Emporion* dans ses importations de vin entre Rhône et Pyrénées. Avec la côte catalane, ce ne peut être, en effet, qu'*Emporion* qui a servi de relais, et non Marseille, comme c'était le cas avec l'Orient hellénique. [Ajoutons enfin qu'à la phase finale des destinées de l'*oppidum* il faut compter sans doute avec une certaine production d'un vignoble local²].

Le troisième (inv. S 1194 ; fouilles Sigal ; provenance non indiquée) est une anse portant un timbre circulaire à peu près fruste, où l'on distingue seulement --- PANOIOΣ.

En dehors de ces marques de Rhodes, cinq autres timbres ont été recueillis à Ensérune. Ils appartiennent à des amphores d'une même série, dont la forme n'est malheureusement pas conservée. Il n'en subsiste que des fragments permettant de reconnaître qu'elles étaient modelées dans une argile rouge dont l'épiderme vire au gris à la cuisson, qu'elles comportaient un col assez élevé — une anse entièrement préservée a 0^m,18 de haut — qui allait s'évasant de bas en haut, qu'un épaulement bien dessiné soulignait la naissance de la panse et que les anses, larges et plates, décrivait de l'attache supérieure à l'attache inférieure un arrondi régulier en forme de S renversé. Les timbres sont imprimés soit dans un cadre rectangulaire, placé dans les trois premiers exemplaires sur l'arrondi supérieur de l'anse, dans le quatrième sous l'attache inférieure, soit dans un cercle, imprimé sur le cinquième à la naissance du col.

Premier exemplaire (inv. 50-350) : fragment d'anse ; trouvé dans le décapage de l'*insula* IX. On lit en lettres rétrogrades : ANTA.

Deuxième exemplaire (inv. S 1189) : *id* ; trouvé dans le comblement du silo 11 de l'*insula* IV par l'abbé Sigal ; le contexte céramique (campanien du premier et du second style, un vase de Lezoux, six fragments de vases d'*Aco* et cinq fragments arrêtiens) indique la période comprise entre le début du second siècle et l'époque d'Auguste. Le timbre porte : ANTAX.

Troisième exemplaire (inv. 52-345) : anse complète et partie d'épaule. On lit NYMΨIOC. A l'attache inférieure de l'anse, deux barres horizontales, parallèles, gravées à la pointe : c'est un signe probable d'identification ou de contenance gravé par l'importateur ou le possesseur. Près d'elles, gravé superficiellement et en beaucoup plus grande taille, le graffiti ibérique ζ.

Quatrième exemplaire (inv. 52-344) : partie de col et d'épaule ; l'attache inférieure d'une seule anse est conservée, sous laquelle un timbre mal imprimé et indistinct porte .ΨΙ/ — 2 ou 3 I. — A la base du col, graffiti ibérique N.

Cinquième exemplaire (inv. X 22) : col et épaule ; provenance inconnue. On lit : N, abréviation probable du nom qui figure sur le troisième exemplaire.

Les troisième et quatrième exemplaires ont été trouvés en 1952 dans le comblement d'un silo de l'*insula* IX, associés à 2 oenochoés à pâte grise de la côte catalane, un vase de Lezoux et un col d'amphore italique, c'est-à-dire dans un milieu qui indique la fin du II^e ou le début du I^{er} siècle avant notre ère.

La forme générale de l'anse et du col, l'aspect de la pâte ne sont pas sans évoquer, dans le cas de ces cinq fragments, les amphores de Chios ; voir V. GRACE, *Hesperia*, 1934, p. 201.

(1) Sur ce type d'amphores, cf. P. BOSCH-GIMPERA, *Etnologia*, p. 380, et Ph. HÉLÈNE, *Origines*, pp. 327-328. — Il apparaît dans les couches profondes de l'habitat d'*Emporion* avec un contexte de céramique ionienne et attique qui indique la seconde moitié du VI^e siècle : M. ALMAGRO, *RELig.*, XV, 1949, p. 74 ; *Las necrópolis de Ampurias*, I, pp. 398-399. En dehors d'Ensérune, des amphores « catalanes » ont été retrouvées en stratigraphie, dans la région du golfe du Lion, au Cayla de Mailhac : H. MARTIN-GRANEL, *Gallia*, 2, 1944, p. 21.

(2) On rappellera à ce propos que les Massaliotes passaient pour avoir introduit la culture de l'olivier et de la vigne en Gaule méridionale. On s'accorde pour accepter le témoignage de JUSTIN, XLIII, 4, qui rapporte qu'ils apprirent aux indigènes du delta rhodanien à « planter l'olivier » et à « greffer la vigne » : la culture de l'olivier aurait été en Gaule un apport entièrement nouveau ; pour la vigne, les Grecs n'auraient eu qu'à tirer

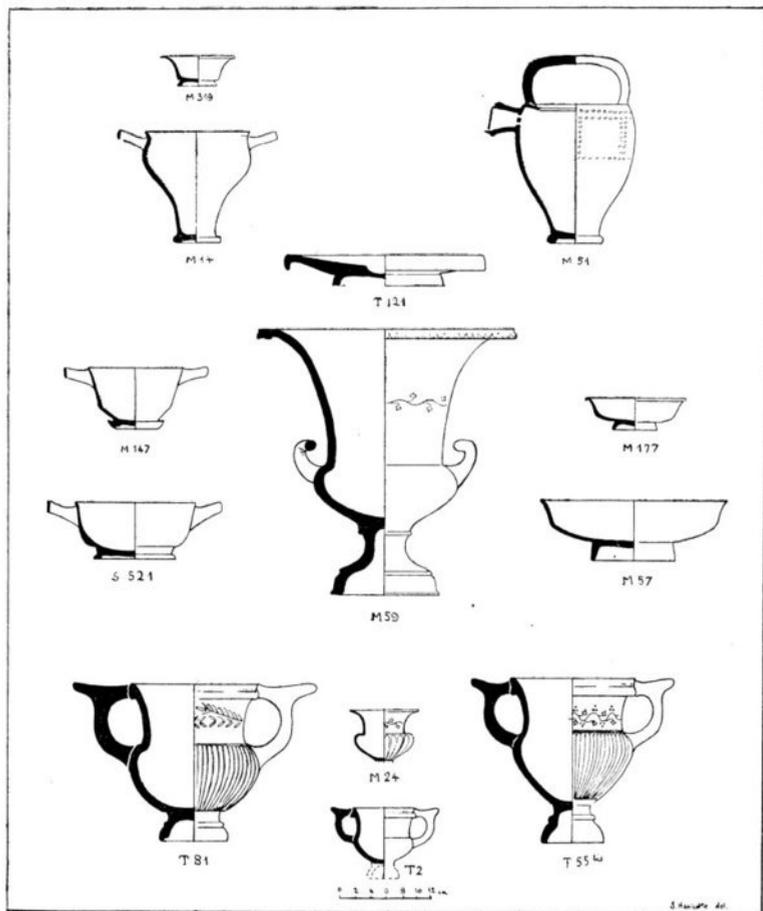


Fig. 36. — Profils des vases campaniens trouvés à Enserune.

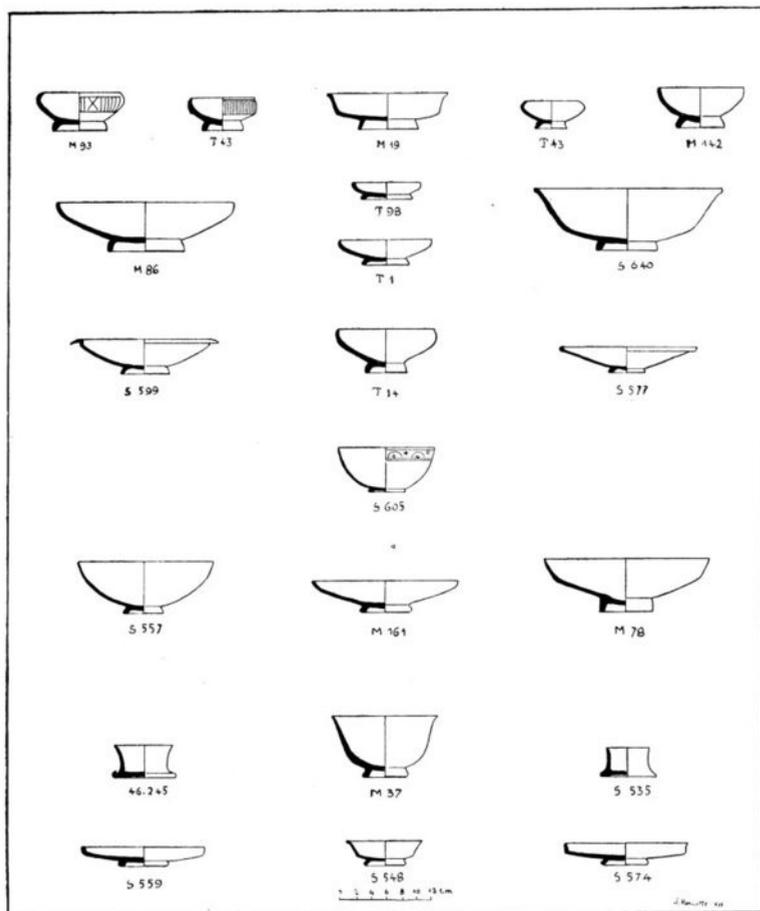


Fig. 37. — Profils des vases campaniens trouvés à Ensérune.

D'autres fabrications emporitaines font cortège aux amphores en obus, la vaisselle grise sans décor dérivée du phocéén d'Occident et les grands calathoi peints. Pour la première, on continue à la retrouver jusqu'au début du 1^{er} siècle sous la forme des variantes « catalanes » que nous avons déjà rencontrées lors de la deuxième phase d'occupation et dont nous avons vu qu'elles viennent d'*Emporion* : elles se caractérisent par l'excellence de leur technique — l'argile est fine, bien cuite, les parois des vases sont très minces — et par la préférence marquée pour les profils carénés (Pl. XLVIII, 1)¹. Pour les seconds, qui présentent une forme à bords droits — en *sombrero* ou *barrel de copa*, du nom qui leur est traditionnellement attaché en Espagne — et un décor traité en rouge vineux, combinant les thèmes géométriques avec des motifs végétaux et floraux fortement stylisés, ils ne se rencontrent pas avant le dernier tiers du III^e siècle et durent eux aussi jusqu'au 1^{er} (Pl. L, 1-3)². Entre cette vaisselle et la poterie, seule attestée jusqu'ici, qu'on produisait sans recherche d'originalité dans les centres grecs de l'Ouest en perpétuant l'ornementation et les profils hérités de la pratique ionienne, il y a toute la différence qui sépare d'une *κοινή* un dialecte à caractères nettement différenciés : elle représente la fabrication d'une province déterminée.

La diversification en styles régionaux de la céramique peinte, demeurée

parti par la greffe d'une plante — la *vitis vilifera* — existant en Provence à l'état sauvage et à y importer les procédés de la vinification. Cf. C. JULLIAN, *Histoire*, II, p. 270, et M. CLERC, *Massalia*, I, p. 279 (où les textes anciens sont cités et discutés).

Cependant, soit que les indigènes aient été incapables de s'astreindre aux méthodes requises par ces cultures fines, soit plutôt que les Massaliotes aient eu souci de leurs intérêts commerciaux, qui leur commandaient de se réserver la possibilité d'écouler parmi eux le vin et l'huile qu'ils se procuraient en pays grecs, il semble bien, non seulement que la culture de la vigne soit longtemps restée inconnue en dehors de la Gaule méditerranéenne, mais encore que, là même, cette culture et celle de l'olivier ne se soient pas développées avant la conquête romaine. Voir, en dernier lieu, R. DION, *Grands traits de la géographie viticole de la France*, dans *Publ. Soc. Géogr. Lille*, 1943, pp. 46 sq., et R. BUSQUET, *Hist. Comm.*, I, p. 31.

[L'existence d'un vignoble indigène est pourtant vraisemblable dans la région de Narbonne-Béziers, mais elle ne paraît pas antérieure à la fin du III^e siècle avant notre ère : ce n'est, en effet, que dans le troisième habitat d'Ensérune que nous voyons imprimer sur les *dolia* les timbres figurant des grappes de raisins qui nous ont conduit à admettre cette existence (ci-dessus, pp. 262 sq.). Ce n'est pas avant la conquête de la Gaule par les Romains, en tout cas, que l'on parlera des vins de la région du Rhône et de ceux de la région Narbonne-Béziers. Jusque-là c'est la Grèce d'abord, plus tard la Grande Grèce, qui a fourni aux indigènes les vins de qualité, l'équivalent pour eux et par rapport à leur propre production de nos grands crus.

C'est le commerce massaliote qui a introduit ces vins en Gaule méridionale. Marseille n'a eu de vignoble et des oliviers à elle qu'à partir du moment où les donations romaines lui eurent constitué un territoire : concurrençant en Gaule méridionale la production locale, les vins de la région de Marseille, à partir du 1^{er} siècle avant notre ère vont se répandre en Gaule, en même temps d'ailleurs que ceux de Campanie introduits par les négociants italiens, et y remplacer ceux qui venaient auparavant de Grèce : ATHÉNÉE, IV, 36 ; DIODORE DE SICILE, V, 26, 3.]

(1) On rencontre des imitations du cratère attique « en cloche » du style de Kertch et du cratère campanien à pouciers, mais la forme la plus fréquente est l'œnochoé ou l'urne à une ou deux anses verticales à panse carénée et à fond ombiliqué : voir, ci-dessus, pp. 60 et 317. — On trouvera, publiée comme ibérique dans *CVA*, fasc. 6, pp. 10 et 34-36, la série des vases à pâte grise découverts par F. Mouret à Ensérune.

(2) Sur cette poterie, voir P. PARIS, *La poterie ibérique peinte d'Emporion*, dans *RA*, 5^e série, VI, 1917, pp. 75 sq. ; J. COLOMINAS-ROCA, *Anuari Estudis Catalans*, VI, 1915-20, pp. 602 sq. ; VII, 1921-26, pp. 65 sq. ; P. BOSCH-GIMPERA, *Etnologia*, pp. 349 sq. et 361 sq.

Rappelons qu'à Ensérune elle n'est absolument pas représentée dans les tombes et qu'elle se rencontre pour la première fois dans les maisons qui se sont superposées à elles : voir, ci-dessus, pp. 72, 82, 83-84.

jusqu'alors assez uniforme, est d'ailleurs le propre de la phase ultime des destinées de l'hellénisme dans l'Espagne méditerranéenne. Et l'on connaît, outre celui de Catalogne, les groupes valencien et Sud-oriental, qui valent par les marques du naturalisme le plus large et le plus savoureux, associé à un sens hautement décoratif¹. L'apparition de ces styles trahit l'affaiblissement de la tradition proprement grecque : avec eux naît une poterie qui n'est plus la simple transposition de la manière ionienne, mais qui révèle son originalité dans la mesure où précisément celle-ci y est adultérée par des apports étrangers, variables selon les lieux, ou par certaines récurrences indigènes. Dans le groupe catalan, si la technique reste conforme à celle de la vaisselle de type ionien, si même divers éléments de l'organisation géométrique s'y conservent, les formes adoptées, la disposition du décor en zones et en métopes et la part faite à l'inspiration naturaliste sont nouvelles. Des causes majeures expliquent de semblables développements, et d'abord, dans les provinces au Sud de l'Èbre, la disparition des établissements massaliotes devant l'avance carthaginoise dans la période 350-250. Aussi les céramiques de style naturaliste qu'elles produisent peuvent-elles être désormais considérées comme ibériques plus que comme grecques : elles sont, dans un pays maintenant contrôlé par Rome, l'œuvre d'indigènes qui ont subi tour à tour les effets des influences helléniques et puniques. Sans doute, en Catalogne, *Emporion* s'est-il maintenu, mais la civilisation grecque n'y devait cependant pas conserver intacte sa vigueur après le conflit qui avait opposé Rome et Carthage en Espagne même et dont l'issue, en lui permettant de survivre, n'en avait pas moins consacré la primauté romaine. A l'action des événements se sont ajoutées les suites par ailleurs inévitables de la transplantation sur une culture qui, au milieu de populations qui lui avaient été accueillantes, s'était peu à peu pénétrée d'éléments locaux et avait vu ses caractères originels s'altérer à la longue : on ne s'étonnera donc pas que la poterie fabriquée dans une région et à une époque où l'hellénisme avait perdu en force et en pureté laisse paraître des traits dont l'explication est à chercher en dehors de la pratique grecque².

Faut-il croire, si l'on n'a pas jusqu'ici constaté la naissance en Gaule méridionale d'un style céramique aussi particulier que ceux de la côte orientale d'Espagne dans la même période avancée du second âge du Fer, que c'est parce que la civilisation hellénique gardait à Marseille une vigueur plus intacte³? N'est-ce pas plutôt que Marseille, dont l'activité était celle d'un port de transit

(1) Ce sont les styles dits d'Oliva-Liria et d'Elche-Archena. Sur leurs caractères généraux, cf. L. PÉRICOT, *La céramique de San Miguel de Liria*, dans *RA*, 6^e série, VIII, 1936, pp. 95 sq. ; P. DIXON, *The Iberians*, pp. 76-83. — Sur la chronologie de ces styles, jadis considérés comme archaïques et dont il convient d'abaisser sensiblement la date, voir A. GARCIA Y BELLIDO, *AEArg.*, n° 50, 1943, pp. 78 sq. (*contra* : P. BOSCH-GIMPERA, *Pueblos de España*, pp. 233-235) ; cf. aussi J. JANNORAY, *Mélanges Charles Picard*, pp. 454-455.

On notera que la poterie du Sud-Est ibérique n'est nulle part représentée en Gaule méridionale.

(2) La disposition du décor en zones et métopes, que nous avons signalée, rappellerait plutôt, à la date où nous sommes, les procédés de l'art celtique : comparer la céramique « celtibérique » de Numance, où, par ailleurs, comme dans la vaisselle catalane, les traits de naturalisme sont beaucoup moins apparents que dans les séries du Sud-Est ; cf. B. TARACENA, *La cerámica ibérica de Numancia* (Madrid, 1924), pp. 53 sq.

(3) On noterait, à ce propos, que la vaisselle de tradition ionienne, absente déjà des tombes les plus récentes, n'est plus représentée à Ensérune dans la dernière phase d'occupation.

et d'un entrepôt, s'était moins attachée à développer des productions qui n'avaient pas un caractère purement utilitaire? N'est-ce pas aussi qu'elle se sentait moins à l'aise dans un pays demeuré hostile, à la différence d'*Emporion*, dont nous connaissons les bonnes relations avec les indigènes et dont nous savons qu'il put leur transmettre les techniques de sa poterie¹? Quoi qu'il en soit, la présence de la vaisselle « catalane » peinte à Ensérune et sur les divers *oppida* du Languedoc méditerranéen et du Roussillon², où elle se conjugue avec celle de la céramique grise de même origine, est le signe tangible d'un accroissement des échanges entre ces *oppida*, toujours en relations avec Marseille d'autre part, et le comptoir emporitain dans la période finale de leur existence.

L'abondance des importations de vases grecs au cours des deux dernières phases de l'histoire de l'habitat contraste à Ensérune, comme on vient de le voir, avec leur faible volume au cours de la première. Cette constatation n'est pas propre à ce site. Réserve faite naturellement de ceux où les apports helléniques n'apparaissent pas avant le IV^e siècle, il se vérifie dans tous les centres préromains du golfe du Lion qu'entre le VI^e siècle et cette date ils restent fort limités et que c'est alors seulement qu'ils gagnent en importance. Dans le détail, on note assurément quelques variantes entre les découvertes faites sur notre *oppidum* et celles qui sont intervenues sur tel ou tel habitat de la région languedocienne et roussillonnaise. Toutefois, le tableau d'ensemble qu'on peut dresser du matériel réuni dans cette région se présente avec les mêmes rubriques que celui que nous avons établi pour Ensérune : les différences d'un site à l'autre sont rarement d'ordre chronologique ; elles portent surtout sur l'abondance et la qualité des documents dans les séries attestées³. C'est ainsi, par exemple, qu'à Ruscino une série de fragments d'amphores de style rhodo-ionien a été signalée, alors

(1) C'est ainsi que purent s'ouvrir près d'*Emporion*, en territoire indigène, les ateliers de Fonts-Caldes et Rubí, qui produisirent eux aussi des calathoi peints : voir les études de J. COLOMINAS-ROCA citées ci-dessus, p. 330 n. 2.

(2) Les caractères propres à ce style ont été méconnus par F. MOURET, qui a publié les fragments de calathoi peints recueillis par lui parmi « les déchets de l'acropole » dans le même groupe que la vaisselle de tradition ionienne découverte dans les tombes : *CVA*, fasc. 6, pl. 35, n° 12, pl. 39 et pp. 8-10. — Quelques fragments de calathoi peints trouvés à Montlaurès sont reproduits dans Ph. HÉLÉNA, *Origines*, fig. 231. Il en a été mis au jour également à Mailhac, H. MARTIN-GRANEL, *Gallia*, 2, 1944, p. 21 ; à Magalas, J. COULOUMA, *Ibid.*, VI, 1948, p. 176 ; à Ruscino, R. LANTIER, *La Nouvelle Clío*, 5-6, 1950, pp. 287 et 304 ; G. CLAUSTRÉS, *ER*, I, 1951, p. 180.

(3) Quelques indications générales ont été fournies sur les trouvailles de poterie grecque qui ont été faites dans la région comprise entre l'Orb et les Pyrénées par Ph. HÉLÉNA, *Origines*, pp. 367-421, où un certain nombre de documents ont été reproduits.

Le fascicule 6 du *CVA*, où F. MOURET a publié les découvertes faites par lui à Ensérune, reste la seule publication systématique, aujourd'hui incomplète, qui ait été procurée. — Pour Montlaurès, on se reportera à l'étude de H. ROUZAUD, *BCAN*, VIII, 1905, pp. 490 sq., et aux remarques précieuses de E. POTTIER, *CRAI*, 1909, pp. 983 sq. — Quelques-unes des trouvailles du Cayla ont été signalées par O. et J. TAFFANEL, *Le Cayla de Mailhac*, pp. 15-21, et par H. MARTIN-GRANEL, *Gallia*, 2, 1944, pp. 12-21. — Pour Béziers, un choix des plus beaux fragments de céramique attique découverts fort anciennement au cours de travaux d'édiilité a été publié par F. MOURET, *op. cit.*, p. 44 et pl. 55 (voir J. D. BEAZLEY, *Attic red-figure vase painters*, pp. 959-961) ; on ajouterait le butin de sondages récents : M. TOUSSAINT, *Gallia*, VI, 1948, pp. 179-181. — Pour Bessan, voir J. COULOUMA-ABBÉ THOMAS, *CHA*, X, 1936, pp. 699-709 et pl. VI et VII (cf. J. D. BEAZLEY, *op. cit.*, pp. 961-964). — Pour Ruscino, G. CLAUSTRÉS, *ER*, I, 1951, pp. 135-193.

qu'il n'en existe à Ensérune que trois tessons¹, qu'à Pech-Maho et à Montlaurès-Narbonne on a recueilli un petit lot de tessons de vases de ce style attico-corinthien de la première moitié du VI^e siècle qui n'est représenté à Ensérune que par un fragment isolé², que le groupe des tessons à figures noires est plus abondant et comporte à Ruscino, à Montlaurès et au Cayla de Mailhac des pièces un peu plus anciennes et de meilleure qualité³, que quelques fragments de coupes du style phidiesque, pratiquement absentes sur l'*oppidum*, ont été mis au jour à Béziers, à Bessan et au Cayla, où, en revanche, les poteries italiotes, si courantes à Ensérune, forment une série peu nombreuse⁴. Ces variantes peuvent s'expliquer par les inégalités inévitables du trafic commercial, lui-même fonction des ressources et des développements assez inégaux des habitats. Si les tessons à figures noires se rencontrent plus tôt et en plus grande quantité à Ruscino, à Pech-Maho, à Montlaurès et au Cayla, c'est sans doute parce qu'il y eut là des agglomérations indigènes dont l'importance plus considérable attira de meilleure heure les marchands grecs. Inversement, on conclurait que les centres du Cayla, de Béziers et de Bessan déclinaient à partir de la seconde moitié du III^e siècle, alors que celui d'Ensérune était en pleine activité, du fait que la vaisselle campagnonne est rare sur les premiers de ces sites et abondante sur le dernier.

Un seul habitat nous est signalé entre Rhône et Pyrénées comme ayant été peuplé de Grecs, celui d'Agde, qui fut un comptoir de Marseille. Aucune indication des textes ne permet de croire, comme nous l'avons observé, qu'il s'agisse d'une fondation antérieure au IV^e siècle. Il convient de marquer ici que la prospection archéologique n'a elle-même révélé jusqu'à présent aucun apport de poterie hellénique qui soit plus ancien que 400⁵. L'établissement des Massaliotes à Agde n'est donc pas à l'origine du mouvement commercial auquel est due la diffusion de la vaisselle grecque dans la région languedocienne et roussillonnaise : il témoigne seulement d'une intensification de leurs échanges avec cette région et traduit, à une date relativement tardive, l'apogée d'un trafic qui avait commencé sensiblement plus tôt et de façon assez modeste. Au reste, parmi les *oppida* indigènes qui ont livré de la céramique hellénique, il en est un certain nombre, où pas plus qu'à Agde, les séries représentées ne remontent plus haut que le IV^e siècle : il apparaît donc bien que cette date a marqué dans le commerce des postes grecs d'Occident avec la Gaule méridionale, de Marseille en particulier, le début d'importants développements ; ceux-ci leur valurent de s'ouvrir de

(1) G. CLAUSTRÉS, *ER*, I, 1951, pp. 156-157.

(2) Cf. Ph. HÉLÉNA, *Origines*, fig. 242 (Pech-Maho) et 243 (Montlaurès, amphore de l'atelier d'Exékias).

(3) Ph. HÉLÉNA, *Origines*, fig. 245, 246 (le Cayla) et 244 (Montlaurès, coupe de l'école des « Petits Maîtres ») ; G. CLAUSTRÉS, *ER*, 1951, p. 162, fig. 22 (Ruscino).

(4) Deux fragments du style phidiesque ont été trouvés à Ensérune : *CVA*, fasc. 6, pl. 7, nos 16 et 17. Au demeurant, nulle part les tessons antérieurs au style fleuri ne sont nombreux : cinq fragments à Bessan : J. COULOUMA-ABBÉ THOMAS, *CHA*, pl. VI, nos 9 et 11, VII, n° 2 (même vase), n° 4 (style sévère) ; pl. VI, n° 12 (style phidiesque) ; une coupe de style phidiesque au Cayla : H. MARTIN-GRANEL, *Gallia*, 1944, p. 19 ; six fragments provenant de deux coupes différentes de style phidiesque à Béziers : *CVA*, fasc. 6, pl. 55, nos 4-7, 11 et 12.

(5) Voir R. ARIS-G. CLAUSTRÉS, *BSAB*, V, 1939, pp. 81 sq. ; VII, 1941, pp. 137 sq. Cf. aussi *Gallia*, VI, 1948, p. 208 ; VIII, 1950, pp. 111-112 (Chronique des Fouilles).

nouveaux débouchés entre le Rhône et les Pyrénées après une longue période d'activité réduite, voire une crise grave, que trahit l'absence de vases attiques du style sévère et du style libre jusque vers 425. D'après la chronologie des découvertes intervenues, il est d'ailleurs frappant de constater que ces débouchés se situent tous dans la partie orientale de cette province, au-delà de l'Hérault. Il y avait là, semble-t-il, une zone où les Massaliotes n'avaient pas encore pénétré et tout se passe comme si la fondation de leur comptoir d'Agde avait été un jalon posé par eux au moment où ils furent en mesure d'y étendre leur trafic.

Jusqu'à cette époque, leur effort ne s'était exercé ou n'avait été heureux qu'entre l'Hérault et les Pyrénées. C'est là, en effet, que s'échelonnent les sites où, comme à Ensérune, la poterie grecque est représentée à partir du milieu du VI^e siècle, parfois un peu plus tôt, parfois plus abondamment, mais dans les mêmes conditions et avec la même interruption pendant une bonne partie du V^e siècle : Bessan, Béziers, Montlaurès-Narbonne, le Cayla de Mailhac, Pech-Maho, Ruscino. Assurément, la céramique ionienne commune, les tessons de vases attiques à figures noires, voire, sur les sites les plus occidentaux, les fragments attico-corinthiens, ne composent nulle part un lot de trouvailles aussi nombreux que celui qu'on a réuni à Marseille ou à *Emporion*. Il est suffisant néanmoins pour attester que des échanges économiques réguliers se sont établis entre cette chaîne d'*oppida* et le monde hellénique dans le demi-siècle qui suivit la fondation des colonies phocéennes de l'Ouest, dont la production sert d'ailleurs de contexte sur ces divers habitats aux séries venues de Grèce propre, — par conséquent bien avant la création du relais d'Agde en Languedoc même et la pénétration commerciale de la région qui lui fait suite vers l'Est.

La période qui voit reparaître sur ces sites la poterie attique après la longue carence que nous avons constatée la voit en même temps apparaître pour la première fois entre l'Hérault et le Rhône. D'Agde, le trafic massaliote, qui connaît alors sa plus grande extension, va rayonner et atteindre Saint-Thibéry, sur la rive droite de l'Hérault, Magalas, au Nord-Ouest du fleuve, le Pioch Balat (Aumes), sur la rive gauche, et, plus à l'Est, La Roque (Fabrègues), Murviel-les-Montpellier et Substantion (Castelnau-le-Lez) : ces *oppida* livrent à partir du IV^e siècle de la poterie de Grèce propre ou de Grande Grèce, toujours associée à un contexte occidental, — les séries campaniennes étant seules bien fournies à compter du milieu du III^e siècle¹. Au-delà de Substantion et du Lez, les découvertes de vaisselle hellénique, limitées à ces séries, deviennent rares et sporadiques².

(1) Sur les trouvailles de poterie grecque, voir, pour Saint-Thibéry : J. COULOUMA-G. CLAUSTRÉS, *Gallia*, 2, 1943, pp. 1 sq. ; pour Magalas : J. COULOUMA, *CHA*, VII, 1934, pp. 701 sq. ; XII, 1937, pp. 584 sq. ; pour le Pioch Balat : J. GONDARD, *BSAB*, XV-XVI, 1949-1950, pp. 22 sq. ; pour La Roque : E. BONNET, *CHA*, III, 1932, pp. 76 sq. ; pour Murviel : A. DE MONTGRAVIER-A. RICARD, *RA*, 2^e série, 1863, pp. 46 sq., et, pour les résultats de quelques prospections opérées à une époque plus récente, R. DEMANGEL, *Ass. G. Budé*, Congrès de Nîmes, 1932, pp. 121-122, et Congrès de Nice, 1935, p. 136 ; pour Substantion : E. BONNET, *MSAM*, IX, 1924, pp. 93 sq. ; *Monspeliensia*, I, 1930, pp. 79 sq.

(2) Parmi les *oppida* que nous avons mentionnés à l'Est du Lez, on n'a signalé de trouvailles campaniennes que sur ceux de Pont-Ambroix (Villetelle), Nages et Mardieu (Saint-Bonnet) : voir, pour Pont-Ambroix,

Ainsi, toute la région comprise entre l'Hérault et les Pyrénées a été la zone d'élection où les marchands grecs ont pénétré d'abord et, dans cette zone, ce sont les points les plus occidentaux qui ont été visités les premiers. L'Hérault semble avoir constitué une manière de limite à cette expansion commerciale jusqu'au début du IV^e siècle, où elle est franchie et où les apports helléniques s'étendent vers l'Est, sans dépasser toutefois sensiblement le Lez, laissant entre ce fleuve et le Rhône un territoire vierge. Il peut paraître surprenant, si l'on admet que l'activité de Marseille a été pour une bonne part à l'origine de la diffusion de la céramique grecque en Gaule méridionale, que les provinces les plus éloignées du delta rhodanien vers l'Ouest aient été atteintes bien avant les régions voisines et que, parmi ces dernières, les plus proches semblent même ne l'avoir pour ainsi dire pas été. L'explication s'en trouve sans doute dans deux ordres de faits complémentaires.

On se rappellera tout d'abord que l'activité des Phocéens en Méditerranée occidentale fut en bonne partie commandée par le désir de s'ouvrir l'accès des marchés où l'on pouvait se procurer les minerais que recherchait le monde grec archaïque, l'étain, le cuivre et l'argent, et que, pour cette raison, ils furent davantage attirés vers la péninsule ibérique que vers la Gaule méridionale. En s'installant néanmoins à Marseille, dans un pays reconnu avant eux par les Rhodiens, il n'est pas exclu qu'ils aient voulu placer sous leur contrôle le débouché de la vallée du Rhône, qui constituait une des voies de dérivation du commerce de l'étain. Il est probable que leurs efforts de pénétration entre Rhône et Pyrénées furent pareillement une quête de ce métal, au moins pour une bonne part. Les difficultés qu'ils rencontrèrent à la fois dans le delta rhodanien du fait des indigènes et en Espagne du fait de Carthage ne pouvaient que les inciter à y chercher des marchés de remplacement où ils eussent accès. Il est normal, dès lors, que leurs activités se soient exercées de préférence vers l'Ouest, où, précisément la vallée de l'Aude offrait, elle aussi, une voie de dérivation utilisée pour le portage de l'étain de la zone atlantique vers la Méditerranée¹, et où il existait, de surcroît, le long des Pyrénées, une route de terre qui permettait en sept jours de marche de passer d'une mer à l'autre². Sans doute la présence d'un solide groupe de tribus « élisyques » autour de Narbonne interdisait-elle aux Grecs l'espoir de s'installer à demeure au débouché de la vallée de l'Aude comme ils l'avaient fait à celui de la vallée du Rhône ; il se conçoit néanmoins que les premières tentatives commerciales de Marseille aient été faites dans cette province occidentale où aboutissaient de grandes artères du trafic terrestre et où il était possible de se procurer les minerais que le monde hellénique recherchait. On se rappellera qu'Aviénus garde d'ailleurs le souvenir de fréquentes

J. DE SAINT-VENANT, *BATH*, 1897, pp. 506 sq. ; pour Nages : J. BOURRILLY-F. MAZAURIC, *CPE*, 1911, pp. 561 sq. ; pour Mardieul : *Ibid.*, pp. 567 sq.

(1) Ci-dessus, pp. 291-293.

(2) AVIÉNIUS, *Ora mar.*, v. 148-151. Voir C. JULLIAN, *Histoire*, I, pp. 188-189.

navigations massaliotes à *Pyrene*¹, au-delà de Narbonne, au point d'aboutissement sur la côte roussillonnaise de la voie qui longeait les Pyrénées et de laquelle, par les passages à travers la montagne, l'accès était aisé aux marchés et aux mines de la région cantabrique ; or, l'importance de *Pyrene* paraît bien avoir été liée à haute époque au commerce du minerai, comme il ressort de la tradition relative aux « ruisseaux d'argent » des Pyrénées dont certains auteurs se sont fait l'écho en notant qu'ils attirèrent les Massaliotes². Si les échanges qu'ils pratiquaient à *Pyrene* ont seuls laissé une trace dans la tradition historique, il est vraisemblable qu'en d'autres *emporía* indigènes de la côte roussillonnaise et languedocienne ils obtinrent en même temps le minerai de cuivre des Corbières et de la Montagne Noire — sans parler des céréales que produisait la plaine et qu'ils avaient la possibilité de se procurer simultanément pour alimenter une ville qui à toutes les époques de son histoire a manqué de blé³. Il est donc parfaitement naturel que les premiers apports de poterie grecque, qu'il faudrait mettre en relation avec ces débuts du commerce massaliote, se remarquent précisément sur les sites qui jalonnent la plaine côtière entre les Pyrénées et l'Hérault et que, parmi ces sites, les plus occidentaux aient eux-mêmes livré les fragments les plus vénérables par leur date.

Le second ordre d'indications qui explique l'inégale diffusion de la céramique hellénique dans la région languedocienne et roussillonnaise a trait moins aux desseins économiques de Marseille qu'aux dispositions des peuplades indigènes de la Gaule méridionale. Nous avons rappelé que les Massaliotes, dans l'hinterland de leur cité, s'étaient heurtés à une durable hostilité de ces peuplades et qu'ils n'avaient pu posséder de territoire et organiser la navigation dans le delta qu'à l'époque des interventions romaines et à la faveur de celles-ci. Nous avons mentionné l'existence d'une ceinture d'*oppida* indigènes aux abords mêmes de Marseille, qui en arrêta longtemps l'expansion sur terre et l'obligea à se tourner vers la mer. Ces mauvaises dispositions des populations du delta n'expliquent-elles pas aussi, pour une part, que l'activité massaliote ait dû longtemps se limiter à la zone située à l'Ouest de l'Hérault, qu'à l'Est du fleuve elle n'ait par la suite guère dépassé le Lez et qu'au-delà nous ne rencontrions que des *oppida* à la civilisation purement indigène, analogues à ceux de l'arrière-pays de Marseille ? Le territoire ainsi ouvert au commerce hellénique correspondrait donc à la région qu'occupaient, dans sa partie occidentale, les Elisyques

(1) Port-Vendres ? L'*emporium* de *Pyrene* est à chercher sur la côte des Albères : cf., ci-dessus, p. 276 n. 3, et A. BERTHELOT, *Festus Avienus*, p. 112 ; voir aussi J. JANNOUAY, *PW*, XXII (1953), s. v. *Portus Veneris*, col. 417 : il est probable que le nom de *Pyrene* a été changé en celui de *Portus Veneris* à l'époque romaine.

(2) Ces *ρύακες ἀργύρου* auraient été produits par des incendies de forêts : *Mirab. auscult.* (d'après Timée ?), 87 ; DIODORE DE SICILE, V, 35, 3 ; POSIDONIUS, *ap.* STRABON, III, 2, 9. Ces incendies de forêts, producteurs de « ruisseaux d'argent », pourraient s'entendre d'un déboisement des versants pyrénéens provoqué par l'exploitation de gîtes argentifères, comme l'a conjecturé C. JULLIAN, *Histoire*, I, p. 90, n. 13. Tandis que le texte du *De mirab. auscult.* fait mention de trafiquants massaliotes attirés par l'argent qui « ruisselaient » des Pyrénées, Diodore de Sicile parle de marchands phéniciens. Mais, outre que ce serait la seule mention d'un commerce phénicien avec la région pyrénéenne, ne faut-il pas lire *Φωκαίους* au lieu de *Φοίνικας* dans le passage en question de Diodore de Sicile ? (Cf. C. JULLIAN, *Histoire*, I, p. 215 et 187, n. 1).

(3) STRABON, IV, 1, 5.

et les Sordes — région dont les Anciens ont senti, au demeurant, qu'elle était distincte de celle qui s'étendait vers l'Est à partir de l'Hérault, puisqu'ils ont voulu faire parfois de ce fleuve une frontière ethnique¹. Nous pouvons constater, en tout cas, qu'une de ses caractéristiques propres, c'est que, dès le vi^e siècle, elle s'est ouverte aux apports du monde grec et que les Massaliotes y trouvèrent des peuplades moins rebelles à leur pénétration économique que dans le delta rhodanien, moins barbares peut-être, plus accueillantes certainement.

Ainsi, la poterie hellénique, importée plus ou moins anciennement selon la région, plus abondamment dans une même région selon le site, fournit des documents qui s'échelonnent sur une période de près de cinq siècles. Si l'on met à part les deux derniers, où la vaisselle italote largement diffusée satisfait aux usages domestiques les plus variés et où les formes attestées sont fort diverses, il est digne de remarque qu'aux âges antérieurs les types de vases représentés se ramènent, outre l'amphore massaliote, à la coupe et au cratère : les fragments ioniens proviennent en très grande majorité, à Ensérune et ailleurs, de ces coupes à vasque profonde et à pied bien marqué qui offrent toutes les variantes allant du skyphos géométrique, dont elles dérivent, à la coupe attique, à laquelle elles aboutissent, et qui sont une des fabrications courantes des ateliers d'Asie. Pour les tessons attiques à figures noires, on n'a affaire qu'à des débris de coupes. Ce sont des coupes encore, auxquelles sont désormais adjoints des cratères, que l'on importe lorsque se rétablissent à la fin du v^e siècle les échanges commerciaux interrompus : coupes et cratères attiques à figures rouges, dont la nécropole d'Ensérune nous a rendu des exemplaires intacts et dont il n'est aucun habitat parmi ceux que nous avons mentionnés où il ne s'en retrouve des fragments, puis cratères campaniens, qui composent au Musée de l'*oppidum* une série impressionnante. Tout se passe, nous semble-t-il, comme si la forme des vases que les indigènes demandaient de préférence à la Grèce, puis à la Grande Grèce, par l'intermédiaire de Marseille était directement en rapport avec la nature des produits de consommation qu'ils en recevaient et au premier rang desquels figurait le vin : l'importation qu'ils en faisaient aurait entraîné celle des amphores pour la transporter, des cratères pour le mélanger et des coupes pour le boire.

On peut d'ailleurs se demander si son introduction dans les régions barbares de la Gaule méridionale n'a pas été liée à la diffusion de rites d'origine dionysiaque, si l'usage qui en est fait et dont les découvertes céramiques sont par leur nature un signe certain ne recouvre pas l'emprunt aux Grecs de pratiques culturelles, emprunt au demeurant parfaitement vraisemblable : ne savons-nous pas, par Strabon, que les peuplades de la région occidentale de la Gaule du Sud, qui est, selon lui, le domaine des Ibères et à laquelle appartiennent précisément les sites dont nous nous occupons, ont été particulièrement réceptives à l'influence de la religion hellénique ? Elles adoptèrent, en effet, nous est-il indiqué, le culte de l'Artémis d'Ephèse que les Phocéens avaient apporté avec eux en

(1) AVIÉNUM, *Ora mar.*, v. 611-614. Cf., ci-après, p. 378.

Occident et auquel ils avaient donné la primauté dans leurs fondations, à Marseille notamment : il n'y eut pas seulement syncrétisme ici où là entre quelque divinité locale et l'Artémis grecque¹, mais les rites sacrificiels eux-mêmes s'hellénisèrent². D'après le témoignage de Strabon, cette hellénisation de la religion indigène fut liée à l'expansion massaliote de part et d'autre du Rhône. Elle se serait donc opérée à partir de la fin du v^e siècle, puisque tel est le point de départ qu'il faut assigner à l'essor de Marseille. Or, les observations qui ont été faites dans les tombes récemment découvertes à Ensérune nous ont révélé, pour les iv^e et iii^e siècles précisément, certains usages qui paraissent bien être les manifestations d'un culte d'inspiration dionysiaque³ : d'une part, dans la série la plus ancienne des sépultures, qui sont datées des débuts du iv^e siècle, il a été retrouvé en plusieurs cas des fragments de coupes attiques mêlés aux cendres emplissant le *loculus* et il a été reconnu qu'ils avaient subi l'action de la flamme ; selon toute apparence, ces coupes avaient été intentionnellement brisées sur le bûcher funèbre et incinérées avec les armes et les bijoux dont on munissait les morts. Après avoir été employées par les défunts leur vie durant, elles avaient dû être utilisées par leur parenté pour une ultime libation au moment des funérailles et placées dans les tombes pour perpétuer au bénéfice des morts la valeur propitiatoire des rites dont elles avaient été les instruments⁴. D'autre part, dans le groupe des sépultures les plus récentes, qui s'échelonnent sur le dernier quart du iv^e siècle et la première moitié du iii^e, le vase communément employé comme ossuaire est un cratère, attique dans quelques tombes, les plus anciennes de la série, campanien dans la grande majorité des cas. Là encore, nous pouvons penser à un usage cultuel pour lequel on l'utilisait et qui expliquerait le choix qu'on en faisait comme urne cinéraire, vase dont le prix qu'on y attachait est, en tout état de cause, démontré par la présence d'un graffite en caractères ibériques qu'il porte souvent sous le pied, marque de possession ou devise⁵. Il n'est pas indifférent de constater ainsi que les coupes et les cratères que les indigènes recevaient des pays grecs et dont l'emploi

(1) On comparerait le syncrétisme qui s'était de même opéré sur la côte, à l'Est de Marseille, entre Héraclès et un dieu local devenu ainsi un Ἡρακλῆς Μόνουκος : STRABON, IV, 6, 3. — C'est à tort que F. BENOÎT, *Lettres d'Humanité*, VIII, 1949, p. 109, explique ce « rhabillage grec » par l'action de Marseille : ce n'est pas le culte d'Héraclès, répétons-le, mais celui d'Artémis qui apparaît en Gaule méridionale comme « un fait marseillais ». Les souvenirs héracléens que conservent la religion et la toponymie locales se réfèrent en réalité à la période des explorations rhodiennes ; cf. ci-dessus, p. 282. Voir déjà, touchant une liaison entre Marseille et le culte d'Héraclès, les réserves de J. BAYET, *Les origines de l'Hercule romain* (Paris, 1926), p. 82.

[Même syncrétisme entre une divinité locale de la région pyrénéenne, la « nymphe » *Pyrene*, que séduisit Héraclès (SILIUS ITALICUS, III, v. 415-446), et Aphrodite, devenue en cette région Ἀφροδίτη Πυρηναία (STRABON, IV, 1, 3, : cf. J. JANNORAY, *P. W.*, XXII, col. 416-418.)

(2) STRABON, IV, 1, 5 : καὶ τὰς πόλεις ἔκτισαν [οἱ Μασσαλιῶται] ἐπιτεχνίσματα, τὰς μὲν κατὰ τὴν Ἰθῆραν τοῖς Ἰθῆρσιν, οἷς καὶ τὰ ἱερὰ τῆς Ἐφεσσίας Ἀρτέμιδος παρέδωσαν τὰ πάτρια, ὥστε Ἑλληνιστὶ θύειν.

(3) Ci-dessus, pp. 234 sq.

(4) Les libations de vin en l'honneur des morts, suivies du bris des vases ayant servi à les faire, étaient de pratique courante en Grèce : dans le cas d'incinérations, elles avaient lieu pendant la crémation et les fragments des vases étaient jetés dans le bûcher ; voir, par exemple, *Die. Ant.*, s. v. *funus*, p. 1378.

(5) On sait que dans le domaine celtique — dès La Tène I dans les régions où est pratiquée l'incinération — on utilisait pareillement des vases vinaïres importés du monde grec pour y déposer les cendres des morts : J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, pp. 547, 552, 560.

était lié à la consommation du vin, qu'ils se procuraient lui-même en ces pays, interviennent dans la pratique funéraire et apparaissent dans deux groupes de sépultures, non comme un mobilier occasionnel, mais comme le mobilier normal, et, disons le mot, rituel. C'est là, selon nous, une preuve que l'importation de vin par les populations du golfe du Lion n'a pas, à l'origine au moins, la valeur d'un simple fait commercial, mais va de pair avec l'introduction en Gaule méridionale de certains usages religieux du monde hellénique. Nous saisissons ainsi, dans la croyance eschatologique locale, l'influence des conceptions qui associaient Dionysos à la vie d'outre-tombe, en vue de laquelle était invoquée sa puissance bénéfique.

En résumé, les trouvailles de poterie grecque intervenues à Ensérune et sur les *oppida* analogues de la région languedocienne et roussillonnaise dont il vient d'être fait état n'impliquent nullement la présence de colonies d'Hellènes dans le pays, la butte d'Agde mise à part et compte tenu du caractère tardif de l'établissement qui s'y installa. Elles sont les résidus d'échanges économiques et ne révèlent, entre le monde grec et les rivages du golfe du Lion, qu'un mouvement d'affaires, dont elles nous permettent, en quelque sorte, d'enregistrer les fluctuations. Le décalage chronologique entre les premières découvertes faites sur les sites indigènes et sur les points où se fixèrent les Phocéens, Marseille ou *Emporion*, la disparition pendant la majeure partie du ^ve siècle de la vaisselle d'Athènes, présente sur ces sites à la fin du ^{vi}e, tout indique qu'il s'agissait d'un trafic que n'alimentait pas directement la Grèce, mais que relayaient les postes helléniques d'Occident. Les hauts et les bas de ce trafic, dont nous instruit l'étude des séries céramiques, correspondent précisément aux vicissitudes de l'histoire de Marseille, qui était le mieux placé parmi les comptoirs phocéens pour commercer avec la Gaule méridionale. La rareté relative des productions ioniennes et attiques à figures noires en Languedoc et en Roussillon s'accorde avec le peu de rayonnement de cette cité dans le siècle qui suivit sa fondation et pendant lequel, d'une part, elle resta longtemps mal assurée de ses destinées sur son propre territoire, d'autre part, elle eut à compter avec la puissance carthaginoise, qui ne lui permit pas de jouer librement en Méditerranée le rôle de courtier entre la Grèce et les régions barbares de l'Ouest. On doit même se demander si l'hostilité des Carthaginois, dont les Phocéens d'Occident avaient sans cesse à redouter qu'ils n'interceptassent le passage à leurs navires aux approches de la Sicile et de l'Italie méridionale, n'est pas en partie responsable de la naissance d'une industrie céramique qui permit aux colonies de l'Ouest de suppléer, pour leur propre usage et pour les besoins de leur commerce avec les indigènes, aux poteries qui n'arrivaient pas régulièrement ou qui arrivaient en trop faibles quantités des ateliers de l'Orient hellénique. Sur les divers sites, en tout cas, leur production constitue le contexte obligé de la vaisselle importée de Grèce et il y a là une raison de plus pour penser que la présence de cette dernière est due à l'activité économique de ceux qui fabriquaient cette céramique occidentale de tradition hellénique. Celle-ci, nous l'avons vu, est seule représentée

sur les *oppida* pendant une longue période comprise entre les premières années et le quatrième quart du v^e siècle. L'interruption qui se constate alors dans les apports de la Grèce propre ne laisse pas de coïncider avec l'éclipse de l'hellénisme en Occident devant la poussée carthaginoise, éclipse qui aboutit à évincer les fondations phocéennes d'Espagne et à confiner en Gaule Marseille dans un rôle de cité de second plan. La reprise et l'intensification des échanges avec la Méditerranée orientale, dont témoignent à partir de la fin du v^e siècle les trouvailles de poterie grecque qui ont été faites sur les sites languedociens et roussillonnais, caractérisent l'époque où fut levée pour elle l'hypothèque punique et où elle obtint libre accès aux marchés italiotes et hellènes. C'est alors, et alors seulement, à en juger par l'abondance des découvertes céramiques, où s'affirme une nette primauté campanienne à partir du III^e siècle, que s'édifia l'« empire de Marseille » et que son effort de pénétration en Gaule méridionale, appuyé sur la fondation entre Rhône et Pyrénées du seul comptoir d'Agde, fut le plus intense et le plus heureux. Un texte qui nous est parvenu parmi les œuvres de Démosthène nous conserve un exemple typique de ce qu'était, dans cette période, l'activité de la marine commerciale de Marseille : on y voit, dans la seconde moitié du IV^e siècle, un bateau massaliote enlever au Pirée du fret aux navires athéniens¹. Ce rôle d'intermédiaires, qui a été celui des marins et des marchands de Marseille et auquel on doit la diffusion en Gaule méridionale des produits et des influences helléniques, apparaît là clairement. On peut, d'après cet exemple, se représenter tout un mouvement de navires massaliotes apportant en Grèce l'étain acquis en Espagne et celui que les caravanes ache-minaient à Narbonne, le minerai argentifère qu'offrait l'*emporium* de *Pyrene*, le cuivre de la haute vallée de l'Orb qui arrivait à Béziers, sans parler des produits de l'agriculture et de l'élevage de la plaine languedocienne et roussillonnaise. En retour, ils ramenaient du vin et de l'huile, de la poterie, qui étaient entreposés à Marseille, d'où d'autres navires les réexportaient vers Agde et les ports indigènes du golfe du Lion. Si, de nouveau, Carthage fut menaçante au III^e siècle en Méditerranée occidentale, Marseille ne laissa pas de conserver en Gaule même ses positions économiques et, alliée de Rome qui affrontait sa rivale, de maintenir avec la Grande Grèce les relations qu'elle avait nouées depuis la fin du IV^e siècle. Aucune interruption comparable à celle que nous avons notée pour la céramique attique au v^e siècle ne se constate dans les séries importées de Campanie. On observera, toutefois, que sur un site comme Ensérune la vaisselle campanienne ne se signale par une extrême abondance qu'à partir du II^e siècle, c'est-à-dire du moment où Carthage vaincue ne compte plus comme puissance méditerranéenne.

(1) Voir DÉMOSTHÈNE, XXIII : il s'agit du *Contre Zénôthémis*, qui, bien que figurant parmi les œuvres de Démosthène, n'est pas de lui. L'affaire dans laquelle est impliqué Zénôthémis a trait au transport d'une cargaison de blé, qu'il fallait venir prendre à Syracuse pour l'amener au Pirée. La flotte massaliote était donc en mesure non seulement d'assurer les relations entre son port d'attache et la Grèce, mais encore d'effectuer de port à port des voyages à la demande. Cf. R. DARESTE, *Plaidoyers civils de Démosthène*, II, pp. 275 sq.

Les monnaies grecques. — Aux informations que les découvertes de poteries nous fournissent sur les échanges économiques que les *oppida* préromains du golfe du Lion pratiquaient avec le monde hellénique les trouvailles de monnaies ajoutent de précieux compléments. Le fait de rencontrer sur des sites indigènes de la vaisselle issue d'Ionie, d'Attique ou de Grande Grèce ne permet pas, nous l'avons marqué, de conclure à l'existence de relations directes entre eux et les régions où elles ont été fabriquées. Les monnaies, en nous renseignant sur les agents vecteurs auxquels ils sont redevables de son importation, viennent à point nommé nous confirmer que les Grecs établis en Occident et, parmi ces derniers, les Massaliotes au premier chef, ont joué le rôle de courtiers entre la Gaule et le monde hellénique, comme nous avons été amené à l'admettre pour d'autres raisons. Leur étude révèle l'abondante diffusion, entre le Rhône et les Pyrénées, du numéraire de Marseille, dont les types peu nombreux n'ont guère varié d'âge en âge et sont aisément identifiables. Il se rencontre par séries entières sur les habitats préromains, où il est représenté avant l'apparition des monnayages locaux et où l'on continue à l'accepter ensuite, concurremment avec les frappes du pays. Cette longue fortune, le nombre et la dispersion des trouvailles disent assez qu'il servit de monnaie internationale d'échanges et nous éclairent sur la primauté des positions commerciales que s'était assurée Marseille sur les marchés barbares : son numéraire, on l'a dit, a jalonné les voies du trafic qu'empruntaient ses négociants et ses marchandises¹. En regard, on constate que les émissions de la Grèce propre et de la Grande Grèce sont absentes sur les sites du golfe du Lion². Si des relations directes avaient existé avec le monde hellénique, il serait étrange que les tétradrachmes d'Athènes et les monnaies italiotes, dont le bon aloi était universellement reconnu, n'y fussent pas l'accompagnement des poteries attiques et campaniennes qu'on recueille en Languedoc et en Roussillon.

D'autre part, il n'est pas moins digne de remarque que, parmi les découvertes numismatiques qui y ont été faites, les frappes des villes grecques ou romanisées d'Espagne comme *Emporion* et *Tarraco*, dont la proximité relative facilitait les échanges économiques avec cette région, soient représentées, mais en petit nombre, alors qu'elles se rencontrent assez couramment dans la Gaule du Sud-Ouest³. Cette indication confirme assurément qu'un certain trafic s'était orga-

(1) C. JULLIAN, *Histoire*, I, p. 442. — Sur les monnaies de Marseille en général, voir A. BLANCHET, *Traité*, I, ch. IX; M. CLERC, *Massalia*, I, pp. 198-204 et 359-376. On ajoutera H. ROLLAND, *Sur les drachmes lourdes de Massalia*, dans *Provincia*, XV, 1935, pp. 231 sq.; *L'expansion du monnayage de Marseille dans le pays cello-ligure*, dans *RELig.*, XV, 1949, pp. 139 sq.

(2) Des monnaies de Grande-Grèce et de Sicile ne laissent pas de se rencontrer en Gaule : A. BLANCHET, *Traité*, I, pp. 179-183; mais elles sont des plus rares entre le Rhône et les Pyrénées, où dominent les intérêts massaliotes. L'*oppidum* d'Ensérune, pour sa part, n'en a pas livré une seule.

(3) *Emporion*, où l'établissement phocéen déchu avait été réoccupé par les Massaliotes dans le dernier tiers du v^e siècle, mais que son éloignement de la métropole et sa richesse rendirent indépendante, eut son monnayage propre, comme on le sait : A. VIVES Y ESCUDERO, *La Moneda Hispánica*, I, pp. 6-28; II, pp. 5-16; IV, pp. 6-11. — De même pour *Tarraco*, qui ne devint un centre important qu'à partir des interventions romaines à la fin du III^e siècle avant notre ère et que PLINIE, *N. Hist.*, III, 21, qualifie d'ailleurs de *Scipionum opus* : sur son monnayage, cf. A. VIVES Y ESCUDERO, *Ibid.*, II, pp. 65-78; IV, pp. 102-107. — Il est à noter que les pièces de *Rhode* sont totalement absentes à Ensérune.

nisé entre les pays du golfe du Lion et la côte catalane, comme l'examen des séries céramiques importées à Ensérune nous avait conduit à l'admettre ; mais elle montre, en même temps, qu'il n'eut jamais l'ampleur de celui qui partait du delta rhodanien. Si Marseille a eu à compter, entre les Pyrénées et le Rhône, avec une certaine concurrence « ibérique », il apparaît, en effet, qu'elle y a gardé la première place et que l'activité des marchands d'*Emporion* et de *Tarraco* s'exerçait, en Gaule, plutôt en direction de l'ancienne Aquitaine, de l'Aude à la Gironde¹.

A Ensérune, dans une collection qui comprend jusqu'à présent 562 monnaies², 146 pièces doivent être attribuées à Marseille : c'est la série la mieux fournie, près de laquelle le numéraire des peuples de la région biterroise et narbonnaise (monnaies des Longostalètes, des chefs gaulois et des *Neroncen*) n'est lui-même représenté que par 108 unités ; celui des Volques en compte 64, ceux d'*Emporion* et de *Tarraco*, respectivement 15 et 11 ; seul, le groupe des monnaies romaines de la République est presque aussi nombreux avec ses 140 pièces. Rien ne dit mieux, dès l'abord, quelle part importante Marseille a prise dans les transactions qu'entretenaient avec le monde extérieur les populations de la zone allant du Rhône aux Pyrénées. Nous avons noté, dans notre étude stratigraphique, que les frappes massaliotes sont absentes dans les niveaux correspondant à la plus ancienne occupation du site, qu'elles apparaissent au cours de la seconde, mais ne deviennent courantes que dans les strates résiduaire de la plus récente. Les trouvailles numismatiques et céramiques coïncident donc : les pièces de Marseille ne se rencontrent qu'à partir du moment et dans la mesure où les apports de poterie grecque s'intensifient ; leur présence est la marque d'un temps où s'affirme l'essor de la ville et où son commerce se développe.

Dans les vestiges du premier habitat, la vaisselle ionienne et attique n'est accompagnée d'aucun contexte numismatique. Sans doute, il ne semble pas qu'une monnaie spécifiquement massaliote ait existé avant le milieu du v^e siècle, mais on sait qu'antérieurement Marseille utilisait pour les besoins de son trafic le numéraire phocéén ou ionien et aussi, à partir du dernier tiers du vi^e siècle, des pièces frappées à Marseille même, mais perpétuant les types de Phocée, dont les émissions avaient cessé en 545³. Or, l'une et l'autre sorte de numéraire

(1) Sur les trouvailles de monnaies des villes de la côte catalane qui ont été faites dans la Gaule du Sud-Ouest, cf. A. BLANCHET, *Traité*, I, pp. 183-185.

(2) Il s'agit des pièces identifiées. Il s'y ajoute 45 monnaies dont l'état d'usure n'a pas permis de déterminer l'origine.

(3) Ces pièces émises à Marseille à l'imitation du monnayage d'Asie Mineure montrent certaines imperfections de gravure qui les rendent aisément reconnaissables. A. BLANCHET, *Traité*, I, p. 229, a supposé que les frappes massaliotes s'étaient trouvées ainsi défectueuses faute d'un outillage approprié et de bons graveurs. A vrai dire, on imagine mal une cité comme Marseille mettant en circulation des pièces « ratées », alors qu'il lui était loisible de faire venir de sa métropole les coins et les ouvriers qui lui manquaient. Nous croirions plus volontiers que Marseille, dont l'importance économique ne s'est pas affirmée immédiatement, s'est longtemps passée de monnaie propre et qu'elle a utilisé pour ses besoins le numéraire des villes d'Asie, qui, aussi bien, avait valeur internationale au vi^e siècle et qui, comme tel, pouvait servir à alimenter le trafic d'une « hanse commerciale » englobant les comptoirs installés par les Phocéens sur les côtes de l'Espagne et de la Gaule. C'est seulement lorsque les villes d'Asie et notamment Phocée, en 545, victimes de l'avance perse, cessèrent

manque à Ensérune. Il se peut que cette absence traduise seulement le fait que les indigènes n'étaient pas encore familiarisés avec l'usage de la monnaie. Rapprochée de la rareté des poteries ioniennes et attiques, elle tend cependant à confirmer, comme nous l'avons soutenu, que le commerce avec la Gaule méridionale que Marseille était en mesure d'alimenter offrait un volume encore bien réduit dans la période qui va de la seconde moitié du VI^e siècle au début du V^e.

C'est à la fin de ce siècle seulement, qui marque à Ensérune le point de départ de la seconde phase des destinées de l'*oppidum*, que le numéraire massaliote commence à se répandre. Il se retrouve uniquement dans les résidus d'occupation qui s'entassèrent pendant le IV^e siècle et les deux premiers tiers du III^e dans les silos hérités de l'époque précédente et sur les pentes de la colline. Jamais il ne figure dans le mobilier des tombes de la nécropole qui était alors adjacente à l'habitat vers l'Ouest. Il comprend exclusivement des oboles d'argent à l'effigie d'Apollon, avec au revers la roue à quatre rayons et le sigle MA, d'un type qui s'est perpétué pendant des siècles comme on le sait¹. Elles continuent à se rencontrer durant une bonne partie de la troisième période de l'histoire du site — jusque vers la fin du II^e siècle, semble-t-il². Elles sont désormais associées à des bronzes, dont les plus nombreux sont de petit module et présentent, au droit, la tête laurée d'Apollon, au revers, le taureau cornupète, avec la légende, complète ou non Μασσα(λητηρών)³. Ces bronzes sont attestés un peu plus longtemps que les oboles et se retrouvent jusque vers le milieu du I^{er} siècle avant notre ère, associés aux monnayages indigènes, qui ont fait leur apparition au commencement du

leurs émissions que Marseille dut sentir la nécessité d'avoir une monnaie à elle : monnaie de substitution destinée à tenir lieu de celle que ne produisait plus l'Asie grecque et dont on comprend qu'elle ait été d'abord frappée à l'imitation des types traditionnels, de la même façon que la poterie ionienne fut remplacée par une imitation occidentale. On comprend également que ces frappes, exécutées par des graveurs locaux dans des ateliers improvisés pour parer à une situation qu'on n'avait pas prévue, se révèlent imparfaites. Il nous semble que ces imperfections sont mal compatibles avec un dessein délibéré de contrefaçon du numéraire phocéen ; elles traduisent au contraire fort bien l'embarras où se trouvèrent les Massaliotes quand ils furent contraints de remplacer ce numéraire, lorsqu'il vint à leur manquer : elles invitent à ne pas reporter plus haut que le dernier tiers du VI^e siècle ce monnayage massaliote de remplacement, qui a précédé les émissions beaucoup plus originales, en dépit de souvenirs des monnayages syracusains, dont les débuts ont coïncidé avec le développement, d'un siècle au moins plus tardif, du commerce de Marseille. Cf. R. BUSQUET, *Hist. Commerce*, p. 44.

(1) C'est le type « récent », où l'Apollon a la tête nue et où la rouelle solaire est souvent très simplifiée et réduite à deux lignes se coupant à angle droit. Les oboles du type « archaïque », considérées comme antérieures au milieu du V^e siècle, où la tête d'Apollon est casquée et la rouelle moins schématique, ne sont pas représentées à Ensérune.

(2) 57 oboles au total ont été recueillies. En dehors de ces oboles, on a seulement retrouvé à Ensérune, en fait de monnaies d'argent :

1° 1 drachme portant au droit l'effigie d'Artémis, au revers un lion marchant à droite, avec l'inscription Μασσα : inv. 37-56 ;

2° 1 diobole du système de la drachme portant à l'avvers la tête casquée d'Athéna, au revers un aigle debout aux ailes éployées, avec la légende Μασσα : inv. 34-38.

(3) On a recueilli 56 pièces de cette série. Il s'y ajoute :

1° 13 monnaies du même type, mais de moyen module (légende Μασσα) ;

2° 12 petits bronzes, qui ont également à l'avvers une tête d'Apollon, mais dont le taureau du revers est remplacé par un lion (légende complète ou non Μασσα (λητηρών)) ;

3° 6 petits bronzes ayant au droit la tête casquée d'Athéna et au revers, soit un caducée (1 ex.), soit deux mains jointes (1 ex.), soit un dauphin (2 ex.), soit un aigle (2 ex.) (légende Μασσα).

11^e, et aux émissions romaines, qu'on rencontre à partir de la fin du III^e. Ainsi, depuis le début du IV^e siècle, le numéraire massaliote forme à Ensérune l'accompagnement constant des céramiques venues du monde grec. Au cours de la dernière phase d'occupation de l'*oppidum*, caractérisée par la diversité des apports commerciaux, il est significatif que les monnaies d'une origine donnée aient toujours pour contexte des poteries de même provenance, que l'on découvre côte à côte de la vaisselle de Lezoux et du numéraire gaulois, des pièces romaines et des vases arrétins : le fait de ne pouvoir placer près des céramiques attiques et italiotes d'autres monnaies grecques que celles de Marseille permettrait de vérifier une fois de plus, s'il en était besoin, que le trafic entre le monde hellénique et les pays barbares d'Occident passait, pour l'essentiel, par cette ville.

L'exemple d'Ensérune n'est nullement isolé dans la région languedocienne et roussillonnaise, que sa proximité de Marseille désignait pour être visitée par ses trafiquants : il n'est pas d'*oppidum* où les fouilles ont mis au jour de la poterie grecque — qu'elle ait été recherchée pour elle-même ou qu'elle ait été utilisée pour transporter des denrées comme le vin et l'huile — qui n'ait livré simultanément des monnaies massaliotes, oboles d'argent ou petits bronzes dont les séries s'échelonnent entre 350 et 50 avant notre ère, à l'exclusion du numéraire d'autres cités helléniques. Qu'il s'agisse de Montlaurès ou du Cayla de Mailhac, au voisinage d'Ensérune, sur le territoire dont nous avons lieu de croire qu'il a été atteint d'abord par les apports du commerce grec, de Murvielles-Montpellier ou de Nages, dans le pays situé sensiblement plus à l'Est, qui ne le fut qu'assez tard, partout les découvertes numismatiques illustrent le rôle d'intermédiaires que les Massaliotes ont joué dans les échanges entre la Gaule et le monde hellénique et fixent à cette activité économique des limites chronologiques qui s'accordent avec les indications que nous fournissent d'autre part les textes et les fouilles². On notera que les pièces d'argent sont à proportion beaucoup plus nombreuses sur les sites occidentaux ; à l'Est de l'Hérault, les trouvailles les plus habituelles sont celles de bronzes de la fin du II^e siècle et du début du I^{er}, qui ont été frappés dans la période des interventions romaines en Gaule et qu'on recueille d'ailleurs sur les *oppida* indigènes concurrence avec les monnaies de la République. Marseille, nous l'avons vu, fut l'alliée de Rome et son commerce a sans nul doute bénéficié de cette alliance qui le protégeait pour pénétrer dans des régions qui jusqu'alors lui avaient été interdites par l'hostilité des indigènes. On en verrait une preuve dans la présence de ces monnaies massaliotes de date tardive dans la zone orientale du Gard, où la

(1) Ci-après, pp. 346 et 444 sq.

(2) On se reportera aux inventaires qui ont été dressés, dans les ouvrages précédemment cités, des trouvailles de monnaies massaliotes faites en Gaule par A. BLANCHET, II, *Traité*, appendice I; M. CLERC, *Massalia*, I, pp. 321-323, 340-356; R. BUSQUET, *Hist. Commerce*, tableau pp. 74-76. On ajoutera, pour la région qui nous occupe, les découvertes restées inédites qui ont été faites à Ruscino, Pech-Maho, Le Cayla de Mailhac, Agde et Saint-Thibéry. Pour Montlaurès, la collection Rouzaud, étudiée par G. F. HILL, *Monnaies de la Narbonnaise*, pp. 3-4, compte, à côté de 128 monnaies de Narbonne, 46 pièces massaliotes se décomposant en 13 oboles, 2 drachmes d'argent et 31 petits bronzes. A Magalas, J. COULOUMA, *CHA*, XII, 1937, pp. 597-598, a noté que 69 % des monnaies découvertes étaient « des bronzes massaliotes de la fin du II^e siècle avant notre ère ».

poterie grecque retrouvée se limite pratiquement, comme il a été marqué, au campanien du second style.

Le numéraire de Marseille abondamment représenté dans les provinces méridionales de la Gaule, a été largement diffusé aussi dans le reste du pays. Le tableau géographique des découvertes fait apparaître qu'il n'est guère de région où il n'en ait été recueilli, exception faite d'une bande de territoire s'étendant de la Normandie occidentale au Nord de la Gironde. Les auteurs qui ont tenté de reconstituer l'aire d'activité du négoce massaliote en utilisant les seules données de la numismatique sont enclins à s'exagérer la portée de cette diffusion¹. On notera que les trouvailles dont on fait état ont été souvent isolées, qu'il s'agit quelquefois de « trésors » occasionnellement constitués et enfouis et que la monnaie voyage aisément². Or, la grande masse des pièces dénombrées appartient à la période comprise entre la fin du III^e siècle et le début du I^{er}, où, sans doute, Marseille était à son apogée, mais où, aussi, l'usage du numéraire était entré dans la pratique courante parmi les indigènes, puisqu'ils avaient leurs propres émissions. Il n'est donc pas étonnant que ses frappes, devenant familières et inspirant confiance aux habitants des régions avec lesquelles elle était en relation d'affaires, aient circulé de proche en proche à travers toute la Gaule et fourni un commode instrument de transactions. Leur présence en un pays éloigné de ce qui constituait l'aire normale de l'expansion économique de Marseille — les provinces méditerranéennes où elle eut ses comptoirs et avec lesquelles elle pouvait négocier par mer — ne permet donc pas de conclure toujours au passage de ses trafiquants, et par leur canal, à cette large diffusion de l'hellénisme qu'on nous représente parfois. Elle prouve seulement le bon aloi de la monnaie massaliote, justifié par l'essor de la cité qui la frappait, et montre qu'elle faisait prime en Gaule sur le numéraire local pour les échanges de nation à nation. On se souviendra, en effet, que dans les régions méridionales du pays, et là seulement, les découvertes de pièces massaliotes et de poteries grecques vont constamment de pair, les unes constituant les résidus matériels du négoce dont les autres ont été les instruments. Il n'y a donc que là où l'on puisse faire état valablement des trouvailles monétaires pour esquisser une histoire du trafic de Marseille et apprécier la part qui revient à cette ville dans l'établissement de relations commerciales entre la Gaule et le monde grec.

C'est une question de savoir dans quelle mesure la pénétration économique ouvre la voie aux influences culturelles. Nous avons essayé, dans le domaine de

(1) Cf., entre autres, A. BLANCHET, *Recherches sur l'influence commerciale de Massalia en Gaule et dans l'Italie septentrionale*, dans *Revue belge de Numismatique*, 1913, pp. 323 sq. ; J. M. DE NAVARRO, *Antiquity*, II, 1928, pp. 423 sq. ; R. BUSQUET, *Hist. Commerce*, pp. 22 sq., 43 sq.

(2) On ne perdra pas de vue que la découverte de monnaies d'une ville donnée dans une région éloignée de celle-ci ne permet pas toujours de conclure à l'existence de relations économiques entre elle et ce territoire. Il est assuré, par exemple, qu'une bonne partie du numéraire provenant de cités grecques de Sicile qu'on a retrouvé en Gaule méridionale y a été apportée par les mercenaires originaires de cette province, dont il constituait le pécule. Nous savons, en effet, que ses habitants prenaient à l'occasion du service chez les Grecs de Sicile pour combattre les Carthaginois : au témoignage d'HÉRODOTE, VII, 165, ils participèrent à ces luttes dès le temps d'Himère et on les retrouve aux siècles suivants : TITE-LIVE, XLIV, 26.

l'architecture, de marquer ce qui est dû à la Grèce dans le perfectionnement des modes de construction sur un site indigène comme Ensérune, où l'état de la civilisation était passablement primitif lorsque s'opèrent les premiers échanges de produits entre ses habitants et les négociants massaliotes. Nous avons indiqué de même, en matière de religion, comment l'usage qui était fait dans les tombes de certains types de poteries donnait à penser à des emprunts au rituel hellénique. Les textes, d'autre part, laissent entrevoir des faits de syncrétisme à la faveur desquels le culte d'Artémis, la grande divinité de Marseille, s'introduisit en Gaule méridionale. Par le biais des trouvailles monétaires, nous sommes amené, sur un plan un peu différent, à poser la question de la diffusion du grec parmi les populations du golfe du Lion.

On connaît l'existence de frappes indigènes propres à la région Narbonne-Béziers. Elles sont représentées, à Ensérune même et sur les divers *oppida* de cette région, par des bronzes dont l'émission, qui semble avoir commencé au début du II^e siècle, s'est poursuivie très avant dans le cours du I^{er}. Ce monnayage comprend cinq séries distinctes provenant d'ateliers séparés, dont deux ont pu être identifiés : les bronzes dits des *Neroncen*, d'après la translittération aujourd'hui admise de la légende en caractères ibériques qu'ils portent², ont été frappés par la Narbonne préromaine, *Nero-Naro*. Ceux où se lit, en grec, le nom de *Betarra* ne peuvent l'avoir été que par le peuple qui occupait avant la conquête romaine le site de l'actuelle Béziers. Nous nous trouvons ainsi connaître le numéraire des deux centres qui étaient en quelque sorte les pôles géographiques et politiques de la province qui nous intéresse. Tout donne à croire que, dans celle-ci, prévalait un régime correspondant à celui de la *civitas* avant la lettre et que chaque nation indigène, groupée autour d'un *oppidum* important, battit monnaie. La chronologie relative des cinq séries de pièces attestées, telle qu'elle a pu être établie, montre que leur émission n'a pas débuté simultanément ; toutefois, comme elle s'est prolongée jusqu'à la conquête romaine, ces séries ont coexisté pendant une bonne partie de la période au cours de laquelle elles se rencontrent. Celle-ci étant relativement avancée, les indigènes, en se donnant un monnayage, n'ont pas laissé de chercher des modèles dans les pays étrangers

(1) Les diverses séries monétaires de la région Narbonne-Béziers ont été étudiées par A. BLANCHET, *Traité*, I, pp. 275 sq., d'après les trouvailles intervenues sporadiquement, à Montlaurès en particulier, avant que fussent entreprises des fouilles systématiques comme celles d'Ensérune. L'étude a été reprise depuis par G. F. HILL, *Monnaies de la Narbonnaise*, qui a pu avoir connaissance, pour Ensérune, des découvertes faites par F. Mouret.

A. BLANCHET, *op. cit.*, I, p. 277, a cru pouvoir fixer à 250 le point de départ de ce monnayage indigène. Cette date est trop haute, comme l'a montré G. F. HILL, *op. cit.*, pp. 22-28, qui a établi que la frappe du bronze en Narbonnaise ne remonte pas au delà de la fin du III^e siècle ou du début du II^e. Cette chronologie s'accorde parfaitement, nous l'avons noté, avec les données stratigraphiques recueillies à Ensérune, où les monnaies indigènes ne se rencontrent pas avant la troisième phase d'occupation. On enregistrera à ce propos le synchronisme qu'a procuré une trouvaille intervenue en 1929 dans l'aire qui s'étend à l'Est du complexe de constructions de l'*insula* I que nous avons décrit précédemment (Pl. I) : près du *dolium* enfoui dans cette aire, il a été mis au jour un petit vase commun en argile grise, qui renfermait un bronze indigène de la série des *Neroncen* associé à deux quinaires d'argent de la République romaine, l'un au nom de *M. Porcius Calo*, monétaire en 101 avant J.-C., l'autre à celui de *L. Calpurnius Piso*, monétaire en 89.

(2) Sur l'état actuel du déchiffrement des caractères ibériques, voir, ci-après, pp. 422 sq.

auxquels les unissaient des relations d'affaires ou des affinités ethniques et qui, avant eux, avaient disposé d'un numéraire. Leur imitation s'est adressée ainsi aux frappes grecques et ibériques. Dans le premier cas, elle ne va pas, il faut le noter, aux pièces de Marseille, qui leur avait enseigné pourtant l'usage de la monnaie et dont les émissions à l'époque circulaient abondamment parmi eux, mais à celles des villes siciliennes, dont les Massaliotes s'étaient eux-mêmes inspirés et que les artisans indigènes, découvrant leur exceptionnelle qualité grâce aux apports des mercenaires, furent incités à prendre comme modèles. Dans le second cas, c'est le numéraire des centres de la côte catalane qu'ils reproduisent. Ces centres tout proches, dont la population leur était apparentée et avec lesquels ils commerçaient avec une activité accrue depuis le III^e siècle, s'étaient donné un monnayage dans le dernier quart de ce siècle et leur avaient montré la voie. L'intérêt de ces bronzes n'est d'ailleurs pas seulement dans les symboles qu'ils portent et qui permettent d'établir les dérivations helléniques et ibériques que nous venons de marquer, mais aussi et surtout, du point de vue où nous nous sommes placé, dans les devises qui y sont gravées.

Nous n'envisagerons ici que les séries, au nombre de trois, où intervient le grec. Nous avons tout d'abord les deux frappes par lesquelles ont commencé ces émissions locales, celles des Longostalètes et des chefs indigènes, dont l'atelier d'origine n'a malheureusement pas pu être identifié à l'intérieur de la région Narbonne-Béziers. Les pièces des Longostalètes¹ ont, à l'avvers, une tête d'Hermès à droite et, au revers, un trépied qui est emprunté au numéraire d'Agrigente². Ce trépied est accompagné de la devise, complète ou non, *Λογγοσταλή(των)*³, où l'on reconnaîtra, transposé dans la forme habituelle de l'ethnique qui se lit sur les monnaies grecques, le nom d'une tribu ou d'un peuple indigène, dont le souvenir ne nous a pas été conservé d'autre part dans les annales historiques⁴. Ce groupe de pièces n'a pendant longtemps pas comporté d'autre légende. Puis

(1) La série des Longostalètes est représentée au Musée d'Ensérune par 32 exemplaires. Elle compte 62 exempl. à Montlaurès et 24 à Béziers : G. F. HILL, *Monnaies de la Narbonnaise*, p. 30.

(2) On pense d'abord à une imitation du trépied des bronzes massaliotes. Mais comme l'a fait observer A. BLANCHET, *Traité*, I, p. 316, le style de ces bronzes massaliotes est inférieur à celui des monnaies les plus anciennes des Longostalètes. Celles-ci ne dérivent donc pas de ceux-là, mais sont des pièces créées parallèlement d'après les modèles agrigentins.

(3) Avec le *sigma* à quatre branches ou le *sigma* lunaire, selon que les exemplaires sont plus ou moins anciens.

(4) Celles-ci, pour la période préromaine, ne nous donnent le plus souvent que des indications générales appliquées à l'ensemble de la population de chaque province de la Gaule méridionale — Ibères, Ligures, Volques Arécomiques ou Tectosages —, sans distinguer entre tribus et peuplades. Seule fait exception la source d'Aviénus, qui signale, comme nous l'avons observé, une tribu « sorde » et une tribu « élisique » parmi les Ibères.

L'hypothèse de H. ROUZAUD, *BCAN*, X, 1907, p. xvi, qu'a reprise Ph. HÉLÉNA, *Origines*, p. 244, et selon laquelle les Longostalètes auraient été des magistrats monétaires, ne tient pas. On voit mal, en effet, dans ce cas, comment le nom des Longostalètes pourrait être associé, sur les pièces les plus récentes de la série, à ceux des *reguli* indigènes qui régnaient sur la région où elles ont été émises. On ne comprendrait pas davantage qu'il soit au génitif, alors que les noms de ces dynastes sont au nominatif. La désinence, au demeurant, caractérise comme un ethnique la mention des Longostalètes : on comparerait, en Gaule méridionale, *Μασσαλιητών*, *Καινικητών*, *Σαμναγιτών*, *Αδενωνίτης*, *Καβελλωνίτης*, tous ethniques avec le suffixe *-ήτης*, *-ίτης*, *κατά τόν Έλληνικόν τύπον*, comme dit de façon significative ÉTIENNE DE BYZANCE, s. v. *Καβελλών*.

l'usage s'est introduit d'y faire figurer certaines indications qui, associées à la mention des Longostalètes, caractérisent la dernière phase de ce monnayage. Cette variante récente montre à l'avant, en avant de la tête d'Hermès, les noms au nominatif de *Bokios* ou *Loukotiknos*¹. Au revers, la devise $\Lambda\omicron\sigma\gamma\gamma\omicron\sigma\tau\alpha\lambda\eta\tau\omega\acute{\nu}$ est complétée par quatre signes ibériques, $\Gamma\uparrow\Upsilon\Gamma$, qu'on peut lire *Biurbi*. Nous nous bornerons, pour l'instant, à noter que les mots *Bokios* et *Loukotiknos* représentent visiblement la transcription en grec de noms propres celtiques et que, par analogie avec la série monétaire dite des chefs indigènes, où se retrouvent pareillement des noms propres à consonance celtique écrits en caractères grecs, mais où ils sont associés à la mention du titre royal, nous pouvons reconnaître en *Bokios* et en *Loukotiknos* des dynastes indigènes qui régnaient sur les Longostalètes. La mention *Biurbi*, qui reparaît sous la forme abrégée *Biu* et parfois, semble-t-il, sous la forme développée *Biu[r]bicen* sur les pièces dites des *Neroncen*, à légende purement ibérique, reste d'interprétation très incertaine : s'il faut y voir, d'après la forme développée à désinence *cen*, une indication d'origine, un ethnique d'un type « familial »², il est exclu qu'il existe un lien entre ce nom et celui de la ville de *Pyrene*, comme on l'a parfois pensé³. Il n'est pas sans intérêt, en tout cas, de constater cette conjonction sur un groupe de monnaies indigènes de l'ibérique et du grec, celui-ci servant à transcrire des vocables celtiques (Pl. LVI, 1).

Les pièces dites des chefs gaulois ont, à l'avant, une tête d'Héraclès à droite et, au revers, un lion courant rappelant celui de certains bronzes massaliotes et reproduisant, comme lui, le lion courant des monnaies de Syracuse attribuées à Agathocle⁴. Près de ce symbole, figure, transposé en un nominatif ou en un génitif de forme grecque, un nom celtique, que la mention, en grec également, du titre royal dont il est accompagné désigne comme étant celui d'un dynaste local. Quatre chefs nous sont ainsi connus. Ce sont, dans l'ordre de leur succession tel que l'évolution typologique des pièces a permis de l'établir, *Kaiantolos*,

(1) $\text{B}\Omega\text{K}\text{I}\text{O}\text{C}$ (3 exempl. à Ensérune). — $\text{A}\text{O}\text{Y}\text{K}\text{O}\text{T}\text{I}\text{K}\text{N}\text{O}\text{C}$, var. $\text{A}\text{O}\text{Y}\text{K}\text{O}\text{I}\text{K}\text{N}\text{O}\text{C}$ (1 exempl. à Ensérune).

(2) G. F. HILL, *Monnaies de la Narbonnaise*, pp. 8, 18-19.

(3) Cf. E. HÜBNER, *MLI*, nummi, n^{os} 2b et 2c ; A. BLANCHET, *Traité*, I, pp. 272 sq. Contre cette hypothèse — qui se fonde sur la lecture *Purp-Purpcen* naguère proposée et aujourd'hui remplacée par la lecture *Biurbi-Biurbicen* — G. F. HILL, *op. cit.*, a fait très justement observer que le second *p*, dans le groupe *Purp*, resterait inexplicable dans l'hypothèse d'une relation avec le nom de *Pyrene*.

Nous avons vu précédemment, p. 276 n. 2 et 3, que F. Mouret, tenant cette relation pour assurée, s'en était autorisé pour rapporter le monnayage des Longostalètes à la ville de *Pyrene*, qu'il identifie avec l'*oppidum* d'Ensérune : identification qui ne supporte pas l'examen, puisque, d'après les indications des textes, cette ville est à chercher aux approches des Pyrénées. On n'a pas observé, semble-t-il, que ces indications, si elles valent contre l'identification de *Pyrene* avec un *oppidum* de la région Narbonne-Béziers, valent aussi pour interdire de croire que le numéraire propre à cette région ait pu être émis à *Pyrene*. La difficulté philologique signalée par G. F. Hill se double d'une impossibilité géographique.

Quant aux formes $\text{B}\acute{\omicron}\kappa\iota\omicron\varsigma$ et $\text{L}\omicron\upsilon\kappa\acute{\omicron}\tau\iota\kappa\omicron\varsigma$, leur origine celtique transparait sous l'habillage grec. Sur ces formes, qui entrent dans une série bien attestée de noms propres à thèmes *-o-* et *-io-*, cf., par exemple, G. DOTTIN, *La langue gauloise*, pp. 35-45, notamment pp. 42-43.

(4) On compte à Ensérune 12 monnaies des chefs gaulois, contre 41 à Montlaurès et 32 à Béziers : G. F. HILL, *Monnaies de la Narbonnaise*, p. 30.

Amytos, *Bitouios* et *Rigantikos*¹. Ces Βασιλευς — ainsi s'intitulent-ils, sauf *Rigantikos*, dont les monnaies, les plus barbares de facture, sont les plus tardives et ne comportent pas la mention du titre royal — sont distincts de ceux dont les noms figurent sur les frappes les plus récentes des Longostalètes². Il est dès lors difficile de rapporter au même atelier ces deux émissions contemporaines. Sans doute s'agit-il du numéraire de peuplades différentes, quoique géographiquement voisines et ethniquement apparentées, dont chacune avait son chef propre, sous l'invocation duquel, à partir d'un certain moment, furent pareillement placées les monnaies que l'une et l'autre mettait en circulation.

Aucune indication en caractères ibériques n'est associée, comme dans le groupe précédent, à la légende exprimée en grec. Le style des bronzes que nous venons de décrire n'est cependant pas exempt de toute influence des monnayages ibériques. Celle-ci se marque, sinon dans la devise, du moins dans les symboles qu'ils portent. L'emprunt au numéraire syracusain du lion courant s'y combine, en effet, avec la reproduction d'un motif qui se rencontre sur les pièces de *Cesetarraco* : c'est la tête masculine aux cheveux bouclés, de type négroïde, gravée à l'avers de ces pièces, qui a servi de modèle à la tête d'Héraclès aux cheveux semblablement bouclés qui figure au droit des monnaies des chefs gaulois³. Nous retrouvons donc, dans cette seconde série monétaire, l'amalgame d'éléments grecs et ibériques que nous avons noté dans la première et dont nous aurons à rechercher la signification.

Reste un troisième groupe de bronzes à légende hellénique, dont la frappe a commencé postérieurement à celle du numéraire qui vient d'être étudié. Sa filiation par rapport à la série des chefs indigènes est certaine. Sur les pièces dont il se compose reparaissent, en effet, visiblement copiés sur les monnaies de cette série, les symboles que nous avons signalés : à l'avers, une tête d'Héraclès à droite, au revers, un lion courant⁴. La mention du dynaste est remplacée,

(1) ΚΑΙΑΝΤΟΛ (ΟΣ vel ΟΥ), var. ΚΑΙΑΤΟΛ (ΟΣ) (11 exempl. à Ensérune). — ΑΜΥΤΟΣ vel ΟΥ ou Ο (1 exempl. à Ensérune). — ΒΙΤΟΥΙΟΣ vel Ο, var. ΒΙΤΟΥΚΟΣ (série non représentée à Ensérune ; plusieurs exempl. à Montlaurès). — ΡΙΓΑΝΤΙΚ (ΟC vel ΟΥ) (série non représentée à Ensérune ; plusieurs exempl. à Montlaurès).

De ces quatre noms, seul celui de *Rigantikos* est mentionné dans G. DOTTIN, *La langue gauloise*, p. 110. Tous entrent dans la même famille de noms propres que ceux des bronzes des Longostalètes.

La forme Βιτούιος recouvre, à n'en pas douter, le celtique *Bituil*, bien connu d'autre part. Il n'est pas nécessaire, touchant cette transcription, de supposer avec G. AMARDEL, *BCAN*, X, 1907, pp. 147 sq., que nous avons affaire à une simplification de *Bitouiotouos*. En fait, ces transcriptions du celtique en grec, comme en latin d'ailleurs, étaient approximatives : Βιτούιος est une translittération directe. Cf., en revanche, Βιτούιος dans STRABON, IV, 2, 3, où l'on a une transcription d'après le latin *Bitulius*. En latin même, on rencontre *Bitulius*, TITE-LIVE, *epit. lib.*, LXI, et *Belullus*, *Acta triumph. a. U. C.* 634. Les variantes dans la translittération d'un même nom que présentent nos monnaies sont révélatrices des difficultés qu'éprouvaient certainement les graveurs à transcrire à l'aide d'un alphabet étranger des vocables qu'ils entendaient journellement et que d'ailleurs ils n'avaient sans doute jamais vus écrits. — Sur le personnage qui a porté le nom de *Bitouios*, voir, ci-après, p. 404 n. 1.

(2) Le titre est, comme le nom qu'il accompagne, au nominatif ou au génitif. Le *sigma* est à quatre branches sur les exemplaires les plus anciens, tandis que les exemplaires récents ont le *sigma* lunaire, comme dans la série des Longostalètes.

(3) L'observation est de G. F. HILL, *Monnaies de la Narbonnaise*, p. 25.

(4) La collection d'Ensérune ne compte qu'un bronze de *Belarra* ; celle de Montlaurès n'en compte aucun ; la série est représentée à Béziers par 17 exempl. : G. F. HILL, *op. cit.*, p. 30.

au revers, par la devise BHTAPPATIC, où l'on retrouve le nom que les textes anciens donnent à l'agglomération préromaine qui occupait le site de l'actuelle Béziers¹. Nous avons donc là un monnayage dont le centre d'émission peut être identifié de façon certaine ; la parenté étroite qui l'unit à celui des chefs gaulois invite à se demander si ce dernier n'émanerait pas, lui aussi, de Béziers².

Deux autres groupes de bronzes tardifs complètent le numéraire indigène. Ils se caractérisent par leur emprunts aux frappes ibériques, symboles et légendes, et seront étudiés dans un prochain chapitre. Nous nous bornerons à observer ici que l'atelier d'où est issu l'un d'eux — le groupe des *Neroncen*, abondamment représenté dans la région dont nous nous occupons — se trouvait à Narbonne et que, si les populations de Béziers usaient du grec pour se désigner sur leurs monnaies, celles de Narbonne employaient dans le même temps l'ibérique.

Ces diverses séries de pièces ont été émises, rappelons-le, au cours des deux derniers siècles avant notre ère sur lesquels se clôt la phase préromaine de l'histoire de la Gaule méridionale, les seuls, aussi bien, pendant lesquels l'existence d'un monnayage indigène soit attestée. Jusqu'alors les peuplades du golfe du Lion n'eurent pas de numéraire à elles et peut-être leur économie, fondée sur un système d'échanges, n'en requérait-elle pas. En tout cas, les seules monnaies qui, pendant une longue période, se rencontrent parmi elles sont celles de Marseille, mises en circulation, comme nous l'avons vu, par les marchands qui les visitaient et de qui elles s'étaient habituées à les recevoir, à l'occasion, en paiement de leurs achats. Longtemps ces monnaies suffirent aux besoins. On verra sans doute dans l'apparition des frappes indigènes le signe d'une civilisation en progrès, d'une évolution des méthodes économiques, en même temps que d'une organisation politique mieux définie. Pour ce qui est de leur diversité, on peut assurément en rendre compte, comme nous l'avons fait, par le morcellement de la région en *civitates*. Celui-ci, toutefois, n'explique pas le caractère composite d'un monnayage où le grec et l'ibérique sont indifféremment utilisés, et parfois conjointement, pour transcrire les devises, où le grec habille d'ordinaire des vocables celtiques et où les symboles combinent les emprunts au numéraire de la Sicile grecque et à celui des villes de la côte catalane.

(1) STRABON, IV, 1, 6 ; PTOLÉMÉE, II, 10, 6 : Βαυτέρρα. — ÉTIENNE DE BYZANCE, s. v. : Βαυτέρρα. — PLINIE, *N. Hist.*, II, 4, 36 ; POMPONIUS MELA, II, 75 et 80 : *Baeterrae*.

Le texte d'AVIÉNIUS, *Ora maritima*, v. 589, porte *Besara*. Ce serait la forme indigène, préceltique, dont *Baeterrae* ne serait que le doublet gaulois. A. SCHULTEN, *FHA*, I, p. 128, a fait observer qu'en Gaule méridionale un nom celtique avait souvent doublé ou remplacé un toponyme remontant plus haut que l'occupation du pays par les Gaulois : par exemple, *Thyrius-Arauris* (Hérault), *Theline-Arelate* (Arles) : Aviénus, écrivain archaïsant, s'attache à rétablir toujours, dans sa description, la forme la plus ancienne.

Le mot Βητάρρατις a un air grec : on pourrait y reconnaître, d'après la désinence, un vocable forgé sur le patron de ceux qui désignent le territoire d'une ville, par exemple Μασσαλιώτις, et qui s'appliquerait à la χώρα Βητάρρας. Sa présence sur les monnaies, au lieu de l'ethnique attendu au génitif pluriel du type Λογγοσταλητών, ne laisserait toutefois pas de surprendre. Il est probable qu'en fait nous sommes en face d'un mot celtique habillé à la grecque. Le thème -i- se retrouve, en effet, en gaulois et, comme ici, en composition avec un nom propre de ville — *Lixovialis*, *Namausalis* —, pour désigner probablement, à l'instar de l'ethnique en grec, le peuple qui l'habite : cf. A. HOLDER, *All-celtischer Sprachschatz*, I, p. 328 ; G. DOTTIN, *La langue gauloise*, p. 118.

(2) Voir E. BONNET, *Antiquités de l'Hérault*, p. 235 ; G. F. HILL, *Monnaies de la Narbonnaise*, p. 29.

Au moment où commencèrent ces émissions hybrides, des infiltrations gauloises s'étaient produites en Languedoc et en Roussillon. Même si le fonds de populations primitives ne s'est pas trouvé submergé pour autant, il n'est pas douteux que la primauté politique ne soit passée entre les mains des nouveaux venus : nos monnaies sont de ce temps là. Rappelons que Polybe désigne comme celtiques et Tite-Live, avec plus de précision, comme volques les peuplades qu'Hannibal rencontra en 218 dans sa marche des Pyrénées au Rhône¹. Cette primauté gauloise permet de justifier la présence des mots à forme celtique qui se lisent sur nos bronzes, ceux de la série dite précisément des chefs gaulois et ceux du groupe des Longostalètes. Ce sont les noms des *reguli* qui, à la tête des bandes d'envahisseurs, avaient imposé leur autorité à la région et s'y étaient taillé des fiefs. Il n'est pas exclu que le vocable même de Longostalètes désigne une de ces bandes. Notre monnayage porte donc, pour une part, le reflet de l'état politique de la région, où dominait le nom gaulois à la veille des interventions romaines. Cette hégémonie explique que des historiens comme Polybe et Tite-Live n'y aient vu que des Celtes : elle leur a masqué vraisemblablement le substrat indigène plus ancien, auquel s'était superposé l'apport ethnique des nouveaux arrivants.

C'est à ce substrat, croyons-nous, que les monnaies que nous avons décrites doivent certaines de leurs caractéristiques. Nous avons vu que leurs symboles reproduisent bien souvent ceux des pièces émises par les cités de la côte catalane ; or, cette similitude des styles se double de l'emploi des mêmes signes ibériques pour transcrire les légendes. Sur trois des cinq frappes indigènes de la zone Narbonne-Béziers, il est fait usage de l'alphabet ibérique. Nous avons décrit celle qui associe le grec à l'ibérique et indiqué que deux autres ont leurs devises entièrement notées en cet alphabet. On rapprochera ces données de la présence à Ensérune, sur de nombreux vases ou fragments de vases, de graffites ibériques, dont il sera question plus loin. Les premiers apparaissent au début du IV^e siècle sur des coupes attiques à figures rouges découvertes dans la nécropole et jusqu'au I^{er} siècle ils ne cessent de se rencontrer sur la vaisselle, de préférence campanienne, que livrent les tombes et les habitations. Il n'y a aucun lien, on le constate, entre l'origine des poteries sur lesquelles ils figurent et l'utilisation des caractères ibériques, puisqu'ils paraissent le plus souvent sur une céramique grecque. Il en résulte que ce sont bien les possesseurs et non les fabricants de cette céramique qui les ont gravés — ce qui, aussi bien, est naturel, s'agissant d'une production importée et à ce titre considérée comme précieuse. Le long espace de temps sur lequel ils s'échelonnent, leur abondance, comparée à l'absence de graffites grecs et à l'extrême rareté des graffites latins, sont dignes de remarque. Ils démontrent que l'alphabet ibérique était pour les habitants de la région languedocienne et roussillonnaise un moyen spontané d'expression. Or, il se trouve que les signes que nous voyons ainsi employés à Ensérune et ceux dont

(1) POLYBE, III, 37, 9 ; TITE-LIVE, XXI, 26, 6. — La présence des Gaulois n'est bien attestée historiquement sur le littoral méditerranéen qu'à partir de 218 : cf. C. JULLIAN, *Histoire*, I, p. 310.

on se servait sur la côte orientale d'Espagne, non seulement sont identiques, mais encore recouvrent, autant qu'on en puisse juger, une phonétique et une morphologie semblables¹. Il n'est pas douteux dès lors que l'ibérique, en tout cas une langue apparentée à celle qu'on parlait dans les provinces méditerranéennes de la Péninsule, n'ait été l'idiome usuel des populations vivant à Ensérune. On y verra une preuve des affinités ethniques existant entre les indigènes fixés de part et d'autre de la chaîne pyrénéenne et l'on conclura à une identité du peuplement de toute la zone littorale de l'Èbre à l'Hérault avant que se produisent en Languedoc et en Roussillon les infiltrations gauloises de l'époque de La Tène II : identité qui, notons-le, ne laisse pas d'être sentie par certains auteurs anciens, qui se souviennent d'un âge où les rives du golfe du Lion étaient habitées par des « Ibères »². Dès lors, si le numéraire où se lisent en grec des noms de chefs indigènes qui témoignent de la suprématie celtique est visiblement adapté à l'état politique récent, les émissions de la région Narbonne-Béziers où les symboles et les légendes sont apparentés à ceux des monnaies de la côte catalane apparaissent comme gardant le reflet d'une réalité ethnique antérieure, à laquelle la prise en tutelle du pays par des dynastes étrangers ne changeait rien. Expliquer ces émissions, comme on le fait parfois³, par de simples exigences commerciales qui auraient pu pousser les peuplades du golfe du Lion, en développant leurs relations d'affaires avec les centres ibériques, à adopter leur alphabet avec leurs types monétaires, c'est méconnaître le substrat ethnique ancien que révèlent les graffites. Au demeurant, le mouvement d'échanges ayant toujours été plus intense avec Marseille et par son intermédiaire avec le monde hellénique qu'avec les sites de la Péninsule, ne serait-il pas étonnant, compte tenu de nécessités économiques analogues, que le grec ne fit son apparition sur les monnaies qu'à la fin du III^e siècle et seulement pour transcrire des noms gaulois ? Les différences à marquer sont significatives : d'un côté, une série de graffites attestant que l'emploi de l'ibérique a précédé de beaucoup la création des monnayages locaux ; de l'autre, des textes qui se réduisent aux légendes de certains de ces monnayages.

Cet usage tardif et limité qui est fait du grec sur un site comme Ensérune a sans doute de quoi surprendre, étant donné l'importance des apports du commerce hellénique, leur précocité et leur continuité⁴. On se représente plus

(1) Voir, ci-après, pp. 422 sq., 432 sq.

(2) Voir, ci-après, pp. 378 sq.

(3) Par exemple, Ph. HÉLÉNA, *Origines*, p. 248. — Voir, plus justement, G. F. HILL, *Monnaies de la Narbonnaise*, p. 28.

(4) En dehors des légendes monétaires, on ne trouve à mentionner à Ensérune que de rares textes grecs, qui figurent sur des vases eux-mêmes grecs. Parmi eux, deux lots sont à distinguer.

Le premier se compose de ceux qui sont explicables par l'origine de ces vases. Ce sont une dédicace à Pan, ΠΑΝΟΣ, tracée à la barbotine avant cuisson sur le col d'un cratère campanien (CVA, fasc. 6, p. 4 et pl. 20, n° 4) ; des noms peints dans le champ de scènes à personnages et désignant ces personnages, sur deux coupes attiques à figures rouges, ΚΕΦΑΛΟΣ, ΠΟΚΡΙΣ, ΝΕΑΝΙΑΣ, etc. (*Ibid.*, p. 15 et pl. 1 ; p. 16 et pl. 5, n° 2) ; les marques de deux potiers inscrites dans des cartouches en croix sur des fonds de plats campaniens, dont deux (inv. M 84 et S 655) se lisent ΝΙΚΙΑ et cinq ΙΩΝ. C (la quatrième lettre est un point en relief : p. 6. *Ἰωνος* ? ; deux marques publiées CVA, p. 26 et pl. 25, nos 6 et 7 : lecture fautive *Ἰωνίς* ; trois autres

volontiers, en effet, la Gaule méridionale comme un pays où le grec aurait été la langue de culture par excellence, largement diffusée et couramment utilisée avant la conquête romaine¹. Or, c'est à la fois méconnaître le caractère exact de la réalité archéologique, qui permet seulement de conclure à des échanges économiques entre les sites indigènes et les pays helléniques, et prendre trop à la lettre les expressions dont se sert Justin dans un passage qu'on invoque à l'appui de cette façon de voir : l'action civilisatrice de Marseille sur les peuplades au milieu desquelles elle fut fondée a fait, nous y est-il dit, qu'on se serait cru, non dans « une Grèce émigrée en Gaule », mais dans « une Gaule transportée en Grèce »². C'est là de la rhétorique, contredite au demeurant par les affirmations d'autres textes³ et dont on ne saurait se prévaloir contre le procès-verbal de carence que conduit à dresser l'exploration des sites indigènes.

Les observations faites à Ensérune trouvent, en effet, la plus nette confirmation dans l'extrême rareté, en dehors des légendes monétaires, et dans le caractère tardif des inscriptions grecques qui ont été recueillies entre le Rhône et les Pyrénées. La série que nous possédons ne compte que dix-neuf numéros, dont la plupart proviennent de la région nimoise : il s'agit d'épithames ou de dédicaces dont aucune ne remonte plus haut que le II^e siècle avant notre ère, c'est-à-dire que la période au cours de laquelle furent frappés les bronzes indigènes à devises grecques que nous avons décrits⁴. L'épigraphie lapidaire, à

inv. S 653, 654 et 49-49) ; celle d'un troisième gravée dans les intervalles des trois pétales d'une rosace sur un fond de bol (inv. 48-53) : ΠΑΡ. On ajoutera les timbres amphoriques signalés ci-dessus, pp. 313 n. 1 et 326 n. 1. Il n'y a rien là qui soit le fait des indigènes qui ont importé ces vases et qui prouve qu'ils aient utilisé le grec dans la pratique courante.

Le second lot comprend les graffites gravés à la pointe sur les vases par leurs possesseurs, de même origine et de même nature par conséquent que les devises en caractères ibériques. Le nombre des cas où ils ont utilisé l'alphabet grec est fort limité. On compte quatre cratères campaniens, deux plats et un tesson également campaniens. Ces graffites se réduisent à quelques lettres, parfois à une lettre unique : cratères, BAA (CVA, fasc. 6, p. 28 et pl. 14, n° 9), KIN (*Ibid.*, p. 28 et pl. 15, n° 16), KI (Inv. 46-t.101) ; tesson, K (Inv. 45-34). — D'autres graffites, Η (cratère : CVA, fasc. 6, p. 28 et pl. 14, n° 14), X (cratère et coupelle : fonds MOURET inv. MM 44 et 132), Β (plats : fonds MOURET, inv. M 54 et 62), ΒΒ (cratère : CVA, p. 28 et pl. 14, n° 7) paraissent ibériques plutôt que grecs (Η = obi ; X = da ou ta Β = bi ; ΒΒ = ebi). C'est peu de chose en comparaison des graffites ibériques, qui se chiffrent, eux, par dizaines.

(1) Ph. HÉLÉNA, *Origines*, pp. 332-333 et 357 : « Dès la fin du V^e siècle, l'infiltration dans l'arrière-pays gaulois d'un hellénisme sans cesse grandissant s'était amplifiée jusqu'à dominer tout ».

(2) JUSTIN, XLIII, 4, 2 : *adeoque magnus hominibus et rebus impositus est nitor, ut non Graecia in Galliam emigrasse, sed Gallia in Graeciam translata videretur.*

(3) Au témoignage de Justin on opposerait, touchant l'isolement intellectuel où est demeurée Marseille, celui de CICÉRON, *Pro Flacco*, 23, 63 : *quae (Massilia) iam procul a Graecorum, omnium regionibus, disciplinis linguaque divisa, ... cum barbariae fluctibus alluatur*, et celui de TITE-LIVE, XXXVII, 54 : *Massilienses, quos si natura insula velut ingenio terrae vinei possit, jampridem efferasset tot indomitae circumfusae gentes.*

(4) Certains de ces textes figurent dans *CIL*, XII, pp. 383 sq., et dans E. GERMER-DURAND, *Inscr. antiques de Nîmes*, nos 43 et 58-60. L'ensemble a été publié dans le *Corpus des inscriptions celtiques trouvées en Gaule* qu'a dressé J. RHYS, *The Celtic inscriptions of France and Italy* (1906), pp. 34 sq., et *The Celtic inscriptions of Gaul, additions and corrections* (1911), pp. 17 sq. Tous les textes ont été republiés par J. DOTTEIN, *La langue gauloise* (1918), pp. 154 sq., nos 18-32 bis, et par J. WHATMOUGH, *The dialects of ancient Gaul* (1949-1951) : à l'exception des nos 18 et 32 bis, qui ont été trouvés respectivement à Substantion et à Montagnac (Hérault), tous proviennent de la région nimoise ; sur le n° 19 (dédicace « aux mères nimoises »), voir J. I. MARROU, *Ass. G. Budé*, Congrès de Nîmes, 1932, pp. 186 sq.

Pour trois inscriptions qui ont été mises au jour à Agde et qui ne peuvent être rangées dans cette catégorie « gallo-grecque », cf. ci-après, p. 355 n. 1.

son tour, nous ramène à l'époque de la primauté gauloise : quand il s'agit d'épithètes, les textes se présentent, au même titre que nos légendes monétaires, comme des transcriptions de noms propres qui ne sont pas grecs mais celtiques ; dans le cas des dédicaces aux dieux, les formules employées ne sont pas davantage grecques, mais bien celtiques. Là encore, nous avons des documents qui révèlent, à proprement parler, un emploi, moins de la langue que de l'alphabet hellénique¹.

Il n'est pas sans intérêt d'observer que des constatations analogues ont été faites sur la rive gauche du Rhône, près de *Glanum*, dans la région qui s'étend au Nord et au Sud de la Durance, et à *Glanum* même, où l'on a cependant des raisons de penser, nous l'avons vu, que les Massaliotes installèrent un établissement et où, par conséquent, l'on s'attendrait à trouver la langue grecque d'un usage plus courant que sur un site indigène comme Ensérune. Or, aucun document n'y a été mis au jour qui soit antérieur à la période du II^e-I^{er} siècle à partir de laquelle les monnaies et quelques inscriptions lapidaires attestent que les peuplades du Languedoc, elles aussi, se servaient, à l'occasion, de l'alphabet grec. En outre, parmi les textes, peu nombreux à la vérité, qui ont été recueillis, nul ne témoigne véritablement d'un emploi de la langue hellénique ; comme en Languedoc, on n'a à *Glanum* et au voisinage de la Durance que des documents gallo-grecs, qu'il s'agisse de graffites gravés sur des vases ou d'épithètes funéraires : les caractères sont grecs, non les mots qu'ils habillent².

Ce n'est donc pas seulement à Ensérune que l'utilisation du grec par les indigènes, dont nous n'avions pu juger que d'après les emplois qui en sont faits sur un monnayage régional, apparaît tardive et limitée, mais dans toute la région du golfe du Lion et jusque dans l'arrière-pays provençal de Marseille³. Nous sommes donc fondé à accorder aux indications que fournit l'étude des bronzes de la zone Narbonne-Béziers une bonne valeur de témoignage, puisqu'elles s'insèrent dans un faisceau de données concordantes, d'où il ressort que le grec ne sert ordinairement en Gaule méridionale qu'à la transcription pure et simple de vocables celtiques. Le fait de rencontrer, à l'occasion, sur nos monnaies un ethnique correctement transposé selon le procédé suffixal grec, *Λογγροσταλτητών*, ne doit pas nous abuser : n'avons-nous pas pareillement, en guise

(1) On a parfois contesté, à tort, le caractère celtique de certaines de ces inscriptions et tenté de montrer qu'elles appartaient à un dialecte italique : cf., par exemple, H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Sur quelques inscriptions en caractères grecs de la Gaule narbonnaise*, dans *Revue celtique*, XVIII, 1897, pp. 323 sq., et *Éléments de grammaire celtique* (Paris, 1903), pp. 173 sq. ; J. RHYNS, *The Celtic inscr. of France and Italy*, pp. 78-81. Voir la discussion dans G. DOTTIN, *La langue gauloise*, pp. 35-39.

(2) Cf., pour *Glanum*, H. ROLLAND, *Inscriptions antiques de Glanum*, dans *Gallia*, 3, 1944, pp. 196-197 et 169-173. Les vases à graffites demeurent peu nombreux : tous sont campaniens et peuvent être datés des II^e-I^{er} siècles ; les inscriptions en caractères grecs qu'ils portent sont des transcriptions de noms propres gaulois comme *Ebourros*, *Sigomar(os)*. Ce sont pareillement des noms propres gaulois, gravés en lettres grecques, qui se lisent sur les stèles funéraires : *Urillacos Elusconios* (i. e., fils d'*Elusconos*). — Pour les textes du même ordre qui ont été trouvés, en dehors de *Glanum*, dans la région qui s'étend au Nord et au Sud de la Durance, cf. G. DOTTIN, *op. cit.*, pp. 146 sq.

(3) Signalons, en passant, que la carence constatée dans cette région n'a rien qui ne s'accorde avec les conclusions auxquelles nous avons été conduit par l'examen des textes, dont les indications ne laissaient guère augurer d'une pénétration profonde et précoce des Massaliotes dans l'arrière-pays de leur cité.

d'ethnique, la devise Βητταρρατις qui semble aberrante, n'étant que la translittération d'un nom de peuple dans sa forme indigène? Il en va de même pour le titre royal exprimé à la grecque par le mot Βασιλεύς : il ne faut voir là qu'une preuve de la fidélité des graveurs locaux à reproduire les frappes des successeurs royaux d'Alexandre. Au demeurant, l'association de caractères ibériques aux légendes grecques sur certaines pièces est significative : ces caractères ne peuvent avoir que la valeur d'une indication donnée dans leur langue aux populations parmi lesquelles les monnaies étaient appelées à circuler et nous avertissent, par leur présence, que les signes empruntés à l'alphabet hellénique ne leur étaient pas toujours intelligibles. Aussi bien, les bronzes à devises purement ibériques, les nombreux graffites qui se remarquent sur les vases depuis le début du IV^e siècle et qui persistent lorsque les caractères grecs ont fait leur apparition, tout indiquerait qu'il faut compter, en effet, avec une permanence, voire une résistance des idiomes locaux.

Ce fait, rapproché de la constatation que les *reguli* dont les monnaies de la région Narbonne-Béziers portent les noms étaient des Celtes, achève de montrer que, dans le cas de ce numéraire, l'utilisation du grec est imputable moins aux peuplades anciennement installées en Languedoc et en Roussillon qu'aux Gaulois qui y étaient nouvellement arrivés et y avaient imposé leur autorité. La valeur de cette conclusion doit être soulignée : tout se passe comme si les Gaulois avaient été, dans la région du golfe du Lion, les premiers parmi les peuples qui s'y trouvaient fixés avant la conquête romaine à recourir à un moyen d'expression emprunté au monde hellénique¹. Ce sont les seuls en tout cas dont les découvertes archéologiques, comme les textes littéraires, nous assurent qu'ils l'ont fait. Doit-on s'en étonner, étant donné l'ancienneté et la continuité des relations que les habitants de cette province entretenirent avec Marseille? On rappellera une fois encore, à ce propos, que l'activité de cette ville marchande a été surtout d'ordre économique, qu'elle n'est pas allée au-delà

(1) L'apparition du grec en Languedoc et en Roussillon précède de peu celle du latin, dont les utilisations vont se rencontrer en Gaule méridionale à partir du dernier tiers du II^e siècle en liaison avec les interventions romaines. A peine adopté pour noter les légendes monétaires et les textes des inscriptions, l'alphabet grec va se trouver concurrencé dans les mêmes emplois par l'alphabet latin.

Trois inscriptions seulement ont été découvertes entre Rhône et Pyrénées qui n'entrent pas dans la catégorie gallo-grecque. Toutes trois proviennent d'Agde, l'unique établissement qui ait été fondé dans la région par les Massaliotes. L'existence de textes proprement grecs sur un établissement peuplé d'Hellènes n'a rien que de normal et n'infirme pas les conclusions que nous avons cru pouvoir tirer de leur carence ailleurs constatée.

Des trois textes d'Agde, le premier est une dédicace aujourd'hui perdue Μητράσι καὶ Διοσκόροις : IG, XIV, 2514.

La seconde est une lettre missive gravée sur une feuille de plomb, brisée en plusieurs fragments, qui a été découverte dans les sondages pratiqués en 1939 par M. R. ARIS sur la butte du Vieil-Agde : BSAB, 3^e série, V, 1939, pp. 81 sq. ; VII, 1941, pp. 141 sq. Cette inscription, demeurée inédite, semble devoir être datée du III^e siècle avant notre ère d'après la paléographie : cf. A. GRENIER, REA, XLIV, 1942, p. 288.

La troisième est un cippe funéraire mis au jour en 1946 au cours des recherches qui furent pratiquées au voisinage de l'église Saint-Sever : on lit Θευχά[ρη]ς ou ρις], avec survivance du vocalisme éolien Θευ pour Θεο ; d'après la paléographie, le cippe ne paraît pas antérieur au III^e siècle avant J.-C. : Gallia, VIII, 1950, p. 112 (Chronique des Fouilles).

de la fondation de quelques comptoirs et qu'il n'y a rien là qui ait pu entraîner une pénétration en profondeur de la culture hellénique. Pour ce qui est de la langue, sans doute était-elle restée pour les autochtones une sorte d'idiome des affaires, dont ils usaient à l'occasion pour traiter avec les négociants massaliotes qui venaient les visiter et dont l'intelligence et la pratique qu'ils en avaient se limitaient au domaine commercial. Rappelons, en outre, que parlant une langue d'une famille différente de celle à laquelle appartient le grec et disposant d'un alphabet pour la noter, ils étaient d'autant moins portés à adopter, dans la vie courante, l'idiome ou les caractères de ceux avec qui leurs relations se bornaient à des échanges économiques. La longue carence en textes helléniques de l'épigraphie indigène est donc parfaitement explicable.

Il reste à préciser comment cette carence a pu prendre fin avec l'arrivée des Gaulois. Faut-il en faire mérite à la seule action de Marseille? Il serait étrange, en ce cas, que celle-ci eût obtenu si rapidement des nouveaux venus ce qu'elle n'avait pas obtenu des populations fixées avant eux dans le pays et depuis plus longtemps qu'eux en relations avec elle. Doit-on admettre que la période qui suivit l'installation des Gaulois en bordure de la Méditerranée a été pour Marseille, à l'apogée de sa fortune, celle d'un rayonnement plus intense et plus pénétrant? Nous croirions plus volontiers que les Gaulois arrivaient en Provence et en Languedoc mieux préparés à en subir les effets. Il va de soi, dans le domaine qui nous occupe, que l'appartenance à la même famille linguistique des parlers des deux peuples créait chez eux des conditions plus favorables à la diffusion du grec que chez leurs prédécesseurs. Il y a plus cependant. Une longue tradition de philhellénisme les disposait à la réceptivité et facilitait l'action éducatrice de Marseille.

Il n'est d'ailleurs pas certain, touchant l'utilisation qu'ils font du grec, qu'ils lui doivent l'habitude même d'en user, et non pas simplement une pratique plus fréquente. L'emploi du grec n'est pas particulier, en effet, aux populations méditerranéennes. César, l'a signalé à deux reprises, faisant état d'emprunts aux caractères, non à la langue, selon une formule à laquelle répond parfaitement la nature gallo-grecque des légendes monétaires et des inscriptions lapidaires dont il a été précédemment question. Il mentionne cet emploi de l'alphabet grec chez les Helvètes et signale d'autre part que les druides en usaient couramment, ce qui implique que la connaissance en était répandue à travers l'ensemble du monde gaulois¹. On en trouvera la confirmation dans les frappes monétaires qui révèlent que, tout comme les Volques en Languedoc, les peuples de la Gaule centrale et septentrionale, les Carnutes, les *Suessiones*, les *Meldi*, ont émis des pièces qui portent des légendes en caractères grecs². Aussi ne croyons-nous pas qu'il faille chercher uniquement dans le rayonnement civilisateur de Marseille l'explication des découvertes de monnaies et d'inscriptions gallo-grecques qui ont été faites dans la région Narbonne-Béziers, sur le territoire de

(1) *Bell. Gall.*, I, 29; VI, 14.

(2) A. BLANCHET, *Traité*, I, pp. 92-93 et 274-278.

Nîmes et à *Glanum*. On songera également, et pour une part importante, à l'hellénisation générale du monde gaulois antérieure à la descente des Volques vers la Méditerranée. Avant d'entrer en contact avec les Massaliotes, les Gaulois qui vont se fixer en Provence et en Languedoc sont imprégnés déjà d'influences grecques. Il faut tenir compte, en effet, de l'existence des très anciennes voies du commerce terrestre qui reliaient, nous l'avons rappelé, les pays d'Occident à ceux d'Orient, et par lesquelles les produits de l'industrie grecque ont pénétré au cœur du monde celtique¹. Il faut se souvenir également que des Celtes ont combattu à l'occasion dans les armées helléniques, prendre en considération l'extension continue de leur domaine, qui atteindra les lisières du Nord-Ouest de l'Hellade dans la première moitié du IV^e siècle, et se remémorer l'incursion profonde, au siècle suivant, des bandes galates en Grèce et en Asie Mineure². Ces divers facteurs, ajoutant leurs effets à ceux des mouvements du commerce, ont contribué de bonne heure à faire connaître aux Celtes le monde hellénique et à les mettre en contact avec une civilisation plus évoluée que la leur, dont ils vont subir l'action : on sait que les formules décoratives que développent les industries de la dernière période de Hallstatt et celles de La Tène sont d'inspiration grecque³. Il n'est donc pas étonnant qu'un peuple primitif, chez lequel l'usage de l'écriture était peu répandu et sans doute mal codifié, ait emprunté leur alphabet aux Grecs, dont il subissait l'ascendant, pour habiller les légendes de ses monnaies et les formules de ses dédicaces ou épitaphes. Et, rapporté ainsi à ses véritables origines, ce fait cesse, dans les régions méditerranéennes où nous avons eu notre attention attirée sur lui, d'avoir la signification éminente qu'on lui accorde trop souvent. Le fait de trouver les Gaulois de la Provence et du Languedoc utilisant les caractères grecs ne suffit pas à prouver qu'ils ont été conquis à l'hellénisme une fois qu'installés en ces régions ils furent à portée de subir son influence. Il est une manifestation parmi d'autres de cette imprégnation grecque qu'a subie le monde celtique dans son ensemble⁴ et qui s'est simplement accentuée, comme il est normal, dans les provinces méditerranéennes où s'exerçait directement l'action massaliote. Cette hellénisation précoce des Gaulois, au moins autant qu'une activité accrue de Marseille, explique qu'elle ait rencontré en ces provinces, à partir du moment où elles subirent la sujétion celtique, des facilités accrues de pénétration, que les apports de son commerce

(1) Ci-dessus, pp. 288-289.

(2) En 368 déjà, Denys de Syracuse, ayant traité avec les Celtes, avait pris à son service une de leurs bandes qu'il envoya au secours des Lacédémoniens en guerre contre les Thébains : XÉNOPHON, *Hell.*, VII, 1, 20 et 23 ; DIODORE DE SICILE, XV, 70, 1 ; JUSTIN, XX, 4, 9. — La découverte récente en Égypte, dans le Fayoum, d'un bouclier gaulois remettrait en mémoire les mercenaires galates qui furent au service des Ptolémées en 276 ou en 218 : *Gallia*, 2, 1943, p. 253.

(3) Sur l'art celtique primitif, voir l'ouvrage de P. JACOBSTHAL, *Early Celtic art*.

(4) Voir le témoignage que fournit sur cette hellénisation le Ps. SCYMNOS, v. 183 sq. : *χρώντα δὲ Κέλτοί τοις ἔθεσιν Ἑλληνικοῖς | ἔχοντες οὐκίστατα πρὸς τὴν Ἑλλάδα διὰ τὰς ὑποδοχὰς τῶν ἐπιξενουμένων*. Ce texte vise l'ensemble du monde celtique et ses relations avec les pays grecs en général ; il n'a pas trait particulièrement à l'hellénisation de la Gaule par Marseille et les colonies massaliotes, comme l'affirme gratuitement M. CLERC, *Massalia*, I, p. 339.

y soient mieux représentés que jamais et les marques de la culture qu'elle incarne plus apparentes¹.

A Ensérune, en particulier, pendant la troisième phase de l'occupation du site, qui correspond au temps de la prééminence celtique attestée par les monnaies, on comprend que les importations de vaisselle campanienne n'aient jamais été plus abondantes et que les bâtisseurs n'aient jamais plus consciemment cherché à s'inspirer des réalisations de l'architecture grecque en donnant l'aspect de colonnes doriques ou ioniques aux piliers qui, intérieurement, soutenaient la couverture des maisons qu'ils édifiaient. Toutes ces indications vont de pair avec celles que nous fournit l'étude des émissions indigènes de numéraire. Elles achèvent de caractériser la dernière période de l'existence de l'*oppidum* comme étant celle où il fut le plus largement ouvert aux apports de l'hellénisme. Alors, mais alors seulement, on pourrait reconnaître à la culture qui y fleurit un faciès gallo-grec.

Il ne faudrait cependant pas s'exagérer la portée de cette action de Marseille, même si les effets en sont devenus plus apparents, et croire que la Gaule méridionale, sous l'égide des Gaulois, devint une province de la civilisation grecque aux II^e et I^{er} siècles avant notre ère. Sous l'aspect grec, les formes profondes demeurent barbares, comme le montre à Ensérune l'architecture, comme le montreraient les sculptures gallo-grecques de Provence. Il nous paraît particulièrement significatif à cet égard, dans le domaine où nous nous sommes placé, que l'usage du grec soit limité à celui de l'alphabet. Objectera-t-on un passage de Strabon qui s'applique plus particulièrement à la Gaule méridionale et dans lequel est évoqué le rayonnement intellectuel de Marseille? Celle-ci, y est-il dit, a si largement répandu parmi les Gaulois la culture grecque et ils en sont si férus qu'ils ont pris l'habitude de rédiger en grec même les contrats : *καὶ φιλέλληνας κατεσκεύαζε τοὺς Γαλάτας, ὥστε καὶ τὰ συμβόλαια Ἑλληνιστὶ γράφειν*². Le témoignage est précis : il ne s'agit plus ici des signes de l'alphabet, mais bien de la langue et de la culture grecques elles-mêmes. L'indication n'est cependant pas décisive ; il convient de la replacer en effet dans le contexte d'où elle a été détachée et qui lui enlève beaucoup de sa portée : Strabon y marque nettement que l'habitude à laquelle il se réfère ne remonte pas plus haut que l'époque où il écrit, *τὰ καθεστηρότα νομί*, et que c'est à l'intervention pacificatrice des Romains, *διὰ τὴν Ῥωμαίων ἐπικρατείαν*, que Marseille a dû de pouvoir devenir l'« école » de la Gaule méridionale. Une conclusion s'impose. C'est l'appui de Rome, nous le savons, qui a permis à la cité de consolider sa position en terre barbare, en lui assurant la possession d'un arrière-pays où elle n'était pas parvenue à prendre pied : alors seulement la culture hellénique, bénéficiant de la

(1) Avec l'usage fréquent de l'alphabet grec, dont l'utilisation n'est cependant pas particulière aux provinces méditerranéennes, il conviendrait de rappeler ici la création d'une grande sculpture qui, elle, semble bien leur être propre et dont les spécimens les plus remarquables, éclipsant ceux de Roquepertuse et de Nages, naguère les mieux connus, ont été trouvés récemment à Entremont : cf. F. BENOÎT, *L'art primitif méditerranéen. La sculpture* ; R. LANTIER, *L'art celtique*, dans *J. S.*, 1946, pp. 67 sq. Voir également, ci-après, p. 412.

(2) STRABON, IV, 1, 5.

protection romaine, fut mise en mesure de rayonner du foyer massaliote sur la Gaule ; c'est à partir du principat d'Auguste et non avant que Marseille, économiquement déchuë, a mérité le nom de *παίδευτήριον* que lui donne Strabon et qu'elle a exercé l'influence civilisatrice qui a fourni un thème d'amplification à la rhétorique d'un Justin. L'erreur serait d'appliquer au passé préromain les termes d'un panégyrique qui ne trouve sa justification que sous l'administration impériale : « la domination romaine en fit [de Marseille] une cité intellectuelle »¹. Au cours des siècles antérieurs, tout démontre que son rôle se bornait à la prospection des régions côtières à des fins commerciales et qu'il ne justifiait ni l'appellation de Strabon ni l'emphase de Justin².

C'est sur cette conclusion limitée que nous pouvons clore cette recherche historique et archéologique, à laquelle nous a conduit l'obligation où nous nous sommes trouvé de rendre compte des marques d'influence grecque que nous avons relevées à Ensérune. Leur présence posait le problème des relations d'un site indigène avec le monde hellénique dans le cadre de la colonisation grecque en Occident. Il ne s'agit pas d'un centre privilégié, car — les fouilles nous en instruisent — de telles relations ont été en quelque sorte habituelles pour les *oppida* préromains de la région comprise entre le Rhône et les Pyrénées. Faut-il donc s'en autoriser pour parler à son propos, comme on le fait, d'une *Gallia Graeca*? Sans doute les textes nous apprennent-ils que l'Occident s'est ouvert très tôt aux entreprises coloniales des Grecs et que leur fondation majeure en Gaule, Marseille, a essaimé à son tour des postes hors du delta rhodanien. Mais il ne suffit pas, croyons-nous, d'indications du genre de celles que nous avons notées à Ensérune pour attester que l'on ait affaire à un comptoir créé par les Massaliotes ni même à un habitat indigène profondément hellénisé. Le témoignage que fournissent les poteries, les monnaies et, à l'occasion, certains détails d'architecture d'origine grecque ont une valeur assez modeste, quand — et c'est le cas de tous les sites prospectés — aucune trouvaille de sculptures, de bronzes, d'inscriptions, ne vient y ajouter le sien. Il ne permet pas, à lui seul, de croire que le Languedoc méditerranéen et le Roussillon aient jamais constitué une province d'une Grèce de l'Ouest analogue à la Campanie ou à la Sicile. Les textes, aussi bien, nous ont conservé les noms des postes de Marseille et seul Agde est signalé parmi eux dans cette région — encore les enseignements de l'archéologie n'autorisent-ils pas à en faire remonter la fondation plus haut que le IV^e siècle. Ils ne donnent guère à penser que le rayonnement économique

(1) A. GRENIER, *Economic Survey*, III, p. 416. — Sur l'action de Marseille foyer de l'hellénisme sous l'Empire, cf. C. JULLIAN, *Histoire*, VI, p. 316.

(2) [Les conclusions d'une récente enquête toponomastique menée en Provence viennent confirmer les indications que nous avons nous-même développées : voir Ch. ROSTAING, *Toponymie de la Provence*, pp. 307-315. La part qui revient au grec dans la toponymie provençale est infime ; le pré-indoeuropéen et le gaulois, pour des époques évidemment très différentes, y ont laissé des traces beaucoup plus importantes. « La fondation de la colonie phocéenne [Marseille]... aurait dû, semble-t-il, livrer la Provence à l'hellénisme. Nous ne constatons rien de semblable ».]

et culturel de Marseille ait pu, de longtemps, avoir l'intensité qu'on lui prête volontiers, même dans la zone la plus proche de la cité : les recherches qui se poursuivent en Provence confirment chaque jour davantage que les Massaliotes ne se sont rendus maîtres de leur hinterland qu'à la faveur des interventions romaines. On ne croira donc pas volontiers qu'ils aient réalisé entre Rhône et Pyrénées une pénétration bien profonde et qu'à défaut d'indications des textes, tout *oppidum* où se rencontre de la poterie grecque soit à considérer comme un jalon de cette pénétration.

L'étude que nous avons menée à Ensérune, la confrontation que nous avons tentée des résultats obtenus avec les données dont nous disposons pour d'autres sites du golfe du Lion, nous conduisent à une vue plus modeste des choses. Nous avons reconnu que les trouvailles faites ici et là pouvaient s'expliquer comme les résidus d'échanges commerciaux, dont Marseille, et aussi *Emporion* à un moindre degré, auraient eu l'initiative. Le tableau qu'il est possible de dresser de ces découvertes n'enregistre rien de plus, en ses rubriques successives, que les hauts et les bas d'une activité économique, elle-même tributaire des vicissitudes qui ont marqué les destinées des fondations phocéennes en Occident. Ce n'est guère avant le IV^e siècle que la courbe de cette activité ne connaît plus de fluctuations et croît de façon constante, pour atteindre son palier supérieur au moment où les Gaulois sont installés dans les régions méditerranéennes, entre 250 et 50 avant notre ère. Il est même des sites languedociens, les sites orientaux, donc les plus proches de Marseille, où il ne se rencontre pas le moindre objet d'origine hellénique avant cette période. C'est que les Massaliotes semblent bien avoir été attirés davantage vers le littoral pyrénéen et les basses vallées de l'Aude et de l'Hérault que vers le territoire nimois, préoccupés qu'ils étaient de se procurer les minerais et les produits agricoles dont ils avaient besoin. Pendant un long temps qui va du milieu du VI^e siècle au dernier quart du V^e, les seules traces grecques que nous offrent Ensérune et les *oppida* occidentaux consistent en tessons de poterie ; l'aspect resté barbare des villages de cases en pisé et de silos qui s'y dressent indique bien qu'ils ne sont à aucun degré des centres vraiment hellénisés. Dans la phase qui suit et qui se prolonge jusque vers 250-230, aux trouvailles céramiques s'ajoutent, sur les habitats entièrement réédifiés et désormais bâtis en pierre à l'abri d'une enceinte, des traits — plan en damier et fortification — qui donnent à penser qu'en les reconstruisant on a cherché à les modeler à l'image des villes coloniales grecques. Mais tout témoigne qu'ils ont conservé leur caractère indigène et que la présence d'Hellènes y est exclue : la structure même de la muraille défensive et le type des maisons qui sont toujours de modestes demeures à pièce unique, aussi bien que les graffites qu'on recueille sur les vases que renferment ces maisons et les tombes de la nécropole adjacente et qui révèlent que l'alphabet et la langue dont on se sert dans les usages ordinaires de la vie sont ibériques et non grecs. Au cours d'une troisième période, qui dure du dernier tiers du III^e siècle aux premières décades de l'ère chrétienne, des indications nouvelles peuvent être relevées : les emprunts architecturaux au monde hellénique aboutissent, dans l'aménagement intérieur

des habitations, à la création d'un ordre indigène inspiré des principes doriques et ioniques, les caractères grecs font leur apparition sur les monnaies locales, mais la part de l'Hellade est cependant loin d'être devenue dominante sur un *oppidum* dont nous voyons qu'il est désormais dans la sujétion gauloise et où l'on peut se demander si les traits qui viennent d'être rappelés ne seraient pas à mettre autant au compte du philhellénisme traditionnel des Gaulois que d'une activité économique et d'une pénétration culturelle accrues des Massaliotes.

Nous sommes maintenant en mesure de répondre, croyons-nous, à la question que nous avons posée à la fin de la première partie de cette étude, où nous avons retracé les phases successives de l'histoire monumentale de l'habitat d'Ensérune. Nous nous demandions s'il n'y aurait pas une relation de cause à effet entre la poussée coloniale grecque en Occident et la rénovation complète de cet habitat que nous avons constatée dans le dernier quart du v^e siècle. Nous savons maintenant que les rapports qui se sont établis entre Ensérune et le monde hellénique par l'intermédiaire de Marseille et dont l'objet a été d'abord commercial n'ont jamais abouti à faire de l'*oppidum* un relais occupé par ses trafiquants : les traces d'influence grecque que l'on y relève prouvent seulement que ceux-ci venaient visiter les indigènes à la faveur du cabotage qu'ils pratiquaient le long des côtes du golfe du Lion. L'édification à Ensérune, à la fin du v^e siècle, d'une ville bâtie succédant à une médiocre agglomération du premier âge du Fer est certes redevable à leur activité, mais seulement dans la mesure où des apports économiques ont pu se doubler à la longue d'apports culturels et où les peuplades installées sur l'*oppidum* ont été séduites par certaines réalisations ou coutumes d'une civilisation supérieure à la leur : cela n'a rien à voir avec l'arrivée d'un ban de colons qui auraient introduit en milieu barbare les techniques de l'architecture et les usages de la culture helléniques. Il se conçoit qu'après avoir reçu des Massaliotes des produits et des denrées au cours de la première phase des relations qu'elles entretenaient avec eux, elles aient emprunté par la suite à leur art constructif, modelant progressivement leur habitat selon des formules grecques, en même temps qu'elles introduisaient certains rites de la Grèce dans leurs pratiques funéraires. Mais, dans son fonds, la culture qui se développe à Ensérune n'a pas été pour autant rattachée à l'hellénisme, elle n'en constitue pas un véritable prolongement. Que Marseille ait été d'abord impuissante en face d'un monde indigène organisé, qu'elle ait ensuite limité ses entreprises au domaine commercial, il n'importe : l'étude que nous avons faite des *oppida* préromains du golfe du Lion ne permet pas d'évoquer, à propos de ses entreprises, le rayonnement d'une « école », encore moins la création d'un « empire ».

CHAPITRE II

ENSÉRUNE ET LE MONDE CELTIQUE

Avec le premier âge du Fer s'ouvre dans l'histoire de la Gaule ancienne l'ère des migrations auxquelles cette province occidentale du monde barbare devra d'être annexée au domaine de la civilisation celtique¹ : annexion dont le caractère apparaît à la vérité inégalement massif ou précoce selon les régions considérées. Réalisée au gré du cheminement de tribus dont l'élan conquérant, prisonnier des routes tracées par la nature, perd de sa vigueur à mesure qu'elles s'enfoncent dans le pays, elle ne sera pas achevée avant de longs siècles. Ainsi, quoique touchés par ces mouvements de peuples, le Languedoc méditerranéen et le Roussillon semblent bien n'être pas devenus des provinces vraiment celtiques dès le premier âge du Fer : on n'y retrouve pas, en effet, dans les modes de vie qui prévalent alors dans les centres d'occupation représentés par les *oppida*, les développements, ailleurs attestés, de la culture nouvelle qu'apportent avec eux les envahisseurs et où la métallurgie du fer tient une place importante.

Rappelons, à ce propos, les conclusions de l'étude que nous avons faite du plus ancien habitat d'Ensérune qui disperse ses cabanes et ses silos sur toute l'étendue de la colline, fondant sa sécurité non sur la protection d'une enceinte, mais sur la seule force de la position. Nous avons été frappé par les traits d'archaïsme qui paraissent dans une agglomération de ce genre, dont la fondation ne saurait être reportée plus haut que le VI^e siècle, à en juger par les trouvailles intervenues de poteries grecques². Ces récurrences, attestées non seulement dans l'économie des aménagements architecturaux, mais encore dans la nature du mobilier utilisé, nous ont montré que les premières populations installées sur l'*oppidum* s'attardaient dans une forme de civilisation plongeant ses racines jusque dans le passé préhistorique.

(1) La plus ancienne civilisation celtique, celle du premier âge du Fer, est souvent dite de Hallstatt. L'expression prête à confusion : la culture hallstattienne n'est, en fait, en diverses régions de la Gaule, et spécialement en Languedoc méditerranéen-Roussillon, que la forme la plus largement répandue de cette civilisation et, si l'on peut dire, son aspect second, diffusé par les Celtes des tumulus. Elle a été précédée d'une culture au faciès différent, apportée par les migrations des peuples des champs d'urnes, qui, eux-mêmes, arrivèrent en Gaule méridionale associés parfois à des gens des tumulus, dans le domaine de qui ils avaient pénétré avant même de sortir de l'Europe centrale. Voir, ci-après, pp. 367 et 373-374.

(2) Ci-dessus, pp. 97-101.

I

LE PREMIER ÂGE DU FER
EN LANGUEDOC MÉDITERRANÉEN-ROUSSILLON

Les apports celtiques à Ensérune. — Il ressort de ce qui précède que, parmi les vestiges de la première occupation qui ont subsisté à Ensérune, les indications celtiques demeurent purement sporadiques. Elles se limitent à la trouvaille d'un petit nombre de fibules de bronze du type de la Certosa, d'un lot de boutons-appliqués, en bronze également, qui peuvent être rangés parmi les productions de la seconde période de Hallstatt et qui se rencontrent conjointement avec la poterie ionienne ou attique¹, sans parler d'une dizaine de fragments de vases à décor incisé de la catégorie dite des champs d'urnes, un peu plus anciens. Parmi ces documents, les bronzes font figure d'objets précieux dans l'ambiance archaïque d'une agglomération où l'outillage n'accorde guère de place au métal. Comme pour la céramique grecque, il s'agit d'un matériel importé : il n'est pas sans intérêt de constater à son propos que les relations économiques avec les régions hallstattisées dont il témoigne semblent se borner à la satisfaction d'un certain luxe dans la parure, alors que les vases découverts attestent un volume d'échanges beaucoup plus important avec le monde hellénique. Quoi qu'il en soit, sa présence ne suffit aucunement à caractériser le premier habitat d'Ensérune comme un établissement celtique.

Son cas n'a, en cela, rien de particulier : parmi les villages de cabanes et de silos qui furent bâtis au premier âge du Fer sur les *oppida* du Languedoc méditerranéen, du Roussillon, de la Provence et de la Catalogne, il en est fort peu où les apports celtiques soient mieux fournis : à de rares exceptions près, ils sont restés eux aussi en marge des développements de la plus ancienne civilisation du fer. Et cependant, comme nous l'avons noté pour la région languedocienne et roussillonnaise qui nous intéresse particulièrement, en regard de cette absence à peu près complète d'éléments celtiques sur les *oppida*, nous pouvons invoquer une série de données recueillies dans la plaine et dans la zone des plateaux, qui attestent que cette région n'a pas été épargnée par les mouvements des populations porteuses de la première civilisation du fer. Il s'agit des trouvailles que procure l'exploration des champs d'urnes et des tumulus et qui permettent, croyons-nous, de faire le départ entre les deux bans distincts d'envahisseurs dont des études récentes invitent à reconnaître le passage à travers l'Europe du Sud-Ouest lors du premier âge du Fer. Mais ces trouvailles sont invoquées le plus souvent sans critique : l'origine et la chronologie n'en

(1) Voir, à titre d'exemple, les deux fibules à bouton trouvées dans les niveaux profonds au-dessous du plancher des pièces VI/9 et 10 (inv. S 655 et 659), les boutons à griffe destinés à garnir des ceintures de cuir, découverts au nombre d'une soixantaine au fond du silo II/15, où ils étaient associés à de la poterie de tradition ionienne et indigène (Pl. LVII, 5; inv. S 624) : ces documents entrent dans des séries connues de l'industrie hallstattienne; cf. J. DÉCHELETTE, *Manuel*, III, pp. 336 et 348.

sont pas toujours bien établies et les conclusions qu'on fonde sur elles tendent, selon les cas, à minimiser ou à exagérer l'action des éléments celtiques dans la formation des plus anciennes civilisations préromaines de la Gaule méridionale.

Les nécropoles du premier âge du Fer en Languedoc méditerranéen-Roussillon. — Selon qu'il s'agit de la région côtière ou de la zone des plateaux — la « garrigue » —, on a affaire à des « champs d'urnes » ou à des sépultures tumulaires.

1^o « Champs d'urnes ». — Les nécropoles qu'on désigne sous ce nom forment dans la plaine languedocienne et roussillonnaise une traînée continue, dont on suit les prolongements vers le Sud jusqu'en Catalogne et qui, vers le Nord-Est, atteint la vallée du Rhône et rejoint les champs d'urnes du Jura, du plateau suisse, de l'Italie du Nord, de la Rhénanie et de la Bavière. Ces cimetières, dont, pour la plupart, la découverte est récente¹, jalonnent la descente vers la Méditerranée de peuplades porteuses d'une culture de type pré-hallstattien, que leur migration devait mener du cœur de l'Europe jusqu'en Espagne en passant par les provinces du golfe du Lion (Fig. 2)². Il se trouve que l'appellation de « champs d'urnes » qui leur est communément appliquée, et qui se justifie par le fait que tous sont des groupements de tombes à incinération où un vase remplit l'office d'urne cinéraire au milieu d'un mobilier céramique plus ou moins abondant, prête à confusion. Elle masque, en effet, certains indices montrant que, si ces sépultures sont bien sans exception des vestiges de la plus ancienne civilisation du fer, de même origine continentale³, elles appartiennent en réalité d'après leur type et leur contenu à deux catégories distinctes, dont chacune représente une facies différent de cette civilisation.

Dans une première série on placera les nécropoles à tombes plates, où l'on a affaire à de simples fosses ou *loculi* creusées dans le sol et comblées, une fois le mobilier funéraire en place, avec les cendres provenant du bûcher et de la terre. A l'intérieur de l'urne cinéraire, on déposait fréquemment, à même les

(1) Elles seront énumérées dans les pages suivantes. Voir l'étude d'ensemble de M. ALMAGRO-P. DE PALOL, *Nuevos campos de urnas en el Languedoc y Rosellon*, dans *Pirineos*, V, 1949, pp. 547-561. Cf. également E. VOGT, *Bronze und hallstattzeitl. Funde aus Südost-Frankreich*, dans *Germania*, 1935, Anz., pp. 112 sq.

(2) P. BOSCH-GIMPERA, *Two Celtic waves in Spain*, pp. 17-22; *Les Celtes et la civilisation des urnes en Espagne*, dans *Préhistoire*, VIII, 1941, pp. 121-153; *Les mouvements celtiques. Essai de reconstitution*, dans *Études celtiques*, V, 1950-51, pp. 352-400. — E. MARIEN, *Où en est la question des champs d'urnes?*, dans *L'Antiquité classique*, XXII, 1948, pp. 413-444. — W. KIMMIG, *Où en est l'étude de la civilisation des champs d'urnes en France, principalement dans l'Est?*, dans *Rev. arch. de l'Est et du Centre-Est*, II, 1951, pp. 65-81; III, 1952, pp. 7-19.

(3) M^{lle} G. FABRE, *Gallia*, IV, 1946, p. 67, et *Civil. protohist. de l'Aquitaine*, p. 102, a bien vu ce que la désignation traditionnelle de « civilisation des urnes » — *Urnenfelderkultur* —, appliquée d'abord par les savants allemands aux champs d'urnes de l'âge du Bronze en Europe centrale, a d'insuffisant pour l'époque du Fer, où cette culture connaît une extension considérable vers l'Ouest et vers le Sud et perd son unité originelle à mesure qu'en s'étendant elle s'imprègne d'apports étrangers. La formule par laquelle elle propose de la remplacer — « civilisation de caractère hallstattien » —, si elle ne rend pas mieux compte des variantes que présente cette culture, a du moins l'avantage de marquer qu'elles ne doivent pas être isolées, au premier âge du Fer, de la civilisation qu'on s'est accoutumé à considérer comme la civilisation par excellence de cette période, celle de Hallstatt, à laquelle les unit une parenté foncière. Elle pêche toutefois pour la raison déjà indiquée qu'elle semble méconnaître la différence des temps et des aspects qui empêche, malgré tout, de les fondre dans une désignation commune.

ossements, un petit vase ayant servi probablement à une offrande rituelle lors des funérailles. Près d'elle, on disposait dans le *loculus* une vaisselle de terre cuite renfermant de la nourriture, des objets de parure ou de toilette, quelquefois des armes : fusaïoles d'argile, pendeloques, épingles, bracelets, chaînettes, anneaux, rasoirs, poignards, d'ordinaire en bronze, exceptionnellement en fer. Les cimetières de Pépieux (Aude) et de Millas (Pyrénées-Orientales), dont il vient d'être procuré une publication détaillée¹, donnent une bonne idée de ce type de champ d'urnes, qu'on retrouve à Causses-et-Veyran (Hérault), Fleury, Mailhac (Aude) et Reixach (Pyrénées-Orientales)². C'est celui qui, des passes des Albères jusqu'à Tarragone vers le Sud et, vers l'Ouest, jusqu'aux montagnes de l'Èbre, se rencontre le plus couramment parmi les nécropoles à incinération du premier âge du Fer en Catalogne³. Il ne laisse pas d'être représenté également dans la France du Sud-Ouest⁴.

(1) O. et J. TAFFANEL, *La nécropole hallstattiennne de « Las Fados », commune de Pépieux (Aude)*, dans *Gallia*, VI, 1948, pp. 1-29. — P. PONSICH-A. DE POUS, *Le champ d'urnes de Millas*, dans *ER*, 1951, pp. 1-94 : dans cette nécropole de Millas, trois groupes de sépultures ont été distingués par les fouilles ; seuls ceux de Millas I et II, les mieux fournis d'ailleurs, sont à prendre ici en considération d'après le type du mobilier qu'on y a recueilli.

Chacun de ces deux mémoires comporte, tant pour le matériel métallique que pour la céramique, une étude très soignée des formes et, le cas échéant, des décors rencontrés, qui permet d'établir des comparaisons précises avec le mobilier que renferment les champs d'urnes d'autres régions où a pénétré la première civilisation du fer, notamment ceux de Catalogne.

(2) Sur ces nécropoles, voir les études citées dans notre notice bibliographique, pp. 18-23.

Dans le cas de Mailhac, rappelons que la vaste nécropole qui s'étend au pied de l'*Oppidum*, groupe trois séries différentes de tombes, trois cimetières distincts, qui ont été désignés par les noms des tènements où ils se rencontrent : 1° « le Moulin » ; 2° « le Grand Bassin I », « la Redorte » et « l'Entaris » ; 3° « le Grand Bassin II ». Dans cet ensemble, ce sont les sépultures du Moulin qui répondent au premier type de champs d'urnes que nous venons de définir.

(3) Voir la publication de J. MALUQUER DE MOTES, *Las culturas hallstätticas en Cataluña*, dans *Ampurias*, VII-VIII, 1945-46, pp. 116-184. — Cf., aussi, P. BOSCH-GIMPERA, *Two Celtic waves in Spain*, p. 12 et la carte I, et *Les Celtes et la civilisation des urnes en Espagne*, dans *Préhistoire*, VIII, 1941, fig. 1.

(4) Nécropoles de Saint-Roch, à Toulouse, de Gabor, à Saint-Sulpice-la-Pointe, d'Espiaup et Gerin : G. FABRE, *Gallia*, IV, 1946, pp. 17 sq. ; *Civil. protohist. de l'Aquitaine*, pp. 86 sq., 92 : voir ci-après.

En Provence, on n'a jusqu'ici signalé que d'assez rares vestiges de la civilisation des champs d'urnes : cf. H. ROLLAND, *Quelques vases du Hallstatt I à Saint-Rémy-de-Provence*, dans *Gallia*, IV, 1946, pp. 316-320 (dépôts funéraires dans une grotte sépulcrale du Bronze, réutilisée au premier âge du Fer).

Le foyer de la culture des peuples des *Urnenfelder*, que l'on trouve fixés au premier âge du Fer en Allemagne du Sud, sur le plateau suisse, dans le Jura et en Italie du Nord, serait la Bohême et la Lusace. D'après P. BOSCH-GIMPERA (travaux cités, ci-dessus, p. 364 n. 2), tandis qu'un premier groupe de ces peuples issu des régions montagneuses du Jura et du plateau suisse aurait atteint le Languedoc par la vallée du Rhône, un second groupe, partant du Jura comme une fraction du premier, aurait gagné le centre de la France, contourné les Cévennes par l'Ouest, atteint le Tarn, où les sépultures à incinération sont particulièrement nombreuses autour de Saint-Sulpice-la-Pointe, puis la plaine de la Garonne, par laquelle il aurait passé en Espagne.

Cette explication a été récemment contestée. Il ressort des études que G. Fabre a consacrées aux civilisations protohistoriques du Sud-Ouest que les éléments dont elles sont redevables aux gens des *Urnenfelder* y sont en minorité et que la part des « Celtes des tumulus » y est sensiblement plus importante (*Gallia*, I, 1943, pp. 43-79 ; IV, 1946, pp. 1-75). La perspective a été faussée par le fait qu'on tend à attribuer en bloc aux populations des champs d'urnes toutes les pratiques d'incinération, qu'il s'agisse d'incinérations tumulaires ou d'incinérations à tombes plates. Or, l'examen du matériel montre que l'on n'a pas affaire dans l'un et l'autre cas aux sépultures d'un même peuple. Le nombre de celles qui sont à rapporter indiscutablement aux gens des champs d'urnes, les seules tombes plates, beaucoup moins fréquentes que les tumulus, ne serait pas tel qu'il pût légitimer l'hypothèse d'une migration à travers les régions du Sud-Ouest d'un ban nombreux de

Le mobilier que livrent ces cimetières disséminés à travers une vaste aire géographique révèle l'indéniable unité de culture des populations dont ils jalonnent le passage. En ce qui concerne le mobilier métallique, il faut noter la rareté du fer, le petit nombre des armes, l'absence de fibules, le type attardé de divers objets de bronze comme les rasoirs de forme discoïdale à pédoncule, les poignards à languette et à rivets, les épingles à tête conique ou roulée : ce sont là des traits qui conservent à cette civilisation un certain air d'archaïsme et qui tiennent au fait qu'elle est sortie de son pays d'origine avant que la métallurgie du fer ait atteint son plein développement¹. La poterie offre également des indications récurrentes, avec la persistance de la *lekanis* à panse carénée et bord rentrant ou du vase à panse biconique et à col court et évasé, jointe à l'ignorance de la technique du champlévé. Mais elle comporte aussi une vaisselle dont le type est nouveau et constitue un des traits spécifiques de ce qu'on est convenu d'appeler la culture des urnes : on y relèvera en particulier le vase à panse globulaire plus ou moins aplatie et à haut col cylindrique, imité visiblement d'un prototype métallique. Quant à l'ornementation de cette céramique, qui met en œuvre des décors incisés, de beaucoup les plus fréquents, et des dessins au graphite, elle associe les motifs géométriques et naturalistes, les thèmes les plus ordinaires étant la grecque et le méandre parmi les premiers, les figurations d'hommes et de chevaux parmi les seconds² (Pl. LXII).

La parenté de ce matériel métallique et de cette poterie, où le mélange d'éléments anciens et récents est caractéristique, avec ceux qu'utilisaient les populations du premier âge du Fer des régions rhénanes et alpestres, voire de l'Italie du Nord, ne fait aucun doute : ainsi pour les rasoirs doubles, qui sont identiques à ceux qu'on trouve dans les Alpes suisses et italiennes³; pour telle forme de vase comme l'urne à panse globulaire et à haut col cylindrique, qui a son origine dans la vaisselle de bronze de l'Italie du Nord et qui ne laisse pas d'être représentée à Golasecca, à Este ou à Villanova, ainsi que dans les nécropoles du

populations. Le gros de la migration des gens des champs d'urnes a passé par la vallée du Rhône et la plaine languedocienne. Les envahisseurs qui auraient pénétré dans le Sud-Ouest seraient en majeure partie des « Celtes des tumulus », auxquels se trouveraient mêlés quelques éléments voisins, « gens des champs d'urnes et porteurs de la céramique de Lusace ». Leur arrivée serait à placer dans la première période de Hallstatt et non dans la seconde, comme l'ont admis C. JULLIAN, *Histoire*, I, pp. 305 sq., J. DÉCHELETTE, *Manuel*, III, pp. 151 sq., et H. HUBERT, *Les Celtes*, I, pp. 340 sq., qui méconnaissent l'apport des peuples des *Urnenfelder* et, à l'inverse des auteurs actuels, sont enclins à attribuer en bloc aux « Celtes des tumulus » de la deuxième période hallstattienne tous les cimetières à incinération du Sud-Ouest.

Le départ qu'a fait G. Fabre pour le Sud-Ouest entre ce qui, dans les champs d'urnes, revient à ces peuplades et à celles des *Urnenfelder* s'impose également pour la plaine languedocienne et roussillonnaise : les gens des champs d'urnes l'ont traversée, mais tout ne doit cependant pas leur être rapporté dans les vestiges qu'y a laissés la civilisation du premier âge du Fer. Cf., ci-après, pp. 369 sq.

(1) P. BOSCH-GIMPERA, *Préhistoire*, 1941, p. 121.

(2) Sur les caractères propres de la « culture des urnes », cf., en dernier lieu, P. BOSCH-GIMPERA, *Études celtiques*, 1950-51, pp. 385-387.

(3) Le type dérive de celui des palafittes : l'observation est de M. LOUIS, *Le premier âge du Fer et les Ligures dans le Languedoc méditerranéen*, dans *RELIg.*, XV, 1949, p. 175. — Voir aussi O. MONTELIUS, *Die vorklassische Chronologie Italiens* (Stockholm, 1912), pp. 190 sq., et C. F. C. HAWKES, articles cités ci-après, p. 367 n. 4.

Rhin¹; pour certains éléments du décor céramique comme le méandre, la grecque ou la figuration humaine, qui paraissent sur la poterie des cimetières de l'Allemagne du Sud, mais qui semblent avoir été créés en Italie du Nord². Une telle parenté rend légitimes, semble-t-il, les récents essais d'explication qui ont proposé de faire une part dans l'introduction en Languedoc méditerranéen et en Roussillon des formules de la plus ancienne civilisation du Fer³ aux migrations des peuples des *Urnenfelder*, dont il est connu que le berceau se trouvait en Europe centrale : c'est à la descente vers le Sud de populations issues de cette province particulière que constituaient les pays rhénans et alpestres à l'intérieur du vaste domaine des *Urnenfelder* que seraient dus ainsi les plus anciens apports. Cette descente se placerait entre 750 et 650, d'après les travaux que les archéologues espagnols ont naguère consacrés aux développements de la culture du premier âge du Fer en Catalogne et en Gaule méridionale, notamment dans la région du golfe du Lion qui nous intéresse plus spécialement⁴. Il est possible qu'elle ait eu lieu en deux « temps » ou plus exactement qu'elle se soit effectuée par un double chemin : un premier noyau d'envahisseurs, se détachant du ban de peuplades des champs d'urnes fixées dans les régions montagneuses du Jura, serait arrivé par les vallées de la Saône et du Rhône, tandis qu'un second groupe, venant du plateau suisse par la Savoie et la vallée de l'Isère, aurait rejoint à la hauteur de Valence la vallée du Rhône qu'il aurait suivie ensuite comme avait fait le premier, pour atteindre à son tour le Languedoc méditerranéen et le Roussillon⁵.

Il ne saurait être question de rendre compte par cette migration de toutes les découvertes sans exception de sépultures à incinération qui sont intervenues dans la plaine languedocienne et roussillonnaise. Les réserves, qui s'imposent — et qui ne sont pas toujours faites, nous y reviendrons, — n'enlèvent rien, cependant, à la valeur des résultats acquis : ceux-ci permettent de distinguer désormais, dans les civilisations du premier âge du Fer des provinces comprises entre le Rhône et les Pyrénées, un faciès apparenté à la culture des populations

(1) M. HÖRNES, *Die Formentwicklung der prähist. Tongefässe und die Beziehungen der Keramik zur Arbeit in andern Stoffen*, dans *Jahrb. für Altertumskunde*, V, pp. 1 sq. — Voir aussi W. KIMMIG, *Beiträge zur älteren Urnenfelderzeit im Trierer Land*, dans *Trierer Zeitschrift*, XIII, 1938, p. 161, et E. VOGT, *Die spätbronzezeitliche Keramik der Schweiz und ihre Chronologie*, dans *Denkschr. schweiz. naturforsch. Gesell.*, LXVI, 1930, pp. 77 sq.

(2) Voir, entre autres, O. MONTELIUS, *Civ. prim. Italie*, II (Stockholm, 1904), pl. 136, 139, 140; A. GRENIER, *Bologne villanovienne et étrusque* (Paris, 1912), pp. 227 sq.; J. NAUE, *L'époque de Hallstatt en Bavière*, dans *RA*, 3^e série, XXVII, 1895, pp. 40 sq.

(3) Aux indications tirées de l'étude du matériel métallique et de la céramique, qui attestent la parenté de la civilisation des champs d'urnes de la Gaule méridionale et de celle de l'Europe centrale, on ajoutera, comme trait caractéristique, le dépôt dans l'urne cinéraire d'un petit vase à offrande : cette pratique est constante dans les champs d'urnes de la Rhénanie; cf. W. KIMMIG, *Trierer Zeitschrift*, 1938, p. 161.

(4) Voir les travaux de P. BOSCH-GIMPERA, J. MALUQUER DE MOTES et M. ALMAGRO cités dans les notes précédentes. — Nous avons adopté la chronologie « moyenne » de J. Maluquer et M. Almagro. P. Bosch-Gimpera propose, lui, des dates plus élevées d'une centaine d'années. Signalons qu'à l'inverse, C. F. C. HAWKES, *From Bronze Age to Iron Age*, dans *Proceedings Prehistoric Society*, 1948, pp. 196-218, et *Ensayo de cronologia hallstática*, dans *Ampurias*, IX-X, 1947-48, pp. 21-33, soutient qu'elles doivent être sensiblement abaissées.

(5) Telle est la reconstitution que présente de la migration des populations des champs d'urnes qui ont pénétré en ces régions P. BOSCH-GIMPERA, *Études celtiques*, 1950-51, pp. 390 sq.

des champs d'urnes, là où on n'a longtemps vu qu'un apport tardif des Celtes des tumulus¹. Que ces gens des *Urnenfelder* soient eux-mêmes des Celtes ou des peuples d'une autre race, mêlés d'éléments celtiques², il n'importe à notre propos. Il nous suffit de noter les caractères propres à leur culture et de reconnaître que celle-ci, dans les champs d'urnes que nous avons signalés, apparaît nettement individualisée et s'avère toute différente de celle que nous a révélée l'exploration du premier habitat d'Ensérune.

Aussi bien, rares sont les cas où la civilisation des champs d'urnes a laissé des traces sur les *oppida* de la région languedocienne et roussillonnaise. On n'en trouve guère à citer que deux. Sur celui de Saint-Thibéry, des sondages stratigraphiques ont amené la découverte de poteries incisées dans les couches profondes du site³. Au Cayla de Mailhac, les fouilles ont montré l'existence de tout un niveau d'occupation, le premier en date, où l'on recueille un matériel exactement semblable à celui des champs d'urnes : vases carénés ou pansus, que décorent par incision ou par dessin au graphite des motifs géométriques et naturalistes, objets de bronze de type archaïque, rares couteaux de fer. L'absence de vaiselle importée du monde grec s'y constate pareillement⁴. On complètera ces indications en mentionnant les vestiges sporadiques de la civilisation des *Urnenfelder* qui ont été découverts dans des grottes proches, vers l'Ouest, de l'*oppidum* de Montlaurès et en bordure de l'étang de Vendres, au lieudit Portal Vieux, où il semble qu'on soit en présence, comme au Cayla, d'un habitat, en l'occurrence un médiocre village de cases rectangulaires en pisé⁵.

On a fait observer, fort justement croyons-nous, en signalant les trouvailles intervenues au Cayla, que la culture des champs d'urnes ne semblait pas s'être implantée durablement sur ce site : en dehors du niveau profond, nul autre, en effet, parmi ceux que la stratigraphie distingue, n'en montre les développements ni même les « suites » reconnaissables ; dès la seconde phase d'occupation, où se remarquent les premiers apports helléniques, la civilisation qui fleurit sur l'*oppidum* n'a plus aucun des traits qui caractérisent la culture des urnes mais s'apparente à celle d'Ensérune⁶.

(1) Rappelons que C. JULIAN, J. DÉCHELETTE et, naguère encore, H. HUBERT (études citées p. 365 n. 3) admettaient que dans toute la Gaule du Sud-Ouest les premiers apports de la civilisation du Fer ne remontaient pas au-delà du VI^e siècle et qu'ils s'expliquaient par la migration des Celtes des tumulus. Voir, ci-après, p. 373 n. 1.

(2) Voir P. BOSCH-GIMPERA, *Two Celtic waves in Spain*, pp. 17-22 ; *Études celtiques*, 1950-51, pp. 371 sq. — R. LANTIER, *Études celtiques*, V, 1949, pp. 173-176, a donné son adhésion à la thèse celtique de P. Bosch-Gimpera. Voir également, dans le même sens, R. PITTONI, *Die Urnenfelderkultur und ihre Bedeutung für die europäische Geschichte*, dans *Zeitschrift für celtische Philologie*, XX-XXI, 1938, pp. 184 sq.

(3) J. COULOUMA-G. CLAUSTRÉS, *L'oppidum de Cessero près de Saint-Thibéry (Hérault)*, dans *Gallia*, 2, 1943, pp. 11-12.

(4) H. MARTIN-GRANEL, *L'oppidum du Cayla de Mailhac (Aude)*, dans *Gallia*, 3, 1944, pp. 3-7, et O. et J. TAFFANEL, *L'oppidum du Cayla, commune de Mailhac (Aude)*, dans *RA*, 6^e série, XXXIII, 1949, pp. 150-163.

(5) Ph. HÉLÉNA, *Origines*, pp. 120-122 (Trou de Viviès et caverne de Montredon, près de Montlaurès). — J. GONDARD-R. ROS, *Congrès Fédérations Hist. de Languedoc* (Carcassonne, 1952), pp. 217-220 (habitat de Portal Vieux).

(6) H. MARTIN-GRANEL, *L'oppidum du Cayla à Mailhac (Aude). Les niveaux du premier âge du Fer*, dans *Bull. Soc. Ét. Sc. Nat. Vaucluse*, 1942, pp. 1-5.

Qu'en Languedoc méditerranéen-Roussillon les restes les plus nombreux appartenant à la période ancienne du premier âge du Fer se retrouvent ainsi dans la plaine et non sur les *oppida*, cela n'a rien qui doive surprendre si leur présence est liée à la migration des peuples des *Urnenfelder*. En dehors des incinérations à tombes plates qui en jalonnent la marche, il faut faire une place, parmi les champs d'urnes de cette plaine, à une seconde catégorie de sépultures. On ne les a jusqu'ici rencontrées que dans les cimetières, découverts récemment, du « Grand-Bassin I », à Mailhac, et de Millas¹, et leurs caractères propres ont été méconnus dans les essais de synthèse qui ont été consacrés à l'époque du premier âge du Fer pour la province qui s'étend du Rhône aux Pyrénées². On a affaire, non plus à des tombes plates, mais à des incinérations tumulaires, où un amoncellement de pierres et de terre forme tertre au-dessus de la couche funéraire, avec, à la base, un anneau de dalles dressées qui retenait le tout³. La seule différence avec les tumulus habituels est que l'urne cinéraire et le mobilier d'accompagnement, au lieu de reposer à même le sol, sont déposés dans une fosse en forme de puits creusée dans la terre meuble. Ce sont donc de véritables tumulus à puits, qui doivent être considérés davantage comme des variantes des tumulus à tombes non excavées de la « garrigue » languedocienne que des tombes plates de la plaine. Ce qui le montre, c'est que ce genre de sépultures n'est attesté, en dehors du Languedoc et des provinces limitrophes, l'Aquitaine⁴ et la Catalogne⁵, que dans des régions où, de la même façon, se

(1) Pour la nécropole du « Grand Bassin I », qui englobe les tombes jusqu'ici isolées de « La Redorte » et de « l'Entari », cf. O. et J. TAFFANEL, *RELIg.*, XVI, 1950, pp. 151-156 ; *BSEA*, LX, 1950, pp. 3-19 ; LXI, 1951, pp. 3-35 (t. à part) ; *Actes I^{er} Congrès intern. Ét. Ligures* (Bordighera, 1952), pp. 59-64. — Pour celle de Millas, il s'agit du groupe de sépultures dit de Millas III : P. PONSICH-A. DE POUS, *ER*, I, 1951, pp. 51-62, 64-85, 89-94.

(2) C'est le cas des deux études déjà citées de M. LOUIS, *Le premier âge du Fer et les Ligures en Languedoc méditerranéen*, dans *RELIg.*, XV, 1949, pp. 171-183, et de M. ALMAGRO-P. DE PALOL, *Nuevos campos de urnas en el Languedoc y Rosellon*, dans *Pirineos*, V, 1949, pp. 547-561.

Dans la première, le départ est fait, à juste titre, entre les nécropoles tumulaires des plateaux et les sépultures à incinération de la zone côtière. Mais, à l'intérieur de cette dernière catégorie, sont confondus, non seulement les cimetières à tombes plates des *Urnenfelder* proprement dits (Pépieux, Millas I et II) et ceux du « Grand-Bassin I » à Mailhac et de Millas III, que leurs incinérations tumulaires permettent de rapporter aux « Celtes des tumulus », mais encore les nécropoles du « Grand-Bassin II » à Mailhac, de « La Pave » à Argelès-sur-Mer et d'Ensérune, appartenant déjà toutes trois au deuxième âge du Fer et ressortissant à un faciès de civilisation dont on ne peut pas dire qu'il soit hallstattien. Cf., ci-dessus, pp. 241-245 et 252.

Dans la seconde, aux pp. 550-552, le matériel trouvé au « Grand-Bassin I » à Mailhac est présenté comme étant d'un type plus avancé que celui de la nécropole de Pépieux : indication chronologiquement exacte, mais insuffisante, puisqu'il s'agit, en réalité, de deux formules distinctes d'ensevelissements mises en œuvre, comme il vient d'être indiqué, par des populations différentes.

(3) La disparition fréquente des tertres, préservés au « Grand Bassin I », désagrégés ou pillés à Millas III, explique qu'on méconnaisse ce type de tombes et qu'on le confonde avec celui des *Urnenfelder*. La différence des mobiliers aurait dû cependant défendre de commettre cette confusion.

(4) Voir, en Aquitaine, les tertres à cercles de pierres du premier âge du Fer, qui ont été confondus eux aussi avec les champs d'urnes, à tort, comme l'a fait récemment observer G. FABRE, *Gallia*, IV, 1946, p. 67.

(5) Il ne laissait pas d'y avoir des groupes d'incinérations tumulaires parmi les champs d'urnes de Catalogne : tels étaient, semble-t-il, ceux de Gibrella et d'Anglès, ainsi que certains ensevelissements d'Agullana et de Guisona, attribués justement les uns et les autres à la période du Hallstatt récent, mais non distingués des sépultures des *Urnenfelder* par J. Maluquer de Nots dans son étude précédemment citée, *Lus culturas hallstàllicas en Catalunya*, dans *Amurrias*, VII-VIII, 1945-46, pp. 115-184. Ils s'apparentent aux nécropoles du

rencontrent simultanément des tumulus à tombes non excavées, dans la Marne, en Suisse, en Bohême¹ : constante, la coexistence ne saurait être fortuite. A Mailhac, les tumulus à puits sont de dimensions modestes : 2 m. 50 de diamètre en moyenne, pour une hauteur probable de 0 m. 75 à 1 m. ; les *loculi*, en forme de silos à parois en encorbellement, ont une profondeur de 0 m. 70 à 0 m. 80, pour un diamètre de 1 m. 50 à la base et de 0 m. 60 au sommet. Une fois le mobilier en place, une dalle fermait la fosse et le tertre était édifié. Parmi les pierres ayant servi à le construire, on retrouve d'ordinaire une écuelle en terre cuite, qu'on avait utilisée sans doute pour une ultime libation et jetée sur le tumulus. Chaque sépulture contenait le plus souvent une seule incinération, quelquefois deux, exceptionnellement trois². L'absence de dépôt cendreux est à noter, ainsi que l'aspect non charbonneux des ossements qu'on retrouve dans les urnes cinéraires et dont il est probable qu'ils avaient été lavés³ ; presque toujours un grand pecten était placé sur eux (Pl. LXIII).

Le caractère le plus frappant du mobilier est le grand nombre de vases d'accompagnement qui, dans chaque *loculus*, entouraient celui qui faisait office d'ossuaire, de quinze à vingt en moyenne et, dans un cas, jusqu'à quarante. Ces vases, de ou du moins certains d'entre eux, renfermaient des offrandes alimentaires, notamment des quartiers de viande de sanglier, de porc ou de mouton, que la présence d'os permet d'identifier. Ils appartiennent aux séries que nous rencontrerons dans les tumulus des plateaux : quelques-uns montrent le décor champlevé, les plus nombreux sont des urnes apodes à forte carène, des coupes à pied pourvues d'une vasque évasée à bord bien détaché et des vases à panse ovoïde ou carénée, que porte un pédoncule étroit et allongé et que surmonte un haut col (Pl. LXIII)⁴. Ces derniers représentent une fabrication très originale, dont on a signalé jadis l'existence parmi les découvertes céramiques intervenues dans les tumulus du plateau de Ger⁵ et dont on a rappelé récemment qu'elle est attestée aussi parmi celles qui ont été faites dans les nécropoles de la plaine aquitaine⁶. Elle se retrouve dans certains cimetières catalans, où elle est parfois associée à la courte épée de fer à antennes rectilignes, qui indique une période déjà avancée⁷. Cette forme à pédoncule, qui paraît propre à la Gaule méridionale et à la Catalogne, est particulièrement typique et l'on a voulu y reconnaître une imitation des vases en bronze battu que produisaient à l'époque archaïque les

Bas-Aragon et du plateau de Castille, de la même façon que les cimetières du « Grand-Bassin I » et de Millas III s'apparentent, en Languedoc et en Roussillon, aux sépultures tumulaires de la « garrigue ».

(1) Cf. J. DÉCHELETTE, *Manuel*, III, pp. 121-122.

(2) Près des tumulus à puits, on a retrouvé à Mailhac quelques tombes plates, simples puits cylindriques de 0^m40 de diamètre, en moyenne, qui représentaient des sépultures d'enfants, où le mobilier était fort pauvre. Il n'y avait toutefois aucune différence typologique entre lui et le matériel des incinérations tumulaires voisines.

(3) Voir, ci-dessus, p. 226 n. 3.

(4) Voir aussi, pour Millas III, *ER*, 1951, fig. 39, 43, 54.

(5) J. DÉCHELETTE, *Manuel*, III, p. 305 et fig. 329.

(6) Par exemple à Bordes-sur-Rivière et à Bordes-sur-Lez : G. FABRE, *Gallia*, IV, 1946, pp. 18 sq.

(7) Cimetières de Gibrella, d'Anglès et d'Agullana : J. MALUQUER DE MOTES, *Ampurias*, 1945-46, p. 151, forme XVI. Cf., ci-après, p. 374 n. 1.

centres italo-grecs de l'Italie méridionale et dont nous savons qu'ils ont été répandus par le négoce dans le monde celtique¹. Nous y verrions plus volontiers, quant à nous, un effort pour reproduire les profils caliciformes de la poterie ionienne et, de même, dans les coupes à pied, une tentative pour copier les *kylikes* ioniennes et attiques, compte tenu de la diffusion que le commerce hellénique a assurée à ces sortes de vases dans la région du golfe du Lion et sur la côte orientale d'Espagne à partir du moment où elles s'ouvrirent aux entreprises phocéennes². Cette constatation nous est, marquons le, une nouvelle invite à ne pas reporter trop haut dans le temps les développements de la civilisation à laquelle ressortissent de semblables fabrications.

En dehors de la vaisselle de terre cuite, les tombes renferment un abondant mobilier métallique. Si les épées y sont rares, les pointes de lances en fer sont nombreuses ; avec celles-ci, beaucoup d'autres objets sont en fer également : petits couteaux à rivets, bracelets, anneaux, épingles à boucles, fibules. Ils sont associés à ceux qu'on produisait en bronze pour les mêmes usages et qui ne sont pas moins bien représentés ni moins caractéristiques : épingles à col de cygne et fibules serpentiformes, semblables à celles qui se rencontrent si couramment dans les tumulus du Doubs, du Jura et de la Bavière pendant la deuxième période de Hallstatt³, bracelets à tige cylindrique creuse, striée de traits parallèles gravés, d'un modèle fréquent dans le Jura, boutons-appliqués à griffes pour ceintures de cuir, rappelant ceux qu'on a retrouvés dans les Hautes-Alpes et en Bavière⁴. Les comparaisons qui peuvent être instituées à propos du matériel métallique recueilli dans les nécropoles à incinération du « Grand-Bassin I » à Mailhac et de Millas III nous ramènent vers le domaine de la seconde civilisation hallstattienne. Déjà l'étude de la céramique, dont nous avons noté les ressemblances avec celle des tumulus du plateau de Ger, avait orienté notre recherche vers ce domaine.

Tout dans le contenu des sépultures s'accorde donc avec les observations auxquelles prête leur type même et invite à les distinguer des tombes des *Urnenfelder* proprement dits : l'abondance du fer, l'absence du décor incisé dans la poterie, l'utilisation de la technique du champlévé, le parti d'imiter des prototypes grecs sont les points sur lesquels les différences s'accusent le plus nettement des unes aux autres. Or, ce sont précisément ceux sur lesquels se fonde la parenté précédemment indiquée des incinérations de Mailhac avec les ensevelissements tumulaires de la « garrigue » languedocienne.

2° Sépultures tumulaires. — Région de plateaux, la « garrigue » constitue le domaine d'élection de populations dans lesquelles on reconnaît les « Celtes

(1) J. DÉCHELETTE, *Manuel*, III, p. 305.

(2) Plusieurs exemplaires intacts de vases caliciformes importés d'Asie Mineure ont été découverts à Ampurias ; les uns sont à pâte grise : M. ALMAGRO, *RElig.*, XV, 1949, p. 106, fig. 45 ; les autres portent le décor brun-rouge de bandes horizontales qui est habituel dans la poterie ionienne courante : A. GARCIA Y BELLIDO, *Hisp. Gr.*, pl. LXVII, n° 16, LXVIII, n° 17.

(3) J. DÉCHELETTE, *Manuel*, III, p. 331.

(4) *Ibid.*, p. 349. — Voir aussi, pour Millas III, *ER*, 1951, fig. 69 et 71.

des tumulus», que leurs migrations auraient amenés dans le cours du premier âge du Fer de l'Allemagne du Sud dans les provinces de l'Est et du Nord-Est de la France et, de là, dans celles du Sud-Ouest. Ces populations, qui, en tout cas, appartenaient à un ban d'envahisseurs distincts de celui des gens des *Urnfelder*, venus plus tôt et par des voies différentes, ont laissé ici ou là des tumulus comme traces de leur passage. Entre Rhône et Pyrénées, ils sont nombreux à la lisière Nord de la plaine côtière; ils se localisent dans les hautes vallées et sur les causses des départements actuels du Gard, de la Lozère et de l'Hérault¹. Presque toujours bouleversés, ils sont de dimensions moyennes : leur diamètre varie de 8 à 15 m., pour une hauteur de 0 m. 75 à 1 m. Ils sont souvent circonscrits par un cercle de pierres posées à plat ; parfois, on retrouve dans leur masse d'autres cercles concentriques faits de dalles dressées pour empêcher le glissement des moellons et de la terre dont ils sont formés. Ils abritaient d'ordinaire des incinérations, à raison d'une ou de plusieurs par tumulus. La crémation avait lieu sur place, comme l'indique la présence de couches brûlées à l'intérieur des tertres². Les ossements qu'on découvre sous l'amoncellement de ceux-ci avaient été, soit déposés à même le sol, soit enfermés dans de petits caissons de pierres brutes. Le mobilier funéraire se compose, autour de l'urne cinéraire et d'un ou de deux vases d'accompagnement, d'armes et d'objets de parure ou de toilette, à l'exclusion de tout outillage, qui avaient été exposés sur le bûcher avec le cadavre. Près de ces sépultures, se rencontrent souvent des tertres de moindre importance, qui recouvraient des ensevelissements placés à fleur de terre, mais qui, pillés, ne livrent plus aujourd'hui aucun reste. Il arrive que les tumulus soient groupés en de véritables nécropoles, comme celle de Cazevielle (Hérault), où quatre-vingt-dix de ces tombes ont été récemment fouillées et qui constitue le gisement hallstattien le plus riche du Languedoc méditerranéen³. Alors que le fer est à peu près absent et que les armes restent rares dans les champs d'urnes à fosses de la plaine, on retrouve couramment des poignards à antennes et des épées longues à boulerolle parmi les offrandes funéraires de ces tumulus et ils sont le plus souvent en fer. En dehors de ceux-ci, le mobilier métallique comprend habituellement de petits couteaux en fer, dont la lame se terminait par une soie servant à l'emmanchement, des rasoirs de bronze en forme de croissants plus ou moins ajourés, des ustensiles de toilette — curettes, pinces à épiler, grattoirs réunis en tresse et pendus à un anneau muni d'une chaîne —, des objets d'ornement — bracelets, anneaux, fibules des types de la Certosa, pendeloques triangulaires⁴ —, des appliques de vêtements, en bronze également. Le fer fournit encore, à l'occasion, des

(1) M. Louis, *Préhistoire du Languedoc*, pp. 143 sq.

(2) Certains tumulus sont des sépultures à inhumation. Il est rare, en ce cas, que les squelettes soient complets : on n'a le plus souvent enterré que quelques ossements, après avoir exposé les corps à un décharnement présépulcral.

(3) M. Louis, *CHA*, I, 1946, pp. 72-80 et 157-175 ; II, 1947, pp. 32-43.

(4) Ajoutons, parmi les objets d'ornement, les perles en poterie ou en calcite et les pendeloques faites de coquillages marins percés près de la charnière.

bracelets ouverts et le bronze des tasses ornées au repoussé de cercles concentriques. Quant à la vaisselle de terre cuite, elle se compose de trois séries de fabrications : une poterie domestique grossière, d'aspect analogue à celle des fonds de cabanes d'Ensérune ; une poterie lustrée, sans décor, en argile chamois, qui, sans être tournée, présente des formes élégantes et très caractéristiques : grandes urnes à forte carène et coupes à vasque tronconique portée par un pied haut et creux ; une poterie de luxe en argile foncée à décor champlevé, où reparaissent parfois des variantes de la coupe à pédoncule. Il n'y a rien, on le voit, dans ce matériel céramique fort divers, qui évoque celui des sépultures plates à incinération que nous avons décrites. Rappelons — et ce rappel vaut aussi pour le mobilier métallique — que telle des indications typologiques ou techniques auxquelles nous venons de nous arrêter a trouvé déjà, en revanche, son équivalent dans l'étude que nous avons faite des incinérations tumulaires du « Grand-Bassin I » à Mailhac et de Millas III. Les termes de comparaison que nous avons cherchés en dehors de la région languedocienne pour rendre compte de ces dernières seraient ici à reprendre à propos des tumulus de la « garrigue » : ils nous sont offerts par les provinces voisines, le Sud-Ouest aquitain¹, la Provence² et le secteur montagneux de la Catalogne, prolongé par les plateaux d'Aragon et de Castille³, et ne laissent aucun doute sur la parenté des formes de civilisation auxquelles nous avons affaire avec celles qui sont connues dans les pays de l'Europe continentale comme les régions marniennes et rhénanes, la Bavière, la Bohême, qui ont été la patrie par excellence des « Celtes des tumulus »⁴.

Leur appartenance à la grande famille hallstattienne n'est pas en question, ni la période dans laquelle sont à placer les vestiges qui en subsistent dans les provinces méridionales de la Gaule ou en Espagne et qui ne sont pas antérieurs

(1) Les nécropoles formées de tumulus abondent dans le Sud-Ouest, où elles se répartissent en trois groupes principaux, l'un autour d'Agen, l'autre dans la région d'Albi à Toulouse, le troisième en bordure des Pyrénées. Elles ne seraient pas à rapporter au passage d'un seul ban de « Celtes des tumulus » à la fin du premier âge du Fer, comme on l'a longtemps admis : H. HUBERT, *Les Celtes*, I, p. 338. Il y aurait eu, dans la phase ancienne du premier âge du Fer déjà, une migration de ces Celtes, mêlés à des éléments des populations des champs d'urnes, à laquelle remonterait la constitution de la plupart de ces cimetières : cf., ci-dessus, p. 365 n. 4. Une seconde migration se serait produite au VI^e siècle, qui n'aurait pas eu, à beaucoup près, l'importance de la première et n'aurait fait que contourner l'Aquitaine en suivant les rives de la Garonne et les routes pyrénéennes, laissant comme traces de son passage les nécropoles de Bordes-sur-Rivière, de Bordes-sur-Lez et certains tumulus du plateau de Ger : G. FABRE, *Gallia*, IV, 1946, pp. 68-69. C'est ce second ban qui, en revanche, aurait eu en Languedoc méditerranéen-Roussillon les effets les plus sensibles. Quoi qu'il en soit, la civilisation hallstattienne apportée par ces migrations a fait souche en Aquitaine, où elle a eu, jusqu'au second âge du Fer encore, des suites durables.

(2) H. DE GÉRIN-RICARD, *Les Bouches-du-Rhône*, I, pp. 278 sq.

(3) Voir, ci-dessus, p. 369 n. 5, et J. DÉCHELETTE, *Manuel*, III, pp. 175 sq. — Cf., en outre, P. BOSCH-GIMPERA, *Two Celtic waves*, pp. 50-70.

(4) Voir, par exemple, pour les nécropoles de la Marne : P. M. FAVRET, *Les nécropoles des Joyasses à Chouilly*, dans *Préhistoire*, V, 1936, pp. 24-119 ; sur celles des bords du Rhin : P. BOSCH-GIMPERA, *Ibid.*, VIII, 1941, pp. 148, et *Two Celtic waves*, pp. 22-29 ; pour les tumulus de Bavière et de Bohême, J. DÉCHELETTE, *Manuel*, III, pp. 671 et 815.

au VI^e siècle¹. Ceux-ci permettent de jalonner le passage d'une migration qui fit suite à celle des peuples des champs d'urnes et dont certains éléments auraient contourné l'Aquitaine et d'autres traversé le Languedoc pour gagner la péninsule ibérique². En Languedoc, à la différence de ces gens des champs d'urnes dont les tombes se groupent dans la plaine, le gros des envahisseurs aurait cheminé sur la lisière montagnaise de cette plaine, puisque les sépultures tumulaires qui jalonnent leur marche ne se rencontrent que dans cette zone, comme il a été dit. Ce fait dénoterait qu'il s'agissait de tribus pastorales, qui, ne trouvant que sur les plateaux la nourriture nécessaire aux troupeaux qu'elles poussaient devant elles, furent ainsi conduites à éviter les basses terres³. Qu'elles y aient néanmoins fait des descentes à l'occasion, c'est ce qu'impliquerait, croyons-nous, la découverte des incinérations tumulaires du « Grand-Bassin I » à Mailhac et de Millas III, les seules de cette sorte qu'on ait signalées jusqu'ici, en dehors de la « garrigue », dans la région côtière qui, elle, avait été le domaine des peuples des *Urnenfelder*. Entre Rhône et Pyrénées, le facies de la civilisation dont ces peuplades sont porteuses s'avère plus évolué que celui qu'offre la culture des champs d'urnes. N'a-t-on pas, avec la richesse et la variété des objets de métal, l'emploi courant du fer, les raffinements de la céramique, tous les signes d'une technique en progrès? Que certains vases imitent, d'autre part, des prototypes fournis par une poterie d'origine grecque, n'est-ce pas la marque d'une époque assez avancée? Ces indications méditerranéennes, qu'on chercherait vainement dans la civilisation des urnes plus exclusivement continentale, caractérisent, on le sait, les développements de la culture hallstattienne, où commencent à pénétrer les influences helléniques qui vont s'épanouir dans l'art et dans l'industrie de La Tène. Aussi bien, comme nous l'avons indiqué, tel ou tel document est-il parfaitement typique et ne laisse-t-il aucun doute sur la place où nous devons situer, parmi ces développements, les vestiges que les « Celtes des tumulus » ont laissés nombreux sur les plateaux, beaucoup plus rares dans la plaine.

De cette série d'indications, dont nous sommes redevables pour la plupart à l'exploration archéologique récente, il ressort que la Gaule méridionale, du Rhône aux Pyrénées, formait au premier âge du Fer une province où la civilisation n'était nullement uniforme. L'image qui se présente à nous est, en effet, différente selon que nous envisageons les *oppida*, le plat pays ou la « garrigue ». Trois ordres de faits peuvent être tenus pour acquis :

(1) Le type de poignard à antennes rectilignes à bouton tronconique est un excellent fossile directeur : cf. G. FABRE, *Les poignards à antennes de l'âge du Fer trouvés dans le Sud-Ouest de la France*, dans *Bull. Soc. arch. Midi de la France*, V, 1943, pp. 56-66. Il se retrouve, dans le Sud-Ouest de la Gaule, dans les nécropoles d'Avezac-Prat et de l'Agenais, dans les tumulus du plateau de Ger : G. FABRE, *Gallia*, IV, 1946, pp. 32-61, et *Civil. protohist. de l'Aquitaine*, pp. 107 sq., 125 sq. ; en Espagne, dans les cimetières de Gibrella et d'Agullana (Catalogne) : J. MALUQUER DE MOTES, *Ampurias*, 1945-46, pp. 122 et 164, dans celui de Aguilar de Anguita (Castille) : J. DÉCHELETTE, *Manuel*, III, pp. 175-179. Toutes ces nécropoles ont livré en abondance des vestiges d'une civilisation hallstattienne avancée, dont les développements se sont poursuivis parfois jusqu'au IV^e siècle.

(2) Ci-dessus, p. 373 n. 1.

(3) M. LOUIS, *RELIg.*, XV, 1949, p. 176.

1^o Il existe une culture indigène de type local, que ses aspects attardés apparentent aux civilisations agricoles qui se développèrent en Languedoc méditerranéen-Roussillon à la fin du Néolithique et qui, vraisemblablement, en dérive par filiation directe. C'est la culture de populations qui vivent de l'exploitation de la plaine et de la pêche dans les étangs. On lui rapportera quelques découvertes céramiques intervenues dans les tumulus des plateaux, mais ses centres paraissent avoir été, par excellence, les *oppida*, où elle se reconnaît à l'état pur dans les villages de cabanes en pisé et de silos qu'on y trouve aménagés au VI^e siècle, au moment où se nouent les premières relations entre la Gaule méridionale et le monde hellénique. Pour la plupart d'entre eux, comme Ensérune, cette occupation indigène est la plus ancienne et la seule qui y soit attestée jusqu'à cette époque, où elle se révèle vierge encore de tout apport hallstattien.

2^o La migration des peuples des champs d'urnes a laissé dans la plaine languedocienne et roussillonnaise, au cours des VIII^e et VII^e siècles, une longue traînée de cimetières à incinération à tombes plates. Quelques grottes, certains *oppida*, comme le Cayla de Mailhac, montrent la présence de ces peuplades. Celle-ci ne semble cependant pas avoir eu le caractère d'une installation durable, car on voit nettement, au Cayla, que le niveau stratigraphique qui est à mettre en rapport avec elle ne renferme aucune trace d'aménagements architecturaux et que les couches qui se superposent à lui offrent le même faciès indigène que les strates profondes du site d'Ensérune, où rien n'évoque la culture des champs d'urnes.

3^o L'expansion des Celtes des tumulus, qui s'affirme en Gaule au premier âge du Fer, fait sentir ses effets sur la lisière montagnaise du Languedoc méditerranéen-Roussillon au VI^e siècle. Les tumulus y sont autant de jalons du passage de leurs tribus, qui, après celles des gens des champs d'urnes et comme elles, se dirigeaient vers l'Espagne, mais en cheminant à travers la zone des plateaux et non à travers la plaine maritime comme avaient fait leurs devancières. Si des nécropoles à incinérations tumulaires du genre de celles du « Grand-Bassin I », à Mailhac, et de Millas III impliquent qu'il a pu leur arriver d'y pousser des pointes, nul des *oppida* qui émergent de cette plaine ne présente néanmoins de vestiges hallstattiens comparables au mobilier de ces cimetières et autorisant à penser qu'ils aient été occupés, à un moment quelconque, par les populations dont ils constituent les nécropoles.

En nous fondant sur ces observations, nous croyons pouvoir tracer, pour la région côtière comprise entre le Rhône et les Pyrénées, une esquisse de la période de son histoire qui couvre en gros le premier âge du Fer et situer ainsi à sa place, dans le milieu ethnique où il s'est créé, le plus ancien habitat d'Ensérune dont l'étude a servi de point de départ à cette recherche. Il existe un fonds de population indigène, formé d'autochtones qui, selon une tradition ancestrale, tirent leurs ressources de la plaine. Il s'est maintenu en dépit des migrations et des infiltrations de peuples, qui ne l'ont ni aboli ni même profondément altéré. Tout donne à supposer que celles-ci n'ont pas eu un caractère massif

et qu'elles n'ont pas abouti à une occupation permanente du pays ou du moins de sa frange maritime par de nouveaux éléments ethniques : ce qui le prouverait, c'est qu'il n'y a nulle part sur les *oppida* substitution des civilisations du premier âge du Fer à la vieille civilisation agricole¹. Aussi bien, les traces qu'on y relève de cette dernière sont-elles celles d'habitats, alors que du passage des populations des champs d'urnes et des Celtes des tumulus il ne reste guère qu'une suite de nécropoles. Les premières ont suivi les routes de la plaine et l'on doit se demander dans quelle mesure leur venue n'aurait pas contraint les indigènes, installés primitivement dans le plat pays qui les faisait vivre, à chercher refuge sur les *oppida* : cela expliquerait que l'occupation n'en remonte qu'à une période relativement récente. A l'occasion, les gens des champs d'urnes ont pu eux-mêmes mettre la main sur tel de ces *oppida* : ce fut le cas pour celui du Cayla, mais leur mainmise ne fut certainement ni systématique, puisqu'elle ne s'étendit pas à tous, ni prolongée, puisque, là où elle se constate, elle fut suivie d'un retour des autochtones. Quant aux Celtes des tumulus, empruntant la zone des plateaux, où leurs troupeaux trouvaient à se nourrir, ils ont cheminé lentement vers la péninsule ibérique et il est vraisemblable, d'après l'aspect du mobilier de certains tertres funéraires, que leur séjour s'est prolongé longuement dans cette zone². Celle-ci fut leur domaine d'élection et, s'ils sont descendus quelquefois dans la plaine voisine, pas plus que les peuples des champs d'urnes ils n'ont transformé le caractère ancestral de la civilisation des *oppida* : cette dernière ne leur a fait que de rares emprunts, que décèlerait telle fibule du premier

(1) Rappelons que sur ces *oppida* les fonds de cabanes sont toujours rectangulaires : c'est là un élément proprement « méditerranéen », qui a la même valeur, quant à l'autochtonie des plus anciennes populations des *oppida*, que les récurrences constatées dans la poterie, où la technique et les formes restent celles des temps néolithiques. Dans les pays où s'est implantée la civilisation des peuples incinérants du premier âge du Fer, le plan rond a prévalu, en même temps qu'une céramique spéciale, qui n'est plus une simple prolongation de formules ancestrales, comme nous l'avons indiqué dans l'étude des spécimens qu'en offrent les champs d'urnes du Languedoc méditerranéen et du Roussillon : cf. A. GRENIER, *Bologne villanovienne*, pp. 71-75.

La civilisation des *oppida* apparaît absolument irréductible à celle des peuplades des *Urnenfelder* et ne leur doit rien dans ses développements initiaux, contrairement à ce qui a pu être soutenu dans une étude récente, où l'on supprime en quelque sorte un des éléments du problème posé par le peuplement de la région comprise entre le Rhône et les Pyrénées : M. LOUIS, *Ensérune habitat et nécropole du premier âge du Fer*, dans *CHA*, IV, 1949, pp. 61-66.

(2) Voir M. LOUIS, *RELig.*, XV, 1949, pp. 172-173. — La preuve de cette durable implantation des Celtes des tumulus n'est pas seulement fournie par la dégénérescence progressive des formes ou des types dont témoigne le mobilier de leurs sépultures et dont le processus suppose l'écoulement d'un assez long temps, mais encore, en certains cas, par la découverte au milieu de ce mobilier de pièces de contact, apportées d'autres régions par le commerce et portant en elles-mêmes une date : ainsi en est-il, par exemple, au lieu dit « le Cayla du Frouzet », commune de Saint-Martin-de-Londres (Hérault), où ont été fouillés en 1952 plusieurs tertres funéraires, dont l'un a livré, près de l'habituel mobilier hallstattien, une épée-faux de la série dite ibérique et un bracelet ouvert en or, de type également péninsulaire, indiquant une phase avancée du second âge du Fer, probablement le IV^e siècle : M. LOUIS-CENTRE ARCHÉOLOGIQUE DES CHÊNES VERTS, *Le tumulus n° 1 du Cayla du Frouzet*, dans *ER*, III, 1953, pp. 91 sq.

En marge de la plaine maritime, la région des plateaux aurait donc constitué une zone de civilisation hallstattienne, à l'instar de l'Aquitaine, de certains flots montagneux de la Catalogne, du plateau de Castille, où s'est perpétuée la culture apportée par les « Celtes des tumulus » (ci-dessus, pp. 373 n. 1 et 374 n. 1). Les *Bebryces* dont les textes signalent la présence dans les hautes vallées des Pyrénées-Orientales constituaient certainement un de ces groupes celtiques : voir, ci-après, p. 379 n. 1.

village d'Ensérune précédemment signalée¹, voire telle boucle de ceinturon conservant le type hallstattien, qu'on recueille dans le mobilier des tombes de la seconde ville².

Le peuplement du Languedoc méditerranéen-Roussillon au premier âge du Fer : Ligures ou Ibères? — Ensérune, on le voit, illustre bien, dans la phase ancienne de son occupation, la permanence de la culture indigène des origines en une région qui, sans avoir été tenue à l'écart des migrations du premier âge du Fer, n'a cependant pas vu à cette occasion son peuplement renouvelé et ne s'est pas véritablement hallstatisée. L'orientation de ses destinées est déterminée davantage à cette époque par les relations qu'elle noue avec le monde grec.

Lorsqu'elles s'établirent dans le cours du vi^e siècle, tout indique que les Phocéens de Marseille ou d'*Emporion*, abordant dans les havres naturels de la côte, n'ont eu de contacts qu'avec les populations de la plaine maritime et ignorèrent pratiquement celles de l'hinterland : les trouvailles d'objets de provenance hellénique se font sur les *oppida*, non dans la zone des plateaux. C'est l'expérience qu'ils acquièrent alors de la région du golfe du Lion qui est à l'origine des mentions que lui consacre la tradition littéraire pour les hautes époques, et cette expérience apparaît des plus limitées. Quand les auteurs prétendent en caractériser le peuplement dans son ensemble, ils n'enregistrent, en fait, que la vue partielle que purent en prendre des marchands en commerçant avec les indigènes qui vivaient sur la frange littorale du pays et dont les *oppida*, parfois nommément désignés comme c'est le cas pour *Pyrene*, *Naro* et *Betarra*, constituaient les centres de refuge³. Cela posé, qu'y a-t-il à tirer des noms de Ligures et d'Ibères qui, selon les textes, sont attribués à ces populations?

On sait toutes les discussions auxquelles ces vocables ont servi de prétexte et qui viennent, pensons-nous, de ce qu'on a trop souvent méconnu les valeurs assez différentes avec lesquelles ils sont employés. C'est une erreur de croire qu'ils s'appliquent toujours à un groupe ethnique défini, formé en nation : elle conduit à un panligurisme ou à un panibérisme qui n'est guère acceptable. Historiquement parlant, il n'y a eu de nation ligure que dans l'Apennin septentrional et dans la zone côtière attenante jusqu'à l'Arno, avec des prolongements vers l'Ouest au-delà des Alpes⁴. De même, il n'y a eu de nation ibère que sur la lisière orientale et Sud-orientale de la péninsule ibérique⁵. Traitant d'autres contrées, et notamment de la Gaule méridionale, les Anciens ont utilisé par un abus d'emploi, semble-t-il, les mots de Ligures et d'Ibères pour désigner, par analogie avec les peuples habitant des pays qui leur étaient familiers, ceux des

(1) Ci-dessus, p. 363.

(2) Ci-après, pp. 395-396.

(3) Voir, ci-dessus, p. 40 n. 1.

(4) Cf. A. GRENIER, *Ligures et Halo-Celles. De d'Arbois de Jubainville à Camille Jullian*, dans *Mél. Ernout*, 1940, pp. 159 sq. — Voir, aussi, le récent essai de mise au point de M. ALMAGRO, *Ligures en España*, dans *RELig.* XV, 1949, pp. 195-208 ; XVI, 1950, pp. 37-56.

(5) A. BERTHELOT, *Avienus*, pp. 108 sq.

provinces inconnues d'eux où les marins grecs abordèrent dans le cours du vi^e siècle et où ils retrouvaient une civilisation de type plus ou moins analogue. C'est en ce sens qu'ils ont pu donner, les uns le nom de Ligures, les autres le nom d'Ibères, aux indigènes de la région de Narbonne, dont les *oppida* d'Ensérune et de Mailhac nous ont montré quel était, pour cette période, l'état de culture.

Ceux-ci formaient des groupes politiques organisés autour d'un marché, dont deux, au moins, nous sont connus par leur nom au début du v^e siècle : celui des Elisyques, mentionné à la fois par Hécátée et par les sources dont procède l'*Ora maritima* d'Aviénus, qui s'était constitué autour de la Narbonne préromaine, et celui des Sordes, signalé par les sources d'Aviénus, qui s'était créé plus au Sud autour de *Pyrene*¹. Des Elisyques, Hécátée fait un ἔθνος Λιγύρων². Quant aux sources d'Aviénus, elles signalent la présence des Ibères en bordure du golfe du Lion, en précisant que leur domaine s'étendait vers l'Est jusqu'au fleuve *Oranus*, qu'il faut sans doute identifier avec l'Hérault, et qu'au-delà commençait celui des Ligures³. Faisant aux premiers la part plus belle, Hérodote d'Héraclée, à la fin du v^e siècle, mentionne des Ibères jusqu'au Rhône⁴ et, au siècle suivant, Éphore appelle « Ibérie » la région où furent fondées par les Grecs leurs colonies d'Agde et de Rhodanousia⁵. En revanche, à la même époque, le Pseudo-Scylax, au lieu de tout accorder aux Ibères, parle « de Ligures et d'Ibères mêlés » entre Rhône et Pyrénées⁶. Les variations de ces textes font ressortir, croyons-nous, que les Anciens, parlant de

(1) Ci-dessus, pp. 293-295 — A. BERTHELOT, *Avienus*, p. 124, et Ph. HÉLÉNA, *Origines*, p. 134 n. 1, ont commis une curieuse confusion : ils ont cru découvrir une contradiction dans les indications d'HÉCATÉE que nous a conservées ÉTIENNE DE BYZANCE et qui mentionneraient, l'une, les Elisyques, s. v. Ἐλισυκοί, comme un ἔθνος Λιγύρων, l'autre, Narbonne, s. v. Νάρβων, comme un ἐμπόριον καὶ πόλις Κελτικῆ. La contradiction n'existe pas : dans le même article, Νάρβων, ÉTIENNE DE BYZANCE mentionne effectivement la cité comme « un marché et une ville celtiques », mais d'après Strabon, qu'il cite d'ailleurs, puis invoque de façon tout à fait indépendante le témoignage d'HÉCATÉE, à propos de l'ethnique de Narbonne, parce qu'il présente la forme, qu'il juge inhabituelle, de Ναρβαίως, au lieu de Ναρβωνίτης qu'offrent les écrivains postérieurs. Cela n'implique nullement qu'HÉCATÉE, après avoir qualifié les Elisyques de Ligures, ait prétendu placer Narbonne — dont nous ne savons que par les sources d'AVIÉNIUS qu'elle était leur capitale — dans la Celtique.

(2) Ap. ÉTIENNE DE BYZANCE, s. v. Ἐλισυκοί.

(3) *Ora mar.*, v. 612-614 : *hujus (Orani) alveo | Hibera tellus adque Ligyes asperi | intersecantur.* — L'identification de l'*Oranus* avec l'Hérault a été proposée par C. JULIAN, *Histoire*, I, p. 285 n. 3. Elle se justifie mieux que celle de A. SCHULTEN, *FHA*, I, p. 129, pour qui l'*Oranus* serait le Lez, près de Montpellier, ou celle de A. BERTHELOT, *Avienus*, p. 123, qui reconnaît en lui le Rhosny, affluent de droite du Vistre. Il ressort, en effet, du texte d'AVIÉNIUS lui-même, v. 611-612, que l'*Oranus* était proche du *Taurus palus*, l'étang de Thau.

(4) Ap. ÉTIENNE DE BYZANCE, s. v. Ἰβήρις. — Faisant écho à ce témoignage, STRABON, III, 4, 19, rappelle que, pour les anciens auteurs, l'Ibérie s'étendait au-delà des Pyrénées jusqu'au Rhône : Ἰβήρις ὑπὸ τῶν προτέρων καλεῖσθαι πᾶσαν τὴν ἔξω τοῦ Ῥοδανοῦ καὶ τοῦ Ἰσθμοῦ τοῦ ὑπὸ τῶν Γαλατικῶν κόλπων σφιγγομένου. L'indication se trouve confirmée par un fragment des *Héliades* d'ESCHYLE (*Trag. Gr. Frag.*, 65 ; PLINÉ, *N. Hist.*, XXXVII, 2), où le Rhône, que le poète identifie d'ailleurs avec l'Eridan, le fleuve de l'ambre, par une confusion géographique commune en son temps, est donné comme coulant en Ibérie.

(5) D'après le Ps. SCYMNOS, v. 205-210. — Le même Ps. SCYMNOS, aux v. 201-205, mentionne des Ligures sur la côte d'Espagne où furent fondés *Emporion* et *Rhode*.

(6) Ps. SCYLAX, fr. 3 : ἀπὸ δὲ Ἰβήρων ἔχοντα Λιγύες καὶ Ἰβήρες μιγάδες μέχρι ποταμοῦ Ῥοδανοῦ. On rapprochera le nom de Μίσγητες, qu'HÉCATÉE, ap. ÉTIENNE DE BYZANCE, s. v., donne à un peuple dont il dit qu'il est un ἔθνος Ἰβήρων. Il est vraisemblable que ces Μίσγητες ne sont pas différents des « Ligures et Ibères mêlés » de la région comprise entre le Rhône et les Pyrénées dont parle le Ps. SCYLAX.

la partie de la Gaule méridionale qui s'étend du Rhône aux Pyrénées, entre la Ligurie et l'Ibérie, trouvaient autant de raisons pour lui donner à elle-même l'un ou l'autre nom de ligure ou d'ibère.

On doit noter, au demeurant, que les mentions qu'ils nous conservent sont de deux ordres différents : les vocables d'Elisyques et de Sordes s'appliquent à des nations géographiquement délimitées, à des groupes politiques bien définis¹. Dira-t-on que les mots de Ligures et d'Ibères doivent alors s'entendre d'empires plus vastes, dont ces peuples auraient fait partie et au pouvoir desquels les provinces où ils étaient fixés seraient passées par droit de conquête ? D'un tel emploi, aucun témoignage précis ne nous a été transmis par les auteurs de l'antiquité : ce sont les constructions des historiens modernes qui aboutissent à leur donner ce sens élargi. Qu'ils aient été utilisés, en revanche, avec la même acception restreinte et précise que ceux d'Elisyques et de Sordes pour désigner les populations d'une région donnée, c'est ce qu'indique bien le texte d'Hérodote où sont énumérées les diverses nations d'où étaient issus les mercenaires de la grande armée que les Grecs détruisirent à Himère en 490 et où figurent *sur le même plan* « les Phéniciens, les Libyens, les Ibères, les Ligures, les Sardes, les Corses » et, justement, « les Elisyques »². Appliqués aux peuples de la Gaule méridionale, les noms de Ligures et d'Ibères visent seulement, nous semble-t-il, à caractériser la nature de leur civilisation, à permettre à des Hellènes de la situer par comparaison avec celle des occupants de pays connus d'eux : en ce sens Hécatee peut qualifier les Elisyques d'ἔθνος Αἰγύων.

Prétendre, comme on le fait, qu'il y eut à haute époque de vastes empires ligure et ibère parce que ces vocables ont été employés par les auteurs en parlant de régions fort éloignées de celles qui furent les domaines historiques des Ligures et des Ibères, reste une hypothèse malaisée à justifier. Elle conduit à expliquer par un flux et un reflux de ces empires, qui se seraient heurtés, les contradictions des textes à propos de la Gaule méridionale : enjeu de la lutte, elle aurait vu

(1) En dehors des mentions dont nous avons jusqu'ici fait état et qui ont trait à la plaine côtière, les textes signalent, dans l'hinterland roussillonnais, deux autres groupes de peuples, les *Bebryces* et les *Ceretes* ou *Cerretani*. Les premiers occupaient la haute vallée du Tech et les Albères. SILIUS ITALICUS, *Punica*, III, v. 415-446 ; DION CASSIUS, frag. 53 ; ZONARAS, VIII, 21. Ils étaient les frères de race des *Berybraces*, dont l'*Ora maritima*, v. 485-489, parle comme d'une nation de pasteurs à demi sauvages « errant avec leurs nombreux troupeaux » dans les régions montagneuses d'Espagne bordant « en arrière », c'est-à-dire à l'Ouest, la plaine côtière qui s'étend de part et d'autre de l'Èbre et qu'occupaient les Ibères. L'indication concorde avec celles que donnent de leur côté le Ps. SCYMOS, v. 190-202, et ÉTIENNE DE BYZANCE, s. v., qui les appellent d'ailleurs Βέβρυκες. — Quant aux *Ceretes* ou *Cerretani*, ils étaient fixés sur les hauts plateaux de la Cerdagne : AVIÉNIUS, *Ora mar.*, v. 549-552 ; STRABON, III, 4, 11 ; SILIUS ITALICUS, *Punica*, III, v. 357 ; ÉTIENNE DE BYZANCE, s. v. Βερυβράκη.

D'après le nom qu'ils portent, les *Bebryces* étaient des Celtes, de la tribu ou du clan « des castors » : cf. P. BOSCH-GIMPERA, *Two Celtic waves*, p. 41, qui croit qu'il s'agit d'un îlot celtique laissé dans les Pyrénées orientales par la migration des populations des champs d'urnes. Nous pensons, quant à nous, que cet îlot s'est constitué plus récemment lors du passage des Celtes des tumulus, étant donné que nous avons affaire à des pasteurs vivant dans une zone montagneuse. [On a contesté parfois, à tort semble-t-il, que le nom *Bebryces* fût celtique : cf. L. WEISBERGER, *Die Sprache der Festlandkellen*, dans *Deutsches archäol. Institut römisch-germanische Kommission*, 20^{ter} Bericht, 1930, p. 194].

Sur le nom des *Cerretani*, qui n'étaient pas des Celtes, pas plus que les peuples de la plaine, les *Elisyques* et les *Sordes*, cf., ci-après, p. 438 n. 1.

(2) HÉRODOTE, VII, 165.

son peuplement se modifier selon les fortunes diverses de celle-ci, la question se posant de savoir quels avaient été les premiers occupants. Pour certains auteurs, ce seraient les Ligures, population autochtone en Gaule méridionale, dont ils auraient un temps possédé tout le littoral ; ils auraient eu à subir l'invasion des Ibères venus de la Péninsule, qui les auraient submergés ou refoulés en direction du Rhône¹. Pour d'autres, à l'inverse, les autochtones seraient les Ibères, et les Ligures, arrivant d'au-delà du Rhône, n'auraient paru qu'ensuite parmi eux en conquérants, auraient poussé jusqu'aux Pyrénées, mais finalement auraient dû céder une partie du terrain gagné devant le retour offensif des indigènes². Aucune de ces explications n'est pleinement satisfaisante. Tout d'abord, elles ont contre elles le fait que les textes relatifs à la présence des Ligures et des Ibères en Languedoc et en Roussillon n'ont gardé nul souvenir des mouvements de peuples par lesquels on prétend l'expliquer³. Or, la date qu'on leur assigne est relativement basse ; déjà les Grecs fréquentaient les régions où ils se seraient produits et il paraît étrange que la tradition historique, qui a consigné leurs observations, n'ait rien retenu de pareilles migrations⁴. En second lieu, si les archéologues n'ont guère de peine, parmi les vestiges architecturaux et le matériel céramique ou métallique dont ils disposent pour faire l'étude des civilisations préromaines entre Rhône et Pyrénées depuis le premier âge du Fer, à marquer certaines similitudes avec la culture de la péninsule ibérique ou à discerner les apports hallstattiens, ceux de La Tène et ceux du monde grec, ils se sont montrés impuissants jusqu'ici à dire en quoi consiste la part ligure, sauf à appeler de ce nom tout ce qui se révèle indigène : impuissance que compense mal l'appel aux arguments d'ordre linguistique, dont la valeur reste bien précaire⁵.

(1) C'est la thèse de C. JULLIAN, *Histoire*, I, pp. 110 sq., et de A. SCHULTEN, *Numantia*, I, pp. 60 sq., et *FHA*, I, p. 129.

(2) C'est la thèse de E. DESJARDINS, *Géographie*, II, pp. 49 sq., de E. PHILIPON, *Les Ibères*, pp. 120-130, et de J. DÉCHELETTE, *Manuel*, II, p. 8.

(3) Sur la valeur des passages de l'*Ora maritima* où sont opposées les dévastations « d'aujourd'hui » à la prospérité « d'autrefois » et où l'on a voulu voir, à tort, en certains ouvrages (par ex. Ph. HÉLÈNA, *Origines*, p. 146), des allusions aux destructions laissées par le passage des invasions ibériques, cf., ci-dessus, p. 286 n. 3. — Les aspects « ibériques » de la toponymie ancienne, avec un nom comme *Illiberis* et peut-être avec ceux de *Naro* et de *Betarra*, n'ont pas manqué d'être invoqués en faveur de la thèse de la primauté des Ibères dans la région du golfe du Lion. Les aspects « ligures » paraissent plus évanides ou plus discutables : voir, ci-après, n. 5.

(4) Pour C. JULLIAN, *Histoire*, I, p. 265, par exemple, la conquête des Ibères sur les Ligures serait à placer vers 475. — Bien qu'il soit moins disposé à considérer comme ligure le fonds primitif de la population du golfe du Lion et parle seulement d'indigènes « celtisés par la migration des champs d'urnes », P. BOSCH-GIMPERA, *Etnologia*, pp. 631 sq., et *Pueblos de España*, pp. 165, n. 8 et 221, n. 63, ne doute pas de la réalité de la conquête ibérique, qu'il croit plus ancienne que ne fait C. Jullian, mais non antérieure au VI^e siècle. — Pour J. DÉCHELETTE, *Manuel*, II, p. 8, l'invasion ligure serait intervenue en domaine ibérique après 500.

(5) On notera la difficulté qu'on a, même en Provence, à définir une archéologie ligure : M. CLERC, *Massalia*, I, pp. 35-43.

La valeur des arguments linguistiques qu'on invoque en faveur des thèses « ligures » pour suppléer à la carence des *realia* se mesure par l'exemple des inscriptions indigènes en caractères grecs retrouvées en Provence et dans la région nimoise, que certains auteurs ont voulu invoquer comme un témoignage de la persistance de la langue ligure et qui sont en réalité gauloises : ci-dessus, p. 354 n. 1. — Voir l'étude récente où M. ALMAGRO, *RElig.*, XV, 1949, pp. 195 sq. ; XVI, 1950, pp. 37 sq., a passé en revue les différentes thèses ligures et sa conclusion à laquelle il est difficile de ne pas souscrire : il est actuellement impossible de diffé-

Au demeurant, c'est commettre une pétition de principes que de demander, comme on le fait, à des textes laconiques des indications ethnographiques pour interpréter les données des fouilles. Il vaut mieux, selon nous, partir des *realia* et chercher à leur lumière à s'expliquer des informations qui, à première vue, semblent contradictoires¹. Si l'on applique cette méthode d'exégèse, on s'aperçoit que des affinités existaient entre les formes de civilisation qui prévalaient dans la région du golfe du Lion lorsque les Grecs parurent en Méditerranée occidentale et celles qu'ils trouvaient fixées, d'une part dans le Nord de la péninsule italique, d'autre part sur la côte orientale de l'Espagne, où les Ligures et les Ibères de l'époque historique eurent leur patrie. Trois sortes d'indices sont à prendre en considération :

1^o Il est sûr que, longtemps, les Alpes, le Rhône et les Pyrénées n'ont pas constitué une frontière ethnique et qu'une même culture agricole — la culture dite des haches polies — a couvert de ses développements, à la fin du Néolithique, tout l'arc côtier de l'Èbre à l'Arno, avec des prolongements vers l'Italie du Nord et la Suisse². La parenté évidente des mobiliers des grottes de la Gaule méridionale avec ceux des cavernes de la Ligurie, des palafittes de l'Italie du Nord et de la Suisse d'un côté, des grottes des régions montagneuses de la Catalogne d'un autre côté, permet de considérer cette vaste zone géographique comme ne formant qu'une seule province de civilisation au moment où sont défrichées et mises en valeur les plaines fertiles qu'elle comporte et que la silve post-glacière envahissait auparavant³. C'est seulement à l'âge du Bronze que commence à s'opérer une diversification qui va s'accroître à l'âge du Fer et aboutir à un morcellement régional de cette culture d'abord uniforme. Il faut faire, dans ce morcellement, la part du rayonnement qu'ont exercé sur elle les foyers de l'industrie du métal et qui n'a pas eu en tous lieux pareille intensité : c'est ainsi que celui de l'Europe centrale a fait sentir directement son action sur la partie orientale de l'aire que nous venons de définir, tandis que la partie occidentale y échappait, du fait de son éloignement et des coupures ou des barrières naturelles avec lesquelles allait avoir à compter la diffusion

renier archéologiquement et philologiquement le ligure du celtique en Italie, en France ou en Espagne » (p. 51). — Cf. également A. BERTHELOT, *Les Ligures*, dans *RA*, 6^e série, V, 1933, pp. 72 sq. et 245 sq., P. FOUCHÉ, *Les Ligures en Espagne et en Roussillon*, dans *Rev. hisp.*, LXXXI, 1933, pp. 12 sq. et J. WHATMOUGH, *Κελτικά*, dans *Harvard Studies*, LV, 1944, pp. 77-80.

(1) C'est la méthode qu'avait esquissée J. DÉCHELETTE, *Manuel*, II, p. 13, quand il cherchait à définir, en Gaule, le domaine ligure à l'âge du Bronze d'après la diffusion d'un fossile directeur comme la faucille de bronze à lame courbe : on sait que ses conclusions aboutissaient à n'accorder qu'une étendue limitée à ce domaine, que d'aucuns, comme C. Jullian, étendaient démesurément en fonction de leur exégèse des textes et des données de la linguistique.

(2) Quand STRABON, III, 4, 19, indique que les Pyrénées marquent de son temps la limite entre la Gaule et l'Espagne, il a soin d'en signaler le caractère politique et non ethnique. — De même, il note, IV, 1, 3, que le Var n'est, entre la péninsule italique et la Gaule, qu'une frontière politique séparant la province de Narbonnaise du territoire italien.

(3) Sur cette culture — culture des cavernes par excellence —, cf. M. LOUIS, *Préhistoire du Languedoc*, pp. 84-110, où sont marquées les affinités « ligures » et « ibères » que présentent les formes qu'on en connaît en Languedoc. Elle n'a rien à voir, bien entendu, avec la civilisation pastorale des plateaux, qui a produit les mégalithes languedociens, dont on ne retrouve pas l'équivalent sur le territoire italien ou provençal.

d'influences culturelles désormais liée aux mouvements commerciaux ou aux migrations de peuples¹. Sans doute, quand les Grecs intervinrent en Méditerranée occidentale, le morcellement était-il un fait accompli et ils découvrirent en Espagne, en Gaule et en Italie des civilisations différenciées. Mais il subsistait ici et là, en dépit de cette différenciation, bien des survivances du vieux fonds commun subnéolithique. Nous avons nous-même signalé, dans notre étude du plus ancien habitat d'Ensérune, que les silos et les fonds de cabanes, la rareté du métal, la technique de la poterie ne faisaient que prolonger les formes ancestrales de la culture autochtone de type agricole. Nous avons indiqué que de semblables récurrences se retrouveraient non seulement à travers toute la plaine languedocienne et roussillonnaise, mais encore sur la rive gauche du Rhône, aussi bien qu'en Catalogne, où l'on a signalé, au premier âge du Fer, sur les *oppida*, les mêmes fonds de cabanes, les mêmes silos, la même poterie de technique néolithique, la même rareté du métal² : survivances archaïsantes, sur lesquelles de récentes études, qui tendent cependant à accorder une importance particulière aux apports hallstattiens dans la formation de la civilisation du premier âge du Fer à l'intérieur du domaine qui fut celui des Ibères, n'ont pas laissé, pour leur part, de mettre l'accent³.

(1) Cf. J. DÉCHELETTE, *Manuel*, II, pp. 73 et 78. — Voir aussi, H. ROLLAND, *REA*, XLV, 1943, p. 81, et *Saint-Blaise*, pp. 34-40, qui a noté comment la civilisation préhistorique de Provence, analogue à la culture pyrénéenne au cours de la période énéolithique, subit, à partir de l'âge du Bronze, des influences venues de l'Italie du Nord et de l'Europe centrale.

(2) Ci-dessus, pp. 75, 98, 101, 375-376, et les notes.

(3) Nous avons indiqué ci-dessus, p. 101 n. 1, que les fouilles d'Ampurias ont livré de nombreux échantillons d'une poterie brun-noir, non tournée, que décorent à l'occasion des bourrelets à impressions digitales ou des incisions simples et qui est tout à fait analogue à la poterie des fonds de cabanes d'Ensérune. Elle apparaît d'ailleurs à Ampurias, comme à Ensérune, dans les niveaux les plus profonds de l'habitat, datés pareillement sur les deux sites de la seconde moitié du VI^e siècle par la céramique attique et ionienne. On y a reconnu, à juste titre, une fabrication indigène, destinée à se maintenir pendant plusieurs siècles sans changement notable. On l'interprète comme une céramique « de tradition post-hallstattiennne », car les indigènes qui l'ont créée seraient, nous dit-on, un mélange des autochtones fixés en Catalogne depuis l'époque préhistorique et des « Celtes des champs d'urnes » entrés en Espagne dans le cours du premier âge du Fer : M. ALMAGRO, *AEArq.* XVIII, 1945, p. 66 et fig. 12. Il n'est guère possible cependant de méconnaître, d'une part les survivances « néolithiques » dont témoigne cette poterie, d'autre part son absence de parenté avec la vaisselle très différente par ses formes et ses décors des *Urnenfelder* (comparer dans J. MALQUER DE MOTES, *Ampurias*, VII-VIII, 1945-46, la pl. XV, où sont réunies un certain nombre de petites jarres à une anse verticale, à panse à peine galbée et à large embouchure trouvées à Ampurias, et les pl. I-VII, où sont figurées des urnes sans anse, à profil biconique, provenant de champ d'urnes catalans ; noter également les décors géométriques incisés et incrustés de pâte blanche des vases de la pl. VIII, si typiques dans la céramique des *Urnenfelder*, qui sont absents sur la poterie d'Ampurias). Nous croyons, quant à nous, que cette céramique d'Ampurias, à l'instar de celle que l'on recueille sur les fonds de cabanes d'Ensérune et des *oppida* préromains entre Rhône et Pyrénées et que les fouilleurs désignent volontiers comme étant de tradition néolithique, représente une fabrication ancestrale de ces agriculteurs autochtones que les migrations hallstattiennes du premier âge du Fer n'ont nullement submergés et dont la civilisation ne paraît guère avoir été modifiée par leur passage. — Voir, pour la Provence, l'opinion analogue de H. ROLLAND, *Actes I^{er} Congrès intern. Études Ligures* (Bordighera, 1952), pp. 69-82.

L'auteur qui a le plus récemment étudié les civilisations du premier âge du Fer en Catalogne est amené à constater lui-même de nombreuses survivances dans les régions agricoles de cette province, en dépit des apports hallstattiens, et à conclure que ceux-ci demeurent peu nombreux et que les nouveaux venus « furent promptement absorbés par les anciens agriculteurs des plaines » : J. MALQUER DE MOTES, *op. cit.*, pp. 165-184. Les silos qu'on retrouve dans une région comme celle de Sabadell caractériseraient, d'après lui, les habitats de cette population d'agriculteurs, installée dans les plaines fertiles bien avant le temps des migrations

On conçoit dès lors que, mis en présence, dans le cours du vi^e siècle, des populations qui s'attardaient entre Rhône et Pyrénées dans les formes primitives d'une civilisation agricole, les Grecs, qui rencontraient les mêmes développements récurrents dans les plaines littorales au-delà des Pyrénées jusqu'à l'Èbre et au-delà du Rhône jusqu'à l'Arno, aient pu appeler ces populations tantôt ligures et tantôt ibères. L'un ou l'autre nom pareillement peut, en ce cas, s'entendre du peuplement des sites dans la phase première de leur occupation, au moment où, dans la zone qui nous intéresse, les apports méditerranéens et celtiques n'ont pas encore masqué les traits d'archaïsme qui trahissent l'indéniable unité originelle de la culture des *oppida* sur toute l'étendue de la plaine maritime de l'Èbre à l'Arno.

2^o Si l'on cherche maintenant à appliquer les mentions des auteurs anciens à une phase plus avancée des développements de la civilisation préromaine, on s'explique parfaitement l'emploi qu'ils ont fait du vocable d'Ibères — lequel revient d'ailleurs plus fréquemment dans ces mentions, notons-le, que celui de Ligures —, à condition d'admettre, là encore, qu'ils parlaient de la population de ces *oppida*. Il apparaît bien, en effet, qu'à l'intérieur de la vaste zone dont il vient d'être question, le processus de différenciation de la civilisation primitive a eu des effets communs sur la côte orientale d'Espagne et sur les rives du golfe du Lion, aboutissant à créer ainsi une province occidentale de culture préromaine où les modes de vie se révèlent en Languedoc et en Roussillon plus apparentés à ceux du littoral catalan qu'à ceux des régions placées au-delà du Rhône, sinon de l'Hérault. Il faut faire ici en l'une et l'autre contrée, dont la configuration géographique est identique, leur part aux apports grecs, en fonction d'entreprises coloniales ou économiques qui, nous l'avons marqué, ont été d'abord poussées davantage vers l'Ouest que vers l'Est¹. La similitude de la civilisation des *oppida* de l'un et l'autre côté des Pyrénées, si nette dans la phase première de son évolution, ne se démentira donc pas aux phases suivantes, quand les groupements de cabanes en pisé et de silos seront remplacés par des villes fortifiées, bâties en terrasses, aux demeures de pierres disposées selon un plan en damier : la morphologie même de ces habitats, le caractère

hallstattiennes et dont la civilisation aurait évolué sur place sans être affectée sensiblement par elles. J. MALUQUER DE MOTES, *op. cit.*, pp. 128-130, a noté les récurrences « néolithiques » dont témoigne la poterie à impressions digitales qu'on recueille dans ces silos de Catalogne et marqué qu'elle ne saurait être considérée comme une dérivation de celle des champs d'urnes. Les analogies avec Ensérune et les *oppida* préromains du Languedoc méditerranéen-Roussillon sont donc fort nettes. Les remarques qui valent pour la Catalogne s'appliquent parfaitement à la Gaule méridionale et tendent à vérifier l'existence au premier âge du Fer, sur toute la côte de l'Èbre à l'Arno, d'une culture indigène qu'on peut considérer comme autochtone et qui, dérivant des civilisations agricoles des temps néolithiques, présente un faciès assez attardé et poursuit son évolution sans être visiblement altérée par les apports hallstattiens. Nous y insistons, car les aspects de cette culture sont trop souvent méconnus et on la confond d'ordinaire avec celle des champs d'urnes et des incinérations tumulaires. Les ouvrages qui ont été consacrés jusqu'ici à l'étude du premier âge du Fer en Gaule méridionale ne font pas les distinctions nécessaires. Il y est parlé d'une civilisation « de tradition hallstattienne », sans que les éléments divers dont elle est formée soient bien démêlés : cf., entre autres, Ph. HÉLÉNA, *Origines*, pp. 115-137, et M. LOUIS, *Préhistoire du Languedoc*, pp. 140-158 ; *RELig.*, XV, pp. 171-183.

(1) Ci-dessus, pp. 282 sq.

des modes d'existence qu'elle traduit, celui des pratiques funéraires qui avaient cours dans les nécropoles à incinération attenantes, les aspects du mobilier recueilli tant dans les maisons que dans les tombes, où la céramique est si souvent d'importation grecque et le matériel métallique d'importation celtique, tous ces traits accusent, comme nous avons eu l'occasion de le signaler déjà, la parenté d'*oppida* et de nécropoles comme ceux de Tossal Redo, San Antonio de Calaceite, d'Azaïla ou d'El Molar avec les gisements d'Ensérune, du Cayla de Mailhac et de Montlaurès¹.

Constatant cette parenté au cours de leurs navigations en Occident, qui leur firent connaître la péninsule hispanique avant la Gaule, les Grecs pouvaient penser, en abordant sur les rives du golfe du Lion, qu'ils se retrouvaient en Ibérie et l'on comprend qu'ils aient donné le nom d'Ibères aux occupants des *oppida* émergeant de la plaine littorale avec lesquels ils commerçaient. A l'inverse, succédant aux ressemblances originelles, les différences s'accusent au second âge du Fer entre la culture de ces centres et celle des sites de la région provençale et même du Languedoc, à l'Est de l'Hérault, où elle garde le caractère indigène, attardé, qu'elle a désormais perdu en bordure du golfe du Lion : aussi bien, s'agit-il là d'une zone où la pénétration grecque a été moins précoce et qui s'avère également moins perméable aux apports celtiques². Il est explicable que certains auteurs, parlant de la côte méridionale de la Gaule à ce stade déjà avancé de son histoire, aient senti que d'Est en Ouest on avait affaire à deux domaines distincts de civilisation ou, plus exactement, à deux domaines d'une civilisation inégalement avancée et qu'ils aient pu dire, comme font avec une apparence de rigueur qui ne doit pas nous abuser ceux dont s'inspire Aviénus, que tel fleuve marquait entre eux une frontière.

3^o L'étude du premier âge du Fer en Languedoc et en Roussillon a été récemment enrichie, nous l'avons vu, par la découverte, dans la plaine à laquelle commandaient les *oppida*, d'une série de cimetières à incinération à tombes plates, qu'on suit au-delà des Pyrénées jusqu'en Catalogne et dont la présence permet de jaloner la migration des peuplades des champs d'urnes, venues de l'Europe continentale. Elle a suggéré une possibilité nouvelle de rendre compte des applications que les Anciens ont faites du terme de *ligure* à la province qui nous intéresse. Des similitudes étroites, que nous avons relevées, existent entre le mobilier des nécropoles de cette province — qu'il s'agisse de la poterie ornée de grecques et de méandres incisés ou des rasoirs de bronze doubles à manche — et celui des cimetières à incinération de la Suisse méridionale et de l'Italie du Nord qui appartiennent pareillement au premier âge du Fer³. Or, ces régions sont précisément celles auxquelles est demeuré attaché le nom de Ligurie à l'époque historique. Faut-il croire, dès lors, que les Grecs ont pu être conscients

(1) Voir, ci-dessus, pp. 175, 200 et 245-248.

(2) Ci-dessus, pp. 334 sq. — Sur la civilisation des *oppida* en Provence, cf. H. DE GÉRIN-RICARD, *Les Bouches-du-Rhône*, I, pp. 280 sq., et L.-A. CONSTANS, *Ibid.*, II, pp. 22-27.

(3) Ci-dessus, pp. 366-367.

qu'une parenté unissait à leurs occupants du premier âge du Fer les populations des champs d'urnes du Languedoc méditerranéen, du Roussillon et de la Catalogne et que certains auteurs ont été ainsi amenés, pour désigner ces populations, à parler de « Ligures » en Gaule méridionale et en Espagne? L'hypothèse, qui a été récemment formulée¹, est séduisante; il serait question, cette fois, non plus des autochtones peuplant les *oppida*, mais des envahisseurs qui sont passés dans la plaine étalée à leur pied.

On objectera, toutefois, que la culture des champs d'urnes n'a pas eu de développements durables dans la région du golfe du Lion; que les centres de l'occupation de l'époque historique que constituent les *oppida* n'en présentent le plus souvent aucun vestige; que nul document de provenance grecque ne se retrouve jamais dans les champs d'urnes ni même sur les *oppida*, où cependant ne manquent pas les preuves des contacts établis entre la Gaule méditerranéenne et le monde hellénique, dans les niveaux qui, d'aventure, attestent le passage des peuples des champs d'urnes. Tout donne à penser que cette migration n'était plus qu'un souvenir quand les marins grecs parurent sur les rivages du Languedoc et du Roussillon et qu'il n'en subsistait d'autres marques que les nécropoles actuellement en cours d'exploration. Dira-t-on que ce souvenir restait vivant dans la mémoire des indigènes installés et peut-être réfugiés sur les *oppida* et que les Grecs, à l'occasion des échanges commerciaux qu'ils pratiquaient avec eux, furent informés de cette migration et nommèrent Ligures les gens des champs d'urnes d'après les seules traces — archéologiques déjà — qu'ils pouvaient discerner de leur invasion: la chose apparaît en soi bien peu vraisemblable. Et nous ne croyons décidément pas que les mentions de nos textes puissent avoir trait à d'autres populations que celles des *oppida*, auxquelles était soumise toute la plaine maritime dont les havres accueillirent les navigateurs grecs.

Il y a d'ailleurs plus qu'une impossibilité de principe à appliquer les indications des auteurs aux peuples que les migrations du premier âge du Fer amenèrent dans cette plaine languedocienne et roussillonnaise. Quand bien même les Grecs auraient pu les connaître et connaître simultanément les occupants de l'hinterland ligure, il reste, en effet, que les affinités constatées entre les mobiliers des nécropoles des uns et des autres ne permettent nullement de conclure à une identité ethnique et de penser, comme on est tenté de le faire, que les gens des champs d'urnes représentent, entre Rhône et Pyrénées, non pas comme ailleurs une invasion celtique, mais ligure, c'est-à-dire un afflux d'indigènes venus de cet hinterland ligure. On se rappellera, en effet, que dans une phase avancée de son développement la civilisation des urnes a débordé des régions rhénanes et alpestres sur la Suisse méridionale et l'Italie du Nord. Or, elle a été

(1) Voir M. ALMAGRO, *RELig.*, XVI, 1950, p. 51, et surtout M. LOUIS, *Ibid.*, XV, 1949, p. 181: « il nous paraît donc comme suffisamment prouvé que les Ligures de la littérature antique ne sont autre chose, dans le Languedoc méditerranéen et le Roussillon et aussi en Catalogne, que les hommes du premier âge du Fer des nécropoles à incinération » (l'auteur confond d'ailleurs sous ce nom les incinérations à tombes plates des *Urnenfelder* et les incinérations tumulaires des « Celtes des tumulus »: cf., ci-dessus, p. 369 n. 2).

introduite en ces provinces par des infiltrations de peuplades qui ne furent pas assez denses pour en renouveler le fonds ethnique primitif. La culture indigène de Golasecca et de Villanova fut ainsi en mesure de se maintenir et de réagir sur celle des champs d'urnes de la vallée rhénane ou du plateau suisse venue se superposer à elle. La migration des populations des *Urnenfelder* qui atteignit le Languedoc méditerranéen, le Roussillon et la Catalogne, étant issue de cette zone du Rhin et des Alpes, on s'explique que la civilisation dont elles étaient porteuses offrent dans le décor céramique des thèmes villanoviens, comme le méandre et les figurations naturalistes, ou dans l'outillage métallique un rasoir double à pédoncule analogue à celui des palafittes suisses : ce sont là des éléments que les Celtes des champs d'urnes avaient empruntés aux indigènes de la Suisse méridionale et de l'Italie du Nord¹. Ils s'en firent, en quelque sorte, les agents vecteurs et il est vain de vouloir étayer une thèse « ligure » sur leur présence dans la culture des urnes entre Rhône et Pyrénées².

Les seules affinités « ligures » dans le peuplement de cette région remontent à la période néolithique, comme nous l'avons indiqué, et trouvent leur explication dans la parenté des populations côtières entre les Pyrénées et l'Arno : elles ne doivent rien aux mouvements ethniques du premier âge du Fer. Ceux-ci allaient aboutir à la naissance en Italie du Nord de civilisations qui réagirent progressivement sur la culture de la côte, jusque-là semblable à celle du Languedoc méditerranéen et du Roussillon. Comme, en ces provinces, ils avaient perdu sans doute de leur force créatrice, qu'on ne voit pas, en tout cas, que s'y soit fixée la première migration, celle des peuples des champs d'urnes, et que l'hinterland en fut seul occupé après la seconde par les Celtes des tumulus, les civilisations furent amenées à se différencier de plus en plus d'une région à l'autre et le Rhône en vint à marquer valablement une frontière entre elles.

Tel est, selon nous, le sens dans lequel il faut essayer de résoudre, à la lumière des enseignements de l'archéologie, les contradictions que ces informations présentent touchant le peuplement des régions du golfe du Lion. On ne doit pas attacher de valeur trop absolue aux noms de Ligures et d'Ibères dont elles usent pour le caractériser, sous peine de rendre le problème insoluble, puisqu'aussi bien les seules migrations dont la réalité est attestée par les faits dans le cours du premier âge du Fer n'expliquent rien en la matière et que celles auxquelles on prétend demander les éléments d'une solution restent, à la fin de cette période, une pure vue de l'esprit. Ajoutons que nul de nos textes n'a parlé des Ligures ou des Ibères en Gaule méridionale en tant que nations, ne leur a attribué des traits ethniques bien marqués et n'a défini leurs modes de vie : carence qui ne laisserait pas d'être étrange si ces dénominations devaient être interprétées

(1) Voir, en dernier lieu, P. BOSCH-GIMPERA, *Études celtiques*, 1950-1951, pp. 398-399.

(2) On notera que, précisément, C. F. C. HAWKES, *Proceedings Prehistoric Society*, 1948, pp. 196-219, et *Ampurias*, 1947-48, pp. 21-33, a pris prétexte de l'intrusion d'éléments villanoviens dans la culture des urnes du plateau suisse et de la plaine rhénane, berceau d'où est issue la migration qui atteignit la Gaule méridionale et l'Espagne, pour justifier la chronologie basse qu'il propose pour les champs d'urnes du Languedoc méditerranéen, du Roussillon et de la Catalogne.

II

LE SECOND AGE DU FER
EN LANGUEDOC MÉDITERRANÉEN-ROUSSILLON

Cette exégèse ne laisse plus de place, on le voit, à l'hypothèse d'une conquête par des populations venues de la Péninsule — d'une ibérisation — des provinces littorales allant des Pyrénées au Rhône. Du moins faut-il rechercher, comme nous l'avons fait pour le monde grec, quelle part exacte revient au monde celtique dans la rénovation de la civilisation des *oppida* qui s'opère en ces provinces au second âge du Fer, en même temps que sur la côte orientale d'Espagne. L'exemple d'Ensérune nous a montré comment cette rénovation, qui se manifeste dans les dernières années du v^e siècle et dont il est juste de faire le point de départ d'une nouvelle occupation, s'est traduite par la mise en œuvre d'un véritable urbanisme : une ville fortifiée remplace le modeste village des cabanes et des silos, ville neuve, où l'usage de la pierre, l'alignement régulier des maisons, la substitution au silo du *dolium* enfoncé dans le sol de celles-ci, le développement des importations en provenance des pays grecs et de la Celtique dénoncent le progrès intervenu. Déjà nous avons dû renoncer à l'expliquer, en fonction de l'expansion coloniale des Phocéens en Occident, par la fondation d'un poste massaliote sur l'*oppidum*¹. Il ne signifie pas davantage une intégration de la région dans le domaine celtique.

S'il ne peut rien devoir aux migrations des peuples des champs d'urnes et des « Celtes des tumulus », qu'il suit d'assez loin dans le temps, les poussées celtiques postérieures ne seraient-elles pas à prendre en considération ? Les transformations opérées n'obligent-elles pas à supposer l'arrivée à Ensérune de populations nouvelles, qui auraient submergé les indigènes et aménagé leurs demeures sur les ruines du village conquis ? Elles ont abouti, nous le savons, à substituer à une agglomération bâtie en ordre dispersé et sans dessein de renforcer par une enceinte la protection qu'offraient les escarpements de la colline une ville qui se concentre sur la partie supérieure de cette colline, comme sur un réduit plus facile à défendre, et se met à l'abri d'une forte muraille : le caractère de l'habitat en sort sensiblement modifié. Dira-t-on qu'il y a là, précisément, le signe de l'installation sur l'*oppidum* de peuplades belliqueuses, qui ont soumis à leur autorité ou refoulé les pacifiques agriculteurs de la période antérieure ? C'est justement dans le fait que ce type de ville forte est identique à celui qu'on rencontre à la même époque sur la côte orientale d'Espagne que d'aucuns ont prétendu trouver une caution à la thèse de l'expansion ibérique en Gaule méridionale. Or, à partir des mêmes observations, ne pourrait-on penser aussi valablement à une poussée celtique du second âge du Fer, en faveur de laquelle témoignerait le fait que, dans l'agglomération nouvelle, l'apport

(1) Ci-dessus, p. 361.

celtique, absent jusque-là, est reconnaissable à bien des traits¹. Nous croyons, quant à nous, plus simplement, que les occupants du premier habitat, ayant eu sans doute à subir des incursions, des razzias de la part de voisins turbulents — peut-être les Celtes des plateaux, dont les trouvailles faites dans les nécropoles du « Grand-Bassin I », à Mailhac, et de Millas III montrent qu'à l'occasion ils pouvaient descendre dans la plaine — et instruits par quelques expériences fâcheuses, se mirent en devoir d'assurer désormais leur protection mieux qu'ils n'avaient fait jusqu'alors. Il y a là l'indication d'une relative insécurité locale, rien de plus².

Trop de signes indiquent, en effet, l'absence de coupure brutale et dénotent que la civilisation a conservé inchangés, sur l'*oppidum*, ses caractères fonciers de la première à la seconde phase d'occupation. Les progrès accomplis sont d'ordre matériel et ne correspondent pas à ce qu'on attendrait d'une transformation complète des modes de vie provoquée par un renouvellement ethnique : comme nous avons eu l'occasion de l'observer dans la première partie de cette étude, la maison, quoiqu'en pierre, reste la modeste case à une seule pièce de l'époque primitive avec le foyer à même le sol ; l'emploi du *dolium* dispense du creusement des silos, mais procède toujours de la formule qui consiste à enfouir les denrées en terre pour les conserver ; enfin, la poterie domestique de tradition néolithique se maintient en usage. Il est clair que nous avons affaire, en dépit des améliorations intervenues, à un peuplement inchangé. Celles-ci peuvent fort bien être dues, en partie, à l'action civilisatrice qui n'a pas laissé d'accompagner les échanges commerciaux entretenus avec les Grecs d'Occident depuis la seconde moitié du VI^e siècle ; renvoyons ici aux méthodes de bâtir, en particulier, qui trahissent une origine hellénique et rappelons que le principe même de l'habitat fortifié de plan hippodamique paraît s'inspirer de celui que les Phocéens ont appliqué dans leurs fondations coloniales d'Occident³.

(1) On a pensé naguère que, postérieurement aux migrations celtiques du premier âge du Fer et antérieurement à la descente des Volques vers la Méditerranée, dont les effets, nous le verrons, sont clairement perceptibles en Languedoc méditerranéen, il y aurait eu une invasion de tribus belges : passant par les plaines de la Garonne et s'infiltrant dans celles du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, elles auraient atteint les régions intérieures de l'Espagne entre 350 et 250 : H. SANDARS, *The weapons of the Iberians*, dans *Archaeologia*, L.XIV, 1913, pp. 262 sq. ; H. HUBERT, *Les Celtes*, II, pp. 89 sq. ; G. FABRE, *Gallia*, I, 1943, pp. 74-75 ; IV, 1946, pp. 69-70.

La réalité de cette migration a été récemment contestée, et à juste titre croyons-nous : la poussée des Belges de la Tène n'aurait pas dépassé en France la Champagne et n'aurait jamais atteint la péninsule ibérique. Il reste seulement probable que la descente des Volques en Languedoc méditerranéen, après 250, a été provoquée par la pression des bandes belges dans les régions qu'elles avaient atteintes : elle en a été, en quelque sorte, le choc en retour sur les régions méditerranéennes de notre pays, épargnées elles-mêmes par ces mouvements des peuples belges : P. BOSCH-GIMPERA, *Two Celtic waves*, pp. 73-74 ; M. ALMAGRO, *El problema de la invasión celtica en España según los últimos descubrimientos*, dans *Investig. y Progreso*, 1935, pp. 180 sq.

(2) De même, vivant en milieu hostile, les Massaliotes fortifient leurs postes de Provence : ci-dessus, p. 148.

(3) Ci-dessus, pp. 303 sq. — Soulignons, en particulier, la persistance du plan rectangulaire dans l'architecture domestique, où rien n'évoque les huttes rondes, *θολοειδεις*, des tribus celtiques, belges notamment, que les auteurs anciens ont décrites : STRABON, IV, 4, 3 ; VITRUVÉ, *De Architect.*, II, 1, 11-15.

Le matériel du second âge du Fer à Ensérune. — Ces apports ne sont cependant par les seuls dont aient bénéficié les indigènes du golfe du Lion et il faut, nous l'avons indiqué, comme à la Grèce, faire sa part d'influence civilisatrice au monde celtique à compter de la seconde phase des destinées de l'*oppidum* : part que l'on a été un peu trop tenté de réduire lors des premières recherches menées à Ensérune, bien qu'elles aient eu à enregistrer déjà d'assez nombreux emprunts aux productions de La Tène¹ :

1^o Période de la deuxième occupation de l'*oppidum*. — Nous avons constaté la carence des indications hallstattiennes au cours de la plus ancienne occupation du site. Pendant la seconde, en revanche, les trouvailles se multiplient qui appellent la comparaison avec celles qu'on fait couramment dans le domaine proprement celtique. Elles consistent avant tout en un riche mobilier métallique, dont les éléments proviennent en majeure partie de la nécropole attenante au deuxième habitat et dont nous avons donné un aperçu². Il s'y ajoute des spécimens d'une poterie évoquant les types marniens, que renferment certaines des sépultures les plus récentes et parfois les maisons.

a) Le matériel métallique. — Qu'il s'agisse d'objets de parure en bronze, et plus rarement en fer, ou d'armes en fer, les pièces dont se compose le mobilier métallique ne ressortissent pas à un style uniforme et l'ensemble ne laisse pas de présenter quelque disparate. Nous nous bornerons à mentionner celles qui se rencontrent le plus fréquemment à Ensérune.

Parmi les objets de parure, nous nous arrêterons peu au groupe de ceux qui constituent une vulgate sans caractères bien définis et dont on retrouverait des équivalents exacts sur toute l'aire de diffusion de la civilisation de La Tène. Nous signalerons seulement que la plupart ont un aspect relativement fruste, sinon archaïque, qui est à noter aux dates que nous sommes en mesure de fixer d'après les observations faites à la nécropole et qui nous reportent entre 375 et 250 : il faut citer des bagues, qui sont généralement de simples rubans de bronze uni³, des pendeloques ou pendants d'oreilles à profil de barques dont la proue et la poupe se rejoignent⁴, des chaînes-ceintures, dont deux types se remarquent, l'un formé de simples anneaux circulaires, l'autre torsadé (Fig. 31)⁵,

(1) Voir, notamment, les observations de S. REINACH sur le mobilier métallique recueilli par F. Mouret dans ses fouilles de la nécropole : *CRAI*, 1918, pp. 95-97.

Nous avons eu l'occasion de noter, à diverses reprises, comment les thèses panibériques que défendait F. Mouret l'avaient conduit à méconnaître entièrement l'apport celtique dans les trouvailles céramiques : cf., notamment, ci-dessus, p. 83 n. 2. Depuis, R. LANTIER, *AEArq.*, n° 42, 1941, pp. 148 sq., a dénoncé les excès de ces thèses. Voir aussi Ph. HÉLÉNA, *Origines*, pp. 314-321, et J. JANNORAY, *CRAI*, 1946, pp. 543-544.

(2) Ci-dessus, pp. 232-233.

(3) Le Musée d'Ensérune renferme une bague à chaton spiraloïde, provenant des fouilles Sigal et rappelant les types d'inspiration classique qui se rencontrent à La Tène II en Suisse et en Bohême (inv. S 459) : cf. J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, p. 772.

(4) Deux exemplaires en or, fourrés de plomb, ont été découverts dans la tombe 123, dont l'ossuaire est un cratère attique du style de Kertch.

(5) Le caractère fruste des objets qui composent le groupe étudié ci-dessus apparaît nettement dans le cas des chaînes-ceintures, parmi lesquelles ne figurent jamais à Ensérune, ni sur les *oppida* de la région du

des bracelets, dont le plus grand nombre est à tige pleine et ouverte, tantôt arrondie, tantôt mince et rubannée, qu'ornent parfois des stries incisées et dont chaque extrémité est renforcée et profilée en forme de gland (Pl. LVII, 2 ; LVIII, 4 ; Fig. 38)¹.

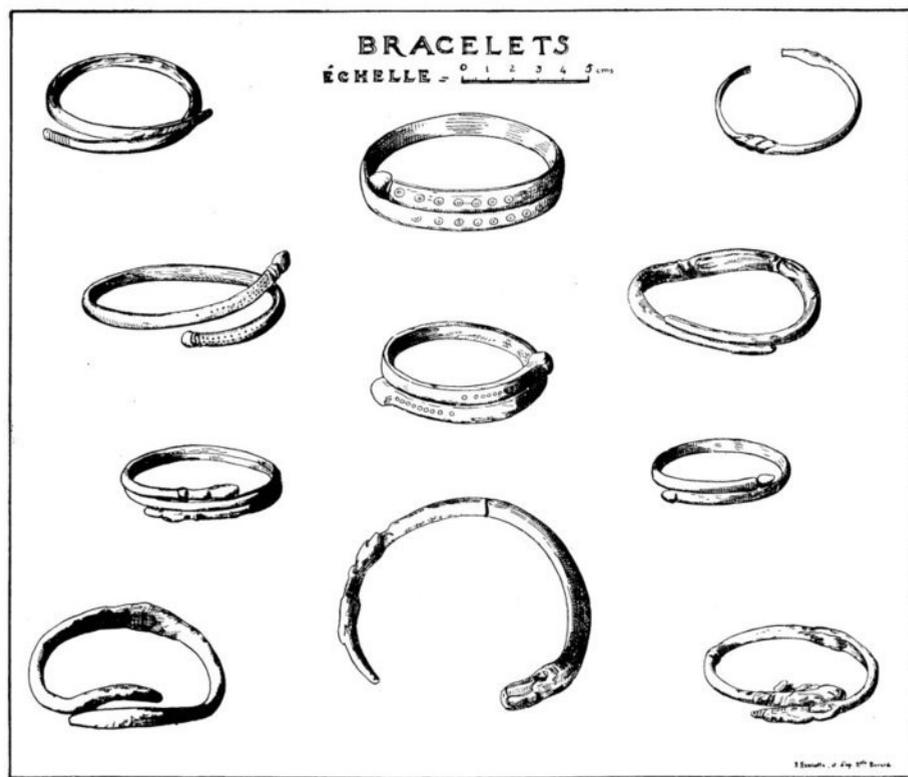


Fig. 38. — Bracelets de bronze trouvés dans les tombes (fouilles Mouret) : deuxième phase d'occupation de l'oppidum.

golfe de Lion, les riches chaînes formées d'anneaux alternant avec des maillons à bâtonnets ornés de gravures qu'on retrouve en Suisse, en Allemagne du Sud et en Bohême : cf. J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, pp. 736 sq.

Des fragments de chaînes-ceintures composées de simples anneaux circulaires, analogues à ceux qu'ont livrés les sépultures d'Ensérune, ont été retrouvés sur l'oppidum de Nages. Ils sont aujourd'hui au Musée de Nîmes : cf. J. DÉCHELETTE, *Ibid.*, p. 505, fig. 419.

La chaîne torsadée, qui s'est rencontrée ailleurs qu'à Ensérune associée à de grandes épées de La Tène II, par exemple dans le Cher et dans l'Isère, pouvait être, plutôt qu'une ceinture, une chaîne de suspension d'épée : cf. J. DÉCHELETTE, *Ibid.*, pp. 556, fig. 433, et 559, fig. 434.

(1) Selon leur taille les bracelets s'enroulaient en spirales autour du poignet, au-dessus du coude,

Dans un second lot, nous placerons les documents où un style apparaît mieux marqué, les fibules et les agrafes de ceintures. Les fibules appartiennent en majorité aux séries de La Tène I. Trois types principaux sont à distinguer¹. Le premier, de beaucoup le mieux représenté, groupe les pièces dérivées directement des modèles de la Certosa, qui ont un pied vertical terminé par un bouton conique, enrichi à l'occasion de corail ou de verre, et auxquelles un ressort allongé donne couramment la forme en arbalète (Fig. 39)². Là encore, il s'agit de documents qui, par les traits hallstattiens qu'ils présentent, gardent un certain air d'archaïsme. Rien ne fait mieux paraître que c'étaient là des objets qui se survivaient que leur association, dans les tombes d'Ensérune, avec des armes — telle pointe de lance courte ou telle épée à boulerolle pleine — dont le type indique déjà nettement l'époque de La Tène II. On notera que ce genre de fibules se retrouve ordinairement dans le Sud-Ouest de la Gaule, en Catalogne et en Castille, domaine qui est précisément celui d'une civilisation de caractère hallstattien prolongé³.

voire assez haut à la partie musclée du bras : cf. les indications données par STRABON, IV, 4, 5, et aussi la statue du guerrier gaulois de Mondragon, qui porte un bracelet au bras droit, à hauteur du biceps (J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, p. 675, fig. 493) ; sans doute cette effigie est-elle à rapporter à l'époque d'Auguste, mais elle peut être cependant invoquée ici, au même titre que le témoignage de Strabon : tous deux attestent la persistance d'un usage dont les bracelets qui nous occupent montrent, par leur date, qu'il est ancien.

Les bracelets se retrouvent rarement isolés dans les sépultures d'Ensérune, mais le plus souvent groupés par deux ou par trois, et ce fait indique qu'on en passait plusieurs l'un au-dessus de l'autre, de manière à former une sorte d'armille.

Les bracelets de fer se rencontrent beaucoup moins fréquemment à Ensérune que ceux de bronze. Quelques tombes, que la présence d'armes désigne comme des sépultures masculines, par exemple la t. 43 (Fig. 31), en ont cependant livré des spécimens, en règle un seul par tombe. C'est un gros anneau fermé, à tige pleine, qui se portait à l'avant-bras droit, comme l'a montré une découverte restée jusqu'ici isolée qui a été faite au Cayla de Mailhac dans une maison du troisième habitat — lequel appartient, comme le second à Ensérune, à la période de La Tène I-II : sur le sol de cette maison, gisait un squelette dans la position dorsale, gardant encore, passé autour des os de l'avant-bras droit, un de ces gros anneaux de fer (O. et J. TAPPANEL, *Le Cayla de Mailhac*, p. 16 et fig. 8).

Nous mentionnerons pour mémoire quelques bracelets de jais et de verre, qui ont été recueillis à Ensérune, Montlaurès et Pech-Maho : voir Ph. HÉLÈNE, *Origines*, pp. 257, fig. 151, et 258, fig. 152.

Le port des bracelets n'était pas l'apanage des femmes, comme le donne à croire J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, p. 724. D'après DIODORE DE SICILE, V, 27, 3, les hommes portaient eux aussi des bracelets, ainsi que des bagues et des colliers. Les fouilles ont confirmé ce témoignage et montré que cette mode remontait plus haut que l'époque de Diodore de Sicile : il est à Ensérune des tombes où des colliers et d'autres objets de parure sont associés à des armes et dont il n'est pas douteux qu'elles ne soient des sépultures d'hommes. Telles sont la t. 101, qui a pour ossuaire un cratère campanien permettant de la dater de la période 325-275 et dont le mobilier métallique se compose d'une grande épée de fer, d'une pointe de lance, d'un bracelet de bronze à tige rubannée du type que nous avons décrit et d'une perle de collier en pâte vitreuse ; la t. 121, dont l'ossuaire est un cratère du style de Kertch indiquant une date voisine de 325 et qui renferme, comme la précédente, une grande épée de fer et une pointe de lance associées à des fragments de chaîne torsadée en bronze.

(1) Le bronze domine. Des exemplaires en fer ont cependant été recueillis dans les tombes : on les rencontre aussi bien dans les ossuaires de tradition ionienne des sépultures anciennes (p. ex. t. 75) que dans les ossuaires campaniens des sépultures récentes (p. ex. t. 55 : Fig. 32 et 29).

La nécropole n'est pas seule à livrer des fibules. L'habitat en a fourni lui aussi un certain nombre. Rappelons ici, à titre d'exemple, la découverte d'une série de dix-neuf pièces, dont les types sont ceux de La Tène I, sur le dallage de la voie qui desservait le versant Nord de l'*oppidum* au cours de la seconde phase d'occupation : cf., ci-dessus, pp. 196-197.

(2) Fibule de la t. 12 : ossuaire de tradition ionienne.

(3) On comparera, par exemple, les fibules trouvées dans des tumulus pyrénéens qui sont à dater de la fin du IV^e siècle ou du début du III^e : G. FABRE, *Gallia*, IV, 1946, pp. 36, fig. 11 et 12 et 39. — On com-

A un deuxième groupe appartiennent des fibules dont l'appendice caudal, terminé par une nodosité, se rapproche de l'arc et forme boucle : c'est par excellence une fabrication classique au second âge du Fer¹. Elle dérive de la précédente par une évolution naturelle et se rencontre à travers toute la zone de diffusion de la civilisation de La Tène I². En dehors des exemplaires ordinaires, elle est représentée à Ensérune par quelques pièces où l'appendice caudal est traité plastiquement de manière à évoquer un col et une tête de cygne³. Cette variante, où l'évolution s'achève en recherche naturaliste, apparaît très localisée : elle n'est jusqu'ici connue qu'aux deux extrémités de l'aire géographique à l'intérieur de laquelle s'est développée la culture de La Tène, dans les provinces rhénanes, en Bavière et en Bohême⁴, et dans la péninsule ibérique⁵. On ne s'étonnera pas qu'elle soit attestée à Ensérune — et sur les sites du voisinage⁶ —, alors qu'elle est pratiquement inconnue ailleurs en Gaule, étant donné ce qui a été dit déjà des caractères de la civilisation des *oppida* au second âge du Fer sur les bords du golfe du Lion, où l'on a affaire à la même zone de culture que sur la côte orientale d'Espagne⁷ (Pl. LVII, 7 ; Fig. 39). L'indication qui nous est ainsi procurée se précise avec l'étude d'un troisième lot, peu nombreux, de documents. Il réunit des fibules à ressort annulaire, qui sont particulières au second âge du Fer en Ibérie⁸. Il s'agit là d'une fabrication plus nettement individualisée encore que la précédente, portant la marque d'un véritable style provincial. Que certaines des pièces trouvées à Ensérune y ressortissent, rien ne saurait mieux montrer combien, à l'époque de La Tène, la région languedocienne et roussillonnaise a pu être tributaire, pour ses importations de matériel métallique, des centres que l'industrie celtique avait créés dans la Péninsule (Fig. 39)⁹.

parera de même les fibules provenant des nécropoles catalanes : J. RUBIO DE LA SERNA, *Bol. R. Acad. B. Letras Barcelona*, 1859, pp. 418 sq. ; 1911, pp. 39 sq. (Cabrera de Mataró), ou des cimetières castillans : MARQUES DE CERRALBO, *Les nécropoles ibériques*, dans *Congrès inter. anthrop. et arch. préhist.*, XIV, Genève, 1912, pp. 224 sq. (Aguilar de Anguita et Arcobriga). Voir aussi P. BOSCH-GIMPERA, *Bol. Soc. esp. de Excursiones*, XXIX, 1921, pp. 21 sq.

(1) Fibule de la t. 56 : l'ossuaire est une cœnochoé indigène à pâte jaune sans décor, imitée des modèles de tradition ionienne.

(2) Cf. J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, p. 756 et fig. 533.

(3) Fibule de la t. 15 : ossuaire de tradition ionienne.

(4) J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, pp. 754, fig. 533, nos 5-10, et 755.

(5) Cf., par exemple, L. SIRET, *Villaricos y Herrerías*, pl. XIX.

(6) Voir, entre autres, O. et J. TAFFANEL, *Le Cayla de Mailhac*, p. 33, fig. 30, n° 8.

(7) On a pensé non sans raison que ce style zoomorphe pouvait être d'inspiration hellénique et s'expliquer par les influences qu'aurait exercées simultanément le monde grec sur les régions celtisées de l'Europe centrale à la faveur du mouvement commercial qui s'opérait dans l'Adriatique et sur la péninsule ibérique grâce à la colonisation phocéenne : J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, p. 756 ; P. JACOBSTHAL, *Early Celtic art*, I, p. 30.

(8) Fibule de la t. 9 : ossuaire de tradition ionienne.

(9) La fibule de type annulaire n'est pas une création entièrement due au génie particulier des Celtes installés en Espagne. Une part importante doit être attribuée dans la formation de ce génie « celtibérique » aux influences helléniques répandues par la colonisation. En ce qui concerne la production industrielle, on a pu faire la preuve, pour certains objets dont le type caractérise le second âge du Fer dans la Péninsule, qu'ils étaient inspirés de modèles grecs : c'est le cas, nous le verrons, pour l'épée-faux et pour l'agrafe de ceinturon à plusieurs crochets ; c'est sans doute aussi celui de la fibule annulaire.

Le genre de fibule est ordinairement considéré comme tardif et attribué à La Tène II d'après les trouvailles qui ont été faites en Espagne, où il est fort répandu : J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, p. 766, fig. 540,

Comme les fibules, les agrafes de ceinturons recueillies à Ensérune sont à ranger dans les séries de La Tène I. Les plus nombreuses présentent la forme et les décors devenus classiques dans tout le domaine de la civilisation celtique : elles comportent une plaque approximativement rectangulaire et un talon

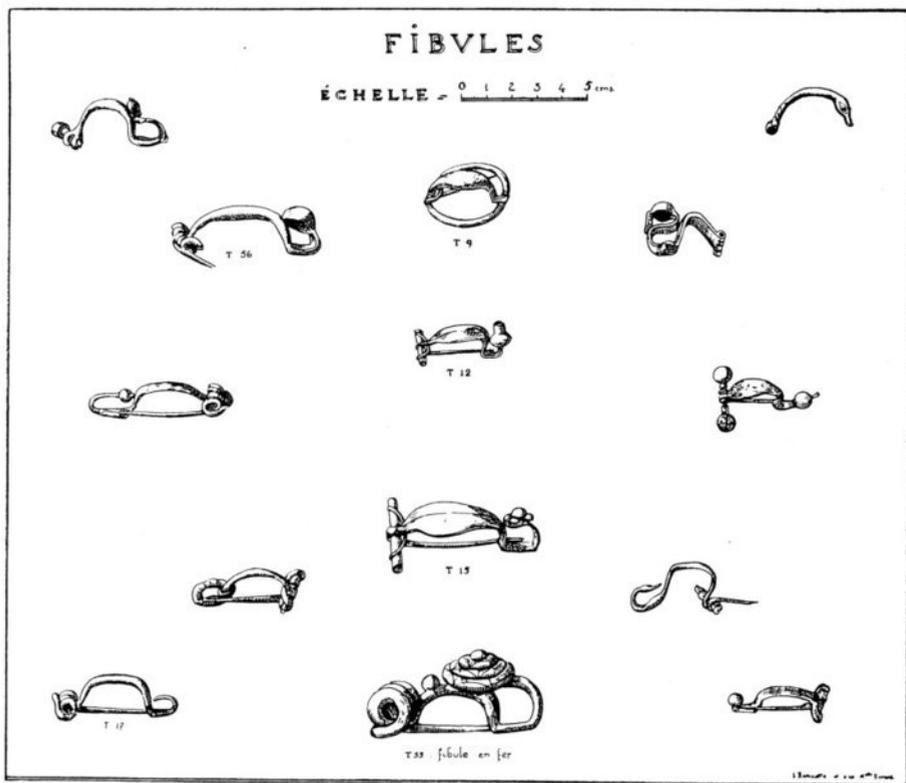


Fig. 39. — Fibules provenant des tombes (fouilles Mouret et fouilles 1945-47) : deuxième phase d'occupation de l'*oppidum*.

fait d'une languette étroite avec bouton d'applique ; l'ornementation obtenue en ajourant la plaque est la reproduction barbare, soit de la palmette

et *Chronologie de la péninsule ibérique*, dans *RA*, 4^e série, XIV, 1909, p. 410. Les fouilles de la nécropole d'Ensérune où la fibule annulaire apparaît dans les tombes à ossuaires de tradition ionienne de la période 375-325, concurremment avec les fibules à bouton ou à col de cygne, montrent qu'elle était en usage dans la première phase de La Tène : on rectifiera, sur ce point, l'indication donnée par PH. HÉLÉNA, d'après F. MOURET, dans *Origines*, p. 254, n. 6.

grecque, soit des motifs gréco-orientaux des animaux affrontés (Pl. LVII, 6 ; Fig. 40)¹.

A côté de ces exemplaires, il faut mentionner un petit lot de pièces dont le type, lui, nous ramène vers les provinces du Sud-Ouest plus spécialement.

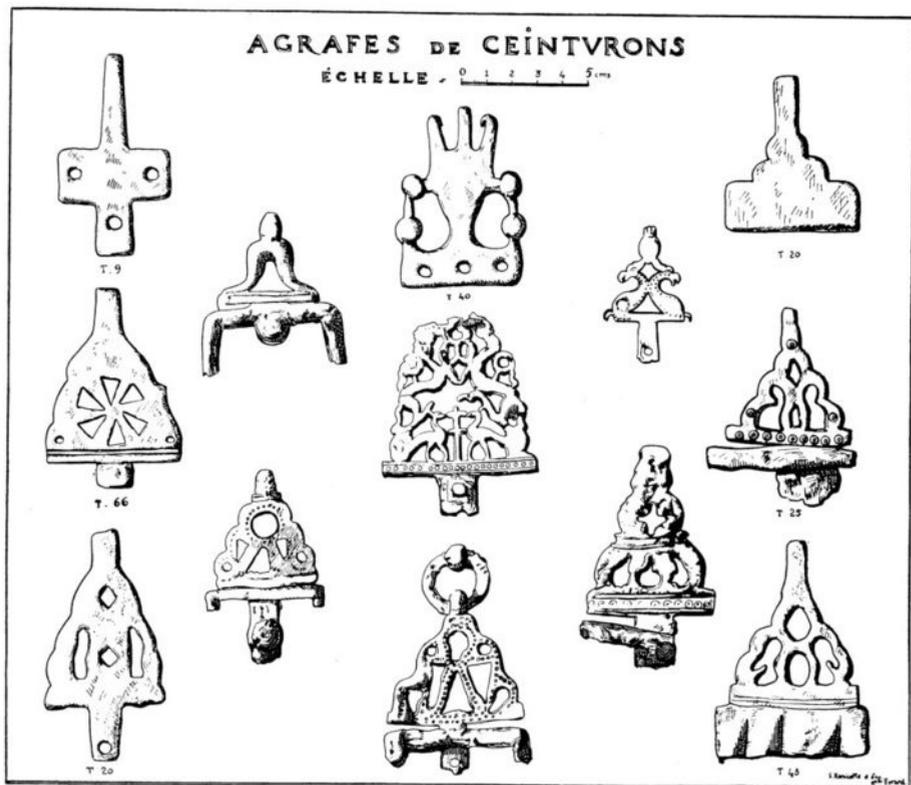


Fig. 40. — Agrafes de ceinturons provenant des tombes (fouilles Mouret et fouilles 1945-47) : deuxième phase d'occupation de l'oppidum.

(1) Agrafes de la t. 66 : ossuaire de tradition ionienne ; de la t. 25 : l'ossuaire est une urne ovoïde à pâte jaune sans décor, de fabrication indigène, dérivée d'un modèle de tradition ionienne.

La plaque aux animaux affrontés représentée au centre de notre Fig. 40 a été trouvée par F. MOURET : *Mon. Piot*, 1924, pp. 45 sq. Elle viendrait de la tombe qui a livré la coupe attique à figures rouges de style fleuri représentant un épisode de la légende de Procris et Céphale (*CVA*, fasc. 6, pl. 1-4 et pp. 2-3, 15-16) et pourrait être ainsi datée du début du IV^e siècle : P. JACOBSTHAL, *Early Celtic art*, I, pp. 118-119. L'indication est malheureusement des plus sujettes à caution.

On comparerait aux agrafes trouvées en grand nombre dans les tombes à incinération d'Ensérune celles,

Elles appartiennent au groupe dit gréco-ibérique et consistent en plaques de bronze perforées d'ouvertures le plus souvent ovales, parfois rectangulaires ou cordiformes, et décorées de lignes de points et de rosaces incisées. Une de leurs extrémités forme talon et porte des trous de rivets permettant de fixer ces agrafes à des ceintures de cuir, l'autre est terminée par plusieurs crochets (Fig. 40). Ce genre d'agrafes se retrouve à travers toute l'aire géographique où sont attestées, en plein second âge du Fer, des récurrences de la civilisation du premier, les zones montagneuses de la Catalogne, le plateau de Castille et l'Aquitaine¹. Il y est associé à un contexte qui a pu être daté de la fin du iv^e siècle, voire du iii^e : à cette époque tardive, il fait figure, on l'a noté, de dérivé archaïsant de modèles hallstattiens au regard du type à un seul crochet, dont la plaque s'efforce de reproduire la palmette grecque ou les groupes d'animaux affrontés et qui représente la formule par excellence de la boucle de ceinturon de La Tène. A Ensérune, ces agrafes « gréco-ibériques » se rencontrent pendant tout le iv^e siècle et les débuts du iii^e dans la nécropole, où elles font partie du mobilier des tombes à ossuaires de tradition ionienne aussi bien que de celui des sépultures à ossuaires campaniens².

Formes de La Tène, « ibériques » ou de tradition hallstattiennne, se remarquent pareillement parmi les armes. Aux premières ressortissent, dans le lot des fers de lances à douille qui ont été mis au jour, ceux qui, conformément au type en usage dans le domaine celtique pendant La Tène II, sont courts (long. 0 m. 20 au plus) et à larges ailerons ; ceux du modèle long et effilé (jusqu'à 0 m. 45) rappellent la série dite en « feuille de saule », qui est attestée, en Aquitaine par exemple, dans les gisements post-hallstattiens (Pl. LVIII, 3 ; Fig. 28 et 42)³.

Les épées sont à ranger pour la plupart dans une catégorie qui rappelle les formules hallstattiennes attardées : ce sont de longues lames minces à la

en tous points semblables, qui ont été recueillies dans les nécropoles à inhumation de la Marne et des Ardennes et qui ont enrichi le Musée de Saint-Germain : cf. J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, p. 742, fig. 524. — Pour les motifs, cf. P. JACOBSTHAL, *Early Celtic art*, I, pp. 52-53, 118-119 ; II, pl. 169-171.

(1) On rappellera que ce type de plaque de ceinturon se retrouve dans les champs d'urnes du « Grand-Bassin II » près de Maillhac et de La Pave près d'Argelès-sur-Mer, où paraissent tant de réminiscences hallstattiennes : ci-dessus, pp. 241-244.

C'est une agrafe de ce modèle que porte le guerrier de Grézan (Gard) : E. ESPÉRANDIEU, *Recueil*, I, n° 427 ; J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, p. 1041, fig. 705 et 706. — La date d'abord proposée pour cette statue — v^e siècle, d'après S. REINACH, *CRAI*, 1901, p. 281 — est certainement trop haute ; le style en est plus archaïsant que véritablement archaïque : voir les justes remarques de F. BENOÎT, *La statuaire d'Entremont*, dans *RELig.*, XIV, 1948, p. 69, sur le « pseudo-archaïsme » de la statuaire indigène des régions méditerranéennes de la Gaule, qui ne serait autre chose que la marque d'un « provincialisme retardataire », ne permettant pas de remonter plus haut que le iii^e siècle. Ces observations nous paraissent s'appliquer parfaitement au guerrier de Grézan. Le type de l'agrafe de ceinture qu'il porte n'y contredit pas, étant lui-même une survivance dont nous avons indiqué qu'elle se prolonge jusqu'au iii^e siècle. Cf. P. JACOBSTHAL, *Early Celtic art*, I, p. 6.

(2) Agrafe de la t. 40 : l'ossuaire était un cenochoé carénée à pâte grise de la côte catalane.

(3) Fer de lance court de la t. 121 : l'ossuaire était un cratère de Kertch. — Fer de lance long de la t. 13 : l'ossuaire était un cenochoé indigène à pâte jaune inspirée d'un modèle de tradition ionienne. La même tombe renfermait une épée longue et son fourreau à bouterolle ajourée.

Pour les fers de lances du type court, voir J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, p. 650. — Pour ceux du type long, voir *Ibid.*, III, p. 234 et fig. 88, et G. FABRE, *Gallia*, I, 1943, p. 62 ; IV, 1946, pp. 45 et 48.

Les fers de lances retrouvés à Ensérune dans les tombes s'accompagnent parfois de ferrets coniques qui garnissaient le talon des hampes et qui sont ordinairement à soie, exceptionnellement à douille.

pointe acérée, pourvues exceptionnellement d'une arête médiane, qui se terminent par une soie étroite à section quadrangulaire. Les fourreaux, en tôle de fer de peu d'épaisseur, sont munis d'une bouterolle ajourée. Certaines, avec leur pointe camarde et leur fourreau à large bouterolle arrondie, non ajourée, annoncent déjà les types qui prévaudront à la Tène II, sans qu'il soit possible d'établir, d'après les conditions de leur découverte, qu'elles sont plus récentes que les précédentes (Pl. LVIII, 1 ; Fig. 41 et 42)¹.

On accordera une mention spéciale à quelques épées à lame falciforme, qui nous ramènent une fois de plus vers la Péninsule² : ces armes appartiennent, en effet, au type « ibérique » ou d'Almedinilla, qui est courant en Espagne, où, comme à Ensérune, les épées courbes se rencontrent associées dans les tombes aux épées droites, en Catalogne notamment³. Ce sont des sabres à un seul tranchant, élargis au-dessus de la pointe et fortement rétrécis à partir du milieu jusqu'à la poignée, ordinairement profilée en tête de cheval (Pl. LVIII, 2 ; Fig. 41). D'origine hellénique, ils ont eu une longue fortune parmi les peuples d'Espagne, dont ils ont passé pour l'arme par excellence, vantée par les Anciens pour son efficacité⁴.

C'est à une série pareillement « ibérique » que doivent être rattachés les javelots ou longues piques à tige cylindrique creuse (long. 0 m. 72) que l'on retrouve repliés dans les sépultures à l'instar des épées⁵. Ils évoquent les javelots « tout en fer » dont nous savons, par les textes, que les Ibères étaient équipés et sont à rapprocher des exemplaires qui ont été recueillis dans les nécropoles de Castille, ainsi que dans les tumulus des régions pyrénéennes et du plateau de Ger, bien qu'ils ne comportent pas toujours comme ceux-ci de pointe à ailerons et que la hampe en soit lisse (Fig. 27)⁶.

(1) Épées des t. 121 (fourreau sans bouterolle) : l'ossuaire est un cratère attique du style de Kertch ; 43 (fourreau à bouterolle ajourée) : l'ossuaire est un cratère campanien ; 14 (fourreau à bouterolle large, non ajourée) : l'ossuaire est un cratère campanien.

Comparer J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, p. 619 et fig. 457 et 459. — Quelques exemplaires, malheureusement en mauvais état, qui proviennent des fouilles Mouret, présentent des motifs ciselés : rinceaux ou lignes ondulantes.

(2) Toutes ont été trouvées par F. Mouret, dans des conditions qui n'ont pas été précisées. Trois seulement sont en bon état ; encore la poignée manque-t-elle. La plus longue mesure 0=50.

(3) J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, pp. 606 et 642.

(4) Voir, P. PARIS, *Essai*, II, pp. 277 sq. ; H. SANDARS, *Archaeologia*, LXIV, 1913, pp. 34 sq. ; J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, pp. 640-643 ; M. ENCARNACION CABRÉ, *Dos tipos genéricos de falcata hispánica*, dans *AEArq.*, 1934, pp. 207 sq. ; P. BOSCHI-GIMPERA, *Pueblos de España*, p. 143, n. 13.

L'épée recourbée est connue également dans la péninsule italique ; voir J. DÉCHELETTE, *Manuel*, p. 642. Elle dériverait de la *κοπίς* ou *μάχηρα* grecque. C'est le *gladius Ibericus* des textes : voir TITE-LIVE, XXII, 46, 5 ; POLYBE, VI, 23 ; SUIDAS, s. v. *μάχηρα*.

(5) Sur cette pratique du repliement, cf., ci-dessus, p. 228 n. 2.

(6) Trois javelots à pointe sans ailerons, t. 95 : l'ossuaire est une urne de tradition ionienne. — Un javelot à pointe à ailerons, t. 122 : la tombe était bouleversée ; pas d'ossuaire.

Sur ces javelots à hampe de fer, que DIODORE DE SICILE, V, 34, 5, appelle *σώνια ὀλοσιδερμα* et TITE-LIVE, XXXIV, 14, *soliferrea*, voir J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, pp. 656-659.

Sur les exemplaires recueillis en Castille, cf. J. DÉCHELETTE, *Manuel*, III, p. 176, et MARQUES DE CERRALBO, *Les nécropoles ibériques*, pp. 230 sq.

Dans le Sud-Ouest de la Gaule, voir les pièces trouvées dans les tumulus d'Avezac-Prat et du plateau de Ger : J. DÉCHELETTE, *Manuel*, III, p. 156, fig. 254 ; IV, p. 657, fig. 482 ; G. FABRE, *Gallia*, IV, 1946, pp. 37 et 41.

Des boucliers qui complétaient cette panoplie et qui étaient en matière périssable, bois, cuir ou osier, on ne retrouve que la garniture métallique : la bordure en gouttière, le manipule et l'*umbo*. Celui-ci, de forme semi-cylindrique, est d'un modèle qui sera courant à La Tène II (Fig. 41) ; il permet d'évoquer

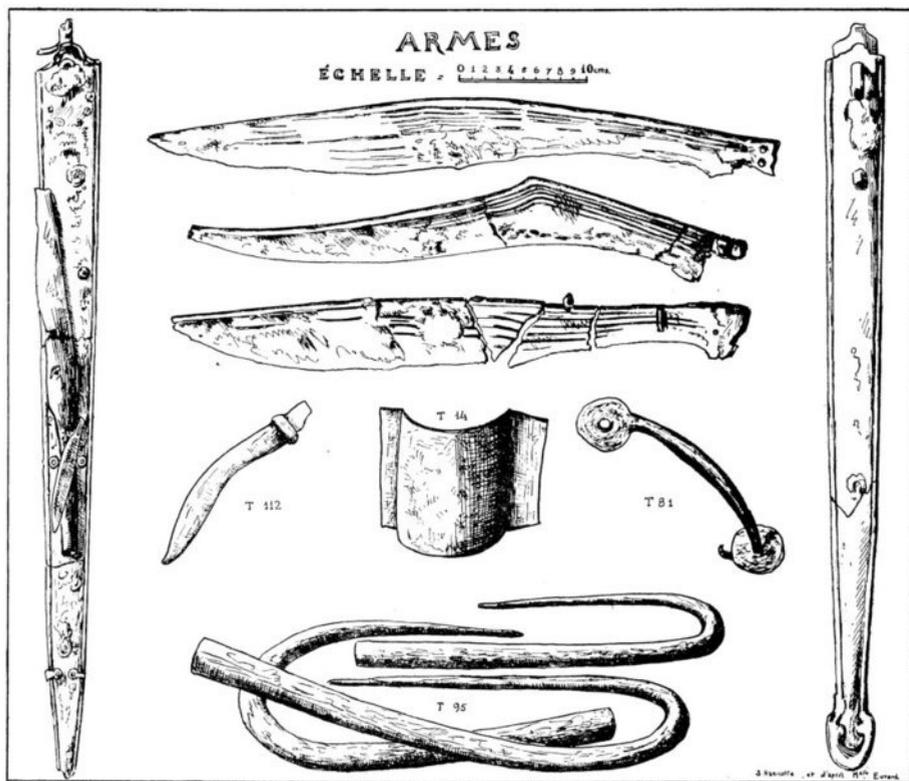


Fig. 41. — Épées et matériel métallique divers provenant des tombes (fouilles Mouret et fouilles 1945-47) : deuxième phase d'occupation de l'*oppidum*.

le bouclier ovale des Galates, si souvent figuré dans l'art hellénistique et dont le type se maintenait encore au temps des interventions romaines en Gaule, comme le montreraient les représentations qu'en a fournies à son tour la plastique gallo-romaine¹.

(1) *Umbo* de la t. 14 : l'ossuaire est un cratère campanien.

J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, pp. 673-682, notamment p. 675, fig. 493, et p. 679, fig. 495, nos 1 et 6.

Ainsi, l'examen du mobilier métallique que l'on recueille à Ensérune au cours de la première des deux grandes phases d'occupation qu'a connues l'habitat du second âge du Fer ne laisse pas d'en révéler la diversité : d'un côté, nous avons les bracelets, les chaînes-ceintures, les agrafes de ceinturons à un seul

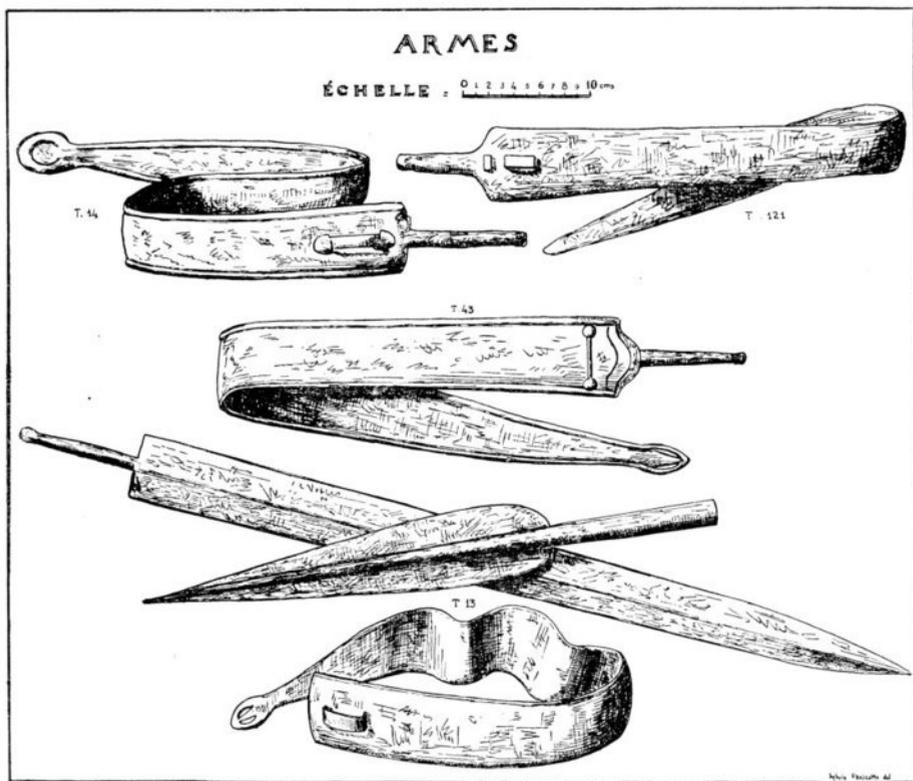


Fig. 42. — Épées et fer de lance des tombes (fouilles 1945-47) : deuxième phase d'occupation de l'Oppidum.

crochet, les fibules à appendice caudal rapproché de l'arc, les épées droites à boulerolle non ajourée, qui appartiennent aux séries bien caractérisées de La Tène, à celles de la première période aussi bien qu'à celles de la seconde d'ailleurs ; d'un autre côté, nous avons les fibules à bouton, les fibules annulaires, les fers de lance effilés, les grandes épées à boulerolle ajourée, les agrafes de ceinturons à plusieurs crochets, les javelots, les épées recourbées, qui ressortissent aux

fabrications qu'on rencontre dans les provinces Sud-occidentales, où la civilisation celtique a fait souche depuis le premier âge du Fer et s'est individualisée, soit en s'attardant dans les formes hallstattiennes, soit en s'« ibérisant », c'est-à-dire en réalité en s'hellénisant : Aquitaine, zone montagneuse de la Catalogne et plateau de Castille.

Ces objets de style varié voisinent les uns avec les autres et il est impossible de ce fait d'établir la chronologie relative des séries distinctes entre lesquelles ils sont à répartir typologiquement, de décider par exemple si telle fibule à col de cygne est plus récente que telle autre à bouton : il est significatif que dans la nécropole ils se rencontrent indifféremment dans les deux groupes de sépultures retrouvées intactes, le groupe « ancien » à ossuaires de tradition ionienne et le groupe « récent » à ossuaires campaniens. C'est que nous avons affaire à des productions contemporaines, qui, selon la provenance, offraient un aspect plus attardé ou plus actuel.

b) La céramique. — Ce mobilier métallique s'accompagnait d'une vaisselle de terre cuite de même origine que lui. Relativement peu abondante, elle n'apparaît qu'à partir de la fin du IV^e siècle, comme le mettent en évidence les observations faites à la nécropole. La forme typiquement marnienne de l'urne à panse ovoïde ou plus rarement carénée, sans anses, à rebord évasé et à base posée sur un pédoncule élargi, y est la plus habituelle. On distingue tout d'abord un groupe de vases en argile bien cuite, de couleur brune ou noire, dont l'épiderme, revêtu d'un engobe brillant gris foncé ou brun-rouge, est orné de motifs géométriques simples, qu'on avait tracés au brunissoir sur la pâte encore molle avant la mise au four : lignes obliques ou ondulées, chevrons, méandres (Pl. XLIX, 1 ; Fig. 33). Comme la forme, la technique et le décor trouveraient des équivalents exacts dans le matériel céramique des nécropoles de la Marne et de l'Aisne¹.

Vient ensuite une série peinte, où l'argile est jaune clair ou rougeâtre, bien cuite comme dans la précédente. Elle évoque elle aussi les fabrications marniennes, où l'on voit que le potier savait user du pinceau aussi bien que du brunissoir, quoiqu'il le fit beaucoup plus rarement. Elle en diffère toutefois, sinon dans sa technique ou dans ses formes, du moins dans son style ornemental. Nous avons un premier groupe d'urnes portant un décor linéaire simple exécuté au vernis brun-rouge : bandes horizontales encerclant le vase, ondulations placées entre deux traits verticaux sur la panse ou entre deux bandes horizontales sur le col (Pl. XLIX, 3 ; Fig. 33 et 34). Un second lot est constitué par des urnes pourvues souvent d'un couvercle conique à bouton et décorées au vernis rouge pâle ou marron de motifs d'inspiration géométrique et naturaliste, où interviennent des bandes de zigzags étagées en zones verticales, des rangées de chevrons, de triangles ou de losanges, des roses à quatre pétales s'encadrant dans des métopes, des crosses simples ou denticulées disposées en frises (Pl. XLVII, 1)². Une

(1) J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, pp. 966-969.

(2) Ce type de vases n'a été retrouvé que dans les sépultures, alors que la série précédente se rencontre à la fois dans la nécropole et dans les habitations.

semblable ornementation est d'esprit plus méditerranéen que continental : le décor des vases de la première série n'est pas sans rappeler celui de la poterie de tradition ionienne qu'on recueille dans les tombes d'Ensérune ; il y a plus de complexité dans celui des vases du second groupe : tel motif, comme la frise de crosses, dérive vraisemblablement de la frise de postes, qui est un des éléments du décor accessoire de la vaisselle attique ou italiote à figures rouges¹ ; tels autres, comme les bandes de zigzags et les roses à quatre pétales réservées en clair dans le cadre d'une métope se retrouveraient sur la céramique de la région de Tartessos, où se sont conjuguées de bonne heure les influences grecques et puniques². Ajoutons qu'on rencontre à Ensérune une troisième série de vases, qui ne constitue visiblement qu'une variante de la seconde, car le décor y est exactement le même. On n'y a plus affaire en revanche à des urnes de forme marnienne, mais à des cratères en cloche imités des fabrications athéniennes dites de Kertch (Fig. XLVII, 1) : cette indication confirme indirectement, croyons-nous, qu'une part doit être faite à des emprunts au monde grec dans la création du style ornemental dont nous nous occupons³.

La préférence donnée à l'urne ovoïde sans anses ne marque pas moins la parenté étroite de la vaisselle peinte où il paraît avec la catégorie de vases décorés au brunissoir, qui, eux, sont typiquement marniens. Ce fait nous invite à en chercher les centres de production dans le domaine celtique, mais en une région qui ait été à portée de s'imprégner aisément d'influences méditerranéennes. Il nous semble probable que, là encore, il faut penser aux régions Sud-occidentales, peut-être à la péninsule ibérique et notamment à la province à laquelle devait être attaché le nom de Celtibérie⁴. Comme le matériel métallique, la poterie nous offrirait ainsi, à côté des fabrications classiques de La Tène représentées par les urnes décorées au brunissoir, une variante « ibérique », dont le caractère particulier se marquerait dans ce qu'elle doit aux apports grecs, dont la transmission s'explique assez bien depuis les colonies du golfe de Rosas. Cette variante serait un peu à la céramique de La Tène ce qu'est à la vaisselle

(1) Cf. P. JACOBSTHAL, *Ornamente griech. Vasen* (Berlin, 1927), pl. 59 a et b. ; 145 a et b.

(2) P. BOSCH-GIMPERA, *Etnologia*, p. 335, fig. 285 a.

(3) On retrouve le cratère attique imité dans les fabrications grecques d'Occident. Il en existe à Ensérune des exemplaires ornés sur le col de motifs circulaires, que ce décor classe dans la catégorie des vases de tradition ionienne, et des exemplaires à pâte grise qui se rangent dans le groupe dit de la côte catalane (CVA, fasc. 6, pl. 32, n° 2 ; 41, n° 3). Le prestige dont cette forme jouissait auprès des indigènes ou, plutôt, l'habitude qu'ils avaient prise de l'utiliser pour des usages non seulement domestiques, mais aussi rituels, a fait qu'elle a été commune à trois des séries céramiques qu'on proposait à leur acquisition et pour lesquelles elle fournit un bon critère de datation : elle indique pour celles-ci une période postérieure au dernier quart du IV^e siècle.

On rappellera que F. MOURRET, dans CVA, fasc. 6, a revendiqué abusivement comme ibériques les séries de vases dont il vient d'être question. Pour la première, elle a été confondue avec la céramique grise de la côte catalane. Pour les autres, elles ont été interprétées à l'instar de la vaisselle de tradition ionienne, elle-même méconnue, comme des fabrications du Levant espagnol. Ci-dessus, p. 83 n. 2.

(4) On notera, dans ce sens, que le décor de crosses simples ou denticulées, ainsi que la disposition des motifs en métopes, se retrouvent dans la céramique de Numance : B. TARACENA, *La ceràmica ibérica de Numancia*, pp. 53 sq.

grecque de l'Ouest la série catalane des grands calathoi en forme de *barret decopa*¹.

Tels sont, au cours de la première phase des destinées de l'habitat du second âge du Fer à Ensérune, les principaux éléments celtiques que décèle l'examen du mobilier recueilli dans les maisons et surtout dans les sépultures. Faut-il joindre à ces indications d'ordre matériel des usages rituels comme celui qui consiste à déposer des offrandes alimentaires dans les tombes de la série la plus récente — celles où, précisément, se rencontrent à l'occasion, en guise d'ossuaires, certains des vases que nous venons d'étudier? C'est fort probable, car cet usage, inconnu à Ensérune jusqu'au dernier quart du IV^e siècle, fait revivre une pratique qui, nous l'avons vu, était habituelle dans les nécropoles du premier âge du Fer, celles des peuples des champs d'urnes, comme celles des « Celtes des tumulus », et qui est restée de règle dans le domaine de la civilisation de La Tène². Nous avons marqué, au début de ce chapitre, les raisons qui interdisent d'expliquer par une celtisation du Languedoc méditerranéen-Roussillon, entendue au sens d'un renouvellement ethnique, la transformation de l'habitat qui s'opère à Ensérune à la fin du V^e siècle. Les faits que nous venons de signaler sont à mettre au compte de relations commerciales nouées avec l'hinterland où prévalaient le peuplement et la culture des Celtes. Les indigènes se tournent vers eux pour se procurer avant tout des objets de métal, dont ils n'avaient jusqu'alors guère usé, comme ils font appel aux Grecs pour se procurer de la vaisselle fine. Ces relations se sont doublées, comme il est normal, et comme il est advenu avec ceux-ci, de certains emprunts culturels. Qu'il s'agisse des rapports avec l'un ou l'autre des deux mondes qui, au second âge du Fer, sont des pôles d'attraction pour les régions barbares de l'Occident, le monde hellénique et le monde celtique, la perspective nous semble demeurer longtemps identique à Ensérune³ : nous avons vu comment les colonies phocéennes d'Occident, Marseille et *Emporion* en particulier, ont servi d'intermédiaires entre les populations du golfe du Lion et les pays grecs ; nous croirions volontiers que, de même, les provinces du Sud-Ouest ont été les relais d'où leur sont parvenus les produits et les influences de la Celtique. Ce qui nous porte à le penser, ce sont à la fois le caractère post-hallstattien de tel ou tel objet de métal, qui évoque les formes attardées de la culture du premier âge du Fer en Aquitaine, et les aspects « ibériques » que présente une partie du matériel métallique et céramique, rappelant les trouvailles faites dans les zones celtisées de la Péninsule, l'arrière-pays catalan et le plateau de Castille.

(1) Ci-dessus, pp. 330-331.

(2) Ci-dessus, pp. 251-252. — L'absence d'offrandes alimentaires dans les tombes pendant la majeure partie de la seconde occupation du site, alors que le dépôt de ces offrandes a toujours été de pratique ordinaire dans le domaine celtique, est une indication de plus qui doit nous détourner de penser à une arrivée des Celtes à Ensérune en liaison avec les migrations de La Tène II.

(3) P. BOSCH-GIMPERA, *Two Celtic waves*, p. 31, a proposé une explication identique des trouvailles les plus anciennes d'objets celtiques qui sont intervenues dans la région Narbonne-Béziers : « evidently, from the sixth to the third century, La Tène objects came to the Aude only in the same way as Greek pottery ».

2^o Période de la troisième occupation de l'*oppidum*. — Nous avons noté qu'à la fin de la première phase des destinées de l'habitat du second âge du Fer on paraît être de plus en plus redevable, à Ensérune, aux apports de la Celtique : c'est ce que marquent clairement les découvertes intervenues à la nécropole, où les urnes cinéraires, et non plus seulement les éléments du mobilier métallique, se révèlent des fabrications de La Tène et où, simultanément, la pratique funéraire elle-même se transforme sous l'effet des croyances eschatologiques du monde celtique¹.

Tout cela prépare, dirait-on, le changement de perspective dont les signes se manifestent au cours de la deuxième phase, qui correspond au troisième « temps » de l'occupation du site. Nous savons que celui-ci est caractérisé par des remaniements profonds, accompagnés d'une extension considérable de l'agglomération urbaine : c'est, derechef, une nouvelle ville qui en sort, ou plutôt une ville rénovée, dont la physiologie n'est pas foncièrement différente de celle de la précédente, car on y retrouve l'étagement des maisons en terrasses, leur alignement le long de voies orientées selon les axes de la colline et, surtout, le type même de la maison à pièce unique, avec son *dolium* enfoui dans le sol. Cette continuité nous défend, une fois encore, de penser qu'une modification ethnique profonde ait pu intervenir d'une époque à l'autre : elle atteste le maintien sur l'*oppidum*, à travers toutes les vicissitudes, des populations agricoles que nous avons vu s'y installer au premier âge du Fer et parmi lesquelles se remarque, en dépit des influences reçues de l'extérieur et des progrès accomplis, une certaine permanence des formes de leur civilisation ancestrale. Toutefois, au cours de cette troisième occupation, il est sûr que la primauté est passée entre des mains étrangères dans la région du golfe du Lion. Les migrations et les déplacements de peuples, qui ont fait de la Celtique au second âge du Fer un monde perpétuellement mouvant, n'avaient pas jusqu'alors fait sentir vraiment leurs effets sur cette province méditerranéenne. Dans le dernier tiers du III^e siècle, en revanche, au moment où s'opère à Ensérune la rénovation de l'habitat à laquelle il vient d'être fait allusion, des infiltrations de tribus gauloises se sont produites entre Rhône et Pyrénées et la zone littorale est maintenant soumise à leur autorité². Sans doute, le fait que la civilisation ait gardé inchangés ses aspects anciens interdit-il de croire que les indigènes ont été assimilés ou refoulés par des envahisseurs nombreux³. Il est probable que les nouveaux venus arrivèrent par petites bandes, que leur domination fut d'abord de caractère militaire et qu'ils se mêlèrent peu à peu aux autochtones soumis à leur autorité,

(1) Ci-dessus, pp. 236-237 et 249-250.

(2) Ces infiltrations pourraient être rattachées aux mouvements de peuples qui se sont produits au III^e siècle en Transalpine sous la pression celtique et dont parle POLYBE, II, 19, 1, comme le suggère C. JULLIAN, *Histoire*, I, p. 310, n. 2.

(3) On ajoutera, dans le même sens, aux indications qui viennent d'être rappelées celles que procurent les légendes des monnaies qui furent émises dans la région à l'époque de la tutelle des chefs gaulois et dont la transcription fait apparaître, parallèlement à l'emploi des caractères grecs qui témoigne du philhellénisme de ces princes, le maintien en usage des signes ibériques, parfois dans la même série de pièces, à l'intention de leurs sujets indigènes parmi lesquels elles étaient destinées à circuler. Ci-dessus, pp. 348 et 351-352.

comme firent les Celtes avec les Ligures en Italie et avec les Ibères en Espagne. Les indications d'ordre archéologique qui témoignent de leur primauté sont fournies, nous le savons, par le numéraire qu'on a commencé à frapper dans la région Narbonne-Béziers au début du II^e siècle : reflets de l'état politique contemporain, les émissions monétaires nous apprennent, par leurs légendes en caractères grecs, que des chefs, dont le nom qu'ils portent — par exemple *Bituit* — ne laisse aucun doute sur leur origine gauloise, se qualifiant de « rois », se sont partagé en fiefs le pays conquis par eux et par les bandes auxquelles ils commandaient ; elles nous font connaître l'une d'entre elles — les Longostalètes — et nous montrent que Béziers était un des centre de leur domination¹. Ces données s'accordent parfaitement avec les quelques renseignements que les textes nous ont conservés sur le peuplement de cette province au moment où s'engagèrent les guerres puniques et où Hannibal, en 218, la traversa avec son armée. Il la trouva, nous disent-ils, dans la sujétion de tribus gauloises qui étaient des rameaux de la puissante nation volque² : c'est désormais le nom de celle-ci qui reviendra seul chez les auteurs anciens ; ils traiteront de la Gaule méridionale au temps des interventions et de la mainmise de Rome sans plus apercevoir le substrat indigène préexistant à cette immigration gauloise, dont il semble cependant qu'elle n'ait pas été massive et qui, en tout cas, n'est historiquement attestée qu'à partir du dernier quart du III^e siècle.

Faut-il croire que les différentes tribus volques qui s'étaient installées entre Rhône et Pyrénées aient été plus ou moins associées ou fédérées en deux groupements plus vastes, les Arécomiques et les Tectosages³ ? Certains textes d'époque romaine le donneraient à croire, en particulier les pages que Strabon a consacrées à la Gaule Narbonnaise⁴ ; on retire de leur lecture, en effet, l'impression que cette province, partagée entre la nation arécomique, dont Nîmes était la « métro-

(1) Il est probable qu'il en était de même de Narbonne, bien que les séries dites des *Neroncen* qui y furent émises soient à légende purement ibérique. Ci-dessus, pp. 347 sq.

Parmi les six noms de chefs gaulois qui paraissent sur les monnaies de la région Narbonne-Béziers, celui de *Bituit*, transcrit *Bitouios*, appelle un commentaire. Faut-il reconnaître en lui le chef arverne dont les armées affrontèrent les troupes de Q. Fabius Maximus et furent défaites sur le Rhône en 121 ? Sans doute ces monnaies sont-elles bien de la période au cours de laquelle les Romains se heurtèrent à *Bituit* en Gaule, contrairement à ce qu'avait cru jadis G. AMARDEL, *BCAN*, X, 1907, pp. 147 sq., qui rejetait l'identification de notre *Bitouios* avec le *Bituit* arverne en se fondant sur la date de ces pièces qu'il croyait antérieures à cette époque. Les études de G. F. HILL, *Monnaies de la Narbonnaise*, pp. 19-28, qui ont sensiblement rajeuni ce numéraire, ont montré qu'en fait rien ne s'opposait chronologiquement à l'identification. Sans doute peut-on invoquer de surcroît, touchant la région d'émission de ces monnaies, que l'« empire » arverne, au témoignage de STRABON, IV, 2, 3, s'étendait jusqu'à Narbonne au temps de *Bituit* : διέτειναν δὲ τὴν ἀρχὴν οἱ Ἀροῦρνοι καὶ μέχρι Νάρβωνος καὶ τῶν ὄρων τῆς Μεσσαλιώτιδος. Toutefois, il ne faut pas se laisser abuser par ce nom de *Bituit*, qui a pu être porté simultanément par plusieurs chefs gaulois. Le fait que, dans la série de pièces qui nous occupe, ce nom s'insère parmi d'autres qui composent une véritable dynastie royale semble bien indiquer que notre *Bitouios* n'est qu'un chef local, un des obscurs *reguli* qui régnaient sur une peuplade fixée dans la région Narbonne-Béziers, peut-être celle des Longostalètes, et dont rien n'interdit d'ailleurs de penser qu'ils étaient dans l'obédience arverne.

(2) POLYBE, III, 37, 9 ; TITE-LIVE, XXI, 26, 6.

(3) C'est ce que croit C. JULLIAN, *Histoire*, I, pp. 310 et 459. De même, Ph. HÉLÉNA, *Origines*, pp. 150-151.

(4) STRABON, IV, 1, 12-13.

pole » et Narbonne le port, et la nation tectosage, dont la capitale était Toulouse, connaissait une amorce d'unification : unification purement formelle, pensons-nous, et qui trouverait son origine dans les exigences de l'organisation romaine. Ces noms d'Arécomiques et de Tectosages désignent simplement les deux tribus volques les plus nombreuses, fixées l'une dans la région nimoise, l'autre dans la région toulousaine, dont chacune devint le noyau d'un territoire administratif plus vaste. C'est par une extension abusive qu'on les aurait employés pour caractériser dans son ensemble le peuplement de zones où Arécomiques et Tectosages n'étaient, en fait, que les groupements les plus importants, exerçant sans doute une sorte de suzeraineté nominale.

Et il faut probablement compter, entre Rhône et Pyrénées, à la fois avec l'installation d'autres tribus volques moins nombreuses et moins puissantes et avec le maintien, sous une celtisation de surface, des groupes ethniques anciennement constitués. Il nous paraît digne de remarque, en effet, que Strabon, après avoir indiqué que la domination des Arécomiques s'exerçait sur la rive droite du Rhône en direction des Pyrénées, ait précisé qu'en deçà de celles-ci elle avait laissé subsister des communautés politiques dont l'importance était médiocre et dont, pour cette raison, il n'a pas cru devoir noter les noms : ἔθνη ἄδοξα ἔθνη, παρακείμενα τοῖς Ἀρεκομίσκοις μέχρι Πυρήνης. Comme il a explicitement placé Narbonne en territoire arécomique, son témoignage signifie sans doute, à la lettre, que ces ἔθνη ne se rencontraient qu'une fois l'Aude franchie et que, par conséquent, ce fleuve marquait vers le Sud une limite de la zone arécomique comparable à celle du Rhône vers l'Est¹. En ce sens, on penserait à ces tribus fixées, un peu à l'écart, sur les plateaux et dans les hautes vallées du Roussillon, les *Bebryces*, qui représentaient un premier ban de Celtes arrivés au premier âge du Fer, donc bien avant les Volques, et les *Ceretes*, qui étaient des indigènes, sinon des autochtones². En fait, la distinction n'a jamais dû être géographiquement aussi nette, même à l'époque où écrivait Strabon. Et l'on peut également avoir en vue, pour identifier ces ἔθνη ἄδοξα, les petites nations installées dans la plaine, les Sordes aux approches des Pyrénées, les Elisyques autour de Narbonne, que nous connaissons elles aussi par les textes comme de vieilles communautés indigènes³. On doit enfin se rappeler les groupes politiques de la région Narbonne-Béziers que nous révèlent les frappes monétaires, les Longostalètes et les *Neroncen*, et dont les premiers étaient sans doute des Volques et les seconds formaient, sous la tutelle celtique, une nation indigène comparable à la communauté élisyque des textes, sinon identique à elle⁴. Il faut, de toute façon, tenir le plus grand compte des enseignements fournis par ces émissions de monnaies locales, qui, différentes de celles des Arécomiques et des Tectosages, impliquent, dans les régions mêmes que les auteurs leur attribuent,

(1) On opposerait d'ailleurs au témoignage de STRABON celui de PTOLÉMÉE, II, 10, 6, qui donne Narbonne aux Tectosages.

(2) Ci-dessus, p. 379 n. 1.

(3) Ci-dessus, pp. 294-295, 378-379 et, ci-après, p. 438 n. 1.

(4) Ci-dessus, p. 347-348 et, ci-après, p. 419-420.

la présence de centres politiques indépendants au cours de la période intermédiaire entre les infiltrations volques et la mainmise romaine¹.

L'immigration gauloise en Languedoc méditerranéen-Roussillon n'a pas modifié le sens, depuis longtemps tracé, dans lequel se développait la civilisation des *oppida*. L'arrivée de Gaulois « philhellènes » a coïncidé à Ensérune, nous le savons, avec un essor accru des apports grecs². Bien entendu, les indications celtiques, que nous relevions nombreuses déjà à l'époque précédente, vont se multiplier dans le mobilier que livrent les habitations.

a) Parure et équipement. — C'est dans la parure, l'outillage et l'équipement qu'elles sont les plus nombreuses, comme l'a fait paraître déjà notre étude stratigraphique³.

Nous ne ferons que mentionner les verroteries, qui témoignent de l'importance que la fonte des pâtes vitreuses tenait dans la joaillerie des Celtes⁴ : bracelets coulés d'une seule pièce, à protubérances, à tresses ou à torsades, de couleur généralement bleu cobalt, avec parfois des rehauts d'applications de filets jaunes ou blancs, qui sont d'un type classique à La Tène II⁵ ; perles en verre noir, ornées en incrustations bleues pâles de spirales, qui sont courantes également à La Tène II, perles de grande taille en verre translucide, décorées d'incrustations spiraliformes d'un ou de plusieurs tons, qui ressemblent à des tores aplatis et qui sont du genre dit de Stradonitz, caractéristique de La Tène III (Pl. LXI, 2)⁶.

Signalons également, en os, la gamme des grandes épingles, dont le

(1) On notera qu'à Ensérune l'on retrouve *conjointement*, durant cette période, les monnaies de la région — chefs indigènes, Longostalètes, *Neroncen* — et celles des Tectosages (48 pièces d'argent à la croix) et des Arécomiques (1 obole d'argent et 15 bronzes portant la légende : A) *Volcae*, R) *Arec*). Six pièces seulement représentent le numéraire des peuples gaulois de l'intérieur (Bituriges, Carnutes, Pictons, Séquanes, Trévires). Comme il est naturel, c'est avec leurs voisins que les populations d'Ensérune entretenaient le mouvement d'échanges le plus actif : parmi eux, c'est avec les Tectosages, on le voit, que ces relations, restées axées comme par le passé vers les régions du Sud-Ouest, étaient le plus développées.

(2) Ci-dessus, pp. 356-358.

(3) Ci-dessus, p. 73.

(4) En dehors des documents d'Ensérune dont nous ferons état, voir dans Ph. HÉLÉNA, *Origines*, pp. 265-271, l'indication d'un certain nombre de trouvailles de verroteries faites dans les fouilles, restées inédites, qui ont été pratiquées dans la région Narbonne-Béziers.

(5) J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, p. 830, fig. 580.

(6) *Ibid.*, pp. 821, fig. 573, et 826, fig. 576. — Signalons deux exemplaires d'une perle en verre blanc ayant la forme d'un visage humain aux prunelles exorbitées de teinte bleue, qui ont été trouvés, l'un à Ensérune dans les fouilles Sigal (inv. OS 1), l'autre au Cayla de Mailhac (O. et J. TAFFANEL, *Le Cayla de Mailhac*, p. 39) : c'est un masque qu'on veut effrayant et qui confère à ce genre de perles-amulettes une valeur prophylactique. Le type en est connu par quelques spécimens recueillis dans des cimetières gaulois en Suisse et dans la Marne ; on l'a rapproché des exemplaires découverts dans les tombes puniques de la nécropole de Carthage : J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, pp. 823-824.

L'ambre et le corail, dont les Gaulois de Champagne faisaient si grand cas (*Ibid.*, pp. 833-838), ne sont presque pas représentés dans la joaillerie qu'on recueille à Ensérune et sur les *oppida* voisins : les pâtes vitreuses en sont la matière habituelle. Cf., cependant, Ph. HÉLÉNA, *Origines*, pp. 269, fig. 164, et 271, fig. 165, une grosse perle d'ambre en forme de tore et des éléments de colliers (disques et barillets) en corail provenant de Montlaurès. A Ensérune, on ne trouve à mentionner, en corail, que les cabochons de quelques fibules. Voir S. REINACH, *Le corail dans l'industrie celtique*, dans *Rev. cell.*, 1899, pp. 24 sq. ; P. JACOBSTHAL, *Early Celtic art*, I, pp. 132-133.

diamètre va croissant du sommet, que couronne un nodule parfois aplati, vers la pointe, qui présente le profil conique d'un crayon taillé, des manches d'outils¹, des rondelles et des plaques de charnières, des appliques ornementales striées de motifs linéaires, des peignes à barbe, dont le haut est percé d'un trou de suspension et dont la forme générale est celle d'un chevalet de violon, des dés à jouer (Pl. LXI, 2 et 3)².

C'est le bronze qui, aux phases finales de l'occupation de l'*oppidum*, continue à fournir la matière de la série la mieux représentée des objets de parure ou de petit outillage. Citons, pour donner une idée de leur variété, les grandes épingles, dont la tige s'orne de nœuds et de disques, les longues alènes, dont la partie supérieure, couronnée ou non d'une tête ronde, comporte un chas, les torques à tige filiforme, ouverte et renflée aux deux bouts, les pinces à épiler, les spatules, les lancettes, voire un éperon à pointe mince et longue et un fléau de balance à deux bras égaux, dont chacun était muni à son extrémité d'une boucle à laquelle était fixée une chaînette soutenant un plateau (Pl. LVII, 2 et 3 ; LIX, 3 et 4)³.

On y joindra des documents qui comptent parmi les plus caractéristiques de La Tène II et III : deux étuis à aiguilles pourvus à leur partie supérieure d'oreillettes latérales, dans lesquelles sont passés des anneaux mobiles⁴, des bagues à chaton en pâte vitreuse⁵, de nombreuses fibules, parmi lesquelles on relève des exemplaires de La Tène II, où l'appendice caudal, recourbé et soudé à l'arc, prend une importance égale à celui-ci, et surtout des spécimens classiques à La Tène III, les uns à arc filiforme, dont le pied servant de porte-agrafe, dessine une sorte de cadre triangulaire plein ou ajouré, les autres en arbalète à ressort allongé, dont l'arc est devenu une large plaque triangulaire infléchie (Pl. LIX, 1, 2, 4)⁶.

L'outillage de fer est largement représenté à Ensérune par des instruments et ustensiles qui sont une vulgate dans tout le domaine de la civilisation de La Tène, où les trouvailles des nécropoles et des habitats témoignent de l'excellence et de la variété de la production des forges gauloises aux deux derniers siècles avant notre ère⁷ : socs de charrues triangulaires, lames de serpes, qui rappellent le caractère agricole des populations installées sur l'*oppidum*, hameçons, tridents à pointes barbelées, qui leur servaient pour la pêche dans les

(1) Ils sont d'ordinaire tout simples, en forme de douilles dans lesquelles on emmanchait l'outil de métal. Il en existait d'un type plus recherché, tel celui que présente un grattoir de bronze et qui est fait de deux plaques d'os terminées par une boucle et décorées de cercles concentriques incisés, qu'on avait rivées à la tige de métal insérée entre elles (inv. OS 48 ; Pl. LXI, 2).

(2) Mentionnons, près des exemplaires en os de forme cubique, un dé en ivoire, qui est de forme allongée (inv. OS 211 ; Pl. LXI, 2).

(3) J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, pp. 708-710, 717-723, 776-786 *passim*.

(4) *Ibid.*, pp. 795-797.

(5) *Ibid.*, p. 774.

(6) Il n'est aucun des objets recueillis dans les maisons du troisième habitat d'Ensérune dont l'équivalent exact ne soit connu en un autre point du domaine gaulois : *Ibid.*, pp. 858-899 *passim*.

(7) Pour le type des *dolia* et des moulins à écraser les grains, qui, en dehors de ce matériel mobile, formaient les pièces majeures et quasi obligées de l'équipement de chaque maison, cf., ci-dessus, pp. 261-264.

étangs, haches à douille, tranchets, gouges et ciseaux, qu'ils utilisaient pour le travail du bois, marteaux, couteaux à lame triangulaire, rasoirs en croissant allongé, clefs coudées, dont la tige se terminait par un anneau et dont le pêne était muni de dents (Pl. LVII, 4)¹.

b) La céramique. — En fait de poterie, on rencontre en abondance des vases en terre gris foncé assez fine, sans engobe : urnes ovoïdes prolongeant une des formes préférées des deux premières périodes de La Tène, que décorent des lignes ondulées tracées au peigne et des suites de traits imprimés au brunissoir avant cuisson, jattes carénées, ornées au peigne de rubans ondulés disposés en zones entre des tores saillants. Les unes et les autres appartiennent à des séries courantes dans la production de La Tène III et trouveraient des analogies exactes dans les découvertes faites sur les *oppida* de la Gaule centrale, au Mont Beuvray par exemple².

Plus rare et plus ancienne, la céramique peinte est représentée par de hauts gobelets ovoïdes à large embouchure, sans anse ni pied : la pâte rouge clair, dure, est revêtue d'un engobe blanc laiteux à base de chaux, très fragile, sur lequel s'enlèvent des motifs linéaires de teinte bistre ; ceux-ci ne décorent que la partie supérieure des vases, dont le bas est réservé en blanc, et composent une ornementation d'esprit analogue — la forme elle-même n'est pas sans parenté avec l'urne marnienne — à celle qu'offre la catégorie peinte de la période antérieure : bandes et lignes horizontales délimitant le champ décoré, quadrillages, division de ce champ en métopes par des traits verticaux, ondulations meublant en diagonale le cadre de ces métopes, frises de carrés en bistres alternant avec des carrés réservés en clair (Pl. XLIX, 2). Comme ceux des groupes précédents, ces vases évoquent les fabrications de la Gaule centrale, en particulier celles de la zone qu'occupaient les Arvernes, où l'on trouverait à les comparer à la vaisselle de la fin de La Tène II dite de Lezoux³.

La liste est longue, on le voit, des objets qui montrent combien les indigènes du golfe du Lion étaient redevables, dans l'ordinaire de leur existence, aux ressources de l'industrie celtique au cours des dernières phases de l'histoire des *oppida* sur lesquels ils étaient installés. Les emprunts qu'ils y faisaient, conjugués avec les apports du monde hellénique dont ils n'avaient pas cessé de bénéficier, suffiraient à nous assurer que leur civilisation n'avait plus ce caractère entièrement barbare que dénoncent, avec quelque mauvaise foi, les écrivains latins, intéressés sans doute à justifier les interventions de Rome.

c) Documents divers. — Dans notre examen, nous avons à dessein réservé le cas de quelques documents auxquels s'attache une signification rituelle et qui nous permettent d'entrevoir, par delà les formes matérielles que nous venons

(1) J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, p. 991, fig. 679.

(2) *Ibid.*, pp. 761-766. Il s'agirait d'une dérivation attardée de la céramique phocéenne : M. ALMAGRO, *RELig.*, XV, 1949, p. 121.

(3) *Ibid.*, p. 997. — Voir aussi G. FABRE, *Les industries céramiques de Lezoux*, dans *RA*, 6^e série, VII, 1935, pp. 31 sq.

d'évoquer, certaines des croyances qui avaient cours sur un *oppidum* comme celui d'Ensérune au moment où il se trouve intégré dans le monde gaulois.

On mentionnera, tout d'abord, trois chenets d'argile découverts parmi les vestiges du dernier habitat. Un seul est en assez bon état de conservation, quoique brisé à la partie inférieure et dépourvu de son pédoncule¹ : ses dimensions (long. : 0 m. 13 au garrot ; haut. actuelle : 0 m. 08) montrent qu'il s'agit d'une figuration votive, non d'un accessoire utilitaire destiné à retenir les cendres du foyer et à supporter les broches au-dessus d'elles. Le travail en est assez grossier : une plaque d'argile réunit le cou à l'échine en manière de renforcement ; la tête, cependant, est bien caractérisée, avec ses cornes, sa bouche largement fendue et les stries imitant le pelage sur le crâne. On remarque, à la base et sur le devant du cou, deux séries de cercles concentriques profondément imprimés dans la pâte ; les yeux et les narines sont eux-mêmes indiqués par un cercle incisé (Pl. LVI, 5). Cette statuette, à laquelle on ne trouve guère à comparer jusqu'ici, dans la région languedocienne et roussillonnaise, qu'une seule pièce analogue mise au jour sur l'*oppidum* de La Roque (Hérault)², entre dans une série ailleurs bien connue dans le monde gaulois de La Tène III. Véritables figures de substitution des victimes qu'on sacrifiait aux divinités du foyer, elles avaient leur place marquée dans les petits sanctuaires domestiques³. Quant aux cercles incisés que porte le chenet d'Ensérune et qu'on rencontrerait déjà sur des exemplaires villanoviens, il est sûr qu'ils n'ont pas un rôle purement décoratif : on y verra un emblème d'origine héliolatrique, souvenir probable d'une participation ancestrale du bélier au culte solaire, signe propitiatoire en tout cas⁴.

C'est la même vertu de phylactères qui s'attache dans le monde gaulois aux roues et rouelles, images du disque solaire, dont le motif des cercles incisés n'est plus au fond que l'emblème dégradé. Deux exemplaires en sont connus à Ensérune : le premier, en bronze, d'un diamètre de 0 m. 048, est une roue-miniature à huit rayons pourvue d'un moyeu, le second est une rouelle d'argent à quatre rayons, d'un diamètre de 0 m. 025, figuration sommaire et non plus reproduction de la roue (Pl. LVII, 3 ; LIX, 4)⁵. Il s'agit dans l'un et l'autre cas

(1) Ce chenet a été trouvé en 1931 dans le comblement d'un silo placé immédiatement au Nord de la pièce III/10 : inv. S 1178. La provenance des deux autres est inconnue.

(2) E. BONNET, *L'oppidum de La Roque*, dans *CHA*, 1932, pp. 76 sq. [Voir, ci-après, p. 411 n. 5].

(3) Très rare aux deux premières phases de La Tène, le chenet votif était connu déjà dans la civilisation des champs d'urnes, comme le montrent les trouvailles d'époque villanovienne faites en Italie du Nord (J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, p. 912) et une découverte intervenue naguère dans la plaine rhénane (W. DEHN, *Germania*, 1940, pp. 175-178) : la tête de l'animal figuré est parfois celle d'un cheval en Italie ; elle est celle d'un taureau en Rhénanie. — Voir J. DÉCHELETTE, *Le bélier consacré aux divinités domestiques sur les chenets gaulois*, dans *RA*, 3^e série, XXXIII, 1898, pp. 63-81, 245-262 ; *Manuel*, IV, pp. 905-913 ; R. LANTIER, *Chenets gaulois d'Uzès*, dans *BAT*, 1935-37, pp. 175 sq. ; A. AUDOLLENT, *Les chenets de terre cuite à tête de bélier du Musée de Clermont*, dans *Mél. Radet*, 1940, pp. 553-559.

(4) C'est pour sa valeur prophylactique, non comme thème de pure ornementation, que le motif des cercles incisés figure si souvent sur les objets de parure, par exemple sur les bracelets de bronze recueillis à Ensérune dans les tombes attenantes au second habitat.

(5) La roue de bronze a été trouvée en 1931 dans les fouilles de la partie orientale de la pente Sud (*insula* III) ; sa provenance exacte n'a pas été précisée : inv. OS 413. — La rouelle d'argent a été découverte

d'objets porte-bonheur, de talismans destinés à écarter les maléfices par l'évocation du disque solaire, à laquelle on n'a cessé de recourir depuis l'âge du Bronze comme étant la plus bénéfique¹.

Les quelques données que nous apportent les trouvailles dont il vient d'être fait état, jointes à celles que nous a fournies la catégorie la plus récente des sépultures caractérisées par la présence d'offrandes alimentaires, constituent un faisceau d'indications bien mince sur les croyances que l'on professait à Ensérune dans la dernière phase des destinées de l'*oppidum*. Elles ne sauraient tenir lieu des enseignements que procurerait la découverte d'un emplacement consacré au culte, voire de représentations figurées. Elles ne laissent pas cependant d'être révélatrices d'un système d'idées où les précautions de la magie cotoyaient les exigences de la religion proprement dite et de montrer que l'équivalent doit en être cherché dans le monde celtique de l'époque.

Dans la région à laquelle appartient Ensérune, nous n'avons malheureusement guère à ajouter à la documentation recueillie sur ce site. Signalons, cependant, la mise au jour sur l'*oppidum* du Cayla de Mailhac d'un fragment de stèle quadrangulaire en molasse gréseuse (haut. 0 m. 32), dont la face antérieure et les faces latérales portent un visage humain en relief assez plat, de facture des plus barbares² : on y reconnaît un pilier analogue à celui d'Entremont, avec figuration de « têtes coupées ». Ces masques, qu'on retrouve sur divers monuments dans une aire assez vaste en Méditerranée occidentale et, en Languedoc même, sur les linteaux de Nages et de Nîmes³, témoignent d'un réalisme brutal, où il faut sans doute faire une part à la malhabilité des artistes⁴ : visant

en 1937 dans le sous-sol de la rue desservant la pente Nord au droit de la pièce V/20, au milieu d'un contexte d'objets qui indiquent le cours du II^e siècle, notamment sept monnaies des *Neronen*, une des Longostalètes, trois fibules de La Tène II, des tessons de *barrel de copa* et des fragments de coupes campaniennes du premier style : inv. OS 788.

(1) Rappelons la perle figurant une tête humaine aux yeux exorbités, qui participe du même dessein prophylactique : ci-dessus, p. 406 n. 6. — La rouelle-amulette est connue déjà à l'époque du Bronze : elle reste un des phylactères les plus constamment associés aux objets de parure et d'équipement dans la civilisation hallstattienne et elle se rencontre fréquemment dans le domaine gaulois à l'âge de La Tène, soit isolée comme à Ensérune, soit portée en pendeloque, soit passée dans l'arc des fibules ou des torques : J. DÉCHELETTE, *Manuel* II, pp. 296-297 ; III, pp. 373-380 ; IV, pp. 803-806.

Ce symbole de la rouelle se retrouve imprimé sur une série de *dolia* mis au jour dans les maisons de la dernière époque à Ensérune : en dehors de ceux dont nous avons parlé précédemment et qui, timbrés à la colonne ionique, sont d'inspiration grecque, ils constituent une série certainement gauloise. La rouelle garde sa valeur phylactérique sur ces grands vaisseaux qui renferment les réserves familiales.

(2) Voir O. et J. TAFFANEL, *Le Cayla de Mailhac*, p. 38, fig. 37 ; Ph. HÉLÈNA, *Origines*, p. 236, fig. 141 ; E. ESPÉRANDIEU, *Recueil*, XII, *Suppléments*, par R. LANTIER, p. 38, n° 8030, et pl. XLVII.

(3) Voir F. BENOÎT, *L'aire méditerranéenne de la tête coupée*, dans *RELig.*, XV, 1949, pp. 243-255. — Pour le pilier d'Entremont, cf. E. ESPÉRANDIEU, *Recueil*, I, p. 83 ; J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, p. 1041 ; cf. aussi les travaux cités ci-après, p. 411 n. 3. Pour le linteau de Nages, voir E. ESPÉRANDIEU, *Recueil*, I, n° 515 ; pour ceux de Nîmes, voir J. BRUNEL-M. LOUIS, *Sculptures barbares de Nîmes*, dans *CHA*, IX, 1935, pp. 586-593. Ces divers documents sont reproduits et commentés dans F. BENOÎT, *L'art primitif méditerranéen*. — Autres figurations en relief de « têtes coupées » sur la pierre de Die (Drôme) : H. DE GÉRIN-RICARD, *Provincia*, VIII, 1928, p. 169, le menhir de Saint-Michel-de-Valbonne (Var) : E. ESPÉRANDIEU, *Recueil*, I, p. 39, n° 38, un vousoir d'une galerie haute de l'amphithéâtre de Nîmes (pierre remployée ?) : *Ibid.*, XI, n° 7808.

(4) Sur le réalisme de ces masques aux pommettes saillantes, aux lèvres exsangues, aux yeux exorbités, dont le regard paraît absent ou qui, refendus par un double trait horizontal, semblent clignotants, cf. F. BENOÎT,

assurément à donner une image horrible de la mort, ils ne sont pas de simples portraits de défunts¹, encore moins de purs motifs d'ornementation². Ils évoquent la coutume gauloise de décapiter les cadavres des ennemis et d'en conserver les chefs cloués à la porte des demeures, moins sans doute pour perpétuer par de sanglants trophées le souvenir des victoires remportées qu'en vertu du pouvoir apotropaïque qui s'attachait aux têtes coupées, comme aux masques de la Gorgone dans le monde grec³.

Mentionnons encore l'avant-train d'un lion en tuf local trouvé dans un silo sur l'*oppidum* d'Aumes (long. conservée, 0 m. 65 ; épais. 0 m. 38)⁴. Une curieuse stylisation de la crinière, rendue au moyen de losanges, et des côtes, indiquées par des stries, donne un aspect faussement archaïque à cette pièce, à propos de laquelle on évoquera les lions provenant de lieux de culte préromains de la région des Alpilles, où ils participaient du symbolisme funéraire⁵.

L'art primitif méditerranéen, p. 32. Sur le traitement des yeux en particulier, qui n'est pas sans rappeler la technique de la statuaire archaïque en Grèce et qu'on retrouve dans la ronde bosse de la Gaule méridionale (bustes de Substantion, de Sainte-Anastasia, hermès de Roquepertuse, têtes d'Entremont entre autres), voir W. DEONNA, *Les yeux absents ou clos des statues de la Grèce archaïque*, REG, XLVIII, 1935, pp. 227-228.

(1) C'est la thèse exposée par F. BENOÎT, *op. cit.*, p. 32 : il s'agirait de portraits de défunts réduits à « la notation abrégée » de leurs masques. Voir encore, du même, *Le Cerbère de Gênes et les têtes coupées de la Narbonnaise*, dans RELig., XII, 1946, pp. 84-85 ; *La statuaire d'Entremont*, *Ibid.*, XIV, 1948, pp. 79-81.

(2) Telle était la théorie de M. CLERC, REA, XIV, 1912, p. 189 ; *Aquae Secliae* (Paris, 1916), pp. 58 sq.

(3) La coutume gauloise de la décapitation rituelle des ennemis vaincus n'est pas seulement connue par les textes de DIODORE DE SICILE, V, 29, 5, et de STRABON, IV, 4, 5, auxquels on se réfère, en quelque sorte classiquement, pour rendre compte des monuments sur lesquels sont figurées des têtes coupées. Elle est attestée par la découverte sur certains sites préromains de crânes d'adultes dans le sous-sol des habitations, par exemple au Cayla de Mailhac, O. et J. TAFFANEL, *op. cit.*, p. 17, et à Numance, B. TARACENA, *Cabezas-trofeo en la España celtica*, dans AEArg., n° 51, 1943, pp. 57 sq. Voir aussi les piliers du portique du sanctuaire de Roquepertuse, qui sont creusés d'entailles céphaloides destinées à recevoir les crânes des ennemis décapités : F. BENOÎT, *op. cit.*, p. 18 et pl. XXV. Piliers analogues à Saint-Blaise et à Glanum : H. ROLLAND, *Nouvelle documentation sur le culte de Roquepertuse*, dans RELig., XVII, 1951, pp. 201-208.

On n'a pas manqué d'établir une relation entre cette pratique et la figuration de têtes coupées sur certains monuments : cf. A. REINACH, *Le pilier d'Entremont*, dans RA, 4^e série, XIX, 1912, pp. 216 sq. ; *Les têtes coupées et les trophées en Gaule*, dans Rev. cell., 1913, pp. 38 sq. et 253 sq. ; J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, p. 1042. Il nous paraît difficile de récuser complètement cette relation, comme le fait F. BENOÎT, *op. cit.*, p. 32 : on ne croira pas volontiers, en effet, que la statuaire celtique qui a su sculpter en Gaule méridionale des bustes-portraits et des effigies en pied ait voulu seulement donner, avec ces « têtes coupées », des portraits abrégés ; elle obéit à une intention rituelle, qui s'explique par la valeur apotropaïque qui s'attache à ces figurations — valeur que F. BENOÎT a lui-même notée : RELig, XIV, 1948, pp. 79-80. — C'est cette valeur qui permet, sans nul doute, de rendre compte de la présence de ces figurations en des lieux où des portraits de défunts n'auraient que faire, par exemple sur le talus du fossé creusé dans le roc de la forteresse celtique des Bringasses (Bouches-du-Rhône) : F. BENOÎT, *Préhistoire*, V, 1936, p. 136 ; E. ESPÉRANDIEU, *Recueil*, XII, n° 7880, et sur les parements des enceintes des oppida d'Allariz et de Tarragone en Espagne : F. BENOÎT, RELig., XV, 1949, pp. 244-245 et fig. 1.

(4) Fouilles de J. GONDARD en 1951 : voir BSAB, XV-XVI, 1949-50, pp. 22-27.

(5) Tout comme en d'autres régions hellénisées d'Occident, l'Étrurie et l'Ibérie : cf. F. BENOÎT, *L'art primitif méditerranéen*, pp. 28 sq.

Signalons ici, bien qu'il soit d'une époque plus avancée que les documents dont il vient d'être fait mention, le curieux dispositif cultuel reconnu sur l'*oppidum* du Cayla de Mailhac par O. et J. TAFFANEL, qui l'ont décrit, *Le Cayla de Mailhac*, pp. 40-42. Il s'agit d'une sorte de table de sacrifice rectangulaire aménagée dans l'angle d'une habitation : elle est faite de *tegulae* retournées, reposant sur un lit de ciment et de pierres, et bordée sur un long côté par des dalles plates posées de champ et sur les faces latérales par deux *imbrices*, dans le prolongement desquels se trouvait, à chaque angle d'une de ces faces et du long côté sans bordure, un col d'amphore fiché en terre ; à peu près au milieu du long côté que limitent les dalles posées de champ

C'est là bien peu de choses assurément en regard des découvertes qui sont intervenues, non pas même en Provence, où l'on connaît plusieurs lieux de culte et où l'on possède une riche documentation plastique pour la période que nous étudions et qui est, comme en Languedoc et en Roussillon, celle de la domination gauloise, mais encore dans la région languedocienne, à l'Est de l'Hérault : le linteau de Nages et les fragments de linteaux de Nîmes, où figurent ici des chevaux et des « têtes coupées », là des « têtes coupées » seules, les briques de terre cuite à reliefs estampés de Substantion, les bustes-portraits de Substantion et de Sainte-Anastasie, le torse de Russan, le guerrier de Grézan, révèlent entre l'Hérault et le Rhône l'activité d'un véritable atelier de sculpture indigène apparenté à celui de Provence, dont la production nous renseigne sur les exigences d'une religion auxquelles il a mission de satisfaire¹. Sous son double aspect zoomorphe et humain, la statuaire ainsi éclosée à la veille de la conquête romaine, dont le style, voire quelquefois les thèmes, procèdent des modèles grecs, est de destination avant tout utilitaire et magique. Le genre de ses

et un peu vers l'extérieur, se trouvait un troisième col d'amphore identique. Deux d'entre eux étaient obturés par des rondelles de poterie, le troisième par un fond d'amphore. Une meule plate en basalte, creusée en bassin et munie d'un bec d'écoulement, fut découverte placée sur le troisième col d'amphore. Nous avons affaire, vraisemblablement, à une sorte d'autel, sur lequel on brûlait les chairs des victimes — les *tegulae* formant table étaient noircies et calcinées — et près duquel les cols d'amphores plantés à même le sol étaient destinés à recevoir le sang des victimes et à le faire parvenir dans les profondeurs de la terre : pratiques qui évoqueraient un emprunt aux formes classiques du culte rendu aux divinités chtoniques et aux morts. On ne s'en étonnera pas : le dispositif de Mailhac, d'après la trouvaille qui a été faite d'une monnaie de Caligula sous les *tegulae* de la table de sacrifice, est d'un temps où, par l'effet de la mainmise romaine, s'opère une sorte de syncretisme entre les croyances indigènes et celles auxquelles la civilisation romaine a servi de véhicule.

[Nous devons mentionner, enfin, la découverte intervenue sur l'*oppidum* de La Roque (Hérault) au moment où ce travail était à l'impression (novembre 1953) d'un dispositif rappelant celui de Mailhac, mais plus ancien, car il date du début de la Tène III. Au centre d'une pièce carrée de 4^m80 × 4^m20, dont les murs bâtis en moellons de calcaire assemblés au mortier d'argile sont conservés sur une hauteur de 0^m40 environ, on a retrouvé, au niveau du sol dont il émerge de 0^m05, un foyer en argile crue de forme carrée, mesurant 0^m60 de côté. La face d'utilisation s'encadre dans une bordure de 0^m120 de large, formée sur deux côtés de trois registres de motifs incisés, qui, de l'extérieur vers l'intérieur, dessinent une sorte de grecque, une frise de chevrons et une frise de losanges, et, sur les deux autres côtés, de deux registres seulement, ceux de la grecque et des losanges. A chacun des angles internes de cette bordure sont placés quatre chevrons, le sommet tourné vers le centre. Cette table, dont l'épiderme était cuit par le feu du foyer allumé au-dessus d'elle, était recouverte d'une abondante couche de cendres, mêlées d'os d'animaux (ovidés), au milieu de laquelle ont été recueillis quatre chenets d'argile privés de leur tête (l'un de 0^m40 de long, avec décor sur ses flancs de cercles concentriques incisés, trois de 0^m18-0^m20) et une tête isolée de cheval, en argile elle aussi, ainsi que huit disques, en argile toujours, percés d'un trou en leur centre et destinés à servir de supports à des pots au-dessus de la braise incandescente. Il semble qu'on soit en présence non pas d'un simple foyer, mais d'un véritable autel ou table de sacrifices ayant servi au culte des divinités domestiques. Fouilles inédites de R. Larderet, de la Société archéologique de Béziers].

(1) La plupart des documents sont décrits et reproduits dans E. ESPÉRANDIEU, *Recueil*, I, IX, X, XI et XII, et, en dernier lieu, dans F. BENOÎT, *L'art primitif méditerranéen*. Voir H. DE GÉRIN-RICARD, *Étude sur l'art gaulois avant les temps classiques*, dans *Provincia*, VIII, 1928, pp. 163 sq. ; E. ESPÉRANDIEU, *L'art ibéro-ligure ou cello-ligure en Languedoc et en Provence, à propos de la découverte de deux bustes jaillés à Sainte-Anastasie (Gard)*, dans *Mon. Piot*, XXX, 1929, pp. 69 sq. ; R. LANTIER, *L'art celtique*, dans *JS*, 1946, pp. 67 sq. Cf. également Ch. PICARD, *La sculpture antique*, II (Paris, 1926), pp. 365-366 ; W. DEONNA, *Dédale*, II (Paris, 1931), pp. 294-300. — Sur les découvertes récentes d'Entremont, plus particulièrement, voir F. BENOÎT, *Sculptures d'Entremont*, CRAI, 1943, pp. 474-486 ; *La statuaire d'Entremont*, dans *RELig.*, XIV, 1948, pp. 64-84 ; R. LANTIER, *Les nouvelles statues d'Entremont*, dans *Mon. Piot*, XL, 1944, pp. 87-106 ; Ch. PICARD, *Pro arte*, XLIV, 1945, pp. 319-326.

créations contraste avec l'absence de représentations naturalistes qui caractérise l'art celtique des régions non méditerranéennes. Elles obéissent à un symbolisme expressif, où paraissent un bestiaire infernal évoquant le voyage outre-tombe de l'âme emportée par le cheval psychopompe ou son ravissement par le lion, personnification de la mort dévorante, des images ou plutôt des doubles des fidèles perpétuant leurs attitudes d'adoration et de prière, des figurations éternisant les sanglantes et bénéfiques offrandes des têtes des ennemis dévoués aux divinités infernales. Ces documents, qui transcrivent, si l'on peut dire, une pensée celtique dans une forme hellénisée, proviennent tous — et ce n'est certainement pas un hasard — de la région qui fut le domaine des Arécomiques et où il est à croire que l'occupation gauloise fut la plus dense. On ne s'étonnera donc pas que des œuvres de ce genre restent rares dans le secteur Narbonne-Béziers, où nous avons lieu de penser qu'elle le fut moins et que le vieux fonds de populations autochtones s'est maintenu. Il n'en reste pas moins, d'après ce que nous révèlent quelques pièces spécifiques, qu'avec la primauté politique des Gaulois leur système de croyances, et plus encore peut-être leurs superstitions, avaient pénétré dans un milieu dont nous savons, au demeurant, qu'il avait toujours été perméable aux influences étrangères.

Ainsi, à plusieurs égards, au moment des interventions romaines, un habitat comme celui d'Ensérune apparaît comme un centre gaulois. Il ne saurait être toutefois confondu avec les *oppida* des régions centrales de la Gaule qu'occupaient les Arvernes, ni même avec ceux des Salyens de Provence. C'est bien plutôt les sites de la côte orientale d'Espagne qu'il continue à évoquer dans ses aspects majeurs, où paraît toujours la parenté ethnique ancestrale qui unit ses occupants aux leurs et qui s'est maintenue en dépit de toutes les vicissitudes.

CHAPITRE III

ENSÉRUNE ET LE MONDE IBÉRIQUE

Plusieurs des problèmes dont l'étude devrait prendre place dans le présent chapitre ont été examinés déjà dans les pages précédentes. C'est ainsi que nous avons été amené à traiter de la poterie dite ibérique qu'on rencontre à Ensérune et sur les *oppida* analogues du Languedoc méditerranéen-Roussillon, à nous occuper, parmi les trouvailles qui lui servent de contexte, des pièces du matériel métallique auxquelles est attribuée pareillement une origine ibérique, à discuter les données que les auteurs anciens nous ont conservées sur le peuplement primitif de cette région et parmi lesquelles le nom d'Ibères revient fréquemment. Les indications et les explications que nous avons eu de cette façon l'occasion de fournir nous dispenseront de certains développements et nous permettront, au moyen de quelques brefs rappels, de préciser dès l'abord le sens que prend pour nous la question des rapports d'Ensérune et du monde ibérique.

La première partie de notre travail nous a conduit à constater d'étroites et constantes ressemblances entre l'habitat auquel nous avons affaire et ceux de la côte orientale d'Espagne, qu'il s'agit, au premier âge du Fer, du village des cabanes et des silos ou, au second, de la cité bien bâtie s'étagant en terrasses sur les pentes de la colline à l'abri d'une enceinte. Nous avons noté, en outre, que la nécropole, où les ensevelissements sont de la deuxième période d'occupation, ne trouve d'équivalent exact que sur cette côte. Faisant la somme des affinités « ibériques » que présentent cette agglomération et cette nécropole dans ce qu'on peut appeler leur morphologie, nous avons cru possible d'en rendre compte par l'identité du peuplement originel de la province où elles se situent et de celle qui lui fait suite au-delà des Pyrénées et par le parallélisme des influences extérieures qui se sont exercées sur l'évolution des civilisations dont l'une et l'autre furent le berceau. Dans le cadre d'une pareille exégèse, le problème des relations d'Ensérune et du monde ibérique se ramène donc à prendre acte, à propos du matériel mobile recueilli sur l'*oppidum*, des indications qui, en premier lieu, illustrent la parenté foncière des indigènes et de leur culture de part et d'autre des Pyrénées — parenté inscrite dans le type même des habitats qu'ils ont édifiés —, en second lieu attestent l'existence de rapports commerciaux entre les centres du golfe du Lion et ceux de la Catalogne. Les textes qui

donnent le littoral roussillonnais et languedocien comme peuplé d'Ibères ont uniquement en vue, selon nous, de marquer que cette région, précisément, se présente comme un prolongement des rivages méditerranéens de la Péninsule, à en juger par les formes de civilisation qu'on y rencontre : Ibères, les peuplades installées sur des *oppida* comme celui d'Ensérune le sont en ce sens qu'elles groupent les frères de race des indigènes qui vivent de l'autre côté des Pyrénées et que leurs modes d'existence sont semblables¹.

Il n'y a pas à supposer que les Ibères formés en nation dans la région de l'Èbre aient franchi les Pyrénées et atteint d'un seul élan les plaines fertiles de l'Aquitaine, du Roussillon et du Languedoc, « détruisant tout sur leur passage, jonchant de monceaux de ruines les bords autrefois si prospères du beau fleuve *Attagus* »². Cette thèse de l'expansion ibérique en Gaule méridionale n'en est pas moins devenue classique grâce à la caution de C. Jullian, de A. Schulten, de P. Bosch-Gimpera, bien que l'accord ne soit fait, ni sur la date à laquelle elle aurait eu lieu — début du VI^e siècle ou seulement V^e —, ni sur son étendue vers l'Est — jusqu'au Rhône ou seulement jusqu'à l'Hérault³.

On a cru pouvoir l'étayer, à défaut de textes faisant expressément état d'une migration ibérique⁴, sur la concordance des données fournies par quelques passages des auteurs, où, comme nous l'avons rappelé, le nom d'Ibères est donné aux populations du golfe du Lion, et par les recherches archéologiques menées sur les *oppida* où elles étaient installées. Celles-ci livraient des documents de divers ordre entrant dans la catégorie des objets que la prospection conduite en Espagne avant de l'être dans le Midi de la France avait permis de porter au crédit d'un art et d'une industrie baptisés ibériques⁵ ; elles semblaient révéler ainsi les traces matérielles de la présence, entre Pyrénées et Rhône, des Ibères signalés par les textes. Comme il ne paraissait faire aucun doute que l'on n'eût affaire à un peuple d'une individualité ethnique bien définie, à une nation,

(1) Ci-dessus, pp. 377-387, particulièrement 386-387.

(2) Ph. HÉLÉNA, *Origines*, p. 146. — On ne trouve pas trace à Ensérune de ces destructions supposées. Nous nous sommes expliqué sur les remaniements successifs de l'habitat, dont, aussi bien, aucun ne se place dans la période où se serait produite l'invasion ibérique : ci-dessus, pp. 388-389.

(3) Cf. C. JULLIAN, *Histoire*, I, pp. 262 sq. ; A. SCHULTEN, *Numantia*, I, pp. 81 sq. ; *FHA*, I, p. 129 ; II, p. 68 ; P. BOSCH-GIMPERA, *Etnología*, pp. 406 sq.

Nous avons eu l'occasion d'indiquer déjà que la date de 475 admise par C. JULLIAN, *op. cit.*, p. 265, comme un *terminus ad quem* a été communément acceptée : par exemple, P. BOSCH-GIMPERA, *op. cit.*, p. 406. A. SCHULTEN incline à reporter ce *terminus* vers 530, *FHA*, II, p. 68. En dernier lieu, P. BOSCH-GIMPERA, *Pueblos de España*, pp. 91 et 221 n. 63, se fondant sur la date attribuée par A. SCHULTEN, *FHA*, I, pp. 8 sq., aux sources utilisées par AVIÉNUUS dans l'*Ora maritima*, où est signalée, aux v. 612-613, la présence des Ibères en Gaule méridionale, est revenu sur cette date et a proposé de remonter jusqu'au début du VI^e siècle.

Pour C. JULLIAN, *op. cit.*, p. 266, le Rhône aurait marqué la limite extrême de l'avance ibérique ; pour P. BOSCH-GIMPERA, *Pueblos de España*, p. 221 n. 63, cette limite serait à placer au Lez, dans la région de Montpellier ; pour A. SCHULTEN, *FHA*, II, pp. 19 et 68, il y aurait eu progression des Ibères jusqu'au Rhône, suivie, vers 530, d'un reflux jusqu'au Lez.

(4) Aucun texte relatif aux Ibères n'a jamais fait état d'une invasion de la Gaule méridionale. C'est par un véritable contresens que C. JULLIAN, *Histoire*, I, p. 266 n. 5, a cru trouver — et que d'autres ont cru trouver après lui — une allusion au passage des Ibères en Languedoc et aux ruines qu'ils y auraient laissées dans l'*Ora maritima*, v. 592-594 : voir, ci-dessus, p. 286 n. 3.

(5) Le livre de P. PÂRIS, *Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive*, notamment I, pp. 12 sq., est à cet égard très caractéristique.

il fallait bien, pour que des Ibères pussent être mentionnés en Gaule méridionale, qu'ils s'y fussent établis par conquête¹. Rappelons que les fouilles d'Ensérune, qui venaient après des recherches sporadiques menées dans la région Narbonne-Béziers, ont semblé apporter, pour leur part, une sérieuse confirmation à ces vues, en procurant des documents « ibériques » nouveaux et nombreux : objets de parure, armes, poterie, monnaies et graffites.

I

LE MATÉRIEL « IBÉRIQUE » D'IMPORTATION A ENSÉRUNE

Le mobilier métallique. — Nous avons indiqué déjà ce qu'il fallait penser de certains de ces documents qui ont été invoqués sans critique, et quelle qu'en fût la date, comme des signes de l'ibérisation du littoral du golfe du Lion. Pour le mobilier métallique, il est sûr que le génie ibérique a peu à voir avec la création des épées-faux en fer, des fibules annulaires et des boucles de ceinturons à plusieurs crochets en bronze, qui ne se rencontrent à Ensérune qu'à partir de la seconde phase d'occupation : en Espagne même, ils apparaissent, en effet, comme des fabrications issues, non pas des régions côtières dont on fait le domaine de la nation ibérique, mais des secteurs de l'intérieur, où sont fixés des Celtes depuis le premier âge du Fer et où la civilisation dont ils étaient porteurs a pris une forme provinciale. Des objets comme la boucle de ceinturon à plusieurs crochets, aussi bien, se retrouveraient dans les diverses contrées où s'est prolongée la culture hallstattienne ; d'autres, comme l'épée-faux, sont plus spécifiques en ce sens qu'ils sont propres à des zones de la Péninsule où les influences grecques ont largement pénétré. De tels documents, qui, en eux-mêmes, n'ont donc rien de proprement ibérique, sont parvenus à Ensérune par le seul mouvement du commerce².

La céramique. — Quant à la céramique, c'est elle, parmi tous les éléments de preuve invoqués, qui semble à beaucoup le signe le plus tangible de la venue des Ibères en Gaule méridionale, car les séries qu'on qualifie d'« ibériques » sont bien attestées sur les *oppida* du golfe du Lion dès la phase première de leur occupation³. Là encore, en les étudiant, nous avons vu qu'elles ne doivent

(1) La thèse longtemps admise, selon laquelle les Ibères seraient en Espagne même un peuple d'envahisseurs venus d'Afrique, qui aurait imposé sa domination aux autochtones et organisé, du Jucar aux Pyrénées, une nation puissante (cf., par exemple, P. DIXON, *The Iberians*, pp. 26 sq.), se heurte à de sérieuses objections et est aujourd'hui combattue : cf. M. ALMAGRO, *AEArq.*, n° 58, 1945, pp. 74-75. Sur le prétendu royaume « ibérique » de la région de l'Èbre, voir les indications prudentes de A. GRENIER, *Peuples et civilisations préhistoriques du Languedoc méditerranéen*, dans *Ec. ant. de Nîmes*, XXI^e session, 1940, p. 33 : « Dans ce peuple, les Ibères, ... contentons-nous de voir des indigènes d'Espagne, civilisés par la prospérité commerciale précoce due à l'extraction des métaux. L'exportation du bronze et de l'argent avait fait la prospérité de Tartessos et de Gadès ; elle fit aussi celle de la côte orientale d'Espagne ».

(2) Ci-dessus, pp. 393-396 (fibules, agrafes de ceinturons), 397 (épées, javelots).

(3) Cf. C. JULLIAN, *Histoire*, I, p. 279 n. 2 : « cf. les fragments de poteries dites ibériques découvertes à Montlaurel... ; ils me paraissent correspondre au temps de la domination des Ibères » ; F. MOURET, *CVA*, fasc. 6, p. 7.

rien au génie des Ibères. C'est vrai, en particulier, de la vaisselle à pâte jaune décorée de motifs géométriques simples, qu'on considère comme le fossile directeur par excellence dont la diffusion permettrait de suivre à la trace la progression de la migration ibérique en Gaule : comportant une variante ancienne, contemporaine de la poterie ionienne et de la poterie attique à figures noires, et une variante récente allant de pair avec les vases attiques à figures rouges du IV^e siècle, elle représente, en réalité, une céramique grecque d'Occident produite à l'imitation de la vaisselle ionienne courante ; sa présence n'est en Espagne et en Gaule que l'effet de l'activité économique des colonies phocéennes de l'Ouest¹.

On restituera de même aux ateliers grecs d'Occident la poterie grise sans décor, dite de la côte catalane, qui groupe des vases à pâte fine, ordinairement de petites œnochoés à panse carénée, mais aussi des cratères en cloche copiant les cratères attiques de la série de Kertch ou des skyphoi reproduisant les skyphoi campaniens à pouciers. Il faut y voir une « suite » récente du phocéen d'Occident, qui, à l'instar de la vaisselle peinte, imite une production de l'Orient hellénique, en l'occurrence la céramique grise d'Asie Mineure, et dont *Emporion* fut un des principaux centres de fabrication². Apparue à Ensérune vers 325, elle se retrouve sur ce site jusque vers 150 et témoigne du développement des échanges commerciaux, relayés par *Emporion*, qui s'étaient établis entre les *oppida* du Languedoc méditerranéen-Roussillon et ceux du littoral catalan.

La catégorie la moins ancienne, qui a également en Catalogne ses centres de production, ne se rencontre pas à Ensérune avant la phase finale de l'occupation, aux II^e et I^{er} siècles avant notre ère. Elle est la seule à propos de laquelle on peut parler sans doute d'une vaisselle ibérique. Il s'agit de la série des grands calathoi à bords droits en forme de *sombreros de copa*, dont l'argile rougeâtre porte une décoration, traitée en rouge vineux, combinant des motifs géométriques et des thèmes d'inspiration naturaliste³. Production locale nettement caractérisée au même titre que les poteries contemporaines du Levant espagnol à ornementation naturaliste, cette vaisselle représente la création d'ateliers où le souvenir des décors de la céramique de tradition ionienne — demi-cercles et bandes de zigzags — se mêle peut-être à des emprunts aux fabrications du Sud-Est — forme du calathos et motif des tiges rubannées — et certainement à des apports celtiques — disposition en métopes alternées et en zones superposées. Elle est, à ce titre, comparable à ces réalisations plus anciennes que sont

(1) Ci-dessus, pp. 56-58 et 313-314, 316-317. — On a noté que les découvertes de cette poterie sont très rares à l'Est de l'Hérault et conclu que la zone ibérisée s'arrêtait à ce fleuve : par exemple, M. LOUIS, *RElig.*, XV, 1949, p. 183. S'il s'agissait d'une vaisselle apportée par la migration ibérique, comment expliquerait-on qu'elle soit représentée à Marseille ? Ci-dessus, p. 314 n. 1. On rappellera qu'en Languedoc la région comprise entre l'Hérault et le Rhône s'est ouverte tardivement à la pénétration commerciale grecque et que l'absence de céramique « ibérique » s'y explique par les mêmes raisons que celle de l'ionien et de l'attique à figures noires ou rouges : ci-dessus, pp. 334 sq.

On remarquera que P. BOSCH-GIMPERA, *Pueblos de España*, p. 256 n. 69, tout en maintenant la thèse d'une conquête par les Ibères de la Gaule méridionale, incline à expliquer la présence de cette poterie, qu'il croit ibérique, sur des *oppida* comme Ensérune par un apport du commerce grec : ci-dessus, p. 248 n. 1.

(2) Voir ci-dessus, pp. 59-60 et 317, 330.

(3) Ci-dessus, pp. 72 et 330-331.

les fibules annulaires et les épées-faux, nées de la synthèse d'influences diverses et qui ne sont ibériques que parce qu'elles sont écloses en une région donnée de la Péninsule. Elle est, en tout cas, la production d'une époque — celle de la primauté romaine tant en Espagne qu'en Gaule — où l'expansion hors de ses frontières d'une nation ibérique est inconcevable. Elle n'est, sur la côte du golfe du Lion, elle aussi, que le résidu d'échanges économiques¹, dont, aussi bien, les trouvailles de monnaies émises aux deux derniers siècles avant notre ère dans les centres du littoral catalan attestent qu'ils furent une réalité².

Ces séries de documents divers, qui sont d'ordinaire mises en avant, nous l'avons dit, pour justifier la thèse d'une mainmise des Ibères sur une partie du Languedoc-Roussillon³, n'apportent pas grand renfort à une construction édiflée sur des textes lacunaires, justiciables au demeurant d'une tout autre exégèse : elles prouvent seulement, les unes, si l'on veut bien leur restituer leur véritable origine hellénique, que les Grecs de l'Ouest ont commercé avec cette région en même temps qu'avec les rivages orientaux de l'Espagne, les autres, que les indigènes du golfe du Lion faisaient venir du matériel métallique des provinces celtisées de la Péninsule, comme ils en recevaient de l'Aquitaine, et que, tardivement, lorsque les eaux catalanes redevinrent libres sous le contrôle romain, ils ont trafiqué avec la Catalogne maritime largement imprégnée des influences de la colonie grecque d'*Emporion*.

II

LE MATÉRIEL « IBÉRIQUE » LOCAL A ENSÉRUNE

Il reste à examiner maintenant les indications d'un ordre différent que fournissent les trouvailles de monnaies à légendes ibériques et de graffites

(1) Les mêmes remarques s'appliquent aux amphores dites « catalanes » — rappelons qu'elles sont à pâte rouge, ont une forme d'obus et sont dépourvues de col (ci-dessus, pp. 72 et 327) —, qui apparaissent à Ensérune avec le *sombrero de copa*, ainsi qu'à de rares amphores ovoïdes de moindre taille, en argile claire, portant sur une anse une estampille en caractères ibériques, et à quelques opercules d'amphores en terre cuite, dont il sera question plus loin et qui appartiennent aussi à l'époque du *sombrero de copa* (ci-après, p. 437 n. 1).

(2) Il a été recueilli à Ensérune :

1° 15 bronzes d'*Emporion* :

a) 11 as avec, à l'avvers, la tête à droite de Pallas casquée et, au revers, Pégase et l'inscription $\uparrow\text{N}\Psi\zeta\text{M}$, *Undicescen* = $\uparrow\text{N}\delta\kappa\tau\eta\tau\alpha$: STRABON, III, 4, 8 ; *Indiceles* ou *-getes* : AVIÉNUS, *Ora mar.*, v. 523 et 532 (nom des indigènes au milieu desquels fut fondé *Emporion*). Ces as se rangent dans la première série, types 1 et 4 des émissions distinguées par A. VIVES Y ESCUDERO, *La moneda hispánica*, II, p. 11 ;

b) 4 as du même type que les précédents, mais avec, au revers, la légende EMPORI (var. EMPOR et EMP) et, à l'avvers, sur un exemplaire, l'indication d'un magistrat monétaire M. A. B. M. F., et, sur un autre, les deux lettres DD : tous se rangent dans une série déjà connue : *Ibid.*, IV, pp. 8-9.

2° 11 as de *Cese-Tarraco* avec, à l'avvers, le profil droit d'une tête masculine aux cheveux crépus et, en arrière, un gouvernail sur certains exemplaires ; au revers, un cavalier tenant une palme et la légende ζE , *Cese* : *Ibid.*, IV, pp. 69-71 (deuxième et quatrième émissions).

(3) Sans parler des arguments d'ordre linguistique, qui ont été aventurés dans un ouvrage comme celui de E. PHILIPON, *Les Ibères*. Voir aussi A. BLANCHET, *Les Ibères en Gaule*, dans *Rev. de Synthèse*, 1939, pp. 33-36.

ibériques : leur intérêt est capital, comme nous avons eu l'occasion de le signaler, en ce sens qu'elles montrent que, non seulement les indigènes d'Ensérune employaient couramment pour transcrire l'idiome parlé par eux un alphabet identique à celui qui était en usage sur la côte méditerranéenne de l'Espagne, mais encore que cet idiome ne se distinguait pas, selon toute apparence, de celui qu'on utilisait sur cette côte.

Les monnaies. — Les frappes monétaires à légendes ibériques de la région Narbonne-Béziers sont du temps où se développent les échanges commerciaux entre le littoral catalan et les centres du golfe du Lion, échanges matérialisés à Ensérune, nous venons de le noter, par la découverte conjointe d'un certain nombre de pièces d'*Emporion* et de *Cese-Tarraco* et d'un lot d'œnochoés grises et de grands calathoi en forme de *sombreros de copa* provenant des ateliers emporitains et catalans¹. Elles apparaissent dans le cours du II^e siècle, vers 175, et semblent se prolonger jusque vers 70².

Des deux séries attestées, celle qui est de loin la plus abondamment représentée à Ensérune avait son atelier d'émission à Narbonne, comme l'ont depuis longtemps reconnu les archéologues et les numismates dont elle a retenu l'attention³. Rappelons qu'à l'époque où Narbonne frappe ce numéraire la région dont elle est le centre est dans l'obédience gauloise et qu'elle voit se multiplier les interventions de Rome, qui conduiront en 118 à la fondation d'une colonie à Narbonne même. Il s'agit des bronzes dits des *Neroncen*, d'après la translittération communément acceptée de la légende qu'ils portent⁴. Les exemplaires retrouvés à Ensérune se répartissent entre deux types principaux (Pl. LVI, 2)⁵.

a) Le premier groupe les monnaies qui ont, à l'avvers, une tête de femme voilée à droite et, au revers, un taureau bondissant vers la droite, surmonté d'une couronne de feuillage, avec la légende complète ou non, ΝΕΑΗΝΕΝ, *Neroncen*, ou

(1) On expliquera dans le cadre de ces échanges que les monnaies des chefs indigènes et de *Betarra*, frappées dans la région Narbonne-Béziers, empruntent leurs symboles à celles de *Cese-Tarraco* : ci-dessus, p. 349. — Il en va de même, nous le verrons, du numéraire à légendes ibériques.

(2) Sur les frappes indigènes de la région Narbonne-Béziers en général et sur leur chronologie, cf., ci-dessus, p. 346 et la n. 1. Pour les dates extrêmes entre lesquelles s'inscrit plus particulièrement le monnayage des *Neroncen*, voir G. F. HILL, *Monnaies de la Narbonnaise*, pp. 5-6. — Pour la valeur des signes à l'aide desquels les légendes sont transcrites, cf., ci-après, p. 424.

(3) Voir la bibliographie ancienne dans E. HÜBNER, *MLI, Nummi*, 1. On se reportera à A. BLANCHET, *Traité*, I, pp. 265 sq., et à l'étude spéciale que G. F. HILL, *Monnaies de la Narbonnaise*, leur a consacré. Translittération des légendes de ces monnaies dans A. TOVAR, *Léxico de las inscripciones ibéricas*.

(4) Il est admis que la désinence *cen*, qu'on retrouve sur d'autres monnaies, notamment celles d'*Emporion* mentionnées précédemment, où on lit *Undicescen* = le peuple des *Indicetes*, est une désinence d'ethnique. Le mot *Neroncen* désignerait donc, à la manière des ethniques au génitif pluriel sur les monnaies grecques, le peuple de *Neron*, forme qui est à rapprocher, nous l'avons signalé déjà, du toponyme archaïque de *Naro* qu'AVRÉNIUS, *Ora mar.*, v. 587, applique à la ville au lieu de la forme latine ordinaire de *Narbo*. Voir A. TOVAR, *Léxico*, pp. 313 et 317, et comparer, ci-après, pp. 432 et 434 n. 1, les vocables à finale *-on* que révèle la lecture des graffiti.

(5) La série des *Neroncen* compte à Ensérune 62 pièces. Elle est la mieux représentée, là et dans les autres centres, des frappes régionales : rappelons que les diverses séries gauloises ne comptent ensemble à Ensérune que 44 pièces. On a dénombré 128 monnaies des *Neroncen* à Montlaurels-Narbonne sur un total de 423 pièces recueillies, 102 à Béziers : G. F. HILL, *Monnaies de la Narbonnaise*, pp. 3 et 29-30.

NEQHNN, *Neron*. Ce type comporte des variantes dont l'étude permet d'établir l'âge relatif des pièces¹. Nous retiendrons simplement que les plus lourdes (20 gr. 68) sont du meilleur style, donc les plus anciennes ; parmi elles, les unes ont, à l'avers, en avant de la tête féminine, les lettres $\epsilon\iota$, *eba*, qu'on rencontre sur les as d'*Emporion* et de *Saetabi*² : on y voit d'ordinaire une indication numérale fixant le poids et par conséquent la valeur des pièces ; d'autres, à la même place, ont le groupe $\Psi\uparrow\mathcal{M}$, *tiuis*, resté sans explication³. Sur les bronzes légers (de 6 gr. 42 à 12 gr. 92), d'un style dégénéré, l'avers ne porte jamais que l'indication $\epsilon\iota$, quelquefois $\epsilon\iota$ (par erreur pour $\epsilon\iota$) ; au revers la légende est parfois $\frac{NEQHNN}{MM} 4$.

b) Le deuxième type comprend les pièces qui présentent, à l'avers, une tête d'Héraclès à droite coiffée de la peau du lion et, au revers, un hippocampe ailé à droite, avec la légende *NEQHMMEN* ; à l'avers, on trouve en avant de la tête le groupe $\epsilon\ll$, *eece*, qui, là encore, serait une indication de poids⁵. D'après ce poids (de 4 gr. 51 à 7 gr. 35), les bronzes de cette série seraient des semis, si ceux de la précédente sont des as.

La seconde frappe locale de monnaies à légendes ibériques réunit des exemplaires identiques à ceux du premier type du groupe dont il vient d'être question : ils ont, à l'avers, une tête de femme voilée à droite, avec, en avant, l'indication $\epsilon\iota$, et, au revers, le taureau cornupète surmonté d'une couronne. Mais l'ethnique est *MEAHNNEN*, *Seloncen*, au lieu de *Neroncen* : il est malheureusement impossible de décider à quel site de la région Narbonne-Béziers s'applique cet ethnique, qui, sur le modèle de *Neron/Neroncen*, suppose un toponyme

(1) G. F. HILL, *Monnaies de la Narbonnaise*, pp. 4 et 7-8.

(2) A. VIVES Y ESCUDERO, *La moneda hispánica*, II, pp. 8 et 25 ; G. F. HILL, *op. cit.*, pp. 10-11. Touchant l'interprétation du groupe $\epsilon\iota$ comme une indication numérale, G. F. HILL, *Notes on the ancient coinage of Hispania citerior* (*Amer. Numism. Soc.*, New-York, 1931), p. 26, a fait observer que dans le monnayage de bronze d'*Emporion* ce groupe ne se rencontrait que sur l'as. On a ϵ sur le semis, ϵ sur le quadrans **M** sur le sextans. — Dans la série des *Neroncen*, où l'indication paraît indifféremment sur les pièces lourdes et légères, sa valeur ne laisserait pas d'être parfaitement conventionnelle. Il faut admettre que l'on est en présence d'une imitation stéréotypée des frappes espagnoles, où l'on n'a pas eu égard au poids réel des pièces.

Il n'est pas sans intérêt de noter que le groupe $\epsilon\iota$ se retrouve à Ensérune sur un tesson de vase campanien (inv. S 594) provenant de l'habitat (Pl. LXVI, 45). On comparerait aussi, à Sagunte, $\epsilon\iota N \wedge$, *ebaigi*, sur une brique provenant du théâtre : G. MORENO, *Misceláneas*, p. 302, n° 52. Que le groupe soit employé là en composition ou qu'il s'agisse de deux mots distincts *eba* et *igi*, comme le croit A. TOVAR, *Léxico*, p. 305, il est douteux, dans ce cas comme dans le précédent, que l'on ait affaire à une indication numérale.

(3) A. TOVAR, *Léxico*, p. 305. — On comparerait, sur deux tessons campanien s provenant de l'habitat d'Ensérune (Pl. LXVII, 3 et 4), les graffites $\Psi\uparrow$, *tiu* (inv. 45-26) et $\Psi\uparrow\Psi$, *tiuti* (inv. 45-5).

(4) G. F. HILL, *Monnaies de la Narbonnaise*, p. 12 : le groupe **MH**, *so*, sous le nom de *Neroncen*, serait une abréviation du nom **Şelon*, d'après l'ethnique *Şeloncen*, qui se lit sur les monnaies du second type.

On notera cependant que le même groupe **MH** se retrouve à Ensérune sur un fond de coupelle campanienne du premier style (inv. 45-241) provenant de l'habitat (Pl. LXVI, 43), à Azaila sur un plat campanien du premier style également (J. CABRÉ, *Azaila*, Pl. 21, n° 279) et sur le cuivre de Luzaga, en Celtibérie, à la fin de la I. 3 (G. MORENO, *Misceláneas*, p. 310, n° 84, et A. TOVAR, *Léxico*, p. 385), où sa valeur est évidemment tout autre.

(5) On a rapproché un semis de *Saetabi* portant le signe \wedge : G. F. HILL, *Monnaies de la Narbonnaise*, p. 12.

* *Şelon*, dont on ne rencontre aucune mention dans les annales historiques¹.

L'examen des symboles que portent ces deux séries monétaires révèle, comme pour celles des chefs indigènes et de *Betarra*, des emprunts directs au numéraire de la côte catalane. Non seulement tel détail, par exemple la couronne qui, au revers, remplit le champ au-dessus du taureau ou, comme nous l'avons noté déjà, le groupe **EL** qui, à l'avvers, semble indiquer le poids des pièces, se retrouverait sur les as d'*Emporion*, mais le motif même du taureau bondissant s'y rencontrerait²; l'hippocampe, de son côté, paraît sur des bronzes d'*Emporion* également et de *Cese-Tarraco*³; quant au chef d'Héraclès, que nous avons vu figurer déjà sur les monnaies des « rois » indigènes, nous savons qu'il dérive de la tête aux cheveux bouclés qui se remarque sur les pièces de *Cese-Tarraco*⁴.

Étudiant les pièces des « rois » indigènes et de *Betarra*, nous avons dû enregistrer la ressemblance qu'elles offrent par leurs types avec le numéraire de la côte catalane; celles des Longostalètes nous avaient montré de surcroît des indications en caractères ibériques accompagnant la légende en lettres grecques: les séries que nous venons d'examiner se révèlent plus proches encore des monnaies d'Espagne, non seulement par leurs symboles, mais par leurs inscriptions entièrement ibériques cette fois. Nous renverrons à ce que nous avons dit précédemment de ce recours à l'ibérique, dont nous ne croyons pas qu'il puisse s'expliquer par des motifs uniquement commerciaux⁵: le numéraire émis dans la région Narbonne-Béziers est un numéraire hybride, où certains symboles et certaines légendes en caractères grecs sont l'expression de la primauté que les Gaulois exercent sur cette région depuis la fin du III^e siècle, mais où l'imitation des types monétaires catalans et plus encore l'utilisation de l'alphabet ibérique traduisent la parenté raciale qui existe entre le fonds de populations sur lequel règnent les chefs gaulois et les indigènes du littoral espagnol. D'un côté, nous avons le reflet d'un état politique récent, de l'autre, nous avons celui d'une réalité ethnique ancienne, dont il est intéressant de constater le maintien en dépit de toutes les vicissitudes, en observant que nos monnaies à légendes ibériques appartiennent à une époque déjà avancée et que leur émission fournit un recoupement à la permanence des formes ancestrales remarquée dans le développement de l'habitat.

(1) Cette série a été identifiée par G. F. HILL, *Monnaies de la Narbonnaise*, pp. 11-12. Elle n'est guère fournie à Ensérune, où l'on ne compte qu'une seule pièce des *Şeloncen*. Cette lecture, *Şeloncen*, qui implique l'existence d'un groupe de monnaies distinctes de celles des *Neroncen*, a été contestée par M. GÓMEZ-MORENO, *Emerita*, XV, 1947, p. 214, qui y voit un mauvais déchiffrement de *Neroncen*: la lecture de G. F. Hill est cependant assurée d'après l'exemplaire reproduit à la pl. III, n° 2, de son étude: les signes **M** et **A** sont certains. S'agit-il d'une émission défectueuse de la série des *Neroncen*, dans laquelle le graveur aurait écrit **M** au lieu de **N**, **A** au lieu de **A**? Cela paraît assez improbable.

(2) La couronne est l'accompagnement obligé de Pégase, qui figure sur les as de cette ville: cf. A. VIVES Y ESCUDERO, *Moneda hispánica*, pl. XIV, nos 4-6. — Pour le motif du taureau cornupète, voir *Ibid.*, nos 7-12. Cf. aussi G. F. HILL, *op. cit.*, pp. 9-11.

(3) A. VIVES Y ESCUDERO, *op. cit.*, pl. XVI, n° 11; XXXIII, n° 6; G. F. HILL, *op. cit.*, p. 10.

(4) *Ibid.*, p. 349.

(5) *Ibid.*, pp. 350-352.

Les graffites. — Il est sûr, en effet, d'après les trouvailles de graffites intervenues à Ensérune, que l'utilisation par les occupants de l'*oppidum* du même alphabet et, disons mieux, du même idiome que celui dont usaient les populations de la côte méditerranéenne de l'Espagne remonte beaucoup plus haut que la période au cours de laquelle furent frappés ces bronzes indigènes. Gravés sur les vases de terre cuite à l'aide de signes identiques à ceux qui servent à transcrire les légendes monétaires, les graffites se rencontrent, en effet, dès la seconde phase de l'histoire du site : bon nombre d'entre eux proviennent de la nécropole, les plus anciens notamment, que l'on relève sur les coupes attiques à figures rouges du niveau arasé d'ensevelissements, qui sont du premier quart du IV^e siècle ; les plus récents sont contemporains des légendes monétaires dont il vient d'être question et se lisent sur des fragments d'assiettes campaniennes de style décadent ou sur des amphores et des jarres italiques recueillis dans les maisons. Ils ont été tracés à la pointe fine par les possesseurs indigènes sur les pièces de la vaisselle utilisée par eux qui étaient les plus précieuses à leurs yeux ; il est remarquable, en effet, que les vases sur lesquels ils figurent soient en grande majorité ceux qui venaient de Grèce ou de Grande Grèce, coupes attiques à figures rouges, où le texte est inscrit sous le pied, cratères campaniens à pouciers, où il est gravé parfois sur le col, sur un poucier, voire sur la partie non godronnée de la panse, le plus souvent sous le pied, et toute la gamme de la poterie domestique campanienne des deux styles, où on les relève sur la panse ou sous le pied des bols, des coupes et des coupelles, sur le fond extérieur ou intérieur des plats et des assiettes. Les séries que produisaient les colonies phocéennes d'Occident, sans doute parce qu'elles étaient plus répandues parmi les indigènes, en comportent beaucoup plus rarement : on les trouve sur le col ou sur l'épaule des amphores massaliotes, sur le fond de quelques œnochoés et amphoriskoi de tradition ionienne. En dehors de cette céramique grecque, des graffites se remarquent, mais peu fréquemment, à partir de La Tène II, sur des fonds de vases gaulois à pâte grise ou jaune et, pour finir, à La Tène III, sur le col des amphores italiques¹. Ils sont toujours très courts ; quelquefois ils se réduisent à deux ou trois lettres, voire à une lettre unique ; les plus longs ne dépassent pas quatorze lettres alignées sur une même ligne, sans séparation de mots ; un seul est disposé sur quatre lignes ; on n'a d'ordinaire qu'une inscription par vase, rarement deux, exceptionnellement trois².

Les signes à l'aide desquels ces graffites sont notés se retrouvent identiques dans l'alphabet « ibérique » tel qu'il est aujourd'hui possible de l'établir d'après l'étude des légendes monétaires et du matériel épigraphique assez divers qui ont été recueillis en Espagne³. Cet alphabet, distinct de celui de la région de

(1) Parmi les 190 graffites dénombrés à Ensérune (fin 1952), on en compte 8 sur des coupes grecques, 25 sur des cratères campaniens à pouciers, 121 sur de la vaisselle campanienne domestique, 14 sur des vases grecs de l'Ouest, 14 sur des vases de La Tène, 7 sur des amphores italiques, 1 sur un *dolium*. Tous sont reproduits en fac-similé dans le volume de planches qui accompagne ce travail.

(2) Voir, à titre d'exemples, les graffites qui sont signalés et transcrits, ci-après, pp. 432 sq.

(3) Textes gravés sur feuilles de plomb ou de cuivre, sur tessères de bronze ou de cuivre, sur vases d'argent, sur stèles de pierre ; inscriptions peintes sur les vases des séries du Sud-Est ; graffites analogues à

Tartessos, a été utilisé sur la côte orientale de la Péninsule et dans les régions montagneuses de l'intérieur auxquelles est attaché le nom de Celtibérie. Voici le tableau des signes qui se rencontrent à Ensérune, au nombre de 27 au lieu des 29 attestés en Espagne. Nous avons laissé vide la place des lettres manquantes, qui sont, l. 2, $\varphi = m$, l. 4, $\square = bu$. Nous avons indiqué les principales variantes qui se présentent d'un même caractère, sans qu'il soit possible de marquer entre elles une évolution chronologique : s'agissant de graffites, elles peuvent souvent être expliquées par des déformations accidentelles de l'écriture. Nous avons affecté chaque signe de la valeur qui est donnée à son correspondant dans les alphabets ibériques les plus récemment publiés, valeur sur laquelle, aussi bien, on ne discute plus guère désormais¹.

ceux d'Ensérune. L'ensemble du matériel a été réuni à la date de 1893 par E. HÜBNER, qui y joignit les légendes monétaires, dans *Monumenta linguae Ibericae*. Depuis, les textes se sont multipliés. Voir, en particulier, les inscriptions peintes sur les vases de Liria : J. BALLESTER, *Corp. inscr. ib. en cerám. de San Miguel de Liria*, dans *Servicio de invest. prehist. de ... Valencia*, 1935, pp. 48 sq.; 1942, pp. 134 sq.; 1949, pp. 159 sq.; P. BELTRAN, *Notas sobre el estud. de las inscr. ib. en cerám. de San Miguel (Liria)*, *Ibid.*, 1935, pp. 1 sq.; *Sobre un interesante vaso escrito de San Miguel de Liria*, Valence, 1942; les graffites gravés sur les vases d'Azaila : J. CABRÉ, *Corp. vas. Hisp., Cerámica de Azaila* (1944), pp. 23-35; la stèle de Sinarcas : P. BELTRAN, *Bol. Real Acad. Hist.*, CXXI, 1947, pp. 245-259; le plomb du Cigarralejo (inscription ibérique transcrite en caractères grecs, comme celle du plomb d'Alcoy) : E. CUADRADO DIAZ, *Cuadernos de historia primitiva*, V, 1950, pp. 1-42. Voir aussi les études de A. VIVES Y ESCUDERO, *La moneda hispánica, Prólogo*, pp. xxv-cxcvi, et les relevés des légendes, I, pp. 29-45, II, index, pp. 197-200; de G. F. HILL, *Notes on the ancient coinage of Hispania citerior* (New-York, 1931). — Un bon nombre des documents nouveaux dispersés dans ces diverses publications ont été réunis par M. GOMEZ MORENO dans son *Suplemento de epigrafía ibérica*, dans *Misceláneas. Historia. Arte. Arqueología*. 1^a serie: *la antigüedad* (Madrid, 1949), pp. 283-330. Ils sont transcrits dans A. TOVAR, *Léxico de las inscripciones ibéricas*, dans *Est. dedicados a Menéndez Pidal*, II (1951), pp. 273-323. — Les textes de la région valencienne sont désormais réunis en un corpus particulier : D. FLECHTER VALLS, *Inscripciones ibéricas del Museo de Prehistoria de Valencia (Estudios Ibéricos, 2, Valence, 1953)*.

(1) Voir les travaux de M. GOMEZ-MORENO, réunis dans *Misceláneas*, pp. 201-330, en particulier les études fondamentales *Las lenguas hispánicas*, pp. 201-217; *De epigrafía ibérica: el plomo de Alcoy*, pp. 219-231; *La escritura ibérica y su lenguaje*, pp. 257-281. — On ajoutera, sur quelques points de détail, les travaux de P. BELTRAN cités à la note précédente. — On pourra aussi se reporter à l'étude des caractères ibériques qui a été faite à partir des légendes monétaires par J. V. AMOROS, *Algunas cuestiones complementarias de la numismática Emporitana*, dans *Anales Univers. Barcelona*, 1941-42, pp. 67-118.

P P P R R a à	É É É e	Λ Ι i	Η Η Η o	↑ ↑ u	
Λ Λ l	m	Υ V u	Ν n		
Δ Δ Δ r	Ο Ο Δ Δ z	Σ Σ Σ s	Μ φ		
l ba	⊗ ⋈ ⊕ be	Π Γ Β ? bi	× × bo	bu	
Α Α Α Α ca, ga	< < ce, ge	ψ √ √ ci gi	⊗ ⊗ ⊗ co, go	⊙ ⊙ □ cu, gu	
Χ Τ ? ta, da	⊗ ⊕ ⊕ ⊕ ⊕ te, de	Ψ Ψ Ψ ti, di	⊔ ↓ ? to, do	Δ Δ Δ tu, du	
Λ R	Η P	Υ Y	√ ε	Γ	Μ Χ Χ Λ
Η	Ρ Π	⊙	β	Γ W	Π

Ce tableau présente des signes à valeur alphabétique et à valeur syllabique : les premiers notent les cinq voyelles et les consonnes continues *l*, *n*, *r*, *r*, *s*, *z* ; les seconds notent séparément les sons produits par les occlusives associées à chacune des cinq voyelles, avec, d'une part, confusion de la sonore et de la sourde dans le cas de *k* et de *g* et dans celui de *t* et de *d*, d'autre part, dans le cas de *b* et de *p*, dégagement de la sonore et disparition de la sourde — le phonème *bu* n'étant d'ailleurs pas représenté à Ensérune, sans qu'il soit possible de décider si la chose est fortuite ou non¹. La lettre *m* également est absente et il s'agit, cette fois, d'un fait caractéristique, car la même absence de *m* se remarque dans toute la partie nord-orientale du domaine espagnol. Toutefois, une valeur proche s'en retrouve dans le signe *V*, *Y* = *u*. Celui-ci se rencontre à Ensérune dans les mêmes positions que dans l'épigraphie ibérique, où il est bien attesté. Il est

(1) Voir A. TOVAR, *Sobre supervivencias del silabismo minoico en ibérico y otros alfabetos*, dans *Minos*, I, 1952, pp. 61-70.

le plus souvent employé pour former un groupe $\Upsilon \aleph$, *ui*, qui revient à maintes reprises en finale de mots, s'ajoutant soit à un thème terminé par une voyelle, ce qui place alors le signe \vee , Υ en position intervocalique et fait paraître sa fonction consonantique (*ašunewi*, *caiuui*)¹, soit à un thème terminé par une consonne du type *-ar-* (*untigorišarui*, *ilacišarui*)² ou du type *-an-*, *-en-* (*uwisanui*, *ananosarenui*)³. Il se précise, dans ce dernier cas, où il est précédé d'un *n* sur lequel il s'appuie, qu'il ne doit pas être confondu avec cette consonne. En dehors de son utilisation pour former le suffixe *-ui*, bien caractérisé, on retrouve le signe \vee , Υ dans le corps d'un mot, en position intervocalique (*uwisanui*)⁴. Ces divers emplois s'accroissent bien de la valeur intermédiaire entre *m* et *n* que l'on a proposé de lui donner dans de récentes études consacrées à l'épigraphie indigène de l'Espagne ancienne⁵. Elle se dégage là, si l'on peut dire, à l'état pur, dans un phonème où il est chaque fois associé à la voyelle qui le suit, le plus souvent un *i*.

Le cas est à distinguer de ceux où une consonne ou un système consonantique remplace cette voyelle. Ainsi en est-il du groupe *uba*, qu'on rencontre en position intérieure, où paraît un suffixe *-ubar-* (*irbauateubarui*)⁶, et à l'initiale (*ubasi*)⁷. Nous nous demandons si, en jumelant pareillement *u* et *b*, on n'avait pas en vue de noter un son proche de l'occlusive sourde *p*, qu'aucun caractère particulier ne note dans l'alphabet ibérique⁸. Quoi qu'il en soit, la valeur du

(1) Pl. LXV, 7; LXVIII, 5.

(2) Pl. LXIX, 20; LXVIII, 1.

(3) Pl. LXIV, 27; LXV, 11 et 13.

(4) Pl. LXIV, 27.

(5) Voir P. BELTRAN, *Bol. Real Acad. Hist.*, CXXI, 1947, pp. 252 sq.; M. GOMEZ MORENO, *Misceláneas*, pp. 273, 280, 285, 322; A. BELTRAN, *Crón. VI Congreso arq. Sudeste, Alcoy* 1950, pp. 212-213.

(6) Pl. LXVIII, 2. — A côté de formes comparables à celles d'Ensérune, comme *bideubar*, l'épigraphie ibérique offre un *basibalcarubar* où le suffixe *-ubar* s'ajoute à un thème consonantique : A. TOVAR, *Léxico*, pp. 297, 295 et 312.

(7) Pl. LXV, 22. — Le cas mérite qu'on s'y arrête. Il s'agit d'un bol campanien du premier style (inv. M 59), sur la panse duquel on lit $\vee \aleph \aleph$. On ne trouve guère à comparer, en Espagne, que *ubartaigis* sur le plomb de Castellón et *ubarçuš* sur un vase de Liria, qu'aussi bien l'on proposait de corriger en (*a*)*bartiaigis* et (*a*)*barçuš* : M. GOMEZ-MORENO, *Misceláneas*, pp. 299, n° 43, 304, n° 55; A. TOVAR, *Léxico*, pp. 287 et 312. Le graffite d'Ensérune, parfaitement net, nous assure que ces corrections sont inutiles et qu'il n'y a plus lieu désormais de douter que le groupe *uba*, qu'on rencontre assez communément à l'intérieur des mots dans l'épigraphie ibérique, puisse se rencontrer aussi à l'initiale.

De ce cas, jusqu'ici unique à Ensérune, où le groupe *uba* se présente à l'initiale, faut-il rapprocher celui du fragment d'une urne de tradition ionienne provenant de l'habitat, où se lit $\vee \aleph$, *ui* (Pl. LXIX, 9) et où le phonème *u* se retrouverait derechef à l'initiale, associé à une consonne ? A la vérité, le doute subsiste, car il peut s'agir, soit d'un nom abrégé, où il n'est pas sûr que les sons notés par les deux signes fissent partie du même groupe phonétique, soit plutôt d'une indication numérale, comme le donnerait à croire le fait qu'on lit pareillement, à Azaila, $\vee \aleph$ sur de nombreux poids en terre cuite : J. CABRÉ, *Azaila*, fig. 19, n° 141.

Il est possible que l'épigraphie ibérique offre un vocable *nbadafslacušoi* : nous aurions alors, avec le groupe *nba*, un doublet de notre groupe *uba*, explicable par la valeur proche, quoique distincte pourtant, des deux consonnes *u* et *n*. La forme, toutefois, a paru mal assurée et l'on a proposé de lire *i-* et non *n-* à l'initiale : A. TOVAR, *Léxico*, p. 313.

(8) L'hypothèse est en quelque sorte suggérée par l'existence, bien attestée, du groupe *uba*, dont l'emploi à l'initiale est caractéristique.

Il semblerait même que l'on dût compter dans l'épigraphie de la Péninsule avec des groupes *nuba* et *nuce* : *nubarite*; *nuceillira* [r ou n]ui (A. TOVAR, *Léxico*, p. 314). Mais ne s'agit-il pas, là encore, de simples lapsus du lapicide ou de mauvaises lectures et ne faut-il pas penser à un *i-* initial plutôt qu'à un *n-*, la confusion entre

signe V, Y ne se dégage plus là à l'état pur comme devant une voyelle, mais tend à se fondre, en l'altérant elle-même, dans celle de la consonne qui le suit.

Plusieurs autres caractères qui figurent dans notre tableau appellent également un commentaire. Ce sont tout d'abord ceux qui se rencontrent rarement dans l'épigraphie de la Péninsule et dont l'équivalence n'est pas toujours assurée :

⊠ : identique au *bêta* grec, le signe a été utilisé comme tel sur le plomb d'Alcoy, où l'alphabet hellénique a servi, on le sait, à transcrire des vocables indigènes¹. Quant à son emploi proprement ibérique, il n'est jusqu'ici attesté que dans la légende d'une unique monnaie de Tartessos² et dans deux graffites gravés, l'un sur la patère d'Urbino, l'autre sur un fond de coupe campanienne trouvée à Ampurias³. A Ensérune, ce caractère revient à cinq reprises, deux fois isolément⁴, une fois à l'initiale (**⊠**tunbal)⁵, deux fois en position intérieure (*e⊠*; *be⊠lese*)⁶. M. Gomez Moreno propose d'y reconnaître une variante du signe Γ, *bi*⁷ : il serait plus exact de dire, croyons-nous, que ce signe Γ en représente une abréviation, une simplification, mais la chose n'est rien moins que sûre⁸.

⊡, ⊢, ⊣, ⊤ : ce signe, qui a son équivalent exact dans le domaine tartessien, mais qu'on rencontre à l'occasion, aussi bien dans les régions ibériques, celles du Nord-Est et de Valence⁹, que dans la province celtibérique¹⁰, est bien attesté à Ensérune : il faut y voir sans doute un doublet de la lettre Θ, ⊙, ⊘, ⊚, *te*, qui est d'un emploi plus ordinaire dans l'ensemble de la zone ibérique et celtibérique, mais qui ne paraît pas à Ensérune¹¹. Seul utilisé là, le signe ⊙, ⊘, comporte

les deux lettres étant aisée ? Ce qui nous le donne à penser, c'est l'exemple tout à fait comparable du mot *iconuceiui*, lu sur une inscription de la région de Valence (*MLI*, XV) et où l'on pensait retrouver en position intérieure le groupe *nuce* (A. TOVAR, *Léxico*, p. 308), alors qu'une révision impose désormais la lecture *icoiuceiui* (M. GOMEZ MORENO, *Misceláneas*, p. 322). Nous aurions donc simplement, en position intérieure, le groupe *uba* et un groupe comparable *uce*, où l'on pourrait penser, par analogie, que l'association *uc* note la valeur sourde *g* correspondant à la sonore *c* seule dégagée dans le phonème **⊠**, *ce*. Voir, à Ensérune, le groupe *uce* à l'initiale, sur un opercule d'amphore où se lit *ucecubiba* (Pl. LXXI, 14).

Si ces déductions sont exactes, il reste que le principe jusqu'ici admis, selon lequel une consonne continue à l'initiale n'est jamais suivie immédiatement d'une autre consonne, garde toute sa valeur, au moins phonétiquement sinon graphiquement : les groupes *uba*, *uce* ne notent pas, en réalité, deux consonnes, mais sont la transcription graphique approchée d'un phonème où une consonne sourde, au lieu de la sonore habituelle, s'allie aux voyelles *a* et *e*. Le fait nous paraît absolument identique à celui qui s'offre en grec moderne quand il s'agit de noter le son *h* pour lequel l'alphabet actuel ne dispose pas de signe (*β* notant *v*, on le sait) et où l'on a recours au groupe *μπ* (par exemple *μπάρ*).

(1) M. GOMEZ MORENO, *Misceláneas*, pp. 219 sq.

(2) A. VIVES, *La moneda hispánica*, II, p. 76.

(3) *MLI*, XLII (patère d'Urbino) ; M. GOMEZ MORENO, *Misceláneas*, pp. 288, n° 8, et 322 (tesson d'Ampurias).

(4) Pl. LXV, 1 et 2.

(5) Pl. LXVI, 31.

(6) Pl. LXIV, 15, et LXV, 21, l. 4.

(7) *Misceláneas*, p. 322.

(8) Nous avons encore, à Ensérune, un graffite **BAΛ**, sur un cratère campanien, mais il est probablement grec : ci-dessus, p. 352 n. 4.

(9) Voir, par exemple, en Catalogne, le plomb de Castellón, et, dans la région valencienne, les vases inscrits de Liria : M. GOMEZ MORENO, *Misceláneas*, pp. 299-300, n° 43, et 303, n° 53.

(10) Voir, par exemple, le cuivre de Luzaga : *Ibid.*, p. 310, n° 84.

(11) Ce fait nous incite à ne pas retenir l'hypothèse formulée sous toute réserve par M. GOMEZ MORENO *Misceláneas*, pp. 273 et 321, selon laquelle ⊙, ⊘, pourrait être une variante de Δ, Δ, *tu*. Indiquons

deux variantes : \boxplus , dans les graffites, et \boxminus , dans une marque doliaire¹; la première trouve en Espagne des équivalents exacts²; la seconde est propre à Ensérune.

‡ : là encore, nous avons affaire à un caractère qui figure dans l'alphabet tartessien et dont l'utilisation à Ensérune ajoute une nouvelle indication à celles qu'on possédait déjà en Espagne sur la parenté qui, en dépit de ses aspects différenciés, ne laisse pas d'unir l'écriture dont il est fait usage dans le Nord-Est du domaine ibérique à celle qui était apparue plus anciennement dans la province de Tartessos. Dans la partie espagnole de ce domaine ibérique, on n'a jusqu'ici rencontré le signe ‡ que sur des pesons en terre cuite d'Azaila, soit seul, soit dans le groupe $\zeta \ddot{\zeta} \zeta$, et dans la légende d'une série de monnaies émises dans la région pyrénéenne, où il est pareillement intercalé entre deux s , $\xi \ddot{\zeta} \delta \xi$ ³. On a longtemps admis qu'il avait la valeur d'un e , mais M. Gomez Moreno a montré récemment qu'il notait en réalité le phonème ci , où intervient la sonore c , et doublait le caractère \vee , qui équivaut à gi formé avec la sourde g ⁴.

A Ensérune, il paraît à cinq reprises : une fois à l'initiale ($\ddot{\zeta}ca$)⁵, deux fois en finale ($caedu \ddot{\zeta}$; $alo \ddot{\zeta}$)⁶, une fois en position intérieure ($ila \ddot{\zeta}n\dot{s}arui$)⁷, une fois isolément⁸.

T : ce caractère que présentent, en Espagne, certaines légendes monétaires⁹ et qui, en dehors de celles-ci, s'est rencontré à trois reprises dans les graffites d'Azaila¹⁰, est attesté deux fois seulement à Ensérune dans les groupes

aussi que l'emploi en finale du signe \otimes (p. ex., à Ensérune, $car\otimes$: Pl. LXV, 21, l. 2), rapproché du retour infiniment plus fréquent en ibérique des finales en $-e$ que des finales en $-u$, contribue, à lui seul, à rendre la lecture *te* la plus plausible.

(1) Pl. LXIV, 19 et 24; LXX, 1.

(2) P. ex. en Celtibérie, à Peñalba : G. MORENO, *Misceláneas*, p. 309, n° 80, et à Azaila : *Ibid.*, p. 296, n° 34 a.

(3) J. CABRÉ, *Azaila*, fig. 18, n° 46, et 19, n° 115; A. VIVES, *La moneda hispánica*, II, p. 103.

(4) M. GOMEZ MORENO, *Misceláneas*, p. 321. — La légende des monnaies qui présente le signe ‡ serait à transcrire *scisars* et l'émission serait à rapporter à l'oppidum de la région d'Huesca près duquel Cn. Scipion infligea, en 218, une première défaite aux Puniqes et dont le nom est mentionné par POLYBE, III, 76, 5, sous la forme Κίσσα et par TITE-LIVE, XXI, 60 et 61, sous celle de Scissis.

(5) Pl. LXVI, 43.

(6) Pl. LXVIII, 11; LXIX, 23 : ce graffite *aloci* est gravé sur la panse d'une amphore italique, à la naissance du col, symétriquement à un autre graffite (Pl. LXIX, 22); on notera la présence du signe X, *ta*, chevauchant le ‡ du vocable *aloci* : il n'a probablement rien à voir avec ce vocable et représente vraisemblablement une indication numérale ajoutée après coup.

(7) Pl. LXVIII, 1; le graffite est gravé sur la panse d'un amphoriskos gaulois à pâte jaune. Le signe ‡ est très irrégulier, mais sûr, et l'on ne voit pas qu'il puisse s'agir d'un e ; le mot, d'autre part, est complet à gauche : la transcription que donne A. TOVAR, *Léxico*, p. 293, d'après M. GOMEZ MORENO, *bailaen\dot{s}arui*, ne saurait donc être retenue.

(8) Pl. LXIX, 24 : le signe est gravé sur la panse du grand dolium caréné dont il a été question, ci-dessus, p. 263. Le dessin en est très irrégulier et il empiète sur la dernière lettre de la marque *botiror* qui est imprimée sur ce dolium. Nous ne pensons pas qu'il faille lire *botirorei*, le mot *botiror* se retrouvant sur un autre dolium timbré d'un personnage portant une grappe de raisins. On aura affaire, là encore, à une indication numérale ajoutée après coup; ce qui le donne à croire, c'est que le signe ‡ revient souvent, isolément, sur des poids en argile à Azaila : *Azaila*, fig. 18, n° 40; 20, n° 220.

(9) A. VIVES, *La moneda hispánica*, II, pp. 128 et 131.

(10) *Azaila*, fig. 81, n° 33; 19, n° 103; 20, n° 207.

AT et ST¹. Sa valeur est des plus mal fixées : on y a vu successivement un *z*, puis un *m*; tout récemment, M. Gomez Moreno a, proposé d'y reconnaître un doublet de *+*, variante attestée dans le domaine tartessien et aussi, une fois, à Azaila, de *X*, *ta*².

↓ : ce signe, qui se remarque sur la patère d'Urbino³, sur des poids et sur un tesson campanien d'Azaila⁴ comme une variante de *W*, *to*, n'est pas d'une lecture assurée à Ensérune : il peut s'agir, en effet, dans les deux cas où il se rencontre, d'une irrégularité de graphie pour *t* : *osar↓nui* (*osartonui*; probablement *osarenui*)⁵, ... *ro↓n* ... (... *roton*...; probablement ... *roen*...)⁶.

Il importe de signaler maintenant les variantes qui s'offrent à Ensérune de divers caractères de l'alphabet ibérique et qui ne sont pas sans évoquer les aspects particuliers que prend cet alphabet dans le Nord-Est de l'Espagne, où telle inscription d'Ampurias ou de Castellón en montrerait des équivalents exacts⁷. Il s'agit de signes qui, à la différence de ceux que nous venons d'examiner, sont d'un emploi courant et dont la valeur est assurée : *R*, *a*; *Ξ*, *s*; *∞*, *∞*, *be*; *A*, *ca*, *ga*; *ε*, *ce*, *ge*; *W*, *W*, *ti*, *di*; *Δ*, *tu*, *du*.

Mentionnons encore, près de la variante *□* de *⊙*, *te*, déjà notée, les formes *○*, *□*, particulières à Ensérune, qui semblent être des doublets de *⊙*, *cu*, *gu*⁸.

Restent à étudier quelques ligatures et divers caractères d'aspect aberrant.

Les ligatures sont d'un emploi peu fréquent; leur résolution fait quelquefois difficulté :

NR : soit *NR*, *na*⁹, *HP* : soit *HP*, *oa*¹⁰.

YY : qui paraît correspondre à *YΛ*, *bel*¹¹; le signe *Y* appartient à l'alphabet tartessien, mais ne laisse pas d'être employé dans le domaine ibérique avec la valeur de *∞*, *be*¹².

∞∞ : deux fois répété dans le même graffite où l'on a d'autre part la ligature *NR*¹³; nous hésitons à y voir un *t* retourné, suivi d'un *∞*, soit *ei*, et pensons plutôt à *∞*, *gi*, suivi de *∞*, soit donc *gii*: la répétition de la voyelle après un

(1) Pl. LXVI, 42; LXIV, 2.

(2) *Misceláneas*, p. 322.

(3) *MLI*, XLII.

(4) *Azaila*, fig. 18, n° 86; 20, n° 203; 21, n° 269.

(5) Pl. LXVIII, 4 : la gravure est des plus irrégulières; le premier signe, lui-même, *N*, semble un *n*, mais ne peut être qu'un *H*, *o*, la lecture *osa-* étant garantie par les graffites *osaon* (Pl. LXV, 10 et 12) et *ananosarenui* (*Ibid.*, 11 et 13).

(6) Pl. LXVIII, 3.

(7) Cf. *Misceláneas*, pp. 287, n° 1; 299, n° 43; 325, n° 118. — Il est juste, cependant, d'observer que certaines de ces variantes paraissent dans les inscriptions peintes de Liria : *Ibid.*, pp. 303, n° 53; 304, n° 54; 305, n° 66.

(8) LXVI, 33; LXVIII, 18.

(9) Pl. LXV, 20.

(10) Pl. LXIV, 16.

(11) Pl. LXIV, 2 : le groupe *YY* étant suivi de *Z*, nous aurions un mot à finale *-els* bien attestée en ibérique; comparer, à Ensérune même, *anbels* (Pl. LXVI, 26).

(12) *Misceláneas*, pp. 273 et 276.

(13) Pl. LXV, 20.

caractère syllabique qui, déjà, en note l'association à une consonne, est un fait attesté dans le Nord-Est de l'Espagne¹.

𐤀 : deux fois répété dans le même graffite, ce signe est probablement à lire *bir*, soit 𐤁𐤓².

𐤀𐤁𐤃 : ce caractère ou plutôt ce groupe de caractères est d'interprétation hasardeuse ; nous croyons y reconnaître une finale *-onui*, soit HNVW, mais la chose n'est nullement assurée³.

Gravés à la pointe sur des vases à l'épiderme souvent assez dur, nos textes ne laissent pas de présenter souvent des irrégularités de graphie. A côté de déformations aisément explicables, comme il s'en produit dans toute écriture cursive, il en est certaines, plus inattendues, qui sont assez fréquentes pour être signalées. Parmi elles, une des plus ordinaires porte sur la lettre 𐤁, dont on escamote le trait perpendiculaire à la haste médiane et qui ressemble alors à N ou H⁴. Une autre, de même sorte, amène à confondre H et N, la barre médiane n'étant pas toujours horizontale dans le premier cas et oblique dans le second⁵. Il est malaisé de décider s'il s'agit là de simplifications graphiques, d'ordre cursif, ou de véritables lapsus et de confusions de caractères. En revanche, la maladresse sinon l'ignorance, est certaine dans les cas où nous avons affaire à des signes retournés ou renversés, par exemple 𐤁 pour 𐤁⁶, 𐤁 pour 𐤁⁷, 𐤁 pour 𐤁⁸, 𐤁 pour 𐤁⁹. Mentionnons encore le caractère 𐤁, d'apparence aberrante ; comme il se retrouve sur un des graffites peints de Liria, il est probable que l'on a affaire, non plus à une lettre déformée du genre de celles dont il vient d'être question, mais au substitut, au doublet d'un signe qui pourrait être 𐤁, *bi*¹⁰.

Pour finir, il convient de s'arrêter à diverses combinaisons linéaires d'aspect régulier, qui semblent ne plus rien avoir de commun avec les notations d'un alphabet. Certaines accompagnent des textes transcrits en caractères habituels et se présentent comme de simples fantaisies graphiques ; elles n'en sont cependant pas, car l'une d'elles, H, reparait à Ensérune, ainsi d'ailleurs qu'à Azaila, dans d'autres emplois qui montrent qu'elle a bien une valeur de signe : on la rencontre, une fois isolément, sous le pied d'un cratère campanien¹¹, une fois

(1) *Misceláneas*, p. 277.

(2) Pl. LXVII, 20 : on comparerait le mot 𐤁𐤃... *bir* .. (Pl. LXVIII, 14).

(3) Pl. LXV, 30 : le mot dont ce groupe constitue la finale serait à transcrire *natenaonui*.

(4) Voir, p. ex., Pl. LXV, 11 et 13 (finale *-enui*, écrite à deux reprises HNVN) ; LXIX, 20 (finale *-arui*, écrite RQVH).

(5) Pl. LXIV, 28 (5^e lettre H = N) ; LXVI, 7 (3^e lettre N = H).

(6) Pl. LXVI, 1 (3^e lettre).

(7) Pl. LXVI, 21 (3^e lettre) ; LXVII, 8 (1^{re} lettre).

(8) Pl. LXIV, 14 (2^e lettre).

(9) Pl. LXIV, 24 (8^e lettre).

(10) Pl. LXIV, 14 ; voir le même signe à Liria, transcrit *bi* par M. GOMEZ MORENO : *Misceláneas*, p. 303, n° 53 b (2^e mot). Son apparence est celle d'un H renversé.

Il conviendrait de tenir compte également de déformations proprement inexplicables, sinon par la fantaisie du graveur ou par la mauvaise adhérence de son style qui a parfois glissé : p. ex., Pl. LXIV, 1 : 1^{re} lettre = | et non 𐤁, le mot *baicar* étant attesté dans l'épigraphie ibérique (A. TOVAR, *Léxico*, p. 292) ; LXIV, 28 : 6^e et 7^e lettres se chevauchent = 𐤁𐤁, *gir* ; LXV, 24 : 10^e lettre = 𐤁, *r* ; LXV, 21 : 1. 4, 2^e lettre = 𐤁.

(11) Pl. LXIV, 26.

suivie de deux Λ , sur l'épaule d'une œnochoé gauloise à pâte jaune¹ et, une fois encore, sur la panse d'une amphore italique, à la naissance du col, où elle est cantonnée, à droite, de cinq traits verticaux qui ne peuvent être qu'une indication numérique, celle du poids de l'amphore et de son contenu² : le signe H serait alors lui-même un chiffre et, aussi bien, à Azaila, le retrouve-t-on sur des pesons d'argile³. Il n'est donc pas impossible que les autres combinaisons linéaires auxquelles il advient d'accompagner des graffites du type ordinaire, comme c'est le cas, une fois, pour H , nous l'avons dit, pour le signe h qui va de pair avec lui sous le pied d'une coupe attique à figures rouges⁴ et pour les deux signes J W disposés l'un près de l'autre sous le pied d'une coupe campanienne⁵, aient elles aussi une valeur numérale. Nous y joindrons celle que nous avons rencontrée, isolément, sur l'épaule d'une amphore italique, où une indication chiffrée est à sa place : FJ ⁶.

Nous mettrons à part, en revanche, la combinaison linéaire qui, sous le pied d'un cratère apulien, prend la forme d'une étoile à cinq branches inscrite dans un cercle⁷ et dont il est difficile de croire qu'elle soit un signe de numération : on pourrait penser à une marque individuelle de propriété si le motif ne se retrouvait identique sur un autre site⁸, ce qui implique qu'il avait une valeur générale — valeur qui nous échappe.

Il faut donc admettre qu'en marge du système proprement alphabétique, il existait des figurations linéaires, d'une régularité quelquefois géométrique comme cette étoile, qui ne relevaient pas de la fantaisie individuelle, mais qui avaient, semble-t-il, une valeur reconnue à travers l'ensemble du domaine ibérique, un peu à la manière d'idéogrammes⁹. S'il est vraisemblable, en certains cas, que cette valeur était numérale, on doit reconnaître qu'à l'occasion les lettres ordinaires ont servi, elles aussi, de chiffres : nous avons envisagé déjà que telle pouvait être la fonction de X et de z rencontrés séparément, le premier

(1) Pl. LXVIII, 6.

(2) Pl. LXIX, 22 : immédiatement au-dessous, on lit, en caractères plus petits, *bou*, indication abrégée qui peut être un sigle de propriété ou une marque de réception, mais qui peut aussi avoir trait au contenu de l'amphore. — Une indication numérale notée au moyen de traits verticaux, au nombre de trois, reparait sur un fond de coupelle campanienne, qui porte un texte disposé sur quatre lignes : Pl. LXV, 21 (les traits verticaux font suite, à droite, au dernier mot du texte *bebile[s]e*). Voir également quatre traits verticaux sur un tesson d'amphoriskos gaulois à pâte jaune : inv. 45-103, non reproduit.

(3) *Azaila*, fig. 18, n° 68 ; 20, n° 263 ; 21, n° 275. — Il paraît aussi sur des amphores : *Ibid.*, fig. 15, 5.

(4) Pl. LXIV, 1 : les deux signes sont superposés et placés au-dessous du graffite *baicar*.

(5) Pl. LXV, 13 : ils font suite au graffite *ananošarenu*. — On comparerait, dans ce cas et dans le précédent, l'emploi qui est fait, à l'occasion, des signes de l'alphabet ordinaire pour adjoindre une indication complémentaire au graffite principal : Pl. LXIV, 2 (coupe attique à figures rouges sous le pied de laquelle on a gravé, au-dessous du texte *eccacabels* (?), les deux caractères ST , *sta*) ; Pl. LXV, 12 (coupe campanienne sous le pied de laquelle on a gravé, au-dessous du texte *osaon*, les deux caractères NN).

(6) Pl. LXIX, 1.

(7) Pl. LXIV, 20 : le cratère a été publié *CVA*, fasc. 6, pl. 16, n° 6.

(8) *Azaila*, fig. 20, n° 258 : l'étoile est gravée sur le fond de coupes campaniennes du second style ; elle est identique, mais n'est pas inscrite dans un cercle.

(9) On croirait plus volontiers que les figurations schématiques d'une tête ou d'un corps humain qui se voient à Ensérune sur deux bols et une coupelle du deuxième style campanien ont été inspirées par la fantaisie du graveur : Pl. LXXI, 8, 9, 16.

caractère sur une amphore, le second sur un dolium¹. Il est, en effet, conforme à la destination de ces grands récipients qu'ils portent des indications de poids à l'intention des acheteurs ou des usagers et l'on accordera avec probabilité une signification numérale aux lettres isolées qui ont été tracées sur eux : par exemple, en dehors de celles dont il vient d'être question, R, a, sur les amphores², R derechef et ↑, u, sur les dolia³. Il se peut qu'il faille faire de même pour les groupes de deux lettres qui se rencontrent parfois sur les amphores : par exemple AH, cao, sur l'épaule d'une amphore italique que timbre, au col, la marque de M. Porcius⁴; mais, comme il arrive qu'un même récipient porte plusieurs de ces groupes de lettres, qui ne sauraient alors servir toutes de signes de numération, il se peut aussi que l'on ait affaire à des indications abrégées relatives au contenu des vases ou encore à des marques de réception gravées par les commerçants importateurs : ce serait le cas pour une autre amphore italique, où l'on relève ΔN, dun, sur la lèvre supérieure, HK, oce, et MΔ, sdu, à la base du col en deux points diamétralement opposés⁵.

Ces grands vaisseaux ne sont pas seuls à offrir des graffites réduits à une ou deux lettres : ceux-ci se remarquent à Ensérune, comme d'ailleurs sur d'autres sites, en Espagne, sur les vases les plus divers, quels qu'en soient le type, la taille et l'origine. On sera tenté de penser que l'on est en présence, là encore, d'emplois comme chiffres des caractères de l'alphabet : c'est bien la valeur que, déjà, nous avaient paru avoir, avec le signe H, la lettre A qui l'accompagne dans le groupe HAA sur l'épaule d'une œnochoé gauloise et la lettre N deux fois répétée sous le pied d'une coupe campanienne⁶. Il convient toutefois d'ajouter que, dans la plupart des cas, le doute reste permis : on ne saurait exclure, en effet, qu'il s'agisse, plutôt que d'indications numérales, dont on ne verrait pas toujours l'intérêt sur des cratères, coupes, assiettes, œnochoés et urnes, de notations abrégées fixant la propriété des vases ou, là encore, de contre-marques de réception apposées par les négociants auprès de qui avaient été acquis ces vases, importés par leurs soins ; on citerait, parmi les plus fréquentes de ces mentions : X, ta ; A, AΔ, AN, ca, cadu, can ; ↑, ↑N, u, un ; R, RN, RNt, Rϕ, a, an, ane, ar⁷.

(1) Ci-dessus, p. 427 n. 6 et 8.

(2) Par exemple, inv. S 1479 : amphore italique.

(3) Par exemple, inv. S 1255 et sans inv. : fragments de dolia. — On comparerait les exemplaires d'Azaila : Azaila, fig. 16, n° 6 b (pour X) ; fig. 17, n° 15 (pour ↑).

(4) Ci-après, p. 449 n. 5.

(5) Pl. LXIX, 12, 15 et 17.

(6) Ci-dessus, pp. 429-430 ; 430 n. 5 : on notera, dans l'un et l'autre cas, le redoublement de la consonne, qui, inconnu dans la phonétique ibérique, se justifie dans des indications à valeur numérale.

(7) Ces diverses indications reviennent fréquemment à Ensérune sur la vaisselle campanienne la plus variée. Sauf indication contraire, les documents auxquels nous renvoyons sont campaniens. Voir, pour X, Pl. LXVI, 41 ; LXVII, 33-35 : comparer Azaila, fig. 20, n° 238 (poterie campanienne et pesons). — Pour A, Pl. LXV, 3 ; LXVII, 16 (accompagne un graffite principal) ; 50-1093 ; 45-44 : comparer : Azaila, fig. 20, n° 201 (poterie campanienne et pesons) ; pour AΔ, Pl. LXVIII, 13 ; 12 (tesson d'une urne gauloise à pâte jaune) ; pour AN, Pl. LXIX, 6 : comparer Azaila, fig. 20, n° 208 (poterie campanienne). — Pour ↑, Pl. LXVI, 46 ; LXVII, 11 ; LXIX, 10 : comparer Azaila, fig. 18, n° 77 (poterie campanienne, pesons et amphore vinaire) ; pour ↑M, Pl. LXV, 24. — Pour R, Pl. LXVII, 28 (accompagne un graffite principal) ; 45-35 et 36 ; 48-734 ; S 1427 ;

Ce n'est pas seulement dans leur aspect formel que les graffites d'Ensérune évoquent l'épigraphie de la péninsule ibérique et particulièrement, nous l'avons vu, celle des régions orientales et nord-orientales. La translittération des caractères à l'aide desquels ils sont gravés donne des vocables qui, visiblement, d'après le système phonétique et morphologique auquel ils ressortissent, appartiennent à la même famille linguistique que ceux d'Espagne. Comme eux, ils permettent de constater l'absence des sons *f*, *h*, *v*, d'initiales par *r* et de finales par *l*, de groupes initiaux où une consonne continue s'appuie directement sur une autre consonne¹; ils montrent le retour des mêmes désinences caractéristiques :

1° -an

⊗ΛRN, *belan*²; Γ↑ϕXN, *biūtan*³.

2° -ar

▷ϕ∩ϕIMRΔ, *arḡitibašar*⁴; IMAΔ, *baicar*⁵.

⊗EΛ∩□ϕ▷Δ, *selgiterar*⁶.

3° -e

RN⊗ϕAN∩, *anetilice*⁷; R⊗EϕAN⊗, *asetile*⁸; ↑ΣME, *ugoše*⁹.

Cette finale revient très souvent. On la retrouve notamment dans le seul texte disposé sur plusieurs lignes que nous possédons à Ensérune. Il est gravé sur la face interne d'un fragment de coupelle campanienne du deuxième style¹⁰: on lit, l'un au-dessous de l'autre, les mots ⊗ΛRN = *belan*, Δ∩R⊗ = *carate*, ΔΣNΔ = *casice*¹¹, ⊗BΛE⊗E = *bebilese*. A droite de ce dernier mot, on remarque trois hastes verticales, |||, qui représentent une indication numérale. Il se peut que nous ayons un fragment de compte; en ce cas la désinence -e marquerait un pluriel ou un collectif.

4° -on

NAΛHN, *icalon*¹²; HM▷HN, *ošaon*¹³.

pour RN, Pl. LXV, 6 et 17 : comparer *Azaila*, fig. 18, n^{os} 16 et 19 (poterie campanienne, pesons et amphore vinaire); pour RNE, Pl. LXV, 18; pour Rϕ, Pl. LXVII, 1 et 2.

(1) Voir, toutefois, ci-dessus, p. 425 n. 8.

(2) Sur deux tessons campaniens du second style : Pl. LXV, 21 (cf., ci-après, § 3); LXVII, 30.

(3) Sur un fragment d'amphore massaliote : Pl. LXIX, 2.

(4) Sur le poucier d'un cratère campanien : Pl. LXIV, 6 (comparer *argi*: *Ibid.*, 5).

(5) Sous le pied d'une coupe attique à figures rouges : Pl. LXIV, 1 (cf., ci-dessus, p. 429 n. 10).

(6) Sous le pied d'un cratère campanien : Pl. LXIV, 19.

(7) Id. : Pl. LXVI, 23.

(8) Id. : Pl. LXVI, 24.

(9) Sur un tesson campanien du second style : Pl. LXVI, 35.

(10) Pl. LXV, 21.

(11) Comparer *casi*: Pl. LXVII, 14.

(12) Sous le rebord d'une œnoché catalane à pâte grise : Pl. LXVI, 14.

(13) Sous le pied d'un plat et d'une coupe du deuxième style campanien : Pl. LXV, 10 et 12 (*CVA*, fasc. 6, pl. 22, n^o 34); on comparera *oša...*: Pl. LXVI, 34; *ošali*, Pl. LXVIII, 10; *ošarenui*, *ošabašarenui* et *ananošarenui*: ci-dessus, § 7^o.

5^o -osPΛH[ς], *bilo[s]*¹; ΧΣΠΡΛΗΣ, *boscubilos*²; ΧΛΣΘΡΛΗΣ, *talscubilos*³.6^o -tin ou -din.HANN, *ocatin*⁴; ↑χΝϞΨΝ, *usibetin*⁵.7^o -ui

ΠΝΠNHMPΔENYN, *ananoşarenui*⁶; Δ↑EΨΦNMRYN et Δ↑EΨΦNMRAYN, *auetirişanui* et *auetirişarui*⁷; ΝΛΡΦNMRQVN, *ilacişarui*⁸; ΝΟΙ↑ΡΘVIQV[N], *irbauatembārui*⁹; HMRIFIQEN(Y)N, *oşabaobaren(u)*¹⁰; HMRQENYN, *oşarenui*¹¹; ↑VNξDNVN, *uisanui*¹²; ↑NΨXΦNMΔQVN, *untigorişarui*¹³.

La finale -ui est une des mieux représentées à Ensérune. M. Gomez-Moreno a signalé, pour l'Espagne, un certain nombre de mots lus sur des stèles funéraires, ainsi que des vocables gravés sur des poteries de Liria et d'Azaila, où elle se retrouve. Le rapprochement à établir, en ce dernier cas, avec la vaisselle mise au jour à Ensérune — grecque d'origine — exclut qu'il s'agisse de la signature du potier, comme il l'a cru. Il est vraisemblable, toutefois, selon son hypothèse, que la finale -ui désigne un pronom personnel ou un possessif de la première personne, forme attendue sur des graffites du genre de ceux d'Ensérune et d'Espagne, comme sur des inscriptions funéraires¹⁴.

Il est clair, par comparaison de nos paragraphes 2^o et 7^o, que nous avons dans le second — sauf pour deux mots — des vocables à désinence -ar, analogues à ceux du premier, auxquels est adjoint, par suffixation, un groupe qui est tantôt -enui et tantôt -ui: *osar -enui*, *ananoşar -enui*, *auetirişar -ui*. Dans deux cas, nous rencontrons un suffixe -an suivi de -ui: *auetirişan -ui*, *uisan -ui*. Si l'on se réfère aux mots des textes espagnols qui présentent également ce suffixe -ui, on s'aperçoit qu'ils prêtent aux mêmes constatations que celles que nous venons de faire: alternance de vocables à finale -ar et à finale -an et suffixation tantôt en -enui, tantôt en -ui. Puisqu'il s'agit, à Ensérune, de graffites tracés sur des vases, en Espagne, de graffites analogues et d'épithames, on doit logiquement s'attendre à rencontrer des noms de personnes, noms de possesseurs

(1) Sur un tesson campanien du second style: Pl. LXVI, 30.

(2) Sur la panse d'une coupelle campanienne du premier style: Pl. LXV, 27.

(3) Sous le pied d'un cratère campanien à pouciers: Pl. LXVIII, 25.

(4) Sous le pied d'une coupe campanienne du premier style: Pl. LXV, 9.

(5) Sous le pied d'un cratère campanien: Pl. LXIV, 17.

(6) Sous le pied de deux coupes campaniennes du premier style: Pl. LXV, 11 (CVA, fasc. 6, pl. 22, n° 34) et 13.

(7) Sur le même cratère campanien qui porte, d'autre part, sur l'épaule, le mot Ηχνός peint à la barbotine; le premier graffite est gravé sur la face supérieure d'un poucier, le second sur le bord latéral de l'autre: Pl. LXIV, 11 et 12 (CVA, fasc. 6, pl. 14, n° 1 et 20, n° 4).

(8) Sur l'épaule d'un amphoriskos gaulois à pâte jaune: Pl. LXVIII, 1 (ci-dessus, p. 427 n. 7).

(9) Sur un vase gaulois à pâte grise: Pl. LXVIII, 2.

(10) Sur un tesson campanien du second style; l'avant-dernière lettre, visiblement fautive, est Y: Pl. LXVII, 27.

(11) Sur l'épaule d'un vase caréné à pâte jaune: Pl. LXVIII, 4 (ci-dessus, p. 428 et n. 5).

(12) Sous le pied d'un cratère campanien: Pl. LXIV, 27 (CVA, fasc. 6, pl. 17, n° 9).

(13) Sur le col d'une amphore italique: Pl. LXIX, 20.

(14) *Miscelánea*, pp. 280 et 324. Voir aussi A. TOVAR, *Léxico*, pp. 312-313, et, ci-dessus, p. 425.

ou de défunts. Faut-il penser, dès lors, à une alternance *-ar*, *-an* selon que l'on a affaire à un nom masculin ou féminin¹? En tout cas, on ne peut s'empêcher de constater que l'adjectif ethnique, identifié sur des monnaies de la côte orientale de la Péninsule, comporte le suffixe *-tar*, expliqué comme *t* (possessif) + *ar*, par exemple *Saitabietar*, de *Saetabi*². Il est probable, d'ailleurs, que dans les vocables dont nous nous occupons le groupe *-ar* ou *-an* forme avec la consonne qui le précède un suffixe d'un type analogue à celui qui caractérise l'adjectif ethnique, suffixe tel que *-sar*, *-san* et *-bar*³. Reste le groupe *-enui*, *-ui*. Avons-nous deux éléments distincts, *-en*, qu'on interprète parfois comme un possessif⁴, et *-ui*, dont nous avons vu qu'il a été expliqué lui aussi comme un possessif, voire un pronom personnel, dont on aurait spécialisé l'emploi à la première personne? Ne pourrait-on conclure avec une égale vraisemblance de l'alternance des groupes *-enui*, *-ui*, que ce sont deux désinences verbales de la première personne, celle-ci à la voix active, celle-là à la voix passive, et qu'elles se rencontrent dans des cas où les objets sont censés désigner eux-mêmes leur appartenance⁵?

Il est vain sans doute de multiplier les conjectures, puisqu'aussi bien nous savons mal couper les textes que nous translitérons en mots à contours nets. Nous ne pouvons qu'entrevoir un jeu assez complexe de suffixes à la faveur de rapprochements dont nous ne sommes assurés qu'en de rares circonstances propices qu'ils ne sauraient être fortuits, tel celui auquel prêtent les formes précédemment signalées d'*oşati*, *oşaon*, *osarenui*, *ananoşarenui*. La nature de nos graffites nous guide elle-même peu, car il est probable que les indications qu'ils transcrivent étaient des plus disparates et que nous avons tout à la fois des noms propres, des marques de possession, des devises se rapportant à l'utilisation des vases; nous devons en outre compter avec des abréviations, comme incitent à le penser *casì* en face de *casice*, *argi* en face de *argitibaşar*, sans parler des cas envisagés plus haut où le texte se réduit à une ou deux lettres, qui ne sont peut-être que des notations à valeur numérale ou des contre-marques de réception apposées par les importateurs. Ce qui cependant est certain, c'est, par delà la similitude du mécanisme phonétique et morphologique, l'indéniable air de famille que les vocables d'Ensérune ont avec ceux des régions orientales et nord-orientales de la péninsule ibérique. L'identité sémantique est apparente en de

(1) On a aussi des noms à suffixe *-on*, qui pourraient être féminins: par exemple, à Ensérune, *oşaon*, en Espagne, *lelaon -ui*, *boraton*: A. TOVAR, *Léxico*, pp. 312 et 298. Voir aussi *Neron*, en latin *Naro*, sur les monnaies indigènes de Narbonne.

(2) A. TOVAR, *Léxico*, p. 303.

(3) Faut-il comparer le suffixe *-ba*, qui paraît en basque dans certains noms de parenté? On le retrouve, en Ibérie, dans *argitibaşar*, qui se décompose sans doute en *argiti -ba -sar*.

Le rapprochement établi avec le basque n'est-il pas fortuit? Sur le problème, que nous n'avons pas à aborder ici, des rapports de l'ibérique et du basque, cf. P. FOUCHÉ, *A propos de l'origine du basque*, dans *Emerita*, suppl. au t. V, Madrid, 1943; A. TOVAR, *Léxico*, pp. 301-302.

(4) A. TOVAR, *Léxico*, p. 306.

(5) Le groupe *-enui* n'est pas sans offrir quelque ressemblance avec la forme $\epsilon\mu\mu\iota$ des dialectes éoliens, ressemblance selon toute apparence fortuite.

nombreuses occasions. Voici, parmi les plus frappants, quelques-uns des cas de parallélisme que l'on peut enregistrer :

Ensérune ¹	Espagne
<i>biürtan</i>	<i>biürtite</i> (Liria) ; <i>biür biürtetel</i> (Azaila) ² .
<i>argitibasar</i>	<i>argiticer</i> (Castellón) ; <i>anairebasar</i> (Liria) ³
<i>baïcar</i>	<i>baïcar</i> (Tivissa) ⁴
<i>selgiterar</i>	<i>sergiter</i> (as d'Ampurias) ⁵
<i>bilos, boscubilos</i>	<i>bilosbalcarcais</i> (Azaila) ; <i>Bilustibas</i> (nom propre, bronze d'Ascoli) ⁶
<i>usibetin</i>	<i>sinebetin</i> (Castellón) ; <i>sibaitin</i> (La Moguda) ⁷
<i>alostibas</i> ⁸	<i>Bilustibas</i> (nom propre, bronze d'Ascoli) ⁹
<i>anbels</i> ¹⁰	<i>atabels</i> (semis d'Ampurias) ; <i>iltubeles</i> (Iglesuela del Cid) ; <i>icôrbeles</i> (as de Sagunte) ¹¹
<i>balcesui</i> ¹²	<i>balcebiüraies</i> (Castellón) ; <i>balcebereiubar[te]</i> (Liria) ; <i>Balcibil</i> (nom propre, bronze d'Ascoli) ¹³
<i>culesba</i> ¹⁴	<i>culesüria</i> (Sidamunt) ¹⁵ .

Les marques doliaires. — Aux graffites, que nous venons d'étudier il convient d'associer les indications imprimées sur l'épauule de certains des *dolia* qu'on retrouve enfouis dans le sol des maisons de la troisième ville. Ces indications, qui, tantôt seules, tantôt accompagnées de symboles naturalistes, sont placées dans des cartouches rectangulaires, ont été transcrites, on le sait, à l'aide du même alphabet que les graffites¹⁶. Alors que ceux-ci ont été gravés par les utilisateurs des vases sur lesquels ils se rencontrent, les timbres doliaires ont été estampés avant cuisson dans les ateliers d'origine par les artisans chargés du façonnage. Si les uns vivent à Ensérune, les autres sont de la région proche et,

(1) Sauf indication contraire, les mots que nous citons figurent sur la liste dressée pp. 432-433, où l'on trouvera les références aux planches.

(2) *Miscelâneas*, pp. 304, n° 55 ; 296, n° 34 a.

(3) *Ibid.*, pp. 300, n° 43, l. 4 ; 307, n° 74 h.

(4) *Ibid.*, p. 293, n° 27.

(5) *Ibid.*, p. 315, n° 105.

(6) *Ibid.*, pp. 296, n° 33 ; 248, l. 2 (on sait, pour le bronze d'Ascoli, qu'il nous a conservé, sous une forme latinisée, des noms de cavaliers originaires de la moyenne vallée de l'Èbre et récompensés en 90 de la citoyenneté romaine pour leur participation à la guerre sociale aux côtés de Pompée).

(7) *Ibid.*, pp. 300, n° 43, l. 1 ; 290, n° 15, l. 6-7.

(8) Sur un tesson campanien du second style : Pl. LXVII, 29 (comparer *aloci* sur la panse d'une amphore italique : Pl. LXIX, 23).

(9) *Miscelâneas*, p. 248, l. 2.

(10) Sur un bord de bol campanien du premier style : Pl. LXVI, 26.

(11) *Miscelâneas*, pp. 314, n° 101 a ; 298, n° 40 ; 315, n° 107.

(12) Sur un tesson campanien du second style : Pl. LXVI, 28 (corriger la lecture fautive, *balcebaur*, dans A. TOVAR, *Léxico*, p. 293 ; comparer *balcenui* sur un bol campanien du second style : Pl. LXIX, 11).

(13) *Miscelâneas*, pp. 300, n° 43, l. 4 ; 326, n° 119 ; 448, l. 39.

(14) Sur un pied de coupelle campanienne du second style : Pl. LXV, 25 (comparer *cul* sous le pied d'une coupe campanienne du même style : Pl. LXV, 28).

(15) *Miscelâneas*, p. 291, n° 20.

(16) Voir, ci-dessus, p. 263.

dans les deux cas, c'est la même langue indigène qui a fourni les vocables que nous lisons. L'inscription de chaque *dolium* se limite à un mot employé isolément, où l'on serait tenté de reconnaître une marque de provenance, un nom de lieu ou de potier, sans pouvoir exclure cependant qu'il s'applique à l'occasion au contenu du vaisseau. D'après leurs désinences, les termes que nous avons relevés s'intègrent tout naturellement dans les séries entre lesquelles nous avons été amené à répartir le vocabulaire des graffites. Nous voyons reparaître les suffixes suivants :

- 1^o -ar
 ⲌⲁϤ, *cogar*¹ ; ⲭⲁϤ, *bogar*².
 2^o -e
 †ⲠⲘⲛⲛⲗⲉ, *uašile*³ ; ⊕ⲗⲛⲗⲉ, *tusile*⁴.
 3^o -on
 ϣⲠⲌⲛ, *tiacon*⁵.

Mentionnons encore le mot ⲭⲱϤⲘⲓⲁ, *botior*, qui s'est rencontré à deux reprises sur des *dolia* retrouvés en place dans les *insulae* IX et VII : une fois, il sert de légende à une marque estampée qui représente un personnage tenant une grappe de raisins ; une seconde fois, il est gravé au stylet sans accompagnement d'aucun symbole et en dehors de tout encadrement, à la manière d'un graffite, mais d'un graffite tracé avant cuisson, donc par le potier et non par l'utilisateur⁶. Si l'on admet qu'en certains cas les *dolia* puissent recevoir des indications se référant à leur contenu, on croirait volontiers que l'on est là en présence d'un de ces cas. Interprété comme nom de potier ou d'atelier, le mot *botior* qui se lit sur l'un et l'autre vaisseau leur assignerait une origine commune. Or, il se concevrait mal qu'étant issus de la même officine, ils n'eussent pas reçu

(1) Pl. LXXI, 5 : le mot est placé en exergue, à gauche, dans une estampille où est figurée une grosse grappe de raisins surmontée d'une vrille formant une double volute. La lecture de la deuxième lettre n'est assurée ni pour cette marque ni pour la suivante. On pourrait penser aussi à *codur* : voir la note suivante.

(2) Pl. LXXI, 4 : la deuxième lettre ne comporte pas, en bas, de barre horizontale ; nous avons préféré, pour cette raison, la lecture, ⲁ, *ca, ga*, à la lecture ⲁ, *du*. — On comparerait, toutefois, un fragment de timbre doliaire de même type, où se lit de façon certaine, en exergue, à droite : ⲭⲁϤ, *bodur* : Pl. LXX, 10. Faut-il donc lire, derechef, *bodur* sur l'estampille de la Pl. LXXI, 4 et préférer la lecture *codur* pour celle de la Pl. LXXI, 5 ? Voir, sur le plomb de Castellón, en Catalogne, *bodui* : *Miscelánea*, p. 300, n° 43, l. 2.

(3) Pl. LXX, 7 : le mot n'est accompagné d'aucun symbole ; il s'encadre en haut et en bas entre deux motifs ornementaux formés d'une ligne brisée. Un fragment d'une seconde marque identique, .RM... : inv. 49-491. Rapprocher la fin d'un autre timbre doliaire, - - - ile : Pl. LXX, 4.

(4) Pl. LXXI, 10 : le *dolium* qui porte, trois fois répétée, cette marque imprimée dans un cartouche rectangulaire en creux, est demeuré en place dans l'*ins.* IX.

(5) Pl. LXXI, 6 (*CVA*, fasc. 6, pl. 46, 2). Une deuxième marque semblable Pl. LXXI, 7. Le mot se lit en exergue, les deux premiers caractères à gauche, les deux autres à droite, sur une estampille qui comporte deux motifs symétriquement disposés de part et d'autre d'une tige hastée et figurant un épis de blé ou de maïs et une grappe de raisins réunis par une double volute. Nous lisons en admettant que le texte forme une suite continue et commence en haut à gauche pour finir en haut à droite. Nous ne croyons pas possible de lire *alicon*, en commençant en bas à gauche pour revenir en bas à droite. A. TOVAR, *Léxico*, p. 319, a donné de cette marque une transcription inexacte d'après M. GOMEZ MORENO, *Miscelánea*, p. 324, qui a cru reconnaître des lettres là où il n'y a que la haste de la ligne médiane séparant les deux motifs et lu *ubalacon*.

(6) Voir, ci-dessus, pp. 262-263.

des timbres identiques. Les différences constatées d'un *dolium* à l'autre témoignent plutôt de provenances distinctes, tout en s'accommodant parfaitement d'une destination semblable : c'est à elle, précisément, que ferait allusion ce mot *botiror* que tous deux portent. D'après le symbole en quelque sorte parlant auquel il est associé sur l'un d'eux, on serait tenté d'y voir une désignation du raisin ou peut-être du vin¹.

Si limités soient-ils, les résultats que nous a procurés l'étude des textes ibériques recueillis à Ensérune ne laissent cependant pas d'être précieux. A en juger par le nombre des seuls graffites et par le long espace de temps sur lequel ils s'échelonnent, à constater en regard l'absence quasi totale de semblables documents grecs et latins, il n'y a guère à se tromper sur le rôle que jouait l'ibérique sur l'*oppidum* : c'était celui d'une langue indigène, parlée par l'ensemble de la population et demeurée vivante tant que dura l'occupation du site. Les légendes de certaines séries monétaires régionales et les marques dolières, qui sont de la phase finale des destinées de l'habitat, viennent confirmer ce dernier point et montrer que ni la mainmise gauloise, ni les interventions romaines n'en signifièrent l'éviction. Il n'est pas douteux, d'autre part, d'après ce que nous avons pu entrevoir de sa structure, qu'elle ne fût identique à celle dont on usait en Catalogne et dans les régions de l'Èbre ou du Levant espagnol. C'est vers ces provinces que nous ramènent toujours les rapprochements et comparaisons que nous pouvons tenter avec l'épigraphie de la Péninsule, et non vers l'Espagne intérieure, dont les textes n'ont en commun avec ceux d'Ensérune que la forme des caractères qui les notent. Habillés du même vêtement, ils relèvent, en effet, d'un idiome tout différent, dont l'origine celtique a pu être établie² : elle n'a pas de quoi surprendre en un pays où s'est implantée de bonne heure la civilisation hallstattienne et où, avec le temps, on n'a plus emprunté à l'ibérique que des moyens de translittération, un peu comme font pour le grec les dynastes gaulois de la région Narbonne-Béziers lorsqu'ils en utilisent l'alphabet pour transcrire leurs noms sur les monnaies qu'ils frappent. Il n'est pas sans intérêt, croyons-nous, d'avoir ainsi l'assurance qu'à Ensérune le celtibérique, à aucun moment, n'a prévalu, même dans le cas des documents — légendes monétaires et marques dolières — dont nous venons de rappeler qu'ils sont contemporains de la mainmise volque sur l'*oppidum* et sur la région. Si l'ibérique s'est ainsi maintenu dans sa pureté d'origine, il le doit sans doute à la force d'une tradition qui s'affirmait plusieurs siècles déjà avant cette main-

(1) On signalera, dans une série analogue à celle des marques dolières, quelques timbres amphoriques. Un seul a été retrouvé intact. Il est imprimé, selon l'usage, sur la face supérieure d'une des anses d'une amphore à pâte jaune très pâle : on lit $\Psi \text{ } \phi \text{ } \mathcal{N}$, *liçi* (Pl. LIII, 3). Il se peut que l'on ait affaire, avec les vaisseaux portant ainsi une marque d'origine en caractères ibériques, à des importations de la côte catalane : on comparerait les amphores grecques pareillement importées et reconnaissables à leurs anses timbrées (ci-dessus, p. 326 n. 1). La présence à Ensérune de ces amphores venues de Catalogne aurait la même valeur indicative que celle des monnaies d'*Emporion* et de *Cesc-Tarraco*. Notons toutefois que la marque *liçi* n'est pas indiquée dans le lexique de A. Tovar comme s'étant rencontrée déjà en Espagne.

(2) Voir, par exemple, M. GOMEZ MORENO, *Misceláneas*, pp. 238 sq. ; A. TOVAR, *Léxico*, pp. 275-286.

mise, comme en témoignent les plus anciens de nos graffites, relevés sur des coupes attiques à figures rouges du début du IV^e siècle¹.

(1) Dans la phase finale des destinées de l'*Oppidum*, rien dans l'aspect des vocables que nous lisons ne laisse transparaitre une origine celtique plus qu'aux époques antérieures : rappelons que le mot *Neroncen*, par exemple, sur les monnaies frappées pourtant à l'époque de la primauté volque, est ibérique en sa structure (voir, ci-dessus, p. 419). — Il se pourrait qu'en quelques cas nous rencontrions au cours de cette période des mots hybrides où un élément sémantique d'origine celtique a reçu une suffixation ou, si l'on veut, un habillage ibérique qui en masque le caractère : avec cette accommodation indigène du celtique, fort éloignée de la simple translittération en caractères ibériques pratiquée dans l'Espagne intérieure, nous aurions une preuve indirecte de la vitalité de l'ibérique. On observerait, dans cet ordre d'idées, qu'en Aquitaine les monnaies d'argent à la croix émises par les Volques Tectosages portent, au revers, en caractères ibériques, la légende *abaŕecontin* : G. F. HILL, *Monnaies de la Narbonnaise*, p. 32. Or, le suffixe *-in*, bien attesté à Ensérune comme dans les provinces orientales d'Espagne, ne se rencontre pas en Celtibérie et semble spécifiquement ibérique : A. TOVAR, *Léxico*, p. 287.

[Il n'est pas exclu, d'après ce que nous connaissons par les auteurs grecs et latins de la toponymie antique de la région Narbonne-Béziers ou ce qui en a subsisté dans les désignations actuelles, qu'elle n'offre, à l'inverse, des exemples d'une accommodation gauloise de vocables indigènes : le nom d'Ensérune, attesté à partir du haut Moyen Age, serait du nombre (ci-dessus, p. 42), comme aussi celui du peuple de Béziers, Βητραπετας, qui se lit sur les monnaies à partir du II^e siècle avant J.-C. et dont l'aspect parait bien celtique (ci-dessus, p. 350).

Nous avons mentionné à plusieurs reprises déjà les populations dont les textes nous ont transmis le souvenir. Rappelons tout d'abord les *Bebryces*, fixés dans les Albères, en qui nous avons reconnu des Celtes et dont le nom trouve des échos dans la sémantique du celtique (ci-dessus, p. 379 n. 1). Il conviendrait d'ajouter ici qu'il est celtique également dans sa morphologie, la forme *Bebryces*, Βέβρυκες, supposant un singulier en *-uz*, *-ucis*, *-uŕ*, *-ukos*, que l'on rapprochera des mots gaulois de la déclinaison consonantique présentant un thème en *c* ou *g* qui se combine avec la désinence *s* du nominatif pour donner des finales en *x* (G. DOTTIN, *La langue gauloise*, p. 119).

On comparerait le nom que porte le peuple installé autour de Narbonne (ci-dessus, p. 294), les Elisyques, Ἐλισυκες (ÉTIENNE DE BYZANCE), *Elesyces* (AVIÉNIUS), où reparait le même suffixe (pour la forme Ἐλισυκοι, au lieu de Ἐλισυκες, en face de *Elesyces*, on sait que les auteurs grecs ont hésité dans leurs transcriptions des noms de peuples celtiques ou d'aspect celtique entre la déclinaison consonantique et la déclinaison en *-o* : par exemple Ἐβουροκοι, en face de *Eburowices* : G. DOTTIN, *La langue gauloise*, p. 31). Dans le cas des Elisyques, seul ce suffixe est celtique dans leur nom ; le premier élément en est indigène et nous le retrouvons dans la désignation appliquée par AVIÉNIUS, *Ora Mar.*, v. 590, à un étang voisin d'Ensérune, le *patus Helice*, où la finale *-ce* recouvre certainement la désinence ibérique *-cen* qui sert à former les ethniques (par exemple *Neroncen*) — il est probable que les auteurs classiques, tentés par le rapprochement qui s'offrirait entre le vocable *Helicen*, dont ils ne sentaient sans doute pas la valeur ethnique de la finale, et le toponyme Ἐλίση qui présentait le grec, ont été amenés à voir en lui un accusatif et à créer un nominatif correspondant, *Helice*. Étant donné d'une part l'alternance de ces désignations, l'une *Helice(n)* à désinence ibérique, l'autre *Elesyces* à désinence celtique, où transparait l'identité sémantique des thèmes, étant donné d'autre part la date tardive à laquelle se manifestent en Languedoc méditerranéen les signes de celtisation, on tiendra pour assuré que la seconde représente par rapport à la première une forme refaite : elle ne serait qu'une adaptation, un habillage à la mode gauloise, intervenu au moment de cette celtisation, d'un vocable indigène dont la désignation ibérique nous conserverait l'aspect (signalons, pour le nom d'Ensérune, qui est lui aussi celtique en sa désinence, mais non en son premier élément, qu'un récent essai d'explication tend à rapprocher ce premier élément de celui sur lequel ont été formés les mots *Helice* et *Elesyces* : M. GÓMEZ MORENO, *Misceláneas*, p. 335 ; N. LAMBOLIA, *RELig.*, XVI, 1952, p. 109).

Dans la région de Port-Vendres, nous avons constaté que s'était fixé le peuple sorde, *Sordus populus* (ci-dessus, p. 295). Ce nom se retrouve appliqué à un étang de la région sous la forme *Sordicen* (à l'accusatif, *i. e. paludem*) : AVIÉNIUS, *Ora Mar.*, v. 570 ; là encore, nous reconnaissons un ethnique ibérique dont la valeur propre a été méconnue.

Restent les *Cereles* ou *Corretani*, Κερρητανοί, qui vivaient sur les hauts plateaux de la Cerdagne (ci-dessus, p. 379 n. 1). Sous l'habillage latin ou grec, le vocable, derechef, est ibérique. Le suffixe *-es*, *-τα*, ou *-lani*, *-τανοί*, est une transposition assez habituelle chez les auteurs classiques du suffixe ethnique *-cen* (comparer le *Undicescen* des monnaies d'Ampurias devenu Ἰνδικηται chez STRABON, *Indicetes* ou *-getes* chez AVIÉNIUS ; cf. M. GÓMEZ MORENO, *Misceláneas*, p. 253). Quant au premier élément, il répond au nom *CESS*, *Cese*, qui se lit sur les monnaies de Tarragone (A. VIVES, *La moneda hispánica*, II, pp. 65 sq.) et qui est probablement

La parenté foncière, pressentie à l'examen des vestiges architecturaux, des civilisations préromaines qui se sont développées sur la côte orientale d'Espagne et sur les rivages du golfe du Lion jusqu'à l'Hérault se trouve donc ainsi pleinement confirmée. Ni la poterie, ni le matériel métallique ne pouvaient à eux seuls nous fournir la preuve de cette parenté : une révision s'impose, en effet, des objets dits « ibériques », armes, parures et vases ; les uns sont l'expression de la forme péninsulaire de la culture de La Tène, les autres ne traduisent que l'activité tardive d'une province très limitée, en un temps qui est déjà celui de la primauté romaine. Ni les uns ni les autres ne peuvent servir à caractériser une civilisation véritablement ibérique, même en bornant l'extension du mot à la côte méditerranéenne de la Péninsule. Et aussi bien, leur présence à Ensérune, explicable comme celle de la céramique grecque par les mouvements du commerce entre le golfe du Lion et le littoral espagnol, ne prouve-t-elle rien quant à la nature intime de la culture qui prévalait sur l'*oppidum* et dans la région. Si l'on s'arrête, en revanche, à la configuration de l'habitat, dont on remarque la ressemblance aux diverses phases de son histoire avec ceux des rivages orientaux de l'Espagne, si l'on examine en même temps le type de la nécropole, différente de celles qu'on connaît aussi bien dans les zones où s'est attardée la civilisation de Hallstatt que dans celles où a pénétré la culture de La Tène et ne rencontrant d'équivalents exacts que sur le territoire ibérique, il ne semble guère douteux que nous ne nous trouvions, de part et d'autre des Pyrénées, dans une aire de civilisation commune. Le fait de découvrir que sur les *oppida* de l'une et l'autre région on parlait le même idiome vient à point nommé renforcer ces indications, en nous montrant que nous avons affaire à une identité de peuplement, et cela, croyons-nous, dès l'origine. Le détail des trouvailles de poteries et d'objets de métal révèle qu'ici comme là la population de ces *oppida*, par l'effet de conditions géographiques semblables, a reçu les mêmes apports extérieurs, ceux du monde hellénique et ceux des régions celtisées de l'intérieur de la Péninsule ou du Sud-Ouest aquitain. Ainsi s'est développée parallèlement sur la côte ibérique et sur les rivages gaulois, à partir d'une civilisation identique de type agricole, une culture d'un niveau élevé et d'un aspect assez hybride, où les traits méditerranéens se mêlent à ceux de la Celtique, sans que la primauté gauloise affirmée à partir de la fin du III^e siècle en modifie sensiblement le cours. Parenté originelle, évolution analogue sous

l'abréviation de *Cesescen* ou *Cesecen*. Un même peuple indigène des *Cesescen* ou *Cereles*, *Cerrelani* (transpositions avec aboutissement à *r* d'un *s* intervocalique sonorisé) se retrouverait donc de part et d'autre des Pyrénées. Il est probable qu'en Roussillon, après avoir occupé comme en Catalogne la région littorale, il a dû refluer devant les migrations celtiques vers l'arrière-pays montagneux, où les auteurs ne le connaissent plus que comme un flot ethnique isolé.

Il apparaît donc que la toponymie ancienne de la région languedocienne et roussillonnaise conserve, sous les transcriptions latines et grecques, des aspects ibériques très nets. Elle confirme ainsi l'unité linguistique avec la côte orientale d'Espagne dont l'épigraphie d'Ensérune témoigne si clairement pour sa part. Il reste qu'en certains cas, les vocables indigènes ont été tardivement habillés à la celtique, après la mainmise gauloise sur la région. Nous retrouvons donc, en somme, dans la toponymie la superposition des deux couches ethniques que nous constatons archéologiquement (comparer, en Provence, des faits analogues, telle la substitution au vocable indigène de *Theline* du nom celtique *Arelate*.)

l'action d'influences communes ; ajoutons le mouvement d'échanges commerciaux d'un littoral à l'autre, dont tout indique qu'il atteignit son apogée au cours de la dernière phase des destinées de l'*oppidum* d'Ensérune : on conçoit que les rivages de la Gaule méridionale, des Pyrénées jusqu'à l'Hérault au moins, aient pu paraître aux Anciens faire partie de l'Ibérie. Sensibles au caractère particulier de la civilisation qui y fleurissait et qui les différenciait du reste du littoral, ils l'expliquaient fort justement par une identité du peuplement — à laquelle il convient de joindre les effets des mêmes influences extérieures. Rendre compte de la communauté de culture de part et d'autre des Pyrénées, comme on le fait aujourd'hui, par une conquête qui aurait transformé la région languedocienne et roussillonnaise en une province d'un vaste empire ibérique en pleine époque historique, reste une hypothèse gratuite et inutile, puisqu'aussi bien toutes les données des *realia* et des textes trouvent en dehors d'elle des justifications satisfaisantes.

CHAPITRE IV

ENSÉRUNE ET LE MONDE ROMAIN

Les interventions de Rome en Gaule méridionale n'ont pas eu, sur les territoires de la rive droite du Rhône, le caractère d'une conquête brutale. Elles ne s'y heurtèrent à aucune résistance organisée et ne s'y accompagnèrent pas, comme en Provence, de luttes sanglantes et de destructions comparables à celle de la métropole salyenne d'Entremont. Les indigènes conservèrent leurs modes de vie et continuèrent à habiter leurs antiques *oppida*. Le chapitre romain de l'histoire d'Ensérune ne montre, en effet, ni bouleversement ni changement appréciable dans le cours des destinées de l'habitat : on voit seulement se développer les apports italiques, qui n'avaient d'ailleurs pas attendu la soumission à Rome de la région du golfe du Lion pour s'y répandre, à l'instar de ceux qui venaient des mondes grec et celtique. Il n'en reste pas moins que cette soumission allait être fatale à la longue à ce que nous avons appelé la civilisation des *oppida*.

I

LE LANGUEDOC MÉDITERRANÉEN-ROUSSILLON ET LES INTERVENTIONS ROMAINES

Peut-être les Romains n'obéissaient-ils d'abord qu'à des impératifs militaires et ne visaient-ils qu'à se ménager la libre communication par terre avec leurs possessions d'Espagne. Déjà, depuis les victoires de C. Sextius Calvinus sur les Salyens en 123-122 et la création, à l'Est du Rhône, d'une ébauche de province que gardait le *castellum* d'*Aquae Septimae* au carrefour des routes de Provence, leurs relations avec le fleuve et avec Marseille, leur alliée des guerres puniques, avaient cessé d'être hasardeuses. Lorsque Q. Fabius Maximus et Cn. Domitius Ahenobarbus eurent écarté en 122-121 la menace que la coalition des Allobroges et des Arvernes faisait peser sur cette marche transalpine, on sait que Domitius, resté en Gaule comme proconsul, se mit en devoir de donner à Rome les mêmes sûretés à l'Ouest du Rhône, qu'il franchit en 121 : son premier soin, dans un territoire dont les habitants devinrent aisément les « alliés » du peuple romain, fut de mettre en état, à la romaine, l'antique voie héracléenne,

qui, le long du littoral, menait vers la péninsule ibérique. Elle allait désormais porter son nom, ainsi que le poste de surveillance et le marché, *Forum Domitii*, qui furent installés par ses soins sur la route, non loin du comptoir massaliote d'Agde semble-t-il¹.

Déjà cette fondation laissait paraître des intentions qui n'étaient plus d'ordre exclusivement militaire. Dès 118, avec la « déduction » d'une colonie romaine à Narbonne, sur le territoire du vieil *emporium* élysique, à laquelle devait participer le fils du proconsul, celles-ci allaient se préciser². En dépouillant sur ce point les indigènes de leurs terres pour y établir leurs colons, les Romains ne cherchaient pas seulement à garantir la sécurité de leurs communications, comme ils avaient fait en créant un *castellum* à *Aquae Sextiae*, mais à s'assurer les moyens de drainer vers eux les richesses de la contrée. Nous savons que la position était parfaitement choisie, au croisement de la voie Domitienne et de la vallée de l'Aude, qui mène vers l'arrière-pays aquitain, à proximité des havres naturels de deux étangs côtiers : sa possession leur procurait la mainmise économique sur la partie la mieux pourvue en ressources de la région comprise entre le Rhône et les Pyrénées, celle vers laquelle, rappelons-le, les Massaliotes avaient été attirés d'abord et où, de bonne heure, les indigènes avaient su se grouper en vue d'exploiter les possibilités d'échanges commerciaux qui s'offraient à eux³ : la nation des *Neroncen*, sur le territoire de laquelle s'installaient les Romains, ne battait-elle pas monnaie ? La colonie qu'ils fondaient n'allait avoir qu'à détourner vers elle les circuits d'affaires depuis longtemps organisés pour devenir, en même temps que le centre de leur administration, l'instrument de leur primauté économique en Gaule méridionale.

On a fort justement noté que la première victime de cette politique fut Marseille, à l'appel de qui Rome était intervenue en Transalpine. Tout le mouvement d'affaires avec le Sud-Ouest va désormais passer par Narbonne ; le relais massaliote d'Agde, que la voie Domitienne laissait d'ailleurs à l'écart, sera voué au déclin et ce sera pour sa métropole le prélude à d'autres reculs, qui mettront fin à son rôle traditionnel d'intermédiaire entre la Gaule méridionale

(1) Sur les faits ici résumés, cf. C. JULLIAN, *Histoire*, III, pp. 7-38 ; G. BLOCH-J. CARCOPINO, *Hist. romaine*, II (1929), *La République romaine de 133 avant J.-C. à la mort de César*, pp. 275-278 ; C. H. BENEDICT, *The Romans in Southern Gaul*, dans *AJPh*, LXIII, 1942, pp. 38-50.

(2) La colonie fut installée, non sur la colline de Montlaurès, où était l'habitat principal des indigènes, mais dans la plaine, au bord du bras de l'Aude où ils avaient leur marché et leur port. C'est à tort que C. JULLIAN, *Histoire*, III, p. 96, n. 1, parle d'une expropriation de l'*oppidum* par les Romains en 118. Son occupation par les indigènes s'est prolongée, en effet, jusqu'aux premières années de notre ère, comme celle de tous les centres analogues. Mais, une fois que les Romains eurent établi dans le plat pays qui en dépendait le centre de leur administration et de leur activité, il ne tarda pas à devenir un *oppidum ignobile*.

Sur la fondation de la colonie romaine de Narbonne, cf. G. BLOCH-J. CARCOPINO, *Hist. romaine*, II, pp. 278 sq. ; H. MATTINGLY, *Some historical coins of the late Republic*, dans *JRS*, XII, 1922, pp. 231-233. — Sur la relation existant entre le monument dit de Domitius Ahenobarbus, conservé au Louvre, et cette fondation, voir, outre les œuvres citées, A. PIGANIOL, « *Ara Martis* », dans *Mél. arch. et hist.*, LI, 1934, pp. 28 sq.

Sur la découverte récente, dans l'Aude, d'un milliaire de Domitius, cf. J. CAMPARDOU et P. M. DUVAL, *Gallia*, VII, 1949, pp. 195-231.

(3) Ci-dessus, pp. 290 sq.

et le monde méditerranéen¹. Ce destin s'inscrivait dans les faits dès la fin du II^e siècle avant notre ère, bien avant que Marseille eût subi les rigueurs de César, alors qu'elle gardait ses navires et ses comptoirs et que les donations territoriales de Rome, son alliée, semblaient consolider sa position. Les bateaux qui touchent aux ports de Narbonne, les charrois qui empruntent la route de terre désormais romaine vont faire affluer sur les centres indigènes les produits de la péninsule italique, concurrençant ceux des pays grecs qui faisaient prime jusqu'alors comme le vin, l'huile et la vaisselle fine et qu'apportaient les marchands de Marseille. La présence, au cœur de la province, de soldats, d'administrateurs et de colons romains attire de plus en plus nombreux les trafiquants de toute sorte, les hommes d'argent, les chevaliers en quête de fructueuses spéculations. Et c'est, au seul bénéfice de Rome, l'ère d'une exploitation coloniale qui s'ouvre : là où les Massaliotes participaient à l'activité de l'économie indigène, l'alimentaient, les Romains vont la confisquer à leur profit.

Nous n'avons pas à faire ici l'histoire du Languedoc et du Roussillon sous l'administration de Rome : cette histoire, au demeurant, est bien connue ; les Romains eux-mêmes nous en ont instruits en des textes relativement circonstanciés². Il importait cependant de dégager les principes dont s'est inspirée leur politique avant d'en venir à l'examen des documents et, d'une manière plus générale, des apports qui se révèlent d'origine italique sur un site comme Ensérune — apports qui nous vaudront de saisir, en quelque sorte, le reflet de cette politique. Les interventions de Domitius, le gouvernement de ses successeurs n'ont pas entraîné, nous l'avons dit, de changements appréciables dans la vie des populations fixées sur les *oppida*. A aucun moment celles-ci n'ont eu à souffrir de dépossession ou d'expulsions, contrairement à ce qu'on a pu penser parfois. Le point d'appui que les Romains s'étaient donné en installant une colonie à Narbonne les dispensait de recourir à de tels procédés, car il les mettait en mesure de surveiller la voie Domitienne et d'assurer par mer, à toute éventualité, leurs communications avec l'extérieur. Et si les *oppida* se sont trouvés un jour déserts, c'est parce que les avantages qu'avait offerts autrefois la force de leur position devenaient sans objet dans un pays pacifié ; c'est parce que, d'eux-mêmes, les indigènes les abandonnèrent pour les villes du plat pays, centres de l'activité économique contrôlée par Rome dont elle avait favorisé le développement en bordure de la voie Domitienne, en créant, après celle de Narbonne, d'autres colonies³. Mais cette désertion des *oppida* n'allait pas être un fait accompli avant les premières décades de notre ère. Elle est la conséquence d'une longue évolution, alors achevée, qui, depuis 121, avait placé la région

(1) C. JULLIAN, *Histoire*, III, pp. 33-38, 124-130 ; A. GRENIER, *Economic Survey*, III, pp. 466-473 ; R. BUSQUET, *Hist. Commerce*, I, pp. 77-86 ; C. H. BENEDICT, *A history of Narbo*, pp. 66 et 84 sq.

(2) Ces textes sont cités et utilisés dans C. JULLIAN, *Histoire*, III, chap. III, pp. 94-124 ; IV, pp. 28-38 et chap. II, pp. 42-89. Voir aussi A. GRENIER, *Economic Survey*, III, pp. 425-435.

(3) Nouvelle « déduction » de colons — des vétérans de la X^e légion — à Narbonne et installation de vétérans de la VII^e à Béziers, par décision de César en 46-45. Fondation d'une colonie par Auguste à Nîmes vers 27, avec nouvelle « déduction » de vétérans vers 16 avant J.-C. Fondation, par Auguste également, de colonies à Ruscino et à Carcassonne (vers la fin du I^{er} siècle avant notre ère ?) : C. JULLIAN, *Histoire*, IV, pp. 31 et 77-78.

dans une sujétion économique et politique à Rome, devenue à chaque génération plus étroite, et à laquelle Auguste entre 27 et 22 allait donner une forme définitive en faisant d'elle le noyau de la province sénatoriale de Narbonnaise¹.

Nous savons bien que les indigènes eurent à se plaindre sous le gouvernement de Fonteius, en 76-74, de confiscations de terres, de spoliations et de réquisitions : certaines intervinrent comme un châtement infligé aux Arécomiques, dont l'agitation avait paru un moment redoutable lors de l'insurrection de Sertorius en Espagne ; d'autres donnèrent lieu à des spéculations où les trafiquants italiens s'enrichirent au détriment des populations locales. Il ne s'agit nullement, en tout cas, d'un dépeuplement des *oppida* de la région narbonnaise par mesure de police, comme on l'a cru², mais sans doute d'une mainmise sur les domaines publics de quelques « cités » turbulentes. L'exemple d'Ensérune est là pour nous en assurer : la vie s'y poursuit sans interruption depuis le temps des premières interventions romaines jusqu'au début de notre ère ; le développement de l'habitat ne présente aucune solution de continuité. Sans doute, comme nous l'avons vu dans la première partie de notre travail, porte-t-il les traces d'importantes destructions, fort reconnaissables dans le quartier qui prit la place de la nécropole. Celles-ci furent suivies d'une restauration hâtive et, selon les lieux, d'une réfection de l'enceinte ancienne ou de la construction d'un rempart neuf, afin de se prémunir contre le retour d'un danger par lequel on s'était laissé surprendre³. On reconnaîtra là les effets, non d'une intervention punitive de Rome, mais bien, comme il a été dit, de l'invasion des Cimbres, dont nous savons qu'ils mirent en grand péril l'œuvre romaine à peine ébauchée à l'Ouest du Rhône et qu'ils ravagèrent le Languedoc et le Roussillon avant de passer en Espagne.

II

LE MATÉRIEL ITALIQUE A ENSÉRUNE

Aussi bien, ne voit-on pas que les Romains aient pratiqué une politique de défiance particulière à l'égard des populations qui occupaient les *oppida* et qu'ils tenaient dans leur clientèle par la mainmise qu'ils exerçaient sur l'économie de la plaine. Elles-mêmes ne répugnaient d'ailleurs nullement à accueillir les apports latins et il est sûr que les trafiquants italiens avaient paru parmi elles, sur les pas des Massaliotes, avant que les légions de Domitius eussent franchi le Rhône et que Narbonne fût devenue un important centre de diffusion des marchandises et des usages venus de la Péninsule.

Les monnaies. — Les monnaies, dont les plus anciennes nous reportent dans le cours du II^e siècle, sont à Ensérune les premiers documents à évoquer le nom romain⁴.

(1) JULIAN, *Histoire*, IV, pp. 76-79.

(2) Ph. HÉLÈNA, *Origines*, p. 446, n. 1.

(3) Ci-dessus, pp. 148-149, 257 sq. et 270.

(4) Rappelons que 140 monnaies de la République romaine ont été recueillies à Ensérune : 78 pièces de bronze et 62 pièces d'argent. Un certain nombre de ces dernières ont été retrouvées formant un petit trésor

Le bronze est représenté presque uniquement par des as onciaux en assez grand nombre, qui offrent, au droit, la tête de Janus *bifrons* et, au revers, une proue de navire accompagnée du mot *Roma*¹. Le type, qui s'est maintenu pendant toute l'époque républicaine ne porte pas en lui-même de date bien précise. On signalera, toutefois, quelques exemplaires que timbre un monogramme de magistrat monétaire : ils ont été émis respectivement par un membre de la *gens Valeria*, qui fut monétaire vers 227², A. Caecilius, qui le fut en 189³, et L. Calpurnius Piso Frugi, qui le fut vers 89⁴.

Les pièces d'argent, deniers et quinaires, composent une série fort intéressante, non seulement par les symboles variés, mais encore et surtout par les légendes qu'on y remarque⁵ : celles-ci nous fournissent les noms de magistrats appartenant à vingt-huit *gentes* différentes, dont nous savons d'autre part qu'elles eurent des monétaires. Elles permettent de reconnaître que nous avons affaire à un numéraire dont l'émission s'est échelonnée entre 134 et 31, l'exemplaire le plus ancien étant un denier de la *gens Acilia* au nom de M. Acilius Balbus, le plus récent, un quinaire d'Octave frappé après la bataille d'Actium. Parmi les personnages que ces légendes évoquent, certains ne restèrent pas des inconnus en Narbonnaise, tels M. Porcius Cato, qui en devint le gouverneur vers 78, L. Manlius, qui le fut en 77 et se fit battre en Espagne par Sertorius, M. Fonteius,

enfoui dans la couche superficielle de comblement du silo qui se trouve immédiatement au Nord de la chambre III/10. Découvert à même la terre — il avait pu être contenu dans un coffret de bois qui s'est dissous —, ce trésor ne comprenait que des monnaies de la République romaine, soit 40 deniers ou quinaires d'argent dont les dates d'émission s'échelonnent entre 134 et 31 (voir, ci-après, pp. 445-446), 3 as et 1 quadrans de bronze.

Cette réunion de pièces d'âge très divers montre qu'une monnaie peut rester en circulation fort longtemps après qu'elle a été frappée. Il ne faut donc accorder qu'une valeur relative, touchant la période où elle parvint à Ensérune, à l'indication chronologique que nous apporte sa légende. On comparera à la découverte d'Ensérune celle de deux trésors analogues dans la région Narbonne-Béziers, l'un à Peyriac-de-Mer (Aude), l'autre sur l'*oppidum* de Bessan (Hérault) : le premier se composait de 100 deniers et de 17 demi-deniers dont les plus anciens remontent à la fin du II^e siècle et les plus récents au deuxième quart du 1^{er} : H. ROUZAUD, *Le trésor de Peyriac-de-Mer*, dans *BCAN*, XV, 1923, pp. 169 sq. ; le second comprenait 27 deniers et 86 quinaires enfouis vers le milieu du 1^{er} siècle : P. LE GENTILHOMME, *Rev. Numis.*, 1943, pp. 145-148.

Sur les trouvailles de monnaies romaines d'époque républicaine faites entre Rhône et Pyrénées, en général, cf. A. BLANCHET, *Traité*, I, pp. 198-199.

Il n'a été recueilli à Ensérune que 28 monnaies impériales très disparates, s'échelonnant entre l'époque de Domitien et celle d'Arcadius. Toutes ont été ramassées en surface, notamment sur les pentes de la colline. Les pièces les plus récentes que l'on ait retrouvées dans les constructions ou les silos dégagés par les fouilles sont des as de Nîmes à l'effigie d'Auguste et d'Agrippa signalés ci-après, p. 447 n. 2.

(1) Pour 59 as onciaux (poids 27 grammes) et 7 demi-as, on ne compte que 3 semis, 8 quadrans et 1 sextans du type habituel à l'époque républicaine : A) tête laurée de Jupiter sur les semis, d'Hercule sur les quadrans, de Mercure sur le sextans ; R) proue de navire avec le mot *Roma* sur les uns et les autres.

(2) 1 seul exemplaire à Ensérune : A) tête de Janus *bifrons* ; au-dessus, I ; R) proue de navire à droite ; légende *W*. (*Valerius*) ROMA : E. BABELON, *Monnaies de la République romaine* (Paris, 1885-86), II, p. 507.

(3) 3 exemplaires à Ensérune : même type que précédemment ; légende A.CAE. (*Aulus Caecilius*). ROMA : *Ibid.*, I, p. 261.

(4) 1 exemplaire à Ensérune : même type que précédemment ; légende L. PISO FRUGI : *Ibid.*, I, p. 297.

— Le nom de ce L. Calpurnius reparait sur un quinaire d'argent d'Ensérune. — De la même *gens*, un C. Calpurnius Piso gouverna la Narbonnaise comme consul en 67, puis comme proconsul en 66 et 65. En 63, il fut accusé pour ses méfaits comme gouverneur, défendu par Cicéron et acquitté : Cicéron, *Pro Flacco*, 39, 98.

(5) On compte 36 deniers et 19 quinaires. Il s'y ajoute 6 victoriats portant, à l'avers, la tête laurée de Jupiter, au revers, une victoire couronnant un trophée.

qui gouverna de 76 à 74, C. Julius Caesar, M. Aemilius Lepidus, le futur triumvir, qui avait reçu l'administration de la Narbonnaise en 44¹.

Sur la base des indications que nous apportent les monnaies et compte tenu de leur relativité, il apparaît donc que les indigènes d'Ensérune sont en rapports avec le monde italique depuis le milieu du I^{er} siècle : c'est la période où Rome s'efforce de pacifier et de mettre en valeur l'Espagne et l'on peut se demander s'il n'y a pas, en partie au moins, à l'origine de pareilles relations, la nécessité de pourvoir au ravitaillement des forces opérant dans la péninsule ibérique en s'adressant, au plus près, à la province du golfe du Lion.

(1) Voici la liste des *gentes* auxquelles appartiennent les monétaires dont le nom figure sur les pièces d'argent recueillies à Ensérune :

- Aburia* : C. *Aburius Geminus*, monét. vers 129 (1 denier) : E. BABELON, *Monnaies*, I, p. 93.
Acilia : M'. *Acilius Balbus*, monét. vers 134 (1 denier) : *Ibid.*, I, p. 101.
 M'. *Acilius Glabrio*, monét. en 54 (1 denier) : *Ibid.*, I, p. 105.
Aemilia : *Paullus Aemilius Lepidus*, monét. en 54 (1 quinaire) : *Ibid.*, I, p. 121.
 M. *Aemilius Lepidus*, 1 denier frappé en 43 à l'effigie, A) de Lépide, grand pontife et triumvir, R) d'Octave, imperator et triumvir : *Ibid.*, I, p. 132.
Antonia : M. *Antonius*, 1 quinaire frappé, au nom de Marc Antoine *triumvir reipublicae constituandae*, à *Lugdunum*; A) tête de Fulvie; R) lion : *Ibid.*, I, pp. 168-169.
Calpurnia : L. *Calpurnius Piso Frugi*, monét. vers 89 (1 denier et 1 quinaire) : *Ibid.*, I, p. 289.
Carisia : T. *Carisius*, monét. vers 48 (2 deniers) : *Ibid.*, I, p. 312.
Cassia : L. *Cassius Caecianus*, monét. vers 90 (2 deniers) : *Ibid.*, I, p. 326.
Coelia : C. *Coelius Caldus*, monét. vers 54 (1 denier) : *Ibid.*, I, p. 370.
Considia : C. *Considius Paetus*, monét. en 49 (1 denier) : *Ibid.*, I, p. 376.
Cordia : M'. *Cordius Rufus*, monét. vers 49 (1 denier) : *Ibid.*, I, p. 382.
Cornelia : Cn. *Cornelius Lentulus*, monét. vers 84 (1 denier); questeur vers 74 (1 quinaire frappé pendant sa questure en vertu d'un sénatus-consulte) : *Ibid.*, I, p. 414.
Egnatuleia : C. *Egnatuleius*, monét. vers 101 (3 quinaires) : *Ibid.*, I, p. 475.
Fonteia : M'. *Fontei*, monét. en 88 (1 denier) : *Ibid.*, I, p. 504.
Julia : C. *Julius Caesar*, 1 denier frappé peut-être en Gaule par César après sa victoire sur Arioviste et les Germains en 58; A) Éléphant tourné à droite, foulant au pied un étendard; légende CAESAR, R) attributs pontificaux : bonnet de flamme, hache, aspersoir et *simpulum* (Caesar est grand pontife depuis 63) : *Ibid.*, II, p. 10.
 C. *Julius Caesar Octavianus*, 1 quinaire frappé après la bataille d'Actium en 31; A) galère pré-torienne à la voile; légende IMP. CAESAR, R) Victoire debout à gauche tenant une couronne, une palme et un gouvernail; légende DIVI F. : *Ibid.*, II, p. 57.
Lucilia : M. *Lucilius Itufus*, monét. en 89 (1 denier) : *Ibid.*, II, p. 150.
Manlius : L. *Manlius Torquatus*, 3 deniers frappés pendant sa questure en 104 : *Ibid.*, II, p. 176.
 L. *Manlius*, proquesteur de Scylla en 81, prend ce titre sur ses monnaies (1 denier) : *Ibid.*, II, p. 177.
Marcia : 1 quinaire d'un monétaire indéterminé de cette *gens*; fin du I^{er} siècle ? *Ibid.*, II, p. 181.
Minucia : C. *Minucius Augurinus*, monét. vers 129 (1 denier) : *Ibid.*, II, p. 228.
Plaetoria : M. *Plaetorius Cestianus*, monét. en 69 (1 denier) : *Ibid.*, II, p. 310.
Porcia : M. *Porcius Cato*, monét. en 101 (4 quinaires) : *Ibid.*, II, p. 370.
 M. *Porcius Cato*, 1 quinaire frappé par « Caton d'Utique » comme propréteur entre 48 et 46 : *Ibid.*, II, p. 373.
Postumia : D. *Postumius Albinus Bruti f.*, 2 deniers frappés pendant la guerre contre Antoine, en 44-43, par D. *Postumius*, ancien lieutenant de César en Gaule et l'un de ses meurtriers : *Ibid.*, II, p. 383.
Proclia : F. *Proclitius*, monét. vers 79 (1 denier) : *Ibid.*, II, p. 385.
Roscia : L. *Roscius Fabatus*, monét. vers 64 (2 deniers) : *Ibid.*, II, p. 401.
Rubria : L. *Rubrius Dossenus*, monét. vers 83 (1 quinaire) : *Ibid.*, II, p. 405.
Sicinia : Q. *Sicinius*, monét. en 49 (1 denier) : *Ibid.*, II, p. 458.
Veltia : P. *Veltius Sabinus*, monét. vers 101 (2 quinaires) : *Ibid.*, II, p. 530.
Vibia : C. *Vibius Pansa*, monét. vers 90 (2 deniers) : *Ibid.*, II, p. 537.
Thoria : L. *Thorius Balbus*, monét. vers 94 (2 deniers) : *Ibid.*, II, p. 530.

Il est à remarquer que la mainmise des Romains sur la Gaule méridionale, si elle a contribué par la suite à assurer la diffusion de leur numéraire parmi les indigènes, n'a pas entraîné la disparition des monnayages régionaux¹. En tolérant la frappe de ceux-ci, ils donnaient en quelque sorte un gage de leur intention de respecter les formes politiques anciennes et, jusqu'au moment où les progrès de la romanisation amèneront l'extinction spontanée de ces monnayages, comme ils amèneront un peu plus tard l'abandon des *oppida*, il est fait usage, sur un centre comme Ensérune, du numéraire indigène, de celui de Marseille et de celui de Rome. On ne voit même pas, dans la région Narbonne-Béziers, de légendes en caractères latins faire leur apparition sur les monnaies locales, comme il advint, par exemple, à *Emporion* : l'ibérique et le grec continuent à y être seuls utilisés. Il y a là une indication que l'existence d'une colonie romaine à Narbonne ne laisse pas de rendre quelque peu surprenante et qu'on opposera à ce qui se constate sur le territoire de Nîmes, où l'émission des bronzes porte la marque de la présence romaine². Force de la tradition indigène dans la région de Narbonne ou mainmise plus étroite de Rome dans celle de Nîmes à la suite de l'agitation du temps de Sertorius et des confiscations décidées par Pompée et appliquées par Fonteius, chacune des deux raisons qui se présentent semble également valable.

Les constructions. — Avant le 1^{er} siècle, les monnaies mises à part, on ne voit pas de traces bien nombreuses d'un apport italique à Ensérune. Celui-ci ne prend de l'importance qu'après les interventions de Domitius et la fondation de Narbonne. C'est dans l'habitat restauré et aménagé après le passage des Cimbres que les indices de la romanisation apparaissent le plus nettement. Nous nous sommes attaché à les relever dans la première partie de notre travail : nous avons signalé la nouveauté des techniques que révèlent les maçonneries assemblées en plein mortier, les enduits d'étanchéité, constitués de ciment hydraulique, qui tapissent les parois intérieures des citernes, le pavement des rues au moyen de grandes dalles, celui des maisons en *opus testaceum*, le type des *tegulae* et des *imbrices* utilisés pour la couverture des habitations ; nous avons noté, comme les signes d'un urbanisme en progrès, les proportions plus spacieuses des pièces, les stucs peints qui les décorent, l'emploi, demeuré à vrai dire exceptionnel, d'une ordonnance attique dans les aménagements inté-

(1) Alors même que le paiement de certaines taxes en numéraire romain était requis : ci-après, p. 449.

(2) Dès avant la colonisation romaine à Nîmes, les monnaies des Volques Arécomiques portent une légende latine : ci-dessus, p. 406 n. 1. Après la première « déduction » de colons, il y eut à Nîmes émission de petits bronzes ayant, à l'avvers, la tête de Nemausus-Mars et, au revers, la légende NEM. COL. accompagnant des symboles divers (11 exemplaires à Ensérune) ; après la seconde, fut frappée la série fameuse des as portant, au droit, les têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa avec la légende IMP. DIVI F. et, au revers, le crocodile enchaîné à un palmier avec la légende COL. NEM. (17 exemplaires à Ensérune). Sur ces monnaies de Nîmes, voir A. BLANCHET, *Traité*, II, p. 437. Sur l'étude des variantes que présentent les as à l'effigie d'Auguste et d'Agrippa et sur les indications chronologiques qu'elles fournissent touchant les émissions successives qui en furent faites, cf. H. WILLERS, *Num. Zeitsch.*, XXXIV, pp. 128 sq., et K. REGLING, *ap. Ch. ALBRECHT, Das Römerlager in Oberaden* (Dortmund, 1938-1942), I, p. 31. La majorité des as recueillis à Ensérune, sur lesquels la tête d'Auguste est nue, se situeraient ainsi entre 20 et 10 avant notre ère.

rieurs, l'édification systématique de grandes citernes de quartier pour résoudre le problème de l'alimentation en eau, la création d'un réseau d'égouts. Nous avons indiqué que ce perfectionnement des techniques constructives et cette volonté d'améliorer les conditions de vie sur l'*oppidum* portent le sceau romain ou, plus exactement, hellénistico-romain. Les rapprochements que nous avons pu instituer avec certains sites de Grèce propre et du domaine massaliote en Gaule, au temps de la primauté de Rome, montrent, en effet, que l'apport transmis par elle aux bâtisseurs indigènes d'Ensérune renferme quelques-uns des éléments de l'héritage qu'elle a elle-même reçu du monde hellénistique. En tout cas, s'il s'avère un facteur important de progrès, il ne conduit pas à un bouleversement des formes architecturales traditionnelles. Pas plus qu'il ne devint une cité grecque en dépit de tout ce dont son développement fut redevable aux Phocéens avant la mainmise de Rome sur la Gaule méridionale, l'habitat d'Ensérune ne se transforma en une ville romaine, une fois cette mainmise réalisée : agrandie, embellie, la demeure reste ce qu'elle était depuis toujours et l'on chercherait vainement la maison à atrium — qu'on trouverait dans les villes de la plaine comme Narbonne et Nîmes, voire en Provence, à *Glanum* — sur un *oppidum*, qui, visiblement, ne compte pas d'occupants italiens¹.

Le matériel italique qu'on y recueille n'y représente donc que le résidu des échanges commerciaux qui s'établirent entre les indigènes et les trafiquants de la Péninsule avant même la période des interventions militaires et dont le volume, ensuite, ira sans cesse croissant. Que sa présence ne suffise pas à attester à elle seule la « colonisation » d'un site où l'habitat conserve son caractère foncièrement indigène en dépit des apports latins dans la construction et dans l'urbanisme, c'est ce qu'achève de montrer l'absence à peu près totale d'inscriptions romaines. Les seules que nous puissions invoquer sont des graffites en très petit nombre, qui prouvent tout juste que l'usage de l'alphabet latin n'était pas inconnu de certains habitants de l'*oppidum*. Les trouvailles, précédemment signalées, qui ont été faites au fond de plusieurs silos-citernes, révèlent qu'ils l'utilisaient en particulier pour graver leur nom à la pointe sur le col ou la panse des œnochoés avec lesquelles ils puisaient l'eau : pour la plupart, ces noms, *Urcius*, *Litonius*, *Concius Aequos*, sont visiblement des vocables indigènes latinisés et n'ont rien de proprement latin².

(1) Ci-dessus, pp. 111-118, 131-134, 178, 185-186.

(2) *Urcius*, sur le col d'une œnochoé (sans n° d'inv. ; provenance : silo II/14) ; *Concius Aequos*, id. (inv. M 1381 ; provenance : silo I/9) ; *Litonius*, sur la panse d'une œnochoé (inv. S 1090 ; provenance : silo III/17) : voir, ci-dessus, pp. 162-163. — Le nom *Concius... icus* reparait sur le col d'une œnochoé retirée du silo-citerne IV/15 (sans n° d'inv.).

Les noms véritablement latins sont rares ; on ne trouve à citer que les exemples suivants :

Flaccu[s] ; **FLACCV** : sur la tranche retaillée d'un fragment d'anse d'amphore italique (pour en faire un sceau ?) ; inv. 47-272.

Publius ; **PVBLI** : sur un fragment d'œnochoé ; inv. 46-178.

Sabinus ; **SABINI** : sur une pierre à affûter ; inv. S 1096.

Mentionnons encore, en caractères latins, les graffites suivants :

ACII/III : sur un fragment d'amphoriskos ; sans n° d'inv. ; p. 6. *Acili*, suivi d'une indication numérique.

La céramique. — Le matériel d'importation italique qu'on recueille à Ensérune dans la phase finale de l'occupation du site comprend, au premier chef, de la poterie. Il y a tout d'abord les amphores vinaïres à pâte rougeâtre, que caractérisent leur forme étroite et allongée, leur fond pointu et leurs longues anses verticales, qui relient l'épaule bien marquée au col haut et large, terminé par un large bandeau sans lèvre dans les exemplaires les plus nombreux, par une lèvre étroite et retombante dans certains autres (Pl. LII, 4).

Ces amphores, dont le type est propre au dernier siècle de la République, sont les plus anciennes et les seules qu'on rencontre sur les *oppida* préromains en Gaule¹. Il y a également des amphores ovoïdes en argile jaune pâle, les unes à fond plat, à deux anses verticales réunissant l'épaule au col large et bien détaché, pourvu d'un rebord tantôt large et oblique, tantôt profilé en scotie, les autres de forme massive, au fond pointu et au goulot plus étroit et muni en guise de lèvre d'un bourrelet arrondi (Pl. LII, 2; LIII, 1 et 2)². Celles-ci, dont le modèle s'est maintenu très avant dans l'époque impériale, étaient destinées au transport des salaisons et conserves, des olives et de l'huile.

Ces trouvailles sont des traces matérielles de l'actif mouvement commercial portant sur le vin et l'huile que Rome, s'ingérant de plus en plus dans l'économie de la Narbonnaise et y interdisant la culture de la vigne et de l'olivier aux indigènes — mais non aux colons romains³ —, avait réussi à organiser à son profit. Ces produits arrivaient à Narbonne, d'où ils étaient réexpédiés par la route, non seulement vers l'arrière-pays, mais dans toute la Gaule⁴. Ainsi est parvenue à Ensérune telle amphore pleine de vin provenant du domaine de *M. Porcius*, telle autre qui conserve le nom du naviculaire qui l'a acheminée jusqu'à Narbonne, *L. Iunius Rusticus*, ou telle, qui est timbrée à celui du *villicus* qui a présidé à sa confection, *Philodamus* : (Pl. LIII, 1) : sur chacune d'elles on avait dû acquitter en monnaie romaine une de ces taxes douanières ou un de ces droits de péage, dont *M. Fonteius* avait imaginé de grever le transport des vins et dont s'indignaient les indigènes⁵.

IOVII : sur un fond d'œnochoé ; inv. S 1203 ; p. è. *Iovii*.

ODAMA : sur un tesson d'amphore italique ; inv. 46-270 ; *O. Dama*.

XXXX : sur un fragment de col d'amphore italique ; inv. S 1223 ; il s'agit d'une indication de poids.

NOEME : sur un fragment de stuc peint ; inv. S 1094.

(1) C'est le type 1 de la classification de DRESSSEL, *CIL*, XV, 2, pl. II ; A. GRENIER, *Manuel*, VI, 2, p. 635. Il convient de distinguer deux variantes, que différencie la forme du bord supérieur du col.

(2) Ce sont les types 28 et 25 de la classification de Dressel.

(3) CICÉRON, *De Republica*, III, 9, 16. Cf. C. JULLIAN, *Histoire*, III, p. 99 et n. 5 ; A. AYMARD, *L'interdiction des plantations de vignes en Gaule Transalpine sous la République romaine*, dans *Mél. Faucher* (Toulouse, 1948), I, pp. 27-47.

(4) C'est à ce mouvement commercial que se rattachent les nombreuses découvertes d'amphores vinaïres qui sont intervenues sur la plupart des *oppida* préromains de la Gaule continentale et qui nous reportent à une période antérieure à la conquête de César : O. BOHN, *Germania*, 1923, pp. 9-14 ; J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, p. 460 (Mont Beuvray) ; A. GRENIER, *Manuel*, VI, p. 627 n. 3 ; *Economic Survey*, III, pp. 431-433 ; M. LAEROUSSÉ, *Gallia*, VI, 1948, p. 76 (Gergovie).

(5) C. JULLIAN, *Histoire*, III, p. 99 et n. 4.

Voici la liste des marques d'amphores italiques recueillies à Ensérune. Elles se rencontrent tantôt sur les

Avec ces amphores et ces jarres, on retrouve de la vaisselle fine, représentée par des vases sigillés et des « gobelets d'Acò ». Les premiers ressortissent aux séries dites d'Arezzo : on y reconnaît une production italique qui a été largement exportée vers les sites indigènes de la Gaule et vers les camps romains occupés en Germanie, avant de disparaître à l'époque de Claude, supplantée par la poterie sigillée de la Gaule méridionale. Nous ne rencontrons à Ensérune que les variantes les plus anciennes de la poterie arrétine, variantes propres à la période augus-

cols, tantôt sur les anses, tantôt sur les panses. Toutes ont en commun la caractéristique d'être imprimées, avant cuisson dans un cartouche en creux. Il s'agit bien entendu de timbres d'origine.

1° Cols.

Marques gravées sur le bandeau droit par lequel se termine le col des amphores vinaïres du type le plus courant à Ensérune :

M. PORCI : l'amphore qui porte ce timbre a été plusieurs fois mentionnée déjà (notamment, ci-dessus, p. 221 n. 1). Elle a été retrouvée intacte, en place dans la pièce IV/1. Inv. X 9 ; haut. 1^m07 (Pl. LII, 4). La marque s'est rencontrée ailleurs en Gaule : elle timbre trois amphores ou fragments d'amphores découverts respectivement à Vieille Toulouse, près d'Agen et au Mas d'Agenais : *CIL*, XII, 5683, 226 ; XIII, 3, 402. Sur l'exemplaire d'Ensérune, on remarque sur l'épaule, du côté opposé au timbre d'origine, deux lettres ibériques, **AH**, *cao*, gravées au poinçon. — Il n'est pas exclu que le personnage dont le nom se lit sur ces amphores soit l'un des deux *M. Porcius Calo*, que nous font connaître des monnaies d'argent retrouvées à Ensérune : ci-dessus, p. 446 note 1.

AAEVI : fragment ; inv. 45-170. *A. Mevi*.

LV : id. ; inv. 45-169. Même marque à Mailhac (Aude) : *Gallia*, V, 1947, pp. 144-145, n° 11.

OO : id. ; inv. S 1190.

DILIP : id. ; sans n° d'inv. A droite de cette marque, un second timbre illisible dans un petit cartouche carré où il y a place pour deux lettres au maximum.

Estampilles gravées, au-dessous du rebord supérieur, sur le col d'amphores ovoïdes à fond plat :

PHILODAMVS : marque imprimée en relief pointillé, dans un cadre également en relief pointillé, sur une amphore entière retrouvée en place, en même temps que l'amphore vinaïre au nom de *M. Porcius*, dans l'angle Nord-Ouest de la pièce IV/1. Inv. X 33 ; haut. 0^m65 (Pl. LIII, 1). Le nom est sans doute celui de l'esclave chef de la *figlina* où le vase a été fabriqué.

Deux autres exemplaires de cette marque à Ensérune sur des fragments sans n° d'inv. de cols d'amphores analogues à la précédente. On lit, sur l'un, **PHILO** , sur l'autre **ILODAM** Un troisième exemplaire, sur un col découvert au bas de la pente Sud-Ouest de l'*oppidum* et conservé au domaine de Régimont.

La marque *Philodamus* s'était rencontrée déjà sur le site de Laudun (Gard) : *CIL*, XII, 5683, 221, et à Mailhac (Aude) : *Gallia*, V, 1947, pp. 144-145, n°s 15 et 16.

2° Anses.

Une série d'anses portant des estampilles imprimées ont été recueillies, dont on peut voir qu'elles proviennent soit d'amphores vinaïres, soit d'amphores ovoïdes plus petites. Les marques se lisent sur la face supérieure de ces anses :

ACFAM : anse d'amphore vinaïre ; p. è. incomplet à gauche ; sans n° d'inv.

DA : anse d'amphore ovoïde ; inv. S 1193.

OMZO : anse d'amphore vinaïre ; inv. M 761.

DA, **D** et **VC** : anse d'amphore vinaïre ; deux marques, dont la seconde empiète à droite sur la première ; sans n° d'inv.

DECI : anse d'amphore ovoïde ; inv. S 1192.

DJ : anse d'amphore vinaïre ; inv. 45-121.

MAR : anse d'amphore ovoïde ; inv. M 809.

VIFILI : anse d'amphore vinaïre ; sans n° d'inv.

RYMABETILIE : anse de petite amphore ovoïde ; inv. 45-187 ; brisée à droite. Une seconde, inv. S 1191, brisée à gauche porte **ABETILIENI**. On peut donc restituer un nom *Rumabetilienus*, qui est un nom indigène latinisé. — Un exemplaire incomplet de cette marque a été découvert sur l'*oppidum* de Pech-Maho (musée de Sigean, Aude).

3° Panses.

Les marques pouvaient être imprimées à des places variables sur la panse des amphores, mais le plus souvent à l'attache inférieure d'une anse :

téenne. Elles se caractérisent par leur pâte tendre, leur vernis d'un rouge peu brillant, virant au jaune sur de nombreux exemplaires, un décor obéissant, sur les vases ornés, à une recherche plus ornementale que naturaliste¹. Aussi bien, toutes les pièces recueillies se rangent-elles dans des séries qui sont attestées sur des sites bien datés, dont l'abandon au début de notre ère fournit un *terminus ante quem* pour les classifications fondées sur l'étude typologique qui ont été tentées². Les plus nombreuses sont sans décor; elles comprennent des assiettes ou patères et des bols ou coupes, que l'on peut répartir, d'après le profil des vasques et des rebords, en un petit nombre de groupes qui correspondent exactement à ceux que ces classifications placent dans la phase première de la production italique³. Les pièces décorées, assez rares, sont représentées par des frag-

DA/∞ : attache inférieure d'une anse d'amphore vinaire; inv. S 1221; incomplète à droite

L.VO∞ : place indéterminée, fragment d'amphore ovoïde; inv. S 1211; incomplète à droite.

VR : attache inférieure d'une anse d'amphore vinaire; inv. S 1212.

∞Z·RL·P... : place indéterminée; dans un timbre circulaire sur un fragment d'amphore vinaire; inv. S 1195; une ou deux lettres effacées après P.

CL. C. S. AEM : dans un timbre circulaire sur la panse d'une amphore vinaire trouvée en 1953; l'amphore fut transformée en filtre à eau.

Signalons enfin deux marques tracées à l'encre au pinceau sur des cols d'amphores vinaires :

L. IVN. RVSTIC. : inv. 46-181; provenance silo VII/3. Il s'agit vraisemblablement du nom d'un transporteur. Le personnage ne paraît pas connu d'autre part. Voir, cependant, sur une amphore trouvée à Vienne, le nom d'un de ses parents : C. IV. R. : *CIL*, XIII, 5683, 151.

S. III : inv. S 1204. Il s'agit d'une marque de réception, avec indication chiffrée.

(1) Sur ces traits qui caractérisent les fabrications arrétines du temps d'Auguste, cf. F. OSWALD-T. D. PRYCE, *An introduction to the study of Terra Sigillata* (Londres, 1920), pp. 6-7. et l'ouvrage posthume de H. DRAGENDORFF : H. DRAGENDORFF-C. WATZINGER *Arretinische Reliefkeramik* (Reutlingen, 1948), pp. 15-19.

(2) Ces séries se retrouvent, par exemple au Mont Beuvray abandonné vers 5 avant J.-C. : J. DÉCHELETTE, *Les fouilles du Mont Beuvray de 1897 à 1901* (Paris-Autun, 1904), et dans les camps romains, occupés en Germanie de 11 avant J.-C. à 9 après, d'Oberaden et d'Haltern : S. LOESCHKE, *Die Keramik aus Oberaden*, dans Ch. ALBRECHT, *Oberaden*, II pp. 13-31, et *Keramische Funde in Haltern*, dans *Westf. Mitt.*, V, 1909, pp. 103-190.

Le tableau systématique des formes de la poterie sigillée, dressé pour la première fois par H. DRAGENDORFF, *Terra Sigillata*, dans *Bonn. Jahrb.*, XCVI, 1895, pl. I-III, est à compléter par ceux qu'ont établis S. LOESCHKE, *opp. cit.*, pour Oberaden et Haltern, et E. RITTERLING, *Annalen des Vereinsf. nassauische Allertumskunde*, XL, 1913, pour Hofheim (époque de Claude). Voir aussi les planches de F. OSWALD-T. D. PRYCE, *Introduction*, où les principales formes sont données avec leurs variantes et leur date, et pour les seules formes décorées, DRAGENDORFF-WATZINGER, p. 21.

(3) Celle-ci procède, on le sait, de la céramique ornée de reliefs moulés qu'on a fabriquée en Italie à la fin du III^e siècle et au II^e à l'imitation de la vaisselle de bronze ou d'argent de l'époque hellénistique et dont la technique annonce déjà sous bien des rapports celle d'Arezzo, sauf qu'elle est enduite d'un vernis non pas rouge, mais noir très brillant : poterie étrusco-campanienne, coupes de Calès, coupes dites de Mégare : H. DRAGENDORFF, *Terra Sigillata*, pp. 23 sq.; J. DÉCHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine* (Paris, 1904), I, pp. 8-9; H. PAGENSTECHE, *Die Calenische Reliefkeramik*, dans *Jahrbuch d. ar. Inst., Ergänz.*, VIII, 1909.

7 fragments pré-arrétins de la série dite étrusco-campanienne ont été retrouvés à Ensérune, dont 2 par F. Mouret dans la nécropole : *CVA*, fasc. 6, pl. 21, nos 11 et 12, et pp. 6 et 23. Ce sont des fonds à pied (de tasses ou de coupes ?), dont le principal intérêt est qu'ils sont signés. De ces 7 fragments, 3 sont à vernis noir, 4 déjà à vernis rouge. Ils sont timbrés en relief, sous le pied, d'une tête droite de Pallas casquée, très semblable à un symbole monétaire, autour de laquelle est imprimée la signature en exergue. Celle-ci permet de rapporter ces fragments à la fabrique de C. Rullus, connue par quelques trouvailles intervenues en Italie même : *CIL*, XI, 6705, 17; XV, 6101-6105, et en Narbonnaise : *CIL*, XII, 5686, 364.

Les deux marques publiées par F. Mouret, qui s'est mépris sur leur déchiffrement, portent : SE. RVLLI. c'est-à-dire *Setleuci*, esclave de Rullus.

On retrouve une mention de cet esclave sur le fragment à vernis rouge inv. S 1075 : SEL. RZLI.

Deux autres tessons, inv. S 1073 et 1074, à vernis rouge, nous rendent à la fois le *praenomen* du maître

ments de petits cratères à pied bien détaché, à vasque concave ou, parfois, arrondie, et de hauts bols ou cratères apodes, à bords droits, offrant une ornementation en frise qui met en œuvre des acanthes, des rinceaux, des guirlandes de feuillages abritant parfois dans leurs motifs festonnants des oiseaux, des lapins, des chiens, des sangliers (Fig. 43)¹. Enfin, les estampilles que portent certains de ces vases nous donnent des noms comme *C. Annius*, *Cn. Ateius*, *M. Perennius*, *A. Sestius*, *L. Tettius*, qui désignent des potiers dont on s'accorde à rapporter l'activité à l'époque d'Auguste².

et l'initiale du nom d'un autre esclave : **FL. C. RZLI** (Pl. LVI, 6). Marque identique en Narbonnaise : *CIL* XII, 5686, 364.

Deux autres fragments, enfin, S 1072 et 1076 — ce dernier à vernis rouge — portent simplement : **RVLLI** et **RZLI**.

(1) Voici la liste des formes attestées à Ensérune, soit par des exemplaires entiers, soit par des tessons (Fig. 43) :

A) Céramique unie.

1° Assiettes, patères : types Drag. 10, à bord retombant ; Drag. 17 A : 1 exemplaire entier, S 939, signé de *T. Manlius Fortunatus* ; Drag. 17 B, à bord rentrant.

2° Bols, coupes : types Loeschke S Ab (semblable à Ritterling 5 B), à vasque conique, rebord redressé verticalement et ornementation de deux rangées de guillochages imprimés à la roulette sur les moulures encadrant le rebord ; Drag. 24, semblable à Loeschke S Ab, mais à vasque arrondie ; Drag. 7, à vasque arrondie et rebord ourlé ; Drag. 27, à vasque arrondie et à large rebord également arrondi ; variante de Drag. 46, à vasque corolliforme : 1 exemplaire entier, inv. S 979, signé de *Hermes Calidi*.

B) Céramique ornée.

1° Cratères : type Loeschke 19 (dérivé de Drag. 11) à bords droits : 1 fragment inv. S 963, signé de *M. Perennius* ;

2° Bols à bords droits dérivés de Drag. 13 : 2 fragments inv. S 950 et M 1031, signés d'*Annius*.

(2) Les noms sont imprimés dans un cartouche carré ou rectangulaire en léger creux, jamais en forme de *planta pedis* : ce dernier type d'estampille n'apparaît guère avant le règne de Tibère ; cf. F. OSWALD-T. D. PRYCE, *Introduction*, p. 6, n. 2 ; F. OSWALD, *Index of potters' stamps on terra sigillata* (Londres, 1931).

Voici la liste des estampilles qui se rencontrent à Ensérune :

Annius ; esclave *Pila(des?)*.

Fragments de cratères historiés inv. S 950 et M 1031 : **A/NI** ; **ANNI**.

Fragment d'assiette inv. 47-443 : **PILA**
ANNI.

Id. inv. 45-131 ; marque deux fois répétée : **PIA**.

Trois potiers arrétins du nom d'*Annius* nous sont connus à l'époque d'Auguste, *Caius*, *Lucius* et *Sestus* : *CIL*, XI, 6700, 31-78. Voir DRAGENDORFF-WATZINGER, p. 143.

La marque **PILA** ou **PIA** se retrouve sur des tessons arrétins recueillis tant en Italie qu'en Gaule : *CIL*, XI, 6700, 468 ; XV, 5431 ; XII, 5686, 689.

Un esclave du nom de *Pilades* a travaillé pour le compte de *M. Perennius* : *CIL*, XI, 6700, 445. On ne connaissait pas jusqu'ici de *Pila(des?)* parmi ceux qu'employèrent les trois potiers *Annius*.

Cn. Ateius ; esclave *Xanthus*.

Fragments de coupes inv. 49-927 et 928 : **ATEI**.

Fragment de bol inv. 48-270 : **XATHI**.

Id. inv. 48-62 : **M. ATEI**, marque d'un autre esclave de *Cn. Ateius* ou d'un autre membre de la même *gens*.

L'atelier de *Cn. Ateius* compte parmi les plus importants de ceux qui ont fabriqué des vases unis. La grande période de son activité se place sous Auguste dans les premières années de notre ère. Sa production a été largement exportée en Gaule. Sur cet atelier, cf. A. OXÉ, *Die Terra-Sigillata Gefässe des Cn. Ateius*, dans *Bonn. Jahrb.*, CI, 1902, pp. 22 sq. ; J. DÉCHELETTE, *Vases céramiques ornés*, I, p. 16 ; F. OSWALD-T. D. PRYCE, *Introduction*, pp. 10, n. 1 et 273 ; DRAGENDORFF-WATZINGER, p. 143 ; *ER*, I, 1951, p. 190 (Ruscino).

P. Altius.

Fond d'assiette inv. 48-61 : **P. ATI**.

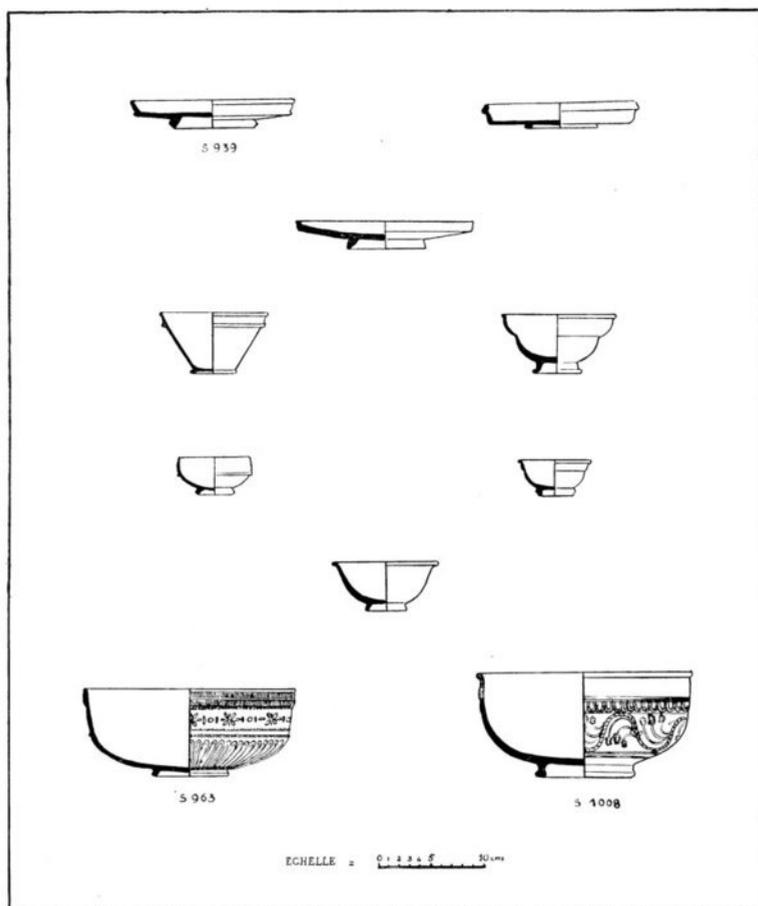


Fig. 43. — Profils des vases sigillés trouvés à Ensérune.

Près de cette vaisselle se rencontre à Ensérune, mais en beaucoup plus faible quantité, la poterie sigillée gauloise. Plusieurs ateliers de la Gaule méridionale ont fabriqué, on le sait, cette poterie directement inspirée de celle d'Arezzo. C'est de celui de La Graufesenque, d'après les quelques marques retrouvées, que proviennent les documents d'Ensérune. On y reconnaît les toutes premières imitations indigènes de la production italique. Pour les vases sans

Des marques de ce potier se sont rencontrées en Italie et en Gaule : *CIL*, XI, 6700, 114 ; XIII, 5687, 100 ; XV, 521 ; *ER*, I, 1951, p. 190 (Ruscino).

L. Avillius ; esclave *Tertius*.

Fragment de coupelle inv. S 960 : $\frac{\text{TERT}}{\text{A/ILI}}$.

La marque de *L. Avillius* se rencontre fréquemment en Italie : *CIL*, XI, 6700, 125-134 ; XV, 5036. Elle est connue également en Narbonnaise : *CIL*, XII, 5686, 115. Le nom de *Tertius* ne s'était pas encore retrouvé comme celui d'un esclave de *L. Avillius*. Voir DRAGENDORFF-WATZINGER, p. 160.

L. Calidius ; esclave *Hermes*.

Fragment de plat inv. S 959 : CALIDI.

Moitié de bol inv. S 979 : $\frac{\text{HERM}}{\text{CALIDI}}$.

La marque de *L. Calidius* se retrouve souvent en Italie, où l'on connaît également celle de son esclave *Hermes* : *CIL*, XI, 6700, 146-171. Elle est rare en Gaule et en Germanie, où le nom d'*Hermes* ne semble pas s'être encore rencontré : *CIL*, XIII, 3, 10009, 80.

P. Hertorius.

Fragment de coupelle inv. S 955 : P. HERT.

La marque de ce potier est attestée en Italie et en Gaule : *CIL*, XI, 7700, 349 ; XIII, 3, 10009, 138.

T. Manlius Fortunatus.

Fragment de plat inv. S 939 : $\frac{\text{T MANLIVS}}{\text{FORTVN}} \\ \text{ATVS}$.

La marque de ce potier est connue en Italie, en Gaule et en Germanie : *CIL*, XV, 5309 ; XIII, 3, 10009, 160.

Mazimus.

Fragment de bol inv. 48-419 : $\frac{\text{MAXI}}{\text{MVS}}$.

Une autre marque de ce potier, probablement un esclave, est connue en Narbonnaise : *CIL*, XII, 5686, 571.

M. Perennius.

Fragment de coupe inv. S 963 : $\frac{\text{M PE}}{\text{RENI}}$.

L'atelier de *M. Perennius* se classe parmi les plus importants de ceux qui ont fabriqué des vases décorés au temps d'Auguste. Sa production a été largement exportée en Gaule. Sur cet atelier cf. H. DRAGENDORFF, *Terra Sigillata*, pp. 57 sq. ; U. PASQUI, *Notize degli Scavi*, 1896, p. 453 ; J. DÉCHELETTE, *Vases céramiques ornés*, I, pp. 12-15 ; T. OSWALD-T. D. PRYCE, *Introduction*, p. 7 ; H. DRAGENDORFF-C. WATZINGER, *Arretinische Reliefkeramik*, pp. 33 sq. Il s'agit de *M. Perennius Tigranus*, qui a donné son nom à une firme dont l'activité s'est prolongée longtemps après sa disparition avec d'autres *Perennii* : *Bargathes, Crescens, Saturnus*. Sa marque est attestée, dans la région proche d'Ensérune, à Ruscino : *ER*, I, 1951, p. 191.

Secundus.

Fragment de bol inv. 47-450 : SEC.

Un potier du nom de *Secundus*, esclave certainement, est connu comme ayant travaillé en Italie à l'époque d'Auguste : *CIL*, XI, 6700, 605 ; F. OSWALD-T. D. PRYCE, *Introduction*, p. 6. Le nom est commun et se retrouve fréquemment en Narbonnaise, timbrant des vases sigillés d'âges divers : *CIL*, XII, 5686, 801,

A. Sestius ; esclaves *Phila* (...), *Hila(rus)*.

Fragment de plat inv. S 949 : $\frac{\text{PHILA}}{\text{A} \overline{\text{ZET}}}$.

Fond de plat inv. 53-115 : $\frac{\text{HILA}}{\text{SESTI}}$.

A. Sestius est un contemporain d'Auguste, dont l'activité comme potier est bien connue en Italie : *CIL*,

décor, les formes demeurent sensiblement les mêmes que dans la céramique arrétine. Dans la série décorée, le cratère a évolué vers la coupe à vasque arrondie¹, mais l'ornementation reste à prédominance florale. Seul, le ton un peu plus rouge du vernis et de la pâte permet d'ordinaire de distinguer les contrefaçons indigènes des modèles italiques. Les estampilles qu'on relève sont aux noms de *C. An(n)ius*, *Gallicanus* et *Lucceius*, tous trois connus à La Graufesenque, où ils ont travaillé, les deux premiers à l'époque de Tibère-Claude, le troisième à celle de Néron².

La fine céramique fabriquée au moule en Italie du Nord pendant la période augustéenne et largement exportée vers la Gaule et la Germanie, comme la poterie sigillée, que l'on désigne sous le nom du potier *Aco*, dont la marque timbre une série de pièces caractéristiques, est bien représentée à Ensérune. Les vases aux parois extrêmement minces, ne dépassant pas 1 mm. 2 d'épaisseur, sont des petits gobelets sans anse, en partie tronconiques ; la pâte est une argile

XI, 6007, 625-634 ; *P. W.*³, II, A (1923), col. 1891. Sa marque se rencontre souvent en Narbonnaise et en Germanie : *CIL*, XII, 5686, 822-823 ; XIII, 3, 10009, 237-238. Celles de ses esclaves *Phila(delphus? -rgurus?)* et *Hila(rus)* n'y avaient pas encore été retrouvées.

L. Tellius ; esclave *Samia*.

Bol inv. S. 1008 : TETI.

Fragments de coupes inv. S 948 et 45-130 :  TETI
SAMIA

Même marque à Ruscino : *ER*, I, 1951, p. 190.

Fragment de coupe inv. S 953 :  L. TETI
CA ; graffite TR sous le pied.

La marque de *L. Tellius* se rencontre fréquemment en Italie et en Gaule : *CIL*, XI, 6700, 677-685 ; XIII, 3, 10009, 254. Celle de son esclave *Samia* était déjà attestée en Narbonnaise ; *CIL*, XII, 5686, 875. Sur l'atelier de *L. Tellius*, cf. *P. W.*³, IX, A (1934), col. 1106.

L. Umbricius Scaurus ; esclave *Icarus*.

Fragment de plat inv. S 951 :  W B
SCA

Fragment de bol inv. S 947 : ICARI.

La marque de *L. Umbricius Scaurus* se retrouve souvent en Italie : *CIL*, XI, 6700, 796-819. Elle ne s'était rencontrée jusqu'ici qu'une seule fois en Narbonnaise : *CIL*, XII, 5686, 949. Celle d'*Icarus* y était attestée également, ainsi que dans le reste de la Gaule et en Germanie, où certaines estampilles indiquent qu'il s'agit d'un esclave de *L. Umbricius* : *CIL*, XII, 5686, 421 ; XIII, 10009, 306.

Marques de lecture incertaine ou d'interprétation douteuse :

Fragment de coupe inv. S 956 :  ARIE
TIIN ; peut-être *Arretinum (poculum)*.

Fragment de plat inv. S 937 :  C. SE R. Comparer la marque *C. SE R* à Arezzo : *RA*, XXXVII, 1951, p. 169, fig. 2.

Fragment de bol inv. S 952 :  A IATV
VERN

Fragment de plat inv. S 1008 :  VSCAE.

Fragment de plat inv. S 936 : marque deux fois répétée.

Fragment de plat inv. S 938 : marque deux fois répétée.

(1) Forme Drag. 29.

(2) Cf. F. OSWALD-T. D. PRYCE, *Introduction*, pp. 81 et 82 ; F. HERMET, *La Graufesenque* (Paris, 1934), pp. 203, 204, 210.

Une marque OFIC. C. ANI : fond de coupe décorée inv. 52-941, type Drag. 17.

Une marque GALLICNAVI : fond de bol sans décor inv. 52-944, type Drag. 27.

Une marque OF LVCCEI : fond de plat sans décor inv. 52-943, type Drag. 17.

ordinairement grise, parfois ocre ou brun-rouge, tendre, légèrement micacée¹. Le décor le plus fréquent est un semis de petites pointes tournées vers le bas, en faible relief, qui couvre toute la panse, à l'exception d'une zone réservée à la partie supérieure. Sur certaines pièces, le semis de pointes cède la place à des motifs plus variés : minces rinceaux de feuillages, guirlandes florales, imbrications, oves finement moulés. Aucun exemplaire signé ne s'est rencontré parmi ceux qui ont été jusqu'ici recueillis. La forme générale varie peu d'un gobelet à l'autre et les documents retrouvés ne se distinguent guère que par le profil de leur rebord, qui est soit une lèvre basse, réduite à une mince baguette appliquée à l'extérieur et soulignée par une petite gorge, soit une lèvre haute, incurvée fortement en gouttière vers l'extérieur. Ce sont là des fabrications spécifiquement italiques², près desquelles on reconnaît des pièces d'imitation, de technique imparfaite, où la pâte est dure, très cuite, enduite d'une couverte rouge — absente sur les produits de la Péninsule — et qui portent un décor de stries exécuté à la roulette (Pl. LI, 2)³.

En même temps que la poterie dont il vient d'être question, on recueille à Ensérune une abondante céramique commune, où il est souvent malaisé de faire la part de ce qui est italique et de ce qui est indigène : la vaisselle indigène imitant les formes italiques ou prolongeant celles de La Tène, mais en bénéficiant, sous l'influence de Rome, d'une technique améliorée qui se traduit par une cuisson mieux conduite et par des profils plus aigus. Nous nous bornerons à signaler ici deux groupes de vases bien représentés sur l'*oppidum* dans la phase finale de l'occupation : des assiettes à fond plat⁴, à parois courbes, souvent peintes en rouge et pourvues intérieurement d'une ou deux moulures plates, concentriques, et d'une décoration de cercles guillochés à la roulette, qui se rencontrent couramment dans les maisons ; des cenochoés ovoïdes⁵, en argile claire, à col court et à large embouchure parfois trilobée, reliée à la panse par une anse verticale, qui est cordée sur les exemplaires à embouchure trilobée ; quelques pièces ont deux petites anses à la partie supérieure de la panse ; ces cenochoés se retrouvent par séries entières dans les silos-citernes (Pl. LI, 1)⁶.

En dehors de ces poteries particulièrement caractéristiques, il convient, pour épuiser la liste des importations italiques à Ensérune, de signaler des lampes en terre cuite, des flacons à parfum en verre et des objets de bronze.

Les lampes. — Parmi les lampes, les unes sont sans décor et revêtues d'un

(1) Haut. 0=10-0=12 ; diam. moyen à l'embouchure 0=075.

(2) Sur cette poterie, cf. J. DÉCHELETTE, *Vases céramiques ornés*, I, pp. 31-41 ; HOWARD-COMFORT, *P. W.*, Suppl. VII (1940), col. 1317 ; S. LOESCHKE, *Oberaden*, p. 47.

(3) La vogue qu'a connue cette céramique a entraîné de bonne heure des tentatives indigènes pour la reproduire. Voir, par exemple, les imitations de la poterie d'Aco qui ont été signalées à Gergovie près des pièces importées : M. LABROUSSE, *Gallia*, VI, 1948, p. 74.

(4) Diam. 0=15-0=20.

(5) Haut. 0=17-0=25.

(6) Voir, sur cette classe de céramique, J. J. HATT, *Aperçus sur l'évolution de la céramique commune gallo-romaine...*, dans *REA*, LI, 1949, pp. 100-148 : tableaux des formes, pp. 109 et 111.

vernis noir, qui s'écaille aisément. De forme ronde, elles sont pourvues d'une anse verticale annulaire et ont un bec carré, dont l'extrémité s'encadre entre deux protubérances : elles ressortissent à un type encore archaïque, très proche des modèles campaniens¹. Les autres sont décorées et se classent en deux séries distinctes : l'une, qui est du temps de César et d'Auguste, ne diffère de la précédente que par la présence d'un mamelon ressemblant à un ergot sur le côté droit du réservoir, par le vernis, qui peut être rouge pâle, et par l'ornementation du « disque », figurant soit des stries rayonnantes, soit des guirlandes de feuillages en relief² ; la seconde série, qui est de la période augustéenne avancée, ne comporte d'ordinaire pas d'anse ; le bec se termine à angle obtus et il est réuni au réservoir par deux volutes en croissant de lune ; le disque est orné tantôt de motifs géométriques, d'oves rayonnants par exemple, tantôt de thèmes naturalistes assez divers traités en relief : chiens courants, hippocampes, gladiateurs (Pl. LVI, 3).

La verrerie. — La verrerie italique est représentée par des vases à parfum du genre dit balsamiques, pour la plupart de petite taille³, à panse piriforme surmontée d'un col allongé ; quelques-uns, plus importants⁴, ressemblent à des fuseaux et se terminent vers le bas par une pointe pleine, comme les amphores vinaïres⁵.

Les bronzes. — Les objets de bronze d'origine italique ne sont pas très nombreux. Nous nous bornerons à signaler quelques documents caractéristiques : des fibules ayant un arc bombé, pourvu en son milieu d'un petit disque qui lui est perpendiculaire, un ressort muni d'une corde extérieure et un porte-agrafe plein⁶ ; un exemplaire zoomorphe d'agrafe de ceinture à un seul crochet, dont ne subsiste que la plaque découpée en forme de feuille de nénuphar, sur laquelle est posée une grenouille en faible relief (Pl. LIX, 1-3)⁷ ; deux clochettes munies d'un trou de suspension, qui sont des pendeloques-amulettes d'un type assez courant dans les stations de la Gaule romaine (Pl. LIX, 4)⁸ ; un petit Éros, la tête levée, regardant vers la droite, le genou droit en terre un peu dans l'attitude

(1) Types Dressel 1, 2 et 3 : *CIL*, XV, 2, pl. III. Comparer P. DE BRUN, *Notes sur quelques sépultures gallo-romaines de Saint-Rémy-de-Provence*, dans *Provincia*, XI, 1931, p. 31, fig. 3.

(2) Type Dressel 9 ; Haltern, type 34. Cf. aussi H. B. WALTERS, *Cat. of the Greek and Roman lamps in the B. Mus.*, pl. XLII, type 75.

(3) Haut. moyenne : 0=08.

(4) Haut. moyenne : 0=15.

(5) MORIN-JEAN, *La verrerie en Gaule* (Paris, 1913), pp. 73-74 (type 21) et 80-81 (types 30 et 32). Voir aussi A. KISA, *Das Glas in Altertum* (Berlin, 1908), formes 24, 34, 35.

(6) Comparer J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, p. 473, fig. 403, n° 4 (fibule de l'enceinte de Pommiers (Aisne)), et M. LABROUSSE, *Gallia*, 1948, p. 89, fig. 39 (exemplaires de Gergovie).

(7) Inv. S 620 : long. 0=08 ; larg. 0=045 ; relief de la grenouille 0=0015. La forme générale de la feuille, très stylisée, est celle d'un cœur dont la pointe se prolongerait par un appendice trilobé, muni d'un crochet. Bien que les agrafes de ceintures romaines soient de formes très variées, les exemplaires zoomorphes restent rares : cf. MORIN-JEAN, *Les fibules de la Gaule romaine*, dans *CPF*, 1910, p. 822. — Cette fibule a été trouvée en 1931, mais sa provenance n'est pas indiquée.

(8) Inv. S 404 et 417 ; haut. 0=025. Cf. R. CAGNAT-V. CHAPOT, *Manuel*, II, p. 194. Comparer les exemplaires de Sanxay : F. EYGUN, *Gallia*, III, 1944, p. 114 et fig. 22, n° 75, et de Gergovie : M. LABROUSSE, *Gallia*, 1948, p. 89, fig. 39.

des figures d'atlantes ; la main gauche est posée sur le genou gauche, le bras droit, levé et fléchi, s'écarte du corps, la main horizontale supportant un objet — une patère ? — dont on voit les traces d'arrachement (Pl. LX, 1, 2)¹ : c'est une œuvre industrielle, où le traitement assez sommaire n'a d'autre mérite que le rendu des boucles de la chevelure et des plumes des ailes par de fines ciselures. Elle avait sa place dans le laraire de la maison où elle a été retrouvée.

Cette statuette, ainsi que les clochettes, nous apporte une nouvelle preuve, au bénéfice de Rome cette fois, qu'avec les denrées qu'ils importaient les indigènes d'Ensérune ne laissaient pas d'accueillir des usages étrangers. Nous saisissons à ses débuts, dans le domaine religieux, le processus qui a conduit progressivement les populations de la Gaule à accepter les divinités et les croyances de Rome ou, plus exactement, à habiller les leurs propres d'un vêtement romain². Nous constatons aussi que les effets de la même crainte superstitieuse des puissances maléfiques, qui déjà les avaient poussées à emprunter aux Celtes des amulettes, les conduisaient à en demander d'autres, avec éclectisme, aux Romains.

On voit, par cette étude du matériel archéologique, que la phase finale des destinées des *oppida* comme Ensérune est, à partir du 1^{er} siècle avant notre ère, une phase romaine. Les apports du monde italique que nous identifions nous éclairent sur certains aspects de la politique gauloise de Rome sur les territoires de la rive droite du Rhône. D'ordre commercial, ils nous renseignent sur l'effort de pénétration économique qui a été tenté sur les centres demeurés purement indigènes et n'ayant fait l'objet d'aucune occupation ou colonisation. Ils nous montrent en même temps comment celle-ci a pris la forme d'une conquête sur les Massaliotes des marchés de la Gaule méridionale : les monnaies romaines, les amphores vinaires, la poterie arrétine, qui deviennent plus abondantes à mesure que se raréfient les bronzes massaliotes, les jarres à fond en bobine, la vaisselle campanienne, nous permettent de vérifier le succès qu'a rencontré l'action de Rome, exploitant les possibilités que lui procurait l'installation d'une colonie à Narbonne. Il se peut d'ailleurs qu'intervenant en Gaule comme alliée de Marseille et devant le rester jusqu'en 49, elle n'ait point d'abord calculé

(1) Inv. S 617 : haut. : 0^m045. Trouvé en 1931 dans la jarre enfouie dans le sol près du mur méridional de la pièce II/11, avec un crochet, des clous de fer et quelques débris de gobelets d'Aco.

(2) Sur ce syncrétisme, cf. CÉSAR, *Bell. Gall.*, VI, 17.

On comparera à la trouvaille d'une statuette d'Éros à Ensérune la découverte intervenue sur l'*oppidum* préromain d'Aumes d'un petit Hermès de bronze : haut de 0^m125, il est intact ; seul manque le caducée que tenait la main gauche ; la main droite porte une bourse, une draperie jetée sur l'épaule retombe en arrière pour s'enrouler autour de l'avant-bras droit ; deux ailerons sont attachés sur les tempes (*Gallia*, VI, 1948, p. 206). C'est une œuvre soignée de l'art industriel, qui appartient à une série bien représentée en Gaule, où le culte d'Hermès, plus ou moins assimilé à celui d'une divinité indigène, était fort répandu : voir C. JULLIAN, *Histoire*, II, p. 154. Le prototype de la statuette d'Aumes, d'origine italique, continue visiblement les traditions des ateliers péloponésiens du v^e siècle et rappelle les formules de la statuaire athlétique. Si des documents comparables sont assez souvent mis au jour sur les emplacements des centres gallo-romains, ils restent rares sur les *oppida*, où ils nous reportent au début de la romanisation (Pl. LX, 3 et 4).

On signalerait enfin, à Ensérune et au Cayla de Mailhac, quelques autels domestiques-miniatures en calcaire tendre (haut. 0^m18-0^m20) : O. et J. TAFFANEL, *Le Cayla de Mailhac*, p. 40.

de la supplanter : elle y fut amenée par la force même des choses, une fois que ses interventions, commandées probablement par des raisons militaires, eurent frayé la voie à ses *negotiatores*. Ceux-ci trouvèrent à Narbonne un tremplin à leurs activités, si l'on peut dire, et dans la complaisance, voire la complicité de gouverneurs comme Fonteius, des facilités pour leurs trafics¹. Renseignés par les textes, nous ne pouvons oublier, en effet, quel fut l'envers de cette politique, dont nous ne saisissons que l'aspect extérieur à travers les données des fouilles. Nous savons que les procédés employés par Rome pour mettre la Gaule méridionale dans sa sujétion économique furent souvent dénués de scrupules et eurent un caractère fâcheusement colonial dans un pays dont on affectait de laisser libres les indigènes. Et l'abondance des monnaies romaines sur nos *oppida* nous remémore les moyens utilisés par Fonteius pour donner cours forcé au numéraire de la Péninsule, les trouvailles d'amphores à vin et à huile évoquent le monopole de la fourniture de ces denrées aux indigènes que Rome s'était arrogé. Prétendre, pour justifier de tels procédés, comme on le faisait volontiers en Italie, que l'on avait affaire à un pays de barbares n'était qu'un argument d'avocat². La civilisation des *oppida* préromains, accueillante aux apports grecs puis celtiques, ne méritait certes pas d'être qualifiée de barbare. Elle reflétait des modes de vie qui n'avaient plus leur place dans un monde soumis à Rome. Et, sur ces *oppida* respectés par elle, enrichis apparemment par les influences qu'elle y exerce, la vie s'éteindra dans les premières décades de notre ère : les monnaies les plus récentes qu'on retrouve dans les constructions d'Ensérune sont celles de Nîmes à l'effigie d'Auguste et d'Agrippa, les poteries sigillées qu'on y recueille ressortissent aux fabrications de la période augustéenne. C'est désormais la culture gallo-romaine, celle des villes et des grands domaines de la plaine, qui prévaudra.

(1) CICÉRON, *Pro Fonteio*, V, 11. — Voir, sur l'activité en Gaule méridionale, des *negotiatores Romani*, A. GRENIER, *Economic Survey*, III, pp. 430-433.

(2) CICÉRON, *Pro Flacco*, X, 20.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

L'étude que nous avons faite de l'*oppidum* d'Ensérune nous a valu de suivre les destinées d'un centre indigène de la moitié occidentale de la Gaule méridionale pendant les six siècles qu'a comptés l'histoire de cette région avant sa réduction en province romaine. Cette histoire commence avec l'occupation, au VI^e siècle, des hauts lieux d'où l'on commande à la plaine maritime et d'où l'on surveille les havres naturels de la côte. Elle enregistre, jusqu'au début de notre ère, les développements d'une civilisation originale, qui, plongeant ses racines dans le passé préhistorique, s'est ouverte aux influences extérieures et enrichie d'âge en âge sans perdre entièrement son aspect local et qu'il est légitime d'appeler « civilisation des *oppida* ». Grâce aux prospections archéologiques, qui sont venues à point nommé suppléer aux insuffisances de la tradition écrite et dont celles d'Ensérune restent à l'heure actuelle les plus complètes, il est désormais possible d'en tracer une esquisse beaucoup plus remplie que celle dont il fallait se satisfaire à l'époque où C. Jullian écrivait son *Histoire de la Gaule*. En même temps, il devient nécessaire de réviser certaines des conceptions alors admises, touchant le peuplement de la Gaule méridionale ou ses relations avec les mondes méditerranéen et celtique.

Nous nous sommes attaché à faire le bilan de nos connaissances en partant des renseignements obtenus à Ensérune et en les confrontant avec ceux que nous ont procurés les recherches poursuivies sur d'autres sites au cours de ces années dernières. Trois phases ou, si l'on veut, trois « âges » ont pu être distingués dans la destinée des populations qui ont créé la civilisation des *oppida* sur les rivages du golfe du Lion. Le premier est celui des habitats de cabanes en pisé et de silos bâtis dans le cours du VI^e siècle par des agriculteurs et des pêcheurs tirant leur subsistance de la plaine, qui avaient installé sur les *oppida*, où ils se sentaient en sûreté, à la fois leurs demeures et leurs réserves à vivres. Jusqu'au dernier quart du V^e siècle se perpétue sur ces hauts lieux une culture de type ancestral, que caractérisent la rareté du métal et l'utilisation d'une poterie non tournée de technique néolithique. L'absence d'indications hallstattiennes donne à penser qu'elle n'a guère ressenti dans son évolution les effets des migrations du premier âge du Fer, qui n'ont cependant pas laissé de traverser la région languedocienne et roussillonnaise, celles des peuples des *Urnenfelder* et des « Celtes des tumulus ». Et c'est ici que se pose le premier des problèmes

dont la portée dépasse le site que nous avons étudié : à quelles peuplades faut-il attribuer cette civilisation, dont le facies restait si anachroniquement à une époque avancée du premier âge du Fer, en dépit de la poussée celtique, celui d'un lointain passé ? Nous avons pris acte des confusions de la tradition historique pour cette période. Nous croirions volontiers à la parenté foncière, depuis la fin du Néolithique, d'une culture autochtone de type agricole dont les développements couvrirent tout l'arc côtier de l'Èbre à l'Arno. Celle-ci serait allée en se diversifiant d'une province à l'autre et les noms d'Ibères et de Ligures, appliqués par les Grecs aux populations qu'ils trouvèrent installées sur cette côte lorsqu'ils y abordèrent, viseraient sans doute à traduire cette diversification des vieilles civilisations, où il faut peut-être faire la part des infiltrations ethniques à côté des facteurs purement économiques. Parmi elles, il y aurait ainsi à distinguer une branche occidentale ou ibérique et une branche orientale ou ligure, entre lesquelles la coupure s'établirait au Rhône. Ensérune appartiendrait à la première : bien des similitudes doivent y être en effet marquées avec les sites indigènes de la côte catalane, où se retrouvent pareillement, avec les fonds de cabanes et les silos, tous les autres traits en matière d'outillage et de poterie qui caractérisent une culture primitive dont les aspects se survivent. Il se peut d'ailleurs que les mouvements de peuples qui se sont produits au premier âge du Fer aient obligé les cultivateurs de la plaine à chercher refuge sur des collines comme celle d'Ensérune. En tout cas, les habitats qui s'y développent ne doivent rien aux populations des champs d'urnes, dont les sépultures ne se rencontrent que dans le plat pays ni aux « Celtes des tumulus », dont, à la lisière Nord de celui-ci, les causses furent la zone d'élection.

C'est du monde hellénique, avec lequel ils sont en contact dès 550 par l'intermédiaire de Marseille et d'*Emporion*, que leur viendront les facteurs de progrès. Ils en accueillent l'apport commercial et, en même temps, s'ouvrent aux influences d'une culture plus avancée. Des échanges qui s'établissent ainsi, les textes où sont signalées des navigations massaliotes aux approches des Pyrénées, le long d'une côte que les explorations rhodiennes avaient anciennement reconnue, ont gardé au moins le souvenir. Les sites en conservent, eux, les traces matérielles sous forme de poteries, que l'on recueille sur les fonds de cabanes ou dans les silos : amphores globulaires de Marseille, qui ont apporté aux indigènes du golfe du Lion le vin et l'huile qui leur étaient inconnus ; coupes ioniennes et attiques, qui leur ont servi à boire le vin et probablement à le répandre à l'occasion de libations rituelles, céramique grecque d'Occident s'efforçant à reproduire les prototypes des ateliers d'Ionie. Les aspects que présente la civilisation des *oppida* dans cette partie de la Gaule méridionale qui s'étend du Rhône aux Pyrénées au cours de la phase première de son histoire contribuent à en faire une province à part, en marge de l'arrière-pays : isolée de celui-ci par la barrière cévenole, tournée vers la mer, il y a là une riche plaine, où la culture apparaît davantage rattachée dans son évolution au monde méditerranéen qu'au monde celtique. Ce caractère ne se démentira guère au cours des âges et, jusqu'au milieu du 1^{er} siècle avant notre ère, sauf une éclipse relative pendant le 5^e, l'apport hellénique restera fort apparent sur les *oppida*.

Une seconde phase peut être marquée dans l'histoire de ceux-ci avec le remplacement des villages primitifs par de véritables agglomérations urbaines. Celui-ci intervient à Ensérune dans le dernier quart du v^e siècle, qui voit des maisons de pierre s'élever sur la colline à l'abri d'une enceinte selon une disposition en damier. Leurs occupants abolissent l'usage du silo, qu'ils remplacent par un *dolium* enfoncé dans le sol de leurs demeures. Il semble qu'ils se soient réglés sur les modèles que leur proposaient les fondations coloniales grecques d'Occident. On note, de façon non moins significative, en matière de trouvailles céramiques, que toute la gamme des productions de Grèce propre et de Grande Grèce se rencontre dans ce deuxième habitat, succédant aux fabrications archaïques : coupes attiques à figures rouges sorties des ateliers des disciples attardés de Meidias, cratères à personnages du style de Kertch, coupelles hellénistiques à vernis noir, cratères campaniens à pouciers, vaisselle variée de plats, coupes et coupelles italiotes, qu'accompagne un abondant contexte occidental d'amphores de Marseille, d'urnes de tradition ionienne et d'œnochoés de tradition phocéenne. Tels de ces vases se retrouveraient non seulement dans les maisons, mais aussi dans les tombes : coupes attiques que l'on avait brisées sur les bûchers funèbres après une ultime libation et dont les débris avaient été rassemblés dans les *loculi*, cratères campaniens utilisés sans doute une dernière fois au moment des funérailles avant de recevoir les cendres des défunts, assiettes, coupes et plats campaniens dans lesquels on déposait des offrandes alimentaires. Ajoutons enfin que le numéraire de Marseille a largement circulé sur les *oppida* de la région Narbonne-Béziers et qu'il est bien représenté à Ensérune même.

Un second problème se pose alors à nous, celui de la *Gallia Graeca* : comment expliquer cette importance et cette continuité des apports helléniques ? La colonisation étendue des rivages de la Gaule méridionale par les Grecs, qu'on met parfois en avant, ne nous semble s'accorder ni avec les données des textes ni avec celles des fouilles. D'une part, la péninsule ibérique a toujours attiré les Phocéens plus que n'a fait cette région ; d'autre part, il ne faut pas s'exagérer, en Gaule même, la force d'expansion du comptoir qu'ils y avaient créé : Marseille longtemps n'a eu qu'une destinée médiocre et son essor ne remonte guère plus haut que le iv^e siècle. Jamais d'ailleurs son rôle sur la rive droite du Rhône n'est allé au-delà de celui de courtier du monde hellénique : hormis à Agde, elle n'y a possédé ni comptoirs ni colonies et les apports helléniques que nous relevons sur les *oppida* comme Ensérune témoignent seulement de l'activité de ses marchands, qui les visitèrent, y trouvèrent des débouchés à leur commerce et y firent pénétrer certaines formes de leur civilisation. Ces apports ne doivent pas nous dissimuler, en effet, que les habitats conservent un caractère foncièrement indigène, dénoncé par l'économie des bâtisses et des enceintes ou par le rite funéraire de l'incinération, que le grec n'y sera utilisé tardivement que pour transcrire sur les monnaies des noms de dynastes celtiques et que la langue usuelle y est l'ibérique, à en juger par les graffites tracés sur les vases. Il s'agit de sites ouverts au négoce hellénique, non de sites occupés par des Grecs. Et l'on cherchera dans les fluctuations de ce négoce, liées en Méditerranée

occidentale aux vicissitudes qu'ont connues Marseille et *Emporion*, l'explication que ne fournit pas la colonisation. La modestie des débuts est le fait d'une période où l'hellénisme, après la vigoureuse poussée phocéenne en direction de l'Espagne, se heurtait à la concurrence victorieuse de Carthage, capable d'intercepter les relations de Marseille avec le monde grec, et déclinait en Occident. L'essor qui s'affirme au IV^e siècle s'explique par la levée de cette hypothèque punique en Méditerranée et aussi par la consolidation des positions massaliotes dans le delta rhodanien. L'apport grec ne se réduit plus désormais à de la poterie comme pendant la phase première de l'histoire des *oppida*; c'est alors que les bâtisseurs indigènes lui doivent certaines leçons, que les rites des funérailles eux-mêmes en paraissent influencés.

Si la colonisation grecque ne saurait expliquer la reconstruction de l'habitat d'Ensérune à la fin du V^e siècle, celle-ci ne trahirait-elle pas cependant des changements notables dans le peuplement de la région? N'y aurait-il pas là le signe de l'arrivée d'un petit noyau de conquérants se retranchant sur les ruines du village indigène préalablement saccagé? L'invasion de populations venues d'outre-Pyrénées par laquelle on a souvent prétendu justifier le nom d'ibérique que divers auteurs anciens donnent à la région roussillonnaise et languedocienne ne pourrait-elle pas être ici invoquée? L'enquête à laquelle nous nous sommes livré nous a conduit à faire à ces questions une réponse négative. Bien des indications révèlent, en effet, qu'entre le premier et le deuxième « temps » de l'occupation il n'y a pas eu de transformations profondes des modes de vie originels telles qu'on les attendrait d'un renouvellement ethnique. Quoiqu'elle soit désormais de pierre, la maison reste la modeste case à pièce unique de la période ancienne, avec le foyer à même le sol. La poterie des fonds de cabanes est toujours utilisée. Sans doute peut-on mettre l'accent sur certains traits, tant dans l'aspect de l'habitat que dans le matériel recueilli, qui ont leurs équivalents exacts sur les sites de la côte orientale d'Espagne. On se gardera toutefois de grossir indûment le nombre de ces traits et notamment de reconnaître une production spécifique de la Péninsule dans la céramique à décor géométrique, communément appelée ibérique, qu'on retrouve déjà dans le premier village d'Ensérune, qui est abondamment représentée dans la nécropole attenante à la seconde agglomération et où il faut voir une vaisselle grecque d'Occident : sa présence permet seulement de jalonner en Méditerranée occidentale l'aire d'expansion du commerce phocéen et massaliote. Les épées-faux, les fibules annulaires et les agrafes de ceintures à plusieurs crochets, communément appelées ibériques elles aussi, ne constituent pas davantage des fabrications-types d'une nation ibère : il s'agit d'objets produits dans les régions celtisées de l'Espagne et aussi, pour certains, dans le Sud-Ouest de la Gaule, pareillement celtisé. Ils n'indiquent rien de plus qu'un mouvement de commerce avec ces provinces proches. S'il est, en revanche, dans la morphologie de l'habitat, les graffites et les légendes monétaires, des signes plus certains des affinités qui apparentent les civilisations préromaines de part et d'autre des Pyrénées, l'explication n'est pas à chercher, croyons-nous, dans une conquête

par les Ibères des rivages du golfe du Lion — conquête dont on voit mal qu'elle ait pu s'opérer à la fin du premier âge du Fer ou au début du second sans laisser de traces dans la tradition historique. Elle se trouve dans l'identité originelle des peuplades agricoles fixées de chaque côté de la chaîne pyrénéenne dans un milieu géographique identique, qui a été ouvert aux mêmes influences extérieures et où la culture a connu des développements parallèles.

La fortification de l'habitat d'Ensérune dans la deuxième phase de son existence implique uniquement une relative insécurité de la région, troublée par des raids de tribus, qui, tout autant que de la côte orientale d'Espagne, peuvent venir de l'arrière-pays où sont installées des bandes celtiques depuis le premier âge du Fer. Ici nous rencontrons un nouveau problème, celui des relations des *oppida* de la province languedocienne et roussillonnaise avec le monde celtique. Dès la seconde phase de leur occupation, nous avons la preuve que des contacts sont établis avec lui. Le mobilier des tombes est, à cet égard, caractéristique, puisqu'il associe aux vases d'origine grecque les armes, les objets de parure et d'équipement, voire quelques ossuaires, où se reconnaissent des fabrications de La Tène. Il n'est d'ailleurs pas jusqu'à la pratique de l'incinération qui ne fasse de la nécropole d'Ensérune un champ d'urnes attardé ou le dépôt d'offrandes alimentaires dans les tombes les plus récentes qui n'annonce les usages gaulois. Précédant l'arrivée des Volques, l'apport du commerce et de la civilisation celtiques rejoint sur nos *oppida* celui du monde hellénique pour préparer la formation d'une culture portant la marque gallo-grecque, dont l'épanouissement se placera dans la troisième et dernière phase de l'histoire de ces sites.

Celle-ci débute à Ensérune vers 230 avant J.-C. La rénovation et l'extension de l'habitat, qui interviennent alors, paraissent à mettre en rapport avec la « descente » des peuplades celtiques vers la Méditerranée, dernière étape d'une expansion dont sont remplis les deux premiers âges de La Tène. Il est probable d'ailleurs que celles-ci étaient peu nombreuses et qu'elles n'ont pas submergé les populations indigènes, mais se sont mêlées à elles. Si la région est passée sous l'autorité et sous le nom gaulois, le caractère de sa civilisation n'en a cependant pas été sensiblement altéré : les survivances que nous avons constatées dans l'habitat réaménagé en témoigneraient. Le philhellénisme des Gaulois, qui arrivent en Languedoc déjà pénétrés d'influences grecques, explique, d'autre part, non seulement que rien n'ait été changé dans les relations qui existaient depuis longtemps entre cette province et les pays helléniques, mais encore que les bâtisseurs de la nouvelle agglomération aient cherché à imiter les ordres grecs et que leurs chefs aient utilisé l'alphabet hellénique pour transcrire leurs noms sur les monnaies.

Au cours de la phase ultime de ses destinées, l'*oppidum* d'Ensérune eut à subir de graves destructions, que l'on peut attribuer au passage des Cimbres. Mais une fois le danger passé, les ruines furent promptement relevées et la période qui suivit cette restauration vit l'apport latin s'ajouter à son tour à ceux de la Grèce et de la Celtique. Les monnaies romaines, les jarres vinaires

italiques, la poterie d'Arezzo matérialisent cet apport et témoignent que, là encore, il faut faire la part la plus large aux mouvements du commerce. Pas plus qu'il n'y a eu de colonie grecque, il n'y a eu à Ensérune de colonie romaine. Rien ne le montre mieux que le caractère superficiel que garde la romanisation dans le domaine architectural. Elle se traduit par un souci plus accusé d'urbanisme, qui conduit à l'aménagement de grandes citernes pour résoudre le problème de l'alimentation en eau, à une certaine recherche du confort dans les maisons, où les sols sont désormais pavés et les murs enduits de revêtements stuqués. Mais, à aucun moment, la formule constructive ne sera transformée et n'évoluera vers les réalisations gallo-romaines de la maison à atrium. L'habitat garde, sous un vernis de romanisation, une économie foncièrement indigène. Ses destinées s'achèveront dans le premier tiers du 1^{er} siècle de notre ère : il n'aura plus alors sa place dans la Gaule devenue romaine.

Tel est, dans ses grandes lignes, le bilan de la contribution que l'on est en droit d'attendre de la prospection archéologique d'un site comme Ensérune pour l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale. Ce qui apparaît, c'est la complexité des éléments qui ont concouru au développement de cette civilisation dans une région largement ouverte aux influences extérieures. Un fonds indigène de populations agricoles, dont la parenté avec celles de la côte catalane remonte jusqu'à la fin du Néolithique, a reçu successivement les apports du monde grec puis celtique. Sans être jamais ceux d'une ville hellénique ou d'un habitat gaulois, les modes de vie à Ensérune ont cependant évolué sous l'action des civilisations hellénique et gauloise. L'architecture, les pratiques funéraires, le mobilier domestique. Le matériel des tombes en fournissent la preuve. Le mélange de ces diverses composantes avait conduit à la formation d'une culture de type méditerranéen, fort éloignée de la barbarie originelle, lorsque l'apport de Rome vint s'y ajouter à son tour.

Nous avons conscience que certaines des conclusions auxquelles nous aboutissons heurtent l'opinion reçue : que la *Gallia Graeca* ne soit qu'une Gaule indigène, ouverte aux activités du commerce grec, relayées par les fondations phocéennes de Marseille et d'*Emporion*, que celles-ci aient été d'abord fort limitées et n'aient pris quelque consistance qu'à partir du 1^{er} siècle, voilà qui ne s'accorde guère avec l'image qu'on se fait volontiers d'un pays tôt jalonné de postes et de comptoirs helléniques — image illusoire : c'est un indigène, non un Hellène, qui a bu à Ensérune dans la précieuse coupe sur laquelle est peinte l'histoire de Procris et de Céphale, tout comme, à l'autre extrémité de la Méditerranée, un barbare a possédé, vers le même temps, ce médaillon d'or de style phidiesque trouvé près de Kertch, qui a été ciselé dans un atelier d'orfèvre athénien. Pareillement, en rendant compte par une communauté ethnique originelle des affinités indéniables qui existent entre la civilisation des *oppida* du golfe du Lion et celle de la côte orientale d'Espagne, nous allons à l'encontre de la thèse d'une expansion conquérante des Ibères en Gaule méridionale, que la commodité des développements auxquels elle prête a sans doute contribué à créditer. Il n'est pas jusqu'aux indications que nous avons données

sur la plus ancienne civilisation des *oppida*, dont nous avons été amené à constater qu'elle est celle de populations autochtones, contraintes de refluer sur ces hauts lieux à l'époque relativement tardive du passage en Languedoc méditerranéen et en Roussillon des migrations celtiques du premier âge du Fer, qui ne risquent de heurter des thèses récentes : depuis que d'heureuses recherches archéologiques ont permis d'apercevoir que ces migrations ont cheminé à travers la plaine côtière de provinces dont on avait longtemps pu croire qu'elles n'avaient fait qu'effleurer l'hinterland de plateaux, on s'accommode mal de l'idée que les *oppida* soient restés des îlots préservés au milieu de cette plaine et que leur civilisation, sans avoir été affectée par les passages des peuples des champs d'urnes, ait attendu le III^e siècle pour être intégrée, peu avant le temps d'Hannibal, dans le domaine de la primauté politique et culturelle des Celtes. C'est que, pour chacune de ces questions, nous avons dû reconnaître, après un examen attentif des textes anciens, que les solutions proposées procédaient de théories trop souvent préconçues, ou, au moins en ce qui concerne la diffusion de l'hellénisme en Occident, il entre beaucoup de ce que Ch. Picard a appelé « l'optimisme excessif de nos enthousiasmes classiques ». Il n'était alors, pour reprendre l'étude de ces questions et contrôler l'exégèse des auteurs allégués de l'antiquité, que de se tourner vers ces humbles mais authentiques témoignages de réalité laissés sur les *oppida* par leurs occupants d'autrefois que sont des pierres, des poteries, des outils de fer et de bronze, « ces choses très vieilles et très silencieuses », comme disait C. Jullian, mais qui, ajoutait-il, recèlent « la lueur de vérité et de vie ».

APPENDICE I

La fondation de Marseille et les luttes avec Carthage

On a parfois pensé que le passage si controversé de Thucydide, I, 13 : Φωκαῖς τε Μασσαλίαν οἰκίζοντες Καρχηδονίους ἐνίκων ναυμαχοῦντες faisait allusion à des luttes que les Phocéens eurent à soutenir avec les Phéniciens au moment où ils s'efforçaient de pénétrer en Andalousie et de s'installer sur la côte du Sud-Est espagnol. C'est l'avis de C. Jullian, qui tire argument de ce texte pour écrire que les Phocéens « furent vainqueurs dans plusieurs rencontres, vers le temps même où ils fondaient Marseille »¹. Or, cette fondation est rapportée par lui à 598 d'après les calculs des chronographes des derniers siècles de l'Empire romain, dont la validité n'est pas douteuse et qui s'accordent d'ailleurs avec l'indication de Timée, conservée par le Pseudo-Scymnos². Il nous paraît impossible que le témoignage de Thucydide, si on le replace dans son contexte, se réfère à une époque aussi ancienne.

M. Clerc a bien senti que ce témoignage valait pour une époque déjà avancée du VI^e siècle, mais, sans croire qu'il s'appliquât à des rencontres entre Phocéens et Carthaginois au moment de la fondation de Marseille, il a pensé néanmoins qu'il se rapportait à « la rivalité qui éclata entre les deux peuples précisément après cette fondation et à cause d'elle... Autrement dit, c'est bien aux Marseillais et non aux Phocéens qu'il faut faire honneur de ces victoires sur les Carthaginois et elles ont été remportées non avant la fondation de Marseille ou immédiatement après, mais dans les soixante années environ qui l'ont suivie »³. Une telle interprétation n'est pas soutenable. D'une part, elle suppose que Thucydide, confondant Phocéens et Massaliotes, a manqué de précision, contrairement à ses habitudes. D'autre part, elle sollicite le texte pour trouver à la formule Μασσαλίαν οἰκίζοντες la valeur d'une explication générale du conflit. En fait, cette formule équivaut simplement à une indication chronologique.

Il nous semble que ni C. Jullian ni M. Clerc n'ont suffisamment prêté attention au contexte du passage incriminé. Ce contexte l'éclaire pourtant : Thucydide, enregistrant les développements de la puissance navale dans l'Hellade archaïque,

(1) *Histoire*, I, p. 214, n. 2.

(2) *Périégèse*, v. 211-214.

(3) *Massalia*, I, pp. 45 et 163.

signale l'apparition des premières thalassocraties grecques et marque la période à laquelle elles remontent. Il établit un synchronisme entre la suprématie navale des Ioniens à l'Est, *au temps de Cyrus et de Cambyse*, et celle des Phocéens à l'Ouest, *au temps de la fondation de Marseille*. Pour acquérir cette suprématie, les premiers eurent à vaincre les Perses, les seconds les Carthaginois.

Il n'y a rien dans le synchronisme ainsi établi qui ne s'accorde avec les renseignements que nous possédons d'autre part sur l'existence d'une thalassocratie phocéenne et sur la période dans laquelle il faut la situer, à savoir le demi-siècle ayant précédé la bataille d'Alalia vers 540¹. Thucydide place la suprématie navale des Ioniens sous les règnes de Cyrus et de Cambyse : cette mention indique la période comprise entre 560 et 521. Les indications se recourent donc : la thalassocratie phocéenne a coïncidé en partie avec la primauté ionienne et la mention de Thucydide, qui parle d'une victoire navale des Phocéens sur les Carthaginois au temps où les Ioniens l'emportaient en Asie, est donc parfaitement fondée.

Ce synchronisme interdit, on le voit aussitôt, de rapporter avec C. Jullian cette victoire aux débuts de la colonisation phocéenne en Occident, marquée par la fondation de Marseille au commencement du VI^e siècle, puisque cette victoire peut remonter au mieux à l'année 560, point de départ de la période de la primauté ionienne. Ainsi, le texte de Thucydide n'a rien à voir avec les résistances auxquelles se heurtèrent les premières entreprises coloniales des Phocéens et les luttes qui en résultèrent. Aussi bien, s'il en était ainsi, il y aurait question des Phéniciens, non des Carthaginois, puisque ceux-ci ne développèrent leur puissance en Occident qu'après la chute de Tyr en 573, comme feront les Massaliotes après la chute de Phocée. Il n'a rien à voir non plus avec des combats qu'auraient livrés ceux-ci aux Carthaginois au VI^e siècle : Marseille, croyons-nous, n'a pas eu à affronter Carthage avant la première moitié du V^e siècle.

Le synchronisme établi par Thucydide oblige, d'autre part, à penser qu'il plaçait la fondation de Marseille à une date sensiblement plus basse que celle que lui assignent les chronographes auxquels nous avons fait allusion. Nous savons que toute une tradition antique rapportait la fondation de Marseille au lendemain de la prise de Phocée par Harpage et l'attribuait aux Phocéens obligés alors de s'expatrier². Il n'est pas douteux que Thucydide, en signalant que les Phocéens vainquirent sur mer les Carthaginois au temps où ils fondèrent Marseille, entendait marquer un repère à l'intérieur de la période assez large qu'il avait indiquée par la mention de Cyrus et de Cambyse. La date de 545, celle de la prise de Phocée, tombe précisément au milieu de cette période. On a depuis longtemps noté que la chute de Phocée provoqua l'arrivée d'un nouveau ban de colons en Occident et que l'installation à Marseille d'un certain nombre d'entre eux devait être à l'origine de la tradition erronée qui associe la fondation de la ville à l'émigration des Phocéens chassés par l'avance perse³. Thucydide

(1) Ci-dessus, p. 283 n. 8.

(2) Cf. les textes cités dans J. BRUNEL, *Marseille et les fugitifs de Phocée*, dans *REA*, L, 1948, pp. 5-26.

(3) *Contra*, J. BRUNEL, *op. cit.*

se fiait assurément à cette tradition quand il établissait un synchronisme entre la victoire phocéenne sur les Carthaginois et la fondation de Marseille.

Son erreur est d'ailleurs intéressante, car elle permet, croyons-nous, de déterminer que cette victoire correspond à l'engagement naval qui eut lieu dans les eaux d'Alalia et qui, au dire d'Hérodote, fut bien pour les Phocéens une victoire, mais une victoire cadméeenne et la dernière qu'ils devaient remporter¹. On comprend que Thucydide, pour fixer les cadres chronologiques de son exposé, se soit référé à un événement de cette importance. Celui-ci se plaçant vers 540, la mention qu'il fait d'une victoire remportée par les Phocéens au temps de la fondation de Marseille — celle-ci étant datée de 545 — se justifie fort bien.

Comme Thucydide, Pausanias associait à la fondation de Marseille une défaite sur mer des Carthaginois². On n'a pas observé, semble-t-il, que son texte n'est qu'une amplification, un commentaire de celui de son devancier. Pausanias, qui n'avait pas, on le sait, au même degré que celui-ci le souci de l'expression exacte, a pu croire qu'il avait en vue les Massaliotes en parlant des Phocéens. Pausanias aura ainsi remplacé Φωκαῖς par Μασσαλιῶται et donné ces derniers comme les artisans de la défaite carthaginoise, mais c'est bien le même engagement auquel il pense. La mention qu'il fait des Massaliotes entraîne une glose sur la fondation de leur ville, qui est rapportée aux Phocéens fuyant les exactions d'Harpag. Le reste n'est qu'une amplification de Thucydide :

1^o Μασσαλιῶν οἰκίζοντες devient τὴν γῆν ἣν ἔχουσιν ἐκτίσαντο καὶ ἐπὶ μέγα ἀφίκοντο εὐδαιμονίας.

2^o Καρχηδονίους ἐνίκων ναυμαχοῦντες devient γενόμενοι . . . ναυσὶν ἐπικρατέστεροι Καρχηδονίων.

La glose est précieuse : elle fixe la chronologie des faits rapportés par Thucydide, qu'elle situe après la chute de Phocée. Il apparaît donc que la tradition antique, ayant oublié les origines plus lointaines de la ville, — et cela, n'est-ce pas une preuve, parmi d'autres, de l'humble destinée qui dut rester la sienne dans le demi-siècle qui suivit sa fondation ? — associait la fondation de Marseille à la fuite des Phocéens devant Harpage et à une défaite sur mer des Carthaginois, cette dernière ne pouvant être que celle d'Alalia. C'est dans ce sens, en tout cas, si nos déductions sont exactes, que Pausanias interprétait le passage que nous avons allégué de Thucydide. C'est ainsi, en effet, qu'il doit être interprété, compte tenu du contexte.

(1) HÉRODOTE, I, 166.

(2) PAUSANIAS, X, 8, 6.

APPENDICE II

Le « trésor » de Marseille à Delphes

Au témoignage de Diodore de Sicile, XIV, 93, 5, il existait à Delphes un « trésor » des Massaliotes. L'indication se retrouve dans Appien, *Ἐκ τῆς Ἰταλίας*, 8, qui est seul avec Diodore à mentionner l'édifice et qui l'appelle d'ailleurs « le trésor des Massaliètes et des Romains ». Le fait qu'il ait abrité, à l'occasion, les offrandes des Romains à Delphes — ce qui ne laissait pas d'être naturel, étant donné les liens d'amitié les unissant à Marseille — est à l'origine de cette désignation, selon toute apparence. Diodore et Appien ne sont du reste amenés à signaler le « trésor » que pour rappeler qu'ils y déposèrent le cratère d'or qu'ils dédièrent à Apollon après la prise de Véies. La fondation massaliote devint ainsi « le trésor des Massaliètes et des Romains ».

L'hypothèse de F. Poulsen, qui, dans ses *Recherches sur quelques questions relatives à la topographie de Delphes*¹, a proposé d'identifier le « trésor » éolique du sanctuaire d'Athéna Pronaïa avec celui de Marseille, est aujourd'hui communément acceptée. Pour séduisante qu'elle soit dans le cadre des études delphiques, cette hypothèse ne laisse pas de faire difficulté si on l'examine dans le cadre de l'histoire de Marseille. On ne paraît pas s'être préoccupé, en effet, de rechercher, en la formulant, si l'offrande d'un « trésor » massaliote à Delphes se justifiait dans la période de 535-530, à laquelle l'étude architecturale oblige à rapporter l'édifice éolique de Marmaria². Or, nous croyons avoir montré que Marseille, dans le siècle qui suivit sa fondation, est demeurée un modeste comptoir, mal assuré de ses destinées et sans grand rayonnement économique. On ne voit guère comment concilier avec cet état de choses une importante dédicace à Delphes : celle-ci ne peut s'expliquer que comme le signe d'une prospérité et de succès qui seront ceux d'âges sensiblement postérieurs. L'offrande par Marseille d'un « trésor » à Delphes ne se conçoit que liée à l'éviction carthaginoise, qui lui a permis de se développer, comme est liée à une victoire sur Carthage une autre offrande massaliote, celle d'une statue d'Apollon qui se trouvait

(1) *Bull. Acad. Danemark*, 1908, 6, p. 380.

(2) Sur cette date, cf. G. DAUX, *F. D.*, II, *Sanct. Ath.*, *Les Deux Trésors* (1923), p. 78, et P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE, *Au Musée de Delphes* (Paris, 1936), pp. 274-275 et 455-459.

dans le grand sanctuaire, près du lion d'Élatée¹. La période de 535-530, qui suit la bataille d'Alalia, correspond précisément à celle où l'expansion hellénique en Méditerranée occidentale est au plus bas et où, pour Marseille complètement isolée, la situation est singulièrement critique. Au lieu d'être évincés, les Carthaginois affirment leur suprématie aux dépens des Grecs. Il est impossible, dès lors, d'accorder les conclusions de l'étude architecturale avec les données de l'histoire².

Nous ne croyons pas que Marseille ait pu dédier son « trésor » à Delphes avant le milieu du v^e siècle. Peut-être faut-il chercher l'occasion de cette dédicace, comme pour la statue d'Apollon, dans les victoires sur les Carthaginois qu'elle remporta au cours de ce siècle et qui furent à l'origine de sa fortune. La seule indication dont nous soyons assurés, c'est, d'après Diodore et Appien, que l'édifice existait au temps de la prise de Véies, en 395 avant J.-C. En tout état de cause, nous pensons que l'identification du « trésor » éolique de Marmaria avec celui de Marseille doit être abandonnée et qu'il faut se résigner à ce que l'édifice redevienne anonyme, comme son voisin, le « trésor » dorique, d'époque d'ailleurs plus récente³.

Nous ajouterons que l'on conçoit mal que le « trésor » de Marseille ait été édifié dans le sanctuaire d'Athéna et non dans celui d'Apollon. Les Romains auraient-ils déposé dans une construction placée dans le sanctuaire d'Athéna un cratère qu'ils dédiaient à Apollon? Les Massaliotes eux-mêmes n'érigèrent-ils pas dans le sanctuaire apollinien la statue dont ils firent l'offrande au dieu de Delphes après une victoire sur Carthage? Sans doute l'existence d'un culte d'Athéna est-elle attestée à Marseille⁴. Mais cette dévotion, qui n'était pas la dévotion majeure de la cité, peut expliquer que ses habitants aient dédié à la Pronaïa la grande statue de bronze que Pausanias vit dans le pronaos de son temple⁵; elle ne saurait avoir été pour eux un motif suffisant de faire choix du sanctuaire d'Athéna, de préférence à celui d'Apollon, pour y placer leur offrande principale à Delphes.

(1) PAUSANIAS, X, 18, 7 : Μασσαλιωτῶν . . . ἀπὸ τῆς πρὸς Καρχηδονίους ἀπαρχῆς νουμχίας.

(2) On a pu penser que l'offrande par les Massaliotes d'un « trésor » à Delphes avait suivi la bataille d'Alalia, présentée par eux comme une victoire : P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE, *Au Musée de Delphes*, pp. 274-275. Il est cependant improbable qu'ils y aient participé : cf. J. BRUNEL, *REA*, 1948, p. 25, n. 1.

(3) La découverte qui a été faite dans le sanctuaire d'Athéna, postérieurement à la publication du « trésor » éolique, d'un fragment d'architrave où se lisent les lettres ΣΣΑΛ ne prouve pas grand chose en faveur de l'identification massaliote de l'édifice. Son inventeur a fait observer : 1° que le second Σ a été ajouté après coup et que la restitution ΜΖ]σσζλ[ῆται n'était nullement certaine. D'après la paléographie, qui indique la deuxième moitié du v^e siècle au mieux, il ne pourrait d'ailleurs s'agir de la dédicace de l'édifice ; 2° que la pièce pouvait appartenir aussi bien au « trésor » dorique qu'au « trésor » éolique : P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE, *Au Musée de Delphes*, pp. 458-459.

G. DAUX, qui dans la publication du « trésor » éolique, *Les Deux Trésors*, pp. 44-49, a adopté l'identification massaliote, a marqué, dans son ouvrage, *Pausanias à Delphes* (Paris, 1936), p. 65 et n. 2, qu'elle n'était qu'une « solution partielle et, somme toute, incertaine ».

(4) JUSTIN, XLIII, 5, 6 ; STRABON, XIII, 41 ; A. BLANCHET, *Corolla numis. in honour of Head* (Londres, 1906), p. 10.

(5) PAUSANIAS, X, 8, 6-7.

INDEX

I. — AUTEURS ANCIENS, INSCRIPTIONS

- APPIEN**, Ἐκ τ. Ἰταλικῆς, 8 : 472-73.
ARISTOTE (PSEUDO-), *De mirab. ausc.*, 85 : 282 n. 1.
AVIÉNIUS, *Ora mar.*, v. 559, 587, 591, 615, 616 : 40 n. 2 ; v. 589 : 350 n. 1 ; v. 590 : 36 n. 2. — *Pyrene* et les navigations massaliotes : 276, 335-36 ; A. ignore tout d'une colonisation massaliote au VI^e siècle : 286-89 ; validité de la description que donne A. du golfe du Lion : 290 n. 3 ; les peuples préromains de la région Narbonne-Béziers : 293-96 et les n., 378 et n. 3, 380 n. 3.
CICÉRON, *Pro Flacco*, 23, 63 : 353 n. 3.
CIL, XII, 3362 : 39 n. 4 ; 4311 : 42 n. 1.
DÉMOSTHÈNE (PSEUDO-), XXIII : 340.
DIODORE DE SICILE V, 33, 1 ; 39 : 387 n. 1 ; 35, 3 : 336 n. 2 ; XIV, 93, 5 : 472-73. — Narbonne romaine, centre du commerce de l'étain, V, 38, 5 : 291 n. 2, 292 et n. 1.
ÉTIENNE DE BYZANCE, Ἀγάθη : 40 n. 1 ; Ἰερίαι : 37 n. 1 ; Νάρβων : 378 n. 1. — Signale plusieurs πόλεις Μασσαλίας : 299.
HÉCATÉE : 378 et n. 1 et 6, 379.
HÉRODOTE D'HÉRACLÉE : 37 n. 2, 378.
HÉRODOTE, I, 163 : 283 ; I, 166 : 471 ; IV, 24 et 49 : 288 ; IV, 152 : 280 ; VII, 165 : 379.
JUSTIN, XLIII, 3, 13 ; 5, 1 : 287 ; XLIII, 4, 1 : 140 n. 2 ; XLIII, 4, 2 : 353.
PAUSANIAS, X, 8, 6 : 471.
PLINE, *N. Hist.*, III, 32 : 40 n. 1 ; III, 33 : 281 ; III, 37 : 39 n. 4.
POLYBE, III, 37, 9 : 351.
POMPONIUS MELA, II, 5 : 40 n. 1.
- SCYLAX (PSEUDO-)**, fr. 3 : 378 et n. 6.
SCYMNOS (PSEUDO-), v. 183 : 357 n. 4 ; v. 201-206 : 281 n. 4, 297 n. 4 ; v. 204-210 : 281, 287, 378 n. 5 ; v. 208 : 40 n. 2. — Signale les colonies de Marseille : 297, 300.
STRABON, III, 1, 3 : 37 n. 1 ; III, 4, *passim* : 381 n. 2, 387 n. 1 ; IV, 1, 3 : 381 n. 2 ; IV, 1, 5-6 : 40 n. 2 ; IV, 1, 6 et 12 : 40 n. 2 ; IV, 2, 1 : 37 n. 1 ; IV, 2, 3 : 404 n. 1 ; IV, 6, 10 : 387 n. 1. — Colonisation rhodienne en Méditerranée occidentale, XIV, 2, 10 : 280, 281 n. 4 ; Narbonne romaine, IV, 1, 12 : 291 n. 2 ; commerce de l'étain en Méditerranée occidentale, IV, 2, 1 : 293 n. 4 ; colonies de Marseille, IV, 1, 5 ; 1, 9 et 10 : 297, 300 ; interventions de Rome en faveur de Marseille, IV, 1, 5 : 299, 300 n. 2 ; expansion coloniale de Marseille, IV, 1, 9 : 300 ; emprunts des indigènes de la Gaule méridionale à la religion grecque, IV, 1, 5 : 338 ; emploi du grec par les indigènes de la Gaule méridionale, IV, 1, 5 : 358 ; les peuples de la Gaule narbonnaise, IV, 1, 12-13 : 404-405.
THUCYDIDE, I, 13 : 469-71.
TIBULLE (PSEUDO-), III, 2, 19 : 226 n. 3.
TITE-LIVE, XXI, 11 : 109 n. 2 ; XXI, 26, 6 : 351 ; XXXVII, 54 : 353 n. 3.
VIRGILE, *Aen.*, VI, v. 226-28 : 226 n. 3.
VITRUVÉ, II, 8, 17 : 111 n. 2 ; IV, 7, 11-15 : 123 n. 1 ; VIII, 6, 15 : 180 n. 2 ; VIII, 7, 7 : 180 n. 3. — Les citernes d'Enserune et la technique vitruvienne de la construction des citernes : 181.

II. — AUTEURS MODERNES

- ALMAGRO (M.)** : 52 n. 2, 59 n. 2, 61 n. 2, 140 n. 2, 380 n. 5.
BEAZLEY (J. D.) : 79 n. 2 et 3, 319.
BENOÎT (F.) : 41 n. 2, 58 n. 1, 61 n. 2, 277 n. 3, 282 n. 1, 396 n. 1, 411 n. 1 et 2.
BÉRAND (J.) : 281 n. 4.
BERTHELOT (A.) : 36 n. 2, 40 n. 2, 286 n. 3, 290 n. 3, 378 n. 1 et 3.
- BONNET (E.)** : 39 n. 4.
BOSCH-GIMPERA (P.) : 248 n. 1 et 2, 249 n. 2, 365 n. 4, 379 n. 1, 402 n. 3, 415 et les n., 417 n. 1.
BOURRILLY (J.) : 39 n. 4.
CAROU (E.) : 41 n. 2.
CLERC (M.) : 58 n. 1, 277 n. 1, 314 n. 1.
CONSTANS (L.-A.) : 39 n. 2.
DÉCHELETTE (J.) : 98 n. 2, 381 n. 1.

- DIXON (P.) : 91 n. 1.
 FABRE (G.) : 91 n. 2, 364 n. 3, 365 n. 4.
 FORMIGÉ (J.) : 46 n. 1, 90 n. 8.
 GARCIA Y BELLIDO (A.) : 52 n. 2.
 GINIEIS (A.) : 36 n. 2, 42, 43 n. 1 et 2, 122 n. 1.
 GIRY (J.) : 11, 47 n. 1.
 GONDARD (J.) : 46 n. 1, 165-66, 168.
 GRENIER (A.) : 11, 38 n. 3, 359 n. 1, 416 n. 1.
 HAWKES (C. F. C.) : 367 n. 4, 386 n. 2.
 HÉLÈNE (Ph.) : 38 n. 3, 42 n. 3, 56 n. 4, 79 n. 3,
 91 n. 3, 98 n. 2, 100 n. 2, 101 n. 1, 110 n. 3, 261
 n. 2, 262 n. 2, 282 n. 2, 378 n. 1, 406 n. 4 et 6.
 HILL (F. H.) : 79 n. 3, 346 n. 1.
 HOLDER (A.) : 42 n. 3.
 JACOBSTHAL (P.) : 54 n. 2, 58 n. 3, 59, 277 n. 2, 285.
 JULLIAN (C.) : 378 n. 3, 415 et les n..
 JOULIN (L.) : 160 n. 1.
 LAMBOLLA (N.) : 323 n. 1.
 LANTIER (R.) : 9 n. 1.
 LOUIS (M.) : 100 n. 2, 251 n. 1.
 MALQUER DE MOTES (J.) : 382 n. 3.
 MARTIN-GRANEL (H.) : 101 n. 1.
 MAZAUIC (F.) : en collab. avec BOURRILLY (cf.
 ce nom).
 MOURET (F.) : 10, 44, 46, 47, 48 n. 2, 57, 63, 76,
 79 n. 3, 83 n. 1 et 2, 228 n. 3, 233 n. 3, 253, 276,
 332 n. 2, 348 n. 3.
 NEUFFER (J.) : en collab. avec JACOBSTHAL (cf.
 ce nom).
 NOGUIER (L.) : 43 n. 2.
 PICARD (Ch.) : 8 n. 1, 10, 11 n. 1.
 POTTIER (E.) : 7 n. 1, 11 n. 1, 38 n. 2, 39 n. 1, 44
 n. 2 et 3, 52 n. 3, 91 n. 3, 152 n. 3, 323 n. 1.
 REINACH (S.) : 11 n. 1, 44 n. 2, 228 n. 2.
 ROLLAND (H.) : 61 n. 2, 140 n. 1, 281 n. 4.
 ROSTAING (Ch.) : 42 n. 3 et 4, 359 n. 2.
 ROUZAUD (H.) : 38 n. 2, 43, 347 n. 4.
 SCHULTEN (A.) : 36 n. 2, 40 n. 2, 378 n. 3, 415 et
 les n..
 SIGAL (L.) : 10, 11 n. 3, 46, 47 n. 1, 49, 63, 122, 145
 n. 3.
 TAFFANEL (O. et J.) : 61 n. 2.
 THIERS (P.) : 43.
 VASSEUR (G.) : 101 n. 1.

III. — PEUPLES ANCIENS

- BEBRYCES ou BERYBRACES, peuple des Albères :
 296 n. 2, 376 n. 2, 379 n. 1, 405, 438 n. 1.
 Βητταρατις, peuple de Béziers préromaine : 294
 n. 3, 350, 355, 438 n. 1.
 CARTHAGINOIS, CARTHAGE, rivaux des Phocéens
 en Méditerranée occidentale : 8, 283-84, 292-93,
 296-98, 301, 315-16, 331, 335, 339-40, 345 n. 2,
 464, 469-73.
 CELTES, civilisation celtique en général : 44, 73,
 338 n. 5, 357, 371, 374 ; art celtique : 358 n. 1,
 393 n. 9, 410-13. — Migrations celtiques entre
 Rhône et Pyrénées : 85, 147, 249-50, 266, 272,
 362, 372, 374-76, 386-87, 388-89, 402 n. 2, 465 ; —
 en Provence : 288 n. 2, 358 n. 1, 387 n. 1 ; — en
 Italie du Nord : 386, 403 n. 2, 404 ; — en Espagne :
 404, 416 ; Celtes des tumulus, cf. ce nom. Voir
 aussi : CELTISATION, CHAMPS D'URNES, GAULOIS.
 -CEN, désinence d'ethnique en ibérique : 419 n. 4.
 CERETES ou CERRETANI, peuple de Cerdagne :
 295 n. 2, 379 n. 1, 405, 438 n. 1.
 CIMBRES, passage à Ensérune : 270, 444, 465.
 ELISYQUES, peuple de la région de Narbonne :
 294-95, 335-36, 378-79, 405, 438 n. 1.
 ÉTRUSQUES, ÉTRURIE : 123-25, 126 n. 2, 288,
 296, 314 n. 2.
 GAULOIS, en Gaule méridionale : 42, 269, 272,
 351-52, 354-56, 360-61, 403-06, 412-13 ; leur
 philhellénisme : 356-58 ; roitelets gaulois de
 la région Narbonne-Béziers : 74, 271, 348-49,
 351-52, 355, 404, 421. Voir aussi : VOLQUES.
 GRECS D'OCCIDENT : 43, 54, 58-60, 123 n. 3, 269,
 295, 311, 317, 341, 380, 382-84. Voir aussi :
 MARSEILLE, PHOCÉENS.
 IBÈRES, en Gaule méridionale : 8, 43, 54 n. 1, 352,
 377-87, 462 ; autochtonie ou conquête ? :
 57, 147, 248 n. 1, 268, 272, 315-17, 414-15,
 464-65.
 INDIGÈTES (Ἰνδιεῖται, *Undicescen*), peuple de
 la région d'Emporion : 418 n. 1, 419 n. 4, 438 n. 1.
 LIGURES, en Gaule méridionale : 8, 142 n. 2, 377-87,
 462.
 LONGOSTALÈTES, peuple de la région Narbonne-
 Béziers : 276, 347, 351, 354, 404-05.
 NERONCEN, peuple de Narbonne préromaine :
 346, 348, 404 n. 1, 405, 419-20 et les n., 442.
 PHÉNICIENS, en Espagne : 280, 283, 292-93, 379,
 469-71.
 PHOCÉENS, en Méditerranée occidentale : 8, 54
 n. 2, 58, 59-61, 62, 277-78, 280 n. 2, 282-97
passim, 311, 315-16, 334-35, 339, 342, 377, 389,
 469-71. Voir aussi : MARSEILLE.
 RHODIENS, en Méditerranée occidentale : 278,
 280-82, 287, 292 n. 4, 311, 335.
 ROMAINS, ROME, interventions en Gaule méridio-
 nale : 7, 38-40, 43, 74, 120, 290 n. 3, 293 et
 n. 2 et 4, 302, 327 n. 1, 344, 358, 404-05, 408,
 411 n. 5, 441-44 ; colonies romaines autres
 que Narbonne : 443 et n. 3. — Rapports avec
 Marseille : 298-300, 302, 358-59, 442-43. — Inter-
 ventions romaines en Espagne : 298, 331, 418,
 446. — Offrandes romaines à Delphes : 472-73.
 SORDES, peuple des bases vallées de la Têt et
 de l'Agly : 294-95, 336, 378-79, 405, 438 n. 1.
 VOLQUES, en Gaule méridionale : 142 n. 2, 237,
 262 n. 2, 351, 389 n. 1, 404-05, 465. — Arécomi-
 ques : 39 n. 4, 74, 237 n. 1, 404-05, 406 n. 1,
 413, 444 ; Tectosages : 74, 404-05, 406 n. 1,
 438 n. 1.

IV. — NOMS GÉOGRAPHIQUES

- AGDE (Ἀγάθη, *Agatha*), comptoir de Marseille : 39-40 et les n., 264 n. 1, 277 n. 1, 278-79, 289, 301, 305 n. 2, 309, 333-34, 339-40, 355 n. 1, 359, 378, 442, 463.
- ALALIA : 284, 286 n. 3, 296, 270-71, 473.
- AMPURIAS (Ἐμπορίων, *Emporiae*), le nom : 286 n. 3, 318 n. 1 ; *Emporion* et Marseille : 297-98, 318 ; enceinte : 140 n. 2, 296 n. 5 ; plan en damier : 305 ; centre de production de la poterie grecque d'Occident : 58-60, 313, 317-18, 330-31 ; rôle dans le commerce grec en Méditerranée occidentale : 311-12, 318, 332, 402 ; monnaies en Gaule méridionale : 74, 339, 341-42. Voir encore : 52, 54, 56 n. 2, 61-2, 81 n. 3, 124 n. 3, 133, 229, 249 n. 1, 250 n. 3, 264 n. 1, 265, 268-69, 281, 283, 323 n. 1, 327 n. 1, 339, 360, 377, 382, n. 3, 417-18, 462.
- AQUITAINE, domaine de la civilisation du premier âge du Fer : 228 n. 2, 233, 241 n. 2, 245, 248, 251 n. 1, 252, 267, 271, 364 n. 3, 365, 369, 373, 376 n. 2, 392, 396, 397 n. 6, 400, 402, 418, 464. Voir encore : 38 n. 3, 90-1, 160 n. 1, 265, 342, 438 n. 1.
- ATTAGUS, AUDE : cf. ce nom.
- AUDE, fleuve : 35, 36 n. 1 et 2, 38 n. 3, 290 et n. 3, 293-94, 301, 335, 360, 405, 442.
- BESARA, BÉZIERS : cf. ce nom.
- BESSAN, site préromain de l'Hérault : 39, 294, 333-34, 444 n. 4.
- BÉZIERS (*Besara*, *Baeterrae*, Βητταρραίτις) : 37 n. 1, 38-40 et les n., 278, 294 et n. 3, 333-34, 346, 347 n. 1, 348 n. 4, 349-50, 377, 380 n. 3, 404, 419 n. 1 et 5, 443 n. 3.
- CAPESTANG (étang de) : 36 n. 2, 37 n. 1, 290 n. 3. Voir HELICE PALUS.
- CAZEVILLE, nécropole du premier âge du Fer, dans l'Hérault : 373.
- CÉVENNES : 35, 39, 100.
- CLAPE (massif de la) : 36 n. 2, 290 n. 3.
- DELPHES : 472-73.
- ELNE (Ἰλιβηρίς, *Illiberis*), site préromain des Pyrénées-Orientales : 39, 40 et n. 1, 278, 295, 380 n. 3.
- EMPORION, cf. AMPURIAS.
- ENTREMONT, oppidum salyen, en Provence : 130, 325 n. 1, 410, 441.
- ESPAGNE, péninsule ibérique ; Catalogne : 46, 56, 72, 76, 101, 124, 128 n. 1, 175, 200, 245, 249-50, 251 n. 1, 265, 267, 270-71, 317, 397 ; Castille : 232 n. 2, 233, 241 n. 2, 249-50, 251 n. 1, 397 ; Levant : 54 n. 2, 56, 282-84, 317, 469. — Andalousie : 56, 245, 280, 283-84, 317, 469. — Habitats préromains en Espagne : 90-1, 98, 108, 140, 142 n. 2, 151, 305, 413 ; colonisation grecque en E. : 279-84, 286, 289, 293, 297-98, 315 n. 2, 335 ; sépultures à incinération du premier âge du Fer en E. : 364-65, 369, 373, 376 n. 2 ; peuples et civilisations du premier âge du Fer en E. : 381-87, 392-93, 396-97, 400, 402, 464 ; sépultures à incinération du second âge du Fer en E. : 245, 248-51 ; Ibères et civilisation ibérique : 57, 58 n. 2, 245-48, 317-18, 331, 351, 414-15, 416 n. 1. Voir encore : 44, 52, 135, 245, 263 n. 3, 272, 315 n. 2, 323 n. 1, 327, 401, 413.
- FLEURY, nécropole à incinération du premier âge du Fer, dans l'Aude : 249, 252, 365.
- FORUM DOMITII, entre Rhône et Pyrénées : 442.
- GALLIA GRAECA : 8, 275-77, 302, 359, 463, 466.
- GAULE ANCIENNE : 7, 86 ; plus spécialement Gaule méridionale : 7-8, 10, 38, 44, 46, 56, 57, 62, 70 n. 1, 72, 76, 85, 110, 126 et les n., 147, 149, 175, 200 n. 1, 232 n. 2, 237, 245, 248-50, 252, 266-68, 270, 272, 275, 277-79, 281-82, 290, 336-37, 339, 341-42, 354, 358-59, 374-75, 377, 379-87.
- GLANUM, comptoir de Marseille, en Provence : 110, 114-15, 130 n. 4, 132 n. 1, 181, 269, 285, 287, 296, 300, 309-11, 354, 411 n. 5, 448.
- GRANDE GRÈCE et SICILE : 71-2, 76, 81, 118, 123 et n. 3, 130, 275-76, 279-80, 281 n. 3, 288, 295-96, 312 n. 5, 320, 323 et n. 1, 324, 334, 341, 345 n. 2, 347.
- HELICE (PALUS) : 36 n. 2, 438 n. 1. Voir : CAPESTANG, MONTADY.
- HERACLEA, dans le delta du Rhône : 282 n. 2, 285, 287 et n. 5, 300.
- LA GRAUPESENQUE, dans l'Aveyron : 72, 454-55.
- HÉRAULT, fleuve : 301, 334-37, 344, 360, 378, 384, 415.
- ITALIE, péninsule italique : 72, 76, 123 n. 2, 124, 133, 248, 381-87, 397 n. 4.
- LION (golfe du) : 38, 42, 44, 46, 110, 126, 130, 290 n. 3.
- MAGALAS, site préromain de l'Hérault : 75-6, 87 n. 3, 90 n. 9, 109, 294, 334, 344 n. 2.
- MAILHAC, dans l'Aude ; oppidum préromain du Cayla : 8, 39, 75-6, 85, 87 n. 3, 100 n. 3, 109, 137 n. 3, 141, 237-40, 250, 252, 294, 308, 313 n. 1, 327 n. 1, 333-34, 344, 368, 375, 391 n. 1, 406 n. 6, 410-11. — Nécropoles à incinération dans la plaine de M. : 85, 225 n. 3, 241-44, 249-52, 365 et n. 2, 369-71, 374-75, 396 n. 1.
- MANSA, MÉZE ? : 40 n. 2, 278, 294 n. 3.
- MARSEILLE, MASSALIOTES, la position : 292 et n. 4, 293 n. 2, 4 et 5 ; la colonie phocéenne de M., fondation et débuts : 279, 283-96, 469-71 ; expansion et fondation de comptoirs : 110, 277-78, 282 n. 2, 296-301, 309, 331, 333, 354 ; rapports avec Rome : 298-300, 302, 327 n. 2, 441 ; concurrence Narbonne préromaine : 291 ; concurrence par Narbonne romaine : 326, 442-43, 458 ; concurrence par *Emporion* : 327 ; centre de production de la poterie grecque

- d'Occident : 54, 58-62, 229, 271, 313-14, 317-18, 331-32; rôle de M. dans le commerce grec en Méditerranée occidentale : 76, 265, 288-89, 295, 300-02, 310, 325 n. 1, 334-42, 442; monnaies en Gaule méridionale : 341-44, 350, 463; — en Gaule intérieure : 345; rôle de M. dans l'hellénisation de la Gaule méridionale : 43, 118, 123 et n. 3, 268-69, 277, 303, 311-12, 314-16, 327 n. 2, 355-61, 402, 462. — Trésor de M. à Delphes : 472-73. Voir encore : 27 n. 1, 128, 377.
- MÈZE (*Mesua*, *Mansa?*), site préromain de l'Hérault : 39, 40 n. 1 et 2.
- MILLAS, nécropole à incinération du premier âge du Fer, dans les Pyrénées-Orientales : 85, 249, 252, 365, 369, 371, 374-75.
- MONTADY (étang de) : 36 n. 2, 37 n. 1. Cf. HELICE PALUS.
- MONTLAURÈS, *oppidum* préromain de Narbonne, dans l'Aude : 38 n. 3, 39, 43, 87 n. 3, 98 n. 2, 101 n. 1, 109, 261 n. 6, 262 n. 1 et 3, 277 n. 3, 294, 307-08, 333-34, 344 et n. 2, 346 n. 1, 347 n. 1, 348 n. 4, 349 n. 1, 419 n. 5, 442 n. 2.
- MURVIEL-LES-MONTPÉLIER, *oppidum* préromain de l'Hérault : 39, 40 n. 1, 141, 334, 344.
- NAGES, *oppidum* préromain du Gard : 39, 141, 334 n. 1, 344, 410, 412.
- NARBONNAISE (province romaine de) : 8, 38 n. 3, 444-46.
- NARBONNE moderne; étangs de N. : 36 n. 2, 277 n. 3, 290; archevêques de N., seigneurs d'Ensérune jusqu'à la Révolution : 35, 36 n. 2, 41 n. 1. Voir encore : 37 n. 1, 290. — Narbonne antique (*Naro*, *Narbo*) : 38-40 et les n., 43, 278; Narbonne préromaine (voir aussi MONTLAURÈS) : 290-94, 301, 335, 346, 350, 378, 404 n. 1, 405; Narbonne romaine : 38 n. 3, 120, 205, 291-92, 326, 442, 447, 458-59.
- NARO, NARBONNE (voir aussi ce nom) : 294 n. 1, 346, 377, 380 n. 3, 419 n. 4.
- NAUSTALO, site préromain entre Rhône et Pyrénées : 40 n. 2, 278, 294 n. 3.
- NIMES antique : 21 n. 1, 38-40 et les n., 404, 410, 412, 443 n. 3, 447 et n. 2.
- OLBIA, comptoir de Marseille, en Provence : 110, 140, 148, 269, 296, 300, 304-05, 310.
- ORB, fleuve : 35, 38 n. 1, 294.
- LA PAVE, nécropole à incinération du premier âge du Fer, dans les Pyrénées-Orientales : 241 n. 2, 244-45, 251-52, 396 n. 1.
- PÉPIEUX, nécropole à incinération du premier âge du Fer, dans l'Aude : 85, 249, 252, 365.
- POLYGIUM, site préromain entre Rhône et Pyrénées : 40, n. 2, 278, 294 n. 3.
- PONT-AMBRONX (*Ambrussum*), *oppidum* préromain du Gard : 39, 40 n. 1, 141.
- PROVENCE : 39 n. 2, 42 n. 4, 61 n. 2, 62, 90, 98, 101, 110, 140, 142 n. 2, 151, 267, 272, 275, 278, 279-82, 283-96 *passim*, 302, 327 n. 2, 356-57, 360, 365, 373, 380 n. 5, 382 n. 1, 387, 412-13.
- PYRENE, *emporion* préromain de la côte pyrénéenne : 40 n. 2, 276, 278, 295, 300, 336, 340, 348, 377-78.
- PYRÉNÉES : 9, 335-36.
- RHODANOUSIA, dans le delta du Rhône : 281, 285, 287, 300, 378.
- RHODE (*Rhoda*), en Espagne : 280, 281 n. 4, 297-98; en Gaule méridionale : 281, 287.
- RHÔNE, fleuve : 280-82, 285-90, 292, 298-300, 334-35, 337, 378 et n. 4, 380, 405, 415, 441.
- LA ROQUE, *oppidum* préromain de l'Hérault : 39, 334, 409 et les n., 411 n. 5.
- RUSCINO (*Ρουσκίων*), *oppidum* préromain des Pyrénées-Orientales : 8, 39, 40 n. 1, 75-76, 87 n. 3, 90 n. 9, 109, 152 n. 1, 262 n. 1 et 3, 295, 307-08, 332-34, 443 n. 3.
- SAINT-BLAISE, comptoir de Marseille, en Provence : 110, 123 n. 3, 140, 148, 277 n. 3, 281, 285, 287, 296, 300, 304-05, 310, 411 n. 3.
- SAINT-MARTIN-DE-LONDRES, nécropole à incinération du premier âge du Fer, dans l'Hérault : 316 n. 2.
- SAINT-THIBÉRY (*Κεσσερό*, *Cessero*), *oppidum* préromain de l'Hérault : 39, 40 n. 1, 109, 294, 368.
- SUBSTANTION (*Sextantio*), *oppidum* préromain de l'Hérault : 39, 40 n. 1, 334, 412.
- SICILE; voir : GRANDE GRÈCE.
- SYRACUSE : 316 n. 2.
- TARRACO, TARRAGONE : 74, 124 n. 3, 133, 140 n. 2, 205 n. 3, 341-42, 418-19.
- TARTESSOS : 280, 282, 292, 297.
- THELINE, ARLES : 285, 287, 288 n. 2, 350 n. 1.
- VENDRES (étang de) : 36 n. 2, 38 n. 1, 290 n. 3. — Habitat du premier âge du Fer, dans l'Hérault : 368.

V. — NOMS DE PERSONNES

- ACILIUS (M. ACILIUS BALBUS), monétaire : 445, 446 n. 1.
- AEMIUS (M. AEMIUS LEPIDUS), LÉPIDE, monétaire : 446 et n. 1.
- AMYTOS, chef gaulois : 349.
- ANNIUS, potier arrétin : 213 n. 3, 260 n. 1, 452 n. 2. Ἀννίου, marque de potier, sur une amphore d'Ensérune : 326 n. 1.
- ANTONIUS (M.), monétaire : 212 n. 1, 446 n. 1.
- ARGANTHONIOS, souverain d'Andalousie : 282, 293.
- ATEIUS, potier arrétin : 205 n. 3, 452 n. 2.
- BITOUIOS, chef gaulois : 349 et n. 1, 404 n. 1.
- BOKIOS, chef gaulois : 348.
- CAECILIUS (A.), monétaire : 445.
- CAESAR (C. IULIUS), CÉSAR : 7, 298, 299, 356; monétaire : 446.
- CAESAR (C. IULIUS, OCTAVIANUS), OCTAVE; monétaire : 445, 446 n. 1.

- CAESAR (IMP. CAES. AUG.), AUGUSTE : 40, 72 n. 1, 109 n. 2, 177, 260 n. 1, 359, 444 n. 4, 447 n. 2, 459.
- CALIDIUS, potier arrétin : 163 n. 2, 452 n. 2.
- CALPURNIUS (L. CALPURNIUS PISO FRUGI), monétaire : 346 n. 1, 445.
- COLAIOS, navigateur de Samos : 280, 293.
- CONCIUS AEUOS, graffite sur une oenochoé d'Ensérune : 448.
- CONSIDIUS (C. CONSIDIUS PAETUS), monétaire : 205 n. 3, 446 n. 1.
- DAMA- (O.), marque de potier, sur un fragment d'amphore d'Ensérune : 448 n. 2.
- Διοκλείς, nom de potier, sur une amphore de Rhodes à Ensérune : 326 n. 1.
- DOMITIUS (CN. DOMITIUS AENOBARBUS) : 8, 441, 443. Voir aussi : VOIE DOMITIENNE.
- FLACCUS, graffite sur un vase de terre cuite d'Ensérune : 448 n. 2.
- FONTIUS (M.), monétaire et gouverneur de la Narbonnaise : 444-45, 447, 449, 459.
- IUNIUS (L. IUNIUS RUSTICUS), naviculaire : 449 et n. 5.
- ΚΑΙΑΝΤΟΛΟΣ, chef gaulois : 348.
- Κλειτόμ[αχος], éponyme, sur une amphore de Rhodes à Ensérune : 326 n. 1.
- LITONIUS, graffite sur une oenochoé à Ensérune : 448.
- ΛΟΥΚΟΤΙΚΝΟΣ, chef gaulois : 348.
- MANLIUS (L.), monétaire : 445-46 n. 1.
- MARIUS (C.), *fossae Marianae* : 299.
- Νικίτις, nom de potier campanien, sur une assiette d'Ensérune : 352 n. 4.
- Νόμιστος (génitif de Νόμισος ou nominatif ?), marque de potier sur une amphore d'Ensérune : 326 n. 1.
- Παρ-, marque de potier campanien, sur une assiette d'Ensérune : 352 n. 4.
- PERENNIUS, potier arrétin : 177, 452 n. 2.
- PHILODAMUS, marque de potier, sur une jarre italique d'Ensérune : 221 n. 1, 449 et n. 5.
- PILA(DES), esclave d'ANNIUS, potier arrétin : 260 n. 1, 452 n. 2.
- PORCIUS (M.), marque de potier, sur une amphore italique d'Ensérune : 221 n. 1, 449 et n. 5.
- PORCIUS (M. PORCIUS CATO), monétaire : 346 n. 1, 445, 446 n. 1.
- PUBLIUS, graffite sur un vase de terre-cuite d'Ensérune : 448 n. 2.
- PYTHEAS, Massaliote : 293 et n. 5.
- ρ-άνοις, marque de potier, sur une amphore d'Ensérune : 326 n. 1.
- RIGANTIKOS, chef gaulois : 349.
- ROSCIUS (L. ROSCIUS FABATUS), monétaire : 205 n. 3, 446 n. 1.
- RULLUS, potier arrétin : 205 n. 3, 451 n. 3.
- RUMABETILIENUS, marque de potier, sur une amphore d'Ensérune : 449 n. 5.
- SABINUS, graffite sur une pierre à affûter d'Ensérune : 448 n. 2.
- SECUNDUS, potier arrétin : 260 n. 1, 452 n. 2.
- SEXTIUS (C.) : 299.
- Τευσάμενος, éponyme, sur une amphore de Rhodes à Ensérune : 326 n. 1.
- URCIUS, graffite sur une oenochoé d'Ensérune : 448.

VI. — NOMS DE DIVINITÉS

- APHRODITE, tête d'A. à Poilhes, dans l'Hérault : 277 n. 1. — Assimilée à une divinité indigène de la région pyrénéenne : 338 n. 1.
- ARTÉMIS, divinité poliade de Marseille : 282 n. 2, 287 n. 5, 297. — Sanctuaire d'A. dans le delta rhodanien : 299. — Introduction de son culte en Gaule méridionale : 337-38, 346.
- DIONYSOS, rites d'inspiration dionysiaque dans la pratique funéraire à Ensérune : 337-39.
- ÉROS, statuette d'É. en bronze à Ensérune : 457-58.
- HÉRACLÈS, assimilé à une divinité indigène, en Provence : 338 n. 1. — Tête d'H. sur les monnaies indigènes de la région Narbonne-Béziers : 348-50, 420-21. Voir encore : 37 n. 1, 145, 280, 282, 287 n. 5, 290, 293.
- HERMÈS, statuette d'H. en bronze à Aumes, dans l'Hérault : 458 n. 2.

VII. — RES NOTABILES

- ACROPOLE, à Ensérune : 36, 49, 151.
- AGRICULTURE, à Ensérune : 37-8, 100, 262, 265, 407-08 ; — entre Rhône et Pyrénées : 98, 375.
- ALIMENTS, à Ensérune, dans les maisons : 100, 265 ; — dans les tombes : 233 n. 3, 236-37, 270. — Aliments dans les nécropoles à incinération du premier âge du Fer, entre Rhône et Pyrénées : 236 n. 3, 250, 365 ; —, en Espagne méditerranéenne : 248 n. 2.
- AMPHORES, ioniennes, en général : 61, 62 n. 4, 285-86 ; —, avec timbres à Ensérune : 313 n. 1 ; —, à Mailhac : 313 n. 1. — A. massaliotes, en général : 61-62 ; —, à Ensérune : 65, 67, 72, 148, 156 n. 1, 233 n. 3, 312, 318, 326. — A. rhodiennes : 62 n. 4 ; —, avec timbres, à Ensérune : 326 et n. 1. — A. des centres hellénistiques, à Ensérune : 326 n. 1. — A. ovoïdes, avec timbres ibériques, à Ensérune : 418 n. 1, 437 n. 1 ; opercules d'amphores, avec caractères ibériques,

- à Ensérune : Pl. LXXI, 11-14. — A. de la côte catalane, à Ensérune : 62, 72, 326-27. — A. italiques, à Ensérune : 62 n. 4, 72, 160 n. 2, 205, 220, 221 n. 1, 222, 225, 260 n. 1, 326, 449; —, avec timbres : 220, 221 n. 1, 449 et n. 5. — A. trouvées en mer, au large de Marseille : 62 n. 4, 326 n. 1.
- APPAREIL, en pisé ou briques crues, à Ensérune : 87, 308. — A. en pierre à Ensérune : 71 n. 1, 104 n. 2, 105-11; régulier : 106, 108-10, 208, 255, 257, 304, 306; —, dans les colonies de Marseille, en Gaule : 304, 310; irrégulier ou rustique : 106, 107, 170, 200, 203, 208, 304, 306, 308. — A. à chaînage, à Ensérune : 108, 110, 203, 208, 212. — A. à mortier, à Ensérune : 108, 120, 166, 203 n. 1, 447. — *Opus signinum*, à Ensérune : 180 n. 3. — Remplois d'a. de la seconde à la troisième phase d'occupation, à Ensérune : 66, 69, 104, 106 n. 1, 107 n. 1, 188, 191-92, 194, 208, 255.
- ARMES, en bronze ou en fer, dans les champs d'urnes, entre Rhône et Pyrénées : 366; dans les incinérations tumulaires : 371-72; à Ensérune, de type hallstattien attardé; épées : 396-97; fers de lances : 396; javelots *soliferrea* : 228 et n. 1, 232 et n. 2, 233 n. 3, 397; épées falciformes, dites ibériques : 397, 416; —, des séries de La Tène; épées : 83, 160 n. 2, 232, 233 n. 3, 396-97; fers de lances : 232, 233 n. 3, 396; pièces de boucliers : 232, 233 n. 3, 398.
- BARRET DE COPA OU SOMBRERO DE C., voir : POTERIE dite ibérique.
- BRONZE, voir : MÉTAL.
- CABANES, fonds de c., à Ensérune : 36, 64, 86-89, 156, 188, 207, 214, 304, 461-62; —, sur les sites préromains entre Rhône et Pyrénées : 75, 295, 375. — Plan : 87, 376 n. 1, 389 n. 3; orientation : 66, 88, 89 n. 1; répartition : 88-9; relations avec les silos : 90, 96-7; ressemblances avec les c. néolithiques : 98; avec les fonds de c. de l'Orient grec : 98 n. 2; avec les maisons en pierre d'âges postérieurs : 131.
- CANALISATIONS, à Ensérune : 144, 163-64, 166, 171, 173, 182-83, 204-05, 214, 254-59.
- CELTISATION, apports celtiques d'ordre commercial et culturel, à Ensérune et sur les *oppida* entre Rhône et Pyrénées : 46, 64, 68, 73-6, 233, 251, 265, 271, 307, 362-63, 384, 387-88, 390, 402, 465, 467. — Habillage gaulois de vocables indigènes entre Rhône et Pyrénées : 438 n. 1. Voir aussi : ÉQUIPEMENT et POTERIE.
- CHAMPS D'URNES, en général : 44, 76, 85, 100 n. 2, 249, 252; —, entre Rhône et Pyrénées; à tombes plates : 364-68; à tombes tumulaires : 369-71; différences entre ces champs d'urnes et la nécropole d'Ensérune : 229; leur parenté avec ceux d'Europe centrale et d'Espagne : 364-65. — Civilisation des champs d'urnes, en général : 364 n. 3, 376 n. 1, 384-87; son caractère celtique : 368 et n. 2; sa diffusion entre Rhône et Pyrénées, dans la plaine : 367-68; sur les *oppida* : 368, 375. — Migrations des peuples des champs d'urnes entre Rhône et Pyrénées : 364, 365 n. 4, 367-68, 373 n. 1, 375-76, 380 n. 4, 382 n. 3, 461-62, 466-67.
- CHASSE, à Ensérune : 100, 265.
- CHENETS votifs, en argile, à Ensérune : 409, 411 n. 5.
- CHEVAL, à Ensérune : 232 n. 2, 266. — Chenets à tête de cheval dans la civilisation des champs d'urnes : 409 n. 3. — Cheval dans la symbolique funéraire préromaine de la Gaule méridionale : 232 n. 2.
- CHRONOLOGIE, éléments de la chronologie à Ensérune : 49, 51-2. — C. de l'habitat : 75; première occupation : 64-5; seconde occupation : 67-8; troisième occupation : 72-3. — C. de l'*insula* I : 171-72, 176-77; des *insulae* II et III : 207, 209; de l'*insula* IV : 220-21; de l'*insula* V : 193-94, 197; de l'*insula* VI : 201; de l'*insula* VII : 259-60. — C. de la nécropole : 81-2. — C. de l'enceinte : 50, 77, 145-48.
- CITERNES, à Ensérune : 10, 37, 43, 120, 122, 165; appareil des c. : 105, 108-09, 178, 180; c. à piliers intérieurs : 180; à refend intérieur : 180; à puisard : 180-81; alimentation en eau des c. : 182; c. avec canalisation d'évacuation : 144 n. 2 et 3, 182; destination des c. : 183-84, 447; chronologie des c. : 185-86. — C. de l'*insula* I : 132-33, 173, 175, 179-80, 184-85; de l'*insula* III : 180, 211; de l'*insula* V : 180, 199; de l'*insula* VII : 180, 183-84, 254, 258-59. — *Impluvia* : 185 n. 1, 199, 204, 254.
- CIVILISATION; c. préhistorique entre Rhône et Pyrénées, agricole : 98 et n. 1, 99, 131, 229 n. 1, 375-76; sa parenté avec celle de la Catalogne et de la Ligurie : 381, 383, 386-87; pastorale : 98 n. 1, 374. — C. des *oppida* entre Rhône et Pyrénées : 38-9, 76, 85, 250, 252, 272, 277, 388-89, 405; c. de l'*oppidum* d'Ensérune, d'aspect complexe, soumise à des influences extérieures diverses : 38, 73, 103, 109, 123 n. 3, 131, 264, 267, 272, 279, 358, 466; permanence d'éléments indigènes originels dans la civilisation d'Ensérune et des *oppida* : 64, 75, 97-9, 101, 131, 142, 229, 250 n. 5, 261, 264-66, 271, 275, 307, 358, 360, 362-63, 375-77, 381-83, 389, 403, 461-62; parenté de cette c. avec celle de la côte orientale d'Espagne : 46, 52, 90, 101, 103, 175, 200, 245, 249, 268, 380, 382-84, 413, 415, 439, 462; avec celle de la côte provençale et ligurienne : 90, 101, 382-83; rapports de cette c. avec les c. du premier âge du Fer : 251, 368, 376 n. 1, 385. — C. gallo-romaine entre Rhône et Pyrénées : 38-9.
- COLONISATION grecque en Méditerranée occidentale : 110, 148, 229, 262, 264 n. 1, 268-69, 271-72, 275-79, 339, 359, 361, 383, 466; c. pré-phocéenne : 279-82; phocéenne : 282-96; massa-

- liote : 296-302. — Ses caractères en Gaule méridionale : 289, 295, 301-02, 310.
- COLONNE, à Ensérune, dans un silo : 152-54, 180; dans une maison de l'*insula* I : 174; de l'*insula* VI : 199; de l'*insula* VII : 256-57. — C. ionique comme marque doliaria, voir : MARQUES DOLIAIRES.
- COMMERCE, apports du c. à Ensérune et sur les *oppida* entre Rhône et Pyrénées : 38, 74, 76, 86, 110, 120, 260, 265, 270-72; voies intérieures du c. entre Rhône et Pyrénées : 290; c. avec le monde grec : 123, 130, 268, 276-77, 311; avec le monde celtique : 251, 418, 464-65; avec la côte orientale d'Espagne : 332, 414, 417-19, 440; avec l'Italie romaine : 448, 458-59. — C. grec en Gaule méridionale, ses vicissitudes : 294-95, 336; son volume au VI^e siècle : 311-12; au V^e siècle : 315-16; aux époques postérieures : 332-37; le c. grec et la diffusion de la poterie dite ibérique : 248 n. 1, 317-18, 417; — et la diffusion des monnaies de Marseille : 341-42, 345; rôle du c. dans l'hellénisation de la Gaule méridionale : 303, 306, 310-11, 339, 383, 387, 463; rôle de Marseille dans le c. grec en Occident : 284-86, 288-89, 295, 300-02, 311, 318, 327 n. 2, 340; de l'Italie méridionale : 322-24. — Voies intérieures du c. grec avec l'Occident : 288, 357, 292-93.
- COUR, dans les maisons à Ensérune : 173, 175-76, 204, 258. — C. à péristyle, dans les maisons à *Glaniun* : 310.
- COUVERTURE, modes de c. des maisons, à Ensérune; en chaume ou clayonnage : 87, 118-20; à tuiles plates : 118-19, 120 n. 3; influences de la technique romaine : 120, 447. — Modes de c. des citernes : 179-81, 182 n. 1.
- DÉCHETS D'OCCUPATION (cendres de foyers, résidus culinaires, etc.), à Ensérune; en général, première occupation : 64, 87-8; deuxième occupation : 65-6, 236 n. 4; troisième occupation : 70, 196-97. — D. entassés sur le plateau supérieur : 170-71; rejetés sur les pentes de l'*oppidum*, pente Nord : 50, 146-47, 186-87, 189-94; sur la pente Sud : 50, 68, 213, 215-16, 218-19; entassés dans les silos : 92-3, 96, 155-56, 157-63.
- DESTRUCTIONS, à Ensérune; habitat, deuxième phase d'occupation : 67, 269; troisième phase d'occupation : 71, 115, 183, 203, 257-60; arasement de silos : 90; nécropole, deuxième phase d'occupation : 79, 84, 270; troisième phase d'occupation : 253. — D. sur l'*oppidum* de Mailhac : 308.
- DOLIA, à Ensérune : 67, 70, 73, 75, 89, 102, 105 n. 1, 143, 145 n. 2, 148, 150, 173-74, 177, 192, 199, 204, 211-12, 220, 222-23; types, rôle dans l'habitat du second âge du Fer : 71, 261-63; implantés dans des silos, qu'ils ont remplacés : 94, 154 n. 3, 463; d. d'âges divers, en disposition étagée : 71, 149, 176, 202, 254-57. — Marques doliaria, à Ensérune; à la colonne ionique : 71, 202, 212 n. 1, 220, 256 n. 2, 260 n. 1, 262; autres qu'à la colonne ionique : 262-63, 410 n. 1; à caractères ibériques : 435-37. — D., à Mailhac : 308.
- EAU, alimentation en eau, à Ensérune : 185, 214, 254, 258; au moyen de silos-citernes : 165-66; de citernes bâties : 178-79.
- ÉLEVAGE, à Ensérune : 100, 265.
- ENCEINTE, à Ensérune : 8, 43, 49 n. 1, 50, 64, 68, 74-5, 77, 88, 98, 103, 107, 135; tracé : 135-38, 149, 151, 224; fondations : 136, 138-39; appareil : 140-42, 304-05; rôle de soutènement : 137-38, 193 n. 1, 205; parties refaites : 145 n. 2, 146, 150, 270; ajoutées : 142-44, 148-49, 253-54, 256-58, 270; escarpe, à l'Est : 137; enceinte intérieure : 150-51; portes : 144-45; chronologie de l'e. : 145-48. — E., à Montlaurès : 308; à Mailhac : 308.
- ÉQUIPEMENT, objets d'é. et de parure, en bronze ou en fer; dans les champs d'urnes entre Rhône et Pyrénées : 366; dans les incinérations tumulaires : 371-73; de type hallstattien attardé, à Ensérune; boutons-appliqués : 160 n. 1, 363; agrafes de ceintures : 395-96, 416; fibules : 64, 363, 392; fibules annulaires, dites ibériques : 160 n. 2, 233 n. 3, 393 et n. 9. — Objets d'é. de type hallstattien attardé à Mailhac : 241, 252; à La Pave : 241 n. 2, 244, 252; dans le Sud-Ouest aquitain : 245. — Objets d'é. des séries de La Tène, à Ensérune; agrafes de ceintures : 160 n. 2, 171, 232, 233 n. 1 et 3, 394-96; chaînes-ceintures : 232, 233 n. 3, 390-91; fibules : 83, 171, 177, 196, 197, 202, 205 n. 3, 212 n. 1, 221 n. 2, 225 n. 2, 232-33, 236 n. 2, 392-93, 407; bracelets : 160 n. 2, 205 n. 3, 212 n. 1, 233 n. 3, 391 et n. 1; mors : 232 n. 2; objets divers : 177, 205 n. 3, 232-33, 236 n. 2, 260 n. 1, 390-91, 407.
- ÉTAIN, commerce de l'étain en Méditerranée occidentale : 280, 283, 288, 292-93, 335.
- FER, voir : MÉTAL.
- FOYERS, à Ensérune : 66, 87-8, 172, 190, 211, 214, 222. — F. à Mailhac : 308.
- GRAFFITES, ibériques à Ensérune : 263, 272, 326 n. 1, 351-52, 422-35; leur durée : 422; de préférence sur des vases importés : 422; révèlent un système phonétique et morphologique identique à celui de l'Espagne méditerranéenne : 432-35. — G. grecs, à Ensérune : 352 n. 2, 426 n. 8; à *Glaniun* : 354 n. 2. — G. latins, à Ensérune : 163 n. 1 et 3, 448 et n. 2.
- GREC, emploi du g. par les indigènes de la Gaule méridionale : 73, 352-56; rôle des Gaulois dans la diffusion du g. en Gaule méridionale : 355-56; rôle de Marseille dans cette diffusion : 358-59. — Utilisé entre Rhône et Pyrénées dans la transcription des légendes de certains monnayages locaux, voir : MONNAIES. — Graffites g., à Ensérune, voir : GRAFFITES.

- HABITAT**, à Ensérune ; les *insulae* : 48 ; les trois temps d'occupation : 49, 63, 75, 102, 151 ; ses caractères foncièrement indigènes : 307, 309-10, 361, 447-48. — Première phase d'occupation, étendue de l'h. : 88-9, 97, 171, 188, 195-96, 206-07, 213, 225, 253 n. 3 ; son aspect préhistorique : 97-8, 267-68, 271, 304, 362 ; seconde occupation, aspect, étendue de l'h. : 68, 103, 135, 147, 151, 172, 188-98, 206, 208-09, 213, 304-05 ; troisième occupation, aspect général de l'h. : 69, 103, 138, 170, 186, 198-200, 205, 209-10, 254, 257, 267-68, 305, 403, 447-48, 463 ; extension au versant Sud : 50, 70, 74, 104, 135, 151, 157, 206, 213, 224 ; extension vers l'Ouest, au détriment de la nécropole : 63, 74, 104, 105 n. 1, 143, 150-51, 225, 252-53. — Renouveau architectural, de la première à la deuxième occupation, vérifié sur tous les *oppida* entre Rhône et Pyrénées : 276, 308-09, 462 ; apports grecs dans ce renouvellement : 361, 464 ; apports celtiques dans ce renouvellement : 388-89 ; continuité architecturale de la deuxième à la troisième occupation : 102-03, 201, 269 ; réfections et remaniements pendant la dernière phase d'occupation ; seconde moitié du III^e siècle : 102, 105, 107, 208-10, 269 ; fin du II^e siècle : 104, 107, 115, 145 n. 2, 149-50, 154-55, 202-05, 212-13, 221-22, 256-59, 270. — Rapports de l'h. avec la nécropole, voir : NÉCROPOLE.
- HALLSTATT**, civilisation de H. en général : 275, 286, 357, 362 n. 1, 371, 374 ; formes attardées de cette civilisation entre Rhône et Pyrénées, dans le Sud-Ouest aquitain et en Espagne : 228 n. 2, 245, 248-52, 271, 363, 364 n. 3, 371, 373-74, 376, 382 et n. 3. Voir aussi : ARMES, ÉQUIPEMENT, TUMULUS.
- HELLÉNISATION**, apports helléniques d'ordre commercial et culturel, à Ensérune : 46, 64, 67-8, 73, 83, 103, 123, 161, 164, 229, 236, 262-63, 265, 268, 271, 303-06, 307, 339, 346, 389 ; en Gaule méridionale : 43, 75, 123 n. 3, 130, 270, 275-78, 295, 301-02, 317-18, 332-34, 337-38, 352-61, 377, 383-84, 387, 462-63 ; dans le monde celtique : 371, 374, 412-13 ; en Espagne : 110 n. 2, 383, 387. Voir aussi : GREC, POTERIE.
- HUILE**, importée des pays grecs à Ensérune et en Gaule méridionale : 61, 265, 283, 312, 327 n. 2, 462 ; produit à Ensérune : 262. — Introduction par Marseille de l'olivier en Gaule méridionale : 327 n. 2.
- IBÉRIQUE**, langue parlée à Ensérune : 351-52, 355, 360, 419, 437-38, 463 ; utilisé entre Rhône et Pyrénées dans la transcription des légendes de certains monnayages locaux, voir : MONNAIES ; sa notation graphique à Ensérune : 422-23 ; valeur alphabétique ou syllabique des signes : 424-28 ; ligatures : 428-29 ; irrégularités de graphie : 429 ; signes à valeur numérale : 429-31 ; figurations linéaires : 430 et n. 9. — Aspect ibérique de certains noms de lieux et de peuples entre Rhône et Pyrénées : 438 n. 1. — Graffites ibériques à Ensérune, voir : GRAFFITES.
- IMPLUVIA**, voir : CITERNES.
- INCINÉRATION**, pratiquée entre Rhône et Pyrénées à divers âges : 252 ; à Ensérune, au deuxième âge du Fer : 76, 83, 226, 245, 338 et n. 4, 465 ; i. au néolithique, entre Rhône et Pyrénées : 250 n. 5 ; au premier âge du Fer : 85, 225 n. 3, 226, 249-50, 364, 365 n. 4, 370, 372 ; à tombes plates et à tombes tumulaires, souvent confondues : 365 n. 4, 369 et n. 2 ; à la fin du premier âge du Fer et au début du second : 237-39, 241-45 ; à La Tène II-III : 237, 245, 252. — I. en Espagne au premier âge du Fer : 249-50 ; au second : 245-48 ; dans le Sud-Ouest aquitain, au premier âge du Fer : 245 ; au second : 245.
- INHUMATION**, au premier âge du Fer entre Rhône et Pyrénées : 372 n. 2 ; en Gaule, à La Tène I-II : 245 ; à *Emporion* : 250 n. 3 ; de nouveau-nés à Mailhac : 240.
- INSCRIPTIONS** grecques, peintes sur vases attiques, à Ensérune : 352 n. 4 ; lapidaires, à Agde : 355, n. 1. — I. lapidaires celtiques en caractères grecs, en Gaule méridionale : 353-54, 380 n. 5.
- LAMPES** romaines, à Ensérune : 160 n. 2, 177, 260 n. 1, 456-57.
- LATIN**, emploi du latin par les indigènes de la Gaule méridionale : 355 ; non utilisé entre Rhône et Pyrénées pour transcrire les légendes des monnayages locaux : 447. — Graffites latins à Ensérune, voir : GRAFFITES.
- LAVATIO**, voir : RELIGION.
- MAGASINS**, à Ensérune : 174, 176, 199-200, 211.
- MAISONS** en pierre, à Ensérune ; remplacent les cabanes en pisé : 66, 75, 86, 89 n. 1, 188-90, 207, 309 ; appareils : 105 ; à pièce unique, 198, 200, 306, 308 ; à dispositif hypostyle : 130-31, 199, 257, 308 ; dérivent de la case préhistorique indigène : 131, 200 et n. 1, 205, 306, 308, 448, 464 ; à pièces multiples : 173-75, 258 ; alignement : 103, 135, 186, 189, 194, 208-09, 305 ; superposées à des silos ou les recoupant : 89, 93, 152-56 ; recoupées par l'enceinte : 143, 145 n. 2, 148, 150.
- MARQUES DOLIAIRES**, voir : DOLIA.
- MARQUES DE POTIERS**, à Ensérune ; campaniens : 352 n. 4 ; arrêtés : 163 n. 2, 177, 205 n. 3, 212 n. 3, 260 n. 1, 452 et n. 2 ; de La Graufesenque : 455 et n. 2. — Autres marques, grecques : 326 n. 1 ; italiques : 221 n. 1, 448 n. 2, 449 et n. 5.
- MÉTAL** ; fer, rare dans les champs d'urnes entre Rhône et Pyrénées : 366 ; représenté dans les incinérations tumulaires : 371-72. — Mobilier métallique, en bronze et fer, rare à Ensérune pendant la première phase d'occupation : 64,

- 68, 73, 99, 363 ; abondant au cours de la seconde, dans la nécropole notamment : 228-29, 233, 236, 251. — Objets de bronze de provenance grecque, en Occident : 283, 285, 288-89. — Objets de bronze romains, à Ensérune : 457-58. Voir encore : ARMES, ÉQUIPEMENT, ÉTAÏN.
- MONÉTAIRES**, noms de magistrats monétaires romains sur des monnaies trouvées à Ensérune : 205 n. 3, 212 n. 1, 346 n. 1, 445-46 et les n..
- MONNAIES**, à Ensérune ; indigènes de la région Narbonne-Béziers, en général : 73-4, 205 n. 3, 342, 346-47, 350, 421, 447 ; à légendes grecques : 276, 346-52, 421, 463 ; à légendes ibériques : 346, 348, 350-52, 419-21 ; *Neroncen* : 260 n. 1, 294 n. 1, 346 et n. 1, 350, 419-20 ; *Seloncen* : 420-21 ; ΒΥΤΡΑΡΡΟΥΣ : 294 n. 3, 346, 349-50, 419 n. 1 ; Longostalètes : 271, 276, 347-48 ; chefs gaulois : 349, 403 n. 3, 404, 419 n. 1.
- M. de Marseille, à Ensérune, en général : 342, 447 ; oboles d'argent : 68, 74, 205 n. 3, 343 ; bronzes : 74, 260 n. 1, 343 ; m. de Marseille entre Rhône et Pyrénées : 341, 344 ; en Gaule intérieure : 345.
- M. d'Espagne ; de la côte orientale, à Ensérune : 205 n. 3, 342, 418 ; entre Rhône et Pyrénées : 341 ; en Aquitaine : 342 ; inspirent les frappes régionales entre Rhône et Pyrénées : 347.
- M. des Volques à Ensérune, en général : 342 ; Tectosages : 260 n. 1, 406 n. 1 ; Arécomiques : 406 n. 1. — M. des peuples gaulois de l'intérieur : 406 n. 1.
- M. romaines, à Ensérune, en général : 74 ; de la République : 342 ; argent : 205 n. 3, 212 n. 1, 346 n. 1, 445-46 ; bronze : 205 n. 3, 260 n. 1, 445 ; de l'Empire : 177, 444 n. 4. — M. de Nîmes : 177, 260 n. 1, 444 n. 4, 447 et n. 2, 459.
- MOULINS** à grain, à Ensérune ; broyeurs à va-et-vient : 68, 73, 99, 264 ; rotatifs : 199, 211, 215 n. 2, 264. — M. à grain à Mailhac : 308.
- MUSÉE** d'Ensérune : 7, 36, 43 n. 1, 46 n. 1, 97, 103, 122, 160 n. 2, 170, 206.
- NÉCROPOLE**, à Ensérune : 7, 8, 43-4, 46-8, 252, 338 ; topographie : 49-50, 76-7, 253 ; stratigraphie : 76-85 ; chronologie : 81-2 ; diversité du mobilier qui y a été recueilli : 228, 233, 251 ; rapports de la n. avec l'habitat : 44, 46 et n. 2, 47-9, 63, 68-9, 77, 82-3, 143, 151, 225, 253. Pour les rites funéraires, voir : RELIGION.
- OPPIDUM** d'Ensérune, modifications apportées à sa configuration primitive : 36, 65, 86-7, 135-36, 206, 213-14. — *Oppida* entre Rhône et Pyrénées : 8-9, 38-40, 57 n. 1, 60, 62 n. 4, 75, 87 n. 3, 101, 109, 135, 141 et n. 7, 142 n. 2, 145, 252, 268, 272, 275, 277 n. 3, 278-79, 290, 295-96, 307-09, 346, 359-60, 362, 383-84, 387-89, 405 ; trouvaillies de poterie importée sur ces o. ; « ibérique » : 316-17 ; grecque : 332-34, 336-37 ; o. à l'écart des migrations du premier âge du Fer : 363, 385 ; touchés par ces migrations : 368, 376 ; abandonnés par leurs habitants sous l'occupation romaine : 443, 459 ; civilisation des o., voir : CIVILISATION. — *O. ignobilia*, dépendant de Nîmes : 39 n. 4. — *O.* en Provence : 39 n. 2, 110 n. 1, 151, 300, 384 n. 2 ; en Aquitaine : 245 ; en Espagne méditerranéenne : 175, 200, 305, 382-84, 387, 414.
- OR**, bijoux en or, à Ensérune : 228 n.1.
- ORDRES** d'architecture, éléments d'un o. indigène d'arch., à Ensérune : 104 n. 2, 108, 122, 129-30, 154, 255-56 ; bases : 123-24 ; fûts : 122-23, 306 ; chapiteaux, d'inspiration dorique : 124-26, 306 ; d'inspiration ionique : 127-29, 306 ; en forme de corbeau double : 127 ; colonnes remontées en place : 122, 127 n. 1, 128 ; caractères de cet o. : 128, 306, 361 ; parenté avec le toscan : 123 n. 1, 124-26, 129 ; emploi hypostyle : 104 n. 2, 122, 130-31, 154, 257, 306 ; chronologie : 129-30. — Éléments des o. romains à Ensérune ; bases : 131-33 ; fûts : 133 ; chapiteau : 133 ; caractères de ces o., leur emploi : 133, 175, 447.
- OS**, objets en os à Ensérune : 64, 99, 160 n. 2, 205 n. 3, 212 n. 1, 221 n. 2, 260 n. 1, 406-07.
- OSSUAIRES**, dans la nécropole d'Ensérune : 78, 79 n. 3, 80-83, 226-29, 236, 245, 251, 338. — *O.* dans les champs d'urnes : 364 ; dans les incinérations tumulaires : 369-70, 372.
- OUTILLAGE** de métal, à Ensérune : 177, 201, 215 n. 2, 407-08.
- PARURE**, objets de p., en métal, voir : ÉQUIPEMENT.
- PAVEMENT**, voir : SOLS.
- PÊCHE**, à Ensérune : 37, 100, 265, 407-08.
- PEUPLEMENT**, de la région comprise entre Rhône et Pyrénées : 276-77, 290, 294-95, 355, 375-76, 383-87, 413, 421 ; panligurisme et panibérisme : 379-80, 415-16. — La population d'Ensérune : 271-72, 361 ; permanence du vieux fonds ethnique indigène : 38, 64, 98, 101, 103, 261, 265-66, 377, 389, 403, 462 ; apports ethniques étrangers : 38, 266 ; identité avec le peuplement des *oppida* de la côte orientale d'Espagne : 352, 355, 414, 439-40, 466.
- PHYLACTÈRES**, figuration humaine sur un *dolium* : 263 ; de la rouelle sur des *dolia* : 262 et n. 2, 410 n. 1 ; sur des chenets d'argile : 409 ; figuration d'autres motifs sur des *dolia* : 262 et n. 2 ; de têtes coupées : 411. — Rouelle en métal : 409-10. — Perles-amulettes en verre : 406 n. 6, 410 n. 1.
- PIERRE**, outillage de p. à Ensérune : 64, 99.
- POTERIE**, indigène, à Ensérune ; sur les fonds de cabanes : 64, 88, 99-100, 304, 376 n. 1 ; dans la nécropole : 80, 81, 83, 229, 233 n. 3, 236 ; dans les maisons du second âge du Fer : 155, 157 n. 1, 160 n. 1, 189, 261 ; p. indigène influencée par la technique campanienne : 260 n. 1 ; par la technique romaine : 162-63, 169 n. 1, 221 ;

p. indigène identique à celle d'Ensérune, à Mailhac : 241 ; à La Pave : 244 ; à *Emporion* : 382 n. 3.

P. grecque, en général, à Ensérune et sur les sites préromains de la Méditerranée occidentale ; élément de datation : 52, 79 n. 3, 83, 86, 275, 278-79, 283, 285, 289, 308, 332-34 ; indication sur les échanges économiques avec le monde grec : 229, 304, 306-07, 311-32, 337 ; p. grecque dans la Celtique intérieure : 288-89.

P. d'Asie Mineure, à Ensérune et dans la région comprise entre le Rhône et les Pyrénées ; p. grise, dite phocéenne : 54 et n. 2, 59, 60, 64, 157 n. 1, 275, 285, 304 ; p. peinte dite ionienne : 54, 56-8, 64, 76, 83, 88, 146, 156, 171, 275, 277, 304, 311-12, 316, 331 ; p. d'Asie Mineure en Provence : 285, 287 n. 6, 312 ; dans la Celtique intérieure : 286, 289 ; rhodienne, à Saint-Blaise : 281, 287 n. 6 ; rhodo-ionienne, à *Ruscino* : 333.

P. attique à figures noires, à Ensérune et dans la région comprise entre Rhône et Pyrénées : 56, 64, 76, 146, 156, 171, 218 n. 1, 275, 304, 312, 333, 363 ; en Provence : 285 ; dans la Celtique intérieure : 286, 289 ; p. attique à figures rouges, à Ensérune, nécropole : 52, 79 et n. 3, 82-3, 233 n. 3, 234, 270 ; habitat : 65, 67, 147, 154, 156, 171, 172 n. 1, 177 n. 2, 188, 190, 192, 196-97, 207, 216, 218 n. 1 ; entre Rhône et Pyrénées : 76, 85, 240, 333-34 ; extrême rareté à Ensérune et en Méditerranée occidentale de la p. attique de style sévère et libre : 314-16 ; abondance de celle du style de Meidias : 79 n. 3, 251-52, 319 ; de celle du style de Kertch : 79 n. 3, 82, 172 n. 1, 188, 192, 207 n. 2, 229, 319, 233 n. 3, 338, 401 n. 3 ; p. attique à vernis noir, à Ensérune et dans la région comprise entre le Rhône et les Pyrénées : 67, 71, 79 n. 3, 81 n. 3, 82 n. 1, 148, 160 n. 1, 172 n. 1, 177 n. 2, 197, 207, 218 n. 1, 236 et n. 2 ; prototype des fabrications campaniennes avec lesquelles on la confond parfois : 67, 79 n. 3, 172 n. 1, 177 n. 3, 320-21, 323 n. 1.

P. grecque d'Italie méridionale, à Ensérune ; série peinte : 67, 320-21 ; série à vernis noir, d'origine probablement campanienne : 323-24 ; série ancienne : 67, 79 n. 3, 81-2, 323 n. 1, 325 n. 1 ; cratères à pouciers : 60, 67, 81, 148, 229, 233 n. 3, 251, 324, 325 n. 1, 338 ; vaisselle domestique courante : 57, 70-2, 80, 83-4, 147 n. 1, 148, 154, 160 n. 2, 161, 177, 187, 192, 202, 205 n. 3, 209, 212, 215, 220, 222-23, 225 n. 2, 233 n. 3, 236, 252, 259-60, 321-25 ; styles : 72, 324-25 ; imitations locales : 325 n. 1 ; documents apuliens : 323 n. 1, 324 ; p. campanienne dans la région comprise entre le Rhône et les Pyrénées : 67, 76, 130, 333-34, 337 ; dans le Sud-Ouest aquitain : 245.

P. grecque d'Occident, en général : 51-62, 314 ; p. grise, dite phocéenne, série ancienne ;

à Ensérune : 64, 67, 76, 157 n. 1, 172 n. 1, 313 ; à Mailhac : 241 ; à La Pave : 244 ; série récente, dite de la côte catalane, production probable d'*Emporion* : 317-18, 417 ; à Ensérune : 59 n. 2, 60, 72, 76, 84, 148-49, 215, 220, 229, 236, 259, 263 n. 1, 330, 401 n. 3 ; p. peinte de tradition ionienne, dite ibérique, en général : 52-8, 248 n. 1, 316-17, 339, 416-17, 464 ; à Ensérune : 64-5, 67, 78, 79 n. 3, 80-1, 84, 88, 146, 154, 156, 160 n. 2, 161, 172, 189-90, 196-97, 207, 216, 229, 233 n. 3, 251, 259 n. 1, 313, 331 n. 3, 363, 401 n. 3 ; entre Rhône et Pyrénées : 85, 240-41, 252 ; dans le Sud-Ouest aquitain : 245 ; en Espagne méditerranéenne : 248 ; à Marseille : 314 n. 1 ; p. peinte, série récente, dite de la côte catalane, production probable d'*Emporion* : 330-31, 416-17 ; à Ensérune : 72, 76, 82, 84, 148, 177, 187, 202, 205 n. 3, 209, 212, 215, 220, 259-60, 263 n. 1 ; dans le Sud-Ouest aquitain : 245 ; p. peinte, série récente, du Sud-Est espagnol, dite d'Elche-Archena et d'Oliva-Liria : 52, 58 n. 4, 331.

P. celtique du premier âge du Fer, p. des champs d'urnes, dans la région comprise entre le Rhône et les Pyrénées : 363, 366, 382 n. 3 ; p. des incinérations tumulaires ou de Hallstatt : 370-71, 373 ; p. celtique du second âge du Fer dite de La Tène, à Ensérune ; série non peinte de La Tène I-II : 68, 83, 229, 251-52, 263 n. 1, 400 ; de La Tène III : 73, 408 ; série peinte de La Tène I-II : 68, 83, 229, 400-01 ; de La Tène III, dite de Lezoux : 73, 215 n. 2, 220, 260 n. 1, 408.

P. italique, à Ensérune ; sigillée d'Arezzo : 72, 163 n. 2, 177, 202, 205, 212, 215 n. 2, 220, 221 n. 1, 223, 225, 260, 324, 450-53 ; liste des potiers arrétins dont le nom s'est retrouvé à Ensérune : 452 et n. 2 ; p. « à parois fines » : 72, 160 n. 2, 202, 215 n. 2 ; p. du style dit d'Acò : 72, 160 n. 2, 177, 205, 220, 221 n. 1, 223, 260, 455-56.

P. gauloise, voir : poterie celtique du second âge du Fer. — P. sigillée gauloise de La Graufesenque, à Ensérune, voir : LA GRAUFESENQUE.

P. ibérique, voir : p. grecque d'Occident. RELIGION, croyances religieuses à Ensérune : 262 n. 2, 263, 408-11 ; influencées par celles du monde grec : 337-38 ; par celles du monde romain : 457-58. — Rites funéraires, en général, entre Rhône et Pyrénées : 252 ; nécropoles du premier âge du Fer, *lavatio* des ossements : 266 n. 3, 370 ; repliement des armes : 228 n. 2 ; repas funéraire : 251 n. 1, 365, 370 ; libations ou offrandes : 365, 367 n. 3. — Nécropole d'Ensérune, la pratique des funérailles : 226-29, 233, 338-39 ; modifications intervenues au cours des siècles : 84, 226 ; *lavatio* des ossements : 226 ; repliement des armes : 228, 397 ; repas funéraire : 236-37, 251-52, 270, 402 ; libations : 234-36, 463. — Rites identiques à ceux d'Ensérune.

- rune à Mailhac et à La Pave : 240-45 ; rapports avec les rites du premier âge du Fer : 250-51.
- ROMANISATION, apports latins d'ordre commercial et culturel, à Ensérune : 46, 71-3, 103, 111, 118, 120, 122, 126 n. 1 et 2, 129, 133, 155, 161, 164, 175, 177, 180 n. 2 et 3, 181, 205, 259, 265, 271, 307, 444-59, 465-66 ; entre Rhône et Pyrénées : 76, 110 n. 3, 270, 441, 443-44, 458-59 ; en Espagne : 110 n. 3, 128 n. 1. Voir aussi : LATIN, POTERIE.
- RUE, à Ensérune, au versant Nord : 89 n. 2, 137-38, 144, 164 n. 1, 173, 178, 184-85, 194-98, 200, 204-05 ; au versant Sud : 209-11, 219, 222, 254, 257 ; à Mailhac : 308.
- SILOS, à Ensérune ; resserres à provisions pendant la première phase d'occupation : 89-98 ; types : 94-6 ; dispersion : 96-7 ; similitudes avec les silos néolithiques : 98 ; impossibilité d'une destination funéraire : 90-2, 152-53 ; désaffectés à partir de la deuxième phase d'occupation : 67, 151-69, 177 ; s. vides : 93-4 ; comblés : 155-57, 171-72, 195, 217, 222 ; avec implantation de *dolia* ou de jarres : 177 ; arasés : 156-57, 215, 217 ; recoups par des constructions d'époque postérieure : 152-54, 156, 174, 195 et n. 3, 217, 225 ; réutilisés après la seconde phase d'occupation, comme resserres à provisions : 161-63, 166-68, 202 ; comme réserves d'eau : 162-66, 168-69, 182-83, 199, 211, 215 n. 1, 217-18, 221, 253, 258 ; pourvus d'une margelle : 162, 168, 202 ; système de fermeture : 162, 202 n. 1 ; pourvus d'une cuvette de décantation : 165 ; d'un parement intérieur appareillé : 165 ; approfondis : 168 ; jumelés : 168 ; reliés par des galeries souterraines : 168-69 ; alimentation en eau : 163-64, 218 ; s. réutilisé comme puisard d'une citerne bâtie : 180-81. — Voir encore : 9, 36, 43, 50, 64, 87 n. 1, 88, 137, 171-72, 188, 207, 214, 217, 304. — S. sur les sites préromains entre Rhône et Pyrénées : 75-6, 152 n. 1, 295, 375, 461-62.
- SOCIÉTÉ, organisation sociale à Ensérune : 266. — Organisation politique entre Rhône et Pyrénées : 348-51, 404-05.
- SOLS, correspondant à des niveaux d'utilisation à Ensérune ; en argile battue : 66-7, 70, 78, 89, 91, 105, 163, 189, 191, 212, 263 n. 1 ; pavements dallés : 173-74, 178 ; pavements en *opus testaceum* : 128, 166, 199, 202, 211-12, 447 ; en *opus incertum* : 222. — Exhaussement des sols d'âge en âge : 70, 149 ; sur le plateau : 174, 176-77, 256 ; sur la pente Nord : 129, 145-46, 164, 186-87, 192-93, 195-97, 201-02, 204 ; sur la pente Sud : 207, 212 ; dans la nécropole : 80-1.
- STÈLES funéraires, à Ensérune : 22-29.
- STATIGRAPHIE, fondement de l'étude à Ensérune : 51-2 ; les conditions de la stratigraphie à Ensérune : 48-51 ; sur le plateau : 49, 170-71 ; sur les pentes : 50, 63, 65-6. — S. de l'habitat : 64-75 ; voir aussi, pour le versant Nord : 187, 189-94, 195-97, 204 ; pour le versant Sud : 207, 220-21. — S. de la nécropole : 76-85. — S. au pied et en arrière de l'enceinte : 146-48. — S. dans les silos-dépotoirs : 93, 156-61. — S. des sites préromains entre Rhône et Pyrénées : 75 ; sur la côte orientale d'Espagne : 52.
- STUCS PEINTS, à Ensérune : 105, 108, 111-18, 160 n. 2, 203 ; technique d'inspiration hellénistico-romaine : 112, 447 ; style à fonds blancs : 112-14 ; restitution d'une pièce décorée dans ce style : 114 ; style à refends : 114 ; coexistence et chronologie des deux styles : 115-18, 120 ; stucs à repeints : 118, 212-13.
- TERRASSES, construction en t., à Ensérune : 36, 65-6, 69, 86, 102-03, 135, 137, 145 ; pente Nord : 89 n. 2, 186-87, 192-93 ; pente Sud : 156, 206-07, 209, 213-14, 216-17, 219, 223. — Murs de t. : 106, 111 n. 3 ; sur la pente Nord : 204 ; sur la pente Sud : 208, 217-18. — Murs de t. sur les sites grecs d'Occident : 110.
- TUMULUS, incinérations tumulaires entre Rhône et Pyrénées : 85, 249, 252, 369-74, 376 ; leur mobilier métallique : 371-73 ; leur poterie : 370-71. — Peuples et civilisations des t. entre Rhône et Pyrénées : 362 n. 1, 365 n. 4, 368, 371-76, 379 n. 1, 462 ; dans le Sud-Ouest aquitain : 245, 369 ; en Europe continentale : 370.
- USTRINA, à Ensérune : 77-8, 80, 226-28 ; à Mailhac : 240-41, 245.
- VALLUM, à Ensérune : 9, 36, 77 n. 1, 102, 136-37, 150, 270.
- VERRE, à Ensérune ; bracelets et perles de v. des séries de La Tène : 205 n. 3, 215 n. 2, 233, 406. — Verrerie romaine : 457.
- VIN, VIGNE ; v. importé des pays grecs à Ensérune et dans la région comprise entre Rhône et Pyrénées : 61, 265, 283, 312 n. 5, 327 n. 2 ; rôle de Marseille dans ces importations : 312-13, 325, 327, n. 2, 462 ; rôle d'*Emporion* : 327 ; v. importé d'Italie par l'intermédiaire de la colonie romaine de Narbonne : 326. — Vigne introduite en Gaule méridionale par Marseille : 327 et n. 2 ; v. dans la région d'Ensérune : 262-63, 327. — Usage rituel du v. à Ensérune et sur les sites préromains entre Rhône et Pyrénées : 226, 338-39. — Vases vinaires, nombreux dans les importations de poterie grecque entre Rhône et Pyrénées : 337 ; — dans les tombes à incinération du domaine celtique : 338 n. 5.
- VOIE Domitienne : 37 n. 1, 40, 145, 290, 441-43. — V. Héracléenne : 37 n. 1, 38 n. 3, 41 n. 2, 43, 145, 282, 290, 441-42. — V. longeant les Pyrénées et allant de l'Atlantique à la Méditerranée : 335-36.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	7-12
NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.....	13-31

PREMIÈRE PARTIE

L'OPPIDUM PRÉROMAIN D'ENSÉRUNE 32-272

CHAPITRE PREMIER. — Le site et les fouilles.....	35
I. La position, p. 35. — II. Le nom, p. 40. — III. Historique des recherches, p. 42.	
CHAPITRE II. — Les données de la stratigraphie.....	48
I. Les facteurs topographiques, p. 49. — II. Le problème de la poterie grecque d'Occident, p. 51. — III. Les trois étages stratigraphiques, p. 63 : l'habitat, p. 64 ; la nécropole, p. 76.	
CHAPITRE III. — L'habitat du premier âge du Fer.....	86
I. Les fonds de cabanes, p. 86. — II. Les silos, p. 189. — III. Le mobilier indigène. Les modes de vie, p. 99.	
CHAPITRE IV. — L'habitat du second âge du Fer.....	102
I. La technique constructive, p. 104 : les appareils, p. 105 : 1° Première période, p. 106 ; 2° Deuxième période, p. 107 ; les revêtements peints, p. 111 ; les couvertures, p. 118 ; les éléments d'un ordre d'architecture, p. 120 ; l'enceinte, p. 135. — II. Les silos : comblement et rempli, p. 151. — III. Le développement de l'habitat, p. 169 : le plateau supérieur, p. 170 ; le versant Nord, p. 186 : 1° Première période, A : zone bâtie, p. 188 ; B : la rue, p. 194 ; 2° Deuxième période, A : zone bâtie, p. 198 ; B : la rue, p. 204 ; le versant Sud, p. 206 : 1° La terrasse supérieure, p. 206 ; 2° Les terrasses inférieures, p. 213 ; le secteur occidental, p. 225 : 1° La nécropole, p. 226 ; 2° Le quartier d'habitations, p. 252. — IV. Le mobilier indigène. Les modes de vie, p. 260.	
CONCLUSION.....	267

DEUXIÈME PARTIE

L'OPPIDUM PRÉROMAIN D'ENSÉRUNE ET LE MONDE ANTIQUE 273-467

CHAPITRE PREMIER. — Ensérune et le monde grec.....	275
I. Le Languedoc méditerranéen-Roussillon et la colonisation grecque en Occident, p. 279 : période pré-phocéenne et phocéenne, p. 279 ; période massaliote, p. 296. — II. Les apports helléniques à Ensérune, p. 303 : les influences helléniques sur l'architecture, p. 303 ; la poterie grecque, p. 311 ; les monnaies grecques, p. 341.	

CHAPITRE II. — Ensérune et le monde celtique	362
I. Le premier âge du Fer en Languedoc méditerranéen-Roussillon, p. 363 : les apports celtiques à Ensérune, p. 363 ; les nécropoles du premier âge du Fer en Languedoc méditerranéen-Roussillon, p. 364 : 1° « Champ d'urnes », p. 364 ; 2° Sépultures tumulaires, p. 371 ; le peuplement du Languedoc méditerranéen-Roussillon au premier âge du Fer : Ligures ou Ibères ?, p. 377. — II. Le second âge du Fer en Languedoc méditerranéen-Roussillon, p. 388 : le matériel du second âge du Fer à Ensérune, p. 390 : 1° Période de la deuxième occupation de l' <i>oppidum</i> , p. 390 : a) le matériel métallique, p. 390 ; b) la céramique, p. 400 ; 2° Période de la troisième occupation de l' <i>oppidum</i> , p. 403 : a) parure et équipement, p. 406 ; b) la céramique, p. 408 ; c) documents divers, p. 408.	
CHAPITRE III. — Ensérune et le monde ibérique	414
I. Le matériel « ibérique » d'importation à Ensérune, p. 416 : le mobilier métallique, p. 416 ; la céramique, p. 416. — II. Le matériel « ibérique » local à Ensérune, p. 418 : les monnaies, p. 419 ; les graffites, p. 422 ; les marques doliaires, p. 435.	
CHAPITRE IV. — Ensérune et le monde romain	441
I. Le Languedoc méditerranéen-Roussillon et les interventions romaines, p. 441. — II. Le matériel italique à Ensérune, p. 444 : les monnaies, p. 444 ; les constructions, p. 447 ; la céramique, p. 449 ; les lampes, p. 456 ; la verrerie, p. 457 ; les bronzes, p. 457.	
CONCLUSIONS GÉNÉRALES	461
APPENDICE I. — La fondation de Marseille et les luttes avec Carthage	469
APPENDICE II. — Le trésor de Marseille à Delphes	472
INDEX	475

TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE

Fig. 1.	<i>L'oppidum</i> d'Ensérune : plan des fouilles, état actuel (1952). Face à la p.	32
—	2. Le Languedoc méditerranéen et le Roussillon à l'époque préromaine. Face à la p.	38
—	3. La région proche d'Ensérune, entre l'Orb et l'Aude.	45
—	4. Profils des tessons de poterie ionienne trouvés à Ensérune.	53
—	5. Profils des tessons d'imitation ionienne trouvés à Ensérune.	55
—	6. Coupe stratigraphique sur la nécropole.	78
—	7. Coupe stratigraphique sur la nécropole.	79
—	8. Les silos d'Ensérune : profils.	95
—	9. Revêtements peints d'Ensérune (premier style).	113
—	10. Revêtements peints de la pièce II/7.	116
—	11. Essai de restitution du revêtement peint de la pièce II/7.	117
—	12. Revêtements peints d'Ensérune (deuxième style).	119
—	13. Détail des couvertures des habitations d'Ensérune (dernière époque).	121
—	14. Chapiteau d'Ensérune, d'inspiration dorique (ordre ancien).	125
—	15. Chapiteau d'Ensérune en forme de corbeau double (ordre ancien).	126
—	16. Chapiteau d'Ensérune, d'inspiration ionique (ordre ancien).	127
—	17. Éléments d'architecture d'Ensérune (ordre récent).	132
—	18. Les ordres d'architecture d'Ensérune : essai de restitution.	134
—	19. Coupe sur le silo I/8.	153
—	20. Coupe sur le silo II/15.	158
—	21. Coupe sur le silo IV/12.	159
—	22. Silos de l'enclave Gondard.	167
—	23. Les pièces V/8 et 9 : plan de détail.	190
—	24. Les niveaux successifs d'occupation des pièces V/8 et 9.	191
—	25. Mobilier de la tombe 98 à ossuaire de tradition ionienne (deuxième niveau d'ensevelissements).	227
—	26. Mobilier de tombes à ossuaire de tradition ionienne (deuxième niveau d'ensevelissements).	230
—	27. Mobilier de tombes à ossuaire de tradition ionienne (deuxième niveau d'ensevelissements).	231
—	28. Mobilier de la tombe 121 à ossuaire attique (troisième niveau d'ensevelissements).	235
—	29. Mobilier de la tombe 1 à ossuaire campanien (troisième niveau d'ensevelissements).	238
—	30. Mobilier de la tombe 2 à ossuaire campanien (troisième niveau d'ensevelissements).	239
—	31. Mobilier de la tombe 43 à ossuaire campanien (troisième niveau d'ensevelissements).	242

Fig. 32.	Mobilier de tombes à ossuaire campanien (troisième niveau d'ensevelissements).	243
— 33.	Mobilier de tombes : 1° à ossuaire en argile grise (poterie dite de la côte catalane : t. 30 et 33), 2° à ossuaire celtique (t. 43bis et 52) (troisième niveau d'ensevelissements).....	246
— 34.	Mobilier de tombes : 1° à ossuaire en argile grise (poterie dite de la côte catalane : t. 73 et 99), 2° à ossuaire celtique (t. 45) (troisième niveau d'ensevelissements).....	247
— 35.	Céramique attique (en haut) et italiote à vernis noir.....	322
— 36.	Profils des vases campaniens trouvés à Ensérune.....	328
— 37.	Profils des vases campaniens trouvés à Ensérune.....	329
— 38.	Bracelets de bronze trouvés dans les tombes (fouilles Mouret) : deuxième phase d'occupation de l' <i>oppidum</i>	391
— 39.	Fibules provenant des tombes (fouilles Mouret et fouilles 1945-47) : deuxième phase d'occupation de l' <i>oppidum</i>	394
— 40.	Agrafes de ceintures provenant des tombes (fouilles Mouret et fouilles 1945-47) : deuxième phase d'occupation de l' <i>oppidum</i>	395
— 41.	Épées et matériel métallique divers provenant des tombes (fouilles Mouret et fouilles 1945-47) : deuxième phase d'occupation de l' <i>oppidum</i>	398
— 42.	Épées et fer de lance provenant des tombes (fouilles 1945-47) : deuxième phase d'occupation de l' <i>oppidum</i>	399
— 43.	Profils des vases sigillés trouvés à Ensérune.....	453

IMPRIMERIE A. BONTEMPS, LIMOGES

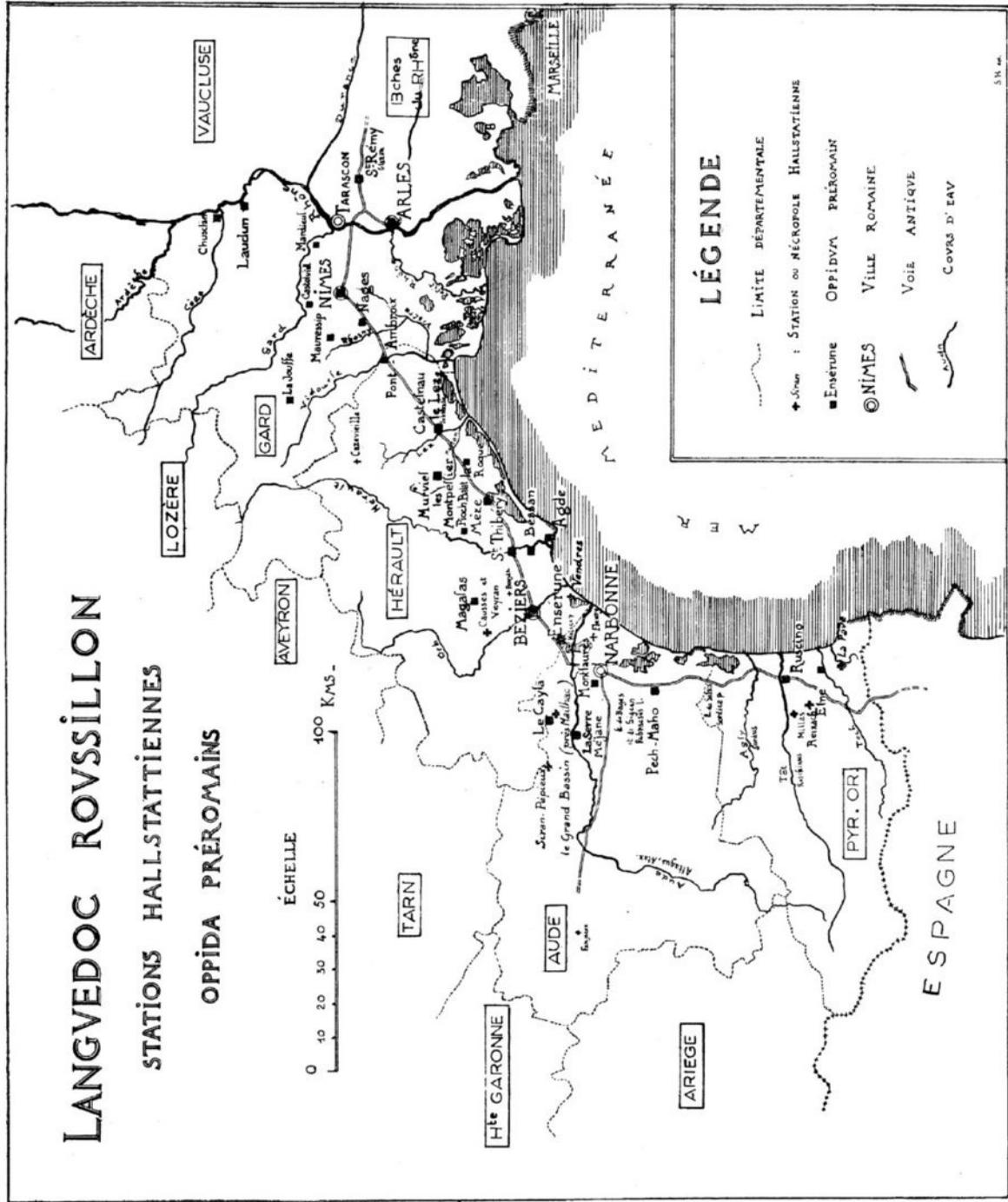
DÉPOT LÉGAL : 4^e TRIMESTRE 1955

LANGUEDOC ROVSSILLON

STATIONS HALLSTATTIENNES

OPPIDA PRÉROMAINS

ÉCHELLE



LÉGENDE

- LIMITE DÉPARTEMENTALE
- ✚ STATION ou NÉCROPOLE HALLSTATTIENNE
- ENSETURE OPPIDUM PRÉROMAIN
- ⊙ NIMES
- VOIE ROMAINE
- ~~~~~ VOIE ANTIQUE
- ~~~~~ COURS D'EAU

Fig. 2. — Le Languedoc méditerranéen et le Roussillon à l'époque préromaine (premier et second âges du fer)